Digitized by Google

BIBLIOT. UNIV.
EST.
TABLA
Nº 770
ARTES Y OFICIOS

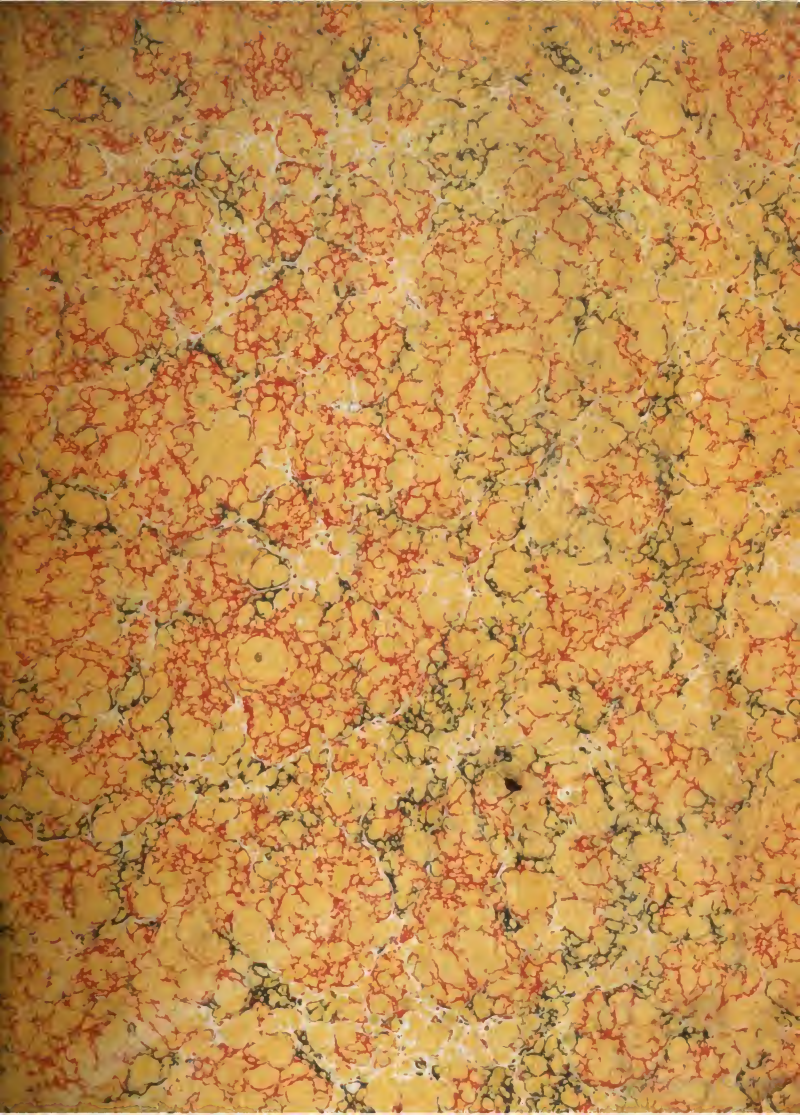

~~30 3° n° 5.~~

FLC
37053

Digitized by Google

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTE-DEUXIEME.

CONTENANT

L'HISTOIRE GÉNÉRALE d'ITALIE depuis la ruine du Royaume des LOMBARDS jusqu'à notre tems, avec celle des PAPES qui ont occupé le Siege de Rome.

A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez *ARKSTÉE & MERKUS.*

MDCCLXIX.

UNIVERSIDAD CENTRAL
BIBLIOTECA
ARTES Y OFICIOS

Digitized by Google

TABLE

DE CE TRENTE-DEUXIEME

VOLUME.

LIVRE VINGT QUATRIEME.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE I.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE.

SECTION I. Hiſtoire d'ITALIE ſous la domination de CHARLEMAGNE, ſous celle des EMPEREURS D'OCCIDENT iſſus de lui légitimement en ligne maſculine & ſous celle des ROIS D'ITALIE, iſſus de lui tant légitimement que par bâtardiſe auſſi en ligne maſculine. Depuis l'an 774, juſqu'à l'an 888. - Pag. 1

SECTION II. Hiſtoire d'ITALIE ſous la domination d'EMPEREURS ou de ROIS, iſſus tous, à l'exception d'un ſeul, de la Maiſon de CHARLEMAGNE, par les Femmes, ou par Bâtardiſe, depuis l'an 888, juſqu'à l'an 962. - - - 29

SECTION III. Hiſtoire d'ITALIE ſous les EMPEREURS de la Maiſon de SAXE. Depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027. - 50

SECTION IV. Hiſtoire d'ITALIE ſous quatre EMPEREURS de la Maiſon de FRANCONIE. Depuis l'an 1027, juſqu'à l'an 1138. 72

SECTION V. Hiſtoire d'ITALIE ſous les EMPEREURS de la Maiſon de SOUABE, juſqu'à l'extinction de cette Maiſon. Depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269. - - - 137

SECTION VI. Hiſtoire d'ITALIE depuis l'an 1269, juſqu'au GRAND SCHISME D'OCCIDENT en 1378. - 212

SECTION VII. Hiſtoire d'ITALIE & des PAPES durant le GRAND SCHISME D'OCCIDENT. Depuis l'an 1378 juſqu'à l'an 1429. 284

BIBLIOTECA DEL MINISTERIO DE FOMENTO

UNIVERSIDAD CENTRAL BIBLIOTECA ANTES Y OFICINAS

Digitized by Google

SECTION VIII. Hiſtoire D'ITALIE depuis la fin du Grand Schiſme d'Occident, juſqu'au commencement de la REFORMATION en 1517. - - - - - - - 330

SECTION IX. Hiſtoire D'ITALIE depuis le commencement de la REFORMATION juſqu'à la fin du CONCILE DE TRENTE. Depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563. - - - 429

SECTION X. Hiſtoire D'ITALIE depuis la fin du Concile de Trente juſqu'à l'avénement D'URBAIN VIII. au Pontificat en 1623. 494

SECTION XI. Hiſtoire D'ITALIE depuis l'élection D'URBAIN VIII en l'année 1623 juſqu'à notre tems. - - 563

FIN DE LA TABLE.

HIS-

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

JE dois prévenir les Lecteurs sur les changemens que j'ai été obligé de faire dans l'Histoire d'Italie. Les Auteurs Anglois n'ont mis aucune division dans cette Histoire, & n'ont pas suivi le plan original de l'Ouvrage, sinon qu'ils ont mis au haut des pages L. XIX. Ch. 5. Ensuite oubliant totalement l'ancien plan, on ne trouve plus de division ni de Livres, ni de Chapitres, ni de Sections. Ils ne donnent que des morceaux détachés, sans ordre ni liaison, si ce n'est que dans quelques-uns ils ont divisé en Sections. D'ailleurs il regne la plus grande confusion dans leur ouvrage. Après avoir donné à la suite de l'Histoire Générale d'Italie, celle de *Venise*, de *Naples* & de *Genes*, ils ont quitté cette partie de l'Europe, & donné dans sept volumes consécutifs (in 8vo) l'Histoire d'*Allemagne*, de *Hollande*, de *Danemarc*; de *Suede*, de *Pologne*, de *Lithuanie*, de *Prusse* & de *Russie*, sans plus observer d'ordre, qui lie tout cela avec le Corps de l'Ouvrage. De Russie, ils reviennent en Italie, & donnent l'Histoire de *Florence*, de *Bologne*, de *Parme* & *Plaisance*, de *Geneve*, de *Milan*, de *Modene*, de *Mantoue*, de *Savoye* & de *Piémont*. Sur plusieurs de ces Etats ils ne disent presque rien, & ne parlent pas du tout de *Ferrare*, ni des Isles de *Corse* & de *Sardaigne*.

On voit qu'il regne là un étrange desordre, & on est étonné de trouver *Geneve* au milieu de l'Italie. J'ai tâché de mettre de l'ordre, où il n'y en a point, de ramener cette Histoire au plan primitif, & de lui rendre sa forme naturelle. Je fais donc de tout ce qui regarde l'Italie le Livre XXIV. de cette Histoire Universelle Moderne, dont le Chapitre I. comprend l'Histoire Générale depuis l'ex-

Digitized by Google

tinction du royaume des Lombards, avec celle des Papes; c'eſt le qui eſt contenu dans ce Volume.

J'ai partagé ce premier Chapitre en Sections, en ſuivant pour les quatre premieres l'ordre de M. de St. Marc dans ſon excellent Abregé Chronologique de l'Hiſtoire d'Italie, qui m'a été d'un grand ſecours juſqu'au tems où il l'a pouſſé, & je regrette beaucoup de n'avoir pas eu pour la ſuite un guide auſſi habile.

Il n'a pas été queſtion d'une ſimple traduction; l'ouvrage des Anglois eſt rempli de fautes, on y voit noms défigurés, dates omiſes, faits tronqués, brouillés ou mal énoncés. J'ai donc regardé leur travail comme un fond qu'il ne falloit pas négliger entierement, mais ſans s'y tenir.

Comme en commençant cette Hiſtoire d'Italie, ils l'ont liée avec l'Hiſtoire Ancienne, & que juſques à un certain tems ils ont aſſez obſervé l'ordre des faits je les ai ſuivis, en corrigeant leurs fautes, & ajoutant ce qui m'a paru néceſſaire. Pour donner quelques exemples des fautes qui ſe trouvent dans leur ouvrage, j'en indiquerai quelques-unes. P. 5 j'ai mis *Albin*, dans l'Anglois il y a *Alcuin*; p. 6 *Comacchio*, Angl. *Comaclo*; *Malamocco*, Angl. *Matamaucum*; p. 9. Radelgiſe Comte de *Conza*, Angl. *Campaia*. En d'autres endroits, que j'ai oublié de noter, les Anglois mettent *Matera* pour *Mutara*, *Fiano* pour *Théano*, *Luitprand* pour *Liprand*, *Maïence* pour *Metz*, *Worms* pour *Wurtzbourg* &c. A l'égard des faits, j'indiquerai auſſi quelques traits. En 800 ils font paſſer Charlemagne en Italie dans l'Automne, ce fut au Printems. Ils diſent que le Pape Etienne IV. paſſa en Allemagne, ce fut en France. Ils font partir Lothaire d'Italie ſur la nouvelle des troubles dans l'Empire; il en étoit déja de retour. Ils font garder Louis le Débonnaire par des Moines, ce qui eſt riſible. Ils ne di-

Digitized by Google

ſent point que l'Impétrice Judith fut rappellée par Louis, & que par ſes conſeils Lothaire fut déclaré déchu de ſa qualité d'Empereur. Ils font faire le nouveau partage des Etats de Louis à Coblentz; ce fut à Verdun, & le partage n'eſt pas énoncé clairement. Ils ne diſent point, en quel tems Lothaire avoit aſſocié ſon fils à l'Empire. Ils aſſurent que l'Empereur fut piqué de ce qu'on avoit procédé à l'élection du Pape Benoit III. ſans l'en informer, & qu'il encouragea celle d'Anaſtaſe: rien de cela. Il paroit qu'il y avoit à Rome des Commiſſaires de l'Empereur, que les Auteurs Anglois qualifient par tout d'*Ambaſſadeurs*. Ils diſent ailleurs que Capoue avoit été conſumée par un incendie, à cauſe de ſa ſituation ſur une montagne; ce qui eſt ridicule. Ils ne diſent point dans la ſuite pourquoi Louis II. aſſiegea & ruina en partie la ville de Capoue. Ils diſent qu'il détruiſit *Bari*, au lieu de dire, qu'il fit paſſer les Saraſins au fil de l'épée. Ailleurs, que Louis fut abſous du ſerment qu'il avoit fait à Adelgiſe par le Pape Jean VIII; ce fut par Adrien II. Ils font mourir ce Prince en France; ce fut à Breſcia.

Il me ſeroit facile de rapporter un plus grand nombre d'exemples, mais ceux qui ſe donneront la peine de comparer mon Hiſtoire avec celle des Anglois, en trouveront preſque à chaque page. Par la même comparaiſon on verra, qu'en général les récits ſont très-différens & que les faits brouillés & confondus, ſont mis dans leur ordre naturel; Voy. p. 30, 31, 32, 33, 34, 35, 38-49, 53, 55, 57, 59, 60, 62-65 &c. En quelques endroits la ſucceſſion des Papes eſt mal rapportée par les Anglois, comparez par ex. p. 42, 45, 57, 65 avec l'Anglois. En d'autres endroits j'ai refuté des contes & des fables, adoptées par les Anglois, voy. p. 62 &c. D'ailleurs

Digitized by Google

ces Meſſieurs on ſouvent fait une Hiſtoire Eccléſiaſtique à l'occaſion des Papes, plutôt qu'une Hiſtoire Générale d'Italie. On trouvera au lieu de cela quantité de faits, dont ils n'ont point parlé, & ſans omettre rien d'important de ce qui regarde les Papes, j'ai ſupprimé bien des circonſtances qui appartiennent à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. J'ai auſſi pouſſé l'Hiſtoire juſqu'à l'année 1750, au lieu que les Anglois ſe ſont arrêtés à l'année 1709.

Par le détail que je viens de faire, & dont une lecture attentive de l'Anglois & de mon Hiſtoire fera connoitre la vérité, on ſe convaincra que ce que je donne ici peut paſſer en général pour un Ouvrage nouveau & bien différent de celui que les Auteurs Anglois ont donné pour l'Hiſtoire Univerſelle. Je me propoſe, ſi Dieu me conſerve la vie & les forces, de traiter l'Hiſtoire des Etats particuliers d'Italie, de la même maniere, & avec encore plus d'exactitude s'il eſt poſſible, en ne feſant uſage du travail des Anglois, que comme de celui d'autres Auteurs, pour ce qu'il peut y avoir de bon. On ne doit donc plus s'attendre à une Traduction proprement dite, mais à une Hiſtoire, qui ſera aſſortie au plan de l'Ouvrage, & propre à completter cette Bibliotheque Hiſtorique d'une façon ſatisfaiſante pour les Curieux.

TA-

Digitized by Google

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

HISTOIRE GENERALE D'ITALIE ET CELLE DES PRINCIPAUX ETATS QUI S'Y TROUVENT.

CHAPITRE I.

L'HISTOIRE GENERALE D'ITALIE

SECTION I.

Hiſtoire d'Italie ſous la domination de CHARLEMAGNE, *ſous celle des* EMPEREURS D'OCCIDENT *iſſus de lui légitimement en ligne maſculine & ſous celle des* ROIS D'ITALIE, *iſſus de lui tant légitimement que par bâtardiſe auſſi en ligne maſculine, depuis l'an* 774 *juſqu'à l'an* 888.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

L'AMBITION & les conquêtes des Lombards, & la négligence des Empereurs d'Orient, aiant obligé les Papes d'implorer la protection des Rois de France, Charlemagne prit Didier Roi des Lombards priſonnier, ſe rendit maître de Pavie leur Capitale, & ſe fit couronner Roi d'Italie à Monza par l'Archevêque de Milan (*). Après avoir confirmé la donation que Pepin avoit faite aux Papes de certains domaines, il reçut les hommages du reſte de la Lombardie, qui comprenoit non ſeulement le Piémont, le Milanés, le Mantouan, le territoire de Genes, le Parmeſan, le Modenois, la Toſcane & Bologne, mais encore les Duchés de Friouli, de Spolete & de Benevent; ce dernier renfermoit la plus grande partie du

L'Italie conquiſe par les François en 774.

(*) M. de Saint Marc dans ſon *Abregé Chronologique* T. I. p. 384 dit que ce fait n'eſt appuié du témoignage d'aucun Ecrivain contemporain, & que *Sigonius* l'a adopté ſur la foi des Hiſtoriens de Milan; ce qui ne lui paroit pas ſuffiſant. REM. DU TRAD.

Digitized by Google

SECTION I.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 808.

Royaume de Naples, & s'appelloit à cauſe de ſon étendue la Lombardie mineure.

Charlemagne aiant ainſi conquis toute l'Italie, à la réſerve de quelques-unes des Provinces méridionales, qui demeurerent ſous la domination de l'Empereur de Conſtantinople, retourna en France, emmenant Didier avec lui. Blondo (*a*) dit que ce Prince fut relegué à Liege, & d'autres prétendent qu'on l'enferma dans le Monaſtere de Corbie. Après le départ de Charlemagne, les Ducs de Frioul, de Spolete & de Benevent, qui ne s'étoient ſoumis aux François que par l'impuiſſance de réſiſter à leurs armes, ſe révolterent & ſe déclarerent Souverains indépendans (*b*). Charlemagne, alors engagé dans la guerre avec les Saxons, aiant été informé de leur révolte par le Pape Adrien, ſe mit en marche avec ſon Armée, au cœur de l'hiver, entra en Italie & défit Rodgant ou Rodgauſe Duc de Frioul, à qui il fit trancher la tête (*). Cette victoire arreta le cours de la révolte, & contraignit les Ducs de Spolete & de Benevent de rentrer dans le devoir. Comme ils ne s'étoient pas déclarés ouvertement, il les laiſſa en poſſeſſion de leurs Duchés, & ſe contenta du renouvellement de leur ſerment de fidelité; mais il annexa les villes du Duché de Frioul à ſon Royaume & y mit des Gouverneurs François.

Les Lombards ſe révoltent & ſont réduits encore. 776.

Charlemagne *fait couronner ſon fils* Pepin *Roi d'Italie.*

Après avoir reglé ainſi les affaires d'Italie, Charles retourna, en France, & pendant les trois années ſuivantes il fut occupé à dompter les Saxons, & à faire la guerre aux Saraſins d'Eſpagne. Aiant appris que les Lombards paroiſſoient diſpoſés à ſe révolter en faveur d'Adalgiſe, fils de leur Roi Didier, qu'ils attendoient de Conſtantinople avec une Flotte & une Armée; Charles réſolut de paſſer de nouveau en Italie; il y mena avec lui la Reine Hildegarde & ſes deux plus jeunes fils, & arriva à Pavie vers Noël (*c*). Peu après il aſſembla les Etats, compoſés des Eccléſiaſtiques & des Laïques, & avec leur avis publia un Capitulaire, qu'on a encore, contre le meurtre, le vol & le parjure; il y regloit auſſi les droits des Seigneurs ſur leurs vaſſaux. Après la publication de ce Capitulaire, il ſépara l'Aſſemblée, & partit pour Rome; il fut reçu avec de grands honneurs dans toutes les villes par où il paſſa. Le Pape Adrien I. ne fut pas moins attentif à le recevoir royalement à Rome. Le fils aîné de Charles fut baptiſé par le Pape & nommé Pepin. Le lendemain jour de Pâque, ce Prince fut couronné Roi d'Italie, & Louis ſon frere Roi d'Aquitaine (*d*). Après cette cérémonie, Charles quitta Rome & fit couronner Pepin une ſeconde fois avec la couronne de fer à Monza par l'Archevêque de Milan (†). Il le laiſſa en Italie avec un Gouverneur ou Miniſtre & les Officiers néceſſaires pour ſa Maiſon, & retourna en France.

(*a*) *Blond* Dec. II L. I.
(*b*) Cod. Carol. C. 59.
(*c*) *Sigon* L. IV. p. 91.
(*d*) *Baron.* ad ann. 781.

(*) M. de Saint-Marc dit, que ce Duc perdit la vie dans une bataille. REM. DU TRAD.

(†) M. de St. Marc n'ajoute pas plus de foi à ce couronnement qu'à celui de Charlemagne, à Monza REM. DU TRAD.

Digitized by Google

Les premieres années du regne de Pepin furent extrémement tranquilles, & on publia durant cet intervalle pluſieurs excellentes Loix. Mais ce calme fut troublé par les intrigues de l'Impératrice Irene ; jalouſe de l'aggrandiſſement de Charles, & voiant avec chagrin les François maîtres de l'Italie, elle ſe détermina à aſſiſter Adalgiſe, pour le mettre en état de recouvrer le Royaume de ſon pere. Dans cette vue elle conclut un Traité ſecret avec Arigiſe Duc de Benevent, & Taſſillon Duc de Baviere, beaufreres d'Adalgiſe, qui promirent de prendre les armes en ſa faveur, auſſitôt qu'il paroitroit en Italie à la tête d'une Armée de Grecs. Le Pape informa Charlemagne de cette Ligue, & ce Prince paſſa les Alpes; il ſe rendit à Florence où il célebra les fêtes de Noël, & donna ordre de rebâtir cette ville, qui avoit été ruinée par Totila Roi des Goths. De Florence il alla droit à Rome, où Arigiſe lui envoya Romoald, ſon fils aîné, pour lui demander la paix. Mais par le conſeil du Pape, Charles la lui refuſa, retint Romoald, entra avec ſon Armée dans la Campanie, & prit Capoue. Arigiſe informé de la priſe de cette ville, quitta Benevent, & ſe retira à Salerne ſur le bord de la mer. De là il envoya une ſeconde ambaſſade à Charles pour demander la paix ; il l'obtint à condition, qu'il payeroit un tribut annuel à Pepin, qu'il rembourſeroit tous les fraix de la guerre, & qu'il donneroit ſon ſecond fils Grimoald & ſa fille Adeliſe en ôtage (*a*). Arigiſe ne vécut pas longtems après la concluſion de la paix, étant mort au mois d'Août ſuivant; comme ſon fils aîné étoit mort avant lui, Charlemagne envoya Grimoald, qui fut reçu des Beneventins avec les plus grandes démonſtrations de joie.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Intrigues d'Irene déconcertées par Charlemagne. 787.

A ſon retour en Allemagne, Charles réſolut de punir la révolte de Taſſillon, fit aſſembler une Armée de François & de Saxons ſur le bord du Danube, & marcha lui-même en perſonne avec une autre Armée juſqu'à la riviere du Lech, tandis que ſon fils Pepin fit filer des Troupes d'Italie par la vallée de Trente. Taſſillon ſe voiant enveloppé, vint ſe jetter aux pieds de Charles & implorer ſa clémence. Le Roi lui pardonna, & l'obligea ſeulement de lui donner ſon fils aîné Théodon en ôtage avec douze autre perſonnes. Mais l'année ſuivante, aiant été accuſé devant une Aſſemblée de Seigneurs, d'avoir engagé les Huns à attaquer les François, en conſéquence de la Ligue qu'il avoit faite avec Arigiſe & Irene; il fut condamné à être confiné pour le reſte de ſes jours dans un Monaſtere avec ſon fils Théodon.

Taſſillon puni.

Les Huns, à la ſollicitation de Taſſillon, mirent deux Armées ſur pied, & entrerent avec l'une en Allemagne, & avec l'autre dans le Frioul. Ces deux Armées furent défaites, & les Huns ſe retirerent en Hongrie avec grande perte.

Invaſion des Huns. 788.

Pendant que Pepin étoit occupé à repouſſer les Huns; Grimoald Duc de Benevent lui donna avis, que les Grecs ſe diſpoſoient à faire une invaſion en Italie en faveur d'Adalgiſe, parceque Charlemagne avoit réfuſé de donner ſa fille à l'Empereur Conſtantin, à qui elle avoit été promiſe,

Adalgiſe entre en Italie avec une Armée Grecque. Il eſt défait.

(*a*) *Leo Oſt.* L. I. C. 16.

Digitized by Google

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

il y avoit longtems (*). L'Empereur réſolut de ſe venger de cet affront, en chaſſant les François d'Italie. Comme il ſe flatoit que les Italiens prendroient les armes en faveur du fils de leur feu Roi, il donna ordre au Patrice Théodore, Gouverneur de Sicile, de tranſporter une forte Armée en Calabre; Adalgiſe y paſſa en même tems. Peu après le débarquement des Grecs, Grimoald fidele à Pepin, malgré ſa parenté avec Adalgiſe, aiant été joint par Hildebrand Duc de Spolete & par Winigiſe Général de Pepin avec les Troupes qu'ils commandoient, attaqua les Grecs, & après un combat opiniâtre qui dura pluſieurs heures, les mit en déroute, s'empara de tout leur bagage, & fit un grand nombre de priſonniers, parmi leſquels ſe trouva Adalgiſe, que les vainqueurs firent mourir, cruellement (*a*) (†).

Révolte de Grimoald. 793.

Malgré un ſervice auſſi ſignalé, Grimoald ne laiſſa pas quatre ans après de ſe déclarer contre les François, à la perſuaſion de ſa mere. Charlemagne l'aiant appris envoya en Italie ſon fils Charles Roi d'Aquitaine, qui paſſa les Alpes par le Mont Cenis avec ſon Armée & alla joindre ſon frere Pepin à Ravenne. Ils entrerent dans la principauté de Benevent, & après avoir pillé & brûlé tout le Pays, ils s'en retournerent vers la fin de l'Hiver.

Exaltation du Pape Léon III. 796.

Deux ans après, le Pape Adrien I. étant mort, Léon III fut élu en ſa place. Le lendemain de ſa conſécration, il fit part de ſon exaltation à Charlemagne, & lui envoya par ſes Nonces les clés de la Confeſſion de Saint Pierre & l'Etendart de la ville du Rome. Sigonius ajoute, qu'il le fit prier d'envoyer quelqu'un des Seigneurs de ſa Cour pour recevoir le ſerment de fidelité du Peuple Romain (*b*). On voit par là, que malgré les grandes Terres que Charlemagne & Pepin ſon pere avoient données au ſiege de Rome, les Papes ne s'étoient pas encore attribué une Souveraineté indépendante. Mais comme ils avoient renoncé à l'hommage qu'ils devoient aux Empereurs d'Orient, ils s'étoient mis ſous la protection du Roi de France leur bienfaiteur.

Le Duc de Frioul attaque les Huns.

Les fréquentes irruptions des Huns en Italie, engagerent Charlemagne à déclarer Duc de Frioul Henri ou Hunrok, François de nation. Ce Duc leva des Troupes, entra dans la Pannonie, & ayant défait pluſieurs Généraux des Huns, il prit & pilla leur Capitale, & en fit enlever toutes les richeſſes, qu'il envoya à Charlemagne. La même année, Pepin entra auſſi en Hongrie, chaſſa l'ennemi au delà de la Teiſſe, & enrichit ſon Armée de butin. Il ſe rendit enſuite à Aix-la-Chapelle, & retourna au commencement de l'année ſuivante en Italie. Il y apprit peu après, qu'Irene avoit

(*a*) *Sigon.* L. IV. p. 94. (*b*) *Sigon* ubi ſup.

(*) C'eſt ce que rapporte Sigonius; mais Eginhard & Théophane diſent que ce fut Irene, mere de l'Empereur qui rompit le mariage, parcequ'elle craignit que la jeune Impératrice ne lui fit perdre ſon crédit, & ne perſuadât à Conſtantin de gouverner lui-même: elle ne voulut point par cette raiſon d'alliance avec les François, qu'elle haiſſoit, & força ſon fils d'épouſer une Armenienne de baſſe naiſſance. Mais il paroît par Théophane, que la rupture avec les François fut le fruit des intrigues d'Adalgiſe, qui eſpérant qu'en empêchant le mariage projetté, & en engageant l'Empereur à déclarer la guerre aux François, il pourroit rentrer en poſſeſſion du Royaume de ſes peres.

(†) Quelques Auteurs diſent qu'il reſta mort ſur le champ de bataille. REM. DU TRAD.

Digitized by Google

fait empriſonner ſon fils Conſtantin & lui avoit fait créver les yeux, dont il étoit mort trois jours après. SECTION I.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.

En 799 il y eut de grands troubles à Rome; deux neveux d'Adrien I. conjurerent contre le Pape, dont l'élection leur déplaiſoit. Aiant pris leurs meſures, ils attaquerent le Pape devant l'Egliſe de St. Etienne, le 25 d'Avril Fête de St. Marc, le renverſerent de ſon cheval, le dépouillerent de ſes habits pontificaux, & le bleſſerent en divers endroits. Enſuite ils le transporterent à demi mort dans le Monaſtere de S. Eraſme, où ils le mirent ſous ſure garde. Albin, Camerier du Pape, força le Monaſtere dans la nuit, en tira Léon, & le conduiſit dans l'Egliſe de Saint-Pierre. Dans ces entrefaites, Vinigiſe Duc de Spolete, qui avoit ſuccedé à Hildebrand, averti de ce deſordre, accourut avec quelques Troupes & emmena le Pape à Spolete. Léon paſſa en Allemagne, où Charlemagne le reçut avec beaucoup d'honneur. Après avoir fait un ſéjour de quelques mois auprès de ce Prince, il retourna à Rome, accompagné de pluſieurs Evêques & de quelques Comtes pour lui ſervir d'eſcorte (*a*).

Conjuration contre Léon III. qui implore le ſecours de Charlemagne. 799.

Charlemagne, appréhendant que la Faction ennemie de Léon, ne recherchât la protection de l'Empereur, prit la réſolution d'aller en perſonne appaiſer les troubles de Rome. Après avoir mis ordre aux affaires d'Allemagne, il paſſa en Italie au Printems de l'an 800. Avant que d'aller à Rome, il alla à Tarſatique dans la Liburnie, où il punit les meurtriers de Henri Duc de Frioul, qui avoit été tué dans cette ville l'année précédente. Aiant déclaré Cadaloak Duc de Frioul, il ſe rendit à Ancone, d'où il détacha Pepin avec une partie de ſon Armée contre Grimoald, qui s'étoit encore révolté, tandis qu'il alla lui-même à Rome, pour terminer l'affaire du Pape. Le jour marqué pour l'examen des accuſations intentées contre le Pape, les Evêques déclarerent qu'ils ne pouvoient juger leur ſuperieur. Léon ſe juſtifia, en feſant ſerment ſur les Evangiles, qu'il n'étoit en aucune façon coupable des crimes dont on l'accuſoit, & toute l'Aſſemblée le déclara innocent.

Charlemagne paſſe en Italie. 800.

Léon délibéra enſuite avec les Senateurs de Rome comment ils témoigneroient leur reconnoiſſance à Charlemagne, & convinrent de faire revivre en ſa faveur le titre d'Empereur des Romains. Le jour de Noël Charles étant allé à la Baſilique du Vatican, comme il étoit à genoux devant l'autel, le Pape le revêtit de la Pourpre Impériale, lui mit ſur la tête une couronne d'or & le proclama *Auguſte, couronné de Dieu, grand & pieux Empereur des Romains*, ce que le Peuple répéta trois fois avec de grandes acclamations.

Le Pape le Couronne Empereur.

Après cette cérémonie, l'Empereur s'appliqua à regler les affaires d'Italie & celles de l'Egliſe. Il s'occupa pendant l'Hiver à faire quelques additions aux Loix des Lombards, & des Réglemens pour l'Egliſe. Il partit de Rome le 25 d'Avril, donna audience aux Ambaſſadeurs de Perſe, proche Verceil, repaſſa les Alpes & retourna en Allemagne.

L'Empereur s'en retourne. 801.

La guerre continuoit toujours dans le Duché de Benevent, avec des ſuccès différens. Pepin avoit pris & pillé quelques villes; mais Grimoald

Trêve avec Grimoald. 802.

(*a*) *Sigon.* L. IV. p. 96. *Baron.* ad ann. 799.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

prit Lucere, aujourd'hui Nocera, & y fit Vinigiſe priſonnier. Alors Pepin fit une trêve avec lui, en conſéquence de laquelle Vinigiſe fut mis en liberté, & Pepin alla paſſa l'Hiver avec ſon Pere à Aix-la-Chapelle.

Pendant ſon abſence, les Saraſins d'Afrique & d'Eſpagne, aiant infeſté les côtes d'Italie, & s'étant emparés de l'iſle de Corſe, Pepin, à ſon retour en Italie, envoya une Flotte à cette Iſle, qui les attaqua à l'improviſte & les obligea de ſe retirer avec perte. Quelque tems après le Patrice Nicetas vint de Conſtantinople avec une Armée navale dans la Mer Adriatique, pour ſoutenir la Faction Vénitienne qui favoriſoit l'Empire d'Orient. Pepin réſolut de proteger ceux qui étoient fideles à ſon pere. Nicetas, informé des préparatifs de ce Prince, conclut une trêve avec lui & reprit la route de Conſtantinople. La même année Pepin mit en mer une nouvelle Flotte, contre les Saraſins, qui en vouloient toujours à l'iſle de Corſe. On en vint aux mains, les Saraſins furent entierement défaits, & on leur prit treize vaiſſeaux.

Pepin envoye une Flotte contre les Saraſins. 806. 807.

Les Grecs & les Vénitiens attaquent Commacchio & ſont battus. 809.

La trêve avec les Grecs étant expirée l'année ſuivante, l'Empereur Nicephore envoya une puiſſante Flotte dans la Mer Adriatique ; & dans le même tems les Grecs des Montagnes ſurprirent & détruiſirent Populonie, ville de Toſcane (*a*). La Flotte Grecque aiant débarqué les Troupes qu'elle portoit, les Grecs furent joints par les Vénitiens, & ils attaquerent enſemble la ville de Comacchio, mais après un combat opiniâtre, ils furent mis en déroute par la garniſon que Pepin tenoit dans cette ville. Les Grecs ſe retirerent à Veniſe, & tâcherent de faire la paix avec ce Roi par l'entremiſe de la République, mais Obelerio, qui avoit été Doge, & étoit alors en exil, parcequ'il favoriſoit les François (*b*), traverſa la négociation par ſes intrigues. Les Maures, profitant de ces diſſenſions des Chretiens revinrent dans l'iſle de Corſe, attaquerent & pillerent la ville d'Alerie, dont ils emmenerent tous les habitans en captivité, à la réſerve de l'Evêque & de quelques vieillards.

Guerre entre Pepin & les Vénitiens. 810.

En 810, la guerre entre Pepin & les Vénitiens continua vivement. Si l'on en croit Blondo (*c*), le Roi étoit mécontent de ce que les Vénitiens avoient renouvellé leur alliance avec Nicephore, pour l'intérêt de leur commerce, & il prit la réſolution de les attaquer par Mer & par Terre. D'autres Hiſtoriens prétendent que Pepin entreprit cette guerre, pour ſatisfaire ſon pere, dans la vue de rétablir Obelerio & Valentin, les Doges exilés (*d*). Quel que fût le ſujet de la guerre, l'iſſue n'en fut pas tout-à-fait favorable à Pepin. Aiant aſſemblé ſes Troupes à Ravenne il les fit embarquer, & ſe rendit maître de Brondolo, de Chiozza, de Pelleſtrine & d'Albiole. Delà il fit voile pour Malamocco, où réſidoient les Doges. Les habitans conſternés des rapides progrès de l'ennemi, abandonnerent leurs maiſons, & aiant embarqué leurs effets ſur des barques, ils ſe retirerent dans les iſles de Rialto & d'Olivola, parcequ'ils ne pouvoient y être attaqués par de grands bâtimens à cauſe des bas fonds. Pepin ne trouvant que des maiſons vuides à Malamocco, & aiant appris où les Vénitiens s'é-

(*a*) *Blondo* Dec. II L. II.
(*b*) Le même. *Sigon.* L. IV.
(*c*) *Blondo* ubi ſup.
(*d*) *Sigon.* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION I.

toient retirés, réſolut de les attaquer dans les Iſles, qui leur ſervoient de retraite. Mais comme les bâtimens qu'il avoit ne pouvoient pénétrer juſques-là, il raſſembla toutes les barques qu'il put trouver, auxquelles il joignit des radeaux, fit embarquer ſes troupes dans les barques & ſur les radeaux, & les fit avancer vers les Iſles. Les radeaux étant conduits par les barques à force de rames s'approcherent fort près des Iſles. Mais au reflux les Vénitiens ſortirent ſur leurs barques légeres, ſéparerent les radeaux des barques en coulerent pluſieurs à fond avec ceux qui y étoient, tandis que les autres qui étoient ſur les radeaux, comptant ſur le peu d'eau qu'il y avoit, y ſauterent & ſe noyerent. Pepin ſe retira avec les débris de ſon Armée à Ravenne; il alla enſuite à Milan, où il mourut peu de tems aprés à la fleur de ſon âge, ne laiſſant qu'un fils naturel, nommé Bernard & cinq filles, que Charlemagne fit élever à ſa Cour comme ſes enfans.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.

Mort de Pepin.

La mort de Pepin toucha extrémement l'Empereur, qui, par la tendreſſe qu'il avoit pour lui, donna le Royaume d'Italie à Bernard ſon fils. Comme les Maures ménaçoient l'Italie, Charles fit la paix avec Nicephore, & lui céda la Souveraineté ſur Veniſe (*a*). Deux ans aprés, en 812, aiant eu avis que les Maures feſoient de grands préparatifs pour attaquer les côtes d'Italie, il y envoya Bernard avec une Armée, & lui donna pour Général Walla, Gouverneur de Saxe, frere d'Adalhard Abbé de Corbie, lequel avoit toujours gouverné ſagement pendant le regne de Pepin. Les Maures apprenant l'arrivée de Bernard en Italie, ſe rabattirent ſur la Corſe & la Sardaigne, mais ils périrent preſque tous dans la Sardaigne, & très-peu ſe ſauverent en Eſpagne & en Afrique. Cette même année Grimoald IV. Prince de Benevent conclut la paix avec l'Empereur, & s'engagea à lui payer tous les ans vingt-cinq mille ſols d'or (*b*).

Bernard ſon fils lui ſuccede.

Nonobſtant la grande perte qu'ils avoient faite l'année précédente en Sardaigne, les Maures firent en 813 une nouvelle deſcente en Corſe. Mais lorſqu'ils s'en retournoient en Eſpagne, Hermingard Gouverneur de Majorque, les attaqua au paſſage, & prit huit de leurs vaiſſeaux qui portoient cinq-cens Corſes, auxquels il rendit la liberté. Les Maures, pour s'indemniſer de cette perte, firent voile vers Civita-Vecchia, qu'ils prirent & pillerent; enſuite ils débarquerent en Provence & traiterent Nice de la même maniere. Mais à leur retour, aiant fait une deſcente en Sardaigne, ils furent repouſſés vivement par les Sardes, & obligés de ſe ſauver dans leurs vaiſſeaux, ils en perdirent même pluſieurs.

Les Maures battus. 813.

Charlemagne fort affligé de la mort de ſes deux fils Charles & Pepin, commanda Louis Roi d'Aquitaine, le ſeul fils qui lui reſtoit, le déclara ſon Collegue à l'Empire & le fit couronner Empereur à Aix-la-Chapelle. Il ordonna auſſi que Bernard, qui étoit en Italie, fût couronné à Mouza par l'Archevêque de Milan (*).

Louis couronné Empereur & Bernard Roi d'Italie. 813.

(*a*) *Pithæus* Annal. Frank. *Sigon.* L. IV. p. 103. (*b*) *Sigon.* l. c.

(*) M. de Saint Marc doute auſſi de ce Couronnement de même que de celui de Charlemagne & de Pepin à Monza. Rem. du Trad.

Digitized by Google

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Charlemagne ne ſurvécut pas longtems à cette cérémonie; il fut pris de la fievre, qui dégénéra en pleureſie, dont il mourut le 28 de Janvier 814, dans la ſoixante-dixieme année de ſon âge. Louis, qui étoit en Aquitaine, n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de ſa mort, qu'il ſe rendit promptement à Aix-la Chapelle. Bernard Roi d'Italie y vint, de même que les Ambaſſadeurs de Léon l'Arménien, Empereur de Conſtantinople, avec lequel Louis renouvella le Traité de Paix & d'Alliance, conclu par ſon pere. Il ratifia auſſi le Traité fait avec Grimoald, Duc de Benevent, à condition qu'il payeroit le même tribut annuel, qu'il avoit payé juſques-là.

Mort de Charlemagne. 814.

Troubles à Rome. 815.

Les Romains, qui avoient toujours haï le Pape Léon, aiant appris la mort de Charlemagne ſon Protecteur, recommencerent à le traverſer, & pluſieurs des principaux conſpirerent de l'aſſaſſiner. Léon en eut avis, les fit arrêter, & exécuter. On en porta des plaintes à l'Empereur Louis, & ce Prince ordonna à Bernard ſon neveu d'aller à Rome, pour examiner toute cette affaire. Bernard, après avoir fait les informations néceſſaires, les envoya à Louis. Les Nonces du Pape vinrent enſuite, & réuſſirent à faire approuver la conduite de leur Maître.

Etienne IV ſuccede à Léon III. & couronne l'Empereur.

Léon étant mort l'année ſuivante, Etienne IV. lui ſucceda, & d'abord après ſon élection fit renouveller le ſerment de fidelité du Peuple Romain à l'Empereur. Deux mois après il ſe rendit en France, accompagné du Roi Bernard. Il fut reçu avec un profond reſpect de l'Empereur (*a*) & couronna ce Prince avec l'Impératrice Hermengarde à Rheims. Etienne étant retourné à Rome, mourut peu après. Paſcal I. ſon ſucceſſeur, s'excuſa auprès de Louis, de s'être fait conſacrer, avant que d'avoir ſon approbation. L'Empereur agréa ſes excuſes, & confirma les donations que ſon pere & ſon ayeul avoient faites au ſiege de Rome. Il tint enſuite une Diete à Aix-la Chapelle, & aſſocia ſon fils aîné Lothaire à l'Empire, & déclara Pepin ſon ſecond fils Roi d'Aquitaine, & Louis le troiſieme Roi de Baviere.

Bernard ſe révolte & perd la couronne & la vie. 817.

Bernard Roi d'Italie aſpiroit à l'Empire, auquel il croyoit avoir droit, parceque Pepin ſon pere, étoit l'aîné de Louis. Aiant appris ce partage de l'Empire, par lequel il étoit exclus, il ſe révolta contre l'Empereur. Il ſe ſaiſit des gorges des Alpes, & reçut le ſerment de fidelité de toutes les villes du Royaume d'Italie. Louis n'eut pas ſitôt avis des entrepriſes de Bernard qu'il aſſembla une puiſſante Armée & marcha vers l'Italie. A cette nouvelle, les conjurés furent ſi conſternés, qu'ils abandonnerent Bernard, qui ſe trouvant ſans appui réſolut d'implorer la clémence de l'Empereur. Il ſe rendit donc à Châlons ſur Saone, ſe proſterna aux pieds de ſon oncle, confeſſa ſon crime & toutes les circonſtances de la conjuration. Louis s'étant aſſuré des principaux complices, retourna avec eux à Aix-la-Chapelle. Ils furent condamnés à la mort, mais l'Empereur moléra la rigueur de la ſentence, & ordonna de créver les yeux aux Séculiers, & de dépoſer les Evêques. Bernard ne vécut que trois jours après l'opération & mourut le 17 d'Avril, n'aiant regné que quatre ans & cinq mois.

Pepin

(*a*) Vita Ludov. Cap. 38, 39.

Pendant que cette ſcene tragique ſe paſſoit en Allemagne, Radelgiſe Comte de Conza s'étant révolté, tua Grimoald Prince de Benevent, & fit élire en ſa place Sicon. Ce nouveau Prince envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur, & s'engagea à payer le même tribut que ſon prédéceſſeur; le Traité fut renouvellé à cette condition & ſon élection confirmée. SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Cadaloak, Duc de Frioul, étant mort ſubitement en 819, l'Empereur donna ce Duché à Balderik ou Baudri. La campagne ſuivante, il paſſa les Alpes avec une Armée, & agit conjointement avec l'Empereur contre Liuduit, chef des Huns révoltés. L'Empereur, après avoir ravagé la Hongrie, retourna à Aix, & Balderik ramena ſes Troupes en Italie, aiant ſoumis la Carniole & la Carinthie (*a*). Grimoald *aſſaſſiné par Radelgiſe.* Balderic *Duc de Frioul.* 819.

En 822 Vinigiſe Duc de Spolete ſe démit de ſa principauté & embraſſa la vie monaſtique. Comme il n'avoit point d'enfans mâles, Suppon Comte de Breſcia le remplaça.

Comme les Seigneurs de Lombardie commettoient de grands deſordres, Louis envoya Lothaire en Italie. Les peuples le reçurent avec de grandes démonſtrations de joie, & l'Archevêque de Milan le couronna à Monza. Le jour de Pâque de l'année ſuivante, le Pape qui l'avoit invité de venir à Rome, le couronna Empereur. Il y avoit toujours deux Partis oppoſés à Rome, qui y entretenoient la diviſion. L'un ſoutenoit l'autorité du Pape, & l'autre celle de l'Empereur. Lothaire retourna donc à Pavie, dans le deſſein d'aſſembler des Troupes pour reprimer l'inſolence du Parti oppoſé; mais ſes affaires l'aiant appellé en Allemagne, il ſe rendit auprés de ſon pere à Francfort, & envoya en Italie Adalhard Comte du Sacré Palais & Mauringue Comte de Breſcia, pour arrêter le cours des deſordres à Rome (*b*). Avant leur arrivée le Primicier Théodore & le Nomenclateur Léon, ſon gendre, avoient été arrêtés parcequ'ils prenoient chaudement les intérêts de l'Empereur; on leur creva les yeux & ils furent enſuite décapités, par ordre du Pape à ce qu'on prétendoit. L'Empereur Louis fort mécontent de ce procedé violent, envoya d'abord des Commiſſaires à Rome pour informer de cette affaire. Avant leur départ, arriverent deux Nonces du Pape, qui aſſurerent que leur Maître n'avoit eu aucune part à la mort de ces Seigneurs. Dans le même tems Paſcal, avoit aſſemblé un grand nombre d'Evêques du voiſinage, & en leur préſence s'étoit purgé par ſerment du crime dont on l'accuſoit; mais en même tems il ſoutint que Théodore & Léon avoient été juſtement mis à mort, parcequ'ils étoient criminels de leze-majeſté, & donna l'abſolution aux meurtriers. Les Commiſſaires de l'Empereur aiant fait des perquiſitions inutiles, ſans pouvoir convaincre les meurtriers, Louis fut obligé de ſe contenter des excuſes du Pape, (*c*), qui mourut l'année ſuivante. Sa mort donna lieu à de nouveaux troubles, parcequ'on fit une double élection pour le remplacer. Mais Eugene II. ſoutenu par la faction des Nobles fut conſacré au plus fort du tumulte. Louis, informé de ces deſordres envoya ſon fils Lothaire en Italie pour regler d'une maniere ſtable avec le Pape les affaires. Lothaire *couronné Empereur à Rome.* 823.

(*a*) *Sigon.* l. c. (*b*) *Blondo* Dec. II. L. II. (*c*) *Sigon* & *Blondo* ubi ſup.

SECTION I.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.

A ſon arrivée en Italie Lothaire déclara Adalhard, Comte du Sacré Palais, Duc de Spolete, pour remplacer Suppon, qui venoit de mourir. Adalhard étant mort cinq mois après, Mauringue Comte de Breſcia fut inveſti de ce Duché, & ne vécut que peu de jours après avoir été nommé Duc. Lothaire ſe rendit enſuite à Rome, regla les affaires de cette ville conjointement avec Eugene, fit reſtituer leurs biens à ceux qui en avoient été dépouillés pendant les troubles, & publia pluſieurs nouvelles Conſtitutions, entre autres une touchant l'élection des Papes, qui portoit qu'à l'avenir la conſécration du Pape ſe feroit toujours en préſence du Roi ou de ſes Commiſſaires (*a*). Aiant ainſi mis ordre à tout dans Rome, Lothaire retourna en Allemagne, parcequ'il étoit jaloux du crédit que l'Impératrice Judith avoit ſur l'eſprit de Louis ſon mari. Ce Prince avoit déja promis de changer le partage qu'il avoit fait de ſes Etats, en faveur de Charles dont l'Impératrice étoit accouchée en 823, ce qui porta ſes trois fils aînés à cabaler contre lui. Le Pape Eugene II. étant mort en 827, Valentin fut élu pour lui ſucceder. Il ne ſiegea qu'environ un mois, & on lui donna pour Succeſſeur Grégoire IV. Mais l'Empereur n'aiant pas alors de Commiſſaire à Rome, ſa conſécration fut différée juſqu'à ce qu'il en fût venu un; ce Commiſſaire informa ſur la validité de l'élection, avant que l'on conſacrât le Pape (*b*).

Il met ordre aux troubles dans cette ville. 825.

Révolte contre l'Empereur Louis. 830.

Lothaire, qui étoit toujours à la Cour de ſon pere, choqué que Louis eût donné l'Allemagne (*), la Rhetie & une partie de la Bourgogne à Charles avec le titre de Roi, s'en plaignit hautement & partit pour l'Italie. Louis & Pepin ſes freres ſe retirerent auſſi dans leurs Etats, non moins mécontens du procedé de l'Empereur. L'Impératrice aiant éloigné les Evêques & les Seigneurs qui traverſoient ſes projets, remplit leurs places de ſes créatures & engagea l'Empereur à confier l'adminiſtration de l'Empire à Bernard Comte de Barcelone, avec lequel on accuſoit cette Princeſſe d'avoir un commerce criminel. Bien loin de fortifier par là ſon Parti, elle porta les mécontens à ſe révolter ouvertement. Les Seigneurs & pluſieurs Evêques étant entrés dans la Conjuration, s'adreſſerent à Pepin Roi d'Aquitaine, ſe plaignant que l'Empereur négligeoit le ſoin de l'Empire, & confioit les affaires du Gouvernement à Bernard; tandis que celui-ci avoit commerce avec l'Impératrice & ſe propoſoit non ſeulement de perdre l'Empereur, mais auſſi de ſe défaire de ſes fils, pour ſe frayer le chemin au trône; qu'il étoit par conſéquent obligé de prendre l'Empire ſous ſa protection, & de remedier aux abus que le mauvais gouvernement de ſon pere avoit introduits (*c*). Pepin, tout glorieux de la préférence que les Mécontens lui donnoient en le choiſiſſant pour leur chef, entra ſans peine dans leurs vues. Il aſſembla des Troupes, & s'avança vers Compiegne pour ſe ſaiſir de l'Impératrice & de Bernard. L'Empereur conſterné à la nouvelle de cette révolte, envoya Bernard dans ſon Gouvernement de Barcelone

(*a*) *Sigon.* L. IV. (*b*) Le même. (*c*) Le même.

(*) Par l'Allemagne il faut entendre ici le Pays ſitué entre le Rhin, le Mein, le Neker & le Danube. La Rhetie eſt le Pays des Griſons, & par la Bourgogne il faut entendre la Bourgogne Transjurane, c'eſt-à-dire le Pays de Geneve & des Suiſſes.

Digitized by Google

& l'Impératrice dans un Monaſtere, tandis qu'il ſe rendit lui-même avec une petite Armée à Compiegne. Pepin vint ſe poſter à Verberie à trois lieues de Compiegne, fit enlever l'Impératrice du Monaſtere où elle s'étoit ſauvée, & lui déclara qu'elle n'avoit qu'un ſeul moyen d'éviter la mort, qui étoit d'aller trouver l'Empereur ſon mari & de lui perſuader de ſe faire Moine. Judith, aiant ainſi la permiſſion de parler à Louis en particulier, lui perſuada de feindre de conſentir à ce que les Rebelles vouloient. Elle retourna à leur camp, & on l'obligea de prendre le voile dans le Monaſtere de Sainte Radegonde à Poitiers.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Lothaire, qui étoit de retour d'Italie, informé des troubles de l'Empire, s'avança vers Compiegne avec ſes Troupes. Bien qu'il ne deſapprouvât pas la révolte, il n'étoit pas content de voir un autre que lui à la tête des Rebelles. Auſſitôt qu'il fut arrivé, il prit le premier rang, en quoi il fut ſoutenu par les principaux Mécontens, qui ſe déclarerent pour lui, comme étant héritier de l'Empire & déja couronné par le Pape. Ce procedé des Mécontens ne fut nullement du goût de Pepin; il quitta Compiegne & ſe retira dans ſon Royaume. Lothaire s'étoit ſaiſi de la perſonne de l'Empereur, & bien qu'il le traitât avec reſpect, il ordonnoit de tout & ne laiſſoit à ſon pere que le vain nom d'Empereur. Il fit arrêter Herbert, frere du Comte Bernard, & lui fit crever les yeux, malgré les prieres de l'Empereur. Il gagna quelques Moines, que Louis voyoit volontiers, afin qu'ils lui perſuadaſſent de ſe retirer du Monde. Ces Moines, bien loin de ſeconder les deſſeins de Lothaire, encouragerent l'Empereur, & promirent de lui aider à recouvrer ſon autorité. Un d'entre eux plus hardi & plus adroit que les autres alla trouver Pepin & Louis & les engagea à ſe reconcilier avec leur pere, en leur promettant que l'Empereur augmenteroit leurs partages. Il gagna auſſi un grand nombre d'Evêques & de Comtes de l'Empire, qui rentrerent dans le devoir.

Lothaire vient joindre les rebelles & ſe ſaiſit de Louis.

Le Parti de l'Empereur ſe trouvant plus fort que celui des Mécontens, on convoqua une Diete à Nimegue, où il ſe trouva un grand nombre de Seigneurs & d'Evêques de France & de Germanie. Louis ſe voyant bien ſoutenu, commença à reprendre ſon autorité, & renvoya honteuſement Hilduin Abbé de S. Denis, parcequ'il étoit venu accompagné, contre ſon ordre, de quantité de gens armés. Ce coup d'autorité & quelques autres déconcerterent les Mécontens. Voyant l'Empereur environné de ſes amis, parmi leſquels ſe trouvoient Pepin & Louis ſes fils, ils craignirent pour eux-mêmes, & délibérerent avec Lothaire ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Mais l'Empereur aiant mandé ce Prince, lui repréſenta d'une façon tendre & grave tout ce qu'il y avoit d'odieux dans ſa révolte, & lui conſeilla de ſe ſoumettre à une autorité, qu'il voyoit bien qui étoit fort ſupérieure à la ſienne. Lothaire, touché des tendres remontrances de ſon pere, ſe jetta à ſes pieds & lui demanda pardon, l'Empereur le lui accorda avec joie. Les Rebelles impatiens du retardement de Lothaire, crurent qu'on le retenoit priſonnier, & étoient prêts d'en venir aux mains avec ceux du parti de Louis, lorſque l'Empereur & Lothaire parurent & déclarerent qu'ils étoient parfaitement reconciliés. Cela changea tout d'un coup la face

L'Empereur recouvre ſon autorité à la Diete de Nimegue.

Digitized by Google

SECTION I.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 887.

des affaires, les chefs des Mécontens furent arrêtés & le calme ſe rétablit dans l'Empire.

Louis rappella l'Impératrice Judith, qui ralluma la diſcorde. Par ſes conſeils l'Empereur exila pluſieurs perſonnes, & quoiqu'il eût pardonné à Lothaire, il le déclara déchu de la qualité d'Empereur, & tous les ſujets de l'Empire furent diſpenſés du ſerment qu'ils lui avoient fait. On lui laiſſa le titre de Roi d'Italie, & il eut la permiſſion d'y retourner en promettant avec ſerment, qu'il n'y feroit rien d'important que du conſentement de l'Empereur ſon pere.

Lothaire eſt déclaré déchu de la qualité d'Empereur.

831. *Nouvelle revolte des fils de Louis.*

Nonobſtant ces précautions la paix ne dura pas longtems. Bernard étant revenu à la Cour, & voyant qu'il ne rentroit point dans les affaires & qu'il avoit perdu la faveur de l'Impératrice, ſe retira dans ſon Gouvernement de Barcelone; mais il paſſa dans l'Aquitaine, & engagea Pepin dans une nouvelle révolte contre ſon pere. L'Empereur qui avoit mandé ce Prince, ſoupçonnant par ſon retardement, qu'il méditoit une révolte, indiqua une Diete dans la ville d'Orléans, & ordonna à ſes trois fils de s'y trouver. Mais il fut fort étonné d'apprendre que ſon fils Louis Roi de Baviere étoit en armes; enſorte qu'au lieu de penſer à aſſembler une Diete, il aſſembla une Armée & marcha contre ſon fils. Louis n'étant pas en état de faire tête à l'Empereur, le vint trouver, & obtint ſa grace, en feſant ſerment de reſter toujours fidele à ſon devoir. On ſoupçonnoit Lothaire d'être entré dans la conjuration, mais quand ce Prince la vit étouffée dans ſa naiſſance, il vint au devant de ſon pere à Francfort, & l'aſſura qu'il n'avoit eu nulle part à la révolte de ſon frere; l'Empereur voulut bien l'en croire. Il reprit ſon premier deſſein de tenir une Diete à Orléans, où elle s'aſſembla au mois de Septembre. Pepin reçut ordre de s'y rendre, ſous peine d'être deshérité, & il prit le parti de la ſoumiſſion, parcequ'il n'avoit pas des forces ſuffiſantes à oppoſer à l'Armée de l'Empereur. A ſon arrivée Louis lui donna des Gardes & le fit partir pour Treves avec une eſcorte; mais il s'échapa en chemin. Il envoya des ordres en Aquitaine d'aſſembler des Troupes, qui harcelerent continuellement l'Armée de l'Empereur, qui s'en retournoit.

832.

Pepin eſt deshérité.

833.

Cette conduite irrita tellement ſon pere, qu'il ſe rendit enfin aux ſollicitations de Judith & deshérita Pepin, & donna le Royaume d'Aquitaine au jeune Charles. Pour gagner Lothaire, on ajouta le Pays des Griſons & la Suiſſe à ſes Etats; l'Impératrice lui promit auſſi de lui faire rendre la dignité impériale.

Lothaire marche contre ſon pere qu'il retient priſonnier.

Lothaire ne voyant point l'effet de ces promeſſes, épouſa publiquement le parti de Pepin, leva une Armée en Italie, & amena avec lui le Pape Grégoire IV. Il entra dans l'Alſace, & ſes freres vinrent l'y joindre avec leurs Troupes. Il répandit le bruit que le Pape avoit embraſſé ſon parti, & qu'il venoit pour excommunier ſon pere. Quoique ce bruit fît beaucoup d'impreſſion ſur le peuple & ſur quelques Evêques de baſſe naiſſance, il ne ſervit qu'à attacher davantage à l'Empereur la plus grande partie des Evêques de Germanie & de France. Ils écrivirent au Pape que s'il venoit pour les excommunier, il ſeroit lui-même excommunié. Le Pape répondit fierement, & aſſura qu'il n'étoit venu que pour être Médiateur entre l'Em-

Digitized by Google

pereur & ſes fils. Il ne laiſſa pas toujours de demeurer dans le camp de Lothaire (*a*). L'Empereur, qui avoit aſſemblé une Armée, s'avança contre les Rebelles, qui étoient campés entre Bâle & Colmar. Quand il fut à la vue de leur camp, le Pape vint le trouver, & paſſa trois jours avec lui, ſuivant Paſcaſe Radbert. Mais ſa négociation avec l'Empereur aiant été infructueuſe, il retourna auprès de Lothaire. Celui-ci avoit profité du tems pour débaucher les Troupes de ſon pere, & la nuit après le départ du Pape, preſque toute l'Armée de Louis vint ſe rendre à Lothaire. L'Empereur ſe voiant abandonné, ſe rendit à Lothaire, à condition qu'on n'attenteroit ni à ſa vie, ni à ſa liberté. Mais auſſitôt qu'il fut arrivé au camp de ſes fils, on lui donna des Gardes, & dans une Aſſemble tumultueuſe il fut dépoſé. Le Pape proteſta contre cette violence & s'en retourna en Italie (*b*).

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Lothaire aiant aſſemblé une Diete à Compiegne, y fut déclaré Empereur; les Evêques condamnerent ſon pere à la Pénitence publique, après quoi il fut étroitement reſerré. A la fin le triſte ſort de Louis lui procura des amis en grand nombre, & on engagea ſes deux autres fils à demander qu'on lui donnât plus de liberté. Lothaire, qui vit que ſes violences étoient condamnées de tout l'Empire, laiſſa ſon pere dans l'Abbaye de S. Denis, & ſe retira dans le Royaume de Bourgogne. Il aſſembla une Armée & marcha contre ſon pere. L'Armée de l'Empereur étant fort ſupérieure à la ſienne; il prit le parti de la ſoumiſſion, & obtint ſon pardon, à condition qu'il repaſſeroit en Italie, & n'en ſortiroit pas ſans la permiſſion de l'Empereur.

L'Empereur eſt remis en liberté & Lothaire eſt obligé de lui demander pardon. 834.

Pendant que Lothaire s'occupoit à détrôner ſon pere, les Saraſins infeſtoient les côtes d'Italie, & y firent tant de ravages, que les Evêques mêmes furent obligés de ſe mettre en campagne pour proteger les côtes. Lothaire à ſon retour, au lieu de mettre ſon Royaume en état de défenſe contre les Infideles, s'empara de pluſieurs Places qui appartenoient à l'Egliſe Romaine, ſous prétexte qu'elles étoient du Royaume de Lombardie. Grégoire IV. s'en étant plaint à ce Prince, ſans recevoir de ſatisfaction, porta ſes plaintes à l'Empereur. Louis mécontent du procedé de ſon fils, lui défendit d'uſer de violence à l'égard de l'Egliſe Romaine, & de diſpoſer tout pour le recevoir bientôt lui-même, parcequ'il avoit deſſein d'aller à Rome.

Conduite de Lothaire en Italie. 836.

Deux ans après, Pepin Roi d'Aquitaine étant mort, Lothaire fut mandé; l'Empereur fit deux parts de l'Empire, à la réſerve du Royaume de Baviere, Lothaire eut l'une, & ſon frere Charles l'autre; l'Empereur & l'Impératrice le recommanderent fortement à ſon aîné. Après ce partage Lothaire retourna en Italie, où il reſta juſqu'à la mort de ſon pere arrivée en 840. Auſſitôt qu'il en eut avis, il paſſa avec une Armée en France & y fut reconnu Empereur. Mais non content de cette dignité & des Etats que ſon pere lui avoit laiſſés, il entreprit d'uſurper ceux de ſon frere Charles. Celui-ci ſe ligua contre lui avec Louis de Baviere; leurs Armées s'étant jointes, ils donnerent bataille à Lothaire près de Fontenai, &

Ce Prince ſuccede à l'Empire. 840.

(*a*) *Epiſt.* Gregor. IV. *apud* Agobard. *Baron.* ad ann 833. (*b*) *Baron.* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 883.*

après pluſieurs heures d'un ſanglant combat, où il périt dit-on près de cent mille hommes des deux partis, Ils remporterent une victoire complette, & Lothaire s'enfuit à Aix-la-Chapelle.

Nouveau partage de l'Empire. 843.

Les deux freres ſe rendirent maîtres de l'Auſtraſie & de la Bourgogne, & firent aſſembler les Evêques; ces Prélats décideront, que Lothaire étoit déchu de ſon Royaume, que ces deux freres partageront. Lothaire voiant que ſes freres, non ſeulement étoient plus forts que lui, mais qu'ils avoient auſſi le Clergé pour eux, demanda la paix, ce qui donna lieu à un nouveau partage de l'Empire. Ses freres ſefant réflexion qu'ils ne tenoient leurs Etats que de la bonne volonté des peuples, conſentirent à ſes demandes. Après des conférences tenues à Coblentz entre les Commiſſaires des trois Princes, où il n'y eut rien de décidé, les trois freres ſe rendirent à Verdun & firent tranquillement le partage de la maniere ſuivante. Lothaire, outre l'Italie & ſa qualité d'Empereur, eut tout le Pays entre le Rhin & la Meuſe, l'Eſcaut & la Saone. Louis eut tous les Pays au delà du Rhin, avec le titre de Roi de Germanie. Charles eut tout le reſte de la France & porta le nom de Roi de France.

Lothaire déclare ſon fils Louis Roi d'Italie. 844.

L'année ſuivante, Lothaire étant occupé à regler les affaires de ſes nouveaux Etats, déclara Louis ſon fils aîné Roi d'Italie. Aiant appris que Sergius II. qui avoit ſuccedé à Grégoire IV, avoit été conſacré, ſans attendre que ſon élection eût été confirmée, il envoya ſon fils avec une Armée en Italie, pour s'y faire couronner; à ſa priere Drogon ſon oncle, Evêque de Metz, accompagna le nouveau Roi. Ce Prélat étoit chargé d'aſſembler à Rome les Archevêques de Milan & de Ravenne, avec autant d'Evêques Italiens qu'il ſe pourroit, pour informer de l'élection du Pape. Sergius pour conjurer la tempête, reçut Louis avec des honneurs extraordinaires. Il l'attendit ſur les degrés de l'Egliſe de S. Pierre, dont les portes furent fermées par ſon ordre. Se tournant alors vers Louis, il lui dit, que s'il venoit pour procurer le bien du Peuple, de la ville & de l'Egliſe, les portes de cette Egliſe lui ſeroient ouvertes, qu'autrement elles ne s'ouvriroient point. Louis répondit, que ſes intentions étoient bonnes, & qu'il n'avoit deſſein de faire aucun mal. Les portes s'ouvrirent, & il entra avec le Pape dans l'Egliſe, où ils firent leurs prieres au tombeau des Apôtres (*a*). Malgré la déclaration de Louis, Drogon & les autres Evêques ne laiſſerent pas d'informer de l'élection du Pape, qu'ils approuverent, mais ils ordonnerent en même tems, pour le maintien des droits de l'Empereur, que les Papes ne ſeroient conſacrés à l'avenir qu'après que le Prince auroit confirmé leur élection. Le lendemain, le Pape couronna Louis Roi de Lombardie, & les Seigneurs Romains firent ſerment de fidelité à l'Empereur. Pendant que cela ſe paſſoit les Troupes de Louis continuoient à faire les mêmes ravages aux environs de Rome, qu'elles avoient faits en traverſant l'Italie. Comme on ne leur permit pas d'entrer dans la ville, elles pillerent les fauxbourgs & ruinerent la campagne. Les Romains appréhendoient que Louis n'eût deſſein de ſe rendre maître de leur ville, & leurs appréhenſions redoublerent, quand ils virent arriver Siconulfe

(*a*) *Baron.* ad ann. 844. *Sigon.* ubi ſup.

Digitized by Google

Prince de Benevent avec ſes Troupes. Mais après avoir eu une entrevue avec Louis ſur l'état préſent de ſes affaires, ce Prince retourna à Salerne, & peu après Louis prit avec ſon Armée la route de Pavie (*a*).

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Quelques années après Louis entra avec une Armée dans le Duché de Benevent, & pour mettre fin à la guerre civile qui déchiroit cet Etat, il le partagea en deux parts égales entre Radelgiſe ou Radelchis & Siconulfe, le premier fut déclaré Duc de Benevent, & l'autre eut Salerne & ſes dépendances avec la même qualité (*b*). Après avoir terminé cette affaire, Louis que ſon pere Lothaire avoit aſſocié à l'Empire en 849, retourna à Mantoue. Deux ans après il paſſa les Alpes à la réquiſition de ſon pere. Pendant ſon abſence, les Saraſins qui étoient maîtres de Bari, firent des courſes dans la Pouille, la Calabre & dans le Duché de Benevent & porterent par tout le fer & le feu. Les Italiens hors d'état de ſe défendre contre ces barbares ennemis, députerent les Abbés du Mont-Caſſin & de S. Vincent pour aller expoſer à l'Empereur Lothaire leur triſte ſituation, & ſolliciter le retour de Louis avec une Armée pour les défendre. Lothaire ordonna d'abord à Louis de retourner en Italie. Comme il avoit appris que l'ancienne Diſcipline, établie par Louis ſon pere & par Charlemagne ſon ayeul, s'étoit fort relâchée depuis quelques années, il chargea ſon fils, auſſitôt que ſes affaires le lui permettroient de convoquer une Aſſemblée des Nobles & des Evêques, pour informer des abus & pour y remedier par de nouveaux Réglemens. A ſon retour en Italie, Louis aſſembla une Armée, & ſecondé par les Capouans, il défit les Saraſins en pluſieurs rencontres. Mais les Capouans, lui aiant manqué, on ignore par quelle raiſon, il mena ſon Armée à Salerne, où le fils de Siconulfe avoit ſuccedé à ſon pere; comme ce Prince étoit fort jeune on lui aſſocia Ademaire. Louis retourna enſuite à Pavie, où il indiqua une Aſſemblée de Seigneurs & d'Evêques.

Louis *partage la Principauté de Benevent en deux Duchés.* 851.

Elle ſe tint au mois de Fevrier de l'an 855, Louis chargea Angilbert, Archevêque de Milan, & André, Patriarche d'Aquilée, d'informer des mœurs des Evêques & des autres Eccléſiaſtiques. Après des perquiſitions exactes, ils rapporterent, que pluſieurs Evêques & Eccléſiaſtiques vivoient d'une maniere indigne de leur caractere; que la prédication étoit négligée, tant par la négligence des Evêques, que par celle du peuple; que les Seigneurs aiant des chapelles, venoient rarement aux Egliſes entendre l'Office divin; qu'ils feſoient célébrer la Meſſe par des Prêtres, ordonnés en d'autres Dioceſes, ou dont l'ordination étoit même douteuſe (*c*). Sur ce rapport le Roi donna un Edit, par lequel il ordonnoit aux Eccléſiaſtiques & aux Moines, ſous de ſéveres peines de vivre ſelon les regles de leur inſtitut. Il ſtatua encore que toutes les cauſes ſeroient jugées ſuivant les Loix écrites, que pour cet effet on établiroit des Tribunaux, auxquels le peuple pût avoir recours en toute liberté, ſans qu'on le moleſtât.

Concile de Pavie. 855.

Quelques mois après la publication de cet Edit, la tranquillité de l'Italie fut encore troublée par Daniel Maître de la Milice Romaine, qui ſur quelque mécontentement, vint trouver l'Empereur Louis, & accuſa Gratien Gouverneur du Palais de Rome, de lui avoir dit, que les Romains ſeroient

Troubles à Rome.

(*a*) *Baron.* ad ann. 844. (*a*) *Sigon.* L. V. p. 122. *Leo Oſtienſ.* L. I. C. 31. (*b*) *Sigon.* l. c.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 883.*

bien de chaſſer les François, & d'appeller les Grecs. Sur cet avis, Louis marche ſur le champ à Rome avec ſes Troupes, ſans en donner avis au Pape ni au Sénat. Léon IV. ne laiſſa pas de le recevoir fort reſpectueuſement. Le jour fut pris pour juger Gratien; & l'Empereur accompagné du Pape & de toute la Nobleſſe Françoiſe & Romaine, écouta Daniel qui répéta en public la dénonciation qu'il avoit faite à l'Empereur. Gratien le démentit, & tous les Nobles Romains ſe déclarerent pour lui. Daniel ne pouvant prouver ſon accuſation, fut condamné comme calomniateur, ſuivant toute la rigueur des Loix Romaines, & remis entre les mains de l'accuſé pour en faire ce qu'il voudroit, mais à la priere de l'Empereur Gratien le relâcha. Louis s'en retourna très-content à Pavie (*a*). Le Pape écrivit auſſi à Lothaire pour ſa propre juſtification, l'aſſurant qu'il avoit toujours obſervé & qu'il obſerveroit ſes Edits & ceux de ſes Prédéceſſeurs; mais il le prioit de permettre aux Romains de ſuivre le Droit Romain, comme ils avoient fait juſques-là.

Mort de Léon IV. *& élection de* Benoit III.

Peu de jours après que l'affaire dont nous avons parlé eut été terminée, Léon IV. mourut, & fut remplacé par Benoit III. Celui-ci envoya d'abord des députés pour donner avis aux Empereurs Lothaire & Louis de ſon élection. Louis, prévenu contre Benoit, favoriſa Anaſtaſe, qu'une puiſſante Faction avoit élu tumultueuſement, & mis par force en poſſeſſion du Palais de Latran. Les Commiſſaires de l'Empereur n'aiant pu engager les Evêques à choiſir Anaſtaſe, conſentirent enfin à confirmer l'élection de Benoit, qui fut conſacré en leur préſence (*b*).

Mort de Lothaire.

Durant ces conteſtations à Rome, l'Empereur Lothaire mourut, aiant pris l'habit de Moine dans l'Abbaye de Prum. Il avoit fait le partage de ſes Etats entre ſes trois fils; par ce partage il ne donna à Louis que le Royaume d'Italie avec la qualité d'Empereur, & laiſſa à ſes deux autres fils Lothaire & Charles tout ce qu'il poſſedoit deça des Alpes.

Evénemens divers.

Bien que Louis ne fût nullement content de ce partage; comme il ſavoit que ſes freres réuniroient leurs forces pour l'empêcher d'entreprendre rien ſur leurs Etats, il prit le parti d'acquieſcer aux volontés de ſon pere, & s'appliqua à bien gouverner l'Italie. Il parcourut les grandes villes de Lombardie, & s'informa des ſujets de plainte des habitans. L'année ſuivante il alla avec l'Impératrice à Veniſe, où il fut reçu avec de grands honneurs, il confirma la paix avec la République. Pendant que Louis étoit à Veniſe, la ville de Capoue ou Sicopolis, ſituée ſur une montagne, aiant été conſumée par un incendie, Landon & Landulf, l'un Comte & l'autre Evêque de cette ville, en bâtirent une nouvelle, dans une ſituation différente, ſur le Volturne. Benoit III. mourut peu après, aiant tenu le ſiege plus de deux ans; l'Empereur Louis ſe rendit ſur le champ à Rome, pour préſider lui-même à l'élection du nouveau Pape, Nicolas I. fut élu avec un conſentement unanime, & conſacré le 27 d'Avril de l'an 858. Louis ſortit de Rome quelques jours après & alla camper à quelque diſtance de la ville. Le Pape vint lui rendre viſite, l'Empereur ſortit à ſa rencontre, & par un excès de civilité mit pied à terre, & le conduiſit l'eſpace d'une portée de trait

(*a*) *Anaſt.* in Vit. Léon IV. (*b*) Idem in Vita Benedicti III.

Digitized by Google

trait, en tenant la bride de ſon cheval. Les Papes s'autoriſerent de cet exemple que Louis avoit donné par foibleſſe, ou par une complaiſance outrée. L'année ſuivante, le Pape dépoſa l'Archevêque de Ravenne, parcequ'il prétendoit être indépendant. Ce Prélat eut recours à l'Empereur, dont il implora la protection. Louis écrivit à Nicolas, le priant de convoquer une Aſſemblée d'Evêques pour décider cette affaire. Le Patriarche de Grado, & les Evêques de la Campanie & de quelques autres Provinces s'étant aſſemblés à Rome, l'affaire de l'Archevêque fut diſcutée en préſence des Commiſſaires de Louis. Mais comme ce Prince n'avoit que le vain nom d'Empereur, ſans autorité, on ne tint gueres de compte de ſa protection. L'Archevêque fut obligé de reconnoître ſa faute, avant que d'être rétabli, & il eut ordre de ſe rendre tous les ans à Rome, à moins qu'il n'en fût empêché par maladie, ou que le Pape ne le diſpenſât de ce devoir.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Louis entra enſuite de nouveau en guerre avec les Saraſins, qui étoient encore maîtres de Bari (*a*). Il entra avec une puiſſante Armée dans la Principauté de Benevent, où ſuivant les Hiſtoriens Grecs, un corps de troupes auxiliaires ſe joignit à lui, par ordre de l'Empereur Michel. Louis aiant viſité le Monaſtere de S. Benoit, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait, alla mettre le ſiege devant Capoue, dont les Troupes l'avoient encore abandonné; il prit cette ville & la ruina en grande partie. Il paſſa enſuite à Salerne à Amalfi, & à Pouzzole pour y prendre les bains. Il ſe rendit de là à Benevent afin de s'aſſurer de la fidelité d'Adalgiſe, qu'on taxoit d'avoir des intelligences avec les Saraſins. Au commencement du Printems de l'an 867, il entreprit le ſiege de Bari, dans le deſſein de chaſſer les Infideles d'Italie. Mais s'étant apperçu que la Place étoit trop forte pour eſpérer de la réduire promptement, il demanda du ſecours à ſon frere Lothaire, & alla en attendant attaquer d'autres Places des Saraſins. Le Roi Lothaire l'étant venu joindre avec un gros corps de Troupes, il défit les ennemis en bataille rangée, & ſe rendit maître de Nocera & de pluſieurs autres Places fortes des environs. Il alla enſuite mettre une ſeconde fois le ſiege devant Bari, mais ſans ſuccès, car les Allemands s'en retournerent, parceque les maladies s'étoient miſes parmi eux à cauſe de la chaleur du Climat, & pluſieurs étoient morts pour avoir été piqués de la Tarentule (*b*). A leur départ Louis leva le ſiege de Bari & ſe retira à Benevent; mais les Saraſins le chargerent en queue & lui tuerent deux mille hommes, s'étant avancés enſuite juſqu'à Monte di S. Angelo, ils pillerent & brûlerent l'Egliſe de S. Michel.

Guerre contre les Saraſins. 866, 867.

En ce tems là mourut Nicolas I. Adrien II fut élu pour lui ſucceder. Les Commiſſaires de l'Empereur, qui étoient alors à Rome, ſe plaignirent de ce qu'on ne les avoit pas appellés à l'élection, on leur répondit, que l'uſage étoit de procéder ſans retardement à l'élection du Pape, laquelle n'avoit pas coûtume de ſe faire en préſence des Commiſſaires du Prince, & qu'on étoit ſeulement obligé d'en demander la confirmation (*c*). C'étoit-là un langage qu'on n'avoit jamais tenu auparavant, mais Adrien étoit

Adrien II. ſuccede à Nicolas I. 867.

(*a*) *Sigon.* L. V. p. 128. (*b*) *Sigon.* l. c. (*c*) *Anaſtaſ.* in Vit. Hadriani II.

Digitized by Google

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

bien déterminé à ne rien perdre de l'autorité que ſon prédéceſſeur avoit uſurpée. D'ailleurs comme lorsque les Papes s'étoient ſouſtraits à l'obéiſſance des Empereurs d'Orient, ils s'étoient mis à couvert ſous la puiſſance de Charlemagne, ils comptoient pouvoir profiter des diviſions qui regnoient parmi les deſcendans de ce Conquérant, pour ſe ſouſtraire auſſi à leur obéiſſance. Louis, qui n'avoit que l'ombre de l'autorité impériale, ſe contenta de la défaite dont on ſe ſervit, & confirma l'élection d'Adrien, qui fut conſacré en préſence de ſes Commiſſaires.

Bari pris ſur les Saraſins. 869.

L'année ſuivante l'Empereur commença la campagne contre les Saraſins par le ſiege de Bari, mais s'appercevant que ſes efforts étoient inutiles, il alla attaquer Mutara, Venoſe & Canoſe, qu'il enleva aux ennemis; il brûla Mutara & mit garniſon dans les deux autres Places. La campagne ſuivante, il reprit le ſiege de Bari, ſecondé par une Flotte 871. Grecque, & enfin il emporta cette Place d'aſſaut le 3 de Fevrier 871; tous les Saraſins furent paſſés au fil de l'épée, & Seodan leur chef fut fait priſonnier; Léon d'Oſtie dit que Louis le fit mourir, mais les Hiſtoriens Grecs aſſurent qu'il le tint en priſon à Capoue. Après la réduction de Bari, Louis alla aſſieger Tarente, dont les Saraſins étoient encore maîtres.

Révolte contre Louis. 871.

Ce fut pendant ce ſiege, que Baſile Empereur de Conſtantinople, trompé dans l'eſpérance qu'il avoit eue de faire épouſer à ſon fils Léon Hermengarde, fille de Louis, écrivit à ce Prince une Lettre, où il ſe plaignoit de ce qu'il prenoit le titre d'Empereur des Romains, & ajoutoit divers reproches mortifians. Louis répondit avec force, ſoutint ſes droits & fit ſentir à Baſile que ſi les Grecs le ſecondoient, il chaſſeroit aiſément les Saraſins d'Italie. Mais ſon projet à cet égard échoua. Pendant qu'une partie de ſon Armée aſſiegeoit Tarente, Louis étoit à Benevent avec ſa Cour. Les deſordres que ſes Troupes commirent & la hauteur de l'Impératrice Angilberge, mécontenterent tellement Adelgiſe, qu'il ſe laiſſa ſéduire par les inſinuations & les offres des Grecs, jaloux des ſuccès des François. Adelgiſe gagna Waifre Prince de Salerne & Landulfe Evêque-Comte de Capoue. Ils firent révolter un grand nombre de villes, pendant que Louis étoit hors de Benevent. Ce Prince raſſembla ſes Troupes, & marcha vers cette ville. Adelgiſe vint au devant de lui, proteſta qu'il n'avoit aucune part à la révolte, aſſura l'Empereur de ſa fidelité, lui fit des préſens & diſſipa ſes ſoupçons. Louis alla enſuite pour faire rentrer les villes rebelles dans le devoir & y réuſſit à l'égard de la plupart. Capoue ſe fioit à la force de ſes marailles. L'Empereur l'aſſiegea & ravagea les environs. Les habitans, convaincus par l'expérience du paſſé qu'ils ſeroient obligés de ſe rendre à diſcrétion, prierent l'Evêque-Comte de faire leur paix. Ils ſortirent de la ville en proceſſion avec le corps de S. Germain, ſe jetterent aux pieds de l'Empereur & lui demanderent grace. Ce ſpectacle le toucha, de même que le diſcours de l'Evêque, enſorte qu'il leur pardonna (*a*) & retourna à Benevent.

Adelgiſe arrête

Adelgiſe lui perſuada de diſtribuer ſes Troupes en divers Bourgs, villes & villages pour la commodité de la ſubſiſtance; Louis ne ſe réſerva

(*a*) *Sigon.* L. V. p. 131.

Digitized by Google

que sa Garde. Le Duc de Benevent le surprit en trâhison, l'arrêta prisonnier, & ne le remit en liberté qu'après qu'il eut fait serment de n'entrer jamais en armes dans la Principauté de Benevent. Louis en fortant de Benevent le 18 de Septembre, alla dans le Duché de Spolete pour châtier deux Comtes, dont l'un étoit Duc de Spolete. Tous deux avoient trempé dans la conjuration d'Adelgise, ou au moins n'avoient pas travaillé à la délivrance de l'Empereur. Ils se retirerent à Benevent, n'étant pas en état de résister aux François. Louis en les poursuivant soumit quelques villes révoltées & entre autres Sainte-Agathe. Adelgise vint le trouver & lui demander grace pour les deux Comtes. Il leur pardonna, mais en les privant de leurs Dignités. Ce qui rendit l'Empereur si indulgent, c'est qu'il vouloit se rendre à Rome, pour délibérer avec Adrien sur les moyens de se mettre en possession des Etats de son frere Lothaire, qui lui étoient dévolus par la mort de ce Prince, mais dont son oncle Charles le Chauve, Roi de France s'étoit emparé. Le Pape avoit épousé avec chaleur les intérêts de Louis, il avoit même écrit à Charles, qui s'étoit fait couronner Roi de Lorraine, pour l'exhorter à se désister de son entreprise, le menaçant de l'excommunier s'il ne rendoit justice à son neveu. Il écrivit aussi aux Evêques & aux Seigneurs de Lorraine & de France, pour les presser de maintenir les droits de l'Empereur.

SECTION I. *Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.*

Louis *par trahison.*

Louis se rendit à Rome la veille de la Pentecôte de 872, & le lendemain Adrien le couronna solemnellement Roi de Lorraine, dans l'espérance que cette cérémonie serviroit à faire valoir ses droits. Bien que Charles n'eût aucun égard aux remontrances du Pape & de l'Empereur, il fut obligé d'en venir à un accommodement avec le Roi de Germanie, qui étoit en état de faire valoir ses prétentions; ils partagerent entre eux le Royaume de Lothaire.

Louis *va à Rome.* 872.

Quelques jours après le couronnement de Louis, il se tint une nombreuse Assemblée d'Evêques, d'Ecclésiastiques & de Nobles, l'Empereur se plaignit de l'affront que lui avoit fait Adelgise. L'Assemblée déclara la guerre à ce Prince, & le Pape délia l'Empereur de toutes les promesses & de tous les sermens qu'on avoit exigés de lui. Mais d'autres événémens rendirent les projets de vengeance de Louis inutiles. Après la prise de Bari, les Sarasins d'Italie avoient demandé du secours à ceux d'Afrique, qui leur avoient envoyé une Flotte chargée de trente mille hommes. Ils assiegerent la ville de Salerne. L'Empereur marcha au secours de cette ville, & s'étant rendu à Capoue au mois de Mai de l'an 873, les Sarasins leverent le siege de Salerne. Comme ils avoient été défaits en plusieurs occasions, ils se retirerent dans la Calabre, la dévasterent & se rembarquerent pour l'Afrique.

Evénemens divers.

L'Empereur songeoit cependant à se venger d'Adelgise, & fesoit des préparatifs de guerre, sans s'ouvrir sur leur destination. Adelgise qui avoit déja prévu l'orage, avoit tâché de s'en mettre à couvert en traitant secretement avec l'Empereur Basile, & avoit obtenu de lui une Flotte, à condition qu'il le reconnoitroit pour son Souverain, & qu'il lui payeroit le même tribut qu'à l'Empereur d'Occident. Louis forma le siege de Bene-

Reconciliation de l'Empereur avec Adelgise. 873.

Digitized by Google

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

vent; mais les habitans ſe mirent en défenſe, parcequ'ils comptoient ſur le ſecours des Grecs, dont la Flotte étoit arrivée à Otrante, ce qui effectivement rompoit toutes les meſures de l'Empereur. Dans l'embarras où il ſe trouvoit, ce Monarque engagea le Pape Jean VIII, qui avoit ſuccedé à Adrien II. à la fin de l'année précédente, de venir comme de ſon propre mouvement à ſon camp, & d'offrir ſa médiation entre l'Empereur & Adelgiſe. Comme de part & d'autre on étoit bien aiſe de s'accommoder, la reconciliation ſe fit ſans difficulté (*a*).

Intrigues pour la ſucceſſion de Louis, dont la ſanté s'affoiblit. 874.

La ſanté de l'Empereur étoit fort chancelante, & il n'avoit point d'héritiers mâles. Cela engagea les Rois de Germanie & de France ſes oncles à intriguer pour s'aſſurer ſa ſucceſſion. Louis Roi de Germanie avoit mis l'Impératrice dans ſes intérêts, en cédant ſa part de la Lorraine à l'Empereur, & en lui promettant ſa protection contre les Seigneurs d'Italie, qui la haïſſoient parcequ'elle ſe mêloit trop des affaires du Gouvernement. Ils auroient voulu que l'Empereur la répudiât, pour épouſer une autre femme, dont il pût eſpérer d'avoir un héritier du Royaume d'Italie. Charles le Chauve, Roi de France, n'ignoroit pas que l'Empereur & l'Impératrice ne l'aimoient point, & que les prétentions de ſon frere Louis étoient mieux fondées que les ſiennes. Il s'appliqua donc à gagner à force de magnifiques promeſſes un grand nombre de Seigneurs d'Italie, & s'aſſura même du Pape. Ce Pontife ne laiſſa pas de ſe trouver à une entrevue que l'Empereur eut avec Louis le Germanique à Verone, on ne ſait pour quel ſujet.

Mort de ce Prince. 875.

L'année ſuivante la ſanté de l'Empereur s'affoiblit à vue d'œil, il mourut à Breſcia le 13 d'Août, & fut inhumé dans la Baſilique de S. Ambroiſe à Milan (*b*). Il ne laiſſa qu'une ſeule fille, qui s'appelloit Hermengarde, laquelle fut mariée dans la ſuite à Boſon Roi de Provence. Louis s'étoit fait chérir de ſes peuples tant par ſes qualités perſonnelles, que par ſon amour pour la juſtice, qu'il feſoit rendre aux moindres de ſes ſujets avec une grande impartialité. Bien qu'au commencement de ſon regne, il fît paroître du courage & de la fermeté en s'oppoſant aux entrepriſes ambitieuſes des Papes, il fut obligé de changer de conduite, en ſe trouvant dépouillé, par le partage que ſon pere avoit fait, de l'autorité attachée à ſa qualité d'Empereur, enſorte qu'il ſouffrit tranquillement les uſurpations des Evêques de Rome, & y donna même une eſpece de ſanction par ſa condeſcendance.

Charles le Chauve paſſe en Italie.

Charles le Chauve, Roi de France, fut bientôt inſtruit de la mort de l'Empereur; il ſe mit en marche pour l'Italie avec ſon Armée le premier de Septembre & paſſa les Alpes. Louis Roi de Germanie, qui connoiſſoit la juſtice des droits qu'il avoit, aiant appris la marche de ſon frere envoya Charles le Gros, ſon troiſieme fils, avec une Armée pour s'oppoſer aux entrepriſes de ſon concurrent. Les uns diſent que Charles le Chauve marcha contre ſon neveu & l'obligea de ſe retirer précipitamment (*c*). Mais un Hiſtorien contemporain, qui étoit ſur les lieux dit, que Charles le

(*a*) Aimon. L. V. C. 30 vers la fin.
(*b*) *Sigon.* L. V.
(*c*) Annal. Bertin. apud *Daniel* Hiſt. de France. T. III. p. 153. in 8vo.

Digitized by Google

Chauve feignit de vouloir paſſer en Baviere, ce qui mit Charles le Gros dans la néceſſité de voler à la défenſe des Etats de ſon pere (*a*). La retraite de ce Prince obligea Louis le Germanique d'envoyer en Italie une ſeconde Armée ſous les ordres de Carloman ſon fils aîné. Le Roi de France, bien que ſupérieur en forces, aima mieux tenter la voie de la négociation, que le hazard d'une bataille. Il propoſa une entrevue à ſon neveu, & n'épargna ni promeſſes, ni préſens pour le corrompre. Mais cet expédient ne lui aiant pas réuſſi, il propoſa à Carloman de faire retirer les deux Armées d'Italie, afin de s'accommoder avec le Roi de Germanie par un Traité de partage. Carloman accepta la propoſition, retourna ſur le champ en Baviere, tandis que Charles prit la route de Rome, où le Pape le fit inviter de ſe rendre.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Pendant ces mouvemens en Lombardie, les principaux de la Nobleſſe Romaine, vinrent trouver le Pape, & lui repréſenterent, que l'Empereur Louis etant mort ſans laiſſer de ſucceſſeur, la dignité Impériale, uſurpée depuis ſi longtems par des Etrangers, devoit à préſent retourner aux Italiens. Le Comte de Toſcane étoit à la tête de ce Parti, ſe flatant de parvenir lui-même à l'Empire. Mais le Pape qui n'avoit point envie de ſe donner un Maître en Italie, rejetta la propoſition, & demeura attaché aux intérêts du Roi de France (*b*). Ce Prince arriva peu après à Rome, & tel qu'un autre Jugurtha, ainſi que s'exprime un Auteur contemporain (*c*), il corrompit le Sénat & la Nobleſſe à force de préſens, aiant chemin fefant pillé les tréſors du défunt Empereur. Le Pape, voyant que le Roi de France étoit réſolu d'avoir le titre d'Empereur à tout prix, le lui fit acheter le plus cher qu'il lui fut poſſible. Avant que de le couronner, il l'obligea de céder la Souveraineté de Rome, & de reconnoitre qu'il tenoit du Pape la Couronne Impériale (*d*) (*). Charles aiant accepté les conditions, fut couronné dans la Baſilique du Vatican le 25 de Décembre, & fit à cette occaſion de riches préſens au Clergé, à la Nobleſſe & au Peuple de Rome, le Pape même ne fut pas oublié.

Le Pape le couronne Empereur.

Le nouvel Empereur partit du Rome le 5 de Janvier de 876 & alla à Pavie. Le Pape, qui l'y accompagna, fit dans une Aſſemblée des Seigneurs & des Evêques d'Italie un long diſcours à la louange de l'Em-

Il eſt reconnu Roi d'Italie à Pavie.

876.

(*a*) Abr. Chron. de l'Hiſt. d'Italie T. II. p. 558.
(*b*) *Sigon.* l. c. p. 132.
(*c*) Scriptor Anonym. ap. *Baron.*
(*d*) *Sigon.* ubi ſup.

(*) C'eſt ce que dit Eutrope, Prêtre Lombard, qui vivoit dans le X ſiecle & peut-être plus tard, mais il mérite ſouvent aſſez peu de croiance, dit M. de St. Marc. Cette ceſſion de la Souveraineté de Rome eſt réfutée par l'exercice que les Empereurs continuerent de faire de leur autorité dans Rome. Le P. Daniel obſerve, que ni les Hiſtoriens François, dont le ſilence peut faire préjugé contre l'Auteur Lombard, ni les Lettres du Pape Jean n'en diſent rien. M. de St. Marc dit, qu'on voit dans la neuvieme des Lettres de Jean VIII, que le nouvel Empereur avoit donné la ville de Capoue à l'Egliſe Romaine. Mais on ignore à quelles conditions; & l'on ne voit pas que cette Donation ait été ſuivie de ſon effet. Il y a de l'apparence que les Papes ont été bien aiſe dans la ſuite de faire croire de pareilles ceſſions, pour s'en faire des titres. Rem. du Trad.

Digitized by Google

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

pereur, rempli de menſonges ſpécieux, il dit que ce Prince étoit ſans ambition, & que tel qu'un autre Joſeph il étoit venu en Italie pour ſauver, non une ſeule nation, mais l'Egliſe univerſelle (*a*). Après ce diſcours, les Seigneurs & les Evêques élurent Charles *Protecteur, Seigneur & Défenſeur d'eux tous & Roi du Royaume d'Italie.* C'eſt ainſi qu'un Prince qu'Adrien II. avoit menacé d'excommunication pour avoir uſurpé les Etats de ſon neveu Lothaire, fut autoriſé dans l'uſurpation de l'Italie par Jean VIII, & que de Souverains des Papes, les Empereurs en devinrent les Vaſſaux.

Le Roi de Germanie entre en France.

Pendant que Charles le Chauve s'aſſuroit ainſi de l'Italie, Louis le Germanique, irrité de ſa perfidie, entra avec une nombreuſe Armée en France, & la déſola juſqu'à Attigni en Champagne (*b*). Mais aiant appris que ſon frere avoit été couronné & étoit ſur ſon retour, il repaſſa en Allemagne, & y continua à faire de grands préparatifs de guerre. Charles, après avoir reçu dans la Diete de Pavie, le ſerment de fidelité des Seigneurs & des Evêques, fit divers Réglemens, confirma les privileges de pluſieurs villes & Egliſes, & particulierement ceux de l'Egliſe de Cremone. Il déclara Boſon ſon beaufrere Duc & Gouverneur d'Italie dans ſon abſence. Il rendit le Duché de Spolete à Lambert I. & celui de Frioul à Bérenger. Il reprit enſuite la route de France, qu'il trouva déſolée, non ſeulement par les Allemands, mais auſſi par les déſerteurs de ſon Armée, qui étoient demeurés en armes en divers lieux.

Conjuration contre le Pape.

Après le départ de Charles, Adalbert ou Alberic Comte ou Marquis de Toſcane & quelques autres Seigneurs tramerent une conjuration contre le Pape, parcequ'il avoit refuſé d'entrer dans leurs vues de conſerver la Dignité Impériale en Italie. Formoſe Evêque de Porto & le Nomenclateur Grégoire ſe joignirent à eux. Mais le Pape aiant dépoſé ces deux Eccléſiaſtiques, la conſpiration n'eut point de ſuites alors. Il dépêcha des Envoyés à l'Empereur pour l'informer de ces mouvemens à Rome, & pour lui demander du ſecours contre les Saraſins. Ces Infideles avoient encore débarqué en Italie, & s'étant joints à leurs compatriotes de Tarente, ils avoient contraint les habitans de Salerne, d'Amalfi & de Naples de faire alliance avec eux, & ſe diſpoſoient à attaquer les terres de Rome. L'ambition de Charles l'empêcha d'aller au ſecours de l'Italie. Son frere Louis Roi de Germanie venoit de mourir; il ſe propoſoit de s'emparer de toute la Lorraine, & marcha avec une nombreuſe Armée vers le Rhin pour attaquer les fils de ſon frere. Louis, Roi de Germanie, ſecond fils de Louis le Germanique, avoit paſſé le Rhin, & tâcha de porter ſon oncle à la paix. Mais Charles le Chauve chercha à l'amuſer, & à le ſurprendre; il ſe trompa lui-même, car Louis avoit ſi bien pris ſes meſures, que l'Armée Françoiſe fut miſe en déroute & l'Empereur obligé de ſe ſauver par la fuite, & de renoncer au deſſein de s'emparer de ce qui ne lui appartenoit point.

Charles le Chauve ſol-

Le Pape écrivoit toujours des Lettres preſſantes à l'Empereur pour l'engager à paſſer les Monts. Charles s'excuſa d'abord, ſur une maladie dan-

(*a*) Poſt. Annal Pithæi p. 39. (*b*) *Aimon.* L. V. C. 32. *Sigon.* ubi ſup.

Digitized by Google

gereuſe dont il avoit été attaqué depuis ſa défaite; mais il écrivit à Lambert Duc de Spolete & à Gui Duc de Camerino ſon frere, d'aſſiſter le Pape contre les Infideles. Le Pontife accompagné de ces deux Ducs alla dans le mois de Janvier 877 à Salerne & à Naples; il engagea Waifre ou Guaifre Prince de Salerne à rompre l'alliance qu'il avoit faite avec les Saraſins; mais Sergius II. Duc de Naples refuſa d'en faire autant. Athanaſe frere de Sergius & Evêque de Naples profita de l'occaſion pour ſe mettre à la tête d'un parti, ſe ſaiſit du Duc, lui fit crever les yeux & l'envoya priſonnier à Rome. Les Saraſins continuoient cependant leurs courſes, feſoient d'horribles ravages, & aiant reçu un ſecours, ils menaçoient la ville de Rome.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

cité de paſſer les Monts.

Le Pape conſterné de l'approche des Infideles écrivit encore d'une maniere ſi preſſante à l'Empereur, que Charles ſe rendit à ſes inſtances. Après avoir mis ordre aux affaires de France dans une Diete générale qu'il tint à Chierſi, il partit pour l'Italie. L'Impératrice Richilde fut du voyage, & elle marcha avec un équipage magnifique. L'Empereur mena avec lui peu de Troupes, aiant ſeulement donné ordre à ſes Généraux de le ſuivre à petites journées avec le gros de l'Armée. Le Pape, afin de preſſer les meſures néceſſaires pour la guerre, vint à la rencontre de Charles à Verceil, & delà ils allerent enſemble à Pavie. Ils n'y furent pas plutôt arrivés qu'ils eurent avis que Carloman Roi de Baviere, frere de Louis Roi de Germanie, entroit en Italie avec une formidable Armée, dans le deſſein de faire valoir ſes droits à l'Empire. Effrayés de cette nouvelle l'Empereur & le Pape ſe retirerent à Tortone; où le Pape couronna l'Impératrice, & après la cérémonie cette Princeſſe ſe retira à Morienne. L'Empereur la ſuivit bientôt, parceque ſes Troupes n'arrivoient point, par la trâhiſon de ſes Généraux. Le Pape ſe ſauva à Rome. A peine Charles fut-il ſur les Alpes, qu'il fut attaqué de la fievre; un Medecin Juif, en qui il avoit beaucoup de confiance, lui donna du poiſon, au lieu d'un remede, & il en mourut onze jours après, le 5, le 6, ou le 13 d'Octobre, dans un petit village en deça du Mont Cenis, qui s'appelle Brios, la ſeconde année de ſon Empire. Avant que d'expirer il nomma ſon fils unique pour ſon Succeſſeur, & lui envoya les marques de la Dignité Royale & Impériale, qui étoient tous les titres qu'il avoit au Royaume d'Italie, étant mort avant que les troubles lui euſſent permis d'en jouir.

Il va en Italie. 877.

Carloman de ſon côté reprit avec précipitation la route de Baviere ſur un faux bruit que l'Empereur venoit fondre ſur lui avec toutes ſes forces. C'eſt ce que rapportent Aimon & Sigonius (*a*). Mais ſuivant les Annales de Fulde & Reginon, il continua ſa marche & s'empara de pluſieurs villes de Lombardie. Quoiqu'il en ſoit, il paroit par une Lettre du Pape, écrite au mois de Novembre, en réponſe à une de Carloman, que ce Prince avoit alors quitté l'Italie (*b*).

Carloman *retourne en Baviere.*

Pendant que le Nord de l'Italie étoit troublé par l'irruption de Carloman & par la mort de l'Empereur, la partie méridionale fut agitée par un ſoulevement des Capouans, qui avoient chaſſé leur Evêque Landulfe, & mis

Troubles à Capoue.

(*a*) *Aimon.* L. V. C. 33. *Sigon.* l. c. (*b*) Joann. VIII. Ep. 63.

Digitized by Google

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

en ſa place Landenulf, homme accrédité, bien qu'il fût marié, & qu'il n'y eût pas longtems qu'il avoit reçu le baptême. Le Pape fit d'abord difficulté de le conſacrer, ſur les remontrances de l'Abbé de Mont-Caſſin & de l'Evêque de Téano; mais gagné enfin par les ſollicitations des principaux de Capoue, il ordonna Landenulf, ce qui cauſa de grands deſordres dans cette ville. Le Pape fut obligé pour y rétablir la tranquillité, de replacer Landulf ſur le ſiege Epiſcopal, en aſſignant la moitié des revenus à Landenulf, auquel il donna peu après l'Evêché de Gaïete (*a*). Les Saraſins profiterent de ces diviſions, pour faire des courſes dans ces quartiers-là, pillant & ruinant tout ce qui ſe préſentoit devant eux. Ceux de Gaïete, que Landenulf vexoit fort, appellerent les Saraſins à leur ſecours. Le Pape en aiant eu avis engagea Docibilis Duc de Gaïete à rompre l'alliance qu'il avoit faite avec les Infideles & à leur déclarer la guerre. Docibilis en étant venu aux mains avec eux, fut défait, & obligé de faire la paix, & pour obtenir la liberté des ſiens qui avoient été faits priſonniers, il fut contraint de leur ceder un Fort ſur la riviere de Garigliano (*b*).

Lambert *Duc de Spolete va à Rome.* 878.

La mort imprévue de l'Empereur, avoit ranimé le courage des Seigneurs Italiens; aiant deſſein de retenir la Dignité Impériale chez eux, ils voulient que le Pape couronnât Lambert Duc de Spolete. Jean aiant refuſé d'entrer dans leurs vues, Lambert aſſembla une Armée, & marcha à Rome, dans l'eſpérance que la terreur de ſes armes obligeroit le Pape à ſe rendre. Le Pape fort choqué du peu de reſpect que Lambert marquoit pour lui, ce Duc ne lui donnant point les titres ordinaires & le traitant comme ſon vaſſal, perſiſta dans ſa premiere réſolution (*c*) & déclara même qu'il le traverſeroit de tout ſon pouvoir. Lambert irrité de ſon obſtination, ſe rendit maître de Rome, & fit arrêter le Pape; mais voiant que ſon parti n'étoit pas aſſez fort pour ſe faire donner la Couronne Impériale, il feignit qu'il n'avoit agi que par les ordres de Carloman.

Le Pape paſſe en France.

Le Pape étant toujours inflexible, fut mis en liberté après un mois de priſon, & ne ſe croiant pas en ſureté en Italie, il s'embarqua pour paſſer en Provence, & emporta avec lui les plus précieuſes reliques (*d*), de peur qu'elles ne tombaſſent entre les mains des Saraſins, parcequ'il avoit appris que Lambert les avoit appellés à ſon ſecours contre l'Egliſe. Il écrivit dans le même tems à Carloman pour s'excuſer de ce qu'il ne ſe retiroit pas dans ſes Etats comme il l'avoit projetté, n'aiant pu le faire, parceque Lambert lui avoit fermé tous les paſſages. Le Pape fut reçu avec grande diſtinction par Boſon Duc de Provence, Gendre de l'Empereur Louis II. que ce Prince avoit adopté, & qu'il aimoit ſi fort, que l'on croyoit qu'il lui avoit deſtiné l'Empire. Le Pape ne laiſſoit pas d'être ſi fort embarraſſé, qu'il ne ſavoit qui prendre pour protecteur, cependant pour s'aſſurer tous les Partis, il les tenoit tous en ſuſpens.

Il couronne Louis le

Aiant donné avis de ſon arrivée au Roi de France, il ſe rendit à Troies, où dans un Concile d'Evêques, il renouvella l'excommunication qu'il avoit déjà

(*a*) *Sigon.* L. V. *Leo Oſt.* L. V. C. 43.
(*b*) *Sigon.* ubi ſup.
(*c*) Joann. Ep. 73, 84, 86-89.
(*d*) *Aimon.* L. V. C. 57.

Digitized by Google

déja fulminée contre Lambert & ſes complices. Louis le Begue, qui avoit été retenu par maladie, ne vint à Troies qu'au commencement de Septembre, & s'y fit couronner par le Pape Roi de France, mais non Empereur, ainſi que quelques Hiſtoriens l'ont dit ſans fondement. A la fin du Concile le Pape demanda au Roi & aux Evêques de le ramener en Italie à la tête d'une Armée (*d*). Mais la mauvaiſe ſanté de Louis ne lui permettant point, Boſon ſe chargea du ſoin de reconduire le Pontife dans l'eſpérance d'obtenir la Couronne Impériale.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Il y avoit un an que l'Italie n'avoit point de Souverain, enſorte qu'elle tomba dans l'anarchie & la confuſion. Le Pape avoit été obligé avant ſon départ, de s'engager à payer un tribut annuel de vingt cinq mille marcs d'argent aux Sarafins (*b*). Les Seigneurs & les Etats de Lombardie ſe voyant ſans Maître, commencerent à s'approprier leurs Gouvernemens, & à ſe rendre indépendans, & quelques-uns ſe ſont toujours depuis maintenus dans leur Souveraineté. Sigonius ſemble néanmoins croire que Carloman avoit en ce tems-là quelque autorité en Italie, il cite pluſieurs Chartres accordées à des Egliſes de Lombardie, ou Carloman eſt qualifié Roi de Baviere & d'Italie. Mais toutes ces chartres ſont datées de Baviere (*b*); & les Annales d'Italie & d'Allemagne de ce tems-là gardent un profond ſilence ſur l'exercice d'une pareille autorité de la part de Carloman.

Le Pape arriva en Italie, après une abſence de quelques mois, accompagné de Boſon, & il indiqua un Concile ou plutôt une Diete générale à Pavie pour le 27 de Novembre (*c*), afin de pourvoir à la ſureté de l'Egliſe & de rétablir le calme en Italie; mais perſonne ne ſe rendit à cette Diete, parceque le Pape n'avoit aucune autorité de la convoquer. Jean ſe reconcilia avec Lambert & Adalbert Marquis de Toſcane, pour favoriſer les intérêts de Boſon. Mais la Diete de Pavie n'aiant pas eu lieu, le Pape ſe rendit à Rome, & Boſon retourna en Provence. Quelques mois après, aiant appris la mort de Louis le Begue, décédé le 10 d'Avril, laiſſant ſes deux fils Louis & Carloman mineurs, le Pape écrivit à Anſpert Archevêque de Milan, pour l'inviter de ſe trouver à Rome le premier de Mai (*c*), pour délibérer ſur l'élection d'un nouveau Roi, parceque Carloman Roi de Baviere accablé d'infirmités ne pouvoit plus conſerver le Royaume d'Italie; il défendoit auſſi à l'Archevêque de recevoir perſonne en qualité de Roi, ſans ſon conſentement. Jean avoit deſſein de propoſer à l'Aſſemblée Boſon, qui avoit depuis peu pris le titre de Roi d'Arles & de Provence, & qui avoit un grand Parti parmi les Seigneurs d'Italie. Anſpert ne jugea pas à propos d'aller à Rome, deſorte qu'on ne conclut rien dans le Concile indiqué par le Pape. Charles dit le Gras ou le Gros, Roi d'Allemagne & Louis Roi de Germanie écrivirent à Jean pour demander la Dignité Impériale; le Pape leur répondit honnêtement, & chercha ſeulement à différer l'élection, dans l'eſpérance que, ces deux Princes étant brouillés enſemble, Boſon pourroit paſſer en Italie. Dans ces entrefaites, Louis

Concile de Rome pour l'élection d'un Roi. 879.

(*a*) *Baron.* ad ann. 878.
(*b*) Joann. Ep. 89.
(*c*) *Sigon.* L. V. p. 135.
(*d*) *Baron.* ad ann. 878.
(*e*) Joann. Ep. 155.

Digitized by Google

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Roi de Germanie avoit pris poſſeſſion de la Baviere, que Carloman attaqué de paralyſie lui avoit cédée. Charles Roi d'Allemagne, auſſi frere de Carloman, eut pour ſa part de la ſucceſſion les prétentions au Royaume d'Italie & au titre d'Empereur. Pour empêcher Boſon de paſſer les Monts, il fit alliance avec les deux jeunes Rois de France, & déclara la guerre au nouveau Roi de Provence.

Charles le Gros entre en Italie.

Boſon ſe voyant obligé de défendre ſon Royaume contre Charles & les Rois de France, n'eut pas le loiſir de penſer aux affaires d'Italie. Le Pape, qui n'attendoit plus de ſecours de lui contre l'ambition des Seigneurs & contre les Saraſins, écrivit à Carloman, à Louis & à Charles ſéparément, pour les inviter de paſſer en Italie pour le ſécourir contre les Saraſins. Carloman étoit alors hors d'état d'agir à cauſe de ſes infirmités, & mourut au mois de Mars de l'année ſuivante. Louis qui s'étoit mis en poſſeſſion de la Baviere, n'oſoit quitter la Germanie de peur qu'Arnoul, fils naturel de Carloman, n'envahit ſon Royaume, ſur lequel il formoit des prétentions, bien que ſon pere ne lui eût laiſſé que le Tirol & la Carinthie (*a*). Charles le Gros, voyant ſes Compétiteurs occupés, entra en Italie à la tête de ſon Armée. Le Pape en parut fort alarmé, mais après une entrevue qu'il eut avec Charles dans ſon camp, où ce Prince s'engagea d'accorder de grands privileges à l'Egliſe, Jean promit de le couronner Empereur, & s'en retourna à Rome pour l'y attendre. Louis Roi de Germanie aiant propoſé un accommodement, Charles au lieu d'aller à Rome repaſſa les Alpes, & dans une entrevue avec ſon frere, ils convinrent que Louis auroit la Baviere & l'Eſclavonie, & Charles l'Italie & l'Allemagne.

Les Seigneurs Italiens s'allient avec les Saraſins.

Pendant ces conteſtations pour l'Empire, les Saraſins troubloient extrémement l'Italie, pluſieurs des Seigneurs aiant fait alliance avec eux pour ſe maintenir dans les Souverainetés qu'ils avoient uſurpées. Un des principaux, qui avoient traité avec eux, étoient Pulcharis, Gouverneur ou Duc d'Amalfi, & Athanaſe Evêque de Naples, qui trois ans auparavant avoit fait crever les yeux à Sergius ſon frere, pour s'être allié avec ces Infideles. Athanaſe s'étoit auſſi emparé de l'autorité temporelle, & s'y maintenoit par ſon alliance avec les Saraſins, maltraitant fort ſes ſujets. Le Pape voyant que ſes ſollicitations étoient inutiles pour engager ces Seigneurs à rompre avec les Infideles, leur écrivit l'année ſuivante, les menaçant de les excommunier, s'ils ne rompoient avec les Saraſins avant Noël (*b*).

Charles eſt couronné Roi d'Italie. 880.

En 880, ſuivant Sigonius (*c*), Charles revint en Italie & fut couronné Roi d'Italie à Milan par l'Archevêque de cette ville. Peu après il repaſſa les Monts pour venir au ſecours de ſon frere Louis & des Rois de France qui aſſiegeoient Vienne, qui tenoit pour Boſon. Comme le ſiege dura plus longtems qu'on n'avoit cru, & que Charles appréhendoit que l'Empereur Grec ne renouvellât ſes prétentions ſur l'Italie, il quitta le ſiege, &

881. retourna dans ſon Royaume. En ce tems-là, le Pape excommunia Athanaſe Evêque-Duc de Naples, parceque ce Prélat avoit non ſeulement refuſé de rompre avec les Saraſins, mais s'étoit joint à eux pour ravager Benevent,

(*a*) *Sigon.* L. V. p 136.
(*b*) Joann. Ep. 127.
(*c*) *Sigon.* ubi ſup.

Digitized by Google

Capoue, & Salerne, aiant pillé & brûlé pluſieurs Egliſes & Monaſteres (*a*). Charles qui avoit été retardé dans ſa marche par maladie, arriva enfin à Rome, où les Nobles le reçurent avec de grands honneurs; le Pape le couronna Empereur, ſuivant les apparences le jour de Noël (*b*). L'Empereur ſéjourna environ deux mois à Rome, pour prendre des meſures avec le Pape afin de mettre l'Italie en ſureté.

SECTION I. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

Au commencement du mois de Mars, Charles partit de Rome & paſſa en Lombardie. Il reçut à Ravenne les Ambaſſadeurs de Veniſe, renouvella avec eux la paix pour cinq ans, & ils convinrent enſemble d'équiper conjointement une Flotte contre les Pirates de Dalmatie, qui non ſeulement infeſtoient la Mer Adriatique, mais feſoient des deſcentes ſur les côtes. Les Saraſins inſtruits du départ de l'Empereur de Rome, ſe jetterent ſur les terres de l'Egliſe. Le Pape écrivit pluſieurs Lettres à l'Empereur, le conjurant de venir à ſon ſecours (*c*). Il lui envoya auſſi un Nonce avec la palme bénite, en lui feſant dire que pour s'en rendre digne, il falloit qu'il revint au ſecours de l'Egliſe, & fît connoitre aux Infideles que Rome avoit un Empereur. Mais Charles qui penſoit à repaſſer les Alpes, continua ſon voyage pour la Lombardie, & ſe contenta d'envoyer quelques Troupes au Pape. Gui, Duc de Spolete, fit auſſi des courſes ſur les terres de l'Egliſe; il fit couper à Narni les mains à quatrevingt-trois priſonniers (*d*), on ne dit pas pour quel ſujet. Ces cruautés, & les riſques continuels qu'il couroit, firent prendre au Pape la réſolution de quitter l'Italie & de ſe retirer encore en France. Mais il n'en eut pas le tems, étant mort à Rome dans le mois de Décembre.

L'Empereur part de Rome. Le Pape lui demande du ſecours contre les Saraſins. 882.

Pendant le ſéjour de Charles en Italie, ſon frere unique Louis Roi de Germanie mourut ſans laiſſer d'enfans. Par ſa mort Charles hérita de la Baviere, de l'Eſclavonie, de la France Orientale & des deux Lorraines. Mais n'étant pas à portée de les défendre, les Normans, qui depuis quelques années ravageoient les Provinces maritimes de France & de Germanie, entrerent dans les Etats de Louis, auſſitôt qu'ils eurent appris ſa mort, brûlerent Treves & ſe rendirent maîtres de Metz. Charles étant revenu d'Italie, marcha contre eux avec une nombreuſe Armée, & les aſſiegea, les uns diſent dans Metz, les autres dans Haſlou. Les Normans ſe défendirent ſi vigoureuſement, que l'on en vint à une négociation, qui ſe termina par un Traité très-honteux à l'Empereur. Il convint de payer à un des Rois Normans quatre mille, cent-ſoixante marcs d'argent, & de ceder à l'autre, qui offroit de ſe faire Chretien, la Friſe & de lui faire épouſer Giſele, fille naturelle de Lothaire.

Charles ſuccede au Royaume de Germanie & fait une paix honteuſe avec les Normans.

A la mort de Jean VIII. la Faction des Comtes de Toſcane fit tous ſes efforts pour lui donner un ſucceſſeur qui fût dans leurs intérêts; ils firent élire Marin Galeſian, qu'on appelle communément Martin II, qui fut conſacré le 25 de Décembre. Immédiatement après il rétablit Formoſe Evêque de Porto & tous les autres que ſon Prédéceſſeur avoit excommuniés. Quelque union qu'il y eût entre le Pape & les Seigneurs le deſordre étoit

Troubles en Italie. 883.

(*a*) *Leo Oſt.* L. I. C. 42.
(*b*) *Aimoin.* L. V. C. 60.
(*c*) Joann. Ep. 269, 277, 279, 293.
(*d*) Joann. Ep. 299.

Digitized by Google

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 774 juſqu'à l'an 888.*

plus grand en Italie que jamais; les Comtes ou Gouverneurs ne reconnoiſſoient plus de ſupérieur; chacun prétendoit être ſouverain dans ſes Terres, enſorte que tout le Royaume ſouffroit de leur ambition. Pour remedier à ces maux, Charles repaſſa en Italie après Pâque, le Pape vint à ſa rencontre à Verone, d'où l'Empereur ſe rendit à Mantoue le 10 de Mai. Le Duc de Spolete fut accuſé alors du crime de leze-Majeſté, & aiant refuſé de comparoitre, Charles chargea Bérenger Duc de Frioul de s'emparer du Duché de Spolete. Bérenger n'en ſoumit qu'une partie, parceque la peſte ſe mit dans ſon Armée. Charles lui-même fut attaqué d'une maladie de langueur, & s'imaginant en avoir été guéri par l'interceſſion de S. Alexandre, il alla viſiter l'Egliſe du Saint à Bergame, à laquelle il accorda divers privileges. Il paſſa le mois d'Octobre à Pavie, & repaſſa enſuite en Germanie pour s'oppoſer aux courſes des Moraves. Le Pape Marin ne ſurvécut pas longtems au départ de l'Empereur, étant mort le 16 de Janvier 884; trois jours après la même Faction des Nobles qui l'avoit choiſi, élut Agapet, qui prit le nom d'Adrien III.

Charles paſſe en Italie & eſt appellé au trône de France. 884.

Charles aiant appris la mort du Pape, retourna en Italie pour s'aboucher avec Adrien ſon ſucceſſeur, & pour châtier l'inſolence du Duc de Spolete, qui s'étant allié avec les Sarafins, commettoit d'horribles ravages dans toute l'Italie. L'Empereur arriva avec les troupes de Baviere, ce qui détermina le Duc de Spolete à prendre le parti de la ſoumiſſion. Il vint ſe jetter aux pieds de l'Empereur, prêta un nouveau ſerment de fidelité & obtint ſa grace. Charles repaſſa bientôt les Monts, ſur la nouvelle de la mort de Carloman Roi de France, qui avoit ſuccedé à Louis III. ſon frere deux ans auparavant. Auſſitôt que les Normans eurent appris la mort de ce Prince, ils ſe préparerent à faire une nouvelle invaſion en France, ce qui détermina les Seigneurs François à offrir la couronne de France à l'Empereur, qui reçut leurs hommages & leur ſerment de fidelité à Gondreville. C'eſt ainſi que Charles le Gros ſe vit en poſſeſſion de tous les Etats qu'avoit eu Charlemagne. Mais l'étendue de ſon Empire ne ſervit qu'à faire connoitre ſon incapacité; bien loin de devenir plus puiſſant, ce fut là l'époque du déclin de ſon autorité, & à la fin il tomba dans le mépris.

885.

Ravages des Sarafins.

Pendant que l'Empereur étoit occupé à régler les affaires de ſon nouveau Royaume & à faire tête aux Normans, l'Italie étoit déſolée par les ravages continuels des Sarafins, qui pillerent le Mont-Caſſin & tuerent quelques Moines avec Berthaire leur Abbé, après quoi ils s'en retournerent à Garigliano chargés de butin (*a*).

Déclin de l'autorité impériale en Italie. 885.

Les Seigneurs d'Italie, qui depuis longtems mépriſoient les Rois de la race Carlovingienne à cauſe de leurs diviſions & de leur peu de puiſſance, penſerent à s'affranchir d'un joug étranger. Comme l'Empereur n'avoit point d'héritiers, ils prirent la réſolution de fixer après ſa mort la Dignité Impériale chez eux, eſpérant d'être par là en état de repouſſer leurs ennemis. On prétend que dans cette vue, ils engagerent le Pape Adrien à faire les deux Decrets ſuivans „ Que le Pape élu pourroit être conſacré,

(*a*) *Leo Oſt.* L. I. C. 45. *Sigon.* L. V. p. 138.

Digitized by Google

„ sans attendre la présence de l'Empereur, ou de ses Commissaires. Et que si l'Empereur Charles venoit à mourir sans laisser de fils, on déféreroit la Couronne à quelqu'un des Princes d'Italie (*a*)". Mais ces deux décrets sont suspects à un judicieux Historien (*b*). Quoiqu'il en soit Charles passa en Italie au commencement de l'année 886, & tint une Diete à Pavie dans le mois d'Avril. Il repassa ensuite les Monts pour venir au secours de Paris que les Normans assiegeoient, & à son retour en Germanie, il envoya contre eux Henri Comte de Saxe avec une Armée.

SECTION I.

Histoire d'Italie depuis l'an 774 jusqu'à l'an 888.

L'année suivante, Aion Prince de Benevent, aiant appris la mort de l'Empereur Basile, secoua le joug de la domination des Grecs, & se fit reconnoitre Souverain dans son Duché. Léon, successeur de Basile, informé de la révolte des Beneventins, fit passer une Armée en Italie, mais Aion battit les Grecs & les obligea de s'en retourner (*c*).

Le Duc de Benevent secoue le joug des Grecs. 886.

Dans ces entrefaites Charles étoit occupé contre les Normans, qui continuoient le siege de Paris. Voyant qu'il ne pouvoit les forcer à le lever, il fit avec eux un Traité honteux, qui lui fit perdre entierement l'estime de ses sujets. A son retour en Germanie, on le déposa dans une Diete qui se tint à Tribur, au mois de Novembre, & on élut en sa place pour Roi de Germanie Arnoul, fils naturel de Carloman Roi de Baviere. Ce revers de fortune fit tant d'impression sur Charles, dont la santé étoit fort altérée, qu'il mourut le 14 de Janvier de l'an 888. En sa personne finit la race des Rois Carlovingiens, qui avoient été Souverains d'Italie, un peu plus d'un siecle. Comme ils résidoient assez généralement en France ou en Germanie, ils regardoient l'Italie plutôt comme une Province de leurs Etats, que comme un Royaume particulier; de là vient que les Historiens qui ont écrit l'histoire des regnes de ces Princes, parlent peu des affaires de ce Royaume, & sans les Auteurs de l'Histoire Ecclésiastique, ce qui s'est passé en Italie depuis la ruine de l'Empire Romain, seroit enveloppé d'aussi profondes ténebres, que l'Histoire des Nations les plus barbares de l'Europe.

Charles le Gros est déposé & meurt peu après.

SECTION II.

Histoire D'ITALIE *sous la domination d'Empereurs ou de Rois issus tous, à l'exception d'un seul, de la Maison de* CHARLEMAGNE *par les Femmes ou par Bâtardise, depuis l'an* 888 *jusqu'à l'an* 962.

APRES la mort de Charles le Gros, les François mirent sur le trône Eudes Comte de Paris, & Louis fils de Boson devint Roi de Provence, mais le sort de l'Italie fut quelque tems incertain. Les deux plus puissans Seigneurs de ce Royaume étoient alors Bérenger Duc de Frioul &

Bérenger couronné Roi d'Italie.

(*a*) *Sigon.* ubi sup. (*b*) Saint Marc Abr. Chron. T. II. p. 541, 543. (*c*) *Sigon.* l. c.

UNIVERSIDAD DE CE... BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS

Digitized by Google

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Gui Duc de Spolete. Le premier, arriere petit-fils de Charlemagne par ſa mere, & le ſecond étoit fils du Duc Lambert & d'une fille de Pepin Roi d'Italie, fils de Charlemagne (*a*). Ces deux Princes étoient convenus, que dèsque Charles le Gros ſeroit mort, Gui, ſe procureroit le Royaume de France, & que celui d'Italie reſteroit à Bérenger. Auſſitôt après la mort de l'Empereur Bérenger ſucceda ſans oppoſition à la Couronne d'Italie, & Gui de concert avec le Pape, paſſa les Alpes pour ſe mettre en poſſeſſion du Royaume de France (*b*). Mais le choix que les François avoient déja fait d'Eudes, obligea Gui de s'en retourner en Italie. En attendant Bérenger, à la priere des Princes & Seigneurs aſſemblés à Pavie, ſe rendit en cette ville, y fut proclamé Roi & couronné par Anſelme Archevêque de Milan. Il établit ſa réſidence dans la même ville, & commença ſon regne, en accordant des privileges aux villes, aux Monaſteres & aux Egliſes. Pendant que Bérenger & Eudes prenoient poſſeſſion de leurs Royaumes, Raoul ou Rodolphe, fils de Conrad Comte de Paris, qui étoit petit-fils de Conrad frere de l'Impératrice Judith, femme de Charles le Chauve (*c*), s'empara de la Bourgogne Transjurane, qui comprenoit le Pays que nous appellons la Suiſſe & s'en fit reconnoître Roi.

Gui Duc de Spolete diſpute la Couronne à Bérenger.

Gui Duc de Spolete, n'aiant pas réuſſi dans ſes deſſeins en France, revint en Italie, & entreprit de faire valoir ſes prétentions ſur ce Royaume. Il avoit amené quelques Troupes avec lui, qu'il groſſit de celles de Spolete & de Camerino, & marcha contre Bérenger, auquel il livra bataille près
888. de Breſcia. La perte fut conſiderable des deux côtés, mais Bérenger reſta maître du champ de bataille. On convint d'une trêve juſqu'au 6 de Janvier de l'année 889, jour auquel Gui & Bérenger devoient s'aboucher. Cette conférence n'eut point lieu, ou les deux Concurrens ne purent s'accorder. Gui avoit eu ſoin d'aſſembler une Armée nombreuſe, dont une partie étoit venue de France ſous les ordres d'Anſchaire ſon frere, & l'autre étoit compoſée de ſes ſujets de Spolete, & des Troupes de quelques Seigneurs qu'il avoit détachés du Parti de Bérenger. Tous deux ſe mirent en
889. campagne, & à la fin d'Avril il ſe donna une bataille dans le Plaiſantin ſur le bord de la Trebbia. Bérenger fut vaincu & alla s'enfermer dans Verone, & Gui marcha à Pavie. Comme le Pape Etienne V. étoit dans ſes intérêts, les Evêques de ſon parti s'aſſemblerent à la hâte & le firent élire & couronner Roi d'Italie. Depuis cette époque l'Italie ne ceſſa point d'être diviſée en deux Factions, dont l'une dans la ſuite tint le parti des Empereurs, Rois de Germanie, ſous le nom de Ghibellins ou Noirs; & l'autre celui des Papes, ſous le nom de Guelfes ou de Blancs.

Il eſt couronné Empereur. 891.

Gui s'étant rendu maître de la Lombardie, ſe rendit à Rome à la ſollicitation du Pape, & le 21 de Fevrier 891 il reçut de ſa main la Couronne Impériale. Pour témoigner ſa reconnoiſſance au Pontife, il confirma toutes les graces accordées, ou prétendues accordées à l'Egliſe Romaine par Pepin, Charlemagne & leurs ſucceſſeurs. On croit que ce fut au mois de

(*a*) Annal. Fuld.
(*b*) *Sigon.* L. VI. p. 140.
(*c*) *S. Aubin* Antiq. de la Maiſon de France. p. 202.

Digitized by Google

Mai de cette année que Gui tint une Diete générale à Pavie, dans laquelle il fit pluſieurs Loix contre les voleurs & les perturbateurs du repos public. SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Cette même année, l'Empereur Léon le Philoſophe envoya de nouvelles Troupes en Italie ſous la conduite de Simbaticius. Ce Général aſſiegea Benevent, qui par l'enfance d'Urſe, fils d'Aion mort en 890, n'étoit gueres en état de ſe défendre. Le ſiege ne laiſſa pas de durer trois mois, enfin la Place capitula le 18 d'Octobre, & la Principauté de Benevent rentra ſous la domination des Grecs, après avoir été gouvernée cent-trente ans par des Ducs Lombards. *Benevent rentre ſous la domination des Grecs.*

En 892 Gui aſſocia ſon fils Lambert à l'Empire, & le fit ſacrer & couronner au mois de Fevrier, par le Pape Formoſe, ſucceſſeur d'Etienne V, mort l'année précédente. Au fond ce nouveau Pape ne favoriſoit ni Gui, ni Bérenger, parcequ'une ancienne affection l'attachoit à la Branche Germanique de la Maiſon de France. Gui *aſſocie ſon fils à l'Empire.* 892.

Bérenger implora alors le ſecours d'Arnoul Roi de Germanie, qui envoya Zuentibald ou Zuentibold ſon fils avec une Armée en Italie. Cette Armée fut jointe par le peu de Troupes qui reſtoient à Bérenger, & marcha droit à Pavie, Gui, qui étoit dans cette ville, avoit garni de fortes paliſſades les bords de la petite riviere qui paſſe auprès, & ſon Armée étoit campée dans leur enceinte, de maniere à n'avoir rien à craindre de la part des ennemis. Malgré ces précautions, ſon Armée ne laiſſa pas de ſouffrir beaucoup; car les habitans de la campagne, qui favoriſoient Bérenger, portoient leurs proviſions au camp des Allemands, enſorte que les Italiens manquerent bientôt de proviſions & de fourage. En attendant les deux armées reſtoient dans l'inaction. A la fin Zuentibold reprit avec ſes Troupes le chemin de la Germanie, ſoit que Gui l'eût gagné à force d'argent, ainſi que le prétend Liutprand, ſoit qu'Arnoul ſon pere le rappellât, ainſi que le veulent d'autres. Arnoul *envoye une Armée en Italie inutilement.* 893.

Après cette retraite Gui preſſa de plus en plus Bérenger, qui prit le parti d'aller lui-même en Baviere ſolliciter Arnoul de le ſecourir efficacement. Ce Prince ſe mit à la tête d'une Armée, & entra en Italie accompagné de Bérenger, & ſe rendit d'abord à Verone. Il alla enſuite ſe préſenter devant Breſcia qui ne fit point de réſiſtance, Puis il aſſiegea Bergame, défendue par ſa ſituation, par la force de ſes murailles, par d'autres ouvrages & par une vaillante garniſon. Après quelques jours d'une vigoureuſe défenſe, la Place fut emportée d'aſſaut & livrée au pillage. Arnoul pour donner de la terreur fit pendre le Comte Ambroiſe Gouverneur de la ville. Le traitement fait à Bergame effraya la Lombardie & la Toſcane dont les villes à l'exemple de Pavie & de Milan s'empreſſerent d'ouvrir leurs portes aux Allemands. Arnoul ſe fit alors élire & couronner Roi d'Italie; puis malgré les maladies & la fatigue qui mettoient ſes Troupes en mauvais état, il marcha à Plaiſance, s'avança vers les Alpes, & les paſſa pour ſe venger de Rodolphe, Roi de la Bourgogne Transjurane. Arnoul *paſſe lui-même en Italie.* 894.

Après le départ d'Arnoul, Gui ſe dépêcha de revenir en Lombardie, mais étant arrivé à Plaiſance, un crachement de ſang termina ſes jours. *Mort de Gui.*

Digitized by Google

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

Bérenger, qui étoit à Verone, aiant appris la mort de Gui, retourna d'abord à Pavie, & se mit en possession du Gouvernement. Mais les Seigneurs qui avoient pris le parti de Gui, desespérant d'obtenir leur grace de ce Prince, continuerent à le traverser, & promirent leur secours à Lambert fils de Gui, s'il vouloit prétendre à la Couronne. Lambert, encouragé par Ageltrude sa mere, accepta leurs offres, assembla des Troupes & marcha contre Bérenger. Ce Prince se voyant abandonné de ses amis, sortit de Pavie, retourna à Verone & laissa le Royaume à Lambert.

Le Pape invite Arnoul *de venir en Italie.* 895.

Lambert ne craignant plus rien de son rival, alla à Rome, où il y avoit beaucoup de troubles par l'ambition de Sergius. Ce Cardinal pour se venger de ce qu'à la derniere élection on lui avoit préféré Formose, traversoit le Pape en tout, soutenu par divers Seigneurs & entre autres par Adalbert Comte de Toscane. A son arrivée Lambert se joignit à la faction de Sergius, quoiqu'il eût été couronné Empereur par Formose. Ce procedé de Lambert allarma le Pape; il écrivit à Arnoul pour l'inviter de venir à Rome prendre la Couronne Impériale, & le délivrer de la tyrannie de Lambert. Arnoul saisit avec joie cette occasion de satisfaire son ambition, & dans le mois de Septembre entra en Italie avec son Armée. Il la partagea en deux corps, avec lesquels il ravagea la Toscane. L'un marcha vers Florence, & lui-même après s'être arrêté quelque tems en Lombardie, conduisit l'autre du côté de Lucques & passa les Fêtes de Noël dans cette ville. Bérenger vint l'y trouver; Arnoul le dépouilla de ses Etats & le retint prisonnier; il donna le Duché de Frioul au Comte Waltfred ou Gualtfred, & celui de Milan ou de Lombardie au Comte Magnifred. La prison de Bérenger ne dura pas fort longtems; il paroit par des Chartres que le 5 de Mars de l'année suivante il exerçoit l'autorité souveraine à Verone. Il y a de l'apparence que la crainte de quelque révolution imprévue engagea Arnoul à relâcher Bérenger, & à lui rendre la Marche de Verone avec l'usage du titre de Roi d'Italie.

Arnoul *assiege & prend Rome.* 896.

Dès les premiers jours du Printems Arnoul marcha à Rome. Mais l'Impératrice Ageltrude, mere de Lambert, entra dans la ville avec une Armée. Le Roi de Germanie fut sur le point de s'en retourner, prévoyant qu'Ageltrude se défendroit vigoureusement; mais il forma le siege à la priere de ses Troupes, irritées de quelques plaisanteries des Romains. On ignore les détails de ce siege; ce qu'il y a de certain c'est que Rome fut prise d'assaut (*), qu'Arnoul mit en liberté Formose, persecuté, peut-être même détenu prisonnier par la Faction du Cardinal Sergius, qui s'étoit joint à l'Impératrice Ageltrude.

Il est cou-

Le Pape couronna Arnoul Empereur avant le 27 d'Avril, & lui donna les

(*) *Liutprand* L. I. C. 8. fait dépendre la prise de Rome d'un petit événement, qu'on a droit de regarder comme une fable. Suivant cet Historien, un Lievre, effrayé des grands cris qui partoient de l'Armée Allemande, s'enfuit vers la ville. Les mêmes cris intimiderent les Romains, & les soldats d'Arnoul s'en étant apperçus donnerent un assaut à la cité Léonine ce qui fut cause que les Romains capitulerent & se rendirent. Les Auteurs Anglois ont adopté ce récit, mais j'ai suivi M. de St. Marc. REM. DU TRAD.

Digitized by Google

les titres de César & d'Auguſte. Le nouvel Empereur reſta quinze jours à Rome, regla tout ce qui étoit néceſſaire pour le gouvernement de la ville & pour la ſureté du Pape. Il fit arrêter deux des principaux de la Nobleſſe, ſoupçonnés d'avoir favoriſé l'entrée de l'Impératrice Ageltrude, & reçut le ſerment de fidelité du Peuple dans la Baſilique de S. Paul.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Arnoul partit enſuite de Rome, en y laiſſant un Seigneur Allemand pour Commiſſaire. Lorsque ſes Troupes entrerent dans cette ville, Ageltrude étoit ſortie de la Cité Léonine, pour aller joindre l'Empereur Lambert ſon fils à Spolete. Le Roi de Germanie s'avança pour les aſſieger. Mais frapé tout à coup d'une apoplexie qui lui laiſſa la tête attaquée d'une paralyſie incurable (*), il ne penſa qu'à quitter l'Italie, & ſe hâta par des marches forcées de ſe retirer par Trente en Baviere, avant la fin de Mai (*a*). Rathbold ſon fils naturel, qu'il avoit chargé du Gouvernement général de la Lombardie, le ſuivit bientôt, effrayé des mouvemens que les Peuples faiſoient de toutes parts.

Il eſt reconnu Empereur.

Il ſe retire en Germanie.

Ageltrude & Lambert profiterent d'une diſpoſition ſi favorable & ſe rendirent en peu de tems maîtres de Pavie, de Milan & de toute la Lombardie. Milan, aiant fait quelque réſiſtance, fut emportée d'aſſaut & pillée. Magnifred Duc de Lombardie fut pris dans cette ville, & par repréſailles de la mort d'Ambroiſe, Comte de Bergame, on lui trancha la tête, un de ſes fils & ſon gendre eurent les yeux crevés.

Lambert *reprend le deſſus.*

Peu de tems après le départ de l'Empereur Arnoul, Formoſe mourut à Rome, & ſes ſucceſſeurs cauſerent de grands troubles dans cette ville. Boniface VI. qui lui ſucceda immédiatement ne ſiegea que quinze jours. Il fut remplacé par Etienne VI, que la Faction de Sergius fit élire. Pour la contenter il fit déterrer le corps de Formoſe, le dépouilla des habits pontificaux & le fit jetter dans le Tibre. Il caſſa enſuite tous les Actes du Pontificat de Formoſe, dégrada tous les Evêques & tous les Eccléſiaſtiques que ce Pape avoit ordonnés, & reconnut Lambert pour Empereur. Quelques-uns diſent qu'il ſiegea trois ans (*b*), mais d'autres aſſurent qu'au bout

Succeſſion des Papes.

(*a*) *Muratori* T. V. p. 217. (*b*) *Baron.* in Vit. Serg.

(*) *Muratori* Annal. T. V. p. 217. remarque que ſuivant *Liutprand*, la maladie d'Arnoul fut attribuée à l'habileté d'Ageltrude, aſſiegée par ce Prince dans le Château de Fermo. Cette Princeſſe trouva moyen, à force d'or, de gagner un des domeſtiques du nouvel Empereur & de lui faire donner un fomnifere, qui lui dérangea la tête & la ſanté de maniere, qu'il ne ſe rétablit jamais. Mais ce n'eſt-là vraiſemblablement qu'un conte répandu parmi le peuple, toujours enclin à regarder certaines maladies, ſurtout quand elles attaquent de Grands Seigneurs, comme quelque choſe de ſurnaturel, ou comme des effets de la méchanceté des hommes. Liutprand ajoute, qu'Arnoul en arrivant au Mont Bardon, dans le Parmeſan, réſolut de faire crever les yeux au Roi Bérenger, afin de reſter plus ſurement Maître de l'Italie. Mais qu'averti par un Courtiſan de ſes amis, Bérenger s'enfuit promptement à Verone, & qu'enſuite les Italiens n'eurent plus que du mépris pour Arnoul. Liutprand dit encore que l'arrivée de ce Prince à Pavie y fit naître une ſédition, dans laquelle il périt un grand nombre de ſes ſoldats; & enfin qu'Arnoul retourna dans ſon pays par le Mont-Joue & par la Savoye. Ce ſont dit le ſavant Muratori autant de chimeres & de fauſſes Traditions. Cependant nos Auteurs Anglois les ont toutes adoptées, ce qui nous a obligé de ſuivre de meilleurs guides, à la faveur du travail de M. de St. Marc. Rem. du Trad.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

d'un an on le mit en priſon & on l'étrangla (*a*). Romain lui ſucceda en 897, caſſa tout ce qu'Etienne avoit fait, & fit remettre dans ſon ſépulchre le corps de Formoſe, que des pêcheurs avoient trouvé. Au bout de cinq mois de Pontificat Romain eut pour ſucceſſeur Théodore II, qui ne ſiegea que vingt jours. Après ſa mort la Faction de Sergius s'efforça encore de le faire élire, mais le Parti oppoſé l'emporta, & on élut Jean IX. en Février ou en Mars de l'an 898.

Concile de Ravenne. 898.

Ce nouveau Pape tint un Concile à Ravenne, auquel l'Empereur Lambert ſe trouva. On y déclara nulle l'élection d'Arnoul, & on ſtatua que deſormais le Pape élu ſeroit conſacré en préſence des Commiſſaires de l'Empereur.

Mort de Lambert.

Adalbert II. Duc & Marquis de Toſcane forma le deſſein de s'élever à l'Empire, le Marquis Hildebrand ſe joignit à lui. Ils paſſerent le Mont Bardon avec leurs Troupes & s'avancerent entre Parme & Plaiſance juſqu'à Borgo-San-Donino. Lambert qui chaſſoit dans la Forêt de Marengo, ne ſe donna pas le tems de raſſembler ſes Troupes; il ſe mit à la tête de cens chevaux d'élite, tomba pendant la nuit ſur l'Armée d'Adalbert, qu'il trouva plongée dans l'ivreſſe & le ſommeil, & la tailla en pieces. Adalbert & pluſieurs autres Seigneurs furent faits priſonniers & menés à Pavie. Quelque tems après, au commencement d'Octobre, Lambert étant encore à la chaſſe, y perdit la vie; les uns diſent qu'il ſe tua par une chute de ſon cheval; d'autres, que Hugue fils du Comte de Milan, qui l'accompagnoit ſeul, le tua pendant qu'il dormoit pour ſe repoſer de la fatigue (*b*).

Bérenger eſt reconnu par pluſieurs Seigneurs & d'autres offrent la couronne à Louis Roi d'Arles. 899.

Auſſitôt que Bérenger fut inſtruit de la mort de ſon concurrent, il ſe rendit à Pavie, qui ſe ſoumit & tout le reſte de la Lombardie ſuivit l'exemple de cette ville. Adalbert & les autres Seigneurs priſonniers furent mis en liberté & rendirent hommage à Bérenger. Il traita enſuite avec Ageltrude, qu'il mit dans ſes intérêts. Mais les principaux de la Faction de Lambert, toujours ennemis de Bérenger, ſolliciterent Louis fils de Boſon Roi d'Arles de paſſer les Alpes, lui offrant la couronne. Le Chef de ce complot étoit Adalbert Marquis d'Ivrée qui avoit épouſé Giſele fille de Bérenger, dont il avoit un fils, qui s'appelloit Bérenger.

Louis entre en Italie. 900.

Louis ne fit aucune difficulté d'accepter la couronne qu'on lui offroit d'autant plus qu'il croyoit y avoir droit, étant par ſa mere petit-fils de l'Empereur Louis II. Aiant raſſemblé toutes ſes Troupes il paſſa en Italie. Bérenger de ſon côté ne reſta pas oiſif, il engagea Adalbert Duc de Toſcane à le ſeconder puiſſamment. Ils marcherent à la rencontre de Louis avec une Armée ſupérieure à la ſienne. Ce Prince, ſoit qu'il manquât de courage, ſoit qu'il comptât peu ſur ſes Troupes, fit la paix avec Bérenger & s'engagea par un ſerment ſolemnel à ne plus revenir en Italie.

Atenulfe s'empare de Benevent.

Pendant que Bérenger étoit occupé à faire tête au Roi d'Arles, Atenulfe Comte de Capoue dépoſa Radelgiſe Prince de Benevent, & s'empara de cet Etat, dont ſes deſcendans demeurerent en poſſeſſion plus de deux cens ans. Peu de tems après il aſſembla des Troupes & alla attaquer le Fort

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 144. Epitaph. Stephani. (*b*) *Muratori* l. c. p. 231.

Digitized by Google

des Saraſins ſur le Garigliano ; mais les Infideles l'aiant ſurpris pendant la nuit, il fut obligé de ſe retirer, avec une perte conſiderable. Le lendemain, il en vint encore aux mains, les Saraſins furent mis en déroute & forcés de ſe mettre à couvert dans leur Fort. Cet échec fut cauſe que pendant aſſez longtems ils n'oſerent faire des courſes dans le pays. La plupart des Hiſtoriens mettent cette expédition d'Atenulfe en 908. L'Empereur Arnoul étoit mort vers la fin de l'année 899. Louis ſon fils lui ſuccéda dans ſes Etats de Germanie, mais ce Prince ne ſe mêla gueres des affaires d'Italie.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Les ennemis de Bérenger firent tout ce qui dépendoit d'eux pour engager Louis Roi d'Arles à repaſſer en Italie. Hermengarde, mere de ce Prince, voiant qu'Adalbert, Comte ou Duc de Toſcane, étoit le principal appui de Bérenger, n'épargna rien pour engager ce Seigneur dans les intérêts de ſon fils. Adalbert, ſur l'eſprit duquel Berthe ſa femme avoit beaucoup de pouvoir, abandonna à la ſollicitation de cette Princeſſe, le parti de Bérenger, & la plus grande partie de la Lombardie aiant ſuivi ſon exemple, on offrit encore la couronne à Louis. Ce Prince, malgré ſon ſerment, aſſembla ſes Troupes pour paſſer les Monts, étant aſſuré du Royaume d'Italie, dès là que le Comte de Toſcane étoit pour lui. Auſſitôt qu'il fut au delà des Alpes, Adalbert & la plupart des Seigneurs de Lombardie vinrent le joindre. Bérenger l'aiant appris, ne jugea pas à-propos de riſquer une bataille, quitta Pavie & ſe retira à Verone. Louis fut reçu par les habitans de Pavie & par les Nobles avec de grandes démonſtrations de joie. Il fut couronné Roi d'Italie, & pour s'attacher le Clergé, il accorda des privileges à divers Evêques. Bérenger de ſon côté en fit autant pour gagner le peuple. Les Chartres données par ces deux Princes dans cette même année ſubſiſtent encore.

Louis revient en Italie, dont il eſt élu Roi.

Une circonſtance favoriſa Louis & contribua au ſuccès qu'il eut. Les Hongrois, après avoir ravagé une grande partie de l'Allemagne, paſſerent en Italie. Bérenger dont les Troupes n'étoient pas ſéparées, marcha contre eux, & le 24 de Septembre leur livra bataille ſur le bord de la Brente. Les Italiens furent mis en déroute avec une perte conſiderable. Les Hongrois porterent enſuite le fer & le feu dans la Lombardie, brûlant tous les lieux dont ils s'emparoient. Bérenger, affoibli par la perte qu'il avoit faite, ne ſe trouva pas en état de faire tête à Louis.

Invaſion des Hongrois en Italie.

L'année ſuivante, Louis accompagné d'un grand nombre de ſeigneurs alla à Rome, où il reçut, le 12 de Fevrier, la couronne Impériale des mains de Benoit IV. ſucceſſeur de Jean IX. il confirma les donations que ſes prédéceſſeurs avoient faites à l'Egliſe, & s'en retourna à Pavie. Uniquement occupé du deſſein de chaſſer Bérenger, il remporta ſur lui de ſi grands avantages, qu'il le força de ſe réfugier en Baviere, auprès du jeune Roi Louis fils d'Arnoul.

Louis couronné Empereur. 901.

L'Empereur Louis retourna en Provence en 902. Bérenger profita de ſon éloignement pour ranimer les reſtes de ſon parti. Il rentra en Italie,

Bérenger rentre en Italie. 902.

Digitized by Google

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

vraisemblablement appuyé du secours de Louis Roi de Baviere, recouvra ses Etats particuliers & toute la Lombardie. Depuis ce tems-là jusqu'en 905 on ne trouve point d'Actes qui fassent voir que durant cet intervalle on reconnut dans le Royaume d'Italie l'autorité de l'Empereur Louis.

L'Empereur reprend le dessus. 905.

En 905, divers Princes, & surtout Adalbert Duc de Toscane, allarmés de l'augmentation de la puissance de Bérenger, & croiant que pour la conservation de la leur, il étoit de la saine politique de relever le parti de l'Empereur, le rappellerent en Italie. Ce Prince y revint avec des forces considerables, rentra en possession de toute la Lombardie & se disposa à faire le siege de Verone. Bérenger, qu'une fievre quarte empêchoit d'agir par lui-même, sortit de cette ville, & celui qu'il chargea de la défendre la livra à l'Empereur. Louis s'étant assuré de Verone, alla visiter les différentes Provinces du Royaume d'Italie, & se rendit à Lucque pour voir le Duc Adalbert. Le nombre & le bon état des Troupes & la magnificence de la Cour de ce Prince, le fraperent, & il dit en confidence à quelqu'un de ses domestiques; *cet* Adalbert *devroit porter le titre de Roi, plutôt que celui de Marquis. Ce n'est que par le nom qu'il est au dessous de moi.* Le Duc & la Duchesse, instruits de ce trait, le regarderent comme dicté par une secrete jalousie, Berthe inspira des soupçons à son mari, qui d'ami de Louis le rendirent son ennemi & lui firent épouser les intérêts de Bérenger.

Bérenger le surprend à Verone & lui fait crever les yeux.

Louis de retour à Verone, lorsque Bérenger fesoit répandre lui-même le bruit de sa mort, distribua à ses soldats une partie du Territoire de cette ville, & resta dans la sécurité la plus négligente. Bérenger intrigua secretement, s'assura d'Adalbert & des amis de ce Duc, & se concerta avec les principaux de Verone & surtout avec Adelard qui étoit Evêque de cette ville. Il se rendit, au mois de Juin, pendant la nuit aux portes de Verone, qu'on lui ouvrit. Dès la pointe du jour il fit sonner la charge; les Bourguignons épouvantés firent peu de résistance. Louis se sauva dans une Eglise, où il fut bientôt pris, & on lui creva les yeux, soit à l'insu de Bérenger, soit par l'ordre de ce Prince, qui lui reprocha son parjure, le tint quelque tems prisonnier & puis lui permit de se retirer en Provence. Depuis ce tems-là Louis ne se méla plus des affaires d'Italie, & quoiqu'il prit toujours le titre d'Empereur, on peut dire que l'Empire fut réellemeut vacant.

Seconde irruption des Hongrois en Italie. 906.

Bérenger s'étant délivré de son rival, retourna à Pavie & prit possession de son Royaume, qu'il gouverna pendant vingt ans depuis, sans aucune opposition de la part de ses sujets, que l'expérience avoit instruits des malheureuses suites de leurs dissensions intestines. A peine Bérenger avoit-il repris les rênes du Gouvernement, que les Hongrois firent une seconde irruption en Italie, ils ravagerent principalement les environs de Treviſe, de Brescia, de Padoue, de Milan & de Pavie, & pénétrerent d'un côté jusqu'à l'extrémité du Piémont, & de l'autre jusqu'à Modene. Bérenger leur opposa une Armée, qui fut battue & dont ils firent un grand carnage. Ils tenterent, mais sans succès, d'attaquer les isles des Vénitiens.

Digitized by Google

Enfin Bérenger les engagea de ſe retirer à force d'argent, & s'appliqua enſuite à réparer les déſordres qu'ils avoient faits, en rebâtiſſant les Egliſes & les Monaſteres qu'ils avoient ruinés. SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Le Pape Benoit IV. étoit mort en 903, & avoit été remplacé par Léon V. ce Pape ne ſiegea qu'environ quarante jours. Chriſtophle ſon Chapelain, voyant que Léon étoit un homme ſimple & ſans eſprit, qui n'entendoit rien aux affaires & qui étoit mépriſé des Romains, s'aſſocia quelques ſcélérats avec leſquels il ſe ſaiſit de Léon, le mit en priſon, le força d'abdiquer & ſe fit conſacrer Pape lui-même, ſans aucune élection. Sergius III. remplaça Chriſtophle. Les uns diſent (*a*), que ce Prélat imitant l'audace de Chriſtophle réſolut de le chaſſer, & que par le moyen d'Adalbert, il ſe ſaiſit de cet intrus, le força d'abdiquer, & le confina dans un Monaſtere, & le lendemain s'empara du Siege Apoſtolique. Mais d'autres (*b*) aſſurent, que Sergius, qui avoit été élu Pape une premiere fois en 898 en concurrence avec Jean IX, revint à la priere du Peuple après un exil de ſept ans. Il occupa le ſiege pendant ſept ans & mourut en 911. Anaſtaſe III. lui ſucceda. Il eſt loué pour la douceur de ſon Gouvernement, qui ne dura que deux ans & environ deux mois. Landon ſon ſucceſſeur ne ſiegea que ſix mois. Jean X. fut mis en ſa place par le crédit d'Adalbert & à la ſollicitation de Théodora ſœur de Marozie. Liutprand (*c*) rapporte, que cette impudente Courtiſane, aiant une intrigue amoureuſe avec Jean Prêtre de Ravenne, le fit élire Evêque de Bologne, & peu après Archevêque de Ravenne. Que Théodora, qui craignoit de voir trop rarement ſon Favori, s'il demeuroit à Ravenne, qui eſt à deux-cens milles de Rome, profita de la mort de Landon, pour faire élire Jean en ſa place. Muratori (*d*) a vivement critiqué ce récit, & quoiqu'il ne diſconvienne pas que Jean parvint au Pontificat par les intrigues de Théodora, il ſoutient par des raiſons, qui ne ſont pas ſans poids, que toute ce que Liutprand dit, n'eſt qu'un tiſſu de fables, inventé par les ennemis de Jean X. & que Baronius a eu tort de traiter ce Pape comme il a fait. *Succeſſion des Papes.*

Auſſitôt après ſon avénement au Pontificat, Jean s'appliqua à regler les affaires de l'Egliſe, & à délivrer l'Italie des ravages des Saraſins, qui ſe ſoient continuellement des courſes ſur les terres de l'Egliſe. Pendant qu'il étoit occupé de ce projet, un Saraſin mécontent ſe réfugia à Rome, & offrit de délivrer les Romains des courſes de ſes compatriotes, ſi le Pape vouloit lui confier quelques Troupes. On accepta ſa propoſition, ſoixante jeunes gens bien armés ſe mirent ſous la conduite du Saraſin, qui les conduiſoit par des chemins détournés, pour tomber ſur les Infideles quand ils revenoient de leurs courſes; de cette maniere il battit pluſieurs de leurs Partis. Ces pertes engagerent les Saraſins à ſe liguer tous enſemble, & comme le Fort ou la ville ſur le Garigliano étoit leur meilleure Place, ils abandonnerent toutes les autres & s'y raſſemblerent. Cette ligue rendit les Saraſins plus redoutables que jamais, & le Pape allarmé ſe ligua Jean X. *forme une Ligue contre les Saraſins.* 914.

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 151.
(*b*) *Frodoard* vers. 687 ap. *Fleuri* Hiſt. Eccl. T. XI. p. 570. Edit. in 8vo.
(*c*) *Liutprand* L. II. C. 13.
(*d*) *Muratori* T. V. p. 273, 311.

Digitized by Google

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

avec Landulf I. Prince de Benevent & de Capoue, Grégoire II. Duc de Naples & Jean I. Duc de Gaïete; il envoya auſſi des Députés à Conſtantin Empereur de Conſtantinople, à ceux du Duché de Spolete & au Duc de Camerino pour les inviter d'entrer dans la Ligue contre les Saraſins. L'Empereur envoya l'année ſuivante le Patrice Nicolas avec un Corps de Grecs, auxquels ſe joignirent les Troupes de Capoue, de Benevent & de Salerne, ils allerent camper proche du Garigliano. Le Pape & Alberic Marquis de Camerino, qui commandoit un gros d'Armée compoſé des Troupes de tout le Duché de Spolete, & de celles de Camerino, inveſtirent la Place de l'autre côté. Les Saraſins ſe défendirent vigoureuſement pendant trois mois; mais réduits enfin à l'extrémité faute de vivres, ils mirent le feu à la ville, & ſe ſauverent dans les bois & les montagnes. Les Italiens les pourſuivirent, les forcerent d'en venir à une action & les exterminerent ſans qu'il en échapât un ſeul. Quelques Hiſtoriens ne parlent pas de ſiege, ils diſent ſeulement, que les Saraſins manquant de vivres mirent le feu à leurs retranchemens, ſe firent jour le ſabre à la main à travers l'Armée Chretienne & ſe ſauverent ſur une montagne voiſine. Là par de petits combats qui ſe donnoient tous les jours, on les détruiſit inſenſiblement juſqu'au dernier. Cette victoire fut d'une ſi grande conſéquence pour l'Italie, que les Hiſtoriens de ce tems-là diſent, qu'on vit les Apôtres St. Pierre & St. Paul combattre en faveur des Chretiens (*a*).

Bérenger eſt couronné Empereur. 916.

Depuis la diſgrace de l'Empereur Louis III. les Romains avoient toujours différé d'en choiſir un autre, parcequ'ils ſongeoient à ſe former en République, & les Papes ne perdoient pas de vue le projet de ſe rendre Souverains indépendans. La crainte des Saraſins engagea Jean X, de concert avec les Romains à avoir recours à Bérenger & le Pape l'invita de venir à Rome recevoir la couronne Impériale. Bérenger ſe mit en marche & arriva à Rome, vraiſemblablement le Samedi Saint 23 de Mars. Il y fut reçu avec de grands honneurs, & le lendemain jour de Pâque, le Pape le couronna Empereur. Il confirma tous les dons faits par ſes prédéceſſeurs à l'Egliſe Romaine. Cette même année, étant à Pavie, il accorda de nouveaux privileges à l'Egliſe de Cremone qui avoit beaucoup ſouffert de la part des Hongrois.

Conſpirations contre Bérenger. 919.

Adalbert II. Duc & Marquis de Toſcane étant mort, vraiſemblablement en 917, Gui ſon fils lui ſucceda, & l'Empereur le confirma dans la poſſeſſion des Etats de ſon pere. Berthe mere de Gui, qui avoit eu l'ambition de procurer la couronne Impériale à ſon mari, forma le même deſſein en faveur de ſon fils & commença à cabaler contre Bérenger. Ce Prince aiant eu avis de ſes intrigues ſecretes, entra en Toſcane avec ſon Armée, fit Berthe & ſon fils priſonniers, & les envoya à Mantoue; mais il fut bientôt obligé de les relâcher, parcequ'il ne put jamais engager les Gouverneurs de leurs Places de les lui remettre. Trois ans après il ſe forma une nouvelle conſpiration contre l'Empereur, dont le Chef étoit Adalbert Marquis d'Ivrée, gendre de Bérenger, mais remarié avec la ſœur du Marquis de Toſcane. On comptoit encore parmi les conjurés Olderic, Comte du

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 153. *Liutprand* L. II. C. 14.

Digitized by Google

Sacré Palais, & un autre Comte nommé Gilbert. L'Empereur aiant eu le vent de leurs trâmes secretes, fit arrêter Olderic, & le confia à la garde de Lambert Archevêque de Milan, auquel Bérenger avoit extorqué une somme exorbitante pour confirmer son élection. Au bout de quelques jours l'Empereur fit demander Olderic, & l'Archevêque refusa de le rendre, sous prétexte qu'il ne convenoit pas à son caractere de remettre entre les mains de la Justice un homme qu'on vouloit faire mourir. Ce Prélat, redoutant le ressentiment de Bérenger, mit Olderic en liberté, & se joignit aux conjurés.

Section II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

921.

Après avoir délibéré entre eux, ils prirent la résolution d'appeller en Italie Rodolfe Roi de la Bourgogne Transjurane. Ils s'assemblerent en même tems des Troupes & se retrancherent sur une montagne près de Brescia. Deux Capitaines Hongrois venoient d'entrer en Italie pour piller. Bérenger, qui depuis longtems vivoit en bonne intelligence avec leur nation, les engagea à tourner leurs armes contre les Rebelles. Les conjurés soutinrent le choc avec courage, mais leurs Troupes furent taillées en pieces; Olderic périt dans le combat. Adalbert & Gilbert furent pris. Le premier se tira d'affaire par un déguisement, mais Gilbert presque assommé de coups de bâton fut dépouillé nu. Ceux dont il étoit prisonnier le présenterent en cet état à l'Empereur, qui fut assez généreux pour lui pardonner; il lui fit donner des habits, & le renvoya sans exiger de nouveau serment de fidélité, s'en remettant à Dieu de le punir, s'il se révoltoit encore. Cet excès de bonté ne toucha point Gilbert, il se hâta d'aller au nom de tous les conjurés presser Rodolfe d'entrer en Italie. Ce Prince passa les Alpes pour le plus tard dans le mois de Septembre.

Les conjurés invitent Rodolphe *Roi de la Bourgogne Transjurane à passer en Italie.*

921.

Aussitôt que Rodolfe fut entré en Italie les Rebelles vinrent le joindre; Bérenger fut contraint de se retirer à Verone, & le Bourguignon fut couronné Roi d'Italie à Pavie par l'Archevêque Lambert. Les Italiens reçurent ce nouveau Souverain avec de grandes démonstrations de joie; ce qui n'empêcha point qu'au bout de quelques mois il ne se formât des partis en faveur de Bérenger.

Rodolfe *est couronné Roi d'Italie.*

Cet Empereur rassembla ses forces, & se mit en devoir de disputer la couronne à son Concurrent. Il lui livra bataille près de Fiorenzola, place située entre Plaisance & Burgo-San-Donino. Après un combat fort opiniâtre la victoire sembloit se déclarer pour Bérenger, lorsqu'un corps des ennemis qui s'étoit tenu à quartier, tomba sur les Troupes de l'Empereur, les mit en déroute, & obligea ce Prince de se sauver à Verone. Rodolfe retourna à Pavie, & après avoir mis ordre aux affaires d'Italie, & créé Boniface son beaufrere Marquis de Spolete & de Camerino, pour le recompenser des services qu'il lui avoit rendus à la bataille de Fiorenzola, il repassa les Alpes.

Il défait Bérenger.

923.

L'année suivante, la trente-sixieme du regne de Bérenger, fut la derniere de sa vie. Les habitans de Verone, qui lui avoient toujours été fideles, conspirerent contre sa vie. Le Chef de la conjuration étoit Flambert, dont il avoit tenu le fils sur les fonts de Batême. Aiant eu connoissance de la conspiration, Bérenger fit venir Flambert, lui rappella tous ses bienfaits, lui promit d'en ajouter de plus grands aux anciens, pourvu qu'il lui restât fidele, & le renvoya libre en lui fesant présent d'une coupe d'or,

Bérenger *est assassiné à Verone.*

924.

Digitized by Google

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

où il l'avoit fait boire à ſa ſanté. Flambert aiant répondu de façon à diſſiper ſes ſoupçons, le quitta & alla tout diſpoſer pour exécuter ſon projet la nuit ſuivante. Bérenger, qui jugeoit du cœur des autres par le ſien, alla ce ſoir-là même coucher, ſans aucun Garde dans un petit appartement voiſin d'une Egliſe, où il avoit coutume d'aſſiſter toutes les nuits à Matines. Il s'y rendit en effet au ſon de la cloche, Flambert & ſes complices l'attendoient dans l'Egliſe & le tuerent à coups d'épée. Les meurtriers porterent bientôt la peine de leur perfidie. Un jeune Seigneur, appellé Milon, que Bérenger avoit élevé, qu'il aimoit tendrement, & qui le payoit de reconnoiſſance, fit dès le matin des recherches auſſi promptes qu'exactes, ſe ſaiſit des meurtriers, & trois jours après la mort de l'Empereur, il les fit tous pendre.

Invaſion des Hongrois.

Bérenger étant mort & Rodolfe abſent, les Hongrois réſolurent de profiter de l'occaſion pour faire une irruption en Italie. Etant entrés dans la Lombardie, ils prirent & pillerent Mantoue, Breſcia & Bergame. Marchant enſuite vers Pavie, ils inveſtirent cette Place de tous côtés. Vers la Mi-Mars, ils profiterent du vent pour mettre le feu aux maiſons voiſines des murailles, & pendant la confuſion occaſionnée par l'incendie, ils forcerent les portes, ſe rendirent maîtres de la ville, & y commirent des cruautés inouïes. Après avoir brûlé la Capitale du Royaume (*a*), ils s'avancerent vers Plaiſance, brûlerent dans les fauxbourgs de cette ville le Monaſtere de S. Sexte, & s'en retournerent chargés de butin en Hongrie.

L'Italie ſe révolte contre Rodolfe. 925.

Rodolfe aiant eu avis de la mort de Bérenger & de l'invaſion des Hongrois, ſe hâta de paſſer en Italie. Son abſence & la mort de Bérenger avoit donné lieu à une nouvelle conjuration, en faveur de Hugue, Marquis de Provence, que la Ducheſſe Berthe avoit eu de Thibaut Comte d'Arles, ſon premier mari. Hermengarde veuve du Marquis d'Ivrée étoit entrée dans cette intrigue, & comme elle étoit fort riche, elle gagna un grand nombre de Seigneurs, elle fit révolter Pavie contre Rodolfe (*). Ce Prince vint avec une puiſſante Armée camper à cinq milles de cette ville au confluent du Teſin & du Po. Hermengarde lui écrivit un billet par lequel elle lui inſpira de la défiance de ſes plus fideles partiſans, & l'engagea à quitter ſecretement ſon camp, pour ſe rendre à Pavie & s'aboucher avec elle. Quand le jour fut venu, ſes Courtiſans & les Princes qui étoient dans ſon Armée, informés de ſa retraite, & apprenant qu'il s'étoit joint à leurs ennemis & ſe préparoit à leur tomber ſur le corps, ils ſe retirerent à Milan pour ſe mettre en ſureté. Tout ce récit de Liutprand paroit aſſez romaneſque au ſavant Muratori.

Hugue comte de Provence

Preſque toute l'Italie s'étant révoltée contre Rodolfe, l'Archevêque de Milan, de concert avec le Pape & d'un grand nombre de Seigneurs, fit offrir la couronne d'Italie à Hugue, Comte de Provence. Ce Prince avoit déja,

(*a*) *Sigen.* L. VI. p. 155.

(*) C'eſt ce que dit Liutprand, mais comment Pavie, qui ſelon cet Hiſtorien avoit été détruite l'année précédente par les Hongrois, avoit-elle pu ſi promptement ſe repeupler? REM. DU TRAD.

Digitized by Google

déja fait quelques tentatives inutiles, pendant la vie de Bérenger; mais se voyant alors appellé par la plupart des Seigneurs, il ne douta point qu'il ne réuſſit, deſorte qu'il fit de grands préparatifs pour cette expédition. Rodolfe, mépriſé des uns, abandonné des autres prit le parti de ſe retirer en Bourgogne, ſans renoncer néanmoins à l'Italie. Il eut recours à Burchard Duc de Souabe, dont il avoit épouſé la fille, & ils aſſemblerent une nombreuſe Armée avec laquelle ils paſſerent en Italie. Quand ils furent arrivés à Ivrée, Burchard ſe chargea d'aller à Milan ſous prétexte de traiter de paix, mais en effet pour examiner les fortifications de la Place. Avant que d'entrer dans la ville, il s'arrêta à conſiderer la belle Baſilique de S. Laurent; après en avoir examiné la ſituation, il dit aux principaux de ceux qui l'accompagnoient, „ on pourra bâtir en cet endroit une Forteresſe, pour tenir en bride non ſeulement les Milanois, mais auſſi „ beaucoup de Princes d'Italie". Enſuite étant près des murs, il lui échapa de dire en Allemand, „ Que s'il n'apprenoit pas aux Italiens à ſe contenter d'uſer d'un ſeul éperon, & de monter des jumens, il n'étoit pas „ Burchard". Ces propos furent rapportés à l'Archevêque Lambert; c'étoit un homme adroit, qui fit beaucoup de careſſes à Burchard, Mais pendant qu'il s'occupoit à le divertir, il fit avertir ceux de Pavie & quelques Princes d'Italie de ſe tenir prêts à délivrer le pays de cet Allemand de ſi mauvaiſe volonté. Burchard partit de Milan & alla coucher à Novare. Il ſe fut à peine remis en chemin le lendemain, qu'il tomba dans une embuſcade, fut renverſé de ſon cheval dans le foſſé de la ville & tué à coups de lance. Les gens de ſa ſuite s'étant réfugiés dans l'Egliſe de S. Gaudence, y furent tous taillés en pieces. A cette nouvelle, Rodolfe retourna précipitamment en Bourgogne & ne penſa plus à l'Italie.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 888 *juſqu'à l'an* 962.

invité à paſſer en Italie.

A la fin du Printems, Hugue débarqua à Piſe. Les Nonces du Pape & la plupart des Princes d'Italie vinrent l'y féliciter & le prier d'accepter la couronne. Il ſe rendit à Pavie où il fut proclamé Roi d'un conſentement unanime, & ſe transporta à Milan, ou l'Archevêque le couronna. Peu de tems après il alla à Verone & de là à Mantoue où il trouva le Pape, qui traita avec lui du rétabliſſement de ſon autorité dans Rome. Marozie, qui avoit épouſé Gui Duc de Toſcane, s'étant emparée du Château de S. Ange, traitoit conjointement avec ſon mari, le Pape en ſujet.

Ce Prince eſt couronné Roi. 926.

Hugue, pour s'affermir ſur le trône fit des alliances avec Henri Roi de Germanie & avec Romain Lécapene Empereur Grec. Il envoya à ce dernier de riches préſens, parmi leſquels il y en eut qui penſerent être funeſtes à l'Empereur. Deux gros Dogues, qu'on lui amena, effrayés des ornemens imperiaux, fondirent ſur Romain, & penſerent le déchirer. Hugue traita auſſi avec Orſo Particiaco, Doge de Veniſe, & confirma les privileges, qui avoient été accordés à cette République.

Hugue *fait des alliances pour s'affermir ſur le trône.* 927.

Marozie continuant a animer Gui ſon mari contre le Pape Jean X. Gui entra l'année ſuivante avec des gens armés dans le Palais, tua le frere du Pape, ſe ſaiſit de Jean, qui mourut peu après en priſon. Quelques-uns diſent qu'il fut etouffé (*a*). Gui ne ſurvécut pas longtems au Pape, & laiſſa en 929 ſes Etats a Lambert ſon frere.

Le Pape Jean X. *empriſonné par Gui meurt.* 928.

(*a*) *Liutprand* L. III. C. 12. *Leo Oſt.* L. I. C. 57.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Hugue eut en 930 le bonheur d'étouffer une conſpiration formée contre ſa vie, & par ſa prudence dans cette occaſion, il inſpira de la crainte à ſes ſujets. Valpert ou Gualbert Juge de Pavie, puiſſant par ſa naiſſance & par ſes richeſſes, aiant procuré l'Evêché de Come à ſon fils & marié ſa fille à Gilbert Comte du Sacré Palais, engagea Everhard autre Juge de Pavie & pluſieurs autres perſonnes à conſpirer contre la vie du Roi. Hugue averti de ce qui ſe paſſoit, envoya des gens adroits pour parler aux conjurés, & leur proteſter de ſa part, qu'il eſt prêt à réformer tous les abus qu'ils lui feront connoitre. Ce meſſage les diſſipa pour le moment. Cependant le Roi affecta de ne laiſſer paroitre aucune inquietude, quelques jours après il ſortit de Pavie, aprés avoir pris des meſures avec l'Evêque Léon & un Comte qui s'appelloit Simpſon, ennemi déclaré d'Everhard. Aiant raſſemblé quelques Troupes, il retourna à Pavie. Les conjurés, qui crurent l'occaſion favorable pour exécuter leur deſſein, ſortirent au devant de lui ſelon l'uſage; l'Evêque fit auſſitôt fermer les portes; Everhard & Walbert furent arrêtés avec tous leurs complices. On creva les yeux à Everhard; Walbert eut la tête tranchée, & les autres furent enfermés dans des cachots, & les biens de tous confiſqués. Par cet acte de ſévérité Hugue ſe fit redouter non ſeulement à Pavie, mais dans toute l'Italie (*a*). Vers la fin de l'année ſuivante ce Prince s'aſſocia ſon fils Lothaire, du conſentement de la Diete Générale.

Conjuration contre le Roi Hugue et ſuſpect. 930.

Hugue *épouſe Marozie & eſt chaſſé de Rome.* 932.

Marozie veuve de Gui, aiant envie de ſe remarier, fit offrir ſa main à Hugue, frere uterin de Gui, en lui promettant de le rendre maître de Rome. Hugue ſaiſit cette occaſion de ſe faire Empereur, marcha d'abord vers Rome, & laiſſant ſon Armée hors de la ville, il fut reçu dans le Château, épouſa Marozie & ſe mit en poſſeſſion de Rome. Mais un petit incident fit échouer ſes projets. Un jour Marozie aiant dit à Alberic ſon fils, qu'elle avoit eu d'Alberic Duc & Marquis de Spolete, de donner à laver au Roi ſon beau pere, ce Prince s'en acquitta ſi maladroitement, que Hugue lui donna un ſoufflet. Alberic ſort à l'inſtant, aſſemble les chefs de la Nobleſſe Romaine, ſe plaint de l'affront qu'il vient de recevoir, & leur fait ſentir ce qu'ils avoient à craindre d'un Prince, qui s'étoit rendu maître du Gouvernement par un mariage inceſtueux & non par ſon mérite. Les eſprits s'étant échauffés, le peuple prit les armes, on ferma les portes & Hugue ſe trouva aſſiegé dans le Château de S. Ange, ſans avoir eu le tems d'y faire entrer des Troupes. La peur le ſaiſit; il ſe fit deſcendre pendant la nuit le long des murailles, alla rejoindre ſon Armée & ſe retira couvert de honte en Lombardie. Les Romains, aiant chaſſé Hugue, ſemblerent avoir deſſein de ſe remettre en liberté; enſorte que ſans égard ni pour Hugue ni pour le Pape, ils déclarerent Alberic Patrice & Conſul, nommerent un Préfet, & des Tribuns (*b*).

Succeſſion des Papes.

Le Pape qui ſiegeoit étoit Jean XI. frere d'Alberic. Après la mort de Jean X. en 928, Léon VI. lui ſucceda au mois de Juin de la même année. On croit qu'il mourut au mois de Fevrier de l'année ſuivante;

(*a*) *Liutprand* l. c. *Sigon.* ubi ſup. (*b*) *Sigon.* L. VI.

Digitized by Google

Etienne VII le remplaça, & ne ſiegea gueres plus de deux ans, étant mort, ſelon les uns le 8 de Décembre 930 & ſuivant d'autres le 12 de Mars 931. Marozie fit alors élire ſon fils Jean XI. un grand nombre d'Hiſtoriens, copiſtes indiſcrets de Liutprand, ont prétendu que Jean étoit le fruit du commerce infâme du Pape Sergius III & de Marozie. Mais Muratori (*a*) ſoutient que ce prétendu commerce n'a pour fondement que des Paſquinades & des Libelles diffamatoires, & que Jean XI. étoit fils d'Alberic Duc de Spolete & de Marozie & par conſéquent propre frere du Patrice Alberic, qui ne lui laiſſa faire qu'à ſon gré l'exercice même du pouvoir ſpirituel.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Hugue outré de l'affront qu'il avoit reçu l'année précedente de ſon beau-fils Alberic, marcha à Rome avec toutes ſes forces, bloqua la ville & ravagea tous les environs. Mais les Romains furent auſſi inſenſibles au dégat de leurs terres qu'à ſes menaces, ils refuſerent conſtamment de le laiſſer entrer dans la ville, & même d'entamer aucune négociation, deſorte qu'il retourna confus en Lombardie.

Hugue fait une tentative inutile contre Rome. 933.

Les Princes d'Italie étoient indignés contre lui, tant à cauſe de ſon infâme mariage avec Marozie, que de l'indigne traitement qu'il avoit fait à ſon frere Lambert Duc de Toſcane. Pour entendre ce dernier fait il faut reprendre la choſe de plus haut. Lambert étoit belliqueux & capable de grandes actions; il gouverna la Toſcane avec gloire & jouit du même crédit qu'Adalbert ſon pere. Hugue en prit de l'ombrage, & craignit qu'il ne prit envie aux Princes d'Italie d'offrir la couronne à Lambert. D'ailleurs il méditoit alors le deſſein d'augmenter ſa puiſſance en épouſant Marozie. Il commença donc par déſavouer Lambert pour ſon frere, & publia que la Ducheſſe Berthe leur mere n'avoit jamais eu d'enfans d'Adalbert II. & que Gui, Lambert & Hermengarde étoient des enfans ſuppoſés. Lambert juſtement offenſé, demanda à prouver ſa naiſſance par un duel & tua le champion que Hugue lui oppoſa. Le dernier, confus de cet accident, ne ſe rebuta point; il trouva moyen de ſe ſaiſir de Lambert & lui fit crever les yeux en 931, & déclara Boſon ſon propre frere Duc & Marquis de Toſcane.

Son indigne procedé envers ſon frere Lambert Duc de Toſcane.

Cette cruauté aliena de lui les Princes d'Italie, deſorte qu'ils inviterent Rodolfe, qui depuis 925 paroiſſoit ne s'inquieter nullement des affaires d'Italie, à revenir prendre le gouvernement & la défenſe du Royaume. Hugue en aiant eu avis, traita d'abord avec Rodolfe, lui céda une partie de ſon Royaume d'Arles, & Rodolfe en échange lui transporta tous ſes droits au Royaume d'Italie, & s'engagea par ſerment à ne pas le troubler dans la poſſeſſion de cet Etat. On conclut en même tems le mariage d'Adelaide fille de Rodolfe avec Lothaire fils de Hugue.

Rodolfe *cede ſes droits à* Hugue.

Les Princes d'Italie déchus de l'eſpérance de revoir Rodolfe, offrirent la couronne à Arnoul le Mauvais, Duc de Baviere. Ce Prince paſſa en Italie par la vallée de Trente, & s'empara de Verone, dont l'Evêque Rathier & le Comte Milon lui ouvrirent les portes. Il marcha enſuite vers le cœur de la Lombardie, mais un détachement de ſon Ar-

Arnoul *Duc de Baviere paſſe en Italie & eſt défait.* 934.

(*a*) *Muratori* T. V. p. 267.

Digitized by Google

SECTION II.

mée aiant été battu par l'avantgarde de Hugue, qui s'avançoit à ſa rencontre, il s'enfuit promptement en Baviere (*a*) Hugue rentra dans Verone, emmena l'Evêque Rathier priſonnier à Pavie, où ce Prélat écrivit un ouvrage ſur ſa disgrace, & fit enfermer le Comte Milon dans une Tour.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.

Incurſions des Sarafins 935.

Des Saraſins établis dans les Alpes depuis le commencement de ce ſiecle, & qui avoient toujours vécu de brigandage, firent cette année une irruption & pénétrerent dans le Montferrat juſqu'au Château d'Acqui. Les Habitans du voiſinage tomberent ſur eux, & les taillerent en pieces, enſorte qu'il n'en échapa pas un ſeul. D'autres diſent, que leur Général aiant été tué, ils ſe retirerent ſans avoir fait beaucoup de mal. Peu de tems après une Flote de Saraſins d'Afrique vint aborder à Genes, emporta la ville d'aſſaut, maſſacra tous les hommes, n'épargna que les femmes & les enfans deſtinés à l'eſclavage, & s'en retourna en Afrique chargée des richeſſes de toutes les Egliſes & des maiſons de Genes.

Hugue mariage les fils du Marquis d'Ivrée.

En ce tems-là Bérenger & Anſchaire, fils d'Adalbert Marquis d'Ivrée, brilloient par leurs richeſſes & leur puiſſance. Bérenger étoit petit-fils de l'Empereur de ce nom, par Giſele ſa fille, premiere femme d'Adalbert; Anſchaire étoit né de Hermengarde ſa ſeconde femme (*b*). Hugue redoutant leur crédit tâcha de ſe les attacher par des bienfaits; il fit épouſer à Bérenger Wille, fille de ſon frere Boſon Marquis de Toſcane, & Théobald Duc de Spolete étant mort dans ces entrefaites, il donna à Anſchaire ce Duché.

Il fait la paix avec les Romains. 936.

L'année ſuivante, Hugue vint une ſeconde fois aſſieger Rome. La diſette des vivres & une maladie qui ſe mit parmi les chevaux, l'obligerent à traiter de la paix. Il chercha néanmoins à tromper Alberic ſous l'apparence de la reconciliation la plus parfaite, & lui donna en mariage Alda l'une de ſes filles. Mais Alberic ne le laiſſa point entrer dans la ville.

Et deſtitue Boſon ſon frere.

A ſon retour, il fut averti, que Boſon ſon frere, à l'inſtigation de Wille ſa femme, travailloit ſourdement à former contre lui quelque complot. D'autres prétendent qu'il fit courir ce bruit pour s'emparer de leurs richeſſes, parceque Wille, qui en étoit avide, en accumuloit par toutes ſortes de voies. Quoiqu'il en ſoit, il confina Boſon dans une priſon & donna la Toſcane à Hubert ou Humbert ſon fils naturel. Quant à Wille, qui étoit fille d'un Seigneur de Bourgogne, il donna ordre de la faire reconduire dans ſon pays, après l'avoir dépouillée de toutes ſes richeſſes (*c*).

Irruption des Hongrois. 937.

En 937, les Hongrois firent une nouvelle irruption en Italie. Ils pénétrerent juſques dans la Campanie, qu'ils ravagerent toute entiere, de même que la Principauté de Benevent. Etant entrés enſuite dans le Comté de Marſi, les peuples du pays, unis à ceux du voiſinage, les ſurprirent, les taillerent en pieces & profiterent de leur butin (*d*). Rodolfe Roi de Bourgogne étant mort, Hugue épouſa Berthe, veuve de ce Prince, ce mariage ſe fit auſſi en 937.

(*a*) *Sigebert* ad ann. *Liutprand* L. III. C. 14.
(*b*) *Sigon.* L. VI p. 159.
(*c*) *Liutprand* L. IV. C. 5.
(*d*) *Leo Oſt.* L. I. C. 58.

Digitized by Google

Jean XI. étant mort en 935, ou ſuivant d'autres le 6 de Fevrier 936, eut pour ſucceſſeur Léon VII. Ce Pape ſiegea juſqu'en 938 ou 939, & fut remplacé par Etienne VIII. Baronius & ceux qui l'ont ſuivi, prétendent qu'il étoit Romain. Sigonius (*a*), dit que ce Pape mourut de chagrin d'avoir reçu dans une ſédition quelques bleſſures, qui le defiguroient de maniere à n'oſer ſe montrer en public. Mais il ne s'en trouve rien dans les Ecrivains du tems. SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 952.*

Succeſſion des Papes.

Peu de tems après l'exaltation d'Etienne VIII. Bérenger & Anſchaire ſon frere, malgré les bienfaits de Hugue, intriguerent contre lui. Hugue donna un corps de Troupes à Sarilon Comte du Palais pour agir contre Anſchaire. Sarilon étoit un Bourguignon fort adroit, mais nullement homme de guerre; Hugue lui remit une ſomme conſiderable d'argent, le chargea d'agir de concert avec ſa niece, veuve du Duc Théobald, & de ſoulever les peuples du Duché de Spolete. Anſchaire, quoique très-inférieur en forces, attaqua vigoureuſement Sarilon ou Sarlion & mit en déroute ſa premiere ligne. Mais ne pouvant réſiſter aux deux autres qui ſe ſuccederent, il fut obligé de fuir, ſon cheval s'étant abattu, il fut renverſé dans un foſſé, & percé de fleches & de traits. Hugue fit Sarilon Duc & Marquis de Spolete pour le recompenſer. Bérenger, effrayé du ſort de ſon frere, & averti que le Roi ſe diſpoſoit à lui faire un mauvais parti, ſe ſauva en Allemagne à la Cour d'Othon I, Roi de Germanie, nommé depuis le Grand. Hugue envoya une Ambaſſade à ce Prince pour demander Bérenger, mais Othon le refuſa. *Diſgrace de Bérenger & d'Anſchaire.* 940.

Cette conſpiration vraye ou ſuppoſée, aiant été ainſi étouffée par la mort d'Anſchaire & par la fuite de Bérenger, Hugue forma le deſſein d'attaquer les Maures établis du côté des Alpes au Freinet ou Fraſſinet. Il demanda des vaiſſeaux à l'Empereur Grec, & la Flotte Grecque étant arrivée à la vue des côtes de Ligurie & de Provence, les barques des Maures furent brûlées, ce qui leur ôtoit la communication avec ceux d'Eſpagne. Hugue marcha en même tems au Freinet, que les Maures abandonnerent, pour ſe retrancher ſur une haute montagne, Hugue les y aſſiegea; mais appréhendant que Bérenger ne paſſât en Italie avec des Troupes Allemandes, il leur accorda la paix; & pour s'en faire un rempart contre les entrepriſes de Bérenger, il les diſtribua dans les montagnes entre l'Allemagne & l'Italie. Ils y continuerent leurs brigandages, & particulierement contre les Pelerins qui alloient à Rome, qu'ils voloient & maſſacroient. Il y avoit quelques années, qu'ils avoient aſſommé de pierres un grand nombre de Pelerins Anglois & François (*b*). *Hugue attaque les Maures des Alpes & fait la paix avec eux.* 942.

Hugue s'étoit maintenu juſques ici ſur le trône par une politique adroite & par beaucoup de bonheur; il ne laiſſoit pas de s'être rendu odieux par la dureté de ſon gouvernement & par la préference qu'il donnoit aux Bourguignons. Berenger inſtruit de tout, envoya, dans une des années ſuivantes en Italie, Amedée Gentilhomme de ſa ſuite pour ſonder les Seigneurs & découvrir leurs ſentimens. Amedée prit un habit de pelerin, & ſe joignit à d'autres pauvres Pelerins que la dévotion conduiſoit à Ro- *Bérenger envoye un émiſſaire en Italie.*

(*a*) *Sigon.* ubi ſup. (*b*) *Frodoard* ad ann. 921.

Digitized by Google

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

me, A la faveur de ſon déguiſement il s'aboucha avec beaucoup de Seigneurs mécontens de Hugue, & prit avec eux des meſures pour procurer la couronne à Bérenger. Hugue, qui avoit par tout des eſpions, aiant eu le vent de ce qui ſe paſſoit, donna des ordres pour arrêter le faux pelerin. Mais Amedée changeant ſans ceſſe de forme & de vêtement, trompa la vigilance de ceux qui le cherchoient; il oſa même ſe préſenter avec d'autres pauvres devant le Roi. Après avoir pris toutes les inſtructions néceſſaires, il alla par des ſentiers impraticables retrouver Bérenger.

Il paſſe en Italie. 945.

Le Marquis d'Ivrée, aſſuré que les Seigneurs d'Italie étoient prêts à prendre les armes en ſa faveur, entra dans ce Royaume par le Trentin avec très-peu de Troupes. L'entrée de cette Marche étoit défendue par un Château, qui étoit gardé par Adelard un des Clercs de Manaſſé Evêque de Trente, de Verone & de Mantoue (*). Bérenger les gagna tous deux en promettant à Manaſſé l'Archevêché de Milan, & à Adelard l'Evêché de Come, enſorte que le Château lui fut livré. Le bruit de l'arrivée de Bérenger ne ſe fut pas ſitôt répandu, que divers Seigneurs ſe rendirent auprès de lui. Milon Comte de Verone, que Hugue feſoit garder à vue, s'échapa, vola à Verone & en ouvrit les portes à Bérenger. Modene lui fut livrée par ſon Evêque Gui, ſur l'eſpérance de la riche Abbaye de Nonentola. Hugue aſſembla des troupes & vint aſſieger le Château de Vignola, dont Gui étoit Seigneur. Mais voyant que le parti de Bérenger groſſiſſoit tous les jours, il ſe trouva trop foible pour rien entreprendre contre lui. Tandis que la Lombardie étoit ainſi partagée, Landulf & Atenulf, Princes de Capoue, s'étoient emparés du Mont-Caſſin, & en avoient chaſſé les Moines. On en porta des plaintes au Pape, qui ordonna à ces Princes de reſtituer ce qu'ils avoient uſurpé & aux Moines de reprendre poſſeſſion de leur Monaſtere (*a*).

Il ſe rend à Milan & s'empare de toute l'autorité.

Cependant Bérenger, invité par l'Archevêque Arderic, partit de Verone & ſe rendit à Milan, où il agit en Roi. Hugue déſeſperé retourna à Pavie, & ſe voyant de jour en jour abandonné, enſorte qu'il n'eſpéroit plus de pouvoir conſerver la couronne, envoya ſon fils Lothaire à Milan, pour exciter la compaſſion des Seigneurs qui s'y trouvoient avec Bérenger. Lothaire aſſembla Bérenger, les autres Seigneurs & le peuple, dans le grande Egliſe, & ſe proſternant aux pieds de la croix, il les conjura, s'ils ne vouloient plus du pere, de ne pas priver de la couronne le fils. Toute l'aſſemblée, touchée de pitié, le proclama Roi, ſans faire mention de Hugue. Ce Prince regarda ce ſilence comme une eſpece de dépoſition, deſorte qu'il quitta Pavie & prit le

(*a*) *Leo Oſt.* L. I. C. 64.

(*) Ce Prélat, étant Archevêque d'Arles, chercha à profiter de la puiſſance de Hugue, dont il étoit parent. Il abandonna ſon Egliſe, en 936, & vint en Italie, où le Roi lui donna les Evêchés de Verone, de Mantoue & de Trente, & le gouvernement du Trentin, ce qui l'engagea à devenir guerrier plutôt qu'Evêque (1). REM. DU TRAD.

(1) *Fleury* Hiſt. Eccl. T. XII. p. m. 22.

Digitized by Google

chemin des Alpes avec toutes ſes richeſſes. A peine étoit-il en chemin, que des Députés des Seigneurs vinrent le prier de reſter en Italie (*a*). Liutprand (*b*) prétend, que c'étoit un artifice de Bérenger, qui ne vouloit pas que Hugue allât avec ſes tréſors lever des troupes dans les Royaumes de Bourgogne, pour revenir enſuite en Italie. On fit donc un accommodement, en vertu duquel Hugue & Lothaire conſerverent le titre de Rois, tandis que Bérenger demeura maître abſolu du Gouvernement. Il ſe comporta d'abord en Souverain, il ôta l'Evêché de Breſcia à Joſeph, Prélat d'une grande vertu, pour le donner à un certain Antoine, ſans forme juridique. Il conféra auſſi l'Evêché de Come, non à Adelard ſuivant ſa promeſſe, mais à un nommé Valdo, & donna celui de Reggio à Adelard; il menaça les Evêques de Plaiſance & de Pavie, de les dépoſer, s'ils ne lui payoient une groſſe ſomme. L'Archevêque de Milan étant mort, il mit en ſa place Manaſſé, bien que le Clergé eût élu Aldemar, Doyen de l'Egliſe. Ce procedé excita une ſédition à Milan, de façon qu'aucun des deux Compétiteurs ne fut conſacré.

Section II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Hugue ſe voyant ſans autorité, avec le vain titre de Roi, fit paſſer ſecretement ſes tréſors en Provence, quitta l'Italie en 946 & ſe retira dans ſon Comté d'Arles. Léon d'Oſtie (*c*) dit, qu'il ſe retira en Bourgogne avec toutes ſes richeſſes, qu'il y bâtit à ſes dépens un très-riche Monaſtere, où il ſe fit Moine & mourut peu après. Mais Liutprand mieux informé des actions de ce Prince, rapporte ſeulement, que Hugue après ſon retour en Bourgogne (ou comprenoit alors la Provence ſous ce nom) alla bientôt la voie de toute chair. Il eſt aſſez probable, que ſe voyant près de mourir il prit l'habit monaſtique, ſelon l'uſage de ce tems-là.

Hugue *ſe retire en Bourgogne & meurt.* 946. 947.

L'année après le départ de Hugue, Henri Duc de Baviere, aiant défait les Hongrois, mena ſon Armée en Italie, pilla Aquilée, ravagea tout le pays le long du Teſin, & s'en retourna chargé de butin en Germanie (*d*). Taxis ou Toxis Roi de Hongie fit auſſi une irruption en Lombardie. Bérenger ſe trouvant hors d'état de lui réſiſter, le renvoya en lui donnant dix boiſſeaux de pieces d'argent, mêlé d'un peu de cuivre. Pour faire cette ſomme, il impoſa une taxe ſur toutes les Egliſes, avec une capitation ſur tout le peuple d'un denier d'argent par tête, ſans diſtinction de ſexe, ni d'âge, mais les Hongrois n'eurent que la plus petite partie du produit de ces impoſitions; Bérenger s'approprie le reſte (*e*).

Irruptions en Italie.

En 948, l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete, écrivit à Bérenger, pour lui recommander fortement la perſonne & les intérêts du jeune Roi Lothaire. Bérenger envoya en Ambaſſade à Conſtantinople l'Hiſtorien Liutprand, qui a donné une relation circonſtanciée de ſon Ambaſſade (*f*).

Deux ans après Lothaire tomba ſubitement en frénéſie, & mourut le 22 de Novembre 950. Le bruit courut que c'étoit un effet du poiſon que Bérenger avoit fait donner à ce Prince (*g*).

Mort de Lothaire II. 950.

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 161.
(*b*) *Liutprand* L. V. C. 13.
(*c*) *Leo Oſt.* L. IV. C. 64.
(*d*) *Sigon.* ubi ſup. p. 162.
(*e*) *Liutprand* L. V. C. 5.
(*f*) *Liutprand* L. VI. C. 1-3.
(*g*) *Frodoard* ann. 950. *Leo Oſt.* L. I. C. 64.

Digitized by Google

SECTION II. *Histoire d'Italie depuis l'an 888 jusqu'à l'an 962.*

Le trône resta vacant vingt-quatre jours, au bout desquels la Diete générale élut Rois conjointement Bérenger & Adalbert son fils. Ils furent couronnés le 15 de Décembre. Adelaïde, veuve de Lothaire, qui n'avoit que vingt ans resta à Pavie. Bérenger forma le dessein de la marier à son fils Adalbert, mais cette Princesse refusa d'y entendre. Bérenger la fit arrêter, & traiter de la façon la plus indigne; ensuite il la fit enfermer dans un affreux cachot, au fond d'une tour du Château de Garde, situé sur le bord du Lac de ce nom. Elle se sauva au mois d'Août par le moyen d'un Prêtre nommé Martin, qui la fit passer avec une fille qui la servoit dans une barque de pêcheur, qui les conduisit à l'entrée d'une Forêt, où ils se cacherent pendant quelques jours. Mais manquant de tout, elle envoya le Prêtre à Adelard Evêque de Reggio pour lui demander retraite. Comme il ne se croyoit pas lui-même en état de mettre cette Princesse parfaitement en sureté, il se reposa de ce soin sur Adalbert-Hatton ou Albert-Azzon, lequel tenoit en fief de son Eglise la Terre de Canossa, située à l'entrée des montagnes de Reggio, vers la riviere d'Enza. Là sur la cime d'un rocher isolé qui s'éleve très-haut, Albert-Azzon avoit fait bâtir un Château très-fort, où ce Seigneur conduisit lui-même la Reine Adelaïde. Tout cela se fit si secretement que Bérenger n'apprit le lieu de la retraite de cette Princesse, que quand elle en sortit.

Bérenger & Adalbert son fils sont élus Rois. Adelaïde *est maltraitée.* 950. 951.

On dépêcha aussitôt le Prêtre Martin à Othon I. Roi de Germanie pour implorer sa protection en faveur d'une Reine malheureuse. Othon, informé par la renommée du mérite de cette Princesse, & se trouvant veuf, projetta de l'aller épouser. Il dépêcha d'abord en Italie son fils Ludolf avec quelques Troupes, le suivit de près avec son Armée, se vit maître de Pavie avant le 10 d'Octobre, & s'y fit proclamer Roi. Dès qu'Othon se vit en état de donner la loi, il envoya Martin bien escorté trouver de sa part Adélaïde, pour la demander en mariage, lui porter de magnifiques présens, & l'amener à Pavie. Othon envoya le Duc de Baviere, son frere, au devant d'elle, alla lui-même la recevoir hors de la ville. Pendant qu'on préparoit tout pour son mariage, il parcourut le reste de la Lombardie, qu'il soumit, à la réserve des Places fortes, que Bérenger & son fils occupoient. De retour à Pavie pour les fêtes de Noël, il y célebra ses noces avec la plus grande magnificence.

Elle sollicite la protection d'Othon I. qui passe en Italie.

Au commencement de l'année 952, Othon aspirant à l'Empire, envoya des Ambassadeurs au Pape Agapet II. qui avoit succedé en 946 à Marin II. successeur lui-même d'Etienne VIII. & il fit demander à Agapet de le recevoir à Rome. Mais Alberic étoit toujours maître de cette ville, & n'avoit nullement envie de se donner un Souverain. Après cette inutile tentative, Othon retourna avec sa nouvelle épouse en Allemagne, pour remedier à des brouilleries dans la Famille Royale, effets des sourdes pratiques de Bérenger. Othon laissa pour la garde de Pavie des Troupes suffisantes, sous les ordres de Conrad, Duc de Franconie & de Lorraine son gendre.

Othon *retourne en Allemagne.* 952.

Bérenger toujours artificieux, s'assura de l'amitié de Conrad, vraisemblablement par des presens. Conrad lui conseilla d'aller se jetter aux pieds d'Othon, de la générosité duquel il pouvoit tout espérer. Bérenger suivit

Bérenger va en Allemagne & est rétabli.

ce

Digitized by Google

ce conſeil & trouva de la faveur dans la famille même d'Othon. Ce Prince refuſa durant trois jours de le voir, enfin il lui donna audience, reçut froidement ſes excuſes & ſes offres, & lui refuſa tout ce qu'il demandoit. Mais voyant que ſon fils, ſon gendre & ſon frere s'intéreſſoient en faveur de Bérenger, il conſentit à un accommodement, par lequel on ſtatuoit que Bérenger & ſon fils continueroient d'être Rois, mais qu'ils tiendroient leur couronne en Fief de celle de Germanie. Mais en leur rendant le Royaume d'Italie, il leur ôta Aquilée & Verone avec le reſte de la Marche de Treviſe, qu'il donna à ſon frere Henri Duc de Baviere.

SECTION II. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 888 juſqu'à l'an 962.*

Bérenger très-content retourna d'abord en Italie. Aiant appris qu'Othon étoit occupé à réduire Liutulf ou Ludolf ſon fils & Conrad ſon gendre qui s'étoient révoltés, il reſta maître de faire en Italie tout ce qu'il vouloit. Il chercha à punir de ſa diſgrace les Evêques, les Comtes & les autres Seigneurs. Il en vouloit principalement au Seigneur de Canoſſa, à cauſe de la protection qu'il avoit donnée à la Reine Adélaïde. Dès que la guerre civile fut allumée en Allemagne il envoya des Troupes pour aſſieger Canoſſa. Il s'y rendit lui-même en 955, mais ne put réduire la Place.

Il repaſſe en Italie & s'y conduit tyranniquement. 953.

Aldemar, concurrent de Manaſſé à l'Archevêché de Milan, étant mort dans ces entrefaites, le Clergé & le Peuple élurent Walpert. Alberic Conſul & Patrice des Romains mourut auſſi en 954, ſon fils Octavien, bien qu'Eccléſiaſtique, s'empara de la Souveraineté de Rome, & deux ans après ſe fit élire Pape ſous le nom de Jean XII. quoiqu'il n'eût que dixhuit ans.

Affaires Eccléſiaſtiques.

La guerre civile d'Allemagne aiant fini en 955, & Othon étant vainqueur des Eſclavons & des Hongrois, penſa à ſecourir le Seigneur de Canoſſa. Il envoya en Italie ſon fils Ludolf avec une Armée; ce Prince paſſa le Po, ſe rendit à Verone & marcha à Canoſſa. Bérenger leva le ſiege & ſe retira à la hâte. Ici il y a tant de contradictions entre les Hiſtoriens qu'on ne ſait quel parti prendre. Ce qu'il y a de certain c'eſt que Ludolf s'empara de Pavie ſans que cette Place fit de réſiſtance, & bientôt toute la Lombardie ſe ſoumit. Bérenger ſe réfugia dans Saint-Jule, Forteresſe inattaquable au milieu du Lac d'Orta, dans le diſtrict de Novare. L'année ſuivante, Ludolf mourut aſſez promptement, non ſans qu'on ſoupçonnât qu'il avoit pris du poiſon, qu'un de ſes domeſtiques, gagné dit-on par Bérenger, lui avoit donné (*a*). Bérenger profita de la circonſtance de la mort de ce Prince, pour continuer ſes violences. Il tenta par la voie des armes de dépouiller Théobald II. des Duchés de Spolete & de Camerino.

Ludolf *paſſe en Italie & la ſoumet.* 956.

957.

Les Italiens excedés plus que jamais par la tyrannie de Bérenger, réitérent leurs inſtances auprès d'Othon, pour l'engager de venir à leur ſecours. Walpert, Archevêque de Milan (*b*), & pluſieurs Seigneurs ſe rendirent à la Cour de ce Prince. Le Pape envoya auſſi un Cardinal avec un de ſes principaux Officiers, pour ſupplier Othon de venir délivrer l'Egliſe Romaine d'un Tiran qui l'opprimoit, promettant de le couronner Empereur.

Les Italiens ſollicitent encore Othon de paſſer en Italie. 960.

Avant que de prendre la route d'Italie, Othon tint au commencement de 961, une Diete à Worms, où il fit couronner Roi de Germanie ſon

Othon *y vient & eſt*

(*a*) *Sigon.* L. VI. p. 163. (*b*) *Liutprand* L. VI. C. 6.

Digitized by Google

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

fils Othon, qui n'avoit que ſept ans. Il le mit ſous la tutelle de Guillaume, Archevêque de Maience, ſon demi-frere (*a*). Othon, après avoir reglé les affaires d'Allemagne, paſſa en Italie par la Baviere & le Trentin, avec une puiſſante Armée. On prétend qu'Adalbert l'attendoit à la tête de ſoixante mille combattans à la Chiuſa dans le val d'Adige. Les Evêques & les Comtes prierent Adalbert d'engager Bérenger à ſe démettre de la couronne, promettant à cette condition de combattre pour le maintenir lui-même ſur le trône. Adalbert trouva ſon pere diſpoſé à abdiquer, mais ſa mere s'y oppoſa. Les Comtes & les Evêques renvoyerent alors leurs Troupes (*b*) & ſe rendirent auprès d'Othon. Ils l'accompagnerent à Pavie, que Bérenger avoit abandonnée, après avoir mis le feu au Palais (*c*). De Pavie le Roi de Germanie alla à Milan, & là les Seigneurs & les Evêques, aſſemblés en Diete, dépoſerent ſolemnellement Bérenger & ſon fils Adalbert, & proclamerent de nouveau Othon Roi d'Italie; Walpert le couronna avec la couronne de fer dans la Baſilique de S. Ambroiſe. Bérenger, ſa femme & ſes deux fils abandonnerent la partie, & ſe retirerent chacun ſéparément dans les meilleures Fortereſſes du Royaume, pour y attendre quelque nouvelle révolution qui leur fut favorable.

couronné Roi. 961.

SECTION III.

Hiſtoire d'ITALIE *ſous les Empereurs de la Maiſon de* SAXE, *depuis l'an 962 juſqu'à l'an* 1027.

Othon va à Rome & y reçoit la couronne Impériale. 962.

OTHON, après ſon couronnement, retourna à Pavie, où il paſſa les fêtes de Noël. Au commencement de l'année ſuivante, il ſe mit en marche avec ſon Armée & ſe rendit à Rome. Les Romains le reçurent avec les demonſtrations de joie les plus vives; & Jean XII. le couronna Empereur, le 2 de Fevrier, aux acclamations du Peuple. Enſuite l'Empereur & le Pape s'approcherent de l'autel de S. Pierre; Jean jura d'être toujours fidele à Othon & de n'avoir aucune liaiſon avec les deux Rois dépoſés. L'Empereur promit de veiller au bien de l'Egliſe, & lui reſtituer toutes les Terres que les autres Empereurs lui avoient données (*d*); outre cela, il fit de très-riches préſens au Pape (*e*). L'Empereur régla, que deſormais l'élection du Pape ſe feroit canoniquement, & que le Pape élu ne ſeroit point ſacré, qu'il n'eut promis en préſence des Commiſſaires de l'Empereur, de s'en tenir à tout ce à quoi le Pape Léon III. s'étoit engagé. Qu'il y auroit toujours de ces Commiſſaires, qui rapporteroient tous les ans à l'Empereur comment les Ducs & les Juges rendoient la juſtice. Qu'ils porteroient premierement au Pape les plaintes qu'ils recevroient, que

(*a*) Le même.
(*b*) Ex Hiſt. Longobard. Duc. apud. *Baron.*
(*c*) *Sigon.* ubi ſup.
(*d*) *Regino* & *Frodoard* ſub hoc ann. *Sigon.* L. VI. p. 167. *Baron.* ad ann.
(*e*) *Liutprand* L. VI. C. 6.

Digitized by Google

le Pape choisiroit d'y faire remedier aussitôt, ou de souffrir qu'il y fût remedié par les Commissaires de l'Empereur (*a*). Cette clause montre bien, que l'Empereur se réservoit toujours la Souveraineté & la Jurisdiction en dernier ressort sur tous les Domaines accordés au Siege de Rome. Othon étant devenu de cette maniere maître de l'Italie, ce Royaume continua pendant près de trois siecles à être considéré comme fesant partie de l'Empire Germanique. Mais sous Rodolfe, il devint indépendant & fut détaché de l'Empire ; les villes de Lombardie refuserent de prêter serment de fidelité à l'Empereur, & prétendirent être libres, liberté que le tems a assuré à plusieurs.

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

L'Empereur, aiant rétabli son autorité dans Rome, retourna à Pavie, & après les fêtes de Pâque, il marcha contre Bérenger & ses partisans qui étoient maîtres de plusieurs Places fortes. Il alla d'abord assiéger la Fortereſſe de l'Isle du Lac Majeur, ou Wille femme de Bérenger s'étoit retirée. Elle se rendit après deux mois de défense ; l'Empereur la dépouilla de tous les trésors que ses vexations & celles de Bérenger avoient accumulés dans cet endroit, & lui permit d'aller trouver son mari.

Il attaque les Places de Bérenger.

Jean XII. voyant qu'Othon ne se contentoit pas du vain nom d'Empereur, & qu'il prétendoit être Maître dans Rome, se repentit de l'avoir appellé en Italie, & au mépris du serment qu'il lui avoit fait, il traita secretement avec Adalbert, & lui promit de l'aider contre l'Empereur. Othon, qui étoit à Pavie, aiant eu avis de ce Traité, envoya deux Officiers de confiance à Rome, pour s'informer de la vérité, comme aussi de la vie scandaleuse qu'on accusoit le Pape de mener. A leur retour, ils confirmerent à l'Empereur ce qu'on lui avoit dit sur l'un & sur l'autre article. Dans ces entrefaites Othon alla lui-même presser le siege de Montefeltro, où Bérenger s'étoit enfermé, que les Troupes de l'Empereur bloquoient depuis quelque tems. Jean envoya au camp de ce Monarque deux Nonces pour se justifier, & pour se plaindre de ce que l'Empereur manquoit à sa parole, en se fesant prêter serment à lui-même dans les lieux qu'il réduisoit sous son obéissance. Othon répondit aux Nonces, qu'il n'avoit rien plus à cœur que de tenir sa parole, & se plaignit en même tems que le Pape avoit cherché à exciter les Hongrois contre lui (*b*). Quelques Historiens assurent que l'Empereur envoya avec les Nonces du Pape deux Evêques à Rome pour justifier sa conduite, avec ordre aux vassaux de ces Evêques, qui les accompagnoient de prouver son innocence par le duel. Le Pape reçut les Envoyés de l'Empereur fort froidement, & il ne voulut recevoir sa justification ni par le serment, ni par le duel. Il renvoya avec eux deux Députés pour amuser encore Othon. Cependant Adalbert étant arrivé à Civita-Vecchia, se rendit à Rome, où le Pape le reçut avec toutes sortes d'honneurs.

Le Pape se révolte contre l'Empereur. 963.

Comme le siege de Saint-Léon ou Montefeltro traînoit en longueur, l'Empereur laissa quelques Troupes pour le continuer, & s'approcha de Rome avec la plus grande partie de son Armée. Les principaux de la ville, qui s'étoient opposés à ce que le Pape & Adalbert avoient entrepris,

Othon va à Rome, & y assemble un Concile, où Jean XII

(*a*) *Fleuri* T. XII. p. 115. (*b*) *Liutprand* ubi sup.

Digitized by Google

SECTION III

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.

avoient appellé Othon à leur ſecours. Jean & Adalbert prirent la fuite, emportant avec eux une partie du tréſor de S. Pierre. L'Empereur fut reçu par les Romains avec l'honneur convenable, & à la priere du Peuple & du Clergé, il aſſembla un Concile au commencement de Novembre. Il y aſſiſta en perſonne, avec les Archevêques de Milan & de Ravenne; un Diacre tenoit la place du Patriarche d'Aquilée, qui étoit tombé malade.

eſt dépoſé & Léon VIII élu.

Othon commença par témoigner ſon étonnement de ce que le Pape ne ſe trouvoit pas au Concile & demanda aux Evêques la raiſon de ſon abſence. Tous les Prélats répondirent, que les crimes dont il étoit notoirement coupable, l'en avoient empêché. L'Empereur exigea qu'on entrât dans quelque détail. Il fut accuſé d'avoir rempli le Palais de femmes débauchées, d'avoir eu commerce avec Eſtéfanie concubine de ſon pere, d'avoir ordonné un Diacre dans une écurie, d'avoir ordonné Evêque de Todi un enfant de dix ans, fait mourir un Cardinal après l'avoir fait Eunuque, d'avoir célebré la Meſſe ſans communier, ou à la ſanté du Diable & négligé le ſigne de la Croix (*a*). Jean aiant été cité deux fois, le Concile le dépoſa, & mit à ſa place le Protoſcriniaire Léon, homme d'une probité reconnue, mais Laïc, l'Empereur approuva ſon élection & il fut ſacré ſous le nom de Léon VIII. Le Concile s'étant ſéparé, Othon renvoya la plus grande partie de ſes Troupes devant Montefeltro, & paſſa à Rome les fêtes des Noël.

Révolte des Romains. 964.

Jean XII. aiant appris que l'Empereur n'avoit gardé que peu de Troupes, envoya ſecretement des émiſſaires à Rome, pour exciter les Romains à ſe révolter, promettant de leur diſtribuer tous ſes tréſors, s'ils vouloient ſurprendre & tuer Othon. S'étant laiſſé gagner ils prirent les armes le 2 ou le 3 de Janvier, & s'avancerent pour attaquer le camp des Allemands, qui étoit au delà du Tibre, & où Othon s'étoit transporté le matin. Les Romains entreprirent de paſſer le pont, mais les Impériaux fondirent ſur eux avec tant de feu, qu'ils furent repouſſés avec grande perte, & on en auroit fait un grand carnage, ſi l'Empereur n'eût arrêté la fureur de ſes ſoldats (*b*). Il ne laiſſa pas, à la priere du Pape Léon VIII. de leur pardonner, mais il exigea d'eux le renouvellement de leur ſerment de fidelité, & cent des principaux de la ville en otage. Il reçut en ce tems-là la nouvelle que Montefeltro étoit pris & que Bérenger avec ſa femme & ſes filles s'étoient rendu à diſcretion. Othon l'envoya à Bamberg en Franconie, où il mourut au bout de deux ans, & ſa femme Wille ſe retira dans un Monaſtere. Le Château de Garde s'étoit rendu dès l'année précédente, & toutes les autres villes du parti de Bérenger ſe ſoumirent, excepté Camerino, où Adalbert avois mis une forte garniſon.

Jean XII rentre dans Rome & y exerce de grandes cruautés.

L'Empereur déterminé à ſe rendre maître de cette Place, alla en faire le ſiege, après avoir rendu leurs ôtages aux Romains. Jean XII. profita de l'abſence d'Othon pour rentrer dans Rome, & s'y étant rendu le maître, il aſſembla un Concile, dépoſa Léon, caſſa tout ce que ce Pape avoit fait, fit couper la main droite à un Cardinal nommé Jean, la langue, le nez & deux doigts à Azon Protoſcriniaire.

(*a*) *Fleuri* T. XII. p. m. 124, 125. (*b*) *Liutprand* L. VI. C. II.

Digitized by Google

La mort l'empêcha de continuer ſes cruautés. Le 14 de Mai aiant été ſurpris avec une femme mariée, il reçut un coup à la tête, dont il mourut huit jours après (*a*). Les Romains, au mépris du ſerment qu'ils avoient fait à l'Empereur, élurent & conſacrerent à ſon inſu, Benoit Cardinal Diacre, au lieu de rappeller Léon, qui s'étoit retiré auprès de l'Empereur.

Ce Prince juſtement irrité de l'infidelité des Romains, abandonna le ſiege de Camerino, & vint aſſieger Rome. Bientôt les vivres y manquerent, & les Romains ſe rendirent à diſcretion. Othon toujours clément, leur pardonna, & défendit à ſes ſoldats de commettre aucune violence. Etant rentré dans la ville le 23 de Juin, il rétablit Léon VIII. & ce Pape par ſon ordre, tint un Concile, qui fut compoſé des Evêques Italiens, Lorrains, Saxons du Clergé & du Peuple de Rome. Benoit y parut revêtu des habits pontificaux, ſe jetta aux pieds de l'Empereur & du Pape Léon, pour leur demander pardon, & ſe dépouilla lui-même de ſes vêtemens pontificaux. Léon le dépoſa de la Prêtriſe, & ne lui laiſſa que l'ordre de Diacre; on l'envoya à Hambourg. Léon par reconnoiſſance pour Othon, fit de concert avec tout le Clergé & le Peuple Romain un Décret par lequel, on accorde à Othon & à ſes ſucceſſeurs au Royaume d'Italie, la faculté à „ perpétuité de ſe choiſir un ſucceſſeur, de nommer le Pape, & conſé„ quemment les Archevêques & les Evêques, leſquels recevront de ces „ Princes l'Inveſtiture". (*). La tranquillité étant rétablie à Rome, l'Empereur retourna en Lombardie, par la Toſcane. Une peſte ſuſpendit la marche de ſon Armée & fit périr un grand nombre de ſoldats & de Seigneurs. Auſſitôt que la maladie fut ceſſée, Othon rentra en Lombardie

Sa mort & l'élection de Benoit V. Othon revient à Rome & rétablit Léon VIII.

(*a*) *Liutprand* ubi ſup.

(*) Sigonius, M. Fleuri & d'autres Auteurs d'un auſſi grand poids, n'ont point douté de la vérité de ce Décret. Toutes les Univerſités d'Allemagne & de France en ſoutiennent l'authenticité. Mais Baronius, le P. Pagi, Muratori & toute la foule des Ultramontains rejettent ce Décret comme une piece forgée pendant la querelle des Inveſtitures entre les Papes & les Empereurs. Leur grande raiſon eſt, que ce Décret fait aux Empereurs des *Conceſſions exorbitantes* (1). „ Rien n'eſt pourtant plus faux, dit le judi„ cieux M de St. Marc, puiſqu'au fond il ne leur accorde rien. Ce qui, ſuivant le ſtile de la procédure des Conciles & d'autres pareilles Aſſemblées, paroit ici ſous la „ forme d'un Décret, n'eſt dans la vérité, de la part du Pape & des Romains, qu'une „ ſimple reconnoiſſance des Droits Souverains, inhérans à l'Empire, & même, pour „ la plus grande partie, au Patriciat de Rome, dont Pepin le Bref, Charlemagne & „ les ſucceſſeurs de ce dernier à l'Empire avoient joui, de même qu'en avoient joui „ les Empereurs réſidans à Conſtantinople & les Exarques de Ravenne, leurs Repréſentans, Gouverneurs Souverains de l'Italie; de même qu'en avoient joui plus anciennement les Rois Goths, & précédemment Odoacre; de même enfin qu'en avoient „ dû jouir avant Odoacre, & qu'en avoient effectivement joui tous les Empereurs Ro„ mains depuis Conſtantin le Grand. Que peuvent donc avoir d'exorbitant des Droits „ que l'Hiſtoire nous fait voir exercés par tous les Princes Chrétiens dans les Etats „ formés des débris de l'ancien Empire d'Occident, & que la plupart de ces Souve„ rains exercent encore aujourd'hui, ſous des formes à la vérité différentes, de celles „ de ces tems-là". Dans une *Digreſſion*, qui ſe trouve à la fin de la II P. du T. III. cet habile Hiſtorien prouve que ce Décret n'accorde abſolument rien aux Empereurs, & qu'au contraire on y limite leurs Droits. Rem. du Trad.

(1) *Muratori*, Annal. d'Ital. T. V. p. 410.

Digitized by Google

SECTION III.

pour y passer l'Automne. En ce tems-là, le Roi Adalbert quitta l'Italie & se retira dans l'isle de Corse.

Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

L'Empereur, aiant passé les fêtes de Noël à Pavie, reprit le chemin de l'Allemagne. Après son départ Léon VIII mourut, les uns disent le 17 de Mars & d'autres au commencement d'Avril. Les Romains envoyerent des Députés à l'Empereur, pour le prier de nommer celui qu'il vouloit faire Pape. On dit que ces Députés étoient en même tems chargés de faire en sorte qu'Othon rétablit Benoit V. M. Fleuri (*a*) dit même que l'Empereur étoit prêt de le rendre aux Romains qui le demandoient, quand il mourut. Mais M. de St. Marc (*b*) remarque, que ce fait qui n'est point attesté par les Historiens contemporains, ne mérite aucune croiance, & il en donne une raison qui paroit décisive. Quoiqu'il en soit, les Députés s'en retournerent avec les Evêques de Spire & de Cremone, Commissaires de l'Empereur. Les Romains, en présence & du consentement de ces deux Commissaires, élurent Jean Evêque de Narni, qui prit le nom de Jean XIII.

Il retourne en Allemagne. Mort de Léon VIII.

965.

Les Romains se révoltent & emprisonnent Jean XIII.

L'année ne se passa point, que les Romains se dégouterent du nouveau Pape. L'Histoire se tait sur les causes ou les prétextes de leur mécontentement dit M. de St. Marc. Fleuri en donne pour raison, que Jean XIII traita les premiers de Rome avec tant de hauteur, qu'il s'attira leur inimitié. D'autres disent, que leur dessein étoit de secouer le joug des Allemans & de rétablir l'ancienne forme de la République. Ce qu'il y a de certain, c'est que Pierre Préfet de Rome, aidé de Rofred Comte de Campanie, enferma le Pape dans le Château de S. Ange, & l'exila depuis dans la Campanie. Le Roi Adalbert, d'intelligence avec eux, revint de Corse & se mit à la tête de quelques Peuples en Lombardie, qui s'étoient révoltés. Othon envoya contre eux Burchard Duc de Souabe, qui s'embarqua sur le Po, pour aller combattre Adalbert. Ce Prince attaqua le Duc à l'instant qu'il débarquoit; mais les Impériaux le mirent en déroute, & il prit la fuite, laissant son frere Gui mort sur le champ de bataille.

Othon revient en Italie & punit les Rebelles de Lombardie.

966.

Comme les Romains persistoient dans leur révolte, Othon prit la résolution de retourner en Italie. Il passa les Monts avec une puissante Armée, & vint en Lombardie au commencement de Septembre. Là il commença à punir ceux qui avoient appellé Adalbert; Sigulfe Evêque de Plaisance & quelques Comtes furent arrêtés, & envoyés en Franconie & en Saxe; l'Empereur donna en même tems l'investiture du Montferrat à Aleran, Seigneur qui lui étoit resté fidele. L'arrivée d'Othon intimida les Romains; ils rapellerent le Pape, dans l'espérance qu'il obtiendroit le pardon de leur révolte (*c*).

Il va à Rome & fait un exemple des Séditieux.

967.

L'Empereur s'étant rendu à Rome pour les fêtes de Noël, jugea à-propos de faire un exemple des Rebelles, pour prévenir de nouvelles révoltes. Le Comte Rofred étoit mort; on exhuma son corps & on l'exposa en quartiers. Les Consuls furent exilés en Allemagne, les Tribuns & quelques Barons pendus. Pierre, Préfet de la ville avant Rofred, fut mis nud sur un

(*a*) *Fleuri* ubi sup. p. m. 136.
(*b*) Abr. Chron. T. II p. 820.
(*b*) Supplem. Reginon.

Digitized by Google

ane, aiant la tête couronnée d'un outre, le visage tourné vers la queue, ignominieusement promené, par toute la ville, battu de verges & confiné dans une prison (*a*). Othon fit ensuite divers reglemens pour le Gouvernement de Rome. Les Venitiens lui aiant envoyé une Ambassade, il confirma les privileges accordés à cette République, & à la priere des Ambassadeurs, il accorda à l'Eglise Patriarchale de Grado la dignité de Métropole.

Section III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

L'Empereur alla de Rome à Ravenne, où il célebra avec le Pape la fête de Pâque, & tint un Concile, dans lequel il confirma les donations de Pepin & de Charlemagne au Saint Siege (*b*). Il déclara Pandulfe dit Tête de fer, Prince de Benevent & de Capoue, Duc de Spolete & Marquis de Camerino. Aiant fait venir d'Allemagne son fils Othon, qui n'avoit pas treize ans, il le fit couronner Empereur par le Pape, le jour de Noël.

Il fait couronner son fils Empereur.

Pendant son séjour à Ravenne, il y avoit reçu des Ambassadeurs de Nicephore Phocas, Empereur de Constantinople qui lui venoient demander la paix & son amitié. Ces Ambassadeurs furent reçus & renvoyés avec honneur, sans réponse bien décisive. Othon envoya à son tour Liutprand, Evêque de Cremone, à Nicephore, chargé de lui demander en mariage pour le jeune Othon, Théophanie fille de l'Empereur Romain le jeune. Nicephore, mécontent de ce qu'Othon se qualifioit Empereur des Romains, & de ce que les Princes de Benevent & de Capoue avoient fait hommage à ce Prince, reçut l'Ambassadeur fort mal, l'amusa pendant plusieurs mois, & ne le renvoya qu'à la fin de l'année.

Il envoye une Ambassade à Constantinople. 968.

L'Empereur Grec ajouta la perfidie à l'insulte. Avant le retour de Liutprand, il envoya des Ambassadeurs à Othon, pour l'assurer qu'il accordoit Théophanie, & qu'il l'envoyeroit en Calabre. Othon ajouta foi à ces promesses, & envoya pour recevoir la Princesse un Corps de Troupes avec l'élite de la Noblesse qu'il avoit auprès de lui. Les Grecs qui les attendoient dans une embuscade, les attaquerent & en firent périr beaucoup. Un grand nombre, faits prisonniers, furent envoyés à Constantinople.

Perfidie des Grecs. 969.

Irrité de cette perfidie, Othon fit marcher en Calabre une Armée sous les ordres de Gonthaire & de Sigebert. Tout ce qu'on fait de cette expédition c'est que l'Armée Greque fut surprise & taillée en pieces. Et les prisonniers en grand nombre furent renvoyés avec le nez coupé. La Calabre, la Pouille & la Principauté de Salerne furent mises à contribution, après avoir été ravagées. L'Empereur étant revenu à Ravenne, chargea Pandulfe Tête-de-fer, de faire une invasion dans la Pouille. Il lui donna quelques Troupes, avec lesquelles il vint camper près de Bovino. La garnison de cette ville fit une vigoureuse sortie, & Pandulfe seroit resté victorieux, si Eugene Général des Grecs en Italie n'étoit survenu, qui changea la face des affaires. Le Prince de Benevent fut vaincu, fait prisonnier & embarqué pour Constantinople. Othon eut ensuite sa revanche. Abdilas qui avoit succedé dans le commandement à Eugene, attaqua l'Armée de l'Empereur près d'Ascoli; mais il resta sur le champ de bataille avec quinze-cens des siens & les Grecs perdirent tous leurs bagages. L'année suivante

Othon s'en venge.

(*a*) *Sigon.* L. VII. p. 172. (*b*) *Fleuri* l. c. p. 142.

Digitized by Google

SECTION III.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.

Othon alla ravager les environs de Naples, parceque les Napolitains avoient ſecondé les Grecs.

Tandis que la Pouille étoit le théatre de la guerre, Nicephore Phocas fut aſſaſſiné à Conſtantinople par les intrigues de ſa femme & de Jean Zimiſces, qui fut élu Empereur d'Orient. Ce Prince, qui croyoit avoir beſoin de l'amitié d'Othon, renvoya à ſa priere Pandulfe Tête-de-Fer. Ce dernier, ſenſible à la généroſité avec laquelle Zimiſces lui avoit rendu la liberté, engagea Othon à ceſſer les hoſtilités dans la Pouille & la Calabre, & il conclut un Traité de paix entre les deux Empereurs. Par une des conditions du Traité la Princeſſe Théophanie fut accordée à l'Empereur Othon II. Son pere envoya une Ambaſſade à Conſtantinople pour ratifier, & pour faire en forme la demande de la Princeſſe. Zimiſces l'envoya en 972, elle arriva en Calabre avec un ſuperbe cortege; delà elle ſe rendit à Rome, & le mariage ſe célebra le 14 d'Avril, Dimanche de l'Octave de Pâque, avec beaucoup de magnificence. Enſuite Othon, avec ſon fils & ſa bru, quitta d'Italie (*) & retourna en Allemagne, où il mourut l'année ſuivante le 7 de Mai à Menleben en Thuringe, d'une apoplexie.

Révolution à Conſtantinople & mariage de Théophanie *avec* Othon II. 970-72.

Dès-

(*) J'ajoute ici une Note des Auteurs Anglois, tirée de Sigonius, dont je ne garantis pas l'exactitude, malgré quelques corrections que j'ai cru devoir y faire. L'Italie étoit en ce tems-là diviſée dans les Provinces ſuivantes; la Pouille, la Calabre, le Duché de Benevent, la Campanie, la *Terra Romana*, le Duché de Spolete, la Toſcane, la Romagne, la Lombardie, les Marches d'Ancone, de Treviſe ou de Frioul, nommée auſſi Marche de Verone, & celle de Genes. Il y avoit d'ailleurs d'autres Marches moins conſiderables. La Pouille & la Calabre relevoient encore de l'Empereur Grec; tout le reſte étoit ſoumis aux Rois d'Italie, ou tenu d'eux à titre de Fief. Othon I. donna ainſi Benevent, qui comprenoit l'ancien Samnium, au Duc de ce nom, la Campanie avec la Lucanie aux Ducs de Capoue, de Naples & de Salerne. Rome avec ſon territoire, Ravenne & l'Exarcat, avec la Marche d'Ancone, au Pape, & garda le reſte en corps de Royaume. Il laiſſa la liberté à quelques villes, mais toutes payoient tribut. Il établit pluſieurs Marquis & Comtes héréditaires, en ſe réſervant la ſouveraine juriſdiction dans leurs Domaines. La liberté des villes conſiſtoit à être en droit de choiſir leurs propres Magiſtrats, à ſe gouverner ſelon leurs loix, à diſpoſer de leurs revenus, à condition de faire ſerment de fidelité au Roi, & de lui payer le tribut ordinaire. Les villes non libres étoient gouvernées par des Commiſſaires de l'Empereur; mais celles qui étoient libres, par un ou deux Conſuls, nommés depuis *Poteſtats*, élus tous les ans, qui faiſoient ſerment à l'Empereur entre les mains de l'Evêque ou du Commiſſaire. Les Tributs s'appelloient *Fodrum*, *Parata* & *Manſionaticum*. Le *Fodrum* étoit une certaine quantité de grain que les villes devoient fournir au Roi, quand il marchoit avec ſon Armée, ou qu'il voyageoit dans le Royaume, ſouvent on en payoit la valeur en argent. Les *Parata* étoient les dépenſes néceſſaires pour l'entretien des chemins & des Ponts. Le *Manſionaticum* conſiſtoit à fournir ce qui étoit néceſſaire pour le logement des Troupes, ou pour leur entretien quand elles campoient. Sous ce prétexte on dépouilloit quelquefois les habitans de tout ce qu'ils poſſedoient, ne leur laiſſant que leurs bœufs pour labourer, & ce qu'il falloit pour enſemencer leurs terres. Othon non ſeulement regla ce qui concernoit les villes, mais donna des titres & des biens à ceux qui l'avoient ſervi fidelement. Les titres étoient ceux de Duc, de Marquis, de Capitaine, de Valvaſſeurs & de Valvaſſins. Les biens conſiſtoient non ſeulement en Terres, mais en droits qu'on tiroit des Ports, des Foires, des Chemins, des Pêcheries, des Salines, de la navigation ſur les rivieres & autres. Les Ducs Marquis & Comtes étoient ceux qui avoient reçu du Roi des Domaines à titres de Fiefs. Les Capitaines commandoient un certain nombre d'hommes par conceſſion du Roi, du Duc, du Marquis & du Comte. Les Valvaſſeurs étoient ſubordonnés aux Capitaines & les Valvaſſins aux Valvaſſeurs (1).

(1) Sigon: *de Regno Italiæ* p. 171.

Digitized by Google

SECTION III.

Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.

Dès qu'on fut en Italie la mort de l'Empereur Othon I. il y eut beaucoup de confusion à cause des brouilleries qu'il y avoit parmi les Seigneurs & les villes dont plusieurs, dit-on, mirent des Consuls à la tête de leur Gouvernement; ce qui n'est cependant rien moins que certain, puisque Muratori assure que ce fut deux siecles plus tard que les villes se donnerent des Consuls. Rome en particulier, fut agitée de troubles par un nommé Cincius en plutôt Crescentius, qui prétendoit rétablir l'ancienne République. Soutenu de Francon Cardinal Diacre, il se saisit du Pape Benoit VI. l'enferma dans le Château de S. Ange, & le fit, dit-on, étrangler. Ce fait cependant n'est rien moins que certain, car il regne ici une grande confusion dans l'Histoire. Quelques-uns assurent qu'une autre Faction mit alors Donus II. sur le trône pontifical, & qu'étant mort peu de tems après, Crescentius & son Parti élurent Francon, sous le nom de Boniface VII. D'autres placent Donus avant Benoit VI. & d'autres après Boniface. Toutes ces variations donnent lieu de penser à de savans Auteurs (*a*), qu'il ne doit pas être mis au nombre des Papes. Quoiqu'il soit, Boniface fut chassé au bout d'un mois, & la Faction des Comtes de Tusculum fit élire un neveu d'Alberic, Consul & Patrice de Rome, sous le nom de Benoit VII. Encore même y a-t-il de l'embarras, & des Savans conjecturent que Benoit VI. étant sorti de prison, fut rétabli & que le nom a fait croire que c'étoit un autre du même nom. Baronius dit, que Boniface avant que de quitter Rome, dépouilla le Vatican de son trésor & de ses plus riches ornemens, & qu'il emporta le tout à Constantinople, où il se retira. Sigonius rapporte sous l'an 975, qu'à l'occasion de différentes séditions qui s'éleverent à Bologne, les particuliers se mirent à fortifier leurs maisons, en y joignant des tours, & que ceux d'Orviete commencerent à se donner des Consuls. Mais cela ne paroit pas fort certain à Muratori.

Troubles à Rome.

Sigonius place en 979 une expédition des Empereurs Basile & Constantin. Il dit, que croiant qu'il étoit honteux pour eux que leur Empire eût perdu la Pouille & la Calabre, ils prirent à leur solde, mais à grand fraix, les Sarasins qu'ils avoient chassés depuis peu de l'isle de Crete, qu'ils tomberent en Italie, & s'étant emparés de Bari & de Matera, recouvrerent sans trouver de résistance la Pouille & ensuite la Calabre. Mais il n'y a rien de fondé en tout cela, ainsi que l'observe M. de St. Marc (*b*). Les Sarasins avoient été chassés de Crete en 961 par Romain le jeune, pere de Basile & de Constantin. D'ailleurs, ces Princes ne vinrent jamais ni l'un ni l'autre en Italie, & on ne trouve rien de pareil dans les anciens Historiens. Ce qui paroit plus certain, c'est ce que rapporte Cedrene dans ses Annales. Mele ou Melon, citoyen de Bari, le plus noble, le plus puissant & le plus courageux des Apuliens, aiant chassé les Grecs de Bari & de toute la Pouille, l'Empereur Basile II. envoya contre lui cette année Basile Argyre Gouverneur de Samos, & Contoléon Gouverneur de Cephalonie;

Expédition des Grecs en Italie. 979.

(*a*) *Fleuri* T. XII. p. 178. *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 829. Col. des Papes.

(*b*) Abr. Chron. T. II. p. 826.

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

Mele les défit dans une grande bataille, leur tua beaucoup de monde, & fit un grand nombre de priſonniers. Une fuite honteuſe ſauva le reſte.

L'Empereur Othon II. n'avoit pu encore paſſer en Italie, arrêté d'abord par la révolte de Henri Duc de Baviere ſon couſin, qui prétendoit à l'Empire, & enſuite par la guerre avec les François pour la Lorraine. En 980 il fit la paix avec Lothaire Roi de France, & paſſa les Monts avec une puiſſante Armée, accompagné de l'Impératrice Théophanie, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Prélats. Sigonius & d'autres Hiſtoriens (*a*) diſent que ce Prince, auſſitôt après ſon arrivée en Italie tint au mois d'Août une Diete ſolemnelle des Princes d'Italie à Roncaglia dans le Plaiſantin (*). Sigonius ajoute, que dans cette Diete il fit juſtice des auteurs des ſéditions arrivées en Italie, qu'il y confera des Fiefs à différentes perſonnes, entre autres à Bracciforte de Plaiſance & qu'il y déclara Tédald Marquis de Mantoue. Mais tout ce récit eſt mal fondé. Le 7 d'Octobre Othon étoit encore au delà des Monts, comme le prouve un Diplome que D. Mabillon a fait imprimer dans ſes Annales Bénédictines, à l'année 980. D'ailleurs, il n'y eut point alors de Marquis de Mantoue. Tédald fut à la vérité Marquis, mais on ignore d'où ce titre lui vint (*b*).

Othon II. vient en Italie 980.

(*a*) *Sigon.* ad ann. 980. *Giannone* Hiſt. de Naples T. I. p. 616. Introd. à l'Hiſt. de l'Univ. T. II. p. 78. Paris, in 4to. (*b*) *St. Marc* Abr. Chron. l. c. p. 832. Col. *Empereurs d'Occident.*

(*) Voici comment Sigonius (1) décrit la maniere dont les Empereurs ſe rendoient à Rome. Ils envoyoient des Officiers d'avance, qui donnoient avis aux villes de la venue du Roi, leur feſoient renouveller le ſerment de fidelité, & demandoient le *Foderum* & les autres ſervices néceſſaires dans cette circonſtance. En arrivant en Italie l'Empereur ſe rendoit à Milan, quand il n'avoit pas été couronné Roi, & dans la Baſilique de S. Ambroiſe il dépoſoit ſur l'autel les ornemens royaux, & feſoit la fonction de Soudiacre à la Meſſe célebrée par l'Archevêque. Après quoi, il étoit oint de l'huile ſainte par l'Archevêque, qui joignoit aux autres marques de la Royauté la couronne de fer, qu'il lui mettoit ſur la tête, en lui feſant jurer d'employer toutes ſes forces à défendre en tout tems les droits de l'Italie. Pendant ce tems-là, toutes les Magiſtratures & les Charges étoient vacantes dans les villes, & le Roi terminoit tous les procès par le miniſtere de l'Archevêque de Cologne, qui étoit Chancelier d'Italie. De Milan, le Roi ſe rendoit dans la plaine de Roncaglia dans le Plaiſantin & y campoit. Les marchands & les vivandiers qui ſuivoient l'Armée, plaçoient leurs tentes & leurs boutiques proche du camp en façon de fauxbourg, quand le camp étoit quarré; mais s'il étoit en cercle, ils ſervoient comme de rempart. Le camp même étoit partagé en rues, la tente de l'Empereur au milieu, en forme d'Egliſe, avec celles des Seigneurs tout autour. Quand l'Armée étoit campée, le Roi pendoit ſon bouclier au tronc d'un arbre, & tous ceux qui tenoient des fiefs étoient ſommés par un Héraut de ſe rendre auprès du bouclier; les Gentilshommes étoient ſommés de même par leurs Valvaſſeurs. Ceux qui ne ſe rendoient pas le lendemain étoient privés de leurs Fiefs. On tenoit alors une Diete; le Roi recevoit les Députés des villes, qui venoient le féliciter, & entendoit ceux qui avoient quelques différends, qu'il décidoit par l'avis de perſonnes verſées dans la connoiſſance des Loix; il feſoit auſſi de nouvelles Loix, ſi cela étoit néceſſaire. La Diete finie, le Roi, accompagné de l'Archevêque ſe rendoit à Rome pour recevoir la couronne Impériale. Les principaux habitans des villes par leſquelles il devoit paſſer, étoient obligés de venir au devant de lui, ſous peine d'amende, ou de la perte de leurs privileges, ou on les réduiſoit par les armes.

(1) *Sigon.* p. 176.

Digitized by Google

Ce fut en ce tems-là, que par l'entremiſe de Conrad, Roi des deux Bourgognes, ſon oncle, & par les ſoins de Maieul Abbé de Clugni, Othon II. ſe reconcilia avec l'Impératrice Adelaïde ſa mere, avec laquelle il étoit brouillé. L'Impératrice Théophanie accoucha d'Othon III.

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

L'Empereur ſe rendit à Rome à la fin de Janvier de l'année ſuivante, bien réſolu de punir les auteurs des derniers troubles, ſi l'on en croit Sigonius, ſuivi en cela par d'autres Hiſtoriens. Il rapporte, qu'Othon reçut les plaintes du Peuple & ſe fit montrer les auteurs des troubles. Qu'enſuite au milieu d'un grand feſtin, auquel aſſiſterent tous les Princes & les Barons, lorſque les convives commençoient à s'égayer, il fit lire le procès des coupables, auxquels par ſon ordre on coupa ſur le champ la tête, ſans que perſonne oſât remuer, parceque l'endroit étoit de toutes parts entouré de ſes Gardes, qu'enſuite il invita le reſte des convives à finir gayement le repas (*a*). Sigonius a copié Godefroi de Viterbe dans ſon *Panthéon* (*b*), mais aucun des Hiſtoriens antérieurs à Godefroi ne parle de cet acte de juſtice ſi rigoureux & ſi barbare, on ne ſauroit donc l'admettre ſur l'autorité d'un Auteur qui écrivoit deux-cens ans après, & qui donne par tout des preuves de ſon peu d'exactitude.

Il va à Rome. 981.

L'Impératrice Théophanie, plus zelée pour l'aggrandiſſement de l'Empereur ſon mari, qu'attachée aux intérêts des Empereurs ſes freres, ne ceſſoit d'exhorter Othon de faire valoir les prétentions qu'il pouvoit avoir à cauſe d'elle ſur la Pouille & la Calabre & d'en chaſſer les Grecs. Il partit donc de Rome au mois de Mai & ſe mit en campagne. Après avoir remporté une victoire ſur les Saraſins près de Cortone, l'Empereur aſſiegea & prit Salerne, dont les Princes relevoient depuis plus d'un ſiecle des Empereurs Grecs. Baſile & Conſtantin, aiant eu avis qu'Othon en vouloit aux Etats qu'ils avoient dans la Pouille & la Calabre, lui envoyerent des Ambaſſadeurs pour le détourner de ce deſſein. N'aiant pu y réuſſir, ils demanderent du ſecours aux Saraſins de Sicile & d'Afrique, qui ſaiſirent avec joie l'occaſion de mettre librement le pied en Calabre. Othon ne laiſſa pas de faire des conquêtes, il prit Reggio, pluſieurs autres villes tomberent ſous ſa puiſſance, & dès le mois de Mars de 982, il étoit maître de Tarente. Vers ce tems-là une nombreuſe Flote des Saraſins aborda en Italie; les Troupes qu'elle débarqua ſe joignirent aux Grecs. Le 11 de Juillet les deux Armées en vinrent à une bataille. Du premier choc les Saraſins & les Grecs furent mis en déroute, avec une perte conſiderable. Les vainqueurs s'étant enſuite diſperſés pour piller, les vaincus ſe rallierent, les taillerent en pieces & reſterent maîtres du champ de bataille. Il périt en cette occaſion un grand nombre de Seigneurs & d'Eccléſiaſtiques. La crainte de tomber entre les mains des Grecs ou des Saraſins força Othon de chercher à ſe ſauver. Un ſoldat Eſclavon le fit entrer dans une Galere Grecque, qui étoit ſur la côte. Othon ſe fit connoitre ſecretement au Capitaine, qui dans l'eſpérance d'une recompenſe conſiderable, lui permit de faire avertir l'Impératrice qui n'étoit pas loin delà. Quand enſuite la Galere approcha de la ville où Théophanie étoit, elle en fit ſortir beaucoup de

Guerre avec les Grecs & les Saraſins. Victoire qu'ils remportent. 981, 982.

(*a*) *Sigon.* L. VII. p. 180. (*b*) *St. Marc* ubi ſup. p. 836, 837.

SECTION III. *Histoire d'Italie depuis l'an 962 jusqu'à l'an 1027.*

bêtes de somme, qui paroissoient chargées d'or & d'autres richesses. Thierri Evêque de Metz, accompagné de quelques barques, conduites par des soldats vêtus en matelots, s'approcha de la Galere pour traiter avec le Capitaine, qui fit venir Othon sur la proue. Ce Prince, se voyant à la vue des siens, & se fiant à son adresse à nager, se lança dans la mer & gagna le rivage couvert & suivi des Barques, qui s'étoient approchées avec l'Evêque de Metz. Quelques Historiens ont orné ce fait de circonstances romanesques, & peut-être le fond même, sur lequel nous avons suivi M. de St. Marc (*a*) n'est-il aussi qu'une fable, ainsi que ce judicieux Historien semble le penser.

Othon *cherche à se venger & prend des mesures.* 983.

Othon cherchant à réparer sa disgrace de l'année précédente assembla au mois de Juin à Verone une Diete générale de l'Empire & des Royaumes de Germanie & d'Italie. Dans cette Assemblée il fit élire Roi son fils Othon qui n'avoit pas quatre ans; on y prit des mesures pour continuer la guerre contre les Grecs & les Sarasins. Muratori (*b*) dit „ que les Loix „ d'Othon II, qu'on a jointes aux Loix Lombardes, furent faites & pu„ bliées dans cette Diete; parce qu'alors c'étoit encore l'usage que les Rois „ (d'Italie) & les Empereurs (d'Occident) ne promulguassent aucune Loi, „ que du su & du consentement des Etats". Comme les faux sermens étoient fort communs, de même que les faux Actes, on ordonna dans cette Diete „ que si quelqu'un argue de faux des chartes, des Titres ou des „ Sermens, la querelle sera décidée par le Duel". Le reste de l'année se passa tant en Italie, qu'en Allemagne, à mettre de toutes parts des troupes sur pied. Le projet étoit de recommencer la guerre en Calabre, au Printems suivant, & même de la porter en Sicile. Mais tous ces préparatifs devinrent inutiles par la mort précipitée d'Othon II. Ce Prince étoit venu à Rome au commencement de Décembre; il y tomba malade ou de chagrin, selon les uns, ou d'une blessure mal guerie suivant d'autres, & mourut le 7 du même mois.

Othon III. *lui succede.*

Son fils Othon III. lui succeda, avec une apparence de droit à la couronne d'Italie, & sans droit par lui-même à la Puissance Impériale. Othon II. l'avoit fait partir depuis peu pour Aix-la-Chapelle, & le jour de Noël de cette année, il fut couronné Roi d'Italie & de Germanie par Jean, Archevêque de Ravenne, Légat du Pape, assisté de Willigis Archevêque de Maience. Cette cérémonie ne donnoit à Othon aucun droit au Royaume d'Italie, puisqu'il devoit en recevoir la couronne dans une ville de ce Royaume, de la main de l'Archevêque de Milan, ou de quelque Prélat qui tint sa place. Il est vrai que la Diete de Verone avoit élu le jeune Othon Roi de Germanie & d'Italie, mais cette élection étoit illégitime à l'égard de l'Italie, l'usage étant que la Diete pour l'élection des Rois d'Italie se tint à Pavie, & qu'elle ne fût composée que des Membres de ce Royaume. Les Italiens cependant voulurent bien regarder Othon III. comme élu Roi; mais dans les Actes ils ne firent point mention des années de son regne, qu'après l'année 996, lorsqu'il eut été couronné Roi à Milan. Il est certain d'ailleurs que depuis la mort

(*a*) Abr. Chron. T. II. p. 862, 864. (*b*) Annal. d'Italie T. V. p. 468.

Digitized by Google

de ſon pere, juſqu'à ſon couronnement comme Empereur en 996, Othon III. fut reconnu Souverain dans Rome. Mais ce fut ſans doute par l'habileté de l'Impératrice Théophanie. Elle ſe rendit dans cette ville, auſſitôt après la mort d'Othon II. & il y a de l'apparence, que ſoutenue du Pape Jean XIV. qui venoit de ſuccéder depuis peu à Benoit VII. elle fit agréer aux Romains l'uſage où l'on étoit à Conſtantinople de proclamer Auguſtes les veuves des Empereurs & de leur déférer la Régence avec la Puiſſance Impériale, pour les faire regner conjointement avec leurs fils mineurs. Ce qui appuye cette conjecture c'eſt que des Actes paſſés en Italie, offrent dans leurs dates les années de l'Empire de Théophanie. Ce ne fut donc qu'en vertu du droit de ſa mere, véritablement Impératrice, qu'Othon III. fut reconnu comme Souverain à Rome & dans les autres endroits qui ne ſeſoient point partie du Royaume d'Italie. Théophanie étant morte le 16 de Juin 991, l'Impératrice Adelaïde, ayeule du jeune Othon, ſe mit à la tête du Gouvernement, & en vertu de ſon droit, ce Prince continua à jouir de la Souveraineté dans Rome, & dans tous les lieux d'Italie, qui dépendoient de l'Empire, juſqu'à ſon couronnement comme Empereur.

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

Après la mort d'Othon II. la tranquillité d'Italie fut troublée par le retour de Boniface VII. Il revint à Rome avec de grandes ſommes d'argent qu'il avoit amaſſées à Conſtantinople, en vendant les choſes précieuſes, qu'il avoit enlevées du Tréſor de S. Pierre. Ses profuſions ranimerent les reſtes de ſa Faction, la groſſirent, & le mirent en état de ſe ſaiſir du Pape Jean XIV. il l'enferma dans le Château de S. Ange, l'y fit mourir de faim ou de poiſon & s'empara une ſeconde fois du Pontificat, à la fin de Juillet ou au commencement d'Août. Il ne jouit pas longtems de ſon uſurpation, & mourut d'apoplexie, vraiſemblablement à la fin de Mars de l'an 985. Jean XV lui ſucceda. Creſcentius, qui comme Conſul de Rome, étoit maître du Château de S. Ange, perſécuta ce Pape de façon à le forcer de ſortir de la ville. Les Romains apprenant que Jean ſollicitoit fortement l'Impératrice Théophanie, qui étoit au delà des Monts, de repaſſer en Italie avec ſon fils, ils envoyerent prier le Pape de revenir. Jean revint en effet & fut reçu honorablement.

Troubles à Rome & ſucceſſion des Papes. 984. 985. 987.

Les affaires de Germanie n'exigeant plus la préſence de l'Impératrice Théophanie, elle revint à Rome vers les fêtes de Noël de l'an 989; ſans doute avec aſſez de Troupes pour faire reſpecter ſon autorité. Elle retourna en Allemagne l'année ſuivante. Hugue, Duc & Marquis de Toſcane & de Spolete, ſe rendit la même année à la Cour de Germanie. Après y avoir paſſé les fêtes de Noël à Quedlimbourg avec l'Impératrice Théophanie & le Roi Othon III. il les ſuivit à Nimegue, où l'Impératrice tomba malade & mourut le 16 de Juin 991. Hugue retourna en Italie pour y maintenir le bon ordre.

Théophanie revient à Rome. Elle retourne en Allemagne & meurt.

Il y eut cette année une ſédition à Milan. En 980 Bonizon, qui jouiſſoit d'un grand credit dans cette ville, fit donner l'Archevêché à Landulfe ſon fils, après la mort de l'Archevêque Godefroi. Landulfe devint odieux à cauſe de la conduite inſolente & dure de ſon pere & de ſon frere. Le Peuple ſe ſouleva & prit les armes. La Nobleſſe ſe déclara pour l'Arche-

Troubles à Milan. 991.

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

vêque. Il ſe donna pluſieurs combats dans la ville, où le Peuple eut toujours l'avantage; enſorte que l'Archevêque ſe retira avec les Nobles. Aiant enſuite raſſemblé des Troupes de tous côtés, il livra bataille au Peuple dans la plaine de Carbonaria. Le carnage fut grand de part & d'autre, & l'Archevêque fut encore forcé de ſe retirer. Après la bataille, une Eſclave, dont le Maître venoit d'être tué, alla pour venger ſa mort poignarder Bonizon, qui étoit reſté malade à Milan. Des gens ſages s'entremirent enfin pour appaiſer cette querelle & Landulfe rentra dans la ville (*a*).

Othon III. *vient en Italie.* 996.

Creſcentius, toujours puiſſant dans Rome & toujours factieux, tenoit Jean XV. dans une eſpece de dépendance, & s'emparoit de toute l'autorité. Jean de concert avec la plus ſaine partie des Romains & avec les Lombards invita Othon III. à venir inceſſamment en Italie. Ce Prince y arriva au Printems de 996. Il paſſa les fêtes de Pâques à Pavie, & négligeant d'aller à Milan recevoir la couronne du Royaume d'Italie, il ſe rendit à Ravenne, & delà ſous les murs de Rome, avec ſon Armée, pour appuier la demande qu'il feſoit aux Romains d'élire pour Pape Brunon ſon couſin, en la place de Jean XV. décédé pendant ſa marche de Pavie à Ravenne. Brunon fut élu ſous le nom de Grégoire V. & le 21 de Mai, jour de l'Aſcenſion, il ſacra Othon & le couronna Empereur. Sigonius ajoute que Marie, femme d'Othon & fille de Sanche II. Roi d'Arragon, fut couronnée Impératrice. C'eſt une fable, puiſqu'il eſt fort peu certain qu'Othon III. ait jamais été marié, & d'ailleurs il n'y avoit pas encore de Rois d'Arragon.

Retourne en Allemagne.

Le nouvel Empereur prit alors connoiſſance des excès commis par la Faction de Creſcentius, & condamna ce ſéditieux à l'exil; mais Grégoire V. interceda pour lui & obtint ſa grace, Othon retourna en Lombardie, & ſur la fin de l'Automne il ſe fit couronner Roi d'Italie à Milan, & reprit enſuite le chemin d'Allemagne.

Fable touchant l'Impératrice.

Sigonius (*b*) & d'autres Auteurs rapportent, que l'Impératrice Marie, ſe trouvant près de Modene, devint éperdument amoureuſe du Comte de cette ville, & lui fit effrontément la déclaration de ſon amour. Ce Seigneur aiant refuſé d'y répondre, l'Impératrice l'accuſa d'avoir entrepris d'attenter à ſon honneur. L'Empereur trop crédule, ſans aucun examen le fit décapiter. La veuve du Comte vint enſuite ſe préſenter à Othon, lui conta la choſe comme elle s'étoit paſſée, & demanda juſtice, en offrant de prouver l'innocence de ſon époux & la calomnie de l'Impératrice, par le jugement de Dieu, comme l'on parloit alors. Elle fut admiſe à la preuve du feu, marcha ſur des ſocs ardens & ne reçut aucun dommage. Othon reconnut ſa faute, fit brûler l'Impératrice à Modene, & donna à la veuve du Comte quatre Châteaux pour dédommagement. Tout cela n'eſt qu'un conte populaire, dont les Hiſtoriens d'Italie, toujours peu favorables à leurs Souverains de delà les Monts n'ont rien dit.

Creſcentius excite de nouveaux troubles.

A peine l'Empereur avoit-il repaſſé les Monts, que Creſcentius recommença à troubler Rome. Grégoire V. qui étoit haut & dur donna peut-être occaſion à ces nouveaux troubles; ce qu'il y a de certain, c'eſt que

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 896, 898. (*b*) *Sigon.* L. VII. p. 182.

Digitized by Google

craignant pour ſa vie, il s'enfuit à Pavie ſans rien emporter, & tint un Concile, dans lequel il excommunia Creſcentius. Celui-ci ne s'en inquiéta gueres, car il fit mettre en priſon des Légats envoyés à Rome par Grégoire. Il fit plus. Vers la fin d'Avril, il mit ſur le trône pontifical Jean Philagate Archevêque de Plaiſance, ſous le nom de Jean XVI. Cet homme étoit de Roſſano en Calabre, de baſſe naiſſance & avoit été Moine dans ſa jeuneſſe, s'étant inſinué à la Cour d'Othon II. il obtint par la protection de l'Impératrice Théophanie pluſieurs graces, & devint enfin Evêque de Plaiſance. Il obtint alors du Pape Jean XV que Plaiſance fût érigée en Archevêché. Tel étoit l'Antipape que Creſcentius fit élire, auquel il ne laiſſa que l'exercice du pouvoir ſpirituel, s'étant réſervé toute l'autorité civile & politique.

Sacre de III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

veaux troubles à Rome. 997.

L'Empereur, occupé de la guerre contre une partie des Eſclavons, ne put revenir en Italie qu'au mois de Décembre. Aiant célebré les Fêtes de Noël à Pavie avec le Pape, il paſſa enſuite à Cremone, où le 19 de Janvier 998, il fit condamner les Cremonois à reſtituer à Olderic leur Evêque les terres qu'ils avoient uſurpées ſur lui. De Cremone, Othon ſe rendit à Ravenne; pendant qu'il étoit dans cette ville, il feignit d'aller à l'Abbaye de la Pompoſa faire une retraite, mais au lieu de cela il alla à Veniſe incognito avec une ſuite de ſept perſonnes, ſans autre deſſein que de voir cette ville. Le Doge averti de l'arrivée de l'Empereur, lui rendit ſes reſpects pendant la nuit, & continua durant ſon ſéjour à le voir de même. Après avoir ſatisfait ſa curioſité, Othon retourna à Ravenne. Il ſe rendit enſuite à Rome avec Grégoire V. L'Antipape n'avoit pas attendu ſon arrivée; il s'étoit enfui traveſti; mais les Romains l'avoient pourſuivi & atteint, & craignant que l'Empereur ne lui fit grace, lui creverent les yeux, lui couperent le nez & la langue, & l'enfermerent en cet état dans les priſons de Rome. Nil, Abbé Grec, ſe trouvant à Rome, lorſque l'Empereur y ramena Gregoire V. pria l'un & l'autre de faire grace au malheureux Jean; Othon ſembla y conſentir, mais le Pape le refuſa, & le 12 de Mars fit amener l'Antipape en ſa préſence; lui déchira lui-même ſur le corps les habits pontificaux, le fit enſuite ignominieuſement promener par la ville, monté ſur un âne, le viſage tourné vers la queue, qu'il tenoit dans la main.

L'Empereur revient en Italie & met ordre aux affaires. 998.

Creſcentius s'étoit enfermé dans le Château de S. Ange, qu'il croyoit imprenable. Mais après l'Octave de Pâque l'Empereur le fit attaquer & battre avec toutes les machines alors en uſage. Les Hiſtoriens varient ſur la maniere dont il fut pris. Les uns diſent, que les Allemands, après pluſieurs aſſauts où ils furent repouſſés, vinrent enfin à bout de l'emporter le 29 d'Avril; que ſur le champ Creſcentius & douze de ſes complices eurent la tête tranchée, par ordre de l'Empereur, & que leurs corps furent pendus aux creneaux du Château. D'autres prétendent que Creſcentius ſe rendit par capitulation, ſur la foi du ſerment qu'Othon fit de lui ſauver la vie, & que ce Prince trouva enſuite quelque prétexte, pour lui faire couper la tête. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Creſcentius finit comme il l'avoit mérité.

Creſcentius *eſt exécuté.*

Digitized by Google

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

L'année ſuivante, le Pape Grégoire V. mourut à la fleur de ſon âge, le 12 de Fevrier, & par ordre, ou à la recommandation de l'Empereur, on élut Gerbert Archevêque de Ravenne, un des hommes les plus ſavans de ſon ſiecle, ſurtout dans l'Aſtronomie & la Philoſophie. Il prit le nom de Silveſtre II.

Mort de Grégoire V & élection de Silveſtre II. 999.

Au Printems de l'année 1000, Othon paſſa en Allemagne, mais il n'y reſta pas longtems, & revint en Italie avant la fin de Juillet. Au commencement de l'année ſuivante, les habitans de Tivoli, qui depuis longtems étoient en querelle avec les Romains, ſe révolterent, parceque l'Empereur favoriſoit ceux-ci. Othon aſſiegea donc Tivoli; mais comme la Place étoit extrémement forte, les aſſiegés ſe défendirent ſi bien, que l'Empereur étoit prêt de lever le ſiege, lorsque le Pape & Berward, Evêque de Hildesheim, obtinrent la permiſſion d'entrer dans la ville, & diſpoſerent le Peuple à ſe rendre à diſcretion, comme il fit. Othon à la priere du Pape & de l'Evêque leur pardonna.

Siege de Tivoli. 1001.

Soulevement des Romains.

Les Romains, vivement piqués de ce que l'Empereur avoit mal ſervi leur haine, en pardonnant à ceux de Tivoli, lui fermerent leurs portes, & tuerent même, quelques gens de ſa ſuite, qui ſe trouvoient dans la ville. Il ſe préparoit à les en punir, lorſque la crainte les porta à demander pardon, ils renouvellerent leur ſerment & promirent d'être toujours fideles à l'Empereur. C'eſt ce que rapporte un Hiſtorien contemporain (*a*). D'autres diſent, qu'Othon étoit dans Rome, quand les habitans ſe ſouleverent, & qu'il fut obligé de s'enfuir, en laiſſant pluſieurs des ſiens renfermés dans la ville. Parmi ceux qui aiderent l'Empereur à ſe mettre en ſureté, fut Hugue Duc & Marquis de Toſcane, qui mourut peu de jours après (*b*).

Othon ſe retire à Paterne.

Othon s'éloigna de Rome & ſe retira au Château de Paterne dans le Duché de Spolete. Il y raſſembla ſes Troupes & ſes vaſſaux, ſe préparant à ce que l'on croit à quelque entrepriſe contre les Grecs. Des Hiſtoriens diſent, que bien qu'il affectât de paroître gai, il étoit au fond très-mélancholique, & ne ſongeoit qu'à expier ſes péchés par les larmes, la priere & la pénitence. C'eſt fondés là-deſſus que quelques Auteurs lui font faire une pénitence publique, parcequ'il avoit fait mourir Creſcentius contre ſa parole, ou parcequ'il avoit condamné injuſtement le Comte de Modene. Ce ne ſont là que des contes, qui ne méritent aucune créance. Le Pape Silveſtre ſe rendit à Todi pour y célebrer les fêtes de Noël avec Othon. Ce Prince qui avoit déja fait demander inutilement une Princeſſe de Conſtantinople en mariage, envoya cette année encore Arnulphe, Archevêque de Milan, en qualité d'Ambaſſadeur pour en demander une. Ce Prélat ſe rendit à Conſtantinople avec le plus ſuperbe cortege. Les Empereurs Grecs le reçurent avec tous les honneurs poſſibles, il réuſſit dans ſa négociation, mais la mort d'Othon rendit ce ſuccès inutile.

Mort de ce Prince. 1002.

Il ne faut pas paſſer ſous ſilence une ſingularité, c'eſt que dans pluſieurs Diplomes, expédiés les premiers jours de l'année 1002, au Château de Paterne,

(*a*) *Tangmar* in Vit. S. Berwardi. (*b*) *Muratori* T. VI. p. 5.

terne, Othon ne prend que la qualité de *Serviteur des Apôtres.* C'eſt ce qui mérite d'autant plus d'attention, ainſi que l'obſerve M. de St. Marc (*a*), que dans la ſuite la Cour de Rome, abuſant de ce qu'un eſprit de pénitence & d'humilité feſoit faire à ce jeune Prince, prétendit que c'étoit de ſa part un aveu formel que le titre d'Empereur ne lui donnoit d'autre qualité que celle de *Défenſeur* ou d'*Avoué de l'Egliſe de Rome.* Prétention de mauvaiſe foi, que les circonſtances mirent en état de faire valoir dans la ſuite. La ſanté d'Othon étoit languiſſante depuis pluſieurs mois; il mourut le 23 de Janvier de l'an 1002; les uns diſent que ce Prince mourut d'une fievre maligne; mais un grand nombre d'autres prétendent qu'il perdit la vie par le poiſon que Stephanie, veuve de Creſcentius lui donna. Cependant ces Auteurs varient ſur la maniere, & mêlent à leur récit beaucoup de contes populaires. Il y en a qui diſent, que ce Prince avoit imprudemment pris cette femme pour concubine. Mais cela ne s'accorde gueres avec la vie pénitente qu'Othon menoit alors. Quoiqu'il en ſoit ſes Miniſtres cacherent ſa mort, juſqu'à ce qu'ils euſſent raſſemblé les Troupes diſperſées dans les Châteaux voiſins. Ils ſe mirent en ſuite en marche pour porter ſon corps à Aix-la-Chapelle. A peine la nouvelle de ſa mort fut-elle répandue, que les Italiens prirent les armes, & harcelerent les Allemans dans leur marche, ceux-ci eurent même à ſoutenir trois combats, où ils eurent toujours l'avantage, & ils arriverent enfin à Augsbourg ſans avoir fait de perte conſidérable.

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

Les Evêques, les Princes & les autres Seigneurs d'Italie, dégoûtés de la Domination Allemande, s'aſſemblerent à Pavie, & élurent pour Roi Ardoin ou Hardwic ou Hardwig, Marquis d'Ivrée, qui fut couronné à Pavie le 15 de Fevrier. Mais le peu d'égard qu'il eut pour les Princes qui l'avoient élu, ſes emportemens, ſes violences & ſa dureté pour les Peuples cauſerent ſa ruine. Les Princes ſe dégouterent de lui, & beaucoup d'entre eux inviterent Henri le Boiteux, par des Lettres ou par des Députés de paſſer en Italie. Henri Duc de Baviere, petit-fils de Henri le Quérelleur, pere de l'Empereur Othon I. avoit été élu Roi de Germanie, & c'étoit lui que les Princes d'Italie vouloient oppoſer à Ardoin. Pluſieurs n'avoient pas donné leur conſentement à l'élection de ce dernier, & même quelques-uns avoient propoſé dans la Diete d'élire Henri. Arnulfe, Archevêque de Milan étoit un des partiſans de ce Prince. Ce Prélat revenu de Conſtantinople, depuis la mort d'Othon & l'élection d'Ardoin, avoit été fort mécontent qu'on ſe fût hâté ſi fort d'élire & de couronner un Roi, parce qu'étant le premier des Princes de Lombardie, il devoit durant l'interregne préſider à la Diete, & parceque c'étoit d'ailleurs aux Archevêques de Milan, qu'il appartenoit de couronner le Roi d'Italie. A l'arrivée d'Arnulfe, Ardoin s'étoit empreſſé d'aller à ſa rencontre, & n'avoit rien oublié pour le mettre dans ſes intérêts. L'Archevêque ne s'étoit point laiſſé pénétrer, & ſans trop paroître, il fut l'ame de tous les mouvemens qui ſe firent en faveur de Henri. Il y a même tout lieu de penſer que les Partiſans de ce Prince l'avoient élu Roi.

Ardoin élu Roi d'Italie.

(*a*) Abr. Chron. T. II. p. 934.

SECTION III.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.

Henri envoya en Italie avec un petit corps d'Armée Othon, Duc de Carinthie & Marquis de Verone. Ardoin marcha promptement avec toutes ſes forces vers les gorges des Alpes que les Troupes de l'Evêque de Verone gardoient; il les en chaſſa & s'en empara. S'étant enſuite avancé juſqu'à Trente, comptant de rencontrer les Allemans, il ne les trouva point, & retourna avec la même diligence dans les plaines de Verone. Ce fut-là qu'il donna bataille aux Allemans, qui furent mis en déroute & pourſuivis. La fuite n'en ſauva qu'un très-petit nombre.

Défaite d'une Armée Allemande.

Le Pape Silveſtre II. étant mort le onzieme de Mai de l'an 1003, fut remplacé par Jean Sick ou Siccon, ſous le nom de Jean XVII. Ce Pape ne ſiegea que cinq ou ſix mois, & eut pour ſucceſſeur vers la fin d'Octobre Jean Phaiſan, Romain, qui fut conſacré le 26 de Décembre; il prit le nom de Jean XVIII.

Mort du Pape Silveſtre II. 1003.

Henri *paſſe en Italie & eſt couronné* Roi. 1004.

Le Roi de Germanie aiant pacifié l'Allemagne, réſolut d'aller en Italie pour ſatisfaire aux deſirs de quantité de Seigneurs. Il tenta d'abord de pénétrer par le Trentin; mais tous les paſſages de l'Adige étant fortifiés & trop bien gardés pour être emportés par force, il tourna du côté de la Carinthie, & le 19 d'Avril, il força ſur la Brente un paſſage, qu'on ne gardoit pas avec autant de ſoin. Ardoin s'avança à Verone, pour le combattre, mais il fut obligé de ſe retirer, parcequ'il fut abandonné de la plus grande partie de ſes Troupes. Verone ouvrit ſes portes à Henri, qui de là ſe rendit à Pavie, accompagné d'un grand nombre de Princes & d'Evêques. Le Dimanche 14 de Mai, ils l'élurent ſolemnellement Roi d'Italie & le lendemain l'Archevêque de Milan le couronna. Mais le ſoir même de cette cérémonie, les Allemans & les citoyens de Pavie, échauffés de vin, prirent querelle & coururent aux armes, à l'inſtigation ſans doute de quelques Agens cachés d'Ardoin. Les Allemans pour ſe mieux défendre, mirent le feu en différens quartiers, l'incendie gagna tellement que le Palais & preſque toute la ville furent conſumés. Ce que les flammes avoient épargné fut ſaccagé. Henri qui s'étoit retiré dans un Monaſtere, fit ceſſer le tumulte, mais trop tard. Il alla à Portolongo, où il reçut les Députés de pluſieurs villes & Châteaux. De Portolongo il tourna vers la Toſcane, qui n'avoit point alors de Duc. Les Seigneurs & les Députés des villes de cette Province, vinrent à ſa rencontre & lui prêterent ſerment. Alors au lieu de continuer ſa marche vers Rome, il retourna en Allemagne, peut-être par la crainte que les Peuples de Lombardie, irrités de la ruine de Pavie, ne ſe révoltaſſent. En effet à peine fut-il parti, qu'Ardoin fut rappellé, & recouvra pluſieurs Places de Lombardie. Rome ſouffrit beaucoup cette année de la peſte, qui ſe répandit ſucceſſivement dans l'Italie & dans tous les pays de l'Europe. On prétend que vers ce tems, Piſe, Genes & Florence commencerent à ſe gouverner par elles-mêmes & à jetter les fondemens de leur grandeur future. Mais ce fait n'eſt rien moins que certain.

Succeſſion des Papes.

Le Pape Jean XVIII étant mort en 1009, eut pour ſucceſſeur l'Evêque d'Albano, qui prit le nom de Sergius IV. Il ſiegea environ trois ans & mourut en 1012. Les Romains ſe diviſerent alors pour le choix d'un Pape. Les uns élurent un certain Grégoire, qui eſt peu connu; les autres choiſi-

Digitized by Google

rent Jean Evêque de Porto, que Platina dit de Tuſculum & fils de Grégoire; il prit le nom de Benoit VIII & reſta maître de Rome & du trône pontifical. Mais Grégoire reprit le deſſus par la force, chaſſa Benoit de Rome & s'y comporta en Pape & en Seigneur. Benoit ſe retira en Allemagne & ſe mit ſous la protection de Henri I, avec lequel il célebra les fêtes de Noël. Il prit avec ce Prince des meſures pour le faire Empereur, ce que Henri ſouhaitoit ardemment. On ignore en quel tems le Pape revint à Rome, mais on l'y trouve le 2 de Juin de l'année 1013 (a). SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

Succès d'Ardoin.

Depuis l'abſence du Roi Henri, Ardoin n'avoit pas ceſſé de travailler à ruiner le parti de ſon concurrent; on ignore les détails, un Hiſtorien de Milan (b) dit ſeulement,,, Ardoin s'étant remis en forces, exerce autant „ qu'il peut, ſa vengeance ſur les perfides. Il prend enſuite Vercéil, aſ„ ſiege Novare, s'empare de Come, & détruit pluſieurs Châteaux appar„ tenans à ceux qui s'étoient déclarés contre lui ". Mais il eſt impoſſible de dire dans quelles années on doit placer ces exploits.

Changement en Italie.

C'eſt en ce tems, que l'on commence à appercevoir deux choſes importantes dans l'Hiſtoire d'Italie. L'une eſt que les troubles qui l'agitoient alors furent vraiſemblablement la ſource des longues querelles & de l'implacable haine, qu'on verra dans la ſuite animer l'une contre l'autre les villes de Pavie & de Milan, puiſque la premiere tenoit pour Ardoin & la ſeconde pour Henri. L'autre choſe eſt qu'à l'occaſion des troubles & par néceſſité, les Peuples de la Lombardie s'accoutumerent à prendre les armes d'eux-mêmes, ou pour attaquer les autres, ou pour défendre leurs propres biens. C'eſt ce qui leur enfla le courage, & leur inſpira tant d'orgueil, qu'ils ne tarderent pas à s'élever contre leurs Souverains, à courir rapidement à la liberté, enfin à l'obtenir, & tout d'un tems à produire en Italie un changement très-conſiderable dans la forme du Gouvernement (c).

Henri revient en Italie 1013.

La préſence de Henri devenoit néceſſaire en Italie, deſorte que ſur la fin de l'Automne de l'an 1013, il y revint, accompagné de Cunegonde ſa femme, à la tête d'une puiſſante Armée, & célebra les fêtes de Noël à Pavie. A ſon approche, Ardoin avoit quitté cette ville, & les habitans hors d'état de réſiſter avoient fait leur paix avec Henri, Ardoin, qui étoit dans l'impuiſſance de s'oppoſer aux forces ſupérieures de ſon concurrent, propoſa de renoncer à la couronne, à condition de conſerver, pour augmenter ſes Domaines particuliers, un certain Comté. Mais Henri, déférant trop aux conſeils des Seigneurs Italiens de ſon Parti, rejetta imprudemment une propoſition, qui mettoit fin à la guerre & le laiſſoit ſeul & paiſible maître du Royaume d'Italie.

Il va à Rome & eſt couronné Empereur. 1014.

Il partit pour Rome au commencement de l'année ſuivante, & ſe rendit au mois de Janvier à Ravenne, dont il fit élire Archevêque ſon frere Arnold, au lieu d'Adalbert qui avoit uſurpé ce ſiege. De Ravenne il ſe rendit à Rome, où le Dimanche 14 de Fevrier Benoit VIII. le ſacra & lui donna la couronne Impériale; Cunegonde fut couronnée en même tems.

(a) *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 966.
(b) *Arnulf* Hiſt. de Milan L. II. C. 161.
(c) *Muratori* Annal. T. VI. p. 42.

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

On dit qu'avant d'introduire Henri dans la Baſilique de S. Pierre; Benoît lui fit jurer, qu'*il ſeroit le Défenſeur & l'Avoué de l'Egliſe de Rome, & qu'il ſeroit fidele au Pape & à ſes ſucceſſeurs*, & que ce Prince ne balança pas à prêter ce ſerment. Baronius ajoute, que le nouvel Empereur confirma les Donations précédemment faites à l'Egliſe de Rome. Mais les Savans ont remarqué (*a*) que le Diplome de cette confirmation eſt une Piece entierement fauſſe, ou du moins falſifiée dans ſa plus grande partie & par conſéquent de nulle autorité. M. de St. Marc (*b*) prouve par de bonnes raiſons que le pretendu ſerment, fait par Henri, n'eſt pas plus réel. Ce Prince fut reconnu Seigneur Suzerain de Rome. Huit jours après le couronnement de l'Empereur, il y eut une querelle entre les Romains & les Allemans; ils en vinrent aux mains & de part & d'autre il y en eut pluſieurs de tués. Henri ſe rendit enſuite par la Toſcane à Pavie pour les Fêtes de Pâque, & reprit après le chemin d'Allemagne.

Nouveaux efforts d'Ardoin, qui enfin ſe fait Moine & meurt. 1014, 1015.

Auſſitôt après ſon départ, Ardoin recommença la guerre avec autant d'ardeur qu'auparavant, c'eſt alors que ſuivant quelques Auteurs, il s'empara de Verceil. Divers Princes d'Italie prirent les armes en ſa faveur, & ravagerent le territoire de Pavie. L'Empereur les mit au Ban de l'Empire, & confiſqua leurs biens au profit de l'Egliſe de Pavie. Comme ils avoient les armes à la main, les ordres de Henri reſterent ſans exécution. Enfin ſoit cette année, ſoit quelqu'une des ſuivantes, Henri trouva moyen de faire arrêter pluſieurs de ces Princes. Il les tint quelque tems en priſon, d'où les uns ſe ſauverent, & les autres furent renvoyés avec des préſens. Ardoin étant tombé malade en 1015, abdiqua la couronne, & ne réſerva de ſes Etats particuliers que l'Abbaïe de Frutare en Piemont, où il prit l'habit monaſtique & mourut le 29 d'Octobre.

Irruption des Sarafins en Toſcane 1016.

Les Sarafins de Sardaigne vinrent, l'année ſuivante, ſous la conduite de leur Roi Muget deſcendre à Luni, ville de Toſcane à l'embouchure de la Magra, près de l'Etat de Genes. Ils s'emparerent de cette ville & ravagerent les environs. Le Pape Benoît VIII. en aiant eu avis, raſſembla tout ce qu'il put de forces par terre & par mer, & fit inveſtir par une Flotte le port de Luni, Le Roi trouva moyen de ſe ſauver dans une barque, mal accompagné, & ſes Troupes furent enfin battues & taillées en pieces, la Reine même, qui avoit été priſe, ne fut pas épargnée.

Commencemens des Normans dans la Pouille. 1017.

L'année 1017 offre les premiers commencemens d'une Puiſſance, qui par degrès parvint à former un nouveau Royaume. L'année précédente une troupe de Normans, établis en France, vint en pélérinage à S. Michel du Mont Gargan. Mele, qui ne perdoit point de vue le projet d'affranchir ſes compatriotes de la ſervitude des Grecs, ſe trouvant dans ce Monaſtere, fut frappé de l'air martial de ces Etrangers, & réſolut de les faire ſervir à ſes deſſeins; il leur fit naître l'envie de s'établir dans la Pouille. Les Pélerins lui promirent de revenir en aſſez grand nombre pour lui aider à recommencer la guerre. Ils n'y manquerent pas cette année, & il en vint aſſez pour faire un petit Corps. Mele leur fournit des armes, ſe mit à leur tête, & vers le mois de Juillet battit le Catapan ou Gouverneur Grec.

(*a*) *Muratori* T. VI. p. 45. (*b*) Abr. Chron. T. II. p. 970.

Digitized by Google

Durant les deux années ſuivantes, ce courageux Apulien remporta trois victoires ſur les Grecs en bataille rangée. Les vaincus, dont il avoit fait un grand carnage, avoient été contraints d'abandonner la Pouille, & Mele reprit dans cette Province toutes les villes & tous les Châteaux, dont les Grecs s'étoient auparavant rendus maîtres. Mais au mois d'Octobre un nouveau Catapan vint lui livrer une quatrieme bataille, où les Troupes de Mele furent miſes en déroute avec une perte conſiderable, & bien que celle des Grecs fût grande auſſi, ils ne laiſſerent pas de recouvrer aiſément tout ce qu'il avoit repris ſur eux. Mele ſe retira à la Cour de l'Empereur, qui lui promit de prompts & puiſſans ſecours.

Section III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

Benoit VIII. mandé par l'Empereur, paſſa en Allemagne en 1020. Ce Pontife obéit d'autant plus volontiers à l'ordre de l'Empereur, que les grands ſuccés des Grecs lui donnoient lieu de craindre qu'ils ne vinſſent par la Campanie dans le Duché de Rome. Il ſe propoſoit donc d'engager l'Empereur à employer toutes ſes forces contre cette Nation, qui aſpiroit à la conquête de toute l'Italie. Il l'y trouva très-diſpoſé par les prieres de Mele, que ce Monarque venoit de créer Duc de Pouille. Mais la mort de ce Duc, qui ſurvint retarda l'exécution des projets formés de concert avec lui. Ce ne fut pas néanmoins pour longtems, de nouvelles circonſtances déterminerent l'Empereur à paſſer en Italie. Datte, beaufrere de Mele, étant tombé entre les mains des Grecs en 1021, le Catapan le fit charger de chaînes, conduire à Bari ſur un âne, & au mois de Juin coudre dans un ſac & jetter dans la mer. Cet événement fournit au Pape une occaſion de preſſer l'Empereur de s'oppoſer aux progrès des Grecs, & ce Prince comprit, que Maîtres de la Pouille & des Principautés de Benevent & de Capoue, ils ne tarderoient pas à s'emparer de Rome.

Le Pape ſollicite l'Empereur de venir en Italie. 1020.

Henri aſſembla une puiſſante Armée, & paſſa les Alpes pendant l'Automne. Il s'arrêta dans quelques villes de Lombardie & ſe rendit à Pavie pour y célebrer les Fêtes de Noël. Au mois de Janvier de 1022 l'Empereur ſe mit en marche pour la Pouille. Il envoya par la Marche de Camerino quinze mille hommes ſous les ordres de Poppon, Patriarche d'Aquilée, tandis qu'il fit paſſer par les Duchés de Spolete & de Rome, vers le Mont-Caſſin & Capoue, vingt-mille hommes, commandés par Piligrim, Archevêque de Cologne, pour ſe ſaiſir du Prince Pandulfe & de l'Abbé Atenulfe ſon frere, qu'il ſoupçonnoit tous deux d'avoir eu part à la mort de Datte (*a*). L'Abbé courut s'embarquer à Otrante pour Conſtantinople, mais une tempête le fit périr avec tous ceux qui l'accompagnoient. L'Archevêque de Cologne, inſtruit de la fuite de ce Moine, appréhenda que Pandulfe ne s'échapât auſſi, & ſe hâta d'aller aſſieger Capoue. Pandulfe prit le parti de ſe remettre volontairement entre les mains de l'Archevêque, & lui donna à entendre, qu'il étoit prêt à ſe juſtifier auprès de l'Empereur. Piligrim le conduiſit à ce Prince, qui feſoit le ſiege de Troia. Le Conſeil de guerre condamna Pandulfe à perdre la tête, mais l'Archevêque obtint que l'Empereur lui fît grace de la vie; on l'envoya chargé de chaînes en Allemagne, pour être reſerré dans une étroite priſon (*b*). Les for-

Henri *paſſe les Monts. Ses ſuccés.* 1021, 1022.

(*a*) *Leo oſt.* L. II. C. 40. (*b*) *St. Marc* Abr. Chron. T. II. p. 1008.

Digitized by Google

SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

tifications de Troia n'étoient pas encore entierement achevées, mais la garniſon étoit forte. Les Aſſiegés ſe défendirent vigoureuſement & dans une ſortie brûlerent toutes les machines de guerre des Allemans. L'Empereur irrité, en ſubſtitua d'autres qu'il fit couvrir entierement de cuirs frais. Les Aſſiegés ne laiſſerent pas de s'opiniâtrer à la défenſe, parcequ'ils eſpéroient de recevoir bientôt un puiſſant ſecours. Enfin au bout de trois mois de ſiege, ne pouvant plus ſuffire aux fatigues, les habitans ſe rendirent à diſcretion; l'Empereur leur fit grace, mit garniſon dans la ville & reçut des ôtages. Avant ce ſiege, le Prince de Benevent, celui de Salerne & le Duc de Naples, s'étoient ſoumis à lui & s'étoient reconnus ſes vaſſaux.

Suite de ſes actions en Italie.

Après la réduction de Troia, l'Empereur ſe rendit à Capoue, parceque la maladie contagieuſe s'étoit miſe parmi ſes Troupes (*a*). Arrivé à Capoue, il donna l'inveſtiture de cette Principauté à Pandulfe, Comte de Teano; en même tems il créa Comtes, Mele, Etienne & Pierre, neveux du feu Duc Mele, & leur diſtribua les Normans qui reſtoient dans le pays. De Capoue, Henri accompagné du Pape, alla au Mont-Caſſin, où Théobalde fut élu Abbé en la place d'Atenulfe. L'Empereur, qui étoit arrivé malade à ce Monaſtere, y recouvra la ſanté, & attribuant ſa guériſon à l'interceſſion de S. Benoit, il témoigna ſa reconnoiſſance par de riches préſens.

Il retourne en Allemagne & meurt en 1024.

La maladie contagieuſe augmentant dans ſon Armée, il ſe hâta de reprendre la route d'Allemagne, par la Toſcane. Benoit VIII. étant mort à ce que l'on croit au mois de Juin de 1024, Romain ſon frere, qui n'étoit que Laïc, ſe fit élire Pape à force d'argent & prit le nom de Jean XIX. L'Empereur Henri I (*) mourut le 13 de Juillet de la même année, & fut inhumé à Bamberg.

Conrad *dit* le Salique *élu Roi de Germanie.*

Henri ne laiſſa point d'enfans; quelque tems avant ſa mort il avoit recommandé aux Princes de Germanie Conrad, Duc de Franconie pour ſon ſucceſſeur. Les Princes & les Etats s'aſſemblerent en pleine campagne entre Maience & Worms, & il ſe préſenta pluſieurs concurrens, qui céderent enfin à Conrad dit le Salique, qui fut élu & couronné enſuite à Maience par Aribon, Archevêque de cette ville.

Mouvemens en Italie. 1025.

Auſſitôt qu'on fut inſtruit en Italie de la mort de Henri, les habitans de Pavie brûlerent le Palais que cet Empereur les avoit forcés de bâtir pour les Rois d'Italie. Pluſieurs Princes étoient auſſi dégoûtés de la domination Allemande; ils offrirent donc la couronne d'Italie à Robert Roi de France, ou pour lui-même, ou pour ſon fils Hugue. Mais ce Monarque refuſa cette couronne, pour ne pas ſe mettre dans le cas d'avoir la guerre avec Conrad. Déchus de leur eſpérance à cet égard, les Seigneurs Italiens s'adreſſerent à Guillaume IV. Duc d'Aquitaine, qui ſembla d'abord ſe rendre à leurs deſirs en faveur de ſon fils; mais il conſulta auparavant le Roi de France, & il ſe montra diſpoſé à accepter la pro-

(*a*) *Leo oſt.* L. II. C. 42, 43.

(*) En qualité de Roi de Germanie, il étoit Henri II, mais comme Roi d'Italie & Empereur, il étoit Henri I, ainſi que les Ecrivains Italiens les plus exacts l'appellent. REM. DU TRAD.

Digitized by Google

position des Italiens, ſi le Roi vouloit l'aider, il lui offrit même une ſomme conſiderable, pour qu'il engageât les Ducs de Lorraine à faire la guerre à Conrad. Il paſſa lui-même cette année en Italie, pour bien connoître les diſpoſitions & les forces des Princes de ce pays; mais ne trouvant point en eux l'union qu'une affaire de cette importance demandoit, il reprit le chemin d'Aquitaine, & rompit toutes les meſures déja priſes. SECTION III. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 962 juſqu'à l'an 1027.*

Le manque d'eſpérance d'avoir un Roi François, & l'impoſſibilité de tenir tant de têtes bien unies, déterminerent Aribert ou Héribert, Archevêque de Milan, à ſe déclarer en faveur de Conrad. Ce Prince s'étoit rendu à Conſtance & y célebra la fête de la Pentecôte. Ce fut là qu'Aribert, avec d'autres Seigneurs d'Italie, vint le trouver, ſe reconnut ſon Vaſſal, s'engagea par ſerment de recevoir le Roi, quand il iroit en Italie avec une Armée capable de la ſoumettre, & conjointement avec tous ceux de ſon Parti, de l'élire pour Seigneur & pour Roi & de le couronner ſur le champ (*a*). *Aribert Archevêque de Milan ſe déclare pour Conrad.*

Conrad de ſon côté fit à l'Archevêque un grand nombre de préſens, & lui accorda le privilege de donner à l'Evêque de Lodi l'inveſtiture, comme il avoit eu juſques-là celui de le conſacrer (*b*). L'Evêque de cette ville étant mort en 1027, Aribert nomma & ſacra en ſa place Ambroiſe, Cardinal Prêtre de l'Egliſe de Milan. Ceux de Lodi, irrités d'une entrepriſe contraire à leurs droits, refuſerent de recevoir Ambroiſe. L'Archevêque aſſembla auſſitôt une Armée, & alla aſſieger leur ville. Contraints de céder à la force, les habitans reconnurent enfin Ambroiſe pour leur Evêque. *Démêlé de ce Prélat avec ceux de Lodi. 1027.*

Le Roi de Germanie, aiant pacifié les troubles en Allemagne & en Lorraine, paſſa en Italie, avec une puiſſante Armée. Il marcha de Verone à Pavie, mais en aiant trouvé les portes fermées, il alla à Verceil célebrer les fêtes de Pâque, Quelques jours après il ſe rendit à Milan, où il reçut la couronne Royale des mains d'Aribert, qui le couronna auſſi à Monza. C'eſt, dit M. de St. Marc (*c*), le premier exemple, qu'on puiſſe alléguer, d'un Roi d'Italie couronné dans cette derniere ville. Il ravagea enſuite le territoire de Pavie, aſſiegea pluſieurs Seigneurs dans la Forteresſe de Motta, détruiſit le Château d'Orba qui appartenoit à quelqu'un d'eux, & les força enfin de ſe ſoumettre aux conditions honorables qu'il leur accorda. Il ſe rendit après cela à Ravenne. Les habitans & les Allemans aiant pris querelle un jour, en vinrent aux mains, les premiers eurent du deſſous, mais Conrad empêcha les Allemans de pourſuivre les citoyens. Comme les chaleurs étoient fort grandes, cette année, & qu'elles cauſoient des maladies dangereuſes, le Roi ſe hâta de revenir en Lombardie, & d'aller dans le voiſinage de Milan chercher un air plus tempéré, ſur les hauteurs couvertes de bois, où durant plus de deux mois l'Archevêque Aribert lui fournit magnifiquement dequoi ſervir ſa table, comme celle d'un Roi devoit être ſervie (*d*). Il finit l'année en célebrant les fêtes de Noël à Ivrée. N'oublions pas de dire que Pavie preſſée par la famine, ſe rendit enfin, & que les habitans conſentirent à rebâtir le Palais Royal, qu'ils avoient démoli. Conrad *paſſe en Italie* 1026.

(*a*) *St. Marc* T. II. p. 1022-1030.
(*b*) *Arnulf* Hiſt. Mediol. L. I. C. 6.
(*c*) *ubi ſup.* p. 1032.
(*d*) *Wippo* in vit. Conradi.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

SECTION IV.

*Histoire d'*ITALIE *sous quatre Empereurs de la Maison de* FRANCONIE *& sous l'Empereur* LOTHAIRE II. *depuis l'an* 1027 *jusqu'à l'an* 1138.

Conrad est couronné Empereur. 1027.

Au mois de Fevrier de 1027, Conrad se mit en chemin pour Rome, où suivans les arrangemens pris avec le Pape Jean XIX, il devoit recevoir la couronne Impériale. Jusques ici Rainier, Duc & Marquis de Toscane, & toute cette Province avoient refusé de reconnoitre Conrad pour Roi. Ce Prince en partant de Verone, prit sa route par la Toscane, & la soumit. Il se rendit delà à Rome le Jeudi Saint 23 de Mars, & le 26 jour de Pâque Jean XIX le sacra & le couronna Empereur, & Gisele sa femme fut couronnée aussi. Canut le Grand, Roi d'Angleterre, de Danemarc & de Norvege, & Rodolfe III. Roi des deux Bourgognes & oncle de Gisele, présens à cette cérémonie, reconduisirent entre eux le nouvel Empereur au Palais de Latran. Le couronnement de l'Empereur donna occasion à une querelle de préséance. Lorsqu'il fut question de conduire Conrad au Vatican pour cette cérémonie, Heribert Archevêque de Ravenne se mit hardiment à la droite de ce Prince, place que l'Archevêque de Milan soutint lui appartenir; craignant quelque tumulte, ce dernier se retira avec tous les Milanois. Le Roi décida en sa faveur, fit passer l'Archevêque de Ravenne à sa gauche, & comme Aribert s'étoit retiré, Conrad, de l'avis du Pape, le fit représenter par l'Evêque de Verceil. Quelques jours après, un Allemand prit querelle avec un Romain pour un cuir de bœuf, de part & d'autre on prit les armes, mais les Allemans resterent les maîtres; & le lendemain les Romains vinrent demander pardon à l'Empereur. Il partit alors de Rome & marcha avec son Armée vers Benevent & Capoue, qui le reconnurent pour leur Souverain; il revint ensuite à Rome, & des troubles naissans le rappellant en Allemagne, il en prit le chemin. En passant à Verone, il accorda quelques privileges à l'Evêque de cette ville, par une Charte du 24 Mai.

Troubles en Italie. 1033-36.

En l'année 1033, quelques-uns des principaux Romains conspirerent contre le Pape, le chasserent & commirent de grands desordres. L'Empereur, dit-on, vint avec une Armée à Rome, rétablit le Pape & punit les Rebelles. Il retourna ensuite en Allemagne, pour défendre le Royaume de Bourgogne, que Rodolfe lui avoit laissé. Deux ans après, il s'éleva de grands troubles à Milan & en d'autres lieux, auxquels la hauteur de l'Archevêque Aribert donna lieu; on prit les armes & il se donna divers combats en 1035 & 1036.

L'Empereur retourne en Italie. 1036, 1037.

Ces troubles inquieterent l'Empereur & il se détermina à repasser en Italie. Il se mit en marche avec une puissante Armée & vint passer les fêtes de Noël à Verone. Au commencement de 1037 Conrad alla à Milan, où l'Archevêque Aribert le reçut avec beaucoup de magnificence dans la Basilique de S. Ambroise. Quelques jours après son arrivée, il révoqua le pri-

Digitized by Google

privilege qu'il avoit accordé à l'Archevêque d'investir les Evêques de Lodi, privilege dont on a vu que ce Prélat avoit abusé. Les Milanois tinrent à cette occasion des discours dont l'Empereur se trouva fort offensé. Il en crut Aribert l'auteur, mais pour s'en venger, il attendit qu'il fût présent à la Diete, qui se tint à Pavie, & alors il le fit arrêter. Le Clergé, la Noblesse & le Peuple de Milan firent des démarches pour obtenir son élargissement; on fit même une espece de convention, par laquelle Conrad promit de rendre la liberté à Aribert, & il ne laissa pas de le retenir en prison. Il fit aussi arrêter les Evêques de Cremone, de Verceil & de Plaisance & les exila en Allemagne. L'Empereur alla passer les fêtes de Pâque à Ravenne, & ce fut-là qu'il apprit qu'Aribert s'étoit sauvé, soit en enivrant ses gardes, soit en prenant l'habit d'un moine & d'un domestique, & qu'il étoit retourné à Milan. L'Empereur accourut aussitôt de Ravenne & assiegea Milan. Le siege ne dura que quelques semaines, & Conrad désespérant de prendre une ville aussi forte, déchargea sa colere sur les terres & les Châteaux d'alentour.

Tumulte à Parme.

Ce Prince aiant passé l'Eté dans les Montagnes, pour prévenir les maladies parmi ses Troupes, revint pendant l'Automne dans la Plaine, & alla passer les fêtes de Noël à Parme. Le jour même de Noël, quelques-uns de ses Officiers prirent querelle avec des citoyens de la ville, & l'un des Officiers fut tué. On prit de part & d'autres les armes, & les Allemans, irrités de la résistance qu'ils trouvoient, mirent le feu en divers endroits de la ville. L'incendie fut considerable, & ce ne fut qu'après qu'on eut entierement éteint le feu, que l'Empereur consentit de pardonner aux habitans, à condition d'abattre une grande partie des murailles de la ville.

L'Empereur va à Rome & fait déposer Aribert. 1038.

Benoit IX. bien que dans la premiere jeunesse avoit succedé en 1033 à Jean XIX. son oncle, au moyen de l'argent que son pere Alberic avoit répandu libéralement. En 1037 plusieurs des Barons Romains avoient conspiré contre lui & l'avoient forcé de sortir de Rome. Il étoit allé trouver l'Empereur à Cremone, qui lui promit de lui rendre justice. A l'approche du Printems de l'année 1038, l'Empereur se mit en marche par la Toscane, accompagné du Pape, de l'Impératrice, de Henri son fils & de Cunegilde ou Cunegonde femme de ce dernier. S'étant rendu à Rome, il rétablit Benoit IX. & punit les coupables. Il fit ensuite excommunier & déposer par le Pape Aribert Archevêque de Milan, & nomma en sa place Ambroise, Chanoine Cardinal de cette Eglise, que le Pape consacra.

Il marche contre Pandulfe Prince de Capoue.

De Rome, Conrad marcha au Mont-Cassin, dont les Moines lui avoient déja fait des plaintes plusieurs fois contre Pandulfe IV. Prince de Capoue, qui s'étoit emparé de leurs terres, & malgré des ordres réitérés de les restituer, il ne leur avoit encore rien rendu. L'Empereur s'avança ensuite vers Capoue-la-Neuve, où il fit son entrée le 13 de Mars. Pandulfe, enfermé dans la Forteresse de Sainte-Agathe, entra en négociation avec l'Empereur, & lui donna trois-cens livres d'or & pour ôtages sa fille & son petit-fils. Comme cependant il travailloit sous main à rentrer dans Capoue-la-Neuve, après le départ de l'Empereur, ce Prince donna la Prin-

UNIVERSIDAD BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

cipauté de Capoue à Waimaire IV. Prince de Salerne, & à la priere de ce dernier Conrad confirma au Normand Rainulfe le titre de Comte, & l'inveſtit du Comté d'Averſe.

L'Empereur ſe rendit enſuite à Benevent. Les maladies cauſées par les chaleurs de l'Eté, l'obligerent de ſe hâter de reprendre la route de Lombardie. Il perdit beaucoup de monde durant ſa marche, & même des perſonnes conſiderables, entre autres Herman, Duc de Souabe, fils de l'Impératrice d'un premier lit, & ſa bru Cunechilde, fille de Canut, Roi d'Angleterre, que Henri fils aîné de l'Empereur avoit épouſée il y avoit deux ans.

Il retourne en Allemagne.

Il meurt. 1039.

Conrad, en partant pour l'Allemagne, avoit chargé les Evêques, les Marquis & les Comtes d'Italie de le venger d'Aribert. Au commencement du Printems de 1039, ils ſe réunirent tous & porterent la guerre dans le Milanés; mais aiant reçu la nouvelle que Conrad étoit mort à Utrecht le 4 de Juin, leur Armée ſe diſſipa ſur le champ.

Henri *le Noir lui ſuccede.*

Henri II. dit *le Noir*, ſucceda à ſon pere aux Royaumes de Germanie & de Bourgogne, dont il avoit déja été couronné Roi. Il paroit par des chartes, que de quelque maniere que ce fût, il fut auſſi élu Roi d'Italie. Aribert, ce fameux Archevêque de Milan, paſſa l'année ſuivante en Allemagne, fit ſa paix avec Henri & le reconnut pour Roi d'Italie en lui prêtant ſerment. Son exemple fut bientôt ſuivi par quelques Princes & quelques villes. Les guerres que Henri eut avec les Bohémiens & les Hongrois ne lui permirent point pendant quelques années de paſſer en Italie. Il y a cependant tout lieu de penſer, que ce fut au plus tard en 1043 que ce Prince y fit un premier voyage & qu'il reçut la couronne de fer à Milan des mains de l'Archevêque Aribert, mais d'ailleurs il ne fit rien de remarquable dans ce Royaume, & repaſſa les Monts, peut-être à l'occaſion de l'arrivée d'Agnès, fille de Guillaume V. Duc d'Aquitaine, qu'il devoit épouſer (*a*).

Troubles à Milan. 1042.

En 1042, il s'éleva de grands troubles à Milan par la diviſion qui ſe mit entre la Nobleſſe & le Peuple. On en vint aux mains, & Lanzon, un des Nobles ſe mit à la tête du Peuple, dont le parti l'emporta & chaſſa les Nobles de la ville. Ceux-ci, ſecondés des habitans de deux villes, ſe cantonnerent autour de Milan, pour lui couper les vivres, ce qui donna lieu à bien des combats entre les deux Partis. Ce blocus dura trois ans; enfin en 1044 le Peuple ſe trouva réduit à la plus grande diſette. Lanzon, voyant qu'il étoit impoſſible de réſiſter plus longtems aux Nobles, alla ſecretement à la Cour du Roi de Germanie, implorer le ſecours de ce Prince. Henri le lui promit à condition que Lanzon s'engageroit à recevoir dans la ville quatre mille hommes de Cavalerie Allemande. Lanzon y conſentit; mais à ſon retour à Milan, appréhendant que la ville n'eut à ſouffrir davantage des Etrangers, que des ennemis domeſtiques, il s'aboucha avec quelques-uns des Nobles, & les aiant effrayés par la peinture

(*a*) C'eſt le réſultat des diſcuſſions de M. de *St. Marc* T. III. P. I. p. 12-22. Col. Rois d'Italie..

des maux qui pouvoient être la ſuite de leurs diviſions, il les engagea à s'accommoder avec le Peuple. SECTION IV.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'a l'an 1138.

Aribert, Archevêque de cette ville, étant mort le 16 de Janvier de l'an née ſuivante, Gui ſurnommée *de Velate*, d'un Bourg du Milanés, lieu de ſa naiſſance, eut pour lui les ſuffrages de la Nobleſſe. Le Clergé & le Peuple choiſirent quatre Cardinaux de leur Egliſe, afin que le Roi nommât un des quatre pour Archevêque, Henri ne fit aucun cas de ces quatre perſonnages, & confirma la nomination de Gui de Velate, qui étoit à ſa Cour & lui étoit attaché. Ce nouvel Archevêque étant venu en Italie, il fut fort mal reçu & vécut longtems en meſintelligence avec ſon Chapitre.

Mort d'Aribert. 1045.

Rome étoit auſſi en ce tems-là partagée par deux Factions puiſſantes. Les Chefs de l'une étoient les Comtes de Tuſcanelle, qui depuis près de deux ſiecles gouvernoient la ville avec une autorité abſolue, & s'étoient rendus maîtres de l'élection des Papes. L'autre Parti étoit appuyé par le Conſul Ptolemée, homme accrédité, qui ſe vantoit de deſcendre de l'Empereur Auguſte (*a*). Les Romains prirent les armes ſous lui, & chaſſerent Benoit IX. qui par ſa vie infâme leur étoit odieux; ils élurent tumultueuſement Jean Evêque de Sabine, qui acheta le Pontificat & prit le nom de Silveſtre III. Au bout de trois mois, Benoit rentra dans Rome, excommunia & dépoſa Silveſtre. Voiant que les Romains continuoient à le mépriſer & à le haïr, il vendit le Pontificat à Jean Gratien, Archiprêtre de l'Egliſe de Rome, qui couvrit ſon marché ſimoniaque d'une eſpece d'élection, & prit le nom de Grégoire VI. Benoit ſe retira dans ſes terres pour continuer ſes débauches.

Diviſions à Rome, & multiplicité de Papes.

Henri, informé de tous ces deſordres, prit la réſolution de paſſer en Italie dans l'Automne de l'année 1046. Quelques Auteurs le font aller d'abord à Milan & couronner par l'Archevêque Gui de Velate; mais il y a tout lieu de penſer, que ces Hiſtoriens ſe trompent, puiſqu'il avoit été couronné trois ans auparavant par Aribert. A ſon arrivée à Pavie, il tint une Diete, où l'on prétend, qu'il rappella ceux que Conrad avoit exilés. De Pavie le Roi alla à Plaiſance, où le Pape Grégoire VI. vint le ſaluer. Henri marcha enſuite vers Rome par la Toſcane, & quelques jours avant Noël, il ſe rendit à Sutri, où il tint un Concile avec les Evêques qu'il avoit invités de s'y rendre. Grégoire VI. s'y trouva, & n'attendit pas le jugement du Concile; il deſcendit lui-même de ſon trône, ſe dépouilla des habits pontificaux, demanda pardon de ſa faute & renonça au Pontificat. Le Concile dépoſa enſuite les trois concurrens. On ignore ce que devint Silveſtre III. Gregoire fut conduit en Allemagne, où il mourut, ſans qu'on ſache en quel tems & en quel lieu. Après le Concile, Henri alla à Rome, ſuivi de tous les Evêques, qui de concert avec le Clergé & le Peuple de cette ville, élurent pour Pape Swidger, Evêque de Bamberg, qui prit le nom de Clement II. Il fut intronisé le jour de Noël, & ſur le champ il donna la couronne Impériale à Henri & à Agnès ſa femme. Enſuite aiant l'un & l'autre la couronne ſur la tête, ils ſe rendirent avec le Pape au Palais de Latran.

Henri II. *paſſe en Italie & reçoit la couronne impériale* 1046.

(*a*) *Pet. Diacon.* Chron. Caſſin. L. IV. C. 68.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

En quittant Rome, l'Empereur alla, accompagné du Pape, au Mont-Caſſin, d'où il ſe rendit à Capoue; ce fut là qu'il confirma aux Seigneurs Normans les Etats qu'ils poſſedoient dans la Pouille. Henri vint enſuite à Benevent dont les habitans refuſerent de le recevoir. Comme ſes Troupes avoient déja repris le chemin de l'Allemagne, & qu'il n'avoit gueres que ſa Garde, il ſe contenta de faire excommunier les habitans par le Pape, qui le ſuivit à Ravenne, & delà en Lombardie, Ils paſſerent enſemble les fêtes de Pâque à Mantoue. Ce fut dans cette ville, qu'il voulut engager Boniface Duc & Marquis de Toſcane, dont la puiſſance lui donnoit de l'ombrage, de venir en Allemagne; n'aiant pu y réuſſir, il forma le deſſein de le faire arrêter, mais Boniface rendit toutes les ruſes qu'il employa inutiles, deſorte qu'il s'en retourna en Allemagne.

Il retourne en Allemagne.

1047.

Succeſſion des Papes. Election de Léon IX.

Clément II avoit ſuivi l'Empereur; mais étant revenu en Italie, il tomba malade au mois d'Octobre de l'an 1047 & mourut. On accuſa Benoit IX. Pape dépoſé de l'avoir fait empoiſonner. Quoiqu'il en ſoit Benoit, par l'aide de ſa famille, toute puiſſante dans Rome, ſe mit en poſſeſſion pour la troiſieme fois du Pontificat, qu'il garda huit mois & dix jours, juſqu'à l'arrivée de Poppon, Evêque de Brixen, que l'Empereur avoit nommé Pape, en conſéquence du droit qu'il s'étoit réſervé. Ce nouveau Pape, qui prit le nom de Damaſe II. ne ſiegea que vingt-trois jours & mourut dans le mois d'Août de 1048, à Preneſte; on ſoupçonna Benoit IX. de lui avoir fait donner du poiſon. Les Romains envoyerent des Députés à Henri pour lui demander de nommer un ſucceſſeur à Damaſe. Ce Prince tint au mois de Décembre une Diete à Worms, & nomma Pape Brunon Evêque de Toul, ſon proche parent. Brunon eut beaucoup de peine à accepter le Pontificat, enfin il ſe rendit & fut revêtu des marques de ſa nouvelle Dignité. Il alla enſuite à Toul pour prendre congé de ſon Troupeau, & au commencement de l'année 1049, aiant quitté les marques de la Dignité Pontificale, il prit l'habit de Pélerin & ſe mit en chemin pour Rome, accompagné du Moine Hildebrand, depuis Pape ſous le nom de Grégoire VII. Il l'avoit rencontré à Worms, & on prétend que ce Moine lui avoit fait naître des ſcrupules, ſur ce qu'il avoit accepté le Pontificat en vertu de la puiſſance ſéculiere de l'Empereur. Arrivé à Rome, on dit qu'il ſe fit élire par le Clergé & le Peuple; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fut introniſé le 12 de Fevrier & prit le nom de Léon IX.

Divers voyages de Léon IX. & ſes projets contre les Normans.

Il paroit par l'Hiſtoire que ce Pape aimoit fort à voyager, à tenir des Conciles & à ſe mêler des affaires politiques autant que de celles de l'Egliſe. D'abord après ſon exaltation, il tint un Concile à Rome & un autre à Pavie. Il alla enſuite en Saxe, à Toul, & à Rheims, où il tint un Concile, delà à Metz, & puis à Maience, où il tint encore un Concile en préſence de l'Empereur; il retourne en Italie par Augsbourg & la Baviere, & célebre les fêtes de Noël à Verone. De retour à Rome en 1050, il fit un voyage de dévotion au Mont-Caſſin, en Avril, tint un Concile à Siponte, ſe rendit à Benevent, dont il excommunia les habitans parcequ'ils ne vouloient pas reconnoitre Henri. Il s'arrêta quelque tems dans la Pouille

1050.

Digitized by Google

pour terminer les différends survenus entre les Normans & les habitans naturels du pays. Revenu à Rome, on le voit à la tête d'un nouveau Concile. Au mois de Septembre, il en va tenir un autre à Verceil avec les Evêques de Lombardie; retourne ensuite à Toul & va passer l'Hiver en Allemagne. En 1051, il célebra à Augsbourg la fête de la Chandeleur avec l'Empereur, partit bientôt & revint à Rome vers la fin de Fevrier: il y tint un Concile après Pâque, & y excommunia l'Evêque de Verceil accusé d'inceste. Il alla de Rome à Capoue, à Benevent & à Salerne, où aucune affaire ne sembloit l'appeller. Dans ce voyage, il leva l'excommunication lancée contre ceux de Benevent. Ce qui pouvoit attirer le Pape dans ces quartiers, étoit le dessein de mettre des bornes aux entreprises des Normans, devenus de plus en plus à charge aux peuples de la Pouille & de la Calabre. Drogon ou Dreux, Comte de Pouille, aiant été assassiné par des Apuliens, Humfred ou Humfroi son frere, lui succeda. L'ambition de s'aggrandir, porta ce nouveau Comte à piller nombre d'Eglises & de Monasteres, & à s'emparer de terres qui appartenoient à l'Eglise.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

1051.

Le Pape étoit trop intéressé aux entreprises des Normans, pour ne pas tâcher de s'y opposer, il passa donc en Allemagne, afin d'obtenir de l'Empereur des Troupes pour faire la guerre à ces Etrangers qu'il avoit résolu de chasser de l'Italie. Un autre motif de son voyage, étoit de travailler à la paix entre André Roi de Hongrie & l'Empereur, qui étoient en guerre; mais sa négociation fut infructueuse. Il resta toute l'année en Allemagne & célebra les fêtes de Noël à Worms avec l'Empereur. Il sollicitoit ce Prince de restituer à l'Eglise Romaine la Collation & la Suzeraineté de diverses Eglises & Abbayes d'Allemagne, que les Empereurs précédens lui avoient cédées. Henri aima mieux s'accommoder, & lui céda, en échange de ses droits en Allemagne, différentes terres en Italie, & la Suzeraineté de Benevent, comme Vicaire de l'Empereur. C'est dans le cours de cette année que mourut Boniface, Duc & Marquis de Toscane, la cause de sa mort fut une blessure qu'il reçut en passant par un bois, où un de ses ennemis lui tira une fleche ou un dard empoisonné. Il fut enterré dans l'Eglise de S. André à Mantoue, que Béatrix sa femme avoit fait bâtir, & laissa trois enfans Béatrix, Frederic & Mathilde, si célebre par son attachement pour Gregoire VII & par ses libéralités envers l'Eglise.

Motifs du Voyage qu'il fait en Allemagne en 1052.

L'année suivante, Léon IX. obtint enfin de l'Empereur des Troupes, auxquelles divers Princes d'Allemagne en joignirent quelques-unes de leurs. Avec cette Armée, grossie d'un grand nombre de Volontaires, la plupart Bandits & scélérats, attirés par l'espérance du butin, Léon se mit en marche au mois de Fevrier pour l'Italie, accompagné de Godefroi le Barbu, Duc de la Basse-Lorraine, de Frederic frere de ce Duc & de beaucoup de Seigneurs. Mais avant qu'il eût achevé de passer les Alpes, les Troupes de l'Empereur reçurent ordre de s'en retourner, Le Pape ne se vit plus de Troupes réglées, outre quelques-unes de Lorraine, que sept cens hommes de Souabe, qu'il retint à sa solde. Arrivé à Mantoue, il voulut

Il revient en Italie avec une Armée. 1053.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

y tenir un Concile, mais un tumulte, excité par les domestiques des Evêques de Lombardie, l'en empêcha. De Mantoue, il alla à Venise, où on le reçut avec de grands honneurs, & il se rendit à Rome pour les fêtes de Pâque. Léon, aiant grossi son Armée de Troupes rassemblées à Rome, dans le Duché de Spolete, dans les Marches de Camerino, de Fermo, d'Ancone, & dans d'autres endroits d'Italie, se mit en marche pour aller attaquer les Normans. L'Armée de ceux-ci ne consistoit qu'en trois mille hommes de Cavalerie avec très-peu d'Infanterie. Leur petit nombre les engagea à députer au Pape, pour lui offrir d'employer leurs armes à son service, & de se rendre ses vassaux, en faisant hommage de leurs Fiefs à l'Eglise Romaine. Léon, par le conseil des Allemans, refusa cette proposition.

Il est défait.

Les deux Armées en vinrent aux mains, le 18 de Juin, près de Civitella, dans la Province nommée depuis Capitanate. Les Italiens furent mis en deroute du premier choc, les Allemans combattirent vigoureusement, mais furent enfin presque tous taillés en pieces.

Se rend aux Normans & fait la paix avec eux. Sa mort. 1054.

Le Pape fut obligé de prendre la fuite, & voulut se sauver dans Civitella, mais les habitans lui en refuserent l'entrée, enforte qu'il n'eut d'autre ressource que de se rendre aux Normans. Ils le reçurent avec tout le respect possible, lui rendirent les plus grands honneurs, & à sa priere le conduisirent à Benevent. Ce procedé l'engagea à faire la paix avec eux, il les reçut au nombre des vassaux de S. Pierre, & leur accorda en Fief relevant de l'Eglise tout ce qu'ils possedoient dans la Pouille, & ce qu'ils pourroient conquérir en Calabre sur les Grecs & en Sicile sur les Sarasins. Après avoir resté six mois à Benevent, il en partit, étant malade, se rendit à Rome, au mois d'Avril 1054 & mourut le 19 de ce mois. Pendant le séjour de Léon à Benevent, l'Empereur tint une Diete à Tribur, où il fit déclarer Henri son fils, âgé de trois ans, son Collegue & son successeur au Royaume de Germanie. Il apprit bientôt après, que Béatrix veuve de Boniface, avoit épousé Godefroi le Barbu Duc de la Basse-Lorraine, & conclu le mariage de son fils Godefroi le Bossu avec Mathilde, fille de Béatrix. Cette alliance ne pouvoit que déplaire à l'Empereur, parceque le Duc de Lorraine étoit son ennemi (*a*).

Election de Victor II. 1055.

Après la mort de Léon IX. les Romains députerent à l'Empereur Hildebrand Sousdiacre & Econome de l'Eglise Romaine, pour obtenir de ce Prince la permission de choisir un Pape, lui seul au nom de tous. Hildebrand réussit dans sa commission, & se détermina en faveur de Gebehard, Evêque d'Aischtet, le principal Ministre de l'Empereur, qui eut bien de la peine à y consentir, parcequ'il avoit besoin de Gebehard, & celui-ci refusa aussi cet honneur, soit par humilité, soit par la crainte d'exposer sa vie en aliant vivre parmi les Italiens (*b*). Mais Hildebrand, qui avoit ses raisons (*c*), l'emporta, amena l'Evêque à Rome, qui fut intronisé, sous le nom de Victor II. le 13 d'Avril, un an, moins six jours après la mort de Léon.

(*a*) Voy. *St. Marc* T. III. P. II. Digression, Art. XIII. p. 1232

(*b*) *Muratori* Annal. T. VI. p. 170.

(*c*) Voy. *St. Marc* T. III. P. I. p. 97. Col. des Papes.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

L'Empereur reçut cette année une députation des Romains, qui lui donnoient avis que Godefroi, mari de Béatrix, s'acquéroit trop de crédit en Italie, & que ſi l'on ne prenoit des précautions, il ſe rendroit bientôt maître du Royaume. Henri ſe preſſa donc de paſſer en Italie, & célebra la fête de Pâque à Mantoue. Le Duc Godefroi, ſi l'on en croit un Hiſtorien du tems (*a*), envoya des députés à l'Empereur pour l'aſſurer de ſa fidelité, & Henri reçut ſes excuſes & ſes proteſtations, dans la crainte que s'uniſſant aux Normans, il ne bouleverſât toute l'Italie. Il ne laiſſa pas de retenir la Ducheſſe Béatrix, qui s'étoit rendue auprès de lui, ſur la foi d'un ſauf-conduit. Frederic fils de cette Princeſſe mourut en ce tems là, ſa ſœur Béatrix l'avoit déja précédé, deſorte que Mathilde reſta ſeule héritiere des Etats du fameux Boniface. L'Empereur ſe rendit pour le jour de la Pentecôte à Florence où le nouveau Pape étoit venu célebrer un Concile; il ſe tint en préſence de l'Empereur, mais les Actes en ſont perdus.

L'Empereur vient en Italie.

Godefroi le Barbu, mécontent de voir ſa femme retenue priſonniere, ſe retira à la hâte dans ſon Duché de Lorraine, fit alliance avec Baudouin Comte de Flandre, & commença la guerre, ce qui obligea l'Empereur de reprendre le chemin de l'Allemagne. L'année ſuivante, il invita Victor II. à venir le trouver; le Pape arriva en Saxe au commencement de Septembre; l'Empereur le reçut à Goſlar, & à l'occaſion de ſon arrivée tous les Princes Eccléſiaſtiques & Séculiers de Germanie, s'étoient rendus dans cette ville. Diverſes cauſes avoient jetté Henri dans une profonde mélancolie, qui dégénera en fievre maligne, dont il mourut le 5 d'Octobre, dans la trente-neuvieme année de ſon âge.

Il retourne en Allemagne.

Par le conſeil & du conſentement des Princes, l'Impératrice Agnès mere du jeune Henri, qui n'avoit que ſix ans, fut chargée de la tutelle de ſon fils qui fut de nouveau reconnu Roi de Germanie. Le Pape paſſa tout l'Hiver à la cour de ce Prince, & dans une Diete à Cologne, il le reconcilia avec Godefroi le Barbu, & par ſes ſoins il fut reconnu Roi d'Italie & futur Empereur. En 1057 Victor II. retourna en Italie, accompagné du Duc Godefroi. L'Impératrice avoit nommé le Pape, Vicaire du Roi ſon fils dans toute l'étendue du Royaume d'Italie. Il s'arrêta à Florence, ou Frederic, frere de Godefroi, alors Moine du Mont-Caſſin, vint le trouver pour lui porter des plaintes contre Thraſimond Comte de Chieti; le Pape excommunia le Comte, qui n'obtint ſon abſolution qu'en reſtituant ce qu'il avoit pris à Frederic. Ce dernier fut élu en ce tems-là Abbé de ſon Monaſtere; le Pape l'ordonna Prêtre, lui donna la bénédiction Abbatiale & le créa Cardinal du titre de S. Chriſogone.

Sa mort. Son fils Henri lui ſuccede. 1056.

Le nouveau Cardinal ne tarda pas beaucoup à ſe rendre à Rome pour prendre poſſeſſion de ſon Egliſe titulaire. Au bout de quelques jours, il apprit que le 28 de Juillet Victor II. étoit mort à Florence. Pluſieurs des principaux Romains, tant du Clergé que du Peuple, aiant délibéré entre eux, allerent le 2 d'Août prendre le Cardinal Frederic, & le conduiſirent malgré ſa réſiſtance à l'Egliſe de S. Pierre aux liens, où par

Election d'Etienne IX. 1057.

(*a*) *Lamb. Schafnab.* Chronicl Annal. ad ann. 1055.

SECTION IV.

les suffrages unanimes du Clergé & du Peuple, il fut élu Pape sous le nom d'Etienne IX. (*a*).

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.

Il regnoit en ce tems-là de grands desordres dans l'Egliſe de Milan, la Simonie y étoit commune, & outre cela les Clercs ſe marioient, ce qui paſſoit en ce tems-là pour une grande irrégularité. Cela cauſa des troubles dans cette Egliſe, Arialdo & Landulf Cotta, tous deux Diacres, prêcherent fortement contre la conduite irréguliere des Clercs; leur zele, peut-être trop véhement donna lieu à bien des diviſions, le peuple maltraita les Clercs Simoniaques ou mariés, l'Archevêque prit leur parti & les troubles durerent aſſez longtems; le Pape fut obligé de s'en mêler & les deux Diacres furent juſtifiés. Je remarquerai à cette occaſion deux choſes. Premierement, que l'Auteur d'une vie d'Etienne IX. accuſe l'Egliſe de Milan, de s'être depuis deux-cens ans ſouſtraite à l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine, ce qui eſt abſolument faux (*b*). En ſecond lieu, que mes Auteurs Anglois, qui citent Blondo & Sigonius, diſent que l'Archevêque Gui de Velate, tint un Concile, où par un Décret public il permit aux Clercs de ſe marier; ce qui me paroit bien difficile à croire, & ce dont je ne trouve aucune trace dans l'ouvrage de M. de St. Marc, qui ce me ſemble, n'auroit pas oublié un fait ſi ſingulier.

Troubles à Milan.

Etienne *penſe à donner la couronne Impériale à ſon frere.*

Etienne IX. reſta près de quatre mois à Rome, & s'occupa à remédier aux abus qui s'étoient gliſſés dans l'Egliſe. Il partit dans le mois de Novembre pour le Mont-Caſſin, & nomma un nouvel Abbé de ce Monaſtere, qui devoit lui ſucceder, ſoit après ſa mort, ſoit en cas qu'il ſe démit de cette Abbaye. Il envoya le nouvel Abbé, avec deux autres Légats à Conſtantinople, au commencement de l'an 1058. Etant revenu à Rome dans le mois de Fevrier, il penſa, ſi l'on en croit Léon d'Oſtie (*c*), à faire élire Roi d'Italie & à couronner Empereur le Duc Godefroi ſon frere. Dans ce deſſein, il manda aux Moines du Mont-Caſſin d'apporter ſecretement à Rome toutes les richeſſes de leur Tréſor, leur promettant de rendre bientôt plus que la valeur. Les Moines n'oſerent deſobéir, mais un d'entre eux eut fort à propos une viſion, propre à détourner le Pape de ſon deſſein. La viſion fit ſon effet ſur l'eſprit d'Etienne; il leur rendit leurs tréſors, & ne retint qu'une Image Greque, qu'il avoit apportée lui-même de Conſtantinople. Il ſe rendit enſuite à Florence pour conférer avec ſon frere, & il y mourut le 29 de Mars, dans le huitieme mois de ſon Pontificat.

1058.

Benoit X. *Antipape.*

Avant que de partir de Rome, il avoit fait promettre par ſerment au Clergé & au Peuple de Rome, que s'il venoit à mourir, ils attendroient pour élire un Pape, que le Cardinal Hildebrand, qu'il avoit envoyé en Allemagne, fût de retour. Cela n'empêcha point que la Faction de Tuſculumne gagnât à force d'argent, dit-on, une grande partie du Clergé & du Peuple, & pendant la nuit, accompagnés de quelques Troupes, ceux de ce Parti, s'emparerent d'une Egliſe, dans laquelle ils firent élire tumultueuſement pour Pape Jean, Evêque de Veletri, ſous le nom de Benoit

(*a*) *Leo Oſt.* L. II. C. 96-98. Papes.
(*b*) *St. Marc* T. III. P. I. p. 109. Col.
(*c*) *ubi ſup.* C. 99, 100.

Digitized by Google

noit X. Les Cardinaux & les Evêques étant ſortis de Rome, après avoir proteſté contre cette élection, on fit introniſer le nouveau Pape par l'Archiprêtre d'Oſtie; ce Prêtre & le Pape étoient également ignorans, ſuivant le témoignage de Pierre de Damien, il dit dans une de ſes Lettres, que ſi l'un & l'autre étoit ſeulement en état de lire une page, il reconnoitroit Benoit non ſeulement pour Pape, mais le regarderoit comme un Apôtre. Le Cardinal Hildebrand étant de retour en Italie, on tint à Sienne une eſpece de Concile ou d'aſſemblée de Notables, qui de concert avec les Cardinaux & les Evêques élurent Gerard, Evêque de Florence, qui prit le nom de Nicolas II.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1027 *juſqu'à l'an* 1138.

Au commencement de 1059 le Duc Godefroi conduiſit à Rome Nicolas II. On s'arrêta à Sutri pour y tenir un Concile, où l'on dépoſa Benoit X. Ce Pape n'attendit pas qu'on employât la force contre lui; comme il n'avoit pas ambitionné le Pontificat, il en quitta volontairement les marques & ſe retira dans ſa Maiſon. Nicolas ſe rendit à Rome, où le Clergé & le Peuple le reçurent avec tous les honneurs dus à ſon caractere, & ſur le champ il fut introniſé. Au mois d'Avril, il tint un Concile de cent-treize Evêques, ou entre autres Décrets, on en fit un par lequel, il fut ſtatué qu'à l'avenir le Pape ſeroit élu par les ſeuls Cardinaux, *ſauf l'honneur* du Roi Henri & le reſpect dû à ce Prince (*a*).

Nicolas II. eſt introniſé. 1059.

Comme Nicolas II. ſongeoit à faire un accommodement ſolide avec les Normans, il ſe rendit à leur ſollicitation dans la Pouille & tint un Concile à Melfi, & au mois d'Août un autre hors de la ville de Benevent. Après ces Conciles, il accorda en Fief à Robert Guiſcard toutes les Conquêtes qu'il avoit déja faites dans la Pouille & la Calabre, & tout ce qu'il pourroit conquérir dans ces Provinces & dans la Sicile. Le Pape inveſtit auſſi Richard I. Comte d'Averſe, de la ville & de la Principauté de Capoue. Les deux Princes firent ſerment de fidelité au Pape, & s'engagerent à payer au Saint Siege un cens annuel de douze deniers, monnoye de Pavie, pour chaque paire de bœufs. Après ce Traité, Nicolas ſe ſervit des Normans pour ranger les Comtes de Tuſculum à leur devoir. Pluſieurs places furent faccagées, & les Nobles qui les poſſedoient furent obligés de ſe ſoumettre à l'obéiſſance du Pape.

Il s'accommode avec les Normans.

Dans ces entrefaites, les Diacres Ariald & Landulf & leurs Partiſans, aiant envoyé des Députés à Rome pour prier le Pape de terminer les diſputes qu'il y avoit à Milan, le Pape avoit nommé Légats en cette ville le Cardinal Pierre de Damien, & Anſelme de Badage, Evêque de Lucques. Le lendemain de leur arrivée, les Légats aiant fait connoitre ce qui les amenoit, le Peuple, excité par les Clercs, courut en foule au Palais Epiſcopal, on ſonna les cloches & toute la ville retentit des ſons d'une grande trompette d'airain. Pierre de Damien ſe vit en danger de perdre la vie, on crioit que leur Egliſe étoit indépendante & que le Pape n'avoit aucun droit de prétendre la régler. L'Archevêque Gui de Velate appaiſa le tumulte; Damien fit un Diſcours ſur la prééminence de l'Egliſe de Rome, qui fit tant d'effet que le Peuple ſe déclara pour les Légats. Enſuite on

Légation de Pierre de Damien à Milan.

(*a*) Voy. ce Décret dans *St. Marc* T. III. P. I. p. 276, 278, 280, 282.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

examina les faits, & il se trouva que tous les Clercs avoient payé les ordres sacrés, & qu'il n'y en avoit gueres qui ne vécussent dans le concubinage. L'Archevêque s'avoua coupable de Simonie, & d'avoir violé les Canons. Pierre de Damien usa d'indulgence pour ne pas aigrir le mal (*a*). Après son départ, le Clergé accusa l'Archevêque d'avoir trâhi la liberté de l'Eglise de Milan, ensorte qu'il ne tint pas la main à ce qu'on observât ce que les Légats avoient réglé, tellement que les Prêtres garderent leurs femmes ou leurs concubines.

Mort de Nicolas II. & élection d'Alexandre II. 1061.

Nicolas II. étant mort en 1061, la ville de Rome se trouva partagée en deux Factions. L'une, composée des Cardinaux & de tout le Clergé, suivoit les principes de Hildebrand, & rejettant toute dépendance du Roi Henri III. vouloit qu'on procédât d'abord à l'élection d'un Pape. L'autre Faction étoit celle des Comtes de Tusculum, & favorisoit les droits de l'Empereur. Celle-ci envoya des Députés en Allemagne porter au Roi divers présens & une couronne d'or, & le prier de nommer un Pape. La premiere Faction députa alors à ce Prince le Cardinal Etienne; mais on l'empêcha d'avoir audience, desorte qu'après avoir attendu sept jours, il revint à Rome. Le Cardinal Hildebrand, aiant alors assemblé les Cardinaux & les Nobles Romains de leur Parti, représenta la nécessité d'élire un Pape, après une vacance de près de trois mois, & le choix tomba sur Anselme de Badage, Evêque de Lucques. On le fit venir à Rome, & il fut d'abord introniſé sous le nom d'Alexandre II. sans attendre le consentement du Roi.

Cadaloüs ou Honorius II. Antipape. 1062.

La nouvelle de cette élection étant arrivée à Bâle, où Henri se trouvoit, parcequ'il s'y tenoit une Diete, on se plaignit hautement de l'affront fait au Roi, & par le conseil des Evêques de Lombardie, venus à la Cour, la Diete nomma, le 29 d'Octobre, pour Pape Cadaloüs Evêque de Parme. Quelques-uns disent qu'il fut d'abord installé, & prit le nom de Honorius II. mais il n'y en a point de preuve (*b*). Il se rendit en Lombardie pour se faire reconnoitre Pape, mais les obstacles, qu'il trouva de la part du Duc Godefroi, l'empêcherent de réussir. Il ramassa des Troupes & de l'argent, & vint camper devant Rome le 14 d'Avril. Il y avoit des Partisans, mais Alexandre avoit aussi les siens; ceux-ci firent une sortie, il se donna un combat sanglant, & les Troupes de Cadaloüs eurent l'avantage. Le Duc Godefroi vint au secours d'Alexandre, avec des forces considerables. Cadaloüs assiegé dans son camp, obtint du Duc par de riches présens & par ses supplications la liberté de retourner à Parme.

Henri III. est été à sa mere.

Ce fut cette même année qu'il arriva une révolution à la Cour de Germanie. L'Impératrice Agnès avoit indispoſé par son administration les Seigneurs d'Allemagne; ils lui enleverent le jeune Henri par un stratagême, & le gouvernement fut mis entre les mains d'Annon, Archevêque de Cologne & d'Adalbert, Archevêque de Brême, qui ôterent les sceaux à Guibert & les donnerent à Grégoire Evêque de Verceil. Annon, voulant aussi mettre fin au Schisme qui divisoit l'Eglise, assembla dans le Château

(*a*) Voyez la Relation de Damien dans *St. Marc* l. c. p. 87 & suiv. Col. Savans & Illustres.

(*b*) *Muratori* T. VI. p. 196.

Digitized by Google

d'Osbor un nombreux Concile d'Evêques d'Allemagne & d'Italie, qui excommunia & dépoſa Cadaloüs. SECTION IV.

Cet Antipape, ne laiſſa pas de ſe porter toujours pour légitime Pontife. Aiant, à l'aide des Evêques de Lombardie qui le ſoutenoient, raſſemblé de nouvelles Troupes & beaucoup d'argent, il revint à Rome, ou beaucoup de Nobles s'étoient déclarés ouvertement en ſa faveur. On lui procura l'entrée de la Cité Léonine, & il s'empara de la Baſilique de S. Pierre, mais il n'eut pas le tems de s'y faire introniſer. Dès le lendemain matin tout le Parti d'Alexandre accourut en armes, les Troupes de Cadaloüs prirent la fuite, enſorte qu'il reſta ſeul; il couroit riſque d'être pris, lorsque Cencius le reçut dans le Château de S. Ange. Il y reſta deux ans aſſiegé par les Romains, enfin en 1065 lâs des incommodités qu'il ſouffroit, il donna trois-cens livres d'argent à Cencius, & trouva moyen de s'échaper. Il ſortit ſecretement déguiſé, monté ſur un mauvais cheval, n'aiant à ſa ſuite qu'un ſeul valet, & ſe retira le plus promptement qu'il put à Bercetto dans le Parmeſan. Il continua néanmoins à agir en Pape, & il avoit toujours dans ſon obédience la plupart des Evêques de Lombardie & l'Archevêque de Ravenne; Henri le reconnoiſſoit auſſi pour Pape légitime. Enfin Annon, Archevêque de Cologne, paſſa en Italie, en 1067, pour tenter de mettre fin au Schiſme. Il ſe rendit à Rome, & repréſenta modeſtement à Alexandre II. qu'en acceptant le Pontificat il avoit manqué à ce qu'il devoit à l'Empereur, & lui propoſa de juſtifier dans un Concile la Canonicité de ſon élection. Alexandre y conſentit, & le Concile fut convoqué à Mantoue, & là l'élection de ce Pape fut déclarée canonique; lui-même, dit-on, ſe purgea par ſerment de la Simonie dont on l'accuſoit. On condamna Cadaloüs comme Simoniaque & l'on confirma ſa dépoſition, ce qui ne l'empêcha point de ſe prétendre ſeul Pape légitime juſqu'à ſa mort, dont on ignore le tems. Nous avons rapporté tout de ſuite ce qui regarde cet Antipape pour n'y pas revenir.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.

Nouveaux efforts de Cadaloüs. 1063.

Nous avons vu, ſous l'an 1042, une guerre civile allumée entre la Nobleſſe & le Peuple de Milan, & terminée par la prudence de Lanzon, Chef du Peuple. Peu de tems après l'inſtallation de Gui de Velate, les Nobles étoient parvenus à dégoûter le Peuple de Lanzon, & l'avoient fait exiler à Bergame. Dans une aſſemblée de leurs amis au Palais public, ils avoient arrêté deux Statuts. Le premier portoit „ Que le Chevalier „ Lanzon & tous ceux de ſon nom ne pourroient jamais habiter, ni „ rien poſſeder dans la ville de Milan, ni dans toute l'étendue du Com„ té". Par le ſecond „ Les Nobles qui tueroient quelqu'un d'entre ceux „ du Peuple, étoient déclarés abſous, en payant ſept livres de pieces „ de menue monnoye & douze deniers d'argent". Ce décret donna lieu à un grand nombre de meurtres. Le Peuple choiſit pour Capitaine Herlembald, frere du Diacre Landulf, lequel ſe lia avec ſon frere & Ariald. Herlembald alla avec Ariald à Rome, en 1061, pour avoir l'approbation du Pape. Nicolas, par le conſeil du Cardinal Hildebrand, donna au Capitaine un Etendard & le créa Gonfalonnier de l'Egliſe Romaine & Univerſelle. Ariald & lui s'en retournerent fort ſatisfaits à Milan. Le premier prêcha, & le ſecond employa l'autorité pour ſéparer les Clercs incontinens de leurs femmes ou concubines. L'un & l'autre continuerent

Continuation des troubles à Milan. 1061.

1062.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

à agir avec la même vigueur les années ſuivantes. En 1066, de nouvelles oppoſitions à leurs deſſeins déterminerent Herlembald à aller trouver le Pape, duquel il obtint une Bulle d'excommunication contre l'Archevêque Gui de Velate, & à ſon retour à Milan, il la remit à ce Prélat lui-même. Gui irrité de ce procedé, ſe préparoit à s'en plaindre en chaire le jour de la Pentecôte; il en fut empêché par un tumulte qui s'éleva; les deux Partis en vinrent aux mains dans l'Egliſe; l'Archevêque ſe trouva preſque ſeul, ſes ennemis tomberent ſur lui, le frapperent cruellement à coups de bâton, & le laiſſant comme demi-mort ſur la place, ils allerent piller le Palais Archiépiſcopal. L'Archevêque aſſembla le lendemain tous ſes vaſſaux & ſes partiſans pour ſe venger de cet attentat. Ariald fut obligé de ſortir de la ville, & dans le cours de ſa fuite, aiant été trâhi par un Curé, il fut arrêté, on le mena au Château d'Arona, pour le préſenter à la niece de l'Archevêque, qui chargea cinq de ſes domeſtiques d'aller dans une iſle du Lac Majeur le tuer ſecretement; pendant qu'ils héſitoient à exécuter leur commiſſion, deux Clercs, qui en vouloient à Ariald, ſurvinrent & le maſſacrerent cruellement. Herlembald reſta quelque tems dans un repos forcé, mais l'année ſuivante ſon zele fanatique le porta à exciter de nouveaux troubles, & à commettre de grandes violences pour venger la mort d'Ariald. Le Pape envoya deux Légats à Milan, qui ſe bornerent à publier quelques Réglemens, qui bien loin de rétablir le calme ne ſervirent qu'à perpétuer les troubles. Herlembald alla au commencement de 1068 à Rome, où de concert avec le Cardinal Hildebrand, il obtint du Pape une Conſtitution qui portoit, „ Que les Evêques de quelque Egliſe que ce fût, „ ne l'étoient légitimement, qu'autant qu'ils étoient établis par l'auto„ rité du Pape, & que ceux qui ne l'étoient devenus que par l'é„ lection du Clergé & du Peuple, & par ordre du Roi n'étoient pas légi„ timement Evêques". Herlembald de retour à Milan, gagna un grand nombre de perſonnes, à qui il s'ouvrit, & ils s'engagerent par ſerment à ſe conformer à la Conſtitution du Pape, afin d'être maître de l'élection d'un Archevêque, lorſque Gui de Velate viendroit à manquer.

Gui de Velate *abdique, & le Roi nomme* Godefroi *en ſa place.* 1069 1070.

L'Archevêque perça le myſtere, & pour mettre obſtacle au ſuccès des deſſeins des Factieux, il prit la réſolution d'abdiquer, & de ſe démettre en faveur de Godefroi de Caſtiglione, Cardinal Soudiacre de l'Egliſe de Milan. Ils firent une convention, que l'Hiſtoire ne détaille pas. Gui s'abſenta de Milan, fit ſa démiſſion, & renvoya au Roi la Croſſe & l'Anneau par Godefroi. Il étoit connu du Roi, dont il s'étoit depuis longtems ménagé la faveur, deſorte qu'il en obtint ſur le champ l'inveſtiture de l'Archevêché, on ignore à quelles conditions. Etant revenu à Milan, on ne voulut pas le recevoir pour Archevêque; le Pape l'excommunia comme Invaſeur Simoniaque, deſorte qu'il ſe retira d'abord dans le bourg de Variſe, & delà au Château de Caſtiglione. Les Milanois vinrent l'y aſſieger en 1071; pendant ce ſiege, le feu prit à Milan, on ne ſait comment, & une très-grande quantité de maiſons & quelques Egliſes furent conſumées. La plupart de ceux qui étoient devant Caſtiglione revinrent en hâte à Milan. Aiant appris que Gui de Velate étoit mort dans ces entrefaites, ils

1071.

Digitized by Google

s'engagerent par ſerment à ne jamais reconnoitre Godefroi pour ſon ſucceſſeur. En 1072, Herlembald fit élire, en préſence du Légat du Pape, contre l'avis de la plus grande partie du Clergé & de la plus ſaine partie du Peuple, Atton, chanoine ordinaire de Milan, mais trop jeune pour être élevé à l'Epiſcopat. Dès le jour même le nouvel Elu voulut donner, ſuivant l'uſage, un grand feſtin à ſes Electeurs dans le Palais Archiépiſcopal; mais comme l'on ſe mettoit à table, ceux de la Faction contraire entrerent en armes dans le Palais, briſerent tout, trouverent Atton qui s'étoit caché, le chargerent de coups, & le chaſſerent du Palais. Il ſe réfugia dans l'Egliſe, & les cris furieux du Peuple l'obligerent de proteſter avec ſerment, qu'il renonçoit pour toujours à ſon élection. Le Pape, informé de ce qui s'étoit paſſé, confirma l'élection d'Atton, & renouvella l'excommunication de Godefroi. Le Roi n'eut pas ſitôt avis de ce nouvel attentat ſur ſes droits, qu'il envoya ordre aux ſuffragans de Milan de ſacrer Godefroi, ce qu'ils firent à Novare. Après quelques efforts pour s'emparer de quelque Château du Domaine de l'Archevêché, il alla s'établir dans le Château de Brebia.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

1072.

Avant que de paſſer à l'hiſtoire du Pontificat de Grégoire VII. il me paroit néceſſaire de donner une idée du regne de Henri III. ou pour mieux dire de Henri IV. ainſi qu'il étoit par rapport à l'Allemagne, & à qui je donnerai dans la ſuite le titre d'Empereur, avec tous les Hiſtoriens. Ce Prince donna toute ſa confiance à Adalbert Archevêque de Brême, qui de concert avec le Favori de ce Prince & d'autres Evêques, exerça publiquement la Simonie, en vendant les Evêchés, les Abbayes & toutes les Dignités Eccléſiaſtiques. L'Empereur étoit encore trop jeune pour connoitre les conſéquences de cette conduite. Les Hiſtoriens font de Henri des portraits très-différens. Les uns le repréſentent comme un tyran, livré à toutes ſortes de débauches & de crimes. Ses Partiſans lui attribuent la modération, la ſageſſe & la prudence. Les Auteurs favorables aux prétentions des Papes n'ont rien négligé pour le rendre odieux. Tous les Hiſtoriens qui en ont parlé avec impartialité, reconnoiſſent en lui plus de bonnes que de mauvaiſes qualités. On a vu ſous l'an 1062, qu'il avoit été ſouſtrait à la tutelle de l'Impératrice Agnès ſa mere. Quatre ans après, les entrepriſes de Richard Comte d'Averſe lui firent prendre la réſolution de paſſer en Italie; il s'avança même avec une puiſſante Armée juſqu'à Augsbourg, mais renonça alors à ſon entrepriſe. La même année, il épouſa Tribur Berthe, fille de la Comteſſe Adelaïde Marquiſe de Suſe, & du Marquis Otton ſon ſecond mari. Comme cette Princeſſe n'étoit point de ſon choix, il voulut au bout de trois ans la répudier, mais il ne put y réuſſir, & fut obligé de la garder; il en eut-même enſuite des enfans. Il fit en 1069 la guerre à Dedi Marquis de Thuringe & de Saxe. L'année ſuivante, il dépouilla Otton Duc de Baviere de ſes Etats, parcequ'il s'étoit ligué contre lui. Il lui pardonna enſuite. Cette facilité, & le tems qu'il donnoit à ſes plaiſirs, firent mépriſer ſon autorité, ſurtout en Saxe. Les Seigneurs de ce pays y agiſſoient en tyrans, & les Troupes Impériales, qui n'étoient point payées augmentoient le déſordre. Cela détermina Henri à engager Annon, Archevêque de Cologne, qui s'étoit retiré de la Cour,

Tableau du regne de Henri III. juſqu'au Pontificat de Grégoire VII.

1066.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

à reprendre le Gouvernement. Par la sageſſe de ce Miniſtre, le bon ordre ſe rétablit pour quelque tems dans l'Empire. Mais la liberté avec laquelle il reprit le Prince de ſes débauches, aiant déplu, il quitta une ſeconde fois le Miniſtere. Les Saxons ſe révolterent, & porterent leurs plaintes au Pape contre l'Empereur, ſans le ménager. Alexandre II. écrivit à Henri, de ſe rendre à Rome pour répondre ſur l'accuſation de Simonie & ſur d'autres choſes qu'il étoit néceſſaire de corriger. Deux Evêques Allemans, venus à Rome pour recevoir les revenus royaux, furent chargés de cette Lettre, au moins très-indiſcrete, dit M. de St. Marc.

Mort d'Alexandre II, & élection de Grégoire VII. 1073.

Alexandre ne vit pas l'effet de ſa Lettre, étant mort le 21 d'Avril. Dès le lendemain Hildebrand (*) fut élu d'une façon irréguliere & tumultuaire. On l'introniſa ſur le champ ſous le nom de Grégoire VII. mais il proteſta en même tems, qu'il ne ſe laiſſeroit point conſacrer ſans le conſentement du Roi. Dès le lendemain de ſon élection, il députa à l'Empereur pour l'en inſtruire, & l'on ajoute, pour le détourner de la confirmer. Les Evêques de Germanie conſeillerent au Roi de prendre Hildebrand au mot, & de caſſer ſon élection. Mais Henri, perſuadé que la ſoumiſſion & l'humilité de ce Prelat étoient ſinceres, ſe contenta d'envoyer le Comte Eberhard à Rome, pour s'informer de la maniere dont les choſes s'étoient paſſées. Eberhard fut reçu de Grégoire avec reſpect, il ſe plaignit de ce qu'on l'avoit forcé d'accepter le Pontificat, & fit valoir ſon attention à ne point ſe laiſſer conſacrer, avant que ſon élection eût été confirmée. Henri la confirma ſur le rapport du Comte, & nomma l'Evêque de Verceil pour aſſiſter, en qualité de Commiſſaire Royal, à la conſécration du Pape (*a*).

Commencemens de ſon Pontificat.

Grégoire ſe voyant paiſible poſſeſſeur du Saint Siege, découvrit bientôt par ſes Lettres, qu'il vouloit à tout prix dépouiller l'Empereur du droit de conférer les Bénéfices. Il publia auſſi un Décret, par lequel il défendoit aux Evêques de prendre le titre de Pape, qu'il ſe réſervoit à lui ſeul. Il envoya en Eſpagne le Cardinal Hugue le Blanc, pour réformer les abus dans ce Royaume & principalement pour demander que tous les pays conquis ſur les Maures fuſſent tenus en fief de l'Egliſe Romaine; prétendant qu'avant l'invaſion des Maures, l'Eſpagne étoit tributaire du Saint Siege. Baronius rapporte une Lettre de Henri au Pape, dans laquelle il fait l'aveu de ſes fautes, qu'il rejette ſur ſa jeuneſſe & ſur ſes mauvais Conſeillers; il

(*a*) *Baron.* ad ann. 1073. *Lambert, Schafnab.* ad ann. 1073.

(*) Les Hiſtoriens varient ſur l'origine de ce Pape. Les uns le font fils d'un charpentier de Soane, ville de Toſcane. D'autres prétendent qu'il étoit d'une famille noble & né à Roanco ou Roavaco, Bourg du territoire de Soane. Quoiqu'il en ſoit, il fit de bonne heure des progrés dans les Lettres, & comme il étoit vif & ambitieux, il ſe diſtingua bientôt. Victor II. l'envoya Légat en France, & dans la ſuite il fut employé en diverſes commiſſions. Sous le Pontificat d'Alexandre II. il gouverna avec un autorité abſolue. Son zele extraordinaire pour étendre la puiſſance du Siege de Rome, le fit élire pour Pape. Il étoit de petite taille, & n'avoit gueres de mine, mais il étoit violent & vouloit dominer. Non content d'être le Chef ſpirituel de l'Europe, il s'arrogea l'autorité temporelle, dépoſant les Princes & donnant leurs Etats. Son ambition extravagante, qui dans un ſiecle plus éclairé, auroit paru ridicule, trouva moyen de ſe ſatisfaire.

Digitized by Google

le prie de réformer dans l'Egliſe de Milan ce qui en a beſoin, & promet de l'aider en tout (*a*). M. de St. Marc prouve que cette Lettre ne fut jamais écrite par ordre de Henri; & il croit, qu'on a fait cette Lettre d'un billet de compliment, qu'on a interpolé.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Grégoire, étant allé à Paterne & delà au Mont-Caſſin, emmena avec lui l'Abbé Didier, & ſe rendit à Benevent, où il reçut le ſerment de fidelité du Prince Landulf VI. qui s'engagea par la convention faite entre eux, que s'il étoit infidele à l'Egliſe Romaine, à Grégoire & à ſes ſucceſſeurs, il ſeroit dès le moment même privé de ſon Fief. De Benevent le Pape alla à Capoue, où Richard Comte d'Averſe & Prince de Capoue lui fit hommage pour ſa Principauté, & promit entre autres choſes d'aider de bonne foi contre tous l'Egliſe Romaine & le Pape à poſſeder & à défendre les Régales de S. Pierre; de remettre en la puiſſance du Pape toutes les Egliſes de ſes Etats & tout ce qu'elles poſſedent; & de faire, lorſque Grégoire ou ſes ſucceſſeurs l'en avertiront, ſerment de fidelité au Roi Henri, ſans préjudice de celui qu'il a fait à l'Egliſe Romaine. Il écrivit aux Juges de Sardaigne & en particulier à Orzocor, Juge de Cagliari, de ſatisfaire aux droits de S. Pierre, puiſque le Pape étoit Proprietaire & Souverain de l'Iſle; ajoutant que les Normans & les Lombards avoient demandé la permiſſion de conquérir la Sardaigne, promettant de laiſſer à l'Egliſe Romaine la jouiſſance de la moitié, & de lui faire hommage de l'autre. Mais que ſi les Sardes continuoient d'être fideles, il ne permettroit à perſonne de les moleſter. Il écrivit auſſi à l'Evêque de Châlons-ſur-Saone une Lettre, dans laquelle il menaçoit d'excommunier Philippe I. Roi de France, & d'abſoudre ſes ſujets du ſerment de fidelité, s'il ne renonçoit au honteux commerce de l'Héréſie Simoniaque.

Il reçoit les hommages des Ducs de Benevent & de Capoue. Traits hardis de ſa conduite.

L'Empereur ſe trouvoit en de grands embarras par les troubles qui agitoient l'Allemagne, que la Cour de Rome fomentoit ſous main. En 1074 le Pape envoya l'Impératrice Agnès, avec quatre Evêques Italiens à Henri, pour tenir un Concile en Allemagne, afin d'y faire le procès à tous les Evêques & les Abbés Simoniaques. Tous les Evêques du pays s'oppoſerent à la tenue de ce Concile, comme étant une choſe contraire à leurs droits. L'Archevêque de Brême ſoutint que l'Archevêque de Maience & lui étoient Légats du Saint Siege, ſuivant les privileges accordés à leurs prédéceſſeurs par les Papes. Les Légats répondirent, que ces privileges ne s'étendoient pas au delà de la vie du Pape qui les avoit donnés. Comme l'Archevêque de Brême perſiſtoit dans ſon oppoſition, ils le ſuſpendirent des fonctions épiſcopales. Les Légats, voyant qu'il leur étoit impoſſible de tenir un Concile, firent à Henri, de la part de Grégoire, des remontrances, qui l'engagerent à chaſſer d'auprès de lui cinq des plus grands Seigneurs de ſa Cour excommuniés dès le tems d'Alexandre II. Il fit d'ailleurs une réponſe ſatisfaiſante aux remontrances du Pape, & congédia les Légats en les chargeant de préſens.

Le Pape envoye des Légats en Allemagne pour tenir un Concile. 1074.

Dans le même tems Grégoire tint à Rome un Concile, compoſé des Evêques & des Abbés de Lombardie, où ſe trouverent la Comteſſe Mathilde, Sigulfe Prince de Salerne, & Guibert, ci-devant Chancelier d'Italie, qu'Alexandre II. avoit fait Archevêque de Ravenne. Il y fut ordonné

Concile de Rome.

(*a*) Voy. cette Lettre dans l'Abr. Chron. de *M. St. Marc.* T. III. P. I. p. 576, 578.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

que tous ceux qui ſeroient entrés dans les Ordres ſacrés par Simonie, ſeroient à l'avenir privés de toute fonction; que ceux qui avoient donné de l'argent pour obtenir des Egliſes les rendroient; que ceux qui vivoient dans le concubinage ne pourroient célebrer la Meſſe, & que le Peuple n'aſſiſteroit point à leurs Offices. C'eſt ainſi que le Pape lui-même marque le précis de ce qui fut reglé dans ce Concile, dans une Lettre à Otton Evêque de Conſtance. Dans ce même Concile, Grégoire excommunia le Duc Robert Guiſcard, qui avoit refuſé l'année précédente de faire hommage au Pape, aux conditions que celui-ci avoit voulu lui impoſer. Après la ſéparation du Concile, Grégoire écrivit à Guillaume, Comte de Bourgogne, pour le ſolliciter de venir en Italie avec ſon Armée, pour effrayer les Normans, c'eſt-à-dire Robert Guiſcard, & l'obliger à ſe ſoumettre à ſes volontés. Mais comme cette propoſition étoit ridicule en ſoi, il propoſoit une Croiſade contre les Saraſins, qui feſoient la guerre aux Chretiens du Levant. Il écrivit à divers autres Princes pour le même ſujet, mais inutilement. Les Normans ne laiſſerent pas d'appréhender les ſuites de ces inſtances du Pape, Robert lui écrivit & lui envoya des Ambaſſades, pour lui offrir des ſuretés de ſa fidelité, pourvu qu'il levât l'excommunication lancée contre lui. Mais Grégoire renvoya l'affaire à un Concile qu'il devoit tenir à Rome dans le tems du Carême de l'année ſuivante.

Etat des affaires d'Allemagne. 1075.

Ce fut dans le cours de cette année 1075, que l'Empereur Henri, après avoir remporté une victoire ſur les Saxons & les Thuringiens, leur accorda la paix, à condition qu'ils ſe remettroient à ſa clémence. Il reçut leurs ſoumiſſions à Gerſtungen, en pleine campagne, à la vue de toute ſon Armée, & de ſa Cour qui étoit très-nombreuſe. Il promit d'oublier tout le paſſé, mais refuſa néanmoins de donner une entiere liberté aux Seigneurs Saxons; & s'aſſura en même tems de divers Chefs des Rebelles.

Grégoire écrit à Suenon *Roi de Danemarc.*

Au commencement de cette même année, Grégoire écrivit à Suenon, Roi de Danemarc, pour le ſolliciter d'envoyer des Députés à Rome, bien inſtruits de ce qu'il avoit demandé à Alexandre II. D'ailleurs, il lui offroit pour un de ſes fils une Province d'Italie très-riche occupée par de *vils & lâches Hérétiques*; pourvu qu'il l'envoyât avec des Troupes ſervir à la guerre le ſiege Apoſtolique.

Concile à Rome.

Au mois de Fevrier, il tint à Rome le Concile, dont nous avons parlé. Grégoire y ordonna, que Philippe I. Roi de France, ſeroit regardé comme excommunié, s'il ne donnoit pas ſatisfaction aux Nonces qui devoient aller le trouver. Il ſuſpendit l'Archevêque de Brême, les Evêques de Strasbourg & de Spire, de même que celui de Bamberg, s'il ne venoit ſe juſtifier avant Pâques. En Lombardie, l'Evêque de Pavie fut ſuſpendu & celui de Plaiſance dépoſé. On confirma l'excommunication prononcée contre le Duc Robert Guiſcard. Enfin le Pape priva de l'entrée de l'Egliſe cinq Officiers de l'Empereur, par les conſeils deſquels on diſoit que les Prélatures ſe vendoient dans les Etats de ce Prince, Grégoire les excommunia pour le premier de Juin, s'ils ne venoient pas avant ce jour-là à Rome pour y faire pénitence, & il confirma le Décret d'Alexandre II. contre les Inveſtitures des Bénéfices Eccléſiaſtiques, données par les Laïques, en préſentant la Croſſe & l'Anneau.

Les

Digitized by Google

Les troubles de l'Eglise de Milan continuoient toujours. En 1074, Herlembald, sûr de la protection du Pape empêcha la célébration du Batême solemnel, qui devoit se faire la veille de la Pentecôte, ne s'étant pas faite le Samedi Saint. L'année suivante, il s'y opposa encore, renversa le chrême envoyé par un des Evêques suffragans, en produisit un autre, sans nommer celui qui l'avoit consacré, & malgré la plus saine partie du Clergé fit célebrer le Batême par Liprand, Prêtre de sa Faction. Cette violence occasionna un combat, où le parti de Herlembald reçut un échec considerable. Les Milanois, aspirant à un état plus tranquille, députerent à Henri pour lui demander un Archevêque, ne voulant reconnoitre ni Godefroi, ni Atton. Henri fit attendre quelque tems les Députés, & nomma ensuite de lui-même, & sans eux, le soudiacre Thedald, Chanoine de Milan, que toute la ville reçut avec joie, & les Evêques suffragans le sacrerent. Il se trouva donc en même tems trois Archevêques de Milan; Thedald dans cette ville, Godefroi à Brebia & Atton à Rome. En 1076, Herlembald renouvella la scene des années précédentes pour le Batême, parceque l'Archevêque Thedald n'étoit pas encore arrivé. Les principaux de la Noblesse sortirent de la ville & une grande partie du Peuple les suivit, & tous firent serment de recevoir le Pasteur que l'Empereur leur avoit donné. Quelques jours après Pâques, ils rentrerent dans la ville; il se donna un combat & Herlembald fut tué. Le Prêtre Liprand s'enfuit, ceux qui le poursuivirent, l'ayant atteint, lui couperent le nez & les oreilles.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Nouveaux troubles à Milan.

Dans ce même tems, Grégoire écrivit à Geisa Roi de Hongrie, qui l'année précédente avoit chassé du trône Salomon. Le Pape lui manda que le Royaume de Hongrie a été rendu tributaire du Saint Siege par Etienne, qui en a été le premier Roi Chretien, & que s'il veut le tenir en Fief, il peut compter sur sa protection contre Salomon. On voit aussi une Lettre de Grégoire à Demetrius grand Duc de Russie, où il lui marque, que son fils lui a déclaré qu'il vouloit recevoir le Royaume de ses mains, comme un don de S. Pierre, en lui prêtant serment de fidelité, l'assurant que Demetrius approuveroit cette demande & qu'en conséquence, il lui avoit donné la Russie de la part de S. Pierre. On voit que cet ambitieux Pontife se croyoit maître de disposer de tous les Royaumes.

Grégoire prétend rendre la Hongrie & la Russie tributaires.

A la fin de cette année le Pape courut grand risque. Cencius, fils d'Etienne ci-devant Préfet de Rome, étoit fort puissant par sa naissance, ses dignités & ses richesses, mais d'ailleurs violent & débauché; Grégoire l'avoit par cette raison excommunié. Cet homme, devenu furieux, entra inopinément la nuit même de Noël avec des gens armés dans l'Eglise de Sainte-Marie-Majeure, où le Pape célebroit la Messe de minuit. Il le saisit, le dépouilla de ses habits Pontificaux, le traina hors de l'Eglise, & l'enferma dans une Tour. Ce qui favorisa, dit-on, cette violence, c'est qu'il tomba cette nuit une pluie si excessive, que les rues étoient impraticables, enforte qu'il y avoit peu de monde dans l'Eglise. Mais aussitôt que le bruit de cette violence se fut répandu, tous les Romains accoururent & attaquerent la Tour avec tant de fureur,

Violence que lui fait Cencius.

BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS
Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1017 juſqu'à l'an 1138.*

que Cencius voiant qu'il alloit être forcé ſe jetta aux pieds du Pape & lui demanda pardon, que Grégoire lui accorda; il ſortit de la Tour & retourna à Sainte-Marie-Majeure, où il acheva la Meſſe, quoiqu'il eût été bleſſé au front, ſi l'on en croit quelques Auteurs. La protection du Pape ſauva la vie à Cencius; mais le lendemain de la fête, le Peuple le condamna à être banni de Rome pour toujours. Un Hiſtorien prétend que l'Archevêque Guibert étoit le véritable auteur de l'attentat de Cencius; mais cela n'eſt fondé (*a*) que ſur ce que ce Prélat, ou retenu par le Pape ou nommé Commiſſaire par le Roi, n'avoit pas quitté Rome depuis le Concile de cette année, auquel il avoit aſſiſté, & qu'il ne s'en retourna dans ſon Dioceſe qu'après l'événement dont il s'agit. D'autres Ecrivains font entrer encore dans ce complot, Robert Guiſcard, tous ceux que Grégoire avoit excommuniés & le Roi Henri lui-même. Mais Lambert d'Aſchaffenbourg, écrivant en Allemagne dans le tems même, & Pandulf de Piſe, écrivant à Rome peu de tems après la mort de Grégoire, qu'il avoit vu, ne parlent d'aucune eſpece de complot, & chez eux Cencius paroit uniquement venger ſon injure particuliere. Il vaut donc mieux s'en tenir à ces Hiſtoriens plus vrais, & ſans doute mieux informés que les autres, & l'on doit regarder ce complot, comme imaginé après coup, pour rendre de plus en plus odieuſe la mémoire de Henri IV. & de Guibert.

Conduite de Henri IV. & du Pape.

Nous touchons aux grandes conteſtations du tems, & avant que d'entrer dans quelque détail, nous croions devoir remettre ſous les yeux du Lecteur la conduite de l'Empereur envers le Pape, immédiatement auparavant, telle qu'un judicieux Hiſtorien l'expoſe (*b*). Henri, avant de marcher contre les Saxons, qu'il ne pouvoit pas ignorer être en liaiſon avec la Cour de Rome, envoya des Députés à Grégoire, pour traiter ſecretement avec lui des moyens de rétablir la bonne intelligence entre eux. Le ſecret étoit néceſſaire, pour prévenir les difficultés que les Princes ennemis auroient pu faire naître. L'Empereur avoit promis d'envoyer d'autres Députés après ſon expédition. Vainqueur des Saxons il en différa l'envoi, parcequ'il falloit qu'il ſe fût déterminé lui-même ſur les conditions de ſon accommodement avec un ſujet ambitieux, qui, parcequ'il étoit ſon Supérieur pour le ſpirituel, vouloit à tous égards lui faire la loi. La réſolution de l'Empereur dépendoit des bonnes ou des mauvaiſes diſpoſitions des Princes, dont il avoit eu lieu de ſe méfier. S'il ne pouvoit pas les faire entrer dans ſes vues, il falloit qu'il ſe hâtât de s'accommoder en ſecret avec Grégoire, & qu'il ne ſe rendit pas trop difficile ſur les conditions. Au contraire, s'il venoit à bout de gagner ces Princes, il ſe trouvoit en état de preſcrire des loix, au lieu d'en recevoir; & le myſtere du ſecret devenoit alors très-inutile. Il pouvoit même être de quelque importance de lui ſubſtituer une publicité, qui, feſant craindre aux Saxons de perdre l'appui de la Cour de Rome, accoutumée dans tous les tems à finir par ſe ranger du côté du plus fort, devoit être un moyen ſûr de les contenir. Il étoit d'ailleurs d'une grande conſéquence pour Henri, qu'aiant à

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. P. I. p. 694, 695.

(*b*) *St. Marc* Abr. Chron. *ubi ſup.* p. 688, 690.

Digitized by Google

faire un accommodement définitif avec la Cour de Rome, il le fît de l'avis & comme sous la garantie de tous les Princes de ſes Royaumes. Grégoire, pénétrant toutes les vues de la Cour de Germanie, ſentoit qu'il ne pouroit plus reſter le maître des conditions, auxquelles il prétendoit être l'ami de ſon Souverain. *D'ailleurs, comme l'iniquité marche dans les ténebres, & s'enveloppe de l'ombre du ſecret pour ſe préparer des reſſources plus certaines & les moyens de frapper ſes coups plus ſûrement*, Grégoire redoutoit d'entrer à viſage découvert en négociation avec une Diete générale. Il craignoit que, par l'adreſſe des Négociateurs, ou par l'imprudence de quelque autre, on ne perçât dans le ſecret des intrigues de la Cour de Rome avec les Saxons. Il ne convenoit point à ſes deſſeins, que Henri n'eût plus rien à craindre de la part de ſes ſujets, & tout prétexte lui paroiſſoit bon pour rompre une négociation, qui ne pouvoit pas ſe terminer à ſon gré. Le plus grand nombre des Hiſtoriens ont dit, à l'envi l'un de l'autre, que Henri vainqueur des Saxons ne voulut plus tenir aucune des promeſſes qu'il avoit faites à Grégoire. „ Si la prévention & la partialité „ pouvoient avoir de la bonne foi, tous auroient dit que Grégoire, plein „ d'un projet féditieux qu'il vouloit conduire à ſa pleine exécution, mit, „ par le refus de traiter publiquement, Henri dans la néceſſité de ne ſe „ point reconcilier avec lui".

Section IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1027 *juſqu'à l'an* 1138.

Le Pape, outré d'avoir été pris au dépourvu par un jeune Prince, que ſon impétuoſité naturelle ne devoit pas faire croire capable d'une Politique raiſonnée, digérant mal l'affront qu'il s'imaginoit avoir reçu, ne prenant conſeil que de ſon dépit, & ſe livrant à la fougue de ſon caractere, le Pape dis-je envoya des Légats à Henri, qui le joignirent à Goſlar, où la Cour s'étoit réunie pour célebrer les fêtes de Noël. Ces Légats citerent l'Empereur à comparoitre, le Lundi de la ſeconde ſemaine du Carême, au Concile à Rome pour ſe défendre des crimes dont il étoit accuſé, le menaçant, en cas de refus, que le même jour il ſeroit ſans délai excommunié (*) Henri irrité de la commiſſion des Légats, les chaſſa d'une maniere ignominieuſe. Voyant qu'il ne pouvoit ſe promettre de regner tranquillement tant que Grégoire occuperoit le Pontificat, il convoqua pour le 24 de Janvier à Worms une aſſemblée de tous les Evêques & des Abbés, pour faire dépoſer le Pape (*a*). Le 8 de Janvier 1076, le Pape écrivit à Henri une longue Lettre, pour ſe plaindre à lui-même „ de ce qu'il ne „ l'avoit pas laiſſé ſeul maître de l'affaire de Milan, de ce qu'il avoit nom-

Le Pape cite l'Empereur à Rome. 1075.

(a) *Lambert. Schafnab.* ad ann. 1076. Cet Auteur commence l'année à Noël.

(*) On uſoit de l'excommunication avec beaucoup de retenue, & uniquement pour ce qui avoit trait à la Religion dans les premiers âges de l'Egliſe. Mais dans le X & le XI ſiecle, on commença à les fulminer pour des bagatelles, & pour des intérêts temporels. Un excommunié étoit privé de toute communication avec les autres Chretiens, même avec ſa femme, ſes enfans & ſes domeſtiques; tous ceux qui avoient quelque communication avec lui, étoient eux-mêmes excommuniés. Enfin la multitude des excommunications obligea les Papes d'en adoucir la rigueur. Grégoire permit à la femme, aux enfans, aux domeſtiques & aux vaſſaux de communiquer avec les excommuniés. Les voyageurs paſſant dans leur pays pouvoient recevoir d'eux les choſes néceſſaires à la vie, on pouvoit auſſi les leur donner.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

„ mé pour Evêques de Spolete & de Fermo des perſonnes qui lui étoient „ inconnues ; de ce qu'il n'avoit pas encore fait exécuter le Décret „ contre les Simoniaques & les concubinaires, de ce qu'il communiquoit „ avec ceux qui étoient excommuniés, & de ce qu'il ne tenoit aucune de „ ſes promeſſes".

L'Empereur n'eut aucun égard à cette Lettre, il ſe rendit à Worms au jour marqué & y trouva tous les Evêques & les Abbés du Royaume de Germanie, à la réſerve de ceux de Saxe, avec un grand nombre de Princes & de Seigneurs. Le Cardinal Hugue le Blanc, dépoſé depuis peu par Grégoire, y vint avec une prétendue Hiſtoire de la vie & de l'éducation du Pape, où il l'accuſoit de toutes ſortes de crimes. Les Prélats là-deſſus prononcerent, que Grégoire ne pouvoit être Pape, & qu'il n'avoit point, ou n'avoit jamais eu le pouvoir de lier & de délier. Les ſeuls Evêques de Wurtzbourg & de Metz refuſerent d'abord de ſouſcrire, alléguant, qu'il étoit très-irrégulier & contraire aux Canons, de condamner ſans Accuſateurs ni Témoins légitimes & ſans aucune preuve des crimes allégués quelque Evêque que ce fût, à plus forte raiſon un Pontife Romain. On les gagna à la fin, & ils ſouſcrivirent. Le Comte Eberhard & Roland, Clerc de Parme, furent dépêchés d'abord pour porter la Lettre de la Diete & une du Roi, tant au Pape, qu'aux Evêques de Lombardie & de la Marche d'Ancone. Les deux Députés commencerent par parcourir ces deux pays, pour diſpoſer les eſprits à ſe conformer à ce que la Diete avoit fait. Ils ſe rendirent enſuite à Rome, préciſément à l'heure de l'ouverture du Concile que le Pape avoit convoqué, & s'acquitterent de leur commiſſion.

Aſſemblée de Worms où Grégoire eſt dépoſé. 1076.

Grégoire excommunie L'Empereur.

Le Pape ne s'inquietta gueres de la ſentence de dépoſition, & dès le lendemain il excommunia l'Empereur, déliant tous ſes ſujets du ſerment de fidelité qu'ils lui avoient fait (*). Le Concile excommunia enſuite l'Archevêque de Maience, divers Evêques d'Allemagne, de Lombardie & de France, ſur diverſes accuſations portées contre eux. Quelques-uns prétendent auſſi que le Pape dreſſa les maximes, qu'on appelle *Dictatus Papæ* (†), dont la plupart ſont deſtinées à aſſurer l'autorité deſpotique, que le Pape s'attribuoit.

(*) Depuis longtems les Papes s'étoient attribué le droit de décider les différends des Souverains arbitrairement, les menaçant d'excommunication, s'ils ne ſe ſoumettoient à leurs ſentences, enſorte qu'ils ſe ſeſoient leurs Juges & leurs ſupérieurs pour le temporel: mais avant Grégoire, aucun Pape n'avoit oſé entreprendre de dépoſer des Souverains. Ce fut là le premier pas des Papes pour ſecouer entierement le joug des Empereurs, & depuis ce tems-là ils ſe ſont toujours maintenus dans l'indépendance. De ſujets qu'ils étoient, d'abord des Empereurs Romains & Grecs, enſuite de Charlemagne, & des Empereurs d'Allemagne, ils en ſont venus à prétendre à la ſupériorité ſur tous les Souverains du Monde (1).

(†) Voici quelques-unes des principales de ces maximes. Que le Pape ſeul peut-être appellé Evêque Univerſel; qu'il n'y a que lui qui puiſſe dépoſer les Evêques; que ſes Légats préſident tous les Evêques dans les Conciles; qu'il peut dépoſer les abſens; que lui ſeul peut porter les ornemens impériaux; que les Princes ſont obligés de lui baiſer les pieds; qu'il peut dépoſer les Empereurs; que ſans ſa volonté aucun Concile ne peut

(1) *Otto Friſing.* de geſt. Fred. L. II. C. 1.

Digitized by Google

Guibert, Archevêque de Ravenne, fit assembler à Pavie, après Pâques, les Evêques de Lombardie, & là ils déposèrent de nouveau Grégoire, lui imputant les plus horribles crimes.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Grégoire écrivit plusieurs Lettres aux Evêques & aux Seigneurs d'Allemagne pour les exhorter à prendre la défense de l'Eglise Romaine, & pour justifier la sentence d'excommunication qu'il avoit prononcée contre l'Empereur. La plupart des Evêques, se repentant de ce qu'ils avoient fait, les uns envoyèrent des Députés au Pape, pour lui demander pénitence; il les reçut à bras ouverts, & leur envoya des Lettres de consolation. D'autres vinrent à Rome nuds pieds, & y attendirent patiemment jusqu'à ce que le Pape les reçut en grace. Bientôt Henri se vit abandonné de la plus grande partie de ses sujets; plusieurs des Princes trouvoient leur intérêt personnel à le priver de la couronne; d'autres étoient piqués d'avoir vu échouer leurs ambitieux desseins. Le Pape leur écrivit une nouvelle Lettre, le 3 de Septembre, par laquelle il les exhortoit d'engager l'Empereur à obéir au siege Apostolique, & en cas de refus d'élire un autre Prince.

Les Evêques & les Princes d'Allemagne abandonnent l'Empereur.

Aussitôt après la réception de cette Lettre, ils convoquerent à Tribur, pour le 16 d'Octobre, une Assemblée de tous ceux qui vouloient mettre fin aux troubles de l'Empire. Deux Légats de Grégoire se trouverent à cette Assemblée, composée principalement de Mécontens. On y rappella les désordres de la jeunesse de Henri, on l'accusa de tous les maux que l'Empire avoit souffert depuis, & on proposa comme l'unique moyen de prévenir la ruine de l'Empire, de mettre la couronne sur la tête d'un autre Prince plus digne du trône. Henri étoit de l'autre côté du Rhin, dans le Château d'Oppenheim avec ses plus fideles Partisans; il envoyoit tous les jours aux Princes à Tribur, offrir de réformer les abus du Gouvernement: il en vint même jusqu'à proposer de leur remettre le Gouvernement de l'Etat, en gardant le titre & les ornemens de Roi. Insensibles à toutes ses offres, les Princes prirent même un jour la résolution de l'aller attaquer le lendemain; mais aiant appris que Henri, s'étoit mis en état de les bien recevoir ils changerent d'avis. Enfin ils lui firent dire par des Députés, qu'ils s'en rapporteroient au jugement du Pape, & qu'ils engageroient ce Pontife de venir pour le jour de la Chandeleur à Augsbourg, où il s'assembleroit une Diete générale; que si par sa faute Henri n'étoit pas absous avant le jour anniversaire de son excommunication, il seroit à jamais déchu de la couronne, sans aucune espérance de retour; qu'il éloigneroit de sa personne tous les Excommuniés; qu'il congédieroit son Armée, se reti-

Ils soumettent la décision de tout au Pape.

être appellé universel; qu'aucun Livre n'est canonique sans son autorité; que personne ne peut casser ses décrets, & qu'il peut annuller tous ceux des autres; que l'Eglise Romaine n'a jamais erré; qu'on ne tient point pour Catholique celui qui n'est point d'accord avec l'Eglise Romaine; que le Pape peut absoudre les sujets du serment de fidelité, fait aux Princes injustes (1). Fleuri remarque (2) qu'il n'y a aucune preuve que Grégoire VII. ait dicté ces maximes, & qu'on n'en connoit point l'auteur.

(1) Ep. Lib. II. post. Epist. LV. (2) T. XIII. p. m. 400.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1134.*

reroit à Spire & y meneroit une vie privée. Henri se voyant sur le point de perdre son Royaume consentit à tout. Mais comprenant que s'il attendoit la Diete d'Augsbourg, l'année pourroit être écoulée avant qu'il fût absous de l'excommunication, il partit de Spire avec sa femme & son fils encore enfant, accompagné de peu de personnes, afin d'aller en Italie obtenir du Pape, s'il étoit possible son absolution (*a*). La Comtesse Mathilde perdit cette année son mari & sa mere, & par la mort de celle-ci elle hérita des grands états qu'elle avoit en Italie, son aversion pour l'Empereur, & la haute opinion qu'elle avoit de la vertu du Pape, la porterent à se mettre si absolument sous sa direction, qu'on les a accusés d'avoir eu un commerce criminel.

Accroissement de l'autorité du Pape.

Le succès de la hardiesse de Grégoire en déposant l'Empereur, donna un grand relief à l'autorité du siege de Rome. Le Duc de Croatie & de Dalmatie, aiant offert de tenir ses Etats en Fief de St. Pierre, le Pape lui envoya à sa requisition deux Légats pour recevoir son hommage, ils lui donnerent l'investiture de ses Provinces avec le titre de Roi (*b*). Grégoire reçut aussi des Députés de la part du Comte Roger, frere du Duc Robert Guiscard, pour lui demander sa bénédiction & l'absolution de ses péchés. Le Pape lui accorda ce qu'il souhaitoit, à condition qu'il fît pénitence de ses péchés & qu'il ne communiquât point avec son frere Robert (*c*). Cette année, le Pape ordonna un Prêtre nommé Servand Archevêque d'Hippone, ou plutôt d'Hippa dans la Mauritanie de Sitifi; il fit cette ordination à la priere du Clergé & du Peuple de Hippone, qui avoit élu Servand, & sur la recommandation d'Anzir, Roi de Mauritanie, qui le lui avoit demandé, lui envoyant des présens, avec quelques Chretiens, qui avoient été captifs chez lui.

Henri arrive en Italie & est joint par les Evêques & les Comtes. 1077.

On a vu plus haut que l'Empereur étoit parti pour l'Italie; il passa les fêtes de Noël à Besançon, & continua son voyage malgré la rigueur d'un Hiver des plus rudes. Il passa les Alpes avec des peines infinies, & arriva avec une petite suite en Italie. Les Evêques de Lombardie & les Comtes de diverses Provinces vinrent le joindre, & on le reçut par tout comme un Roi, dont on souhaitoit depuis longtems la présence, & bientôt il se vit à la tête d'une Armée considerable. Grégoire VII. étoit parti au commencement de Janvier pour Augsbourg, escorté par la Comtesse Mathilde. Arrivé à Verceil, il y apprit la venue de l'Empereur en Italie; comme il ignoroit les intentions de ce Prince, il se retira avec Mathilde dans la Forteresse imprenable de Canossa, qui appartenoit à cette Princesse. Il fut bientôt éclairci par l'arrivée des Evêques & des Laïques qu'il avoit excommuniés; ils vinrent à Canossa nuds pieds pour obtenir la levée des censures. Le Pape, après leur avoir imposé certaines pénitences, plus ou moins séveres, leur donna l'absolution, à condition qu'ils ne communiqueroient point avec Henri jusqu'à ce qu'il eut aussi reçu l'absolution.

Le Pape l'absout

L'Empereur s'étant approché de Canossa, demanda une entrevue à la Comtesse Mathilde, & l'engagea à négocier son absolution. Il l'a ren-

(*a*) *Lambert. Schafnab.* l. c.
(*b*) *Baron.* ad ann. 1076.
(*c*) *Gregor.* L. III. Epist. 11.

Digitized by Google

voya avec plusieurs des principaux Princes d'Italie, qu'il savoit avoir beaucoup de crédit auprès du Pape, afin d'interceder pour lui. Grégoire refusa d'abord obstinément, enfin il céda à l'importunité des intercesseurs, mais en exigeant, *que Henri, s'il est conduit par un véritable repentir, lui remette la couronne & les autres ornemens royaux, & qu'il avoue qu'il est indigne du titre & des honneurs de Roi.* La condition leur paroissant trop dure à tous, ils y demandent des adoucissemens; le Pape se relache avec bien de la peine, & permet que Henri vienne réparer sa faute par sa soumission. L'Empereur se rendit donc devant Canossa avec une petite suite. Cette Forteresse étoit fermée de trois enceintes de murs. Henri, vêtu de laine sur la chair & pieds nuds, fut admis seul, dès le matin dans la seconde enceinte, & par le froid excessif qu'il fesoit, il passa la journée entiere à l'air, sans prendre aucune nourriture; la même scene se répéta les deux jours suivans. Enfin le quatrieme jour, 25 de Janvier, l'orgueilleux Grégoire admit l'Empereur à son audience. Après divers éclaircissemens il consentit de l'absoudre aux conditions suivantes. „ Que Henri „ se trouveroit à la Diete générale des Princes de Germanie, afin d'y ré„ pondre en présence du Pape aux accusations intentées contre lui; que „ jusqu'à ce tems-là il ne feroit aucun usage des marques de la Dignité „ Royale, & ne se mêleroit en aucune façon des affaires de l'Etat; qu'il „ renonceroit pour toujours au commerce de ceux dont il avoit pris con„ seil pour sa conduite & pour le gouvernement du Royaume; qu'il seroit „ toujours soumis au Pape; enfin que s'il manquoit à quelqu'une de ces „ conditions, l'absolution qu'il demandoit avec tant d'instance seroit nul„ le (*a*)". (*). Henri acquiesça à tout, & aiant reçu l'absolution, communia avec le Pape. Après la Messe, ils dinerent ensemble, & Grégoire le renvoya joindre son cortege, qui étoit resté hors du Château (*b*). Trois jours après, Grégoire écrivit aux Evêques & aux Seigneurs d'Allemagne, pour les informer de ce qu'il avoit fait. Aiant resté encore quelques mois à Canossa, la Comtesse Mathilde donna tous ses biens à S. Pierre, pour les tenir ensuite de lui, au préjudice de l'Empire, à qui les Fiefs qu'elle possedoit étoient dévolus après sa mort.

SECTION IV.

Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

après l'avoir traité avec la derniere hauteur.

L'Empereur, en se soumettant au Pape, aliéna tous les Evêques & les Seigneurs de Lombardie. Ils se plaignirent hautement, de ce qu'il s'étoit soumis à un homme, qui avoit été justement excommunié par les Evêques

Les Italiens sont mécontens. Henri les regagne.

(*a*) *Lambert Schafnab.* ad ann. 1077. (*b*) Idem. *Sigon.* L. IX. p. 223.

(*) L'équité demande que j'avertisse le Lecteur, qu'il n'est nullement certain que Grégoire ait imposé ces conditions à l'Empereur. Quoique Lambert d'Aschaffembourg, qui les spécifie, soit d'une grande autorité, il y a lieu de croire qu'il n'a rapporté que sur les bruits publics les propositions que le Pape fit verbalement à Henri, qui furent réduites ensuite, sur les représentations des Princes présens, à ce que porte un Acte, par lequel l'Empereur s'engage seulement de se rapporter au jugement ou à l'arbitrage du Pape touchant les plaintes formées contre lui par les Princes Allemands, & de donner entiere sureté au Pape pour aller au delà des Monts ou ailleurs. Ce qui est bien plus doux. Rem. du Trad.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

de Lombardie pour ſimonie, meurtre & adultere. Ils projetterent de dépoſer Henri, de le remplacer par ſon fils, & d'aller à Rome créer un autre Pape, qui fut le champ couronnât le jeune Prince Empereur. Henri appaiſa avec bien de la peine la ſédition, en alléguant que l'extrême néceſſité l'avoit contraint de faire ce qu'il avoit fait. Déterminé de regagner à tout prix les Lombards, il rompit publiquement le Traité qu'il avoit fait avec le Pape, & demeura quelque tems aux environs de Canoſſa, dans le deſſein de ſe ſaiſir de Grégoire & de Mathilde. Mais aiant eu avis de ſon deſſein, ils ſe tinrent clos & couverts dans la Forteresſe. Henri ſe rendit donc à Pavie, rappella ceux de ſes Conſeillers que le Pape avoit excommuniés; bientôt il regagna l'affection & la confiance des Lombards, & vit de jour en jour groſſir conſidérablement ſes Troupes. Mais il ne put alors ſe faire couronner Roi d'Italie, comme il le ſouhaitoit, parceque les Milanois s'étoient reconciliés avec le Pape, & n'étoient plus diſpoſés à le recevoir.

Il eſt dépoſé en Allemagne, & on élit Rodolfe Duc de Souabe.

Dès qu'on fut inſtruit en Allemagne de ce qui venoit de ſe paſſer en Italie, les Princes convoquerent une Diete à Forcheim, pour le 13 de Mars. Le premier jour, ils s'occuperent à faire l'énumération de leurs plaintes contre l'Empereur, & le lendemain, ils le dépoſerent & élurent Rodolfe, Duc de Souabe, qui fut couronné à Maience, le 27 par Sigefred ou Sigefroi, Archevêque de cette ville. Ce procedé des Allemans non ſeulement allarma l'Empereur, mais inquietta beaucoup le Pape, qui aiant reçu une Lettre de Rodolfe pour lui faire part de ſon élection, & lui promettre d'être obéiſſant au Saint Siege, ne ſavoit quel parti prendre. Il n'oſoit ſe déclarer abſolument contre Henri, qui étoit puiſſant en Italie, & en abandonnant Rodolfe, il ruinoit ſon Parti en Allemagne. Dans cette incertitude, il publia une Lettre adreſſée à tous les Fideles, où il déclaroit que Rodolfe n'avoit pas été élu par ſon ordre, & que ſi les Archevêques & les Evêques, qui l'avoient ſacré, ne rendoient bonne raiſon de cette action, ils ſeroient dépoſés de leurs dignités & Rodolfe de la Royauté. Dans le même tems, il refuſa Henri, qui lui avoit demandé du ſecours contre Rodolfe. Il ordonna à ſes Légats en Allemagne, de confirmer la Dignité Royale à celui des deux Rois, qui ſeroit le plus ſoumis aux ordres du S. Siege (*b*). Cette conduite peu conſiſtente du Pape choqua fort les Princes d'Allemagne, qui lui écrivirent, qu'ils étoient fort ſurpris qu'il nommât deux Rois, & ne s'oppoſât pas ouvertement à l'ennemi de l'Egliſe.

Henri retourne en Allemagne.

Henri n'aiant de reſſource que dans ſon courage retourna en Allemagne pour s'oppoſer par les armes à ſon concurrent. Son départ lui fit perdre encore l'affection des Italiens, qui ſe trouvant en quelque façon ſans Roi, commencerent à reconnoître le Pape, & à chercher à ſe rendre indépendans, en quoi pluſieurs villes réuſſirent.

Prétentions de Grégoire.

Après le départ de Henri, Grégoire retourna à Rome; mais avant que de s'y rendre, il envoya un Légat à Veniſe, pour abſoudre les Vénitiens de l'excommunication qu'ils avoient encourue, en communiquant avec des Excom-

(*a*) *Blondi* Dec II. L. III. (*b*) *Gregor.* L. IV. Epiſt. 23.

Digitized by Google

Excommuniés (*a*). Il dépêcha encore deux Légats en Eſpagne avec une Lettre adreſſée aux Rois, Comtes & autres Princes d'Eſpagne, pour leur rappeller que ce Royaume étoit un ancien Domaine de S. Pierre. De retour à Rome, il envoya Landulf, Evêque de Piſe, en qualité de Légat dans l'iſle de Corſe, avec une Lettre adreſſée à tous les habitans, où il leur dit, que toute la Terre ſait que la Corſe n'appartient en propre qu'à la Sainte Egliſe Romaine ſeule, que c'eſt avec joie qu'il a appris qu'ils vouloient retourner ſous la Domination Apoſtolique; que s'ils perſiſtent dans ce deſſein, il leur offre en cas de beſoin les Troupes de pluſieurs Seigneurs de Toſcane (*b*).

L'année ſuivante Grégoire indiqua un Concile à Rome; il y invita Guibert, Archevêque de Ravenne, avec tous ſes Suffragans, & tous les Evêques & les Abbés établis dans la Marche de Fermo & de Camerino & dans la Lombardie. Ces Prélats ne ſe rendirent point, & Grégoire ſuſpendit totalement des fonctions épiſcopales & ſacerdotales Guibert & Thedald Archevêque de Milan, & renouvella l'anathême déja prononcé contre eux. Il dépoſa & excommunia Arnulf Evêque de Cremone & Roland Evêque de Treviſe, le premier pour Simonie, & le ſecond pour avoir mis le ſchiſme entre le Sacerdoce & l'Empire. Il excommunia tous les Normans, qui travailloient à s'emparer du Domaine de S. Pierre, & ceux qui ſeſoient le ſiege de Benevent. Il ſuſpendit tous les Evêques, qui aiant reçu des Lettres n'étoient pas venus au Concile, ou ne s'étoient pas excuſés canoniquement. Il priva pour toujours de toute fonction ſacerdotale le Cardinal Hugue le Blanc, & le frappa d'anathême. Grégoire déclara nulles les ordinations faites par des Excommuniés, & dégagea de leurs ſermens ceux qui par ſerment avoient promis fidelité aux Excommuniés; il excommunia auſſi ceux qui pilleroient les gens qui ſeſoient naufrage (*c*).

Il tient un Concile à Rome. 1078.

Après le Concile, Grégoire écrivit aux Evêques & aux Princes d'Allemagne, les exhortant d'aſſembler une Diete pour terminer la querelle entre Henri & Rodolfe, en les avertiſſant qu'il envoyeroit ſes Légats à cette Aſſemblée (*d*). Les deux Prétendans aiant fait une trêve, envoyerent des Députés à un nouveau Concile que le Pape tint à Rome, au mois de Novembre. Ces Députés promirent de la part de leurs Maîtres, qu'ils n'employeroient aucun artifice pour empêcher la Diete générale, que le Pape vouloit faire tenir en préſence des Légats. On excommunia Nicephore Botoniate, qui venoit d'uſurper le trône d'Orient ſur Michel Ducas, qu'il avoit enfermé dans un Monaſtere avec la femme & le fils de ce Prince. Les Normans, qui avoient entrepris ſur le Mont-Caſſin, ſont menacés d'Anathême, s'ils attentent ſur les biens de ce Monaſtere. Le Décret contre les Inveſtitures Laïques fut renouvellé & Guibert, Archevêque de Ravenne, dépoſé. Grégoire écrivit aux citoyens de Ravenne, leur défendant ſous peine d'excommunication de rendre aucune obéiſſance à Guibert. Il écrivit encore aux Rois de Danemarc & de Norvege, les exhortant d'envoyer leur jeune Nobleſſe à Rome, pour y être inſtruite dans la Religion Chretienne.

Autre Concile.

(*a*) *Gregor.* l. c. Ep. 26, 27.
(*b*) *Gregor.* L. V. Ep. 2 & 4.
(*c*) *Fleuri* T. XIII. p. m. 360 & ſuiv
(*d*) *Gregor.* l. c. Ep. 15.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Au mois de Fevrier de l'année suivante, le Pape tint un sixieme Concile à Rome. Bérenger Prêtre de Tours, âgé de quatre vingts ans, y parut & abjura publiquement l'opinion qu'il avoit soutenue depuis longtems touchant l'Eucharistie, qu'après la consécration le pain & le vin subsistent, & ne sont que la figure du Corps & du Sang de Christ. Les Députés de Henri & de Rodolfe, firent serment au nom de leurs Maîtres de se soumettre au jugement des Légats du Pape. Grégoire renouvella dans ce Concile les excommunications prononcées contre l'Archevêque Thedald & Roland Evêque de Treviſe. Il excommunia en même tems Sigefred Evêque de Bologne, & les Evêques de Fermo & de Camerino, avec leurs adhérans clercs & laïques.

Sixieme Concile de Rome. 1079.

Légats du Pape en Allemagne.

Le Concile fini, Grégoire envoya ſes Légats, avec le Patriarche d'Aquilée, pour aſſiſter à la Diete, afin de rétablir la paix dans l'Empire. Mais Henri ne voulut pas permettre aux Légats de convoquer la Diete projettée, à moins qu'ils n'excommuniaſſent Rodolfe; enſorte qu'ils retournerent à Rome ſans avoir rien fait. Le Pape écrivit à l'Evêque de Gironne, le chargeant de reconcilier les deux fils du Roi Bérenger avec leur pere, avec menace de les excommunier, s'ils perſiſtoient dans leur rebellion contre lui. Il écrivit auſſi à Ladiſlas Roi de Hongrie, dont il loue l'attachement au Saint Siege, & il l'exhorte de rappeller les Seigneurs qui avoient été exilés à l'occaſion des derniers troubles.

Son procedé envers le Roi d'Angleterre.

Peu après, le Pape écrivit à Hubert ſon Légat en Angleterre, de ſe plaindre au Roi (Guillaume le Conquérant) de ce qu'il empêchoit les Evêques de ſon Royaume de venir à Rome, & il chargea le Légat d'ordonner de la part de S. Pierre aux Evêques Anglois & Normans de députer au moins deux d'entre eux de chaque Archevêché au Concile du carême ſuivant. Il dit auſſi à Hubert, *qu'il fait peu de cas de l'argent ſans l'honneur.* Pour entendre ce trait il faut ſavoir que les Légats de Grégoire avoit eu commiſſion de demander au Roi d'Angleterre, de prêter ſerment de fidelité au Pape & à ſes ſucceſſeurs, & d'être plus ſoigneux d'envoyer à Rome l'argent du Denier de Saint-Pierre. La réponſe du Roi portoit, qu'il ne vouloit point prêter ſerment de fidelité, parcequ'il ne l'avoit pas promis, & qu'il ne trouvoit pas que ſes prédéceſſeurs l'euſſent fait. Que pour l'argent, il feroit remettre ce qu'on avoit recueilli au Légat pour le porter au Pape, & que le reſte lui ſeroit porté ou envoyé par l'Archevêque Lanfranc.

Envers d'autres Souverains.

La même année, Grégoire prétendit être Juge d'une querelle entre le Roi de Dalmatie & un Seigneur, nommé Vezelin. Il écrivit à ce dernier, de ceſſer de porter les armes contre le Roi, & de ſe ſoumettre au jugement du Saint Siege, qu'autrement il l'excommunieroit. Staniſlas, Evêque de Cracovie, aiant été tué par le Roi Boleſlas, comme il venoit de dire la Meſſe, Grégoire VII, dit-on, excommunia Boleſlas & tous ſes complices, priva ce Prince de la Dignité Royale & diſpenſa ſes ſujets du ſerment de fidelité. M. Fleuri (*a*) obſerve, qu'on n'en trouve rien dans les Lettres de Grégoire, & qu'il ne connoit aucun Auteur contemporain qui parle de cette Hiſtoire. Au commencement de l'année 1080, le Pape écrivit à

(*a*) T. XIII. p. 371.

Digitized by Google

Wratiſlas Duc de Bohême, pour le cenſurer d'avoir communiqué avec des Excommuniés, & il lui refuſa la permiſſion que ce Prince avoit demandée de faire célebrer l'Office divin en langue Sclavone, bien qu'il avoue que l'Egliſe primitive a ſouffert qu'on le célebrât en langue vulgaire (*a*).

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Cependant la guerre continuoit en Allemagne. Après l'expiration de la trêve, Rodolfe avoit ſoumis la Weſtphalie, & Henri porta la guerre dans la Souabe. On en vint aux mains, la bataille fut ſanglante, ſans être bien déciſive, parceque la perte fut égale de part & d'autre. Au commencement de cette année 1080, Henri alla camper à Fladecheim, dans l'eſpérance de ſurprendre les Saxons, mais il ſe trompa. Les deux armées ne tarderent pas à en venir au combat, le 27 de Janvier; Rodolfe reſta maître du champ de bataille, mais l'inaction où il demeura longtems, fait préſumer que ſa victoire lui couta cher. Quoiqu'il en ſoit ce Prince en fit part au Pape par ſes Députés.

Défaite de Henri. 1080.

Juſques-là Grégoire s'étoit conduit avec beaucoup de circonſpection envers les deux Compétiteurs, les aiant exhortés à remettre la déciſion de leur querelle à une Diete, en préſence de ſes Légats; on l'avoit même ſoupçonné de favoriſer ſecretement Henri. Croiant alors les affaires de ce Prince deſeſpérées, il ſe déclara ouvertement contre lui. Il tint un Concile à Rome, dans lequel il réitéra la défenſe de donner & de recevoir les Inveſtitures, renouvella les excommunications contre les Archevêques de Milan, de Ravenne & quelques autres Evêques, auſſi bien que contre les Normans; il condamna les fauſſes pénitences, & recommanda que ſi un ſiege venoit à vaquer, l'Evêque viſiteur, député par le Pape, ou par le Métropolitain, procureroit une élection libre par le Clergé & par le Peuple. Mais le plus fameux Décret de ce Concile eſt celui par lequel le Pape dépoſe l'Empereur Henri, & le condamne avec ſes adherans à n'avoir aucune force dans les combats, & à ne remporter de ſa vie aucune victoire. Grégoire donna en même tems le Royaume de Germanie à Rodolfe, & accorda à tous ceux qui lui ſeroient fidelement attachés, l'abſolution de leurs péchés. Pour conſtater le droit qu'il prétendoit avoir de diſpoſer des Royaumes, il envoya à Rodolfe une couronne d'or, ſur laquelle il avoit fait graver cette inſolente inſcription.

Grégoire le dépoſe & donne la Couronne à Rodolfe.

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rudolpho.

Henri, irrité du procedé de Grégoire, fit aſſembler à Brixen dans le Tirol, trente Evêques d'Italie & de Germanie, avec une foule de Princes & de Seigneurs des deux Royaumes, & le Cardinal Hugue le Blanc. Tous enſemble dépoſerent Grégoire VII, le 25 de Juin, & élurent pour Pape Guibert Archevêque de Ravenne, ſous le nom de Clement III. (*b*) Après avoir aſſiſté à cette Aſſemblée, Henri retourna en Allemagne, tandis que le nouveau Pape reprit le chemin d'Italie, pour y fortifier le parti de l'Empereur.

Grégoire dépoſé à Brixen.

Grégoire, conſiderant que ſa querelle avec l'Empereur devoit ſe décider *Ce Pape*

(*a*) *Gregor.* L. VII. Ep. 11. (*b*) *Abbas Uſperg.* ad. ann. 1080.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

par la force, & qu'il n'étoit plus queſtion de négocier, ſe raccommoda avec les Normans qu'il avoit excommuniés. Il donna à Robert Guiſcard l'inveſtiture de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile, & lui permit de garder Salerne, Amalfi & une partie de la Marche de Fermo, en déclarant néanmoins que Robert les tenoit injuſtement, mais la néceſſité des circonſtances l'obligea à plier dans cette occaſion & à rabattre de ſa fierté. Il tâcha de ſe ſervir d'abord du ſecours des Normans; & publia une Lettre, par laquelle il menaçoit d'attaquer Ravenne, le ſéjour de l'Antipape, avec le ſecours de Jourdain Prince de Capoue. Il exhorta auſſi tous les Fideles de la Pouille & de la Calabre, à aſſiſter un homme qui ſe diſoit Michel Empereur de Conſtantinople, & qui étoit venu en Italie implorer la protection du Duc Robert & du Pape. N'eſpérant plus de ſe rendre maître de Ravenne par la force, il écrivit à tous les Fideles de Germanie pour les exhorter d'aſſiſter Rodolfe, & il diſoit d'un ton de Prophete, que leurs adverſaires touchoient à leur fin, & que les ennemis de l'Egliſe recevroient inceſſamment la peine due à leur témérité (*a*). Il demanda auſſi par Lettre à Guillaume, Roi d'Angleterre, ſon aſſiſtance contre les ennemis de l'Egliſe, mais ce Prince, bien que ſollicité par l'autre Parti, ne ſe déclara pour aucun des deux. Il envoya un Légat en Eſpagne, pour engager le Roi Alphonſe d'abolir l'Office Gothique & de recevoir le Romain, le menaçant ſans cela de l'excommunier. On voit par une Lettre de Grégoire, écrite à ce Prince, qu'il avoit obéi. L'Archevêque Arménien de Synnade en Phrygie lui aiant envoyé un Prêtre nommé Jean, le Pape lui écrivit, & dans ſa Lettre, il le loue de ſe ſervir de pain non levé dans la célebration de la Meſſe, mais le blâme de ne mêler point d'eau dans le vin, & de ce qu'il fait le Chrême avec du beurre, au lieu de baume (*b*). Grégoire envoya un Légat en France pour préſider au Concile de Lyon, où l'Archevêque de Rheims fut dépoſé; le Pape écrivit enſuite au Roi Philippe, pour le prier de ne donner aucune protection à l'Archevêque, & de ne ſe point mêler de l'élection de ſon ſucceſſeur (*c*).

s'accommode avec les Normans.

Mort de Rodolfe.

La Comteſſe Mathilde avoit mis ſur pied tout ce qu'elle avoit pu de troupes dans le Mantouan, peut-être pour l'expédition projettée contre Ravenne. Les Lombards, aiant raſſemblé auſſi les leurs, s'avancerent vers les ennemis, leur livrerent bataille, le 15 d'Octobre, & les mirent en déroute. Le même jour; il ſe donna une bataille entre Henri & Rodolfe, près de Mersbourg, où ſuivant toutes les apparences le premier fut victorieux, ce qu'il y a de certain c'eſt que Rodolfe y fut mortellement bleſſé, & quelques jours après il mourut à Mersbourg.

Henri eſt encore excommunié. 1081.

Au commencement de l'année ſuivante, Grégoire tint ſelon ſa coutume un Concile à Rome, où il excommunia encore Henri & tous ſes adhérans, confirma la ſentence de dépoſition prononcée par ſes Légats contre les Archevêques d'Arles & de Narbonne, & ſuſpendit les Evêques, qui, avertis n'étoient pas venus au Concile & ne s'étoient pas excuſés par leurs Députés. Au mois d'Avril il écrivit une Lettre à Herman Evêque de

(*a*) *Greger.* L. VIII. Ep. 9.
(*b*) Ibid. Ep. 1.
(*c*) Ibid. Ep. 20.

Digitized by Google

Metz pour réfuter ce qu'il appelle la nouvelle Hérésie répandue en Allemagne, où plusieurs des Princes & des Evêques soutenoient, que le Pape n'avoit pas le pouvoir de déposer les Rois (*a*). Peu de jours après il écrivit à l'Evêque de Passaw & à l'Abbé d'Hirsauge ses Légats en Allemagne, à qui il marque que ses amis le pressoient de se reconcilier avec Henri, qui étoit prêt à passer en Italie avec une Armée. Il affecte de ne point le craindre, & en même tems marque à ses Légats, que si les Allemans ne donnent pas du secours à la Comtesse Mathilde cette Princesse sera forcée de faire la paix, ou de perdre tout ce qu'elle possede.

Sect. IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Henri, aiant laissé une Armée en Saxe sous les ordres de Frederic de Hohenstauffen son Général, marcha avec ses Troupes en Italie, vers le commencement de Mars. L'Armée de la Comtesse Mathilde fut obligée de se retirer & de laisser les passages libres jusqu'à Verone, où Henri alla célebrer les fêtes de Pâques, qui étoit cette année le 4 d'Avril. L'Empereur partit de Verone après Pâques, & s'avança vers Rome par la Toscane. Si l'on s'en rapporte à quelques Historiens, qui ne sont pas contemporains, il s'arrêta à faire le siege de Florence qu'il fut obligé de lever. Grégoire apprit par une Lettre de la Comtesse Mathilde, que l'Empereur traitoit avec le Duc Robert du mariage d'une des filles de ce Prince avec son fils Conrad, & qu'il offroit à ce Duc de l'investir de la Marche de Fermo; le Pape écrivit sur ce sujet à Didier, Abbé du Mont-Cassin, & le chargea de s'informer de la vérité, & de se rendre incessamment à Rome (*b*). Il écrivit aussi à son Légat en France d'exhorter les François à payer au moins un denier par an pour chaque maison à S. Pierre.

Il entre en Italie.

Le 22 de Mai, veille de la Pentecôte, l'Empereur, accompagné de l'Antipape, arriva devant Rome, & campa dans les Prés de Néron. La ville étoit bien disposée à se défendre, & le Peuple ne ménagea ni Henri, ni l'Antipape. En ce tems-là la ville de Lucques se révolta contre Mathilde & se donna à Henri, & il y a de fortes présomptions que Sienne en fit autant. Ces avantages n'avancerent pas les affaires de l'Empereur du côté de Rome, où ses Troupes étoient continuellement harcelées par les Romains. L'air, alors trés-mal-sain aux environs de Rome, rendu plus mauvais par les chaleurs, fit périr une partie de son Armée, ce qui l'obligea de se retirer, & de retourner en Toscane pour aller passer l'hiver à Ravenne.

Il assiege Rome & est obligé de se retirer.

Cependant les Saxons & plusieurs des Princes & des Evêques d'Allemagne, tinrent une Diete à Arnsberg, le 9 d'Août, & élurent Herman, Comte de Luxembourg, pour successeur de Rodolfe. Les Princes qui tenoient le parti de l'Empereur s'étoient avancés avec beaucoup de Troupes pour dissiper la Diete, mais ils arriverent trop tard. Deux jours après l'élection, Herman joint à Welf, Duc de Baviere, alla les surprendre & les mit en déroute. Il fit ensuite le siege d'Augsbourg, & forcé de le lever il porta la guerre en différens endroits, sans avoir des succès bien marqués. Il se retira donc en Saxe, où il fut sacré à Goslar, le 26 de Décembre, par Sigefred, Archevêque de Maience.

Herman élu pour succeder à Rodolfe.

(*a*) Ibid. Ep. 21. (*b*) *Gregor.* L. IX. Ep. 12.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Au commencement du Printems de l'année ſuivante, Henri revint, avec l'Antipape, aſſieger, ou plutôt bloquer une ſeconde fois la Cité Léonine. Les Romains ſe défendirent vigoureuſement; tout ce que put faire l'Empereur ce fut de gagner un Traitre, qui mit le feu à la Baſilique de St. Pierre, dans l'eſpérance que pour l'éteindre les Romains abandonneroient les murs, mais par la vigilance & l'activité du Pape le feu fut bientôt éteint. Quand les chaleurs commencerent, l'Empereur, craignant l'air mal-ſain du pays, laiſſa l'Antipape à Tivoli; chargé du commandement de l'Armée & de la continuation du ſiege, & paſſa avec peu de monde en Lombardie, où il fit la guerre à la Comteſſe Mathilde, ſans pouvoir faire aucune conquête.

Henri revient devant Rome. 1082.

Inaction de Herman.

Herman ne ſe donnoit pas beaucoup de peine pour avoir l'avantage ſur Henri, enſorte qu'il ſe fit également mépriſer des deux Partis; on lui donna le ſobriquet de Roi d'Eiſleben, parcequ'il réſidoit preſque toujours au Château d'Eiſleben en Saxe. Au commencement de 1083 il voulut faire un effort; il fit une incurſion dans la Souabe, & ſembla avoir deſſein de paſſer en Italie. Mais bientôt après il retourna en Saxe & n'entreprit rien du reſte de l'année.

Continuation du ſiege de Rome. Concile qui s'y tient. 1083.

L'Empereur ſe rapprocha de Rome, & après Pâques recommença à aſſieger la Cité Léonine. Comme il vouloit entrer dans Rome par force, ou par capitulation, il preſſa le ſiege, & lia de ſecretes négociations avec les Chefs de la Nobleſſe, & en gagna le plus grand nombre. Ils convinrent de faire tenir au mois de Novembre un Concile par le Pape, pour décider l'affaire du Royaume. Henri promit, avec ſerment, de laiſſer les paſſages libres aux Prélats qui ſe rendroient au Concile, mais il ne tint pas exactement parole. Le Concile s'aſſembla le 20 de Novembre & fut aſſez nombreux. A la priere du plus grand nombre des Peres, Grégoire s'abſtint, malgré lui, de renouveller l'excommunication de Henri, mais il excommunia généralement tous ceux qui avoient empêché des Prélats de venir à Rome. Dans ce Concile ſe découvrit un ſecret, que le Pape & les ſiens n'avoient pas pénétré. La Nobleſſe Romaine s'étoit engagée par ſerment, de forcer le Pape à donner à Henri la Couronne Impériale; ſinon de chaſſer Grégoire & de faire élire un autre Pape qui la lui donneroit. Les Romains preſſerent donc le Pape de recevoir Henri, ſans exiger aucune ſatisfaction; mais Grégoire tint ferme. Heureuſement, dans cette fâcheuſe circonſtance, le Duc Robert lui envoya trente mille écus d'or, qu'il diſtribua aux Romains; par cette libéralité il les engagea à lui être fideles, & à avoir recours à un expédient fort contraire à la bonne foi. Ils firent dire à Henri, qu'ils étoient prêts à lui donner la couronne, auſſitôt qu'il donneroit des marques d'un véritable repentir, ſinon qu'il recevroit du Pape une couronne, qu'il lui deſcendroit du Château Saint-Ange avec une corde. Henri rejetta l'une & l'autre propoſition, & les Romains, prétendant être dégagés de leur ſerment, s'unirent plus que jamais au Pape. Henri ſe voiant joué reprit le ſiege de la Cité Léonine & vint enfin à bout de prendre & de détruire le Portique de S. Pierre, & ſe vit ainſi maître de cette partie de Rome & du Vatican.

Henri 48

Les Romains fatigués de la durée de la guerre & de toutes les incommo-

Digitized by Google

dités qu'elle leur cauſoit, inviterent enfin l'Empereur par leurs Députés, à venir paiſiblement chez eux, & le 21 de Mars de 1084. lui livrerent la porte de Latran. Il s'empara auſſitôt du Palais de ce nom, & ſucceſſivement de tous les Ponts & de preſque tous les lieux fortifiés de la ville. Grégoire eut le tems de ſe ſauver dans le Château de Saint-Ange. Le Dimanche des Rameaux l'Antipape fut intronisé dans la Baſilique de Latran par les Evêques de Modene & d'Arezzo. Le jour de Pâques, 31 de Mars, Guibert donna la couronne Impériale à Henri, dans la Baſilique de S. Pierre, & il couronna en même tems Berthe. Grégoire, ne pouvant plus compter ſur les Romains, qui s'étoient déclarés pour l'Empereur, preſſa le Duc Robert de venir à ſon ſecours. Ce Prince ſe mit en marche, avec une nombreuſe Armée, ce qui obligea l'Empereur de ſortir de Rome & de ſe retirer en Lombardie. Trois jours après ſon départ, Robert arriva, fut reçu de gré ou de force dans la ville, alla au Château de Saint-Ange, en tira le Pape, & le conduiſit au Palais de Latran. Grégoire tint alors un dixieme Concile dans lequel il renouvella l'excommunication de l'Empereur, de l'Antipape & de tous leurs adhérans, & nomma des Légats en Allemagne & en France pour y publier cette ſentence.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

reçu dans Rome & couronné par l'Antipape. 1084.

Robert quitta enſuite Rome & emmena avec lui Grégoire, qui ne devoit pas davantage s'expoſer aux effets de l'inconſtance des Romains. Le Duc le conduiſit d'abord au Mont-Caſſin & enſuite à Salerne, où il reſta juſqu'à ſa mort. L'Empereur s'étoit rendu par la Toſcane en Lombardie, il y publia qu'il vouloit retourner à Rome, & par ſon ordre les Evêques & les Comtes raſſemblerent ſur le champ leurs Troupes, ce qui lui forma une Armée conſiderable. Il l'envoya dans le Modenois aſſieger le Château de Sorbara. La Comteſſe Mathilde n'avoit pas aſſez de forces pour en venir aux mains avec une pareille Armée; mais informée par ſes eſpions que les Aſſiegeans feſoient la garde avec beaucoup de négligence, elle les fit attaquer de nuit par ſes Troupes, qui remporterent une grande victoire. L'Evêque de Parme & pluſieurs Seigneurs furent faits priſonniers. Cette victoire ranima le courage des Partiſans du Pape, en Lombardie. Au commencement d'Août l'Empereur repaſſa en Allemagne.

Le Pape ſe retire à Salerne, & l'Empereur retourne en Allemagne.

Le Cardinal Otton, Légat du Pape en ce pays, ſe rendit auprès de Herman au commencement de l'année 1085, & le 21 de Janvier on tint une conférence à Berchach en Thuringe, pour examiner les droits de l'Empereur & de Herman. Wecilon Archevêque de Maience ſoutint les intérêts de l'Empereur, & Gebehard Archevêque de Saltzbourg ceux de Herman. Cette conférence ſe termina comme toutes les autres, on ſe ſépara ſans rien conclure. Herman célebra la fête de Pâques à Quedlimbourg, & la même ſemaine le Légat y tint un Concile avec les Evêques & les Abbés qui reconnoiſſoient Grégoire. Herman s'y trouva avec les Seigneurs de ſon Parti. On y fit divers Décrets tendant à exalter la puiſſance du ſiege de Rome, on renouvella le Décret de la continence des Clercs; on défendit aux Laïques d'uſurper les dixmes, & on fit quelques Réglemens de Diſcipline. A la fin du Concile, on excommunia, avec la cérémonie des cierges allumés & puis éteints, l'Antipape Guibert & quelques Evêques.

Conférence de Berchach & Concile de Quedlimbourg. 1085.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Trois ſemaines après ce Concile, l'Empereur tint une Diete ou Concile à Maience, où l'on confirma la dépoſition de Grégoire & l'élection de l'Antipape, on excommunia & dépoſa les Evêques de l'autre Parti.

Mort de Grégoire VII on veut élire Didier, qui s'y oppoſe.

Quelques ſemaines après ces Conciles, le Pape Grégoire mourut à Salerne le 25 de Mai; trois jours avant ſa mort, il recommanda aux Evêques & aux Cardinaux qui l'environnoient de choiſir pour lui ſucceder ou Otton Cardinal Evêque d'Oſtie, ou Hugue Archevêque de Lyon, ou Anſelme Evêque de Lucques ou Didier Abbé du Mont-Caſſin. Après la mort de Grégoire, les Evêques & les Cardinaux propoſerent d'élire Didier; mais il les aſſura qu'il n'accepteroit point le Pontificat, mais qu'il rendroit d'ailleurs à l'Egliſe Romaine les ſervices qui dépendroient de lui. Le jour de la Pentecôte, huitieme de Juin, l'Evêque de Sabine & le Cardinal Gratien arriverent de Rome; Didier les informa d'une converſation qu'il avoit eue avec Grégoire, touchant l'ordre qu'il falloit mettre aux affaires de l'Egliſe. Il alla trouver avec eux Jourdain Prince de Capoue, & tira parole de lui & du Comte Rainulfe, oncle de ce Prince, qu'ils ſécoureroient l'Egliſe. Les Cardinaux & les Evêques perſiſtoient à vouloir faire Didier Pape, & s'efforçoient de lui perſuader de venir à Rome avec eux, dans l'intention de le forcer d'accepter le Pontificat, Didier la pénétra & s'en retourna au Mont-Caſſin. Quand les grandes chaleurs furent paſſées, le Prince Jourdain, accompagné de quelques Evêques & de l'Abbé Didier, ſe mit en marche. Quand ils furent aſſez avancés, l'Abbé ſe doutant que l'on étoit réſolu de n'avoir point d'égard à ſa réſiſtance refuſa de paſſer outre, à moins qu'on ne s'engageât à ne le point violenter. On ne voulut pas le lui accorder, deſorte qu'il s'en retourna à ſon Monaſtere, & que le Pontificat vaqua plus d'un an.

Il eſt élu ſous le nom de Victor III. 1086.

Les Evêques & les Cardinaux s'étant réunis à Rome vers les fêtes de Pâques de 1086, dont le Dimanche étoit le 5 d'Avril, manderent à Didier de venir les trouver avec quelques Cardinaux qui étoient au Mont-Caſſin. L'Abbé croiant qu'on ne penſoit plus à lui, vint les trouver & arriva le 23 de Mai, veille de la Pentecôte. Les Evêques, les Cardinaux & quelques Laïques le preſſerent de conſentir à ſon élection, mais il continua de refuſer; enfin au bout de deux jours, ils le prirent malgré lui & le trainerent à l'Egliſe de Sainte Luce, où ils l'élurent Pape dans les formes d'un conſentement unanime & lui donnerent le nom de Victor III. Ils le revêtirent de la chape rouge, mais ils ne purent lui mettre l'aube à cauſe de ſa réſiſtance (*a*). Cependant le Gouverneur de Rome pour l'Empereur Henri ſe ſaiſit du Capitole, d'où il incommodoit fort le nouveau Pape. Celui-ci ſortit de Rome quatre jours après ſon élection, & étant arrivé à Terracine, y quitta la croix, la chape & les autres marques du Pontificat, & s'en retourna au Mont-Caſſin.

Déſavantages de l'Empereur en Allemagne.

Les affaires ne tournerent pas à l'avantage de l'Empereur en Allemagne. Les principaux Seigneurs de Baviere, qui les années précédentes s'étoient révoltés contre le Duc Welf ou Guelphe, pour embraſſer le parti de l'Empereur, s'étant reconciliés avec le Duc, les Bavarois, les Saxons, les Thuringiens & les Sueves allerent aſſieger Wirtzbourg. L'Empereur à la tête de

(*a*) *Fleuri* T. XIII. p. m. 438.

Digitized by Google

de vingt mille hommes entreprit de faire lever le ſiege; cela donna lieu à une bataille, le 11 d'Août, les Impériaux furent mis en déroute, avec perte de quatre mille hommes; & les Rebelles, n'aiant perdu que peu de monde, prirent Wirtzbourg; mais l'Empereur reprit bientôt cette ville. Lorſque vers Noël, il ſeſoit en Baviere le ſiege d'un Château, les Duc Welf & Berthold l'enfermerent dans ſon camp, & le forcerent de promettre de tenir une Diete pour terminer les troubles du Royaume.

Section IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Vers la mi-carême de l'an 1087, il ſe tint un concile à Capoue, où l'Abbé Didier ſe trouva avec les autres Cardinaux; pluſieurs Princes & une grande partie de la Nobleſſe Romaine y aſſiſterent. A la fin, toute l'Aſſemblée preſſa, avec larmes, Didier de conſentir à ſon élection, enfin au bout de deux jours il ceda aux inſtances qu'on lui feſoit, & reprit la Croix & la Pourpre, le Dimanche des Rameaux. Son acceptation ne fut pas du goût de tout le monde. Hugue Archevêque de Lyon, le Cardinal Richard, Abbé de Marſeille, le Moine Witmond, que Grégoire VII. avoit fait Cardinal, & d'autres s'oppoſerent à ce que Didier fût admis à prendre le Pontificat. Richard & Witmond avoient eu part à ſon élection l'année précédente, & Hugue, qui étoit arrivé après l'élection, n'avoit pas fait difficulté de reconnoître Didier pour Pape légitimement élu. Cependant ils s'oppoſerent enſuite à lui. Hugue dans une Lettre à la Comteſſe Mathilde, lui rend compte des motifs de ſon oppoſition (*a*); cela n'empêcha pas Victor III. d'être reconnu. Après avoir célebré les fêtes de Pâques au Mont-Caſſin, il prit, quoique malade, le chemin de Rome avec les Princes Giſulfe & Jourdain & quelques Troupes du dernier. Ces Troupes aiant délogé l'Antipape Guibert de la Baſilique de S. Pierre, Victor y fut ſacré par les Cardinaux-Evêques d'Oſtie, de Porto, de Tuſculum & d'Albane, en préſence de pluſieurs Cardinaux, de beaucoup d'Evêques & d'Abbés, des Princes que nous avons nommés & d'une grande multitude de Peuple. Il ne reſta à Rome que huit jours & retourna au Mont-Caſſin. La Comteſſe Mathilde arriva dans cette ville peu après le départ de Victor; à la priere de cette Princeſſe, il y revint par mer, & demeura huit jours au Vatican, & y célebra la Meſſe ſolemnellement le 11 de Juin. Le même jour la Comteſſe le fit entrer dans Rome, & il ſe vit maître de la plus grande partie de la ville; l'Antipape occupoit le reſte. La veille de S. Pierre, les Romains du parti de ce dernier voulurent ſe rendre maîtres de l'Egliſe de S. Pierre, mais ils furent repouſſés par les gens de Victor. Le ſoir même la garniſon du Pape en ſortit, & le lendemain l'Antipape y célebra pontificalement; il ſe retira enſuite, & le jour ſuivant, la Baſilique revint au pouvoir du Pape.

Didier accepte enfin le Pontificat. 1087.

Victor, pouſſé d'un grand deſir de reprimer les Saraſins d'Afrique, qui feſoient de fréquentes deſcentes ſur les côtes d'Italie, d'où ils emmenoient un grand nombre de captifs, aſſembla par le conſeil des Evêques & des Cardinaux une Armée de preſque tous les peuples d'Italie, & leur donnant l'étendard de S. Pierre, avec promeſſe de la rémiſſion de tous leurs péchés, il les fit paſſer en Afrique. Ils attaquerent la ville maritime

Il envoye une Armée en Afrique.

(*a*) Voy. cette Lettre dans *St. Marc* T. III. P. I. p. 832 & ſuiv.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

de Mehedia, la prirent & défirent cent mille Sarafins. Ce qu'il y eut de remarquable, diſent certains Hiſtoriens (*a*), c'eſt que la nouvelle en vint le même jour en Italie, *ce qui paſſa pour un miracle*, dit Fleuri. C'en ſeroit certainement un, ſi le fait étoit vrai, mais on peut en douter ſans être fort incrédule.

Le Pape écrivit de Rome aux Princes d'Allemagne pour leur faire part de ſon élevation au Pontificat, & les informer qu'il avoit confirmé la ſentence de Grégoire VII. contre Henri. On a vu que ce Prince avoit promis l'année précédente de convoquer une Diete; elle ſe tint le premier d'Août à Spire, mais elle fut inutile, & on ſe ſépara ſans avoir rien conclu.

Diete de Spire.

Concile de Benevent, & mort de Victor III.

Dans le même mois Victor tint un Concile à Benevent avec les Evêques de Pouille, de Calabre & des Principautés. Il y renouvella la ſentence de dépoſition & d'excommunication contre l'Antipape Guibert & confirma le Décret contre les Inveſtitures Laïques. Pendant le Concile, la diſſenterie, dont le Pape étoit attaqué, devint plus dangereuſe; il retourna au Mont-Caſſin, où après avoir fait divers réglemens pour cette Abbaye, il nomma pour ſon ſucceſſeur à l'Abbaye Oderiſe, Soudiacre de l'Egliſe Romaine. Ne comptant plus avoir que peu de jours à vivre, il fit appeller les Evêques & les Cardinaux, leur préſenta le Cardinal Otton, Evêque d'Oſtie, en le prenant par la main, & leur conſeilla de l'élire pour ſon ſucceſſeur. Il ne ſurvécut que trois jours & mourut le 16 de Septembre. On ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné dans le Calice en célebrant la Meſſe (*b*).

Election d'Urbain II. 1088.

Comme les Evêques étoient diſperſés, il vint de fréquentes députations des Romains, de la Comteſſe Mathilde, & même d'en deça des Monts, les invitant à ſe réunir pour donner un Chef à l'Egliſe. S'étant raſſemblés ils écrivirent aux Clercs & aux Laïques de Rome, de ſe rendre à Terracine la premiere ſemaine du Carême, ou d'y envoyer leurs députés. Après ſix mois de vacance du ſiege, quarante, tant Evêques qu'Abbés de différentes Provinces d'Italie, ſe trouverent à Terracine, & le 12 de Mars ils élurent unanimement Pape Otton Evêque d'Oſtie, qui fut introniſé d'abord dans l'Egliſe de St. Pierre de cette ville, ſous le nom d'Urbain II. Otton avoit été Prieur de Clugni, & Grégoire VII. l'aiant fait Cardinal Evêque d'Oſtie, lui donna ſa principale confiance. Cinq ans auparavant, il avoit, en qualité de Légat de ce Pape, publié en Allemagne la ſentence d'excommunication contre Henri & ſes adhérans. Dès le lendemain de ſon élection, le nouveau Pape écrivit diverſes Lettres aux Catholiques, pour leur faire part de ſon élection, & pour les aſſurer qu'il ſuivroit fidelement les traces de Grégoire VII. (*c*). Cette même année, il établit, à la priere du Roi Alphonſe, l'Archevêque de Tolede Primat d'Eſpagne. Après avoir ſéjourné en différentes villes, Urbain vint à Rome, mais aiant été repouſſé par la Faction de Clement, il fut contraint de ſe refugier dans l'iſle du Tibre, où il ſe trouva telle-

(*a*) *Fleuri* ubi ſup. p. 454.
(*b*) *Leo Oſt.* L. III. C. 71.
(*c*) *Fleuri* T. XIII. p. m. 466.

Digitized by Google

ment réduit à l'indigence, qu'il ne subsistoit que des aumônes des Dames Romaines & même des femmes du Peuple (*a*). SECTION IV.

L'année suivante, il écrivit une Lettre décrétale à Ebehard, Evêque de Constance, qu'il avoit nommé son Légat dans toute l'Allemagne; ce Prélat l'avoit consulté au sujet des Excommuniés, & Urbain lui répond. Ce fut en ce tems-là qu'il engagea la Comtesse Mathilde, âgée de quarante-trois ans, à épouser Welf ou Guelphe, fils du Duc de Baviere du même nom, qui étoit en Allemagne un des principaux chefs du parti opposé à l'Empereur. Ce mariage se fit avec tant de secret, que l'Empereur ne l'apprit qu'après la célebration. Il allarma les Lombards, qui rassemblant toutes leurs forces, attaquerent vivement les Etats de Mathilde; mais toujours repoussés par tout par le Duc Guelfe, ils eurent recours à la Comtesse même pour obtenir une trêve jusqu'à Pâques de l'année suivante. Pendant cette guerre, Urbain, dont les affaires alloient mal à Rome & que Mathilde ne pouvoit sécourir, passa dans la Pouille, & le 10 de Septembre il tint un Concile à Melfe (*), où il se trouva soixante-dix Evêques & douze Abbés. Le second jour on y publia seize Canons, dont les premiers confirment les Décrets contre la Simonie & contre l'incontinence des Clercs (*b*). Le Duc Roger, & tous les Comtes de la Pouille, de la Calabre & de ses autres Provinces se trouverent à ce Concile. Roger aiant fait hommage lige de ses Etats au Pape, en reçut l'investiture par l'étendart. De Melfe il se rendit à Bari pour y sacrer l'Archevêque Elie; il transféra aussi les reliques de S. Nicolas dans la nouvelle Eglise qui y avoit été bâtie à son honneur. Le Pape parcourut toute la Calabre, accompagné de S. Bruno, qui avoit fondé il y avoit environ six ans l'Ordre des Chartreux. Urbain avoit été son Disciple à Rheims, & l'avoit appellé auprès de lui pour s'aider de ses conseils dans le gouvernement de l'Eglise. Le Pape ne revint à Rome qu'à la fin de l'année, & célebra la fête de Noël dans cette ville. Guibert en étoit sorti. On croit que le succès des armes du Duc Guelfe en Lombardie, aiant ranimé le courage des Partisans d'Urbain à Rome, Guibert ne crut pas pouvoir y rester surement.

Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Concile de Melfe. 1089.

Nous allons voir l'Empereur Henri IV. reparoitre en Italie; voici ce qui lui facilita cette expédition. Quelque tems après la Diete de Spire, les Saxons dégoutés & mécontens de Herman, s'étoient déclarés pour l'Empereur; ce qui força Herman, après avoir fait son accommodement avec Henri, de se retirer dans son Comté de Luxembourg, où il mourut peu après. Presque toute la Saxe reconnut alors Henri pour son légitime Souverain. Ce Prince voulut achever de réduire quelques Seigneurs; Egbert

Henri IV. *passe en Italie.* 1090.

(*a*) *Sigon.* L. IX. p. 221. (*b*) *Fleuri* l. c. p. 479, 480.

(*) Sur l'autorité de Berthold de Constance mal entendu, quelques-uns font tenir ce Concile à Rome, & y font trouver cent quinze Evêques. Fleuri ne marque ni le tems, ni le lieu, suivant en cela Berthold. Mais il y a tout lieu de penser qu'il s'agit du Concile de Melfe. Quelle apparence que le Pape logé dans une Isle du Tibre dans une maison empruntée, aiant de la peine à se garantir des embuches des adhérans de Guibert, maîtres de presque toute la ville, & ne subsistant que d'aumônes, ait pu avec sureté rassembler cent quinze Evêques à Rome & y tenir tranquillement un Concile avec eux?

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Marquis de Misnie profita de cette occasion pour former une nouvelle Ligue contre l'Empereur. Il marcha avec les Saxons pour attaquer Henri, dont il mit les Troupes en déroute. Il le poursuivit vivement, & l'enferma si bien, pendant deux jours, dans un poste desavantageux, que pour s'en tirer, Henri lui fit des promesses, qu'il se crut ensuite dispensé de tenir. Ce fut en la même année 1089 que l'Empereur se remaria avec Adelaïde ou Praxede, fille d'un Duc de Russie & veuve d'Otton Marquis de Brandebourg. Les principaux ennemis de ce Prince étant morts en ce tems-là, les Saxons resterent quelque tems tranquilles. Henri profita de cette circonstance pour passer en Italie avec une puissante Armée. Aussitôt qu'il fut entré dans ce pays, il permit à ses Troupes de piller les terres de la Comtesse Mathilde; mais le Duc Guelfe rassembla promptement son Armée & battit les Impériaux dans la plaine de Sorbaria. L'Empereur obligé de se retirer au delà du Po, ranima le courage abatu de ses soldats, se présenta devant Mantoue, dont le siege dura onze mois, & qu'il prit le Vendredi Saint, onzieme d'Avril de l'année suivante; quelques-uns disent que cette ville lui fut livrée par trâhison. Il s'empara ensuite de presque tout ce que Mathilde possedoit au delà du Po. Ce fut vraisemblablement alors que Ferrare se révolta contre cette Princesse en faveur de Henri.

Divers événemens qui concernent le Pape.

La difficulté de se maintenir & de subsister à Rome, engagea Urbain à en sortir en 1090, & il passa le reste de cette année & le commencement de la suivante dans la Campanie & dans la Pouille. Le 28 de Mars de l'an 1091, il tint un Concile à Benevent, où il renouvella l'excommunication de Guibert & de ses adhérans. Pendant que le Pape étoit éloigné de Rome & que Henri fesoit des conquêtes en Lombardie, les Romains du parti de l'Antipape se rendirent par adresse maîtres du Château de Saint Ange, & suivant Berthold, ils voulurent le démolir. Vers la fin de l'année Urbain revint dans le voisinage de Rome, & célebra les fêtes de Noël hors de la ville.

Suite de l'expédition de l'Empereur en Italie. 1092.

La Comtesse Mathilde aiant envoyé un détachement pour surprendre l'Empereur, Henri en tailla la plus grande partie en pieces. Il entra ensuite dans le Modenois & s'empara de presque tout cette Province. Les affaires de la Comtesse allant toujours de pis en pis, elle pensa, par le conseil de plusieurs Théologiens, à faire la paix avec l'Empereur; mais un certain Hermite, appellé Jean, la detourna de tout accommodement, & lui promit de la part du Ciel un secours très-prochain. L'Empereur assiegeoit en ce tems-la Monte-Bello, Château très-fort & pourvu d'une bonne garnison; ce siege dura tout l'Eté, & dans une attaque Henri y perdit un fils naturel, qui fut inhumé magnifiquement à Verone. Dans le mois de Septembre, Henri marcha vers Plaisance & feignit d'en vouloir à Parme. Rebroussant ensuite brusquement chemin il marcha pour surprendre Canossa; Mathilde y envoya d'abord un renfort & se retira à Bibianello. La garnison de Canossa surprit à la faveur d'un brouillard épais les Troupes Impériales & les mit en déroute. L'Empereur alla alors repasser le Po; la Comtesse le suivit & reprit avant la fin de l'année quelques-uns de ses Châteaux.

Digitized by Google

Urbain étoit toujours errant, on le trouve tantôt dans la Pouille, tantôt dans la Calabre; au commencement de Décembre de 1092 il étoit à Castra neto dans le voisinage de Rome, & célebra les fêtes de Noël hors de cette ville. Bientôt il retourna dans la Pouille, & le 2 de Mars 1093 il tint à Troia un Concile de soixante-dix Evêques & douze Abbés, duquel on a deux canons, l'un contre les mariages entre Parens, & l'autre excommunioit ceux qui violoient ce qu'on appelloit la *Trêve de Dieu*. D'abord après ce Concile, le Pape revint dans le voisinage de Rome.

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Concile de Troia. 1093.

Cette même année, on fit un grand coup en faveur des Partisans du Pape. Avant la fin de 1092 l'Empereur avoit fait venir en Italie Conrad, son fils aîné jeune Prince de bonnes mœurs, mais ambitieux, de peu d'esprit & dévot, par conséquent aisé à séduire. Les Partisans du Pape lui firent oublier les plus sacrés devoirs de la Nature, & le déterminerent à se révolter contre son pere. L'Empereur, informé de ses desseins le fit arrêter, mais on trouva moyen de le tirer de prison & de le conduire auprès du Duc Guelfe & de la Comtesse Mathilde, qui le reçurent à bras ouverts. Le Pape, comptant pour rien la révolte d'un fils contre son pere, ne fit pas difficulté de l'absoudre de l'excommunication. On colora aux yeux du Public la conduite dénaturée de Conrad par les plus noires calomnies. L'Empereur avoit fait arrêter l'Impératrice Adelaïde à Verone, par dégoût de sa personne, ou par mécontentement de sa conduite. Dodechin rapporte, que l'Empereur permit à plusieurs Gentilshommes de lui faire violence & exhorta même Conrad son fils à abuser de cette Princesse, qui étoit sa belle-mere. Conrad rejetta avec horreur cette proposition; ce qui engagea Henri à lui déclarer qu'il n'étoit point son fils, mais celui d'un Seigneur de Souabe, qu'il avoit adopté. Ce fut, dit l'Historien, ce qui inspira au jeune Prince une haine implacable contre son pere & le porta à se révolter. Mais c'est avec raison que M. de St. Marc remarque que ce sont là des calomnies infâmes, auxquelles la Religion & le Bon-Sens défendent également d'ajouter foi. Bientôt après Conrad fut reçu dans Milan, l'Archevêque Anselme de Rhò l'y couronna Roi d'Italie, & ensuite fit la même cérémonie à Monza. Plusieurs des principales villes de Lombardie se déclarerent pour lui. En Allemagne on se déclara aussi contre l'Empereur, desorte que ce Prince ne trouvant de sureté ni en Allemagne, ni en Italie, se retira dans une Forteresse près des Alpes.

Conrad fils aîné de l'Empereur se révolte contre lui.

L'Année suivante Urbain, qui étoit revenu à Rome où il avoit célebré les fêtes de Noël, se vit maître de la Basilique & du Palais de Latran. Gebehard, son Légat en Allemagne, tint à Constance un Concile, où l'on renouvella les Canons contre la Simonie & pour le célibat des Prêtres. La Reine Adelaïde y fit porter ses plaintes contre l'Empereur son époux, qu'elle accusoit des infâmies, dont nous avons parlé. Peu après Hugue Archevêque de Lyon & Légat du Pape, tint aussi un Concile en France, où on excommunia le Roi Philippe I. pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime.

Concile de Constance. 1094.

Après le Concile de Constance, les Ducs Guelfe de Baviere & Berthold Duc de Souabe formerent une confédération entre la Souabe, l'Alsace, la

Le parti du Pape se fortifie.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

France Orientale & la Baviere; enſorte que tous les pays depuis le Rhin juſqu'à la Hongrie tenoient pour le Pape. Son Parti ſe fortifia auſſi en Lombardie, où pluſieurs Châteaux ſe révolterent contre l'Empereur, pendant que ce Prince étoit paſſé dans ſes Royaumes de Bourgogne & de Lorraine. A ſon retour en Italie, il confirma à Treviſe les anciennes conventions des Rois d'Italie avec les Vénitiens, & alla même à Veniſe viſiter la Baſilique de S. Marc, il tint ſur les fonts de Batême une fille du Doge Vital Falier.

Concile de Plaiſance. 1095.

Le Pape, invité par la Comteſſe Mathilde, paſſa en Toſcane, où il célebra les fêtes de Noël. Arrivé dans le mois de Janvier 1095 à Guaſtalla ſur le Po, Urbain y tint un Concile dont on ne ſait rien; & dont vraiſemblablement l'objet étoit de préparer ce qui ſe devoit traiter dans celui que le Pape avoit indiqué à Plaiſance. Il arriva dans cette ville vers la fin de Fevrier, & le premier de Mars, Jeudi de la Mi-Carême, il fit l'ouverture du Concile. Il s'y trouva deux-cens Evêques d'Italie, des deux Bourgognes, de France, d'Allemagne, de Baviere & d'autres Provinces, environ quatre mille Clercs & plus de trente mille Laïques. Comme il n'y avoit point d'Egliſe qui pût contenir une ſi grande multitude, il fallut tenir les aſſemblées en pleine campagne. L'Impératrice Adelaïde y vint repéter elle-même toutes les infâmies qu'elle avoit fait débiter au Concile de Conſtance. Le Pape jugeant qu'elle n'y avoit point conſenti, la diſpenſa de la pénitence qu'elle auroit dû naturellement ſubir. *Peut-être*, dit le judicieux M. de St. Marc, *n'eſt-il pas défendu de penſer qu'on n'uſa pas de rigueur à ſon égard, parcequ'elle rendoit un ſervice important aux ennemis de l'Empereur, en le rendant plus odieux.* Philippe, Roi de France, envoya une Ambaſſade à ce Concile, & manda qu'il s'étoit mis en chemin pour y aller, mais qu'il en avoit été empêché par des raiſons légitimes. Il vint auſſi au Concile des Ambaſſadeurs d'Alexis Commene, Empereur Grec, demander du ſecours contre les Infideles, qui venoient juſqu'aux murs de Conſtantinople. On condamna l'héréſie de Bérenger; on renouvella les Décrets touchant la Simonie, l'incontinence des Clercs, les Inveſtitures Laïques & les fauſſes Penitences; Guibert & ſes Partiſans furent de nouveau excommuniés (*a*). Après le Concile Urbain alla à Crémone, où Conrad vint au devant de lui, lui ſervit d'écuyer, & lui prêta ſerment de fidelité. Le Pape l'adopta pour fils de l'Egliſe Romaine, & lui promit la couronne Impériale, à condition qu'il conſerveroit les droits de l'Egliſe, & qu'il renonceroit aux Inveſtitures (*b*). Par le conſeil d'Urbain, du Duc Guelfe & de la Comteſſe Mathilde, il demanda Mathilde, fille de Roger Comte de Sicile, qu'il épouſa peu après à Piſe.

Concile de Clermont.

Après avoir parcouru les villes de Lombardie & s'être arrêté quelque tems à Milan, le Pape partit pour la France, en prenant ſon chemin par les Alpes. Le 18 de Novembre, il fit l'ouverture d'un Concile général à Clermont en Auvergne, fameux pour avoir donné naiſſance aux Croiſades. Quelque tems auparavant Urbain avoit reçu par Pierre l'Hermite des Lettres du Patriarche de Jéruſalem, qui lui expoſoit le déplorable état des

(*a*) *Fleuri* T. XIII. p. m. 554-556. (*b*) *Là même*, p. 556, 557.

Digitized by Google

Chretiens de ces pays-là, & le sollicitoit de les assister contre les Sarasins. Le Pape fit plusieurs discours longs & pathétiques aux Peres du Concile, les exhortant à porter ceux qui étoient sous leur conduite à se croiser pour tirer les lieux saints des mains des Infideles. Les assistans touchés des discours du Pape prirent le parti qu'il souhaitoit, & Urbain accorda l'indulgence pléniere de toutes les peines canoniques à tous ceux qui, repentans & confessés, entreprendroient le long & périlleux voyage de Jérusalem, & statua que pendant leur absence leurs biens seroient en sureté. Philippe fut encore excommunié pour son mariage illégitime avec Bertrade. On confirma aussi tous les décrets des Conciles que le Pape Urbain avoit tenus à Melfe, à Benevent, à Troia & à Plaisance (*a*).

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1027 *jusqu'à l'an* 1138.

Après le Concile de Clermont le Pape demeura encore en France, pour favoriser l'entrepriſe de la Croisade; les Evêques la prêcherent dans leurs Dioceſes, & Pierre l'Hermite parcourut toute la France pour y animer tout le monde avec un zele vrayement fanatique. Il s'assembla donc une foule prodigieuse de gens de tout ordre, qui prirent leur marche vers l'Orient cette année & les deux suivantes. Le détail de leur expédition n'est point de notre sujet. Urbain tint un Concile à Tours & un autre à Nismes; dans ce dernier il donna l'absolution au Roi Philippe, qui lui fit satisfaction. Il retourna alors en Italie par les Alpes, & à leur descente il fut reçu par la Comteſſe Mathilde, avec laquelle il se rendit à Rome, où il célebra les fêtes de Noël. Il ne restoit gueres aux Partisans de Guibert que le Château de S. Ange. Au Printems de l'année suivante, le Pape alla à Terracine, à Benevent & à Chieti pour l'avancement de la Croisade, & retourna achever l'année à Rome, d'où Guibert sortit secretement pour se retirer à Ravenne. Urbain écrivit à Alexis, Empereur de Conſtantinople pour l'engager à favoriser les Croisés. Voyons en quel état se trouvoient les affaires de l'Empereur Henri.

La Croisade est prêchée avec un prodigieux succès. 1096.

En 1095, le Duc Guelfe ou Welf se sépara avec éclat de la Comteſſe Mathilde, dont il étoit mécontent, & en la quittant, il publia qu'il n'avoit jamais usé des droits du mariage avec elle. Welf IV. Duc de Baviere Pere de ce Prince travailla inutilement à les reconcilier ensemble; de sorte que le pere & le fils passerent dans le Parti de l'Empereur. Ce Prince ne pouvant plus se maintenir en Italie retourna en Allemagne, où les affaires prenoient un tour favorable pour lui; car dans une Diete tenue à Maience, il fut de nouveau reconnu pour Empereur, & on lui promit des secours contre son fils Conrad & les autres rebelles. Les Juifs lui demanderent de leur rendre la liberté de conſcience. Les Croisés en traversant l'Allemagne, avoient fondu sur eux dans plusieurs villes, les pillant & les massacrant. Ceux qui échaperent à leur fureur, ne se sauverent qu'en se faisant baptiser. Ils s'adresserent à Henri pour lui demander justice, & il leur accorda la liberté de suivre leur Religion.

Changement favorable pour l'Empereur.

Urbain étant maître dans Rome, y rétablit le bon ordre & la paix. Au commencement du Printems il y reçut Anſelme Archevêque de Cantorbery, que quelques démêlés avec Guillaume II. avoient fait sortir d'Angleterre.

Privilege accordé à Roger Com-

(*a*) *Fleuri* ubi sup. p. 568 & suiv.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Peu après le Pape fut appellé dans la Pouille par un événement important. Roger Comte de Sicile, & Roger Duc de Pouille avoient joint leurs Troupes à celles de Richard II. pour aſſieger Capoue, qui s'étoit révoltée contre le dernier, Urbain ſe rendit à leur camp pour travailler à la paix; mais les Capouans n'aiant pas voulu prêter l'oreille aux conſeils du Pape, il ſe retira à Benevent avec Anſelme qu'il avoit mandé. Les Princes preſſerent ſi vivement Capoue, que les aſſiegés furent obligés de capituler & de reconnoître Richard pour leur Prince. Les deux Rogers étant allés à Salerne, le Pape les vint trouver, & il accorda au Comte de Sicile par une célebre Bulle, la Légation perpétuelle en Sicile, tant pour lui-même que pour ſes ſucceſſeurs. C'eſt ce qui a donné lieu à ce qu'on appelle *le Tribunal de la Monarchie de Sicile.*

te de Sicile par le Pape. 1098.

Concile de Bari, & autres affaires eccléſiaſtiques.

Au commencement du mois d'Octobre, Urbain tint à Bari un Concile, où il ſe trouva de ſavans Grecs. Le Pape lui-même & par ſon ordre l'Archevêque Anſelme, y diſputerent contre eux ſur la Proceſſion du St. Eſprit; le dernier écrivit depuis ſur cette matiere. Aprés le Concile, le Pape revint à Rome vers la fin de Novembre. Les ſoldats de l'Antipape abandonnerent le Château de Saint Ange, & Urbain acheva de ſoumettre les Romains en partie par la douceur, en partie par la force. Il convoqua alors un Concile à Rome pour la troiſieme ſemaine aprés Pâques de l'année ſuivante. Le 7 d'Août de celle-ci, les Cardinaux & les Evêques du Parti de l'Antipape tinrent à Rome un Concile, & écrivirent une Lettre Synodale à tous les fideles; ils y diſoient qu'ils travailloient à détruire les héréſies introduites par Hildebrand, & invitoient ceux qui les favoriſoient de venir à Rome pour la Touſſaints. Mais cette Lettre fut ſans effet (*a*).

Succès des Croiſés.

Les Croiſés ſe rendirent maîtres d'Antioche, après un pénible ſiege de neuf mois. Mais d'abord après la réduction de la ville, il s'y mit une maladie contagieuſe, qui emporta entre autres Ademar Evêque du Pui, Légat du Pape. Les Seigneurs qui commandoient l'Armée écrivirent au Pape pour l'informer de ce qu'ils avoient exécuté, & le ſolliciterent de venir lui-même ſe mettre à leur tête. Mais il ſe contenta de leur envoyer un autre Légat, qui fut Daïmbert, Archevêque de Piſe (*b*).

L'Empereur fait élire Henri ſon fils Roi des Romains. 1099.

Au commencement de l'année 1099, l'Empereur Henri IV. tint une Diete à Aix-la-Chapelle; il y fit déclarer ſon fils Conrad déchu, par félonie, du droit de lui ſucceder, & fit nommer Henri, ſon ſecond fils, pour ſon Collegue & ſon ſucceſſeur. Ce jeune Prince fut couronné Roi des Romains, & promit avec ſerment de ne jamais rien entreprendre contre ſon pere.

Mort d'Urbain II. & élection de Paſchal II.

Urbain tint à Rome le Concile qu'il avoit indiqué, dans lequel l'Antipape Clement & ſes adhérans furent encore excommuniés. Le Pape y parla auſſi des moyens de mettre les Croiſés en état de pouſſer leurs conquêtes en Aſie. Ce Concile fut la derniere action d'éclat d'Urbain II. il mourut le 29 de Juillet de cette année. Le Clergé & les principaux de Rome s'aſſemblerent le 13 d'Août dans l'Egliſe de Saint Laurent pour proceder à l'élection d'un Pape. Aiant jetté les yeux ſur Rainier, Abbé de Saint Laurent

(*a*) *Fleuri* T. XIII. p. 618, 619. (*b*) Le même, p. 623, 624.

Digitized by Google

rent hors des murs & Prêtre-Cardinal du Titre de Saint Clément, ce Prélat s'enfuit & se cacha; mais il fut découvert & ramené par force à l'assemblée. On lui déclara qu'il étoit élu Pape; & quelques-uns du Clergé crierent trois fois Pascal Pape, Saint Pierre l'a élu. SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

Quinze jours avant la mort d'Urbain, les Croisés avoient pris Jérusalem. Huit jours après la conquête, les Seigneurs élurent pour Roi de cette ville Godefroi de Bouillon, Duc de Lorraine. Sur la fin de l'année, le Légat Daïmbert, accompagné d'un corps de Croisés, arriva à Jérusalem, & fut élu Patriarche. Le Pape envoya alors en qualité de Légat Maurice Evêque de Porto. Peu de tems après, le Roi Godefroi mourut le 18 de Juillet de l'an 1100. Son frere Baudouin lui succeda, & se brouilla avec le Patriarche. Celui-ci prétendoit que Godefroi avoit donné à l'Eglise, la ville de Jérusalem & sa Forteresse, avec la ville de Joppe & ses dépendances, s'il mouroit sans enfans. Baudouin n'étoit pas de cet avis, & le Patriarche écrivit à Boëmond Prince d'Antioche pour lui demander sa protection, enforte qu'il ne tint pas à lui d'exciter une guerre civile entre les Princes Croisés (*a*). Cette même année & la suivante il passa encore en Orient deux Armées considerables de Croisés, qui périrent presque entierement par la trahison de l'Empereur Alexis. *Prise de Jérusalem par les Croisés.*

Les Romains presserent Paschal d'agir vigoureusement contre l'Antipape Guibert, qui leur faisoit une espece de guerre. Aiant reçu en même tems de la part de Roger, Comte de Sicile, mille onces d'or, il s'en servit pour attaquer Guibert, il l'obligea de quitter la ville d'Albane ou d'Albe, & l'Antipape s'étant retiré dans un fort Château du voisinage, y mourut subitement peu après. Les Schismatiques élurent pour lui succeder un certain Albert, qui fut pris le jour meme de son élection, & enfermé à Saint Laurent. Ils lui substituerent Théodoric, qui fut pris aussi au bout de trois mois & demi & enfermé au Monastere de la Cava. Il vécut jusqu'en 1106, & alors on élut en sa place Maginulfe, qui prit le nom de Silvestre IV. On prétend qu'il séduisoit le peuple par des prédictions & par des superstitions magiques. Il fut chassé de Rome & mourut en exil, réduit à une extreme misere (*b*). *Mort de l'Antipape Guibert. 1100.*

Paschal envoya deux Légats, qui tinrent un Concile à Poitiers, dans lequel ils excommunierent de nouveau Philippe Roi de France, parcequ'il vivoit encore en adultere. Le Pape nomma Gebehard, Evêque de Constance son Légat en Allemagne. *Concile de Poitiers.*

Conrad, qui depuis que l'Empereur son pere avoit abandonné l'Italie, y jouissoit de peu de consideration, se brouilla avec la Comtesse Mathilde & passa en Toscane. Quelques Seigneurs le reconcilierent avec cette Princesse. Mais bientôt après, au mois de Juillet, il tomba malade à Florence d'une fievre maligne, dont il mourut en peu de jours. Le bruit courut qu'on l'avoit empoisonné. Vers la fin de l'année, l'Empereur promit aux Princes Germaniques d'aller à Rome, pour y faire tenir au commencement de Fevrier de l'année suivante, un Concile général, où l'on discuteroit canoniquement la cause du Pape & la sienne, afin de rétablir l'union entre *Mort de Conrad. 1101.*

(*a*) *Wilhelm. Tyr* L. IX. C. ult. L. X. C. 1. (*b*) *Fluri* T. XIV. p. 10, 11.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

l'Empire & le Sacerdoce. Mais il ne paroit point qu'il ſe ſoit mis en devoir de paſſer en Italie, ni qu'il ait informé le Pape de ſes bonnes intentions. On prétend même qu'il travailloit à oppoſer un Antipape à Paſchal II. mais qu'il ne put y réuſſir.

Concile de Rome & autres événemens. 1102.

Vers la fin du mois de Mars de l'année ſuivante le Pape tint un grand Concile à Rome. On y dreſſa une formule de ſerment contre les Schiſmatiques, auquel tous ſouſcrivirent. Ce Serment portoit; „ J'anathématiſe „ toute héréſie..... je promets obéiſſance au Pape Paſchal & à ſes ſucceſ„ ſeurs, en affirmant & condamnant ce que la Sainte Egliſe Univerſelle „ affirme & condamne ". Cette nouvelle entrepriſe du Pape allarma diverſes nations de l'Europe, principalement le Roi de Pologne & les Princes de Sicile. Les Archevêques de Gneſne & de Palerme refuſerent de prêter le ſerment, parcequ'aucun Concile ne l'avoit preſcrit. Le Pape leur écrivit, & ſoutint que les Conciles n'ont point fait de loi pour l'Egliſe Romaine. La Comteſſe Mathilde renouvella le 17 de Novembre, la donation qu'elle avoit faite à l'Egliſe Romaine, dont l'acte s'étoit perdu.

Affaires des Inveſtitures en Angleterre.

L'affaire des Inveſtitures cauſa des troubles en Angleterre, comme en d'autres pays. On a vu plus haut que les démêlés d'Anſelme, Archevêque de Cantorberi, avec le Roi Guillaume le Roux, avoient obligé ce Prélat de ſortir d'Angleterre en 1098 & de ſe retirer à Rome. Après la mort d'Urbain II. Anſelme voyant qu'il avoit peu de ſecours à eſpérer de Paſchal II. ſe rendit à Lyon, où l'Archevêque de cette ville l'accueillit d'une maniere diſtinguée. Le Roi Guillaume aiant été tué par accident à la chaſſe en 1100, Henri I. ſon plus jeune frere, profita de l'abſence de Robert Duc de Normandie, ſon frere aîné, pour ſe faire reconnoitre & couronner Roi. Ce Prince écrivit à Anſelme & l'invita à revenir en Angleterre. L'Archevêque y retourna & fut très-bien reçu du Roi; mais la bonne intelligence ne dura gueres, parceque le Prélat déclara qu'il ne pouvoit faire hommage à Henri, & recevoir de lui l'inveſtiture de l'Archevêché. D'abord le Roi demanda un delai juſqu'à Pâque de l'an 1101, pendant lequel on envoyeroit à Rome pour prier le Pape d'avoir égard à l'uſage d'Angleterre. Le delai fut enſuite prorogé juſqu'au retour des Députés. Dans ces entrefaites, Robert Duc de Normandie entra en Angleterre pour faire valoir ſes droits à la couronne, & Anſelme rendit en cette occaſion un ſervice ſignalé à Henri, en engageant les Seigneurs à lui être fideles. Les Députés envoyés à Rome revinrent avec une Lettre du Pape, qui refuſoit au Roi ce qu'il avoit demandé. Henri perſiſta néanmoins à maintenir ſes droits, & Anſelme s'y oppoſa encore. On envoya de part & d'autre de nouveaux Députés à Rome, qui réuſſirent auſſi peu que les premiers; le Pape leur déclara, que quand il y iroit de ſa tête, il ne conſentiroit jamais à ce que le Roi prétendoit. A leur retour en Angleterre en 1102, il y eut de nouvelles diſputes; ce que les Députés du Roi rapportoient de bouche, ne s'accordant point avec les Lettres du Pape. On convint alors de renvoyer encore conſulter Paſchal. L'année ſuivante, Henri ne voulant point ſe déſiſter de ſes droits, fit dire à Anſelme, qu'il le prioit d'aller lui-même à Rome, & de s'efforcer d'obtenir

Digitized by Google

pour lui, ce que les autres, n'avoient pu. Ce Prélat retourna donc à Rome, mais le Pape fut inflexible; & ce ne fut qu'en 1106 qu'Anſelme revint en Angleterre en vertu d'une eſpece de convention avec le Roi, autoriſée par le Pape (*a*). Nous avons rapporté cette affaire de ſuite pour n'y pas revenir.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1027 *juſqu'à l'an* 1138.

Galon, Abbé de Saint Quentin de Beauvais, aiant été élu Evêque de cette ville, le Roi jura qu'il ne le reconnoîtroit jamais pour tel. Ce Prélat alla à Rome & y fit quelque ſéjour. On dit que le Pape l'envoya Légat en Pologne, pour y remedier à divers abus. Quoiqu'il en ſoit pendant qu'il étoit à Rome, il fut élu Evêque de Paris, & le Pape confirma cette élection. Galon obtint de ce Pontife, que le Roi Philippe ſeroit abſous de l'excommunication à de certaines conditions. Le Pape envoya Richard, Evêque d'Albane, Légat en France, pour abſoudre le Roi; ce qui ſe fit enfin à Paris en 1104. On voit par ces divers exemples juſqu'à quel point les Papes avoient porté leur autorité ſur les Souverains. Aujourd'hui les Princes redoutent moins les foudres du Vatican, & les Papes s'abſtiennent auſſi d'entreprendre ſur l'autorité des Puiſſances.

Le Roi de France abſous. 1104.

L'année ſuivante il arriva une grande révolution en Allemagne, Henri fils de l'Empereur ſe révolta contre lui, l'empriſonna & le détrôna. C'eſt ce qu'il faut développer. L'excommunication de l'Empereur fut le prétexte de la rebellion; un Auteur célebre dit (*b*), que le jeune Prince y fut excité artificieuſement par les Lettres du Pape Paſchal, qui l'exhortoit à ſécourir l'Egliſe de Dieu, & ce fils ambitieux, ravi de ſe voir autoriſé, s'arma fierement contre ſon pere. Il indiqua un Concile à Nordhauſen en Thuringe, qui s'aſſembla le 29 de Mai de l'an 1105, où il déclara qu'il ne ſouhaitoit point qu'on dépoſât ſon Seigneur & ſon pere, & que ſi l'Empereur vouloit rendre à Saint Pierre & à ſes ſucceſſeurs l'obéiſſance due, il étoit prêt de renoncer lui-même au Royaume & d'être le ſerviteur le plus ſoumis de ſon pere. La Religion étant le ſpécieux prétexte de la révolte, l'Empereur écrivit une Lettre au Pape, pour lui propoſer un accommodement. Cette Lettre ne fit aucun effet, & Paſchal voulut douter de la ſincérité de l'Empereur, pour autoriſer la conduite d'un fils dénaturé. „ C'eſt „ en gémiſſant, dit un Hiſtorien de notre tems (*c*), qu'on ſe voit forcé „ de préſenter des *Chefs de la Religion*, que l'on qualifie de *Vicaires de Je-* „ *ſus-Chriſt*, immolant les droits les plus ſaints à leur ambition. L'in- „ juſte & ſcandaleuſe querelle des *Inveſtitures* n'avoit pour but (il ne faut „ pas ſe laſſer de le répéter) que de rendre les *Papes* abſolument indépen- „ dans; & nous les verrons encore longtems marcher dans la route que „ Grégoire VII. leur avoit fraiée". Après le Concile de Nordhauſen le jeune Henri marcha contre ſon pere; les deux Armées ſe trouverent en préſence près de Ratisbonne, ſans en venir aux mains. Le jeune Prince gagna les principaux Seigneurs du parti de ſon pere, qui fut obligé de s'enfuir. Le 13 de Décembre le pere & le fils eurent une entrevue à Bin-

L'Empereur Henri IV. *eſt détrôné par ſon fils* Henri V. 1105, 1106.

(*a*) *Fleuri* L. LXV. n. 4, 5, 10, 13, 14, 15, 21, 27, 28, 46.
(*b*) *Fleuri* T. XIV. p. 61.
(*c*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. P. II. p. 889. Col. *Papes*.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

gen, & convinrent de tenir le jour de Noël une grande Diete à Maience pour terminer les différends. L'Empereur ſe mit enſuite en chemin pour ſe rendre à Maience; mais ſon fils, qui l'accompagnoit, l'engagea à reſter dans le Château d'Ingelheim, & l'y retint priſonnier. Les Légats du Pape, qui ſe rendirent à la Diete, renouvellerent contre lui la ſentence d'excommunication. On convint qu'il falloit le dépoſer. Quelques-uns des Seigneurs ſe rendirent à Ingelheim, & firent tant par leurs inſinuations & leurs menaces, qu'ils l'engagerent à remettre à ſon fils les ornemens Impériaux, excepté l'Epée & la Couronne. Il y a des Hiſtoriens qui diſent, qu'on lui enleva les marques de ſa Dignité par force. On prétend que ce Prince ſe reconnut coupable de tous les maux que le Schiſme avoit cauſés, qu'il en témoigna un vif repentir & en demanda l'abſolution aux Légats, qui lui répondirent qu'ils n'avoient pas les pouvoirs néceſſaires. Ce Prince infortuné ſe jetta aux pieds de ſon fils & tâcha de réveiller en lui les ſentimens de la nature, mais cet ingrat détourna les yeux & fit porter à Maience les ornemens Royaux. Il y fut ſolemnellement couronné en préſence des Légats du Pape. Leur Parti ſe trouvant le plus fort en Allemagne, on procéda contre les adhérans de Henri IV. Pluſieurs Evêques furent chaſſés de leurs ſieges, pour en mettre d'autres ſoi-diſans Catholiques. La fureur alla ſi loin, qu'on déterra les Evêques ſchiſmatiques & qu'on jetta leurs corps hors des Egliſes; entre autres celui de l'Antipape Guibert fut tiré du tombeau, où il repoſoit depuis cinq ans à Ravenne. La Diete de Maience envoya à Rome une Ambaſſade de quelques Evêques & de quelques Seigneurs, & fit inviter le Pape de venir en Allemagne.

Henri IV. *ſe retire à Cologne & enſuite à Liege. Sa mort.*

L'Empereur Henri IV. ſe retira d'abord à Cologne; delà il écrivit entre autres au Roi de France, qu'il appelle ſon *Allié fidele*, dans ſa Lettre, où il entre dans un grand détail des indignités commiſes à ſon égard. De Cologne il alla à Liege, & bientôt il ſe vit aſſez de Troupes non ſeulement pour ſe défendre, mais pour attaquer. Il remporta quelques avantages ſur ſon fils, qui aſſiegea inutilement Cologne. L'Empereur écrivit alors aux Princes & à ſon fils pour les exhorter à lui rendre juſtice; mais on lui répondit d'une maniere très-offenſante. Henri IV. ſecondé par Henri Duc de la Baſſe Lorraine, travailla alors à groſſir ſon Armée, mais ſes projets reſterent ſans effet. Il tomba malade à Liege & ne le fut que peu de jours, il mourut le 10 d'Août, âgé de cinquante-ſix ans. L'Evêque le fit enterrer dans un Monaſtere; mais les circonſtances aiant obligé ce Prélat à ſe reconcilier avec la Cour de Rome & avec Henri V. il ne fut abſous des cenſures qu'à condition d'exhumer le corps de l'Empereur (*a*).

Boëmond *Prince d'Antioche & Daïmbert paſſent en Europe.*

Cette même année Boëmond, Prince d'Antioche, cherchant à s'acquitter des dettes dont il étoit chargé, arriva en Italie, accompagné de Daïmbert Patriarche de Jéruſalem; ce dernier venoit ſe plaindre au Pape, de ce que le Roi Baudouin l'avoit injuſtement chaſſé de ſon ſiege & mis à ſa place un Prêtre nommé Ebremar. Boëmond paſſa en France, où il

(*a*) Abbas Urſperg. ad ann. 1105, 1106.

Digitized by Google

épousa Constance, fille du Roi Philippe. Le Pape retint le Patriarche plus de deux ans, pour voir si ceux qui l'avoient chassé produiroient quelque chose à sa charge. Mais personne n'aiant comparu, il fut renvoyé à son siege avec des Lettres du Pape en sa faveur. Mais en s'en retournant, il tomba malade & mourut à Messine le 27 Juin de 1107. Ebremar s'étoit mis en chemin pour venir se justifier à Rome; y étant arrivé, il obtint seulement que le Pape envoyât avec lui Gibellin Archevêque d'Arles, en qualité de Légat, pour prendre sur les lieux une plus ample connoissance de l'affaire. Le Légat assembla à Jérusalem un Concile des Evêques du Royaume, où Ebremar fut dépose, & Gibellin lui-même élu Patriarche (*a*).

Section IV. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1027 *jusqu'à l'an* 1138.

Le Pape Paschal II. avoit résolu de passer en Allemagne, suivant la priere que lui avoient faite les Députés de l'Assemblée de Maience. S'étant donc mis en chemin il vint à Florence & y tint un Concile, où l'on disputa beaucoup avec l'Evêque de cette ville, qui prétendoit que l'Antechrist étoit né. Mais le concours de gens, attirés par la nouveauté de la question, fut si grand, qu'il en résulta quelque tumulte, ce qui fit interrompre la dispute, & terminer le Concile. Le Pape continua son voyage & se rendit à Guastalla sur le Po; il y tint le 22 d'Octobre un Concile Général, où se trouverent les Ambassadeurs du nouvel Empereur Henri V. On y statua que la Province entiere d'Emilie avec ses villes, savoir Plaisance, Parme, Rege, Modene & Boulogne, ne seroit plus soumise à la Métropole de Ravenne. On y renouvella aussi les défenses faites aux Laïques de donner les Investitures.

Concile de Guastalla.

Ce dernier Décret piqua fort Henri V. qui se voiant bien affermi sur le trône ne prétendoit pas se désister du droit des Investitures. Le Pape alla à Verone & apprenant que l'Empereur étoit bien résolu de ne pas se soumettre à la décision du Concile de Guastalla, il prit son chemin par la Bourgogne & passa en France, où il tint un Concile à Troyes vers l'Ascension. Avant ce Concile il alla à Châlons sur Marne, pour y conférer avec les Ambassadeurs que Henri V. lui envoyoit; ces Ambassadeurs soutinrent que le droit de donner les Investitures étoit un ancien droit qui appartenoit aux Empereurs; le Pape demeura inébranlable & les Ambassadeurs se retirerent brusquement, en disant que la question se décideroit à Rome à coups d'épée. Mais le Pape envoya au Chancelier Albert plusieurs personnes de confiance pour s'expliquer avec lui plus paisiblement, & le prier instamment de travailler à la paix du Royaume (*b*). Un Historien (*c*) ajoute, que Henri ne voulant pas que l'on décidât rien sur cette question dans un Royaume étranger, obtint un délai de toute l'année suivante pour aller à Rome, & faire examiner l'affaire dans un Concile Général.

Le Pape va en France. 1107.

Le Pape reprit alors le chemin d'Italie, & en arrivant à Rome, il y trouva plus d'affaires qu'il n'attendoit. Quelqu'une des années précédentes, il avoit fait abattre les maisons fortifiées des Corsi, famille noble & puissante de Rome. Etienne Corso, Chef de cette famille avoit profité

Il repasse en Italie.

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. 89 & 106, 107. (*c*) *Abb. Urspers* ad ann. 1107.
(*b*) *Suger* Vit. Ludov. C. 9.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

de l'abſence du Pape, pour faire révolter les côtes de l'Etat Eccléſiaſtique, & s'étoit emparé de quelques Châteaux appartenant à l'Egliſe. Le Pape envoya des Troupes qui en reprirent un & l'hiver empêcha qu'on n'en aſſiegeât un autre. L'année ſuivante 1108, Etienne Corſo continua d'infeſter les environs de Rome. Cela n'empêcha point le Pape d'aller à Benevent pour tenir un Concile au mois d'Octobre, il y renouvella l'excommunication contre les Laïques qui donneroient les Inveſtitures. Avant que de ſe rendre à Benevent il accorda par une Bulle à Baudouin, Roi de Jéruſalem, que toutes les villes & les Provinces qu'il pourroit conquérir, ſeroient ſoumiſes à la juriſdiction de l'Egliſe de Jéruſalem, ce qui choqua le Patriarche d'Antioche (*a*).

L'Empereur paſſe en Italie avec une puiſſante Armée. 1110.

En 1109 l'Empereur envoya les Archevêques de Cologne & de Treves au Pape pour l'informer qu'il ſe diſpoſoit à venir en Italie recevoir la couronne Impériale. Le Pape leur répondit, qu'il le recevroit avec l'affection d'un pere plein de tendreſſe, pourvu qu'il vit en lui un fils attaché à la foi catholique, ami de la juſtice & défenſeur des droits de l'Egliſe. Les Députés de Henri V. étoient vraiſemblablement encore à Rome, lorſque le 7 de Mars Paſchal y tint un Concile, où il renouvella les décrets contre les Inveſtitures des Laïques. Cependant l'Empereur déclara aux Princes d'Allemagne, au commencement de l'année ſuivante, ſon deſſein d'aller à Rome pour s'y faire couronner Empereur par le Pape; le leur aiant fait approuver, il mit ſix mois à faire les préparatifs néceſſaires pour ſon expédition. Outre l'Armée qui le devoit accompagner, il mena avec lui des gens habiles, capables de défendre ſes droits; entre autres un Ecoſſois nommé David, qui avoit gouverné les Ecoles de Wirtzbourg, que Henri avoit fait ſon Chapelain (*b*). Le Pape jugeant bien que l'Empereur venoit plutôt pour donner la Loi, que pour la recevoir, fit ſolliciter l'aſſiſtance du Roi de France, & au mois de Juin il alla dans la Pouille, où il aſſembla les Princes Normans & les Comtes du pays, & leur fit promettre de l'aider contre l'Empereur, s'il en étoit beſoin & s'ils en étoient requis. Il revint enſuite à Rome, où il fit faire le même ſerment à tous les grands (*c*). Henri ſe mit en marche vers le mois d'Août, paſſa les Alpes & arriva heureuſement à Ivrée. Il ſe rendit enſuite à Novare, & voiant le peuple ſe refuſer à tout ce qu'il prétendoit, il fit brûler les maiſons & renverſer les murs pour intimider les autres par cet exemple. Toutes les villes de Lombardie lui firent préſent de vaſes d'or & d'argent & d'argent monnoyé, à la réſerve de Milan; ce qui détruit la prétention de ceux qui veulent qu'il ait alors reçu dans cette ville la couronne d'Italie (*). Après avoir paſſé le Po, il ſe rendit à Plaiſance,

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 107, 108.
(*b*) *Muratori* Ann. d'Ital. T. VI. p. 360.
(*c*) *Fleuri* Liv. LXXI. n. 1.

(*) *Sigonius* L. X. p. 244. dit que Henri V. fut couronné à Milan par l'Archevêque Chryſolas ou Groſſolan avec la couronne de fer. Mais aucun des Anciens ne parle de ce couronnement, & Donizon Hiſtorien contemporain le nie expreſſément, en diſant que la ſeule ville de Milan ne le voulut point reconnoître pour Seigneur, ni lui payer aucune contribution. D'ailleurs Groſſolan ne demeuroit pas alors à Milan, puiſqu'il étoit parti pour la Terre Sainte.

Digitized by Google

où les habitans le reçurent avec de grands témoignages de joie & lui firent de riches préſens. Aiant joint enſuite dans la plaine de Roncaglia l'autre partie de ſon armée, venue par le Trentin, il y tint ſuivant l'uſage la Diete générale du Royaume, où tous les Princes, les Barons, les Vaſſaux de la couronne & les Magiſtrats des villes ſe trouverent, à la réſerve de Mathilde Ducheſſe & Marquiſe de Toſcane, Henri lui députa pour traiter avec elle; mais comme il ſe rencontra ſuivant les apparences quelques difficultés, & que la ſaiſon des pluies commençoit à rendre le paſſage de l'Apennin difficile, l'Empereur marcha vers la Toſcane, avant la fin de Novembre, par la route du Mont-Bardon ou Pontremoli. Il aſſiegea, emporta d'aſſaut & ruina le Château de Pontremoli, qui appartenoit à la Comteſſe Mathilde; cet événement facilita la concluſion du Traité entre cette Princeſſe & l'Empereur, qui continua ſa marche & ſe rendit à Florence, où il célebra les fêtes de Noël.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Au commencement de l'année ſuivante, il ſe mit en marche vers Rome. En arrivant à Aquapendente, les Députés qu'il avoit envoyés à Rome y revinrent avec des Nonces du Pape, qui lui donnerent de bonnes eſpérances. D'autres Nonces vinrent à Sutri lui faire des préſens & des propoſitions d'accommodement, avec promeſſe que le Pape lui donneroit la couronne Impériale. Enfin on arrêta la Convention ſuivante: „ Que le Pape „ & les ſiens remettroient à Henri toutes les terres & les droits que les Ec„ cléſiaſtiques reconnoiſſoient tenir de l'Empire..... & que Henri renon„ ceroit à l'uſage d'inveſtir les Evêques & les Abbés; uſage qu'il ne vou„ loit conſerver qu'en conſéquence de ces Régales". L'Empereur accepta cette Convention, en ajoutant une clauſe, c'eſt que cet échange du droit des Inveſtitures pour les Régales ſeroit ratifié par les Evêques & par les Seigneurs d'Allemagne (*a*).

Convention avec le Pape. 1111.

Henri arriva le Dimanche 12 de Fevrier à la Cité Léonine, où le Pape l'attendoit avec les Cardinaux hors de la Baſilique de Saint Pierre. Il fut reçu avec de grands honneurs & ſes Officiers jetterent beaucoup d'argent au peuple. En arrivant au Vatican, il refuſa d'y entrer, à moins que l'on n'en conſignât toutes les portes & les lieux fortifiés à ſes Gardes. D'ailleurs il rendit au Pape les reſpects ordinaires, & le Pape l'embraſſa pluſieurs fois. Lorſqu'ils furent aſſis au milieu de la Baſilique à l'endroit appellé la roue de Porphyre, le Pape preſſa Henri de donner ſa renonciation aux Inveſtitures. Ce Prince ſe retira dans la Sacriſtie avec les Evêques & les Seigneurs de ſa ſuite. Les derniers furent d'avis de s'en tenir à la Convention, mais les Evêques ſe recrierent ſur l'injuſtice de les dépouiller de ce qu'ils poſſédoient à juſte titre; ce qui cauſa une diſpute qui dura longtems. Henri aiant enfin propoſé au Pape d'exécuter de part & d'autre la Convention, les Evêques de la ſuite du Pape ſe joignirent aux autres, & le tumulte devint ſi grand qu'il fut impoſſible de paſſer outre. Les Allemans, ne doutant point qu'on n'eût eu le deſſein de tromper leur Souverain, lui conſeillerent d'arrêter le Pape, ce qui s'exécuta d'une façon fort tumultueuſe. Pluſieurs des Cardinaux furent arrêtés en même tems. Quand les Romains l'eurent appris, ils firent main baſſe ſur tous

Henri *fait arrêter le Pape.*

(*a*) Abb. Urſperg. ad ann. 1111.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

les Allemans qu'ils trouverent dans Rome & le lendemain ils attaquerent les Allemans dans leur camp, ils en firent d'abord un grand carnage, Henri lui-même courut risque de la vie; il reçut une blessure au visage & eut son cheval tué sous lui. Otton, Vicomte de Milan, lui donna le sien pour le sauver; mais ce Seigneur aiant été fait prisonnier, la populace le mit en pieces (*a*). Les Romains s'amuserent imprudemment à piller les bagages, ce qui donna le tems aux Allemans & aux Lombards de s'armer, de se rassembler & de fondre sur leurs ennemis, dont un grand nombre furent taillés en pieces & d'autres se noierent dans le Tibre. L'Evêque de Tivoli anima néanmoins tellement les Romains qu'ils jurerent de résister à Henri & de tenir pour leurs freres tous ceux qui les aideroient.

Le Pape accorde les Investitures & couronne l'Empereur.

Henri aiant appris cette disposition des Romains, s'éloigna promptement de Rome en abandonnant une partie de ses bagages; il emmena avec lui le Pape & tous ceux qu'il avoit fait arrêter. Le Pape fut longtems inflexible, mais ne pouvant espérer aucun secours des Princes Normans à cause de la mort de Roger Duc de Pouille & de Calabre, il céda aux prieres des Cardinaux & des autres qui s'ennuyoient de leur prison. Il accorda donc à l'Empereur par une Bulle de donner l'investiture par la Crosse & l'Anneau; & Henri s'engagea à restituer tous les Domaines usurpés sur l'Eglise. Après cet accommodement, le Pape & Henri retournerent à Rome, où Paschal sacra & couronna ce Prince le Jeudi 13 d'Avril. A la suite du couronnement le Pape célebra solemnellement la Messe, pendant laquelle, avant la Communion, il donna lui-même à l'Empereur la Bulle dont nous avons parlé. Henri fit au Pape & au Clergé de très-riches présens, retourna en Lombardie par la Toscane, passa à Verone & reprit la route d'Allemagne.

Il est blâmé d'avoir fait cette Concession.

A peine le Pape fut-il rentré dans Rome, qu'il se vit exposé à de nouveaux embarras. Les Cardinaux & les autres Prélats qui n'avoient point partagé sa prison, condamnerent hautement la concession des Investitures, comme contraire aux décrets de ses prédécesseurs (*b*), quelques-uns le traiterent à peu près d'Hérétique. Paschal sortit de Rome & alla à Terracine; pendant son absence, les Cardinaux & les Prélats condamnerent par un Décret solemnel l'accord que le Pape avoit fait. Paschal leur écrivit une Lettre fort modérée, dans laquelle il reprend leur zele indiscret, promettant toutefois de corriger ce qu'il n'avoit fait que pour prévenir la ruine de Rome & de toute la Province. Nonobstant cette Lettre divers Cardinaux continuoient à blâmer la conduite du Pape; Brunon Evêque de Segni & Abbé du Mont-Cassin homme d'un caractere ardent lui écrivit une Lettre fort vive & traita d'hérésie la concession des Investitures. Paschal en fut si piqué qu'il le priva de son Abbaye (*c*).

Concile de Latran. 1112.

Le Pape étant revenu à Rome assembla un Concile dans l'Eglise de Latran, qui commença le 18 de Mars 1112; il étoit composé d'environ cent Evêques tous Italiens, à la réserve de Girard d'Angouleme & de Galon de Léon

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 126, 127.
(*b*) Le même p. 131.
(*c*) Le même p. 131.

Digitized by Google

Section IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Léon en Bretagne, Députés des Archevêques de Vienne & de Bourges. Le Pape y raconta, comment il avoit été forcé d'accorder à Henri par écrit le droit des Inveſtitures, reconnut qu'il avoit mal fait, & qu'il deſiroit que ſon écrit fût corrigé. Et comme il avoit juré qu'il n'inquieteroit plus l'Empereur ſur ce ſujet, & qu'il ne prononceroit point d'anathême contre lui, Paſchal s'en remit au jugement de l'Aſſemblée. Un Hiſtorien du même ſiecle (*a*) dit, que le Pape voulut renoncer au Pontificat, mais que le Concile ne voulut pas recevoir ſa démiſſion. Le dernier jour de l'Aſſemblée, Girard Evêque d'Angoulême lut un écrit, par lequel le Concile déclaroit nul & caſſoit le privilege extorqué du Pape Paſchal par la violence de Henri V. (*b*).

Concile de Vienne.

Entre pluſieurs Lettres que le Pape écrivit ſur ce ſujet, on en trouve une à Gui Archevêque de Vienne & Légat du Saint Siege, où il l'exhorte à demeurer ferme, en cas que les Barbares, c'eſt-à-dire les Allemans, entreprennent d'ébranler ſa conſtance, ſoit par menaces, ſoit par careſſes. En conſéquence l'Archevêque tint un Concile à Vienne le 15 de Septembre dans lequel on déclara que les Inveſtitures Laïques étoient une héréſie, on condamna la conceſſion faite à l'Empereur, & on excommunia ce Prince (*c*). Conon Evêque de Preneſte, avoit auſſi anathématiſé Henri dans un Concile à Jéruſalem, où il étoit Légat, & il confirma cette ſentence dans cinq autres Conciles en Grece, en Hongrie, en Saxe, en Lorraine & en France (*d*).

Ambaſſade de l'Empereur Alexis à Rome.

Cependant Alexis, Empereur de Conſtantinople, aiant appris ce qui s'étoit paſſé entre le Pape & l'Empereur Henri, envoya à Rome une Ambaſſade, pour témoigner au Pape combien il étoit ſenſible à la disgrace qu'il avoit eſſuiée; il louoit & remercioit les Romains d'avoir réſiſté à Henri, & offroit de venir lui-même, ou d'envoyer ſon fils Jean à Rome, pour recevoir la couronne de la main du Pape. Les Romains y conſentirent, & choiſirent environ ſix-cens hommes, pour aller chercher ce nouvel Empereur. Mais comme on ne voit aucune ſuite de ce fait, qui n'eſt rapporté que par Paul Diacre (*e*), on peut le mettre au rang des choſes incertaines, ou viſiblement altérées dans leurs principales circonſtances.

Le Pape va à Benevent. 1113.

Le Pape, que des ſéditions arrivées à Benevent avoient fait venir dans cette ville au mois de Décembre de 1112, y paſſa l'Hiver pour rétablir le calme. Au mois de Fevrier de 1113, il y tint un Concile, qui n'avoit pour objet que des affaires particulieres. Il revint enſuite à Rome, en laiſſant pour Gouverneur à Benevent, ſous le titre de Connétable, Landulf. Robert Prince de Capoue & quelques Barons Normans, ennemis du Connétable Landulf, réunirent leurs Troupes & vinrent aſſieger Benevent; mais Landulf fit une ſortie & les mit en fuite. Bientôt après ils attirerent dans leur parti l'Archevêque de Benevent, qui s'appelloit auſſi Landulf: celui-ci fit ſoulever tous les citoyens contre le Connétable, qui ſe démit du Gouvernement.

(*a*) *Godefr. Viterb.* Chron. par. 17. p. 508. Apud *Fleuri* l. c. p. 146.
(*b*) *Fleuri* ubi ſup. p. 144, 145.
(*c*) Le même, p. 147.
(*d*) *Abb. Urſperg.* ad ann. 1116.
(*e*) Chron. Caſſin. L. IV. C. 46.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Ces troubles obligerent Paſchal d'aller, au mois d'Octobre de 1114, tenir un Concile à Ceperano, ſur les confins du Duché de Rome & de la Pouille. Guillaume, Duc de Pouille, fils de Roger, y reçut du Pape l'inveſtiture de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile. Le Pape dépoſa dans le Concile l'Archevêque Landulf, comme coupable de félonie. En ce tems-là le Pape, à la ſollicitation d'Ives de Chartres, accorda le Pallium à Raoul Archevêque de Cantorberi, ſans l'obliger de venir à Rome, ſuivant la coutume.

Concile de Ceperano. 1114.

Cette même année, l'Empereur épouſa Mathilde, fille de Henri I. Roi d'Angleterre; les noces ſe firent avec beaucoup de magnificence à Maience (*a*). Mais ce Prince ſe trouva bientôt un grand nombre d'ennemis ſur les bras. L'excommunication lancée contre lui ſervit de prétexte à pluſieurs Princes de ſe révolter. Les principaux étoient Frederic Archevêque de Cologne, Godefroi de Louvain, Duc de Lorraine & Frederic Comte d'Arensberg. Pour prévenir leurs deſſeins, il alla aſſieger Cologne; mais aiant été obligé d'abandonner cette entrepriſe, il ravagea tous les environs (*b*).

Révolte de pluſieurs Princes de l'Empire.

Mort de la Comteſſe Mathilde. 1115.

La Comteſſe Mathilde mourut le 24 de Juillet 1115 âgée de ſoixante-neuf ans, & ceux qui en apporterent la nouvelle à Henri V. l'inviterent à venir recueillir la ſucceſſion de cette Princeſſe (*c*). Il ne paroit pas que l'on eût alors égard aux donations qu'elle avoit faites à l'Egliſe Romaine, ni que le Pape Paſchal ſe ſoit mis en devoir de ſe mettre en poſſeſſion des biens qu'elle laiſſoit. Le Pape fit cette année un voyage dans la Pouille, & le 24 d'Août, il tint à Troia un Concile, où il fit accepter unanimement la *Treve de Dieu*, dont tous les Barons jurerent l'obſervation pour trois ans.

Concile de Latran. 1116.

L'année ſuivante, le Pape tint, le 6 de Mars, un Concile Univerſel dans la Baſilique de Latran. Il y reconnut encore la faute qu'il avoit faite, en accordant à l'Empereur les Inveſtitures, condamna & caſſa la Bulle, & déclara excommuniés les Laïques qui donnoient les Inveſtitures & ceux qui les recevoient. Enſuite malgré l'oppoſition des partiſans de l'Empereur Conon Evêque de Preneſte, dont nous avons parlé plus haut obtint du Pape, qu'il approuvât & confirmât ce qu'il avoit fait en qualité de ſon Légat; il déclara avoir excommunié l'Empereur dans ſix Conciles, ce que celui de Latran confirma. On approuva auſſi ce que Gui Archevêque de Vienne avoit fait contre Henri V. C'eſt ainſi que Paſchal, ſans excommunier lui-même l'Empereur, ratifioit les anathêmes des autres (*d*). Si ce procédé s'accorde bien avec la ſincérité Chretienne, c'eſt ce que nous laiſſons à chacun à décider.

Second voyage de Henri V. en Italie.

L'Empereur, par le conſeil de ſes amis & ſur les plaintes générales de l'Empire avoit indiqué à la Touſſaints de 1115 une Cour pleniere à Maience, où il promettoit de remedier à tous les deſordres dont on ſe plaignoit. Il ſe rendit donc à Maience au tems marqué; mais il n'y trouva que quelques Evêques, & aucun des Princes. Les citoyens profiterent de cette

(*a*) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1114.
(*b*) Là-même.
(*c*) Le même ſous l'an 1115.
(*d*) Le même ſous l'an 1116.

Digitized by Google

occaſion pour obtenir la liberté d'Albert leur Archevêque, que Henri tenoit en priſon depuis trois ans. Ils vinrent tout d'un coup en armes environner le palais de l'Empereur; quelques-uns même ſe jetterent dans la Cour en furie, & tous demandoient avec de grands cris la liberté d'Albert. Henri fut obligé de leur promettre ce qu'ils demandoient & d'en donner des ôtages. Il ſortit enſuite de la ville, & peu de jours après il fit élargir l'Archevêque, ſi extenué qu'il ne lui reſtoit que la peau & les os, Albert ſe rendit à Cologne pour être ſacré par Thierri ou Dietric, Légat du Pape. Pluſieurs Evêques & pluſieurs Seigneurs s'étoient aſſemblés dans cette ville à Noël par le conſeil & l'autorité du Légat, qui toutefois mourut en chemin. Le principal ſujet de cette aſſemblée étoit de publier un décret d'excommunication contre l'Empereur, qui étoit à Spire peu accompagné. Indigné de ce qui ſe paſſoit à Cologne, il y envoya l'Evêque de Wirtzbourg, mais inutilement. Henri prit alors la réſolution de paſſer une ſeconde fois en Italie, pour terminer ſes différends avec le Pape, & en même tems pour recueillir la ſucceſſion de la Comteſſe Mathilde. Il partit avec l'Impératrice & toute ſa Cour, au commencement de 1116, car avant la fin de Fevrier, il étoit aux environs du Po, occupé des affaires du Royaume. A ſon arrivée, il envoya des Députés à Rome traiter de la paix avec le Pape, & le Chef de la Députation étoit l'Abbé de Clugni, qui ſe diſoit parent de Paſchal II. Mais ces démarches étoient inutiles, tant qu'il ne renonçoit pas aux inveſtitures.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Quinze jours après le Concile de Latran, dont nous avons parlé, le Préfet de Rome étant mort, Pierre de Léon, odieux aux Romains parcequ'il étoit Juif d'origine, obtint du Pape cette charge pour un de ſes fils. Les Romains élurent le fils du Préfet, qui étoit fort jeune, & le préſenterent au Pape pour confirmer ſon élection. Le Pape le refuſa, & le peuple ſe révolta. On en vint aux mains dans la Semaine Sainte, & Paſchal ſortit de Rome pour aller à Sezza. Le tumulte ſe calma peu à peu, le Pape revint à Rome, & ſa préſence acheva de rétablir la tranquillité. L'Empereur ne laiſſa pas de profiter de cette occaſion; il envoya des préſens au nouveau Préfet & aux Romains, leur mandant qu'il iroit lui-même à Rome.

Sédition à Rome contre le Pape.

En 1117, ce Prince envoya de nouveaux Députés au Pape, qui ne réuſſirent pas mieux que les premiers. Le Pape dit, qu'il n'avoit point excommunié l'Empereur, mais que les cenſures fulminées contre lui par les Conciles, les Evêques & les Cardinaux, ne pouvoient être levées que par leur conſeil & de leur conſentement. Henri, mécontent de cette réponſe, prit la réſolution d'aller à Rome. Le Pape, qui ſe ſouvenoit de la premiere expédition de ce Prince, & ſe défioit du Conſul Tolomeo & des grands de Rome, qui étoient dans les intérêts de l'Empereur, ſortit de la ville & alla au Mont-Caſſin, où à la priere de toute la Communauté, il rétablit Landulf Archevêque de Benevent, dépoſé au Concile de Ceperano (*a*).

Le Pape ſort de Rome. 1117.

L'Empereur s'étant mis en poſſeſſion des Etats de la Comteſſe Mathilde,

L'Empereur y vient.

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 213.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1158.*

marcha à Rome, où il fut reçu avec un appareil extraordinaire; il n'y eut que les Eccléſiaſtiques qui n'allerent pas au devant de lui. Henri acheva de gagner les Romains par ſes préſens, par ſes promeſſes, & par le mariage de Berthe, ſa fille naturelle, avec le fils de Tolomeo, à qui il confirma les états & les biens, qui lui venoient de Grégoire ſon ayeul (*a*). On ne ſait par quel motif Henri voulut être couronné une ſeconde fois dans la Baſilique de Saint Pierre; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il témoigna le ſouhaiter, en proteſtant qu'il ne deſiroit que la paix. Le Clergé refuſant de ſe prêter à ſes intentions, il ſe fit couronner par Maurice Bourdin (*) Archevêque de Brague, qui étoit auprès de lui en qualité de Légat du Pape pour traiter de la paix. Au commencement de l'Eté, l'Empereur craignant le mauvais air & les chaleurs de Rome, ſe hâta de retourner en Lombardie. Il laiſſa des Troupes Allemandes à Tolomeo, qui repouſſerent les Normans que le Pape avoit appellés.

& ſe fait couronner une ſeconde fois.

Mort de Paſchal II. 1118.

Dans l'Automne, le Pape ſe rendit à Anagnie, où il tomba dangereuſement, malade. S'étant rétabli un peu, il vint à Preneſte faire la dédicace de l'Egliſe de Saint Agapet; il y paſſa les fêtes de Noël, & y célebra auſſi celle de l'Epiphanie de l'année 1118. Il vint après cette fête, avec quelques Troupes, s'emparer du Portique de Saint Pierre; mais pendant qu'il faiſoit diſpoſer les machines pour chaſſer les rebelles de la Baſilique, il tomba malade & mourut le 12 de Janvier, ſuivant les uns, & le 18, ſelon d'autres.

Election de Gelaſe II. qui eſt obligé de s'enfuir.

Les Cardinaux & les Evêques, qui ſe trouvoient à Rome, jugeant qu'il étoit néceſſaire de lui donner un ſucceſſeur le plutôt poſſible, firent prier le Cardinal Jean de Gaëte ou Gaétano, Chancelier de l'Egliſe Romaine, qui étoit au Mont-Caſſin, de venir inceſſamment, & à ſon arrivée ils l'élurent unanimement Pape ſous le nom de Gelaſe II (†). Auſſitôt que la nouvelle de cette élection fut répandue, Cencio Frangipane, un des plus zélés partiſans de l'Empereur, accourut avec une troupe de gens armés, enfonça les portes de l'Egliſe, ſaiſit le nouveau Pape à la gorge, le frappa à coups de poings & de pieds, l'emmena comme un voleur, & l'empriſonna dans ſa maiſon. Pluſieurs des Cardinaux furent de même arrêtés (*b*). Au bruit de cette violence, les Romains s'aſſemblerent avec pluſieurs des Nobles & prirent les armes. Ils envoyerent dire avec menace aux

(*a*) Chron. Caſſin. L. IV. C. 63. Apud eund. (*b*) *Fleuri* ubi ſup. p. 224, 225.

(*) Maurice Bourdin étoit né en Limouſin. Il étoit ambitieux, diſſimulé & intéreſſé, Bernard Archevêque de Tolede l'ayant emmené avec lui, le fit d'abord ſon Archidiacre & enſuite Evêque de Coimbre. Maurice fit le voyage de Jéruſalem en 1103, & à ſon retour il fut élu Archevêque de Brague. Il eut des démêlés alors avec l'Archevêque de Tolede pour la dignité de ſon Siege, & 1115 il alla à Rome implorer le ſecours du Pape, qui connoiſſant ſa capacité le fit ſon Légat pour traiter de la paix avec l'Empereur, qu'il couronna. Le Pape l'excommunia pour cette action.

(†) Gelaſe étoit né à Gaëte de parens nobles, qui le firent étudier dès ſon enfance. Il fut d'abord Moine au Mont-Caſſin. Le Pape Urbain II. l'en tira, & le fit Cardinal Diacre, & peu de tems après Chancelier. Il s'attacha enſuite à Paſchal II. qui le fit Bibliothecaire de l'Egliſe.

Digitized by Google

Frangipani de remettre sur le champ le Pape en liberté; ce qu'ils firent aussitôt, & l'un d'eux se jetta à ses pieds & lui demanda pardon. Gelase fut conduit comme en triomphe au Palais de Latran, où il donna audience à la Noblesse Romaine, qui venoit en foule lui rendre ses respects. Comme il n'étoit encore que Diacre, on attendoit les Quatre-tems pour l'ordonner Prêtre & le sacrer Evêque, lorsque la nuit du 2 de Mars, le Pape apprit que l'Empereur venoit d'arriver avec des Troupes dans le portique de Saint Pierre. En effet sur la nouvelle de la mort de Paschal & de l'élection de Gelase, Henri s'étoit mis en marche avec son armée. Le Pape épouvanté de l'arrivée imprévue de ce Prince s'embarqua avec tous les siens sur deux Galeres, pour gagner la mer par le Tibre; mais il fallut s'arrêter à Porto, à cause du mauvais tems. Les Allemans, qui avoient suivi les Galeres le long du rivage, se disposoient à se saisir du Pape. A la faveur de la nuit, Hugue Cardinal-Evêque d'Alatri prit le Pape sur ses épaules & & le mit en sureté dans le Château d'Ardea. Le matin les Allemans vinrent à Porto, mais on les assura que le Pape s'étoit enfui, desorte qu'ils se retirerent. Pendant la nuit, on le ramena, il s'embarqua & arriva enfin à Gaëte sa patrie. Quand la nouvelle de son arrivée fut répandue dans le pays, quantité d'Evêques s'y rendirent. Ce fut dans cette ville qu'il fut ordonné Prêtre, puis sacré Evêque, en présence de tous les Prélats, de Guillaume Duc de Pouille, de Robert Prince de Capoue & de plusieurs autres Seigneurs, qui lui prêterent serment de fidelité (*a*).

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

L'Empereur envoya des Députés à Gaëte, pour inviter le Pape de venir se faire sacrer à Rome, parcequ'il désiroit d'assister à cette cérémonie, & que ce seroit le moyen le plus facile de rétablir entre eux l'union & la paix. Mais le Pape ne s'y fiant point répondit, qu'à l'égard de la paix, il y donneroit volontiers les mains en tems & lieu convenables, & que pour en traiter on pourroit s'aboucher à Milan ou à Cremone. C'étoit-là en quelque sorte déclarer que le Pape ne vouloit pas de paix avec l'Empereur, parceque ces deux villes, qui s'étoient érigées en Républiques, ne rendoient plus aucune obéissance à ce Prince, & Gelase étoit presque certain, qu'elles refuseroient de recevoir l'Empereur dans leurs murs. Au retour de ses Députés, Henri assembla le Clergé & le Peuple dans la Basilique de Saint Pierre, le 9 de Mars, & trouva moyen de faire élire pour Pape Bourdin, Archevêque de Brague, sous le nom de Grégoire VIII. qui demeura le reste de l'année à Rome & le jour de la Pentecôte, il couronna, comme Pape, l'Empereur (*b*).

L'Empereur fait élire Bourdin.

Gelase étoit encore à Gaëte, quand il apprit l'élection de Bourdin. Il écrivit en France, en Espagne & en d'autres pays pour se plaindre de l'intrusion de l'Antipape. Celui-ci de son côté envoya de tous côtés des Bulles pour notifier son élection, & il trouva quelques partisans en Allemagne & en Angleterre, tandis que Gelase eut dans son obédience la France, l'Espagne & une très-grande partie de l'Italie. Quelques pays ne reconnurent ni l'un ni l'autre pour Pape. Gelase partit de Gaëte à la fin du Ca-

Gelase les excommunie.

(*a*) Le même p. 226-228. (*b*) Chron. Casin. L. IV. C. 64.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

rême, pour aller à Capoue célebrer les fêtes de Pâque ; il y tint un Concile, dans lequel il excommunia l'Empereur & l'Antipape (*a*).

Henri ſefoit alors le ſiege de Torricella, Château du Domaine de l'Egliſe. Le Pape chargea Guillaume, Duc de Pouille, Robert Prince de Capoue & les autres Seigneurs Normans d'aller au ſecours de la Place. L'Empereur ne les attendit point. Après avoir été couronné par ſon Antipape, il retourna en Ligurie & de là en Allemagne (*b*).

L'Empereur retourne en Allemagne.

Gelaſe revient à Rome & paſſe enſuite en France.

Quand Gelaſe ſut que l'Empereur étoit parti de Rome, il y rentra ſecretement avec toute ſa ſuite, & ſe logea dans une petite Egliſe, entre les maiſons d'Etienne & de Pandulfe le Normand, & de Pierre Latrone, Nobles Romains. Le jour de Sainte Praxede, 21 de Juillet, il réſolut d'officier dans l'Egliſe de cette Sainte. L'Office n'étoit pas encore achevé, que les Frangipani vinrent en armes attaquer cette Egliſe. Les amis du Pape ſe défendirent vigoureuſement pendant une grande partie du jour, ce qui facilita à Gelaſe le moyen de ſe ſauver dans la campagne près de l'Egliſe de St. Paul. Le lendemain il déclara à ſes amis qu'il vouloit ſe retirer en France. Il nomma Pierre, Evêque de Porto, ſon Vicaire Général, laiſſa la Préfecture de Rome à Pierre, qui s'en étoit emparé malgré Paſchal II. mais il déclara Etienne Norman Gonfalonnier de l'Egliſe. Avant ſon départ, il remit ſous la juriſdiction de Gautier, élu depuis peu Archevêque de Ravenne, les Evêchés de Bologne, de Parme, de Plaiſance, de Modene & de Reggio, que Paſchal II. avoit ſouſtrait de cette Métropole au Concile de Guaſtalla, parcequ'elle avoit perſiſté dans le Schiſme (*c*). Gelaſe s'embarqua vers la mi-Août, & arriva à Piſe le 2 de Septembre. Après y avoir reſté quelques jours, il paſſa à Genes, dont il dédia la Cathédrale, & continuant ſa route par mer, il alla débarquer en Provence, où il fut reçu avec beaucoup de diſtinction (*d*).

L'Empereur encore excommunié.

Pendant ſon ſéjour en France, le Pape confirma la primatie de l'Egliſe de Tolede, par une Bulle adreſſée à l'Archevêque Bernard. Comme l'Empereur ſefoit regarder ſon départ de Rome ſous l'idée d'une abdication du Pontificat, il envoya Légat en Allemagne le fameux Conon, Evêque de Preneſte, qui tint deux Conciles, l'un à Cologne & l'autre à Frizlar, dans leſquels l'Empereur & l'Antipape furent excommuniés (*e*).

Mort de Gelaſe II. 1119.

L'année ſuivante le Pape devoit tenir un Concile à Rheims, qu'il avoit indiqué l'année précédente (*). Mais après avoir viſité quelques villes

(*a*) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1118.
(*b*) Chron. Caſſin. *l. c.*
(*c*) *Gelaſ.* Ep. 4. Apud *Fleuri* l. c. p. 232.
(*d*) *Fleuri* ubi ſup. p. 239, 240.
(*e*) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1119.

(*) La plupart des Hiſtoriens lui font tenir cette année un Concile à Vienne en Dauphiné, mais comme Panduſſe de Piſe & les autres Hiſtoriens de ce tems-là n'en parlent point, le P. Pagi s'inſcrit en faux contre ce Concile. Il eſt vrai que le Pape avoit fait choix de la ville de Rheims pour y célebrer un Concile, où l'on traiteroit de l'affaire importante des Inveſtitures; mais Dieu ne lui laiſſa pas aſſez de vie pour exécuter ce deſſein. C'eſt ce que dit Muratori (1). Je remarquerai cependant que l'Abbé d'Urſperg parle d'un Concile tenu par Gelaſe auprès de Vienne (2).

(1) Annal. T. VI. p. 395. (2) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1119.

Digitized by Google

& quelques Egliſes, il ſe rendit à Clugni, où il fut attaqué d'une pleureſie, outre la goute qui l'incommodoit, & mourut le 29 de Janvier. Avant ſa mort, il propoſa aux Cardinaux qui l'accompagnoient de lui donner pour ſucceſſeur Conon Evêque de Preneſte; mais celui-ci s'étant excuſé d'accepter cette charge, leur indiqua Gui, Archevêque de Vienne, qui arriva à Clugni quelques jours après la mort de Gelaſe. Quoiqu'il fût contraire à la coutume de déſigner un ſucceſſeur avant la mort du Pape, le Schiſme fait par Bourdin ſembloit autoriſer cette action.

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1027 *juſqu'à l'an* 1138.

Gelaſe aiant été enterré à Clugni, les Cardinaux élurent Gui (*) ſous le nom de Calixte II. mais il ne conſentit à ſon élection, qu'à condition de ne point prendre les marques du Pontificat, juſqu'à ce que l'on eut reçu le conſentement de Rome. L'élection y aiant été ratifiée le premier de Mars, le nouveau Pape fut intronisé dans ſon Egliſe Cathédrale de Vienne (*a*). Il ſe rendit enſuite en Languedoc, & dans le mois de Juin ou de Juillet, il tint un Concile à Toulouſe, où il publia dix canons, dont le ſixieme donne atteinte aux droits que les Souverains & les Seigneurs avoient d'exiger certains ſervices des Eccléſiaſtiques leurs vaſſaux.

Election de Calixte II.

L'Empereur étoit retourné en Italie, & y apprit que Conon l'avoit fait excommunier par deux Conciles, & qu'il avoit fait réſoudre de tenir inceſſamment une Diete à Wirtzbourg, où l'on vouloit qu'il ſe trouvât, ſans quoi il ſeroit dépoſé. Henri, transporté de colere à cette nouvelle, laiſſa l'Impératrice & des Troupes en Italie, & repaſſa rapidement en Allemagne; ſa préſence y excita de nouveau les violences & les hoſtilités. Il fut obligé cependant de convoquer une Diete générale à Tribur, où il promit de ſatisfaire ſur tous les chefs dont on l'accuſoit. Il s'y trouva des Députés de Rome & de Vienne & de pluſieurs autres Egliſes, qui confirmerent la nouvelle de l'élection du Pape Calixte. Tous les Evêques d'Allemagne lui promirent obéiſſance, & approuverent la convocation du Concile qu'il devoit tenir à Rheims; l'Empereur lui-même promit de s'y trouver pour la réunion de l'Egliſe univerſelle (*b*). Dans le deſſein de faciliter la paix, l'Evêque de Châlons & l'Abbé de Clugni allerent trouver Henri à Strasbourg, & ils convinrent avec lui, qu'il renonceroit aux Inveſtitures. A leur retour, le Pape approuva ce qu'ils avoient fait; cependant pour plus grande ſureté, il les renvoya, avec l'Evêque d'Oſtie & le Cardinal Grégoire à l'Empereur. Ils le trouverent entre Verdun & Metz, avec une Armée, dit-on, de trente mille hommes; ils convinrent avec lui des conditions de la paix, & d'une conférence avec le Pape à Mouſon pour la conclure. Dans ces entrefaites le Pape s'étoit rendu à Rheims & y avoit fait le 20 d'Octobre l'ouverture du Concile, qui fut des plus nombreux. Sur le compte que les Députés rendirent au Concile, le Pape partit de Rheims le 22 d'Octobre pour ſe rendre à la conférence; il s'arrêta néanmoins en chemin ſous des prétextes frivoles, & ſe contenta d'envoyer des

Négociations entre l'Empereur & le Pape & Concile de Rheims.

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. P. II. p. 1060 & note (2).

(*b*) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1119.

(*) Gui étoit fils de Guillaume tête hardie, Comte de Bourgogne, & par conſéquent parent du Roi de France, Louis le Gros avoit épouſé Adélaïde ſa niece.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Légats à l'Empereur, qui ſans refuſer d'accomplir la convention faite, demanda le tems de tenir une Diete, pour conclure la paix de l'avis de tous les Princes de ſes Etats. Là-deſſus les Légats & le Pape rompirent bruſquement; Calixte retourna en toute diligence au Concile, y renouvella les décrets contre les Inveſtitures Laïques & excommunia l'Empereur & l'Antipape (*a*).

Le Pape va à Rome. 1120.

Le Pape aiant reglé tout en France, ſe mit en devoir de paſſer en Italie. Mais avant ſon départ, il accorda de grands privileges à l'Egliſe de Vienne, par une Bulle du 26 de Fevrier 1120 donnée à Valence en Dauphiné (*b*). Il paſſa les Alpes au mois de Mars, & fut reçu avec les plus grands honneurs dans toutes les villes où il paſſa. Il arriva à Rome le 3 de Juin, & y fut reçu avec de grandes démonſtrations de joie & de reſpect. L'Antipape ne s'y croiant pas en ſureté, s'enfuit à Sutri, dans l'eſpérance de recevoir du ſecours de l'Empereur. Comme Calixte avoit beſoin de troupes pour forcer Bourdin à ſe ſoumettre, il alla dans la Pouille pour obtenir du ſecours des Normans. Du Mont-Caſſin il ſe rendit à Benevent, où Guillaume Duc de Pouille & de Calabre, & les autres Seigneurs Normans lui firent hommage & reçurent de lui l'inveſtiture. Le Pape paſſa le reſte de cette année & le commencement de la ſuivante à Benevent, dont il ne ſortit que pour aller à Troia, après avoir congédié Suger, Abbé de St. Denis, qui étoit venu de la part du Roi de France, chargé d'une commiſſion importante.

Bourdin pris & confiné. 1121.

Calixte, s'étant aſſuré du ſecours des Normans, retourna à Rome, & alla aſſiéger Sutri. Bourdin, enfermé dans cette Place attendoit inutilement des ſecours de l'Empereur que les troubles de l'Allemagne empêchoient de penſer à l'Italie. Les aſſiegés, après avoir repouſſé divers aſſauts, las de la guerre, ou gagnés par des promeſſes & des préſens, livrerent l'Antipape aux ſoldats de Calixte, qui ne mirent point de bornes aux outrages qu'ils lui firent. Ils le conduiſirent à Rome monté ſur un chameau à rebours, lui ſeſant tenir la queue, au lieu de bride & lui mirent ſur le dos une peau de mouton ſanglante; en cet état ils le promenerent par la ville, & le Pape l'envoya enſuite dans le Monaſtere de Cava (*c*). Calixte démolit après cela les tours de ceux du parti oppoſé, & ſoumit quelques Comtes qui pilloient les biens de l'Egliſe.

Accord ſur les Inveſtitures. 1122.

Albert Archevêque de Maience & Légat du Pape, remua toute la Saxe où il s'étoit retiré, contre l'Empereur. Mais Henri & les Princes d'Allemagne étoient las des longues & ruineuſes guerres, qui depuis plus de quarante ans déſoloient l'Empire. Ils convinrent donc de lui donner la paix. On tint une Diete à Wirtzbourg à la S. Michel, où il fut arrêté qu'on envoyeroit de nouveaux Députés au Pape, ces Députés furent Brunon Evêque de Spire & Arnoul Abbé de Fulde; ils étoient chargés de prier Calixte d'indiquer un Concile Général, pour rétablir la paix entre l'Empire & le Sacerdoce. Cette négociation eut tout le ſuccès qu'on en attendoit. Les Députés de la Diete revinrent en Allemagne, avec trois Cardinaux Légats. On

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 252, 262-265.
(*b*) Le même, p. 280.
(*c*) *Fleuri* ubi ſup. p. 296.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.*

On avoit indiqué pour traiter avec eux une Diete générale à Wirtzbourg; mais un différend pour l'Evêché de cette ville empêcha l'Empereur de s'y trouver, On convoqua donc une autre Diete, qui se tint à Worms au mois de Septembre, où le grand démêlé des Investitures se termina. L'Empereur s'engagea par un écrit à renoncer à toute investiture par la Crosse & l'Anneau, accorda à toutes les Eglises de l'Empire les élections canoniques & les consécrations, & promit de restituer tous les Domaines usurpés sur l'Eglise. Le Pape de son côté accorda aussi par un écrit, que les élections des Evêques & des Abbés d'Allemagne se feroient en présence de l'Empereur ou de ses Commissaires, enforte qu'en cas de différend, il donneroit son consentement & sa protection, suivant le jugement du Metropolitain. Que l'élu recevroit de l'Empereur les Régales par le sceptre, & lui en feroit hommage. Que ceux qui seroient sacrés dans les autres parties de l'Empire, recevroient de l'Empereur les Régales dans six mois. Après la lecture de ces Ecrits, l'Evêque d'Ostie reçut l'Empereur au baiser de paix & lui donna la Communion. Les Légats donnerent aussi l'absolution & à toute son Armée & à tous ceux qui avoient eu part au Schisme (*a*). L'Empereur envoya des Ambassadeurs à Rome avec un des Légats du Pape, qui étoient chargés de présens pour le Pontife. Calixte de son côté écrivit à l'Empereur, pour lui témoigner sa joie de voir tous les différends terminés. C'est ainsi que ce Pape obtint par les voies de la douceur, ce dont ses prédécesseurs n'avoient pu venir à bout par la violence.

Concile de Latran. 1123.

Pendant le Carême de l'année 1123, le Pape tint un Concile à Rome, que l'on compte pour le premier de Latran. Il fut des plus nombreux & par cette raison on le regarde comme œcuménique. On y déclara nulles les Ordinations faites par Bourdin, & on confirma le Concordat fait entre l'Empereur & le Pape. On défendit l'usurpation des biens de l'Eglise Romaine, & particulierement de la ville de Benevent. Après Pâque le Pape fit un voyage dans cette ville & y tint un Concile. A son retour à Rome, il érigea Compostelle en Archevêché, en l'honneur de S. Jaques, qu'on prétend être enterré dans cette ville.

Mort de Calixte II & élection de Honorius II. 1124.

Calixte II. tomba malade au commencement de Décembre 1124 & mourut le 12 du même mois. Les Romains le chérissoient, parcequ'il avoit rendu la paix à l'Eglise, d'ailleurs il avoit fait amener de l'eau dans Rome & réparer quelques ouvrages publics. Les Evêques & les Cardinaux s'assemblerent le lendemain de la mort de Calixte, d'autres disent sept jours après. D'abord ils élurent unanimement Thédald *Bocca-di-Pecora*, Cardinal-Prêtre de Sainte Anastasie, sous le nom de Célestin. On commença à chanter le *Te Deum*, & Lambert Evêque d'Ostie, qui avoit donné sa voix à Thédald chantoit, comme les autres; lorsqu'une Faction le proclama Pape, & le fit voir au Peuple, qui le proclama aussi. Cela causa d'abord du tumulte, mais Thédald se hâta de céder à Lambert le droit qu'il avoit au Pontificat, enforte que tous consentirent à l'élection de Lambert, qui prit le nom d'Honorius II. Cependant comme son élection n'étoit pas bien canonique, sept jours après il assembla les Evêques & les

(*a*) *Abb. Ujperg.* ad ann. 1122.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Cardinaux, & renonça en leur préſence au Pontificat, en dépoſant la mitre & la chape; mais ils le prierent de les reprendre & confirmerent ſon élection (*a*).

Après ſon avénement au Pontificat, Honorius demanda à Oderiſe, Abbé du Mont-Caſſin un ſecours d'argent pour les beſoins de l'Egliſe, que celui-ci refuſa. Le Pape ſe trouvant enſuite au Château de Fumone, y fit venir l'Abbé, & lui fit une forte reprimande, diſant qu'il reſſembloit plus à un guerrier qu'à un Abbé (*b*). Quand le Pape fut de retour à Rome, il y reçut diverſes accuſations contre Oderiſe, & le cita de venir à Rome ſe défendre. L'Abbé refuſa d'y aller & le Pape le dépoſa en 1126. Oderiſe mépriſa cette ſentence, enſorte que le Pape l'excommunia. Les Moines élurent d'abord pour leur Abbé Nicolas, qui étoit Doyen. Cependant Honorius envoya un Légat au Mont Caſſin, avec ordre de faire élire Seignoret, Prévôt du Monaſtere de Capoue. Cela ſouffrit d'abord des difficultés, mais enfin Nicolas fut dépoſé & Seignoret élu en 1127 (*c*) (*). Environ le même tems, le Pape condamna Pons, ci-devant Abbé de Clugni. Des démêlés avec les Moines l'avoient engagé à ſe démettre de ſon Abbaye, avec la permiſſion de Calixte II. Il paſſa dans la Paleſtine, & après y avoir été trois ans, il revint en France & voulut s'emparer par force de ſon ancienne dignité, au préjudice de l'Abbé Pierre qui lui avoit ſuccedé (*d*). Ce fut auſſi en 1126, que S. Norbert obtint d'Honorius la confirmation de l'inſtitut de Prémontré (†).

Condamnation de l'Abbé du Mont Caſſin & de Pons, ci-devant Abbé de Clugni. 1125, 1126.

L'Empereur après avoir terminé la grande querelle des Inveſtitures avec Calixte II. alla célebrer les fêtes de Noël de 1122 à Utrecht. Il s'éleva entre les Courtiſans de Henri & les domeſtiques de l'Evêque, qui eut de dangereuſes ſuites & couta la vie à bien des gens. Les ſuites de ce tumulte ſe firent ſentir en Hollande, où la ſœur de Lothaire Duc de Saxe ſe révolta contre l'Empereur, le feu de la ſédition gagna la Saxe & ſe répandit enſuite dans toute la Germanie en 1123. L'année ſuivante Henri marcha contre les rebelles de Hollande & les ſoumit. Il retourna alors en Allemagne, & tint une Diete à Bamberg, le 9 de Mai. Lothaire & quelques Princes Saxons ne s'y étant pas trouvés, l'Empereur feignit de vouloir s'en venger & ſe prépara à marcher contre eux en apparence, mais dans le fond il en vouloit à Louis le Gros, Roi de France, pour donner du ſecours à ſon beaupere Henri I. Roi d'Angleterre. Mais aiant appris que

Troubles en Hollande & mort de Henri V.

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 324.
(*b*) Chron. Caſſin. L. IV. C. 86.
(*c*) *Fleuri* ubi ſup. p. 356-359.
(*d*) Le même p. 343 & ſuiv.

(*) Honorius ſemble avoir agi dans cette affaire par reſſentiment particulier. N'étant encore qu'Evêque d'Oſtie, il pria Oderiſe de lui accorder pour hoſpice un Monaſtere dépendant de l'Abbaye, comme l'avoit eu Léon ſon prédéceſſeur. Oderiſe le refuſa craignant que les Evêques d'Oſtie ne s'en fiſſent un droit (1).

(†) Norbert étoit un jeune Seigneur du Pays de Cleves, qui avoit été longtems à la Cour de Henri V. où il avoit vécu dans le luxe & les plaiſirs. Mais aiant changé d'idées & profité des conſeils de Conon, Abbé de Sigeberg, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, vendit dans la ſuite tous ſes biens, & fonda en 1120 un nouvel ordre à Prémontré dans le Dioceſe de Léon, dont il obtint la confirmation du Pape Honorius (2).

(1) *Fleuri* T. XIV. p. 356. (2) *Fleuri* T. XIV. p. 240. & ſuiv. & 341.

Digitized by Google

les François étoient bien en état de le repouſſer, il renonça à ſon deſſein. Sans doute auſſi que le mauvais état de ſa ſanté y contribua; il mourut à Utrecht le 22 ou le 23 de Mai 1125. Il fut le dernier Empereur de la Maiſon de Franconie (*a*). SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

Albert, Archevêque de Maience, convoqua une Diete dans cette ville pour l'élection d'un Roi de Germanie. Parmi les Prétendans ſe trouvoient Frederic Duc de Souabe, & ſon frere Conrad Duc de Franconie, neveux de Henri V. Par les intrigues de l'Archevêque, le plus grand nombre des ſuffrages ſe réunit en faveur de Lothaire, troiſieme du nom parmi les Rois d'Italie, & ſecond parmi les Empereurs. Elu le 30 d'Août, contre ſon gré diſent quelques-uns (*b*), il fut couronné le 13 de Septembre à Aix-la Chapelle, & fut reconnu pour Roi d'Italie à Rome & dans une partie de l'Italie. Frederic Duc de Souabe & Conrad ſon frere refuſerent de le reconnoitre; & Lothaire s'appuia de l'alliance de Henri le Superbe, Duc de Baviere, à qui il donna Gertrude, ſa fille unique, avec le Duché de Saxe. Les Evêques ménagerent un accommodement entre Lothaire & le Duc de Souabe, mais cette reconciliation ne fut nullement ſincere, comme nous le verrons dans la ſuite. 1125. *Election de Lothaire II.*

Guillaume Duc de Pouille & de Calabre, étant mort en 1127, Roger II. Comte de Sicile prit poſſeſſion de ſes Etats, en qualité de ſon héritier. Honorius en fut allarmé, parceque l'aggrandiſſement d'un Prince de ce caractere lui feſoit ombrage, & il prit des meſures pour s'oppoſer à ſes progrès. Le Pape ſe tranſporta à Benevent & delà à Troia, dont les habitans lui firent ſerment de fidelité. Roger lui envoya des Députés avec de riches préſens, pour obtenir de lui l'inveſtiture du Duché de Pouille & de Calabre. N'aiant rien obtenu, le Comte fit commencer les hoſtilités dans le territoire de Benevent, où le Pape retourna à la hâte & fulmina l'excommunication contre Roger & contre tous ceux qui lui prêteroient du ſecours. Le Comte envoya de nouveaux Députés à Benevent, mais le Pape les renvoya avec les réponſes les plus dures. Roger ſe fit alors proclamer Duc de Pouille & de Calabre, & paſſa en Sicile pour ſe préparer à la guerre. Honorius ſe rendit à Capoue à la fin de Décembre, & là dans une aſſemblée de pluſieurs Princes & Seigneurs Normans, il s'étendit fort ſur les injures qu'il avoit reçues de Roger. Pluſieurs des Princes lui promirent du ſecours pour maintenir les droits de l'Egliſe. Au Printems de l'année ſuivante Roger paſſa le détroit avec une puiſſante Armée, & ſe rendit maître de pluſieurs Places. Le Pape s'avança contre lui avec les Princes Normans de ſon parti. Le Comte habile guerrier ne leur livra point bataille, & ſe tint avec ſon Armée dans des lieux où ils ne pouvoient l'attaquer, ce qui ruina l'Armée de Honorius. La chaleur exceſſive, la diſette des vivres, le manque d'argent y cauſerent une grande déſertion, & la plupart des Seigneurs Normans s'en retournerent chez eux (*c*). 1125. *Brouilleries entre le Pape & Roger Comte de Sicile.* 1127. 1128.

Honorius, ſe voiant abandonné, retourna à Benevent, envoya Cencio Frangipane offrir à Roger de lui donner l'inveſtiture. Le Comte s'avança *Ils ſe reconcilient.*

(*a*) *Abb. Uſperg* ad ann. 1122-1125.
(*b*) Le même.
(*c*) Chron. Benev. *Romuald* Salern. Chron. ap. *Fleuri* l. c. p. 360, 361.

Digitized by Google

SECTION IV. *Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1130.*

avec un gros corps de Troupes vers Benevent, où il ne voulut point entrer, deforte que le Pape fut obligé de se rendre à Ponté-Maggiore près de la riviere, & là il donna l'investiture du Duché de Pouille & de Calabre à Roger (*a*), le 22 d'Août 1128. Il ne tarda pas à s'en retourner à Rome. Il étoit en chemin, lors qu'une partie de Bénéventins se souleva, & massacra Guillaume, qu'il leur avoit donné pour Gouverneur. L'année suivante, le Pape se rendit dans cette ville, & pria les habitans de rappeller quelques Nobles qu'ils avoient exilés; n'aiant pu l'obtenir, il les quitta en colere, & engagea le Duc Roger à le venger.

Envoi de quelques Légats.

Pendant que le Pape étoit occupé de ses démêlés avec ce Prince, il envoya le Cardinal Matthieu, Evêque d'Albane, en qualité de Légat en France. Ce Prélat tint un Concile à Troyes le 13 de Janvier 1128, dans lequel on confirma l'institution des Templiers, qui s'étoit faite à Jérusalem, il y avoit neuf ans. Dès l'an 1125, Honorius avoit envoyé le Cardinal Gerard Légat en Allemagne, qui sacra Saint Norbert Evêque de Magdebourg.

Conrad *Duc de Franconie couronné Roi d'Italie.* 1128.

On a vu que Frederic Duc de Souabe & Conrad Duc de Franconie avoient disputé la couronne à Lothaire. Malgré l'accommodement fait avec lui, Frederic prit ouvertement le titre de Roi d'Allemagne ou d'Empereur & Conrad son frere passa en Italie. Les Milanois se déclarerent pour lui, le firent couronner le 29 de Juin, par leur Archevêque, à Monza, & quelques jours après ce Prélat renouvella cette cérémonie à Milan. Conrad parcourut la Lombardie & la Toscane & y fut reconnu par plusieurs Seigneurs & par diverses villes. Lothaire en porta ses plaintes au Pape, qui excommunia ce Prince & l'Archevêque de Milan qui l'avoit couronné. Cet anathême diminua considerablement le parti de Conrad, qui fesoit à Parme assez peu de figure, & dont les Milanois mêmes paroissoient alors peu se soucier (*b*).

Mort de Honorius II. *suivie d'un Schisme.* 1130.

Honorius étant retourné de Benevent à Rome, tomba malade & mourut le 14 de Fevrier 1130, dans la sixieme année de son Pontificat. Les Cardinaux convinrent de s'assembler le lendemain à l'heure de Sexte dans l'Eglise de St. Marc. Mais ceux qui s'étoient trouvés à la mort d'Honorius, & quelques autres en petit nombre s'assemblerent secretement, à l'instigation du Chancelier Haimeri, avant que la mort du Pape fût publiée, & élurent Grégoire Cardinal de S. Ange, sous le nom d'Innocent II. Le plus grand nombre des Cardinaux se rendirent à l'heure marquée dans l'Eglise de St. Marc, & élurent Pierre de Léon, Cardinal Prêtre, qui prit le nom d'Anaclet II. A en juger impartialement, il semble que l'élection du second étoit la plus canonique, l'autre aiant été faite à la dérobée par quelques Cardinaux, avant l'heure à laquelle on étoit convenu de s'assembler. Au fond l'un & l'autre étoient illégitimement élus, l'aiant été avant les obsèques de leur Prédécesseur, qui devoient suivant les Canons de divers Conciles préceder. Quoiqu'il en soit, comme Anaclet étoit fort riche, il eut pour lui le Peuple; Innocent fut attaqué dans la maison des

(*a*) Les mêmes. (*b*) *St. Marc* T. III. p. 1118, 1119.

Digitized by Google

Frangipani où il s'étoit retiré; mais Anaclet aiant été repoussé, alla à Saint Pierre, & en enleva l'argenterie & tout le trésor (*a*). SECTION IV.

Histoire d'Italie depuis l'an 1027 jusqu'à l'an 1138.

Innocent, qui vit que son Concurrent étoit trop puissant à Rome, s'embarqua sur deux galeres sur le Tibre, avec tous les Cardinaux de son parti, se rendit à Pise, delà à Genes, & vint aborder à Saint Gilles en Provence. Cependant l'Evêque de Porto, qui avoit sacré Anaclet, écrivit une Lettre aux quatre principaux Cardinaux d'Innocent, dans laquelle il les taxoit de faire un Schisme, leur reprochoit l'élection clandestine qu'ils avoient faite, & nioit qu'il y eut eu aucune déprédation. Cette Lettre aiant été inutile, Anaclet excommunia Innocent & tous ses adhérans, & créa de nouveaux Cardinaux à la place de ceux du Parti opposé (*b*). Il écrivit aussi à l'Empereur Lothaire, il l'informe de son élection, qu'il a pour lui tout le Clergé & la Noblesse, qu'il a donné les ordres à des Cardinaux & sacré des Evêques; tandis que ceux du parti contraire ont été obligés de s'enfuir pendant la nuit de la maison de Léon Frangipani, leur principal protecteur (*c*). Le Clergé du parti d'Anaclet écrivit aussi à Lothaire; la Lettre porte en tête les noms de vingt-sept Cardinaux & des autres Evêques Suffragans de Rome, des Archiprêtres, du Primicier & de plusieurs Abbés. L'Empereur n'aiant point fait de réponse à ces Lettres, Anaclet en envoya deux autres par un Clerc de Strasbourg, l'une adressée à Lothaire, & l'autre à l'Impératrice sa femme, mais il n'eut aucune réponse de l'un ni de l'autre. Alors il fit écrire par le Préfet de Rome & par quelques Nobles au nom de toute la ville, une Lettre où ils le prient de proteger Anaclet, s'il veut être reconnu Empereur à Rome, & se plaignent du mépris qu'il leur a témoigné, n'aiant point répondu aux Lettres du Pape & du Clergé (*d*). Ce Pape, car dans le fond c'est l'événement seul qui l'a décidé Antipape, ce Pape dis-je écrivit à d'autres Princes, & en particulier au Roi de France. Mais les Légats, qu'Innocent avoit envoyés en France, secondés par Hugue Evêque de Grenoble & par S. Bernard, Abbé de Clairvaux, engagerent le Roi & les Evêques du Royaume à reconnoître Innocent. L'Empereur Lothaire assembla un Concile de seize Evêques à Wirtzbourg, où le Légat d'Innocent se trouva, & là il fut reconnu pour légitime Pape, on l'invita même au nom de toute la nation de venir en Allemagne (*e*).

Demarches des deux Papes.

Anaclet déchu de ses espérances du côté de la France & de l'Allemagne, chercha de l'appui d'un autre côté. Il alla à Benevent & delà à Avellino; où il s'aboucha avec Roger Duc de Pouille & de Calabre. Ils furent bientôt d'accord, Roger promit de proteger le Pape contre Innocent, & Anaclet le déclara Roi de Sicile (*f*). Roger repassa dans son Royaume, & fut couronné à Palerme par l'Archevêque de cette ville, en présence du Cardinal Conti Légat du Pape. Anaclet, après avoir été reconnu par l'Abbé & les Moines du Mont-Cassin retourna à Rome.

Anaclet reconnu par Roger, qu'il déclare Roi de Sicile.

(*a*) Le même p. 1121, 1122. *Fleuri* ubi sup. p. 388-390.
(*b*) Ex Cod. Vatic. ap. *Baron.*
(*c*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 391, 392.
(*d*) Le même, p. 392, 393.
(*e*) Le même, p. 398.
(*f*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. p. 1127.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

L'année ſuivante, Innocent, après avoir parcouru pluſieurs Egliſes de France, ſe rendit le 22 de Mars à Liege où étoit l'Empereur Lothaire, qui lui fit tous les honneurs poſſibles. Ce Prince profita de l'occaſion & preſſa Innocent de lui rendre les Inveſtitures. Cette demande embarraſſa fort ce Pape, mais S. Bernard le tira d'affaire; il s'oppoſa hardiment à la demande de Lothaire, & ſoutint les droits de l'Egliſe; ce qui fit que Lothaire ſe déſiſta de ſa prétention, à condition qu'il jouiroit pendant ſa vie & ſon Gendre pendant la ſienne des Etats de la Comteſſe Mathilde en payant une redevance annuelle au Pape (*a*). Innocent retourna en France & célebra les fêtes de Pâques à Saint Denis. Au mois d'Octobre, il tint un Concile à Rheims, où il excommunia Anaclet.

Entrevue d'Innocent & de Lothaire à Liege. 1131.

Enfin Innocent quitta la France, après avoir fait une collecte pour les fraix de ſon voyage. Il ſe rendit à Plaiſance après Pâque de l'an 1132, & y tint un Concile. Peu après l'Empereur Lothaire entra en Italie, avec une Armée bien moins conſiderable qu'il ne convenoit à ſa Dignité. S'étant rendu à la plaine de Roncaglia, Innocent vint l'y trouver pour prendre avec lui les meſures convenables pour chaſſer Anaclet de Rome. Ce Pape alla enſuite à Piſe, où il reſta pluſieurs mois, & déclara l'Archevêque de cette ville Primat de Sardaigne, en lui ſoumettant trois Evêchés de Corſe.

Le Pape Innocent repaſſe en Italie où Lothaire vient auſſi. 1132.

Lothaire *eſt couronné à Rome.* 1133.

Au Printems de l'année 1133 Lothaire paſſa en Toſcane & s'aboucha encore avec Innocent. Il marcha enſuite vers Rome, accompagné de ce Pape, & n'aiant avec lui que deux mille hommes d'armes. Ils entrerent dans Rome vers la fin d'Avril, & allerent loger, Innocent au palais de Latran, & Lothaire au Mont Aventin avec ſes Troupes. Comme Anaclet & ſes partiſans étoient maîtres de la Baſilique du Vatican & de pluſieurs autres endroits fortifiés, Innocent couronna l'Empereur & l'Impératrice, le 4 de Juin, dans la Baſilique de Latran. C'eſt après ce couronnement que quelques-uns mettent la convention pour les biens Allodiaux de la Comteſſe Mathilde. L'Empereur n'aiant pas des forces ſuffiſantes pour faire tête au Roi Roger, retourna en Lombardie & paſſa enſuite les montagnes.

Innocent retourne à Piſe. 1134.

Après le départ de l'Empereur, le parti d'Anaclet força bientôt Innocent de ſortir de Rome, il retourna à Piſe, & y tint le 30 Mai 1134 un Concile, que l'on qualifie de général, on y renouvella l'excommunication d'Anaclet & de tous ſes adhérans. Après le Concile, le Pape envoya S. Bernard à Milan, qui engagea les Milanois à renoncer au parti d'Anaclet & de Conrad & à reconnoitre Innocent & Lothaire.

Accommodement de l'Empereur avec Conrad. 1135.

Roger Roi de Sicile aiant remporté de grands avantages ſur les Princes qui favoriſoient Innocent, ce Pape ſollicitoit fréquemment l'Empereur de paſſer en Italie pour abattre la puiſſance de Roger. Lothaire achevoit en ce tems-là de pacifier l'Allemagne, pour être en état de contenter le Pape. Enfin Frederic Duc de Souabe & Conrad ſon frere s'accommoderent avec lui & le reconnurent.

L'Empereur paſſe

L'Empereur tint une Diete à Wirtzbourg le 15 d'Août 1136, après la-

(*a*) Not. in Chron. Caſſin. L. IV. C. 97. ap. *Muratori.*

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

quelle il ſe mit en marche pour l'Italie, accompagné de Henri le Superbe, Duc de Baviere ſon gendre, de Conrad Duc de Franconie & d'un grand nombre d'autres Princes & Seigneurs. Il ſoumit pluſieurs villes de Lombardie, qui lui réſiſterent, & donna l'inveſtiture de deux au Duc de Baviere. Au commencement de Novembre, il tint une Diete générale dans la plaine de Roncaglia. Dans ces entrefaites, Guerin Chancelier du Roi de Sicile, que ce Prince avoit laiſſé dans la Pouille, s'occupoit à y faire fortifier les Places. Ce Miniſtre, apprenant que l'Abbé du Mont-Caſſin penchoit pour Innocent, tenta de ſe rendre maître de ce Monaſtere, mais il échoua dans ſon entrepriſe par la vigilance de l'Abbé, qui mourut peu après. Les moines ſe partagerent ſur le choix de ſon ſucceſſeur, il y eut deux Abbés d'élus dont l'un ſe déclara pour Anaclet & Roger, tandis que l'autre implora la protection de l'Empereur.

en Italie. 1136.

Au mois de Mars 1137, le Pape Innocent ſe rendit à Viterbe pour conférer avec Lothaire, qui lui envoya Henri Duc de Baviere avec trois mil'e chevaux. Après l'entrevue de Viterbe, le Pape & le Duc s'approcherent de Rome, & ſoumirent la ville d'Albane & toute la Campanie; ils obligerent auſſi le Monaſtere du Mont-Caſſin à ſe rendre, rétablirent Robert dans ſa Principauté de Capoue, & forcerent la ville de Benevent à ſe ſoumettre. L'Empereur de ſon côté, avoit réduit la Romagne, la Marche d'Ancone & l'Ombrie ſans peine, & étant entré dans la Pouille, il mit le ſiege devant Bari, qu'il prit au bout de quarante jours. Il alla delà attaquer Salerne, & s'en rendit maître avec le ſecours des Flottes des Genois & des Piſans. L'Empereur & le Pape ſe rendirent enſuite à Avellino, dans le deſſein d'y créer un nouveau Duc de Pouille & de Calabre. Il ſurvint à cette occaſion une dispute entre eux pour la Souveraineté des Provinces conquiſes; cette dispute dura trente jours, enfin le Pape & l'Empereur donnerent l'inveſtiture au Comte Rainulfe par un même étendard, qu'ils tenoient chacun d'une main. L'Empereur alla après cette cérémonie au Mont-Caſſin; le Pape fit dépoſer l'Abbé Rainald, & on en élut un autre.

Il ſe rend maître de la Pouille. 1137.

L'Empereur & le Pape allerent enſuite à Rome; Lothaire après avoir rétabli Innocent, prit congé de lui pour retourner en Allemagne. Etant tombé malade à Trente, il ne laiſſa pas de continuer ſa route, ſon mal augmenta & il mourut au village de Bretten à la deſcente des Alpes, le 3 ou le 4 de Décembre. Henri Duc de Baviere, ſon gendre, s'empara des ornemens Impériaux.

Sa mort.

Auſſitôt que le Roi Roger eut appris que l'Empereur étoit en chemin pour Rome, il repaſſa dans la Pouille, reprit la plupart des villes, & entre autres Capoue, qu'il abandonna au pillage, ſans épargner les Egliſes. Les Béneventins, appréhendant le même ſort ſe ſoumirent volontairement, & reconnurent de nouveau Anaclet. Rainulfe, bien réſolu de défendre ſon nouveau Duché, aſſembla une aſſez belle Armée, & malgré la ſupériorité des forces de Roger lui livra bataille, & remporta une victoire complette. Le Roi de Sicile entra alors en négociation, & on convint d'une conférence à Salerne entre trois Cardinaux d'Innocent & trois d'A-

Roger revient en Italie.

Digitized by Google

SECTION IV. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1027 juſqu'à l'an 1138.*

naclet, pour inſtruire le Roi de ce qui s'étoit paſſé à l'élection de l'un & de l'autre. Après la conférence, Roger pour ſe ménager le tems de profiter de quelque circonſtance favorable, demanda, qu'on mit par écrit la forme de l'une & de l'autre élection, & qu'un des Cardinaux de chaque Parti vint avec lui en Sicile, afin que l'affaire pût y être terminée dans une Aſſemblée des Evêques de ce Royaume. On n'oſa le refuſer, & dans le mois de Décembre, il repaſſa en Sicile avec un Cardinal de chaque obédience.

Mort d'Anaclet & extinction du Schiſme. 1138.

Anaclet mourut au mois de Janvier de l'année ſuivante. Cet événement augmenta beaucoup l'autorité d'Innocent dans Rome. Cependant les freres & les autres partiſans d'Anaclet, aiant conſulté le Roi Roger, il leur conſeilla d'élire un autre Pape, enſorte qu'ils choiſirent le Cardinal Grégoire, ſous le nom de Victor IV. Mais peu de tems après les freres d'Anaclet firent leur paix avec Innocent; & S. Bernard engagea Victor à ſe dépouiller du Pontificat; deſorte que le Schiſme fut éteint.

Conrad III. élu Empereur.

Après la mort de l'Empereur Lothaire, on avoit indiqué une Diete à Maience pour les fêtes de la Pentecôte; mais quelques Princes craignirent que Henri le Superbe Duc de Baviere, n'eût trop d'autorité dans cette Aſſemblée & ne ſe fit élire. C'eſt pourquoi ils s'aſſemblerent à Coblents le 22 de Fevrier & élurent Roi des Romains Conrad Duc de Souabe, en préſence de Théoduin Cardinal Evêque, & Légat du Pape, qui promit le conſentement du Pape (*), des Romains & de toutes les villes d'Italie. Conrad fut ſacré à Aix-la-Chapelle le 13 de Mars par le Légat même.

(*) Il eſt incertain par quel motif le Pape approuva cette aſſemblée irrégulière. Otton de Friſingue dit que ce n'étoit point une Diete, & rapporte, que Conrad appréhenda que Henri Duc de Baviere, qui avoit entre les mains les Ornemens Impériaux, n'eut trop de crédit dans la Diete indiquée à Maience, qu'il aſſembla ſecretement les Seigneurs de ſon parti le 22 de Fevrier, & que ſoutenu du Légat du Pape, il fut déclaré Empereur, & couronné par le Légat à Aix-la-Chapelle. Il y a de l'apparence qu'Innocent redoutoit le caractere fier de Henri, & ſa grande puiſſance, étant maître de toute la Saxe, excepté la Miſnie & la Thuringe, du Duché de Baviere, des Principautés de Spolete & de Verone, & de tous les Etats de la Comteſſe Mathilde, enſorte qu'il étoit Souverain depuis la Mer Baltique juſqu'à la Méditerranée, ainſi qu'il s'en vantoit lui-même. S'il avoit joint à cela la Dignité Impériale, il auroit été aſſez puiſſant pour maintenir les droits de l'Empire contre les uſurpations des Papes. C'eſt la remarque de nos Auteurs Anglois, qui eſt peut-être fondée juſqu'à un certain point. Ne pourroit-on pas conjecturer, que le Pape craignit de condamner une élection, qui dans la maniere reſſembloit fort à celle par laquelle il étoit parvenu au Pontificat?

SEC-

Digitized by Google

SECTION V.

*Hiſtoire d'*ITALIE *ſous les Empereurs de la Maiſon de Souabe, juſqu'à l'extinction de cette Maiſon. Depuis l'an* 1138 *juſqu'à l'an* 1269.

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1138 *juſqu'à l'an* 1269.

HENRI Duc de Baviere reclama contre l'élection de Conrad, conjointement avec les Saxons & les Bavarois; mais ceux-ci ſe ſoumirent dans une Diete aſſemblée à Bamberg à la Pentecôte. Henri ne s'y trouva point, mais on l'invita à remettre les ornemens Imperiaux, & on lui fixa le 29 de Juin pour les rendre à Ratisbonne. Ce Prince y vint, & on tira de lui ce qu'on vouloit par de belles promeſſes; renvoyant à discuter avec lui ſes griefs, à Augsbourg peu après. Henri vint avec un Corps de Troupes, & ſe campa ſur le bord du Leck, parceque Conrad étoit maître de la ville. On travailla infructueuſement à accommoder les différends. L'Empereur, craignant qu'il ne ſe tramât quelque choſe contre lui, ſe retira ſecretement pendant la nuit avec une petite ſuite à Wurtzbourg, & là il déclara Henri ennemi de l'Empire, de l'avis de quelques Princes. Dans une autre Aſſemblée, qui ſe tint à Goſlar, on le priva de ſes Duchés, & Conrad donna la Baviere à Léopold, fils de Léopold Marquis d'Autriche, & la Saxe à Albert, Marquis de Brandebourg. Les Saxons ſe déclarerent pour Henri, & il étoit près d'entrer dans la Baviere, avec de grandes forces, lorsqu'il tomba malade & mourut (*a*).

Efforts inutiles de Henri le Superbe *contre* Conrad.

Pendant ces troubles d'Allemagne Innocent II. tint un Concile dans le Palais de Latran, le 8 d'Avril 1139; il s'y trouva environ mille Evêques, dit-on, & on le compte pour le dixieme Concile général. Ce Concile excommunia Roger Roi de Sicile, & fit trente canons, qui ſont preſque les mêmes que ceux du Concile de Rheims, en 1131. On déclara nulles les ordinations faites par Anaclet & par les autres Schiſmatiques. On défendit aux Religieuſes de venir chanter dans un même chœur avec des Chanoines ou des Moines. Défenſe auſſi à perſonne de prétendre à un bénéfice comme héréditaire; aux Moines & aux Chanoines réguliers de profeſſer le Droit & la Medecine pour gagner de l'argent; de laiſſer vaquer un Bénéfice au delà de trois mois. On défendit encore les Tournois, & on porta excommunication contre les Uſuriers & les Incendiaires (*b*). Le Concile condamna de plus Arnaud de Breſſe, ſimple Lecteur, accuſé de publier des erreurs. Il avoit étudié en France ſous Abelard, & depuis ſon retour, il prêchoit qu'il n'étoit pas permis aux clercs de poſſeder des biens en propriété, & que le Clergé devoit vivre des dîmes, & des offrandes volontaires du peuple (*c*).

Concile de Latran. 1139.

A peine le Concile étoit-il fini, que Rainulfe, nouveau Duc de Pouille & de Calabre mourut à Troia. Sa mort ramena Roger à Salerne, il ras-

Mort de Rainulfe *Duc de*

(*a*) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1139.
(*b*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 497 & ſuiv.
(*c*) *Otho Friſing.* L. II. C. 20. ap. Eund. p. 499, 500.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

ſemble de nombreuſes Troupes, & ſoumit toute la Pouille, à la réſerve de Troia & de Bari. Le Pape, allarmé de ſes rapides progrès, ſortit de Rome avec les Troupes qu'il put ramaſſer, & ſe rendit à San-Germano au pied du Mont-Caſſin. Là il négocia pendant huit jours avec le Roi de Sicile mais on ne conclut rien. Roger s'étant alors venu camper auprès de San-Germano, le Pape & ſa ſuite en ſortirent pour ſe retirer ailleurs. Mais le fils de Roger les ſurprit & fit le Pape priſonnier, qu'il conduiſit au camp de ſon pere. Le Roi traita le Pape avec beaucoup de reſpect; on reprit les négociations, & la paix ſe conclut aux conditions ſuivantes. Le Pape accorde & confirme à Roger le titre de Roi, le Royaume de Sicile, le Duché de Pouille & la Principauté de Capoue, à condition d'en faire hommage lige au Siege de Rome, & de payer un cens annuel de ſix-cens Schifates, eſpece de monnoye d'or marquée d'une coupe. Après que l'accommodement fut ſigné, le Pape donna l'abſolution au Roi & à ſes fils, & l'inveſtit par l'étendard des Etats nommés dans la Bulle. Il faut obſerver que bien que le Pape ſe réſervât l'hommage de la Sicile, les Rois de cette Iſle ne l'ont point rendu, & ſe ſont toujours regardés comme Souverains indépendans (*a*). Le Pape retourna enſuite à Rome, où on le ſollicita en-vain de rompre une paix faite par force.

Pouille & paix entre le Pape & Roger.

Guelfe ſe ſoulève contre l'Empereur. 1140.

Le Traité conclu entre Roger & le Pape déplut fort à l'Empereur Conrad, parcequ'on n'y avoit pas ménagé ſes intérêts. Roger, craignant que l'Empereur ne voulut paſſer en Italie pour y ſoutenir ſes droits, lui ſuſcita des affaires qui le retinrent en Allemagne. Il engagea Welf ou Guelphe frere de Henri le ſuperbe, de faire quelques tentatives pour ſe remettre en poſſeſſion des Duchés de Saxe & de Baviere, avec promeſſe de lui fournir annuellement mille marcs d'argent. Ce Prince ſe mit en campagne avec une puiſſante Armée, attaqua le Duc Léopold, & après l'avoir forcé de lever le ſiege de Falea, le mit en fuite. Lui-même fut enſuite défait par Conrad, près du Château de Winsberg. Il ne laiſſa pas de continuer la guerre, le Roi de Hongrie lui aiant fourni de grandes ſommes. Il ſe croiſa en 1147, & à ſon retour il recommença les hoſtilités, juſqu'à ce qu'aiant été encore battu, il fit ſa paix par l'entremiſe de Frederic, neveu de Conrad & le ſien (*b*). Nous avons rapporté ici en peu de mots tout ce qui regarde cette guerre, parcequ'elle n'a qu'un rapport indirect à l'Hiſtoire d'Italie.

Le Pape condamne Abelard.

Peu après ſon retour à Rome le Pape reçut des accuſations d'héréſie contre Abelard, de la part d'un Concile tenu à Sens & de S. Bernard. Pierre Abelard avoit enſeigné la Philoſophie avec beaucoup de réputation en France; il publia un ouvrage ſur la Trinité, qui fut condamné au Concile de Soiſſons en 1121, & l'Auteur à le jetter lui-même dans le feu. Dans la ſuite il écrivit d'autres ouvrages, où il enſeignoit des doctrines contraires à celles qui étoient reçues. Il s'offrit de les ſoutenir dans un Concile qui devoit ſe tenir à Sens, & l'Archevêque de cette ville invita S. Bernard à s'y trouver pour diſputer avec Abelard; il s'y rendit par le conſeil de ſes

(*a*) *St. Marc* Abr. Chron. T. III. p. 1163-1165. (*b*) *Abb. Uſperg.* ad ann. 1139.

Digitized by Google

amis, malgré lui dit-on. Mais la diſpute n'eut point lieu; Abelard, ou intimidé, par la préſence du Roi, de pluſieurs Seigneurs, d'un grand nombre d'Evêques & d'Abbés, ou ſe défiant d'une Aſſemblée, où il n'ignoroit pas que ſon Antagoniſte ſeroit écouté plus favorablement que lui, en appella au Pape. Innocent, inſtruit par les Lettres des Evêques & de S. Bernard de l'affaire, impoſa un ſilence perpétuel à Abelard, comme étant hérétique, & déclara que tous les défenſeurs de ſa doctrine devoient être excommuniés. Les procédures ne furent pas pouſſées plus loin, le Pape à la ſollicitation de Pierre le Vénérable, Abbé de Clugni, permit à Abelard de finir ſes jours à Clugni, & pendant deux ans, qu'il y vécut encore, il édifia tout le Monaſtere par ſa pénitence & ſon humilité (*a*).

Section V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1138 *juſqu'à l'an* 1269.

Il ſe brouille avec le Roi de France. 1141.

Le Pape ſe brouilla avec Louis VII, dit le jeune, Roi de France, au ſujet de l'élection d'un Archevêque de Bourges, qui s'étoit faite ſans le conſentement du Roi; ce Prince jura que lui vivant l'élu ne ſeroit jamais Archevêque de Bourges; ce qui n'empêcha pas le Pape de le ſacrer à Rome, & de mettre le Royaume en interdit, parceque le Roi en avoit défendu l'entrée au nouvel Archevêque. Un autre incident aigrit encore les affaires. Radulfe, Comte de Vermandois fit déclarer nul ſon mariage avec la niece du Comte de Champagne, pour épouſer Petronille ſœur de la Reine. Le Pape prévenu par le Comte de Champagne & par S. Bernard, fit excommunier le Comte de Vermandois par le Cardinal Ives, ſon Légat en France; trois Evêques, qui avoient autoriſé le divorce, furent ſuſpendus. Ce qui cauſa un grand mécontentement contre le Pape (*b*).

Révolte des Tiburtins & des Romains contre le Pape.

Les Tiburtins ou habitans de Tivoli ſe révolterent vers ce tems-là contre Innocent, parcequ'ils prétendoient ſe rendre indépendans, à l'exemple de pluſieurs autres villes d'Italie. Aiant battu les Romains, le Pape les excommunia, & alla aſſieger leur ville. Il les contraignit à la fin à ſe rendre à des conditions raiſonnables. Les Romains, qui auroient voulu qu'on les traitât plus rigoureuſement, exciterent une ſédition, s'aſſemblerent au Capitole, rétablirent le Sénat, prétendant renouveller l'ancienne République, & recommencerent la guerre contre les Tiburtins. Le Pape s'oppoſa en-vain à leur violence, il les excommunia & les déclara déchus du privilege d'avoir à l'avenir part à l'élection des Papes (*c*).

Mort d'Innocent II. 1143.

Innocent II, étant tombé malade, mourut le 24 de Septembre 1143. Le 26, les Cardinaux, qui craignoient tout de la part du Parti Républicain, élurent Gui de Caſtello, Cardinal-Prêtre, qui prit le nom de Céleſtin II. Ce nouveau Pape s'accommoda avec le Roi de France, par l'entremiſe de S. Bernard (*d*). Il ne ſiegea pas longtems, étant mort le 9 de Mars de l'année ſuivante.

Election de Céleſtin II, qui meurt peu après. 1143.

Le lendemain, on élut Gerard Prêtre-Cardinal du Titre de Sainte Croix en Jéruſalem, qui prit le nom de Lucius II. Les Romains pouſſant toujours leur entrepriſe, nommerent un Patrice & conférerent cette dignité à Jourdain fils de Pierre de Léon. Un grand nombre adopterent les principes

Lucius II. élu. Entrepriſes des Romains contre lui. 1144.

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. 512 & ſuiv
(*b*) *Daniel* Hiſt. de France T. IV. p. 159, 160, in 8vo.
(*c*) *Otho Friſing.* L. VII. C. 27.
(*d*) *Daniel* ubi ſup. p. 161.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1169.*

d'Arnaud de Breſſe, ce qui les fit nommer Arnaudiſtes. S'étant rendus maîtres de tous les lieux fortifiés de la ville, ils allerent trouver le Pape, & lui demanderent de ceder à leur Senat toute l'autorité temporelle & de ſe contenter de la ſpirituelle, comme des dîmes & des offrandes des fideles, pour ſa ſubſiſtance, à l'exemple des anciens Evêques. Ils n'attendirent pas même le conſentement du Pape, car ils dépoſerent les officiers qu'il avoit établis, & s'emparerent des revenus de l'Egliſe & de la ville. Lucius venoit de faire un Traité avec le Roi de Sicile qui leur déplaiſoit, & ſe voiant ainſi perſécuté, il écrivit à l'Empereur Conrad pour implorer ſa protection. Les Républicains de leur côté lui écrivirent auſſi une Lettre, où ils ſoutenoient, qu'ils n'agiſſoient que pour ſon ſervice, & pour remettre l'Empire Romain dans l'état où il étoit du tems de Conſtantin & de Juſtinien. Conrad ne jugea pas à-propos de ſe mêler de cette querelle (*a*). On ne conçoit pas trop bien par quelle raiſon, car elle lui fourniſſoit naturellement une belle occaſion de rétablir ſon autorité en Italie. Auſſi un célebre Hiſtorien d'Allemagne (*b*) en parle-t-il d'une toute autre maniere. Suivant lui ce fut au commencement du Pontificat d'Eugene III, que les Romains & ce dernier Pape s'adreſſerent à Conrad. Il dit que la Cour de Conrad fut quelque tems en ſuſpens entre ces partis oppoſés. Qu'il y en avoit qui lui conſeilloient de profiter de cette ardeur du Peuple Romain pour recouvrer les anciens droits de la Dignité Impériale. Mais d'autres, ſecondés des Légats d'Eugene, feſoient ſentir combien peu on pouvoit ſe fier à une populace inconſtante; ils diſoient que des gens qui n'avoient pu réduire Tivoli, étoient d'étranges reſtaurateurs de l'Empire; ils inſiſtoient ſur le droit que les Papes avoient de ſacrer les Empereurs &c. Ces raiſons l'emporterent, principalement par le crédit des Evêques, qui regardoient la dignité du Pape comme la baſe de la leur. Conrad confirma donc les anciens privileges de l'Egliſe Romaine, & promit de tout préparer pour l'expédition d'Italie. En attendant il envoya à Eugene Guibald, Abbé de Stablo; Othon de Freyſingen alla auſſi trouver le Pape, mais on ne ſait ſi c'eſt en qualité d'Envoyé de l'Empereur. Revenons à Lucius II.

Mort de Lucius II. 1145.

Ce Pape entreprit avec quelques Troupes de s'emparer du Capitole & d'abolir le nouveau Sénat. Mais le peuple s'étant attroupé le repouſſa vigoureuſement, & Lucius reçut dans cette mêlée un coup de pierre, dont il mourut peu de jours après dans le mois de Fevrier 1145.

Election d'Eugene III, qui ſort de Rome, & oblige les Romains à ſe ſoumettre.

Dès le lendemain de ſa mort les Cardinaux choiſirent un Pape hors de leur College, & élurent Bernard de Piſe, Abbé de St. Anaſtaſe à Rome, qui prit le nom d'Eugene III. Appréhendant que les Romains ne s'oppoſaſſent à ſon ſacre dans la Baſilique de St. Pierre, à moins qu'il ne confirmât le Sénat nouvellement établi, il ſortit de la ville & ſe fit ſacrer dans le Monaſtere de Farfa. Ce fut alors qu'Arnaud de Breſſe vint à Rome & attiſa le feu de la ſédition, par ſes déclamations; il propoſoit de rebâtir le Capitole, & de rétablir, ainſi que le Sénat, l'Ordre des Chevaliers. Les Romains abolirent dès ce moment-là la dignité de Préfet de Rome, & for-

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 567, 568.
(*b*) *Joh. Jacobi Maſcovii* comment. de rebus Imperii Romano-Germ. ſub *Lothario* II & *Conrado* III. Leipſig 1753 in 4to.

Digitized by Google

cerent la Nobleſſe & le peuple à ſe ſoumettre au Patrice Jourdain. Ils raſerent, non ſeulement les Tours dont quelques-uns des principaux citoyens avoient fortifié leurs palais, mais les maiſons des Cardinaux & des Eccléſiaſtiques, dont ils remporterent un immenſe butin; ils fortifierent auſſi l'Egliſe de St. Pierre. Le Pape, aiant tenté en-vain de les ramener par la douceur, excommunia le Patrice Jourdain & ſes Partiſans; enſuite il employa la voie des armes, & après avoir joint aux Troupes qu'il avoit celles des habitans de Tivoli, il attaqua bruſquement les Romains, & les força de lui demander la paix. Il la leur accorda à condition d'abolir la dignité de Patrice, de rétablir celle de Préfet, & de reconnoitre que le Sénat ne tenoit ſon autorité que du Pape. Eugene entra enſuite dans Rome aux acclamations du peuple & y célebra la fête de Noël. Mais il n'y demeura pas longtems. Les Romains, animés contre les habitans de Tivoli, le ſollicitoient vivement de ruiner leur ville; pour ſe dérober à leurs importunités, il paſſa au delà du Tibre (*a*).

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Son ſéjour à Viterbe.

Après ſon ſacre, il avoit fait quelque ſéjour à Viterbe. Pendant qu'il étoit dans cette ville, il lui vint des Députés des Evêques d'Armenie & de leur Patriarche, qui venoient conſulter l'Egliſe Romaine touchant les différends qu'ils avoient avec les Grecs, ſur la maniere de célebrer l'Euchariſtie. Dans le même tems il y arriva un Evêque de Syrie, qui demandoit que le Pape lui confirmât le droit de recevoir la dîme des dépouilles priſes ſur les Saraſins. Mais le principal ſujet de ſon voyage étoit de demander du ſecours aux Princes de l'Europe pour les Chrétiens d'Orient, qui venoient de perdre la ville d'Edeſſe (*b*).

Il fait prêcher la Croiſade. 1146.

Eugene, touché des larmes & des inſtances de l'Evêque Syrien, en écrivit à Louis VII, Roi de France; il y exhortoit tous les François, & même leur enjoignoit, pour la rémiſſion de leurs péchés, de prendre les armes pour la défenſe des Egliſes d'Orient. S. Bernard par commiſſion du Pape prêcha la Croiſade avec tant de ſuccès, que preſque tout le monde prit la Croix, & dans une aſſemblée tenue à Chartres le 21 d'Avril, on déféra à l'Abbé le commandement de l'Armée; mais il s'excuſa ſur la foibleſſe de ſa ſanté & ſur ſon incapacité, & il fit bien (*c*). Il alla enſuite en Allemagne prêcher la Croiſade, & après quelques difficultés, il détermina Conrad III, pluſieurs Princes & un peuple infini à ſe croiſer (*d*).

Mauvais ſuccès de la Croiſade. 1147 & ſuiv.

Conrad partit le premier à la tête d'une nombreuſe Armée; Louis VII le ſuivit bientôt. Ils éprouverent, comme d'autres Croiſés avant eux la perfidie des Grecs, & tous les grands projets qu'on avoit formés s'en allerent en fumée. Conrad revint en Europe en 1148, & Louis l'année ſuivante. Nous ne feſons qu'indiquer ces événemens comme étrangers à notre ſujet.

Le Pape vient en France & tient un Concile à Paris.

Le Pape Eugene, fatigué par les ſéditions des Romains, vint en France en l'année 1147, & à Paque il tint un Concile à Paris, pour examiner les erreurs qu'on imputoit à Gilbert de la Porée, Evêque de Poitiers. Les

(*a*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 568, 573, 576, 577.
(*b*) Le même p. 573, 574.
(*c*) *Fleuri* T. XIV. p. m. 575 & ſuiv.
(*d*) *Maſcovius* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1169.*

principales étoient, de dire que l'eſſence divine n'eſt pas Dieu; que les propriétés des Perſonnes Divines, ne ſont pas les perſonnes mêmes; que la Nature Divine ne s'eſt point incarnée, mais ſeulement la perſonne du Fils. Le Pape après avoir entendu les parties, remit la déciſion de l'affaire au Concile qu'il devoit tenir l'année ſuivante (*a*). Eugene envoya enſuite à Touloufe, en qualité de Légat, l'Evêque d'Oſtie, pour combattre un certain Henri, diſciple de Pierre Bruis. Ces Hérétiques prêchoient, qu'il étoit inutile d'avoir des Egliſes; que les enfans ne devoient point être baptiſés; qu'il ne falloit ni adorer, ni honorer la croix; que c'étoit ſe moquer de Dieu de chanter & de prier à haute voix; enfin que le Corps de Chriſt n'étoit point dans le Sacrement de l'Euchariſtie. S. Bernard accompagna le Légat & écrivit au Comte de Saint Gilles & de Touloufe, dans les terres duquel étoit Henri. L'Abbé prêcha ſi fortement contre lui, qu'il ramena la plûpart de ceux qui s'étoient laiſſés ſéduire. Enfin Henri fut pris & livré à l'Evêque de Chartres, qui avoit auſſi ſuivi le Légat (*b*).

Et à Rheims. 1148.

Le Concile de Rheims, indiqué par le Pape, ſe tint au tems marqué & commença le 22 de Mars 1148. Ce fut là que ſe termina l'affaire de l'Evêque de Poitiers; on dreſſa une Confeſſion de foi oppoſée aux erreurs de Gilbert, qui y renonça, & déclara qu'il acquieſçoit à leur condamnation (*c*). Quelques-uns mettent le Concile de Rheims, après le voyage d'Eugene à Treves, dont nous allons parler.

Il approuve les révélations de Hildegarde.

Le Pape ſe rendit à Treves, où l'Archevêque l'avoit invité. Il y tint un Concile, où il fut queſtion de l'affaire d'Hildegarde, Religieuſe de grande réputation. Les uns la regardoient comme une Sainte à révélations; les autres au contraire comme une Viſionnaire, ou une perſonne qui en impoſoit à la crédulité des peuples. Après avoir pris des informations, Eugene approuva ſa doctrine, & lui écrivit même une Lettre pour l'exhorter de mettre par écrit ce que l'Eſprit Divin lui ſuggéreroit (*d*).

Il repaſſe en Italie.

De Treves le Pape alla à Clairvaux, où il décida le différend qu'il y avoit entre l'Archevêque de Cantorbery & l'Evêque de St. David, lequel prétendoit être Métropolitain du pays de Galles. Le Pape décida en faveur de l'Archevêque. Il envoya auſſi Nicolas Evêque d'Albane Légat en Danemarc & reprit la route d'Italie. Mais il ne put venir à bout de fléchir l'obſtination des Romains. A l'aide cependant d'un ſecours de Troupes de Roger, il les força à une eſpece d'accommodement. Mais il dura ſi peu, qu'Eugene ſortit de nouveau de Rome, & ſe retira en Campanie.

Conrad ſe prépare à paſſer en Italie.

Conrad, qui ſouhaitoit de recevoir la Couronne Impériale, & de prendre connoiſſance des affaires d'Italie qui demandoient ſa préſence, s'occupoit des préparatifs de ce voyage. Les troubles duroient toujours à Rome, & les Senateurs le ſollicitoient de venir rétablir les droits & la dignité de l'Empire. La Toſcane étoit déchirée par des guerres civiles. Pierre le Vénérable, Abbé de Clugni, qui en étoit témoin, s'employoit inutilement à les appaiſer. Il vint trouver à Rome le Pape Eugene, au

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 599, 600.
(*b*) Le même p. 600 & ſuiv.
(*c*) Le même p. 624, 625.
(*d*) Le même p. 634, 635.

Digitized by Google

commencement de l'année 1150, & il écrivit delà à Roger pour l'exhorter à soumettre la Toscane, à laquelle la liberté, dont elle jouissoit étoit si funeste. Tout cela contribuoit à animer Conrad à faire le voyage d'Italie. Le Pape en avoit de l'inquiétude, surtout à cause des bruits qui couroient, que les deux Empereurs d'Occident & d'Orient avoient formé de concert le dessein de reprimer la puissance séculiere du Siege de Rome. Le Cardinal Chancelier en écrivit à l'Abbé Guibald, son ancien ami, pour le prier d'en dissuader Conrad. Il est certain que ce Prince n'étoit plus si porté pour les Ecclésiastiques qu'autrefois. Cependant Guibald avoit tant de pouvoir sur son esprit, que Conrad se reconcilia avec le Pape, & ratifia les conventions qu'ils avoient faites un peu avant la Croisade. Il y en avoit aussi qui lui conseilloient de faire la paix avec Roger; & l'Abbé Guibald reçut une Lettre d'un des principaux Cardinaux, qui l'assuroit que le Pape travailleroit de toutes ses forces à cet accommodement, mais qu'on ne devoit espérer des conditions raisonnables de Roger, que lorsque Conrad auroit fait passer ses Troupes en Italie. L'Empereur aiant pris sa résolution, envoya une Ambassade considerable des Princes de l'Empire au Pape, pour régler préalablement avec lui tous les différends qu'il pouvoit y avoir entre l'Eglise & l'Empire, & en même tems pour rétablir la concorde entre les Romains & Eugene. Diverses affaires retarderent le départ de Conrad. En 1151, il tint une Diete à Ratisbonne, où deux Cardinaux vinrent l'inviter à venir recevoir les ornemens de la Dignité Impériale. Le départ pour l'Italie fut fixé à l'année suivante. Au mois de Septembre on tint encore une Diete à Wurtsbourg, & l'on y résolut d'envoyer une Ambassade à Rome; elle fut confiée à Arnold élu Archevêque de Cologne, à l'Abbé Guibald & à Henri, désigné par le titre de *Notaire de la Cour Royale*. Conrad écrivit des Lettres aux Romains, & aux principales villes d'Italie. La négociation entre Eugene & les Romains fut fort épineuse. Guibald conseilloit au Pape de se relâcher un peu de ses prétentions, afin de pouvoir entrer incessamment dans Rome à des conditions honnêtes. Mais le Pape aima mieux attendre l'arrivé de l'Empereur. Il écrivit aux Princes d'Allemagne, pour les exhorter d'accompagner Conrad à Rome & à le seconder dans les soins qu'il prendroit pour rétablir la Concorde entre le Sacerdoce & l'Empire (*a*).

SECTION V.

Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Rome & toute l'Italie étoient dans l'attente de voir l'Empereur, tandis que l'Allemagne retentissoit des préparatifs de cette expédition. Mais la Providence en avoit autrement ordonné & Conrad ne devoit pas voir l'Italie. Ce Prince tomba malade, & ne laissa pas de venir à Bamberg, pour y assister à la Diete. Ce fut-là qu'il mourut le 13, d'autres disent le 15 de Fevrier 1152. Le bruit courut que Roger l'avoit fait empoisonner, & on jugea peu favorablement des Medecins Italiens que Conrad avoit à son service. Mais il n'y a rien de prouvé à cet égard.

Il meurt. 1152.

Conrad, avant que de mourir, recommanda aux Princes pour son successeur Frederic Duc de Souabe, son neveu, qui fut effectivement élu Roi des Romains le 3 ou le 4 de Mars. Il envoya une Ambassade à Rome,

Frederic I. *dit* Barbe-rousse *lui succede.*

(*a*) *Mascovius* ubi sup.

Digitized by Google

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

pour faire part de ſon élection au Pape, aux Romains & à toute l'Italie. Quelque tems après, ou ſuivant d'autres l'année ſuivante, il fit un Concordat avec le Pape, par lequel, Frederic promit de ne faire ni paix ni trêve avec les Romains, ni avec Roger Roi de Sicile, ſans le conſentement du Pape ou de ſes ſucceſſeurs; de travailler de rendre les Romains ſoumis au Pape; de n'accorder aucune terre à l'Empereur Grec en deça de la mer. Le Pape promit de donner au Roi la Couronne Impériale; de l'aider de tout ſon pouvoir à maintenir & à augmenter ſa Dignité, & d'empêcher l'Empereur Grec de faire aucune conquête deça la mer (*a*).

Brouillerie entre lui & le Pape.

La bonne intelligence entre l'Empereur & le Pape ne dura pas longtems. Quelque tems après la convention, l'Archevêché de Magdebourg étant vacant, & y aiant partage pour l'élection, Frederic fit élire Guicman, Evêque de Zeitz. Eugene en fut mécontent, & écrivit aux Evêques d'Allemagne, leur ordonnant d'engager le Roi à ſe deſiſter de ſon entreprife, parceque la Loi de Dieu ne permet pas les tranſlations d'Evêques ſans néceſſité (*b*). Cette Lettre n'eut pas l'effet que le Pape en attendoit, cependant il ne jugea pas-à-propos pour le préſent de pouſſer l'affaire plus loin. Mais l'année ſuivante, il envoya deux Légats en Allemagne pour juger la cauſe de l'Archevêque de Maience, qu'on accuſoit de diſſiper les biens de ſon Egliſe, parcequ'il étoit d'un caractere doux & pacifique. Les Légats ſans vouloir rien écouter en ſa faveur le dépoſerent, & on mit en ſa place Arnold ſon Chancelier qui, dit-on, l'avoit trâhi. Le Prélat ſe retira dans un Monaſtere de Ciſteaux, où il mourut fort regretté (*c*).

Mort d'Eugene III. Anaſtaſe IV lui ſuccede.

1153.

Le Pape Eugene mourut auſſi le 8 de Juillet 1153 à Tivoli, d'où il fut porté à Rome en grande cérémonie, & enterré dans l'Egliſe de St. Pierre. Le lendemain de ſa mort, les Cardinaux élurent Conrad, Cardinal-Evêque de Sabine, qui prit le nom d'Anaſtaſe IV. Ce nouveau Pape envoya le Cardinal Gerard Légat en Allemagne, qui ſe conduiſit avec tant de hauteur, que Frederic le fit chaſſer honteuſement d'Allemagne; il mourut de chagrin en retournant à Rome. Comme le Roi ne vouloit pas cependant ſe brouiller avec la Cour de Rome, il obligea le nouvel Archevêque de Magdebourg de ſe rendre auprès du Pape. Anaſtaſe en fut ſi ſatisfait, qu'il confirma non ſeulement Guicman, mais lui donna auſſi le *Pallium*; ce qui choqua bien des gens, qui avoient entendu dire à la Cour de Rome, que ce Prélat ne ſeroit jamais confirmé (*d*).

1154.

Mort d'Anaſtaſe & élection d'Adrien IV.

Anaſtaſe ne vécut gueres après, étant mort le 2 de Décembre 1154. Le lendemain, on élut unanimement Nicolas, Evêque d'Albano, qui fut nommé Adrien IV (*). D'abord après ſon élection, il envoya un Légat à

(*a*) *Baron* ad ann. 1152.
(*b*) *Fleuri* l. c. p. 675.
(*c*) Le même p. 686.
(*d*) *Otho Friſing.* L. II. C. 10.

(*) Ce Pape étoit Anglois & né à Saint-Alban. Son pere étoit un Clerc qui ſe fit Moine à Saint Alban, & le fils ſubſiſtoit des aumônes du Monaſtere; ſon pere en eut honte & le chaſſa. Le jeune homme paſſa en France, & de là en Provence, & s'arrêta à Saint Ruf, Monaſtere de Chanoines réguliers près d'Avignon; il y fut reçu au tout de quelque tems à prendre l'habit. S'étant appliqué à la lecture, il fit de grands progrès, & ſe fit eſtimer, enſorte qu'il fut élu Abbé. Quelques années, après, les tra-

Digitized by Google

à Guillaume Roi de Sicile; mais comme il ne le qualifia que Seigneur de Sicile, Guillaume ne voulut pas donner audience au Légat & lui ordonna de se retirer (*a*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Frederic aiant mis ordre aux affaires d'Allemagne, se mit en marche pour l'Italie, au mois d'Octobre de la même année, tant pour recevoir la Couronne Impériale, que pour châtier les villes de Lombardie, qui la plupart avoient entrepris de se soustraire à la domination des Empereurs, pour se gouverner en Républiques indépendantes. Celle de Milan, la plus puissante de toutes, étoit aussi la plus rebelle, & Frederic reconnut qu'il ne pourroit la réduire que par la force des armes. Il vint camper dans la plaine de Roncaglia, & y tint une assemblée générale des Feudataires de l'Empire, après quoi il prit ses quartiers d'hiver en Lombardie (*b*).

Frederic passe en Italie.

Troubles à Rome. 1155.

Dans ces entrefaites, il y eut encore de grands troubles à Rome. Arnaud de Bresse y entretenoit toujours l'esprit de révolte contre le Pape. Quelques-uns de ses partisans attaquerent le Cardinal Gerard, comme il alloit trouver le Pape & le blesserent dangereusement. Le Pape mit Rome en interdit, ce qui dura quelques semaines. A la fin les Sénateurs pressés par le Clergé & le peuple, vinrent trouver le Pape, & lui jurerent sur les Evangiles, qu'ils chasseroient de Rome & de son territoire Arnaud & ses Sectateurs, s'ils ne rentroient dans l'obéissance. L'interdit fut donc levé dans la Semaine Sainte. La tranquillité ne dura pas longtems, car les Romains recommencerent à brouiller, desorte que le Pape fut obligé de se retirer à Viterbe. Il excommunia alors Guillaume le Mauvais, Roi de Sicile, qui avoit attaqué Benevent & pris plusieurs places dans la Campanie (*c*).

Frederic va à Rome.

L'Empereur aiant tiré ses Troupes des quartiers d'hiver, prit plusieurs places & entre autres Tortone, qu'il abandonna aux flammes & au pillage. Il alla ensuite à Pavie, où il fut couronné Roi des Lombards, le 17 d'Avril 1155, & se mit en marche pour Rome. Le Pape étoit à Viterbe, quand il apprit que Frederic s'avançoit en diligence; il se retira à Citta di Castello, Place très-forte, & envoya trois Cardinaux à l'Empereur pour traiter avec lui (*). L'Empereur avoit de son côté envoyé des Députés au Pape, & après quelques difficultés, Frederic s'engagea par serment à conserver au Pape, & aux Cardinaux la vie, les membres, la liberté, l'honneur & les biens. Le Pape promit de son côté de le couronner Empereur. Ce Prince vint alors à Sutri avec son Armée; le Pape s'y étant rendu fut reçu

(*a*) *Romuald.* Chron.
(*b*) *Otho Frising.* Fred. I. C. 14, 15.
(*c*) *Fleuri* T. XV. p. m. 15.

casseries des Chanoines l'obligerent d'aller à Rome; le Pape Eugene fut si content de lui, qu'il le retint, & le fit Evêque d'Albano. Il fut ensuite envoyé Légat en Danemarc ou en Norvege, & revint à Rome peu avant la mort d'Anastase.

(*) Un des articles de leur commission étoit de demander à Frederic de remettre au Pape Arnaud de Bresse, que les Vicomtes de Campanie avoient enlevé au Cardinal Gerard, qui l'avoit pris, & qui par là étoit tombé entre les mains du Roi. Arnaud fut livré, conduit à Rome & brûlé. On jetta ses cendres dans le Tibre, de peur que le peuple ne les recueillit, comme les reliques d'un martyr.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

avec beaucoup d'honneur, mais comme Frederic ne vint point lui tenir l'étrier pour l'aider à mettre pied à terre, Adrien refuſa de lui donner le baiſer de paix. Le Roi ſoutint qu'il n'y étoit point obligé; on diſputa tout le jour ſuivant là-deſſus, & Frederic s'étant convaincu que ſes Prédéceſſeurs avoient pratiqué ce que le Pape demandoit, il s'y prêta, & Adrien lui donna le baiſer de paix (*a*). Les Romains envoyerent en leur particulier des Ambaſſadeurs à Frederic; mais comme ils lui parlerent avec hauteur & voulurent lui preſcrire des conditions, il leur répondit bruſquement & les renvoya. Dès la même nuit, il fit partir mille Cavaliers ſous la conduite du Cardinal Octavien, qui ſe ſaiſirent de la Cité Léonine.

Il y eſt couronné Empereur, & retourne en Allemagne.

Le lendemain, 18 de Juin 1155, Frederic ſe rendit bien accompagné à l'Egliſe de St. Pierre, où le Pape le couronna, ſans qu'il y eut de trouble. Après cette cérémonie, il ſe retira dans ſon camp ſous les murs de la ville. Les Romains irrités de ce qu'il n'avoit pas attendu leur conſentement pour être couronné, prirent les armes, & firent main baſſe ſur les Allemands qu'ils rencontrerent. L'Empereur accourut avec ſes troupes, & dans un combat qui dura juſqu'à la nuit, tua près de mille de ces rebelles, & en fit deux-cens priſonniers, qu'il remit en liberté à la priere du Pape. Tous deux ſortirent de Rome où les vivres leur manquoient, & s'arrêterent à Ponte-Lucano près de Tivoli. Les habitans de cette ville en préſenterent les clefs à l'Empereur; mais Adrien lui aiant remontré qu'elle appartenoit à l'Egliſe Romaine. Frederic la céda au Pape, & lui en fit expédier des Lettres, avec cette clauſe, *Sauf en tout le droit Impérial.* Cependant les maladies qui attaquerent ſon Armée, l'obligerent de retourner en Allemagne (*b*).

Démêlés du Pape avec le Roi de Sicile.

Après le départ de l'Empereur, le Pape alla en Campanie, où il reçut l'hommage de Robert Prince de Capoue, & de pluſieurs autres Seigneurs de la Pouille, qu'il avoit excités à ſe révolter contre le Roi de Sicile. Il reçut auſſi en ce tems-là une Lettre de Manuel, Empereur de Conſtantinople, qui lui demandoit trois villes maritimes en Pouille, offrant de l'aider de troupes & d'argent, pour chaſſer Guillaume de la Sicile. Guillaume allarmé du péril qui le menaçoit, envoya au Pape l'Evêque de Catane, avec pouvoir de traiter de la paix. Il demandoit d'abord d'être abſous de l'excommunication; puis il offroit de faire hommage au Pape, de rendre la liberté à toutes les Egliſes de ſes terres; d'aider au Pape à ſoumettre les Romains, & enfin de lui donner autant d'argent que les Grecs lui en offroient (*c*). Mais les Cardinaux partiſans de l'Empereur firent rejetter ces propoſitions (*d*).

Plaintes du Patriarche de Jéruſalem contre les Hoſpitaliers.

Le Patriarche de Jéruſalem, âgé de près de cent ans, étoit venu en Italie, pour ſe plaindre des Chevaliers Hoſpitaliers de St. Jean, qui avoient obtenu du Pape d'être exempts de la juriſdiction du Patriarche & de ne point payer les dîmes. Le Pape étant à Ferentino, entendit les parties, mais ſans donner de jugement, deſorte que le vieux Prélat ſe re-

(*a*) Le même, p. 8.
(*b*) *Abbas Uſp.* ſub Fred. I. *Fleuri* l. c. p. 10, 11.
(*c*) Le même, p. 15.
(*d*) *Giannone* Hiſt. civile de Naples T. II. p. 297.

Digitized by Google

tira (*a*), le Pape n'aiant pas voulu annuller ce que ſes prédéceſſeurs avoient fait. SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

Adrien alla enſuite à Benevent, où Guillaume Roi de Sicile vint l'aſſieger, & le preſſa ſi vivement, qu'il fut obligé de faire la paix. Le Roi en dicta les conditions (*b*), & ne voulut jamais conſentir aux appellations en Sicile, ni à y recevoir des Légats. Quoique cette condition & pluſieurs autres ne fuſſent nullement du goût du Pape, il les ratifia & donna à Guillaume l'inveſtiture de la Sicile, de la Pouille, de la Principauté de Capoue avec toutes leurs dépendances, & de pluſieurs autres villes & Seigneuries. Guillaume de ſa part fit hommage lige au Pape (*c*). Ce Traité, conclu au mois de Juin 1156, excita de grandes diviſions parmi les Cardinaux qui durerent longtems. Ceux du parti de l'Empereur diſſimulerent pour le préſent, & accompagnerent le Pape à Orviete, qui n'aiant jamais eu l'avantage de voir le Pape dans ſes murs, s'étoit ſouſtraite à l'obéiſſance du ſiege de Rome. Quand Adrien approcha de la ville, les habitans le reçurent avec de grands honneurs; il y demeura quelque tems & vers le commencement de l'hiver retourna à Rome (*d*).

Le Pape eſt obligé de faire la paix avec le Roi de Sicile. 1156.

Le Pape, aiant appris que l'Archevêque de Lunden, en s'en retournant en Danemarc, avoit été pillé & arrêté priſonnier en Allemagne, ſans que l'Empereur lui rendit juſtice, & recherchât les coupables, envoya deux Légats chargés d'une Lettre pour ce Prince. Ils la lui préſenterent à Beſançon, où il tenoit une Diete. Adrien y témoignoit ſon étonnement, de ce qu'il avoit ſouffert l'attentat commis ſur les terres de l'Empire, & n'en avoit pas puni les auteurs; ſurtout l'Egliſe Romaine l'aiant reçu ſi agréablement il y avoit deux ans, & lui aiant conféré de bon cœur le bénéfice de la couronne Impériale. A la lecture de cette Lettre & ſurtout du dernier trait les Princes Allemands furent indignés, & releverent l'arrogance du Pape. On dit qu'un des Légats les irrita encore davantage en diſant, *de qui tient-il donc l'Empire, s'il ne le tient pas du Pape?* & que le Comte Palatin de Baviere menaça de lui couper la tête. L'Empereur empêcha toute violence, & donna ordre aux Légats de ſortir d'abord d'Allemagne. Peu après, il écrivit des Lettres circulaires à tous les grands de ſes Etats pour ſe plaindre de l'inſolence du Pape. Adrien piqué du peu de reſpect qu'on avoit eu pour ſes Légats écrivit une Lettre aux Evêques d'Allemagne, où il les exhortoit de ramener l'Empereur au droit chemin.

Différend entre le Pape & l'Empereur. 1157.

Les Evêques dans leur réponſe témoignoient qu'ils avoient pour le Pape tout le reſpect qui lui eſt dû, mais en même tems ils lui déclaroient que toute l'Allemagne étoit choquée des expreſſions dont il s'étoit ſervi dans ſa Lettre à l'Empereur (*) qui étoient inouies, puiſque l'Empe-

On conſeille au Pape de s'accommoder. 1158.

(*a*) *Guillelm. Tyri* L. XVIII. C. 8.
(*b*) Voyez les dans *Giannone* ubi ſup. p. 300, 301.
(*c*) Le même.
(*d*) Act. Vatic. apud *Baron.*

(*) L'expreſſion dont s'étoit ſervi le Pape étoit *beneficium coronæ*; or en ce tems-là *Beneficium* ſignifioit un Fief, deſorte que le Pape diſoit que Frederic tenoit l'Empire en fief du ſiege & Rome.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

reur tenoit ſa couronne de Dieu. Qu'on avoit commencé par une peinture offenſante (*), & qu'on ajoutoit l'écriture pour autoriſer des prétentions exorbitantes. Les Evêques conſeilloient enſuite au Pape d'écrire à l'Empereur d'un ſtile plus humble & plus doux (*a*). Adrien ſentit qu'il s'étoit trop avancé, & apprenant que l'Empereur aſſembloit une Armée près d'Augsbourg, dans le deſſein de paſſer en Italie, il envoya deux Légats, qui vinrent trouver Frederic dans ſon camp, & lui préſenterent reſpectueuſement la Lettre du Pape. Elle portoit en ſubſtance, que par le terme de *beneficium* dont il s'étoit ſervi, il n'avoit pas voulu déſigner un fief; qu'il avoit employé ce mot ſelon l'uſage commun de la Langue Latine, pour ſignifier un bienfait. L'Empereur fut content de cette Lettre, & il ajuſta avec les Légats, quelques autres articles, qui pouvoient cauſer de la diviſion; enſuite il les renvoya avec de riches préſens (*b*).

L'Empereur paſſe en Italie.

Ce Prince paſſa enſuite en Italie. Le grand but de cette expédition étoit de ranger à leur devoir les Milanois, qu'il avoit été obligé de laiſſer en arriere dans ſon voyage précédent. Il fut joint par nombre de Seigneurs Italiens avec leurs Troupes. Il aſſiegea Milan & obligea les habitans de ſe rendre à diſcrétion; il les dépouilla d'une partie de leurs privileges. Les autres villes intimidées ſe ſoumirent promptement, & l'Empereur aiant réduit toute la Lombardie ſe rendit dans la plaine de Roncaglia, où il tint une Aſſemblée générale au mois de Novembre. Il y appella les principaux Juriſconſultes de l'Ecole de Boulogne, & de leur avis revendiqua les droits régaliens qui lui appartenoient en Lombardie. En conſéquence, les Evêques & les Seigneurs renoncerent à tous ces droits; mais il en laiſſa en poſſeſſion ceux qui purent en montrer des titres valables. L'Empereur fit dans cette aſſemblée pluſieurs autres Loix, principalement pour établir la paix & la ſureté publique. Il mit enſuite ſes Troupes en quartiers d'hiver, & ſe rendit à Abbezola dans la Ligurie, où il célebra les fêtes de Noël (*c*). Il envoya des Commiſſaires en Toſcane & dans le territoire de Rome pour y former des magazins pour le Printems.

Autre querelle entre le Pape & l'Empereur. 1159.

Adrien choqué du procedé des Commiſſaires, & mécontent de ce que les Evêques & les Abbés de Lombardie avoient reconnu tenir de l'Empereur les droits régaliens, écrivit à l'Empereur une Lettre où il ſe plaignoit de la violation des droits de l'Egliſe. Frederic lui répondit en juſtifiant ſa

(*a*) *Thomaſius* Hiſt. Contentionis inter Imperium & Sacerdotium &c. Hanæ 1722. in 8vo. *Voy.* Bibl. German. T. XI. p. 144.

(*b*) Le même, & *Fleuri* l. c. p. 44.

(*c*) *Radevic* L. II. C. 3 & ſeqq.

(*) Il s'agit d'un tableau qui étoit dans l'Egliſe de Latran, où l'Empereur Lothaire étoit repréſenté recevant à genoux la couronne de la main du Pape, avec l'inſcription ſuivante:

Rex venit ante fores, jurans prius Urbis honores;
Poſt Homo fit Papæ, ſumit quo dante coronam.

C'eſt-à-dire: „ Le Roi ſe préſente à la porte, jure de conſerver les droits de Rome; „ enſuite, il devient vaſſal du Pape, dont il reçoit la couronne". Frederic étant à Rome ſe plaignit de ce tableau; & le Pape Adrien lui avoit promit de le faire effacer; ce qui n'avoit point été exécuté.

Digitized by Google

conduite. Le Pape insista, & refusa de sacrer Gui Archevêque de Ravenne, bien qu'un Cardinal eut assisté à son élection. Insensiblement les esprits s'échauffèrent, & l'on en seroit venu selon les apparences bientôt à une rupture, si le Cardinal Henri d'une part & l'Evêque de Bamberg ne s'étoient entremis. Après Pâques, l'Empereur tint une assemblée dans son camp près de Boulogne pour juger les Milanois qui s'étoient révoltés contre lui. Il s'y trouva quatre Cardinaux Légats du Pape, pour travailler à un accommodement entre le Pape & l'Empereur. Mais ils porterent leurs prétentions si haut, qu'on ne conclut rien. On proposa alors de choisir six Cardinaux de la part du Pape & six Evêques de la part de l'Empereur, pour examiner & terminer l'affaire. Mais le Pape rejetta cette proposition, disant toujours qu'il ne vouloit point d'autre paix, que celle qui avoit été faite avec Eugene III (*a*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Cette négociation fut terminée par la mort d'Adrien, qui arriva le premier de Septembre à Anagnie. Quelques jours après les Cardinaux s'assemblerent pour une nouvelle élection, & après avoir délibéré trois jours, ils s'accorderent tous, à l'exception de trois, à choisir Roland, Chancelier de l'Eglise Romaine, qui étoit de Sienne, & qui prit le nom d'Alexandre III. Les trois Cardinaux qui ne consentirent point à son élection étoient Jean de Morson, Gui de Crême & Octavien; les deux premiers nommerent Octavien Pape, sous le nom de Victor IV. Celui-ci voiant Alexandre revêtu de la chape d'écarlate, la lui arracha des épaules; un Sénateur qui étoit présent, ôta la chape à Octavien, qui cria à son Chapelain de lui donner la chape rouge qu'il avoit apportée, & il s'en revêtit avec tant de précipitation, qu'il mit le devant derriere. On ouvrit alors les portes de l'Eglise, & des gens armés y entrerent pour prêter main forte à Octavien (*b*).

Mort d'Adrien. *Election d'Alexandre III.* *Victor IV. Antipape.*

Alexandre & les Cardinaux de son parti se retirerent dans la Forteresse de l'Eglise de St. Pierre, où ils demeurerent neuf jours enfermés & gardés jour & nuit par des gens armés. Ensuite on les transféra dans une autre prison où ils furent trois jours. Le peuple les mit enfin en liberté; Alexandre & ses Cardinaux se retirerent à Nympha, à quatre lieues de Rome; le nouveau Pape y fut sacré par l'Evêque d'Ostie, & excommunia d'abord Victor & ses adherans. Victor aiant aussi été sacré par trois Evêques excommunia Alexandre & écrivit à l'Empereur, pour l'informer de son élection. Frederic avoit aussi reçu des Lettres d'Alexandre sur le même sujet. Mais comme ce dernier s'étoit montré fort ardent à maintenir les droits de l'Eglise dans les différends qu'il y avoit eu, & qu'il étoit ami du Roi de Sicile, l'Empereur inclinoit pour Victor.

Pour paroître néanmoins agir impartialement, Frederic convoqua un Concile à Pavie au commencement de l'année suivante, & il envoya citer les deux Prétendans, afin que suivant la décision du Concile on terminât cette grande affaire. Mais Alexandre convaincu de la validité de son élection, refusa de se soumettre à un Concile qu'il n'avoit pas convoqué &

L'Empereur favorise Victor.

(*a*) *Fleuri* T. XV. p. 50, 51, 63-66. (*b*) Le même p. 67 & suiv.

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

envoya des Légats en différens Royaumes de l'Europe & en Orient, pour donner part de ſon élection & de l'intruſion de Victor (*a*).

Le Concile de Pavie commença le 2 de Fevrier 1160. Victor s'y trouva & s'en remit au jugement du Concile. Après avoir examiné l'affaire pendant ſept jours, on prononça en faveur de Victor; il fut mené de l'Egliſe de St. Sauveur hors de la ville, où il logeoit, à l'Egliſe Cathédrale; l'Empereur le reçut à la porte, lui tint l'étrier comme il deſcendoit de cheval, le conduiſit juſqu'à l'autel & lui baiſa les pieds. Le lendemain, le Concile ſe raſſembla, & avec les cierges allumés, anathématiſa Alexandre & ſes fauteurs (*b*).

Qui eſt déclaré Pape au Concile de Pavie. 1160.

Alexandre de ſon côté, excommunia l'Empereur à Anagnie, étant aſſiſté des Evêques & des Cardinaux. Il écrivit à Arnoul Evêque de Lizieux en Normandie, & l'informa des procédures du Concile de Pavie. Arnoul écrivit aux Evêques d'Angleterre, les exhortant de reconnoître Alexandre. Le Roi ſon Maître l'aiant reconnu; le Pape à la priere de ce Prince canoniſa l'année ſuivante le Roi Edouard, mort près de cent ans auparavant (*c*).

Démarches d'Alexandre.

Il eſt reconnu en France & en Angleterre. 1161.

En 1161, Pierre Archevêque de Tarantaiſe, qui s'étoit ſignalé dans les terres de l'Empire par ſon zele pour Alexandre, paſſa en Italie, & défendit les droits de ce Pape en Toſcane & en Lombardie. Quelques-uns diſent que le Pape l'envoya Légat en France, aiant deſſein de le ſuivre bientôt, parcequ'il n'y avoit pas de ſureté pour lui à Rome, le parti de l'Empereur s'étant emparé de tout le Patrimoine de St. Pierre, à l'exception d'Orviete & d'Anagnie. Pierre étant arrivé en France, les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient fait la paix, aſſemblerent à Toulouſe un Concile des deux Royaumes, pour y reconnoître Alexandre plus ſolemnellement, qu'ils n'avoient fait dans les aſſemblées particulieres qu'ils avoient tenues (*d*).

Victor tient un Concile à Lodi.

Victor tint auſſi un Concile à Lodi, où l'on confirma ſon élection, comme on avoit fait l'année précédente à Pavie. On y lut des lettres des Rois de Danemarc, de Norvege & de Hongrie, de pluſieurs Archevêques & Evêques & de quantité d'Abbés, qui tous reconnoiſſoient Victor pour Pape. Ce Concile excommunia l'Archevêque de Milan, attaché à Alexandre, les Conſuls de la même ville, qui la défendoient contre l'Empereur, les Evêques & les Conſuls de Breſſe & de Plaiſance; enfin ceux qui l'année précédente avoient tué Arnold, Archevêque de Maience (*e*).

Milan ruinée. 1162.

L'Empereur, après avoir tenu Milan aſſiegée tout l'hiver, prit enfin cette ville par famine & la réduiſit à ſe rendre à diſcretion, le premier de Mars 1162. Les habitans allerent à Lodi ſe jetter aux pieds de l'Empereur, portant leurs épées ſur leur col, des croix à la main, & criant miſericorde. Il leur donna la vie, mais fit ruiner la ville entierement & détruire juſques aux Egliſes. On ajoute, qu'il en fit labourer le ſol & qu'on y ſema du ſel (*f*).

(*a*) Act. Vatic. apud *Baron.*
(*b*) *Fleuri* l. c. p. 76-80.
(*c*) *Fleuri* ubi ſup. p. 104.
(*d*) Le même p. 107.
(*e*) Le même p. 109, 110.
(*f*) *Abb. Uſperg.* de everſione Mediolani, in Chron.

Digitized by Google

SECTION V.

Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

Le parti de Frederic & de Victor devenoit de plus en plus puissant en Italie, desorte que le Pape Alexandre se détermina à passer par mer en France, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur. L'Empereur tenta en ce tems-là de détacher Louis le jeune du parti de ce Pape. Henri, Comte de Troyes, frere de la Reine Adelaïde, devint Favori du Roi. Il avoit beaucoup de liaison avec l'Empereur, & de plus Victor étoit parent de sa Maison. On trouva bientôt moyen d'adoucir Louis en faveur de l'Antipape. Henri fut envoyé en Italie, pour traiter avec l'Empereur des moyens de terminer le Schisme. On lui avoit donné là-dessus des instructions sur lesquelles il devoit se regler; mais bientôt après l'Evêque d'Orléans lui manda de la part du Roi, qu'il avoit plein pouvoir sur cette affaire. Il fut conclu dans cette négociation, que Frederic & Louis s'aboucheroient à S. Jean de Laune en Bourgogne, qu'ils y ameneroient les deux Papes & autant de Prélats, qu'il seroit possible, & qu'on prendroit alors des mesures pour la paix de l'Eglise. Ce projet ne réussit point, Alexandre n'aiant pas voulu mettre ses droits en compromis, & les deux Monarques ne s'étant pas même vus, quoiqu'ils se fussent approchés de bien près (*a*).

Le Pape passe en France.

Alexandre alla à Tours, où il resta assez longtems & célebra la fête de Noël. Au carême de l'année suivante il vint à Paris, pour conférer avec le Roi. Il y célebra la fête de Pâques, & retourna ensuite à Tours, où il avoit indiqué un Concile pour le 19 de Mai. Il s'y trouva avec le Pape dixsept Cardinaux, cent-vingt-quatre Evêques, quatre-cens quatorze Abbés, & une multitude d'autres personnes tant ecclésiastiques que laïques. Parmi les Prélats distingués se trouva Thomas Becket, qui avoit été élevé l'année précédente au Siegé de Cantorberi. Le Pape le reçut avec tout l'honneur possible, tous les Cardinaux, à l'exception de deux, allerent le recevoir assez loin hors de la ville. L'Evêque de Lizieux fit un Sermon pour l'ouverture du Concile, qui excommunia Victor & ses fauteurs & fit divers Canons touchant l'usure des Clercs, qu'il défendit, comme d'exercer la Medecine & de faire la fonction d'Avocats. On déclara nulles les ordinations faites par Octavien & par les autres Schismatiques, & on fit défense de donner à ferme pour un prix annuel le gouvernement des Eglises (*b*). Après ce Concile le Pape se retira à Sens, où il fit son sejour pendant le tems qu'il resta en France.

Concile de Tours. 1163.

Ce fut à Sens qu'Alexandre apprit que Thomas Becket avoit encouru la disgrace du Roi d'Angleterre, parcequ'il n'avoit pas voulu permettre qu'on livrat au bras séculier un Prêtre accusé d'homicide, & refusé de jurer l'observation des Coutumes royales, ou Loix du Royaume concernant la jurisdiction Ecclésiastique. Le Pape lui écrivit & l'exhorta à perséverer constamment à défendre les droits de l'Eglise (*c*). L'année suivante, aiant été informé que l'Archevêque de Cantorberi avoit été forcé par les menaces du Roi & des Seigneurs de promettre avec ferment d'observer les Coutumes royales, le Pape lui écrivit pour le dégager de son ferment. Le

Démêlés entre le Roi d'Angleterre & Thomas Becket.

1164.

(*a*) *Bunau* Hist. de l'Empereur Frederic I. en Allemand, Leipsig 1722 in 4to. V. Bibl. Germ. T. XI. p. 191, 192.

(*b*) *Fleuri* l. c. p. 127, 128.

(*c*) Exempl. Ep. Alex. apud *Baron.*

Digitized by Google

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Roi, qui en fut instruit, envoya des Ambassadeurs au Pape, pour le prier de confirmer ce qui avoit été résolu, & d'obliger les Ecclésiastiques à jurer l'observation des Coûtumes royales ; il le prioit aussi de nommer pour la Légation d'Angleterre l'Archevêque d'York. Comme l'état de ses affaires ne permettoit pas à Alexandre de mécontenter absolument le Roi d'Angleterre, il nomma l'Archevêque d'York son Légat, mais refusa de confirmer la résolution touchant les Coutumes royales ; il restreignit même les pouvoirs du Légat à son siege. Le Roi mécontent du Pape, fit renvoyer la Bulle, & attaqua Becket pour malversation pendant qu'il avoit été Chancelier. L'Archevêque refusa de se soumettre au jugement porté contre lui, & en appella au Pape. Peu après il sortit du Royaume, & informa le Pape de la persécution qu'il avoit soufferte, implorant sa protection. Le Pape lui répondit, & cassa tout ce qui avoit été fait contre lui en Angleterre.

Mort de l'Antipape & élection d'un autre. 1164.

Les différens troubles qui agitoient l'Allemagne, déterminerent l'Empereur à quitter l'Italie. Il ne fut pas sitôt éloigné, que presque toutes les villes de Lombardie se soulevererent en faveur d'Alexandre, & se liguerent ensemble. Frederic prit la résolution de marcher contre les rebelles. Dans ces entrefaites, l'Antipape Victor mourut à Lucques, le 22 d'Avril 1164. Ceux de son parti élurent pour Pape le Cardinal Gui de Crême, sous le nom de Pascal III. que l'Empereur reconnut (*a*). Vers ce tems-là arriverent à Sens des Députés du Roi d'Angleterre, qui étoient l'Archevêque d'York, les Evêques de Londres, de Worcester, de Chichester, d'Exeter & quelques Seigneurs ; ils accuserent l'Archevêque de Cantorberi devant le Pape, & le prierent d'envoyer un Légat en Angleterre pour décider entre le Roi & l'Archevêque. Le Pape déclara qu'il ne vouloit rien ordonner en l'absence de l'Archevêque ; les Envoyés refuserent de l'attendre, & s'en retournerent en Angleterre sans avoir reçu la bénédiction du Pape. Quand Thomas arriva à Sens, le Pape le reçut très-bien ; il expliqua les raisons qui l'avoient obligé de s'opposer au Roi, qui n'étoient autre chose que son zele pour le maintien des droits de l'Eglise ; il produisit par écrit les Coutumes royales dont il avoit juré l'observation, qui consistoient en seize articles. Le Pape aiant lu l'écrit, condamna dix des articles, confirma Thomas dans l'Archevêché de Cantorberi ; mais il l'envoya dans le Monastere de Pontigni, où il lui fit prendre l'habit de la maison & l'obligea de vivre selon la regle (*b*).

Le Pape retourne à Rome. 1165.

Le Cardinal Jules, Vicaire d'Alexandre à Rome, étant mort, on mit à sa place un autre Cardinal nommé Jean, qui réussit à ramener la plus grande partie du peuple Romain à l'obéissance du Pape, enforte qu'on lui envoya une députation pour l'inviter de venir à Rome. Alexandre s'y disposa & se pressa de faire les préparatifs de son voyage. En ce tems-là, il travailloit toujours à reconcilier le Roi d'Angleterre avec l'Archevêque de Cantorberi ; on proposa une conférence entre le Roi & le Pape ; mais le Roi n'aiant pas voulu que Thomas s'y trouvât, ce dernier dissuada le Pape

(*a*) *Fleuri* T. XV. p. m. 154, 155. (*b*) Vita quadripart. L. II. C. 10.

Digitized by Google

Pape d'entrer en conférence, tellement que l'espérance de la reconciliation s'évanouit alors. Alexandre, après la fête de Pâques de 1165, partit de Sens, vint à Paris & puis à Bourges, où Thomas prit congé de lui. Delà il se rendit à Montpellier, & s'embarqua pour Messine. Guillaume Roi de Sicile, aiant appris son arrivée, lui envoya de magnifiques présens, & fit armer cinq galeres pour conduire le Pape à Rome. Il partit de Messine au mois de Novembre, & arriva à Ostie, où il passa la nuit. Le lendemain matin 21 de Novembre les Sénateurs avec les Nobles & une grande multitude de Clergé & de peuple vinrent le recevoir, & portant des branches d'olivier le conduisirent au Palais de Latran (a).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

L'Empereur Frederic de sa part n'étoit pas oisif; il tint une Diete à Wurtzbourg le 23 de Mai, où se trouverent deux Députés du Roi d'Angleterre, qui, aussi bien que l'Empereur avec plusieurs Princes & Evêques d'Allemagne, jurerent de ne jamais reconnoitre pour Pape Alexandre ni ses successeurs, & de demeurer inviolablement attachés à Paschal III & à ses successeurs. Le Roi d'Angleterre desavoua ses Envoyés. Mais l'Empereur écrivit une Lettre circulaire pour ordonner à tous ses sujets de faire le même serment, & de prier dans tout l'Empire pour Paschal. *Diete de Wurtzbourg.*

Au mois de Novembre de l'année 1166, ce Monarque passa en Italie, & tint une Assemblée générale de toute la Lombardie à Roncaglia où il fut résolu de mettre Paschal en possession de Rome & d'en chasser Alexandre. Frederic avoit envoyé d'avance les Archevêques de Cologne & de Maience avec un corps de Troupes, & lui-même s'attacha avec son Armée au siege d'Ancone, dont l'Empereur Grec s'étoit emparé. Pendant qu'il étoit occupé à ce siege, les villes de Lombardie ne pouvant plus souffrir les vexations des Gouverneurs qu'il leur avoit donnés, tinrent une Conférence où elles se liguerent pour leur défense réciproque, & se réunirent pour mettre les Milanois en état de relever leur ville; ils y rentrerent le 27 d'Avril 1167 & commencerent à la rebâtir. Ancone s'étant rendu, l'Empereur marcha vers Rome, les deux Archevêques qui l'avoient précédé aiant remporté une victoire signalée sur les Romains le 28 de Mai. Il fit attaquer la Cité Léonine & l'Eglise de St. Pierre, & s'en rendit maître le 17 de Juillet. L'Antipape Paschal s'y rendit & couronna l'Empereur & l'Impératrice Béatrix son épouse (b). Guillaume II. Roi de Sicile, qui avoit succedé à son pere l'année précédente, envoya à Alexandre deux galeres avec de l'argent pour le tirer des mains de l'Empereur. Le Pape renvoya les galeres & prit seulement l'argent, qu'il distribua dans Rome pour encourager le peuple à la défendre. L'Empereur proposa alors, qu'on engageât Alexandre à abdiquer le Pontificat, promettant que Paschal y renonceroit aussi, pour en élire un troisieme. Les Romains trouverent cette proposition fort de leur goût; mais le Pape pour se dérober à leurs instances, sortit secretement de la ville en habit de Pélerin & se retira à Benevent (c). Après son départ, le 2 jour d'Août, la chaleur devint si violente, qu'elle causa dans *L'Empereur passe en Italie.* 1166. 1167.

(a) *Fleuri* l. c p. 187, 188.
(b) *Sigon.* L. XIV. p. 321.
(c) *Fleuri* l. c. p. 223, 224.

Digitized by Google

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

l'Armée de l'Empereur une terrible mortalité. Elle emporta, outre un grand nombre de ſoldats, quantité d'Evêques & de Seigneurs; ce qui obligea Frederic à s'éloigner de Rome; il traverſa la Toſcane, vint à Piſe & à Lucques & ſe rendit à Pavie avec le peu de Troupes qui lui reſtoient (*a*).

Suite de l'affaire de Thomas Becket.

Le Roi d'Angleterre avoit écrit ou fait écrire au College des Cardinaux, pour deſavouer la conduite de ſes Envoyés à la Diete de Wurtzbourg; mais il refuſoit de rappeller l'Archevêque de Cantorberi, ne l'aiant point chaſſé, diſant qu'il pouvoit rentrer dans ſon Egliſe, en ſatisfaiſant au Roi ſur ſes plaintes, & en gardant les Coutumes Royales, qu'il avoit jurées. Le Pape écrivit à l'Evêque de Londres, & lui enjoignit de travailler avec l'Evêque d'Herefort à porter le Roi à rétablir l'Archevêque & à ne point opprimer l'Egliſe. L'Evêque répondit, que le Roi étoit prêt à rendre aux Eccléſiaſtiques la juſtice qui leur eſt due, mais qu'il ne rappelleroit point l'Archevêque. Il ajoutoit, que le Roi ſembloit faire beaucoup pour ſa juſtification, en ſe ſoumettant au jugement de l'Egliſe de ſon Royaume. Le Prélat conſeilloit au Pape de n'en venir point à prononcer un interdit ou une excommunication, & de ſuivre les voies de la douceur, parcequ'une rupture avec le ſiege de Rome auroit de fâcheuſes ſuites. Cette Lettre ne produiſit point d'effet, car le Pape après ſon arrivée à Rome, déclara l'Archevêque de Cantorberi ſon Légat dans toute l'Angleterre, excepté le Dioceſe d'York.

Le nouveau Légat ne tarda point à condamner l'Ecrit contenant les Coutumes Royales, & déclara excommuniés ceux qui les obſerveroient. Il excommunia nommément diverſes perſonnes, & écrivit au Pape, qu'il avoit deſſein d'excommunier le Roi, s'il ne donnoit ſatisfaction. Ce procedé irrita fort les Anglois, & comme Thomas étoit toujours en France, les Evêques ſes ſuffragans lui écrivirent pour lui notifier qu'ils en avoient appellé au Pape, & qu'en menaçant le Roi d'excommunication, il marquoit plus d'emportement que de raiſon. L'Archevêque leur répondit d'un ſtile fier & impérieux, & plein de la juſtice de ſa cauſe, il preſſa fortement tout ce qui ſembloit être au deſavantage des Evêques. Ceux-ci ne s'étant pas rendus à Benevent au jour marqué afin de pourſuivre leur appel, le Pape ratifia ce que Thomas avoit fait & écrivit aux Evêques d'Angleterre, leur ordonnant d'obéir à leurs riſques. Le Roi, qui étoit en Normandie, voiant que la protection du Pape rendoit l'Archevêque plus hardi, envoya des Députés à Benevent, pour obtenir du Pape qu'il envoyât des Légats, afin de terminer les différends avec Thomas. Alexandre, ſurpris par les promeſſes d'un des Envoyés, qui eut ſoin auſſi de ſemer de l'or parmi les Cardinaux, nomma pour ſes Légats le Cardinal Guillaume de Pavie, grand ami du Roi & le Cardinal-Diacre Otton. Leur pouvoir ne s'étendoit que dans les terres de deça la mer qui obéiſſoient au Roi d'Angleterre. Ils partirent de Rome le premier de Janvier 1167, mais ils n'arriverent en Normandie, où étoit le Roi, que vers la fin de l'Eté. Les deux Légats étoient ſuſpects à Thomas, mais particulierement

(*a*) *Otth. Morena* de Geſt. Frederici.

Digitized by Google

Guillaume de Pavie, qu'il regardoit comme ſon ennemi déclaré; il lui écrivit à lui-même qu'il ne le recevoit point pour juge; il lui avoit écrit des lettres encore plus dures, qu'il ſupprima par le conſeil de Jean de Salisburi. Le Pape dans ſes Lettres à l'Archevêque l'exhorta à ſe rendre facile pour un accommodement; & ſur les bruits qu'on répandit que les Légats venoient pour le condamner, Alexandre leur manda de reconcilier le Roi avec Thomas par une amiable compoſition, & que juſques à ce que cette reconciliation fût entierement faite, ils ne fiſſent rien d'important dans les terres du Roi & n'entraſſent point dans ſon Royaume. On ne conclut rien à la conférence qui ſe tint le 18 de Novembre à Giſors ſur la frontiere de France & de Normandie, mais le Roi obtint des Légats de ſuſpendre les pouvoirs de l'Archevêque. Ce Prélat ſe plaignit amérement au Pape & aux Cardinaux, & chargea ſon Agent à Rome de faire tous ſes efforts pour faire rappeller les Légats. Le Pape mécontent de leur conduite leur ordonna de revenir, deſorte qu'il ne ſe fit rien en ce tems-là pour finir l'affaire (*a*).

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1138 *juſqu'à l'an* 1269.

L'Empereur, que le Pape avoit excommunié après ſa retraite des environs de Rome, ſe trouva dans un grand embarras. Les villes de Lombardie étoient liguées contre lui & il ne ſavoit comment ſe tirer d'Italie. Il feignit donc de vouloir renoncer au Schiſme, & parut diſpoſé à entrer en conférence avec les Lombards. Pendant ce tems-là le Marquis de Montferrat obtint pour lui d'Humbert Comte de Maurienne la permiſſion de paſſer par ſes Etats. Il partit avec une eſcorte de trente hommes, mais aiant eu lieu de ſoupçonner que les habitans de Suſe vouloient le faire aſſaſſiner, il ſe ſauva, au mois de Mars 1168, de nuit & déguiſé en valet, & paſſant par le Comté de Bourgogne, il retourna en Allemagne (*b*). *L'Empereur eſt obligé de ſe ſauver.* 1168.

Cette retraite de l'Empereur encouragea puiſſamment les villes de Lombardie révoltées contre lui, enſorte que non contentes d'avoir rebâti Milan, elles réſolurent de fonder une nouvelle ville à l'entrée du Pays, pour arrêter les Allemands; ce deſſein fut exécuté & on nomma la nouvelle ville Alexandrie, en l'honneur du Pape. Elle ſe peupla ſi promptement, qu'en peu de tems elle fut en état de mettre en campagne quinze mille hommes. Les Impériaux la nommerent par mépris Alexandrie de la Paille (*c*). Un Hiſtorien moderne (*d*) en donne pour raiſon, que les fondateurs n'aiant pas les matieres néceſſaires pour couvrir les maiſons, les couvrirent de paille. *Fondation d'Alexandrie de la Paille.*

L'Antipape Gui de Créme ou Paſcal étoit toujours à Rome à St. Pierre; il y mourut le 20 de Septembre 1168. Ses partiſans élurent à ſa place Jean, Abbé de Strum, élu Evêque d'Albane, & le nommerent Calixte III (*e*); l'Empereur le reconnut. *Mort de l'Antipape* Paſchal.

Le Roi d'Angleterre, aiant eu une conférence inutile avec l'Archevêque de Cantorberi, en préſence du Roi de France, envoya des Députés au Pa. *Nonces envoyés pour*

(*a*) *Fleuri* L. LXXI. paſſim.
(*b*) *Otth. Morena*, p. 847, ap. *Fleuri* p. 242, 243.
(*c*) *Guliclm. Neubrig.* L. II. C. 17. Ap. *Fleuri* l. c. p. 243.
(*d*) *Hardion* Hiſt. Univ. T. XIV. p. 282.
(*e*) *Fleuri* ubi ſup. p. 243.

UNIVERSIDAD COMPLUTENSE BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS
Digitized by Google

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

pe pour demander la dépoſition ou la translation de Thomas. Il engagea par promeſſes les Milanois, les Cremonois & les Parmeſans, & le Roi de Sicile à agir en ſa faveur, & offrit au Pape dix mille marcs d'argent. Tout ce qu'il put obtenir fut que le Pape envoya deux Nonces pour procurer la paix; mais leur commiſſion ne s'étendoit que juſqu'à la S. Michel de cette année 1169. Après diverſes conférences avec ces Nonces, le Roi déclara qu'à la priere du Pape ſon Seigneur & Pere, il accordoit à Thomas ſon Archevêché & ſa paix & à tous ceux qui étoient hors du Royaume, ſauf la dignité de ſon Royaume. Les Nonces refuſerent abſolument d'admettre cette clauſe, enſorte que leur voyage fut infructueux. Avant le retour des Nonces, le Pape pour hâter la reconciliation chargea deux Eccléſiaſtiques François de remettre au Roi une Lettre par laquelle il lui déclaroit que ſi avant le commencement du carême de 1170, il ne ſe reconcilioit avec l'Archevêque de Cantorberi, il jetteroit l'interdit ſur ſon Royaume. Cette nouvelle démarche fut encore infructueuſe, le Roi vouloit toujours que l'Archevêque promit l'obſervation des Coûtumes, ſans reſtriction, & Thomas prétendoit toujours y ajouter, *ſauf l'honneur de Dieu & de ſon Ordre.* Le Pape permit alors à l'Archevêque d'exercer ſes fonctions de Légat. Au commencement de l'année ſuivante, il envoya une nouvelle commiſſion à l'Archevêque de Rouen & à l'Evêque de Nevers, chargés de menacer le Roi d'Angleterre de mettre en interdit tous ſes Etats de deça la mer, ſi dans quarante jours la paix n'étoit pas faite. Le Pape fut averti alors que le Roi vouloit faire couronner Henri ſon fils aîné par l'Archevêque d'York; il écrivit à ce Prélat & aux autres Evêques d'Angleterre, pour leur défendre ſous peine de dépoſition de ſe mêler de cette cérémonie. Elle ne laiſſa pas de ſe faire. Enfin peu tems après la reconciliation du Roi & de l'Archevêque ſe fit; le Prélat retourna en Angleterre. Mais un mot, lâché imprudemment par le Roi, porta quatre Chevaliers à paſſer de Normandie en Angleterre, & à maſſacrer l'Archevêque dans l'Egliſe (*a*).

reconcilier le Roi d'Angleterre avec l'Archevêque de Cantorberi. 1169.

1170.

Ambaſſade de l'Empereur Grec au Pape.

Vers le tems où l'Antipape Paſcal mourut, l'Empereur Grec envoya une Ambaſſadeur à Alexandre, chargé de grandes ſommes d'argent, qui lui offrit la réunion de l'Egliſe Grecque à la Romaine, demandant pour ſon Maître la couronne Impériale. Le Pape répondit, que les décrets des Peres ne lui permettoient pas de conſentir à cette demande. Il renvoya l'Ambaſſadeur avec tout l'argent qu'il avoit apporté, & le fit ſuivre par deux Cardinaux qu'il envoya à l'Empereur Grec (*b*).

Négociation infructueuſe de l'Empereur auprès du Pape.

L'Empereur Frederic, voiant ſon parti diminuer de jour en jour, principalement depuis la mort de Gui de Crême, feignit encore de vouloir finir le ſchiſme, & de faire ſa paix avec le Pape pour le détacher de la confédération des villes de Lombardie. Il lui envoya l'Evêque de Bamberg, avec ordre de demander à Alexandre une entrevue ſecrete. Mais le Pape pour ne donner aucun ombrage aux Lombards, leur manda de lui envoyer de chaque ville un Député; & après avoir écouté l'Evêque en particulier, il rendit compte en plein Conſiſtoire de ce qu'il lui avoit dit, & lui répondit

(*a*) Vit. quadripart. C. 12-22. (*b*) *Fleuri* T. XV. p. m. 343, 344.

Digitized by Google

que les propoſitions de l'Empereur étoient trop ambigues pour pouvoir y entendre (*a*).

SECTION V.

Peu après le Pape fut informé du meurtre de l'Archevêque de Cantorberi, & reçut des Envoyés du Roi d'Angleterre pour ſe juſtifier d'y avoir eu la moindre part. D'abord le Pape ne voulut pas les voir, & les Cardinaux mêmes les reçurent très-froidement. Aiant enfin obtenu audience, ils tâcherent de juſtifier le Roi, & pour prévenir l'interdit, ils jurerent que le Roi ſe ſoumettroit au jugement du Pape. Alexandre ſe contenta alors d'excommunier généralement les meurtriers de l'Archevêque, tous ceux qui leur avoient donné conſeil, aide, ou conſentement, & tous ceux qui leur donnoient retraite, ou quelque ſorte de protection. Il envoya deux Légats pour informer de l'affaire. Ces Prélats étant arrivés en Normandie, le Roi s'y rendit, & le 22 de Mai 1172, il fit publiquement ſerment, qu'il n'avoit pas eu la moindre part au meurtre de l'Archevêque, & promit de ſe ſoumettre à telle pénitence que les Légats lui impoſeroient. Ils lui preſcrivirent d'envoyer à Jéruſalem deux-cens Chevaliers, pour y ſervir un an à ſes dépens; il promit auſſi de prendre la croix pour trois ans, & de faire le voyage en perſonne, ſi le Pape l'exigeoit, de caſſer les Coûtumes royales; de permettre déſormais de porter librement les appellations au S. Siege, & de rendre à l'Egliſe de Cantorberi toutes ſes terres & ſes autres biens. Après que le Roi eut juré l'obſervation de ces articles, les Légats le menerent hors de la porte de l'Egliſe, où il reçut l'abſolution à genoux, mais ſans ôter ſes habits, puis ils le firent entrer dans l'Egliſe (*b*). Les meurtriers de l'Archevêque allerent trouver le Pape, qui leur impoſa pour pénitence le voyage de Jéruſalem. Il y en eut un qui mourut en Italie, & les trois autres ne ſurvecurent pas deux ans. Alexandre aiant appris par ſes Légats les miracles qui ſe feſoient au tombeau de Thomas Becket, le canoniſa le 21 Fevrier 1173. Il ordonna qu'il ſeroit mis au nombre des martyrs, & que ſa fête ſeroit célebrée tous les ans le jour de ſa mort, le 29 de Décembre (*c*).

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

Le Pape envoye deux Légats pour informer du meurtre de l'Archevêque de Cantorberi, & ils donnent l'abſolution au Roi.

1171, 1172.

1173.

L'Empereur aiant pacifié les troubles en Allemagne, paſſa en Italie avec une puiſſante Armée, & alla mettre le ſiege devant la nouvelle ville d'Alexandrie, dont les fortifications n'étoient pas entierement achevées. Les pluies de l'Automne enflerent le Tanaro, & le camp impérial fut preſque entierement inondé. Frederic ne laiſſa pas de s'opiniâtrer & réſolut de paſſer l'hiver devant la Place. Il fit creuſer une mine, qu'il pouſſa juſques dans l'intérieur de la ville, & fit paſſer par là deux-cens ſoldats & s'approcha lui-même d'une des portes pour la forcer; mais les habitans précipiterent dans le foſſé ceux qui étoient entrés, & firent une ſortie qui obligea l'Empereur de lever le ſiege le jour de Pâques de l'an 1175. Il ſe retira à Pavie.

L'Empereur paſſe en Italie.

1174.

1175.

Voiant ſon armée affoiblie, ſurtout par le départ de Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, qui ſe retira, il propoſa d'entrer en négociation avec le Pape & les villes de Lombardie. Le Pape envoya trois

Négociation inutile.

(*a*) Act. *ap.* Baron.
(*b*) *Fleuri* ubi ſup. p. 326, 327.
(*c*) Lemême p. 329.

Digitized by Google

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Cardinaux à Pavie, mais après quelques conférences avec les Miniſtres de Frederic, ils s'en retournerent ſans rien conclure. On crut que l'Empereur n'avoit engagé cette négociation que pour gagner du tems, juſqu'à l'arrivée d'un nombreux corps de Troupes qu'il attendoit d'Allemagne (*a*).

Cependant le Pape, pour recompenſer la ville d'Alexandrie de ſa fidelité, l'érigea en Evêché, & lui donna pour premier Evêque Ardouin Soudiacre de l'Egliſe Romaine. Au contraire pour punir la ville de Pavie d'avoir adhéré à l'Empereur, il priva ſon Evêque du droit de faire porter la croix devant lui & du Pallium (*b*).

L'Empereur eſt défait. 1176.

L'Empereur comprenoit que s'il pouvoit détacher le Roi de Sicile du Pape & le faire entrer dans ſes intérêts, cela contribueroit fort au ſuccès de ſes deſſeins. Il fit donc offrir à Guillaume II, en 1176, ſa fille en mariage, & de faire une alliance perpétuelle avec lui. Mais le Roi de Sicile refuſa de ſe prêter à ces propoſitions, pour ne pas déplaire au Pape (*c*). Frederic aiant reçu les Troupes qu'il attendoit d'Allemagne, commença à ravager les terres des Milanois. L'Armée des Confédérés s'avança contre lui; le 4 de Juin il ſe donna une ſanglante bataille, & après un combat opiniâtré, les Allemands furent défaits entierement, & les ennemis firent un butin immenſe. L'Empereur ſe ſauva avec une petite ſuite à Pavie, aiant couru riſque de la vie (*d*).

Il fait des propoſitions de paix.

Un coup auſſi terrible, joint à la déclaration que lui firent les Seigneurs qui l'avoient ſuivi, qu'ils l'abandonneroient s'il ne ſe reconcilioit avec le Pape, le porterent à penſer ſérieuſement & de bonne foi à faire la paix avec Alexandre. Il envoya l'Archevêque de Maience & quelques autres Seigneurs, pour lui faire des propoſitions de paix. Le Pape les reçut avec joie, & après diverſes Conférences pendant quinze jours, on convint de tous les articles entre l'Egliſe & l'Empire. Mais comme le Pape vouloit que les villes de Lombardie & le Roi de Sicile fuſſent compris dans le Traité, il fut réſolu que le Pape s'aboucheroit avec Frederic en Lombardie, & l'Empereur accorda des ſaufconduits à tous les membres de l'Egliſe Romaine (*e*).

Le Pape ſe rend à Veniſe. 1177.

Le Pape fit prier le Roi de Sicile d'envoyer quelques-uns de ſes Miniſtres pour aſſiſter à la Conférence, & Guillaume envoya ſur le champ Romuald Archevêque de Salerne & Roger Comte d'Andria. Alexandre partit alors d'Agnanie & vint à Benevent, de là il paſſa à Siponte & à Veſti, où il s'embarqua le 9 de Mars 1177, & arriva heureuſement à Veniſe, où le Doge & les Nobles lui rendirent tous les honneurs poſſibles. De Veniſe il ſe rendit à Ferrare, qu'on avoit choiſie pour le lieu des Conférences, à la requiſition de l'Empereur. Trois jours après arriverent ſept Commiſſaires de l'Empereur, & après bien des conteſtations, on convint enfin que le Congrès ſe tiendroit à Veniſe. Le Pape s'y rendit avec les autres Commiſſaires dans le mois de Mai. La négociation traina en longueur, & enfin le Pape conſentit que l'Empereur vint à Veniſe, & le 24 de Juillet, après avoir reçu l'abſolution, il ſe proſterna aux pieds du Pape, qui le releva &

(*a*) Act. apud Baron. 1174, 1175.
(*b*) Les mêmes, 1175.
(*c*) *Giannone* Hiſt. de Naples T. II. p. 349.
(*d*) Là-même.
(*e*) Le même p. 352. *Fleuri* ubi ſup. p. 370.

Digitized by Google

lui donna le baiſer de paix. Le premier d'Août, les parties intéreſſées jurerent d'obſerver fidelement les articles du Traité; la paix avec l'Egliſe, & avec le Roi de Sicile pour quinze ans, & une tréve de ſix ans avec les Villes de Lombardie (*a*). Le 14 d'Août, le Pape tint un Concile, où il prononça l'excommunication contre quiconque troubleroit la paix qui venoit d'être faite.

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

On a défiguré toute l'Hiſtoire que nous venons de rapporter par des fables, dont il faut dire un mot. D'abord, ſi l'on en croit les Hiſtoriens de Veniſe (*b*), ce qui engagea l'Empereur à faire la paix avec le Pape, ce fut une victoire que les Vénitiens remporterent ſur la Flotte Impériale, compoſée de ſoixante-quinze galeres, & commandée par Otton fils de Frederic. Ce jeune Prince aiant été fait priſonnier & mené à Veniſe, fut convaincu que ſon pere avoit tort. Il obtint la permiſſion de l'aller trouver, & lui perſuada de faire la paix avec le Pape. On voit dans la Salle du grand Conſeil à Veniſe, cinq tableaux deſtinés à repréſenter ces divers événemens, peints par différens Peintres (*c*). Mais un judicieux Hiſtorien (*d*) a remarqué que ce combat eſt une fiction, puiſqu'il eſt avéré que l'Empereur n'avoit point de forces ſur mer; & effectivement où auroit-il pris ſoixante-quinze galeres? D'ailleurs comment ſon fils Otton pouvoit-il les commander, puiſqu'il devoit être encore enfant? Il étoit le quatrieme fils de Frederic, & Henri l'aîné de tous n'avoit que onze ou douze ans. Les Peintres qui ont fait les tableaux qui ſont dans la ſalle du grand Conſeil, ont ſuivi ce que narroient les Hiſtoriens de Veniſe, ſans s'inquieter de la vérité des faits.

Fables ſur la paix entre l'Empereur & le Pape.

Une autre fable, c'eſt la prétendue inſolence d'Alexandre III, qui mit dit-on le pied ſur le cou de l'Empereur, avec des paroles inſultantes. Mais les Hiſtoriens les plus graves n'ajoutent aucune foi à ce fait. Les Auteurs du douzieme & du treizieme ſiecle n'en diſent rien. Romuald, Archevêque de Salerne, qui ſe trouvoit à Veniſe, n'en parle point. Il eſt vrai qu'on dit (*e*) qu'il y a une grande pierre rouge où il y a une lame, ſur laquelle ſont gravées les paroles que prononça le Pape. C'eſt ce qui eſt démenti par un Voyageur du ſiecle paſſé (*f*), qui aſſure que la pierre n'eſt pas grande, qu'on n'y a attaché aucune lame, ni plaque de métal, & qu'il n'y a aſſurément aucune écriture. Le même Voyageur (*g*) parle d'un tableau, qui eſt dans la ſalle du grand Conſeil, où le Pape eſt repréſenté, mettant légérement le pied ſur l'épaule de l'Empereur, ſans faire paroître aucun mouvement de paſſion. Mais l'Auteur Italien (*h*) que nous avons déja cité dit ſimplement, qu'on y voit l'Empereur Frederic proſterné & baiſant les pieds du Pape. Concluons qu'on a voulu orner ou pour mieux dire défigurer l'Hiſtoire par des circonſtances fabuleuſes.

(*a*) *Giannone* l. c. p. 357. *Fleuri* ubi ſup. p. 377-379.

(*b*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. II. p. 123 & ſuiv.

(*c*) Voy. l'Extrait du Livre Italien, intitulé, *Le Minere della pittura di Marco Boſchini*, à la fin du T. II du voyage d'Italie de *Richard Laſſels*, Paris 1682 in 12.

(*d*) *Giannone* ubi ſup. p. 358.

(*e*) *Mabillon* iter Italicum.

(*f*) *Miſſon* voyage d'Italie T. I. p. 208. Utrecht 1722.

(*g*) Le même p. 214.

(*h*) *Boſchini* ubi ſup. p. 409.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Tandis que le Pape étoit à Veniſe, il écrivit une Lettre à l'Empereur d'Abiſſinie, appellé communément le Prêtre-Jean, qu'il envoya par un Médecin nommé Philippe, qui avoit été en Ethiopie. Il envoya auſſi un Légat en Danemarc, pour approuver que l'Evêque de Roſchild poſſedât en même tems l'Archevêché de Lunden. C'eſt le premier exemple d'un Evêque qui ait poſſedé deux Egliſes, mais qui n'a été que trop imité, quelque peu louable qu'il ſoit (*a*).

Faits particuliers.

L'Empereur partit de Veniſe avant le Pape; il alla à Ravenne où il ne reſta pas longtems, paſſa en Lombardie & retourna en Allemagne. Quant au Pape, il s'embarqua ſur quatre Galeres Vénitiennes & arriva à Siponte le 29 d'Octobre, d'où, en paſſant par Troia & par Benevent, il ſe rendit à Agnanie le 14 de Décembre. Les Romains voiant que l'Empereur s'étoit reconcilié avec le Pape, firent réflexion ſur le tort que feſoit à la ville l'éloignement de ce Pontife. Ils en voyerent donc à Agnanie ſept des principaux citoyens avec des Lettres du Clergé, du Sénat & du Peuple, pour prier le Pape de revenir. Alexandre voulut prendre ſes ſuretés; les Romains s'engagerent à lui reſtituer l'Egliſe de St. Pierre & les droits régaliens, & jurerent l'obſervation de cette convention, qui contenoit quelques autres articles. Le Pape partit donc de Tuſculum, & fut conduit aux acclamations du peuple au palais de Latran (*b*).

Le Pape retourne à Rome.

Soumiſſion de l'Antipape Calixte. 1178.

L'Antipape Calixte, ſe voiant abandonné de l'Empereur, qui le mit lui & ſes défenſeurs au ban de l'Empire, quitta ſecretement Viterbe & vint avec quelques-uns de ſes Clercs, ſe jetter aux pieds du Pape, confeſſa publiquement ſa faute & en demanda pardon. Le Pape le reçut humainement, ne lui fit aucun reproche, le traita toujours depuis avec honneur dans ſa Cour, & le reçut même à ſa table (*c*). Dans le même tems, le Pape indiqua pour l'année ſuivante un Concile général à Rome, auquel il appella non ſeulement les Evêques de l'Europe, mais ceux d'Orient, & même les Grecs.

Troiſieme Concile de Latran. 1179.

Ce Concile ſe tint dans l'Egliſe de Latran, au mois de Mars 1179, il s'y trouva trois-cens deux Evêques. Ils ſtatuerent, que pour prévenir les Schiſmes, nul ne ſeroit reconnu légitimement élu pour Pape, que celui qui auroit au moins les deux tiers des voix. Ils déclarerent nulles les ordinations faites par les Antipapes Octavien, Gui & Jean de Strum, & ordonnerent que ceux qui avoient reçu d'eux des dignités eccléſiaſtiques ou des bénéfices en ſeroient privés. Ils anathématiſerent les Héretiques qui étoient dans la Gaſcogne, l'Albigeois, le territoire de Toulouſe & en d'autres lieux. On porta auſſi dans le Concile des plaintes contre des propoſitions avancées par Pierre Lombard Evêque de Paris. Alexandre écrivit ſur ce ſujet à l'Archevêque de Rheims, lui ordonnant d'aſſembler les Docteurs des Ecoles de Paris, de Rheims & des autres villes d'alentour, & de condamner la doctrine de Pierre Lombard. Ce fut encore dans ce même Concile que le Pape déclara Laurent, Archevêque de Dublin ſon Légat en Irlande. Ce Prélat ſignala ſon zele pour la réformation des abus, & ſur tout

(*a*) *Fleuri* l. c. p. 382 & 385 & ſuiv.
(*b*) *Fleuri* l. c. p. 402, 403.
(*c*) *Romuald* Chron.

Digitized by Google

tout contre l'incontinence des Clercs, & quoiqu'il eût le pouvoir d'abſoudre les coupables, il les renvoyoit au Pape, enſorte qu'on vit à une fois pour ce ſujet cent-quarante Prêtres à Rome (*a*). SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Il y eut l'année ſuivante un Schiſme dans l'Egliſe de S. André en Ecoſſe, les Chanoines élurent le Docteur Jean, & le Roi nomma Hugues ſon Chapelain. Le Pape envoya un Légat, qui dépoſa Hugues comme intrus & confirma l'élection de Jean. Auſſitôt après le Roi défendit à Jean de demeurer dans le Royaume. Le Légat excommunia ce Prince, & le Pape confirma la ſentence. Il fit plus; il donna la Légation d'Ecoſſe à l'Archevêque d'York, qui mit le Royaume en interdit (*b*). *Schiſme en Ecoſſe 1180.*

Alexandre, informé du mauvais état des affaires des Chrétiens en Orient & des victoires de Saladin, écrivit une Lettre à tous les Princes & à tous les fideles, pour les exhorter à marcher au ſecours de leurs freres d'Orient. Les Rois de France & d'Angleterre furent ſi touchés, qu'ils promirent d'y envoyer un prompt ſecours (*c*). *Fâcheux état des Chrétiens d'Orient.*

Le Pape Alexandre mourut ſelon les uns le 30 d'Août, & ſelon d'autres le 7 de Septembre 1181. Dès le lendemain on élut Ubalde, Evêque d'Oſtie, ſous le nom de Lucius III. La ville de Luques, où il étoit né, lui envoya une Députation pour le féliciter, & il lui accorda, du conſentement de l'Empereur, le privilege de frapper de la monnoie, qui auroit cours dans la Toſcane, la Marche d'Ancone & la Campanie. Quelque tems après, il reçut une Ambaſſade de Guillaume, Roi d'Ecoſſe, pour demander ſon abſolution; le Pape la lui accorda & leva l'interdit jetté ſur ſon Royaume; il envoya en même tems un Légat en Ecoſſe. Mais l'affaire des deux Contendans ne ſe termina que quelques années après. Vers le même tems, les Maronites, qui habitent le Mont Liban & les environs, ſe réunirent à l'Egliſe Romaine, & ils y ont été conſtamment attachés depuis, ainſi qu'il paroit par leurs Lettres à Léon X (*d*). *Mort d'Alexandre III. Election de Lucius III.*

Le nouveau Pape irrita contre lui les Romains, par le refus de ſe conformer à quelques uſages que ſes prédéceſſeurs n'avoient pas fait difficulté d'obſerver. Ils pillerent & brûlerent ſes terres, & il fut obligé de ſe retirer à Veletri. Chriſtien, Archevêque de Maience, vint à ſon ſecours avec une Armée; mais il mourut peu de jours après qu'il fut arrivé, ſes troupes ſe diſſiperent & le Pape qui étoit revenu à Rome, fut encore forcé d'en ſortir, pour ſe dérober à la perſécution des Romains, plus furieux que jamais contre lui. Il ſe retira à Verone (*e*). Pendant ſon ſéjour à Veletri, il décida le différend entre Hugues & Jean, élus Evêques de S. André; il donna cet Evêché à Hugues & celui de Dunkeld à Jean. Cette déciſion ne termina pourtant pas encore le Schiſme, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. *Il eſt obligé de quitter Rome. 1183.*

Il y a longtems que nous avons perdu de vue l'Empereur Frederic Barberouſſe, revenons à lui. Après ſon retour en Allemagne, en 1178, il ſe vengea de Henri le Lion, Duc de Saxe & de Baviere, qu'il dépouilla de ſes Etats, & ce Prince aiant fait pendant trois ans d'inutiles efforts pour *L'Empereur Frederic I. repaſſe en Italie.*

(*a*) *Fleuri* L. LXXIII. § 20-25.
(*b*) Le même § 27.
(*c*) Le même § 33.
(*d*) *Guiliel. Tyr.* L. XXII. C. 8.
(*e*) *Fleuri* l. c. § 48, 53.

Digitized by Google

SECTION V

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

ſe relever fut obligé enfin de ſe ſoumettre à ſon ſort. La trêve de ſix ans que l'Empereur avoit accordée aux Lombards étoit prête d'expirer. On deſiroit la paix de part & d'autre & on la conclut à Conſtance. On régla par le Traité les droits que les Empereurs pouvoient prétendre dans les villes d'Italie, & l'on convint qu'à l'avenir ces villes ſeroient gouvernées par des Vicaires & des Comtes. On les laiſſoit d'ailleurs jouir de leurs régales, de leurs coutumes & de leurs libertés, en réſervant aux Empereurs le ſouverain domaine, les appellations & quelques autres droits. L'année ſuivante, Frederic tint une Diete ſolemnelle à Maience, où il arma Henri ſon fils Chevalier. Il paſſa enſuite en Italie, & vint trouver le Pape Lucius à Verone.

1183.

1184. *Concile de Verone.*

Pendant qu'il y fut, le Pape tint un grand Concile, qui commença le premier d'Août 1184. Il y ordonna, que chaque Evêque viſiteroit une fois ou deux l'année les lieux de ſon Diocefe, où l'on ſoupçonneroit qu'il ſe trouvoit des Hérétiques. L'Empereur pria le Pape de réhabiliter les Eccléſiaſtiques, qui avoient été ordonnés par les Schismatiques du tems du Pape Alexandre. Lucius y conſentit d'abord, mais enſuite changea d'avis.

Le Pape a des démêlés avec l'Empereur.

L'Empereur & le Pape eurent auſſi quelques démêlés, d'abord ſur la ſucceſſion de la Comteſſe Mathilde, enſuite au ſujet de la diviſion qu'il y avoit touchant l'Archevêché de Treves, pour lequel on avoit élu deux ſujets. Le Pape refuſa auſſi de couronner Empereur Henri, fils de Frederic, qui de ſa part n'eut aucun égard aux ſollicitations de Lucius en faveur de Henri le Lion.

Mariage de Henri VI. avec Conſtance de Sicile.

L'année ſuivante l'Empereur négocia le mariage de Henri ſon fils avec Conſtance, fille poſthume du Roi Roger, ayeul de Guillaume II. Celui-ci n'avoit point d'enfans, & Conſtance étoit l'héritiere de la Couronne de Sicile. Guillaume conſentit à ce mariage, qui s'accomplit à Milan le 27 de Janvier 1186; la Princeſſe étoit alors âgée d'environ trente-un ans, & avoit dix ans plus que ſon mari. Les deux époux furent couronnés Roi & Reine d'Italie (*a*). Le Patriarche d'Aquilée & quelques Evêques, qui avoient aſſiſté à ce couronnement, furent ſuſpendus de leurs fonctions par le Pape Urbain III.

Ambaſſadeurs de Jéruſalem.

Pendant que l'Empereur & le Pape Lucius étoient à Verone, des Ambaſſadeurs du Roi de Jérusalem y arriverent pour demander du ſecours. Le Pape leur donna des Lettres de recommandation pour les Rois de France & d'Angleterre. Le dernier permit à tous ſes ſujets de ſe croiſer en cette occaſion, & il promit, de même que le Roi de France d'envoyer à la Terre ſainte un grand ſecours, tant d'hommes que d'argent (*b*).

Mort de Lucius III. Election d'Urbain III.

1185.

Le Pape Lucius étoit toujours à Verone, où il mourut le 24 de Novembre 1185. Le lendemain les Cardinaux élurent unanimement Hubert Criveili, Archevêque de Milan & natif de cette ville, qui prit le nom d'Urbain III; malgré ſon élevation au Pontificat, il garda ſon Archevêché (*c*). Nous avons déja vu qu'il fut mécontent du couronnement de Henri fils de Frederic, & qu'il en témoigna ſon reſſentiment.

Ses démêlés

Il eut bientôt de plus grands démêlés avec l'Empereur touchant les af-

(*a*) *Giannone* T. II. p. 375.
(*b*) *Fleuri* L. LXXIII. § 57, 58.
(*c*) Le même L. LXXIV. § 1.

Digitized by Google

faires que Lucius avoit laiſſées indéciſes. Urbain ſe plaignoit que Frederic s'étoit emparé injuſtement des biens que la Comteſſe Mathilde avoit laiſſés à l'Egliſe Romaine, qu'il s'approprioit les dépouilles des Evêques morts, & enfin de la ſaiſie qu'il avoit fait des revenus de pluſieurs Abbayes de filles, ſous prétexte de la mauvaiſe conduite des Abbeſſes, ſans les remplacer par d'autres plus régulieres. L'Empereur témoigna d'abord être diſpoſé à s'accommoder, dans l'eſpérance d'engager le Pape à couronner ſon fils. Mais Urbain, étant dans les ſentimens de ſon prédéceſſeur ſur cet article, irrita Frederic encore plus en ſacrant Archevêque de Treves Volmar, celui des prétendans que ce Prince vouloit exclure. Il fit plus, il cita l'Empereur, & menaça de l'excommunier, s'il ne lui donnoit ſatisfaction. D'ailleurs le Pape étoit fort mécontent du mariage de Henri avec Conſtance, héritiere du Royaume de Sicile.

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269. avec l'Empereur. 1186.*

Frederic, ſachant que pluſieurs des principaux Evêques d'Allemagne favoriſoient les intérêts du Pape, y retourna, & ferma tous les paſſages des Alpes & des pays voiſins, pour empêcher que perſonne n'allât à Rome. Il maintint à Treves Rodolfe, l'antagoniſte de Volmar & chaſſa Bertold Evêque de Metz de ſon ſiege. Le Pape nomma l'Archevêque de Cologne ſon Légat en Allemagne; Frederic fit venir ce Prélat, & conféra avec lui ſur les différends qu'il avoit avec Urbain; mais l'aiant trouvé dans les idées du Pape, il convoqua une Diete à Geilenhauſen; les Evêques qui s'y trouverent, écrivirent à Urbain, pour l'exhorter à faire la paix & à rendre juſtice à l'Empereur (*a*). Le Pape fut ſurpris de cette Lettre, parcequ'il avoit pris la défenſe de la cauſe des Evêques, qu'ils abandonnoient eux-mêmes. Il perſiſta donc dans ſa réſolution d'excommunier l'Empereur, mais à la priere des habitans de Verone, il différa de lancer l'anathême.

A la ſollicitation du Roi d'Angleterre, Urbain donna une Bulle, par laquelle il lui accorda de faire couronner Roi d'Irlande celui qu'il voudroit de ſes trois fils, & il lui envoya une couronne de plumes de Paon, tiſſue d'Or (*b*) (*). Il fit partir auſſi deux Légats pour l'Angleterre, qui devoient paſſer en Irlande pour en couronner Roi Jean, fils de Henri. Mais ce Prince différa ce couronnement, & mena les Légats avec lui en Normandie, pour aſſiſter à une entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi de France. *Bulle pour créer un Roi d'Irlande.*

L'année 1187 fut fatale aux Chretiens d'Orient. Saladin, après avoir pris un grand nombre de places de la Paleſtine, ſe rendit enfin maître de Jeruſalem, & ſoumit tous le pays, à la réſerve de Tyr, de Tripoli, d'Antioche & de quelques Châteaux. Ces triſtes nouvelles cauſerent tant de chagrin au Pape, qu'il tomba malade & mourut à Ferrare le 18 ou le 19 d'Octobre (*c*). Le 21 on élut le Cardinal Albert, Chancelier de l'Egliſe Romaine, qui fut nommé, Grégoire VIII, qui ne tint le ſiege qu'un mois & vingt ſept jours. Dans ce peu de tems il fit tout ce qui dépendoit de lui pour procurer du ſecours aux Chretiens d'Orient. Quelques jours après *Mort d'Urbain III. Election de Grégoire VIII. 1187.*

(*a*) Le même § 3--5 l. c. § 8.
(*b*) *Roger de Hoveden*, p. 631. Ap. *Fleuri* (*c*) *Fleuri* l. c. § XII.

(*) Le Chriſtianiſme s'établit en Livonie cette année, & Meinard Chanoine de Sigeberg y fonda l'Evêché de Riga (1).

(1) *Arnold. Lubec.* Chron. VIII. C. 8, 9.

Digitized by Google

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

ſon exaltation, il publia une Lettre pour exhorter les fideles à ſe croiſer, leur promettant l'indulgence pleniere de leurs péchés & la protection de l'Egliſe pour leurs biens temporels. Il ordonna pour cinq ans de jeûner certains jours de la ſemaine. Les Cardinaux animés du même zele promirent entre eux de renoncer aux richeſſes & aux plaiſirs, de ſe croiſer, & d'aller à la tête des Pélerins, Le Pape entreprit de reconcilier les Piſans & les Genois, afin de les faire agir de concert pour le recouvrement de la Terre Sainte. Dans ce deſſein il ſe rendit à Piſe; la fievre le prit, & il mourut le 16 de Décembre (*a*). Trois jours après, on élut pour Pape le Cardinal Paulin, Evêque de Paleſtrine & Romain de naiſſance, qui prit le nom de Clément III.

Sa mort. Election de Clement III.

Traité du Pape avec les Romains. 1188.

Auſſitôt après ſon couronnement, il envoya des Députés aux Romains, pour établir avec eux une paix ſolide. Le Traité fut conclu; en voici les principaux articles. On convint que le Pape céderoit au Sénat le tiers de la monnoie, & que dans ſix mois il donneroit aux Romains tous les murs de la ville & de la fortereſſe de Tuſculum, pour les détruire (*b*).

L'Empereur Frederic I. ſe croiſe.

Clement, à l'exemple de ſon prédéceſſeur témoigna un grand zele pour la Croiſade, & il ordonna des prieres particulieres à ce ſujet. Il envoya le Cardinal Evêque d'Albano Légat en Allemagne, qui ſe trouva à une Diete que l'Empereur tint à Maience, où ce Prince ſe croiſa avec ſon fils Frederic Duc de Souabe, & ſoixante-huit des plus grands Seigneurs. Je ne dirai rien des prétendues Lettres que lui & Saladin s'écrivirent, parcequ'il eſt évident que ce ſont des pieces ſuppoſées (*c*).

Dixme Saladine.

Environ le même tems les Rois de France & d'Angleterre eurent une entrevue, à laquelle ſe trouva Guillaume Archevêque de Tyr; ces deux Princes ſe croiſerent avec un grand nombre de Seigneurs de leurs Etats. Enſuite ils tinrent chacun des aſſemblées particulieres, & on fit une ordonnance qui portoit, que tous ceux qui n'étoient pas croiſés donneroient cette année la Dixme de tous leurs meubles & de leurs revenus. On nomma cette taxe la *Dixme Saladine*, dont les Eccléſiaſtiques mêmes ne furent pas exempts, ce qui en fit murmurer pluſieurs, qui diſoient qu'on prenoit les fraix de cette expédition ſur les dépouilles des Egliſes & des pauvres (*d*).

Fin du Schiſme d'Ecoſſe.

Clement étant encore à Piſe, écrivit aux Evêques & au Roi d'Ecoſſe en faveur de Jean Evêque de Dunkeld, & engagea le Roi à rendre ſes bonnes graces à ce Prélat. Il donna auſſi une Bulle par laquelle il ordonna que l'Egliſe d'Ecoſſe ſeroit deſormais ſoumiſe immédiatement au ſiege de Rome, ſans relever d'aucun autre (*e*).

Mort de Henri II. *Roi d'Angleterre.* 1189.

L'année ſuivante, le Pape envoya le Cardinal Jean d'Agnanie Légat en France, pour travailler à la paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & pour les preſſer de hâter leur départ pour la Terre ſainte. Le Légat ménagea une Conférence entre les deux Rois, mais ils ne purent s'accorder, deſorte que les hoſtilités recommencerent. Le Roi de France remporta de ſi grands avantages que le Roi Henri fut obligé d'accepter les conditions qu'il avoit refuſées. Etant mort peu de tems après, ſon fils Ri-

(*a*) Le même § XIII.
(*b*) Le même § XIV.
(*c*) Voy. ces Lettres dans *Matth. Paris*, p. m. 141. *Tiguri* 1589 in-fol.
(*d*) *Fleuri* ubi ſup. § XV.
(*e*) Le même § XVI.

Digitized by Google

chard I. lui succeda. Le nouveau Roi aiant besoin d'argent s'adressa au Pape, & obtint de lui des Lettres par lesquelles tous ceux qu'il voudroit laisser pour la garde de ses terres, seroient dispensés de la Croisade; ce qui lui donna moyen d'amasser des sommes immenses (*a*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

L'Empereur Frederic partit au mois d'Avril 1189. avec une Armée de cent-cinquante mille hommes, & prit son chemin par la Hongrie. Il éprouva la perfidie d'Isaac l'Ange, Empereur Grec, & fut fouvent obligé de s'ouvrir les passages l'épée à la main. A la fin il força Isaac à lui fournir les vaisseaux nécessaires pour passer l'Hellespont. Il battit plusieurs fois le Sultan d'Iconie, & se rendit maître de cette ville. Il passa ensuite sur les frontieres d'Armenie pour se rendre à la Terre sainte. Mais la chaleur l'aiant invité à se baigner dans une petite riviere de Cilicie, à laquelle les Auteurs donnent différens noms, il s'y noya, ou fut saisi tellement de la fraicheur, qu'il en mourut le 10 de Juin 1190 (*b*). Son fils Henri VI, qui étoit en Allemagne lui succeda, sans nouvelle élection, aiant déja été couronné Roi des Romains en 1169.

Voyage de l'Empereur Frederic & sa mort. 1189 & 1190.

Guillaume II. Roi de Sicile, étoit mort au mois de Novembre 1189, sans laisser de posterité. Il avoit désigné pour son héritiere sa tante Constance, qui avoit épousé Henri, & leur avoit fait prêter serment de fidelité par ses sujets (*c*). Quelques Ecrivains (*d*) ont dit, que Clement III. prétendit que le Royaume, comme Fief de l'Eglise, lui étoit dévolu. Mais un Historien célebre dément ce fait par des raisons, qui paroissent solides (*e*). Aussitôt que le Pape eut avis que les Siciliens avoient mis sur le trône Tancrede, Comte de Lecce, fils naturel de Roger, fils de Roger I. ayeul de Guillaume II. Clement lui envoya l'investiture ordinaire, au préjudice de Constance & de Henri (*f*).

Mort de Guillaume II. Roi de Sicile.

Le Roi Richard partit d'Angleterre au mois de Décembre 1189, laissant le gouvernement du Royaume à l'Evêque d'Eli, & pour lui donner plus d'autorité il obtint pour lui du Pape la Légation d'Angleterre, moyennant quinze-cens marcs d'argent. Il en fit des reproches au Cardinal Evêque d'Ostie, lorsque cotoyant l'Italie, il vint à l'embouchure du Tibre. S'étant rendu à Messine, Philippe-Auguste l'y joignit, & ils y passerent l'hiver. Richard profita de ce tems pour faire un Traité avec Tancrede, dont un des articles fut le mariage d'Artus Duc de Bretagne, son neveu, avec la fille de Tancrede, à laquelle son pere promit une dot de vingt mille onces d'or, quand elle seroit en âge (*g*). Richard fit confirmer ce Traité par le Pape.

Départ des Rois de France & d'Angleterre 1190.

Henri VI, aiant rétabli la tranquillité en Allemagne, pensa à l'Italie. Il envoya des Ambassadeurs au Pape Clement & aux Sénateurs de Rome, pour les informer qu'il étoit dans le dessein de s'y rendre vers Paques de l'année 1191, afin de se faire couronner Empereur (*h*). En effet il se mit en marche au commencement de 1191, mais comme il approchoit de Rome Clement III. mourut dans le mois d'Avril. Deux jours

Mort de Clement III. Election de Célestin III. 1191.

(*a*) *Roger* annal. p. 659.
(*b*) *Abb. Ussperg.* p. m. 229.
(*c*) *Giannone* T. II. p. 400.
(*d*) *Platina* in Clemente III. *Giov. Vill.* l. IV. C. 19. ap. *Eund.*
(*e*) *Giannone* l. c.
(*f*) Le même, p. 401.
(*g*) *Matth. Paris.* p. m. 153. *Giannone* l. c. p. 405, 406.
(*h*) Le même, p. 407.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

après on élut en ſa place Hyacinthe, Cardinal-Diacre, âgé de quatrevingt-cinq ans. Ce Pape différa ſa conſécration, pour différer le couronnement de Henri. Il céda enfin aux inſtances des Romains, dont les Allemands ravageoient les terres, & ſe fit ſacrer le jour de Pâques. Le lendemain il couronna Henri & Conſtance, & ajouta au ſerment qu'il lui fit prêter, la promeſſe de lui reſtituer Tuſculum. L'Empereur la lui livra le lendemain, & le Pape l'abandonna auſſitôt aux Romains, qui la détruiſirent de façon qu'il n'y reſta pierre ſur pierre. Les habitans ſe diſperſerent dans les lieux voiſins, quelques-uns conſtruiſirent dans un des fauxbourgs des cabanes avec des feuillées, ce qui forma le Bourg qu'on appelle aujourd'hui Freſcati, qui eſt à préſent la réſidence de l'Evêque (*a*).

Henri VI. *entre dans la Pouille & eſt obligé de ſe retirer.*

L'Empereur Henri, après ſon couronnement, marcha avec ſon armée vers la Pouille, malgré la défenſe du Pape. Il prit d'aſſaut la Forteresſe d'Arce ſur la frontiere de l'Etat Eccléſiaſtique, & enſuite ſoumit la plupart des villes de Pouille & de Calabre. Après quoi il forma le ſiege de Naples; mais la vigoureuſe réſiſtance des aſſiegés l'arrêta, les chaleurs de l'Eté firent périr une partie de ſon Armée; il tomba lui-même malade, & ſe vit forcé de ſe retirer en Lombardie, d'où il repaſſa en Allemagne, aiant laiſſé l'Impératrice Conſtance à Salerne (*b*). Après ſon départ Tancrede reprit la plupart des places que Henri avoit conquiſes. Les Salernitains lui livrerent l'Impératrice Conſtance, qu'il reçut honorablement, & peu de tems après il la mit en liberté, à la requiſition du Pape (*c*).

Actes d'autorité du Pape.

Tandis que cela ſe paſſoit, Céleſtin III. excommunia Alphonſe IX. Roi de Léon, parcequ'il ne vouloit pas ſe ſéparer de Dona Thereſe de Portugal ſa femme, qui étoit ſa parente dans un degré défendu. Aiant appris que Jean & Géoffroi, freres du Roi d'Angleterre, avoient excité des troubles dans ce Royaume, il écrivit aux Evêques pour leur ordonner d'excommunier tous ceux qui troubloient le gouvernement de l'Evêque d'Eli (*d*). L'année ſuivante, il renouvella la bulle de ſon prédéceſſeur en faveur de l'Egliſe d'Ecoſſe.

1192.

Le Roi d'Angleterre détenu priſonnier par l'Empereur, & enfin mis en liberté.

Richard, Roi d'Angleterre, à ſon retour de la Terre ſainte aiant fait naufrage au fond du Golphe de Veniſe, fut arrêté ſur les terres de Léopold Duc d'Autriche, à qui il avoit fait affront au ſiege d'Acre; ce Prince, après l'avoir traité fort durement, le vendit enſuite à l'Empereur Henri VI. qui le traita encore plus mal. Les Evêques de Normandie écrivirent au Pape Céleſtin, ſe plaignirent hautement que ce Prince eût été pris contre le privilege de la Croiſade, qui mettoit les croiſés ſous la protection ſpéciale du S. Siege, & exhorterent le Pape à emploier dans cette occaſion le glaive de S. Pierre. Comme Céleſtin ne ſe preſſa point, Eléonore mere de Richard écrivit à ce Pontife une Lettre fort vive, où elle mêloit des reproches à ſes ſollicitations, ſe plaignant que le Pape n'avoit pas envoyé de Légat à l'Empereur pour procurer la liberté de ſon fils. Elle écrivit même une ſeconde & une troiſieme fois (*e*). Enfin le

(*a*) *Fleuri* L. LXXIV. § XXVIII, XXIX.
(*b*) *Giannone* T. II p. 407-409.
(*c*) Le même, p. 409.
(*d*) *Roger* p. 706. ap. *Fleuri* l. c. § XXXVI.
(*e*) *Pet. Bleſ.* Ep. 144-146. ap. *Fleuri* § XL.

Digitized by Google

Pape, aprés que le Roi d'Angleterre eut été plus d'un an en priſon, écrivit au Clérgé d'Angleterre qu'il excommunieroit l'Empereur, s'il ne mettoit le Roi en liberté. Mais vers ce tems-là, Richard s'étoit accordé de donner à Henri cent-cinquante mille marcs d'argent pour ſa rançon; il en paya une partie d'abord & donna des ôtages pour le reſte. La Reine Eléonore le vint recevoir à Cologne le 2 de Fevrier 1194 (a), d'où il ſe hâta de ſe rendre en Angleterre. SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Affaire de Geofroi Archevêque d'York.

Le Pape avoit reçu de grandes plaintes contre Geofroi Archevêque d'York; il donna commiſſion à l'Evêque de Lincoln & à deux autres Eccléſiaſtiques d'aller faire des informations à York. Ils s'y rendirent au commencement de l'année 1195, & envoyerent les informations à Rome, en marquant aux adverſaires de l'Archevêque pour terme de leur comparution devant le Pape le premier de Juin. Avant ce terme, il nomma l'Archevêque de Cantorberi ſon Légat en Angleterre. Ce Prélat tint un Concile à York, où l'on fit douze canons, la plupart de Diſcipline. Enſuite, l'Archevêque d'York n'aiant point comparu, le Pape le ſuſpendit de toute fonction épiſcopale (b).

Le Duc d'Autriche excommunié. Mort de ce Prince.

Le Roi d'Angleterre envoya une Ambaſſade au Pape, pour ſe plaindre de la violence que lui avoit faite le Duc d'Autriche; Céleſtin excommunia ce Prince, ſur le refus qu'il fit de délivrer tous les ôtages qu'il avoit de Richard, & de reſtituer tout ce qu'il avoit reçu de ſa rançon; le Pape jetta même l'interdit ſur ſes Etats. Mais le Duc aiant eu la jambe froiſſée par ſon cheval, fut obligé de ſe la faire couper, opération dont il mourut, après avoir demandé & obtenu l'abſolution des Evêques (c). Quelques Hiſtoriens (d) aſſurent que le Pape excommunia auſſi l'Empereur.

L'Empereur ſe rend maître de la Pouille & de la Sicile. 1195.

Tancrede Roi de Sicile étant mort vers la fin de 1193, laiſſa pour ſucceſſeur Guillaume III. encore enfant. Henri VI. paſſa alors en Italie avec une puiſſante Armée; ſecondé par les Flottes des Genois & des Piſans, il ſoumit la Pouille, la Calabre & la Sicile, s'empara de tous les tréſors Normans, ſe ſaiſit de la Reine Douairiere, de ſon fils & d'un grand nombre de Seigneurs & d'Evêques; il fit périr les uns dans les ſupplices, & mena les autres en Allemagne (e). L'Impératrice Conſtance s'étant miſe en chemin pour venir joindre ſon mari, accoucha d'un fils à Eſi, petite ville de la Marche d'Ancone, & paſſa enſuite en Sicile. Nous renvoyons le détail de ces événemens à l'Hiſtoire de Naples & de Sicile.

Croiſade publiée.

Le Pape, aiant appris la mort de Saladin, envoya en France deux Cardinaux pour y prêcher une nouvelle Croiſade, & il écrivit pour le même ſujet aux Evêques d'Angleterre. Le Cardinal Grégoire Légat en Allemagne agit ſi efficacement qu'un grand nombre de Seigneurs & d'autres perſonnes ſe croiſerent. L'Empereur vouloit auſſi prendre la croix; mais on lui repréſenta qu'il étoit plus avantageux pour l'entrepriſe même, qu'il demeurât chez lui, & qu'il pourvût à la ſubſiſtance de l'armée des croiſés & aux recrues (f). Ce fut environ ce tems là, que le Pape écrivit à l'Archevêque de Sens pour annuller la ſentence de divorce, que les Evêques de 1196.

(a) *Matth. Paris.* p. m. 168, 169.
(b) *Roger* Ann p. 751, 759, 760. Voy. *Matth Paris*, p. 172.
(c) Le même, p. 170, 171.
(d) *Giannone* l. c. p. 410.
(e) Le même, p. 412-418.
(f) *Arnold. Lubec.* L. V. C. 1.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

France avoient prononcée pour diſſoudre le mariage de Philippe-Auguſte & d'Iſamburge Princeſſe de Danemarc. Philippe Evêque de Beauvais, qui avoit été fait priſonnier par les Anglois dans un combat, écrivit à Céleſtin pour qu'il lui procurât la liberté. Le Pape lui répondit qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit, pour avoir voulu faire le guerrier contre le devoir de ſa profeſſion. Il ne laiſſa pas d'écrire en faveur du Prélat au Roi d'Angleterre. Richard envoya au Pape la cotte de mailles avec laquelle l'Evêque avoit été pris, & lui fit dire, *voyez ſi c'eſt-là la robe de votre fils?*

L'Empereur paſſe en Italie & meurt en Sicile. 1196. 1197.

Les Croiſés Allemands ſe trouverent en ſi grand nombre qu'ils formerent trois Armées ; la premiere alla par terre à Conſtantinople ; la ſeconde s'embarqua pour la Terre ſainte. La troiſieme qui étoit la plus forte, étant au moins de ſoixante mille hommes, paſſa en Italie avec l'Empereur, dont le véritable deſſein étoit d'exterminer tous les Normans, & en particulier ceux qui avoient contribué à placer Tancrede ſur le trône (*a*). Dans la Pouille & la Calabre, il commit les plus grandes cruautés; étant paſſé en Sicile, il ne ſe rendit pas moins odieux par ſon inhumanité. L'Impératrice Conſtance, révoltée elle-même des cruautés de ſon mari, ſe ligua avec les Grands du Royaume, & agit ſi vigoureuſement qu'il fut obligé d'accepter les conditions que Conſtance lui propoſa; & peu de tems après, il mourut à Meſſine le 29 de Septembre 1197 (*b*).

Comme Henri étoit encore excommunié, le Pape défendit de l'enterrer, mais l'Archevêque de Meſſine, étant allé à Rome, obtint la permiſſion de lui donner la ſépulture, à condition que le Roi d'Angleterre y conſentiroit, & que l'argent de ſa rançon ſeroit rendu. L'Archevêque obtint auſſi le conſentement du Pape pour faire couronner Roi de Sicile Frederic, fils de l'Empereur, à condition de payer mille marcs d'argent pour le Pape, & autant pour les Cardinaux (*c*). L'Impératrice Conſtance rendit auſſi à l'Egliſe, quantité de places en Toſcane, en Campanie & dans la Pouille, que Henri & ſes prédéceſſeurs lui avoient enlevées (*d*).

Mort de Céleſtin III. Election d'Innocent III. 1198.

Le Pape Céleſtin étant tombé malade, fit venir les Cardinaux & leur propoſa pour le remplacer le Cardinal Jean de St. Paul; il offrit même de ſe démettre du Pontificat, ſi les Cardinaux vouloient élire Jean ; mais comme la plupart prétendoient au pontificat, ils ne voulurent point conſentir à ſa propoſition. Le Pape mourut le 6, le 8 ou le 10 de Janvier 1198, il fut enterré le matin étant mort dans la nuit, & dès le même jour, les Cardinaux élurent unanimement Lothaire, Cardinal-Diacre, qui n'avoit que trente-ſept ans (*e*); il prit le nom d'Innocent III. Après avoir été ordonné Prêtre, il fut ſacré Evêque & intronisé le 22 de Fevrier. Le lendemain, il reçut le ſerment de fidelité du Préfet de Rome, à qui il donna l'inveſtiture de ſa charge ; au lieu que juſques-là le Préfet la tenoit de l'Empereur & lui prêtoit ſerment de fidelité (*f*). In-

(*a*) *Giannone* l. c. p. 418.
(*b*) Le même, p. 419, 420.
(*c*) *Rogerii* Annal.
(*d*) *Giannone* l. c. p. 422.
(*e*) *Spondan.* Annal.
(*f*) Vita Innocent. ap. *Muratori* T. III.
(*g*) *Fleuri* L. LXXV. § II.

Digitized by Google

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'a l'an 1269.*

Innocent profita des divisions causées par la mort de l'Empereur, pour recouvrer dès le commencement de son Pontificat les domaines de l'Eglise en Italie. Pour cet effet il envoya plusieurs Nonces dans les Provinces & visita en personne le Duché de Spolete & la Toscane. L'Impératrice Constance, qui étoit retournée à Palerme, envoya des Députés au nouveau Pape, lui demandant pour elle & pour son fils Frederic l'investiture du Royaume de Sicile, du Duché de Pouille, de la Principauté de Capoue & de leurs dépendances. Innocent ne la lui accorda qu'à condition qu'elle feroit hommage au S. Siege, comme avoient fait ses ancêtres, qu'elle renonceroit aux privileges qu'on avoit arrachés aux Papes touchant les élections, les légations, les appellations & les Conciles. Il envoya aussi deux Légats en Allemagne, afin de procurer la liberté des prisonniers que l'Empereur Henri VI. y avoit envoyés, & particulierement celle de l'Archevêque de Salerne, menaçant en cas de desobéissance de mettre toute l'Allemagne en interdit (*a*).

Commencemens de son Pontificat.

Les Légats, en arrivant en Allemagne, trouverent qu'elle étoit fort partagée par les divers Partis. Les amis de la Maison de Suabe avoient élu Roi des Romains Philippe, frere de Henri VI. Le parti opposé élut Othon Duc de Saxe, fils de Henri le Lion, qui fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne. Le Pape, qui étoit ennemi de la Maison de Suabe, se déclara pour Othon, & excommunia Philippe & ses adhérens.

Philippe & Othon IV. Rois des Romains.

L'Impératrice Constance mourut le 5 de Decembre 1198, & institua le Pape Tuteur de son fils & Régent de ses Etats pendant sa Minorité. Marcovalde que Henri VI. avoit fait Marquis de la Marche d'Ancone, informé de la mort de Constance, assembla une nombreuse Armée & entra dans la Pouille, où il commit de grands desordres. Le Pape envoya un Légat en Sicile, pour recevoir le serment de fidelité de ceux que la Reine avoit nommés pour gouverner avec le Pape; mais ils obligerent le Légat de s'en retourner bientôt à Rome (*b*).

Mort de Constance.

Le Pape envoya en France, en qualité de Légat, le Cardinal Pierre de Capoue pour obliger le Roi à reprendre la Reine Isamburge, sa femme légitime. Le Roi n'aiant pas voulu se rendre aux instances du Légat, celui-ci assembla vers la fin de l'année un Concile à Vienne, où il jetta l'interdit sur le Royaume de France, défendant de faire l'office divin, & de n'administrer plus aucuns Sacremens, excepté le baptême pour les enfans, & la pénitence pour les mourans. Les Eglises furent donc fermées, & les corps morts demeuroient sur terre sans sépulture (*c*).

La France mise en interdit. 1199.

Innocent écrivit aussi des Lettres en Portugal, en Hongrie, en Danemarc & en Suede pour réformer les abus qui s'y étoient glissés. Aiant reçu des Ambassadeurs d'Alexis l'Ange, Empereur de Constantinople, il lui envoya des Légats, pour l'exhorter à secourir les Chretiens de la Terre sainte, & à procurer la réunion des Grecs à l'Eglise Romaine (*d*). Comme il étoit fort zelé pour la Discipline, il écrivit à l'Abbé du Mont-Cassin, pour lui reprocher le relachement où cet Ordre étoit tombé. Il suspendit

Faits divers.

(*a*) *Fleuri* L. LXXV. § II.
(*b*) *Giannone* l. c. p. 441.
(*c*) *Fleuri* ubi sup. § XXV.
(*d*) Le même, § XIV.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

le Patriarche d'Antioche, & l'Archevêque de Tours pour des tranſlations d'Evêques ſans l'aveu du S. Siege. Il défendit les uſures en France, ordonna que les Prêtres guerriers ſeroient dépoſés, interdit les inveſtitures laïques & la pluralité des Bénefices. Il écrivit auſſi en France & en Angleterre pour exhorter à prendre la croix. Il envoya deux Légats en Dalmatie, pour y établir les uſages de l'Egliſe Romaine. Le Pape envoya auſſi au Roi d'Armenie l'étendard de S. Pierre, & lui défendit de ſe mêler de ce qui regardoit la ſucceſſion de la Principauté d'Antioche, juſqu'à ce que ſes Légats euſſent décidé de ce différend.

Zele du Pape contre les Heretiques.

Le Pape fit paroitre auſſi un grand zele contre les Héréſies qui ſe répandoient en France & en Italie. L'Evêque de Metz lui écrivit, qu'un grand nombre de Laïques, touchés du deſir d'entendre l'Ecriture ſainte, avoient fait traduire une grande partie de la Bible en François, qu'ils s'appliquoient à la lecture de cette verſion avec tant d'ardeur, qu'ils tenoient des aſſemblées ſecretes, où ils en conféroient & prêchoient, mépriſant leurs Curés. Le Pape écrivit au peuple de Metz une Lettre, où il le cenſure vivement. Il écrivit auſſi à l'Evêque & au Chapitre de Metz, leur ordonnant de s'informer ſoigneuſement, quel étoit l'auteur de cette verſion de l'Ecriture, à quelle intention il l'avoit faite, & ſi ceux qui s'en ſervoient reſpectoient le ſaint ſiege (*a*). En 1198. le Légat d'Innocent avoit dépoſé l'Abbé de St. Martin & ſuſpendu le Doyen de Nevers, ſuſpects d'héréſie. Le Pape donna commiſſion de proceder contre tous les Hérétiques *Vaudois Catharins*, *Albigeois* &c. (*).

(*a*) Le même, § XXIV.

(*) Il y avoit en ce tems-là un grand nombre de gens qui ſe ſéparoient de l'Egliſe Romaine, convaincus qu'elle s'étoit écartée de la Doctrine & des inſtitutions de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, & on leur donnoit divers noms. On les appelloit *Vaudois*, *Catharins*, *Patarins*, *Albigeois*, *Pauvres de Lyon*, *Poplicains* &c. Quoiqu'ils s'accordaſſent tous à condamner la tirannie, le luxe & les ſuperſtitions de l'Egliſe Romaine, ils différoient entre eux par rapport aux cérémonies & à la doctrine, & étoient partagés en différentes petites Sectes, qui avoient leurs noms particuliers. Ces Hérétiques, ainſi que les qualifioit l'Egliſe Romaine, avoient le nom de *Vaudois*, d'un certain *Pierre Waldo* de Lyon, qui bien que fort riche, ſe défit vers l'an 1160. de tous ſes biens, & embraſſa la pauvreté volontaire. S'étant fait un grand nombre de partiſans, on les appella *Pauvres de Lyon* & *Léoniſtes*. Ils furent appellés *Albigeois* de la ville d'Albi en Languedoc, où il y en avoit beaucoup, peut-être auſſi parcequ'ils y furent condamnés par un Concile en 1176. Rainier, qui avoit été un de leurs Prédicateurs, & qui enſuite rentra dans l'Egliſe Romaine donne l'expoſé ſuivant de leurs principaux principes. Ils ſoutenoient que l'Egliſe Romaine étoit la grande Paillarde de l'Apocalypſe; que ſes loix étoient onéreuſes & tiranniques; que le Pape étoit le chef de toutes les erreurs; qu'il n'y a point d'hiérarchie dans l'Egliſe; que par cette raiſon on doit obéir à Dieu ſeul; qu'on ne doit donner ni dîmes, ni revenus temporels aux Eccléſiaſtiques; qu'on ne doit pas doter les Egliſes; que les Eccléſiaſtiques ſont obligés de travailler de leurs mains, comme feſoient les Apôtres; que les Sacremens ne ſont rien; que l'Euchariſtie ne peut être conſacrée par un Prêtre, qui eſt en péché mortel; qu'il ne ſe fait point de tranſubſtantiation en la main du Prêtre, mais dans la bouche du Communiant; qu'on peut la conſacrer ſur une table ordinaire, & qu'elle doit être célebrée en langue vulgaire; que la Meſſe eſt inutile, les Apôtres ne l'ayant jamais célebrée; qu'un Pénitent ne peut être abſous par un Prêtre vicieux; qu'un Laïque homme de bien peut donner l'abſolution: qu'on ne doit pas interdire le mariage aux Eccléſiaſtiques; que l'onction & les ordres ne ſont point des Sacremens; que tout Laïque homme de bien eſt Prêtre, que

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Le Pape décida en 1200 la querelle entre Philippe & Othon, & ſe déclara en faveur du dernier; alléguant que l'élection de Philippe étoit nulle, parcequ'il étoit excommunié, & regardé encore comme tel, quoiqu'il eût obtenu ſecretement l'abſolution. Aiant appris que Jean, Roi d'Angleterre, qui avoit ſuccedé à Richard ſon frere, avoit promis, dans le Traité de paix qu'il avoit fait avec le Roi de France, de ne donner aucun ſecours à Othon, Innocent écrivit au Roi Jean, qu'il ne devoit point garder ſon ſerment, & qu'il étoit obligé de payer à Othon ſon neveu, les ſommes que Richard lui avoit laiſſées par ſon Teſtament, ſinon qu'il emploieroit ſon autorité à lui faire rendre juſtice.

Il ſe déclare pour Othon *contre* Philippe. 1200.

Marcovalde, dont nous avons parlé, s'étant rendu maître de Saint-Germain & de pluſieurs Places dans la Pouille & la Calabre, paſſa en Sicile avec une partie de ſes Troupes, & s'empara de Mont-Réal dans le voiſinage de Palerme. Les Gouverneurs de Sicile demanderent du ſecours au Pape; Innocent envoya Jaques Conſiliario ſon couſin, accompagné d'un Légat & des Archevêques de Naples & de Tarente, avec quelques Troupes. Ils allerent d'abord en Calabre, d'où ils chaſſerent un Capitaine Allemand qui déſoloit cette Province, paſſerent enſuite le Fare & ſe rendirent à Meſſine. Delà ils s'avancerent vers Palerme, que Marcovalde aſſiegeoit depuis vingt-deux jours, lui livrerent bataille, le battirent & le défirent totalement. Tout le bagage fut pillé; & on trouva parmi les effets pris le Teſtament de l'Empereur Henri VI (*a*).

Défaite de Marcovalde.

L'année ſuivante, le Pape écrivit à Othon & aux Seigneurs d'Allemagne; par ces Lettres il le reconnoiſſoit Roi des Romains, & ordonnoit qu'on lui rendit en cette qualité reſpect & obéiſſance, & il promit aux

Le Pape écrit en Allemagne & à Othon. 1201.

(*a*) *Giannone* T. II. p. 445-448.

tant les hommes que les femmes peuvent prêcher; que le Latin n'eſt d'aucune utilité aux Laïques; que tout ce qui n'eſt pas fondé ſur l'autorité de l'Ecriture ſainte, eſt une fable; qu'il ne faut s'embaraſſer ni des décrets de l'Egliſe, ni des explications des Saints; qu'on doit mépriſer les excommunications; que les indulgences & les diſpenſes n'ont aucune efficace; qu'on ne doit invoquer que Dieu ſeul; qu'il ne faut pas honorer les reliques; que les miracles & les légendes des Saints ſont des fauſſetés; qu'on doit déteſter le ſigne de la croix, à cauſe des ſouffrances de Jeſus-Chriſt; que les Traditions de l'Egliſe, ſont les traditions des Phariſiens, que toutes ſes pratiques, ſes cérémonies, ſes fêtes, ſes conſécrations, ſes bénédictions &c. doivent être rejettées; que comme Dieu n'habite point dans les Egliſes, il ne faut ni les dédier ni les orner; qu'on doit condamner & abolir tous les ornemens & les habits ſacerdotaux, l'encens, les images, les Cierges, les proceſſions, l'eau bénite & le chant dans l'Egliſe; que la ſépulture eccléſiaſtique n'eſt d'aucune utilité aux morts, & n'a été introduite que pour le gain; qu'il n'y a point de Purgatoire; que tout péché eſt mortel; qu'on ne doit jamais faire ſerment, & que quiconque y force quelqu'un eſt pire qu'un meurtrier; que tous les Princes & les Juges, qui condamnent des criminels ſont damnés, parceque la vengeance des crimes appartient à Dieu ſeul. Rainier aſſure que ce ſont-là des dogmes que profeſſoient la plupart des Vaudois répandus en Europe, qu'ils étoient partagés en pluſieurs petites Sectes, qu'ils convenoient tous ſur de certains points généraux, & en avoient d'autres ſur leſquels ils ne s'accordoient point. Il déclare néanmoins qu'ils étoient paciſiques & modeſtes travaillant toujours & vivant du travail de leurs mains, contens du néceſſaire; que la plupart étoient chaſtes, ſobres, ennemis de la danſe, du jeu, du menſonge & de la calomnie (1). *Rem. des Auteurs Anglois.*

(1) *Spondani* Annal.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Princes & Seigneurs de mettre en ſureté leur réputation & leur conſcience à l'égard des ſermens qu'ils pouvoient avoir faits auparavant à Philippe. Son Légat tint une aſſemblée à Cologne, où il déclara publiquement Othon Roi des Romains, excommuniant tous ceux qui voudroient s'y oppoſer, particuliérement Philippe de Suabe & ſes fauteurs. Les Princes du parti de Philippe ſe plaignirent de la conduite du Légat au Pape, en ce qu'il avoit donné atteinte à leurs droits, par rapport à l'élection des Rois des Romains. Le Roi de France, qui s'étoit reconcilié avec le ſiege de Rome en reprenant la Reine Iſamburge, écrivit auſſi à Innocent en faveur de Philippe; mais toutes les ſollicitations furent inutiles, parceque le Pape étoit ennemi juré de la Maiſon de Suabe.

Nouvelle Croiſade. 1202.

Innocent feſoit cependant tous ſes efforts pour engager les Souverains de l'Europe à une nouvelle Croiſade, qu'il avoit fait prêcher dès le commencement de ſon Pontificat. Pour prêcher d'exemple, il donna la croix à deux Cardinaux; il ordonna en même tems que tout le Clergé payeroit le quarantieme des revenus eccléſiaſtiques & ſe taxa lui & les Cardinaux au dixieme. Il fit bâtir un navire, le fit charger de vivres, & l'envoya à Meſſine ſous la conduite d'un Templier, d'un Hoſpitalier & d'un Moine. Son exemple inſpira la même ardeur à un grand nombre de François & d'Allemands, dont quelques-uns vendirent leurs biens pour fournir aux fraix de l'expédition. Quantité de François s'embarquerent à Marſeille, mais le plus grand nombre des Croiſés ſe rendirent à Veniſe pour paſſer droit en Egypte. N'aiant pu raſſembler toute la ſomme, dont ils étoient convenus pour leur paſſage, ils s'engagerent d'aider les Vénitiens à reprendre Zara en Dalmatie que le Roi de Hongrie leur avoit enlevée. Le Pape l'aiant appris, excommunia les Croiſés pour avoir attaqué les terres d'un Prince Chrétien. Mais lui aiant fait des ſoumiſſions, il leur donna l'abſolution. Les Vénitiens ne voulurent point conſentir à ſe laiſſer abſoudre, & le Pape permit qu'on allât avec eux par mer juſqu'à la terre des Saraſins, ordonnant qu'auſſitôt qu'on ſeroit débarqué, on les tint pour excommuniés (*a*). Il eſt étonnant, dit un judicieux Hiſtorien de notre tems (*b*), que dans un ſiecle où l'ignorance avoit répandu le préjugé le plus propre à faire appréhender les foudres de Rome, pour quelque cauſe qu'ils fuſſent lancés, les Vénitiens ayent été capables de ſe préſerver de l'erreur commune. Rien ne caractériſe mieux la profonde ſageſſe & la mâle fermeté du Doge Dandolo, qui aiant un génie ſuperieur à l'eſclavage des opinions précipitées, connut l'abus de ces Cenſures prodiguées au hazard, & détermina ſes gens à ſe roidir, ſans reſpect humain quoiqu'avec décence, contre une autorité qui paſſoit ſes bornes.

Affaire du Chancelier de Sicile.

Gautier, Chancelier de Sicile & Evêque de Troia, s'étant fait élire Archevêque de Palerme, le Légat du Pape approuva cette élection. Innocent cenſura vivement le Légat de ſa conduite: il permit néanmoins au Chancelier de jouir de l'Archevêché tant pour le ſpirituel que pour le temporel, mais ſans prendre le titre. Gautier fut piqué de ce procedé, & de ce que le Pape avoit accordé la Principauté de Tarente & le Comté de Lecce au Comte de Brienne, qui avoit épouſé une des filles du feu Roi Tancrede;

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. III. L. VI. (*b*) Là-même, p. 201, 202.

Digitized by Google

Section V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

il s'accommoda avec Marcovalde, & partagea avec lui le Gouvernement du Royaume, afin que l'un regnât en Sicile & l'autre dans la Pouille. Cette convention fut auſſitôt rompue que faite; le Pape excommunia Gautier, le priva de l'Archevêché de Palerme, de l'Evêché de Troia, & de la charge de Chancelier, & nomma d'autres Prélats à ces Egliſes (*a*). Le Chancelier alla joindre le Comte Diepolde, que Marcovalde avoit laiſſé dans la Pouille. Ils allerent attaquer le Comte de Brienne, qui remporta ſur eux une victoire complette. D'autre part, Marcovalde s'étoit rendu maître de toute la Sicile, à l'exception de Meſſine. Mais, comme il craignoit le Comte de Brienne, qui étoit protegé du Pape, & le plus proche héritier de la couronne, ſi Frederic venoit à manquer; il tenta par des offres de ſommes conſiderables d'engager le Pape à renvoyer le Comte en France. Mais tous ces projets furent bientôt confondus; attaqué de la gravelle, il ſouffrit tant, qu'il prit la réſolution de ſe faire tailler, & mourut de l'opération. Gautier aiant appris ſa mort, demanda & obtint l'abſolution. Il repaſſa enſuite en Sicile & reprit la charge de Chancelier (*b*).

Les Croiſés rétabliſſent l'Empereur de Conſtantinople. 1203.

L'Empereur Grec Iſaac l'Ange avoit été détrôné & mis en priſon par ſon frere Alexis l'Ange; le fils d'Iſaac, qui s'appelloit auſſi Alexis s'étant ſauvé vint à Zara, où les Croiſés paſſoient l'hiver, il les ſollicita de lui accorder leur ſecours contre ſon oncle, uſurpateur du trône; pour l'obtenir il fit un Traité, par lequel il s'engagea, qu'auſſitôt qu'il ſeroit rétabli il réuniroit les Grecs à l'Egliſe Romaine, donneroit aux Croiſés deux-cens mille marcs d'argent & des vivres pour toutes leurs Troupes, marcheroit en perſonne contre les Infideles, ou fourniroit pendant un an à ſes fraix une Armée de dix mille hommes, & entretiendroit toute ſa vie cinq-cens Chevaliers pour la défenſe des conquêtes qu'on auroit faites (*c*). Les Croiſés firent donc voile pour Conſtantinople & s'en rendirent maîtres par aſſaut, au bout de huit jours de ſiege. Ils tirerent de priſon Iſaac, & le mirent ſur le trône; ce Prince ratifia le Traité fait avec ſon fils, qu'il aſſocia à l'Empire. Le Pape avoit reconnu l'uſurpateur, qui l'avoit flaté par ſes Ambaſſadeurs, deſorte qu'il fut d'abord choqué de l'entrepriſe des Croiſés; mais le ſuccés qu'ils eurent, & les promeſſes du nouvel Empereur l'appaiſerent.

Ils ſe rendent maîtres de Conſtantinople.

Alexis négligea de remplir ſes engagemens, & travailla même à la perte des Croiſés. Ceux-ci s'en plaignirent avec tant de hauteur, que les Grecs irrités firent avancer dix ſept grands brulots pour brûler la Flotte Vénitienne, mais le Doge donna de ſi bons ordres & ils furent exécutés ſi adroitement, que la Flotte n'en reçut pas le moindre dommage (*d*). Les Croiſés déclarerent la guerre à Alexis, les Grecs ſe ſouleverent contre lui, & Alexis Ducas, ſurnommé Murſuffle profita de l'occaſion pour ſe ſaiſir de l'Empereur, l'étrangla de ſes propres mains, & ſe fit proclamer Empereur. Cette révolution anima les Croiſés, qui au ſecond aſſaut emporterent Conſtantinople, ſe ſaiſirent des Palais & des Châteaux, firent un butin immenſe & penſerent enſuite à s'aſſurer leur conquête. Avant l'attaque, il s'étoit fait un Traité entre les François & les Vénitiens, par lequel il fut reglé

(*a*) *Giannone* l. c. p. 449. 452. LXXV. § XLVIII.
(*b*) Le même p. 453. 454.
(*c*) *Ville-hardouin* n. 45 ap. *Fleuri* L.
(*d*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. II. p. 246.

Digitized by Google

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

que les Vénitiens auroient toutes les Isles de l'Archipel, & que tout le reste seroit aux François, & que celle des deux nations, qui n'auroit pas un Empereur élu de son sein, auroit à sa disposition le Patriarcat. Baudouin Comte de Flandres aiant été élu Empereur, on élut pour Patriarche Thomas Morosini, Noble Venitien. Le Pape en fut instruit, & cassa l'élection comme irrégulière, mais à la priere de l'Empereur Baudouin, il élut de sa propre autorité Morosini, & le sacra ensuite à Rome, où le Prélat s'étoit rendu. Il censura vivement les Princes Croisés des violences & des sacrileges commis à la prise de Constantinople, mais en même tems il ratifia ce qu'ils avoient fait, les exhortant à réunir les Grecs à l'Eglise Romaine, & à restituer les biens ecclésiastiques.

Le Pape couronne le Roi d'Arragon à Rome. 1204.

Au commencement de l'année 1204, le Pape envoya le Cardinal Léon à Joannice Roi de Bulgarie, pour lui porter le sceptre & la couronne & le sacrer en son nom. Pierre II. Roi d'Arragon se rendit à Rome avec une nombreuse suite, & le troisieme jour de la fête de S. Martin il reçut l'onction sacrée par l'Evêque de Porto, & le Pape le couronna. Ensuite le Roi mit son sceptre & sa couronne sur l'autel, & reçut de la main du Pape l'épée de Chevalier. Les anciens Rois d'Arragon ne se faisoient point couronner, mais quand ils se marioient, ou avoient atteint l'âge de vingt-cinq ans, on les faisoit Chevaliers, & alors ils prenoient le titre de Roi (*a*). Pierre rendit aussi son royaume tributaire du S. Siege, & s'obligea de lui payer tous les ans deux-cens cinquante Mahozemutins ou pieces d'or (*b*).

Succès de Philippe en Allemagne.

Philippe prenoit le dessus en Allemagne. Il avoit commencé par ruiner le parti du Landgrave de Thuringe, & battit les Bohemiens qui étoient venus au secours du Landgrave (*c*). Ce succès fortifia son parti, le Comte-Palatin frere d'Othon, & l'Archevêque de Cologne se déclarerent pour lui. Philippe, pour écarter tout reproche sur l'irrégularité de son élection, y renonça, se fit élire de nouveau, & fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne, qui avoit couronné son Concurrent. Othon fut obligé de se retirer en Saxe, d'où il passa en Angleterre. Le Pape excommunia l'Archevêque de Cologne, & le fit citer à comparoître devant lui. L'Archevêque n'aiant point comparu, fut déposé, & on élut Brunon Prévôt de Bonne en sa place.

Lettres du Pape.

Après la prise de Constantinople par les Latins, le Pape écrivit aux Clercs & aux Laïques qui s'y trouvoient, leur enjoignant d'y demeurer un an, pour maintenir le nouvel Empire. Il écrivit aussi aux Prélats de France, aux Docteurs & aux Ecoliers de Paris, pour les exciter à envoyer en Grece des Ecclésiastiques savans, afin d'y faire fleurir les études.

Baudouin est défait & pris prisonnier par le Roi de Bulgarie. 1205.

Innocent aiant appris que Baudouin, Empereur de Constantinople avoit été défait & pris prisonnier par Joannice Roi des Bulgares, il écrivit à ce Prince pour l'engager à mettre Baudouin en liberté. Joannice lui répondit, qu'il avoit souhaité de vivre en paix avec les Latins, mais qu'ils l'avoient attaqué, & contraint de se défendre; que quant à Baudouin il étoit mort en prison (*d*).

Mort du

Les hostilités entre les Comtes de Brienne & Diepolde continuoient tou-

(*a*) *Zurita* L. II. C. 5.
(*b*) Le même.
(*c*) *Abb. Usperg.* de bell. Philippi.
(*d*) Gesta Innocent n. 107, 108.

Digitized by Google

jours dans la Pouille. Le premier devenu négligent par ſes ſuccès, fut ſurpris par ſon ennemi, & fait priſonnier. Quelques jours après il mourut des bleſſures qu'il avoit reçues. Le Pape aiant appris ſa mort, fit la paix avec Diepolde, lui donna l'abſolution & à tous ceux de ſon parti, & reçut d'eux ſerment, qu'ils obéiroient à ſes ordres & à ceux de ſes Légats. Diepolde ſe rendit enſuite à Rome, où il conféra avec le Pape, après quoi il s'en retourna avec ſon approbation à Salerne (*a*).

Section V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1132 juſqu'à l'an 1269.*

Le Légat d'Innocent fit un concordat entre Thomas Patriarche de Conſtantinople & Henri frere de Baudouin touchant les revenus eccléſiaſtiques, que le Pape confirma par une bulle du 5 Août 1206. Les Patriarches de Jéruſalem & d'Antioche ſe diſputoient la ſuffragance de l'Egliſe de Tyr, Innocent cita celui de Jéruſalem de comparoitre à Rome, pour répondre aux prétentions du Patriarche d'Antioche. Aiant appris que le Roi de Danemarc avoit fait empriſonner Waldemar Evêque de Sleſwick, il écrivit à ce Prince, le menaçant des cenſures eccléſiaſtiques, s'il ne relachoit le Prélat. Le Roi obéit; mais comme Waldemar étoit d'un caractere turbulent & inquiet, le Roi obtint du Pape, que cet Evêque ne réſideroit plus dans le voiſinage de ſes Etats (*b*).

Comte de Brienne. Actes d'autorité du Pape. 1206.

Diego de Azebez Evêque d'Oſma en Caſtille vint en 1206 à Rome, & demanda au Pape la permiſſion de renoncer à ſon Evêché, pour aller travailler à la converſion des Païens. Innocent ne voulut point recevoir ſa démiſſion & lui ordonna de retourner à ſon Egliſe. Il vint à Montpellier à ſon retour, & y trouva Arnaud Abbé de Ciſteaux avec deux Moines du même Ordre, envoyés pour prêcher aux Hérétiques. Dégoutés du peu de ſuccès de leurs prédications, ils vouloient renoncer à leur entrepriſe, l'Evêque les exhorta à continuer, & ſe joignit à eux; malgré cela ils firent peu de proſelites (*) parceque le Comte de Toulouſe & les Seigneurs de la Province les traverſoient.

L'Evêque d'Oſma va en Languedoc.

Philippe Roi des Romains aiant obligé Othon de ſe retirer en Angleterre, ſongea à ſe reconcilier avec le Pape. Après l'avoir prévenu par une Lettre reſpectueuſe, il lui envoya le Patriarche d'Aquilée & le Burgrave de Magdebourg avec deux autres perſonnes, avec plein pouvoir de traiter de la paix. On avoit promis au Pape de faire épouſer à ſon frere Richard, depuis Comte de Sora, la fille du Roi Philippe, & de faire paſſer par cette alliance dans la famille du Pape les biens de la Comteſſe Mathilde, que la Princeſſe auroit pour dot (*c*). Les Légats que le Pape envoya en Allemagne, gagnés par les libéralités de Philippe, lui donnerent publiquement l'abſolution & reçurent ſon ſerment, qu'il obéiroit aux ordres du Pape ſur tous les articles pour leſquels il avoit été ex-

Philippe recherche le Pape, & eſt abſous. 1207.

(*a*) *Giannone* T. II. p. 455, 456.
(*b*) *Arnold. Lubec.* Chron.
(*c*) *Abbat Uſperg.* p. m. 237.

(*) Guillaume de Puy en Velay, qui a écrit l'Hiſtoire des Albigeois de Toulouſe, parlant de l'état du Languedoc dans le tems dont il s'agit, dit, que par la négligence des Prélats & par l'ignorance du Clergé, les Hérétiques s'étoient ſi fort multipliés qu'ils prêchoient publiquement leur doctrine par tout & ſans oppoſition; qu'ils étoient tellement reſpectés, qu'on leur feſoit des legs plus conſiderables qu'au Clergé, & que quand ils étoient connus en voyageant, ils étoient à couvert des inſultes des voleurs, qui épargnoient toujours leurs maiſons & leurs biens.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1209.*

communié. Il aſſembla enſuite une Diete à Nordhuiſen, ſur les frontieres de la Thuringe & de la Saxe, où les Légats ſe trouverent. Othon, qui étoit revenu d'Angleterre, ſe tenoit dans un Château du voiſinage. Les Légats, ſecondés du Patriarches d'Aquilée & de quelques Princes, travaillerent à l'accommodement entre les deux Rois, mais ils ne purent en venir à bout. Ils allerent donc en Saxe; Philippe fut reçu dans Kutilinberg, & Othon demeura dans ſon Château; ce fut là que la paix fut conclue, à condition que Philippe donneroit ſa fille à Othon en mariage, & qu'il ſeroit le ſucceſſeur de ce Prince (*a*). D'autres Auteurs diſent, qu'on ne put conclure qu'une trêve d'un an. Mais il eſt naturel de s'en rapporter à l'Abbé d'Uſperg, Auteur contemporain. Philippe ne jouit pas longtems de la paix & de l'Empire; l'année ſuivante étant venu à Bamberg, il fut aſſaſſiné par Othon de Wittelſpach Comte Palatin de Baviere. Il avoit promis ſa fille à ce Prince & lui avoit manqué de parole; le Comte chercha à s'en venger; tandis que Philippe repoſoit s'étant fait ſaigner des deux bras, Othon entra & aiant pris l'épée d'un des Officiers il frappa le Roi à la gorge & le tua, le 22 de Juin 1208 (*b*).

Démêlés entre le Pape & Jean Roi d'Angleterre.

Juſques ici nous avons vu qu'Innocent III. ne négligeoit aucune occaſion d'étendre les bornes de ſon autorité, & qu'il marchoit aſſez bien ſur les traces de Grégoire VII. en prétendant ſe faire obéir par les Rois. Il en donna des preuves particulieres à Jean Roi d'Angleterre. Dès l'an 1200, il avoit déja fait un eſſai de ſon pouvoir, en déſapprouvant le Traité que Jean avoit fait avec Philippe-Auguſte, par lequel il s'engageoit à ne donner aucun ſecours à Othon élu Roi des Romains. Le Pape, ſuivant toujours ſon plan, prétendit en 1203 ſe conſtituer arbitre de la paix entre les deux mêmes Monarques. La guerre s'étoit rallumée à l'occaſion de la mort d'Artus ou Artur Duc de Bretagne, neveu de Jean, qui fut accuſé de s'en être défait. Les Bretons aiant demandé juſtice au Roi de France, il fit citer Jean à la Cour des Pairs, & comme il ne comparut point, il fut condamné & ſes Terres en France furent confiſquées. La guerre ſe ralluma, & Philippe-Auguſte fit de grandes conquêtes en Normandie. Le Pape envoya alors un Légat pour obliger les deux Rois à faire la paix; le Légat ne trouva pas le Roi de France fort diſpoſé à la faire, & le Pape écrivit aux deux Rois, mais inutilement; Philippe-Auguſte ſurtout n'étoit pas d'humeur à déroger aux droits de ſa couronne. Le Légat aſſembla un Concile à Meaux; les Evêques de France en appellerent au Pape; quelques-uns ſe rendirent à Rome; mais perſonne n'y aiant paru pour le Roi d'Angleterre, l'affaire en reſta-là. Ce ne fut là que le prélude de ce que Jean avoit à attendre du Pape. L'Archevêque de Cantorberi mourut en 1205, & quelques-uns des Moines élurent ſecretement pour le remplacer Réginald leur Souprieur, à l'inſu du Roi, & le firent partir pour Rome, afin de faire confirmer ſon élection par le Pape. Le Roi l'aiant appris, accorda au corps des Moines de Cantorberi la permiſſion d'élire un Archevêque, & leur recommanda l'Evêque de Norwich, qui fut élu unanimement. Les Moines envoyerent des Députés à Rome, & le Pape, après avoir entendu les parties, caſſa les deux élections, & obligea les Moines qui étoient à

(*a*) *Abb. Uſperg.* (*b*) Le même.

Digitized by Google

à Rome de proceder à une nouvelle, & d'élire Etienne Langton, Anglois de naiſſance, que ſon grand ſavoir avoit élevé à la dignité de Chancelier de l'Univerſité de Paris, & qu'Innocent avoit fait Cardinal. Le Roi furieuſement irrité de ce que l'Evêque de Norwich avoit été réſuſé, chaſſa les Moines de Cantorberi, confiſqua leurs biens, & défendit à Langton l'entrée du Royaume. Il écrivit auſſi au Pape une Lettre très-forte, où il ſe plaignoit de l'attentat qu'il avoit commis contre les droits de ſa Couronne, & lui feſoit ſentir combien Rome avoit beſoin de ſon amitié, à cauſe de l'argent que le Pape tiroit de l'Angleterre. Innocent répondit, qu'il avoit ſuffiſamment demandé le conſentement du Roi avant que d'ordonner Langton, quoiqu'on n'eut pas coutume de l'attendre pour les élections qui ſe font à Rome. Il finiſſoit en lui rappellant l'exemple de Thomas Becket, & l'exhortant à la ſoumiſſion, & à ne pas s'engager dans une affaire, dont il ſe tireroit difficilement (*a*). La Lettre du Pape fut bientôt ſuivie d'un ordre aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worceſter d'aller trouver le Roi pour le porter à ſe ſoumettre aux ordres de l'Egliſe, & s'il s'obſtinoit de mettre le Royaume en interdit. Jean s'emporta contre le Pape & les Cardinaux, & les trois Prélats publierent l'interdit le 24 de Mars 1208, & ſe retirerent au délà de la mer. Auſſitôt que le Roi en fut informé, il confiſqua tous les biens des Eccléſiaſtiques qui obéiſſoient à l'interdit (*b*).

Section V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

L'année précédente Pierre de Caſtelnau, Moine de Ciſteaux & Légat du Pape dans la Province de Narbonne, fut tué par des ſoldats de Raimond Comte de Toulouſe. Le Pape excommunia le Comte, déclara abſous du ſerment de fidelité tous ſes ſujets, & permit à chacun de ſe ſaiſir de ſes terres. Raimond envoya deux Députés à Rome, & ſe plaignit que l'Abbé de Ciſteaux en agiſſoit trop durement envers lui, priant le Pape d'envoyer un autre Légat, auquel le Comte promettoit de ſe ſoumettre en tout. Le Pape envoya Milon, un de ſes Clercs, qui à ſon arrivée alla trouver le Roi de France pour l'exhorter à entreprendre une expédition contre les Albigeois. Enſuite il eut une entrevue avec le Comte de Toulouſe à Valence, Raimond lui livra ſept Châteaux pour gages de ſon obéiſſance & reçut l'abſolution en 1209 (*c*).

Le Comte de Toulouſe excommunié. 1208.

Tandis que le Pape aſſujettiſſoit ainſi les Souverains à ſon autorité, Othon IV. fut unanimement élu Roi des Romains dans une Diete aſſemblée à Francfort. Enſuite pour s'attacher ceux du parti de Philippe, il épouſa avec diſpenſe du Pape, Béatrix fille de ce Prince (*d*). Au mois de Juin de l'année 1209 il tint une Diete à Wirtzbourg, où ſe trouverent des députés des villes d'Italie pour lui faire leurs ſoumiſſions. Se voiant paiſible poſſeſſeur d'une Couronne pour l'acquiſition de laquelle il avoit fait de vains efforts pendant dix ans, il penſa à ſe faire couronner Empereur à Rome, & comme Innocent l'avoit conſtamment favoriſé dans ſes disgraces, il ne ſe fit pas de difficulté de lui accorder tout ce qu'il pouvoit deſirer. Avant que de partir d'Allemagne, il promit par ſerment, de permettre que les élections des Evêques ſe fiſſent librement, de renoncer aux revenus des Egliſes vacantes, de travailler efficacement à extirper l'héreſie, de laiſſer à l'Egliſe Romaine les

Othon IV. *reconnu Roi des Romains.* 1209.

(*a*) *Matt. Paris.* p. m. 215, 216.
(*b*) Le même.
(*c*) *Fleuri* L. LXXVI § XXXVI, XLIV.
(*d*) *Abb. Uſperg.* p. m. 238.

Digitized by Google

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

terres, qu'elle avoit retirées, soit de ses prédécesseurs soit d'autres, & en particulier celles de la Comtesse Mathilde, de conserver à l'Eglise Romaine ses droits sur le Royaume de Sicile, de laisser la liberté des appellations au S. Siege. Ce serment fut scellé en bulle d'or & souscrit par l'Evêque de Spire, daté de cette ville le 22 de Mars 1209 (*a*). Mais les cessions qu'il renfermoit, étoient trop préjudiciables à l'Empire pour subsister longtems.

Il est couronné à Rome.

Othon, aiant envoyé les Légats du Pape avant lui, passa les Alpes au mois d'Août & entra en Italie. Il tint à Boulogne une Diete avec les Seigneurs du Pays, passa en Toscane, & envoya à Rome le Patriarche d'Aquilée & l'Evêque de Spire pour traiter avec le Pape des conditions de son couronnement. Après que l'on fut convenu de tout, l'Empereur vint camper devant Rome, où le Pape se rendit de Viterbe. Le 27 de Septembre 1209, il couronna Othon dans l'Eglise de S. Pierre. Cependant les Allemands prirent querelle avec les Romains; ils en vinrent aux mains & il y eut un grand nombre d'Allemands de tués (*b*). L'Empereur n'aiant pu obtenir de satisfaction, marcha avec son armée en Lombardie, refusa de rendre les terres de la Comtesse Mathilde & se brouilla avec le Pape.

Excommunication du Roi Jean & Croisade contre les Albigeois.

Pendant que cela se passoit en Italie, Innocent avoit fait excommunier le Roi d'Angleterre. Dès l'année précédente, il avoit fait publier en France indulgence pleniere à ceux qui se croiseroient contre les Albigeois, en sorte qu'au mois de Juin 1209 il se rassembla à Lyon au moins cinquante mille croisés, qui portoient la croix sur la poitrine, pour se distinguer de ceux qui marchoient contre les Infideles. Ils avoient à leur tête l'Archevêque de Sens avec plusieurs Evêques, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Nevers, de St. Paul, de Montfort & plusieurs autres, outre le Comte de Toulouse, qui prit la croix par crainte plutôt que par zele. Ils commencerent par attaquer la ville de Beziers, la prirent d'assaut, & firent main basse sur les habitans, dont sept mille furent tués dans une Eglise, où ils s'étoient réfugiés (*c*). Ils marcherent ensuite à Carcassone, dont ils reçurent les habitans à composition, à condition de sortir nuds en chemise. Après ces succès, on donna la Seigneurie des Conquêtes au Comte de Montfort, qui devint Général des Croisés. Il agit avec beaucoup de vigueur, bien qu'abandonné de la plus grande partie de son armée, & s'empara de plusieurs Places (*d*). L'année suivante, le Comte de Toulouse, n'aiant pas tenu les paroles qu'il avoit données, fut de nouveau excommunié dans une assemblée tenue à St. Gilles. Le Comte de Montfort, qui avoit reçu des renforts poussa ses conquêtes, non sans faire de grandes & fréquentes pertes, parceque ses ennemis, qu'on mettoit au désespoir, combattoient avec la derniere fureur.

Le Pape excommunie l'Empereur 1210.

L'Empereur Othon étoit toujours en Italie, & par le conseil de Diepolde, qu'il créa Duc de Spolete, il attaqua la Pouille. Le Pape fit tous ses efforts pour l'engager à cesser les hostilités, mais l'Empereur poussa toujours sa pointe, de sorte qu'Innocent l'excommunia, & déclara tous ses sujets absous du serment de fidelité. Il fit publier sa sentence en Italie, & chargea son Légat de punir canoniquement les Prélats, qui auroient négli-

(*a*) *Fleuri* l. c. § L.
(*b*) *Abb. Usperg.* p. m. 239.
(*c*) *Du Chesne* T. V. p. 764 ap. *Fleuri* l. c. § XLV.
(*d*) Hist. Albig. C. 14-32.

Digitized by Google

gé de renouveller l'excommunication. L'Archevêque de Maience la publia par ordre du Pape en Allemagne, & aiant assemblé les principaux Princes, ils élurent Frederic Roi de Sicile, qui avoit déja été élu dans son enfance du vivant de l'Empereur Henri VI. son pere (*a*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Ces Princes envoyerent deux Ambassadeurs Henri de Nisen, & Anselme de Justingen, pour informer Frederic II. de son élection. L'un d'eux s'arrêta à Verone pour engager les Lombards à embrasser le parti de ce Prince. Anselme se rendit à Rome, où protegé par le Pape, il gagna aussi les suffrages des Romains. Il passa delà en Sicile, & obtint avec beaucoup de peine que Frederic entreprît le voyage d'Allemagne. Othon quitta alors l'Italie & repassa en Allemagne (*b*).

Frederic reconnu *Roi des Romains.* 1211.

Le Pape envoya deux Députés en Angleterre, pour tâcher de rétablir la paix entre le Roi Jean & l'Eglise. Ce Prince accorda à leurs exhortations, que l'Archevêque Langton, les autres Evêques & les Moines bannis revinssent chez eux, mais il ne voulut pas promettre satisfaction touchant leurs biens confisqués & les dommages qu'ils avoient soufferts. Les Envoyés du Pape retournerent donc en France. Innocent renouvella alors l'excommunication, & déposa le Roi déclarant tous ses sujets absous du serment de fidelité. Il chargea le Roi de France de l'exécution de la sentence.

Le Pape dépose le Roi d'Angleterre.

Frederic laissa le gouvernement de Sicile à la Reine Constance, sœur du Roi d'Arragon, & se rendit à Rome, où le Pape le reçut avec de grands honneurs, il ne jugea pourtant pas à-propos de lui donner la couronne Impériale; mais il écrivit à ses Légats en Allemagne, de travailler à détacher les Princes & les villes du parti d'Othon. Frederic alla par mer à Genes, & se rendit à Constance par la Vallée de Trente & les Grisons, malgré tout ce que put faire Othon pour traverser son voyage.

Frederic *passe en Allemagne.* 1212.

Tandis que l'Allemagne étoit agitée par les partis opposés des deux Empereurs, le Pape exhorta par Lettres les Princes Chretiens à se croiser contre les Maures en Espagne. On prétend que cela fit venir dans ce Pays au moins cent-dix mille étrangers, mais dont la plupart furent obligés de s'en retourner, à cause de la chaleur du climat. Ceux qui étoient restés se joignirent à l'Armée Espagnole, & le 16 de Juillet 1212, ils remporterent ensemble une victoire signalée sur les Infideles, dont cent-mille, dit-on, périrent dans le combat, tandis que les Chretiens n'eurent que vingt-cinq hommes de tués, & cent-cinquante blessés. Ce qui ne paroit gueres croyable, bien que de graves Historiens (*c*) l'assurent. Alphonse IX. Roi de Castille, informa d'abord le Pape de cette victoire, & lui envoya un étendard tissu d'or, qui fut suspendu dans l'Eglise de S. Pierre. Vers ce temslà le Cardinal Robert Corçon, Légat d'Innocent en France, tint un Concile à Paris où il publia plusieurs constitutions pour la réformation de la Discipline, il y en a une assez singuliere, qui condamne les sermens de ne point prêter de Livres (*d*).

Croisade contre les Maures d'Espagne.

Publication d'une nouvelle Croisade. 1213.

Le Pape pour avancer le projet d'une nouvelle Croisade pour la délivrance de la Terre sainte, résolut de convoquer un Concile universel, ce

(*a*) *Abb. Usperg.* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) *Roder. Tolet.* de reb. Hisp. L. VIII. *Mariana* L. XI. C. 23 & seqq.
(*d*) *Fleuri* L. LXXVII. § VI.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

qu'il fit par une bulle du 19 d'Avril 1213, adreſſée à tous les Prélats, & les Princes de la Chretienté; il fixa la tenue du Concile à deux ans & demi de la date. Il publia outre cela une autre bulle générale pour exhorter tous les fideles à prendre la Croix (*a*). On prêcha la Croiſade avec tant de zele, que plus de trente mille enfans ſe croiſerent, & à leur exemple quantité de jeunes gens & de femmes ſe croiſerent pour aller avec eux. Mais la plupart de ces enfans furent dépouillés, ou périrent de faim & de ſoif dans les déſerts, deſorte que les autres retournerent ſur leurs pas (*b*).

Frederic II *couronné à Aix-la-Chapelle.*

L'Empereur Frederic maître de la plus grande partie de l'Allemagne du côté du Rhin, fut couronné par l'Archevêque de Maience à Aix-la Chapelle (*c*), & il fit vœu d'aller à la Terre ſainte pour ſécourir les Chrétiens. Tandis que Frederic ſe fortifioit en Allemagne, Innocent ne négligeoit rien pour attirer les villes de Lombardie dans le parti de ce Prince. La ville de Milan qui haïſſoit la famille de Barberouſſe, ſe diſtinguoit toujours par ſa fidelité pour Othon, le Pape menaça donc les Milanois de confirmer l'excommunication que ſon Légat avoit prononcée contre eux, d'engager le Roi de France & les Seigneurs de ce Royaume & d'Italie à retenir leurs manufactures & à ne les point payer de ce qu'ils leur devoient, de ſouſtraire les Evêques de Lombardie à la juriſdiction de leur Archevêque, & enfin d'ordonner aux Croiſés d'attaquer leur ville.

Le Roi Jean ſe rend Vaſſal du Pape.

Ce Pontife, toujours occupé de ſes projets ambitieux, penſa aux moyens d'amener le Roi Jean au point où il vouloit. Il lui détacha Pandolphe ſon Légat, qui ſut ſi bien l'intimider en lui repréſentant le Roi de France prêt d'envahir ſon Royaume, que le malheureux Jean lui remit ſa Couronne pour la recevoir de lui, déclara qu'il ne la tenoit que comme vaſſal du S. Siege. Il voulut alors faire la guerre au Roi de France, mais les Seigneurs d'Angleterre aiant refuſé de le ſuivre, qu'il ne ſe fût fait abſoudre de l'excommunication, l'Archevêque de Cantorberi lui donna l'abſolution, par ordre du Pape. Innocent écrivit enſuite au Roi, pour louer la ſageſſe & la pieté qu'il avoit fait paroitre en ſoumettant ſa perſonne & ſon Royaume à l'Egliſe Romaine (*d*). De notre tems les Papes n'ont plus de pareilles louanges à donner; les Souverains connoiſſent mieux leurs droits, & ne s'en laiſſent pas dépouiller par la crainte de foudres injuſtes.

Victoire de Simon de Montfort.

Pierre Roi d'Arragon, beaufrere du Comte de Toulouſe, fit des remontrances au Pape ſur le procedé du Comte de Montfort & des Légats d'Innocent dans la Province de Narbonne, contre Raimond & d'autres Comtes. Le Pape ordonna à ſes Légats de tenir un Concile à Lavaur pour examiner l'affaire. Mais le Concile n'aiant eu aucun égard aux plaintes du Roi d'Arragon, & des Seigneurs, le Roi aſſembla, dit-on, une armée de cent mille hommes, & vint aſſieger le Château de Muret ſur la Garonne. Le Comte de Montfort s'y jetta, & malgré l'infériorité de ſes forces, hazarda une bataille, & remporta une victoire complette; le Roi d'Arragon perdit la vie avec vingt mille hommes, tandis que du côté du vainqueur il n'y eut qu'un ſeul Chevalier de tué & quelques ſoldats (*e*). Il faudroit avoir

(*a*) Voyez la dans l'Abbé d'Uſperg.
(*b*) *Fleuri* l. c. § XIV.
(*c*) *Abb. Uſperg.* p. 243.
(*d*) *Matth. Paris.* in Joanne.
(*e*) *Fleuri* ubi ſup. §. XXVIII.

Digitized by Google

là-dessus le témoignage d'Auteurs impartiaux, pour ajouter foi à cette relation. Mais on a débité tant de fables pour donner du relief à ce Comte de Montfort, à cause de sa fureur contre ceux qu'on appelloit Hérétiques, qu'il est permis de douter des merveilles qu'on nous veut faire accroire. Quoiqu'il en soit le Comte fit prisonnier le fils du Roi d'Arragon, mais l'année suivante le Pape lui ordonna de le remettre entre les mains de Pierre de Benevent, Cardinal-Diacre, qu'il envoya en qualité de Légat en Provence. Ce Légat tint au commencement de 1215 un Concile à Montpellier, où l'on proposa de donner au Comte de Montfort Toulouse, Narbonne & les autres Places conquises par les Croisés. Il fallut consulter le Pape, on lui envoya des Députés, qui rapporterent sa réponse, par laquelle il lui accordoit la garde du Pays conquis, jusqu'au Concile général (c). Innocent prétendoit que toutes les conquêtes des Croisés lui appartenoient.

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Ce Pape, qui vouloit étendre sa domination par tout, envoya Pelage Cardinal Evêque d'Albane, en qualité de Légat à Constantinople, pour obliger les Grecs à se soumettre à l'Eglise Romaine. Ce Prélat exerça sa Légation avec beaucoup de hauteur; il fit emprisonner les Moines & les Prêtres & fermer toutes les Eglises. Mais la violence ne lui réussit pas, les Grecs ne se rendirent point, & s'adresserent à l'Empereur Henri, qui fit ouvrir leurs Eglises & élargir leurs Moines & leurs Prêtres (b). Innocent écrivit aussi à Safadin, Sultan de Babylone & de Damas, lui proposa de rendre Jérusalem aux Chrétiens, & de mettre tous les prisonniers qu'il détenoit en liberté, promettant qu'on élargiroit aussi tous les Turcs qui étoient dans les fers. Mais cette tentative fut sans succès.

Légat du Pape en Romanie.

Les Seigneurs d'Angleterre aiant obligé le Roi Jean de leur accorder ce qu'on appelle la grande Charte; ce Prince envoya un Député au Pape pour se plaindre de la violence qu'on lui avoit faite, quoiqu'il eut appellé au Saint Siege. Innocent donna une Bulle, par laquelle il cassoit la convention faite entre le Roi & les Barons, ordonnant à ceux-ci d'obéir à leur Roi, qui avoit pris la croix, & qui étoit Vassal du Saint Siege. Les Seigneurs n'eurent aucun égard à cette Bulle & continuerent à défendre leurs privileges par les armes. Le Pape chargea l'Archevêque de Cantorberi de les excommunier, mais ce Prélat refusa de publier la bulle d'excommunication, ce qui le fit suspendre de ses fonctions (c).

Affaires d'Angleterre. 1215.

Innocent avoit indiqué un Concile Général, comme on l'a vu; il s'assembla au mois de Novembre 1215 dans la Basilique de Latran. Il s'y trouva, outre les Patriarches de Constantinople & de Jérusalem, quatre-cens douze Evêques ou Archevêques, plus de huit cens Abbés ou Prieurs, & un grand nombre de Procureurs pour les absens. Il y avoit aussi des Ambassadeurs de plusieurs Princes, de l'Empereur Frederic II de Henri, Empereur de Constantinople, des Rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jérusalem, de Chypre, d'Arragon, d'autres Princes & de plusieurs villes (d). L'Archevêque de Milan y parut en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Othon, qui aiant été défait à Bovines avec le Comte de Flandres, par le Roi Philippe-Auguste, s'étoit retiré dans son château de Hartzbourg;

Concile de Latran.

(a) Le même § XXXV, XXXVI.
(b) Le même § XXXI.
(c) *Matth. Paris* in Joanne.
(d) *Abbas Ujperg.* p. m. 244.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

il fit offrir de revenir à l'obéiſſance de l'Egliſe. Mais le Marquis de Monferrat plaida ſi fortement en faveur de Frederic contre Othon, que lorſque les Milanois voulurent lui répondre, le Pape ſe leva & congédia l'aſſemblée (*a*).

Le Concile fit divers Décrets pour reprimer & punir les hérétiques, expliqua la doctrine de la Trinité, admit le mot de Tranſubſtantiation, accorda de grands privileges & des indulgences à ceux qui ſe croiſeroient pour paſſer à la Terre ſainte, & excommunia tous ceux qui fourniroient aux Infideles des armes & des vaiſſeaux, ou qui leur donneroient quelque aſſiſtance. La ſuſpenſion de l'Archevêque de Cantorberi fut confirmée, & on excommunia les Barons d'Angleterre, & ceux qui leur donneroient quelque aſſiſtance. Le Pape confirma l'élection de Frederic à l'Empire, après que ce Prince eut promis de ne point unir la Sicile à l'Empire. Innocent ratifia auſſi ce qui s'étoit fait au Concile de Montpellier en faveur de Simon de Montfort. On fit encore divers Canons touchant les Sacremens, la réforme des mœurs & la Diſcipline (*b*). Saint Dominique (*) ſe trouva au Concile pour faire confirmer l'Ordre qu'il avoit fondé. Saint François (†) s'y

(*a*) Chron. de S. German. ad ann. 1215. (*b*) *Spondani* Annal.

(*) Dominique de Guſman, nâquit en 1170 à Calahorra, ſuivant les uns, & au bourg de Calaruega en Caſtille, ſelon d'autres. Après avoir fini ſes études à Placentia, Diegue d'Oſma le fit Chanoine régulier de ſon Egliſe, & enſuite Souprieur du Chapitre. En 1206 il accompagna ce Prélat à Rome, & étant à ſon retour venu avec lui à Touloufe, il reſta dans la Province; ſon grand zele pour convertir les Albigeois le fit extrémement conſiderer des Catholiques & reſpecter du Comte de Montfort. Pour ramener les Albigeois à l'obéiſſance de l'Egliſe, il inſtitua un Ordre de Freres Prêcheurs, & ſe rendit à Rome pour faire confirmer cet inſtitut par le Concile. Innocent l'avoit nommé Inquiſiteur général en Languedoc, mais il n'approuva ſon Ordre que verbalement. L'année ſuivante Honorius III le confirma. Cet Ordre s'eſt multiplié à un tel point, qu'il eſt à préſent diviſé en quarante-cinq Provinces, dont il y en a onze en Aſie, en Afrique & en Amérique, outre douze Congrégations gouvernées par des Vicaires généraux. Il a donné à l'Egliſe Romaine trois Papes, quarante-huit Cardinaux, vingt-trois Patriarches, quarante ſept Légats, ſix-cens Archevêques, quinze-cens Evêques &c. En pluſieurs Pays les Inquiſiteurs de la foi ont été tirés pendant longtems de cet Ordre; mais aujourd'hui ils n'exercent cette fonction que dans trente-deux Tribunaux d'Italie, en qualité d'Inquiſiteurs Provinciaux, & de Délégués des Cardinaux qui compoſent la Congrégation du Saint Office (1). *Note des Auteurs Anglois.*

(†) Saint François nâquit en 1182. à Aſſiſe dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il fut nommé Jean au baptême, mais depuis on lui donna le ſurnom de François, à cauſe de la facilité avec laquelle il avoit appris la Langue Françoiſe. Son pere, qui étoit Marchand, l'appliqua dès ſa premiere jeuneſſe au commerce. Mais ſa tendreſſe pour les pauvres le fit renoncer à tout, pour embraſſer la pauvreté évangelique, à l'exemple de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. Ses auſtérités furent ſi grandes, que ſes concitoyens crurent qu'il avoit perdu l'eſprit, & ſon pere le fit enfermer. Mais voiant qu'il perſiſtoit dans ſa réſolution, il le remit en liberté. Ses Prédications & ſon genre de vie lui firent bientôt un grand nombre de Diſciples, deſorte qu'il forma le deſſein d'inſtituer un nouvel Ordre. En 1208 il alla à Rome, & obtint l'approbation d'Innocent III. que ce Pape confirma dans le Concile de Latran. François aiant fondé divers Couvens de ſon ordre en Italie, parcourut la France & l'Eſpagne, dans le deſſein d'aller prêcher l'Evangile en Afrique. Mais une maladie l'aiant empêché d'y paſſer, il fonda pluſieurs Couvens en Eſpagne & en France, puis retourna à Rome. Il alla enſuite à Damiete, & offrit au Sultan d'Egypte d'entrer dans le feu pour prouver la vérité de la Religion Chretienne.

(1) *Theodoric de Vrieſe* in Vit. Dominici.

Digitized by Google

rendit dans le même deſſein. Innocent qui avoit déja approuvé ſon Ordre, confirma cette approbation dans le Concile, Mais comme Dominique n'avoit pas encore formé de regle pour ceux de ſon Ordre, le Pape lui conſeilla d'en choiſir une, après quoi il approuveroit ſon inſtitut. SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

L'année ſuivante le Pape envoya le Cardinal Galon, en qualité de Légat en France, pour défendre ſous peine d'excommunication à Louis, fils du Roi de paſſer en Angleterre, où les Seigneurs l'avoient appellé en lui offrant la couronne. Ce Prince n'eut aucun égard aux menaces du Légat, & paſſa avec ſes Troupes en Angleterre au mois de Mai 1216, Galon l'y ſuivit, & excommunia Louis avec tous ſes fauteurs. Le Pape approuva le procedé du Légat malgré les remontrances des Envoyés du Prince François. Il voulut même excommunier le Roi Philippe-Auguſte, pere de Louis, le ſoupçonnant d'avoir favoriſé l'entrepriſe de ſon fils, mais aiant différé de prononcer la ſentence, la mort le prévint.

Excommunication du Prince Louis. 1216.

Innocent envoya deux Légats à Milan, pour ordonner aux Milanois de renoncer au parti de l'Empereur Othon, & de discontinuer les hoſtilités contre les villes voiſines. Les Milanois refuſerent d'obéir, & les Légats les excommunierent & mirent leur ville en interdit (*a*). Cette demarche ne ſervit qu'à les aigrir, ils aſſemblerent des Troupes, paſſerent le Po & firent irruption ſur le territoire de Pavie. Les Piſans & les Genois étant en ce tems-là en guerre, Innocent réſolut d'aller en Lombardie pour faire la paix entre eux, afin de favoriſer l'expédition de la Terre ſainte. S'étant rendu à Perouſe, il y tomba malade & mourut le 16 de Juillet 1216. Il fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale de cette ville (*b*). Deux jours après, les Cardinaux élurent Cencius Savelli Romain, Cardinal Prêtre, qui prit le nom d'Honorius III. (*c*). Une des premieres choſes qu'il fit, fut de confirmer l'inſtitut de Dominique, qui avoit choiſi la regle de S. Auguſtin; la bulle fut ſignée du Pape & de vingt-deux Cardinaux.

Mort d'Innocent III. Election de Honorius III.

Henri, Empereur de Conſtantinople, étant mort au mois de Juin 1216, les Seigneurs élurent Pierre de Courtenai, Comte d'Auxerre. Ce Prince vint à Rome au mois d'Avril 1217. avec la Comteſſe Yolande ſa femme. Le Pape le couronna, mais pour faire voir qu'il ne le couronnoit pas comme Empereur de Rome, il en fit la cérémonie hors de la ville dans l'Egliſe de Saint Laurent. Il écrivit enſuite au Patriarche de Conſtantinople, pour lui dé-

Pierre de Courtenai couronné à Rome. 1217.

(*a*) *Sigon.* L. XVI. C. 22.
(*b*) Vita Innocent. ap. *Muratori. Plati-na* in Vit. Pontific.
(*c*) *Fleuri* L. LXXVIII. § I.

A ſon retour à Rome, le Pape Honorius III. confirma ſon Ordre tant pour les hommes que pour les femmes. Il ſe retira alors ſur une des plus hautes montagnes de l'Apennin, où l'on prétend qu'il vit un Séraphin, ce qui a fait donner à ſon ordre le nom de Séraphique. Affoibli par ſes grandes auſtérités, il fut attaqué de divers maux & mourut âgé de quarante cinq ans. Ses Diſciples furent d'abord appellés Pauvres Mineurs, depuis ils prirent le nom de Freres Mineurs, pour ne pas paroître faire parade de leur pauvreté. Cet ordre eſt le plus nombreux qu'il y ait dans la Chrétienté (1). *Note des Auteurs Anglois.*

(1) *S. Bonaventur.* in Vit. Franciſci.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

clarer qu'il n'avoit prétendu faire aucun préjudice à ſon Egliſe, que ce n'étoit qu'après l'avoir refuſé plus d'une fois, qu'il avoit couronné cet Empereur, ſur les fortes inſtances qu'il lui avoit faites (*a*). Le Pape envoya avec ce Prince en qualité de Légat le Cardinal Jean Colonne. Ils s'embarquerent avec des Troupes à Brindes; l'Impératrice & ſes filles allerent en droiture par mer à Conſtantinople; mais l'Empereur & le Légat firent voile pour Durazzo en Epire que Théodore Comnene avoit enlevé aux Vénitiens. Après avoir été longtems devant la place, l'Empereur fut contraint de lever le ſiege, & s'étant avancé dans le Pays pour aller par terre à Conſtantinople, il s'engagea dans des montagnes & des paſſages difficiles, où Théodore le fit priſonnier avec le Légat & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction. L'année ſuivante le Pape obtint la liberté du Légat, par un Traité qu'il fit avec Théodore. Pierre de Courtenai étoit mort en priſon.

Départ de quantité de Croiſés.

Un grand nombre de Croiſés d'Allemagne & de Hongrie, qui avoient André Roi de Hongrie à leur tête s'embarquerent à Veniſe pour l'Orient. D'autres de Weſtphalie & de Saxe s'embarquerent ſur l'Elbe & aiant joint les Friſons & les Flamans, ils paſſerent le détroit & relâcherent à Lisbonne, d'autres Croiſés partirent de Gènes, de Piſe & de Meſſine.

Divers traits du Pontificat d'Honorius.

Honorius écrivit au Roi d'Ecoſſe pour l'engager à rompre l'alliance qu'il avoit faite avec le Prince Louis. Il ratifia la diſpoſition qu'André Roi de Hongrie avoit faite de ſes Etats, avant ſon départ pour la Terre ſainte, auſſi bien que l'accord fait entre l'Empereur Frederic & Waldemar Roi de Dannemarc. Il reçut ſous la protection du Saint Siege les Conſuls & les habitans de Montpellier. Il reprit fortement le Roi de Bohême, parceque le Clergé de ſon Royaume étoit non ſeulement appellé devant les tribunaux civils, mais qu'on le puniſſoit de mort; parcequ'il avoit mépriſé l'excommunication lancée par l'Archevêque de Prague, qu'il avoit mis de grandes taxes ſur les Eccléſiaſtiques, & uſurpé l'inveſtiture des Egliſes. Le Pape défendit auſſi aux Piſans d'attaquer la Sardaigne, excommunia les Milanois & ceux de Plaiſance pour avoir attaqué les Crémonois. Aiant appris que Simon de Montfort avoit été tué d'un coup de pierre au ſiege de Toulouſe, Honorius écrivit au Roi de France pour l'engager à ſecourir les Catholiques de cette Province, & fit défendre à Jaques Roi d'Arragon d'accorder quelque protection à Raimond Comte de Toulouſe, ni à aucun de ſes fauteurs. Le Pape ſouhaitant de rétablir la paix entre les villes de Lombardie, leva l'excommunication qu'Innocent III. avoit prononcée contre les Milanois, & chargea le Cardinal Hugolin de porter à la paix les villes qui étoient en guerre. Hugolin en vint à bout ſans beaucoup de peine; & comme l'Empereur Othon venoit de mourir, Milan & les autres villes de ſon parti ſaiſirent cette occaſion de terminer une guerre ruineuſe.

Priſe de Damiete. 1219.

Dans ces entrefaites, un grand nombre de Croiſés, fatigués de la longueur du ſiege de Damiete, revinrent en Europe; mais un nouveau corps de Troupes étant arrivé ſous la conduite du Cardinal Pelage & de Jaques Comte d'Andria cette ville fut enfin priſe au mois de Novembre, après un ſiege

(*a*) *Spondani* Annal.

Digitized by Google

siege de dixhuit, ou suivant d'autres de vingt-deux mois, durant lequel il périt plus de soixante-quinze mille Sarasins (*a*). Le Sultan de Damas, alarmé des succès des Chretiens, donna ordre de démolir les murs de Jérusalem, afin que si les Chretiens s'en rendoient maîtres, elle ne pût leur servir de place de défense. SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

L'Empereur Frederic, devenu paisible possesseur de l'Empire par la mort d'Othon son Compétiteur, en 1218, pensa à se faire couronner à Rome. Avant que d'exécuter ce dessein, il fit élire son fils Henri Roi des Romains, & le laissa sous la garde de Conrad son Echanson. Il passa ensuite en Italie avec Constance sa femme, qui étoit venue le joindre en Allemagne en 1219. Il ne put obtenir des Milanois d'être couronné à Monza avec la couronne de fer. Dissimulant son ressentiment, il continua son voyage, & arriva à Mantoue, où il trouva un Légat du Pape, chargé de profiter de l'occasion favorable de tirer de lui toutes les conditions avantageuses qu'il pourroit obtenir. Le Légat s'acquitta parfaitement de sa commission. Il fit promettre, par serment à Frederic, qu'il seroit soumis au Saint-Siege, qu'il en défendroit les droits, & qu'il céderoit les Royaumes de la Pouille & de la Sicile à son fils Henri (*b*). Il exigea ensuite qu'il annullât toutes les Constitutions & les usages introduits contre les Libertés Ecclésiastiques. Il se fit restituer le Duché de Spolete, les Terres de la Comtesse Mathilde, le Comté de Fondi & plusieurs autres Places (*c*). 1269. Frederic II. *passe en Italie.* 1220.

Ce Prince alla de Mantoue à Modene, suivi des Ambassadeurs de presque toutes les villes, & se rendit avec l'Impératrice à Rome. Le 22 de Novembre le Pape Honorius les couronna dans l'Eglise de Saint-Pierre, & l'Empereur reçut la croix de la main du Cardinal Hugolin Evêque d'Ostie, en renouvellant publiquement le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre sainte. Il promit d'y envoyer un puissant secours au mois de Mars 1221, & d'y passer en personne au mois d'Août. Après la cérémonie de son couronnement, pour complaire au Pape, Frederic publia des Constitutions Impériales, par lesquelles il révoqua toutes les Loix & les Usages établis contre les libertés Ecclésiastiques, établit de séveres peines contre les Hérétiques, & fit des Réglemens touchant l'hospitalité, les testamens des pélerins & la sureté des laboureurs. Toutes ces Constitutions furent confirmées par Honorius (*d*). *Il est couronné à Rome.*

Quoique l'Empereur portât si loin la complaisance pour le Pape, il ne put réussir à se concilier l'amitié de ce Pontife. Pendant son séjour à Rome, il s'apperçut que les ordres qu'il avoit donnés pour rétablir la tranquillité dans la Lombardie, étoient mal exécutés dans les villes du Parti Guelfe (*) attachées au Siege de Rome, & il y avoit lieu de penser que le *Il se défie du Pape.*

(*a*) Chron. de S. German.
(*b*) *Lunig* Cod. Ital. Diplom. T. II. p. 666.
(*c*) *Giannone* T. II. p. 481, 482.
(*d*) *Abb. Ujperg.* p. 245. *Giannone* ubi sup. p. 482.

(*) Les sentimens varient sur l'origine des Factions Guelfes & Gibellines; on peut consulter les Ecrivains que *Struvius* a rassemblés *Syntagm. Hist. Germ.* Diss. 17. § 4. p. 510. Ces deux Factions ne prirent point naissance, comme quelques-uns l'ont cru, sous le regne de Frederic; il n'en fut pas l'auteur, ainsi que Fazzel l'a prétendu sans raison. Elles s'éleverent longtems auparavant, & Frederic les trouva établies en Italie, où elles avoient déja jetté de profondes racines. C'est en Allemagne qu'elles prirent

SECTION V.

Pape n'entretenoit cette diviſion que pour mettre des bornes à la puiſſance de Frederic qui ſeroit devenue trop redoutable (*a*).

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

L'Empereur, obligé de diſſimuler alors feignit de ne pas s'appercevoir des mauvaiſes intentions d'Honorius, & partit de Rome pour ſe rendre dans la Terre de Labour pour s'oppoſer aux deſſeins de quelques Barons du Royaume. Il laiſſa dans la Toſcane Conrad Evêque de Spire & Chancelier de l'Empire en Italie, pour retenir ſes partiſans dans le devoir; & pour lui en gagner de nouveaux. Frederic alla enſuite à Capoue, où il établit un nouveau Tribunal nommé *la Corte Capuana*, dans lequel il ordonna que tous les Barons & les Communautés des villes & Terres, ainſi que toutes les autres perſonnes, repréſenteroient les titres, conceſſions & privileges en vertu deſquels ils poſſedoient leurs Châteaux, ou autres biens venant de lui ou des Rois ſes prédéceſſeurs, à la réſerve cependant de ce qui auroit été donné par Tancrede ou ſes Fils, qu'il regardoit comme des Uſurpateurs. Son deſſein étoit de connoître ſi les poſſeſſeurs des Fiefs les avoient obtenus légitimement, afin d'en priver ceux qui ne les avoient acquis qu'à la faveur des troubles. En ce tems-là il accorda le Comté d'Acerra à Thomas d'Aquino, & le créa Grand Juſticier de la Pouille & de la Terre de Labour (*b*). Il parcourut la Pouille & la Calabre, où ſa préſence étoit néceſſaire, parceque divers Prélats & Barons s'étoient accoutumés pendant ſa minorité à vivre à leur fantaiſie, & n'obéiſſoient à ſes ordres que quand ils le jugeoient à-propos. Frederic fut donc obligé d'en chaſſer quelques-uns; d'autres s'enfuirent & ſe retirerent à Rome ſous la protection du Pape. Enfin, pour fournir aux dépenſes de ſon Armée & à ſes beſoins, il ſe vit forcé de lever des contributions ſur les Egliſes & ſur les Eccléſiaſtiques (*c*).

Cour de Capoue. 1221.

Brouillerie entre l'Empereur & le Pape.

Telles furent les premieres cauſes des brouilleries entre Frederic & Honorius. L'Empereur ſe plaignoit de ce que le Pape entretenoit les villes du Parti Guelfe dans leurs ſentimens contre lui, de ce qu'il donnoit aſile & accordoit ſa protection à ſes ennemis, & inſpiroit la rebellion à divers Prélats du royaume. Le Pape accuſoit hautement Frederic de violer les immunités & les libertés eccléſiaſtiques, malgré le ferment qu'il avoit fait de les ſoutenir. Il étoit ſurtout offenſé de ce que l'Empereur oſoit diſpoſer des Evêchés, & en chaſſer ceux qui les poſſedoient avec l'approbation du Saint Siege. Il envoya des Légats à Frederic pour lui demander de rétablir les Evêques dépoſſedés. L'Empereur répondit avec fermeté & juſtifia par des raiſons ſolides ſa conduite (*d*).

(*a*) *Giannone* p 483.
(*b*) Rich. de S. German.
(*c*) *Abb. Ujperg. Platina* in Honor. III.
(*d*) *Fazzel* Dec. II. L. VIII. C. 2. fol. 448. ap. *Giannone* p. 488.

naiſſance depuis l'année 1139, dans les tems de l'Empereur Conrad III & de Roger I. Roi de Sicile. Les Gibellins, qui furent toujours attachés au parti des Empereurs, prirent leur nom d'un Bourg d'Allemagne, appellé Gibelin, où étoit né Henri fils de Conrad. Les Guelfes, toujours partiſans des Papes, furent ainſi appellés du nom de Guelfe ou Welfe, Duc de Baviere. Ces deux noms paſſerent d'Allemagne en Italie (1).

(1) *Giannone* T. II. p 483, 484.

Digitized by Google

Après avoir mis ordre aux affaires de la Pouille, l'Empereur passa en Sicile, & tint une assemblée des Etats à Messine, où il donna quelques Constitutions. De Messine, il alla à Palerme, & mit un impôt du vingtieme sur tous les revenus ecclésiastiques & du dixieme sur ceux des Laïques. Il envoya le produit de cette levée de deniers à la Terre Sainte par le grand Chancelier Gautier de la Pagliara, & Henri Comte de Malthe, grand Amiral de Sicile. Ce secours n'empêcha pas la perte de Damiete, que les Croisés rendirent au Sultan d'Egypte, pour se tirer du mauvais pas où ils s'étoient engagés (*a*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Frederic passe en Sicile.

Au mois de Fevrier 1222, tandis que l'Empereur étoit à Catane, où il avoit convoqué une assemblée, le Pape reçut la nouvelle de la perte de Damiete. Il partit alors de Rome & vint à Anagnie, où suivant sa coutume, il se répandit en plaintes ameres contre Frederic, lui attribuant la perte de Damiete, parcequ'il n'avoit pas tenu sa parole de passer en Orient. Frederic voulant se justifier de ces imputations partit de Sicile & alla trouver le Pape à Veroli, au mois d'Avril. Ils y conférerent pendant quinze jours, & les pressans secours nécessaires aux Chretiens de la Terre sainte, les porterent à se reconcilier. Ils convinrent de faire une assemblée générale de tous les Princes à Verone, & que l'on y pourvoiroit aux moyens de donner du secours aux Chretiens d'Orient. Frederic promit de nouveau d'y passer en personne, sans délai, dans un tems fixe avec une puissante Armée. Après cette convention l'Empereur passa dans la Pouille, où il mit ordre aux affaires de cette Province; & il retourna d'abord en Sicile, parceque les Sarasins s'étoient révoltés. Ce fut en ce tems-là que l'Impératrice Constance mourut à Catane (*b*).

Conférence qu'il a avec le Pape à Veroli.

La Conférence que le Pape avoit indiquée à Verone ne se tint que l'an née suivante 1223 à Ferentino. Là se trouverent, outre l'Empereur Frederic, Jean de Brienne Roi de Jérusalem, avec le Patriarche, les Grands Maîtres des trois Ordres Militaires & beaucoup d'autres Seigneurs. L'Empereur promit de s'embarquer au plus tard dans deux ans pour la Terre sainte. On régla aussi que ce Prince épouseroit Yolande fille unique de Jean de Brienne & héritiere du Royaume de Jérusalem. Ce mariage ne s'accomplit qu'en 1225 à Brindes; alors Frederic voulut être couronné Roi de Jérusalem, & il exigea que le Seigneur de Tyr, & divers autres Barons de la Palestine, qui se trouvoient à la suite du Roi Jean, lui prêtassent serment de fidelité. Il envoya aussi à St. Jean d'Acre l'Evêque de Molfetta pour recevoir l'hommage de ses nouveaux sujets.

Autre Conférence à Ferentino. 1223.

De Ferentino l'Empereur alla dans la Pouille & retourna en Sicile pour achever de soumettre les Sarasins. Il les força enfin dans les montagnes où ils s'étoient fortifiés, & pour leur ôter tous les moyens de recevoir des secours d'Afrique, il en transporta un grand nombre dans la Pouille & les établit à Lucera. Il fonda aussi en ce tems-là une Académie à Naples. La guerre contre les Sarasins obligea Frederic à mettre une taille sur tout le Royaume. Le Pape renouvella ses plaintes de ce qu'on n'exemptoit point les Eglises & les Ecclésiastiques. Pour appaiser son chagrin l'Empereur envoya des ordres pour dispenser de toutes sortes de payemens les Eccle-

Guerre avec les Sarasins. 1224.

(*a*) *Giannone* l. c. p. 489. (*b*) Le même, p. 490.

Digitized by Google

SECTION V.

Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.

siastiques & les biens dépendans des Eglises, suivant qu'ils l'étoient du tems du Roi Guillaume (*a*).

Honorius fut obligé de sortir de Rome, à cause des tumultes & des séditions que le Senateur Parenzo y occasionnoit. Il se retira à Tivoli, où l'Empereur lui envoya le Roi Jean de Brienne & le Patriarche de Jérusalem pour le prier de prolonger le terme dans lequel il devoit passer dans la Palestine, parceque les affaires du Royaume demandoient sa présence, & que d'ailleurs il avoit à craindre que pendant son absence les Milanois & les Bolonois ne fissent soulever la Lombardie. Le Pape répondit favorablement, desorte que Frederic se rendit à Saint-Germain, où se trouverent les Cardinaux Pelage & Galon Légats d'Honorius. Ils firent lire les conditions que le Pape exigeoit, dont la principale étoit, que l'Empereur seroit obligé de partir, sans aucun délai, dans le terme de deux années, qui seroient accomplies au mois d'Août 1227 (*b*). Frederic s'y engagea sous peine d'excommunication, en présence de plusieurs Seigneurs & Barons de son Royaume. Les Cardinaux le dégagerent ensuite du serment qu'il avoit fait en 1222 à Veroli (*c*). Etant retourné dans la Pouille, il convoqua une Diete générale à Cremone pour le jour de Pâques de l'année suivante.

Le Pape accorde un délai à l'Empereur. 1225.

Nouvelle brouillerie entre eux.

Peu de tems après le Pape & l'Empereur se brouillerent encore, parceque le premier nomma à cinq Evêchés dans le Royaume de Naples & à une Abbaye en Sicile, sans le consentement de Frederic. Ce Prince ne voulut pas permettre que les Prélats nommés prissent possession de leurs Eglises (*d*). Il envoya même des Ambassadeurs à Honorius pour se plaindre de l'infraction faite aux droits de sa couronne. Le Pape mécontent de son côté écrivit de violentes Lettres à l'Empereur, & enfin ils se raccommoderent en 1226, & Frederic permit aux Evêques nommés par le Pape de prendre possession de leurs Sieges (*e*).

Ligue de plusieurs villes contre l'Empereur.

Pendant que ce Prince pensoit sérieusement à son expédition d'Orient, un grand nombre de villes de Lombardie, dont Milan étoit la principale se liguerent contre lui, & mirent sur pied une Armée, qui empêcha Henri, fils de Frederic, d'entrer en Italie, où il devoit se rendre par ordre de son pere. La Diete de Cremone fut peu nombreuse, parceque les villes confédérées n'y envoyerent point de Députés, & qu'il n'y vint aucun des Barons de leur dépendance. Frederic se trouvant trop foible pour les réduire, les mit au ban de l'Empire, révoqua tous leurs privileges, les déclara rebelles, & les fit excommunier par le Légat. Le Pape, voyant que tout cela retardoit le voyage de l'Empereur, entreprit de faire un accommodement entre les villes & Frederic, & il le fit aux conditions suivantes; que l'Empereur pardonneroit sans restriction aux villes confédérées, qu'il révoqueroit les sentences & les Constitutions publiées contre elles; que d'autre part les villes confédérées remettroient les prisonniers en liberté; qu'elles feroient la paix avec celles qui demeuroient attachées à l'Empereur, & fourniroient à ce Prince quatre-cens hommes d'armes pour le secours de la

(*a*) Rich. de S. Germano.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même.

Digitized by Google

Terre ſainte. Après cette pacification Frederic retourna en Sicile. Le Pape fit alors en faveur de Jean de Brienne ce que l'Empereur auroit dû faire. Depuis que celui-ci avoit dépouillé ſon beaupere de ſes Etats, ce Prince n'étoit pas en état de vivre ſelon ſon rang; Honorius lui donna le Gouvernement des terres de l'Egliſe Romaine depuis Viterbe juſqu'à Montefiaſcone (*a*).

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Pendant que le Pape preſſoit partout la Croiſade, il mourut le 18 de Mars 1227, & fut enterré le lendemain à Sainte-Marie-Majeure. Le même jour les Cardinaux élurent unanimement le Cardinal Hugolin Evêque d'Oſtie né à Anagnie, de la famille des Comtes de Segni; il prit le nom de Grégoire IX. Après ſon élection, il écrivit à l'Empereur pour l'exhorter à partir pour la Terre ſainte. Frederic fit toutes les diligences poſſibles, & bientôt l'on vit arriver à Brindes un nombre prodigieux de Croiſés, & l'on aſſure qu'il en vint ſoixante mille d'Angleterre. Les chaleurs exceſſives en firent périr une grande partie, & l'Empereur lui-même fut attaqué de maladie (*b*).

Mort de Honorius III. Election de Grégoire IX. 1227.

Il ne laiſſa pas de s'embarquer, mais au bout de trois jours il revint à Brindes, & ſi l'on ajoute foi à un Hiſtorien (*c*), quarante mille Croiſés retournerent avec lui. Grégoire IX. irrité au dernier point contre ce Prince, déclara qu'il avoit encouru l'excommunication, à laquelle Honorius l'avoit ſoumis, s'il ne paſſoit dans la Terre ſainte, & fulmina en conſéquence contre lui la cenſure (*d*). Frederic ſe rendit aux bains de Pouzzol, & envoya delà à Rome les Archevêques de Reggio & de Bari avec le Duc de Spolete & le Comte de Malthe pour s'excuſer auprès du Pape, mais Grégoire ne voulut entendre à aucune juſtification, & dans une Aſſemblée de Prélats de Lombardie & du Royaume de Naples, qu'il tint à Rome, il réitéra l'excommunication, & écrivit à tous les Princes de la Chrétienté pour leur en donner avis (*e*). L'Empereur de ſon côté adreſſa des Lettres à tous les Rois & Princes pour ſe plaindre du procédé violent de Grégoire. Il ordonna en même tems à tous les Gouverneurs de la Pouille & de la Sicile d'obliger les Prêtres & les Moines à célebrer le ſervice divin. Il convoqua enſuite à Capoue une aſſemblée générale de tous les Barons du Royaume, & mit une taxe de huit onces d'or par Fief & d'un ſoldat entre huit Fiefs, afin d'avoir une Armée pour paſſer à la Terre ſainte au mois de Mai de l'année ſuivante (*f*).

L'Empereur après s'être embarqué revient à terre & le Pape l'excommunie.

Malgré l'excommunication du Pape, l'Empereur célebra la Fête de Pâques avec beaucoup de magnificence. Dans ces entrefaites, ce Prince avoit trouvé moyen de ſe faire un grand parti dans Rome; il y envoya un habile Juriſconſulte, qui lut publiquement ſon apologie au Capitole, du conſentement du Senat & du peuple Romain. Ses partiſans exciterent enſuite une ſédition, enſorte que le Pape fut obligé de ſortir de la ville; il alla d'abord à Rieti, & enſuite à Perouſe.

Le Pape chaſſé de Rome. 1228.

L'Impératrice Yolande étant morte, quelque tems après avoir donné la vie à un fils, qui fut appellé Conrad, Frederic tint à Barlette une grande

Départ de l'Empereur.

(*a*) *Giannone* T. II. p. 513.
(*b*) Rich. de S. Germano.
(*c*) *Matth. Paris* ad ann. 1227.
(*d*) *Giannone* l. c. p. 516.
(*e*) Le même, p. 517.
(*f*) Le même, p. 518.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

aſſemblée, où il régla les affaires de ſon royaume pendant ſon abſence. Il s'embarqua enſuite au mois de Juin pour la Terre ſainte.

Le Pape ayant appris qu'il étoit parti, ſans avoir obtenu l'abſolution de l'excommunication prononcée contre lui, en fut ſi irrité qu'il écrivit au Patriarche de Jéruſalem & aux grands Maîtres des Ordres Militaires pour leur défendre de communiquer avec Frederic. Il engagea auſſi les Milanois à ſe liguer avec lui contre ce Prince, & répandit dans toute l'Italie un eſprit de faction, dans le deſſein d'enlever à l'Empereur le Royaume de la Pouille, pendant qu'il étoit en Orient.

Procedé violent du Pape.

Guerre en Italie.

D'autre part, Renaud ou Reginald Duc de Spolete, que Frederic avoit laiſſé pour ſon Vicaire dans le Royaume, porta la guerre dans l'Etat Eccléſiaſtique, où les Saraſins qu'il avoit dans ſes Troupes commirent de grands excès. Le Pape l'excommunia avec ſes adhérans; mais comme il ne s'en inquieta gueres, Grégoire raſſembla, avec le ſecours des villes liguées de Lombardie, une nombreuſe Armée, qu'il nomma la *Milice de Chriſt*. Il en confia le commandement à Jean de Brienne & au Cardinal Légat Jean Colonne; qui ſe mirent en marche pour s'oppoſer à Renaud. Enſuite, il réſolut de porter la guerre dans la Pouille & raſſembla de nouvelles Troupes, dont il donna la conduite à Pandolfe d'Anagnie ſon Légat, & aux Comtes de Fondi & de Celano. Ils entrerent au mois de Janvier 1229. dans la Terre de Labour, & ils firent un grand nombre de conquêtes; & pour faciliter la réduction du Pays, les Eccléſiaſtiques publierent que Frederic étoit mort (*a*). Le Duc de Spolete fut obligé de ſortir de la Marche & de ſe retirer dans l'Abruzze, où le Roi Jean & le Cardinal Colonne le ſuivirent & l'aſſiegerent dans Sulmone. Mais ils leverent le ſiege pour aller au ſecours du Cardinal Pelage (*b*).

Frederic fait une tréve avec les Saraſins, & revient en Italie. 1229.

Pendant que le Pape attaquoit les terres de l'Empereur, ce Prince étoit arrivé au mois d'Août 1228. à St. Jean d'Acre, & ſans les Lettres que le Pape avoit écrites, il auroit ſelon les apparences fait la guerre avec ſuccès contre les Infidéles. Mais aiant reçu la nouvelle des deſordres que les Troupes du Pape commettoient dans la Pouille, il conclut avec le Sultan une tréve de dix ans, à des conditions aſſez avantageuſes, ſe rendit enſuite à Jéruſalem & s'y couronna lui-même le 18 de Mars 1229, & après avoir fait fortifier cette ville, il s'embarqua & arriva heureuſement à Brindes.

Il fait la paix avec le Pape. 1230.

Il envoya d'abord une Ambaſſade au Pape, pour l'informer de tout ce qui s'étoit paſſé dans la Paleſtine, & lui demander de l'abſoudre de l'excommunication & de faire la paix avec lui. Mais Grégoire, prévenu par les Lettres du Patriarche de Jéruſalem, ſoutint que le Traité conclu avec le Sultan étoit préjudiciable aux Chretiens, & ne voulut rien accorder de ce que les Ambaſſadeurs lui demanderent. L'Empereur de ſon côté ne demeura pas oiſif, & recouvra par les armes preſque toutes les Villes & les Châteaux qu'on lui avoit enlevés pendant ſon abſence. Il écrivit auſſi des Lettres à tous les Princes Chretiens, pour les informer de ce qui s'étoit fait dans la Terre ſainte par ſon moyen, à l'avantage du Chriſtianiſme, pour diſſiper les fauſſes idées que le Patriarche de Jéruſalem

(*a*) Rich. de S. Germano. (*b*) *Giannone* ubi ſup. p. 521 & ſuiv.

Digitized by Google

& le Pape en avoient données. Il en appella au témoignage des Evêques de Winchester & de Leicester, des grands Maîtres des Hospitaliers & des Teutoniques, & des Chevaliers de ces Ordres qui s'y étoient trouvés (*a*). Herman, grand Maître de l'Ordre Teutonique, l'un des Ambassadeurs de Frederic, étoit resté auprès du Pape pour travailler à sa reconciliation avec l'Empereur. Il réussit enfin dans sa négociation, desorte qu'après une assemblée de plusieurs Prélats du Royaume & des Légats du Pape, qui se tint à Saint Germain, on convint des articles de la paix le 9 de Juillet 1230. L'interdit fut levé & l'Empereur absous de l'excommunication. Frederic alla ensuite à Anagnie, où étoit le Pape; il y entra le premier de Septembre, reçut le baiser de paix & mangea avec Grégoire. Ils conférerent trois jours, en présence du grand Maître de l'Ordre Teutonique, & ensuite se séparerent bons amis (*b*).

SECTION V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

Peu après la conclusion de la paix, les Romains inviterent Grégoire de revenir à Rome. Mais avant que de quitter Anagnie, il écrivit aux Evêques du Royaume de Naples & de Sicile, pour leur ordonner de reprimer le libertinage des Ecclésiastiques. Il donna aussi diverses Bulles séveres contre les Hérétiques d'Allemagne & de Lombardie, qui étoient, dit-on, fort nombreux; on prétend qu'ils se connoissoient les uns les autres à certains signes, & qu'ils avoient un Primat à Milan, qui recevoit des autres Provinces un revenu annuel. Plusieurs d'entre eux furent arrêtés & brûlés.

Le Pape retourne à Rome.

Nonobstant la reconciliation de l'Empereur & du Pape, il regnoit toujours de grandes dissensions dans les villes de Lombardie, surtout dans celles du parti de l'Empereur. On en chassa tous ceux qui favorisoient le Pape, dont plusieurs furent reçus dans Boulogne & y obtinrent des terres. A Perouse les partisans de l'Empereur en agirent avec tant de violence qu'ils proscrivirent tous ceux de l'autre parti, les peres étoient armés contre les enfans & les enfans contre les peres. Grégoire envoya le Cardinal Colonne à Pérouse pour remédier à ces désordres. Aiant été obligé de quitter Rome encore par une nouvelle sédition, il alla à Rieti & delà à Perouse; il y rétablit en quelque façon la tranquillité, distribua de l'argent parmi ceux qui avoient souffert durant les derniers troubles, & résolut de rester quelque tems dans cette ville avec sa Cour. Il apprit en ce tems-là que le Prétcur de Boulogne avoit empêché l'Evêque de recueillir la Dîcime du blé, il ordonna de mettre la ville en interdit. Comme l'Histoire des Papes est intimement liée avec celle d'Italie & en fait partie, nous sommes obligés de l'y faire entrer pour ne pas rompre le fil de la narration.

Troubles en Lombardie. 1231.

C'est ce qui nous engage à rassembler ici divers faits, qui regardent la conduite du Pape. Il écrivit à l'Empereur pour le solliciter de rendre aux Templiers & aux Hospitaliers les biens dont il les avoit dépouillés. Aiant reçu en ce tems-là des Lettres du Patriarche de Jérusalem, qui lui donnoit avis que le Roi de Perse menaçoit la Terre sainte avec une formidable armée, Grégoire pressa Frederic de sécourir un pays, qui étoit devenu le sien. Il exhorta aussi les Rois de France & d'Angleterre d'armer contre les Infideles. Mais les Anglois bien loin de se croiser, se liguerent contre les

Faits divers concernant le Pape.

(*a*) Le même, p. 531. (*b*) *Sigon.* L. XVII. Chron. S. German.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Eccléſiaſtiques Italiens, dont les exactions leur étoient devenues inſupportables. Les Ligués, prétendant être autoriſés du Roi, attaquerent tous les Italiens & pillerent leurs biens. Les Evêques excommunierent ces feditieux, & Grégoire écrivit au Roi, & lui ordonna, ſous peine d'excommunication de rechercher les auteurs de ces violences & de les punir (*a*). Les Romains attaquerent en ce tems-là Viterbe & ravagerent le territoire de cette ville. Le Pape y envoya l'Evêque d'Oſtie & le Cardinal de Ste. Sabine, qui par leur médiation firent la paix entre les Partis. Il avoit auſſi fait partir des Légats pour la Lombardie, afin d'accommoder les villes rebelles avec l'Empereur. Grégoire leur écrivit & les chargea d'exhorter le nouveau Préteur & le Conſeil de Boulogne, de reſtituer à leur Evêque les biens qu'ils lui avoient enlevés. Sur leur refus, il donna commiſſion aux Evêques de Spolete, de Parme & de Mantoue d'excommunier la ville de Boulogne, de publier la ſentence dans la Lombardie, la Romagniole & la Toſcane, & d'ordonner à tous les Ecoliers de quitter cette ville. Le Pape alla en ce tems-là à Spolete, & y canoniſa Antoine de Pade, de l'ordre des freres Mineurs. Peu après il retourna à Rieti; là il apprit que les Romains, animés par la haine qu'ils lui portoient, étoient en marche pour piller la Campanie, il dépêcha auſſitôt trois Cardinaux à Rome, qui firent un accommodement avec les Romains, & les engagerent, moyennant une bonne ſomme d'argent, de rappeller leurs troupes (*b*).

1232.

Autres faits de la même nature.

Vers ce même tems, Grégoire reçut une Lettre de Germain Patriarche des Grecs, qui depuis la priſe de Conſtantinople par les Latins, feſoit ſa réſidence à Nicée en Bithynie. Germain reconnoiſſoit la Primauté de l'Egliſe Romaine, & offroit de travailler de tout ſon pouvoir à la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine. Dans ſa réponſe le Pape lui promit de lui envoyer des Religieux, pour lui expliquer plus amplement ſes intentions. L'année ſuivante, il envoya deux Freres Prêcheurs & deux Mineurs en Bithynie, & d'autres Moines au Sultan de Damas, avec une Lettre, où il exhortoit ce Prince à ſe faire Chretien. Dans ces entrefaites, une grande mortalité emporta preſque la moitié des habitans de Rome, ce qui porta les Romains à députer vers le Pape à Anagnie, pour le ſupplier de revenir parmi eux. Grégoire y conſentit, & à ſon retour à Rome, il envoya divers moines en Géorgie, en Babylonie & en Afrique pour y prêcher l'Evangile aux Saraſins. Depuis la paix conclue avec l'Empereur, il avoit travaillé inutilement par ſes Légats à engager les villes de Lombardie à ſe ſoumettre à ce Prince. Il emploia les Freres Mineurs & Prêcheurs, qui étoient en grande réputation, pour porter ces villes à ſuſpendre les hoſtilités, & à remettre la déciſion de leurs différends avec l'Empereur, au jugement du S. Siege. Il eſt aiſé d'en ſentir la raiſon. Ces Religieux prêcherent avec un grand ſuccès, entre autres Frere Jean de Vicence reconcilia la ville de Boulogne avec ſon Evêque. Ce Moine acquit tant de crédit par ſes prédications & par ſa vie, que tout le peuple ſe ſoumettoit à tout ce qu'il décidoit, il n'y avoit pas de procès qu'il ne terminât. Il parcourut la Marche d'Ancone, alla à Mantoue & à Verone, ne prêchant que l'union & la paix (*b*). Le Pape excommunia les Florentins, parcequ'ils avoient attaqué les

(*a*) *Matth. Paris.* (*b*) S. German. Chron. (*c*) *Sigon.* L. XVII.

Digitized by Google

les Siennois. Il donna auſſi commiſſion à l'Evêque de Vicence & à d'autres Prélats d'informer ſur les plaintes portées contre le Doge & le Sénat de Veniſe, accuſés d'avoir fait divers décrets préjudiciables aux privileges des Eccléſiaſtiques. Grégoire écrivit en ce tems-là au Roi de Hongrie, pour l'engager à ne point dépouiller le Duc de Boſnie de ſes Etats, ſous prétexte que ce Prince étoit hérétique, puiſqu'il avoit embraſſé la foi de l'Egliſe Romaine ſur la prédication des Freres Prêcheurs (*a*). Aiant appris que par les conquêtes de l'Ordre Teutonique, la Religion Chretienne avoit fait de grands progrès en Ruſſie, il érigea la Poméranie en Evêché.

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Le Pape étoit venu à Spolete pour une aſſemblée qui s'y devoit tenir au ſujet d'une nouvelle Croiſade. L'Empereur Frederic s'y trouva avec les Patriarches Latins de Conſtantinople, d'Antioche & de Jéruſalem, outre un grand nombre d'autres Prélats. On réſolut de ſe préparer à la guerre contre les Infideles, & le Pape, de concert avec l'Empereur, envoya Thierri Archevêque de Ravenne, en qualité de Légat à Jéruſalem. Il fit enſuite prêcher par tout la Croiſade.

Nouvelle Croiſade réſolue. 1234.

Ce fut dans cette même année que Henri, fils aîné de l'Empereur, ſe révolta contre ſon pere. Les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord entre eux ſur les motifs de cette rebellion, ni ſur la part qu'y prit le Pape. Quelques-uns ſoupçonnent Grégoire d'avoir fomenté ſous main la révolte du Prince; ils ſe fondent ſur ce qu'il s'étoit ligué avec les villes de Lombardie, ennemies de ſon pere, & ſur ce que le Pape ne l'excommunia pas. D'autres alleguent, que ce Pontife écrivit aux Princes & aux Evêques d'Allemagne, les exhortant à ne donner aucun ſecours à ce fils rebelle. Quoiqu'il en ſoit, Frederic repaſſa en Allemagne en 1235, & Henri ſe voyant abandonné de pluſieurs de ſes partiſans, implora la clémence de ſon pere, l'Empereur lui pardonna, mais craignant l'humeur farouche du jeune Prince, l'emmena priſonnier avec ſa femme & ſes enfans à Worms, & enſuite dans le Royaume de Naples, où il le fit enfermer dans le Château de S. Felix, dans la Pouille; il y mourut ſept ans après.

Révolte de Henri fils aîné de l'Empereur.

Environ le même tems, les Romains ſe révolterent encore, chaſſerent Grégoire de leur ville, & pillerent le palais de Latran & les maiſons de quelques Cardinaux. La principale raiſon du différend étoit, que les Romains prétendoient, en vertu d'un ancien privilege, ne pouvoir être excommuniés par le Pape, & qu'il ne pouvoit mettre leur ville en interdit. Grégoire demanda de toutes parts du ſecours. Quelques Troupes de l'Empereur le vinrent joindre, & lui ſervirent à ruiner pluſieurs terres & maiſons des Romains. Ceux-ci de leur côté marcherent avec une Armée contre la ville de Viterbe, qui tenoit le parti du Pape; mais les Troupes de celui-ci, ſecondées par les Allemands, les forcerent d'en venir à un combat, & de s'en retourner avec beaucoup de perte (*b*). Ils firent leur paix avec Grégoire au mois de Mai de l'année ſuivante 1235.

Sédition à Rome.

Après que l'Empereur eut foumis ſon fils Henri, il épouſa à Worms Iſabelle, fille du Roi d'Angleterre, & fit couronner Roi des Romains Conrad ſon ſecond fils. Il paſſa avec ce Prince en Italie, & ſe rendit à Rieti, où étoit le Pape. Frederic ſollicita ce Pontife de l'aider dans la guerre qu'il

L'Empereur ſe remarie, & fait couronner ſon fils Conrad. 1235.

(*a*) *Spondani* Annal. (*b*) *Sigon.* L. XVII. p. 46. *Blond.* Dec. II. L. VII.

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1238 juſqu'à l'an 1269.

alloit faire aux Lombards. Mais Grégoire tâcha de l'en diſſuader en lui faſant eſpérer qu'il les feroit rentrer ſous ſon obéiſſance. Pour faire diverſion, le Pape renouvella ſes ordres pour la Croiſade, & écrivit à tous les Princes & villes de la Chretienté. L'Empereur ne prit pas le change, & réſolu de ſoumettre les villes de Lombardie, il retourna en Allemagne, pour en ramener une Armée en Italie (*a*).

Lettres de l'Empereur au Pape. 1236.

Frederic écrivit alors au Pape, qu'il ne pouvoit plus ſupporter l'inſolence des Lombards, le priant de lui procurer une paix honorable avec eux, ou de l'aider à les ſoumettre. Il ſe plaignoit ſurtout des Milanois, comme des auteurs de tout le mal & qui favoriſoient les Hérétiques. Grégoire répondit en l'exhortant de penſer à l'expédition à la Terre Sainte, & en offrant de lui faire rendre juſtice. L'Empereur, s'appercevant des vues ſecretes du Pape, lui écrivit une autre Lettre très-vive, & ſans faire attention à ce que le Pape lui feſoit propoſer, il réſolut de paſſer en Italie (*b*).

Frederic *paſſe en Italie, & eſt obligé de retourner en Allemagne.*

Aiant marqué le rendez-vous de ſes troupes à Augsbourg pour la Saint Jean, l'Empereur s'y rendit au tems marqué & en partit au mois de Juillet avec une puiſſante armée. Il paſſa les Alpes, dont les Milanois lui diſputerent en-vain le paſſage, & ſe rendit à Verone (*c*). Delà il entra dans le Mantouan, où les Cremonois, les Modenois & les autres Peuples attachés à lui, le joignirent. Il mit tout à feu & à ſang aux environs de Mantoue, ſe retira enſuite à Cremone & delà à Parme, où il tint une Aſſemblée, compoſée des Princes & des villes de ſon parti. Après cette Diete Frederic continua la guerre avec vigueur, prit Vicence, qui fut en partie brûlée, & un grand nombre d'habitans furent maſſacrés, ravagea les campagnes aux environs de Padoue, & vint aſſieger Treviſe, mais Pierre Tiepolo, fils du Doge de Veniſe, la défendit ſi bien, qu'il fallut lever le ſiege (*d*). L'Empereur ayant appris alors la révolte du Duc d'Autriche, laiſſa à ſes Généraux des forces ſuffiſantes pour ſe maintenir en Italie, repaſſa en Allemagne, défit le Duc, le dépouilla de ſes Etats, & alla paſſer l'hiver à Vienne.

Négociations infructueuſes.

Dans ces entrefaites les Généraux de Frederic ſe rendirent maîtres de pluſieurs villes de la Lombardie & de la Marche. Le Pape, qui voyoit avec chagrin leurs progrès, & redoutoit l'aggrandiſſement de l'Empereur, envoya à ce Prince le Protonotaire Montelongo, pour lui faire des propoſitions de paix; mais Frederic n'y voulut pas entendre. Grégoire trouva moyen alors d'appaiſer les eſprits, ſoulevés contre lui à Rome, & revint dans cette ville. On eſſaya cependant de reprendre encore la voie de la négociation. L'Empereur nomma le Grand Maître des Teutoniques, & Pierre des Vignes, & le Pape deux Cardinaux, pour travailler à la paix, mais ce fut inutilement.

Suite de la guerre d'Italie. 1237.

Frederic rentra en Italie avec une formidable armée, à laquelle ſe joignirent dix mille Saraſins de la Pouille. Il attaqua celle des villes liguées, & gagna la célebre bataille de Cortenuova, qui entraina la ruine des Milanois. Pierre Tiepolo, dont nous avons parlé y fut fait priſonnier, & après avoir ſervi d'ornement au triomphe de l'Empereur, ce Prince le fit pen-

(*a*) *Sigon* L. XVIII.
(*b*) Le même.
(*c*) *Richard* de S. German.
(*d*) *Sigon* ubi ſup.

Digitized by Google

dre, action qui caractériſe aſſez les mœurs de ce ſiecle. Cette victoire jetta la terreur dans la Lombardie, toutes le villes ſe ſoumirent, à la réſerve de Milan, de Bologne, de Plaiſance & de Faënza. L'Empereur, qui vouloit à tout prix les réduire, repaſſa en Allemagne, pour y raſſembler une nombreuſe Armée, & revenir en Italie au Printems.

Section V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Le Pape dont les craintes augmentoient à meſure que les armes de Frederic proſpéroient, prit le parti d'envoyer des Légats à Jaques Roi d'Arragon, pour l'engager à venir au ſecours des villes de Lombardie, lui offrant de le reconnoître pour Seigneur de Lombardie & de lui payer les mêmes revenus qui étoient dus à l'Empereur, & cent cinquante mille écus pour les fraix du ſecours dont elles avoient beſoin. Ce Prince qui feſoit la guerre aux Maures fort heureuſement, promit néanmoins de paſſer en Italie avec deux mille Cavaliers. Mais il ne tint pas parole (*a*).

Le Pape s'adreſſe au Roi d'Arragon.

Cependant l'Empereur aiant levé une nombreuſe Armée, en remit le commandement à ſon fils Conrad, avec ordre de le ſuivre à Verone. Il partit avant lui, & ſoumit ſans peine Verceil, Turin & les autres Places voiſines. Conrad paſſa les Alpes au mois de Juillet ſuivant, avec une grande quantité de Prélats & de Seigneurs, & arriva avec ſon armée à Verone, où ſon pere l'attendoit. L'Empereur alla alors à Cremone, & delà à Padoue où il tint une Cour générale (*b*). Les Milanois, effrayés de l'orage qui les menaçoit, firent demander humblement la paix à Frederic, lui offrant dix mille ſoldats pour le ſecours de la Terre ſainte, moyennant qu'il leur conſervât les mêmes droits & privileges dont ils jouiſſoient. L'Empereur les refuſa & exigea qu'ils ſe rendiſſent à diſcrétion. Les Milanois redoutoient trop la cruelle ſévérité de ce Prince pour prendre ce parti. Ils réſolurent de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité, & travaillerent par toutes ſortes de moyens à fortifier leur ville (*c*). L'Empereur partagea ſon armée en deux corps, dont l'un s'empara de Breſcia & l'autre d'Alexandrie, ces deux villes furent détruites & leur territoire ruiné. Pour fournir aux fraix de la guerre, Frederic fit lever des contributions ſur les biens des Egliſes & des Eccléſiaſtiques. Grégoire en fut tellement offenſé, qu'il ne voulut pas écouter les Ambaſſadeurs que l'Empereur lui envoya pour ſe juſtifier. Le Pape ne perdoit pas de vue ſon projet d'une nouvelle Croiſade, & il ſouhaitoit d'y faire entrer Frederic, tant pour délivrer les villes rebelles de Lombardie du danger qui les menaçoit, que parceque c'étoit le moyen d'élever ſa propre autorité. Mais l'Empereur n'avoit garde de s'engager dans une expédition de cette nature, au contraire il renouvella avec le Soudan d'Egypte la tréve pour dix ans, & défendit à Renaud de Baviere, ſon Lieutenant dans le Royaume de Jéruſalem, de rien entreprendre contre les Saraſins. Le Pape ne laiſſa pas de faire prêcher la Croiſade dans toute la Chretienté; mais comme on n'avoit pas eu ſoin de préparer une Flotte aſſez conſiderable pour transporter tous les Croiſés, la plupart prirent leur route par terre, & preſque tous y périrent (*d*).

Retour de Frederic en Italie. 1238.

Dans le même tems, il ſurvint un nouveau ſujet de brouillerie entre Fre- *Nouveau*

(*a*) *Zurita* ad ann. 1238. *Mariana* L. XII.
(*b*) *Giannone* T. II. p. 559.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même p. 560.
(*e*) Le même p. 561.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

deric & Grégoire, à l'occaſion d'une Seigneurie dont Enzius, fils naturel de l'Empereur s'étoit emparé en Sardaigne. Le Pape prétendit que cette Iſle étoit un Fief de l'Egliſe, & Frederic ſoutenoit qu'elle dépendoit de l'Empire, & créa Enzius Roi de Sardaigne (*a*).

Le Pape, à qui la puiſſance de l'Empereur feſoit de plus en plus ombrage, lui écrivit au commencement de 1239, pour l'exhorter à ne point attaquer les droits de l'Egliſe. Frederic lui répondit avec fermeté, qu'il étoit réſolu de maintenir les droits de l'Empire. Grégoire, plus irrité encore, ordonna à l'Empereur, ſous peine d'excommunication, de rendre à l'Egliſe ce qui lui appartenoit, & n'aiant point obtenu ce qu'il demandoit, publia ſolemnellement l'excommunication contre Frederic, le Jeudi Saint 24 de Mars 1239. Il écrivit à tous les Prélats de la Chretienté, & à tous les Princes, leur ordonnant de faire publier la ſentence par tout. L'Empereur qui étoit à Padoue, parut ne pas s'inquieter beaucoup d'une excommunication auſſi injuſte, il convoqua une grande aſſemblée, où il ſe juſtifia ſur les ſujets de plainte que le Pape avoit contre lui. Il écrivit auſſi à tous les Princes Chretiens une Lettre apologétique, dans laquelle il repréſente le Pape comme indigne du Pontificat, troublant l'Egliſe par ſon ambition & ſon avarice. Il y eut encore d'autres Lettres écrites de part & d'autre, remplies d'invectives & d'injures (*b*). Le Pape n'aiant pas trouvé parmi les Puiſſances étrangeres l'appui dont il ſe flatoit, conclut une alliance avec les villes rebelles de Lombardie, & avec les Républiques de Veniſe & de Genes; il envoya auſſi Grégoire de Monte Longo, en qualité de Légat en Lombardie. C'étoit un homme actif & intrigant, qui de concert avec l'Archevêque de Milan, ne négligea rien pour s'oppoſer vigoureuſement aux Impériaux, juſqu'à forcer les Eccléſiaſtiques de s'enroler (*c*).

ſujet de brouillerie entre l'Empereur & le Pape.

Le Pape excommunie Frederic.

1239.

Suite des démêlés de l'Empereur avec le Pape.

L'Empereur irrité au plus haut point, ne garda plus de ménagemens avec Grégoire. Il fit chaſſer de ſes Etats tous les Dominicains & les Freres Mineurs de St. François, originaires des villes rebelles de Lombardie, rappella tous ſes ſujets qui étoient en Cour de Rome, & défendit aux autres d'y aller ſans ſa permiſſion. Il leva auſſi un ſubſide ſur tous les Eccleſiaſtiques, ſans exception, & s'empara du Treſor du Mont Caſſin (*d*). Le Pape engagea la ville de Ravenne à ſe rebeller contre l'Empereur, & à ſe mettre ſous la protection des Vénitiens; ces Républicains, excités par Grégoire, allerent avec une Flotte attaquer la Pouille. Frederic rappella ſon fils Enzius de Sardaigne, le nomma ſon Vicaire en Italie & l'envoya avec des Troupes s'emparer de la Marche d'Ancone. Avec le reſte de ſon armée, il entra dans le Duché de Spolete, & dans les autres terres du Patrimoine de St. Pierre. Foligni, Viterbe & d'autres Places ſe ſoumirent (*e*).

1240.

Grégoire publie la croiſade contre l'Empereur.

Le Pape effrayé, porta les têtes de St. Pierre & de St. Paul en proceſſion depuis l'Egliſe de Latran juſqu'à celle de Saint Pierre, & là il fit un long diſcours pour animer les Romains à la défenſe de ces précieuſes Reliques. Il publia en même tems une Croiſade contre l'Empereur, comme le plus cruel

(*a*) Rich. de S. German.
(*b*) *Fleuri* L. LXXXI. § 20-24.
(*c*) *Sigon* L. XVIII. *Spondan.* Annal.
(*d*) *Giannone* T. II. p. 564, 565.
(*e*) Le même p. 566, 567.

Digitized by Google

ennemi du Chriſtianiſme. Il fit tant d'impreſſion, que ceux-là mêmes qui avoient conſpiré contre lui, & que Frederic avoit gagnés, prirent la croix avec empreſſement. Par ce moyen il aſſembla une groſſe Armée, & ſes Troupes en vinrent pluſieurs fois aux mains avec celles de l'Empereur. Ce Prince ſe permit alors des excès, qu'on ne peut gueres excuſer; il feſoit fendre la tête en croix à tous les Croiſés qui tomboient en ſon pouvoir, ou bien on les marquoit d'une croix au front, avec un fer rouge (*a*). Après avoir ravagé le territoire de Rome Frederic prit le chemin de la Pouille, où les Vénitiens feſoient de grands ravages.

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Grégoire envoya auſſi des Légats en France & en Angleterre pour y publier l'excommunication de Frederic & pour prêcher la Croiſade contre lui. Son Légat en France obtint le vingtieme des revenus eccléſiaſtiques, & Othon qui étoit en Angleterre exigea le cinquieme (*b*). Quelques Prélats le payerent, mais le gros du Clergé s'y oppoſa, & les exactions du Légat exciterent de grands murmures parmi le Peuple. Le Pape fit offrir par ſon Légat à S. Louis la Couronne Impériale pour Robert, Comte d'Artois ſon frere. Mais ce Prince, perſuadé que l'Empereur n'avoit pas mérité ſa dépoſition, rejetta cette offre; il fit plus, ſi l'on en croit *Matthieu Paris*, ſur une Lettre de Frederic, il fit arrêter l'argent que le Légat avoit levé en France, en attendant la fin des démêlés du Pape avec l'Empereur (*c*).

Ses Légats en France & en Angleterre.

Les Cardinaux perſuaderent à Grégoire de convoquer un Concile général à Rome pour le jour de Pâques de l'année 1241. Les progrès de l'Empereur en Italie ne lui laiſſoient d'autre reſſource; ce Prince avoit repris Ravenne & aſſiegoit Faënza. On entama quelques négociations pour obtenir une Tréve, mais Frederic la refuſa, parceque le Pape y vouloit comprendre les Lombards. L'Empereur fit plus, il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre, pour les prier de ne point permettre aux Evêques de leurs Royaumes de ſe rendre à ce Concile, & pour empêcher les Prélats Ultramontains de paſſer à Rome, il envoya ſon fils Enzius avec une puiſſante Flotte dans la riviere de Genes (*d*).

Il convoque un Concile General. L'Empereur s'y oppoſe.

Ce Prince étoit alors très-puiſſant, car, outre ſa Flotte, il avoit à ſa ſolde cinq nombreuſes Armées. L'une campoit près de Faënza; il la commandoit en perſonne; l'autre dans le Pays de Genes; une troiſieme dans la Marche d'Ancone & dans la vallée de Spolete; la quatrieme dans la Paleſtine; enfin la cinquieme, commandée par ſon fils Conrad, pour aller au ſecours de la Hongrie, inondée par les Tartares (*e*).

Puiſſance de Frederic.

Au commencement de l'année 1241, le Cardinal Colonne, Légat du Pape dans la Marche d'Ancone, embraſſa le parti de l'Empereur & lui remit un bon nombre de ſes Châteaux près de Rome. Dans le même tems un grand nombre de Prélats de divers pays s'étoient rendus à Genes pour paſſer à Rome. Frederic les fit avertir de ne point s'embarquer, mais de paſſer ſur ſes terres, afin qu'il pût ſe juſtifier, leur promettant une entiere ſureté. Ils ne laiſſerent pas de s'embarquer ſur la Flotte des Génois. Enzius, qui avoit été joint par les Piſans, battit cette Flotte, & la plupart des Prélats furent faits priſonniers. On les mit aux fers, & ils eurent

Sa Flotte enleve les Prélats qui alloient à Rome. 1241.

(*a*) *Sigon.* ubi ſup. *Giannone* l. c.
(*b*) *Math. Paris*, p. 471. *Biond.* Dec. II. L. VII.
(*c*) *Matth. Paris.*
(*d*) Le même p. m. 537.
(*e*) *Idem* l. c.

Digitized by Google

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

beaucoup à ſouffrir dans leur traverſée juſqu'à Naples, où ils furent étroitement gardés. Le Roi de France reclama les Evêques François, & obtint avec peine leur liberté (*a*).

L'Empereur ſe preſſoit de marcher à Rome, où le Cardinal Colonne l'appelloit. Il prit au mois d'Août Tivoli, & quelques Châteaux. Tant de disgraces accablerent Grégoire IX. il mourut le 20 ou le 21 d'Août, âgé de près de cent ans (*b*). Frederic écrivit d'abord une Lettre à tous les Princes de la Chretienté, où il ne diſſimule point ſa haine pour Grégoire, & ſouhaite qu'on lui donne un ſucceſſeur mieux diſpoſé pour la paix (*c*). Le ſiege reſta vacant trente jours; les Cardinaux, au nombre de dix, n'ayant pu s'accorder, firent deux élections; elles ſe trouverent nulles, parce qu'aucun des deux élus n'avoit eu les deux tiers des voix. Dans un nouveau ſcrutin les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Géoffroi, Milanois, qui prit le nom de Céleſtin IV. il étoit vieux & infirme. D'abord après ſon élection il écrivit à l'Empereur, pour tâcher de le porter à la paix; on ne doute pas qu'il n'y eût réuſſi, s'il avoit vécu plus longtems, mais il mourut au bout de dixhuit jours, avant que d'avoir été introniſé (*d*), on ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné; il fut enterré à Saint Pierre.

Mort de Grégoire IX. Election de Céleſtin IV. & ſa mort

Vacance du Siege. 1242.

La diviſion ſe mit entre les Cardinaux, enſorte que le Siege reſta vacant pendant vingt mois. Ils prétendirent que durant la vacance l'autorité Apoſtolique leur étoit dévolue, deſorte qu'ils régloient toutes les affaires de la maniere accoutumée, & il paroit par Matthieu Paris, qu'à l'égard de quelques cauſes en Angleterre, ils annullerent un décret qui avoit été ſurpris à Grégoire. Durant l'année 1242. l'Empereur ſe tint avec ſon Armée principalement dans le voiſinage de Rome. Il envoya le grand Maître de l'Ordre Teutonique aux Cardinaux, pour traiter de la paix, mais ſans ſuccès. Les hoſtilités recommencerent; les Impériaux firent le dégat autour de Rieti, de Narni & d'Aſcoli; & les Romains en firent de meme à Tivoli. Frederic ravagea alors les environs de Rome, & retourna au mois d'Août dans ſon Royaume de Naples (*e*). Il mit alors en liberté le Cardinal Othon, qui avoit été pris à bord des Galeres Génoiſes. Il écrivit auſſi aux Cardinaux pour les preſſer de ne plus retarder l'élection d'un Pape, parcequ'on le taxoit injuſtement d'être cauſe de ce retardement (*f*).

Election d'Innocent IV. 1243.

Ayant de nouveau écrit plus vivement aux Cardinaux, ſans fruit; il ſe mit en campagne au mois d'Avril 1243, s'approcha de Rome, & en ravagea les environs. Les Cardinaux lui promirent alors de procéder inceſſamment à l'élection, & il retira ſes Troupes. Ils s'aſſemblerent à Anagni, & s'accorderent à élire, le 24 Juin, le Cardinal Sinibald de Fieſque, Genois, qui prit le nom d'Innocent IV. & fut ſacré au même lieu le 28 du même mois (*g*). L'Empereur étoit à Melfe, lorsqu'il apprit cette élection; il fit rendre graces à Dieu par tout le Royaume de Naples; mais dit en même tems, qu'il prévoyoit que d'un Cardinal ami, Sinibald deviendroit un Pape

(*a*) Le même, p. 545.
(*b*) Le même.
(*c*) *Pet. de Vineis* L. I. Ep. 11.
(*d*) *Giannone* T. II. p. 572. *Fleuri* ubi ſup. §. 51.
(*e*) Rich. de S. German.
(*f*) *Pet. de Vineis* l. c. Ep. 14, 27.
(*g*) Rich. de S. German.

Digitized by Google

ennemi. Ce Prince ne laiſſa pas d'envoyer des Ambaſſadeurs à Anagni pour négocier la paix. Le nouveau Pape de ſon côté lui envoya l'Archevêque de Rouen, l'Evêque de Modene, & l'Abbé de Saint Fagon en Galice pour traiter de la reconciliation de l'Empereur avec le S. Siege, les Nonces étoient chargés de demander que Frederic mit en liberté tous les Prélats, qui avoient été pris ſur les galeres de Genes, & qu'il fît ſatisfaction pour les cauſes de ſon excommunication. Ils devoient encore offrir ſatisfaction de la part de l'Egliſe, ſi l'Empereur avoit de juſtes ſujets de plainte, en s'en rapportant au jugement d'une aſſemblée de Princes & de Prélats, en quelque lieu ſûr. Frederic rejetta ces propoſitions & la négociation ſe termina infructueuſement. Cela fit du tort aux affaires de ce Prince, car pluſieurs villes d'Italie, qui s'étoient flatées de la paix, revinrent à l'obéiſſance du Pape (*a*).

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Innocent quitta Anagni dans le mois d'Octobre & ſe rendit à Rome, où il fut reçu avec toute la magnificence & les honneurs dus à ſon rang. Au commencement de l'année 1244. l'Empereur retourna avec ſon armée ſur les terres de l'Egliſe; malgré cette démarche, il ſe détermina à la ſollicitation de ſes amis à s'accommoder avec le Pape. Il envoya à Rome en qualité d'Ambaſſadeurs le Comte de Toulouſe, Pierre des Vignes & Thaddée de Seſſa, qui convinrent avec les Commiſſaires du Pape, que Frederic s'en rapporteroit à la déciſion du Pape ſur tous les articles qui regardoient l'Egliſe. Quelques-uns diſent, qu'ils jurerent au nom de l'Empereur les articles de la Convention. Pour hâter l'accommodement, le Pape ſe rendit à Civita di Caſtellana, & delà à Sutri. Il inſiſta, pour que Frederic reſtituât toutes les Terres de l'Egliſe, & qu'il mît en liberté les Prélats priſonniers. Mais l'Empereur vouloit avant tout, être abſous de l'excommunication. Cette difficulté fit échouer la négociation (*b*).

Négociation entre ce Pape & l'Empereur. 1244.

L'Empereur chercha alors à ſe ſaiſir de la perſonne du Pape. Mais Innocent avoit fait venir une Eſcadre de Galeres Genoiſes pour ſe ſauver. Il s'échapa ſecretement de Sutri & alla s'embarquer à Civita Vecchia, & fit voile pour Genes, où il fut reçu avec de grands honneurs (*c*). Il y fut attaqué de la fievre & de la dyſſenterie, deſorte qu'il reſta trois mois dans le Monaſtere de S. André, près de cette ville. Après qu'il fut rétabli, il continua ſon voyage par terre & ſe rendit vers la mi-Décembre à Lyon, qui étoit alors une ville neutre, qui appartenoit à l'Archevêque.

Le Pape quitte l'Italie & va à Lyon.

Le Pape ſe voyant en lieu de ſûreté, convoqua un Concile Général à Lyon pour le 24 de Juin 1245; il y invita ſolemnellement par des Lettres circulaires tous les Princes Chretiens, les Archevêques, les Evêques & les Abbés, mais quant à l'Empereur, il ſe contenta de le ſommer par ſon nom, toutes les fois qu'il prêchoit. Le Concile s'aſſembla dans le tems fixé. Il s'y trouva cent-quarante Archevêques & Evêques, trois Patriarches, outre quantité d'Abbés, de Prieurs, & les Députés de pluſieurs Prélats abſens. Baudouin, Empereur de Conſtantinople & le Comte de Toulouſe y aſſiſterent avec les Ambaſſadeurs d'autres Princes. L'Empereur étoit à Verone, où il avoit tenu une aſſemblée générale. Il envoya Thaddée de

Concile de Lyon, où Frederic eſt dépoſé. 1245.

(*a*) Le même. *Matth. Paris.*
(*b*) *Giannone* l. c. p. 576.
(*c*) *Sigon.* L. XVIII. Vita Innocent. IV. ap. *Muratori*, Matth. Paris.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

Seſſa & d'autres Députés au Concile. Thaddée fit les offres les plus avantageuſes, & déclara que l'Empereur étoit prêt à donner ſatisfaction ſur tous les ſujets de plainte qu'on avoit contre lui, & que les Rois de France & d'Angleterre ſeroient cautions de l'accompliſſement de ſes promeſſes. Le Pape rejetta orgueilleuſement cette propoſition, en diſant que ſi Frederic manquoit de parole, comme il en étoit perſuadé, il ſeroit obligé de proceder contre les Princes qui ſeroient cautions. Thaddée demanda alors du tems pour informer l'Empereur de ce qui ſe paſſoit, afin qu'il pût ſe rendre en perſonne au Concile. Innocent refuſa d'abord, & déclara que ſi l'Empereur venoit à Lyon, il quitteroit la ville. Cependant, à la priere des Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre, il accorda un délai de quinze jours. Frederic, qui s'étoit avancé juſqu'à Turin, rejetta la propoſition de ſon Ambaſſadeur, comme dérogeant à ſa dignité. Le Pape prononça alors contre lui la ſentence de dépoſition, nonobſtant la diverſion que les Anglois tenterent de faire, en accuſant les Miniſtres de la Cour de Rome de grandes exactions en Angleterre, & ſe plaignant du tribut exceſſif qu'on exigeoit tous les ans de ce Royaume (*a*). Ce fut dans la troiſieme & derniere ſeſſion que le Pape dépoſa l'Empereur, nonobſtant l'appel de Thaddée au Pape & au Concile futur.

Henri de Thuringe élu Empereur.

Après le Concile, Innocent envoya l'Evêque de Ferrare aux Princes d'Allemagne & aux Electeurs en particulier, pour les exhorter d'élire un autre Empereur. En conſéquence de cet ordre, pluſieurs d'entre eux s'aſſemblerent l'année ſuivante à Wurtzbourg, & élurent Henri, Landgrave de Thuringe, Roi des Romains.

Croiſade prêchée contre Frederic. 1246.

Frederic vivement piqué contre le Pape, écrivit aux Rois d'Angleterre & de France pour ſe juſtifier, & offrit de ſe ſoumettre au jugement de S. Louis & des Pairs de ſon Royaume. S. Louis conféra avec le Pape à Cluni, mais il ne put rien gagner ſur l'eſprit de cet inflexible Pontife. Innocent, qui vouloit perdre l'Empereur, fit prêcher la croiſade contre lui, & envoya des émiſſaires en Sicile pour y exciter une révolte. Sur la nouvelle de l'élection du Landgrave de Thuringe, il lui envoya quinze mille marcs d'argent, pour l'aider à faire tête à Conrad. La faction des Guelfes devint alors fort puiſſante en Italie, & pluſieurs Seigneurs formerent une conſpiration pour aſſaſſiner l'Empereur, mais ayant été découverte, les coupables avec leurs parens juſqu'au quatrieme & cinquieme degré furent punis de mort (*b*). L'Empereur fit publier cette conjuration, dont il accuſoit le Pape. Matthieu Paris aſſure que pour s'en venger, il ſuborna des aſſaſſins pour tuer Innocent; qu'ils le tenterent pluſieurs fois, mais ſans ſuccès, ayant été pris & punis. La guerre continuoit toujours en Italie, enſorte que ce Royaume, & particulierement la Lombardie, étoit un théatre de miſere & de déſolation. Les terres reſtoient en friche; les oliviers étoient détruits, & les vignes ruinées, des troupes de bandits & de voleurs infeſtoient tout le pays; les loups & les renards entroient même dans les villes, & emportoient les enfans; les voiſins ſe défioient les

(*a*) *Matth. Paris.* (*b*) *Giannone* ubi ſup. p. 586, 587.

Digitized by Google

les uns des autres, & étoient ſans ceſſe dans l'appréhenſion de perdre la liberté ou la vie (*a*). SECTION V.

Hiſtoire d'It. depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

Tant de calamités ne purent porter le Pape à faire la paix avec l'Empereur. Il étoit toujours à Lyon, d'où il écrivit au Sultan d'Egypte pour le détacher de l'alliance qu'il avoit avec l'Empereur. Le Sultan, malgré les démêlés qu'il avoit avec le Sultan de Damas, répondit à Innocent, qu'il deſiroit autant que lui de procurer la paix entre tous les Peuples, mais qu'il ne pouvoit traiter avec les Chretiens, ſans le conſentement de l'Empereur. Le Pape écrivit auſſi en ce tems-là au Roi de Maroc, en faveur des Chretiens d'Afrique, & envoya dans ce Pays en qualité d'Evêque un frere Mineur, nommé Lopé Fernandez Daïn; il lui accorda le privilege de ne point venir à Rome de dix ans, parceque les Princes Africains feſoient difficulté de permettre à perſonne de ſortir de leurs Etats. Innocent ne ſe borna pas à pourſuivre l'Empereur; il entreprit encore de perdre deux autres Princes. Le premier étoit Jaques Roi d'Arragon, qu'il excommunia, parceque ce Prince avoit fait couper la langue à l'Evêque de Girone, qui avoit révélé un mariage ſecret, dont il lui avoit fait confidence. Jaques fut obligé à faire de grandes ſoumiſſions, pour obtenir ſon abſolution, que deux Légats du Pape lui donnerent dans un Concile tenu à Lérida (*b*). L'autre Prince etoit Sanche II. Roi de Portugal, contre lequel les Prélats & les Seigneurs du Royaume porterent des plaintes au Pape. Innocent IV. renouvella l'interdit, qui avoit été jetté ſur le Royaume par Grégoire IX. & il donna la Régence du Portugal à Alfonſe, Comte de Boulogne, frere du Roi; ce qui fut la ſource d'une guerre civile (*c*).

Autres démarches du Pape contre ce Prince.

Frederic tenta encore de faire ſa paix avec le Pape, par la médiation de S. Louis. Ce vertueux Monarque eut de nouveau une entrevue à Cluni avec Innocent, mais ce Pontife refuſa obſtinément les propoſitions de l'Empereur, quelques avantageuſes qu'elles fuſſent, & le Roi ſe retira fort indigné de la dureté du Pape (*d*). L'Empereur ayant appris la mort de Henri de Thuringe, ſon Concurrent, ſe rendit à Turin, dans le deſſein de venir à Lyon s'aboucher avec le Pape, mais, ſuivant quelques uns, pour ſe ſaiſir de lui. Le Pape envoya en ce tems-là le Cardinal Guillaume, Evêque de Sabine, en qualité de Légat en Norvege, pour couronner Haquin, qui s'étoit croiſé; ce Prince paya bien le Pape, & obtint de lui le tiers des revenus eccléſiaſtiques de Norvege pour les fraix de ſon expédition d'outremer.

Inutiles efforts de l'Empereur pour ſe reconcilier avec le Pape.

1247.

Innocent envoya Pierre Capoche, en qualité de Légat en Allemagne, pour engager les Princes à donner un ſucceſſeur à Henri de Thuringe Ce Légat intrigua ſi bien, qu'il forma à Nuitz une aſſemblée, où le 13 Octobre Guillaume, Comte de Hollande fut élu Roi des Romains; le Pape lui envoya un préſent de trente mille marcs d'argent. Il fit partir auſſi le Cardinal Octavien avec des Troupes & de l'argent pour la Lombardie. Mais Amedée Comte de Savoye s'étant oppoſé à lui à ſon paſſage des Alpes, ſes Troupes ſe diſperſerent, & il arriva peu accompagné en Italie.

Guillaume Comte de Hollande élu Roi des Romains.

(*a*) *Sigon.* l. c.
(*b*) *Mariana* L. XIII. C. 6.
(*c*) Voy. l'Hiſtoire de Portugal.
(*d*) *Matth. Paris.*

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1178 juſqu'à l'an 1269.*

On a vu plus haut que l'Empereur s'étoit avancé juſqu'à Turin, dans le deſſein de ſe rendre à Lyon. Pendant ſon abſence, les partiſans du Pape s'étoient rendus maîtres de Parme, deſorte que Frederic fut obligé de repaſſer promptement en Lombardie. Il alla mettre le ſiege devant Parme, & pour faire voir qu'il ne vouloit pas décamper ſans l'avoir priſe, il fit bâtir ſon camp en forme de ville, qu'il appella Victoria, & où il paſſa l'hiver. Les Parmeſans ſe virent réduits à la derniere extrémité, enfin un coup de déſeſpoir les ſauva & ruina les affaires de l'Empereur. Ce Prince étoit ſorti de ſon camp avec quelques Troupes, on ne ſait par quelle raiſon. Les aſſiegés firent bruſquement une ſortie générale, le 18 de Fevrier 1248, & remporterent une victoire complette, s'étant rendus maîtres du camp, du bagage & du tréſor de Frederic; ils prirent auſſi Thaddée de Seſſa, à qui il avoit laiſſé le commandement, & le mirent en pieces (*a*). Cette déroute fut fatale à l'Empereur, après avoir raſſemblé les débris de ſon armée, il ſe retira dans la Pouille & laiſſa ſon fils Enzius pour Vicaire en Lombardie. Ce Prince ne fut pas heureux, les Bolonois le battirent & le firent priſonnier (*b*).

Ruine des affaires de Frederic en Lombardie. 1248.

1249.

Guillaume couronné.

Tandis que l'Italie étoit déchirée de toutes parts, Conrad tenta envain de faire lever à Guillaume Comte de Hollande le ſiege d'Aix-la-Chapelle, enſorte que cette ville ſe rendit au bout de ſix mois. Guillaume y fut couronné le premier de Novembre 1248, par le Légat du Pape, ſelon les uns, & ſuivant d'autres par l'Archevêque de Cologne. Conrad indispoſa contre lui pluſieurs Seigneurs, par la protection qu'il accorda à de certains prétendus Hérétiques en Suabe. Ils ſoutenoient que le Pape étoit hérétique, les Evêques Simoniaques, & les Prêtres ſans autorité de lier & de délier; que ni les uns ni les autres, étant en péché mortel, ne pouvoient conſacrer; qu'on ne devoit point prier pour le Pape, mais ſeulement pour Frederic & Conrad (*c*).

Mort de Frederic II 1250.

Les Bolonois & en général les partiſans du Pape, profiterent de leur victoire, pour ſe rendre maîtres de pluſieurs villes & Châteaux de Lombardie. Frederic, craignant de perdre tous ſes Etats de Lombardie, s'il n'arrêtoit le cours de ces conquêtes, fit en 1250. de grands préparatifs pour attaquer les Bolonois & rendre la liberté à ſon fils Enzius. Mais il tomba malade dans le Château de Fiorenzola, dans la Pouille, & mourut le 13 de Décembre, âgé de cinquante-ſept ans. On ſoupçonna ſon fils naturel Mainfroi de l'avoir empoiſonné, & même de l'avoir étouffé dans ſon lit, en lui mettant un oreiller ſur le viſage (*d*). Son corps fut transporté à Montréal en Sicile. Nous ne rapporterons pas ici les jugemens divers qu'on a portés de ce Prince; celui de Giannone (*e*) paroît le moins partial de tous. Nous aurons occaſion d'y revenir dans l'Hiſtoire des Royaumes de Naples & de Sicile.

Le Pape excommunie Conrad étoit en Allemagne, quand ſon pere mourut. Mainfroi ſon frere naturel qui avoit été nommé Gouverneur en Italie avec un pou-

(*a*) *Matth. Paris* p. m. 721.
(*b*) *Giannone* T. II p. 589.
(*c*) *Alb. Stad.* 1248. ap. *Fleuri* L. LXXXIII. §. 3.
(*d*) *Sigon.* L. XVIII. *Giannone* l. c. p. 590, 591.
(*e*) Le même, p. 591 & ſuiv.

voir abſolu, le fit reconnoitre par tous les peuples de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile (*a*). Auſſitôt que le Pape eut appris la mort de Frederic II. il excommunia Conrad & ſes adhérens & confirma l'Empire à Guillaume Comte de Hollande. Il écrivit en Allemagne pour affermir le parti de ce Prince; mais tous ſes efforts furent inutiles. Guillaume fut obligé de ſe retirer en Hollande, où il ſe trouva fort embarraſſé, l'ayant cédée à Florent ſon frere. Innocent, qui vouloit à tout prix accabler la Maiſon de Suabe, avoit déja fait offrir l'Empire au Duc de Gueldres, à celui de Brabant & au Comte de Cornouaille, qui l'avoient réfuſé. Après la retraite de Guillaume, il l'offrit à Haquin, Roi de Norvege, mais ce Prince déclara, qu'il vouloit toujours combattre les ennemis de l'Egliſe, mais non tous ceux du Pape. C'eſt ce que Matthieu Paris aſſure tenir de ſa propre bouche (*b*). Le Pape écrivit auſſi à Naples & en Sicile, pour exhorter ces Royaumes de ſe ſoumettre au S. Siege, avec défenſe de rendre obéiſſance à aucun autre. Il ſe diſpoſa auſſi à retourner en Italie, & partit de Lyon le 19 d'Avril. S'étant rendu à Genes, il y reçut les envoyés des villes confédérées & de quelques-unes de celles qui étoient dans le parti de l'Empereur. Après un ſéjour de quinze jours à Genes. Innocent ſe rendit à Milan, où il reſta deux mois; enſuite il alla par Breſcia, Mantoue, Ferrare & Boulogne à Perouſe, où il ſe fixa, ne voulant pas aller à Rome, à moins qu'on n'abolit la Magiſtrature extraordinaire de deux Sénateurs annuels.

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1138 *juſqu'à l'an* 1269.

Conrad IV. *& retourne en Italie.* 1251.

Conrad paſſa en Italie avec une nombreuſe armée, pour prendre poſſeſſion de ſes Etats héréditaires. Il demanda aux Vénitiens des vaiſſeaux pour paſſer dans la Pouille, & le Senat lui en accorda par politique. Les ſollicitations du Pape avoient fait révolter pluſieurs villes de Pouille & de la Terre de Labour, de même que Naples & Capoue. A ſon arrivée, Conrad de concert avec Mainfroi, attaqua les Comtes d'Aquin, qui s'étoient auſſi révoltés. En peu de tems ils furent réduits, & les principales villes de leur dépendance ſaccagées. Les habitans de Capoue intimidés par cet exemple, ſe ſoumirent ſans réſiſtance. Naples perſiſta à ſe défendre, mais enfin les habitans furent obligés de ſe rendre, à condition d'avoir ſeulement la vie ſauve. Conrad les obligea de détruire eux-mêmes leurs murailles, & punit ſévérement leur infidélité (*c*).

Conrad *paſſe en Italie.*

Les progrès des armes de Conrad engagerent le Pape à offrir les Royaumes de Naples & de Sicile à Richard, frere de Henri III. Roi d'Angleterre. Ce Prince ne jugeant pas à-propos d'accepter, Albert Notaire Apoſtolique, chargé de lui faire cette offre, paſſa en France, pour la faire à Charles d'Anjou, frere du Roi de France; ce Prince ne l'accepta pas non plus alors. Innocent ordonna en ce tems-là à tous les croiſés de partir inceſſamment, ſous peine d'excommunication, & écrivit au Roi d'Angleterre pour l'exhorter d'aller au ſecours des Chretiens d'Orient. Ce Prince, touché des Lettres du Pape, ſe croiſa, mais fixa l'expédition à trois ans delà. Le Cardinal Octavien, Légat en Lombardie, aſſembla par ordre du Pape les Députés des villes confédérées à Breſcia, où ils renouvellerent

Le Pape, offre le Royaume de Naples à Charles d'Anjou. 1252.

(*a*) Le même, p. 622.
(*b*) *Matth. Paris* p. m. 781.
(*c*) *Giannone* l. c. p. 626, 627.

Digitized by Google

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

leur ligue, & convinrent d'entretenir un Corps de ſix-cens chevaux, pour occuper les deux bords du Po, dont l'Egliſe entretiendroit la moitié, & les Confédérés l'autre moitié.

Les Romains avoient fait venir Brancaléon de Boulogne, & ſur la réputation de ſon intégrité, lui avoient conféré le gouvernement de leur ville pour trois ans, ayant envoyé à Boulogne trente otâges pour gage de leur obéiſſance. Rebutés bientôt de la ſévérité de Brancaléon, ils envoyerent à Perouſe prier le Pape de revenir à Rome, menaçant d'attaquer ceux de Perouſe, s'ils le retenoient. Innocent pour mettre ceux-ci à couvert de leur reſſentiment, alla à Aſſiſe; mais les Romains renouvellerent leurs ſollicitations, & menacerent de fondre ſur les habitans d'Aſſiſe. Le Pape ſe détermina alors à retourner à Rome avec ſa Cour, Brancaléon & les autres Seigneurs le reçurent avec les plus grands honneurs (*a*).

Le Pape revient à Rome. 1253.

Peu après le retour d'Innocent à Rome, Conrad lui envoya des Ambaſſadeurs pour ſe défendre contre les accuſations intentées contre lui & pour tâcher de faire la paix avec le Pape. Ce Pontife opiniâtre ne voulut entendre à rien, & quelques ſemaines après, il excommunia Conrad & Ezzelin, un des principaux Capitaines de Frederic II en Lombardie, que nous aurons occaſion de faire connoître dans la ſuite. Conrad ne vécut pas longtems après, une violente fievre termina ſes jours le 21 de Mai 1254. à l'âge de vingt-ſix ans (*b*). Il laiſſa un fils encore enfant nommé Conradin, dont il nomma Tuteur Berthold Comte de Hoënbourg ou Honebruch, car je le trouve déſigné par ces deux noms; Conrad recommanda à ce Seigneur de travailler à engager le Pape de prendre le jeune Prince ſous ſa protection. Berthold lui envoya un Ambaſſadeur pour lui faire des ouvertures de paix; mais Innocent prétendit qu'on le mit préalablement en poſſeſſion du Royaume de Naples & de Sicile.

Mort de Conrad. 1254.

Berthold, s'appercevant que le Pape avoit gagné les principaux Seigneurs ſe démit de la tutelle de Conradin & la remit à Mainfroi. Ce Prince céda à la néceſſité du tems, & ſe ſoumit à l'obéiſſance du Pape; celui-ci entra dans le Royaume & ſe rendit à Naples. Sa reconciliation avec Mainfroi ne dura pas longtems; les gens de ce Prince ayant tué un Baron de la Cour du Pape, nommé Barel, Mainfroi eut beau proteſter qu'il n'avoit aucune part à ce meurtre, on ne voulut pas l'en croire, deſorte qu'il s'enfuit à Lucera, où les Sarafins le reçurent à bras ouverts. Il eut bientôt mis une nombreuſe armée ſur pied, avec laquelle il alla attaquer celle du Pape, campée à Foggia, & la mit en déroute. Le Pape, qui étoit malade à Naples, mourut dans ces entrefaites le 7 de Décembre 1254. & fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale.

Innocent IV. va à Naples & y meurt.

Les Cardinaux qui étoient à Naples, effrayés de la nouvelle de la victoire de Mainfroi, vouloient ſe ſauver & ſe retirer en Campanie. Le Comte Berthold les raſſura, & les preſſa ſi vivement de faire un Pape, qu'ils s'aſſemblerent & élurent le jour de Noël le Cardinal Rainald, Evêque d'Oſtie, qui prit le nom d'Alexandre IV. Le nouveau Pape eſpéroit que Mainfroi l'enverroit féliciter ſur ſon avénement au Pontificat. Mainfroi en fit d'abord difficulté, mais enfin il ſe laiſſa perſuader, & envoya deux de ſes

Election d'Alexandre IV.

(*a*) *Matth. Paris*, 1252. (*b*) *Giannone* ubi ſup. p. 681.

Secretaires, avec des pouvoirs & des instructions pour traiter d'accommodement. SECTION V.

Comme la négociation traina en longueur, Mainfroi continua de pousser ses conquêtes. Le Cardinal Octavien, Légat du Pape assembla une armée, & Mainfroi renforça la sienne. Ce Prince ménagea si bien ses affaires, qu'il contraignit le Légat à faire la paix aux conditions suivantes, qu'on laissoit à Mainfroi & à Conradin Naples & la Sicile, & que la Terre de Labour resteroit à l'Eglise Romaine (*a*). Le Pape refusa de ratifier ce Traité, & regardant le trône de Sicile comme vacant, il l'offrit au Roi d'Angleterre pour Edmond son second fils, & dans une grande Assemblée de Seigneurs l'Evêque de Boulogne investit le jeune Prince du Royaume de Sicile & de Pouille par un anneau qu'il lui donna de la part du Pape (*b*). Le Roi promit, sous peine d'excommunication, de passer incessamment en Italie avec une armée. Le Légat fit prêcher la croisade contre Mainfroi, avec l'indulgence de la Terre sainte, & dégagea le Roi du vœu de la croisade pour Jérusalem.

Histoire d'Italie depuis l'an 1133 jusqu'à l'an 1269.

Mainfroi *fait la paix avec le Légat Octavien, & le Pape refuse de la ratifier.*

1255.

Dans ces entrefaites Alexandre excommunia les habitans de Turin & d'Asti, pour avoir empriſonné par surprise Thomas Comte de Savoye, leur Souverain. Le Marquis d'Este & d'autres Seigneurs de la Marche d'Ancone, ayant sollicité le Pape d'arrêter le cours des cruautés d'Ezzelin, il l'excommunia, & fit prêcher une espece de croisade contre lui. Avant que d'en dire davantage, fesons connoître un homme, qui se rendit redoutable en ce tems-là. Ezzelin étoit de la plus basse naissance, & par son zele emporté, il acquit la faveur de Frederic II. dont il soutint les intérêts avec fureur, il tourmentoit cruellement les peuples soumis à son obéissance; on auroit de la peine à croire les inhumanités auxquelles ce Barbare se portoit, si tous les Historiens ne les attestoient. Innocent IV. l'excommunia, comme on la vu plus haut; Ezzelin s'en moqua. Alexandre IV. réitéra l'excommunication, & envoya Philippe, Archevêque de Ravenne pour prêcher la croisade contre ce Tiran, à Boulogne, à Ferrare & à Venise. Il le fit avec tant de succès, qu'il assembla une nombreuse armée, avec laquelle il se rendit maître en peu de jours de Padoue, le séjour ordinaire d'Ezzelin (*c*). Il fut obligé de décamper de devant Mantoue, qu'il assiegeoit, & vint à Verone, furieux d'avoir perdu sa Capitale. Là il fit désarmer & massacrer douze mille Padouans qui étoient dans son armée. La guerre dura encore trois ans, & pour n'y plus revenir, j'en rapporterai ici tous les événemens. L'année suivante se passa en petits combats de peu de conséquence. Mais au mois d'Avril 1258. le Légat enleva au Tiran la ville de Brescia. Quatre mois après Ezzelin eut sa revanche, battit l'armée du Légat, & fit un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le Légat lui-même; il reprit Brescia, & fit enfermer le Légat dans une étroite prison. Enfin au mois de Septembre de 1259. la Lombardie fut délivrée de sa tirannie. Il venoit de tenter une entreprise sur Milan, qui ne lui avoit pas réussi. Les Mantouans & les Cremonois

Le Pape excommunie les habitans de Turin & d'Asti, & fait prêcher la Croisade contre Ezzelin.

1256.

(*a*) Le même, l. c p. 653.
(*b*) *Matth. Paris*, 1255.
(*c*) *Sigon.* L. XIX.

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

l'attaquerent, & il reçut dans le combat une bleſſure, dont il mourut peu de jours après à Succino, âgé de ſoixante-dix ans (*a*).

Il y eut vers ce tems-là de grands troubles à Rome, Brancaléon étoit devenu odieux aux Nobles & au Peuple, par ſa ſévérité, ou pour mieux dire par ſon amour pour la juſtice, puniſſant les coupables ſans égard pour perſonne. Il ſe forma une conſpiration, on ſe ſaiſit de lui par ſurpriſe, & il fut mis en priſon. Sa femme, s'étant ſauvée à Boulogne, obtint qu'on donneroit dans cette ville des gardes aux ôtages des Romains. Ceux-ci, qui vouloient punir Brancaléon, engagerent le Pape à ſolliciter les Bolonois de mettre les ôtages en liberté. Comme on n'eut point égard à ſon interceſſion, il menaça de jetter l'interdit ſur la ville de Boulogne, mais il ne put néanmoins déterminer les Bolonois à abandonner les intérêts de leurs concitoyens (*b*).

Révolte des Romains contre Brancaléon 1256.

Troubles en Allemagne.

Tandis que ceci ſe paſſoit à Rome, l'Allemagne étoit un théâtre de deſordres, & dans une ſorte d'anarchie. Guillaume, Comte de Hollande ayant perdu la vie, au mois de Fevrier 1256, dans une expédition contre les Friſons Occidentaux, les Princes Allemands ſe diviſerent. Quelques-uns propoſerent d'élire Conradin encore enfant; mais Alexandre IV. s'oppoſa de toutes ſes forces à l'élevation du petit-fils de Frederic II. Il écrivit à l'Archevêque de Maience, lui ordonnant ſous peine d'excommunication, d'informer tous les Electeurs de ſa défenſe Apoſtolique, & qu'au cas que malgré cela on paſſât outre en faveur de Conradin, l'élection ſeroit nulle, & que les Electeurs ſeroient excommuniés (*c*).

Double élection. 1257.

L'excluſion de Conradin n'anéantit pas les Factions. Richard Duc de Cornouaille, frere du Roi d'Angleterre, fut élu à Francfort par les Archevêques de Maience & de Cologne, avec deux autres Electeurs. L'Archevêque de Treves, chef de la Faction oppoſée, aſſembla deux mois après ceux de ſon parti, dans la même ville, & ils élurent Alphonſe le Sage, Roi de Caſtille. Les deux Competiteurs envoyerent des Ambaſſadeurs à Rome pour faire confirmer leur élection. Le Pape différa de prononcer entre eux, ſous prétexte d'en délibérer plus murement. Richard ne laiſſa pas de ſe rendre à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné. Tant qu'il eut de l'argent à donner à ſes partiſans, tout alla bien; mais n'ayant plus dequoi ſoutenir la Dignité Impériale, il retourna l'année ſuivante en Angleterre, après avoir dépenſé ſept-cens mille Livres ſterling (*d*). Alphonſe, qui étoit occupé contre les Maures en Eſpagne, promit de paſſer en Allemagne, au plus tard dans deux ans, mais il n'y a jamais été. Richard avant ſon départ nomma pour ſes Vicaires en Allemagne les Archevêques de Cologne & de Maience. Il fit encore un voyage en Allemagne en 1260 (*e*), mais n'ayant pu réuſſir à diſſiper les Factions, il reprit la route d'Angleterre, où il mourut en 1272 (*f*).

Le Pape eſt obligé de quitter Rome.

Au mois de Mai de 1257, le Pape fut obligé de quitter Rome, pour ſe dérober à la violence du peuple. Le ſujet de la ſédition fut que le nouveau Sénateur opprimoit le peuple, qui tira Brancaléon de priſon, & le rétablit.

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. II. p. 390, 423-429

(*b*) *Sigon.* L. XIX. *Matth. Paris*, 1256. m. 478.

(*c*) *Spondani* Annal.

(*d*) *Rymer* T. I.

(*e*) *De Rapin* Hiſt. d'Anglet. T. II. p.

(*f*) Le même, p. 510.

Digitized by Google

Brancaléon chaſſa d'abord de Rome tous le principaux de la Faction oppoſée, & fit pendre deux Nobles. Le Pape l'excommunia avec ſes fauteurs; mais ils ſe moquerent de lui, & ce Pontife prit le parti de ſe retirer à Viterbe. Après le départ du Pape, Brancaléon, ſoutenu par Mainfroi, ruina cent-quarante châteaux des Nobles de Rome, & mit en priſon pluſieurs de ceux qui étoient dans les intérêts du Pape. Etant tombé malade devant Corneto, qu'il aſſiegeoit, on le transporta à Rome, où il mourut (*a*). Les Romains pour témoigner leur reſpect pour ſa mémoire, mirent ſa tête dans un vaſe d'or, qu'ils placerent au haut d'une colomne de marbre, & malgré la défenſe du Pape, élurent Catellan ſon oncle pour Sénateur (*b*). Peu après les Nobles élurent deux autres Sénateurs, & aiant aſſemblé des troupes, ils aſſiegerent l'oncle de Brancaléon dans un Château de la ville (*c*).

SECTION V. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.*

1258.

Mainfroi, après le refus que le Pape avoit fait de ratifier le Traité que le Légat avoit conclu, profita de ſes avantages & pouſſa vivement ſes conquêtes. Ayant ſoumis le Royaume de la Pouille à ſon obéiſſance il paſſa en Sicile, & ſur le bruit de la mort de Conradin, ſe fit couronner Roi à Palerme le 11 d'Août 1258 (*d*). Le Pape avoit envoyé en Angleterre Arlot, un de ſes Notaires, pour ſommer le Roi de paſſer en Sicile, ſelon ſa promeſſe, mais ce Prince ne put obtenir du Parlement les ſubſides néceſſaires, deſorte qu'il renonça à ſes prétentions & à celles de ſon fils Edmond (*e*). Mainfroi, quoiqu'excommunié par le Pape, continua de regner tranquillement (*f*).

Mainfroi *couronné Roi.*

Le Deſpote du Peloponeſe étant venu en Italie ſolliciter du ſecours pour l'Empereur de Conſtantinople, travailla à la paix entre le Pape & Mainfroi. Alexandre, qui n'attendoit plus rien du Roi d'Angleterre, prêta l'oreille aux propoſitions qu'on lui fit, & conſentit à faire la paix, moyennant que Mainfroi rétablit dans leurs biens les Seigneurs qu'il en avoit dépouillés, & qu'il bannit les Saraſins de ſes Etats. Mainfroi rejetta ces conditions d'autant plus fierement, que ſon parti en Lombardie ſe fortifioit. Le Marquis Pallavicini, qui avoit toujours été fort attaché aux intérêts de l'Empereur Frederic II, étoit devenu Général des Gibelins, depuis la mort d'Ezzelin. Ayant aſſemblé une nombreuſe armée, il remporta une victoire complette ſur les troupes de Boulogne & de Florence, ſe rendit maître de cette derniere ville, & força les habitans à faire ſerment de fidelité à Mainfroi (*g*).

Négociations infructueuſes avec le Pape.

1260.

Les progrès que les Tartares feſoient en Orient, allarmerent le Pape, il fit tenir des Conciles en divers Pays, pour délibérer ſur les moyens d'arrêter leurs conquêtes, & il en indiqua un à Viterbe, mais avant qu'il s'aſſemblât Alexandre IV. mourut le 25 de Mai 1261, dans cette ville. On loue ſon ſavoir & ſon amour pour la paix, car on prétend que ce fut ce qui l'empêcha de faire aucune promotion de Cardinaux (*h*).

Mort d'Alexandre IV.

1261.

Ce fut ſous le Pontificat de ce Pape, que parurent en 1259 les *Flagellans*. On vit des milliers d'hommes de tout âge & de toute condition, juſqu'aux

Flagellans.

(*a*) *Matth. Paris*, 1258.
(*b*) Le même. *Sigon* l. c.
(*c*) *Matth Paris* ubi ſup.
(*d*) *Giannone* T. II. p. 661.
(*e*) *Matth. Paris.* l. c.
(*f*) *Giannone* ubi ſup p. 662 667.
(*g*) *Sigon* ubi ſup.
(*h*) Paduan. Chron. L. III.

Digitized by Google

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

enfans de cinq ans, par un bizarre mouvement de dévotion, ſe livrer à un genre de pénitence, qui n'avoit point d'exemple. Ils alloient en proceſſion deux à deux, nuds juſqu'à la ceinture, même par le froid le plus rigoureux, pouſſoient de longs gémiſſemens, verſoient des torrens de larmes, & ſe frappoient ſi rudement avec des courroies, qu'ils ſe mettoient tout en ſang. Cette dévotion, qui avoit commencé à Perouſe, paſſa juſqu'à Rome, ſe répandit dans toute l'Italie, dans l'Allemagne, dans la Pologne & dans d'autres Etats. Les femmes pratiquoient la même pénitence dans leurs chambres, mais la ſuperſtition ſe méla bientôt au Fanatiſme. Les Flagellans ſoutenoient qu'on ne pouvoit être abſous de ſes péchés, qu'on n'eût fait cette pénitence pendant un mois; ils ſe confeſſoient les uns aux autres, & quoique laïques donnoient l'abſolution. Ils prétendoient que leur pénitence étoit utile aux morts, même à ceux qui étoient en Paradis ou en Enfer. Mainfroi fut allarmé de ces attroupemens, & craignant qu'ils n'euſſent pour objet d'entreprendre ſur ſon autorité, il les défendit ſous peine de mort dans toute l'étendue de ſon Royaume, dans la Marche d'Ancone & dans la Toſcane. Le Marquis Pallavicini fit la même défenſe à Cremone, à Breſſe, à Milan & par tout où s'étendoit ſa puiſſance. Les Princes & les Evêques donnerent de leur côté les ordres les plus ſéveres pour les faire ceſſer. Ainſi, dit M. Fleuri (*a*), cette Secte *fut bientôt mépriſée & abandonnée, comme elle s'étoit formée ſans autorité & ſans raiſon.*

Election d'Urbain IV.

Il ne ſe trouvoit à Viterbe, après la mort d'Alexandre IV. que huit Cardinaux. Ils ſe diviſerent tellement, qu'ils ne purent convenir d'aucun de leurs corps, & s'accorderent enfin à élire Pape, le 29 d'Août, Jaques Pantaléon, Patriarche de Jéruſalem, qui prit le nom d'Urbain IV. Il étoit de Troyes en Champagne & de baſſe naiſſance; s'étant appliqué à l'étude, il ſe diſtingua par ſa capacité, & paſſa par toutes les dignités Eccléſiaſtiques. Il étoit à Viterbe pour une affaire de ſon Egliſe de Jéruſalem, & fut jugé digne du Pontificat. Quelques mois après ſon exaltation, il fit une promotion de ſept Cardinaux, & au mois de Mai 1262, il en créa ſept autres (*b*).

Il offre la couronne de Sicile à un des Princes de France. 1262.

Son grand objet étoit de réduire Mainfroi, deſorte qu'il envoya un Légat en France, chargé d'offrir à S. Louis la couronne de Sicile pour un de ſes fils, ce Prince ne l'accepta point par délicateſſe de conſcience. Le Pape fit en même tems prêcher la croiſade contre Mainfroi, enſorte que les Guelfes accoururent & formerent une armée conſiderable. Le Légat avoit auſſi prêché la croiſade en France, enſorte qu'un grand nombre de François prirent la croix, entrerent en corps en Italie, défirent Pallavicini, qui voulut les arrêter, & allerent joindre le Pape à Viterbe. Après avoir reçu ſa bénédiction, ils marcherent contre les Sarafins, & ſecondés des autres troupes, les chaſſerent du Duché de Spolete & de la Campanie. Mais enſuite les croiſés n'étant point payés, ſe diſſiperent, quoique le Pape les ſollicitât vivement de le ſervir contre les Romains. Dans ces entrefaites, Mainfroi pour ſe fortifier contre les intrigues du Pape, donna Conſtance ſa fille en mariage à Pierre fils du Roi d'Arragon, & entra ſur les terres de l'Egliſe avec une armée de Sarafins (*c*). Nous paſſons rapidement ſur ces

(*a*) *Fleuri* L. LXXXIV. § 62.
(*b*) Le même, L. LXXXV. § 7, 12.
(*c*) *Zurita* in Jud. L. II. 1260.

Digitized by Google

ces événemens, parcequ'ils appartiennent proprement à l'Hiſtoire de Naples & de Sicile. SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

Cependant Charles Comte d'Anjou & de Provence, aiant obtenu du Roi S. Louis ſon frere la permiſſion d'accepter les Royaumes de Naples & de Sicile, que le Légat lui offroit de la part du Pape, entra en négociation ſur cette affaire. Comme depuis un ſiecle les Romains avoient prétendu être indépendans des Empereurs, ils avoient conféré à Charles la dignité de Sénateur perpétuel; le Pape exigea qu'il ne la poſſederoit que cinq ans, & comme cela étoit contraire au ſerment qu'il avoit fait, Urbain devoit l'en diſpenſer (*a*). Ce Pontife exigea encore que Charles laiſſeroit une entiere liberté aux Eccléſiaſtiques dans ſes Etats, qu'il n'accepteroit jamais l'Empire avec la Sicile, & qu'il payeroit annuellement huit mille onces d'or au S. Siege. La nouvelle de cette négociation allarma extrêmement Mainfroi, & inſpira un nouveau courage aux Guelfes, qui ſe fliterent que le ſecours des François les mettroit en état de domter entierement les Gibelins; d'autant plus que ceux-ci ne pouvoient tirer aucun ſecours d'Allemagne, l'Empire n'ayant point de Chef, quoique les deux Prétendans maintinſſent toujours leurs droits.

Négociation avec Charles d'Anjou. 1263.

Urbain pour terminer leurs différends les engagea à s'en rapporter au jugement du S. Siege, & leur envoya des Nonces, qui les citerent à comparoitre devant lui le ſecond jour de Mai de l'année ſuivante 1264, & dans cette année, il accorda encore un délai d'un an, mais il ne vécut pas juſqu'à ce qu'il fût expiré (*b*).

Le Pape évoque à ſon tribunal les prétentions à l'Empire.

En 1261 les Grecs avoient repris Conſtantinople ſur les Latins, après que ceux-ci en avoient été en poſſeſſion cinquante-ſept ans. Michel Paléologue, qui s'étoit rendu ſeul maître de l'Empire, craignant quelque croiſade contre lui, envoya des Ambaſſadeurs au Pape, & lui écrivit pour lui témoigner combien il deſiroit la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine, & ſe plaignoit que le Pape eût excommunié les Genois pour avoir fait alliance avec les Grecs. Urbain lui répondit, & envoya quatre freres Mineurs à Conſtantinople; mais cette négociation n'aboutit à rien, comme tant d'autres; Paléologue n'ayant eu en vue que de prévenir une croiſade contre lui (*c*).

Ambaſſade de Michel Paléologue.

Le Pape voyant que Mainfroi ſe fortifioit de plus en plus, le cita publiquement pour répondre ſur les crimes dont il étoit notoirement coupable & ſubir le châtiment que la juſtice perſuaderoit au Pape de lui infliger. Urbain fit afficher cette citation aux portes de l'Egliſe d'Orviete. Quoiqu'elle n'eût pas été ſignifiée à Mainfroi en perſonne, il ne laiſſa pas d'envoyer deux fois des Ambaſſadeurs au Pape, mais ſans effet, deſorte qu'Urbain excommunia Mainfroi & mit le Royaume de Sicile en interdit. On ſe moqua de ſes foudres (*d*).

Le Pape cite Mainfroi.

Le Pontife, informé des grandes diviſions qu'il y avoit en Angleterre entre le Roi & les Barons, envoya Gui Fulcodi, Cardinal Evêque de Sabine, pour ménager un accommodement; mais les Barons ne voulurent pas

Mort d'Urbain IV. 1264.

(*a*) *Sabas Malaſp.* 2. C. 9. ap. *Muratori* T. VIII. p. 808.
(*b*) *Spondani* Annal.
(*c*) Le même.
(*d*) *Fleuri* ubi ſup. § XXIII.

Digitized by Google

SECTION V.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1138 juſqu'à l'an 1269.

permettre que le Légat entrât dans le Royaume. Il s'arrêta donc à Boulogne, où il aſſembla quelques Evêques d'Angleterre, & excommunia tous ceux qui ſeſoient la guerre à leur Roi. Les Evêques en appellerent au S. Siege, ou à un Concile général, & même à Dieu ſur la juſtice de la cauſe des Barons (*a*). Tandis que cela ſe paſſoit, Urbain IV. tomba malade à Perouſe & y mourut le 2 d'Octobre 1264 (*b*).

Election de Clement IV. 1265.

Les Cardinaux ne purent s'accorder ſur le choix d'un ſucceſſeur, & le S. Siege vaqua environ cinq mois, enfin ils élurent Gui Fulcodi, qui étoit en chemin pour revenir de Boulogne. Il ſe déguiſa pour ſe rendre à Perouſe les uns diſent en Marchand, d'autres en Frere Mendiant. Après s'être défendu longtems d'accepter le Pontificat, il céda aux inſtances des Cardinaux, & prit le nom de Clement IV. Il étoit né à Saint Gilles en Languedoc, d'une famille noble. Dans ſa jeuneſſe il ſuivit la profeſſion des armes, mais il la quitta pour s'appliquer à l'étude du Droit, & bientôt il paſſa pour le plus habile Juriſconſulte de France, enſorte que S. Louis l'admit dans ſon Conſeil privé. Après la mort de ſa femme, dont il avoit deux filles, il entra dans l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Archidiacre & puis Evêque de Puy-en-Velai. Peu après il devint Archevêque de Narbonne, & Urbain IV. le fit Cardinal Evêque de Sabine. Après ſon exaltation, il écrivit à Pierre le Gros ſon neveu, défendant à ſes parens de venir le trouver ſans un ordre exprès, & déclarant qu'ils ne devoient s'attendre, ni à des richeſſes, ni à des dignités à cauſe de ſon élevation (*c*).

Charles d'Anjou ſe rend à Rome.

Clement donna ſes premiers ſoins à l'affaire du Royaume de Sicile, & fit conclure le Traité, commencé par ſon prédéceſſeur avec Charles d'Anjou, Ce Prince ne perdit pas de tems pour l'exécution, il ſe rendit à Marſeille & s'embarqua avec mille hommes de Cavalerie, ſur trente galeres & quelques vaiſſeaux de transport. Il arriva heureuſement à l'embouchure du Tibre, après avoir eſſuyé une tempête, qui l'empêcha de rencontrer la nombreuſe Flotte de Mainfroi. Les Romains le reçurent avec de grands honneurs, & il prit d'abord poſſeſſion de la dignité de Sénateur; le Pape envoya quatre Cardinaux, qui lui donnerent l'inveſtiture du Royaume de Sicile (*d*).

Efforts du Pape en faveur de ce Prince.

Le Pape, qui n'épargnoit rien pour ſoutenir Charles, emprunta des ſommes conſiderables du Comte de Poitiers & des Marchands de Florence & de Sienne, il engagea auſſi les biens de la plupart des Egliſes de Rome pour trois ans (*e*). Il avoit encore accordé à Charles les Decimes des biens eccléſiaſtiques de France. Son Légat en Lombardie y prêcha la croiſade contre Mainfroi, & raſſembla dix mille hommes dans le territoire de Boulogne. Il fit auſſi à Mantoue une aſſemblée des Députés de Milan, de Verone, de Modene & de pluſieurs autres villes, qui conclurent un Traité avec Charles contre les Gibelins, & s'engagerent de fournir ſon armée de vivres, quand elle paſſeroit par la Lombardie (*f*).

Charles eſt couronné. 1266.

Les croiſés de France étant arrivés à Rome, avec un nombreux Corps de Guelfes, Clement envoya cinq Cardinaux, qui reçurent l'hommage de Charles, & le couronnerent avec Béatrix ſa femme dans l'Egliſe de Saint

(*a*) Vita Urbani ap. *Muratori* T. III.
(*b*) *Fleuri* l. c. § 32.
(*c*) Le même § 34.
(*d*) *Daniel* T. V. p. 293-295. Edit. in 8vo.
(*e*) *Spondani* Annal.
(*f*) *Sigon.* L. XX.

Digitized by Google

Pierre, le 6 de Janvier 1266. Le nouveau Roi se mit d'abord à la tête de son armée & entra dans la Pouille. Le 26 de Fevrier, il livra bataille à Mainfroi dans le voisinage de Benevent, & remporta une victoire complette, Mainfroi ayant été tué dans le combat. Charles se rendit maître de Benevent, que les François pillerent, & où ils commirent les plus grands desordres. Clement en fit des reproches au Roi, parceque cette ville appartenoit au S. Siege.

Section V. *Histoire d'Italie depuis l'an 1138 jusqu'à l'an 1269.*

La nouvelle de la défaite & de la mort de Mainfroi consterna les Gibelins de Lombardie, & ils tournerent les yeux vers Conradin pour soutenir leur parti chancelant. Les Barons Napolitains & Siciliens, mécontens de la dureté du gouvernement de Charles d'Anjou se liguerent avec eux. Plusieurs villes de Lombardie & de Toscane, telles que Verone, Pavie, Pise, Sienne, envoyerent des Ambassadeurs au jeune Prince, chargés de promesses, d'offres de service & de grosses sommes (*a*). Le Pape, instruit de ces négociations, lui fit publiquement, le 18 de Novembre, une défense de passer outre, & à tout le monde de le reconnoitre pour Roi de Sicile, & de favoriser en aucune façon son entrepriſe (*b*).

Fin de Mainfroi.

Conradin est appellé en Italie.

Conradin partit d'Allemagne au commencement de 1267, & arriva à Verone à la tête de dix mille chevaux. Il se rendit ensuite à Pise, & publia un Manifeste, qui produisit un grand effet, surtout parceque ses troupes remporterent un avantage sur celles de Charles près d'Arezzo. Le 14 d'Avril, Clement le cita à comparoitre devant le Siege Apostolique, & lui fixa un terme. Au commencement de l'année 1268 il continua de procéder contre ce Prince, & déclara qu'il avoit encouru l'excommunication, lui & tous ses fauteurs. Ces censures n'arrêterent point Conradin qui se rendit à Pavie avec des troupes choisies, & y demeura quelques mois. Le Pape le déclara alors excommunié & inhabile à posseder aucun Royaume, privé de tous les fiefs qu'il pourroit tenir de l'Eglise, & mit toutes ses terres en interdit, Conradin ne laissa pas de s'avancer jusqu'à Rome, où il fut reçu par le Sénateur Henri de Castille & par le peuple comme s'il eût été Empereur (*c*).

Il y passe avec une Armée. 1267.

1268.

Charles s'étoit abouché à Viterbe avec le Pape, qui le déclara Vicaire de l'Empire. Conradin partit de Rome le 10 d'Août, bien accompagné, & passa dans la Pouille, où le Roi Charles vint à sa rencontre. Les deux armées en vinrent aux mains dans la plaine de Tagliacozzo, le 23 d'Août, Conradin fut défait & eut le malheur de tomber entre les mains de son ennemi, qui le fit conduire à Naples. Il y fut gardé pendant longtems, & les Historiens qui placent sa mort avant celle du Pape Clement IV. se sont trompés. Charles fit faire le procès à l'infortuné Prince, qui fut condamné à mort & décapité publiquement le 26 Octobre 1269 (*d*). En lui finit la Maison de Suabe, que les Papes travailloient depuis si longtems à perdre.

Il est battu fait prisonnier & exécuté.

Clement IV. ne survécut gueres à la défaite de Conradin, car il mourut à Viterbe le 29 Novembre 1268. La division se mit entre les Cardinaux & le siege resta vacant près de trois ans.

Mort de Clement IV.

(*a*) *Giannone* l. c. p. 693.
(*b*) *Fleuri* ubi sup. § 59.
(*c*) Monach. Patav. p. 923 *Giannone* p. 697.
(*d*) Le même. p. 697-705.

Digitized by Google

SECTION VI.

*Hiſtoire d'*ITALIE *depuis l'an* 1269, *juſqu'au Grand Schiſme d'Occident* en 1378.

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1269 *juſqu'à l'an* 1378.

LEs villes de Lombardie, toujours diviſées, ſe haraſſoient les unes les autres ſous divers prétextes par des hoſtilités réciproques. Les Turriani, qui avoient la principale autorité à Milan, y exciterent des factions, & attaquerent Lodi & Breſcia. Ceux de Boulogne, pour maintenir la liberté de leur navigation ſur la Mer Adriatique & ſur le Po, déclarerent la guerre aux Vénitiens. Enfin les Guelfes inquietoient les Gibelins dans toute l'Italie. Cependant Charles accorda la paix aux Piſans pour faciliter le paſſage des croiſés à la Terre ſainte.

Troubles en Lombardie.

S. Louis meurt devant Tunis. 1270.

S. Louis, que le mauvais ſuccès de ſon premier voyage en Orient auroit dû dégoûter de ces expéditions lointaines, s'étoit de nouveau engagé par les ſollicitations de Clement IV. à entreprendre une croiſade. Il s'embarqua à Aigues-mortes le 1 de Juillet 1270, avec Raoul, Evêque d'Albane, Légat du Pape. Il ſe détermina à commencer l'entrepriſe par l'attaque de Tunis, & y étant paſſé avec ſon armée, les maladies qui avoient déja commencé à regner parmi les troupes, augmenterent enſorte qu'il mourut un grand nombre de Seigneurs & de ſoldats. Le Roi lui-même fut attaqué & mourut le 25 d'Août, le jour même que Charles Roi de Sicile ſon frere arriva. La mort de S. Louis & la continuation des maladies, furent cauſe que les François conclurent avec les Tuniſiens une trêve de dix ans. Edouard, fils aîné du Roi d'Angleterre arriva après la concluſion du Traité, qu'il blâma & auquel il ne voulut prendre aucune part. Il fut néanmoins obligé d'aller paſſer l'hiver en Sicile, d'où il partit pour la Syrie, au Printems de 1271.

Retour des Croiſés. 1271.

Philippe le Hardi, ſucceſſeur de S. Louis, avec ſon oncle Charles & Thibaud Roi de Navarre prirent auſſi le parti de retourner dans leurs Etats. Leur Flotte fut accueillie d'une violente tempête ſur les côtes de Sicile, pluſieurs vaiſſeaux périrent. Le Roi de France paſſa en Italie, & ſe rendit avec ſon oncle à Viterbe. Ces Princes ſolliciterent fortement les Cardinaux de donner un Pape à l'Egliſe, mais leurs inſtances ne ſervirent de rien, parceque chacun prétendoit à la thiare ; ils ſe ſéparerent donc & ſe rendirent dans leurs Etats. Pendant qu'ils étoient à Viterbe, Henri neveu du Roi d'Angleterre & fils de Richard élu Roi des Romains, fut aſſaſſiné dans l'Egliſe par Gui fils de Simon de Montfort, Comte de Leiceſter.

Election de Grégoire X.

La diviſion parmi les Cardinaux dura encore quelques mois; enfin ils donnerent à ſix d'entre eux le pouvoir d'élire un Pape. Le premier de Septembre ils ſe réunirent en faveur de Théalde ou Thibaud, Archidiacre de Liege, natif de Plaiſance, qui étoit actuellement en Orient. Ayant reçu la nouvelle de ſon élection, il s'embarqua pour l'Italie, & arriva au port de Brindes le premier de Janvier 1272. Il ſe rendit à Viterbe, & delà à Rome, où il fut ſacré le 27 de Mars, & prit le nom de Grégoire X.

1272. *Il envoye*

Le nouveau Pape ſollicita d'abord les Rois de France & de Sicile de

Digitized by Google

donner du secours à la Terre sainte, & défendit sous peine d'excommunication d'envoyer des vaisseaux chargés de munitions de guerre pour les Infideles. Il envoya sur trois vaisseaux Vénitiens cinq-cens hommes (*a*).

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Il expédia aussi des Lettres aux Evêques pour la convocation d'un Concile Général, pour le premier de Mai 1274, au lieu qu'il indiqueroit dans le tems. Etant allé à Orviete, il écrivit à Alphonse, Roi de Portugal, pour l'exhorter à ne point vexer les Ecclésiastiques. Il continua aussi les négociations commencées par son prédécesseur pour la réunion des Grecs avec les Latins; & envoya à Michel Paléologue quatre Freres Mineurs, pour l'inviter de se trouver au Concile. Edouard, qui venoit de succeder à son pere, revint de la Terre sainte & passa à Orviete, où Grégoire le reçut fort bien, & ce Prince lui ayant demandé justice de la mort du Prince Henri son cousin, le Pape qui avoit déja excommunié Gui de Montfort, prononça une nouvelle sentence contre lui (*b*).

Il convoque un Concile Général.

Au mois d'Avril 1273, Grégoire écrivit une seconde Lettre circulaire pour convoquer le Concile Général à Lyon. Ayant nommé l'Evêque de Viterbe son Vicaire général en Italie, il partit d'Orviete, & se rendit à Florence. Pendant son séjour dans cette ville, il accommoda les Guelfes & les Gibelins. Mais les premiers violerent le Traité quelques jours après, ce qui irrita tellement le Pape, qu'il partit de Florence, après l'avoir mise en interdit. Il alla à Plaisance, le lieu de sa naissance, accompagné d'Othon Visconti, Archevêque de Milan, qui depuis plusieurs années avoit été banni par la faction des Turriani. Grégoire pour faciliter la reconciliation, avoit nommé un des Turriani Patriarche d'Aquilée; mais comme il apprit que l'Archevêque couroit risque, il ne le mena point avec lui à Milan. Il y fut reçu avec tout l'honneur possible, mais comme il étoit mécontent des Milanois, il ne resta que trois jours dans leur ville, n'y donna point d'indulgences, & ne se laissa presque voir à personne. Il arriva à Lyon dans le mois de Novembre; Philippe, Roi de France, vint l'y trouver; & lui laissa des troupes pour sa garde, & pour la sureté du Concile (*c*).

Le Concile est fixé à Lyon.

L'Allemagne étoit depuis longtems dans une horrible confusion. Richard avoit été couronné, il est vrai, il avoit même fait divers actes de Souveraineté; avec cela, on ne l'avoit jamais reconnu généralement. Il étoit mort le 2 d'Avril 1271, desorte que l'Empire étoit réellement sans Chef. Car pour ce qui est d'Alphonse, Roi de Castille, il n'avoit jamais été seulement à portée de donner un fondement réel à ses prétentions, & en 1272 Grégoire X. lui déclara, qu'elles ne lui paroissoient pas recevables. On sentit la nécessité de faire cesser l'anarchie, & les Electeurs firent paroitre d'autant plus d'empressement à élire un Empereur, que le Pape les menaça d'en élire un lui-même, s'ils différoient plus longtems de s'assembler. Ils se rendirent à Francfort, & malgré les protestations des Ambassadeurs d'Alphonse & l'opposition du Roi de Bohême, ils élurent Rodolfe Comte de Habsbourg. Ce Prince avoit été plusieurs années Maréchal de la Cour, ou Grand-Maître de la Maison du Roi de Bohême, & étoit plus distingué

Rodolphe de Habsbourg *élu Empereur.* 1273.

(*a*) *Spondani* Annal.
(*b*) *Fleuri* L. LXXXVI. § 21.
(*c*) *Daniel* T. V. p. 363, 364.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

par ſes talens militaires que par ſes biens. L'élection de Rodolfe ne déplut point à Grégoire, qui obligea enfin Alphonſe de renoncer à ſes prétentions, ainſi que nous le verrons dans la ſuite.

Concile de Lyon. 1274.

Au mois de Mai 1274, le Concile convoqué par le Pape, s'aſſembla à Lyon. Il fut des plus nombreux, car il s'y trouva cinq-cens Evêques, ſoixante-dix Abbés & mille autres Prélats, le Roi d'Arragon en perſonne, les Grands-Maîtres des Hoſpitaliers & des Templiers, les Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Sicile & de pluſieurs autres Princes, enſuite on y vit arriver les Ambaſſadeurs de l'Empereur Grec, du Khan des Tartares & des Métropolitains d'Orient. Le Pape en fit l'ouverture, & après les prieres & les cérémonies ordinaires, il expliqua au Concile les raiſons pour leſquelles il l'avoit aſſemblé, ſavoir le ſecours de la Terre ſainte, la réunion des Grecs & la réformation des mœurs. Entre la premiere & la ſeconde Seſſion, le Pape obtint des Prélats la Decime des revenus eccléſiaſtiques pour ſix ans. Dans la ſeconde Seſſion, tenue le 18 de Mai, on publia quelques conſtitutions dogmatiques. Dans la troiſieme, le 7 Juin, on publia des Conſtitutions touchant les élections des Evêques, & les ordinations des Clercs. Avant cette Seſſion le Roi d'Arragon ſe retira, parceque le Pape avoit refuſé de le couronner, s'il ne payoit le tribut, que le Roi ſon pere avoit promis. Avant la quatrieme Seſſion, les Ambaſſadeurs Grecs arriverent, & la Seſſion ſe tint le 6 de Juillet. Les Grecs conſentirent de reconnoître la primauté du Siege de Rome, la proceſſion du St. Eſprit du Pere & du Fils; mais ſur cet article, ils demanderent que par condeſcendance pour leurs peuples, on permit à l'Egliſe Grecque de dire le Symbole, comme elle le diſoit avant le Schiſme, & de conſerver les cérémonies qui n'étoient point oppoſées à celles de l'Egliſe Romaine. Les Ambaſſadeurs firent ſerment au nom de l'Empereur Grec ſur les principaux articles. Quelques-auteurs (*a*) prétendent, que ce fut la treizieme fois que les Grecs ſouſcrivirent à la doctrine de Rome. Le Pape dépoſa Henri, Evêque de Liege, à cauſe de ſes mœurs déréglées & de ſes débauches (*) de même que Frederic Abbé de St. Paul à Rome, pour ſes violences. Dans la cinquieme Seſſion, qui ſe tint le 16 de Juillet, Grégoire publia la Conſtitution ſur l'élection du Pape, par laquelle il regle ce qui regarde le Conclave. Dans la derniere, qui ſe tint le lendemain; le Pape exhorta les Prélats à la réformation des mœurs & à prêcher la croiſade; après quoi il congédia le Concile, & envoya, avec les Ambaſſadeurs Grecs des Nonces à Conſtantinople pour féliciter l'Empereur ſur la réunion des deux Egliſes.

(*a*) Platina in Gregor X. *Blond.* Dec. II. L. VIII.

(*) Henri étoit couſin-germain de Guillaume, Comte de Hollande, élu Empereur. Il ne fut ordonné Prêtre & Evêque que onze ans après ſon élection, s'occupant principalement de la guerre & d'affaires temporelles. Urbain IV. & Clement IV. l'avoient menacé de l'excommunier. Dans le tems que Grégoire X. étoit Archidiacre, il lui avoit donné un coup de pied dans la poitrine, parcequ'il lui reprochoit ſa vie déréglée, & d'avoir débauché une fille de qualité. Il vécut douze ans après ſa dépoſition & fit la guerre à trois de ſes ſucceſſeurs. A la fin il fut tué par les parens de la Demoiſelle qu'il avoit débauchée, & laiſſa en mourant ſoixante-cinq bâtards.

Digitized by Google

Rodolfe de Habsbourg, pour mettre Grégoire dans ſes intérêts, lui avoit promis par ſes Ambaſſadeurs de ne plus exercer aucune juriſdiction ſur la ville de Rome, & de confirmer toutes les donations qui avoient été faites au Siege de Rome. Le Pape écrivit pluſieurs Lettres à Alphonſe, pour le faire renoncer à ſes prétentions à l'Empire. Ce Prince lui fit dire qu'il l'iroit trouver.

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

La Lombardie étoit toujours déchirée par des Factions différentes. L'Empereur Rodolfe nomma Nape Turriani Vicaire-Général de Milan. La ville de Boulogne étoit partagée entre deux Partis, dont les chefs étoient Jérome & Lamberti (*a*).

Le Pape reconnoît Rodolfe Roi des Romains.

Troubles en Lombardie.

L'année ſuivante, le Roi de Caſtille paſſa en France, & ſe rendit à Beaucaire pour s'aboucher avec le Pape, dans l'eſpérance de le gagner. Mais Grégoire perſiſta à ſoutenir l'élection de Rodolfe: Alphonſe partit fort mécontent, & à ſon retour en Eſpagne reprit les ornemens impériaux. Le Pape le fit exhorter par l'Archevêque de Seville de ſe déſiſter de ſes prétentions, ſous peine des cenſures eccléſiaſtiques; enfin il ſe rendit & renonça à l'Empire, & le Pape lui accorda une decime pour les fraix de la guerre contre les Maures (*b*).

Alphonſe *renonce à l'Empire.* 1275.

Grégoire s'achemina de Beaucaire vers Lauſanne, pour y avoir une entrevue avec l'Empereur Rodolfe, qui fit ſerment d'obſerver ce que ſes Ambaſſadeurs avoient promis à Lyon, & de ſe croiſer inceſſamment contre les Infideles (*c*). Je ne ſai, ſur quelle autorité un Hiſtorien de notre tems (*d*) avance, que Rodolfe exigea l'hommage de pluſieurs villes d'Italie, ſur leſquelles Grégoire étendoit ſes prétentions. Que ce Pape en fut irrité, & eut recours à la vengeance ordinaire de la Cour de Rome. Qu'il frappa Rodolfe d'une ſentence d'excommunication, dont il ne fut abſous que trois ans après. Je n'ai trouvé aucune trace de cette excommunication dans les autres Hiſtoriens.

Entrevue du Pape & de Rodolfe.

Grégoire continua ſon voyage, & ſe rendit à Milan, où il fut reçu avec honneur. Delà il alla à Plaiſance, & enſuite à Arezzo, où il tomba malade & mourut le 10 de Janvier 1276 (*e*).

Retour du Pape en Italie & ſa mort. 1277.

Ce fut ſous le Pontificat de Grégoire X. qu'il y eut de grands démêlés entre la République de Veniſe & les villes de Lombardie. En 1270. Veniſe fut affligée d'une grande diſette de bled; on tâcha d'y remedier en cherchant à en faire acheter; les villes de Lombardie refuſerent d'en vendre. Le Sénat pour s'en venger établit un péage ſur les navires & les marchandiſes dans toutes les parties de la Mer Adriatique, depuis le Golfe de Quarnero juſqu'aux embouchures du Po. Les peuples de Lombardie parurent fort mécontens de cette nouveauté, & les Bolonois en particulier, qui dominoient ſur une grande partie de la Romagne, parurent déterminés à ne point ſouffrir ce péage. Ils en firent demander l'abolition, & ſur le refus du Sénat, ils lui déclarerent la guerre. Cette guerre ſe fit avec des ſuccès différens, enfin les Bolonois furent battus en 1272, & obligés de faire la paix, ſans être exempts du nouveau droit (*f*). La ville d'Ancone

Guerre des Vénitiens contre les Bolonois & contre la ville d'Ancone.

(*a*) *Sigon.* L. XX.
(*b*) *Fleuri* l. c. §. 54.
(*c*) *Sigon.* ubi ſup.
(*d*) *Hardion* Hiſt. Univ. T. XVI. p. 59.
(*e*) Vit. Gregor. apud *Muratori.*
(*f*) *Platina* in Greg. X.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

tâcha auſſi de s'en affranchir. Elle porta ſes plaintes à Grégoire X. qui écrivit en termes honnêtes aux Vénitiens, mais ceux-ci ne ſe relacherent point. Le Pape fut aſſez ſage pour demeurer neutre, & les Anconois furent obligés de céder. Dans la ſuite ils commirent tant de fraudes, que le Sénat envoya contre eux une Flotte, qui fut diſperſée par une tempête. On avoit dans le même tems fait partir de Veniſe un renfort, que les Anconois défirent par un ſtratagême. Comme le Sénat ſeſoit préparer un troiſieme armement, les Anconois envoyerent des Députés au Pape Nicolas III. qui venoit d'être élu & le prévinrent contre les Vénitiens, dont il maltraita même les Ambaſſadeurs. Le Sénat ne laiſſa pas de faire partir ſa Flotte pour aſſieger Ancone; les habitans de cette ville n'oſerent courir les riſques d'un ſiege. Ils envoyerent des Députés à Veniſe, & la paix ſe conclut, par laquelle la Seigneurie demeura en pleine jouiſſance de ſes droits (*a*). Nous avons rapporté cette affaire de ſuite pour n'y pas revenir.

Election & mort d'Innocent V.

Dix jours après la mort de Grégoire X. les Cardinaux élurent Pierre de Tarentaiſe, Evêque d'Oſtie. Il fut couronné à Rome le 23 de Fevrier, & prit le nom d'Innocent V. Ce Pape donna ſes premiers ſoins au rétabliſſement de la paix en Italie, & tâcha de pacifier les différends entre les Lucquois & les Piſans, en quoi il réuſſit, & par cette raiſon il leva l'interdit que ſon prédéceſſeur avoit jetté ſur la ville de Florence. Il travailla auſſi à reconcilier les Genois & les Vénitiens, & il y auroit ſelon les apparences réuſſi, ſi la mort ne l'avoit prévenu. Il mourut à Rome le 22 de Juin, au bout de cinq mois de Pontificat (*b*).

Election & mort d'Adrien V.

Après dixſept jours de vacance, on élut Ottoboni de Fieſque, Genois, & neveu d'Innocent IV. qui prit le nom d'Adrien V. Blondo, Tritheme & Platina aſſurent que ce Pape ſollicita ſecretement l'Empereur Rodolfe de paſſer en Italie, pour mettre des bornes au pouvoir exceſſif du Roi Charles, qui agiſſoit en maître à Rome (*c*). Mais pendant qu'il attendoit la réponſe de Rodolfe, il mourut à Viterbe, le 18 d'Août, après quarante jours de Pontificat, ſans avoir été ſacré Evêque, ni même ordonné Prêtre (*d*).

Election de Jean XXI. & ſa mort.

Le 13 de Septembre les Cardinaux élurent Pierre Julien, natif de Liſbonne, Cardinal Evêque de Tuſculum, qui prit le nom de Jean XXI. Platina (*e*) & divers autres Hiſtoriens rapportent, que bien qu'il paſſât pour fort ſavant, il deshonora le Pontificat par ſon indiſcrétion, & par beaucoup de légereté dans ſa conduite; mais ils louent le ſoin qu'il eut de pourvoir aux beſoins des pauvres Etudians. En 1277. il fit ſouvenir l'Empereur Rodolfe de ſes promeſſes pour le ſecours de la Terre ſainte, il envoya auſſi l'Archevêque de Corinthe en France pour le même ſujet, & des Nonces au Khan des Tartares pour convertir ſes ſujets, & confirmer dans la Foi Chretienne ceux qui en ſeſoient profeſſion. Platina le blâme d'avoir abandonné les Anconois dans les démêlés qu'ils avoient avec les Vénitiens, dont nous avons rendu compte. Un autre Auteur aſſure, qu'il publia quelques

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. III. p. 108. 109, 124-129.
(*b*) *Platina* in Innocent. V.
(*c*) *Blond.* Dec. II. L. VIII. *Trithem.* in Chron. *Platina* in Hadr. V.
(*d*) *Platina* l. c.
(*e*) Le même in *Joanne* XXII.

Digitized by Google

ques décrets au préjudice des Moines, & qu'il ne fit aucun cas des conſtitutions du Concile de Lyon touchant le Conclave, dont ſon prédeceſſeur Adrien avoit ſuſpendu l'exécution (*a*). Jean ſe promettoit une longue vie, mais il ſe trompa, car il fut accablé ſous les ruines d'une chambre neuve, qu'il avoit fait bâtir dans le Palais de Viterbe, il mourut au bout de ſix jours le 16 de Mai 1277, après huit mois de Pontificat (*b*).

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Pendant que Jean XXI. ſiegeoit, la guerre recommença à Milan entre les deux Factions des Viſconti & des Turriani. Après la mort de Grégoire X. l'Archevêque Othon Viſconti, ayant déliberé avec pluſieurs des bannis de Milan, ils aſſemblerent des troupes, dont ils donnerent le commandement au Comte Godefroi de Pavie. Elles furent battues deux fois par les Turriani; mais les villes de Come, de Novarre & de Pavie s'étant déclarées en faveur des Viſcontis, ils remporterent la victoire à leur tour, & s'emparerent de pluſieurs Places dans le territoire de Milan. Cela donna lieu à une autre action, où les Turriani furent entierement défaits, & pluſieurs Nobles de leur parti pris. Les habitans de Milan inviterent l'Archevêque à y venir; il prit donc poſſeſſion de ſon ſiege, & jetta les fondemens de la domination temporelle de ſa famille dans Milan (*c*).

1277. Othon Viſconti *prend poſſeſſion de l'Archevêché de Milan.*

Le nombre des Cardinaux étoit réduit à ſept, quand Jean XXI. mourut, trois étoient François & quatre Italiens. Malgré leur petit nombre, ils furent ſix mois avant que de s'accorder, principalement par les intrigues du Roi de Sicile, qui ſouhaitoit fort que le choix tombât ſur un François (*d*). Enfin, ils élurent Jean Gaëtan, Romain, de la famille des Urſins, Cardinal Diacre, qui prit le nom de Nicolas III. & fut ſacré & couronné à Rome. Le nouveau Pape congédia les Ambaſſadeurs Tartares que ſon prédeceſſeur avoit reçus, & envoya cinq Freres Mineurs avec eux. Il congédia auſſi les Ambaſſadeurs de l'Empereur Grec, qui étoient arrivés pendant la vacance du ſiege, & les fit ſuivre par quatre Légats, pour lever les ſcrupules des Evêques Grecs qui perſiſtoient encore dans le Schiſme, pour affermir la paix entre Paléologue & Charles Roi de Sicile, & pour engager le premier à traiter avec Philippe, Empereur titulaire de Conſtantinople, qui étoit en poſſeſſion de Negrepont, & de quelques autres places ſur les côtes de la Grece.

Election de Nicolas III. 1278.

Nicolas ſollicita vivement l'Empereur Rodolfe d'accomplir ce qu'il avoit promit à Lauſanne à Grégoire X. Rodolfe alléguoit pour raiſon de ſes délais, que le Roi de Sicile n'avoit pas renoncé encore au Vicariat de l'Empire en Toſcane. Il ne laiſſa pas d'envoyer Conrad de Tubingue à Rome, avec plein-pouvoir de ratifier ce dont l'Empereur étoit convenu avec Grégoire. Conrad s'acquitta de ſa commiſſion en Conſiſtoire devant le Pape & douze Cardinaux, & céda au nom de Rodolfe tous les fiefs ſitués entre Radicophani & Ceperano, l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, la Marche d'Ancone, le Duché de Spolete, les terres de la Comteſſe Mathilde, le Comté de Bertinoro en Romagne, & confirma toutes les donations faites par les Empereurs au ſiege de Rome depuis Louis le Débonnaire. Il

Rodolfe *confirme les droits de l'Egliſe Romaine.*

(*a*) Le même. *Ptolem. Lucenſ.* in Annal.
(*b*) *Platina* ubi ſup.
(*c*) *Sigon.* L. XX.
(*d*) *Blond.* ubi ſup. *Platina* in Vit. Nicolai III.

Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

est vrai que par cette cession Rodolfe ne renonça qu'au droit de recevoir l'hommage de sujets, qui depuis près d'un siecle le contestoient aux Empereurs, & qui en se soumettant au Pape, se réserverent tous les privileges dont ils étoient en possession, ce qui les rendoit indépendans. Dans ces entrefaites, le Pape engagea Charles à renoncer au Vicariat de l'Empire en Toscane & à la dignité de Sénateur de Rome, & Nicolas fit en même tems une Constitution, par laquelle il ordonne qu'à l'avenir aucun Empereur, Roi ou Prince, ni autre Seigneur titré ou distingué par sa puissance ne pourra être pourvu du gouvernement de Rome à titre de Sénateur, ou sous quelque autre nom que ce soit, & que personne n'aura cette charge pour plus d'un an (*a*). Quelques Historiens assurent (*b*) qu'il se réserva la dignité de Sénateur pour lui-même & pour sa vie.

Projets ambitieux du Pape.

Il en est aussi qui taxent Nicolas d'avoir eu des vues ambitieuses dans les conventions qu'il fit avec l'Empereur & le Roi de Sicile, qu'en particulier il étoit piqué contre le dernier, parcequ'il avoit refusé une de ses nieces à un des neveux du Pape, en disant. *Bien qu'il ait la chaussure rouge, sa famille n'est pas digne de se mêler avec la nôtre, & son Etat n'est pas héréditaire* (*c*). On prétend encore qu'il avoit dessein de fonder, en faveur de deux Seigneurs de la Maison des Ursins, deux Royaumes, l'un en Lombardie & l'autre en Toscane, mais la courte durée de son Pontificat fit avorter ces vastes projets (*d*).

Il envoye ses neveux en Romagne & en Toscane.

Il envoya Berthold son neveu, qu'il avoit déclaré Comte de Romagne, pour aller prendre possession des villes, qu'on lui avoit cédées, & dépêcha aussi en Toscane, & en Lombardie Latin Evêque d'Ostie, un autre neveu, qui rétablit les Gibelins par tout, & mit des Magistrats à sa guise à Florence & dans toutes les autres villes de Toscane (*e*). Latin eut une affaire avec la ville de Parme, en 1279; il l'excommunia & la mit en interdit, à cause d'une insulte faite aux Inquisiteurs. Ils avoient condamné une Dame de qualité au feu pour crime d'hérésie, la populace s'ameuta, il y eut un des Inquisiteurs qui perdit la vie, & plusieurs autres furent fort blessés. La maison de Inquisition fut pillée & démolie. Les Magistrats de Parme envoyerent des Ambassadeurs au Pape, pour lui demander l'absolution, mais ils ne purent l'obtenir alors (*f*).

Condamnation de Bacon.

Dès le commencement de son Pontificat, Nicolas III. travailla à accommoder les Rois de France & de Castille, qui avoient des différends ensemble. Il envoya le Général des freres Prêcheurs & Jerome d'Ascoli, celui des freres Mineurs, en France pour travailler à une pacification entre ces Princes. Ascoli fut créé Cardinal, pendant sa Légation; étant à Paris, il condamna, de l'avis de plusieurs freres, la doctrine de Roger Bacon, Religieux de son Ordre, qu'on appelloit le Docteur admirable, à cause de ses grandes connoissances en Théologie, en Philosophie, en Mathématiques & en d'autres sciences (*g*). Pitseus prétend, que le mérite supérieur de Bacon avoit excité l'envie de ses confreres ignorans (*h*). Quoiqu'il en

(*a*) *Platina* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) *Ricord. Malespini* Hist. Florent. C. 204.
(*d*) Vit. Nicol. apud *Muratori. Spondan. Annal. Platina* l. c.
(*e*) *Platina* l. c.
(*f*) Chron. Parmense. *Sigon.* L. XX.
(*g*) *Wadding.* Ann. T. II.
(*h*) *Pitseus* de Script. Angl.

Digitized by Google

SECTION VI.

soit, Ascoli non seulement condamna sa doctrine, mais le fit mettre en prison.

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Le Pape reçut des Lettres de l'Empereur Grec, par lesquelles il l'informoit de ce qu'il avoit fait pour engager ses sujets à se soumettre à l'Eglise Romaine; mais que nonobstant tous ses efforts, la plupart de ses parens & de ses sujets s'opposoient violemment à la réunion, & s'étoient révoltés, & qu'il n'avoit pu encore appaiser la rebellion. Qu'une assemblée de cent Moines, de plusieurs Abbés & de huit Evêques, avoit anathématisé le Pape, l'Empereur, le Patriarche & tous leurs adhérens. Que par ces raisons, l'Empereur ne pouvoit alors pousser l'affaire de la reunion sans s'exposer à être dépossé par les rebelles (*a*).

Lettres de l'Empereur Grec. 1279.

Le Pape accommode l'Empereur & le Roi de Sicile. 1280.

Nicolas travailloit en ce tems-là à accommoder l'Empereur Rodolfe & le Roi de Sicile. Rodolfe avoit donné à Marguerite, veuve de S. Louis, l'investiture des Comtés de Provence & Forcalquier, sur lesquels Charles avoit des prétentions, en vertu de son contrat de mariage & du testament de son beaupere. Après une négociation, qui dura plusieurs mois, le Pape fut choisi pour arbitre, & la paix signée au mois d'Avril 1280; on convint que les deux Comtés seroient cédés à Charles, comme fiefs de l'Empire, & que Charles Martel, son petit-fils, épouseroit Clémence fille de l'Empereur (*b*).

Il entre dans une Conjuration contre Charles.

Le Pape paroit s'être mêlé de cette affaire, plus par consideration pour l'Empereur, que pour Charles, puisqu'il entra dans la conspiration que les Siciliens tramoient contre leur Roi. Le principal auteur de cette conjuration étoit Jean de Procida, noble citoyen de Salerne, qui avoit été Conseiller de Frederic II. & de Mainfroi son fils. Procida sachant l'extrême aversion que les Seigneurs Siciliens avoient pour le gouvernement François, forma avec eux un plan de révolte, en faveur de Pierre Roi d'Arragon, qui avoit épousé Constance, fille de Mainfroi, unique rejetton de la Maison de Suabe. Procida gagna l'Empereur Grec & le fit entrer dans ses vues. S'étant ensuite rendu à Viterbe, en habit de Religieux, il obtint le consentement du Pape, qui lui donna des lettres pour le Roi d'Arragon, auquel il promit l'investiture de Naples & de Sicile (*c*).

Sa mort.

Mais avant l'exécution de ce projet, Nicolas III. mourut d'apoplexie le 22 d'Août, à Suriano, dans le Dioceſe de Viterbe.

Election de Martin IV.

D'abord après sa mort, les habitans de Viterbe chasserent Ursо des Ursins, à qui le feu Pape avoit donné le Gouvernement de leur ville, & Richard Annibali, dont la famille étoit la plus puissante à Rome, ôta aux Ursins toute la part qu'ils avoient à l'autorité. Cela donna lieu à de grandes contestations dans le Conclave à Viterbe. Deux Cardinaux de la famille des Ursins, s'opposerent à l'élection d'un Pape, jusques à ce qu'Urso fût rétabli. Mais Richard, soutenu par le Roi Charles, fit soulever les habitans de Viterbe, ils forcerent le Palais Episcopal où les Cardinaux étoient assemblés, en tirerent par force les deux Cardinaux Ursins & les emprisonnerent. Les autres Cardinaux s'accorderent enfin, & élurent le 22 de Fe-

(*a*) *Spondan.* Annal.
(*b*) *Ptolem.* Lucenſ. *Villani* L. VIII. C. 55.
(*c*) Istor. di Ricord. ap. *Muratori* T. VIII. C. 206, 207. *Fazel.* Dec. II. L. VIII. C. 4. *Collenucc.* Hist. Neapol. L. V.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

vrier 1281. Simon de Brie, Cardinal Prêtre du titre de Ste. Cecile, François de naiſſance, qui prit le nom de Martin IV. La ville de Viterbe ayant été miſe en interdit à cauſe de la violence faite aux Cardinaux, il ſe retira à Orviete, où il ſe fit ſacrer & couronner (*a*). Immédiatement après les Romains lui conférerent la dignité de ſénateur de leur ville, qu'il donna depuis au Roi Charles. Il rappella Berthold de la Romagne, & y envoya Jean Eppa ſon neveu, pour continuer la guerre contre ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à l'Egliſe.

Réponſe du Roi d'Arragon au Pape.

Martin étoit inquiet des grands préparatifs que feſoit le Roi d'Arragon, qui équippoit une Flotte conſiderable, ſous prétexte de vouloir attaquer les Sarafins; il envoya donc un Légat pour lui demander contre quels Sarafins il avoit deſſein de tourner ſes armes, en lui offrant ſon ſecours. Pierre répondit, que s'il croyoit que ſa chemiſe connut ſon ſecret, il la déchireroit & la brûleroit Le Légat prit ſon congé, en lui défendant ſous peine d'excommunication d'attaquer aucun Prince Chretien.

Martin excommunie l'Empereur Grec.

Cependant le Roi Charles, au lieu de veiller à la conſervation de ſes propres Etats, ſe diſpoſoit à envahir ceux de l'Empereur Grec, & ſollicita le Pape d'excommunier ce Prince. Martin, qui n'étoit que l'inſtrument pour contenter ſon ambition, excommunia Michel, ſous prétexte qu'il n'obſervoit pas les articles de l'union dont on étoit convenu à Lyon, & qu'il poſſédoit injuſtement un Empire, qui appartenoit au fils de Baudouin; défendant à tous Rois, Princes & Seigneurs de faire avec lui aucune ſocieté ou confedération, ſous peine d'excommunication (*b*).

Inutiles efforts de Rodolfe contre les Guelfes.

Dans ces entrefaites, l'Empereur Rodolfe, à la ſollicitation des Gibelins, envoya Othon ſon Chancelier en Italie, à la tête de trois-cens chevaux, pour demander aux villes de Toſcane de lui rendre hommage. Mais il n'y eut que Piſe & Sanminiano qui lui prêterent ſerment de fidelité. Othon avec leur ſecours attaqua les Luquois, les Florentins, & les autres Guelfes de ces quartiers; après quelques rencontres, où il n'eut pas l'avantage, il fallut s'accommoder, & Othon s'en rétourna en Allemagne (*c*).

Vêpres Siciliennes. 1282.

L'année ſuivante, Charles étant à Orviete avec le Pape, reçut la nouvelle de la révolte des Siciliens, qui le Lundi de Pâques, à l'heure de Vêpres avoient ſurpris & maſſacré tous les François, ſans épargner même les femmes de leur pays, qui avoient épouſé des François & qui étoient enceintes (*d*). A la nouvelle de ce maſſacre, le Pape fit une proceſſion publique dans Orviete, excommunia les Siciliens, & mit leur Iſle en interdit. Il accorda en même tems à ceux qui aſſiſteroient Charles, les mêmes indulgences qu'aux croiſés.

Le Pape dépoſe le Roi d'Arragon. 1283.

Ayant appris peu aprés, que le Roi d'Arragon avoit débarqué en Sicile pour en prendre poſſeſſion du chef de ſa femme, Martin l'excommunia avec tous ſes adhérens, & mit le Royaume d'Arragon en interdit. Cette vaine montre d'une autorité qui ne fut donnée que pour ſanctifier les nations & jamais pour ébranler les Empires, allarmerent peu le Roi Pierre, dit un Hiſtorien de notre tems, enſorte que quelques mois après le Pape le

(*a*) *Blond.* Dec. II. L. VIII.
(*b*) Iſtor. di Ricord. *ubi ſup. Platina.*
(*c*) *Villan.* L. VIII. C. 55.
(*d*) Iſtor. di Ricord. *Platina* & tous les Hiſtoriens.

Digitized by Google

SECTION VI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

déposa, & transfera le Royaume d'Arragon à Charles de Valois, fils du Roi de France. Il envoya auſſi le Cardinal Cholet au Roi d'Angleterre, pour le prier d'interdire aux Rois de Sicile & d'Arragon le combat ſingulier, dont ils étoient convenus dans la plaine de Bourdeaux. Pierre continuoit toujours la guerre contre Charles, & il en appelloit pour ſes droits à la déciſion du Pape futur. Ce procédé porta Martin IV. à ordonner à Cholet ſon Légat en France, de confirmer à Charles de Valois la couronne d'Arragon, & de prêcher la croiſade contre Pierre, avec les indulgences accoutumées. Ayant appris que le Roi d'Angleterre avoit deſſein de marier Léonore ſa fille au fils aîné de Pierre, il défendit ce mariage ſous peine d'excommunication. Le Pape prodiguoit aſſez ſes foudres; Don Sanche fils du Roi de Caſtille, s'étant rebellé contre ſon pere, Martin l'excommunia avec tous ſes adhérens, & mit toutes les villes qui le favoriſoient en interdit (*a*).

Cependant Michel Paléologue étoit mort dans le mois de Décembre de l'année 1282, & Andronic ſon fils lui avoit ſuccedé. Celui-ci fit bientôt connoître ſon attachement à l'Egliſe Grecque, car à cauſe que ſon pere s'étoit déclaré pour la réunion, il fit enlever ſon corps, qui fut porté de nuit à un Monaſtere & enterré ſans cérémonie. Il fit élire un Patriarche Grec, qui rétablit ceux qui avoient été bannis, & perſécuta ceux qui ſe déclaroient en faveur de l'union (*b*).

Mort de Michel Paléologue.

Le Pape, de plus en plus irrité contre le Roi d'Arragon, vouloit abſolument engager tous les Chretiens à la croiſade. Il envoya un Légat à Veniſe, pour faire armer une Flotte contre les Siciliens en faveur du Roi Charles. Le Légat s'y prit avec hauteur pour obliger les gens à prendre les armes, mais les citoyens lui répondirent froidement, qu'il ne leur étoit pas permis de faire la guerre à qui que ce fût ſans l'aveu du Doge & du Sénat. Le Légat eut recours aux cenſures, mais le Grand Conſeil renouvella la loi ancienne qui défendoit aux ſujets de la Seigneurie de marcher en armes contre perſonne ſans permiſſion. Le Cardinal Légat, au lieu de prendre les voies de la douceur, prétendit que refuſer du ſecours au Roi Charles, c'étoit ſe déclarer pour le Roi d'Arragon, & par conſéquent encourir les cenſures prononcées contre ce Prince & ſes fauteurs. Il ſe retira donc, après avoir mis la ville de Veniſe en interdit. Cet anathême ne changea rien à la réſolution priſe de faire obſerver la Loi (*c*).

Les Vénitiens refuſent d'armer contre le Roi d'Arragon. 1284.

Le Roi Charles étoit paſſé en France pour ſon prétendu duel avec le Roi d'Arragon; il avoit laiſſé ſon fils Charles le Boiteux, Prince de Salerne, comme ſon Vicaire pour gouverner le Royaume. Ce Prince s'engagea imprudemment dans un combat ſur mer avec Roger de Loria, Amiral du Roi d'Arragon, fut fait priſonnier & mené à Meſſine (*d*).

Le Prince de Salerne fait priſonnier.

Martin envoya alors deux Légats en Sicile, pour traiter de la paix entre les deux Rois & de la liberté du Prince. Le Roi d'Arragon les amuſa pour tenir Charles dans l'inaction, & quand la ſaiſon propre à la guerre fut paſſée, Pierre ſe débarraſſa habilement de ce projet de paix. Les Légats l'excommunierent de nouveau, & s'en retournerent ſans avoir rien obtenu (*e*).

Mort du Roi Charles. 1285.

(*a*) *Mariana* L. XIV. C. 5.
(*b*) *Pachym.* L. VII. C. I. 144-146
(*c*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. III. p.
(*d*) *Giannone* T. III. L. XX. C. 8.
(*e*) Le même *ibid.*

Digitized by Google

SECTION VI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Peu de tems après le Roi Charles mourut à Foggia, au mois de Janvier 1285. Comme le Prince de Salerne étoit encore prisonnier, le Pape chargea son Legat Gérard, Cardinal de Parme, de gouverner le Royaume conjointement avec Marie de Hongrie, femme du Prince, & Robert Comte d'Artois, que le Roi de France avoit envoyé à Naples (*a*).

Le Pape ne survécut pas longtems à Charles, il mourut le 28 de Mars de la même année à Perouse, & y fut enterré dans l'Eglise de Saint Laurent.

Mort de Martin IV.

Election de Honorius IV.

Quatre jours après la mort de Martin, les Cardinaux élurent Jaques Savelli, noble Romain, Cardinal-Diacre du titre de Sainte Marie en Cosmedin, qui prit le nom de Honorius IV. Ayant été élu à Perouse, il passa aussitôt à Rome, où il fut sacré & couronné, suivant les uns le 16 d'Avril, & selon d'autres le 20 de Mai. Avant son couronnement, il rendit réponse aux Ambassadeurs du Roi d'Angleterre; ce Prince demandoit pour son expédition d'Ecosse les Decimes, accordées par le Concile de Lyon pour la croisade. Honorius refusa de lui accorder aucun droit sur l'Ecosse, & lui marqua un tems pour entreprendre son voyage à la Terre sainte (*b*). Il renouvella aussi les excommunications de son predecesseur contre le Roi d'Arragon. Martin IV. avoit accordé au Roi de France, pour la guerre contre l'Arragon, les Decimes des Dioceses de Liege, de Metz, de Verdun & de Basle; l'Empereur Rodolfe s'en plaignit à Honorius, mais ce Pontife ne jugea pas à-propos de rien changer à cette disposition. Ayant appris la mort de Pierre Roi d'Arragon, décédé au mois de Novembre, il excommunia les deux fils de ce Prince, Alfonse qui étoit l'aîné, parcequ'il retenoit prisonnier Charles le Boiteux Roi de Naples, & Jaques parcequ'il usurpoit la Sicile (*c*).

Absolutions qu'il accorde.

Il paroit néanmoins que Honorius étoit plus modéré à divers égards que son prédecesseur, car il leva diverses censures. La Seigneurie de Venise lui envoya des Ambassadeurs, sur la représentation desquels, il commit l'Evêque de Venise pour lever l'interdit, à condition que les Vénitiens ne prendroient aucune part aux affaires de Sicile contre les intérêts de l'Eglise Romaine & des héritiers de Charles d'Anjou (*d*). Il obtint aussi que les procédures faites contre ceux qui avoient pris le parti de Charles fussent révoquées, & que les peines prononcées en conséquence fussent mises à néant. La ville de Viterbe étoit demeurée sous l'excommunication pendant tout le pontificat de Martin IV. Honorius leva les censures, mais la ville fut privée de toute jurisdiction & le Pape la retint toute entiere. Honorius accorda plusieurs autres absolutions, mais toujours à des conditions qui tournoient à l'avantage de l'autorité Papale.

Rodolfe vend aux villes d'Italie leur liberté.

Honorius invita l'Empereur Rodolfe de venir recevoir la couronne Impériale à Rome, mais ce Prince, qui pensoit principalement à établir sa famille & à bien pourvoir ses enfans, jugea qu'il n'y auroit pas de prudence à passer avec une armée en Italie, où il trouveroit de grandes oppositions, s'il faisoit valoir les droits de l'Empire, que les grandes villes de Lombardie contestoient depuis plus d'un siecle. Il feignit néanmoins d'être

(*a*) Le même, L. XXI. C. 1.
(*b*) *Spondan.* Annal.
(*c*) *Zurita* Indic. L. II.
(*d*) *Laugier* ubi sup. p. 147-149.

Digitized by Google

dans le deſſein de venir en Italie, auſſitôt que l'état de ſes affaires le permettroit. En attendant il y envoya ſon Chancelier, pour recevoir le ſerment de fidelité des villes. Mais pendant les troubles qui avoient agité l'Allemagne après la mort de Frederic II. la plupart s'étoient rendues en quelque façon indépendantes, deſorte qu'elles refuſerent le ſerment qu'exigeoit le Chancelier. Rodolfe, informé de ce refus, n'étant pas en état de les forcer, manda à ſon Miniſtre de confirmer leurs privileges dans toute leur étendue, moyennant une certaine ſomme d'argent. Cette condition accommoda pluſieurs villes; Luques, Florence, Genes, Boulogne payerent ce que le Chancelier demanda; mais d'autres ne crurent pas devoir acheter une liberté dont elles étoient déja en poſſeſſion. Quoique par cet accommodement Rodolfe ne donnât que plus d'étendue aux privileges accordés par Frederic Barberouſſe, & ne ſéparât pas ces villes de l'Empire, qu'elles reconnoiſſoient même alors, on ne laiſſe pas de fixer ici l'époque de l'indépendance & de la liberté de l'Italie, les Empereurs d'Allemagne n'ayant plus eu qu'une ombre d'autorité dans ce Pays (*a*). Le Pape fut fort content du procedé de l'Empereur, parcequ'il prévoyoit bien que cela ſerviroit à affermir l'autorité du ſiege de Rome : cette autorité reçut un nouvel accroiſſement, par la ceſſion de l'Exarchat de Ravenne, que le Chancelier renouvella au nom de l'Empereur.

Section VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1269 *juſqu'à l'an* 1378.

Edouard I. Roi d'Angleterre, s'étant porté pour médiateur entre le Roi d'Arragon & Charles le Boiteux, qui étoit toujours priſonnier, on convint que Charles céderoit la Sicile à Jaques frere du Roi d'Arragon, & que le premier ſeroit mis en liberté & reſteroit paiſible poſſeſſeur du Royaume de Naples. Le Pape fut fort mécontent qu'on diſpoſât ſans ſon aveu de la Sicile, qui étoit un fief du ſiege Apoſtolique, enſorte qu'il défendit à Charles de conclure ce Traité, ſous peine d'excommunication (*b*). D'autres Hiſtoriens (*c*) prétendent que le Pape mourut pendant cette négociation & que ce fut ſon ſucceſſeur Nicolas IV. qui déſapprouva le Traité.

Le Pape déſapprouve le Traité pour la Sicile. 1287.

Quoiqu'il en ſoit, Honorius mourut le 3 d'Avril. Le ſiege reſta vacant plus de dix mois, pluſieurs Cardinaux étant morts pendant l'Eté d'une eſpece de maladie épidémique. Enfin le 15 de Fevrier 1288. ils élurent Jerome d'Aſcoli, Evêque de Paleſtrine, qui prit le nom de Nicolas IV. Aprés ſon couronnement, il envoya deux Légats au Roi d'Arragon, pour le ſommer de donner la liberté à Charles le Boiteux, & le citer de comparoître dans ſix mois à Rome. Cependant le Roi d'Angleterre reprit le Traité, projetté l'année précédente à Oleron en Béarn, touchant la liberté de Charles, & le fit conclure à peu près aux mêmes conditions (*d*).

Mort de Honorius IV, *& élection de* Nicolas IV. 1288.

Charles le Boiteux ſortit donc de priſon au mois de Novembre 1288, & prit le titre de Roi de Sicile. Il ſe rendit d'abord à la Cour de France, pour la ſolliciter de faire la paix avec le Roi d'Arragon, & de renoncer aux prétentions de Charles de Valois. Mais voyant qu'il travailloit envain, il alla en Provence, & paſſa delà en Italie, où toutes les villes du parti Guelfe, & les Florentins en particulier le reçurent avec beaucoup de reſpect. Il ſe rendit à Rieti, où étoit le Pape, qui le couronna le 29 de

Charles le Boiteux *élargi.*

(*a*) *Sigon.* L. XX *Platina* in Honor. IV.
(*b*) *Futuri* L. LXXXVIII § 39.
(*c*) *Giannone* L. XXI. C. 2.
(*d*) Là-même.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Mai 1289. Roi des deux Siciles; Charles lui fit hommage aux mêmes conditions que le Roi ſon pere avoit fait à Clement IV. & Nicolas caſſa le Traité fait avec Alphonſe Roi d'Arragon (*a*).

Ambaſſade du Khan des Tartares.

Au commencement de ſon Pontificat, Nicolas reçut une Ambaſſade de la part d'Argoun, Khan des Tartares; ce Monarque témoignoit un grand deſir de propager la Religion Chretienne, & de ſe faire baptiſer à Jéruſalem, après l'avoir reconquiſe ſur les Saraſins. Le Pape dans ſa réponſe l'exhorta à ne point différer ſon baptême juſques-là (*b*). M. Fleuri dit judicieuſement que le deſir de ſécourir la Terre ſainte portoit peut-être le Pape à donner plus de créance à cette ambaſſade qu'elle ne méritoit, puiſqu'on ne vit aucun fruit de ces belles eſpérances.

Affaires de Portugal. 1289.

Le Pape nomma le Cardinal Latin, Evêque d'Oſtie, avec deux autres Cardinaux pour examiner les plaintes du Clergé de Portugal contre le Roi, qu'on accuſoit de violer les immunités des Eccléſiaſtiques, & d'avoir fait des ordonnances contraires à l'autorité de l'Egliſe. Les Envoyés du Roi & du Clergé comparurent devant les Commiſſaires, & l'on convint, que deſormais le Roi ſe conformeroit au droit commun & donneroit ſatisfaction à l'Egliſe. En conſéquence Nicolas donna pouvoir aux Ordinaires de lever les cenſures jettées par Grégoire ſur le Royaume de Portugal, pourvu que le Roi obſervât le Concordat.

Priſe de Tripoli en Syrie.

Le Sultan d'Egypte aſſiegea & prit en 1288 la ville de Tripoli, ſept mille Chretiens y périrent, un grand nombre tomberent en captivité, & les autres ſe ſauverent à Acre ou en Chypre. Le Sultan fit démolir la ville, & après avoir pris quelques places aux environs, il fit une trêve de deux ans, pour rendre inutiles les ſecours qu'on envoyeroit d'Europe. En effet Nicolas envoya un ſecours conſiderable à ſes fraix en Orient ſur vingt galeres de Veniſe, mais n'étant arrivé qu'après la concluſion de la trêve, il rendit peu ou point de ſervice (*c*) & les galeres s'en retournerent. Le Pape exhorta les Princes à une nouvelle croiſade, mais inutilement, car le zele pour ces expéditions s'étoit fort rallenti depuis les malheurs de S. Louis.

Affaires de Hongrie. 1290.

L'année 1290, Ladiſlas Roi de Hongrie étant mort ſans enfans, le Pape fit couronner, par ſon Légat à Naples, Charles Martel, fils de Charles le Boiteux, comme héritier de la couronne de Hongrie, du chef de ſa mere, ſœur de Ladiſlas. Mais ce Prince ne paſſa pas en Hongrie, parceque les Seigneurs de ce pays-là s'étoient déclarés déja en faveur d'André Prince d'une autre branche de la famille royale. Le Pape écrivit à l'Empereur Rodolfe, pour l'empêcher de rien entreprendre en faveur de ſon fils Albert, que l'Empereur avoit inveſti de la Hongrie, comme d'un fief dévolu à l'Empire (*d*). On voit par là que les Papes ſaiſiſſoient toutes les occaſions de s'attribuer le droit de diſpoſer de tous les Royaumes.

Le Roi d'Arragon

Le Roi d'Arragon étoit toujours en guerre avec la France & la Caſtille, d'ailleurs la guerre de Sicile ſe continuoit avec peu d'avantage de part

(*a*) Là-même.
(*b*) Annal. Minor. T. II. ſub hoc anno.
(*c*) *Maimbourg* Hiſt. des Croiſades T. IV. p. m. 284.
(*d*) *Raynald.* ad ann. 1290.

Digitized by Google

part & d'autre, enſorte que tous les partis ne reſpiroient que la paix. Nicolas s'y étoit toujours oppoſé, mais appréhendant à la fin qu'on ne la fit ſans lui, il conſentit qu'on traitât avec le Roi d'Arragon; d'autant plus que le Roi d'Angleterre, qui avoit procuré la liberté de Charles, demandoit qu'on s'en tint à un Traité, dont il s'étoit rendu le garant. Le Pape envoya donc deux Légats, & le lieu des Conférences fut Taraſcon en Provence, où les deux Cardinaux ſe rendirent avec les Envoyés des Rois de France & d'Arragon, & de Charles de Valois, Charles de Sicile s'y trouva en perſonne, ſuivant les uns (*a*) & ſelon d'autres (*b*) y envoya un Ambaſſadeur. Quoiqu'il en ſoit, la paix fut conclue à ces conditions. Qu'Alphonſe Roi d'Arragon envoyeroit des Ambaſſadeurs à Rome pour demander pardon au Pape du paſſé & pour en recevoir l'abſolution; qu'il s'engageroit à payer le tribut que ſon biſayeul avoit autrefois promis au Saint Siege de trente marcs d'or par an; qu'il iroit en perſonne à Rome aux fêtes de Noël de la même année; qu'il rendroit à Charles tous ſes ôtages; qu'il conduiroit une armée au ſecours des Chretiens en Orient; qu'il engageroit ſa mere & ſon frere de reſtituer la Sicile à Charles. Le Pape promit qu'à ces conditions il leveroit l'excommunication & l'interdit qu'on avoit jetté ſur tous ſes Etats, & engageroit Charles de Valois de renoncer à ſes prétentions ſur l'Arragon, & que ce Prince épouſeroit la fille aînée du Roi Charles, que les uns appellent Clemence & d'autres Marguerite (*c*). Mais Alfonſe ne put remplir ces conditions parcequ'il mourut peu de tems après.

Section VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

s'accommode avec le Pape. 1291.

Le grand objet dont le Pape s'occupoit toujours étoit la croiſade contre les Infideles. Ils venoient de ſe rendre maîtres d'Acre, & de chaſſer les Chretiens de la Terre ſainte. Ces triſtes nouvelles redoublerent le zele de Nicolas, il fit prêcher la croiſade par tout, & exhorta les Princes Chretiens à renoncer à leurs querelles pour tourner leurs armes contre les Saraſins. Il ne ſe contenta pas d'écrire aux Princes d'Occident, mais il écrivit auſſi aux Empereurs de Conſtantinople & de Trebiſonde, à Argoun Khan des Tartares, aux Rois d'Armenie, d'Iberie & de Géorgie, pour les ſolliciter d'armer contre les Saraſins, leur donnant avis qu'Edouard Roi d'Angleterre avoit déja pris la croix, & qu'il s'embarqueroit bientôt pour paſſer en Syrie. Il défendit auſſi de faire aucun commerce dans les terres du Sultan d'Egypte, particulierement d'armes & de bois de conſtruction pour les vaiſſeaux (*d*). Il fit tenir des Conciles en divers lieux pour hâter le ſecours, & on parla même de réunir les Templiers, les Hoſpitaliers & les Teutoniques ſous un ſeul & même Maître. Il ne ſe fit pourtant rien cette année, à cauſe de la mort de l'Empereur Rodolfe, qui s'étoit montré le plus zelé pour la croiſade.

Perte de la Terre ſainte. 1291.

Cependant le Roi d'Armenie envoya au Pape deux freres Mineurs avec un Gentilhomme, pour demander du ſecours aux Princes Chretiens contre les Saraſins. Nicolas les envoya au Roi de France avec une lettre de recommandation. Mais tous les projets de ce Pontife furent arrêtés par ſa

Mort de Nicolas IV. 1292.

(*a*) *Daniel* T. V. p. m. 437.
(*b*) *Giannone* T. III. p. 153.
(*c*) Le même, p. 154.
(*d*) *Spondan.* Annal. *Villani* L. VIII. C. 144.

Digitized by Google

SECTION VI.

mort, arrivée le 4 d'Avril 1292, à Rome. Il fut enterré à Sainte-Marie Majeure, qu'il avoit fait rebâtir.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Le Siege reſta vacant plus de deux ans, par la diviſion entre les Cardinaux, il y avoit deux partis dont les Chefs étoient Matthieu Roſſo des Urſins & Jaques Colonne. Au commencement de l'année 1293, Il y eut une violente ſédition à Rome, à l'occaſion de l'élection de nouveaux Sénateurs; pendant ſix mois la ville fut ſans Sénateurs, & les citoyens ſe firent une cruelle guerre. Les Cardinaux avoient déja tenu pluſieurs aſſemblées ſans pouvoir s'accorder. Enfin ils convinrent de s'aſſembler à Perouſe le 18 d'Octobre 1293, mais l'hiver ſe paſſa encore ſans faire d'élection. Au commencement de Juillet 1294, le Cardinal Latin nomma Pierre Mouron, un ſolitaire qui demeuroit ſur le Mont Majelle près de Sulmone, dans l'Abruzze Ultérieure, & le 5 du même mois il fut élu d'une voix unanime; l'Archevêque de Lyon alla avec quatre autres Deputés pour lui notifier ſon élection. Pierre accepta le Pontificat avec répugnance. On accourut de tous côtés pour voir le nouveau Pape; Charles Martel, Roi titulaire de Hongrie, & ſon pere Charles le Boiteux y vinrent. Il s'excuſa de ſe rendre à Perouſe, & invita les Cardinaux de venir le trouver à Aquila. Il y entra monté ſur un âne, & fut ſacré le 29 d'Août, en préſence de plus de deux-cens mille perſonnes, ſuivant Ptolemée de Lucques, qui aſſiſta lui-même à cette cérémonie (*a*).

Election de Céleſtin V. 1294.

Il abdique le Pontificat.

Il prit le nom de Céleſtin V. confirma l'Ordre qu'il avoit inſtitué il y avoit quelques années, & ſe rendit à Naples. Là il fit une promotion de douze Cardinaux, parmi leſquels il y avoit deux Religieux de ſon Ordre, & pluſieurs François, à cauſe du Roi Charles (*b*). Comme il n'avoit rien qui ſentit la dignité à laquelle on l'avoit élevé, & que d'ailleurs il étoit ſimple & ignorant, il montra beaucoup de foibleſſe, donnant les bénéfices à des gens incapables, & nommant quelquefois pluſieurs ſujets au même, enſorte que les Cardinaux penſoient à le dépoſer. Il leur en épargna la peine. Le Cardinal Benoit Cajetan, qui ſe flatoit de parvenir au Pontificat, & avoit du pouvoir ſur l'eſprit de Céleſtin, l'engagea à hâter l'exécution du deſſein, où il étoit déja, d'abdiquer. Le Roi Charles fit inutilement tous ſes efforts pour l'en détourner. Céleſtin fit une Conſtitution, en vertu de laquelle une Pape peut renoncer à ſa dignité, & le 13 de Décembre il abdiqua le Pontificat, & ſe dépouilla des marques de ſa dignité (*c*). Les uns ont blâmé cette ceſſion & d'autres l'ont admirée (*d*).

Election de Boniface VIII.

Dix jours après l'abdication de Céleſtin, les Cardinaux élurent le 24 de Décembre le Cardinal Benoit Cajetan, né à Anagni d'une famille noble, qui prit le nom de Boniface VIII. Un Hiſtorien moderne (*e*) prétend qu'il fut redevable de ſon élection au Roi de Naples. Il commença ſon pontificat par révoquer les graces accordées par Céleſtin, ce qui lui attira beaucoup d'ennemis, qui l'accuſerent d'avoir acquis le Papat par des voies indirectes.

Il fait ar-

Il partit de Naples au commencement de Janvier 1295 pour ſe rendre à

(*a*) *Ptolem. Lucenſ.* L. XXIV. C. 32.
(*b*) *Spondan.* Annal.
(*c*) *Ciacon.* in Vit. Celeſt. V.
(*d*) *Dante* inferno Cant. III. fol. 20. *Petrarch*, Vit. Solitar. L. II. C. 17.
(*e*) *Giannone*, T. III. p. 157.

Digitized by Google

Rome, mais craignant qu'on n'abusât de la simplicité de Pierre Mouron, pour lui persuader de reprendre la dignité qu'il avoit quittée, Boniface le fit partir accompagné de quelques personnes pour l'observer. Mais en partant de Naples, il apprit que Pierre s'étoit dérobé à sa compagnie. Le Pape fit courir après lui, & on le trouva près de Viesti, ville maritime de la Capitanate, où il avoit dessein de s'embarquer pour passer en Grece, mais le vent contraire le retint. On l'arrêta & le conduisit au Pape. Les uns (*a*) disent que Boniface lui reprocha avec hauteur, d'être parti sans sa permission, & sans écouter ses excuses, le fit renfermer dans le Château de Fumone. D'autres (*b*) assurent que le Pape le reçut avec beaucoup d'honnêteté, l'envoya d'abord à Anagni, & le fit enfin convenir de demeurer dans le Château dont nous avons parlé. Il confirma par une Bulle l'abdication de Pierre, & engagea un Moine Augustin à faire une savante apologie pour prouver qu'il étoit légitime Pape (*c*).

SECTION VI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Retient Célestin. 1295.

Boniface s'étant rendu à Rome fut sacré solemnellement le 16 de Janvier & puis couronné. Ensuite il alla à cheval à St. Jean de Latran, accompagné des Rois de Naples & de Hongrie à pied, qui tenoient des deux côtés la bride de son cheval, & le servirent à table, la couronne en tête (*d*).

Quand il se vit bien affermi dans sa dignité, il envoya les Evêques d'Albane & de Palestrine, en qualité de Légats, pour accommoder les Rois de France & d'Angleterre. Ayant appris que l'Empereur Adolphe de Nassau avoit accepté un subside du Roi d'Angleterre pour agir contre la France, il dépêcha deux autres Légats en Allemagne, pour l'exhorter à se désister de cette alliance, mais ce fut inutilement alors. Il confirma le Traité entre le Roi Charles le Boiteux & Jaques Roi d'Arragon, suivant lequel Jaques promettoit de remettre la Sicile à Charles, & de fournir des troupes, si les Siciliens refusoient de se soumettre. Mais ces Insulaires, qui regardoient comme le comble du malheur de rentrer sous la domination Françoise, élurent pour leur Roi Frederic, frere du Roi d'Arragon, malgré les efforts que Boniface fit par ses Lettres & par ses Légats; ceux-ci furent même obligés de se retirer pour se dérober à la fureur du peuple. Le Pape, voulant aussi rétablir la paix en Italie, fit venir les Envoyés de Genes & de Venise, engagés dans une guerre ruineuse, & les exhorta fortement à la paix; mais les prétentions réciproques étoient si exorbitantes, que sa médiation fut inutile (*e*). Il envoya Isarn, Archiprêtre de Carcassone, en qualité de Légat en Danemarc, pour procurer la liberté de l'Archevêque de Lunden, que le Roi tenoit dans les fers, à l'occasion de quelques différends touchant les droits de l'Eglise & de la couronne.

Boniface veut concilier les Princes.

L'année suivante, il renouvella par une bulle la trêve qu'il avoit prescrite entre les Rois de France & d'Angleterre, sous peine d'excommunication, mais ces Princes n'y eurent aucun égard. Cependant comme pour subvenir aux frais de la guerre, ils fesoient des impositions de deniers même sur le Clergé, Boniface publia une Constitution, qui portoit que tous les Prélats

Bulle sur les immunités du Clergé. 1296.

(*a*) *Spondan.* Annal.
(*b*) *Fleuri* L. LXXXIX. § 36.
(*c*) *Ægid.* de renunciat. Papæ L. 7.
(*d*) *Fleuri* ubi sup. § 35.
(*e*) *Felici.* Hist. Gen. L. V.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

ou Eccléſiaſtiques qui payeroient aux Laïques quelque ſubſide ou ſubvention ſans la permiſſion du Pape, & les Rois, Princes ou Magiſtrats qui les impoſeroient ou les exigeroient, encourroient l'excommunication (*a*). De ſon côté, Philippe le Bel Roi de France donna une Ordonnance, portant défenſe à toutes perſonnes, de quelque qualité ou nation qu'elles fuſſent, de transporter hors de ſon royaume or ni argent en maſſe, en vaiſſelle, en joiaux, ou en monnoie, des vivres, des armes, des chevaux, ou des munitions de guerre, ſans ſa permiſſion expreſſe. Il défendit par une autre ordonnance aux étrangers de demeurer dans ſon royaume & d'y faire commerce. Le Pape en fut fort choqué, & publia une nouvelle bulle, mais plus modérée que la précédente, par laquelle il déclare, qu'il n'a pas défendu abſolument au Clergé de donner au Roi quelque ſecours d'argent pour les néceſſités de l'Etat, mais ſeulement de le faire ſans la permiſſion du Saint Siege (*b*), Sponde (*c*) rapporte que vers ce même tems, Boniface confirma à Jean Cabilon le Vicariat de Toſcane, que l'Empereur lui avoit conféré. Mais les villes d'Italie, ſouhaitant de s'affranchir du joug de l'Empire, engagerent le Pape dans leurs intérêts par un préſent de quatre vingt mille florins; & peu après il porta le Vicaire à négliger les droits de l'Empire, en donnant l'Eveché de Liege à ſon frere.

Le Pape donne la Sardaigne & l'Iſle de Corſe. 1297.

En 1297. Jaques Roi d'Arragon vint à Rome, & le Pape, qui l'avoit déja nommé Gonfalonnier de l'Egliſe Romaine, lui donna en fief le royaume de Sardaigne & de Corſe, à condition de fournir à l'Egliſe Romaine un certain nombre de troupes & de lui payer tous les ans deux mille marcs d'argent (*d*).

Ses démêlés avec les Colonnes.

Ce fut cette même année, que Boniface commença à perſécuter la famille des Colonnes; il en vouloit ſurtout aux deux Cardinaux de ce nom, qui lui avoient toujours été contraires depuis la démiſſion de Céleſtin, & ne pouvoient ſe réſoudre à le reconnoitre pour Pape légitime. Le 4 de Mai, il les fit citer à comparoitre devant lui, pour ſe juſtifier; mais les deux Cardinaux n'eurent garde de ſe livrer à leur ennemi, & aprés avoir fait une proteſtation ils ſortirent de Rome. Ils répandirent enſuite une piece, où ils conteſtoient la validité de l'élection de Boniface, parceque la renonciation de Céleſtin n'avoit pu être admiſe, demandant un Concile général, auquel ils en appelloient. Le même jour Boniface publia contre eux une bulle par laquelle, de l'avis des Cardinaux, il privoit les deux Colonnes du Cardinalat, les dépouilloit de leurs bénéfices, & les excommunioit avec tous leurs adhérens. Enſuite par une autre bulle, il ajouta à leur condamnation celle de leurs plus proches parens, & par une troiſieme, il confirma les deux autres. L'année ſuivante, il fit prêcher la croiſade contre eux, prit quelques-uns de leurs Châteaux, & la ville de Paleſtrine, qu'il fit ruiner, & les pourſuivit dans tous les lieux où il ſoupçonna qu'ils s'étoient retirés (*e*) (*). Boniface canoniſa en 1297. Louis IX. Roi de France, appellé depuis S. Louis.

(*a*) *Spondan.* annal. & alii.
(*b*) Hiſt. Diſſid. inter Bonifac. & Philipp.
(*c*) *Spondan.* annal. ex auctor. Cod. MS.
(*d*) *Raynald.* 1297. n. 1.
(*e*) *Villani* L. VIII. C. 21. *Spondan. Annal.*

(*) Ayant été informé qu'ils s'étoient enfui à Genes, il en témoigna ſon reſſenti-

Digitized by Google

Le Roi Jaques d'Arragon, engagé par les bienfaits du Pape à faire ſes efforts pour obliger Frederic ſon frere à rendre la Sicile, envoya d'abord un Moine pour négocier avec lui, enſuite il lui propoſa une entrevue dans l'Iſle d'Iſchia, mais Frederic s'en excuſa. Enfin Jaques fit demander que ſa mere Conſtance & ſa ſœur Yolante vinſſent à Rome, le Roi de Sicile y conſentit & ces deux Princeſſes s'y rendirent, accompagnées de Procida & de Roger de Loria, Amiral de Sicile, qui ſur quelque mécontentement avoient abandonné le parti de Frederic. On ſe prépara à lui faire la guerre plus vivement que jamais, & Jaques rappella tous les Arragonois & les Catalans, qui étoient en Sicile (*a*).

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1269 *juſqu'à l'an* 1378.

Négociations avec Frederic Roi de Sicile.

Les Princes d'Allemagne mécontens du gouvernement de l'Empereur Adolfe, qui avoient ſuccedé à Rodolfe, envoyerent le Comte de Hohenberg à Rome pour engager le Pape à conſentir à la dépoſition de ce Prince. Mais Adolfe y envoya auſſi de ſon côté, & nonobſtant les ſollicitations & les préſens du Comte, le Pape ne voulut point lui accorder ce qu'il demandoit, & déclara même aux Envoyés d'Adolfe, qu'il n'avoit qu'à venir à Rome & qu'il le ſacreroit Empereur. D'autres ont dit, que pour ſeize mille marcs d'argent le Comte obtint le conſentement de Boniface; mais qu'il le révoqua lorſqu'il apprit qu'on deſtinoit la couronne à Albert Duc d'Autriche. Quoiqu'il en ſoit, les trois Electeurs du parti de ce Prince s'aſſemblerent à Maience, dépoſerent Adolfe & élurent Albert. Cependant pluſieurs Princes & diverſes villes n'abandonnerent point le parti d'Adolfe, qui marcha contre ſon rival avec une nombreuſe armée & lui livra bataille, mais il fut tué. Albert crut devoir ſe faire élire de nouveau, & ayant aſſemblé une Diete à Francfort ſa premiere élection y fut unanimement confirmée; en conſéquence il ſe fit couronner à Aix la-Chapelle par l'Electeur de Cologne. Boniface refuſa de le reconnoitre ſous prétexte qu'il s'étoit rebellé contre ſon légitime ſouverain & qu'il l'avoit aſſaſſiné.

Affaires d'Allemagne.

Les Rois de France & d'Angleterre ayant remis leurs différends à la déciſion du Pape comme perſonne privée, il régla que Philippe le Bel donneroit ſa ſœur Marguerite en mariage à Edouard, & ſa fille Elizabeth au fils de ce Prince; qu'il rendroit au Comte de Flandres toutes les places qu'il avoit priſes & ſa fille qu'il tenoit priſonniere. Philippe fut fort mécontent de cette ſentence, dont le Pape fit expédier une bulle; on aſſure même qu'un des Seigneurs arracha la bulle des mains de l'Evêque de Durham, qui en étoit porteur, la déchira & la jetta au feu. Le Roi proteſta qu'il ne feroit rien, de tout ce qu'on lui impoſoit à l'égard du Comte de Flandres. Ce procedé, joint aux Ordonnances publiées trois ans auparavant, annonçoient une rupture ouverte avec le Pape,

Jugement du Pape entre les Rois de France & d'Angleterre.

1299.

(*a*) *Giannone* T. III. p. 162 & ſuiv.

ment par ſon procedé envers l'Archevêque de cette ville. Ce Prélat étant à Rome le Mecredi des cendres, vint pour les recevoir; le Pape, au lieu de lui dire, *Souviens-toi que tu es poudre, & que tu retourneras en poudre*, lui-dit, *Souviens-toi que parceque tu es Gibelin, tu iras avec les Gibelins en enfer* (1), & au lieu de lui mettre des cendres ſur le front, il les lui jetta dans les yeux. Il lui ôta même ſon Archevêché. Mais comme il apprit enſuite que les Colonnes n'avoient point été à Genes, il le lui rendit (2).

(1) *Amelot de la Houſſaye* Mem. Hiſt. T. I. p. 455. (2) *Platina* in Bonif. VIII.

Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

enforte que Philippe conclut un Traité avec l'Empereur Albert, qui fut scellé par le mariage arrêté entre Rodolfe fils d'Albert & Blanche sœur du Roi de France.

Boniface VIII. ne perdoit pas de vue son projet de soumettre tous les Rois à sa juridiction; il ordonna au Roi d'Angleterre de mettre Jean Bailleul, Roi d'Ecosse, qu'il tenoit prisonnier en liberté; d'accorder une trêve de deux ans à l'Ecosse, déclarant à Edouard, que le Royaume d'Ecosse appartenoit à l'Eglise Romaine, & en conséquence exigeoit qu'il élargit les Prelats Ecossois qu'il avoit emprisonnés; que s'il prétendoit avoir quelque droit sur l'Ecosse, il eut à envoyer dans six mois ses procureurs à Rome pour justifier ses prétentions.

Ses prétentions sur l'Ecosse.

Premier Jubilé à Rome. 1300.

Comme l'année suivante étoit regardée comme le commencement d'un nouveau siecle, Boniface, dit de Sponde, ouvrit un chemin fort court pour aller au ciel, il publia une bulle par laquelle il accordoit une indulgence plénière à tous ceux qui étant vrayement pénitens & s'étant confessés visiteront les Eglises de St. Pierre & de St. Paul, s'ils sont Romains trente jours, & s'ils sont étrangers quinze jours. Il n'exceptoit que ceux qui commerçoient avec les Sarasins, Frederic Roi de Sicile avec tous ses adhérens, entre autres les Genois & les Colonnes. En conséquence il y eut un si prodigieux concours de Pelerins à Rome de tous les Pays de l'Europe, que pendant toute l'année, il y eut continuellement deux-cens mille étrangers; & l'Auteur de la Chronique de Parme dit, que les voyageurs sembloient former comme une nombreuse armée en marche (*a*). Villani, qui fut témoin de ce concours, ajoute que malgré cette foule, on eut des vivres en abondance à un prix ordinaire (*b*) (*).

Ambassade au Khan des Tartares.

Pendant qu'on couroit ainsi à Rome, Boniface reçut des Ambassadeurs de Casan ou Gazan Empereur des Tartares, pour l'informer, que conjointement avec les Rois de Géorgie & d'Armenie, il étoit entré en Syrie avec une armée de deux-cens mille hommes, avoit vaincu le Sultan d'Egypte & s'étoit rendu maître de Damas & de toute la Syrie. Il invitoit le Pape & les autres Princes Chretiens à envoyer des troupes en Syrie pour lui aider à conserver ses conquêtes. Cette ambassade fit grand plaisir à Rome, mais ne produisit aucun effet, parceque le Pape & les Princes Chretiens étoient trop occupés de leurs propres affaires (*c*). Seulement Boniface obtint du Roi de Naples une galere pour ramener l'Ambassadeur de Gazan (*d*). Il

(*a*) Chron. Parm. ap. *Muratori.*
(*b*) *Villani* L. VIII. C. 36.
(*c*) *Villani* L. VIII. C. 35.
(*d*) *Summont.* L. III. C. 2.

(*) Cet établissement de Boniface fut appellé Jubilé dans la suite, & ses successeurs l'ont renouvelé tous les cinquante ans, & même au bout de vingt-cinq. Mais pour que Boniface ne paroisse pas en être le premier auteur, & l'avoir institué à l'imitation des Jeux Séculaires des Romains, ou des Jubilés des Juifs, de Sponde assure que l'observation de cette indulgence séculaire étoit plus ancienne, & rapporte d'après un Traité du Cardinal Cajetan, neveu de Boniface, qu'au commencement de l'année 1300, il y eut un concours extraordinaire de peuple à St. Pierre; que le Pape touché de cette dévotion, fit des perquisitions, & trouva un vieillard âgé de cent sept ans, qui se souvenoit qu'en 1200 son pere étoit venu à Rome pour gagner l'indulgence. Cette déclaration aiant été confirmée par deux vieillards en France & par plusieurs Italiens, le Pape renouvella l'ancienne institution par une bulle du 22 Fevrier (1).

(1) *Fleuri* L. LXXXIX. § 69.

confirma auſſi l'édit de Charles contre les Sarafins de Lucera ou Nocera, par lequel il leur étoit enjoint de ſe faire Chretiens, ſous peine de mort. La plupart quitterent l'Italie, quelques-uns en petit nombre reçurent le baptême, & furent dans la ſuite appellés Maranes (*a*).

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1269 *juſqu'à l'an* 1378.

L'Empereur Albert envoya des Ambaſſadeurs au Pape pour lui faire part du mariage de ſon fils avec la Princeſſe Blanche, & pour demander en même tems la confirmation de ſon élection. Boniface, non ſeulement refuſa audience aux Ambaſſadeurs, mais parut en public l'épée au côté, revêtu d'un habit de Général d'armée, diſant, qu'il n'y avoit pas d'autre Roi des Romains que lui (*b*). Il écrivit même en 1301 une Lettre aux trois Electeurs Eccléſiaſtiques, pour leur défendre de reconnoitre Albert, & les dégager de leur ſerment de fidelité. Les trois Electeurs ayant voulu obéir, cela donna lieu à la guerre, qui ſe termina enfin par un accommodement.

Arrogance de Boniface VIII.

Cependant le Pape voulant pacifier les villes d'Italie, nomma pour ſon Légat Matthieu d'Aſquaparta Cardinal Evêque de Porto. Il ſe rendit à Florence & y fut reçu avec de grands honneurs; mais s'étant mis en devoir de concilier les différens partis & de rétablir un bon gouvernement dans la ville, il ne fut pas obéi, & ſe retira avec indignation, laiſſant les Florentins excommuniés & la ville interdite. Après ſon retour à Rome, le Pape par le conſeil de quelques Florentins, prit la réſolution de faire venir Charles de Valois, frere de Philippe le Bel, pour ſécourir le Roi Charles de Sicile & pour être Vicaire de l'Empire en Italie (*c*).

Il veut pacifier les villes d'Italie.

Ce Prince, qui étoit mécontent du Roi ſon frere ſe rendit, au mois de Juin 1301, à Anagni, où étoit le Pape, accompagné de pluſieurs Seigneurs & de cinq-cens Chevaliers François. Boniface le reçut très-gracieuſement, le déclara Capitaine-Général de l'Egliſe Romaine, Comte de Romagne, Pacificateur de Toſcane & Vicaire de l'Empire. Il lui fit même eſpérer l'Empire d'Occident, qu'il regardoit comme vacant, & de faire valoir les droits qu'il avoit à celui de Conſtantinople du chef de ſa femme, petite-fille de l'Empereur Latin Baudouin. Il l'envoya à Florence, pour réunir les factions des Blancs & des Noirs qui déchiroient cette ville & ſe perſécutoient avec la même animoſité qu'avoient fait les Guelfes & les Gibelins. Les Blancs avoient eu du deſſous, & avoient eu recours aux Gibelins pour ſe ſoutenir, ce qui les avoit rendus odieux au Pape. Charles de Valois, au lieu de ſe conduire en médiateur impartial, fomenta la diviſion, & après un ſéjour de cinq mois laiſſa la ville plus en trouble que jamais (*d*).

Charles de Valois en Italie. 1301.

Cependant Boniface envoya en France Bernard Saiſſeti, Evêque de Pamiers, en qualité de Légat, pour exciter Philippe le Bel à une expédition d'outremer, avec défenſe ſous peine d'excommunication de s'approprier les Décimes levées pour cet uſage, de conférer les bénéfices vacans ſans le conſentement du Pape, & de retenir les revenus des Evêchés vacans. Ce Légat avoit été fait Evêque cinq ans auparavant malgré le Roi, deſorte qu'il exécuta ſa commiſſion avec beaucoup d'imprudence & de hauteur, juſqu'à dire, qu'il n'étoit ſoumis qu'au Pape & qu'il ne reconnoiſſoit d'autre puiſſance, tant pour le temporel que pour le ſpirituel. Le Roi irrité de

Démêlés de Boniface avec Philippe le Bel.

(*a*) *Blond* Dec. II. L. IX. *Collen.* L. VIII.
(*b*) *Spondan.* Annal. Démêlés de Boniface p. 69.
(*c*) *Villani* ubi ſup. C. 39, 41.
(*d*) *Villani* L. X. C. 48. Chron. Parm.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

ſon inſolence, tint une aſſemblée de Seigneurs & de Prélats à Senlis, où l'on produiſit divers chefs d'accuſation contre le Légat; le Roi le fit arrêter, & le mit ſous la garde de l'Archevêque de Narbonne ſon Metropolitain. Boniface, ayant appris l'empriſonnement de Saiſſeti, chargea un Nonce de porter une bulle, par laquelle il ordonnoit à Philippe de mettre le Légat en liberté, de ceſſer d'opprimer le Clergé, en déclarant qu'il étoit Souverain de tout le monde, tant pour le temporel que pour le ſpirituel, & que c'étoit une héréſie de le conteſter. Le Nonce avoit ordre encore, de ſommer les Evêques & les Docteurs de ſe trouver au Concile que le Pape vouloit tenir à Rome l'année ſuivante; & au cas que le Roi refuſât de mettre le Légat en liberté, de délier ſes ſujets du ſerment de fidelité & de déclarer le Royaume de France dévolu au Saint Siege.

Le Roi fit brûler cette bulle, & ordonna au Nonce & au Légat, qu'il fit élargir, de ſortir de ſes Etats. Il envoya à Rome Pierre Flotte, un de ſes Conſeillers pour défendre ſes droits, qui ſe conduiſit avec une grande fermeté; on dit que le Pape lui ayant dit, qu'il avoit la puiſſance temporelle ſur le Roi & ſur le Royaume, comme la ſpirituelle, Flotte lui répondit; *Je le veux, mais celle du Roi mon Maître eſt réelle, au lieu que la votre n'eſt que verbale.* Le 10 d'Avril 1302, Philippe tint un grand Parlement à Paris, & fit défenſe à tous ſes ſujets d'aller à Rome. Boniface de ſon côté révoqua tous les privileges & toutes les graces que le Saint Siege avoit accordées aux Rois de France, défendit aux Eccléſiaſtiques de payer ni décimes, ni aucun ſubſide quelconque, ſans un ordre exprès du Saint Siege, & ordonna en même tems de produire les bulles contenant ces privileges & ces graces devant le Concile futur, auquel il ſommoit encore le Clergé de France de ſe trouver (*a*).

Suites de ces démêlés. Les Prélats de France écrivirent une Lettre au Pape, dans laquelle ils témoignerent leur ſurpriſe de la prétention inouie de Boniface, touchant la dépendance du Royaume de France du Saint Siege, & s'excuſoient de ſe rendre à Rome. Les Seigneurs écrivirent en François aux Cardinaux, & ils s'exprimoient plus durement ſur cet article. Le Roi répondit à la bulle du Pape en termes pleins de mépris & d'indignation. Boniface ne laiſſa pas de tenir le Concile qu'il avoit indiqué, & l'on croit que dans cette aſſemblée fut dreſſée la fameuſe bulle *Unam ſanctam*, où le Pape déclara, que l'Egliſe a deux glaives, le ſpirituel & le temporel, que le dernier doit être ſoumis au premier, & que le Pape a droit d'inſtituer, de corriger & de dépoſer les Souverains.

Le Pape tâche de ſe fortifier par des alliances. Cependant Boniface cherchoit à ſe fortifier contre la puiſſance de Philippe le Bel, & commença par ſe reconcilier avec Albert d'Autriche, en le reconnoiſſant Roi des Romains, à condition de ne faire aucune alliance avec les Rois ou Empereurs au préjudice du Saint Siege, de prêter ſerment de fidelité au Pape, & de confirmer toutes les conceſſions faites par ſes prédéceſſeurs. Il s'accommoda auſſi avec Frederic, qu'il reconnut Roi de Sicile, ſous des conditions de la même nature, qui tendoient toujours à l'établiſſement de ſon autorité ſur les Rois.

Il envoye Pendant ces négociations, le Pape envoya Légat en France le Cardinal Jean

(*a*) Démêles *ubi ſup. Spondan. Annal.*

SECTION VI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Jean le Moine, chargé d'une inſtruction en douze articles, dont les principaux étoient; que le Roi permettroit aux Eccléſiaſtiques de ſon Royaume d'aller à Rome; que le Pape a la principale autorité de conférer les bénéfices vacans; qu'il peut envoyer librement des Légats & des Nonces à tous les Royaumes & les autres lieux comme il lui plait, ſans la demande ni le conſentement de perſonne; que l'adminiſtration des biens & des revenus eccléſiaſtiques n'appartient à aucun Laïque, & que le Pape en a la ſouveraine diſpenſation, enſorte qu'il peut demander & exiger ſelon qu'il le trouve à-propos le centieme, le dixieme ou une autre quantité; que le Roi eut à comparoitre devant lui par Procureur, pour donner ſatisfaction du mépris témoigné au Saint Siege, en brûlant publiquement une bulle, dont le ſceau portoit les images des Saints Apôtres, que la ville de Lyon n'eſt point dans les limites du Royaume de France; que le Roi rende aux Prélats l'exercice du glaive ſpirituel, nonobſtant ſes privileges. Philippe donna ſa réponſe par écrit article par article; & cette réponſe étoit aſſez ménagée pour contenter un homme moins haut que Boniface.

un Légat en France.

Il excommunie le Roi, qui en appelle à un Concile général.

Ce Pontife ayant conclu ſon Traité avec Albert & avec le Roi de Sicile, excommunia le Roi, & cita les Evêques de France de comparoitre à Rome en perſonne ou par Procureur, dans l'eſpace de trois mois, ſous peine d'être dépoſés. Philippe tint une aſſemblée des trois Etats du Royaume à Paris, où quelques Seigneurs produiſirent un Ecrit contenant les accuſations les plus graves contre Boniface; on l'accuſa de pluſieurs héréſies, de la mort de Céleſtin, d'être un intrus, d'être coupable de Simonie, de ſacrilege & d'autres crimes énormes; en conſéquence ils en appelloient au futur Concile; le Roi ſe rendit auſſi appellant, les Evêques en firent de même. Le Pape apprit à Anagnie ce qui s'étoit paſſé en France; il ſe purgea par ſerment des crimes qu'on lui imputoit; enſuite il confirma par une nouvelle excommunication, les cenſures prononcées contre le Roi, jetta l'interdit ſur le Royaume, diſpenſa tous les ſujets du ſerment de fidélité, donna le Royaume de France au Roi des Romains, & excita les Anglois & les Flamans à déclarer la guerre à Philippe.

1303.

Le Pape arrête & ſa mort.

Cependant les Colonnes, qui s'étoient retirés en France, formerent avec Guillaume Nogaret le projet de ſe ſaiſir de Boniface. Nogaret paſſa ſecretement en Italie, accompagné de Sciarra-Colonne, & débita en Toſcane qu'il étoit venu pour traiter d'accommodement entre le Roi & le Pape, & ſous ce prétexte ils prirent des meſures pour ſe ſaiſir de ce Pontife. Le 7 de Septembre, ils entrerent dans Anagnie avec trois-cens chevaux & grand nombre de gens de pied, le peuple ſe joignit à eux, & ils ſe rendirent maîtres du palais du Pape. Sur la premiere allarme, tous les Cardinaux à la réſerve de deux abandonnerent Boniface. Nogaret & Sciarra-Colonne forcerent ſa chambre, le traiterent avec la derniere indignité, & le menacerent de le mener lié à Lyon, pour y être dépoſé par un Concile général. Ses tréſors, qui étoient immenſes, furent pillés, & on le mit ſous bonne & ſure garde. Mais au bout de trois jours les habitans d'Anagnie, ſe repentirent de l'avoir ſi lâchement abandonné, prirent les armes, chaſſerent les François, & mirent le Pape en liberté. Boniface s'en retourna à Rome, mais il tomba malade de chagrin, & mourut le

Digitized by Google

SECTION VI.

onzieme d'Octobre 1303 & fut enterré le lendemain dans l'Eglise de Saint Pierre (*a*).

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Le dixieme jour après sa mort, les Cardinaux entrerent dans le Conclave, & élurent le lendemain Nicolas Boccasini, Cardinal Evêque d'Ostie, qui prit le nom de Benoit XI. Il étoit né à Treviſe de parens obſcurs, & fils d'un Notaire. A l'âge de quatorze ans il entra dans l'Ordre des Dominiquains, & après y avoir paſſé par toutes les charges, il en fut Général; ce fut Boniface VIII. qui le fit Cardinal. Immédiatement après ſon élection, il excommunia Nogaret, Sciarra-Colonne & tous leurs complices & les cita à comparoître à Rome. L'Empereur & le Roi de France le féliciterent par Lettres.

Election de Benoit XI.

Son Pontificat & ſa mort. 1304.

Comme les factions des Guelfes & des Gibelins, des Blancs & des Noirs troubloient toujours l'Italie, il envoya un Légat en Toſane pour tâcher de rétablir la paix; il mit de nouveaux Magiſtrats à Florence, & ayant voulu rappeller les Gibelins & les Blancs, qui étoient bannis, la faction oppoſée le traverſa, deſorte qu'il partit laiſſant la ville interdite & les Florentins excommuniés. Il alla trouver le Pape à Perouſe, où ce Pontife s'étoit retiré à cauſe des diviſions qui regnoient à Rome. C'eſt-là qu'il leva l'excommunication du Roi de France, & révoqua tout ce que ſon prédéceſſeur avoit fait contre ce Prince, il rétablit auſſi les Colonnes & tâcha d'accommoder les Vénitiens & les Padouans. Le Roi d'Arragon lui fit hommage pour les Iſles de Sardaigne & de Corſe, & il reprit le Roi de Sicile de ce qu'il ne ſe contentoit pas du titre de Trinacrie, conformément au Traité conclu avec le Roi de Naples. Il tâcha de ranimer le goût pour les croiſades, mais il n'eut pas le tems de pouſſer ce projet, étant mort à Perouſe le 6 de Juillet 1304. On ſoupçonna avec aſſez de fondement qu'il avoit été empoiſonné (*b*).

Election de Clement V. 1305.

Après la mort de Benoit XI, les Cardinaux ſe trouverent diviſés en deux factions. Les uns vouloient un Pape Italien & favorable aux amis de Boniface, les autres en vouloient un qui fut dans les intérêts du Roi de France & des Colonnes. De part & d'autre on s'obſtina de façon que le ſiege vaqua près d'un an. Enfin ils convinrent qu'un des partis nommeroit trois Ultramontains, & que l'autre choiſiroit dans quarante jours un de ces trois, & que celui-là ſeroit Pape. En conſéquence de ce compromis, le parti oppoſé au Roi de France nomma trois ſujets, connus pour être ennemis de ce Prince, & de ce nombre étoit Bertrand Got Archevêque de Bourdeaux. Philippe fut informé par ſes amis de ce Traité, il écrivit à Got & lui donna un rendez-vous pour conférer enſemble. Là le Roi lui fit voir qu'il dépendoit de lui de le faire Pape, & l'Archevêque promit avec ſerment en ce cas d'accorder au Roi ſix graces; qu'il le reconcilieroit parfaitement avec l'Egliſe, & lui feroit pardonner le mal qu'il avoit fait à la priſe de Boniface; qu'il lui rendroit la communion & à ceux qui l'avoient ſuivi; qu'il lui accorderoit toutes les décimes de ſon royaume pour cinq années; qu'il annulleroit tout ce qu'avoit fait Boniface; qu'il rendroit le Cardinalat à Jaques & Pierre Colonne, & feroit Cardinaux quelques-uns de ſes amis. A l'égard de la ſixieme grace le Roi ſe réſerva à la déclarer en tems & lieu,

(*a*) *Demêlés* ubi ſup. *Spondan.* Ann. Chron. (*b*) Vita Bened. ap. *Muratori*, *Platina*. Parm.

parcequ'elle étoit ſecrete & importante. Le Roi écrivit d'abord aux Cardinaux de ſon parti, qu'ils pouvoient en ſureté élire l'Archevêque de Bourdeaux. Il fut donc élu du conſentement des deux factions; les Cardinaux lui envoyerent le décret de ſon élection, daté du 5 de Juin 1305, avec une Lettre, où ils le prioient de venir prendre inceſſamment poſſeſſion du Saint Siege. Après avoir reçu le décret, il prit le nom de Clement V. & manda aux Cardinaux de ſe trouver à Lyon, dont il prit le chemin. Etant à Montpellier, Jaques Roi d'Arragon vint l'y trouver, & lui rendit en perſonne l'hommage pour le Royaume de Sardaigne & de Corſe. Il fut couronné à Lyon le 14 de Novembre, en préſence du Roi de France, des Ducs de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine & de pluſieurs autres Princes. D'abord après ſon couronnement il reconcilia le Roi de France à l'Egliſe de la façon la plus autentique. Pendant l'Avent il réhabilita pleinement les Cardinaux Colonne, & en créa dix nouveaux, tous François à l'exception d'un ſeul qui étoit Anglois (*a*).

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

L'année ſuivante, il révoqua les bulles de Boniface contraires aux intérêts du Roi de France, & lui accorda les décimes de ſon royaume pour cinq ans; il les accorda auſſi au Roi d'Angleterre pendant deux ans pour le ſervice de la Terre ſainte. Dans la ſuite il fit la même faveur à d'autres Princes, pour faire la guerre aux Maures & aux Turcs, & en général à tous les ennemis de l'Egliſe. Ayant nommé l'Evêque de Durham Patriarche Titulaire de Jéruſalem, il le chargea d'aller vers l'Empereur & les Rois de Hongrie, de Chypre & d'Armenie pour leur demander de concourir au recouvrement de la Terre ſainte. Et comme il regarda comme un des moyens d'y contribuer de reprendre Conſtantinople ſur les Grecs, Clement encouragea le Comte de Valois de tenter cette entrepriſe; dans cette vue, il lui donna quelques ſecours d'argent & engagea les Vénitiens à traiter avec ce Prince, & à lui promettre le ſecours de leur Flotte.

Il révoque les bulles de Boniface contre le Roi de France. 1305.

Clement tâcha auſſi d'appaiſer les troubles en Italie, que les Guelfes avoient fort agitée pendant la vacance du Siege. Il envoya donc deux Nonces aux Florentins & aux Lucquois, qui aſſiegoient les Gibelins dans Piſtoye ſous la conduite de Robert, fils aîné du Roi de Naples. Les Nonces ordonnerent au nom du Pape aux Guelfes de lever le ſiege; leurs ordres ne furent point reſpectés par les troupes de Florence & de Lucques, mais leur Général Robert partit & vint féliciter le Pape. Clement ayant appris l'opiniâtreté des Florentins & des Lucquois, nomma le Cardinal Napoléon Urſin, ſon Légat dans toute l'Italie & les iſles adjacentes, avec de très-amples pouvoirs. Mais comme ce Légat ſembloit diſpoſé à favoriſer les Gibelins & les Blancs, les Florentins lui refuſerent l'entrée de leur ville, & il fut chaſſé de Bologne, avec perte de tout ſon équipage, ayant même couru riſque de la vie. Auſſi jetta-t-il l'interdit ſur la ville, & la dépouilla du privilege d'enſeigner, enſorte que la plupart des Profeſſeurs ſe retirerent & allerent s'établir à Padoue (*b*).

Légat en Italie.

Dans ces entrefaites, le Pape ſe rendit à Bourdeaux, où il ſuſpendit de ſes fonctions l'Archevêque de Cantorberi, que le Roi d'Angleterre accuſoit d'avoir troublé la paix de ſon royaume, pendant qu'il étoit en Flan-

Faits détachés.

(*a*) Vita Clement. ap. *Muratori. Spondan. Annal. Platina.*

(*b*) *Villani* L. VIII. C. 82, 85. *Antonin.* P. III tit. 20. C. 9. §. 2. & tit. 21. C. 1.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

dre l'an 1297. Il excommunia auſſi Andronic Empereur de Conſtantinople comme fauteur du Schiſme, pour favoriſer l'entrepriſe du Comte de Valois, & défendit ſévérement aux Chretiens de fournir des armes & des munitions de guerre aux Saraſins.

Conférence de Poitiers. 1307.

Le Pape ayant eu une grande maladie, alla à Poitiers, où le Roi de France & lui étoient convenus de s'aboucher. Un des principaux objets de cette Conférence étoit d'affermir & de conſommer le Traité de paix entre la France & l'Angleterre. Philippe s'expliqua alors au Pape ſur la ſixieme grace, que Clement avoit juré de lui accorder, il demanda qu'il condamnât la mémoire de Boniface, & fit brûler ſes os. Le Pape ſe trouva fort embarraſſé; mais pour ne pas mécontenter le Roi, il lui répondit par le conſeil du Cardinal de Prato, qu'on ne pouvoit condamner Boniface ſans annuller la dignité des Cardinaux qu'il avoit créés, d'ailleurs qu'on ne pouvoit décider une pareille affaire que dans un Concile général, où Boniface fût juridiquement accuſé & condamné, & qu'il en convoqueroit un (*a*). Le Roi fut très-mécontent de cette réponſe, mais il ne put refuſer ouvertement ce parti, & le Pape lui accorda tant d'autres graces, qu'il remit l'affaire au Concile. Haiton, Religieux de l'ordre de Prémontré, & parent du Roi d'Armenie, vint à Poitiers, & comme le Pape avoit fort à cœur la croiſade pour la Terre ſainte, Haiton fut conſulté, & dicta une Hiſtoire Orientale que Nicolas Salcon interprête du Pape écrivit à Poitiers même. Il ſoutient que c'étoit alors le tems d'attaquer les Saraſins, parceque les Princes Chretiens étoient en paix entre eux, & que la puiſſance des Infideles étoit fort affoiblie par les victoires des Tartares, qui offroient leur ſecours aux Chretiens (*b*). Les argumens de Haiton & les ſollicitations du Pape ne purent porter les Princes de l'Europe à entreprendre une nouvelle croiſade, le goût en étoit paſſé. Cependant le Pape appris les grands progrès que le Chriſtianiſme faiſoit en Tartarie, par les travaux de Jean Montcorvin, de l'ordre des freres Mineurs, que Nicolas IV. avoit envoyé, dixhuit ans auparavant Légat en Ethiopie, dans les Indes & en Tartarie; il ordonna donc de ſacrer ſept Freres Mineurs Evêques pour les envoyer en Tartarie, afin d'y ſacrer Montcorvin Archevêque de Cambalu, & d'être ſes ſuffragans (*c*).

Ruine des Templiers.

Mais la principale affaire dont il fut queſtion dans la Conférence de Poitiers fut la ruine des Templiers, accuſés des plus horribles crimes. Les Hiſtoriens rapportent diverſement la maniere dont on découvrit leurs impietés & leurs déſordres. Un Auteur (*d*) qui a écrit leur Hiſtoire, dit que deux Templiers empriſonnés à Paris pour avoir fomenté une ſéditition, accuſerent tout leur Ordre, dans l'eſpérance de ſauver leur vie. Philippe en informa le Pape, & ſans attendre ſon conſentement réſolut de faire arrêter tous les Templiers de ſon Royaume, ce qui fut exécuté le 13 d'Octobre 1307. Le Roi avoit envoyé des ordres très-ſecrets à ſes Officiers de ſe tenir prêts bien accompagnés & bien armés à un certain jour, & d'ouvrir la nuit ſuivante les lettres qu'il leur envoyoit. Ce qu'ayant fait, ils exé-

(*a*) *Villani* l. c. C. 91.
(*b*) *Haiton* C. 55. *Sanut.* L. III. parag. 15.
(*c*) *Wadding* T. III. ann. 1305 & 1307.
(*d*) *Gurtler* Hiſt. Templarior. p. m. 338.

Digitized by Google

Section VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

cuterent l'ordre qui leur étoit donné de ſe ſaiſir de tous les Templiers. Le Pape ſe plaignit d'abord & enſuite s'appaiſa. On interrogea un grand nombre de Chevaliers, & on prétend qu'ils avouerent leurs impietés & leurs crimes. Dans la bulle de convocation du Concile de Vienne Clement dit, qu'il avoit reçu des plaintes réitérées contre les Templiers, & qu'un d'entre eux de grande nobleſſe & fort eſtimé dans l'Ordre, avoit dépoſé ſecretement devant lui, après avoir prêté ſerment, qu'à la réception des freres, c'étoit la coutume que celui qu'on recevoit, renonçât à Jeſus-Chriſt & crachât ſur la croix, & qu'on commettoit d'ailleurs généralement parmi eux les plus abominables crimes. Il ajoute que ſoixante-douze autres Chevaliers avoient par leurs confeſſions confirmé celle-là. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans tous les détails de cette affaire, nous nous contenterons de dire que le Pape ordonna des pourſuites contre ces Chevaliers dans tous les pays, qu'il en périt pluſieurs par le feu, qu'il y en eut qui révoquerent leurs confeſſions, & avouerent qu'ils méritoient la mort pour avoir calomnié leur Ordre, que l'Ordre fut ſupprimé & que leurs biens furent confiſqués. Pluſieurs Auteurs ont entrepris de faire leur apologie, & quelques-uns ont attribué leur ruine à l'avarice de Philippe le Bel, qui convoitoit les grands biens qu'ils poſſedoient en France. Ce qui ſemble infirmer ce ſoupçon, c'eſt que leurs biens ne furent point ſécuriſés, & qu'on détruiſit l'Ordre dans toute la Chretienté. On peut auſſi dire, qu'il n'y a gueres d'apparence que le Pape ſe fût déterminé à anéantir un Ordre, à qui ſes prédéceſſeurs avoient accordé tant & de ſi grands privileges, ſi leurs crimes n'avoient pas été avérés. Il reſte néanmoins ſur tout cela bien de l'obſcurité; que ces Chevaliers fuſſent corrompus, on n'en peut douter, mais étoient-ils ſeuls dans le cas? D'ailleurs il y a quelque choſe de ſi bizarre dans les impietés qu'on leur impute, dont il ne leur revenoit aucun avantage, qu'on peut très-bien ſuſpendre ſon jugement ſur ce qui les regarde.

Doucin hérétique. 1308.

En 1308. le Pape fit prêcher la croiſade contre certains hérétiques, dont le Chef ſe nommoit Doucin. Ils ſe tenoient en Lombardie, dans les montagnes voiſines de Novare; leurs principaux dogmes ſe réduiſoient à ſoutenir que le Pape & les Prélats étoient des prévaricateurs & des ſéducteurs, que les hommes & les femmes peuvent habiter indifféremment enſemble, parceque la charité veut que toutes choſes ſoient communes &c. L'Evêque de Vercell ſe mit à la tête des croiſés, pourſuivit ces hérétiques, les diſperſa, & en prit quelques-uns, entre autres Doucin, qui fut coupé en pieces, & enſuite brûlé.

Henri VII. Roi des Romains.

L'Empereur Albert ayant été aſſaſſiné par ſon neveu, le Roi de France penſa à procurer l'Empire à Charles de Valois ſon frere, & ſe propoſa d'engager le Pape à s'intéreſſer dans cette affaire. Clement en fut informé, & pour ſe débarraſſer d'une ſollicitation ſi délicate, il ſuivit le conſeil du Cardinal de Prato, & fit ſecretement ſavoir aux Electeurs les intentions du Roi & les preſſa de proceder promptement à l'élection d'un Roi des Romains. Les Electeurs profiterent de l'avis, & ſuivant la recommandation du Pape, le 27 de Novembre, ils élurent Henri Duc de Luxembourg. Dans ces entrefaites le Pape alla à Avignon, ville de Provence, de la do-

Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

mination du Roi de Naples, & il y fixa son séjour, ce fut au Printems de l'année 1309. Henri y envoya des Ambassadeurs, chargés de lui prêter serment de fidelité & de lui demander la couronne Impériale. Le Pape reconnut ce Prince pour Roi des Romains, & promit de le couronner dans deux ans Empereur.

Les Vénitiens excommuniés. 1309.

Un des premiers actes d'autorité que Clement fit à Avignon, fut d'excommunier les Vénitiens, parcequ'ils s'étoient emparés de Ferrare, qu'il prétendoit appartenir au Saint Siege. Par sa bulle, il défendoit tout commerce avec eux, & donnoit leurs biens à tous ceux qui pourroient s'en saisir (*a*). Les Vénitiens firent d'inutiles efforts pour faire révoquer cet anathême; mais comme ils persistoient à retenir Ferrare, le Pape fit prêcher contre eux une croisade, & envoya en Italie le Cardinal de Pelegrüe son parent, pour commander en qualité de Légat l'armée. Le Cardinal s'avança avec un gros corps d'Infanterie qu'il avoit tiré des terres de l'Eglise, & plusieurs mille chevaux qui lui étoient venus de Toscane, sur la rive droite du Po, battit les Vénitiens & reprit Ferrare. Les villes de Florence & de Bologne ayant assisté le Légat, le Pape en consideration de ce service, leva l'excommunication & l'interdit que le Cardinal Napoléon Ursin avoit lancé contre ces villes. A l'égard de celui de Venise, il ne fut levé qu'en 1312. à force de soumissions de la part de l'Ambassadeur que la Seigneurie avoit envoyé à Avignon.

Robert couronné Roi de Sicile.

Après la mort de Charles II. Roi de Naples, décédé le 5 de Mai 1309. Charobert Roi de Hongrie, son petit-fils prétendit à la couronne du chef de Charles-Martel son pere, fils aîné de Charles, mais Clement V. décida en faveur de Robert, l'aîné des fils de Charles qui restoient, que son pere avoit aussi nommé son successeur. Le Pape reçut l'hommage qu'il lui fit pour le Royaume de Sicile, par lequel il s'engagea à payer au S. Siege annuellement huit mille onces d'or de cens, en reconnoissance du fief. Clement créa dans la suite Robert Comte de Romagne & Vicaire-général de tous les Etats de l'Eglise; il fit plus, il lui donna la somme de trois-cens mille onces d'or, dont son pere & son ayeul étoient redevables au S. Siege (*b*).

Procédures contre la mémoire de Boniface.

Peu de tems après, sur les instances du Roi de France, il donna une bulle datée du 13 Septembre 1309. par laquelle il cite tous ceux qui croiront avoir intérêt dans l'affaire de Boniface VIII. pour accuser ou pour défendre, pour le 16 de Mars 1310. Guillaume Nogaret, Guillaume du Plessis & deux autres Chevaliers renouvellerent leurs accusations contre Boniface. D'autres défendirent la mémoire de ce Pape, ensorte que les procédures tirerent en longueur pendant toute l'année. Enfin au commencement de 1311. le Roi Philippe le Bel se désista de ses poursuites, & laissa l'affaire au jugement du Pape & des Cardinaux, pour être décidée au futur Concile ou autrement. Il en donna avis à Clement par une Lettre, & le Pape publia une bulle par laquelle il déclare le Roi innocent de la capture de Boniface & de tout ce qui s'est passé à cette occasion, révoque & annulle toutes les sentences & constitutions préjudi-

(*a*) *Leugier* Hist. de Venise T. III. p. 215 & suiv. p. 263 270.

(*b*) *Giannone* L. XXII. C. 1.

Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

ciables à l'honneur, aux droits & aux libertés du Roi & du Royaume données depuis 1300, & ordonne qu'elles seront ôtées des Regîstres de l'Eglise Romaine, défendant sous peine d'excommunication de garder ni Originaux ni Copies de ces pieces (*a*). Il excepta toutefois de l'abolition générale Guillaume de Nogaret, Sciarra-Colonne, les Citoyens d'Anagnie, & tous ceux qui avoient eu part à la prise de Boniface & au vol du trésor de l'Eglise. Mais il se relacha d'abord en faveur de Nogaret, à qui il accorda l'absolution à ces conditions, qu'au premier passage général il iroit à la Terre sainte avec armes & chevaux pour y demeurer toujours, à moins que le Pape ne lui abregeât le tems; que cependant il iroit en pélérinage à Saint Jaques en Galice & en d'autres lieux, qui sont nommés.

Prise de Rhodes par les Hospitaliers.

Les Hospitaliers, qui après la perte de la Terre sainte s'étoient établis dans l'Isle de Chypre, avoient entrepris la conquête de celle de Rhodes sur les Turcs en 1308, & enfin ils s'en rendirent maîtres en 1310. Il y eut alors un grand différend entre eux & les Genois, auxquels le Pape écrivit en 1311. pour le terminer.

L'Empereur Henri VII. passe en Italie, & est couronné à Milan. 1311.

Cependant l'Empereur Henri VII. ayant assemblé une armée considerable, se mit en chemin pour l'Italie, conformément à la convention faite avec le Pape, & à la sollicitation des Gibelins. Etant arrivé à Lausanne, il renouvella le ferment de fidélité entre les mains des Commissaires de Clement, & confirma toutes les donations faites à l'Eglise par les Empereurs. Ce Prince passa ensuite les Alpes, & à Turin il fut joint par les milices de plusieurs villes d'Italie, particulierement de Pavie, de Verceil & de Lodi, les principales du parti des Guelfes; ceux-ci étoient alors fort contens de Henri, qui n'avoit pas voulu écouter certaines accusations des Gibelins, disant qu'il n'étoit d'aucun parti en Lombardie, & qu'il se proposoit de rétablir la paix. Les Guelfes lui conseillerent de rappeller aucun des exilés, qu'après son couronnement, mais il ne suivit pas tout à fait leur avis. A Asti il décida en faveur du Marquis de Montferrat un différend qu'il avoit avec le Marquis de Saluces, ce qui mécontenta fort les Gibelins. Henri se rendit à Milan, & surprit les Italiens par sa modération, ayant permis à Gui Turriani, Chef des Guelfes & son ennemi d'y rester, & accommoda même cette famille avec celle des Visconti. Le 6 de Janvier 1311, il reçut la couronne de fer de la main de l'Archevêque; il fit ensuite rappeller dans plusieurs villes de Lombardie ceux qui avoient été bannis, tant Guelfes que Gibelins. Ce calme ne dura guere, il s'éleva une violente sédition à Milan, où l'Empereur courut même risque de la vie, & qui ne fut appaisée qu'après bien du sang répandu. Sur la nouvelle de cette sédition les Guelfes se révolterent ouvertement, chasserent les Vicaires de l'Empereur des villes où ils étoient les maîtres, & traiterent avec Robert Roi de Naples, pour empêcher Henri de venir à Rome (*b*).

Il est couronné Empereur à Rome 1312.

Le Pape avoit écrit aux villes d'Italie en faveur de ce Prince, mais il paroit avoir ensuite changé de disposition, il donna commission à cinq Cardinaux de le couronner à Rome, sous prétexte qu'il devoit se trouver au

(*a*) *Spondan.* Annal.

(*b*) Iter Italic. Henrici VII. ap. *Murat.* *tori. Biond.* Dec. II. L. IX.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Concile à Vienne; ce fut auſſi en ce tems-là qu'il déclara le Roi Robert Comte de la Romagne & Vicaire général de tous les Etats de l'Egliſe. Ce Prince envoya cent Cavaliers au ſecours des Florentins, & le Prince d'Achaïe ſon frere ſe rendit à Rome avec ſix-cens pour s'oppoſer au couronnement de l'Empereur (*a*). Frederic Roi de Sicile de ſon côté envoya un Ambaſſadeur à Henri, qui conclut avec lui un Traité d'alliance & le déclara Amiral de l'Empire (*b*). Les Genois effrayés de cette Ligue, reçurent l'Empereur comme leur Maître; il paſſa l'hiver dans leur ville, & vint enſuite par mer à Piſe. Il marcha vers Rome, & entra dans cette partie de la ville qui eſt au Nord du Tibre; le reſte étoit occupé par les Guelfes, dont les Urſins étoient les Chefs, & que le Prince d'Achaïe ſoutenoit. Comme ils étoient maîtres de la baſilique de Saint Pierre, Henri tenta de s'en ouvrir le chemin, mais ce fut inutilement, & ſes troupes eurent même du deſſous. On envoya un courier au Pape pour obtenir la permiſſion de faire la cérémonie du couronnement à Saint Jean de Latran. Mais la réponſe du Pape ne venoit point, & le deſordre augmentoit dans Rome, deſorte que les trois Cardinaux, qui reſtoient de cinq que le Pape avoit nommés, ſe déterminerent à couronner l'Empereur, ce qu'ils exécuterent le 29 de Juin 1312, en lui feſant confirmer le ſerment qu'il avoit fait à Lauſanne.

Il ſe diſpoſe à faire la guerre au Roi Robert. ſa mort. 1313.

Enſuite les Cardinaux reçurent une Lettre du Pape, où il les chargeoit de procurer la paix entre l'Empereur & le Roi Robert, ou du moins de leur ordonner de faire une trêve, en vertu du ſerment de fidelité qu'ils lui avoient fait. L'Empereur conſulta d'habiles Juriſconſultes, & par leur avis répondit, que ni par le droit canonique, ni par le droit civil, le Pape ne pouvoit ordonner une trêve entre l'Empereur & ſon vaſſal, que d'ailleurs il n'étoit point quant à lui vaſſal de l'Egliſe. Que néanmoins par conſideration pour le Pape, il n'attaqueroit le Roi de Naples d'un an. Henri retourna enſuite à Piſe, & fit citer Robert, comme vaſſal de l'Empire à comparoitre devant lui. Ce Prince n'ayant point comparu, fut déclaré contumace, & le 26 d'Avril 1313, l'Empereur rendit contre lui une ſentence, par laquelle il le privoit de tous ſes Etats, le déclaroit rebelle à l'Empire, & le condamnoit à perdre la tête. Ce procedé de Henri déplut au Pape, mais il n'oſa le condamner ouvertement. Les grands préparatifs de Henri & de Frederic Roi de Sicile allarmerent Robert, & le Roi de France ſon parent; le dernier obtint de Clement une bulle contre tous les ennemis du Roi de Naples, défendant ſous peine d'excommunication de l'attaquer ni par mer, ni par terre, ſur quelque prétexte que ce fût. Cette bulle n'auroit pas ſauvé Robert, ſans un événement imprévu. L'Empereur s'en retournant en Toſcane, pour revenir avec une forte armée attaquer le Roi de Naples, tomba malade dans la route, & mourut le 24 ou le 25 d'Août 1313. à Bonconvento, Château près de Sienne. On prétend qu'il avoit été empoiſonné par un Dominicain nommé Bernard de Montepulciano, en lui donnant la communion. Pluſieurs Auteurs ont révoque ce

(*a*) *Giannone* ubi ſup. (*b*) Le même.

ce fait en doute, mais il y a tout lieu de penſer qu'il eſt très-vrai, nous renvoyons à l'Auteur que nous citons (*a*). SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Pour finir ce qui regarde l'Empereur Henri, afin de n'y pas revenir, nous ajouterons, que le Pape Clement publia deux Conſtitutions contre ſa mémoire. La premiere au ſujet de la proteſtation que l'Empereur avoit faite de n'être engagé à perſonne par ſerment de fidelité. Par la ſeconde, datée du 14 Mars 1314, il annulloit la ſentence prononcée par Henri contre le Roi Robert, parcequ'il n'avoit pas été cité légitimement, & que d'ailleurs il étoit vaſſal du Saint Siege (*b*). Le Pape déclara auſſi Robert Vicaire de l'Empire en Italie, & excommunia tous ceux qui attaqueroient la Pouille (*c*).

Bulles contre la mémoire de Henri.

Il faut à préſent reprendre ce qui ſe paſſa au Concile de Vienne. Le Pape ſe rendit avec les Cardinaux dans cette ville, & le 16 d'Octobre 1311. il fit l'ouverture du Concile. Il s'y trouva plus de trois-cens Evêques, & un grand nombre d'autres Prélats & Abbés (*d*). La ſeconde Seſſion ne ſe tint que le 3 d'Avril 1312, où le Pape publia la ſuppreſſion des Templiers, en préſence du Roi de France, de ſon frere Charles de Valois, & des trois fils de Philippe le Bel, & il fut réſolu de donner tous leurs biens aux Hospitaliers de Saint Jean de Jéruſalem (*e*). Mais on en excepta les biens ſitués dans les Royaumes de Caſtille d'Arragon, de Portugal & de Majorque, qui furent appliqués à la défenſe du pays contre les Mores. Les pourſuites contre la mémoire de Boniface furent auſſi terminées dans ce Concile, le Pape fit un Décret, que le Concile approuva, par lequel il déclara que Boniface avoit été légitime Pape, qu'il étoit mort Catholique, & que les preuves alléguées par ſes accuſateurs, pour prouver qu'il étoit hérétique, étoient inſuffiſantes (*f*). Le Concile de Vienne ordonna une croiſade, où s'engagerent par vœu les Rois de France, d'Angleterre & de Navarre avec pluſieurs autres Seigneurs, & on accorda la levée d'une décime pour ſix ans. La troiſieme ſeſſion ſe tint le 6 de Mai; on y fit diverſes Conſtitutions contre les Hérétiques & pour la réformation des mœurs. Le Pape confirma celle de Grégoire X. pour l'élection des Papes, & à la ſollicitation de Raimond Lulle, on ordonna, qu'en Cour de Rome & dans les Univerſités de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque on établiroit des Maîtres pour enſeigner les Langues Hebraïque, Arabe & Chaldéenne.

Concile de Vienne.

Clement V. étoit retourné à Avignon, après le Concile de Vienne; enſuite il paſſa à Montil près de Carpentras. Le 4 d'Avril 1314, il publia une ſentence contre les Modenois, les bannis de Boulogne & d'autres de la Romagne & de Mantoue, pour avoir attaqué à main armée Raimond Marquis d'Ancone, ſon neveu, qui conduiſoit le tréſor de l'Egliſe, accompagné de quarante perſonnes & avec ſaufconduit. Ils n'avoient pas laiſſé de le tuer & de piller tout le tréſor (*g*). Le Pape étoit malade, &

Mort de Clement V. 1314.

(*a*) *Giannone* ubi ſup. Voy. ſur tout la Note de p. 228, 229. T. III.
(*b*) *Spondan.* annal.
(*c*) *Raynald.* 1314. n. 2.
(*d*) *Villani* L. IX. C. 22. & alii.
(*e*) *Baluz.* Vit. Papar. Aven. T. I. p. 36.
(*f*) Démêlez de Boniface VIII. p. 309.
(*g*) *Fleuri* L. XCII. § 11.

Digitized by Google

SECTION VI.

voulut ſe faire porter à Bourdeaux pour reſpirer ſon air natal, mais il mourut en chemin le 20 d'Avril 1314.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Les Cardinaux s'aſſemblerent à Carpentras pour proceder à l'élection d'un Pape, mais ils ne purent s'accorder; car les François en vouloient un de leur nation, & les Italiens un d'au delà les monts. Tandis qu'ils étoient ainſi en diſpute, les Gaſcons exciterent une émeute, pluſieurs Italiens furent tués, & on mit le feu en pluſieurs quartiers de la ville; deſorte que les Cardinaux furent obligés de ſortir de Carpentras, vers la fin de Juillet, & convinrent de ſe raſſembler un certain jour. Mais ils furent deux ans ſans ſe raſſembler, ne pouvant convenir du lieu de l'élection, ni du choix d'un Pape. Pluſieurs Princes les exhorterent inutilement à ſe réunir pour donner un Pape à l'Egliſe (*a*). Ils ſe diſperſerent de côté & d'autre.

Diſſenſion entre les Cardinaux.

Troubles en Italie.

Cependant les Guelfes & les Gibelins ſe feſoient toujours la guerre en Italie. Les Piſans, appréhendant que les Guelfes ne ſe vengeaſſent de l'attachement qu'ils avoient témoigné pour l'Empereur Henri, prirent à leur ſolde les Allemands qui étoient reſtés en Toſcane, & avec leur ſecours ſurprirent la ville de Lucques, qui fut pillée pendant huit jours. Ils y prirent le Tréſor de l'Egliſe Romaine, qui alloit à la valeur d'un million de florins d'or, & qui avoit été mis en dépôt dans une Egliſe.

Double élection en Allemagne.

L'Empire étoit vacant depuis quatorze mois, enfin cinq Electeurs s'aſſemblerent à Francfort, & le 20 d'Octobre 1314, ils élurent Roi des Romains Louis Comte Palatin du Rhin & Duc de Baviere. Deux autres Electeurs élurent à Saxenhauſen Frederic Duc d'Autriche & fils de l'Empereur Albert, qui fut couronné à Bonne par l'Archevêque de Cologne; mais Louis de Baviere le fut à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Maience. Cette double élection cauſa enſuite de grands troubles dans l'Empire & dans l'Egliſe (*b*).

Secte des Lolhards. 1315.

On rapporte à l'année ſuivante 1315 l'origine de la ſecte des Lolhards, qui parurent en Autriche & dans les pays voiſins; ils avoient pour chef un certain Gautier Lolhard, dont ils ſuivoient les ſentimens; voici les principaux ſuivant l'expoſé de Sponde; ils diſoient que la Meſſe, le Baptême & l'extrême Onction étoient des cérémonies inutiles; que Marie n'étoit point demeurée Vierge après être devenue mere; que la préſence réelle dans le Sacrement eſt une fauſſeté; qu'il eſt permis de manger de la viande tous les jours ſans diſtinction; que l'Egliſe Romaine n'étoit pas celle de Jeſus-Chriſt; que l'interceſſion des Saints n'eſt d'aucune utilité, non plus que l'obſervation des Fêtes & des Canons de l'Egliſe; que le parjure n'eſt point un péché; que les Demons ſeront un jour rétablis dans le ciel, que Michel & les autres Anges qui les en ont fait chaſſer injuſtement, ſeront damnés éternellement; que Dieu ne punit pas les crimes commis ſous terre, & on les accuſoit de s'aſſembler dans des ſouterrains, & d'y commettre toute ſorte de crimes. On dit qu'ils furent ſi opiniâtres dans leurs ſentimens, qu'ils aimerent mieux mourir que d'y renoncer (*c*).

Les Cardinaux attendent.

Les Cardinaux étoient toujours diſperſés, & malgré les ſollicitations de Louis Hutin Roi de France ne procedoient point à l'élection d'un Pape.

(*a*) *Balus* ubi ſup. p. 80.
(*b*) *Raynald.* 1314. n. 18. *Albert. Argent.* p. 119. *Villani* L. IX. C. 66.
(*c*) *Fleuri* l. c. § 20.

Digitized by Google

Louis envoya Philippe Comte de Poitiers ſon frere à Lyon, où il manda à tous les Cardinaux, à l'inſçu l'un de l'autre, de s'y rendre, ſous prétexte de traiter de quelque affaire. Les ayant ainſi raſſemblés par adreſſe, il les enferma dans le couvent des Dominiquains, & leur déclara qu'ils n'en ſortiroient point qu'ils n'euſſent élu un Pape. Après avoir été enfermés quarante jours, ils firent un compromis entre eux, par lequel ils s'engagerent à reconnoître pour Pape celui qui ſeroit nommé par Jaques d'Oſſa, Cardinal-Evêque de Porto, & ce Prélat ſe nomma lui-même (*a*). Ce récit eſt néanmoins contredit par des auteurs graves (*b*), qui aſſurent qu'il fut élu unanimement par les Cardinaux, & c'eſt ce qui paroit auſſi le plus conforme à la vérité. Ce nouveau Pape prit le nom de Jean, qu'on compte communément pour le vingt-deuxieme de ce nom (*c*) (*). Il ſe fit couronner à Lyon dans l'Egliſe Cathédrale, le 5, le 9 ou le 21 de Septembre, car je trouve ces trois dates en divers Hiſtoriens.

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Réſidence à Lyon d'Elifant Jean XXII. 1316.

Depuis deux ans Louis de Baviere & Frederic d'Autriche ſe diſputoient l'Empire. Auſſitôt que la nouvelle de l'élection de Jean fut portée en Allemagne, les deux Compétiteurs lui envoyerent des Ambaſſadeurs pour lui demander la confirmation de leur élection; mais le Pape ne voulut ſe déclarer ni pour l'un, ni pour l'autre, ſous prétexte d'examiner leurs droits reſpectifs (*d*).

Ambaſſade des deux Compétiteurs à l'Empire.

Comme Jean ſe propoſoit de profiter de leur diviſion, pour étendre ſa puiſſance dans l'Empire, & ſurtout en Italie en ruinant le parti des Gibelins, il publia les Clémentines, parmi leſquelles eſt cette Conſtitution, par laquelle Clement V. déclare que l'Empire dépend de l'Egliſe Romaine, & que les Empereurs en recevant la couronne doivent prêter ſerment de fidelité au Pape. La même année 1317, par la premiere Conſtitution qu'il fit, il caſſa tous les Vicaires vrais ou prétendus de l'Empire en diverſes villes, comme Canis Scaliger ou de l'Eſcale à Verone, Bonacoſſi à Mantoue, Matthieu Viſconti à Milan, & quelques autres Gibelins ailleurs; déclarant que quand l'Empire étoit vacant, comme il prétendoit qu'il le fut alors, le gouvernement en appartenoit uniquement au Pape, à qui, en la perſonne de Saint Pierre, Dieu a donné tout le droit qu'on peut avoir, auſſi bien ſur l'empire de la terre, que ſur celui du ciel, défendant à toutes ſortes de perſonnes de quelque condition qu'elles ſoient, de prendre la qualité de Vicaire de l'Empire en Italie, & il cita les deux Princes élus devant ſon tribunal, pour y juſtifier leurs prétentions (*e*). Nous verrons les ſuites de ces prétentions, après avoir dit un mot de quelques autres démarches du Pape.

Prétentions du Pape à l'égard de l'Empire. 1317.

(*a*) *Villani* l. c. C. 79.
(*b*) *Baluz.* in not. ad Vit. Pap. Aven. p. 717.
(*c*) *Villani* l. c.
(*d*) *Maimbourg* ubi ſup.
(*e*) Le même.

(*) Jaques d'Oſſa étoit né à Cahors, & fils d'un pauvre Savetier, mais il ſe diſtingua par ſon génie au ſervice de l'Archevêque d'Arles, Chancelier du Roi de Naples en Provence, par la protection duquel il acheva ſes études, & obtint l'Evêché de Fréjus. Il ſuccéda à ſon patron en la charge de Chancelier, devint Evêque d'Avignon, & enſuite Cardinal-Evêque de Porto. Il étoit âgé de ſoixante dix ans, quand il parvint au Pontificat (*1*).

(1) *Maimbourg* Hiſt. de la decad. de l'Emp. L. VI. p. 340.

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Jean XXII. érigea pluſieurs nouveaux Evêchés en France, en diviſant divers Dioceſes. Il accorda au Roi d'Arragon la confirmation de l'Ordre des Chevaliers de Monteſe, auxquels ils donna les biens que les Templiers poſſedoient dans le royaume de Valence. Il fit informer contre pluſieurs perſonnes accuſées d'avoir conſpiré contre ſa vie. Hugues Geraud Evêque de Cahors fut du nombre; ayant été convaincu, il fut dégradé & livré au bras ſéculier; les Juges le condamnerent à être en partie écorché & enſuite brûlé (*a*). Le Pape donna à cette occaſion des bulles contre les ſortileges & la magie. Il envoya deux Légats en Angleterre pour recevoir le dénier de St. Pierre, & l'hommage pour l'Angleterre & l'Irlande. Les Légats avoient encore commiſſion d'accommoder les différends avec l'Ecoſſe, & étoient chargés d'une Lettre du Pape pour Robert Bruce, à qui il ne donnoit que le titre de Régent ou Gouverneur d'Ecoſſe. Robert refuſa d'abord aux Légats l'entrée de ſon Royaume; mais les ayant enſuite fait venir, il leur déclara qu'il ne traiteroit ni de paix, ni de trêve avec l'Angleterre, à moins que le Pape ne lui donnât le titre de Roi. Les Cardinaux prirent le parti de retourner à Londres, & Robert perſiſtant à ne point vouloir de paix, ils l'excommunierent avec tous ſes adherens, & mirent l'Ecoſſe en interdit (*b*). Au commencement de 1318. Jean donna une bulle contre ceux des Freres Mineurs qui prétendoient s'en tenir rigoureuſement à la regle de St. François, ſans avoir égard à ce que Nicolas IV. & Clement V. avoient ſtatué ſur ce ſujet. Le Pape les accuſe d'être tombés du Schiſme dans l'Héréſie. Ils feignent, dit-il, deux Egliſes, l'une charnelle comblée de richeſſes & noircie de crimes, à laquelle commandent le Pape & les Prélats; l'autre Egliſe eſt ſpirituelle, ornée de vertus, frugale & pauvre; elle ne conſiſte qu'en eux & leurs ſectateurs; ils diſent qu'on ne doit jurer en aucun cas; que c'eſt en eux ſeuls que l'Evangile de Jeſus-Chriſt a été accompli; il avoit été caché juſques ici, ou plutôt éteint. Le Pape leur attribue pluſieurs autres erreurs. En conſéquence de ſa bulle ils furent perſécutés en Sicile, & il y en eut quatre de brûlés à Marſeille (*c*). Revenons aux affaires d'Italie.

Faits divers.

Troubles en Italie. 1318.

Le Pape, voyant que les Gibelins ne vouloient pas lui obéir, ſe joignit aux Guelfes contre eux. Il confirma & renouvella la ſentence d'excommunication que l'Archevêque de Milan avoit prononcée contre Matthieu Viſconti, il l'accuſa d'héréſie & de ne pas croire la réſurrection des corps, d'avoir pillé les monaſteres, violé des Religieuſes, & empêché les Inquiſiteurs d'exercer leurs fonctions. Matthieu ſe vengea en ſe liguant avec Canis de Leſcale, Paſſerini & d'autres Chefs des Gibelins, contre le Pape & ſes adhérens. De Leſcale fut nommé Général de la Ligue & attaqua pluſieurs Places des Guelfes, tandis que Matthieu Viſconti fit marcher contre Genes une armée ſous le commandement d'un de ſes fils. Pendant pluſieurs années le territoire de Genes fut expoſé aux ravages d'amis & d'ennemis, enſorte que les dehors de cette ville, couverts auparavant de palais, n'offroient plus qu'un déſert (*d*). En 1319 le Pape envoya Légat en Italie le Cardinal Bertrand de Poget ou Poïet ſon neveu pour faire la guerre aux Gibelins, avec quelques troupes qu'il devoit joindre à celles du Roi

1319.

(*a*) Vit. Joann. ap. *Muratori.*
(*b*) *Spondan.* ex Reg. Vat.
(*c*) *Fleuri* L. XCII. § 42, 43.
(*d*) *Blond.* Dec. II. L. IX.

de Naples, des Florentins, des Boulonnois & des autres villes où les Guelfes étoient les maîtres. Il traita auſſi avec Philippe fils de Charles de Valois, & lui donna la qualité de Lieutenant-Général de la Sainte Egliſe. Ce Prince marcha en Italie avec quinze-cens Chevaliers, de Nobleſſe Françoiſe. Il ſe rendit à Aſt, où il devoit être joint par le Cardinal Poïet avec huit-cens chevaux, & par les troupes des Guelfes. Mais impatient de ſe ſignaler, il s'avança juſqu'à Mortare, n'ayant que quinze-cens chevaux. Son deſſein étoit d'aller à Verceil ſoutenir la faction des Guelfes, qui étoient continuellement aux priſes avec les Gibelins. Matthieu Viſconti fit marcher promptement de ce côté-là Galéas Viſconti ſon fils avec un corps de troupes beaucoup plus nombreux que celui des François. Philippe ſentant la ſupériorité des forces ennemies, eut une conférence avec Galéas, qui fut ſi bien le tourner, que ce Prince retourna en France, rejettant la faute ſur le Pape & ſur le Roi de Naples, qui ne lui avoient pas fourni l'argent qu'ils avoient promis (*a*).

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Le départ de Philippe abattit le courage aux Guelfes, & releva les eſpérances des Gibelins, qui prirent le deſſus. Ils firent une puiſſante ligue entre eux & Frederic Roi de Sicile ſe déclara en leur faveur. Le Pape l'excommunia & jetta l'interdit ſur ſon Royaume, parce qu'il avoit rompu la trêve avec le Roi de Naples, & qu'à ſon retour d'une expédition contre Genes, il avoit ſaiſi certains revenus Eccléſiaſtiques en Sicile (*b*). Les Gibelins eurent auſſi recours à Louis de Baviere; quelque beſoin que ce Prince eût de ſes forces pour ſe ſoutenir contre ſon concurrent, il ne laiſſa pas d'envoyer aux Gibelins des ſecours conſiderables, avec leſquels ils eurent de grands avantages ſur les Guelfes. Pluſieurs villes de l'Etat Eccléſiaſtique profiterent de cette occaſion pour ſe révolter contre le Pape; Ferrare fut du nombre, après s'être délivrée de la garniſon que le Roi Robert y tenoit pour le ſervice de l'Egliſe, elle rappella le Marquis d'Eſte & les Gibelins qui en avoient été chaſſés. Le Pape renouvella ſes anathêmes contre Matthieu Viſconti & ſes adhérens, & ordonna même de prêcher la croiſade contre lui. Il traita en même tems avec Frederic d'Autriche, & lui fit eſpérer de confirmer ſon élection à l'Empire, pourvu qu'il envoyât du ſecours aux Guelfes. Frederic envoya le Prince Henri ſon frere avec deux mille Cavaliers; mais Matthieu Viſconti, l'un des plus fins & des plus adroits Politiques de ſon tems, fit repréſenter à Frederic, qu'il agiſſoit contre ſes propres intérêts, ſe portant pour Empereur, puiſque les Gibelins, qu'il travailloit à opprimer, maintenoient les droits de l'Empire, & qu'en les ruinant il ſoumettroit l'Italie aux Papes. Ce Prince rappella alors ſon frere, & pour appaiſer le Pape, fort mécontent de ce procedé, il envoya des Commiſſaires en Italie pour ménager une trêve entre les deux partis; mais cette démarche fut inutile, parceque Frederic fut défait à Mulhdorff, le 28 Septembre 1322, & tomba entre les mains de Louis, qui ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il renonceroit à l'Empire (*c*).

Suite des affaires d'Italie. 1320. 1324.

Matthieu Viſconti étoit mort au mois de Juin 1322, & Galéas ſon fils lui avoit ſuccedé. Comme c'étoit le chef des Gibelins en Lombardie, le

Procédures du Pape

(*a*) *Villani* L. IX. C. 108
(*b*) Le même C. 133. *Fazel* Dec. II. L. IX.
(*c*) *Villani* L. IX. C. 174.

Digitized by Google

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Pape Jean entreprit de détruire ce parti, & dans cette vue il joignit aux troupes qu'il avoit dans le pays, celle de Robert Roi de Naples, des Guelfes confédérés en Italie, & pluſieurs Allemands qui s'étoient croiſés pour ſervir contre les ennemis de l'Egliſe. Cette armée eut quelque avantage ſur les Gibelins, & mit le ſiege devant Milan. Au mois d'Avril 1323, Louis envoya des Ambaſſadeurs au Légat Poiet, qui le prierent de ne point attaquer la ville de Milan, qui appartenoit à l'Empire. Mais n'ayant pas voulu montrer leurs pouvoirs, ils s'en allerent l'un à Luques & à Piſtoie, les autres à Mantoue & à Verone exécuter leur commiſſion, & négocierent ſi bien, que les Gibelins de ces villes, & d'autres appellés par les Milanois ſe réunirent, ſous la conduite du Comte Bertholde, chef de l'Ambaſſade, marcherent vers Milan & en firent lever le ſiege au mois de Juin. Ce mauvais ſuccès détermina le Pape à proceder contre Louis de Baviere, deſorte qu'au mois d'Octobre il publia contre lui une monition, où il dit en ſubſtance, que Louis de Baviere avoit, ſans l'approbation du Saint Siege, non ſeulement pris la qualité de Roi des Romains, mais s'étoit attribué le gouvernement de l'Empire, tant en Allemagne qu'en Italie, au grand mépris de l'Egliſe Romaine, à laquelle appartient le gouvernement de l'Empire vacant; qu'il s'étoit déclaré protecteur des Viſconti condamnés comme hérétiques, & fauteur des autres ennemis de l'Egliſe; en conſéquence, il enjoint à ce Prince, ſous peine d'excommunication, de ſe déſiſter dans trois mois du gouvernement de l'Empire & de la protection des ennemis de l'Egliſe, & défend à toutes perſonnes de quelque qualité & dignité qu'elles ſoient, ſous peine d'excommunication d'obéir à Louis de Baviere en ce qui regarde le gouvernement de l'Empire (*a*).

contre l'Empereur. 1323.

Comment l'Empereur s'y oppoſe. 1324.

L'Empereur étant informé par le bruit public de cette monition, envoya trois Ambaſſadeurs au Pape, pour en ſavoir les raiſons & pour demander un délai. Après leur départ Louis tint une aſſemblée à Nuremberg, où il proteſta ſolemnellement contre cette monition, & en appella à un Concile général. Il accuſa le Pape d'être lui-même fauteur d'héretiques, & de vouloir abolir la ſouveraineté des Rois. Le 7 Janvier 1324 les Ambaſſadeurs de l'Empereur préſenterent une requête, où ils témoignoient de la part de ce Prince, qu'il regardoit ce qu'on diſoit du contenu de la monition du Pape comme une invention de ſes ennemis. Que toutefois il les avoit envoyés pour en ſavoir la vérité, & pour demander un délai de ſix mois. Le Pape répondit le même jour, avoua la monition, & accorda un délai de deux mois (*b*).

Succès des Gibelins. 1324.

Le dernier jour de Fevrier, Galéas & Marc Viſconti remporterent une victoire ſignalée ſur l'armée du Pape; Raimond de Cardone qui la commandoit fut fait priſonnier & mené à Milan. Cette disgrace chagrina tellement le Pape, que le 23 Mars 1324 il donna une bulle contre les Viſconti; par laquelle il les excommunia & publia la croiſade contre eux, leurs fauteurs & leurs adhérens (*c*). Ils continuerent néanmoins la guerre avec ſuccès, & avant la fin de l'année prirent Monza. C'étoit de quoi les conſoler de l'échec qu'ils avoient reçu devant Genes au commencement de l'année précédente. Ils avoient mis le ſiege devant cette ville depuis près de quatre

(*a*) Le même C. 195, 196, 211, 212. IX. C. 230.
(*b*) *Ficuri* L. XCIII. § 5, 7. *Villani* L. (*c*) *Raynald.* 1324. n. 7-12.

Digitized by Google

ans, ſans pouvoir s'en rendre maîtres. Les aſſiegés les attaquerent le 17 de Fevrier, & les obligerent enfin à lacher le pied & à prendre la fuite. Le Pape travailla alors à reconcilier les deux factions qui diviſoient Genes, mais ſa médiation fut inutile (*a*).

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

L'Empereur Louis de Baviere ne s'embarraſſa point de ſatisfaire le Pape pendant le délai de deux mois, qu'il avoit accordé. Jean XXII. publia donc contre lui une ſeconde monition, le 23 de Mars, par laquelle il lui accordoit encore un délai de trois mois, pour quitter le titre de Roi des Romains & retirer ſa protection aux Viſconti & aux autres ennemis de l'Egliſe. L'Empereur ne fut ni plus docile ni plus obéiſſant, & continua à donner du ſecours aux Gibelins d'Italie. Le Pape prit alors le parti de rendre contre lui une ſentence définitive le 15 de Juillet, qui le déclaroit déchu de tout droit à l'Empire, l'adjournant au premier d'Octobre pour comparoitre devant lui, & défendant à tout le monde de le reconnoitre pour Empereur (*b*). Louis irrité de ce procedé réſolut de défendre ſon autorité & ſa dignité avec toute la vigueur poſſible. Pluſieurs des Freres Mineurs, condamnés par le Pape, s'étoient mis ſous la protection de l'Empereur, qui ſe ſervit d'eux pour défendre ſa cauſe. Dans une diete, qu'il tint à Saxenhauſen, il expoſa contre le Pape les griefs contenus dans un Manifeſte, qu'il publia (*c*). Il accuſe Jean XXII. de ſemer la diviſion parmi les Chretiens; de dire publiquement, que quand les Rois & les Princes ſéculiers ſont diviſés, c'eſt alors que le Pape eſt vrai Pape; qu'il briſera le ſerpent d'airain, c'eſt-à-dire l'Empire, & le réduira en poudre, & ne laiſſera en Italie pas un ſeul de ceux qui reconnoiſſent l'Empire. L'Empereur aſſure encore, que le Pape étoit l'Antechriſt, & qu'il étoit animé de l'eſprit de Satan, en ſe faſant adorer, honneur qu'un Ange n'avoit pas voulu recevoir de St. Jean; qu'il ne devoit la juriſdiction temporelle qu'il avoit, qu'à la libéralité ou plutôt à la foibleſſe des Empereurs; que s'il étoit le Serviteur des Serviteurs de Dieu, il ne devoit pas être le plus avide de tous les hommes d'honneurs & de richeſſes; enfin qu'il étoit hérétique, en condamnant Jéſus-Chriſt & ſes Apôtres avec la doctrine évangélique de la pauvreté parfaite. En conſéquence l'Empereur en appelle encore au Concile général (*). Le Pape ſe juſtifia ſur l'article de l'héréſie,

Suite des demêlés du Pape avec l'Empereur.

(*a*) Hiſt. des Révol. de Genes T. I. p. 131. *Villani* l. c. C 265
(*b*) *Baluz.* vit. Pap. Aven. T. I. p. 701. (*c*) *Aventin.* L. VII. p. 610 613.

(*) On attribue ce Manifeſte à Jean de Gand, & à Marſile de Menardain, de Padoue. Le dernier publia cette année un ouvrage, intitulé *le Défenſeur de la Paix*. Jean en donna un ſur la puiſſance Eccléſiaſtique. Tous deux ſoutiennent, que quand Jeſus-Chriſt paya le tribut à Céſar, il le paya comme étant dû à l'Empereur à raiſon de ſa protection pour le civil, & que par conſéquent les biens temporels de l'Egliſe relevent de l'Empereur. En ſecond lieu, que Jeſus-Chriſt, quand il eſt monté au Ciel, n'a point laiſſé de Chef viſible de l'Egliſe, ni établi de Vicaire, & que Saint Pierre n'avoit pas plus d'autorité que les autres Apôtres. En troiſieme lieu, que c'eſt à l'Empereur à établir ou dépoſer & à punir le Pape, puiſque Jeſus-Chriſt, comme ſujet, fut crucifié par l'ordre de Pilate. Marſile ajoute, que pendant la vacante du Siege, l'Empereur tient la place du Pape, & eſt en droit de gouverner l'Egliſe. Quatriemement, que tous les Eccléſiaſtiques, le Pape, les Evêques & les ſimples Prêtres ſont égaux pour l'autorité & la juriſdiction, par l'inſtitution de Jeſus-Chriſt; & que ſi les uns poſſedent plus de bien que les autres, ils en ſont uniquement redevables à la libéralité de l'Empereur. En cinquieme lieu, que toute l'Egliſe ne peut infliger de peine co-

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

par une nouvelle Conſtitution, où il expliqua les deux qu'il avoit publiées ſur les queſtions agitées parmi les Freres Mineurs (*a*).

Comme il ne trouva pas dans les Princes d'Allemagne autant de ſoumiſſion qu'il s'attendoit, il fut obligé de changer de meſures, & négocia avec Léopold frere de Frederic Duc d'Autriche, en faveur de Charles le Bel Roi de France. Il y eut un Traité ſecret entre Léopold & Charles, par lequel le premier s'engageoit à faire une forte brigue en Allemagne en faveur du Roi, & d'obtenir de ſon frere Frederic qu'il ſe déſiſtât de ſes prétentions à l'Empire. Le Roi s'obligeoit de ſon côté de procurer la liberté à Frederic, & de donner après ſon élection trente mille marcs d'argent à Léopold. Ils convinrent, que Charles ſe rendroit à Bar-ſur-Aube, où Léopold ſe trouveroit, & ameneroit le plus qu'il pourroit de Princes de l'Empire pour y faire l'élection. Le Roi y alla avec un équipage magnifique, mais il n'y trouva que Léopold d'Autriche (*b*). Cet affront ralentit fort l'ardeur de Charles dans la pourſuite de cette affaire; le Pape & Léopold eurent beau l'aſſurer que quelque argent mettroit dans ſes intérêts pluſieurs Princes, qui n'étoient gueres attachés à Louis de Baviere, parcequ'il étoit excommunié, le Roi ne voulut pas s'expoſer à eſſuyer un ſecond affront. Dans ces entrefaites le Pape apprit, que l'Empereur s'étoit accommodé avec Frederic, qu'il avoit mis en liberté, & Frederic avoit renoncé à ſes prétentions à l'Empire, en conſervant néanmoins le titre de Roi des Romains. Ce Traité rompoit toutes les meſures du Pape, auſſi le déclara-t-il nul, diſpenſa Frederic de ſon ſerment, & engagea divers Princes à déſapprouver l'accommodement, car le Pape prétendoit que les deux Concurrens n'étoient pas en droit de céder réciproquement leurs prétentions. Pour fournir aux fraix de la guerre en Italie, il ſollicita le payement du denier de St. Pierre en Ecoſſe, en Suede, en Norvege, en Portugal & ailleurs.

1325.

Evénemens de l'année. 1326.

L'année ſuivante les Romains chaſſerent de Rome preſque tous ceux qui étoient favorables au Pape, nommerent cinquante deux Citoyens pour les gouverner, dont Sciarra-Colonne fut le chef. Enſuite ils envoyerent ſommer le Pape de revenir promptement occuper ſon Siege, & proteſterent qu'autrement ils ſeroient obligés de pourvoir à leurs affaires par quelque autre voie. Il eſt douteux s'ils ſouhaitoient tout de bon ſa préſence. Quoiqu'il en ſoit, Jean s'excuſa ſur les affaires qui le retenoient encore. Mais

(*a*) *Eymer.* Direct. Inquiſ. Par. II. qu. 11. *Antonin.* Tit. XXI. C. 5.

(*b*) *Daniel*, T. V. p. m. 64, 65.

ercitive, ſans l'autorité de l'Empereur. On répondit à ces Ouvrages par d'autres; l'Archevêque de Ravenne en publia un ſur la juriſdiction de l'Empire & l'autorité du Pape. Pelage Alvarez, Eſpagnol & Evêque de Sylves, en donna un autre pour la défenſe du Pape, & Pierre de Palude Dominiquain écrivit un Traité ſur l'origine immédiate de la Puiſſance Eccléſiaſtique (1). *Note des Anglois.* Il n'eſt pas ſurprenant que Maimbourg (2) ait dit,,, qu'en voulant ſoutenir les droits de l'Empire & la puiſſance des Empe-,, reurs, les deux Auteurs ne demeurerent pas préciſément dans les termes du tempo-,, rel, & qu'ils attaquerent la puiſſance ſpirituelle du Souverain Pontife, la voulant ſou-,, mettre à l'Impériale".

(1) *Poſſevin.* Appar. Sac. T. I. *Brev.* ann. 1327. *Alvar.* de planctu Eccleſ. L. I. C. 61.

(2) Hiſt. de la décad. de l'Emp. L. VI. p. m. 544.

Digitized by Google

Mais pour s'opposer aux desseins de l'Empereur, il déclara encore Robert Roi de Naples Vicaire de l'Empire en Italie, & envoya Légat en Toscane le Cardinal Jean des Ursins. Le Légat arriva à Florence dans le mois de Juin, & publia le 4 de Juillet ses pouvoirs, c'est-à-dire qu'il étoit Légat & pacificateur dans la Toscane, le Duché d'Urbin, la Marche d'Ancone & l'Isle de Sardaigne. Peu après, on vit arriver à Florence Charles Duc de Calabre, fils aîné du Roi Robert, avec beaucoup de Noblesse & des troupes considerables pour soutenir le parti des Guelfes & du Pape. Le Légat excommunia alors Castruccio Castracani Seigneur ou Tyran de Luques & Gui Evêque d'Arezzo, qui étoient du parti des Gibelins (*a*).

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Les Romains, mécontens de la réponse que le Pape leur avoit faite, se joignirent aux Gibelins, & ils envoyerent tous ensemble des Ambassadeurs en Allemagne, pour supplier l'Empereur de passer au plutôt en Italie, afin d'y recevoir selon la coutume les deux couronnes, & d'achever de réduire à leur devoir les ennemis de l'Empire. Louis se rendit à leurs instances & arriva avec son armée, au mois de Fevrier, à Trente. Les principaux chefs des Gibelins, & tout ce qu'il y avoit de gens distingués parmi eux vinrent le joindre. L'Empereur y tint une assemblée générale, dans laquelle il promit avec serment d'aller à Rome & de proteger dans toute l'Italie le parti des Gibelins. De leur part les Princes & les Ambassadeurs qui se trouverent à cette Diete, s'engagerent à lui fournir cent-cinquante mille florins d'or, quand il seroit arrivé à Milan (*b*). Dans la même assemblée, Louis publia que Jean XXII. étoit hérétique & indigne d'être Pape; les Evêques, les Prélats & les Freres Mineurs qui étoient à la suite de ce Prince, déclarerent le Pape Hérétique, & le chargerent d'errer dans seize articles, Louis le fit excommunier, le nommant par dérision le Prêtre Jean. L'Empereur partit de Trente à la fin du mois de Mars, vint à Come, & de là à Milan, où il fit son entrée le 13 de Mai. Le jour de la Pentecôte, qui étoit le 31 du même mois, il reçut la couronne de fer de la main de l'Evêque d'Arezzo, assisté des Evêques de Reggio & de Bresse, parceque l'Archevêque de Milan, qui étoit du parti du Pape, s'étoit retiré à Genes (*c*).

L'Empereur passe en Italie. 1327.

Les Romains voyant que le Pape les amusoit, lui envoyerent une nouvelle ambassade avec une Lettre, datée du 6 de Juin pour le presser de venir incessamment à Rome. Les Ambassadeurs ne resterent que trois jours à Avignon, suivant leurs ordres, & partirent sans la réponse du Pape, qui n'étoit pas encore prête. Il l'envoya ensuite par deux Nonces, elle contenoit en substance, que la difficulté du voyage ne lui permettoit pas de partir si promptement; il leur fesoit ensuite des reproches sur leur conduite & les exhortoit à résister courageusement au Bavarois (*d*). Le Pape manda à son Légat en Toscane, de se rendre à Rome où dans quelque lieu voisin, pour y rétablir la paix & l'union. Le Légat étoit à Florence, où il publia de nouvelles censures contre l'Empereur, & à la fin d'Août il partit pour Rome. Le Roi Robert sur la nouvelle de l'entrée de Louis en Lombardie,

Conduite du Pape.

(*a*) *Fleuri* L. XCIII § 20.
(*b*) *Costanzo* L. V. Ap. *Giannone* L. XXII. C. 2.
(*c*) *Villani* L. X. C. 19 *Giannone* ubi sup.
(*d*) *Raynald.* 1317 n. 9-11, 13.

UNIVERSIDAD CENTRAL BIBLIOTECA ARTES Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

envoya Jean Prince de la Morée ſon frere avec des troupes défendre l'entrée de ſon Royaume. Ce Prince s'avança près de Rome penſant y entrer, mais les Romains ne voulurent pas le recevoir, & le Légat des Urſins s'étant joint à lui, ils ne laiſſerent pas d'y entrer par ſurpriſe la nuit du 28 de Septembre, & ſe ſaiſirent de l'Egliſe & du quartier de Saint Pierre, mais le jour étant venu, ils furent chaſſés après un ſanglant combat (*a*).

L'Empereur avance en Italie.

L'Empereur, avant que partir de Milan, ôta le gouvernement de cette ville à Galéas Viſconti & créa vingt-quatre Magiſtrats. Il tint enſuite une diete à Orzi, Château du Breſſan, où il fit trois nouveaux Evêques, & reçut un ſubſide de deux-cens mille florins d'or. Il paſſa delà en Toſcane & ſe préſenta devant Piſe, qui refuſa de le recevoir, parcequ'il étoit excommunié. Il en forma le ſiege & le 8 d'Octobre la ville ſe rendit par compoſition; il y demeura plus de deux mois. Les Romains le ſollicitoient cependant de venir à Rome, & il ſe diſpoſoit à les ſatisfaire. Si l'on en croit Cuſpinien & Trithême (*b*), l'Empereur, quoiqu'il eût excommunié le Pape dans l'aſſemblée de Trente, ne laiſſa pas d'envoyer des députés à Avignon pour prier le Pape de lui donner la couronne Impériale. Jean traita les Ambaſſadeurs avec mépris, & le 23 d'Octobre 1327 donna une derniere ſentence contre Louis, le déclarant contumace & convaincu d'héréſie, il le prive de toutes dignités & biens, & défend à qui que ce ſoit de lui obéir, de le favoriſer ou de lui adhérer (*c*). Le même jour, il excommunia Marſile de Padoue & Jean de Gand, & condamna les erreurs contenues dans leurs Ouvrages (*d*).

Il arrive à Rome & y eſt couronné. 1328.

Cependant Louis de Baviere, étant parti de Piſe le 15 de Décembre, marchoit vers Rome & ne trouva point d'obſtacle de la part du Duc de Calabre, ni du Légat de Lombardie. Le Roi Robert avoit rappellé ſon fils, qui gouvernoit Florence, pour le charger de la garde des frontieres du Royaume (*e*). L'Empereur arriva à Viterbe le 2 de Janvier 1328, & entra dans Rome le ſeptieme. Il monta quelques jours après au Capitole & tint une grande aſſemblée, où il remercia le peuple de Rome de l'affection qu'il lui avoit témoignée, promettant de le proteger & de le relever. On fixa dans cette aſſemblée le couronnement pour le Dimanche ſuivant dix ſeptieme du mois, & on nomma quatre Barons Romains pour aſſiſter à la cérémonie. Au jour marqué, il fut ſacré par deux Evêques Schiſmatiques, & Sciarra Colonne, un des quatre Barons lui mit la couronne ſur la tête. Après ſon couronnement il fit lire trois Conſtitutions, par leſquelles il promettoit de maintenir la foi Catholique, d'honorer le Clergé, & de protéger les veuves & les orphelins. En même tems pour agir en Souverain, il créa Sénateur & Gonfalonnier de Rome & de l'Empire Caſtruccio Caſtracani, qui lui avoit rendu de grands ſervices. A l'arrivée de l'Empereur à Rome, tous les Eccléſiaſtiques du parti du Pape ſortirent de la ville, qui demeura interdite. Jean, qui ignoroit encore le couronnement de l'Empereur, écrivit au Cardinal Jean des Urſins, de publier la croiſade contre ce Prince, mais il étoit trop tard.

Il fait dé-

Louis s'étant aſſuré de l'affection des Romains, réſolut de dépoſer à ſon

(*a*) *Villani* l. X C 26.
(*b*) *Cuſpinian.* de Cæſar. *Trithem.* in utroque Chron.
(*c*) *Villani* l. c. C. 37.
(*d*) Le même.
(*e*) *Giannone.* ubi ſup.

Digitized by Google

tour le Pape. Le 18 d'Avril, il tint une assemblée dans la place de Saint Pierre, étant assis au haut des degrés de l'Eglise. Par son ordre un Augustin cria trois fois, y a-t-il ici quelque procureur qui veuille défendre le Prêtre Jaques de Cahors, qui se fait nommer le Pape Jean? Personne n'ayant répondu, un Abbé d'Allemagne prêcha en Latin; ensuite on lut une longue sentence, où l'Empereur accuse le Pape d'avoir abandonné son Eglise; d'avoir usurpé injustement le pouvoir de conférer les bénéfices, qu'il distribuoit pour de l'argent à des personnes indignes; d'avoir causé des Schismes dangereux & enseigné des hérésies; d'avoir opprimé les Cardinaux & d'autres Prélats; d'avoir confondu la puissance temporelle & spirituelle, & contre la parole de Dieu & les décisions formelles de l'Eglise, détruit la parfaite pauvreté de Jesus-Christ & de ses Apôtres. En conséquence, l'Empereur déclara Jaques de Cahors dépouillé de tout Ordre, Office, Bénéfice & Privilege Ecclésiastique, le soumettant à la Puissance séculiere pour le punir comme hérétique; défendant à tous les sujets de l'Empire, sur peine d'être privés de tous leurs Etats & de tous leurs biens, de le reconnoitre pour Pape & de lui obéir. Peu de jours après Louis publia une nouvelle ordonnance, par laquelle il statue que le Pape ne pourra s'absenter de Rome plus de trois mois ni s'en éloigner de plus de deux journées, sans le consentement du Clergé & du Peuple Romain; que s'il contrevient à cette ordonnance, & après trois monitions de la part du Clergé & du peuple, il ne revient pas au terme prescrit, on procedera à une nouvelle élection. Ensuite il créa, du consentement des Romains, Pierre de Corbario, Frere Mineur, Pape, sous le nom de Nicolas V. L'Anti-pape fit d'abord une promotion de sept Cardinaux, nomma des Gouverneurs pour les villes de l'Etat Ecclésiastique, & envoya des Légats aux Princes. Il confirma aussi par une bulle la déposition de Jean XXII, & déclara tous ses adhérens privés de leurs bénéfices. L'Empereur voulut aussi que ce Pape le couronnât une seconde fois (*a*).

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

poser le Pape. & en fait élire un autre.

Ce Prince, qui avoit besoin d'argent, avoit extrémement irrité les Romains par les exactions qu'il avoit été contraint de faire sur eux, & par la prise de quelques Places aux environs de Rome, dont il avoit permis le pillage à ses soldats. Voyant d'ailleurs que les secours d'hommes & d'argent que lui avoient promis les Gibelins & Frederic Roi de Sicile, tardoient trop à venir, pour attaquer avec succès le Roi de Naples, il résolut de s'en retourner en Toscane, pour y joindre les troupes de Castracani & ensuite assieger Florence (*b*). L'inaction de l'Empereur à Rome sauva le Roi Robert; car il est certain qu'il n'auroit pu résister à Louis, si sans s'arrêter, ce Prince avoit marché d'abord après son couronnement à la conquête du Royaume de Naples (*c*). Il partit de Rome le 4 d'Août, & s'en alla à Viterbe, emmenant avec lui son Antipape, chargé comme lui de mille imprécations & des malédictions du peuple, qui passant tout d'un coup d'une extrémité à l'autre se fit de nouveau Guelfe, rappella le Cardinal des Ursins Légat de Jean, & tous les autres Guelfes qu'on avoit chassés de la ville, & rentra sous l'obéissance du Pape. On brûla tous les

L'Empereur quitte Rome.

(*a*) *Fleuri* ubi sup § 44-48; 52. *Maimbourg* Hist. de l'Empire L. VI. p. 576 & suiv. (*b*) *Maimbourg* l. c. p. 586. (*c*) *Giannone* L. XXII. C. 2.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

privileges que Louis & l'Antipape avoit accordés; les enfans mêmes allerent au cimetiere déterrer les corps des Allemands, & les jetterent dans le Tibre (*a*).

Il va à Piſe.

L'Empereur ayant appris que Caſtracani étoit mort, renonça à l'entrepriſe contre Florence pour aller à Piſe. Il y trouva Michel de Ceſene Général des Cordeliers, & Guillaume Ockam Anglois, qui s'étoient ſauvés d'Avignon. Michel lui conſeilla de publier de nouveau la ſentence qu'il avoit proponcée à Rome contre Jaques de Cahors; ce qu'il fit ſolemnellement. Le Pape Jean excommunia Michel & Ockham, & on prétend qu'il fut ſi irrité qu'il eut quelque envie d'éteindre tout l'Ordre de Saint François (*b*). L'Antipape ſe rendit à Piſe au commencement de l'année 1329, où il fit divers actes de l'autorité pontificale.

Il repaſſe en Allemagne. Fin du Schiſme. 1329 & 1330.

Les affaires de l'Empereur alloient de jour en jour de mal en pis en Italie. La Marche d'Ancone & tout l'Etat Eccléſiaſtique rentrerent ſous l'obéiſſance du Pape; la ville de Milan même ſe déclara pour lui, & Jean Viſconti renonça au Cardinalat que l'Antipape lui avoit conféré, & fut fait Evêque de Novare. L'Empereur prit alors le parti de quitter l'Italie, & de retourner en Allemagne (*c*). Le pauvre Pierre de Corbario ſe voyant ſans reſſource ſe jetta entre les bras du Comte Boniface le plus riche Seigneur de Piſe, qui le tint caché pluſieurs mois, au bout de ce tems-là le Comte négocia ſi bien, qu'étant ſûr que Pierre n'eſſuyeroit aucun mauvais traitement, il le remit entre les mains de l'Archevêque de Piſe & de l'Evêque de Luques, qui avoient commiſſion du Pape, & le 25 de Juillet 1330, il confeſſa ſes erreurs & ſes crimes, & reçut l'abſolution de toutes les cenſures qu'il avoit encourues. On l'embarqua enſuite pour Provence, & il arriva à Avignon au mois d'Août. Il parut en Conſiſtoire public la corde au cou, confeſſa ſes fautes & déclara qu'il s'en tenoit à la foi de l'Egliſe Romaine. Le Pape lui donna l'abſolution, mais le fit enfermer dans une priſon honnête, où il vécut trois ans, & fut enterré à Avignon dans l'Egliſe des Cordeliers (*d*).

Faits divers.

Pendant qu'on travailloit en Italie à cette affaire, le Pape eut une chaude allarme à Avignon, par l'arrivée de Guillaume Comte de Hainaut, beau pere de l'Empereur, avec dixhuit-cens chevaux. Ce Prince ayant fait vœu d'aller faire la guerre aux Maures de Grenade, ſouhaita de recevoir la bénédiction du Pape. Jean, qui ſoupçonna le Comte de quelque mauvais deſſein contre ſa perſonne, fit venir la Nobleſſe des environs, arma toute ſa Cour, défendit au Comte, ſur peine d'excommunication, d'entrer en Provence, le diſpenſa de ſon vœu & lui ordonna de retourner chez lui (*e*). Le Pape ne laiſſa pas quelque tems après de recevoir la viſite du Roi de France, avec lequel il eut des Conférences ſecretes, qui, ainſi qu'on l'apprit dans la ſuite, rouloient ſur les affaires d'Italie & ſur une expédition à la Terre ſainte, pour laquelle Philippe obtint les Décimes de tous les revenus eccléſiaſtiques de ſon royaume.

Offres de l'Empereur rejettées.

Louis étoit à Munich en Baviere, où il ſe portoit toujours pour Empereur. Otton Duc d'Autriche, Jean de Luxembourg Roi de Bohême, &

(*a*) *Villani* L. X. C. 98. *Maimbourg* l. c. p. 586.
(*b*) *Antonin.* tit. 24. *Spondan.* Annal.
(*c*) *Villani* ubi ſup. C. 146.
(*d*) Le même C. 162.
(*e*) Le même, C. 155.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Bourdouin Archevêque de Treves, entreprirent de reconcilier Louis avec le Pape, auquel ils envoyerent des Ambaſſadeurs pour ce ſujet. Louis offroit d'abandonner l'Antipape, de révoquer ſon appel au Concile & ce qu'il avoit fait contre le Pape, & de reconnoitre qu'il avoit été juſtement excommunié, à condition qu'il conſerveroit l'Empire. L'inflexible Jean rejetta avec mépris des offres ſi généreuſes, & on ne ſait ce qu'on doit le plus admirer, ou la foibleſſe des Souverains, ou la hauteur & l'inſolence d'un Prêtre. Le Pape répondit au Roi de Bohême, & l'exhorta à faire élire un autre Empereur. Comme ce Prince inſiſta en faveur de Louis, le Pape lui écrivit une ſeconde Lettre, où il lui reproche ſon ingratitude envers le Saint Siege, & le menace même, s'il n'abandonne le parti de Louis de Baviere (*a*).

Le Roi de Bohême Vicaire en Italie. 1331.

Le Roi de Bohême eut auſſi peu d'égard aux remontrances du Pape, que celui-ci en avoit eu pour les ſiennes. De concert avec Louis il paſſa en Italie en qualité de Vicaire de l'Empire & ſoumit la plus grande partie de la Lombardie. Ses ſuccès allarmerent également l'Empereur & les Guelfes. Louis, ayant appris que ce Prince avoit eu une conférence avec le Légat du Pape, appréhenda que ce Pontife ne l'engageât enfin à prétendre à l'Empire. Les Guelfes d'autres part s'imaginerent que le Pape avoit ſecretement invité ce Prince d'entrer en Italie, & qu'il connivoit à ſes conquêtes, enſorte qu'ils formerent une ligue contre le Roi de Bohême & le Légat; les Gibelins mêmes ſe joignirent à eux, parcequ'ils croioient que le Roi penſoit moins au ſervice de l'Empereur qu'à l'aggrandiſſement de ſa propre famille. Le Roi étant repaſſé en Allemagne pour défendre ſes propres Etats qui étoient attaqués, l'Empereur envoya deux de ſes Secretaires au Pape pour traiter de ſa reconciliation avec le Saint Siege; mais cette Ambaſſade fut encore infructueuſe.

Récit ſpecieux.

Villani rapporte, que peu de tems après Jean XXII. reçut des Ambaſſadeurs de la part du Roi de France, pour lui faire part du deſſein où il étoit d'entreprendre l'expédition de la Terre ſainte, lui demandant pour cela les Décimes de toute la Chretienté pour ſix ans, le droit de diſpoſer de tous les bénéfices eccléſiaſtiques dans ſon Royaume. Celui d'Italie pour Charles ſon frere, & le titre de Roi d'Arles & de Vienne pour ſon fils: demandes, qui ſi elles ont été faites, n'étoient deſtinées qu'à excuſer le Roi s'il ne rempliſſoit point ſon vœu, ainſi que le remarque de Sponde (*b*). Mais il n'y a gueres d'apparence que le Roi de France ait fait de ſi ridicules propoſitions, comment pouvoit-il prétendre les Décimes dans les Etats des autres Princes?

Nouveaux efforts du Pape contre l'Empereur. 1332.

Jean XXII. qui ne perdoit pas de vue l'abbaiſſement de l'Empereur, écrivit au Roi de Bohême & au Duc d'Autriche pour les exhorter d'abandonner le parti de ce Prince. Il gagna enfin le Duc d'Autriche, qui non ſeulement ſe déclara contre Louis, mais ſe reconnut Vaſſal du Pape, & Feudataire du Saint Siege. Mais le Roi de Bohême, qui ſe flatoit que les troubles d'Italie porteroient le Pape à entendre à un accommodement, vint à Avignon & ſollicita Jean en faveur de l'Empereur. Le Pape fut inexo-

(*a*) *Villani* L. X. C. 170. *Fleuri* L. XCIV. § 13. (*b*) *Spondan.* Annal.

Digitized by Google

SECTION VI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

rable à toutes les instances du Roi, quoique Louis, à la requisition du Roi de France, lui envoyât une nouvelle ambassade pour traiter de la paix. Il déposa même l'Evêque de Castello, pour avoir dit en Allemagne que l'Empereur étoit reconcilié avec le Saint Siege, & il offrit l'Empire au Roi de Bohême, qui le refusa & partit bientôt d'Avignon.

Le Pape promet d'aller à Boulogne.

Cependant le Pape publioit qu'il vouloit passer en Italie & s'établir à Boulogne, pour être plus à portée de pacifier les troubles du pays. Le Cardinal Poïet Légat en Lombardie, résidant à Boulogne, ménagea si bien les esprits, que le 10 de Janvier 1332. les Bolonois se donnerent au Pape & à l'Eglise Romaine sans autre condition que de conserver leur liberté, sous la promesse que le Pape leur feroit de venir dans un an s'établir dans leur ville avec sa Cour. Ils envoyerent même une Ambassade au Pape pour lui offrir la Seigneurie de leur ville & pour le prier d'avancer le terme de sa venue. Le Cardinal Légat fit bâtir deux Châteaux, un pour le Pape & l'autre pour lui-même, & fit marquer des palais pour le logement des Cardinaux. Mais tout cela fut inutile. Jean resta à Avignon. Deux ans après les Bolonois, voyant qu'ils étoient trompés, se souleverent & chasserent le Légat du Pape.

Le Pape accusé d'hérésie. 1333.

En 1333 se reveilla une affaire qui avoit été assoupie. Deux ans auparavant, le Pape avoit prêché que les ames des bienheureux ne jouiront de la vision béatifique de Dieu qu'après la résurrection générale. Quoique cette opinion ait été celle de Justin, d'Irenée, d'Origene & de plusieurs autres Peres tant Grecs que Latins, bien des gens se souleverent contre la doctrine du Pape. Mais après le premier éclat l'affaire fut assoupie, jusqu'à ce qu'un Dominiquain, en 1333, parla en chaire contre cette opinion dequoi il fut puni par la prison. Geraud Eude, Général des Cordeliers étant allé à Paris y prêcha & soutint la doctrine du Pape, ce qui causa de grands murmures parmi ceux qui l'entendirent. Le Roi en fut informé, & ayant assemblé les plus habiles Docteurs & entendu leur avis, obligea Eude de se retracter. Ce Prince en écrivit aussi au Pape, & lui manda, qu'il ne convenoit point au souverain Pontife d'avancer des questions douteuses, que c'étoit plutôt à lui à décider celles que d'autres proposoient. Jean s'excusa, & déclara qu'il n'avoit traité cette doctrine que comme une opinion soutenable, sur laquelle il étoit bien aise de savoir le sentiment des Savans, & que par cette raison il avoit chargé les Cardinaux, les Prélats & les Docteurs d'en porter leur jugement après mûr examen (*a*). En expliquant son opinion & en protestant qu'il n'avoit jamais eu dessein de rien soutenir de contraire à la foi catholique, le Pape fit cesser les clameurs. Les Fraticelles ou Cordeliers Schismatiques ne laisserent pas de continuer à déclamer contre lui & de le traiter d'hérétique.

Projets de l'Empereur. 1334.

Cependant le Roi de Bohême étant retourné en Italie, joignit ses troupes à celles que commandoit le Légat; mais ayant été défait par les Confédérés près de Ferrare, il prit le parti de quitter l'Italie, & d'abandonner toutes ses conquêtes en Lombardie. Peu de tems après le Pape apprit que l'Empereur, appréhendant de mourir excommunié, s'étoit déterminé à abdiquer l'Empire; il écrivit à ce Prince pour l'exhorter d'exécuter un des-

(*a*) *Fleuri* ubi sup. § 21, 32.

Digitized by Google

ſein ſi louable. Il envoya même deux Légats à Munich pour recevoir la démiſſion de Louis, & les chargea en cas de refus de la part de ce Prince, de délier les Princes de l'Empire du ſerment de fidelité qu'ils lui avoient prêté. Les Légats étant arrivés à Munich, Louis ne voulut pas entrer en négociation avec eux; le Pape en fut ſi irrité, qu'il écrivit aux Archevêques de Brême, de Magdebourg & de Cologne, de renouveller les cenſures contre l'Empereur & ſes adhérens, & excita divers Princes à ravager les Etats héréditaires de Louis (*a*). L'Empereur de ſon côté pour rendre inutiles les efforts du Pape, réſolut de faire la paix avec Robert Roi de Naples, & d'aſſembler un Concile général pour faire le procès à Jean XXII. comme Hérétique. Dans cette vue il négocia ſecretement avec le Cardinal Napaléon des Urſins, piqué contre le Pape de ce que contre ſa promeſſe, il avoit fixé ſa demeure en France (*b*).

Mort de Jean XXII.

Mais avant que l'Empereur eût le tems d'exécuter ſon projet, ſon ennemi le Pape Jean XXII. mourut à Avignon le 4 de Décembre. Le troiſieme il fit appeller tous les Cardinaux, & retracta en leur préſence ſon opinion ſur l'état des ames bienheureuſes, & fit lire une bulle miſe en groſſe qui contenoit ſa déclaration ſur ce ſujet. Il mourut le lendemain, laiſſant un tréſor conſiderable. Jean Villani rapporte qu'il montoit à vingt-cinq millions de florins d'or, tant en or monnoyé, qu'en vaiſſelle & autres joiaux d'or & en pierres précieuſes. Cet auteur cite le témoignage de ſon frere, marchand du Pape, qui l'avoit appris des Tréſoriers & des autres qui furent commis pour compter & peſer le tréſor (*c*). D'autres Auteurs retranchent beaucoup de cette ſomme. Quelle qu'elle fût, Villani prétend que le Pape l'avoit amaſſée, en établiſſant les réſerves de toutes les Egliſes Collégiales de la Chrétienté, ſous prétexte de prévenir la ſimonie, quoiqu'il paroiſſe qu'il n'en feſoit aucun uſage. De plus en vertu de la réſerve, il ne confirma preſque jamais l'élection d'aucun Prélat, mais il feſoit paſſer un Evêque à un Archevêché & mettoit à ſa place un moindre Evêque, d'où il arrivoit ſouvent que la vacance d'un Archevêché produiſoit ſix promotions & plus, dont il venoit de grandes ſommes à la Chambre Apoſtolique. On lui attribue l'établiſſement des Auditeurs de Rote, pour juger des appels de toute la Chretienté (*d*). Ce fut encore Jean XXII. qui ajouta une troiſieme couronne à la thiare pontificale. La premiere que les Papes ayent eue, fut envoyée par Clovis Roi de France à Saint Jean de Latran. Le Pape Hormisdas mit ſur le bonnet ou la thiare qu'il portoit cette couronne. Ses ſucceſſeurs juſqu'à Boniface VIII. ne porterent que celle-là ſeule; mais Boniface prétendit, dans les démêlés qu'il eut avec Philippe le Bel, avoir l'autorité temporelle, comme la ſpirituelle, & pour marquer cette double autorité, il mit deux couronnes. Jean XXII. y en ajouta une troiſieme, & c'eſt cette triple couronne que ſes ſucceſſeurs ont portée depuis (*e*).

Election de Benoît XII.

Quelques jours après ſa mort, les Cardinaux, au nombre de vingt-quatre, entrerent dans le Conclave pour élire un Pape. Ils ſe trouverent à

(*a*) *Ptolem. Luſenſ.* Hiſt. Eccl. Inſtit. L. XXIV. C. 42.
(*b*) *Villani* L. VII. C. 2.
(*c*) Le même L. XI. C. 20.
(*d*) *Polydor.* de rer. invent. L. VI. C. 12.
(*e*) *Choiſi* Hiſt. de Philippe de Valois L. I.

Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

l'ordinaire divisés en deux factions, dont la plus forte étoit celle des François. Ceux-ci offrirent leurs voix à l'Evêque de Porto, à condition qu'il promettroit de n'aller point à Rome; ce qu'il refusa. Les Cardinaux vinrent alors au scrutin & proposerent celui qui étoit regardé, comme le moindre d'entre eux, savoir Jaques Fournier, qu'on appelloit le Cardinal Blanc, parcequ'il avoit été Moine de Cîteaux & qu'il en gardoit l'habit. Il fut élu d'une voix unanime; ce Cardinal en fut lui-même étonné, & dit aux Cardinaux, *vous avez élu un âne*, parcequ'il n'entendoit rien au manege de la Cour de Rome. Il fut couronné le 8 de Janvier 1335 & prit le nom de Benoit XII. Il donna cent mille florins aux Cardinaux, & cinquante mille pour réparer les Eglises de Rome (*a*). Il écrivit une Lettre circulaire à tous les Princes Chretiens, à l'exception de l'Empereur & de Frederic Roi de Sicile, pour leur faire part de son élection.

Commencemens de son Pontificat. 1335.

Benoit XII. révoqua toutes les expectatives dont son prédécesseur avoit chargé les Eglises, & se réserva la disposition de tous les bénéfices qui vaquoient à sa Cour, & à deux journées aux environs. Il reçut l'hommage d'Alphonse Roi d'Arragon pour la Sardaigne, & de Robert pour le royaume de Naples; mais Frederic Roi de Sicile le refusa. Le Pape, moins violent que Jean XXII. se contenta de lui envoyer Bertrand Archevêque d'Embrun, chargé d'une monition, par laquelle il l'exhortoit à rentrer dans son devoir (*b*).

Il continue son séjour à Avignon.

Les Romains envoyerent des députés à Avignon, pour solliciter Benoit de venir résider à Rome. Le Pape y consentit, mais ensuite il résolut d'aller établir sa Cour à Boulogne, pourvu que les citoyens voulussent le recevoir avec l'honneur convenable & lui rendre obéissance & fidelité. Il y envoya des Nonces, qui trouverent la ville encore pleine de l'esprit de révolte, qui avoit fait chasser le Legat Poïet, ensorte que le Pape prit le parti de rester à Avignon (*c*). Il ne laissa pas d'envoyer un Légat à Rome, qui engagea les Romains à se gouverner desormais sous l'autorité du Pape & de l'Eglise. On prorogea à Etienne Colonne la dignité de Sénateur pour cinq ans, en lui associant des Collegues annuels (*d*).

Affaires d'Italie.

La discorde entre le Sacerdoce & l'Empire avoit multiplié les Seigneurs particuliers ou si l'on veut les Tirans en Lombardie. Mastin de l'Escale maître de Verone avoit sur tout beaucoup accru la puissance qu'il avoit héritée de ses prédécesseurs. Déja il avoit ajouté à son domaine de Verone ceux de Vicence, de Bresce & toute la Marche Trevisane; il avoit enlevé Padoue aux Carrares, Parme & Reggio aux Rozzi; s'étoit emparé de Luques & de Luna en Toscane, & menaçoit Ferrare & Boulogne. S'étant brouillé avec les Vénitiens, ils résolurent de lui faire la guerre, & travaillerent à former contre Mastin une ligue de tous les Etats d'Italie ennemis ou rivaux de sa domination. La plupart n'oserent pas se déclarer ouvertement d'abord, les Florentins seuls promirent de joindre leurs forces à celles de Venise. Le Sénat choisit pour général Pierre Rozzi, que Mastin avoit dépossédé de Parme. Les bornes que nous devons nous prescrire ne

(*a*) Vit. Papar. Aven. T. I. p. 219.
(*b*) *Fleuri* L. XCIV, § 41.
(*c*) Vit. Papar. l. c. p. 199.
(*d*) *Platina* in Bened. XII.

Digitized by Google

ſe nous permettent pas d'entrer dans tous les détails de cette guerre. Nous nous contenterons de dire qu'en 1336 Rozzi ravagea le Padouan, que l'année ſuivante il remporta divers avantages, qui obligerent le Seigneur de Verone de demander la paix, mais inutilement à cauſe de la dureté des conditions qu'on lui preſcrivit. Marſile Carrare, qui le trahiſſoit, livra Padoue aux Vénitiens. Luquin Viſconti & Philippe de Gonzague attaquerent Maſtin d'un autre côté. Tous les malheurs fondoient ſur lui en même tems. En 1338 les Vénitiens perdirent leur Général Pierre Rozzi, qui mourut d'une bleſſure, à l'âge de trente ſix ans. Ils donnerent le commandement de l'armée à Roland Rozzi ſon frere, qui ne ſe diſtingua pas moins. En ce tems-là l'Evêque de Verone, couſin-germain de Maſtin, traita avec les Vénitiens pour leur livrer la ville. Maſtin découvrit la trâme, perça l'Evêque de pluſieurs coups d'épée & le laiſſa mort ſur la place. Cet aſſaſſinat augmenta le nombre de ſes ennemis, le Pape Benoit XII. menaça d'en pourſuivre rigoureuſement les auteurs. Le Seigneur de Verone ne voyant plus de reſſource demanda la paix au Sénat de Veniſe. Il l'obtint aux conditions ſuivantes, que Padoue & tout le Padouan reſteroient aux Carrares, que Luquin Viſconti auroit Bergame, Breſſe & leurs territoires, & qu'on cederoit aux Vénitiens Treviſe, Caſtrombaldo, Baſſano & toute la Marche Trévifane. On ne laiſſa à Maſtin que le Vicentin, le Veronois, Parme & Luques. Les Florentins furent peu contens de cette paix, parcequ'ils auroient voulu la ville de Luques. Cette paix ſe conclut en 1339. Maſtin fléchit le Pape en le reconnoiſſant pour ſon ſouverain Seigneur, s'engagea à tenir de lui ſes Etats à foi & à hommage & à lui payer tribut. Le Pape regardant l'Empire comme vacant, à cauſe que Louis de Baviere n'étoit pas encore reconcilié avec le Saint Siege, conféra à Maſtin la qualité de Vicaire de l'Empire dans le Veronois & le Vicentin; il donna la même qualité à Luquin Viſconti dans le Milanois, à Philippe Gonzague à Mantoue & Reggio; à Albertin Carrare dans le Padouan, & au Marquis de Ferrare dans le Modenois (*a*). Voyons à préſent ce qui ſe paſſa entre Louis de Baviere & Benoit XII.

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Au commencement du Pontificat de ce Pape, le Roi de France lui envoya des Ambaſſadeurs, par leſquels il lui demanda de faire Jean ſon fils aîné Roi de Vienne, de le déclarer lui-même Vicaire de l'Empire en Italie, de lui accorder la Décime des dixmes pendant dix ans & tout le treſor de l'Egliſe pour le ſecours de la Terre ſainte. Ces demandes effrayerent tellement le Pape & les Cardinaux, qu'ils réſolurent de ſe reconcilier avec l'Empereur Louis de Baviere. Ce Prince l'ayant appris par les amis qu'il entretenoit toujours à la Cour de Rome, il envoya au Pape & aux Cardinaux des Ambaſſadeurs avec des lettres très-ſoumiſes. Ces Ambaſſadeurs furent très-bien reçus, & repartirent d'Avignon au mois de Juillet 1335, avec les conditions que le Pape demandoit. Ils revinrent l'année ſuivante, avec une procuration datée du 5 Mars, par laquelle l'Empereur révoque tout ce qu'il a fait contre le Pape Jean XXII. & tous les Edits qu'il a publiés à Rome, ajoutant divers autres articles très-favorables au Siege de Rome. Benoit étoit tout diſpoſé à conclure, & à donner l'abſolution à l'Empereur, mais il fut arrêté par les intrigues des Rois de Naples,

Negociation avec l'Empereur.

(*a*) *Platina* ubi ſup. *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. III. p. 311-379.

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1338*

de Bohême & de France. Ce dernier qui étoit menacé d'une guerre avec le Roi d'Angleterre, appréhendoit que l'Empereur, reconcilié avec le Pape, ne donnât du ſecours à Edouard III. ſon beaufrere. Le Roi de Bohême étoit entierement dans les intérêts de Philippe, & écrivit au Pape qu'avec le ſecours de quelques autres Princes, il ſe propoſoit de faire élire un autre Roi des Romains. Les Cardinaux détournerent donc le Pape de donner l'abſolution à Louis, & ſes Ambaſſadeurs s'en retournerent en Allemagne (*a*). Cependant le Pape, qui tâchoit de prévenir la guerre entre la France & l'Angleterre écrivit à l'Empereur pour le détourner de s'allier avec Edouard.

Le Pape travaille inutilement à reconcilier la France & l'Angleterre.

Comme il y avoit déja eu quelques hoſtilités en Guienne entre la France & l'Angleterre, & que le Roi Edouard avoit traité avec l'Empereur, ſans s'embarraſſer de l'agrément du Pape, Benoit tâcha d'arrêter le cours de la guerre, & envoya des Légats en France & en Angleterre pour ménager un accommodement. Les Légats furent reçus honorablement à Paris; Edouard ne voulut pas leur permettre de venir en Angleterre; il envoya des Députés pour traiter avec eux, mais après diverſes conférences, il n'y eut rien de conclu. Le Pape voyant que le Roi d'Angleterre étoit inflexible, écrivit à l'Empereur pour l'exhorter à ne point faire la guerre à la France. Louis n'ayant pas fait une réponſe favorable, le Pape publia une Lettre à tous les fideles, pour leur défendre de s'allier avec l'Empereur. Celui-ci étant déterminé à rompre avec le Roi de France, ſe plaignit que Philippe s'étoit emparé de pluſieurs fiefs de l'Empire, & demanda que le Pape obligeât ce Prince à les reſtituer. Benoit ne répondit point, & avertit le Roi de France des deſſeins de l'Empereur, le ſollicitant de s'accommoder avec le Roi d'Angleterre.

Les Princes Allemands maintiennent les droits de l'Empire. 1338.

Quelque tems après, le Pape reçut des Ambaſſadeurs de divers Evêques d'Allemagne, pour ſolliciter l'abſolution de l'Empereur. Le Pape répondit, qu'il ne pouvoit la lui accorder, tant qu'il ſeroit en guerre avec Philippe, ce Prince lui ayant écrit que s'il donnoit l'abſolution à Louis ſans ſon conſentement, il le traiteroit plus mal que ſes prédéceſſeurs n'avoient traité Boniface. Les Princes d'Allemagne s'aſſemblerent à Rens & déclarerent par une pragmatique ſanction, qu'un Prince élu à la pluralité des voix des Electeurs, ſeroit reconnu légitime Roi des Romains; que quiconque ſoutiendroit le contraire, & attribueroit au Pape la ſupériorité ſur les Empereurs, ſeroit pourſuivi comme criminel de leze-majeſté. Cette déclaration fut confirmée dans une Diete convoquée à Francfort. Albert de Strasbourg porta une copie de ce décret à Avignon; il rapporte que le Pape n'en parut pas trop offenſé, & envoya un Nonce à l'Empereur, afin que ce Prince envoyât des Ambaſſadeurs à Avignon, pour traiter de ſa reconciliation avec le Saint Siege (*b*).

Faits divers.

Benoit XII. ayant appris que le Roi d'Angleterre avoit reçu de l'Empereur le titre de Vicaire de l'Empire, & qu'il ſe diſpoſoit à entrer en France avec une puiſſante armée, le menaça de l'excommunier s'il ne renonçoit à ce titre. Informé peu après que l'armée Angloiſe s'étoit retirée ſans en venir à une action, le Pape écrivit encore à Edouard pour l'exhorter à

(*a*) *Villani* L. XI. C. 54. (*b*) *Albert. Argent.* Chron. p. 129.

Digitized by Google

faire la paix avec Philippe, s'offrant d'être Médiateur. Il envoya auſſi deux Légats pour la Sicile, qui n'y paſſerent point, mais la mirent en interdit, parceque depuis la mort de Frederic en 1337, les Siciliens avoient refuſé de rentrer ſous l'obéiſſance du Roi de Naples. Pierre IV. Roi d'Arragon vint à Avignon, & fit hommage au Pape pour la Sardaigne. Benoit reçut en ce tems-là une Ambaſſade de la part d'Andronic, Empereur de Conſtantinople, offrant de traiter de la réunion avec l'Egliſe Romaine, à condition que les Latins lui aideroient à recouvrer les principales villes conquiſes par les Turcs, & qu'on aſſembleroit un Concile général, où les Grecs auroient la liberté de défendre leur doctrine ſur la proceſſion du St. Eſprit. Le Pape répondit, que ſi les Grecs vouloient ſe réunir, les Princes d'Occident pourroient les ſécourir contre les Turcs. Il congédia enſuite les Ambaſſadeurs, parcequ'ils n'avoient pas de pouvoirs par écrit.

Réduction de Bologne ſous l'obéiſſance du Pape. 1340.

On a vu plus haut que la ville de Bologne s'étoit révoltée contre le Pape, & qu'il n'avoit pu la ramener à ſon obéiſſance. Benoit cita les Bolonois dans les formes, publia enſuite une bulle par laquelle il révoqua tous les privileges de leur Univerſité, & ordonna aux Profeſſeurs & aux Etudians de s'en retirer ſous peine d'excommunication. Il cita les Magiſtrats & les principaux Citoyens entre autre Thadée Pépoli à comparoitre dans trois mois (*a*). En 1338, la ville envoya des Ambaſſadeurs à Avignon; après avoir imploré la clémence du Pape, ils reconnurent que leur ville & ſon territoire appartenoient entierement pour le temporel au Pape & à l'Egliſe Romaine; promettant de n'y recevoir Louis de Baviere, ni aucun Empereur ſans la permiſſion du Saint Siege. Le Pape donna commiſſion à ſon Internonce d'aller à Bologne en prendre poſſeſſion au nom du Saint Siege, lever l'interdit, rétablir l'Univerſité & donner l'abſolution. De nouvelles difficultés empêcherent l'exécution du Traité. En 1340 les Bolonois envoyerent au Pape deux Ambaſſadeurs, avec plein-pouvoir de ſe ſoumettre à ſa juriſdiction, le priant de leur accorder pour adminiſtrateur des droits du Saint Siege Thadée Pépoli, qui avoit déja la principale autorité dans la ville, & promettant de payer au Pape un cens de huit mille florins d'or par an. Le Pape accepta ces conditions & nomma Pépoli Gouverneur de Bologne pour trois ans (*b*).

Soumiſſion d'autres villes.

Pluſieurs autres villes de Lombardie, qui avoient ſuivi le parti de Louis de Baviere & de l'Antipape, revinrent auſſi à l'obédience de Benoit, & envoyerent un Sindic chargé de leur procuration, pour déclarer qu'ils ſe ſoumettent à ſes ordres touchant les excès qu'ils ont commis contre lui & l'Egliſe Romaine; qu'ils ne croioient pas que l'Empereur puiſſe dépoſer le Pape & en faire un autre. Promettant de ne point adhérer à Louis de Baviere, ni à aucun Schismatique, & demandant pardon de lui avoir obéi & à Matthieu Viſconti & d'avoir reçu les Nonces de l'Antipape. Les Citoyens de Novare, de Verceil & de Come firent la même ſoumiſſion par le même Sindic; & tous furent abſous des cenſures (*c*).

Milan & les Viſconti

L'année ſuivante Jean & Luquin Viſconti ſe reconcilierent auſſi avec le Pape Benoit. Ils envoyerent le même Député qui avoit négocié l'accom-

(*a*) *Villani* L. X. C. 69.
(*b*) *Raynald.* 1340 n. 59.
(*c*) Le même n. 69.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

modement des villes de Lombardie. Il étoit chargé de la procuration des deux freres, & fit en leur nom les mêmes déclarations & les mêmes promeſſes. Ils promirent ſoumiſſion & obéiſſance au Pape, reconnoiſſant qu'il ne peut être dépoſé par l'Empereur, de ne jamais adhérer à Louis de Baviere, ni à aucun Empereur qui ne fût approuvé par le Pape; de payer au Pape & ceux Cardinaux cinquante mille florins d'or, en dédommagement de tous les torts faits par eux & par leur famille aux Légats & aux Nonces du Pape. Ils reconnurent que pendant la vacance de l'Empire, comme il vaquoit alors, l'adminiſtration en appartenoit au Pape, & en conſéquence qu'ils vouloient tenir du Pape & de l'Egliſe Romaine le gouvernement de Milan & de ſes dépendances (*a*). M. Fleuri remarque fort judicieuſement là-deſſus (*b*), qu'au fond il importoit fort peu aux Viſconti & aux autres petits Seigneurs de Lombardie de ſe ſoumettre de paroles au Pape ou à l'Empereur, pourvu qu'en effet ils demeuraſſent maîtres des villes dont ils étoient en poſſeſſion. Le Pape content des ſoumiſſions des Viſconti, accorda aux deux freres, leur vie durant, le gouvernement de la ville de Milan & de ſon territoire, avec toute juriſdiction & puiſſance temporelle, comme Vicaires de l'Egliſe Romaine pendant la vacance de l'Empire.

Je ſoumettent auſſi 1341.

Louis de Baviere s'accommode avec le Roi de France.

Les Rois de France & d'Angleterre ayant fait une trêve en 1340, convinrent de tenir des conférences à Arras en préſence des Légats du Pape. Mais elles furent infructueuſes, & toutes les négociations du Pape & de ſes Nonces aboutirent à quelques prolongations de trêve (*c*). Cependant Philippe de Valois ſe ſervit de l'Impératrice, qui étoit ſa niece, pour engager l'Empereur Louis de Baviere d'abandonner le parti d'Edouard, & de lui ôter le Vicariat de l'Empire. Le Roi s'engagea de ſon côté d'agir auprès du Pape & de le reconcilier avec lui. Ses ſollicitations furent infructueuſes, ce qui eſt aſſez ſurprenant, vu les diſpoſitions favorables du Pape à s'accommoder. Auſſi Maimbourg (*d*) dit-il, qu'on crut dans le monde, que Philippe, ſuivant toujours ſon premier deſſein, n'avoit nulle envie que la choſe réuſſît, & qu'il fit dire au Pape fort ſecretement & ſérieuſement, qu'il ſe gardât bien d'en rien faire. L'affaire tira donc en longueur, & il parut aux plus éclairés, que l'Empereur étoit joué, le Roi feſant ſemblant de vouloir ce qu'il ne vouloit point, & le Pape tout au contraire de ne vouloir pas ce qu'il deſiroit de tout ſon cœur.

Mort de Benoit XII & élection de Clement VI. 1342.

Cependant Benoit XII. mourut le 25 d'Avril 1342, & le 7 de Mai les Cardinaux élurent Pierre-Roger, Archevêque de Rouen, qui prit le nom de Clement VI. Il envoya d'abord des Nonces pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre, & ces Nonces réuſſirent à faire conclure une trêve de trois ans. Le Pape envoya auſſi un Légat en Lombardie pour pacifier les troubles de cette Province, mais il n'y réuſſit pas.

Demandes des Romains.

Les Romains envoyerent à Clement VI. dixhuit députés chargés de lui faire trois demandes. La premiere d'accepter les qualités de Sénateur, de Capitaine & les autres charges de la ville, qu'ils lui offroient pour ſa vie ſeulement, & non comme au Pape Clement VI. mais comme au Seigneur

(*a*) Le même 1341. n. 10.
(*b*) L. XCV. § VIII.
(*c*) *Daniel* T. VI. p. m. 130.
(*d*) Decad. de l'Empire L. VI. p. m. 616.

Digitized by Google

Pierre Roger. La seconde, qu'il vint à Rome. La troisieme, qu'il voulut bien réduire le Jubilé à cinquante ans. Le Pape répondit, qu'il acceptoit les charges de la ville de Rome, à condition qu'elles ne lui porteroient pas de préjudice. Qu'il ne pouvoit encore passer en Italie, vu que l'Empereur menaçoit d'y entrer avec une armée, & qu'il avoit établi des Vicaires en diverses places de l'Etat Ecclésiastique. Il accorda la troisieme & donna au mois de Janvier 1343 une bulle, par laquelle il fixoit le Jubilé à l'an 1350 (*a*).

Section VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Le 16 de Janvier 1343 mourut Robert Roi de Naples, qui laissa Jeanne sa petite-fille héritiere de la couronne. Il lui avoit fait épouser André, fils de Charobert Roi de Hongrie. Comme ils étoient l'un & l'autre fort jeunes. Robert leur nomma des Tuteurs; mais le Pape prétendit que le gouvernement du Royaume lui appartenoit, & commit le Cardinal Aimeric de Chastelus pour gouverner en son nom; mais ce prétendu gouvernement du Cardinal fut sans effet (*b*).

Mort de Robert Roi de Naples. 1343.

Clement VI. n'avoit pas la modération de son prédécesseur. Il envoya des Légats en Italie pour soulever les villes & les Princes contre Louis de Baviere, confirma & fit publier de nouveau toutes les sentences de Jean XXII. contre ce Prince, & publia lui-même le 10 d'Avril une bulle, en forme de monition, par laquelle il l'exhortoit de se désister dans trois mois de l'administration de l'Empire, de quitter le titre de Roi, d'Empereur ou de toute autre dignité, & de venir en personne se soumettre à ses ordres. Pendant les trois mois de terme l'Empereur envoya plusieurs fois des Agens au Pape & au Roi de France, mais cette négociation fut encore infructueuse, parceque le Roi de France s'entendoit avec le Pape & n'agissoit pas sincérement en faveur de Louis. Au bout des trois mois Clement déclara ce Prince contumace; il n'alla pas plus loin alors, parceque l'Empereur avoit écrit au Roi de France, *si le Pape fait quelque procédure contre moi, je m'en prendrai à vous* (*c*).

Démarches du Pape contre l'Empereur.

L'année suivante, Louis de Baviere envoya de nouveau des Ambassadeurs à Avignon, avec ordre d'obtenir pour lui l'absolution à tout prix. Ils demanderent un modele de procuration dont le Pape fût content; on leur en donna un si honteux & si dur, qu'on ne croyoit pas que Louis l'adoptât. On se trompa; ses Ambassadeurs furent autorisés d'avouer en son nom toutes les erreurs & les héresies qui lui étoient attribuées, de renoncer à l'Empire, de ne le reprendre que par la grace du Pape, & de se mettre lui, ses enfans, ses biens & son état à la discrétion du Pape. Les Ambassadeurs firent le serment conformément à la procuration; puis ils presserent Clement de donner les articles de la pénitence qu'il imposoit à Louis. Au lieu de profiter d'une si belle occasion de terminer l'accommodement, le Pape leur donna des articles qui touchoient l'état de l'Empire & non la personne du Prince. L'Empereur les envoya aux Princes & aux villes d'Allemagne, & convoqua une Diete à Francfort, les articles proposés par le Pape furent rejettés, & on députa au Pape pour l'engager à s'en désister. Mais comme les Députés n'avoient aucun pouvoir de traiter, le Pape crut

Négociation avec ce Prince. 1344.

(*a*) *Fleuri* L. XCV. § XV.
(*b*) *Giannone* T. III. p. 298.
(*c*) *Albert. Argent.* p. 133.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

qu'on ſe moquoit de lui, & en fut plus irrité contre Louis de Baviere. Pour le pouſſer à bout, il prit des meſures avec le Roi de Bohême, avec le fils de ce Prince, l'Archevêque de Treves & quelques autres Princes, pour faire élire un autre Empereur (*a*). Nous verrons bientôt la ſuite de ces intrigues.

Croiſade contre les Turcs.

Clement VI. renouvella l'ancien projet de croiſade contre les Turcs. Il fit une ligue avec le Roi de Chypre, le Grand Maître des Chevaliers de Rhodes & les Vénitiens, & arma quatre galeres aux dépens de la Chambre Apoſtolique. Il nomma pour diriger l'entrepriſe en qualité de Légat, Henri Patriarche Latin de Conſtantinople. Les croiſés emporterent la ville de Smyrne, où ils exercerent toutes les cruautés que le faux zele eſt capable d'inſpirer. Morbaſſan, Général des Turcs, aſſembla une grande armée, & vint mettre le ſiege devant Smyrne. Mais ſes attaques n'ayant pas réuſſi, il ſe retira au commencement de Janvier 1345 ſur les montagnes voiſines avec le gros de ſon armée, & ne laiſſa autour de la place qu'un nombre ſuffiſant de troupes pour la tenir bloquée. Un gros détachement de la garniſon tomba vivement ſur les quartiers des Turcs qui furent défaits. Les Chretiens pillerent leur camp, & le Légat du Pape voulut y célebrer la Meſſe. Morbaſſan averti de la fécurité des Chretiens, les fit envelopper par divers corps de troupes, & la plupart périrent. Les Chretiens de Smyrne conſternés de ce malheur ſe hâterent d'écrire au Pape pour lui demander de prompts & puiſſans ſecours. Les Vénitiens le ſolliciterent en même tems de faire prêcher de nouveau la croiſade. Clement VI. ſeconda leur zele, & on vit alors ſe renouveller dans une partie de l'Occident l'ancienne ardeur pour les guerres d'outremer. Le Pape nomma pour Général Humbert II. Dauphin de Viennois; mais ce Prince avoit plus de zele que de capacité, enſorte qu'à la fin il fut obligé d'abandonner Smyrne, & cette croiſade eut le denouement de toutes les autres (*b*).

Meurtre d'André Roi de Naples. 1345.

Le jeune Roi de Naples André étoit prêt à ſe faire couronner, & tous les ordres étoient donnés, lorſqu'il fut aſſaſſiné à Averſe le 18 de Septembre 1345. La Reine fut violemment ſoupçonnée d'être complice de ſa mort. Le Pape ayant été pleinement informé de ce crime, publia le premier de Fevrier de l'année ſuivante, une bulle contre les coupables, où ſans en nommer aucun, il les déclare infâmes & excommuniés, confiſque au profit des Seigneurs tous leurs biens & tous leurs droits &c. (*c*).

Derniere ſentence contre Louis de Baviere. 1346.

Cependant Jean de Luxembourg Roi de Bohême, & ſon fils aîné Charles Marquis de Moravie, étoient à Avignon, où ils négocioient avec le Pape la promotion de Charles à l'Empire. Clement pour fortifier leur parti dépoſa l'Archevêque de Maience comme contumace, parceque ce Prélat étoit toujours attaché à Louis de Baviere, & pourvut de l'Archevêché de Maience Gerlac de Naſſau, qui lui promit ſon ſuffrage pour Charles. Le 13 d'Avril le Pape publia une bulle, par laquelle il déclaroit Louis de Baviere dépoſé, & défioit tous ſes ſujets du ſerment de fidelité; enjoignant aux Electeurs de l'Empire de procéder inceſſamment à l'élection d'un Roi des Romains, autrement que le Saint Siege y pourvoiroit. Le Pape écrivit auſſi une Lettre aux Electeurs pour les exhorter à s'aſſembler promptement pour l'élection, ſans admettre à la Diete

(*a*) Le même.
(*b*) *Fleuri* ubi ſup. § 26, 27.
(*c*) *Villani* L. XII. C. 50.

Digitized by Google

le Marquis de Brandebourg; fils de l'Empereur, sous prétexte que son pere n'avoit pu lui conférer ce Marquisat (*a*). SECTION VI.

Le Pape profita de l'occasion d'étendre les droits & la puissance du Siege de Rome; il engagea Charles à promettre, d'accomplir les promesses & les concessions de ses prédécesseurs, de révoquer & d'annuller tous les actes faits par Louis de Baviere, en qualité d'Empereur, de renoncer à toute prétention sur les terres de la Comtesse Mathilde, de n'entrer dans Rome que le jour de son couronnement, d'en sortir le même jour, & de se retirer incessamment des terres de l'Eglise Romaine, & de n'y revenir plus sans la permission du Saint Siege. Ce Traité, qui anéantissoit l'autorité de l'Empire en Italie pour y établir celle du Pape, fut juré par Charles & confirmé par le Roi de Bohême son pere. En conséquence Clement recommanda Charles comme digne de l'Empire. Gerlac Archevêque de Maience convoqua une Diete à Rens prés de Coblents. Il ne s'y trouva que cinq Electeurs, celui de Maience, celui de Cologne, qui avoit vendu sa voix pour huit mille marcs d'argent, Rodolfe Duc de Saxe, qui s'étoit contenté de deux mille, l'Archevêque des Treves, oncle de Charles, & le Roi de Bohême son pere. Ils élurent tout d'une voix pour Roi des Romains Charles de Luxembourg, Marquis de Moravie, le onzieme de Juillet 1346. Le nouveau Roi des Romains envoya d'abord des Ambassadeurs au Pape, qui confirma par une bulle son élection (*b*).

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

Charles IV. *élu Roi des Romains.*

Pendant que cela se passoit en Allemagne & à Avignon, il y eut une surprenante révolution à Rome, dont l'auteur fut Nicolas Gabrini di Rienzo. Il étoit fils d'un meunier & d'une blanchisseuse. Ses parens lui ayant donné quelque éducation, & étant hardi & entreprenant, il étoit devenu Notaire. Cet homme avoit été un des Députés que les Romains envoyerent à Avignon au commencement du Pontificat de Clement VI. pour le prier de revenir à Rome. Dans une grande assemblée qui se tint à Rome le 20 de Mai 1347, il fit le rapport de son ambassade à Avignon, & parla si artificieusement, qu'il fut élu par acclamation Tribun du peuple; on le mit en possession du Capitole avec une pleine autorité. Aussitôt il déposa les Sénateurs nommés par le Pape, exerça la justice la plus sévere contre les Nobles dont la licence entretenoit le desordre, & chassa les Ursins, les Colonnes & plusieurs autres familles de la premiere Noblesse. Ayant affermi son autorité, par le moyen du peuple qui lui étoit attaché, & s'étant concilié du respect par la maniere dont il maintenoit la justice, il envoya des lettres à toutes les villes d'Italie, pour les informer que les Romains étoient en liberté, & leur demander d'assister leur ville-mere. Ses Députés furent reçus partout avec distinction, & plusieurs villes, se persuadant que Rome alloit reprendre sa premiere splendeur, promirent leur secours, & envoyerent des anneaux d'or, pour gages de leur fidelité. Les Princes étrangers mêmes rechercherent l'alliance de Rienzi. Louis Roi de Hongrie, qui se disposoit à passer en Italie pour venger la mort du Roi André son frere; lui fit offrir son amitié. Jeanne Reine de Naples le fit solliciter d'être médiateur entre elle & le Roi de Hongrie. L'Empereur Louis de Baviere fit

Révolution à Rome. 1347.

(*a*) *Raynald.* 1346. n. 8, 9. (*b*) Le même, n. 33, 34.

Digitized by Google

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

demander au Tribun ſon amitié; le Pape même lui écrivit, loua ſa conduite & le chargea de gouverner Rome en ſon nom.

Cette grandeur ne fut pas de longue durée. Nicolas, enivré de ſa puiſſance, ne voulut en aucune façon dépendre du Pape, & entreprit d'être maître abſolu dans Rome. Il ſe fit armer Chevalier par le Sindic du peuple à Saint Jean de Latran; & comme cette cérémonie commençoit par un bain, il ſe baigna dans la cuve où l'on croyoit alors que Conſtantin avoit été baptiſé. Enſuite il fit publier une Lettre, où il prit les titres de *Chevalier Candidat du Saint-Eſprit, ſévere & clément Libérateur de Rome, Zélateur de l'Italie, Amateur de l'Univers, & Tribun auguſte*, déclarant que la ville de Rome eſt la Capitale du monde; il citoit Louis Duc de Baviere, & Charles Roi de Bohême, ſe diſant élus Empereurs, avec les cinq autres Electeurs de venir juſtifier leurs prétentions. Un procédé ſi extravagant ruina ſon crédit. Le Pape le regardant comme un Fanatique publia une bulle contre lui, adreſſée aux Romains, qui refroidit beaucoup le zele du peuple. Quelques Nobles, qu'il avoit chaſſés, trouverent le ſecret de pénétrer dans Rome avec des troupes. Rienzi ſe voiant ſurpris eut beau faire pour animer le peuple, il ne lui reſta d'autre parti à prendre que de s'enfuir, il ſe ſauva à Naples auprès de Louis Roi de Hongrie (*a*). Pour n'y pas revenir donnons la ſuite des avantures de cet homme bizarre. Le Pape Clement fit prier le Roi de Hongrie, de faire prendre Nicolas & de le lui envoyer, ou de le livrer au Cardinal Bertrand ſon Légat. Il ne paroit pas que le Roi ait eu égard à la priere du Pape, car en 1350. Nicolas rentra dans Rome, il y auroit été plus puiſſant que jamais, ſi les Romains n'avoient craint d'irriter le Pape & de perdre le profit temporel du Jubilé. Rienzi fut donc réduit à ſortir d'Italie déguiſé, & paſſa en Bohême à la Cour de Charles Roi des Romains. Après avoir été quelque tems à Prague, il fut reconnu & préſenté au Roi, qui le fit arrêter, & remettre au pouvoir de l'Archevêque de la ville, de quoi le Pape le remercia par une lettre, le priant de lui envoyer Nicolas, ce qui fut exécuté. Nicolas fut donc amené priſonnier à Avignon, & il reſta en priſon pendant le reſte de la vie de Clement VI. (*b*). Innocent VI. qui ſucceda à Clement, fit abſoudre Nicolas des cenſures dont il étoit chargé, le délivra de priſon, & l'envoya en Italie en 1353 avec le Cardinal d'Albornos ſon Légat, eſpérant qu'il ſeroit utile à la réduction du Pays, principalement à Rome, où il étoit encore en grande conſideration. L'année ſuivante Nicolas retourna à Rome, où il fut très-bien reçu, & y reprit ſon ancienne autorité. Le peuple continua à le nommer Tribun, & le Pape lui donnoit le titre de Chevalier & de Sénateur de Rome, le chargeant d'y commander en ſon nom. De nouveaux abus qu'il fit de ſon autorité; donnerent occaſion aux Grands d'animer le peuple contre lui, qui réſolut de le ſacrifier à ſes reſſentimens. Il fut aſſiegé dans le Capitole, pris & reconnu dans l'inſtant qu'il ſe ſauvoit. On le traina au milieu de la place, pour lui faire ſubir une mort, précédée & ſuivie de tous les indignes traitemens, dont peut s'aviſer la brutalité d'une populace furieuſe (*c*). Telle fut la fin de ce fameux Avanturier. Il eſt

(*a*) *Fleuri* L. XCV. § 39. L. XCVI. § 19.
(*b*) *Villani* L. XII. C. 89, 104. *Fleuri* (*c*) *Fleuri* l. c. § 23.

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

eſt dit un Hiſtorien de notre tems (*a*), un exemple très-remarquable des bizarres jeux de la fortune, & de l'inſtabilité de tout ce qui prend ſa ſource, dans une fermentation populaire.

Charles IV. élu Roi des Romains, ne fut pas un compétiteur fort redoutable pour Louis de Baviere. Comme il n'avoit pas la réputation d'avoir beaucoup de courage & de grandeur d'ame, & qu'au contraire Louis étoit généralement aimé & eſtimé de ſes ſujets, tous les Etats de la haute Allemagne & preſque toutes les villes Impériales, ſe liguerent à Spire en ſa faveur, contre le nouvel élu, qu'ils appelloient par dériſion l'*Empereur des Prêtres*. Charles venoit de ſucceder dans le Royaume de Bohême à Jean ſon pere. La guerre s'alluma entre les deux concurrens, Charles fut battu dans le Tirol par Louis Marquis de Brandebourg, fils de l'Empereur, qui regna fort paiſiblement juſqu'à ſa mort, qui ſurvint l'année ſuivante, au mois d'Octobre. Etant à la chaſſe, il pourſuivoit un ours, & fut tout d'un coup frappé d'apoplexie, & mourut. On a accuſé la veuve d'Albert d'Autriche de l'avoir empoiſonné; mais il ne paroit pas qu'il y ait des preuves ſuffiſantes de ce fait (*b*).

Mort de l'Empereur Louis de Baviere. 1347.

Jeanne Reine de Naples avoit épouſé Louis Prince de Tarente, après la mort d'André de Hongrie ſon mari. Cette Princeſſe ſe voiant ſur le point d'être attaquée par Louis frere d'André, Roi de Hongrie, partit de Naples au mois de Janvier 1347, pour paſſer en Provence (*c*). Après ſon départ le Roi de Hongrie entra dans le Royaume & s'en rendit maître. Il n'y reſta que quatre mois, alla s'embarquer à Barlette & retourna en Hongrie. Cependant Jeanne étoit arrivée avec ſon mari Louis à Avignon; le Pape Clement VI. les reçut favorablement, & leur accorda les diſpenſes néceſſaires pour leur mariage, parcequ'ils étoient parens au degré défendu. La Reine eut enſuite audience dans un Conſiſtoire public; elle y plaida ſa cauſe avec tant d'éloquence & de préſence d'eſprit, que le Pape la déclara innocente du meurtre de ſon premier mari (*d*). Le beſoin d'argent pour rétablir ſes affaires détermina cette Princeſſe à vendre au Pape la ville d'Avignon avec ſes dépendances pour quatre vingt mille florins d'or de Florence. Quelques Hiſtoriens prétendent que ce ne fut qu'une vente ſimulée, & que Jeanne donna Avignon au Siege de Rome pour mettre le Pape dans ſes intérêts. D'autres conviennent de la réalité de la vente, mais diſent que la valeur ſe paya par la remiſe du cens annuel que la Reine devoit pour le Royaume de Naples (*e*). Ce qu'il y a de certain c'eſt que l'acte de vente exiſte encore (*f*).

Affaires de Naples & Avignon acquis par le Pape. 1348.

La peſte fit cette année des ravages effroyables en Italie. Les marchands l'avoient apportée du Levant en Sicile & dans les ports de Toſcane. Elle s'étendit dans toute l'Europe. Le Pape ſignala ſon zele & ſa charité dans cette occaſion; il accorda aux Prêtres la faculté d'abſoudre de toutes ſortes de péchés ceux qui étoient attaqués de ce mal, & de leur donner indulgence pléniere. A Avignon il commit des Medecins pour viſiter les pauvres, & d'autres perſonnes pour les aſſiſter pendant la maladie & prendre ſoin

Peſte générale.

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. III. p. 429.
(*b*) Voy. *Maimbourg* Décad. de l'Emp. L. VI. p. m. 622, 623.
(*c*) *Giannone* T. III. p. 304.
(*d*) Le même p. 305, 306.
(*e*) *Bzovius* ad ann. 1348.
(*f*) *Giannone* ubi ſup. p. 307. Note.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

de leur ſépulture (*a*). Il donna auſſi une bulle pour arrêter la fureur des peuples contre les Juifs, qu'ils accuſoient d'être les auteurs de la peſte; il y en eut un grand nombre de maſſacrés en Allemagne & en d'autres pays (*b*) (*).

Après la mort de l'Empereur Louis de Baviere, Charles IV. ſon compétiteur ne fut pas d'abord poſſeſſeur de l'Empire. Une partie des Electeurs & d'autres Princes s'aſſemblerent à Lanſtin, & offrirent l'Empire à Edouard III. Roi d'Angleterre, qui par l'avis de ſon Conſeil le refuſa, à cauſe de la guerre qu'il avoit avec la France. A ſon refus les mêmes Electeurs nommerent Frederic, Marquis de Miſnie & Landgrave de Thuringe, gendre de Louis de Baviere, qui pour une ſomme de dix mille marcs d'argent que lui promit Charles, renonça volontairement à la couronne Impériale. Enfin ils élurent Gunther, Comte de Schwartzbourg, qui avoit de grands talens pour la guerre, beaucoup de ſageſſe, de prudence & de douceur. Cette élection ſe fit le 2 de Fevrier 1349. Il accepta la couronne, mais il exigea que les Electeurs le fiſſent proclamer à Francfort. Les habitans de cette ville ſe prétendoient en droit de fermer leurs portes à un Empereur, qui n'étoit élu que par une partie des Electeurs, & s'il avoit un concurrent, il falloit que pendant ſix ſemaines il lui préſentât tous les jours la bataille. Gunther ſatisfit à cet uſage, & Charles n'ayant pas paru, il fut reçu à Francfort & reconnu Empereur. Mais peu de tems après il tomba malade, & l'on prétend qu'il avoit été empoiſonné. Quoiqu'il en ſoit avant que de mourir, il abandonna ſes droits ſur l'Empire pour vingt-deux mille marcs d'argent que Charles lui avoit fait offrir (*c*). Délivré de ce redoutable rival, Charles IV. fit enfin confirmer ſon élection, & fut couronné de nouveau à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne.

Charles IV. eſt enfin reconnu Empereur. 1349.

(*a*) *Fleuri* L. XCV. § 45.
(*b*) Le même, § 47.
(*c*) *Voy.* Décad. de l'Emp. p. m. 628-633.

(*) Quantité d'Auteurs ont parlé de cette peſte, qui n'attaqua pas une Province particuliere, ou un ſeul Royaume, mais ravagea ſucceſſivement l'Aſie, l'Europe & une partie de l'Afrique, dont elle emporta plus d'un tiers des habitans, en quelques lieux il n'en reſta pas la dixieme ou même la vingtieme partie. Cantacuzene a décrit fort bien, les divers ſymptomes & les effets de ce mal (1). On dit qu'il ſe manifeſta d'abord en 1346 dans le Cathay, d'où il paſſa ſucceſſivement vers l'Occident juſqu'à Conſtantinople & l'Egypte, depeuplant les villes, & déſolant un même lieu durant cinq mois De Conſtantinople la contagion, paſſa en Grece, en Italie, en France, en Eſpagne & en Afrique, & peu à peu le long des côtes de l'Océan en Angleterre & en Irlande; enſuite en Allemagne, en Hongrie, en Pologne, en Danemarc & dans les autres pays du Nord. Antonin Archevêque de Florence aſſure que la peſte emporta ſoixante mille perſonnes dans cette ville, du nombre deſquels fut l'Hiſtorien Jean Villani (2), mais au compte de Boccace le nombre des morts à Florence monta à cent mille. Nonobſtant une calamité ſi effrayante, divers Hiſtoriens aſſurent, qu'on vit regner d'abord après une corruption générale, parceque ceux qui échaperent à la contagion, étant enrichis par l'héritage des morts, ſe livrerent au libertinage & à toutes ſortes d'excès; les Ordres religieux mêmes n'en furent pas exempts par la quantité de legs qu'on avoit faits, enſorte que ſuivant Petrarque le Monde étoit dépeuplé, mais rempli de crimes (3).

(1) *Cantacuzen.* L. IV. C. 8.
(2) *Antonin.* Tit. XXI C. 8. § 3.
(3) *Petrarch.* de rer. Senil. b. ad. Bocat. Rer. famil. L. VIII Ep. 7. *Mariana* L. XVI. C. 13. *Walſingh.* in Eduard. III.

Digitized by Google

Section VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Le Pape avoit indiqué, par une nouvelle bulle le Jubilé à Rome, en 1349, pour l'année ſuivante. L'ouverture s'en fit à Noël de la même année, parceque l'année 1350 commençoit à Rome à cette fête. Nonobſtant les ravages que la peſte feſoit encore en diverſes contrées de l'Europe, il y eut un concours ſi prodigieux de Pélerins, que ſuivant Matthieu Villani (*a*), depuis Noël juſqu'à Pâque, qui fut le 18 de Mars, il y en eut continuellement à Rome depuis un million juſqu'à douze-cens mille. Pendant l'Eté, on en compta deux-cens mille. A la fin de l'année la multitude fut preſque auſſi grande qu'au commencement; & alors on y vit les perſonnes les plus conſiderables de l'un & de l'autre ſexe d'Italie & des autres pays. Dans les derniers jours on diſpenſa tous ceux qui ſe trouverent à Rome de ce qui leur manquoit du tems de leurs ſtations. Meyerus aſſure, qu'à peine la dixieme partie des Pélerins retournerent chez eux, étant morts de la peſte ou des fatigues du voyage (*b*). Matthieu Villani rapporte, que les Romains firent paroître une extrême avidité & rançonnerent les étrangers de toute maniere; le Cardinal Légat du Pape donna des diſpenſes pour abreger le tems des ſtations; les Romains en furent ſi piqués, qu'ils tirerent pluſieurs fois des fleches dans ſon logis, & inſulterent & attaquerent ſes domeſtiques dans les rues. Ce Prélat partit de Rome, pour ſe dérober à leur violence, & ſe mit en chemin pour aller en Campanie, mais il mourut en route, empoiſonné avec pluſieurs des ſiens (*c*).

Jubilé de 1350.

Jean Viſconti excommunié par le Pape ſe reconcilie avec lui. 1351.

Jean Viſconti, Archevêque de Milan, étoit depuis la mort de ſon frere Luquin Seigneur temporel de cette ville; ce Prélat ambitieux s'empara de Boulogne; Clement VI. en fut ſi irrité qu'il mit la ville de Milan en interdit, & cita l'Archevêque de comparoitre devant lui à Avignon. Jean n'ayant eu aucun égard à cette citation, le Pape l'excommunia avec tous ſes fauteurs. Ayant appris que Jean recherchoit l'appui des Gibelins, Clement envoya l'Evêque de Ferrare Légat en Italie, afin de former une ligue des villes de Toſcane & de Lombardie; pour leur défenſe mutuelle, & pour celle de l'Egliſe. L'année ſuivante, les villes alliées envoyerent des Députés à Avignon, pour ſe plaindre des hoſtilités de Viſconti & demander du ſecours au Pape. Clement les reçut fort bien, mais leur arrivée l'embarraſſa, parcequ'il étoit entré ſecretement en négociation avec Viſconti. Ce Prélat avoit à force d'argent gagné pluſieurs Cardinaux & engagé le Roi de France à agir en ſa faveur. Le Pape voulant ſe montrer impartial propoſa aux Députés d'opter entre ces trois partis; ou de faire la paix avec l'Archevêque, ou de conclure une ligue avec l'Egliſe contre lui; ou d'appeller l'Empereur à leur ſecours. Les Députés, inſtruits des diſpoſitions favorables du Pape pour l'Archevêque, s'en rapporterent à Clement lui-même ſur le choix d'un de ces trois expédiens. Le Pape donna l'abſolution à Viſconti, & lui accorda l'inveſtiture de Milan & de Boulogne pour douze ans, à la charge de payer douze mille florins d'or par an & de cent mille florins pour les fraix de la guerre. Et pour qu'il ne parut pas avoir négligé les intérêts des villes alliées, on fit une tréve avec Viſconti pour un an. C'eſt ainſi, dit Matthieu Villani (*d*), que par

(*a*) *Matth. Villani* L. I. C. 56.
(*b*) *Meyer.* L. XIII.
(*c*) *M. Villani* ubi ſup.
(*d*) Le même L. III. C. 4, 5.

Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

la pitié & l'argent, on vient à bout de toutes les grandes affaires avec les Paſteurs de l'Egliſe. Le motif qui détermina Jean Viſconti à s'accommoder avec le Pape, fut vraiſemblablement l'appréhenſion de l'arrivée de l'Empereur en Italie, dont on parloit. Car avant ce tems-là il avoit traité le Pape avec le dernier mépris. Au moins on lui avoit attribué une certaine Lettre qui ſe trouva dans le Conſiſtoire. Elle étoit datée du centre de l'Enfer & écrite au nom du Prince des ténebres au Pape Clement ſon Vicaire & à ſes Conſeillers les Cardinaux. Il rapportoit les péchés communs & particuliers de chacun, qui les rendoient très-recommendables auprès de lui, & il les encourageoit à perſévérer à vivre ainſi, afin qu'ils méritaſſent pleinement la grace de ſon royaume. Mais il ſe plaignoit que leurs inſtructions n'étoient pas conformes à leurs œuvres, & les exhortoit à ſe corriger, afin qu'il leur donnât un rang plus diſtingué dans ſon royaume. Quoiqu'il en ſoit de l'auteur de cette ſatire, les villes confédérées d'Italie, ſe voyant abandonnées du Pape traiterent avec l'Empereur; ce Prince promit de paſſer l'année ſuivante en Italie, avec ſix mille chevaux, auxquels les confédérés en joindroient trois, pour attaquer les domaines de Viſconti; ils devoient auſſi donner à l'Empereur un ſubſide de deux cens mille florins d'or (*a*).

Paix entre Jeanne de Naples & le Roi de Hongrie.

Jeanne Reine de Naples étoit retournée, avec Louis ſon mari, dans ſon Royaume, où ils avoient été bien reçus. La guerre ne laiſſa pas de continuer avec le Roi de Hongrie, qui revint en Pouille. A la fin le Légat du Pape obtint une trêve juſqu'au mois d'Avril 1351, pendant laquelle on devoit faire la reviſion des accuſations contre Jeanne au ſujet de la mort de ſon premier mari. En conſéquence ſon affaire fut examinée en plein Conſiſtoire; on y reçut pour valide l'excuſe qu'elle allégua, qu'ayant été enſorcelée, le charme l'avoit empêchée d'aimer ſon mari comme elle le devoit, ce qui fut confirmé par des témoins. Les Juges indulgens la déclarerent innocente de tout ce qu'elle avoit fait pendant que le charme avoit duré. Déciſion à laquelle le Roi de Hongrie acquieſça, après quelques difficultés. C'eſt ainſi que rapportent ce fait quelques Hiſtoriens (*b*) Mais le récit de Giannone (*c*) me paroit bien plus ſimple & plus vraiſemblable. Cet Hiſtorien dit, que le Pape envoya deux Légats pour ménager la paix entre les deux Rois, mais qu'ils ne purent les engager qu'à une trêve d'un an. Qu'alors le Roi de Hongrie laiſſa garniſon dans les places qu'il occupoit, & s'en retourna dans ſon Royaume. Qu'un Légat le ſuivit, & ménagea ſi bien ce Prince, que la paix fut conclue au mois d'Avril 1351.

Mort de Clement VI. 1352.

Le 6 de Décembre 1352, le Pape Clement VI. mourut à Avignon. Matthieu Villani (*d*) n'en fait pas un portrait fort avantageux du côté des mœurs, que M. Fleuri (*e*) n'a pas fait difficulté d'adopter, ce Pontife accorda au Roi de France le privilege de communier ſous les deux eſpeces (*f*). Il conferoit les dignités à ſes parens, ſans avoir égard au mérite, ayant créé ſon neveu Pierre Cardinal à l'âge de dix ſept ans.

Election d'Innocent VI.

Les Cardinaux étant entrés dans le Conclave, apprirent que Jean Roi de France ſe preſſoit de venir à Avignon pour faire élire un Pape à ſa dé-

(*a*) Le même *ubi ſup.* C. 6, 7.
(*b*) *Sumnont.* L. III. *M. Villani* L. II. C. 24.
(*c*) *Giannone* T. III. p. 308.
(*d*) *M. Villani* L. III. C. 43.
(*e*) *Fleuri* L. XCVI. § 13.
(*f*) *Henriq.* Lib. de Euchar. C. 14. Sect 7.

Digitized by Google

Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.

votion, ce qui les détermina à se hâter. D'abord on proposa Jean de Birelle, Général des Chartreux, & la plus grande partie des Cardinaux vouloient le faire Pape, à cause de sa science & de la sainteté de sa vie. Mais les autres s'y opposerent, parcequ'ils appréhendoient que Birelle ne reprimât leur faste & leur ambition. Ils se réunirent à élire le 18 de Décembre Etienne Aubert, Cardinal Evêque d'Ostie, qui prit le nom d'Innocent VI. Après son couronnement, il envoya sa lettre circulaire à tous les Evêques pour leur faire part de sa promotion. Il suspendit d'abord & révoqua ensuite plusieurs réserves de dignités dans les Cathédrales, & d'autres bénefices, accordés par son prédécesseur. Il ordonna aux Prélats & aux autres Bénéficiers d'aller chacun résider à son bénéfice, sous peine d'excommunication, disant que les brebis devoient être gardées par leurs Pasteurs & non par des Mercenaires (*a*). Il diminua ses domestiques, sa dépense & celle des Cardinaux (*b*) & retrancha divers autres abus.

Affaires d'Italie. 1353.

L'Italie étoit agitée de toutes parts; pour donner une juste idée de ce qui s'y passoit, il faut reprendre les choses de plus haut. Les Romains s'étant enrichis par le Jubilé, les principaux d'entre eux commencerent à donner retraite dans leurs terres à des gens sans aveu, qui pilloient, tuoient & mettoient le trouble dans tout le pays. Ponce Perrot Evêque d'Orviete étoit alors Vicaire du Pape à Rome. Jourdain des Ursins Sénateur de la ville, s'étant retiré, Ponce entra au Capitole pour le garder, jusqu'à ce que le Pape eût nommé un Sénateur; mais Jaques Savelli soutenu par les Colonnes l'en chassa, & Rome demeura sans Gouverneur. Les désordres causés par cette anarchie, porterent le peuple à choisir un vieillard nommé Jean Cerroni, qu'il mit en possession du Capitole sous le nom de Recteur. Cette élection faite le 26 Décembre 1351, fut confirmée par le Vicaire du Pape, après que Cerroni lui eut prêté serment (*c*). Au commencement de Septembre de l'année suivante, le Recteur, outragé par Luc Savelli & mal obéi du peuple, sortit de Rome & se retira dans l'Abruzze. En 1353. Rome avoit deux Sénateurs, le Comte Bertold des Ursins & Etienne Colonne. Comme la disette étoit fort grande en Italie, le peuple les accusa de l'avoir augmentée à Rome en permettant la traite du blé. On les attaqua dans le Capitole le 15 de Fevrier; Etienne se sauva, mais Bertold fut assommé à coups de pierre (*d*). D'ailleurs presque toutes les villes & les places qui appartenoient à l'Eglise Romaine en Italie, étoient alors occupées par des tirans & d'autres usurpateurs. Jean de Vico qui se qualifioit Préfet de Rome, s'étoit emparé de Viterbe, de Toscanelle, & de quelques autres places du patrimoine en Toscane. Jean XXII. avoit fait des procédures contre lui, qui furent confirmées & renouvellées par Clement VI. Jean mépriſa ces censures pendant plus de six ans; ensorte que le 5 d'Avril 1352, Clement publia contre lui une citation peremptoire, & trois mois après une bulle, par laquelle il l'excommunia (*e*).

Pour remédier à ces troubles, Innocent VI. envoya en Italie un Légat qui étoit Gilles Alvarès d'Albornos, de la premiere noblesse de Castille,

(*a*) *Platina* in Innoc. VI.
(*b*) Le même.
(*c*) *M. Villani* L. II. C. 47.
(*d*) Le même L. III. C. 33, 57.
(*e*) *Baluz* Vit. Papar. Aven. T. I. p. 31.

Digitized by Google

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

qu'il nomma son Vicaire dans toutes les terres de l'Eglise. Il le fit accompagner, comme on l'a vu plus haut, par Nicolas Rienzi. Le Légat étant arrivé en Italie ne trouva dans les domaines de l'Eglise que deux places où il pût demeurer en sureté, Montefiascone dans le Patrimoine, & Montefalco dans le Duché de Spolete. Il essaya d'abord de faire la guerre au prétendu Préfet de Rome, mais avec peu de succès. Puis s'étant laissé amuser par des propositions de paix, il reprit les procédures faites contre lui, & au mois de Fevrier 1354, il prononça l'excommunication, & la fit publier par toutes les villes d'Italie. Il assembla ensuite des troupes; Florence lui fournit deux-cens chevaux, & avec quelques autres qu'il avoit, il fit la guerre à Vico, auquel il ôta Toscanelle par traité au mois de Mars de la même année (*a*). A Rome, après la mort de Bertold des Ursins, les Grands demeurerent divisés, & firent des barricades dans la ville, où ils combattirent pendant tout le mois d'Août 1353. Enfin le peuple se fit un Tribun nommé Baronelli. Les progrès du Légat déterminerent les Romains à traiter avec lui, & à se mettre sous sa protection, l'animant fort contre les habitans de Viterbe. Ainsi renforcé de Cavalerie, il se vit en état de faire de plus grands exploits. Nicolas Rienzo rentra dans Rome, chassa Baronelli du Capitole, le tua & rentra dans le Tribunat. Ce fut pendant qu'il l'exerça cette seconde fois, qu'il fit exécuter un Chevalier Hospitalier, nommé Morial ou Montréal, Provençal de nation. Ce Chevalier avoit été au service du Roi de Hongrie pendant la guerre de Naples. Après que ce Prince eut fait la paix avec la Reine Jeanne, Morial entra au service de l'Eglise; mais n'ayant pû obtenir les arrerages qui lui étoient dus, il quitta, & en offrant une grosse paye à ceux qui voudroient servir sous lui, il assembla bientôt deux mille hommes, Allemands, François, Provençaux, qui étoient dispersés en Italie. Cette armée de Bandis s'appelloit la grande Compagnie de la Marche d'Ancone, qui éprouva la premiere leurs ravages. Leur nombre augmentant tous les jours, ils formerent une espece de Societé militaire, établirent un Conseil, des Secretaires, des Questeurs & d'autres Magistrats, & mirent garnison dans plusieurs places dont ils se rendirent maîtres. Leur chef ayant été pris, eut la tête tranchée par ordre de Rienzo. Nous verrons dans la suite les desordres qu'ils continuerent de faire (*b*).

Genes se donne à Jean Visconti, & se remet en liberté.

Pendant ces troubles de Lombardie, les Genois & les Vénitiens se faisoient vivement la guerre. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail, qui appartient à l'Histoire de Genes & de Venise. Nous nous contenterons de rapporter ce qui est nécessaire pour l'intelligence de l'Histoire. La guerre commença en 1349, les Vénitiens remporterent d'abord un avantage sur les côtes de l'Isle de Negrepont, & prirent dix navires Genois. L'année suivante ceux-ci eurent leur revanche, & se rendirent maîtres de la ville de Negrepont, où ils mirent le feu. Les Vénitiens se liguerent avec le Roi d'Arragon & avec l'Empereur de Constantinople Jean Cantacuzene; mais l'année 1351 ne fournit pas de grands événemens. Ce fut l'année suivante, que les Genois remporterent dans le détroit de Constantinople une victoire complette sur la flotte des Alliés. L'année 1353 la

(*a*) *M Villani* L. III. C. 98, 108. (*b*) Le même, C. 81, 89.

Digitized by Google

fortune changea, les Vénitiens défirent à leur tour la Flotte ennemie, qui fut preſque entierement détruite. Cette défaite jetta la conſternation dans Genes, déchirée d'ailleurs par les factions des Guelfes & des Gibelins. On prit le parti d'offrir la Souveraineté à Jean Viſconti, devenu très-puiſſant en Lombardie, depuis ſon accommodement avec Clement VI. L'Archevêque de Milan reçut l'hommage de la ville de Genes, & y envoya le Marquis Palavicini pour la gouverner en ſon nom. Le Sénat de Veniſe rechercha alors l'alliance des Seigneurs de Padoue, de Verone & de Mantoue. Comme tous ces Seigneurs ne voyoient qu'avec une inquiétude très-jalouſe la trop grande puiſſance des Viſconti, ils conſentirent très-volontiers à ſe liguer contre eux avec les Vénitiens (*a*). Cependant l'ordre commençoit à ſe rétablir dans Genes par les ſoins de l'Archevêque de Milan, qui n'épargna point l'argent pour y rétablir la marine. Il y réuſſit ſi bien, que dès l'année ſuivante 1354. Pagano Doria, qui commandoit la Flotte Génoiſe, remporta une victoire ſignalée ſur celle de Veniſe. Jean Viſconti, Archevêque de Milan étant mort ſubitement le 4 d'Octobre de la même année, ſes trois neveux partagerent ſa ſucceſſion, & firent élire Archevêque Robert Viſconti leur parent. La République de Veniſe négocia avec les nouveaux Seigneurs de Milan, & au mois de Janvier 1355, les Députés du Sénat ſignerent à Milan une trêve de quatre mois. Les négociations continuerent, & enfin la paix fut conclue. Cette paix produiſit à Genes une nouvelle révolution; les Genois ſecouerent le joug des Viſconti, chaſſerent leur Gouverneur Milanois, élurent un Doge & rétablirent leur ancien Gouvernement (*b*).

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1629 juſqu'à l'an 1378.*

Pendant tous ces mouvemens l'Empereur Charles IV. paſſa en Italie pour ſe faire couronner. Etant entré en Lombardie, il envoya au Pape l'Evêque de Minden lui en porter la nouvelle & lui demander la permiſſion de ſe faire couronner à Saint Pierre de Rome. Le Pape lui promit par ſa réponſe d'envoyer des Cardinaux pour faire cette fonction, il manda au Légat Gilles d'Albornos d'aider l'Empereur de ſes conſeils & de ſes forces. Avant que d'aller à Rome, l'Empereur devoit ſelon la coûtume recevoir la couronne de fer à Monza, mais on craignoit de l'oppoſition de la part des Viſconti. On ſe trompa. Ils tâcherent de ſe concilier la faveur de Charles, & l'Archevêque Robert le couronna lui même à Milan dans l'Egliſe de Saint Ambroiſe, le 6 de Janvier 1355. Les Viſconti lui donnerent de l'argent pour ſe faire confirmer le Vicariat de l'Empire dans les terres de leur domination. L'Empereur partit enſuite pour Piſe; Sienne, Volterre & preſque toutes les villes de Toſcane lui envoyerent des Ambaſſadeurs, pour l'aſſurer de leur obéiſſance. Les Florentins s'en diſpenſerent parcequ'ils s'étoient rachetés à prix d'argent (*c*). Pierre Bertrandi Cardinal Evêque d'Oſtie avoit commiſſion du Pape de le couronner. Charles partit de Piſe avec l'Impératrice Anne, qui étoit venue l'y joindre, & arriva dans le voiſinage de Rome avec une armée de cinq mille Allemands & de dix mille Italiens. Le jour de Pâques ayant été fixé pour ſon couronne-

Charles IV. *paſſe en Italie & s'y fait couronner.* 1355.

(*a*) *Platina* ubi ſup. *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. III. p. 434-474.

(*b*) *Platina* ubi ſup. *Laugier* Hiſt. de Veniſe l. c. p. 474-477. T. IV. p. 63, 91.

(*c*) *Platina* l. c.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

ment, il entra dans la ville le Vendredi Saint accompagné de quelques Seigneurs, en habits de Pelerins, & alla voir les principaux Edifices & les Egliſes. Deux jours aprés il y entra en cérémonie, & fut reçu avec de grandes démonſtrations de joie. Le Cardinal Bertrandi le couronna, de même que l'Impératrice. Le même jour il ſortit de Rome, ſelon ſa promeſſe, & refuſa d'en accepter le gouvernement que les Romains lui offrirent. Cette action & toute ſa conduite firent voir qu'il renonçoit à tous les droits de l'Empire en Italie, ce qui le rendit ſi mépriſable aux Italiens, qu'on lui fit mille affronts partout à ſon retour, juſques-là qu'à Piſe on penſa le brûler dans ſon logis, & qu'il eut bien de la peine à ſe ſauver de cette ville, après y avoir laiſſé pluſieurs des ſiens maſſacrés par la populace. La plupart des villes lui fermerent les portes, & il fut contraint d'attendre deux heures à celles de Cremone la réponſe du Magiſtrat, qui voulut bien enfin lui faire la grace de le laiſſer entrer dans la ville comme un ſimple étranger, ſans ſuite & ſans armes, & d'y demeurer ſeulement un jour (*a*). A Sienne il eut une longue conférence avec le Légat du Pape, & au lieu d'accepter les offres des Gibelins, il laiſſa au Légat quelques troupes pour achever de les réduire. Enfin après s'être deshonoré, il retourna en Allemagne avec environ deux mille hommes (*b*).

Continuation des troubles en Italie.

Tandis que l'Empereur s'aviliſſoit de cette façon en Italie, la grande Compagnie, d'Ancone choiſit pour ſon chef le Comte di Lando, en la place de Moriale. Après avoir été quelques mois au ſervice des villes de Lombardie, ces Bandits entrerent dans la Romagne, & demanderent une contribution de trente mille florins d'or; on les engagea de ſe contenter de douze mille, & ils retournerent dans la Marche d'Ancone. Ils envoyerent delà demander une contribution de quarante mille florins d'or à Louis Roi de Naples. Sur le refus de ce Prince, ils entrerent dans ſes Etats, prirent Peſcara, Villefranche & San Fabiano, menacerent de ſe joindre au Duc de Duras, qui s'étoit révolté (*c*). Ils continuerent à ravager le Royaume de Naples; tandis que Bernabé & Galéas Viſconti, ayant empoiſonné leur frere aîné, feſoient toujours la guerre aux autres Seigneurs & Etats de Lombardie. Cependant le Légat Gilles d'Albornos reprit toutes les villes du patrimoine de l'Egliſe, qui avoient été occupées par divers tirans, à la réſerve de Forli & de Faënza, que tenoient François Ordelafe, Jean & Richard Manfred. Le Légat les excommunia, & les condamna comme hérétiques, il publia même la croiſade contre eux, avec les mêmes indulgences dont jouiſſoient ceux qui feſoient la guerre aux infideles. Il groſſit par ce moyen ſon armée, & obligea bientôt les deux Manfred de ſe rendre; mais Ordelafe continua dans ſa révolte, & par mépris pour les cenſures prononcées contre lui, il fit faire des images du Pape & des Cardinaux qu'il excommunia. Aiant fait priſonniers quelques-uns des croiſés, il leur fit imprimer une croix ſur la plante des pieds, avec un fer rouge. Les Viſconti l'excitoient, parcequ'ils étoient jaloux de la puiſſance du Légat. Bernabo Viſconti fit même arrêter le prêtre que le Lé-

(*a*) *Maimbourg* Décad. de l'Emp. L. VI. p. m. 635.
(*b*) *M. Villani* L. V. C. 14, 15, 20, 29.
(*c*) Le même, L. IV. C. 15, 19, 23, 49, 58, 79.

Légat avoit envoyé prêcher la croisade à Milan, le fit enfermer dans une cage de fer & brûler, il chassa l'Evêque de Parme, parcequ'il avoit pris ce Prêtre sous sa protection.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

Comme ses troupes ravageoient les terres voisines, plusieurs villes de Lombardie firent une ligue contre lui, & prirent à leur solde la grande Compagnie de Lando. Ce chef de brigands, ayant reçu du Roi de Naples une bonne somme d'argent, s'étoit retiré des Etats de ce Prince, & ravageoit alors le territoire de Ravenne. L'Empereur avoit aussi laissé à Pise l'Evêque d'Augsbourg, avec une commission secrete de Vicaire de l'Empire, avec ordre de n'agir, que lorsqu'il verroit quelque apparence de le faire avec succès. L'Evêque qui passoit pour entendre bien la guerre, jugea à-propos de rendre alors sa commission publique, & aiant été nommé Général des troupes des confédérés, il cita les Visconti à rendre compte des violences qu'ils avoient commises contre l'Empire & contre l'Eglise. Ceux-ci méprisérent la citation, desorte que le Prélat alla avec ses troupes ravager les terres du Milanés; mais ayant été surpris par les Visconti, il fut totalement défait, & pris prisonnier avec Lando & plusieurs autres Officiers (*a*). Villani rapporte, que pour achever la désolation de l'Italie, les Turcs y firent une descente pour la premiere fois, à la sollicitation des Nobles de la Romagne, & dévasterent cruellement le pays sans trouver de résistance (*b*).

En 1357 le Pape rappella à Avignon le Cardinal Gilles d'Albornos, qui avoit rendu de si grands services en Italie, & lui donna pour successeur Androin Abbé de Cîteaux, qui n'étoit nullement propre à cet emploi. Le Cardinal avoit fait tous les préparatifs nécessaires pour attaquer Ordelafe; l'Abbé l'engagea à commander encore quelques mois l'armée, & dans cet intervalle il prit Cesene & plusieurs autres Places; & mit le siege devant Forli. Il laissa alors le soin de continuer la guerre à l'Abbé & retourna à Avignon, où le Pape & les Cardinaux le reçurent avec de grands honneurs. Androin, après avoir poussé le siege de Forli encore quelque tems, l'approche de l'hiver & la vigoureuse résistance des assiegés l'obligerent de décamper. Au commencement du Printems il investit de nouveau la ville; mais Ordelafe avoit fortifié la garnison durant l'hiver, d'une partie de la Compagnie de Lando, desorte que tous les efforts de notre Abbé guerrier furent infructueux. Pendant qu'il étoit devant Forli, la grande Compagnie entreprit de passer en Toscane, contre le Traité qu'elle avoit fait avec les Florentins; mais en passant l'Apennin ces brigands furent défaits par les montagnards, & Lando fut pris. Deux payfans qui le tenoient s'étant laissés gagner par la promesse de deux mille florins de rançon, il alla rejoindre les débris de sa Compagnie dans la Romagne; & comme il étoit fort animé contre les Florentins, il travailla à la recruter, dans le dessein d'attaquer la Toscane & de ravager les terres de Florence. Dans ces entrefaites Androin fut obligé de lever le siege de Forli, & n'étant propre ni à conquérir, ni à conserver ce que son prédécesseur avoit acquis, le Pape renvoya en Italie le Cardinal d'Albornos.

Le Pape comptant sur la complaisance de l'Empereur avoit envoyé en *Subside re-*

(*a*) *M. Villani* L. VI. C. 23, 28, 75. (*b*) Le même, C. 30.

BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS
Digitized by Google

SECTION VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

1357 en Allemagne l'Evêque de Cavaillon, pour lever le dixieme denier de tous les revenus eccléſiaſtiques au profit de la Chambre Apoſtolique. Le Clergé de Treves, de Maience & de Cologne refuſa ce ſubſide extraordinaire. En 1359 l'Empereur Charles IV. convoqua au ſujet de cette demande du Pape tous les Princes de l'Empire à Maience. L'Empereur & les Princes déclarerent au Nonce, que le Clergé ne pouvoit donner un tel ſubſide, & en même tems il dit au Nonce avec quelque émotion; Seigneur Evêque, d'où vient que le Pape demande tant d'argent au Clergé & ne ſonge point à le réformer? Enſuite, s'adreſſant à l'Archevêque de Maience, il lui ordonna de réformer ſon Clergé ſelon les canons, & quant aux rebelles & aux deſobéiſſans, vous ſaiſirez les fruits de leurs bénéfices, pour être appliqués à notre fiſc (*a*). Le Pape aiant appris par le retour du Nonce le peu de ſuccés de ſa négociation, ne voulut pas en avoir entierement le démenti. Il envoya des Nonces preſque par toute l'Allemagne avec ordre de recueillir la moitié du revenu de tous les bénéfices vacans alors, & qui vaqueroient pendant deux ans, & de les réſerver pour le profit de la Chambre Apoſtolique. L'Empereur qui vouloit tout de bon remédier au déréglement du Clergé d'Allemagne, écrivit aux Prélats, menaçant de faire mettre en ſequeſtre les revenus eccléſiaſtiques. Le Pape lui écrivit à cette occaſion; en louant ſon zele, il l'exhorta à ne point donner atteinte à la liberté eccléſiaſtique, à s'abſtenir de ces menaces de ſequeſtre, & ſi elles ont eu quelque effet, de le réparer, & à ſe borner à exciter les Prélats à faire leur devoir. Innocent écrivit auſſi à pluſieurs Archevêques d'Allemagne, leur ordonnant de veiller ſur les mœurs de leur Clergé & d'en reprimer les déſordres. L'Empereur de ſon côté publia une Conſtitution, par laquelle il annulloit tous les réglemens faits au préjudice des Eccléſiaſtiques, leur accordant à titre de privileges diverſes exemptions, incompatibles avec le bien de la Societé Civile (*b*). Charles IV. ſe flatant que cette condeſcendance rendroit le Pape complaiſant, lui demanda de révoquer quelques-unes des Clémentines, qui étoient contraires à l'honneur de l'Empire. Mais il connoiſſoit mal la Cour de Rome, qui ne cede jamais rien de ce qu'elle a uſurpé. Innocent répondit, que ces pieces ſe ſoient partie du Droit Canon, & qu'on les enſeignoit publiquement dans les Ecoles, enſorte qu'il ne pouvoit les révoquer (*c*).

fuſé au Pape en Allemagne.

1359.

Paix entre la France & l'Angleterre, & ſuite des affaires d'Italie.

1360.

Androin, Abbé de Clugni, étant revenu d'Italie, le Pape l'envoya Légat pour travailler à la paix entre les Rois de France & d'Angleterre. Il y réuſſit par le Traité de Bretigni, conclu le 8 de Mai 1360. Le Roi de France, priſonnier depuis quatre ans en Angleterre, obtint ſa liberté, moyennant une rançon de trois millions d'écus d'or. Mais comme le Royaume étoit épuiſé par une longue & ruineuſe guerre, il fallut employer toute ſorte d'expédiens pour trouver de l'argent. Ce fut ce qui détermina le Roi à faire épouſer Iſabelle ſa fille à Jean Galéas Viſconti, pour ſix-cens mille écus d'or. Pendant que Jean Galéas élevoit ainſi ſa famille par une alliance auſſi illuſtre, ſon frere Bernabé alliegeoit Boulogne, dont le Légat Albornos s'étoit emparé, malgré le Traité que l'oncle des Viſconti

(*a*) *Fleuri* L. XCVI. § 38.
(*b*) Le même § 39.
(*c*) *Raynald.* ad ann. 1359.

Digitized by Google

avoit fait avec le Pape. Comme Bernabé avoit de grandes forces, le Pape demanda du secours à l'Empereur; il invita auſſi le Roi de Hongrie à aſſiſter l'Egliſe, & fulmina une excommunication contre les deux Viſconti. Galéas obtint bientôt ſon abſolution, en déclarant qu'il n'approuvoit point les procédés de ſon frere. Mais Bernabé mépriſa les foudres du Pape, & pour montrer ſa ſupériorité, fit aſſieger en même tems trois autres Places qui appartenoient à l'Egliſe. Il força de cette maniere le Pape de s'accommoder avec lui, & de lui promettre un tribut de vingt mille florins pour cinq ans. Bernabé ne tarda pas à violer ce traité, il reprit le ſiege de Boulogne, & recommença les hoſtilités contre d'autres places de l'Etat Eccleſiaſtique. Le Pape ſe trouvant trop foible par lui réſiſter, ſollicita de nouveau l'Empereur de s'intéreſſer aux affaires d'Italie en faveur de l'Egliſe. Charles publia une Conſtitution impériale, par laquelle il ordonnoit à Bernabé de ceſſer les hoſtilités, ſous peine d'être privé de toutes les dignités qu'il tenoit de l'Empire. Mais comme ces ordres n'étoient point appuyés de troupes, Bernabé n'y eut aucun égard. Cependant Galéas Maleteſta s'étant jetté dans Boulogne avec un puiſſant ſecours, fit une ſortie fort heureuſe & obligea l'ennemi de lever le ſiege.

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Pendant ces troubles en Lombardie, la ville de Rome étoit toujours diviſée par des factions, qui devoient leur origine à l'inconſtance du peuple, qui ne s'accordoit jamais ſur le choix des Sénateurs, tantôt Nobles, tantôt du peuple. Le Pape pour terminer ces diviſions, ordonna au Légat d'établir un étranger dans la dignité de Sénateur; il en revêtit Raymond de Sienne, qui l'exerça pendant un an. Les Romains ne furent pas encore contens; ils chaſſerent le Sénateur, & choiſirent ſept citoyens, ſous le titre de Réformateurs de la République, qu'ils revêtirent de toute l'autorité. Le Pape ne gouta pas ce changement, & nomma Sénateur le Roi de Chypre, qui étoit venu en Europe pour ſolliciter du ſecours contre les Turcs. Ce Prince étant mort peu après, l'Evêque de Fermo fut nommé Recteur de Rome, & le Comte de Fondi eut ordre d'appaiſer les ſéditions par la force (*a*). Mais quelques mois avant la mort d'Innocent VI. les Romains ſe révolterent encore contre leur Gouverneur, & élurent pour Sénateur Lelio Bonadota, cordonnier de ſa profeſſion; cet homme ſoutenu du peuple chaſſa de la ville la plupart des Nobles. Mais les exilés ayant aſſemblé des troupes pour ſe venger, les Romains ſe ſoumirent derechef au Pape, à condition que le Cardinal d'Albornos ne ſe mêleroit point de leurs affaires (*b*).

Troubles à Rome.

Le Pape ſe trouva fort en peine à Avignon par la proximité des *Compagnies*. C'étoient des ſoldats, congédiés depuis la paix entre la France & l'Angleterre, qui s'étoient réunis ſous divers chefs, & ravageoient toute la France. Ayant battu l'armée que le Roi Jean avoit fait marcher contre eux, en 1361, ils ſe partagerent en deux corps. L'un ſous divers Capitaines, marcha du côté d'Avignon pour s'emparer des tréſors du Pape & des Cardinaux. Après une marche forcée de quinze lieues, ils arriverent au Pont Saint Eſprit qu'ils ſurprirent & où ils mirent une forte garniſon.

Les Compagnies donnent l'allarme au Pape.

(*a*) *Platina* in Innoc. VI. *Blond.* Dec. (*b*) *Villani* L. XI. C. 25. *M. L. A. Villani* L. IV. C. 87.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Ils ſeſoient tous les jours des détachemens qui ſe répandoient des deux côtés du Rhône, & paroiſſoient à toute heure aux environs d'Avignon & juſqu'aux portes. Le Pape publia une croiſade contre eux, dont le Cardinal d'Oſtie Pierre Bertrandi fut nommé le chef. Il alla à Carpentras, où il recevoit tous ceux qui vouloient ſe croiſer; mais voyant qu'on ne leur donnoit pour ſolde que des indulgences, ils déſerterent preſque tous. Les uns allerent prendre parti en Lombardie, où le Marquis de Montferrat ſeſoit la guerre aux Viſconti; les autres retournerent chez eux, & pluſieurs ſe joignirent aux Compagnies. Le Pape ſe trouvant dans un extrême danger, pria le Marquis de Montferrat de venir à Avignon. Il s'y rendit & convint avec le Pape, moyennant une groſſe ſomme d'argent, d'engager les Compagnies à ſervir ſous lui en Italie contre les Seigneurs de Milan. Le Marquis leur en fit la propoſition, leur offrit une partie de la ſomme qu'il avoit reçue, leur promit qu'ils trouveroient dequoi ſe dédommager dans le Milanés de ce qu'ils laiſſoient en France, où il n'y avoit plus gueres à piller, & leur perſuada de le ſuivre, après que le Pape leur eut donné l'abſolution. Le Marquis s'en ſervit fort utilement contre les Seigneurs de Milan (*a*).

La Peſte revient.

La même année la Peſte fit de nouveaux ravages en Europe, en Egypte & en Syrie. A Milan elle emporta beaucoup de monde, & ſurtout à Avignon, où cent Evêques & neuf Cardinaux en moururent (*b*).

Mort d'Innocent VI. & élection d'Urbain V. 1362.

Au mois de Mai de 1362. Louis Roi de Naples mourut, laiſſant la Reine Jeanne veuve pour la ſeconde fois & ſans enfans. Le Pape pour conſerver les droits de l'Egliſe Romaine ſur ce Royaume, y envoya en qualité de Nonce Guillaume Grimaud ou Grimoard, Abbé de Saint Victor de Marſeille, qui n'y demeura pas longtems. Le Pape Innocent VI. mourut le 12 de Septembre de la même année. Dix jours après ſa mort, les Cardinaux au nombre de vingt entrerent dans le Conclave pour lui donner un ſucceſſeur. Ils furent plus d'un mois ſans pouvoir s'accorder, enfin le 28 d'Octobre ils élurent Guillaume Grimaud dont nous avons parlé. Comme il étoit en Italie, ils tinrent ſon élection ſecrete, et lui en ayant donné avis, l'Abbé ſe rendit à Avignon, où il entra ſecretement. Le lendemain l'élection fut publiée, & le 6 de Novembre il fut ſacré Evêque & couronné Pape ſous le nom d'Urbain V (*c*).

Projet de croiſade. 1363.

Jean Roi de France étant parti de Paris pour Avignon, vint voir le nouveau Pape à la fin de Novembre, & reſta à Avignon pour attendre Pierre de Luſignan Roi de Chypre, qui avoit paſſé la mer pour ſolliciter une croiſade. Ce Prince arriva à Avignon à la fin de Mars 1363; Waldemar Roi de Danemarc s'y trouva auſſi. Ces trois Princes reçurent la croix de la main du Pape, pluſieurs Seigneurs ſe croiſerent à leur exemple. Le Roi Jean fut nommé chef des croiſés, & l'expédition fut fixée au mois de Mars 1365. Le Pape voulant engager les Princes d'Allemagne à prendre part à cette entrepriſe, écrivit à l'Empereur pour l'exhorter à armer contre les Infideles. Mais ces Lettres furent inutiles, parceque Charles étoit ſur le point d'entrer en guerre avec le Roi de Hongrie. Ur-

(*a*) *Daniel* T. VI. p. 325-329.
(*b*) *M. Villani* L. X. C. 46, 71.
(*c*) *Fleuri* ubi ſup. § 43.

Digitized by Google

Bain envoya un Nonce en Bohême & en Pologne pour tâcher de prévenir la rupture. Il réussit dans sa négociation, engagea l'Empereur à donner satisfaction au Roi de Hongrie, & ce Prince promit d'épouser Elizabeth fille de Bogeslas Duc de Poméranie cousine du Roi de Hongrie. Effectivement l'année suivante le mariage fut célebré à Cracovie avec beaucoup de magnificence.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

On trouvoit un grand obstacle à la croisade en Italie par la guerre qui étoit allumée entre le Pape & ses alliés d'une part, & Bernabé Visconti de l'autre. Le principal sujet étoit la ville de Boulogne, qui s'étoit soustraite à l'obéissance du Pape, & donnée à Visconti. Urbain d'abord après son avénement au Pontificat, avoit publié une bulle contre Bernabé, par laquelle il le citoit peremptoirement au premier de Mars 1363. Cette bulle fut envoyée aux Patriarches, aux Archevêques & aux Evêques d'Italie; Villani dit qu'elle fut publiée à Florence le 29 de Janvier. Bernabé s'étant moqué de la citation, le Pape tint Consistoire le 4 de Mars & rendit sa sentence, par laquelle il condamna Bernabé comme hérétique, le déclara déchu de tous honneurs, privileges & autres droits, & délia ses sujets du serment de fidelité (*a*). Il fit ensuite prêcher la croisade contre Bernabé en Allemagne & en Italie. Dans ces entrefaites, le Roi de Chypre passant à Milan pour venir en France traita de la paix avec Bernabé. Comme Platina entasse les faits confusément, j'ignore si c'est avant ou après cette entrevue, que Bernabé reçut un furieux échec. Le Cardinal d'Albornos avoit attiré dans son parti Louis Gonzague, Nicolas d'Este & François Carrare. Bernabé étant entré dans le Modenois pour attaquer les confédérés fut battu, & blessé, enforte qu'il ne se sauva qu'avec peine (*b*). Quand le Roi de Chypre fut à Avignon, il travailla à porter le Pape à la paix. Le Roi Jean s'intéressoit aussi pour les Visconti, parcequ'il avoit marié sa fille Isabelle avec Galéas, frere de Bernabé. D'ailleurs les Visconti avoient des amis parmi les Cardinaux. On convint donc avec le Pape que les Rois de France & de Chypre envoyeroient des Ambassadeurs à Milan pour traiter de la paix. Ceux de France y arriverent les premiers & ne purent rien faire, deforte qu'ils se retirerent. Ceux de Chypre demeurerent, & après une longue négociation la paix fut conclue au mois de Mars 1364 à ces conditions, que Bernabé rendroit tous les Châteaux & les Forteresses, qu'il tenoit dans les districts de Boulogne, de Modene & de la Romagne. Que le Pape de son côté lui payeroit dans huit ans la somme de cinq cens mille florins d'or. En conséquence de ce Traité Bernabé fut absous de toutes les censures & rétabli dans tous ses droits (*c*).

Négociation avec Bernabo Visconti.

L'année suivante 1365, l'Empereur Charles IV. vint à Avignon, y étant invité par le Pape, avec lequel il eut plusieurs conférences secrettes. Les uns disent que c'étoit pour prendre des mesures contre les progrès des Turcs; d'autres prétendent que le sujet de ces conférences étoit d'abattre les tirans d'Italie & principalement les Visconti. Quoiqu'il en soit, Corio rapporte que le Pape couronna l'Empereur Roi d'Arles, dans Arles même, & promit l'Empire à Wenceslas fils de ce Prince (*d*). Après leur retour à Avignon,

L'Empereur vient à Avignon. 1365.

(*a*) *M. Villani* L. XI. C. 41.
(*b*) *Platina* in Urban. V.
(*c*) *M. Villani* L. XI. C. 64.
(*d*) *Corio* par. III.

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Urbain tint une grande aſſemblée où ſe trouvererent, outre l'Empereur & le Roi de Chypre, pluſieurs autres Princes. Le Roi de Chypre propoſa d'attaquer les Infideles en Egypte, l'Empereur ne fut pas de cet avis, s'offrit de marcher à la tête d'une armée contre Amurath, Empereur des Turcs, qui avoit paſſé l'Hellespont par le ſecours des Genois, & étoit entré dans la Thrace à la tête de cent mille hommes. Le Comte de Savoye combattit cette propoſition, & déclara qu'il importoit davantage de reprendre Gallipoli, pour couper tout ſecours aux Turcs, qui avoient paſſé en Europe. Cette diverſité de ſentimens mit obſtacle à un paſſage général; un aſſez grand nombre de croiſés, qui s'étoient raſſemblés à Veniſe, s'en retournerent, parceque le Roi de Chypre tarda trop à y venir. Il ne laiſſa pas d'engager les Vénitiens à le ſeconder avec une Flotte, pour ſe rendre maître d'Alexandrie. L'entrepriſe réuſſit, mais ſans beaucoup de fruit, puiſqu'après avoir pillé la ville on l'abandonna.

Urbain V. *paſſe en Italie.* 1367.

Le Pape Urbain ſe propoſoit depuis longtems d'aller à Rome y établir ſa réſidence. Les Romains le ſollicitoient de faire ceſſer les maux que la longue abſence des Papes avoit cauſés en Italie. L'Empereur Charles IV. le preſſoit vivement de ſe rendre aux inſtances des Romains. En France au contraire, on vouloit lui perſuader qu'il lui étoit plus avantageux de demeurer à Avignon. En 1366 il déclara publiquement ſon intention d'aller à Rome; & Petrarque lui écrivit une Lettre pour le confirmer dans ſa réſolution. Le Pape écrivit à Genes & à Veniſe, afin d'engager ces deux Républiques de lui envoyer leurs galeres à Marſeille, parcequ'il ne pouvoit faire ſurement le voyage par terre, les Viſconti faſant garder les paſſages des Alpes par des troupes de Bandits (*a*). Conformément au deſir du Pape, les Venitiens envoyerent au Printems de 1367 cinq galeres à Marſeille, où les Genois, les Piſans & la Reine de Naples avoient auſſi envoyé les leurs. Urbain partit d'Avignon le dernier jour d'Avril, malgré la répugnance de ſa Cour à retourner en Italie. Le 19 de Mai il s'embarqua à Marſeille ſur une galere Vénitienne, & arriva quatre jours après à Genes, où il ſéjourna cinq jours. Le 3 de Juin il arriva à Corneto en Toſcane, où il fut reçu par le Cardinal Gilles Albornos, accompagné de preſque tous les Grands de l'Etat Eccléſiaſtique. Pendant ſon ſéjour à Corneto, les Romains lui envoyerent des Députés, qui lui offrirent de leur part la pleine Seigneurie de la ville & les clés du château Saint-Ange. Quelques jours après il alla à Viterbe, où il fut reçu avec une grande joie, & y demeura quatre mois. Pendant ſon ſéjour, il y eut un grand tumulte, les habitans prirent les armes, & attaquerent les Cardinaux François, qui furent contraints de ſe réfugier dans le palais du Pape. Les bourgeois ſe repentirent bientôt de leur témérité, demanderent pardon au Pape, qui le leur accorda, mais fit pendre quelques-uns des plus coupables. Ce fut à Viterbe qu'il conclut pour ſept ans une alliance offenſive & défenſive avec le Roi de Hongrie, les Ducs d'Autriche & divers Princes d'Italie, pour mettre un frein à l'ambition des Viſconti, & s'aſſurer la paiſible poſſeſſion des conquêtes faites par le Cardinal Gilles Albornos, qui mourut dans cette ville au mois d'Août 1367.

(*a*) *M. Villani* ubi ſup. C. 26.

Digitized by Google

Il paroit que les Viſconti continuoient à étendre leurs domaines. Amброiſe fils naturel de Bernabé entra par l'Abruzze dans le Royaume de Naples, à la tête de douze mille chevaux. Il emporta quelques places, & s'avançoit vers Naples, laiſſant par tout de ſanglantes traces de ſon paſſage. La Reine Jeanne, veuve pour la troiſieme fois, raſſembla du mieux qu'il lui fut poſſible, ce qu'elle avoit de troupes, marcha contre l'ennemi, défit ſon armée, & délivra par cette victoire le royaume d'une ſi dangereuſe invaſion (*a*).

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Le Pape Urbain V. ſe rendit enfin à Rome, le 16 d'Octobre 1367. Le Clergé & le peuple le reçurent ſolemnellement & avec grande joie; il fit réparer le palais du Vatican. Au mois de Mars de l'an 1368. Jeanne Reine de Naples vint à Rome voir le Pape; le Roi de Chypre, Pierre de Luſignan, s'y trouva en même tems avec ſon fils. Urbain les reçut l'un & l'autre avec diſtinction. Au mois de Mai, le Pape alla à Monteſiaſcone pour y paſſer l'Eté. Ce fut là qu'il publia une bulle contre Bernabé Viſconti, qui continuoit ſes ravages dans la Lombardie.

Les Viſconti battus dans le Royaume de Naples.

Le Pape à Rome.

Ce Pontife avoit ſollicité l'Empereur Charles IV. de paſſer en Italie avec une armée, pour ſoumettre les uſurpateurs des terres de l'Egliſe. Cependant comme il ſe défioit encore de ce Prince dans les circonſtances préſentes, il engagea l'Empereur, avant qu'il entrât en Italie, de confirmer par une bulle toutes les donations & les privileges accordés par les Empereurs. Charles paſſa les Alpes avec une armée conſiderable; aiant joint les troupes du Pape, au nombre de vingt mille hommes, il s'empara de Vicence, de Luques & de S. Miniato. Pour ce qui eſt de Verone, il s'accorda pour quelque argent avec les Seigneurs de Leſcale, qui en étoient les maîtres. Bernabé Viſconti, qui ſavoit s'accommoder au tems, demanda la paix, & elle fut conclue à ces conditions, que Bernabé évacueroit toutes les places qui appartenoient au Saint Siege, ou à des Seigneurs Italiens, vaſſaux & alliés de l'Empire; qu'il ne protégeroit point les Bandits qui ſervoient dans ſes troupes, & qu'il ſe préſenteroit en perſonne devant le Pape, pour lui demender pardon & recevoir l'abſolution. Après la concluſion de ce Traité, l'Empereur donna un Edit par lequel il révoquoit tous les privileges des villes & des Seigneurs, qui avoient pris le parti de Bernabé; mais moyennant de groſſes ſommes d'argent, ce Prince ne fit pas difficulté de leur rendre leurs premiers droits & d'en ajouter de nouveaux. Tout étant pacifié en Lombardie, l'Empereur alla à Viterbe, où il dina avec le Pape, enſuite il ſe rendit à Rome, où le Pape le ſuivit. L'Empereur l'attendit à un mille de la ville, d'où il l'accompagna à pié, & tenant d'un côté la bride de ſon cheval, juſqu'à Saint Pierre. Quelques jours après l'Impératrice arriva, & le Pape la couronna le premier de Novembre. Charles partit peu après de Rome & alla en Toſcane, où les Florentins lui donnerent une groſſe ſomme d'argent, pour éviter la guerre (*a*). Se voyant mépriſé par les Italiens, il repaſſa en Allemagne.

Charles IV. vient en Italie.

L'année ſuivante, le Pape retourna à Viterbe. Pendant le ſéjour qu'il y fit l'Empereur Grec Jean Paléologue arriva à Rome. Ce Prince allarmé des progrès des Turcs, ne ceſſoit d'implorer le ſecours des Latins contre

L'Empereur Jean Paléologue à Rome. 1369.

(*a*) *Giannone* T. III. p. 319. (*b*) *Platina* in Urban. V.

SECTION VI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1269 jusqu'à l'an 1378.*

une Puiſſance ſi formidable. Pour les rendre plus ſenſibles à ſes malheurs, il avoit déja propoſé plus d'une fois la réunion des deux Egliſes. Ses ſollicitations auprès du Pape Innocent VI. avoient été infructueuſes. Il les renouvella auprès d'Urbain V. & pendant le premier ſéjour de ce Pape à Viterbe, il lui avoit envoyé des Ambaſſadeurs, pour lui témoigner le deſir qu'il avoit de revenir à l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine. En 1369 il paſſa en perſonne en Italie & vint à Rome, où le Pape ſe rendit le 13 d'Octobre. Le 18 du même mois, l'Empereur fit ſa profeſſion de foi en préſence de quatre Cardinaux, elle étoit tout à fait conforme à la doctrine de l'Egliſe Romaine. Après qu'il l'eut jurée les Cardinaux le reçurent au baiſer de paix. Le dimanche 21 d'Octobre, le Pape vint s'aſſeoir dans une chaire au haut des degrés de l'Egliſe de Saint-Pierre ; l'Empereur Grec vint auſſitôt, & dès qu'il vit le Pape, il fit trois génuflexions, puis il s'approcha, lui baiſa les pieds, la main & la bouche ; après quoi il dîna avec le Pape & tous les Cardinaux. Le grand point pour Paléologue étoit d'obtenir du ſecours contre les Turcs : le Pape lui donna des lettres de recommandation pour les Génois & les Vénitiens, & lui permit de traiter avec un Capitaine Anglois, appellé Jean Hawkwood, qui avoit ſuccedé à Lando dans le commandement de la grande Compagnie d'Anzone, & s'étoit rendu fameux en Italie par ſes exploits. Hawkwood étoit alors excommunié, parcequ'il ſecondoit Viſconti, qui avoit recommencé la guerre. La négociation de l'Empeur Grec avec ce Capitaine fut ſans ſuccès, parceque Hawkwood aimoit mieux piller l'Italie, que d'avoir la gloire de combattre les Turcs. On ignore ſi Paléologue réuſſit auprès des Génois & des Vénitiens (*) ; mais il ne partit d'Italie que l'année ſuivante, car on a de lui une bulle du 20 de Janvier 1370, par laquelle il confirme celle du 18 d'Octobre (*a*).

Retour du Pape à Avignon & ſa mort. 1370

Le Pape partit de Rome le 17 d'Avril 1370, vint à Viterbe & de là à Montefiaſcone. Là il déclara le deſſein où il étoit de retourner à Avignon, pour procurer la paix entre la France & l'Angleterre. Il ſe rendit à Corneto & le 5 de Septembre s'embarqua pour Marſeille, où il arriva le 16 du même mois, & le 24 à Avignon. A ſon retour, il réſolut d'aller en perſonne négocier la paix entre les deux Rois de France & d'Angleterre, & fit même quelques préparatifs pour ce voyage ; mais il fut bientôt après attaqué d'une grande maladie, qui le mit au tombeau le 19 de Décembre 1370 (*b*). Dix

(*a*) *Raynald.* 1370 n. 1. (*b*) Vit. Papar. Aven. T. I. p. 398.

(*) Chalcondyle parle du voyage de ce Prince en Italie, & il garde le ſilence ſur ce qui ſe paſſa à Rome. Mais il rapporte qu'à Veniſe il ne put obtenir que l'argent qu'il emprunta ; qu'étant paſſé en France, ſes ſollicitations furent infructueuſes. Etant revenu à Veniſe dans le deſſein de s'embarquer pour Conſtantinople, ſes créanciers le firent arrêter. Il écrivit à Andronic ſon fils aîné de lui envoyer la ſomme dont il étoit redevable. Mais ce jeune Prince, ayant envie de reſter maître du Gouvernement, répondit à ſon pere, qu'il étoit impoſſible de lever cet argent. Emanuel ſon cadet, apprenant la triſte ſituation de ſon pere, raſſembla tout l'argent qu'il lui fut poſſible, paſſa la mer, & offrit de demeurer en ôtage à la place de ſon pere, juſqu'au payement complet de la ſomme due. Comme Chalcondyle eſt le ſeul qui rapporte ce fait, dont aucun autre Hiſtorien n'a parlé, & que d'ailleurs il n'eſt rien moins qu'exact, nous ne croyons pas qu'on doive y ajouter beaucoup de foi (1).

(1) *Chalcondyle* L. I.

Digitized by Google

Dix jours après la mort d'Urbain, les Cardinaux élurent unanimement Pierre Roger de Maumont, neveu de Clement VI. qui lui avoit donné la pourpre à l'âge de dixſept ans. Il prit le nom de Grégoire XI. & le jour même de ſon élection, il en donna avis à Charles V. Roi de France. Il fut ordonné Prêtre le 4 de Janvier 1371, & le lendemain ſacré & couronné. A l'exemple de ſon prédéceſſeur il travailla à procurer la paix entre la France & l'Angleterre; il écrivit aux deux Rois & nomma deux Légats pour les reconcilier, mais ces efforts furent inutiles parceque la haine étoit invétérée dans le cœur des deux Princes en guerre (*a*). Les habitans du Jutland s'étant révoltés contre Waldemar Roi de Danemarc, ce Prince envoya des Ambaſſadeurs au Pape pour implorer ſon ſecours contre les rebelles. Ceux-ci de leur côté envoyerent des députés, qui ſe plaignirent des vexations & des violences du Roi, de façon que Grégoire XI. ſe laiſſa prévenir, & il écrivit au Roi une lettre, où il le ménaçoit d'excommunication, l'exhortant à changer ſa violence en douceur, & à ſe corriger. Waldemar fut ſi piqué, qu'il répondit au Pape. „ Je tiens la vie de Dieu, la couronne de mes ſujets, „ les biens de mes ancêtres, & la foi de vos prédéceſſeurs. Si vous „ prétendez vous en prévaloir, je vous la rends par ces préſentes (*b*)". Nous avons cru pouvoir rapporter ce trait, pour faire voir, qu'il ſe trouvoit encore des Princes, qui ſavoient ſoutenir leur dignité contre les uſurpations des Papes.

Section VI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.

Election de Grégoire XI. 1371.

L'Italie étoit toujours agitée. D'un côté les Vénitiens mécontens de François Carrare Seigneur de Padoue, furent obligés de lui faire la guerre, que ce Prince ſoutint pendant deux ou trois ans, avec le ſecours du Roi de Hongrie, mais enfin Carrare fut obligé de faire la paix en 1374 à des conditions humiliantes pour lui. D'autre part les Viſconti continuoient à ſuivre leurs ambitieux projets, & n'épargnoient pas les terres de l'Egliſe. Le Pape Grégoire XI. renouvella les procédures contre eux, & le 26 de Juillet 1372 il écrivit à tous les Evêques d'Allemagne une Lettre, où il releve les attentats de Bernabé contre l'Empire & contre l'Egliſe Romaine, ſa perfidie à rompre les traités & ſes nouvelles uſurpations; défendant de leur donner aide, conſeil, vivres ou argent; il déclara leurs ſujets diſpenſés de tout ſerment, & prononça anathême, interdit & privation de toutes charges & dignités contre leurs adhérans (*c*). Le 7 de Janvier 1373, il publia contre eux une autre bulle par laquelle il citoit Bernabé à comparoitre le 28 de Mars, & défendoit de contracter mariage avec les Viſconti ſous peine de nullité. Le Pape pour appuier ſes foudres aſſembla une nombreuſe armée, dont il donna le commandement à Amedée Comte de Savoye. Il écrivit auſſi à l'Empereur, aux Princes d'Allemagne & au Roi de Hongrie pour implorer leur ſecours en faveur de l'Egliſe. Ses ſollicitations furent inutiles auprès du Roi de Hongrie & des Princes d'Allemagne. Mais l'Empereur publia une conſtitution, par laquelle il donnoit au Pape tout pouvoir ſur les terres & domaines que les Viſconti tenoient de l'Empire à quelque titre que ce fût, il déclaroit auſſi le Pape Vicaire de l'Empire en Italie pour dix ans, avec la puiſſance de tranſférer cette dignité à d'autres (*d*).

Troubles en Italie.

(*a*) Prim. Vit. Gregor. ap. Baluz.
(*b*) *Pontan.* rer. Danic. L. VIII. ad ann. 1370.
(*c*) *Raynald.* 1372. n. 1, 2.
(*d*) Cod. Eccl. Burdigal.

Digitized by Google

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Grégoire travailla à faire la paix entre les Royaumes de Naples & de Sicile. Le traité fut enfin conclu ; Frederic Roi de Sicile eut le titre de Roi de Trinacrie, & s'engagea pour lui & pour ſes ſucceſſeurs à faire hommage à la Reine Jeanne & à ſes ſucceſſeurs, de payer un tribut annuel de trois mille onces d'or, & de fournir cent hommes d'armes & dix galeres, en cas que le Royaume de Naples fût attaqué. Le Pape ajouta divers articles, entre autres que les Rois de Sicile ou de Naples & de Trinacrie, feroient hommage-lige au Pape, & que Frederic maintiendroit les Egliſes de ſon Royaume dans leurs immunités. Toutes ces conditions ayant été ratifiées, l'année ſuivante 1373, le Nonce du Pape paſſa en Sicile, & leva les cenſures dont cette Iſle étoit liée depuis bien des années (*a*). On ne voit pas cependant que Frederic ait prêté ſerment de fidelité au Pape.

Paix entre Naples & la Sicile.

Paix avec les Viſconti.

L'armée du Pape en Italie ayant remporté divers avantages ſur les Viſconti, ils propoſerent de faire la paix ; elle fut conclue au contentement de Grégoire, par la médiation du Duc d'Autriche.

Le Pape réſolu d'aller à Rome. 1376.

Le Pape avoit formé le deſſein d'aller à Rome, & il fixa ſon départ au mois de Septembre 1375. Il en informa l'Empereur, les Rois de Hongrie, de Sicile & tous les Princes d'Italie. Mais enſuite eſpérant de faire la paix entre la France & l'Angleterre, il remit ſon voyage au Printems de l'année ſuivante.

La grande puiſſance que le Pape avoit acquiſe en Italie, par l'inaction de l'Empereur, & l'heureux ſuccès des armes de ſes Légats, fut ſur le point d'être entierement anéantie par une révolte générale des villes de l'Etat Eccléſiaſtique. Elles ſe plaignoient de la tirannie des Gouverneurs du Pape, qui les opprimoient non ſeulement par des taxes onéreuſes, mais encore par les Forts ou Citadelles qu'ils élevoient dans les villes. Les Florentins, en ce tems-là riches & puiſſans, leverent les premiers l'étendard de la révolte ; ils prétendoient que les Gouverneurs du Pape avoient empêché qu'on ne leur apportât des vivres dans un tems de diſette, & que Jean Hakwood, qui étoit alors au ſervice de l'Egliſe, avoit ravagé leurs terres (*b*). Sous prétexte que leur liberté couroit riſque, ils ſe déterminerent à la guerre, dont ils donnerent la direction à un Conſeil de huit perſonnes. Ils firent arrêter le Nonce du Pape, abattirent les priſons de l'Inquiſition, & prirent un étendard où étoit écrit en gros caracteres le mot de LIBERTAS. Ils firent une ligue avec toutes les villes qui voulurent ſe révolter, de ce nombre furent Boulogne, Perouſe & plus de ſoixante autres Places de la Romagne, de Campanie, de la Marche & du Duché de Spolete. Les confédérés écrivirent à l'Empereur, au Roi de Hongrie & à d'autres Princes, pour juſtifier leur ligue, déclarant que, quoiqu'ils refuſaſſent d'être gouvernés par l'Egliſe, ils étoient diſpoſés à payer toujours les redevances ordinaires au Saint Siege (*c*).

Bulle contre les Florentins.

Grégoire fut fort allarmé de cette révolte ; tout ce qu'il put faire alors fut de publier une bulle contre les Florentins, par laquelle il les excommunia, mit leur ville en interdit, les priva de tous leurs privileges, confiſqua tous leurs biens, & abandonna leurs perſonnes à ceux qui s'en ſaiſiroient

(*a*) *Raynald.* 1378, n. 4; 5, 25.
(*b*) *Aretin.* L. VIII. *Antonin.* Tit. XXII. C. I. Cor. P. III.
(*c*) Annal. Mediolan. ap. *Muratori* T. XVI. p. 759.

Digitized by Google

pour les réduire en ſervitude. Cette bulle produiſit aſſez d'effet; tous les Florentins qui étoient en Angleterre, en Allemagne & en d'autres Pays, devinrent ſerfs, & perdirent leurs biens. Mais ils aimerent mieux le ſouffrir que de ſe ſoumettre à la diſcrétion des Romains. Peu ſenſibles aux cenſures du Pape, ils n'en furent que plus animés à ſoutenir leur ligue.

SECTION VI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1269 juſqu'à l'an 1378.*

Toutefois voyant le préjudice que les cenſures du Pape portoient à leur commerce dans les Pays étrangers, ils témoignerent deſirer la paix; & pour l'obtenir ils envoyerent à Avignon Catherine de Sienne, pour les reconcilier avec le Pape, lui promettant d'envoyer après elle des députés, qui ne feroient que ce qu'elle leur preſcriroit. Ces Députés arriverent fort tard, & dirent qu'ils n'avoient aucun ordre de conférer avec elle. Grégoire voyant que les Florentins ne cherchoient qu'à l'amuſer, leva en Bretagne & en d'autres Provinces de France, une armée de ſix mille chevaux & de quatre mille fantaſſins, qu'il envoya en Italie, avec le Cardinal Robert de Geneve en qualité de Légat, qui avoit pour Généraux Jean Hakwood & Jean Seigneur de Maleſtroit. Quand le Légat fut arrivé aux Provinces de ſon Gouvernement, il agit vigoureuſement pour la conſervation de ceux qui étoient demeurés fideles au Pape; mais il n'avança rien pour la réduction des rebelles, qui étoient trop puiſſans pour être ſoumis facilement (*a*).

Négociation inutile.

Cependant le Pape accorda la permiſſion d'élire Roi des Romains Wenceſlas fils aîné de Charles IV. & il envoya deux Nonces, pour aſſiſter à l'élection; mais on ne les attendit pas, & Wenceſlas ayant été élu, fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne (*b*).

Wenceſlas élu Roi des Romains.

Au mois d'Août 1376, deux Ambaſſadeurs des Romains arriverent à Avignon, pour ſupplier le Pape de venir faire ſa réſidence à Rome avec les Cardinaux. Ils repréſenterent à Grégoire, que les Romains vouloient abſolument que le Pontife Romain réſidât à Rome, & que s'il n'y venoit pas, ils ſe pourvoyeroient d'un Pape, qui demeureroit avec eux. Le Cardinal de Saint Pierre alors Légat à Rome fut auſſi contraint d'écrire au Pape, que s'il ne ſe preſſoit de venir, il arriveroit du ſcandale. On a ſu depuis que les Romains avoient déja jetté les yeux ſur l'Abbé du Mont-Caſſin pour le faire Pape, & qu'il l'avoit accepté (*c*). Grégoire ſe détermina donc à partir pour Rome; les Cardinaux repugnoient à ce voyage, parcequ'ils craignoient les Romains. Charles V. Roi de France tâcha auſſi de détourner le Pape de ſon deſſein, & lui envoya Louis Duc d'Anjou ſon frere. Ce Prince fit des inſtances inutiles, & en prenant congé du Pape il lui dit,„ Saint Pere, vous allez en un Pays où vous „ n'êtes gueres aimé, & ſi vous y mourez, les Romains feront maîtres de „ tous les Cardinaux, & feront par force un Pape à leur gré". Ce fut une prédiction qui s'accomplit à la lettre (*d*). Le Pape partit d'Avignon le 13 de Septembre 1376, & alla s'embarquer à Marſeille. Il arriva à Genes le 18 d'Octobre, à Piſe le 6 de Novembre, & enfin à Corneto le 5 de Décembre, où il ſe repoſa quelques ſemaines des fatigues du voyage.

Départ du Pape pour Rome.

Le 17 de Janvier 1377 il arriva à Rome, où il fut reçu en grande cérémonie avec toutes les démonſtrations de joie poſſibles. Grégoire ſe flatoit

Il y arrive. 1377.

(*a*) Vit. Papar. Aven. T. I. p. 436, 447 1193.
(*b*) *Spondan.* annal.
(*c*) Vit. Pap. T. I. p. 1194, 1195.
(*d*) *Froiſſart* Vol. II. C. 17.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

que par ſa préſence, il rétabliroit l'autorité du Saint Siege en Italie, & obligeroit les rebelles à ſe ſoumettre, mais il s'apperçut bientôt qu'il s'étoit fort trompé. A la vérité les Bannerets de Rome s'étoient d'abord demis du gouvernement, mais ils le reprirent enſuite, malgré les repréſentations du Pape. Bien loin que les rebelles rentraſſent dans le devoir, pluſieurs qui juſques-là avoient été fideles, entrerent dans la ligue des Florentins (*a*). Hakwood quitta auſſi le parti de l'Egliſe avec ſes troupes, & traita avec Bernabé Viſconti, qui lui fit épouſer ſa fille naturelle (*b*). Grégoire vivement touché du mauvais état de ſes affaires, alla à Anagnie pour éviter les grandes chaleurs, & ne revint à Rome qu'au mois de Novembre. Vers la fin de l'année, les Florentins ennuyés de la guerre, qui leur coutoit déja des ſommes immenſes & découragés par la reconciliation des Bolonois avec le Pape, ſe laiſſerent perſuader par Bernabé Viſconti de traiter avec lui. Grégoire ſouhaitoit la paix, parcequ'il ſe voyoit trompé dans ſon eſpérance de rétablir ſa puiſſance temporelle en Italie. Les députés de part & d'autre ſe rendirent à Sarzane; mais comme la négociation trainoit en longueur, le Pape envoya Catherine de Sienne à Florence, où elle courut riſque de la vie par l'animoſité du petit peuple. Elle échapa au danger, & les Florentins plus obſtinés que jamais, firent celebrer dans toutes leurs terres l'Office divin, au mépris de l'interdit (*c*). C'eſt ce dont Grégoire ſe plaignit amérement dans ſes Lettres à l'Empereur, au Roi de France & à d'autres Princes. Ce Pontife ſongeoit ſérieuſement à retourner en France, car le mépris de ſon autorité lui feſoit éprouver une infinité de dégoûts dans le ſéjour d'Italie. Il tomba dans une profonde mélancholie, qui lui cauſa la maladie dont il mourut le 27 de Mars 1378.

SECTION VII.

*Hiſtoire d'*Italie & des Papes *durant le grand Schiſme d'Occident. Depuis l'an* 1378 *juſqu'à l'an* 1429.

L'HISTOIRE qui fait le ſujet de cette Section a fourni matiere à nombre de gros volumes. Comme nous ſommes obligés de nous reſſerrer dans des bornes fort étroites, nous ne pourrons gueres qu'indiquer ſommairement les principaux faits, encore faudra-t-il être bien concis. Tous les principaux Hiſtoriens conviennent aſſez généralement que l'élection dont nous allons rendre compte fut forcée. Sans nous attacher à aucun Auteur particulier. Voici en ſubſtance ce qui ſemble être avéré.

Election d'Urbain VI. 1378.

Avant la mort de Grégoire XI. les Principaux Romains s'aſſemblerent diverſes fois avec pluſieurs Prélats Italiens, & convinrent unanimement de faire tous leurs efforts pour avoir un Pape Romain ou Italien. Dès que Grégoire fut mort, ils parlerent à chacun des Cardinaux en particulier, & les prierent d'élire un Romain ou au moins un Italien, leur repréſentant qu'il étoit à craindre que le Peuple ne les maſſacrât. Les chefs des Romains

(*a*) *Pagi* Brev. Rom. Pontif T. IV. p. 226.
(*b*) Annal. Mediolan. *ubi ſup.*
(*c*) *Platina* in Greg. XI. *Leon. Aretin.* L. VIII. & al.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

firent ſortir de la ville tout ce qu'il y avoit de Nobleſſe, & de gens en état de ſoutenir la liberté de l'élection ; ils y firent entrer une foule de Montagnards. Quand les Cardinaux entrerent dans le Conclave, ils furent ſuivis d'un grand nombre de gens armés, qui crioient avec fureur, *un Pape Romain, ou au moins Italien, ou la mort.* Les portes du Conclave ne furent fermées que vers la nuit, & encore fort mal, deſorte qu'on ne ſeſoit qu'entrer & ſortir avec un tumulte épouvantable. Pendant la nuit, on n'entendit que des cris furieux, & le lendemain 8 d'Avril, les Cardinaux s'étant aſſemblés pour célebrer la Meſſe du Saint Eſprit, ne pureut en venir à bout, tant le tumulte étoit grand ; on s'aviſa même de ſonner le tocſin de toutes les cloches de la ville. A ce bruit on accourut en foule de tous les endroits de Rome, on força les portes du palais & celle du Conclave, & on demanda de nouveau à parler aux Cardinaux. Ceux-ci firent en-vain tout ce qu'ils purent pour appaiſer la Populace, ces furieux leur dirent que s'ils n'éliſoient ſur le champ un Pape Romain ou Italien, ils les mettroient en pieces. Dans cette extrémité, les Cardinaux François qui ſeſoient les trois quarts du College, proteſterent contre la violence, & déclarerent qu'ils ne conſentoient à une élection que pour éviter la mort. Enſuite ils jetterent les yeux ſur Barthelemi Prignano, Archevêque de Bari & originaire de Naples, & le déclarerent Pape ſur le champ & fort tumultueuſement. Il étoit en réputation d'humilité & de deſintéreſſement, d'ailleurs Docteur en Droit Canon ; deſorte que les Cardinaux ſe perſuaderent qu'il reconnoitroit la nullité d'une pareille élection, & renonceroit au Pontificat. Ils ſe tromperent néanmoins groſſierement ; car Barthelemi, qui prit le nom d'Urbain VI. obligea les Cardinaux, dont ſix s'étoient retirés dans le Château de Saint Ange, de ſe rendre auprès de lui & de le couronner (*a*). Le lendemain de cette cérémonie, les Cardinaux qui étoient à Rome écrivirent à ceux qui étoient reſtés à Avignon, pour les informer de l'élection d'Urbain, & les aſſurer qu'elle avoit été libre & unanime. Mais de Sponde aſſure (*b*), ſur l'autorité d'un Manuſcrit du Vatican, qu'un des Cardinaux écrivit ſecretement au Roi de France, le priant de n'ajouter aucune foi aux lettres écrites de Rome.

Les Cardinaux ſe retirent à Anagnie & procedent enſuite a l'élection de Clement VII.

Pendant trois mois les Cardinaux François, conjointement avec les autres rendirent à Urbain tous les honneurs dus par l'uſage à un Pape légitime, & ſuivant les apparences ils auroient continué ſi par ſa conduite, il ne les avoit indiſpoſés. Dès le lendemain de ſon couronnement, il reprocha aux Evêques de Cour de ne pas réſider dans leurs Dioceſes, il cenſura les Cardinaux de leur pompe & de leur luxe, leur défendit toute ſorte de Simonie, & reprocha à quelques-uns qu'au lieu de pacifier les troubles de l'Europe, ils s'étoient laiſſés corrompre par argent pour entretenir le feu, tout cela avec beaucoup de hauteur & d'un ton menaçant (*c*). Non content de maltraiter les Cardinaux il s'attira l'inimitié de pluſieurs Seigneurs Séculiers, comme de Jeanne Reine de Naples & d'Othon Duc de Brunſwick ſon époux, de Cajetan Comte de Fondi & de pluſieurs autres Seigneurs d'Italie (*d*). Les Cardinaux François obtinrent permiſſion d'aller à Ana-

(*a*) Voy. une ample diſcuſſion dans *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Piſe. L. I.
(*b*) *Spondan.* ad ann. 1378.
(*c*) *Th. de Niem* de Schiſm. L. I. C. 4.
(*d*) Voy. *Giannone* L. XXIII. C. 4.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

gnie, pour éviter les grandes chaleurs; & Urbain ſe retira vers le même tems à Tivoli avec les quatre Cardinaux Italiens. On peut voir dans Mr. Lenfant (*a*) le détail de tout ce qui ſe paſſa, nous nous contenterons de dire, que trois des Cardinaux Italiens, le quatrieme étant malade, vinrent joindre leurs confreres à Fondi dans le Royaume de Naples, où ils s'étoient rendus pour être plus en liberté. Dès le 9 d'Août, ils avoient publié une Déclaration adreſſée à Urbain lui-même, où ils le traitoient d'Apoſtat & d'Antechriſt, & le 21 de Septembre ils élurent le Cardinal Robert de Geneve, qui prit le nom de Clement VII (*b*).

Schiſme dans l'Egliſe.

Il ſe forma donc un grand Schiſme dans l'Egliſe, qui cauſa de fâcheux troubles en Europe. Urbain étoit reconnu en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre, en Bohême, en Pologne, en Danemarc en Suede, en Pruſſe, en Norvege, en Hollande, en Toſcane, en Lombardie, dans le Duché de Milan & preſque dans toute l'Italie. La France, l'Eſpagne, l'Ecoſſe, Chypre, & Naples ſe déclarerent plutôt ou plus tard en faveur de Clement. D'autres prirent le parti de la neutralité juſqu'à la déciſion d'un Concile général. Cependant les deux Papes fulminoient l'un contre l'autre, offrant indulgence pleniere à ceux qui ſe croiſeroient en leur faveur. Ce que l'un lioit, l'autre le delioit; ce que l'un accordoit, l'autre l'annulloit. Cela introduiſit une grande corruption dans les mœurs; les gens de bien étoient dans le mépris, les méchans trouvoient de la protection dans l'un ou dans l'autre parti; les rapines & les meurtres ſe multiplierent; les loix étoient ſans force, la Diſcipline étoit anéantie, & la Simonie s'exerçoit ouvertement. Avant le Schiſme Urbain avoit fait la paix avec Bernabé Viſconti, les Florentins & tous les confédérés; il avoit auſſi confirmé l'élection de Wenceſlas à l'Empire, ſans qu'on le lui demandât (*c*).

Clement VII. *ſe retire à Avignon.* 1379.

Se voyant abandonné de tous les Cardinaux, & même de la plupart de ſes Courtiſans, il reconnut l'imprudence de ſa conduite. Etant retourné à Rome, il fit une promotion de vingt-ſix Cardinaux, la plupart Romains ou Napolitains; il en avoit nommé vingt-neuf, mais trois refuſerent le Cardinalat. Clement de ſon côté en créa ſix; & envoya deux mille Bretons, avec les Nobles Romains de ſon parti, pour s'emparer de Rome. Mais après divers combats ils furent obligés de ſe retirer avec grande perte. Le mauvais ſuccès de ſes armes détermina Clement à ſe retirer à Naples; la Reine le reçut avec tout le reſpect & tous les honneurs qu'on rend au Pape; mais le peuple s'étant mutiné en faveur d'Urbain, Clement prit le parti d'aller ailleurs, & comme il n'avoit gueres de partiſans en Italie, il s'embarqua au mois de Juin pour Marſeille, & delà ſe rendit à Avignon, où il fut reçu avec grande joie (*d*).

Urbain *procede contre la Reine de Naples.*

Urbain devenu plus hardi & plus fier par le départ de ſon rival entreprit de ſe venger de Jeanne Reine de Naples, il porta une ſentence par laquelle il la déclaroit excommuniée, ſchismatique & maudite, la privoit du Royaume de Naples & de tous les biens & fiefs qu'elle tenoit du Saint Siege, de l'Empire, ou d'autres Seigneurs, abſolvoit tous ſes ſujets du ſerment de fidelité, & leur défendoit même de lui rendre aucune obéiſ-

(*a*) *Lenfant* ubi ſup.
(*b*) Le même & tous les Hiſtoriens.
(*c*) Vit. Pap. Aven. p. 1264.
(*d*) *Gianhone* l. c.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

fance (*a*). Comme l'Empereur & le Roi de Hongrie avoient agi en ſa faveur, le Pape envoya ſon Camerier au Roi de Hongrie, pour l'exhorter à venger la mort d'André ſon frere, & d'envoyer Charles de Duras avec une armée pour prendre poſſeſſion du Royaume de Naples. Charles fit d'abord des difficultés, mais enfin il accepta les offres du Pape, & commença à faire les préparatifs néceſſaires pour cette expédition. Le Pape lui fournit de l'argent, qu'il amaſſa par des voies aſſez peu canoniques (*b*).

Jeanne adopte le Duc d'Anjou. 1380.

La Reine Jeanne cherchant à ſe ſoutenir, adopta Louis Duc d'Anjou frere du Roi de France, car elle n'avoit point d'enfans, quoiqu'elle fût à ſon quatrieme mari. Il eſt dit dans les Lettres Patentes du 29 de Juin 1380, que cette adoption eſt faite du conſentement & de l'autorité du Pape Clement. La Reine preſſa le Duc d'Anjou de venir inceſſamment à ſon ſecours, avant l'arrivée de Charles de Duras; mais la mort du Roi de France Charles V. arrivée le 16 de Septembre retarda la pourſuite de cette entrepriſe (*c*).

Charles de Duras couronné à Rome. 1381.

Cependant Charles arriva avec une armée à Rome; le Pape lui donna l'inveſtiture du Royaume de Naples, aux mêmes conditions, auxquelles les Rois de Naples s'étoient engagés envers le Saint Siege, & en conſéquence Urbain le couronna (*d*). Avant que le nouveau Roi partit de Rome le Pape exigea de lui, en faveur de Butille Prignano ſon neveu, une donation de la Principauté de Capoue & de diverſes autres Terres (*e*).

Se rend maître du Royaume, & fait la Reine & ſon mari priſonniers.

Charles marcha enſuite vers Naples, & trouva moyen de s'en rendre maître ſans coup férir, le 16 de Juillet 1381. Aiant remporté la victoire ſur Othon de Brunſwick mari de Jeanne, le 25 d'Août, ce Prince fut fait priſonnier & la Reine aſſiegée dans le Château-neuf ſe rendit auſſi (*f*). On trouva dans Naples deux Cardinaux de Clement, avec d'autres Prélats du même parti. Le Légat d'Urbain, qui accompagnoit Charles, dépouilla publiquement les Cardinaux de leurs habits, leur ôta le Chapeau; ces ornemens furent jettés dans le feu, & ces Prélats furent contraints de renoncer de bouche à leur dignité & de reconnoitre que Clement étoit un Antipape. Enſuite on les reconduiſit en priſon, où l'un mourut de miſere (*g*).

Mécontentement à Paris des exactions de Clement.

Cependant on murmuroit fort en France des exactions de Clement VII. non ſeulement il donnoit les meilleurs bénéfices à ſes Cardinaux, mais leur en aſſuroit d'autres par des expectatives. Comme il n'y avoit que la France d'où il put tirer de quoi entretenir ſa Cour, il emploioit toutes ſortes de moyens pour avoir de l'argent. Ce procedé excita un grand mécontentement dans le Clergé & ſurtout parmi les Suppots de l'Univerſité de Paris, qui ſe voioient par là privés de toute eſpérance d'avancement. On députa Maître Jean Rouſſe pour faire des repréſentations au Roi, ce qu'il fit avec une grande hardieſſe. Le Duc d'Anjou, alors Régent, qu'on ſoupçonnoit d'avoir part aux levées que feſoit Clement, fut fort en colere de ces remontrances, deſorte qu'il fit arrêter Jean Rouſſe. L'Univerſité alla en corps pour demander ſa li-

(*a*) Le même *ubi ſup.* C. 5.
(*b*) *Th. de Niem* de Schiſm. L. I. C. 22.
(*c*) Vit. Papar. p. 501.
(*d*) *Giannone* l. c.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.
(*g*) Vit. Papar. p. 501.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

berté, qu'elle obtint. Le Docteur ſe retira à Rome auprès d'Urbain, qui écrivit des lettres de remerciment aux Docteurs & les exhorta à continuer d'agir pour l'extirpation du Schiſme (*a*).

Urbain aiant refuſé d'appointer une requête que les Romains lui avoient préſentée, ils ſe ſouleverent contre lui. Mais le Pape ne ſe laiſſa pas intimider, & marqua tant de fermeté, qu'ils poſerent les armes & lui demanderent pardon (*b*).

Sédition à Rome.

Louis d'Anjou paſſe en Italie. 1382.

Louis d'Anjou ſe mit en chemin pour prendre poſſeſſion du Royaume de Naples. Charles de Duras, apprenant qu'il ſe préparoit à venir l'attaquer, voulut ſe défaire de la Reine Jeanne, qui avoit appellé ce Prince. On rapporte différemment ſa mort. Charles la feſoit garder dans un Château de l'Abruzze, où l'on dit, que comme elle prioit Dieu dans la Chapelle, il la fit étrangler par quatre Hongrois (*c*). D'autres diſent (*d*) qu'elle fut étoufée dans un lit de plumes. Quoiqu'il en ſoit, Louis d'Anjou s'étant rendu à Avignon, Clement le couronna Roi de Naples. Après avoir fait une eſpece d'accommodement avec les Provençaux, qu'il auroit voulu ſoumettre d'abord (*e*), il entra en Italie avec une armée de plus de ſoixante mille hommes. Il traverſa avec bien des fatigues & beaucoup de pertes toute l'Italie, & entra dans le Royaume de Naples par l'Abruzze. Charles aimant mieux affamer l'armée ennemie & la fatiguer par des courſes & des eſcarmouches, que de hazarder une bataille, ſe retira à Naples, content d'avoir bien fortifié & muni les places. Louis ainſi maître du terrain, remporta pluſieurs avantages, ne doutant point que l'année ſuivante, il ne pût entrer dans le cœur du Royaume, & forcer Charles juſques dans Naples (*f*).

Urbain va au Royaume de Naples. 1383.

Cependant Urbain VI. étoit dans des inquiétudes mortelles & mécontent de Charles de Duras, qui ne ſe preſſoit pas de tenir les promeſſes qu'il lui avoit faites pour ſon neveu. Il prit donc la réſolution d'aller à Naples, malgré les efforts que la plupart des Cardinaux firent pour l'en détourner. Après avoir paſſé une partie de l'Eté à Tivoli, il ſe rendit vers le mois d'Octobre à Averſe; avant que d'entrer dans la ville, il trouva le Roi Charles, qui le reçut avec un grand reſpect, & marcha devant lui, tenant ſon cheval par la bride. Le Pape alla loger à l'Evêché; mais le lendemain au ſoir le Roi fit amener Urbain par force au Château, où il demeura quelques jours, ſans voir perſonne ni de ſa Cour, ni de ſes Cardinaux. D'Averſe il fut conduit à Naples, où il fut logé au Chateau-neuf, ſans avoir la liberté d'en ſortir, quoiqu'il y donnât ſes audiences. Cependant les Cardinaux travaillerent à reconcilier le Pape avec le Roi, ils y réuſſirent au moins pour quelque tems; le Roi demanda pardon au Pape, le mit en liberté & promit d'accomplir ce qu'il avoit promis à ſon neveu (*g*).

Rupture entre le Roi & lui. 1384.

Charles, après avoir pacifié les troubles de ſon Royaume, réſolut enfin d'aller attaquer Louis d'Anjou, dont l'armée étoit fort affoiblie par les ma-

(*a*) *Daniel* T. VI. p. m. 662-664.
(*b*) *Walſingham.*
(*c*) *Fleuri* L. XCVIII. § 12.
(*d*) *Giannone* T. III. p. 341.
(*e*) *Daniel* T. VII. p. m. 12, 13.
(*f*) *Giannone* L. XXIV. Ch. 1.
(*g*) Le même l. c.

Digitized by Google

maladies & par divers échecs qu'elle avoit eus. Le Pape excommunia Louis, publia la croiſade contre lui, & déclara Charles Gonfalonnier de l'Egliſe. Après le départ du Roi, Urbain ſe retira à Nocera, ville que Charles avoit donné à ſon neveu. Comme on avoit publié un Edit, par lequel il étoit défendu d'acheter des vivres, ni même du ſel & des chandelles, ſinon dans les magazins du Roi, la Cour du Pape reſſentit bientôt la diſette; ce qui engagea pluſieurs Cardinaux de retourner à Naples. Mais le Pape les rappella, & tous à la réſerve d'un revinrent auprès de lui, & partagerent les deſagrémens qu'il eut à Nocera pendant pluſieurs mois, dont ſon caractere orgueilleux & emporté fut la principale ſource. Un événement imprévu mit Charles en état de prévenir les mauvais deſſeins que le Pape méditoit contre lui. Louis d'Anjou mourut le 7 d'Octobre, & les François conſternés & ſans chef retournerent la plupart en France. Charles revint donc à Naples victorieux ſans avoir combattu. Au bout de quelques jours ce Prince, ſans nul ménagement pour Urbain, lui fit demander par quel motif il avoit quitté Naples, & le fit prier en même tems d'y revenir, parcequ'il avoit des affaires importantes à lui communiquer. Le Pape irrité de ce procedé répondit, que c'étoit aux Rois & aux Princes Chretiens à venir aux pieds du Pape, & non pas aux Papes à les prévenir, & que s'il vouloit avoir ſon amitié, il devoit abolir les impôts qu'il avoit mis ſur un royaume feudataire de l'Egliſe (*a*). Le Roi fut fort piqué de cette réponſe, & il dit, que la couronne lui appartenoit, tant à titre de conquête, qu'en vertu des droits de ſa femme; & qu'il étoit maître de mettre dans ſon royaume tels impôts qu'il jugeoit à-propos. Celui qui fomentoit principalement la diviſion étoit le Cardinal de Rieti, Abbé du Mont-Caſſin & Chancelier du Roi.

Conjuration contre le Pape. 1385.

Ce Cardinal, qui n'aimoit pas Urbain, avoit fait ſemer dans le public certaines queſtions, dreſſées par un nommé Bartolin, Procureur en Cour de Rome, où entre autres on demandoit, s'il n'étoit pas permis de donner des curateurs à un Pape trop négligent, ou trop opiniâtre, & qui ſans le conſeil des Cardinaux voudroit faire tout à ſa tête au préjudice de l'Egliſe, & même de le punir, de le dépoſer & d'en élire un autre? L'affirmative étoit appuiée d'un grand nombre de Docteurs, & pluſieurs Cardinaux y avoient donné les mains (*b*). On accuſa même les Cardinaux d'avoir formé le deſſein de faire périr Urbain (*c*). Le Cardinal des Urſins avertit le Pape de cette conjuration; & il aſſembla un Conſiſtoire, au ſortir duquel il fit arrêter ſix Cardinaux, & les fit mettre chargés de chaines dans de noirs cachots. Comme leur empriſonnement, la mort de quelques-uns & la retraite de quelques autres à Naples, laiſſoit un grand vuide dans ſon College, il créa dix ſept nouveaux Cardinaux, parmi leſquels étoient les trois Electeurs Eccléſiaſtiques, les Evêques de Liege & de Breſlau & un Eccléſiaſtique d'une famille noble de Boheme, qui ne voulurent point accepter cette dignité.

Cruauté d'Urbain.

Cependant Urbain nomma ſix Commiſſaires pour examiner les Cardinaux priſonniers, qui ne trouverent rien de convaincant contre eux, après les

(*a*) Le même, V. auſſi *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Piſe T. I. p. 40, 41.

(*b*) *Th. de Niem.* L. I. C. 42.

(*c*) *Raynald*, 1384. n. 3.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

avoir interrogés. L'inflexible Pontife ſe mit en fureur ſur leur rapport, parceque l'Evêque d'Aquila, qu'on avoit mis à la queſtion, les avoit chargés. Urbain voulut les examiner lui-même en Conſiſtoire; n'en aiant rien pu tirer, il les fit cruellement torturer (*a*). On verra dans la ſuite quel fut le ſort de ces malheureux Prélats, & de nouvelles preuves que le Pape Urbain étoit barbare & inhumain.

Il excommunie le Roi de Naples.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient, le Pape aſſembla le Clergé & le peuple de Nocera, & après avoir expoſé la conſpiration, il fit dreſſer la croix & allumer des cierges, excommunia le Roi & la Reine de Naples, Clement avec ſes Cardinaux, le Cardinal de Rieti, les ſix Cardinaux priſonniers & tous leurs fauteurs; il mit auſſi en interdit la ville de Naples. Le Roi Charles fut fort irrité du procedé d'Urbain & réſolut de le pourſuivre ſans menagement. Il ordonna au Clergé de célébrer l'Office divin, ſous peine de priſon & de confiſcation de biens. Il fit mettre à la queſtion les Prélats ſuſpects d'être pour le Pape, quelques-uns mêmes furent noyés, & il tint les autres dans de dures priſons (*b*).

Siege de Nocera. Le Pape ſe ſauve.

Enſuite le Roi envoya une armée, ſous le commandement du Cardinal de Rieti, aſſieger Nocera. La ville fut bientôt priſe; Urbain ſe retira dans le Château, & là il excommunioit tous les jours quatre fois de ſa fenêtre l'armée ennemie, avec une cloche & un cierge à la main (*c*). Après avoir ſouffert les miſeres d'un ſiege, il étoit prêt à tomber entre les mains de Charles, lorsque deux des chefs du parti de Louis d'Anjou, le tirerent du Château avec tous ſes gens, & le conduiſirent au travers de mille périls dans un port entre Barlette & Trani, où il s'embarqua ſur des galeres des Genes. Pendant qu'il fut en chemin pour gagner ce port, il feſoit toujours trainer à ſa ſuite ſes ſix Cardinaux. On prétend même qu'il eut la cruauté de faire aſſommer en ſa préſence l'Evêque d'Aquilée, parce qu'aiant un méchant cheval, & étant d'ailleurs eſtropié de la torture qu'il avoit ſoufferte, il ne marchoit pas aſſez vite à ſon gré (*d*).

Urbain fait mourir les Cardinaux priſonniers.

Le Pape étant arrivé à Genes, tout le monde s'intéreſſa pour la délivrance des Cardinaux. Cette République & le Duc de Milan intercéderent inutilement pour eux. Après les avoir longtems tenus dans les fers, il les fit enfin mourir cruellement. Il n'y eut qu'Adam Eſton, Evêque de Londres, que l'interceſſion du Roi Richard arracha au dernier ſupplice. Cette conduite d'Urbain aliéna de lui ſes plus affidés. Deux de ſes Cardinaux l'abandonnerent pour aller joindre Clement à Avignon. Peut-être pourroit-on excuſer en quelque façon la rigueur d'Urbain, s'il eſt vrai, comme le rapporte un Auteur (*e*), que les amis des Cardinaux priſonniers avoient tenté de forcer la priſon & enſuite d'empoiſonner le Pape. Ce Pontife n'ayant pu obtenir du Doge de Genes de rechercher les auteurs de cet attentat, partit au mois de Décembre 1386 & alla à Luques, où il reſta neuf mois.

Mort du Roi de Naples.

Cette même année Urbain s'étoit vu délivré d'un puiſſant ennemi par la mort de Charles de Duras Roi de Naples, qui fut aſſaſſiné en Hongrie.

1386.

(*a*) *Th. de Niem.* C. 50, 52.
(*b*) *Lenfant* ubi ſup. p. 45.
(*c*) *De Niem.* C. 49.
(*d*) Le même, C. 59.
(*e*) *Gob. Perſona* ap. rer. Germ. Scriptor. T. I. p. 309, 310.

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choſes de plus haut. Louis Roi de Hongrie étant mort en 1382, Marie ſa fille aînée fut miſe ſur le trône, ſous la tutelle de la Reine Elizabeth ſa mere. Cette Princeſſe laiſſa toute l'autorité entre les mains d'un Seigneur nommé Nicolas, ce qui indiſpoſa tous les grands. Ils envoyerent offrir la couronne à Charles de Duras; ce Prince ambitieux l'accepta, paſſa en Hongrie & y fut couronné. Mais il ne jouit pas longtems de ſon uſurpation; car peu de tems après un Hongrois, apoſté par Nicolas, lui fendit la tête d'un coup de ſabre, au mois de Fevrier 1386 (*a*). Auſſitôt qu'on fut inſtruit de ſa mort à Naples, la Reine fit proclamer Roi Ladiſlas ou Lancelot ſon fils, âgé de dix ans. Mais comme le Parti Angevin couronna auſſi Louis d'Anjou, qui étoit ſoutenu par le Pape Clement, la Reine demanda du ſecours à Urbain de la façon la plus ſoumiſe & la plus preſſante, en quoi elle fut ſecondée par les Florentins & par quantité de villes d'Italie, qui s'intéreſſoient fortement pour elle. Il étoit de l'intérêt d'Urbain de ſoutenir le parti de Ladiſlas, ainſi malgré le reſſentiment qu'il avoit contre le pere, il envoya vingt mille écus pour ſécourir le fils (*b*), ce qui n'empêcha pas que les Angevins ſe rendiſſent maîtres de Naples. D'autres Hiſtoriens aſſurent qu'Urbain demeura opiniâtrément oppoſé à la veuve & aux enfans de Charles, qu'il aima mieux laiſſer le Royaume de Naples en proye au parti Angevin, que de ſécourir une famille qui lui étoit odieuſe. Il prétendoit que le Royaume étoit dévolu à l'Egliſe Romaine par l'excommunication de Charles, & il ſe mit en devoir d'en chaſſer Louis d'Anjou & Ladiſlas, mais il s'y prit trop tard (*c*).

Le parti de Clement ſe fortifie. 1387.

Le maſſacre des Cardinaux avoit rendu ce Pape fort odieux, & beaucoup fortifié le parti de Clement. Pluſieurs villes d'Italie s'étoient déclarées pour ce dernier, à l'exemple de la ville de Bologne, dont le ſuffrage étoit alors d'un très-grand poids. Les Rois de Navarre & d'Arragon, qui juſqu'alors avoient été neutres, prirent le même parti. Clement voulut profiter d'une circonſtance ſi favorable. Il envoya d'abord un Cardinal en Allemagne, pour détacher, s'il étoit poſſible, les Allemands de l'obédience d'Urbain, & pour leur propoſer la voie d'un Concile général pour terminer le Schiſme. En effet pendant qu'Urbain étoit à Luques, il reçut une Ambaſſade de Princes & de Prélats d'Allemagne pour le prier de conſentir à un Concile Général pour l'union de l'Egliſe, offrant un lieu ſûr pour l'aſſembler, & d'en faire les fraix. Mais Urbain toujours inflexible ſoutint qu'il étoit le vrai Pape & qu'il ne vouloit point mettre ſon droit en compromis (*d*). Cette obſtination ne contribua pas peu à refroidir pluſieurs de ſes partiſans en Allemagne. Clement, pour prouver davantage ſes intentions pacifiques, envoya au mois de Novembre, une ambaſſade ſolemnelle à Florence. Les Ambaſſadeurs prierent la République de Florence de travailler à la convocation d'un Concile Univerſel, où l'on décidât lequel des deux étoit le vrai Pape. Si le Concile déclaroit que c'étoit Clement, il offroit de faire Urbain Cardinal. Si Urbain étoit jugé Pape

(*a*) *Bonfin.* rer. Hung. Dec. III. L. I.
(*b*) *Giannone* T. III. p. 308.
(*c*) *Th. de Niem* C. 62, 65. *Raynald.* 1386. n. 2.
(*d*) *De Niem* C. 66.

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

légitime, Clement se remettoit entierement entre ses mains pour disposer de lui comme il lui plairoit. Les Florentins répondirent, qu'il ne leur convenoit pas de traiter du Concile, que c'étoit aux Rois & aux Princes plus puissans qu'eux à régler cette affaire (*a*).

Pendant son séjour à Luques, il publia une croisade contre les Clementins; aiant ensuite eu quelque démêlé avec les Florentins, il alla à Perouse. Pendant son séjour dans cette ville, la division se mit parmi les chefs du parti de Louis d'Anjou à Naples. Urbain se flatant de rétablir son autorité dans ce Royaume, assembla une armée, & partit de Perouse au mois d'Août; mais le mulet qu'il montoit ayant tombé rudement à terre, le Pape se trouva blessé en divers endroits, desorte qu'il se fit porter à Tivoli. Plusieurs Romains le vinrent trouver, le priant instamment de revenir à Rome; le Pape qui se défioit d'eux passa outre, & se fit porter par la Campanie à Ferentine. Mais comme l'argent lui manquoit pour payer ses troupes, il fut obligé de retourner à Rome vers le commencement d'Octobre.

Urbain revient à Rome. 1388.

Mort d'Urbain VI. 1389.

L'année suivante, il eut un démêlé avec les Romains, au sujet d'un Sénateur qu'il avoit établi, qu'ils soupçonnoient d'être leur ennemi. Pour appaiser le peuple prêt à se soulever, il donna une bulle pour célebrer le Jubilé l'année suivante à Rome, ordonnant qu'à l'avenir on le célebreroit au bout de trente-trois ans, selon le nombre des années de la vie du Sauveur (*b*). Il se flatoit d'enrichir les Romains & de s'enrichir lui-même par cette voie, mais il ne vit pas cette solemnité. Après une maladie qui dura vingt-huit jours, il mourut le 15 d'Octobre. Niem qui étoit alors auprès de lui dit, que beaucoup de gens soupçonnoient qu'il avoit été empoisonné (*c*).

Ce qui se passa en Italie sous son Pontificat. 1378. 1389.

Après avoir jusques ici rapporté ce qui a principalement trait au Schisme, dont l'élection d'Urbain VI. fut la source. Disons un mot des principaux événemens dont l'Italie fut le théatre pendant l'intervalle de son Pontificat. D'abord nous aurions à parler de la guerre qu'il y eut entre les Vénitiens & les Génois, qui mit Venise à deux doigts de sa perte; mais nous renvoyons cet article à l'Histoire particuliere de l'une ou de l'autre de ces Républiques. En 1385 on vit dans le Milanés une révolution des plus singulieres. Les deux freres Galéas & Bernabé Visconti avoient partagé entre eux les terres de leur maison. Galéas commandoit à Pavie, & Bernabé à Milan. Le premier étoit mort & n'avoit laissé qu'un fils nommé Jean Galéas Comte de Vertus. Bernabé, dont la famille étoit nombreuse, & qui étoit capable des crimes les plus noirs pour contenter son ambition, forma le projet de se défaire de son neveu, & pour ôter tout soupçon à Jean Galéas, il lui donna une de ses filles en mariage; comptant que cela lui faciliteroit l'exécution de son attentat. Jean Galéas fut averti des perfides desseins de son oncle, & résolut de le prévenir. Aussi méchant & artificieux que lui, il affecta tous les dehors d'une dévotion extraordinaire, & après avoir bien établi l'opinion de sa grande ferveur, il temoigna une extrême envie d'aller en pélérinage à une Chapelle dédiée à la Vierge près de Milan, & se mit en chemin avec sa garde

(*a*) *Fleuri* L. XCVIII. § 39.
(*b*) *Th. de Niem*, C. 66.
(*c*) Le même.

ordinaire de deux mille hommes. Les Courtiſans de Bernabé lui conſeillerent de ſe tenir ſur ſes gardes, parcequ'un ſi nombreux cortege leur étoit ſuſpect. Mais Bernabé moins défiant alla au devant de ſon neveu peu accompagné; Jean Galéas le fit arrêter, entra dans Milan en maître, & fit jetter dans les priſons Bernabé & deux de ſes fils. Ils y moururent, & l'on ſoupçonna avec raiſon, qu'on avoit hâté leur fin. Quatre des bâtards de Bernabé eurent le même ſort. Ainſi Jean Galéas ſe mit en poſſeſſion de tout le Milanés, & devint un des plus puiſſans Princes d'Italie (*a*).

Section VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

La guerre étoit alors allumée dans le Frioul, & nous allons voir Jean Galéas y prendre part. Le Pape Urbain VI. avoit donné au Cardinal d'Alençon le Patriarchat d'Aquilée en commende. Une partie des habitans du pays refuſa de le reconnoitre, entre autres ceux d'Udiné. Les deux partis ſe firent la guerre. Les partiſans du Cardinal ſe liguerent avec François Carrare Seigneur de Padoue, & ceux d'Udiné eurent recours aux Vénitiens. Cependant le Cardinal trouva moyen de faire un accommodement & céda quelques places au Seigneur de Padoue. La paix ne dura pas longtems. Le Cardinal avoit établi ſa réſidence à Udiné, & Carrare fit remplir toutes les charges de la ville par ſes propres Officiers. Les Udinois ſe ſouleverent, prirent les armes, & appellerent encore les Vénitiens à leur ſecours & pendant deux ans le pays fut expoſé aux ravages des étrangers & de ſes propres habitans. Les Vénitiens réſolurent de marcher à François Carrare, qui avoit fait de grands progrès, & de le combattre. Ils le ſurprirent dans ſon camp, le mirent en déroute, lui tuerent ſix-cens hommes & lui firent deux-cens priſonniers. Antoine de Leſcale, Seigneur de Verone, ſe ligua avec Veniſe, & entra ſur les terres du Seigneur de Padoue. Bien que battu d'abord il ne laiſſa pas de continuer les hoſtilités dans le Padouan. Carrare prit alors le parti de traiter avec Jean Galéas, avec lequel il convint de dépouiller l'Eſcale de ſes Etats & de les partager entre eux. Jean Galéas ſe rendit maître de Verone & du Veronois, & de Vicence & du Vicentin. Antoine de l'Eſcale fut réduit à ſe réfugier à Veniſe, où il mourut dépouillé de ſa Souveraineté. Carrare ne recueillit aucun fruit du malheur de ſon ennemi, car Jean Galéas retint le Vicentin, qui ſelon le traité devoit lui revenir.

Il continua la guerre dans le Frioul, où il perdit encore une bataille en 1387. Le Marquis de Ferrare, les villes de Florence & de Boulogne travaillerent inutilement à moyenner la paix. La République de Veniſe propoſa alors au Seigneur de Milan une alliance offenſive contre Carrare, & par certaines complaiſances que l'on eut pour lui, le traité ſe conclut le 29 de Mars 1388. Les deux Puiſſances confédérées agirent ſi vigoureuſement, que François Carrare ſe vit dépouillé de ſes Etats, & tomba entre les mains de Jean Galéas, qui lui donna le Château de Come pour priſon, où il finit ſes jours. Padoue & le Padouan reſterent au Seigneur de Milan, & les Vénitiens rentrerent en poſſeſſion de Treviſe & du Treviſan, non ſans avoir rencontré quelques obſtacles de la part de leur Allié,

(*a*) *Platina* in Urban. VI. Hiſt. de Veniſe T. V. p. 70-73.

Digitized by Google

SECTION VII.

qui ne ſe piquoit pas de bonne foi à tenir les traités (*a*). Revenons à préſent aux affaires du Schiſme & à ce qui ſe paſſa après la mort d'Urbain VI.

Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.

Il ſembloit qu'on auroit pu faire finir le Schiſme, ſi les Cardinaux des deux obédiences s'étoient réunis. Ceux d'Avignon engagerent le Roi de France à écrire à l'Empereur & aux autres Princes du parti d'Urbain, pour empêcher que les Cardinaux d'Italie ne ſe hâtaſſent d'élire un autre Pape, & les engager d'agir de concert avec eux. Mais cette précaution fut inutile, ſans doute par l'ambition de chaque Cardinal Italien, qui viſoit à la thiare. Les Cardinaux Urbaniſtes entrerent donc dans le Conclave, au nombre de quatorze, & le 2 de Novembre ils élurent Pierre Tomacelli Napolitain, Cardinal Prêtre du titre de St. Anaſtaſe, qui prit le nom de Boniface IX. Il fut couronné le onzieme & notifia ſon élection par des Lettres Circulaires à tous les Princes & Prélats de la Chrétienté. Quand le Pape Clement eut appris l'élection de Boniface, il fulmina des cenſures terribles contre lui; Boniface de ſon côté en fit autant.

Election de Boniface IX.

Jubilé à Rome. 1390.

En conſéquence de la publication du Jubilé, il y eut à Rome un grand concours de Pelerins en 1390 pour gagner l'indulgence. Cependant comme l'affluence fut moins conſiderable qu'au Jubilé précédent, le Pape envoya en divers pays des Quêteurs, qui vendoient l'indulgence à ceux qui vouloient bien payer autant que leur auroit couté le voyage de Rome. Mais comme il ſe commit de grands abus, pluſieurs de ces quêteurs furent à leur retour empriſonnés par ordre du Pape, & d'autres furent mis en pieces par le peuple (*b*).

Affaires de Naples.

Auſſitôt que le Roi Ladiſlas & la Reine Marguerite ſa mere eurent appris l'élection de Boniface IX. ils lui envoyerent des Ambaſſadeurs pour le reconnoitre & pour le féliciter de ſon exaltation au Pontificat. Ce Pape, plus ſage que ſon prédéceſſeur, ſentit qu'il étoit de ſon intérêt de ſoutenir Ladiſlas, deſorte qu'il accorda à ce Prince l'inveſtiture du Royaume de Naples, & envoya Ange Acciaioli autrement le Cardinal de Florence pour couronner Ladiſlas & Conſtance ſa femme. La cérémonie ſe fit le 8 de Mai 1390 à Gaëte (*c*). La ville de Naples étoit toujours occupée par ceux du Parti Angevin. Les Napolitains redoutant les progrès de Ladiſlas, firent ſolliciter vivement Louis d'Anjou de venir à leur ſecours. Ce Prince partit de Marſeille au mois de Juillet & arriva à Naples dans le mois d'Août. Il y fut reçu avec de grandes démonſtrations de joie, & toute la Nobleſſe s'empreſſa de ſe rendre auprès de lui. Dans une aſſemblée des Etats, on lui accorda mille hommes d'armes & dix galeres, entretenues par la Nobleſſe & le Peuple juſqu'à la fin de la guerre. Louis pour ſe concilier l'affection des Nobles leur donna les emplois de ſa maiſon (*d*). Ladiſlas de ſon côté fit auſſi de nouveaux efforts; ſes troupes eurent d'abord quelques avantages, mais enſuite elles furent vaincues, & Louis ſe rendit maître des Châteaux de l'Oeuf & de S. Elme, qui tenoient pour Ladiſlas (*e*). Boniface IX. qui vouloit tout de bon ſoutenir Ladiſlas, envoya au commencement d'Octobre ſix-cens hommes à ſon ſecours, &

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Fleuri* T. XX. p. m. 283, 284.
(*c*) *Giannone* L. XXIV. C. 4.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même.

Digitized by Google

promit des indulgences à ceux qui prendroient les armes contre Louis d'Anjou. Il fit plus. Il manda au Cardinal de Florence ſon Légat, de contraindre les Eccléſiaſtiques du Royaume de Naples, comme les Laïques, à payer un florin d'or par feu, durant la guerre, ſuivant l'ordonnance de Ladiſlas. Il donna auſſi commiſſion à deux autres Cardinaux d'engager & d'aliéner pluſieurs terres des Egliſes & des Monaſteres; & de plus d'engager à des Seigneurs pluſieurs Villes & pluſieurs Châteaux, appartenans à l'Egliſe Romaine, dont la plupart de ces Seigneurs s'étoient déja mis en poſſeſſion, comme Gouverneurs. Le Pape leur en accorda la jouiſſance pour un certain tems, comme de dix ou douze ans à titre de Vicariat, & à la charge d'une redevance annuelle de tant de florins d'or, & d'un certain nombre de gens de guerre, entretenus à leurs dépens, pour le ſervice de l'Egliſe (*a*).

Guerre entre le Duc de Milan & les Florentins.

Tandis que Ladiſlas & Louis d'Anjou ſe diſputoient le Royaume de Naples, le reſte de l'Italie n'étoit pas plus tranquille. Galéas Viſconti, Duc de Milan, qui travailloit à étendre ſa puiſſance, attaqua les Florentins, s'empara de Perouſe, détacha les Siennois du parti des Florentins & fit une irruption dans la campagne de Monte-Pulciano. Les Florentins prirent les meſures néceſſaires pour faire tête à leur ennemi. Ayant aſſemblé une nombreuſe armée, ils envoyerent Hackwood pour ravager le Milanés, & firent marcher un autre corps de troupes contre Ubaldin Général de Galéas, qui étoit dans le Siennois. Mais ce Général ayant été tué devant une place qu'il aſſiegeoit, les Florentins ſe virent délivrés d'un ennemi redoutable. François Carrare, fils du vieux Carrare, qui s'étoit retiré en Baviere, trouva moyen de rentrer dans Padoue, par la connivence des Vénitiens (*b*). Etienne Duc de Baviere paſſa en Italie à la priere des Florentins, ce qui obligea Galéas à ſe retirer pour défendre ſes Etats. Ce fut le ſeul avantage que les Florentins recueillirent de l'expédition du Duc, qui s'en retourna en Allemagne. Enfin après des ſuccès variés, la paix fut conclue par la médiation du Grand-Maître de Rhodes, du Légat de Boniface IX. & du Doge de Genes (*c*).

Démarches de Boniface IX.

En 1391 le Pape Boniface IX. publia une Lettre adreſſée à tous les fideles, pour les exhorter à lui obéir & à défendre le Saint Siege. Comme Clement étoit ſoutenu principalement par la France, Boniface ſe plaignoit amérement de ce Royaume. Il comparoit le ſéjour des Papes ſur les bords du Rhone, à la captivité des Juifs en Babylone. Il aſſuroit que le Roi de France avoit été déçu par des Lettres ſuppoſées, comme ſi Urbain VI. avoit eu deſſein de le dépouiller du Royaume d'Arles, & qu'il s'étoit engagé dans le Schiſme, parceque l'Antipape lui avoit promis de le faire parvenir à la monarchie univerſelle, & de lui accorder les décimes à perpétuité (*d*). Boniface ſemble avoir publié cette Lettre, parcequ'il appréhendoit que le Roi de France ne paſſât en Italie, comme le bruit en couroit (*e*). Il fut encore fort allarmé des procédures du Parlement & du Roi d'Angleterre. Le Parlement ordonna que deſormais perſonne ne paſſeroit

(*a*) *Raina'd* 1350, n. 17, 18.
(*b*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. V p. 112 *Platina* in Boniſ. IX.
(*c*) *Platina* l. c.
(*d*) Ep. Boniſ. ap. *Spond.*
(*e*) *Froiſſart.*

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

la mer pour obtenir des provisions de bénéfices; & le Roi fit faire une proclamation, portant que tous les Bénéficiers qui étoient en Cour de Rome revinssent en Angleterre, au commencement de Décembre, sous peine de perdre tous leurs bénéfices. Le Pape craignant que l'Angleterre se déclarât pour Clement, y envoia un Abbé pour déclarer qu'il n'avoit pas dessein d'entreprendre sur la prérogative du Roi, mais en même tems pour demander la révocation de l'ordonnance du Parlement, comme contraire à la liberté ecclésiastique. Le Nonce étoit chargé aussi de donner avis au Roi, que le Roi de France & l'Antipape avoient fait un traité, pour investir le Duc de Touraine, frere du Roi, de toutes les terres de l'Eglise en Italie, d'affermir le Duc d'Anjou dans le Royaume de Naples, & de couronner un certain autre Roi de Toscane & de Lombardie; le Pape fesoit exhorter le Roi d'Angleterre de prendre la défense de l'Eglise parceque les François pourroient aisément conquérir l'Angleterre, s'ils étoient une fois maîtres de l'Italie (*a*).

Négociations pour la paix de l'Eglise.

Vers la fin de l'année 1392, Boniface envoya deux Chartreux, chargés d'une Lettre pour le Roi de France, pour le prier de travailler à l'union de l'Eglise. Ils passerent par Avignon pour inspirer des sentimens de paix à Clement VII. Ce Pape allarmé de la démarche de Boniface, reçut assez mal les Chartreux & les fit emprisonner. L'Université de Paris engagea le Roi d'écrire en leur faveur à Clement, qui les mit en liberté. Arrivés à Paris, ils furent reçus fort favorablement du Roi & des Princes, & on les chargea de témoigner à Boniface, que le Roi étoit résolu de concourir de tout son pouvoir avec lui à l'union de l'Eglise. De son côté Clement feignit d'être dans les mêmes dispositions; il composa un Office nouveau, & accorda de grandes indulgences à ceux qui y assisteroient. Mais il fit bien voir, qu'il ne cherchoit nullement la paix en donnant commission à un Religieux Carmelite de prêcher contre Boniface. Celui-ci ayant entendu la réponse du Roi que les Chartreux lui rapporterent, écrivit à ce Prince une bulle, au mois de Juin 1393, pour l'exhorter d'abandonner Clement. Mais quand cette bulle arriva, Charles VI. étoit dans un accès de sa maladie, & ceux qui gouvernoient n'y firent aucune réponse (*b*).

Boniface à Rome. 1393.

En 1392 Boniface étoit sorti de Rome, à cause des insolences des Bannerets de cette ville, & s'étoit retiré à Perouse. L'année suivante les Romains le firent prier de revenir à Rome, où il seroit plus en sureté qu'ailleurs, il fit un traité avec eux & retourna dans la ville. Au bout de quelques mois, il courut risque de la vie par une sédition du peuple: les mutins forcerent sa chambre & en arracherent quelques Chanoines de l'Eglise de St. Pierre, qui avoient refusé de consentir à l'aliénation de quelques biens, que les Bannerets demandoient. Le Roi de Naples, qui étoit venu à Rome pour solliciter du secours contre Louis d'Anjou, assembla quelques troupes, repoussa les séditieux, & ménagea la paix entre le Pape & les Romains.

Suite des affaires de Naples.

En 1392 Louis d'Anjou avoit remporté un avantage considerable sur le parti de Ladislas, que Boniface soutenoit à grands frais. Clement de son côté fesoit de nouveaux efforts en faveur de Louis. L'année suivante, Ladislas se trouvant en âge de gouverner par lui-même, fit usage des sommes qu'il

(*a*) *Walsingham* in Rich. II. (*b*) *Dacheri Spicileg.* T. VI. p. 57.

Digitized by Google

qu'il avoit reçues du Pape & des ſecours que lui donnerent les Barons de ſon parti. Il obligea la ville d'Aquila de lui ouvrir ſes portes, & s'empara de pluſieurs terres dans l'Abruzze. Ce Prince forma alors de grands projets pour la campagne ſuivante; mais ils furent traverſés par une grande maladie, dont il fut attaqué. La foibleſſe de ſa ſanté ne lui permit donc pas de ſonger à la conquête de Naples, & il y eut alors quelques pourparlers de paix, mais inutiles, parceque Ladiſlas ne la deſiroit point (*a*). La guerre recommença donc avec plus de fureur qu'auparavant. Ladiſlas alla à Rome pour obtenir des ſecours pour la campagne de 1395. Boniface lui accorda vingt-cinq mille florins, mais ce ne fut qu'à condition qu'il donneroit pluſieurs terres aux parens de ce Pontife. Les Cardinaux les plus riches lui avancerent auſſi quelques ſommes, à des conditions pareilles en faveur de leurs parens. Louis d'Anjou s'adreſſa à Clement pour avoir auſſi du ſecours, & ce Pape lui accorda ſix galeres & quelque argent (*b*). Ce fut le dernier ſecours que Clement lui donna, étant mort peu de tems après, ainſi que nous le verrons.

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

L'Univerſité de Paris, fort zelée pour l'union de l'Egliſe, obtint du Roi en 1394 la permiſſion de s'aſſembler pour délibérer ſur les moyens de terminer le Schiſme. Elle conclut à l'une de ces trois voies, ou la ceſſion des deux Concurrens, ou le compromis entre les mains d'arbitres, ou le Concile Général. L'Ecrit qui contenoit les motifs de ces trois moyens fut compoſé en forme de Lettre; on en fit la lecture au Roi, malgré les oppoſitions du Duc de Berri, & de Pierre de Lune, Légat de Clement. Le Roi gouta l'écrit, mais il renvoya à une autre fois ſa réponſe. Ce délai fut cauſe que la cabale du Duc & du Légat l'emporta, & le Roi fit défendre par ſon Chancelier à l'Univerſité de ſe plus mêler de cette affaire (*c*).

Aſſemblée de l'Univerſité de Paris pour terminer le Schiſme. 1394.

Ce Corps ne laiſſa pas d'écrire à Clement VII. une Lettre très-vigoureuſe ſur ce ſujet. Il écrivit en même tems aux Cardinaux d'Avignon, qui approuverent unanimement ſa réſolution, à la réſerve du Cardinal de Lune. Le Pape en conçut tant de chagrin, qu'il mourut le 16 de Septembre 1394. Le Roi de France écrivit aux Cardinaux pour les porter à différer l'élection d'un Pape, juſqu'à ce qu'il leur envoyât une Ambaſſade ſolemnelle. Les Cardinaux reçurent des Lettres ſur le même ſujet de l'Univerſité de Paris, du Roi d'Arragon & de divers autres Princes. Boniface envoya auſſi des Ambaſſadeurs pour exhorter le Roi, les Cardinaux & l'Univerſité à profiter de cette occaſion d'éteindre le Schiſme. Quand les Lettres arriverent, les Cardinaux étoient déja dans le Conclave, & on ne voulut pas les ouvrir que l'élection ne fût faite. Le choix tomba unanimement ſur Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoit XIII. Il écrivit aux Princes de la Chretienté, qu'il avoit été élu malgré lui, & qu'il étoit même prêt à ſe démettre du Pontificat afin de donner la paix à l'Egliſe (*d*).

Mort de Clement VII. Election de Benoit XIII.

Ces belles proteſtations engagerent le Roi de France à aſſembler un Concile national à Paris, au commencement de Fevrier 1395, pour délibérer ſur les moyens d'éteindre le Schiſme. Après mûr examen, le Concile conclut pour la voie de Ceſſion des deux Concurrens, comme la plus

Concile de Paris. 1395.

(*a*) *Giannone* L. XXIV. C. 5.
(*b*) Le même.
(*c*) Hiſt. de l'univ. de Paris T. IV. p. 687.
(*d*) *Lenfant*, Conc. de Piſe T. I. p. 63, 64.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

prompte, la plus ſûre & la plus commode. Le Roi le fit auſſitôt notifier à Benoit par une Ambaſſade des plus ſolemnelles. Elle étoit compoſée des principaux de ſon Conſeil, de pluſieurs Prélats, & des Députés de l'Univerſité qui avoient à leur tête les oncles & le frere du Roi. Ils avoient commiſſion, en cas que Benoit acceptât la voie de Ceſſion, de prendre avec lui des meſures; qu'il falloit que le Roi le fit ſavoir à tous les Princes & Etats de ſon Obédience, & que ceux-ci tous enſemble le demandaſſent aux Rois & aux Princes du parti contraire; qu'après avoir perſuadé à Boniface de ſuivre la voie de Ceſſion, il faudroit convenir d'une nouvelle forme pour élire le futur Pontife. Comme le Roi de France étoit informé, que Benoit & ſes Cardinaux avoient avant ſon élection, ſigné un acte, par lequel ils s'engageoient ſous ſerment de faire tout ce qui ſeroit en leur pouvoir pour l'extinction du Schiſme, ce Prince fit prier Benoit de lui communiquer cet Acte, qui tâcha de s'en diſpenſer; cependant il fallut en laiſſer prendre une copie. D'ailleurs les Princes & les Ambaſſadeurs n'obtinrent rien, ſinon que tous les Cardinaux, à la réſerve d'un ſeul ſe déclarerent pour la voie de Ceſſion (*a*).

Suite des négociations pour l'union. 1396, 1397.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails de cette grande affaire, nous ſommes obligés de ne rapporter que ſuccintement les faits principaux. L'Univerſité d'Oxford ſe déclara contre la voie de Ceſſion, & propoſa celle du Concile Général. Mais le Roi Richard eut une entrevue avec le Roi de France, & convint de ne plus ſoutenir Boniface. Ces deux Monarques écrivirent une Lettre aux deux Concurrens, pour les engager à ſuivre la voie de Ceſſion. Au mois de Septembre, pluſieurs Envoyés vinrent à Rome de la part des Rois de France, d'Angleterre, de Caſtille, d'Arragon & de Navarre pour exhorter Boniface à renoncer au Pontificat, aſſurant que Benoit en feroit autant, mais ils n'obtinrent rien (*b*).

Au mois d'Avril de l'année ſuivante 1397, les Princes d'Allemagne tinrent une diete à Francfort pour l'extinction du Schiſme. L'Empereur ne s'y trouva pas, quoiqu'il l'eût promis; mais pluſieurs Rois & diverſes Univerſités y envoyerent des Ambaſſadeurs. On s'y déclara pour la voie de la Ceſſion, & on envoya vers Boniface pour l'y engager. Mais il amuſa les Ambaſſadeurs, ſans leur donner de réponſe déciſive; il tâcha même de les gagner, en leur accordant des graces pour eux & pour leurs amis (*c*).

Aſſemblée de Rheims. 1398.

Quelque tems après l'Empereur Wenceſlas communiqua à Boniface ſon deſſein de s'aboucher à Rheims avec le Roi de France pour délibérer ſur les moyens d'éteindre le Schiſme, priant le Pape d'envoyer deux Cardinaux avec plein-pouvoir de traiter de cette affaire. Boniface écrivit à Wenceslas pour le diſſuader de ce voyage, mais ſans fruit. L'Empereur arriva à Rheims au mois de Mars, où le Roi de France le reçut magnifiquement & n'eut pas de peine à lui faire approuver la voie de Ceſſion (*d*).

Boniface conſent à ſe démettre après l'abdication de Benoit.

Pierre d'Ailli, Evêque de Cambrai, alla à Rome de la part de l'Empereur & du Roi, pour engager Boniface à renoncer à la tiare. L'Evêque déclara à ce Pontife, que l'Empereur & le Roi de France étoient réſolus de ſe ſouſtraire à l'obédience de celui des Papes, qui refuſeroit la Ceſſion. Boniface répondit, que moyennant que Benoit ſe démit, il conteneroit

(*a*) Le même, p. 82.
(*b*) *Fleuri* L. XCIX. § 17.
(*c*) *Th. de Niem* L. II. C. 33.
(*d*) *Freiſſart* L. IV. C. 91.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

auſſi les deux Princes. L'Evêque à ſon retour paſſa à Coblentz, où il informa Wenceſlas de ſa négociation; & l'Empereur le chargea de dire au Roi, qu'il commençât par ſoumettre le Pape d'Avignon, & qu'enſuite il mettroit Boniface à la raiſon.

Le Roi de France aſſembla de nouveau un Concile National à Paris, où ſe trouverent les Princes, les Prélats & les Docteurs de France. On y réſolut de demander à Benoit d'abdiquer, & qu'au cas qu'il ne le voulut pas faire de bon gré, de l'y contraindre par la force. L'Evêque de Cambrai ſe rendit à Avignon, mais Benoit refuſant d'abdiquer, il ſe retira de cette ville. Le Maréchal de Boucicaut s'en empara, ſe ſaiſit du Palais, & le Pape s'y vit priſonnier ſous bonne & ſure garde (*a*). Sur le refus que Benoit fit d'abdiquer, & avant la priſe d'Avignon, les Cardinaux, à la réſerve de deux, ſe retirerent à Villeneuve. Le Roi de France s'étant ſouſtrait à l'obédience de Benoit, ſollicita celui d'Angleterre de renoncer à celle de Boniface, & de ſe déclarer neutre. Bien que ce Prince penchât pour ce parti le Clergé d'Angleterre n'y voulut pas conſentir (*b*). Le Roi de France donna auſſi avis à l'Empereur de ce qu'il avoit fait, le priant de faire la même choſe à l'égard de Boniface, mais Wenceſlas s'excuſa, ſous prétexte qu'il devoit en délibérer avec les Rois de Pologne & de Hongrie & avec les Princes de l'Empire (*c*).

La France ſe ſouſtrait à l'obédience de Benoit.

Boniface s'étoit retiré à Aſſiſe à cauſe des troubles de Rome. Ce fut là qu'il donna une bulle, par laquelle il réſerva à la Chambre Apoſtolique les premiers fruits d'une année de tous les Evêchés & de toutes les Abbayes ſous le nom d'Annates, enforte que quiconque voulut obtenir de lui un Evêché ou une Abbaye, devoit avant toutes choſes en payer les premiers fruits, quand même il ne pourroit en prendre poſſeſſion (*d*). Tous les Pays ſe ſoumirent à cette taxe, à la réſerve de l'Angleterre (*e*) (*).

Annates.

Cependant comme le commencement du ſiecle approchoit, & que les

Boniface revient à Rome.

(*a*) Le même, C. 97.
(*b*) *Froiſſart* l. c. C. 99.
(*c*) *Bzov.* ad ann.
(*d*) *Thide Niem* L. II. C. 7.
(*e*) *Spondan.* annal.

(*) C'eſt l'époque de l'établiſſement des Annates perpétuelles. Le payement des premiers fruits eſt cependant plus ancien. Le Concile de Vienne en 1311, ſous Clement V. réſolut de ſupprimer les annates, & qu'en leur place les bénéficiers payeroient un vingtieme de leur revenu au S. Siege. Jean XXII. ſucceſſeur de Clement V ſe réſerva le premiers fruits des bénéfices qui vaqueroient pendant trois ans, en exceptant les Archevêchés, les Evêchés & les Abbaies. Inſenſiblement on exigea les premiers fruits, ſans égard ſi les bénéfices avoient vaqué trois ans ou non. Le même Pape ſe réſerva par une autre bulle, pendant ſa vie, tous les bénéfices qui venoient à vaquer en Cour de Rome. Benoit XII. qui ſucceda à Jean ſuivit ſon exemple, de même que quelques-uns des Papes ſuivans, mais l'autorité de leurs bulles n'avoit de force que durant leur vie. Ce fut Boniface qui rendit général & perpétuel, ce qui n'étoit auparavant que local & à tems. On prétend qu'avant le Schiſme les annates ſe recueilloient par termes après que le pourvu avoit pris poſſeſſion du bénéfice, & que ſouvent on n'exigeoit pas une grande partie de la taxe. Mais après le Schiſme, on en levoit une portion conſiderable avant l'expédition de la bulle qui confirmoit la collation, & on donnoit caution pour l'acquit du reſte. Peu après on exigea les premiers fruits tout entiers d'avance. Enfin l'impoſition, ſous le nom d'annates, devint non ſeulement arbitraire, mais ſouvent on la doubloit, triploit & quadruploit (1).

(1) *Spondan.* ex Cod. Victor. *Thide Niem* de Schiſm.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Romains s'attendoient à un Jubilé, ils envoyerent des députés à Boniface pour le prier de revenir à Rome, de peur qu'en ſon abſence le Jubilé fut moins ſolemnel & moins fréquenté. Boniface ne voulut y conſentir, qu'à condition que la ville ſeroit gouvernée par un Sénateur, qu'il nommeroit. Les Romains pour lui complaire caſſerent les Bannerets & reçurent pour Sénateur Malateſta de Piſaure, que le Pape leur avoit recommandé, & lui fournirent même de l'argent pour faire ſon entrée à Rome. Boniface y rentra donc, & pour s'y affermir, il fit fortifier le Château S. Ange, le Capitole & les ponts de la ville. Par là il s'en rendit peu à peu maître, & on le regarde comme le premier Pape, qui ait ôté au peuple l'autorité qu'il avoit (*a*).

Jubilé à Rome. 1400.

Il ne paroit point que Boniface ait ordonné la célébration du Jubilé en 1400, Victorel aſſure, qu'ayant conſulté le régître de ce Pape, il n'y a pas trouvé la moindre mention de cette Solemnité. Il ne laiſſa pas d'y avoir un grand concours à Rome, ſurtout de François, qui y allerent contre la volonté du Roi. Ce Prince avoit fait défenſes publiques à ſes ſujets d'aller à Rome, tant afin qu'il ne parut pas reconnoitre Boniface, qu'à cauſe que le Royaume étoit fort appauvri. Comme la peſte regnoit alors en Italie, & ſurtout à Rome, où il mouroit juſqu'à ſept ou huit-cens perſonnes par jour (*b*), peu de ces pélerins retournerent chez eux; la plûpart même furent ou pillés ou aſſaſſinés & pluſieurs femmes de qualité furent violées (*c*).

Naples ſe ſoumet à Ladiſlas.

Louis d'Anjou & Ladiſlas avoient toujours continué à ſe faire la guerre. Le dernier s'étoit avancé juſqu'aux portes de Naples, pour s'en rendre maître. La ville ſe trouvant fort reſerrée par mer & par terre. Louis en ſortit & ſe retira à Tarente. Les Napolitains traiterent alors avec Ladiſlas, qui leur accorda plus qu'il ne leur avoit promis, quand ils ſe furent ſoumis. Louis découragé prit la réſolution de retourner en Provence, déſorte que Ladiſlas ſe vit maître du Royaume à l'exception de Tarente (*d*).

L'Empereur Wenceſlas dépoſé.

Cette même année, les Princes d'Allemagne dépoſerent l'Empereur Wenceſlas, à cauſe de ſon mauvais gouvernement, & élurent Robert Duc de Baviere & Comte Palatin du Rhin. Boniface approuva ſon élection & l'invita de venir à Rome recevoir la couronne impériale. Quoique Wenceſlas eût encore un gros parti, Robert ne laiſſa pas de ſe faire couronner à Cologne au commencement de 1401.

Robert élu en ſa place, paſſe en Italie. 1401.

Ce Prince étoit fortement ſollicité au voyage d'Italie, non ſeulement par le Pape, mais encore par pluſieurs villes, entre autres par celles de Modene, de Verone, de Piſe, de Luques & par les Florentins, pour s'oppoſer aux progrès de Galéas Viſconti, qui avoit conquis preſque toute la Lombardie, & avoit acheté il y avoit quatre ans de Wenceſlas le titre de Duc de Milan. Robert ſe mit en marche avec une armée de quinze à vingt mille hommes au commencement de l'Automne. A ſon arrivée en Italie il campa dans le Breſſan, où François de Carrare Seigneur de Padoue le joi-

(*a*) *Platin* in Bonif. IX.
(*b*) *Bonenſign.* Hiſt. Florent, L. IV. apud *Spondan.*
(*c*) *Th. de Niem.* de Schiſm.
(*d*) *Giannone* ubi ſup.

Digitized by Google

gnit avec trois mille chevaux de Florence. Mais comme les troupes du Duc de Milan étoient aguerries, sa Cavalerie enveloppa les Allemands & les défit. L'Empereur se retira à Trente, plusieurs Seigneurs l'ayant abandonné avec leurs troupes. Il revint cependant à Padoue avec cinq mille hommes, à la sollicitation de François Carrare. Il y passa quelques mois, mais les Florentins ne purent satisfaire aux demandes excessives qu'il leur fit, desorte qu'il s'en retourna en Allemagne au Printems de l'année 1402.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Pendant que ces choses se passoient, la France étoit fort agitée au sujet de la soustraction de l'obédience de Benoit & de sa détention. Le Duc d'Orléans, frere du Roi, l'Université de Toulouse, & quantité d'Ecclésiastiques tenoient pour ce Pape. Les Rois de Castille & d'Arragon le soutenoient aussi. On publia divers Traités contre les procédures du Concile de Paris. D'autre part, l'Université de cette ville soutint ses premiers décrets & déclara que ceux qui condamnoient la soustraction, étoient fauteurs & promoteurs du Schisme. Vers le même tems, les Cardinaux, qui avoient abandonné Benoit, & s'étoient retirés à Senlis, déclarerent conjointement avec Cramaud Patriarche d'Alexandrie & quelques autres Prélats, que la soustraction n'ayant pas eu le succès qu'on en attendoit pour terminer le Schisme, il falloit assembler un Concile Général de ceux qui adhéroient à Benoit. On ne prit pourtant pas cette voie; il y eut de grandes contestations pour décider s'il ne falloit pas auparavant remettre Benoit en liberté, & lui rendre l'obédience; la pluralité fut pour la négative, & on publia quantité de raisons pour appuier cette opinion (*a*).

Troubles en France au sujet de la soustraction. 1402.

Le Duc de Milan attaqua en ce tems-là Bologne & s'en rendit maître, aussi bien que de Pise, de Perouse, de Sienne, de Reggio, de Parme, de Verone & de Vicence. On prétend qu'il avoit fait préparer une couronne, dans le dessein de prendre le titre de Roi d'Italie; enforte que les Florentins étoient réduits à la derniere extrémité. Au milieu de ses projets & de ses succès, il mourut de la peste au mois de Septembre 1402, laissant ses Etats à ses deux fils encore mineurs. Boniface saisit cette occasion de recouvrer plusieurs places de l'Etat Ecclésiastique, dont Galéas s'étoit emparé. Bologne, Perouse & Ferrare se soumirent volontairement; quelques autres places, qui résisterent, furent prises & démantelées. Le Milanois fut rempli de troubles.

Mort du Duc de Milan.

Il y en avoit encore de plus grands en Hongrie. Les Hongrois mécontens de Sigismond s'étoient révoltés contre ce Prince, l'avoient enfermé dans un Château, & avoient élu Ladislas Roi de Naples. Boniface l'encouragea à se rendre en Hongrie, & l'y fit accompagner par le Cardinal Acciaioli, son Légat, qui le couronna à Javarin. Mais il fut bientôt obligé de prendre le parti de la retraite. Sigismond s'étoit sauvé de sa prison, & assembla en Bohême des troupes; il revint en Hongrie, où il fut reçu par la plupart de ses sujets à bras ouverts. Cette révolution fut nuisible à Boniface; comme il avoit approuvé la déposition de Wenceslas, & appuié les prétentions de Ladislas, Wenceslas & Sigismond renoncerent à son obédience & se déclarerent en faveur de Benoit (*b*).

Expédition de Ladislas en Hongrie. 1403.

Ce Pape se sauva d'Avignon le 12 de Mars 1403, ce qui fut cause que Benoit *se*

(*a*) *Spondan.* ad ann. (*b*) *Giannone* L. XXIV. Ch. 6.

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

le Roi de France lui reſtitua l'obéiſſance, parcequ'il déclara qu'il prendroit la voie de Ceſſion, en cas de mort, d'abdication ou de dépoſition de ſon Concurrent. Mais ces belles apparences s'évanouirent bientôt; Benoit refuſa abſolument de confirmer les collations de bénéfices, faites durant la ſouſtraction, malgré les fortes inſtances du Duc d'Orléans, ſon plus zelé partiſan. Le Roi donna alors le 19 de Décembre une déclaration, par laquelle il ordonna que les Prélats & les Bénéficiers pourvus pendant la ſouſtraction d'obéiſſance, demeureroient en paiſible poſſeſſion, avec défenſe de payer rien au Pape à ce ſujet (*a*).

ſauve d'Avignon.

Il envoye une Ambaſſade à Boniface IX.

L'année ſuivante, Benoit envoya trois Evêques & quelques autres Députés à Boniface pour traiter de l'union. Ils arriverent à Rome vers la fin de Septembre, & eurent audience, en rendant à Boniface les honneurs dûs au Pape. Ils lui demanderent une conférence en un lieu ſûr avec Benoit pour terminer le Schiſme. Boniface, qui ſouffroit des douleurs de la pierre, les remit à quelques jours. Le jour de St. Michel, ils eurent une ſeconde audience, qui ne ſe paſſa pas paiſiblement; de part & d'autre il y eut des reproches fort piquans. Boniface ne ſurvécut que deux jours à cette diſpute, & mourut le premier d'Octobre. Il ne fut pas plutôt expiré, que les Nonces de Benoit furent arrêtés & enfermés dans le Château S. Ange, au mépris du ſaufconduit qu'ils avoient du feu Pape, & le Commandant ne les relâcha qu'en leur faſant payer cinq mille florins (*b*).

Mort de ce dernier.

1404.

Election d'Innocent VII.

Il ne reſtoit que onze Cardinaux du parti de Boniface, dont il y en avoit deux abſens. Les neuf qui étoient à Rome entrerent en conclave le 17 d'Octobre, après avoir juré ſolemnellement, que ſi quelqu'un d'eux étoit élu, il emploieroit tous les moyens poſſibles pour procurer l'union, ſans exclurre l'abdication du Pontificat, ſi elle étoit néceſſaire pour parvenir à cette fin. Ils élurent unanimement *Cosmato Meliorato*, originaire du Royaume de Naples, Cardinal de Sainte-Croix en Jéruſalem, il prit le nom d'Innocent VII. & fut intronisé le 4 de Novembre. Cette élection donna lieu à une furieuſe diſſenſion dans Rome. Les Colonnes, les Savellis & quelques autres Gibelins voulurent profiter de l'occaſion pour faire rendre le gouvernement au peuple, pendant que les Guelfes appuyés par les Urſins s'y oppoſoient vivement. Cette guerre inteſtine fut cauſe de bien des brigandages & des excès les plus horribles. Ladiſlas Roi de Naples ſe rendit à Rome avec des troupes, à la ſollicitation des Gibelins, ménagea une paix fort deſavantageuſe au Pape, ayant établi des Juges ou Gouverneurs ſous le nom de Prudens, entre les mains deſquels il mit toute l'autorité, dans l'eſpérance de s'en emparer lui-même (*c*). Ces nouveaux Magiſtrats fatiguoient continuellement Innocent par des demandes inſolentes, étant ſoutenus par des troupes que Ladiſlas leur avoit laiſſées. Le Pape fut obligé de prendre à ſa ſolde deux ou trois mille hommes pour lui ſervir de garde. Comme il étoit naturellement doux, il tâcha de gagner les Romains par des marques de bonté, & fit une promotion d'onze Cardinaux, dont cinq étoient Romains, & de ceux-ci il y en avoit un de la famille des Colonnes. Cela n'empêcha pas les Gibelins d'attaquer ſa garde ſur le

(*a*) *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Piſe T. I. p. 122-125.

(*b*) *Niem* de Schiſm. L. II. C. 34.

(*c*) Le même, C. 34, 35.

Digitized by Google

Ponte Mole; ayant été repouſſés, ils firent une tentative inutile contre ſon palais. Quelques jours après, le 5 d'Août 1405. les Prudens accompagnés de quelques autres Romains vinrent faire quelques propoſitions au Pape. Comme ils ſe retiroient, un neveu d'Innocent les fit arrêter ſans ſon ordre, & en maſſacra onze, & les fit jetter tout nuds par les fenêtres. Ce meurtre mit toute la ville en combuſtion; les amis de ceux qu'on avoit maſſacrés s'emparerent du pont du Château, & ſe diſpoſerent à y donner l'aſſaut. Innocent appréhendant leur fureur, ſe ſauva à Viterbe (*a*). Après ſon départ les Romains forcerent le palais & enleverent tous les papiers de la Chancellerie. Jean Colonne s'empara du palais épiſcopal (*b*) & appella à ſon ſecours le Roi Ladiſlas, qui y envoya une armée. Avant que de quitter Rome, Innocent y avoit indiqué un Concile Général pour l'année ſuivante.

Section VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.* 1405.

Benoit pour faire illuſion à la France, déclara qu'il vouloit aller en Italie s'aboucher avec ſon Concurrent. Il paſſa par mer à Genes, & y fut reçu avec de grands honneurs. Comme il avoit fait entrer un grand nombre de ſoldats dans la ville qui l'incommodoient & donnoient de l'ombrage, les Genois trouverent à-propos de les en tirer ſous prétexte d'une revue, & ne les y laiſſerent plus rentrer. Benoit en fut fort piqué & retourna peu de tems après à Nice en Provence. Pendant ſon ſéjour en Italie, il fit demander à Innocent un ſaufconduit pour des Légats qu'il lui vouloit envoyer, afin de traiter de l'union. Mais il le refuſa, ſous prétexte que Benoit n'agiſſoit pas de bonne foi. Celui-ci ne manqua pas de tirer avantage de ce refus & de répandre par toute l'Europe des Lettres, où il accuſoit ſon concurrent de parjure & d'être fauteur du Schiſme. Innocent y répondit par des Lettres plus longues. Niem les accuſe l'un & l'autre d'avoir voulu amuſer le monde par leurs écrits, pour prolonger le Schiſme (*c*).

Benoit en Italie.

Ce fut à peu près en ce tems, que la tranquillité étant un peu rétablie à Rome, Innocent y fut rappellé, avec promeſſe de lui en donner le gouvernement abſolu comme l'avoit eu ſon prédéceſſeur. Il y entra au mois de Mars 1406. Mais comme il n'y avoit aucune ſureté pour lui, pendant que Ladiſlas appuyé des Colonnes étoit maître du Château S. Ange, il excommunia ce Prince, les Colonnes & pluſieurs autres de ſes partiſans. Le Roi de Naples, effrayé de ce coup de foudre, rechercha la paix & l'obtint par l'entremiſe du neveu du Pape & du Général Paul des Urſins. Niem aſſure, qu'Innocent avoit deſſein de renouveller les procédures contre Ladiſlas, quand il mourut le 7 de Novembre 1406 (*d*).

Innocent retourne à Rome, où il meurt. 1406.

Les Cardinaux de Rome délibérerent quelque tems, s'ils procéderoient à l'élection d'un nouveau Pape. Ils ſavoient que les Princes de France avoient fait promettre à leur Pape, de renoncer au Pontificat, ſi celui de Rome y renonçoit, ou ſi après ſa mort les Cardinaux différoient l'élection d'un autre (*e*). Cependant les Cardinaux, appréhendant quelque ſédition dans Rome, ſe déterminerent à proceder à une élection; mais ils jurerent au-

Election de Grégoire XII.

(*a*) Le même. *Antin.* ap. *Muratori* T. XIX p. 923
(*b*) *Niem* ubi ſup.
(*c*) *Th. de Niem* L. II. C. 38.
(*d*) Le même, C. 39.
(*e*) Le même L. III. C. I.

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

paravant, que celui qui ſeroit élu renonceroit au Pontificat, au cas que l'Antipape en fît autant. Après cette précaution, ils élurent *Angelo Corario*, Noble Venitien, Cardinal Prêtre de St. Marc, qui prit le nom de Grégoire XII. Il ratifia après ſon élection le ſerment qu'il avoit fait, & avant ſon couronnement il écrivit à Benoit, pour l'exhorter à renoncer au Pontificat, lui déclarant qu'il eſt prêt à en faire autant, afin que les Cardinaux des deux partis ſe joignent enſemble pour l'élection d'un Pape, qui ſoit reconnu de tout le monde. Benoit lui répondit ſur le même ton & témoigna être dans les mêmes diſpoſitions (*a*).

Négociations pour l'union. 1407.

Cependant Grégoire envoya trois Légats à Benoit, qui étoit à Marſeille. Après bien des conteſtations, on convint que l'union ſe feroit par la Ceſſion des deux concurrens, qui ſe trouveroient enſemble à Savone, ville de la côte de Genes, où ils ſe rendroient à la Saint Michel, ou au plus tard à la Touſſaints. Les Genois, ayant appris cette convention, offrirent de donner des otages pour la ſureté des deux Papes, & promirent de fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire pendant l'entrevue. Le Roi de France envoya des Ambaſſadeurs aux deux prétendans, pour les exhorter à perſiſter dans leurs bons deſſeins. Ceux qui allerent à Rome y arriverent au commencement de Juillet, mais ils trouverent que Grégoire n'étoit nullement diſpoſé à ſe rendre à Savone, & qu'il ſefoit beaucoup de difficultés, & nonobſtant leurs inſtances il perſiſta à demander un autre endroit. Benoit en fut ravi, parcequ'il ne cherchoit qu'un prétexte de retarder l'union. Il s'obſtina à s'en tenir à la premiere convention & à ne rien changer à ce qui avoit été arrêté.

Grégoire va à Sienne & à Luques.

Cependant Grégoire partit de Rome, avec beaucoup de répugnance, le 9 d'Août, & arriva au commencement de Septembre à Sienne. Là il offrit de renoncer au Pontificat, à condition de conſerver pendant ſa vie le titre de Patriarche de Conſtantinople, deux Evêchés dans les Etats de Veniſe, & l'Archevêché d'York, qu'on ſuppoſoit vacant. Il demandoit encore pour ſes neveux quelques terres dans l'Etat Eccléſiaſtique. Ses Cardinaux agréerent cette propoſition, mais il trouva des prétextes pour différer ſon abdication, & il laiſſa paſſer le terme de la Conférence ſans quitter Sienne. Cependant Benoit étoit arrivé à Savone le 24 de Septembre avec ſes Cardinaux. Après y avoir attendu au delà de trois mois, il ſe rendit à Porto-Venere, pour retrancher à Grégoire tout prétexte de différer la Conférence. Il envoya deux Légats à ce Pape, pour l'engager à convenir d'un lieu tel qu'il voudroit, mais inutilement, Grégoire paſſa au commencement de Janvier 1408 à Luques, pour faire mine de s'approcher. Au fond, les deux compétiteurs ſembloient être d'intelligence pour éloigner l'union (*b*). Le 12 de Janvier on publia une Lettre du Roi de France adreſſée à tous les fideles, portant ſouſtraction de l'obéiſſance des deux Papes depuis l'Aſcenſion prochaine, qui devoit être le 23 de Mai. Cependant Grégoire & Benoit témoignant toujours ſe défier de leurs intentions réciproques, toute eſpérance d'une conférence entre eux s'évanouit.

1408.

Il fait une promotion

Le 9 de Mai Grégoire fit une promotion de quatre nouveaux Cardinaux, malgré l'oppoſition des Anciens, qui ne voulurent jamais les reconnoître, &

(*a*) Le même C. 4. (*b*) Le même C. 23.

& réſolurent de ſe retirer. En conſéquence deux jours après ils ſortirent tous de Luques, à la réſerve de trois, qui vinrent bientôt joindre leurs confreres à Piſe. Là ils publierent un Appel du Pape mal informé au Pape mieux informé, du Pape à Jeſus-Chriſt, au Concile Oecuménique & au Pape futur (*a*).

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Vers le même tems, Benoit envoya à Paris une bulle, par laquelle il défendoit la ſouſtraction à ſon obéiſſance, ſous peine d'excommunication. Dans une Aſſemblée que le Roi tint, on réſolut que la bulle ſeroit déchirée publiquement par le Recteur de l'Univerſité. Le 22 de Mai on publia la neutralité entre les deux Papes, & le Roi ordonna au Maréchal de Boucicaut, Gouverneur de Genes, d'arrêter Benoit s'il étoit poſſible. Le Pape en eut avis, prit la fuite, paſſa en Catalogne & ſe rendit à Perpignan.

De Cardinaux. Les anciens l'abandonnent. La France embraſſe la neutralité.

Ses Cardinaux l'avoient abandonné & s'étoient retirés à Livourne, où les anciens Cardinaux de Grégoire allerent les joindre. Là ils écrivirent de concert des Lettres à tous les Prélats de la Chrétienté, indiquant un Concile Général à Piſe pour le 25 de Mars de l'année ſuivante. Les deux Papes indiquerent auſſi de leur côté des Conciles; Benoit le convoqua à Perpignan pour la Touſſaint; Grégoire l'indiqua pour la Pentecôte ſuivante dans la Province d'Aquilée, ſans marquer le lieu.

Benoit ſe retire en Catalogne. Union des Cardinaux des deux Obédiences.

Grégoire étant parti de Luques au mois de Juillet ſe rendit à Sienne, où il reſta quelques mois, & le 19 de Septembre il créa neuf nouveaux Cardinaux, tandis que Benoit en fit cinq, ou ſuivant de Niem douze, à Perpignan. De Sienne Grégoire alla à Rimini & y paſſa l'hiver, les Romains refuſerent de le recevoir, parcequ'il avoit livré Rome & engagé une partie du Patrimoine de l'Egliſe à Ladiſlas. Le Roi de France ayant aſſemblé un Concile à Paris, on publia le 13 d'Octobre une déclaration par laquelle tous les fauteurs de Benoit étoient privés de leurs bénéfices & dignités. Quelques jours après on dreſſa des réglemens pour le gouvernement de l'Egliſe Gallicane pendant la neutralité, réglemens qui prouvent, qu'avant les tems de la Réformation, on croyoit que l'Egliſe peut ſubſiſter ſans reconnoître de Pape. Benoit fit l'ouverture de ſon Concile à Perpignan le jour de la Touſſaint. Il fut aſſez nombreux, y ayant eu quantité de Prélats de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, de Provence & de Savoye. Il y eut huit ſeſſions. Les avis furent partagés ſur ce qu'il y avoit à faire pour donner la paix à l'Egliſe, & la conteſtation s'échauffa tellement que l'aſſemblée ſe diſſipa. Il ne reſta que dixhuit Prélats, qui exhorterent Benoit à la Ceſſion & lui propoſerent quelques moyens de terminer le Schiſme; le Pape parut goûter leurs propoſitions, mais pourtant ſans s'engager poſitivement à céder le Pontificat (*b*).

Démarches des deux Papes.

L'ouverture du Concile de Piſe ſe fit au jour marqué, le 25 de Mars 1409. Il s'y trouva vingt-deux Cardinaux, trois Patriarches, douze Archevêques préſens & quatorze par procureur, quatrevingts Evêques & les Procureurs de cent-deux autres, quatrevingt-ſept Abbés, avec les Procureurs de deux-cens deux autres, plus de trois-cens Docteurs en Théologie & en Droit Canon, & enfin les Ambaſſadeurs des Rois de

Concile de Piſe, qui dépoſe les deux Papes. Election d'Alexandre V. 1409.

(*a*) *Martene* Anecd. T. II. p. 1394, 1398, ap. *Lenfant* l. c. p. 196, 197.

(*b*) *Lenfant* l. c. p. 222, 223.

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

France, d'Angleterre, de Portugal, de Pologne & d'un grand nombre d'autres Princes. Le Concile, ayant fait appeller deux ou trois fois Pierre de Lune & Ange Corario, les déclara contumaces, & fixa la Session suivante au quinzieme d'Avril. Cependant il arriva des Ambassadeurs de l'Empereur Robert, qui proposerent plusieurs difficultés contre la convocation du Concile, auxquelles on répondit, sans les persuader, & ils appellerent à un Concile Général légitimement convoqué. Après avoir travaillé pendant plusieurs autres Sessions aux affaires qui concernoient la paix de l'Eglise, le Concile prononça le 5 de Juin la sentence de déposition contre les deux Papes, comme Schismatiques opiniâtres, Hérétiques, convaincus de parjure & de la violation de leurs sermens (*a*). Le 10 de Juin les Cardinaux donnerent un Ecrit signé de leur main, par lequel ils promettoient que si quelqu'un d'entre eux étoit élu Pape, il continueroit le Concile, jusqu'à ce qu'on eût une réformation suffisante de l'Eglise dans son Chef & dans ses Membres. Le Samedi 15 de Juin, ils entrerent au Conclave, & le 26 ils élurent *Pierre de Philargi* de Candie, Cardinal Prêtre du titre des douze Apôtres, qui prit le nom d'Alexandre V. Ce nouveau Pape présida d'abord au Concile, dont il ratifia tous les décrets; il révoqua toutes les procédures faites, les sentences ou censures portées pendant le Schisme par les deux prétendus Papes; il ordonna aussi qu'on assembleroit un Concile général dans trois ans. Le 7 d'Août se tint la vingtroisieme & derniere Session du Concile de Pise (*b*).

Il déclare Louis d'Anjou Roi de Naples.

Ladislas Roi de Naples s'étoit emparé de Rome & de plusieurs autres places de l'Etat Ecclésiastique, & continuoit à pousser ses conquêtes en Toscane. Pour arrêter ses progrès les Florentins, les Siennois & le Cardinal Légat de Bologne se joignirent avec son compétiteur Louis d'Anjou. Ce Prince arriva à Pise au mois de Juillet, pendant la tenue du Concile & il y fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Alexandre V. le déclara Roi de Naples & de Sicile & Gonfalonnier de l'Eglise contre Ladislas, & au bout de quelque tems Louis alla avec les troupes des Florentins & du Cardinal Légat reprendre dans la Toscane les terres du Patrimoine de Saint Pierre. Ils allerent delà à Rome, dont le Général Paul des Ursins leur facilita l'entrée; mais n'ayant pû cette fois s'en rendre maîtres à cause de la vigoureuse résistance des gens de Ladislas, ils se retirerent & chemin faisant reprirent plusieurs places pour le Pape (*c*).

Conciliabule de Grégoire IX.

Cependant Grégoire IX. tint son Conciliabule à Cividad di Frioul, où il se trouva peu de personnes; tout ce qui s'y passa de plus important, c'est que ce Pape fit une déclaration le 5 de Septembre, par laquelle il témoignoit être prêt à renoncer au Pontificat, mais sous des conditions si impraticables, qu'il étoit aisé de s'appercevoir, qu'il ne vouloit point l'union (*d*). Comme ni lui, ni Benoit ne renonçoient à leurs prétentions, on vit alors trois Papes. Il est vrai que Grégoire n'étoit reconnu que de Ladislas & de quelques villes d'Italie; Benoit par le Roi d'Ecosse, le Comte d'Armagnac & les Rois de Castille & d'Arragon; tout le

(*a*) *Maimbourg* Hist. du Sch. d'Occid. L. V p. m. 41-50.
(*b*) *Leufant* ubi sup. p. 238 & suiv.
(*c*) Le même, p. 294.
(*d*) Le même, p. 295, 296.

Digitized by Google

reſte de la Chrétienté reconnoiſſoit Alexandre V. Grégoire avoit été obligé de ſe ſauver déguiſé, & s'étoit retiré à Gayette ſous la protection de Ladiſlas. SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Pendant qu'Alexandre étoit encore à Piſe, il fulmina une bulle d'excommunication contre Ladiſlas, datée du premier de Novembre. Sur la fin de ce mois il partit de Piſe, où la peſte étoit, & ſe rendit à Piſtoye, où il paſſa une partie de l'hiver. Ce fut là qu'il apprit la victoire de Louis d'Anjou ſur les troupes de Ladiſlas & la délivrance de Rome. Nous avons déja vu plus haut que les Florentins & les Siennois s'étoient ligués en faveur de Louis; pluſieurs Princes d'Italie s'unirent à la Ligue, qui avoit pluſieurs Capitaines diſtingués. Rome d'autre part étoit défendue par la Faction Gibeline, par les Colonnes & le Comte de Troye, partiſans de Ladiſlas. La Ligue avoit de ſecretes intelligences avec un des principaux Citoyens de Rome, nommé Lelio, qui avoit beaucoup de crédit parmi le peuple. Le Légat s'avança d'abord avec les troupes de Louis d'Anjou, des Florentins & des Siennois dans cette partie de la Toſcane, qu'on appelle le Patrimoine de St. Pierre, & en reprit toutes les places. Delà il marcha droit à Rome & joignit Paul des Urſins, qui n'en étoit pas éloigné. Maleteſta, Général des Florentins, par une ruſe de guerre, s'éloigna avec ſes troupes, pour attirer les gens de Ladiſlas. Le Comte de Troye fit alors une ſortie contre Paul des Urſins; mais il fut ſi vigoureuſement repouſſé juſques dans Rome, qu'il fut obligé de ſe ſauver en habit déguiſé, pour ſe dérober à la fureur des Romains que Lelio avoit ſoulevés. Ainſi au commencement de Janvier 1410, le Légat ſe rendit maître de Rome, à la faveur de Paul des Urſins; il y fit recevoir Louis d'Anjou, & aſſura la poſſeſſion de cette Capitale à Alexandre V (*a*). Alexandre V. *recouvre Rome.* 1410.

Si ce Pape avoit profité de ces favorables conjonctures, il ſe ſeroit vu maître dans Rome. Mais Balthaſar Coſſa, Cardinal de S. Euſtache & Légat de Bologne, où il étoit tout puiſſant, lui perſuada de venir dans cette ville, parcequ'il eſpéroit que la mort d'Alexandre V. qui étoit vieux & infirme, l'éleveroit au Pontificat. Les Romains envoyerent alors des Ambaſſadeurs au Pape, qui lui apporterent les clés de leur ville & toutes les marques de la Dignité Pontificale, le ſuppliant inſtamment de venir ſans delai en prendre poſſeſſion. Mais Balthaſar n'avoit garde de le laiſſer échaper; il le retint ſous divers prétextes, enſorte que le Pape donna l'adminiſtration de l'Egliſe & de la ville de Rome à Pierre Ferdinand de Frias, Cardinal de Sainte Praxede, avec le pouvoir de dégager les Romains du ſerment qu'ils avoient prêté à Grégoire & à Ladiſlas. Comme ce dernier ſeſoit de grands préparatifs contre Louis d'Anjou, Alexandre eut recours aux Florentins pour ſoutenir Louis. Ils le ſeconderent en effet vigoureuſement & en reçurent de grandes louanges & divers avantages. L'impatience qu'on attribue généralement à Coſſa pour le Pontificat, fut bientôt ſatisfaite puiſqu'Alexandre mourut à Bologne le 3 de Mai 1410, dans le onzieme mois de ſon Pontificat. Divers Hiſtoriens contemporains témoignent que le bruit commun étoit, que Balthaſar l'avoit empoiſonné (*b*). *Il va à Bologne & y meurt.*

(*a*) *Niem* l. c. *Pogg.* Hiſt. Florent. p. *ſant* ubi ſup. p. 322. 189. Vit. Joann. XXIII. C. 16. ap. *Len-* (*b*) *Lenfant* p. 327.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Les Cardinaux au nombre de dixſept, élurent Balthaſar Coſſa. Quelques Hiſtoriens (*a*) aſſurent que cette élection fut forcée, parceque Balthaſar étoit maître de la ville, & avoit un grand nombre de troupes. Cette élection cauſa un grand ſcandale, parceque Coſſa étoit plus guerrier qu'Eccléſiaſtique. Il fut conſacré le 25 de Mai, & prit le nom de Jean XXIII (*b*).

Election de Jean XXIII.

La premiere année de ſon Pontificat fut aſſez heureuſe. Il étoit reconnu de la plus grande partie de l'Europe, & l'Empereur Robert mourut. Jean écrivit aux Electeurs pour les exhorter d'élire Empereur Sigismond Roi de Hongrie, qui fut effectivement élu. Le Pape étoit fort avide d'argent, deſorte, qu'il envoya deux Légats en France pour demander les Décimes des Bénéfices Eccléſiaſtiques, les Procurations & les dépouilles des Prélats morts, qu'il prétendoit être dues de droit divin, naturel, canonique & civil à la chambre Apoſtolique (*c*). L'Univerſité s'oppoſa à ſes prétentions avec beaucoup de vigueur, réſolut d'en appeller au Concile Général, & que ceux qui payeroient la décime ſeroient privés de leurs charges & bénéfices (*d*).

Commencemens de ſon Pontificat.

Il va à Rome. 1411.

Après avoir paſſé un an à Bologne, Jean alla enfin à Rome & le 23 d'Avril, jour de Saint George, il conſacra divers étendards, & quelques jours après Louis d'Anjou & Paul des Urſins, Généraux de l'Egliſe, partirent pour aller combattre Ladiſlas, qui protégeoit toujours Grégoire XII.

Victoire inutile de Louis d'Anjou.

Comme les deux Rois recherchoient avec un égal empreſſement une occaſion déciſive, les deux armées en vinrent aux mains & Ladiſlas fut entierement défait & obligé de ſe ſauver à Saint-Germain. On prétend que malgré les inſtances de Louis, Paul des Urſins empêcha qu'on ne pourſuivit Ladiſlas, ce qui donna à ce Prince le tems de réparer ſa perte. Louis alla à Rome, & mécontent des Italiens, il s'en retourna peu après en France (*e*).

Révolte de Bologne.

Le même jour que Ladiſlas fut battu, les Bolonois ſe ſouleverent à l'inſtigation de deux Bouchers, s'emparerent du Gouvernement & le conſerverent un an. Mais au bout de ce tems-là, les Citoyens chaſſerent la populace; les plus mutins furent exécutés, ou réduits à prendre la fuite, & la tranquillité ſe rétablit (*f*). Le 6 de Juin le Pape fit une promotion de quatorze Cardinaux.

Jean excommunie Ladiſlas & fait la paix avec lui. 1412.

Ce fut par le conſeil de ces Cardinaux & de trois autres que Jean excommunia Ladiſlas & publia quelque tems après une croiſade contre lui, dont la bulle fut envoyée par toute l'Europe. Cependant comme il redoutoit ce Prince, il traita avec lui, & conclut la paix à des conditions honteuſes, & entre autres de lui payer une penſion de deux-cens mille ducats, à condition qu'il abandonneroit le parti de Grégoire XII (*g*). La bulle de cette croiſade donna lieu à Jean Hus de ſe déclarer plus hautement contre le Pape qu'il n'avoit fait. Pour l'intelligence de ce point & de ce que nous aurons à dire dans la ſuite, il faut faire connoître cet homme qui s'eſt rendu ſi celebre.

Hiſtoire de Jean Hus.

Jean Hus, ou de Huſſinetz, étoit ainſi appellé d'une ville ou d'un Bourg

(*a*) *Monſtrelet* Ch. 62. p. 96. *Platina* in Joanne XXIV.
(*b*) *Niem.* L. III. C. ult. *Monſtrelet* Vol. I. C. 97.
(*c*) Le même Vol. I. C. 66.
(*d*) Le même.
(*e*) *Giannone* L. XXIV. C. 7.
(*f*) *Bzov.* ann. 1411, n. 4.
(*g*) *Raynald.* 1412, n. 2.

Digitized by Google

Section VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

conſidérable de Bohême au midi de ce Royaume, dans le cercle de Prachin, où il naquit le 6 de Juillet 1373. Ses parens lui donnerent une bonne éducation & il fit ſes études dans l'Univerſité du Prague, & y paſſa par tous les degrés d'honneur. En 1405 il ſe rendit fort célebre par ſes ſermons en Bohemien, qu'il feſoit dans la Chapelle de Betlehem, dont il étoit Curé. Ayant gouté les écrits de Wiclef, il prêcha contre les abus de l'Egliſe Romaine. En 1408, il obtint un décret de Wenceſlas, par lequel les Bohemiens devoient avoir trois voix dans l'Univerſité, contre les Allemands une; au lieu qu'auparavant ces derniers en avoient trois, & ceux du pays une ſeule. Ce changement irrita ſi fort les Ecoliers Allemands, qu'ils quitterent Prague, au nombre de trente à quarante mille. Jean Hus, établi cette année Recteur de l'Univerſité, continua à parler avec une grande liberté contre la Cour de Rome. Sbynko Archevêque de Prague, ordonna qu'on apportât chez lui les Livres de Wiclef, pour les faire brûler, Hus s'y oppoſa & en appella à Grégoire XII. mais ce Pape avoit alors lui-même trop d'affaires pour penſer à celles du dehors. Alexandre V. adreſſa une bulle à l'Archevêque, par laquelle il défendoit de prêcher dans les Chapelles, quoique privilegiées, d'enſeigner la doctrine de Wiclef en aucun endroit, ni en public, ni en particulier & il ordonne de ſupprimer les Livres de Wiclef. Jean Hus ne s'embarraſſa point de cette bulle, & ſe contenta d'appeller d'Alexandre mal informé à Alexandre mieux informé. La bulle de croiſade de Jean XXIII. fournit à Hus & à ſes partiſans un nouveau ſujet d'invectiver contre les abus de l'Egliſe Romaine. Trois de ſes adhérens, entendant les Prédicateurs de la croiſade, crierent tout haut que le Pape étoit l'Antechriſt, puiſqu'il ordonnoit des croiſades contre les Chretiens. Ils furent tous trois mis en priſon. Jean Hus accompagné d'un grand nombre d'Ecoliers alla ſur le champ à l'hotel de ville reclamer ces priſonniers & demander leur liberté. On la lui promit, mais on ne lui tint pas parole. Le Sénat de la vieille ville fit venir ſecretement un bourreau, qui coupa la tête à ces trois hommes. Cette exécution ne put demeurer cachée, parceque le ſang des décapités couloit dans la rue. Il s'excita un furieux tumulte dans la ville, on alla en foule enlever ces corps, qu'on enveloppa dans des linceuls pour les porter dans la chapelle de Bethlehem, où ils furent enſevélis comme des martyrs, les Ecoliers chantant, *ce ſont-là les Saints, qui ont livré leurs corps, pour le teſtament de Dieu* (*a*).

Pendant ces mouvemens en Bohême, Jean XXIII. tint un Concile à Rome, mais il s'y trouva ſi peu de Prélats, qu'il le remit au mois de Décembre. On attribue à ce Concile une bulle, qui porte la date de 1413, laquelle doit être fauſſe (*b*), par cette bulle le Pape ordonna aux Ordinaires de faire la recherche des Livres de Wiclef & de les faire brûler, citant tous les fauteurs de Wiclef à comparoître devant le Siege Apoſtolique dans le terme de neuf mois (*c*).

Concile de Rome.

Jean ne demeura pas longtems paiſible poſſeſſeur de ſa Capitale, Ladiſlas s'en empara en 1413 de vive force & ſans coup férir, & y exerça des

Ladiſlas *s'empare de*

(*a*) Voyez *Lenfant* Hiſt. du Concile de Piſe.

(*b*) Le même T. II. p. 99.

(*c*) Là-même.

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

cruautés horribles. Le Pape & les Cardinaux se sauverent à Sutri avec beaucoup de peine, & Jean ayant passé par Viterbe, Montefiascone & Sienne, se rendit à Florence. Ladislas poussa ses conquêtes presque jusqu'aux portes de Florence, ce qui obligea le Pape de se retirer à Bologne, & il implora le secours de l'Empereur Sigismond, qui étoit passé en Lombardie, pour terminer les différends qu'il avoit avec les Vénitiens.

Bien que ce Prince souhaitât d'arrêter les progrès de Ladislas, il avoit des raisons de ne point lui faire la guerre en ce tems-là; mais il négocia avec le Pape par lettres, & l'engagea à consentir à la tenue d'un Concile Général pour terminer le Schisme. Jean XXIII. envoya deux Légats, avec pouvoir de convenir avec l'Empereur du lieu pour tenir le Concile. D'abord il leur avoit donné un ordre secret de ne point consentir à de certaines villes, mais à leur départ, il révoqua cet ordre, laissant l'affaire à leur prudence (*a*). Les Légats, on ignore par quel motif, donnerent les mains au choix de Constance, ville Impériale du Diocese de Maience.

cette ville. 1413.

Négociations des Légats du Pape avec Sigismond.

Conférences entre l'Empereur & le Pape.

Le Pape eut un chagrin mortel de ce choix; il prit le parti de s'aboucher avec l'Empereur pour tâcher de convenir avec lui de quelque ville qui l'incommodât moins que Constance. Il eut plusieurs entrevues avec Sigismond. La premiere à Plaisance; mais ensuite ils allerent à Lodi, où se termina la négociation, & la ville de Constance fut encore désignée pour la tenue du Concile, Jean XXIII. n'aiant pu faire changer de sentiment à l'Empereur. Ladislas étoit fort intrigué de ces Conférences, dont l'heureux succès ne pouvoit que tourner à son desavantage. Aussi avoit-il ses espions dans tous les lieux où elles se tenoient. De Niem rapporte même qu'il y envoya un Ambassadeur, sans dire quelles propositions il fit (*b*).

Expéditions pour la convocation du Concile.

On fit ensuite toutes les expéditions nécessaires pour la convocation du Concile. Sigismond publia un Edit par lequel il y invitoit toute la Chrétienté pour le premier de Novembre de l'année suivante, promettant des saufconduits à tous ceux qui en voudroient. Il écrivit aussi à Grégoire XII. à Benoit XIII. & à Charles VI. Roi de France. De son côté Jean XXIII. publia le 9 de Decembre une bulle pour la convocation du Concile (*c*).

Jean agit contre Lius. 1414.

Les choses étant ainsi réglées, le Pape alla à Mantoue où il passa l'hiver avec Jean François de Gonzague, son ami & son protecteur. Au printems suivant, il retourna à Bologne. Delà il écrivit au Roi de France & à l'Université de Paris, pour les prier de s'employer à faire renoncer les Hussites aux erreurs de Wiclef. Mais les efforts de l'Université furent infructueux, les Hussites détestant de jour en jour plus vivement l'Eglise Romaine.

Mort de Ladislas.

Ladislas, qui étoit devenu la terreur de l'Italie, avoit pris la résolution d'aller assieger Jean XXIII. dans Bologne & de le poursuivre partout. Le Pape ne pouvoit se fier aux Boulonnois, mécontens de son gouvernement, & les troupes qu'il pouvoit rassembler n'étoient pas en état de faire tête à une armée aguerrie & victorieuse. Un événement imprévu tira le Pape d'affaire. Comme Ladislas étoit en marche pour Bologne, il fut attaqué d'un mal violent, qui l'obligea de retourner à Naples, où il mourut le 6 d'Août 1414. (*d*).

(*a*) *Leonard Aretin.* de reb. Ital. p. 258.
(*b*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Pise T. II. p. 189.
(*c*) Le même p. 190-192.
(*d*) *Giannone* L. XXIV. C. 8.

Digitized by Google

Délivré d'un ſi redoutable ennemi, le Pape n'avoit plus un ſi grand beſoin de Sigismond, deſorte qu'il auroit mieux aimé retourner à Rome, pour y affermir ſon autorité, que d'aller la commettre à Conſtance. Cependant il prit le dernier parti par le conſeil de ſes Cardinaux, & partit de Bologne le premier d'Octobre. Cependant il penſa à ſe faire des amis ſur ſa route, afin de ſe ménager une retraite en cas de beſoin. Dans cette vue, en paſſant par le Tirol, il fit un Traité ſecret avec Frederic Duc d'Autriche qu'il engagea dans ſes intérêts, en le déclarant Général de toutes ſes troupes & de celles de l'Egliſe Romaine, avec une penſion de ſix mille florins d'or. Il gagna auſſi Burchard Marquis de Bade, auquel il fit préſent de ſeize mille florins d'or. D'ailleurs il comptoit ſur Jean de Naſſau, Electeur de Maience, qui n'étoit nullement favorable à Sigismond. Il avoit auſſi avant ſon départ pris des meſures pour ſa ſureté, en ſeſant jurer & ſigner certains articles par les Magiſtrats de Conſtance (*a*). Il entra dans cette ville le 28 d'Octobre, accompagné de neuf Cardinaux, de pluſieurs autres Prélats & de la plus grande partie de ſa Cour.

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Le Pape va à Conſtance.

Le premier de Novembre, jour fixé pour l'ouverture du Concile, Jean XXIII. ſe contenta de célebrer la Meſſe, & par l'avis des Cardinaux renvoya l'ouverture du Concile au 3 du mois, ce qu'il fit lire par le Cardinal de Florence, déclarant que ce concile étoit la continuation de celui de Piſe. L'ouverture ne s'en fit néanmoins que le 5 de Novembre, & la premiere Seſſion fut fixée au 16. Ce jour-là le Pape fit un Sermon, enſuite on lut la bulle de convocation, & le Cardinal de Florence en lut une autre, par laquelle le Pape exhorte les membres du Concile à penſer mûrement aux moyens d'unir & de réformer l'Egliſe & d'extirper les erreurs de Wiclef. Pour prévenir toute diſpute ſur la ſéance & le rang, il déclara que ſi quelqu'un ne ſe trouvoit pas placé, ſelon le rang qu'il prétendoit avoir, ce ſeroit ſans conſéquence & ſans préjudice à ſes droits (*b*). Enſuite il nomma les Officiers; dix Notaires ou Scribes, pour voir toutes les écritures qui ſe feroient dans le Concile, & ſouſcrire & ſigner tout ce qui y ſeroit ordonné, quatre perſonnes pour recueillir les voix; quatre Avocats du Concile, qui étoient Docteurs en Droit Civil & Canonique; deux Procureurs ou Promoteurs & quatre Maîtres des cérémonies. La garde du Concile fut confiée au Comte Berthold des Urſins (*c*). Après ces arrangemens faits, la Seſſion ſuivante fut indiquée pour le 17 de Décembre.

Ouverture du Concile.

Deux jours avant l'ouverture du Concile Jean Hus, arriva à Conſtance. Il avoit toujours continué à prêcher à Prague juſqu'en 1413, que l'Archevêque le lui défendit, deſorte qu'il ſe retira de cette ville. Il y revint l'année ſuivante pour rendre raiſon de ſa foi devant un Concile Provincial que l'Archevêque avoit aſſemblé, mais n'ayant pu obtenir audience, il ſe fit donner acte de ce refus, par main de Notaire. Il partit le 11 ou le 15 d'Octobre, & fut bien reçu dans tous les lieux où il paſſa, quoiqu'il n'eût pas encore le ſaufconduit de l'Empereur, qui ne fut expédié que le 18 du même mois. Quand il fut à Conſtance, quoiqu'il ne prêchât point, il parloit avec aſſez de liberté dans ſa maiſon, ſoutenant ſa doctrine, ſoit dans ſes converſations, ſoit dans les écrits qu'il compoſoit.

Arrivée de Jean Hus.

(*a*) *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Conſtance T. I. p. 14, 16, 18.

(*b*) Le même p. 21.

(*c*) Le même p. 50-52.

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Le 28 de Novembre, les Cardinaux à l'instigation de ses ennemis, le firent arrêter, & il fut conduit chez le Chantre de la Cathédrale, où on l'enferma sous bonne garde, & le confia aux soins de l'Evêque de Lausanne. Jean Hus demeura huit jours chez le Chantre, d'où on le mena en prison au Monastere des Dominicains, où il tomba dangereusement malade. Jean de Chlum Seigneur de Bohême, ayant écrit à l'Empereur l'emprisonnement de Hus, ce Prince envoya ordre exprès à ses Ambassadeurs de le faire incessamment élargir. Le Pape s'y s'opposa & Hus resta en prison (*a*).

Arrivée de l'Empereur.

Dans ces entrefaites Sigismond fut couronné à Aix-la-Chapelle, & se mit d'abord en chemin pour Constance. Il y entra le jour de Noël de grand matin accompagné de plusieurs personnes du premier rang, & après s'être reposé, il se rendit à la Cathédrale, où le Pape, qui l'y attendoit célébra la Messe pontificalement, assisté par l'Empereur qui étoit en habit de Diacre. Comme la seconde Session ne s'étoit pas tenue le 17 de Decembre, l'Empereur fit assembler une Congrégation générale le 29 du même mois. Là ce Prince rendit compte de ses négociations avec les deux Antipapes, & régla ce qui étoit nécessaire pour la sureté & la subsistance de cette multitude d'étrangers qui se trouvoient à Constance, & qu'on fait monter à plus de cent mille (*b*). A la requisition des Commissaires dans les causes de Religion, il déclara que le Concile étoit libre de proceder dans les matieres de foi, laissant ainsi Jean Hus exposé au ressentiment de ses ennemis, au mépris du saufconduit qu'il lui avoit accordé. Naucler rapporte, qu'on persuada à Sigismond qu'il ne pourroit pas être accusé d'avoir manqué à sa parole, parceque le Concile, qui est au dessus de l'Empereur, n'ayant point donné de sauf-conduit à Jean Hus, il n'avoit pas été en droit de lui en accorder un, sans le consentement du Concile, surtout dans des matieres de foi, & que l'Empereur acquiesça à cette décision, comme un bon enfant de l'Eglise (*c*). Quelques Auteurs ont prétendu que Jean Hus avoit voulu prendre la fuite au mois de Mars 1415. & qu'il s'étoit caché dans un chariot, qui devoit aller chercher du foin dans un village. Mais ce fait a été solidement refuté par M. Lenfant (*d*).

Légats de Benoit & de Grégoire. 1415.

Les Légats de Benoit XIII. & de Grégoire XII, arriverent dans le mois de Janvier 1415, & furent reçus, après quelques débats, avec le caractere & les honneurs qu'ils demandoient. Ceux de Benoit déclarerent seulement, qu'il étoit prêt à se rendre à Nice pour s'aboucher avec l'Empereur & le Roi d'Aragon. Ceux de Grégoire produisirent une bulle, par laquelle il déclaroit être prêt à renoncer au Pontificat pour le bien de la paix, moyennant la cession de ses deux Concurrens. Ils demanderent encore que Jean XXIII. ne présidât pas au Concile (*e*).

Jean XXIII. accusé de divers crimes.

Depuis l'arrivée de l'Empereur on tint plusieurs Congrégations, & il fut décidé malgré Jean XXIII. qu'on admettroit au Concile les Députés Séculiers des Rois & des Princes, des Républiques, des Universités & de toutes les Communautés; & que dans les Sessions publiques, on opineroit par Nations & non par personnes. Ce fut à peu près dans ce tems-là qu'on présenta

(*a*) Le même p. 38, 57 59 & suiv.
(*b*) *Von der Hardt* T. V. P. II. p. 18, 50. *ap* Eund. p. 80.
(*c*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Constance T. I. p. 82.
(*d*) ubi sup. p. 89, 90.
(*e*) Le même p. 99.

Digitized by Google

ſenta ſecretement une longue liſte d'accuſations contre Jean XXIII. De Niem dit que cette liſte contenoit tous les péchés mortels, avec une infinité d'abominations, & qu'on croit que le Mémoire fut préſenté par un Italien (*a*). Le Pape en fut ſi allarmé, qu'il propoſa aux Cardinaux d'aller lui-même confeſſer au Concile les fautes dont il ſe reconnoiſſoit coupable. Il en fut quitte cette fois pour la peur ; car on prit le parti de ſupprimer le Mémoire pour l'honneur du S. Siege. Mais toutes les Nations furent d'avis que la voie de Ceſſion étoit la plus convenable pour teminer le Schiſme (*b*).

Il accepte la voie de Ceſſion.

On la propoſa donc à Jean, lequel après bien des tergiverſations, accepta le premier de Mars, une formule de Ceſſion, qui lui fut préſentée par le Patriarche d'Antioche. Le lendemain ſe tint la ſeconde Seſſion générale du Concile ; le Pape y célébra la Meſſe, enſuite il lut à haute voix la formule de Ceſſion, par laquelle il diſoit, „ Je jure & voue à Dieu, à l'Egliſe „ & à ce ſacré Concile, de donner librement la paix à l'Egliſe par ma „ Ceſſion pure & ſimple du Pontificat, quand les deux Antipapes renon- „ ceroient à leur prétendu Pontificat, & en tout autre cas, qui pourroit donner la paix à l'Egliſe & extirper le Schiſme". Dèsqu'il eut achevé, l'Empereur ſe leva, quitta ſa couronne, & ſe jettant à genoux devant le Pape, lui baiſa les pieds en lui rendant de très-humbles actions de graces, ce que fit auſſi le Patriarche d'Antioche au nom de tout le Concile. De Sponde ajoute, que l'Empereur & tout le Concile promirent unanimement au Pape de l'aſſiſter de toutes leurs forces ſpirituelles & temporelles contre les deux autres Concurrens, s'ils refuſoient de céder à ſon exemple (*c*).

Suites de cette acceptation.

Sigismond étoit convenu d'une Conférence à Nice dans le mois de Juin, avec Benoit XIII. & Ferdinand Roi d'Arragon. Le 15 de Mars, il fit tenir une Congrégation générale, dans laquelle on réſolut d'exiger du Pape les articles ſuivans. 1. Qu'il établiroit des Procureurs pour faire ſon abdication. 2. Que cette procuration ſeroit donnée à l'Empereur & à quelques Prélats qu'on lui aſſocieroit dans cette commiſſion, qui ſeroit inceſſamment autoriſée par une bulle du Pape. 3. Qu'il n'accorderoit à perſonne la permiſſion de ſe retirer du Concile, hors des cas de néceſſité, & qu'il ne s'en retireroit point lui-même. 4. Qu'il ne diſſoudroit point le Concile juſqu'à ce que l'union de l'Egliſe fût achevée, & qu'il ne ſeroit point transféré ailleurs. Le Pape promit de ne point diſſoudre le Concile que le Schiſme ne fût éteint, mais il laiſſa à juger s'il ne ſeroit pas bon de le tranſférer ailleurs, inſinuant en même tems la ville de Nice, où il déclara qu'il vouloit aller. Il refuſa de donner aucune procuration pour céder, parcequ'il ſeroit plus honorable pour lui & plus avantageux à l'Egliſe qu'il le fît en perſonne. Il ne répondit rien ſur le troiſieme article. Le Concile ne fut point content de ces réponſes ; appréhendant que le Pape ne différât ſon abdication ſous divers prétextes, on le ſollicita encore d'établir les Procureurs qu'on lui demandoit. Jean XXIII. n'avoit garde d'y conſentir, parcequ'il n'auroit plus été le maître de reculer. Il chercha donc à ſe retirer de Conſtance, & l'on prétend qu'il en demanda la liberté à l'Empereur, ſous prétexte que l'air de cette ville ne lui étoit pas bon (*d*). Sigismond

(*a*) *De Niem* ap. *Von der Hardt* T. II. p. 291 & T. IV. p. 41, 42.
(*b*) *Lenfant* l. c. p. 109.
(*c*) *Spondan.* ex Act Victor.
(*d*) *De Roo* Hiſt. Auſtr. L. IV. p. 136.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

bien loin de le lui permettre, le fesoit garder presque à vue; il lui parla même sur ce sujet & le Pape lui promit positivement *de ne point se retirer que le Concile ne fût dissous* (*a*).

Cependant Jean XXIII. qui avoit concerté sa retraite avec le Duc d'Autriche, trompa la vigilance de l'Empereur; ce Pape s'échapa le 20 de Mars, déguisé en Palefrenier, & se sauva à Schafhouse. Il écrivit alors à l'Empereur; qu'il s'étoit retiré à cause de sa santé, non pour se dispenser de tenir la parole qu'il avoit donnée d'abdiquer le Pontificat, mais au contraire pour l'exécuter librement & sans exposer sa santé (*b*).

Evasion de Jean XXIII.

Continuation du Concile.

Cette fuite imprévue du Pape fit un grand éclat & causa quelque partage. Les uns croioient que par sa retraite le Concile étoit dissous, mais les autres soutenoient la supériorité du Concile par dessus le Pape. L'Empereur appuioit les derniers; & dès le lendemain du départ de Jean XXIII. il monta à cheval avec tous les Seigneurs de sa Cour, & fit le tour de la ville, rassurant tout le monde avec autant de prudence que de fermeté. Après avoir ainsi calmé toutes choses, Sigismond assembla une Congrégation générale des quatre Nations, à qui il déclara qu'il vouloit protéger le Concile au péril de sa vie. En conséquence, on tint la troisieme Session le 26 de Mars, où il fut conclu; „ que le Concile avoit été légitimement convoqué à Constance; qu'il n'étoit point dissous par la retraite du Pape & des Cardinaux, ni par celle de qui que ce fût; qu'il ne seroit point dissous jusqu'à „ l'entiere extinction du Schisme, & jusqu'à ce que l'Eglise fût réformée „ à l'égard de la foi & des mœurs, dans son Chef & dans ses Membres „ qu'il ne seroit transféré dans aucun autre endroit, que par mûre délibération; qu'aucun Membre du Concile ne s'en retireroit sans cause „ légitime, qui seroit examinée par des Commissaires, & que ceux qui „ auroient obtenu permission de se retirer, laisseroient leur procuration „ à quelques-uns de ceux qui restoient (*c*)". Le même jour quelques Cardinaux, qui avoient été trouver le Pape, revinrent à Constance, chargés d'une Lettre & d'un ordre du Pape, & le lendemain on lut dans une Congrégation générale de sa part les articles suivans, que s'il ne vouloit pas céder en personne il établiroit des Procureurs, qui seroient autorisés à céder pour lui. Que pour sa personne il jouiroit de toute sorte de liberté & de sûreté, quelque part qu'il fût; qu'on n'entreprendroit rien contre le Duc d'Autriche, au moins pendant un certain tems. On n'eut aucun égard à ces propositions, & on conclut qu'il falloit incessamment tenir la Session publique pour continuer le Concile. Le Pape, qui redoutoit le voisinage du Concile, ne se trouvant plus en sûreté à Schafhouse, en partit le 29 de Mars par une grosse pluie, pour aller à Lauffemberg Dèsqu'il fut hors de Schafhouse, il fit venir un Notaire & des temoins, pour déclarer que tout ce qu'il avoit juré à Constance, il ne l'avoit fait que par crainte, & qu'ainsi il n'étoit pas obligé de le tenir (*d*).

Quatrieme Session.

La Session quatrieme se tint le lendemain 30 de Mars; on y arrêta, que le Concile, légitimement assemblé, fesant un Concile Général, qui représente l'Eglise Catholique militante, a reçu immédiatement de Jesus-Christ une puissance, à laquelle toute personne de quelque état & dignité que ce

(*a*) *Lenfant* l. c. p. 123.
(*b*) Le même p. 124, 125.
(*c*) Le même p. 141.
(*d*) Le même p. 144. 147.

Digitized by Google

ſoit, eſt obligée d'obéir en ce qui appartient à la foi & à l'extirpation du Schiſme; que toutes les cenſures eccléſiaſtiques, procès, ſentences, actes, faits ou à faire au préjudice du Concile par le Pape depuis ſa retraite, ſeront de nulle valeur. On propoſa encore un article, qui ne paſſa point alors, ſavoir qu'on ne feroit point de nouvelle création de Cardinaux, que l'affaire de l'Union ne fût terminée, & que le Concile ne reconnoitroit pour tels que ceux qui étoient reconnus avant l'évaſion du Pape (*a*).

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Dans la cinquieme Seſſion, qui ſe tint le 6 d'Avril, le Concile confirma les décrets de la Seſſion précédente; on arrêta auſſi, que le Pape eſt obligé de renoncer au Pontificat dans tous les cas, où ſon abdication pourra être d'une utilité évidente pour l'union de l'Egliſe; que s'il refuſe ou differe de céder pour le bien de l'union, il doit dès lors être regardé comme déchu du Pontificat; que s'il refuſe ou differe trop de revenir à Conſtance, on procédera contre lui, comme contre un fauteur de Schiſme, ſuſpect d'héréſie

Cinquieme Seſſion.

Le Pape toujours en frayeur quitta encore de nuit & déguiſé Lauffemberg pour aller à Fribourg dans le Brisgau. Delà il envoya un Mémoire, où il n'offroit de céder que ſous de certaines conditions. Ce Mémoire confirma dans la penſée, qu'il ne cherchoit qu'à gagner du tems. Ainſi les Nations ſe raſſemblerent le même jour, 13 d'Avril, pour minuter la Lettre qu'on avoit deſſein d'écrire aux Rois, aux Princes, aux divers Etats de l'Europe, aux Univerſités & à toutes les Communautés de la Chrétienté, afin de juſtifier la conduite que le Concile avoit été obligé de tenir envers Jean XXIII (*b*).

Le Pape ſe retire à Fribourg.

Le 17 d'Avril ſe tint la ſixieme Seſſion, où on lut & approuva l'Acte de Ceſſion que des Commiſſaires avoient dreſſé, pour être envoyé au Pape. On nomma des Députés pour aller le lui porter, & le ſommer d'établir inceſſamment des Procureurs, & de revenir lui-même à Conſtance, ou dans quelque ville voiſine dans l'eſpace de dix jours. On nomma dans cette même Seſſion des Commiſſaires pour procéder contre Jean Hus, & l'on expédia un ſaufconduit à Jerome de Prague, qui étoit en même tems une citation; mais il y avoit une exception, *ſauf toutefois la juſtice, & autant qu'en nous eſt, & que la foi orthodoxe le requiert* (*c*).

Sixieme Seſſion.

Les Députés du Concile n'ayant plus trouvé Jean XXIII. à Fribourg, l'allerent trouver à Briſac. Il leur donna audience le lendemain de leur arrivée, 24 d'Avril, & renvoya la réponſe au jour ſuivant. Mais dès le matin il décampa pour aller à Newenbourg, d'où il revint à Fribourg, à la ſollicitation du Duc d'Autriche. Les Députés du Concile lui expoſerent leur commiſſion le 27 d'Avril, & le lendemain, il ſe contenta de leur mettre entre les mains la liſte de ſes prétentions, contenues dans le Mémoire, dont nous avons parlé plus haut; il offroit de céder ſous les conditions ſuivantes, que l'Empereur lui donneroit un ſaufconduit, tel qu'il le dicteroit lui-même; qu'il ne ſeroit point inquieté quelque choſe qu'il pût faire; qu'après ſa Ceſſion, il ſeroit Légat perpétuel par toute l'Italie, & pluſieurs autres articles auſſi exorbitans.

Le Pape erre de lieu en lieu.

Les Députés du Concile firent leur rapport dans une aſſemblée des Nations, & le 2 de Mai on tint la Seſſion ſeptieme; le Concile cita Jean

Premiere Citation de Jean XXIII.

(*a*) Le même p. 151, 152. — 172-175.
(*b*) Voy. cette piece dans *Lenfant* p. (*c*) Le même, p. 179.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

XXIII. à comparoire en perſonne au bout de neuf jours, pour ſe juſtifier des accuſations portées contre lui, & on lui accorda un ſaufconduit, qui fut confirmé par l'Empereur. On cita auſſi pour la ſeconde fois Jerome de Prague (*a*).

Huitieme Seſſion.

Deux jours après ſe tint la huitieme Seſſion, on défendit les Ecrits de Wiclef, & ordonna qu'ils ſeroient brûlés, on condamna un grand nombre de propoſitions tirées de ſes écrits, & on ordonna de déterrer ſes os & de les jetter à la voirie. Le lendemain Sigismond ſe reconcilia avec Frederic Duc d'Autriche, en préſence des Députés des Nations, qui furent témoins & médiateurs de cette reconciliation. Ce Prince avoit été mis au ban de l'Empire, & il vint ſe ſoumettre de la façon la plus humble, remit tous ſes Etats entre les mains de l'Empereur & s'engagea à ramener Jean XXIII. à Conſtance (*b*).

Députation au Pape.

Le 9 de Mai le Concile députa à Fribourg au Pape deux Archevêques, pour l'engager à revenir à Conſtance, & de ſon côté l'Empereur y envoya un Seigneur à la tête de trois-cens hommes, afin d'emploier la force, ſi la voie de la perſuaſion étoit inutile. Le Pape témoigna aux deux Prélats qu'il étoit prêt d'aller à Conſtance; mais pendant qu'il les amuſoit, il envoya le lendemain à leur inſu une procuration à trois Cardinaux pour plaider ſa cauſe dans le Concile (*c*).

Neuvieme & dixieme Seſſions. Jean XXIII. ſuſpendu.

Dans la neuvieme Seſſion, tenue le 13 de Mai, les Cardinaux, à qui cette procuration avoit été envoyée, déclarerent qu'ils ne l'acceptoient point, & le Concile proteſta contre cette piece, parceque la citation étoit perſonnelle. Le Pape fut appellé aux portes de l'Egliſe inutilement. On réſolut néanmoins de différer ſa ſuſpenſion juſqu'au lendemain. En conſéquence dans la dixieme Seſſion, qui ſe tint le 14 de Mai, Jean fut déclaré contumace, avec ſes adhérens, & ſuſpendu du Pontificat, comme coupable de Simonie & de pluſieurs autres vices ſcandaleux.

Il eſt amené à Ratolfcell. Onzieme & douzieme Seſſions.

Quelques jours après le Pape fut amené à Ratolfcell, ville de Suabe, à deux lieues de Conſtance. Le Concile lui envoya trois Evêques, avec deux Docteurs de chaque nation, tant pour le garder, que pour le conſoler. Les Députés étant arrivés à Ratolfcell, notifierent à Jean XXIII. ſa ſuſpenſion du Pontificat, & les motifs de ce jugement. Il reçut cette nouvelle d'un air fort triſte, & déplora ſes fautes. Le 25 de Mai ſe tint la onzieme Seſſion; on y lut cinquante articles à la charge du Pape, prouvés par témoins. On en ſupprima quelques autres, ou on l'accuſoit d'avoir empoiſonné ſon prédéceſſeur, d'avoir ſoutenu qu'il n'y a point d'autre vie après celle-ci, ni de réſurrection, & on lui imputoit divers autres crimes; mais ces articles furent ſupprimés pour l'honneur du S. Siege & des Cardinaux. Enſuite le Concile nomma cinq Cardinaux, qui allerent à Ratolfcell trouver Jean XXIII. & lui communiquer les réſolutions du Concile, il témoigna la plus profonde ſoumiſſion, & ſupplia le Concile, de même que l'Empereur à qui il écrivit, d'avoir ſoin de ſon honneur, de ſa perſonne & de ſon état. Le 29 de Mai on tint la douzieme Seſſion, dans laquelle Jean XXIII. fut dépoſé du Pontificat. Le lendemain il ratifia lui-même la ſentence en préſence de Protonotaires & de Notaires, & dépoſa tous les ornemens pontificaux (*d*).

(*a*) Le même, p. 198, 199.
(*b*) Le même p. 207, 233 & ſuiv.
(*c*) Le même p. 236.
(*d*) Le même, p. 294-296.

Digitized by Google

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Quand l'affaire de la dépoſition du Pape fut terminée, on reprit celle de Jean Hus, qui avoit été transféré depuis environ deux mois dans la Forteresſe de Gotleben. Le 31 de Mai, il ſe tint une aſſemblée des Nations, à laquelle les Grands de Bohême préſenterent un Mémoire, pour demander la liberté de Hus. On promit, de le faire amener à Conſtance, qu'il auroit pleine liberté de parler, & qu'on l'écouteroit avec douceur & charité. Le Concile qui appréhendoit l'éclat d'un examen public, envoya des députés à Gotleben, pour porter Hus à quelque retractation, ou à quelque déclaration qui pût dispenſer de l'entendre publiquement. Cet expédient n'ayant pas eu le ſuccès qu'on en eſpéroit, on lui donna une audience publique le 5 de Juin, mais tout s'y paſſa avec tant de confuſion, qu'il fallut remettre l'affaire à un autre jour. Le 7 Jean Hus comparut donc une ſeconde fois, où il ſe défendit contre les accuſations de ſes ennemis. Après la ſéance, & avant qu'on l'emmenât, l'Empereur l'exhorta à ſe ſoumettre à l'autorité du Concile, & lui promit qu'en conſideration du Roi & du Royaume de Bohême, il le renvoyeroit ſûrement; qu'autrement, bien loin de le ſoutenir dans ſes erreurs & dans ſon obſtination il allumeroit de ſes propres mains le feu, pour le brûler. Hus proteſta qu'il n'avoit jamais eu la penſée de rien ſoutenir avec opiniâtreté, & qu'il étoit venu de ſon bon gré au Concile dans l'intention de ſe retracter, dès qu'on lui apprendroit quelque choſe de meilleur que ce qu'il avoit enſeigné. Le lendemain, il fut encore appellé en préſence de l'Empereur & de divers Prélats & on exigea de lui d'abjurer vingt-ſix articles, qu'on prétendoit avoir tirés de ſon livre *de l'Egliſe*, & quelques autres extraits de ſes autres Ecrits. Jean nia d'avoir enſeigné certains articles, & dit qu'il ne pouvoit pas les abjurer, & qu'à l'égard des autres il étoit prêt d'y renoncer, quand il ſeroit mieux inſtruit. Le lendemain on lui préſenta un formulaire de retractation, qu'il refuſa (*a*).

Suite de l'affaire de Jean Hus.

Dans la treizieme ſeſſion, qui ſe tint le 15 de Juin, les Promoteurs du Concile demanderent la condamnation de quelques erreurs ſur l'Euchariſtie, & on lut un Décret qui porte en ſubſtance „ Que quoique Jeſus-Chriſt „ ait inſtitué & adminiſtré à ſes Apôtres le vénérable Sacrement après ſou„ pé, & ſous les eſpeces du pain & du vin, cependant la louable „ autorité des ſacrés canons & la Coûtume approuvée de l'Egliſe a tenu „ & tient, que ce Sacrement ne doit pas ſe célebrer après ſoupé, ni être „ pris par les Fideles autrement qu'à jeun, horsmis en cas de maladie, & „ de quelque autre néceſſité, accordé ou admis ſelon le droit, ou par „ l'Egliſe. Que quoique dans la primitive Egliſe, ce Sacrement ait été reçu „ par les Fideles ſous les deux eſpeces, néanmoins dans la ſuite il n'a „ été reçu que ſous la ſeule eſpece du Pain par les Laïques, parcequ'on „ doit croire fermement que tout le corps & tout le ſang de Jeſus-Chriſt „ eſt vrayement contenu ſous l'eſpece du Pain, comme ſous l'eſpece du „ Vin. C'eſt pourquoi on doit regarder comme une erreur de dire, que „ c'eſt un ſacrilege, ou qu'il eſt illicite d'obſerver cette coûtume ou cette „ Loi. Et ceux qui ſoutiennent opiniâtrement le contraire, doivent être „ chaſſés comme des hérétiques, & griévement punis par leurs Dioceſains & par les Inquiſiteurs de la Foi (*b*)".

Décret du Concile ſur le retranchement de la Coupe.

(*a*) Le même, p. 303-349. (*b*) Le même, p. 368, 369.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

La quatorzieme ſeſſion ſe tint le 4 de Juillet. L'Empereur y préſida juſqu'à ce qu'on eût la bulle de Grégoire XII. par laquelle il convoquoit de nouveau le Concile, qu'il ne reconnoiſſoit pas comme convoqué par Jean XXIII. L'Empereur reprit ſa place, & le Concile ratifia tout ce que Grégoire XII. avoit fait canoniquement durant ſon Pontificat; il fut reconnu Cardinal avec les ſix Cardinaux de ſon Obédience. Enſuite Charles Malateſta, Seigneur de Rimini, en qualité de Procureur de Grégoire XII. lut tout haut l'Acte par lequel ce Pape renonçoit ſolemnellement au Pontificat. Il fut fait Cardinal Evêque de Porto, & Légat perpetuel de la Marche d'Ancone. Enſuite on chanta le *Te Deum*.

Abdication de Gregoire XII.

Condamnation & ſupplice de Jean Hus.

On avoit fait diverſes tentatives pour engager Jean Hus à ſe retracter, mais inutilement. La ſeſſion quinzieme ſe tint donc le 6 de Juillet, & Hus y fut amené, on le plaça ſur un marchepied aſſez haut, afin qu'il pût être vu plus aiſément de tout le monde, comme un Hérétique convaincu. Cependant on n'avoit point refuté ſa doctrine par des raiſons, on s'étoit contenté de lui dire, qu'il devoit ſe ſoumettre au jugement d'un Concile Général. Avant que de faire la lecture de ſon procès & de ſa ſentence, on lut un Decret du Concile qui ordonnoit le ſilence à toute ſorte de perſonnes ſous peine d'excommunication & de deux mois de priſon. Après cela on fit la lecture d'environ ſoixante articles, tirés des Livres de Wiclef, & celle de leur condamnation. On lut enſuite la ſentence, par laquelle Jean Hus étoit déclaré Hérétique obſtiné, condamné à être dépoſé & dégradé de l'ordre de Prêtriſe, & à être livré au bras ſéculier; ſes Livres furent auſſi condamnés au feu. L'exécution ſuivit de près la ſentence, on le dégrada & lui mit ſur la tête une mitre de papier, ſur laquelle on avoit peint des diables, enſuite il fut livré aux Magiſtrats de Conſtance, qui le firent brûler le même jour tout vif hors de la ville. Æneas Sylvius, qui fut depuis Pape ſous le nom de Pie II. rapporte dans ſon Hiſtoire de Bohême (*a*), qu'il alla au ſupplice comme à un feſtin, & qu'il chanta des hymnes au milieu des flammes. Ses cendres furent jettées dans le Rhin; mais on prétend que ſes Diſciples raclerent la terre dans l'endroit où il avoit été brûlé & l'emporterent en Bohême. Auſſitôt que la nouvelle de la mort de Jean Hus fut parvenue dans ce Royaume, les Barons & les Gentilshommes qui avoient embraſſé ſa doctrine, écrivirent une Lettre fulminante au Concile, & firent une aſſociation entre eux pour leur mutuelle défenſe.

Voyage de l'Empereur à Perpignan, où il confere avec Benoit XIII.

Le Concile ayant écarté deux Papes, le Concile nomma, dans la ſeizieme ſeſſion le 11 de Juillet, douze députés pour accompagner l'Empereur à la Conférence qu'il devoit avoir avec le Roi d'Arragon & Benoit XIII. laquelle devoit ſe tenir à Perpignan. Quatre jours après, dans la dixſeptieme Seſſion, l'Empereur reçut la bénédiction du Concile, enſuite on lut un Décret portant excommunication contre tous ceux qui traverſeroient le voyage de ce Prince, & accordant des indulgences à ceux qui prieroient pour ſon heureux ſuccès. Le 18 Sigismond partit de Conſtance avec une eſcorte de quatre mille chevaux, & ſe rendit à Narbonne, mais une maladie du Roi d'Arragon l'y retint aſſez longtems, deſorte qu'il n'arriva à

(*a*) *Æn. Sylvius* Hiſt. Boem. C. 36.

Digitized by Google

Perpignan que le 18 de Septembre. Benoit ou Pierre de Lune refusa d'abord de venir à la Conférence, à moins que l'Empereur ne le traitât comme Pape; ce que ce Prince ayant refusé, Benoit se rendit enfin à Perpignan. Il refusa de céder, soutenant qu'il étoit le vrai Pape, & que pour terminer le Schisme, il n'y avoit qu'à le reconnoître, les deux autres ayant cédé leur prétendu droit au Pontificat. L'Empereur voyant son obstination s'en retourna à Narbonne, & Benoit se voyant menacé d'être abandonné de toute son obédience, se retira à Collioure à quelques lieues de Perpignan. Les Députés de plusieurs villes l'y firent assieger, & Ferdinand Roi d'Arragon le fit prier d'envoyer sans délai ses Procureurs à Perpignan, avec plein-pouvoir de donner sa Cession, où de venir lui-même incessamment en personne dans cette ville. Benoit répondit qu'il s'en tenoit aux déclarations qu'il avoit faites à Perpignan. Cependant il trouva moyen de se sauver de Collioure, pour s'en aller à Peniscola, Place forte sur le bord de la mer, non loin de Tortose. On lui envoya là encore une réquisition de céder, qui fut aussi inutile que les autres. Son obstination lui fit perdre tous ses partisans. Le Clergé d'Ecosse reconnut l'autorité du Concile de Constance, les Rois d'Arragon, de Castille & de Navarre, & les Comtes de Foix & d'Armagnac envoyerent à Narbonne des Ambassadeurs à l'Empereur, avec lequel ils conclurent une capitulation qui comprenoit douze articles. On y convenoit, que les Cardinaux & les Prélats assemblés à Constance écriroient des Lettres de convocation à tous les Princes & les Prélats de l'obédience de Benoit, pour les inviter à venir au Concile, & qu'après leur arrivée, ils seroient unis au Concile pour délibérer avec lui sur l'union & la Réformation de l'Eglise & l'élection d'un nouveau Pape.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.*

Pendant l'absence de l'Empereur, le Concile s'assembla le 17 d'Août, & confirma la nomination qu'il avoit faite déja auparavant de quatre Evêques, pour entendre avec quatre députés des Nations les Causes qui seroient portées au Concile & pour en juger. On lut plusieurs autres Decrets.

Dixhuitieme Session.

On a vu plus haut que les Grands de Bohême avoient écrit une Lettre fulminante au Concile. Cette Lettre porta le Concile à faire tous ses efforts pour engager Jerome de Prague à se retracter. C'est ici le lieu de faire connoitre en peu de mots ce fameux compagnon de Jean Hus. Il étoit Laïque, mais Bachelier, Maître en Théologie, & Maître ès-Arts. Après avoir visité diverses Universités de l'Europe, il revint à Prague, où il s'attacha à Jean Hus. Quand celui-ci partit pour Constance, Jérome l'exhorta à soutenir constamment ce qu'il avoit avancé de vive voix & par écrit, & lui promit d'aller lui-même à Constance pour le soutenir, dès qu'il apprendroit qu'il seroit opprimé. Il tint parole & arriva à Constance le 24 d'Avril 1415, mais il n'y fit pas un long séjour. Apprenant qu'il n'y étoit pas en sureté, il se retira à Uberlingen, d'où il reprit la route de Bohême, parceque le Concile ne voulut pas lui accorder un Sauf-conduit pur & simple. Mais il fut arrêté à Hirsaw par les Officiers du Duc de Sultzbach; delà ayant été mené à Sultzbach, il y fut gardé en attendant les ordres du Concile, auquel on avoit donné avis de sa détention. Il fut conduit à Constance chargé de chaines; dans cet état l'Electeur Pala-

Retractation de Jerome de Prague.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

tin le conduiſit lui-même devant une Congrégation générale; mais ce premier interrogatoire, qui ſe fit le 23 de Mai, fut fort tumultueux. Jérome fut confiné dans une dure priſon. Le 19 de Juillet, il fut examiné une ſeconde fois, mais on ne fait rien de particulier de cet interrogatoire. La Lettre des Grands de Bohême détermina le Concile à tenter toutes les voies poſſibles pour engager Jérome à ſe retracter. Dans une Congrégation publique, qui ſe tint le onzieme de Septembre, on fit tant par promeſſes & par menaces, qu'il ſigna enfin un Ecrit par lequel il ſe ſoumettoit au Concile, & approuvoit la condamnation des erreurs de Wiclef & de Jean Hus. Dans la ſeſſion dix neuvieme, le 23 de Septembre, il ſe retracta publiquement, ajoutant que s'il lui arrivoit jamais de rien enſeigner contre ſa retractation, il ſe ſoumettoit à la ſévérité des Canons. On ne laiſſa pas de le renvoyer dans la priſon, où il fut gardé moins étroitement. Maimbourg (*a*) prétend qu'il s'enfuit une ſeconde fois de Conſtance, qu'il fut ſurpris ſur les frontieres de Bohême par les gens du Duc de Baviere, qui le ramenerent à Conſtance. Mais ce fait n'eſt fondé ſur aucune preuve, & d'ailleurs Jérome étoit trop bien gardé, pour pouvoir s'échaper. Sa retractation devint bientôt ſuſpecte, parceque ſes ennemis firent venir de nouvelles accuſations. On lui donna de nouveaux Commiſſaires pour l'interroger ſur les articles qui avoient déja été produits contre lui, & ſur ceux qui depuis peu avoient été apportés de Bohême. Nous ne ſuivrons pas toutes les procédures du Concile, & nous paſſerons à l'année 1416.

Ce qui ſe paſſa en Italie durant les années 1414 & 1416.

Avant que de parler des affaires qui ſe traiterent à Conſtance, jettons un coup d'œil ſur ce qui ſe paſſoit en Italie, dont nous n'avons rien dit depuis la mort de Ladiſlas Roi de Naples. Sa ſœur Jeanne II. veuve du Duc d'Autriche, lui ſucceda. La nombreuſe armée, que ce Prince avoit aſſemblée, ſe diſſipa, & il ne reſta à la Reine de toutes les conquêtes de ſon frere, que la ville d'Oſtie & le Château S. Ange à Rome. La mauvaiſe conduite de la Reine, qui avoit un commerce criminel avec Pandolfe Alapo, qu'elle avoit fait grand Chambellan, excita de grands murmures. Sur les repréſentations de ſon Conſeil, elle ſe détermina à ſe remarier, & épouſa Jaques de Bourbon, Comte de la Marche. Quoiqu'elle eût ſtipulé qu'il n'auroit point le titre de Roi, elle fut obligée de lui laiſſer prendre. Jaques abuſa de ſon pouvoir, & tint la Reine dans une eſpece de captivité. Elle en ſortit par la faveur des Napolitains, & fit alors un nouveau Traité avec ſon mari, par lequel elle ſe vit libre, & devint bientôt maîtreſſe de tout (*b*). Le reſte de l'Italie étoit déchiré par les factions des Guelfes & des Gibelins, & étoit en proye aux entrepriſes des Seigneurs particuliers. A Genes on dépoſa le Doge George Adorne, ou au moins on le mit dans la néceſſité d'abdiquer, on élut en ſa place Barnabé Guarco, dont l'adminiſtration dura peu, & qui fut remplacé par Thomas Fregoſe. Le Seigneur de Peſaro, de la maiſon de Malateſta, entra à main armée dans la Marche d'Ancone, & ſe rendit maître d'un grand nombre de Châteaux. Il mit le ſiege devant Ancone, dont les habitans tâcherent d'obtenir la protection

(*a*) Hiſt. du grand Schiſme d'Occid. L. V. p. m. 238, 239.

(*b*) Giannone L. XXV. C. 1, 2.

Digitized by Google

tection du Sénat de Veniſe, mais ſans ſuccès. Au commencement de l'année 1416, la ville de Bologne chaſſa ſon Légat & ſe remit en liberté, formant un Conſeil ſouverain de neuf Anciens & d'un chef Gonfanonier de Juſtice. Dans le même tems Jaques de Bourbon & Jeanne II. ſon épouſe envoyerent des Ambaſſadeurs à Conſtance, pour faire hommage au Concile, & pour proteſter de leur ſoumiſſion & de leur fidelité envers le Pape futur. Ces Ambaſſadeurs eurent audience le 9 de Janvier 1416 & furent écoutés favorablement, Le Concile leur promit de prendre leurs Maîtres ſous ſa protection, & de les recommander au Pape qui ſeroit élu. On entendit auſſi les Envoyés de Charles Malateſta & des autres Seigneurs de ce nom, ceux de Rodolfe Camerino, & de Louis de Melioratis, Gouverneur de Fermo, & de quelques villes. Ces derniers ſe plaignoient des Malateſta & ceux-ci ſe défendoient. Le Concile répondit, qu'on penſeroit aux moyens d'accommoder leurs différends (*a*).

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Le 30 de Janvier, on lut les Articles de la Capitulation de Narbonne, dans une Congrégation générale, & quelques jours après on en jura ſolemnellement l'obſervation. On expédia auſſi, dans la forme dont on étoit convenu, des Lettres de convocation aux Rois & aux Prélats d'Eſpagne. Ferdinand Roi d'Arragon donna un Edit, par lequel il renonçoit à l'Obédience de Benoit XIII. & ordonnoit à tous ſes ſujets d'en uſer de même. L'opiniâtre Benoit de ſon côté lançoit des excommunications contre ce Prince à Peniſcola (*b*).

Capitulation de Narbonne reçue par le Concile. 1416.

Le Concile s'occupa de diverſes affaires particulieres, en attendant le retour de l'Empereur. Ce Prince étoit paſſé en France, & enſuite en Angleterre, pour ménager la paix entre ces deux Puiſſances, & pour demander du ſecours contre les Turcs, qui ravageoient la Hongrie.

Condamnation & ſupplice de Jerome de Prague.

On tint à la fin d'Avril & dans le mois de Mai pluſieurs Congrégations ſur l'affaire de Jerome de Prague. Dans celles du 23 & du 26 de Mai, il ſe défendit avec beaucoup d'éloquence & de courage, & révoqua ſa retractation. En conſéquence la ſeſſion vingt-unieme ſe tint le 30 de Mai, où il fut condamné comme hérétique, relaps & excommunié. On le livra enſuite au bras ſéculier, il fut brûlé vif, & ſouffrit la mort avec une conſtance héroïque. Comme le Bourreau approchoit le feu par derriere, de peur qu'il ne le vît, il lui cria, avancez & mettez le feu devant moi, ſi je l'avois craint je ne ſerois pas venu ici. C'eſt ainſi que le Concile de Conſtance fit brûler deux hommes ſavans & vertueux, pour de prétendues héréſies, tandis qu'il s'étoit contenté de dépoſer Jean XXIII. coupable des crimes les plus odieux, & tels qu'on n'avoit oſé en produire la liſte complette.

Ferdinand Roi d'Arragon étant mort le 2 d'Avril, Alphonſe ſon fils lui ſucceda, qui en donnant avis au Concile de la mort de ſon pere, l'aſſura qu'il travailleroit avec autant d'ardeur à procurer l'union de l'Egliſe. Il envoya en effet ſix Ambaſſadeurs à Conſtance, qui y arriverent le 5 de Septembre & furent reçus avec joie. Il ne laiſſa pas que d'y avoir de grandes conteſtations entre eux & les députés du Concile, ſur

Procédures contre Benoit XIII.

(*a*) *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Conſtance T. I. p. 513, 514.

(*b*) Le même, p. 523-529.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

ce qu'ils vouloient attendre l'arrivée des Caſtillans pour s'unir au Concile. Ils conſentirent enfin de s'unir ſans autre delai dans la vingt-deuxieme ſeſſion, le 15 d'Octobre. On y régla les places des Arragonnois & des Napolitains, on fit alors une cinquieme Nation, où l'on comprit l'Arragon, la Caſtille, la Navarre & le Portugal. Dans la ſeſſion ſuivante, le 5 de Novembre, le Concile nomma douze Commiſſaires pour informer contre Benoit. Le 28 du même mois, dans la ſeſſion vingt-quatrieme, on lut la citation par laquelle Benoit étoit ſommé de comparoître dans deux mois & dix jours, après la citation, qui devoit être affichée aux portes du Château de Peniſcola, s'il étoit poſſible d'y aborder, ſinon aux lieux les plus voiſins. Dans les deux ſeſſions ſuivantes, le 14 & le 24 de Décembre, on unit au Concile les Ambaſſadeurs du Comte de Foix & du Roi de Navarre (*a*). L'Empereur revint à Conſtance le 27 de Janvier 1417, & l'on travailla aux affaires avec une nouvelle activité.

Il eſt dépoſé. 1417.

Nous paſſons à la vingt-neuvieme ſeſſion, qui ſe tint le 8 de Mars 1417. Les Promoteurs demanderent que le centieme jour, auquel Benoit avoit été cité, étant arrivé ſans qu'il eût comparu, on nommât des Commiſſaires pour l'appeller à la porte de l'Egliſe, ce qui fut accordé & exécuté. Le Promoteur requit alors, que ce Pape fût déclaré contumace, mais le Concile remit à en délibérer. Deux jours après dans la trentieme ſeſſion, les Députés qu'on avoit envoyés en Eſpagne firent rapport, qu'ils l'avoient cité perſonnellement, & qu'il avoit répondu à ſon ordinaire, le Concile fit un décret pour approuver la ſouſtraction à ſon obédience, & le premier d'Avril, dans la trente deuxieme ſeſſion, on le déclara contumace. Les quatre ſeſſions ſuivantes furent emploiées à continuer les procédures contre Pierre de Lune, on réitéra les citations & l'on entendit des témoins, & enfin le 26 de Juillet, dans la trente-ſeptieme ſeſſion, il fut ſolemnellement dépoſé, & tous les Chretiens furent abſous de tous les ſermens qu'ils pourroient lui avoir prêtés (*b*).

Diſputes ſur la réformation de l'Egliſe.

Avant la publication de cette ſentence définitive, l'Empereur, les Allemands & les Anglois inſiſterent fortement ſur la réformation de l'Egliſe, avant qu'on procédât à l'élection d'un Pape. Les Cardinaux & les autres Nations s'y oppoſerent ſi vivement & avec tant de chaleur, que le Concile fut à la veille d'être diſſous. L'Empereur calma les eſprits. Il y eut auſſi des diſputes ſur le rang des Nations.

Seſſion trente-neuvieme.

Quand les ſentimens furent réunis, on tint le 9 d'Octobre la ſeſſion trente neuvieme. Le Concile ordonna par un édit perpétuel, qu'il ſe tiendra un autre Concile général dans cinq ans, un troiſieme ſept ans après la fin du ſecond, & à l'avenir qu'il s'en tiendra toujours un de dix ans en dix ans, dans les lieux que le Pape indiquera à la fin de chaque Concile, qu'il pourra abreger le tems de la convocation, mais non le prolonger. Qu'en cas de Schiſme, le Concile ſe tiendra dès l'année ſuivante (*c*).

Seſſion quarantieme, & ſuivante.

Dans la ſeſſion quarantieme, le 30 d'Octobre, le Concile ordonna que le Pape futur réformera l'Egliſe dans ſon Chef auſſi bien que la Cour de Rome, avant que le Concile ſoit diſſous. On regla enſuite, que pour cette

(*a*) Le même, p. 604, 605.
(*b*) Le même, T. II. p. 91, 92.
(*c*) Le même, p. 123, 124.

Digitized by Google

fois ſeulement, ſix Prélats ou autres Eccléſiaſtiques diſtingués de chaque Nation, procederoient avec les Cardinaux à l'élection d'un Pape, enſorte que celui qui ſeroit élu par les deux tiers des Cardinaux & par les deux tiers des Députés des Nations, ſeroit regardé comme vrai Pape. Dans la ſeſſion ſuivante, le 8 de Novembre, on nomma les trente Députés des Nations.

Le même jour, ils entrerent dans le Conclave avec les Cardinaux, ſur le nombre deſquels on n'eſt pas d'accord (*a*), mais il eſt apparent qu'il n'y en eut que vingt-trois. Après bien des conteſtations, on élut le onzieme de Novembre Othon Colonne, Romain & Cardinal Diacre de St. George au voile d'or, qui prit le nom de Martin V. en l'honneur de St. Martin de Tours, dont on célebroit la fête ce jour-là. Les Hiſtoriens de ce tems-là remarquerent, qu'il n'auroit tenu qu'à l'Empereur de profiter de cette conjoncture pour ſe remettre en poſſeſſion du droit qu'avoient eu ſes prédéceſſeurs, de confirmer les Papes avant leur conſécration & leur couronnement. Mais ſans doute que Sigismond voulut faire ce ſacrifice à la paix de l'Egliſe. Auſſitôt que le Conclave fut ouvert, il y entra & ſe proſterna humblement devant le Pape, le Pontife fut enſuite conduit en pompe à la Cathédrale; l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg tenoient les rênes du cheval qu'il montoit, & il étoit ſuivi des Princes, des Ambaſſadeurs & de tout le Concile (*b*). Martin fit part de ſon élection à tous les Princes de la Chretienté, & en particulier à Alphonſe Roi d'Arragon. Ce Prince envoya quelques Prélats, pour informer Benoit de ce qui s'étoit paſſé à Conſtance, mais cet inflexible vieillard ne voulut pas entendre parler de ceſſion, & dit qu'il vouloit conférer avec Martin ſur les moyens de rendre la paix à l'Egliſe. La ſeſſion quarante-deuxieme du Concile ſe tint le 28 de Décembre, & ce fut la premiere où Martin V. préſida.

Election de Martin V.

Dans la quarante-troiſieme, le 21 de Mars 1418, le Pape fit publier quelques Conſtitutions concernant les Bénéfices & les habits des Eccléſiaſtiques, & déclara, que par ces ſtatuts & par les Concordats qu'il avoit avec chaque Nation, il avoit ſatisfait aux Articles de la Réformation, contenus dans le décret de la quarantieme ſeſſion. Suivant Platina, le prétexte qu'on prit pour différer l'ouvrage de la Réformation, c'eſt que le Concile avoit duré déja ſi longtems (*c*). Auſſi dans la ſeſſion quarante-quatrieme, le 19 d'Avril le Pape indiqua la ville de Pavie pour y aſſembler le Concile prochain.

Décrets ſur la réformation de l'Egliſe. 1418.

Trois jours après, le 22 d'Avril, ſe tint la quarante-cinquieme & derniere ſeſſion du Concile. Les Ambaſſadeurs du Roi de Pologne & du grand Duc de Lithuanie, demanderent la condamnation d'un Livre, qui contenoit des héréſies, le Pape en prit occaſion de déclarer, qu'il obſerveroit généralement & inviolablement tout ce qui avoit été arrêté ſur les matieres de foi, dans le Concile même; déclaration qu'il fit répéter par un Avocat du Conſiſtoire. Quelques Auteurs ont prétendu, que Martin avoit par là prétendu exclurre de ſon approbation le décret ſur la

Fin du Concile de Conſtance.

(*a*) Le même, p. 149.
(*b*) Le même, p. 159.
(*c*) *Platina in Mart. V.*

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

ſupériorité du Concile ſur le Pape. Mais M. Lenfant (*a*) a prouvé qu'il n'a pu avoir cette penſée. Le Cardinal de Chalant lut enſuite une bulle par laquelle le Pape congédioit le Concile; il y accorda à tous les Membres du Concile & à leurs domeſtiques une pleine abſolution de leurs péchés, une fois pendant leur vie, & à l'article de la mort (*b*).

Le Pape retourne en Italie.

Après la diſſolution du Concile l'Empereur ſollicita le Pape de demeurer à Conſtance le reſte de l'année, pour terminer diverſes affaires qui reſtoient à regler, mais il s'en excuſa par des raiſons plauſibles, & partit le 16 de Mai. Il paſſa par Schafhouſe & ſe rendit à Geneve, où il demeura juſqu'au 3 de Septembre, d'où il partit ce jour-là, paſſa les Alpes, & ſe rendit à Milan, où il fut reçu avec de grands honneurs par le Duc Philippe-Marie. Ce Prince étoit alors en guerre avec pluſieurs de ſes voiſins, qui démembroient ſes Etats, & entre autres avec Pandolfe Malateſta Seigneur de Breſce, qui ne menaçoit pas de moins le Duc que de le dépouiller de ſes Etats. Martin porta le Duc à la paix. De Milan il alla à Mantoue, où il ſéjourna environ quatre mois. Ce fut dans cette ville qu'il conclut le Traité entre le Duc de Milan & Pandolfe Malateſta. Il y reçut les Ambaſſades de pluſieurs villes, envoya des Légats en divers endroits, & négocia pluſieurs Traités de paix.

Il ſéjourne à Florence. 1419.

Il quitta Mantoue au commencement de Fevrier 1419, & paſſa par Ravenne & Forli pour ſe rendre à Florence, évitant d'aller à Bologne, qui s'étoit révoltée contre le Siege de Rome. Il ſéjourna près de deux ans à Florence, en attendant qu'il pût entrer dans Rome, dont Braccio Seigneur de Perouſe occupoit une partie. Des Hiſtoriens bien inſtruits (*c*) aſſurent que Martin V. ne fut pas fort bien reçu, ni fort bien traité à Florence, & que les enfans chantoient publiquement contre lui cette chanſon, *Papa Martino non vale un quattrino*, ce qui le piqua vivement. Il ne l'étoit pas moins de ce que les Florentins avoient ſoutenu Braccio, qui s'étoit emparé de pluſieurs villes de l'Etat Eccléſiaſtique, & même de Rome, & qu'ils avoient accordé le droit de bourgeoiſie à ce Général (*d*). Cependant il ne laiſſa pas de regler pluſieurs affaires à Florence. Il y reçut quatre Cardinaux, qui avoient abandonné Pierre de Lune, & leur reſtitua leurs dignités. Ce fut auſſi dans cette ville que Balthaſar Coſſa, ci-devant Jean XXIII. qui avoit acheté ſa liberté de l'Electeur Palatin pour trente mille écus, d'or, vint de ſon bon gré ſe jetter aux pieds de Martin & le reconnoitre pour Pape légitime. Ce dernier en fut ſi touché, qu'il le créa Cardinal Evêque de Freſcati, & le fit Doyen des Cardinaux. Coſſa ne jouit pas longtems de ces honneurs, étant mort quelques mois après à Florence. Il y fut enterré honorablement par les ſoins de Coſme de Medicis, qui avoit tellement accumulé ſes tréſors par l'argent de Jean XXIII. qu'il paſſoit pour l'homme le plus riche de toute l'Italie, & même des pays étrangers (*e*).

Ambaſſade de Jeanne

Martin V. reçut auſſi à Florence une Ambaſſade de Jeanne Reine de Naples. Cette Princeſſe avoit déja envoyé des Ambaſſadeurs à Conſtance

(*a*) Le même, p. 249.
(*b*) Le même, 247.
(*c*) *Leon. Aret.* Hiſt. Florent. ſui temp. apud *Lenfant* p. 260. *Poggius* Hiſt. Florent. L. V. p. 203.
(*d*) *Poggius* l. c.
(*e*) *Platina* in Mart. V.

Digitized by Google

pour rendre hommage à ce Pape, lui offrir du secours pour recouvrer le Patrimoine de St. Pierre, & pour lui remettre le Château de S. Ange avec les villes d'Ostie & de Civita-Vecchia, que Sforze Général de Jeanne avoit enlevées à Braccio. Raynaldus assure que dèslors le Pape promit de donner à cette Princesse l'investiture du Royaume de Naples, quoiqu'il l'eût auſſi promiſe à Louis d'Anjou, fils de Louis II. Dèsque Jeanne fut l'arrivée de Martin à Florence elle lui envoya Carraccioli son grand Sénéchal & en même tems son Favori, pour le féliciter de son retour en Italie, lui faire hommage du Royaume de Naples, & lui réitérer les offres qu'elle lui avoit déja faites. Le Sénéchal négocia si adroitement, que le Pape envoya le Cardinal Pierre Morosini, pour donner à Jeanne l'investiture du Royaume de Naples & pour la couronner. Il ne le fit pourtant qu'à condition qu'elle mettroit en liberté Jaques de Bourbon son mari, qu'elle tenoit prisonnier depuis longtems, pour s'abandonner plus librement à ses plaisirs. Ce Prince fut effectivement élargi, & prit bientôt le parti de quitter Naples & de s'en retourner en France, où il se fit Moine.

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.* *Reine de Naples.*

Comme Braccio retenoit toujours une grande partie de la ville de Rome & du Patrimoine de St. Pierre, le Pape l'excommunia; mais Braccio s'en moqua & l'excommunioit de son côté par plaisanterie. Cependant peu de tems après ce Général fit sa paix avec Martin V. par l'entremise des Florentins. Ce Pape partit de Florence au mois de Septembre pour Rome, où il fit son entrée le 22. Il y fut reçu comme un Dieu tutelaire, & s'appliqua à rétablir la ville presque ruinée dans son ancienne splendeur, & d'en réformer les mœurs, qui se ressentoient de la décadence où tout étoit tombé. Pendant qu'il s'occupoit à un ouvrage si louable, Braccio se révolta encore, & recommença les hostilités dans l'Etat Ecclésiastique. La Reine de Naples, cherchant à éloigner Sforze parcequ'il traversoit Carraccioli son Favori, envoya ce Général au secours du Pape, pour chasser Braccio des terres de l'Eglise. Les deux armées se rencontrerent près de Viterbe, & Sforze fut mis en déroute par la trâhison de Nicolas & de Gilbert des Ursins, qui dans le feu du combat passerent avec leurs troupes du côté de l'ennemi (*a*). Le Pape ne cessa de solliciter la Reine d'envoyer de l'argent à Sforze pour rétablir son armée; mais Carraccioli l'amusoit par de belles promesses. Sforze, s'appercevant que le grand Sénéchal vouloit le perdre, se rendit aux instances de plusieurs Seigneurs de faire revivre le parti Angevin. Il dépêcha son Secretaire, du consentement du Pape, en Provence, pour solliciter Louis III. d'Anjou de passer en Italie. Ce Prince envoya une bonne somme d'argent à Sforze. Ce Général rétablit son armée, marcha droit à Naples, & se saisit de toutes les avenues de cette ville, pour qu'il n'y entrât rien du côté de terre. Le Sénéchal envoya Antoine Caraffe au Pape pour lui demander du secours. Mais Caraffe s'apperçut bientôt que Martin s'entendoit sous main avec Sforze, desorte qu'il prit le parti de négocier avec l'Ambassadeur d'Arragon, & l'effet, de cette négociation fut que Jeanne II. adopta Alphonse Roi d'Arragon, & le déclara son héritier & successeur à la couronne de Naples.

Suite des affaires d'Italie.

(*a*) *Giannone* L. XXV. Ch. 2, 3. *Maimbourg* Hist. du gr. Schisme L. VI. p. m. 293.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

Dans ces entrefaites Louis d'Anjou joignit avec ſon armée, celle de Sforze; ils ſerrerent tellement Naples, que cette ville étoit ſur le point de ſe rendre, quand la Flotte d'Arragon entra dans le port, & ſécourut la ville. Jeanne engagea auſſi Braccio de venir à ſon ſecours, & ce Général, ayant défait Sforze qui lui diſputoit le paſſage, entra dans Naples. Le Roi Alphonſe y arriva peu après, & fut déclaré Duc de Calabre. Le Pape ſe trouvoit dans un grand embarras; d'un côté il ne pouvoit ſe réſoudre d'abandonner Louis d'Anjou, & de l'autre, il craignoit Alphonſe, qui menaçoit de ſe remettre ſous l'obédience de Pierre de Lune. Martin V. envoya donc deux Légats, qui firent conſentir Alfonſe à une tréve, à condition que Louis remettroit entre les mains du Pape toutes les Places, dont il étoit maître, excepté Aquila. Louis alla trouver le Pape à Rome, & Alphonſe ſe retira à Naples. Il obligea bientôt Martin de lui remettre les places, qu'il avoit en ſequeſtre, en continuant à ménacer de ſoutenir Pierre de Lune (*a*).

Pendant ces révolutions à Naples, le reſte de l'Italie n'étoit gueres plus tranquille. Le Duc de Milan faiſoit la guerre en Lombardie avec beaucoup de bonheur. Il enleva au Seigneur de Cremone pluſieurs places. Ses Troupes pénétrerent dans l'Etat de Genes, & y occuperent diverſes places, enſorte que Thomas Fregoſe, qui étoit Doge fut obligé d'en venir à un Traité deſavantageux. Le Commandant de la Citadelle de Bergame la livra au Duc pour trois mille ducats. Il ſe rendit auſſi maître de pluſieurs Châteaux dans le Breſſan & dans le Bergamaſc, & il étoit ſur le point de ſoumettre la ville de Breſce. Les Malateſta & le Marquis de Ferrare, allarmés de tant de ſuccès, demanderent du ſecours aux Vénitiens. Ces Républicains leur en accorderent, & envoyerent même deux Ambaſſadeurs au Duc de Milan pour l'engager à ſuſpendre les hoſtilités, mais il ne voulut pas entendre parler d'accommodement. En 1420, ce Prince fit de nouveaux progrès, il contraignit Cabrin Fondulo de lui ceder Cremone pour trente-cinq mille ducats, & tenta d'autres entrepriſes. Comme il craignoit que la République de Veniſe ne mît obſtacle à ſes conquêtes, il fit propoſer au Sénat une alliance offenſive & défenſive. Son grand but étoit d'ôter par là une reſſource à Pandolfe Malateſta, en quoi il réuſſit parceque les Vénitiens étoient alors mécontens de ce Seigneur. Le Traité fut ſigné le 24 de Fevrier 1421, & fournit au Duc de Milan les moyens de s'aggrandir. Le Marquis de Ferrare fut obligé de lui ceder la ville de Parme. La ville de Caſtellione fut emportée, & Pandolfe Malateſta ſe vit contraint de rendre Breſſe pour trente-quatre mille ducats. Enſuite Carmagnole, Général du Duc, pénétra dans l'Etat de Genes avec une armée. Il aſſiegea Savone, ſans pouvoir la prendre, & alla inveſtir Genes. Fregoſe avoit mis les Florentins dans ſes intérêts, mais le Duc de Milan trouva moyen de les gagner, & vint à bout de leur faire ſigner un Traité de neutralité. Fregoſe embarraſſé, parcequ'il manquoit d'argent, vendit aux Florentins Livourne pour cent-vingt mille florins. Cet arrangement piqua le Duc de Milan, qui les accuſa d'avoir violé la neutralité, & forma dès lors le deſſein de leur faire la guerre. Après une longue réſiſtance, Fregoſe fut con-

(*a*) Les mêmes.

Digitized by Google

traint d'abdiquer sa dignité & d'abandonner Genes au Duc de Milan, qui en devint Souverain (*a*). SECTION VII.

Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.

En conséquence de l'ordre du Concile de Constance d'assembler dans cinq ans un Concile à Pavie, le Pape y envoya quatre Prélats, qui en firent l'ouverture au mois de Mai, mais il ne s'y trouva d'au delà les monts que deux Abbés de Bourgogne, & un Carme envoyé par le Clergé d'Angleterre (*b*). La peste étant survenue à Pavie, le Concile fut transféré à Sienne, où la premiere session se tint le 8 de Novembre, ou suivant d'autres le 22 d'Août (*c*). Les mêmes Prélats y présiderent au nom du Pape; on y renouvella les décrets du Concile de Constance contre les Hérétiques, & du reste il ne s'y passa rien de considerable, à cause des brouilleries qui y survinrent, desorte que le Pape, jugea à-propos de le dissoudre au mois de Fevrier 1424, après en avoir indiqué un autre à Basle dans sept ans. Platina (*d*) prétend qu'une des grandes raisons qui firent prendre à Martin V. le parti de congédier le Concile, c'est qu'il redoutoit les intrigues du Roi d'Arragon en faveur de Pierre du Lune, ce Prince ayant un Ambassadeur à Sienne.

Concile de Pavie ou de Sienne. 1423.

Pendant la tenue du Concile de Sienne, Pierre de Lune ou Benoit XIII. mourut à Peniscola, âgé de quatrevingt-dix ans, avec la satisfaction de voir l'Arragon dans son parti, parceque le Roi Alfonse étoit mécontent de Martin V. qui avoit refusé de le reconnoitre pour Roi de Naples. Quelques Historiens disent que Benoit fut empoisonné par un Moine, que le Cardinal de Pise Légat du Pape avoit gagné. Mais ce fait est incontestablement faux, le Cardinal de Pise étant mort en 1422 (*e*). Alfonse obligea les deux Cardinaux qui restoient à Benoit de procéder à l'élection d'un nouveau Pape, & ils élurent Gilles Munox ou Mugnos, Chanoine de Barcelone, qui n'accepta cette dignité postiche qu'avec répugnance, & prit le nom de Clement VIII. ce qui prolongea encore le Schisme pour quelque tems.

Mort de Pierre de Lune.

La bonne intelligence entre la Reine Jeanne & Alfonse son fils adoptif ne dura pas longtems. Ce Prince agit en maître, ce qui donna de grands ombrages à la Reine. Bientôt la division éclata; Jeanne appella Sforze à son secours, & ce Général entra dans Naples après avoir défait les troupes d'Alfonse. Celui-ci reçut un secours de Catalogne, ce qui donna lieu à divers combats dans la ville même. Sforze occupé avec une partie de ses troupes au Siege d'Averse, vola au secours de la Reine, la conduisit à Nole, ensuite à Averse, dont il se rendit maître. Ce fut-là qu'en 1423 Jeanne révoqua l'adoption qu'elle avoit faite d'Alfonse & adopta Louis d'Anjou. Ce Prince se rendit à Averse & y fut reçu avec de grands honneurs. La Reine fournit à Sforze de grosses sommes pour mettre sur pied une armée capable de la rendre maîtresse de Naples. Le Pape envoya à son secours les troupes de l'Eglise, & engagea le Duc de Milan à le seconder. Alfonse appella à son secours Braccio qui assiegeoit Aquila, mais ce Général se contenta de lui envoyer, douze-cens

Affaires de Naples.

(*a*) *Laugier* Hist. de Venise T. V.
(*b*) *Spondan.* annal.
(*c*) *Lenfant* Hist. du Concile de Basle T. I. p. 223.
(*d*) In Martin V.
(*e*) *Lenfant* Hist. du Conc. de Basle T. I. p. 229.

Digitized by Google

SECTION VII. *Hiſtoire d'Italie durant le grand Schiſme d'Occident.*

chevaux & mille Fantaſſins, commandés par Jaques Caldora, qui tenoit après lui le premier rang dans ſon armée. Dans ces entrefaites Alphonſe fut appellé par ſes affaires en Eſpagne & quitta Naples. Son abſence fut ſi favorable aux affaires de Louis, que Caldora paſſa dans ſon parti, & remit la ville de Naples à la Reine. Elle lui donna le commandement général de ſes troupes, Sforze s'étant noyé en paſſant une riviere. Caldora joignit l'armée du Pape, & le 2 de Juin 1424, il donna bataille à Braccio, qui fut défait & tué (*a*).

Guerre entre le Duc de Milan & les Florentins. 1424.

Philippe Duc de Milan étoit mécontent des Florentins, comme on l'a vu plus haut; enfin après bien des négociations infructueuſes le feu de la guerre s'alluma en 1424. Les Florentins aſſemblerent une armée, dont ils donnerent le commandement à Charles Malateſta, Seigneur de Rimini, qui fut entierement défait par les troupes Milanoiſes & reſta priſonnier. Une nouvelle armée, ſous les ordres de Nicolas Pichinin, ne put arrêter les progrès des armes de Philippe. Le Pape étoit déclaré pour ce Prince, deſorte que les Florentins implorerent inutilement ſon ſecours. Ils ne furent pas plus heureux dans leurs ſollicitations à Veniſe, & perdirent outre cela une ſeconde bataille.

1425. Le Duc de Milan ayant en ce tems-là disgracié François Carmagnole, le plus habile de ſes Généraux, Carmagnole ſe retira à Veniſe, & le Sénat le prit à ſon ſervice. Ce fut un commencement de meſintelligence entre le Duc & les Vénitiens. Les Florentins ſollicitoient vivement le Sénat de les ſecourir. Après bien des délibérations, le Sénat ſigna avec leurs Ambaſſadeurs un traité d'alliance offenſive & défenſive. Le Marquis de Ferrare, le Seigneur de Mantoue, & Alfonſe Roi d'Arragon accéderent à ce Traité. Carmagnole, qui commandoit les troupes de Veniſe remporta divers avantages, & ſe rendit enfin maître de la ville de Breſſe. Comme

1426. Philippe fut obligé de rappeller les troupes qu'il avoit en Toſcane, les Florentins reprirent la plupart des Châteaux qu'il leur avoit enlevés. Le Duc de Milan ſe vit donc obligé de faire la paix par la médiation du Pape, & le traité fut ſigné le premier de Janvier 1427. Comme il étoit fort deſavantageux à Philippe, ce Prince refuſa de s'y tenir, enſorte que la guerre continua. Elle ne fut pas heureuſe pour le Duc de Milan, dont l'armée fut entierement défaite par Carmagnole, qui ne profita pas de ſa victoire autant qu'il auroit pû. Enfin la paix fut conclue à Ferrare le 18 d'Avril 1428, par la médiation du Pape.

Légat en Arragon. 1425.

Martin V. ſouhaitoit ardemment de voir le Schiſme entierement anéanti, deſorte qu'en 1425 il envoya en Arragon le Cardinal de Foix, proche parent d'Alfonſe, pour engager ce Prince à abandonner l'Antipape. Mais le Roi d'Arragon lui envoya dire d'abord, comme il entroit en Languedoc, qu'il ne paſſât pas plus avant, qu'il ne pouvoit le reconnoître pour Légat, juſqu'à ce que le Pape Martin V. lui eût accordé ce qu'il lui avoit demandé par un député exprès. Cependant enfin le Roi permit au Cardinal d'exercer ſa Légation à Balaguer, mais ſous des conditions qu'il ne voulut pas accepter, deſorte qu'il paſſa toute l'année ſur les terres du Comte de Foix ſon pere. Il envoya à Alfonſe quelques Prélats

1426.

de

(*a*) *Giannone* L. XXV. Ch. 4, 5.

Digitized by Google

de sa suite pour lui faire des propositions. Après les avoir amusés long-tems, le Roi les renvoya, sans réponse satisfaisante, étant toujours piqué contre Martin V. Après leur départ, il publia un Edit, par lequel il fesoit défense à tous les Prélats de son royaume, sur peine de confiscation de tous leurs biens, de recevoir aucunes bulles de Rome, ni d'avoir communication avec le Légat. Le Cardinal de Foix protesta contre cet Edit, & en donna avis au Pape; qui prononça solemnellement, le 15 de Juillet 1426, contre Alfonse une sentence d'excommunication, & un interdit sur tous ses Etats. Cet acte de vigueur fit son effet. Le Roi d'Arragon envoya prier le Légat de venir à Valence pour y traiter ensemble. Ce Prélat partit d'abord, & arriva à Valence le 23 d'Août 1427; le Roi le reçut avec de grands honneurs, alla au devant de lui hors de la ville, & marcha à sa gauche tête nue. Deux jours après ce Prince ne laissa pas de s'opposer à certaines démarches du Cardinal, par une ordonnance. Ils eurent ensuite plusieurs Conférences, & ils convinrent que le Légat porteroit lui-même à Rome, les conditions qu'on proposoit de part & d'autre pour la paix, qui pourroit se conclure à son retour. Le Cardinal partit sur deux galeres que le Roi lui avoit fait préparer, & arriva à Rome le 8 de Janvier 1428. Comme la peste qui regnoit dans cette ville avoit dispersé les Cardinaux, l'année se passa presque toute entiere à délibérer sur les articles donnés par Alfonse. Le Pape donna sa réponse à chaque demande de ce Prince, à qui on l'envoyoit, enforte qu'il fallut souvent envoyer des couriers (*a*).

SECTION VII. *Histoire d'Italie durant le grand Schisme d'Occident.* 1427. 1428.

Cette même année la ville de Bologne se révolta de nouveau contre le Pape. Mais le Cardinal Capranica ayant promptement assemblé toutes les troupes de l'Eglise, tint en respect les villes qui auroient pu se soulever. Secondé ensuite par Charles Malatesta, & par Jaques Caldora que le Pape lui envoya, il reprit toutes les places du Bolonois & Bologne même après un long siege. *Révolte de Bologne.*

Le Cardinal de Foix retourna en Espagne, & arriva à Barcelone le 12 de Mai 1429. Le Roi Alfonse le reçut encore avec beaucoup de distinction, mais différa sous divers prétextes de lui donner audience. A la fin il entra en conférence avec le Légat; une difficulté pensa tout rompre; il s'agissoit de révoquer par un Acte autentique tout ce qui s'étoit fait en Arragon contre le Siege de Rome depuis le Schisme, & le Roi ne vouloit pas consentir à cette révocation, que premierement Martin V. ne le disculpât par une bulle d'avoir fomenté le Schisme. Enfin quand le Légat commençoit à désespérer du succès de sa négociation, tout d'un coup Alfonse changea de sentiment. Ce Prince se disposoit à partir pour aller joindre son armée sur la frontiere de Castille, le Légat alla le trouver pour faire un dernier effort, & Alfonse se rendit, à ce que l'on croit à la sollicitation du Roi de Navarre son frere, ils mirent le Légat entre eux deux, allerent à l'Eglise & firent chanter le *Te Deum* en actions de graces. Le lendemain, on publia la révocation des Edits du Roi, & deux de ses Conseillers allerent par son ordre à Paniscole pour y disposer les affaires selon les intentions du Légat. Le 26 de Juillet Clement VIII. ou Gilles de Mu- *Fin du Schisme.* 1429.

(*a*) *Raynaldus* ad ann.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1130 juſqu'à l'an 1517.*

gnos abdiqua ſolemnellement le Pontificat en préſence de ſes Cardinaux & de ſa Cour, & remit entre les mains des Commiſſaires du Roi d'Arragon la bulle de ſa renonciation en bonne forme, & pria ſes Cardinaux de faire l'élection d'un Pape. Ils élurent d'une commune voix Othon Colonne ou Martin V. deux Cardinaux étoient en priſon pour avoir voulu élire un troiſieme Pape; mais bientôt ils demanderent grace & furent élargis. Ainſi finit un Schiſme qui avoit duré cinquante ans & dix mois. Le Cardinal de Foix tint enſuite un Concile à Tortoſe, pour le rétabliſſement de la Diſcipline, qui dura juſqu'à la fin de l'année.

SECTION VIII.

Hiſtoire d'Italie depuis la fin du grand Schiſme d'Occident en 1429, juſqu'au commencement de la Réformation en 1517.

Hiſtoire abregée des Huſſites.

COMME les Huſſites auront beaucoup de part à ce que nous dirons dans la ſuite, à l'occaſion du Concile de Baſle, nous commencerons cette Section par donner ſuccintement l'Hiſtoire de ces ennemis du Siege de Rome, qui firent tant de ravages. Le ſupplice de Jean Hus & de Jerome de Prague avoit extrémement aigri les eſprits en Bohême & l'Univerſité de Prague donna une déclaration en faveur de la communion ſous les deux eſpeces (*a*). Ziska, Chambellan de Wenceſlas, qui s'étoit engagé à venger la mort de Jean Hus, ayant ramaſſé un grand nombre de gens fit des courſes de tous côtés, s'enrichit des dépouilles des Monaſteres & des Egliſes, & fit bâtir la ville de Tabor. Wenceslas intimidé, ſe retira dans une Forteresſe, qu'il avoit fait conſtruire à une lieue de Prague. Ziska entra dans cette ville les armes à la main, & la plupart des Sénateurs furent maſſacrés (*b*). La nouvelle de cette violence émut tellement Wenceſlas, qu'il eut une attaque d'apoplexie, dont il mourut le 16 d'Août 1419 (*c*). Cette mort fut ſuivie d'un long interregne, durant lequel les Huſſites pillerent & ruinerent les Monaſteres & les Egliſes, & commirent mille brigandages. L'Empereur Sigismond, que les Huſſites ne vouloient pas reconnoître pour ſucceſſeur de Wenceſlas ſon frere, entra en Bohême avec une puiſſante armée, & mit le ſiege devant Prague, mais il fut obligé de le lever, & il fut battu cinq fois avec perte de ſes bagages, proviſions & machines de guerre (*d*). Les déſordres continuerent en Bohême, & Ziska, qui étoit borgne, perdit tout à fait la vue, par une fleche qui lui creva l'œil qui lui reſtoit. En 1421 les Huſſites tinrent une Diete, à Czaſlaw, d'où ils écrivirent une Lettre à l'Empereur, au nom de Conrad Archevêque de Prague, & des Barons, villes & Communautés de la Bohême; ils accuſoient Sigismond d'avoir violé leurs privileges, aliené le Marquiſat de Brandebourg ſans le conſentement des Etats, d'avoir enlevé des Egliſes divers joiaux & les Ar-

(*a*) *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Baſle T. I. p. 68-70.
(*b*) Le même, p. 95, 96.
(*c*) Le même p. 99.
(*d*) *Aventin.* annal. Bolor. L. VII. p. 652.

Digitized by Google

chives du Royaume. Ils demandoient qu'il réparât ces injures & qu'il leur accordât les quatre articles suivans; qu'on donneroit à tous publiquement la communion sous les deux especes; qu'on prêcheroit librement la parole de Dieu; qu'on retrancheroit au Clergé les biens superflus; & qu'on détruiroit par réformation tout péché mortel (*a*). L'Empereur répondit, mais sans aucun fruit. Dès l'année 1420, les Bohêmiens avoient envoyé deux Ambassades en Pologne pour offrir la couronne au Roi Uladislas, qui se contenta de leur offrir sa médiation & celle de Withold son frere, Grand Duc de Lithuanie, auprès de Sigismond. L'année suivante, le Duc de Lithuanie s'étant brouillé avec Sigismond, envoya Coribut, son proche parent, en Bohême, & il fit son entrée à Prague en 1422 avec cinq mille chevaux. Il alla assieger Carlstein, & pendant ce siege une armée Allemande, qui étoit entrée en Bohême, fut défaite (*b*). Coribut fut rappellé par Withold à la priere du Roi de Pologne, qui s'étoit reconcilié avec Sigismond. Le Pape écrivit aussi au Duc de Lithuanie sur ce sujet, & envoya en Allemagne comme Légat Branda de Chatillon, Cardinal Evêque de Plaisance, pour poursuivre les Hussites. Le Légat accompagna Sigismond avec un grand nombre de Seigneurs au couronnement de la Reine de Pologne, Sophie, fille d'André Grand Duc de Moscovie, & ensuite revint avec l'Empereur à Presbourg. Là il fut résolu, que Coribut ne retourneroit plus en Bohême, que le Roi de Pologne ne donneroit plus aucun secours aux Bohêmiens, & qu'il fourniroit cinq mille chevaux à Sigismond. Cette année fut fatale aux Hussites par la perte qu'ils firent du vaillant Ziska leur Général. Il mourut de la peste le 11 d'Octobre, dans le tems qu'il traitoit avec l'Empereur (*c*). En ce tems-là, le Pape écrivit une Lettre à Sigismond pour l'animer à la guerre contre les Hussites. Après la mort de Ziska, ils se partagerent en trois bandes, une partie choisit pour Général Procope Rase le grand; une autre partie prit le nom d'Orphelins, ne voulant point de Général après Ziska; la troisieme partie retint le nom d'Orébites. Ce partage n'empêcha pas qu'ils ne s'unissent étroitement, quand il s'agissoit de leur cause commune. En 1425, ils entrerent en Autriche & remporterent une victoire sur l'Archiduc Albert (*d*). Quelques mois après, en 1426, ils battirent à plate couture l'Armée Impériale, qui étoit de cent mille hommes, commandée par les Comtes de Weiden & de Swartzenbourg. Procope Rase se rendit maître de quelques places sur les frontieres de Moravie, & ravagea l'Autriche jusqu'aux bords du Danube.

La Pape qui avoit vainement employé deux Légats pour vaincre les Hussites, choisit Henri Evêque de Wincheſter, oncle du Roi Henri V. qu'il avoit créé Cardinal en 1426, & l'établit son Légat *à Latere* en Allemagne, en Hongrie & en Bohême, avec plein pouvoir de faire prêcher la croisade par tout contre les Hussites. Ce Prélat accepta la commission, passa la mer avec quelques troupes, & leva une grosse armée en Allemagne. Elle entra en Bohême, & les Hussites n'eurent que la peine de se présenter pour la défaire, & la déroute de l'armée Allemande fut complette (*e*). L'année

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1430 *jusqu'à l'an* 1517.

1423.

1427.

(*a*) *Lenfant* ubi sup. p. 160-165.
(*b*) Le même, p. 192-193.
(*c*) Le même p. 206.
(*d*) Le même p. 236.
(*e*) Le même, p. 254, 255.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 157.*

suivante, les Huſſites firent deux irruptions en Siléſie, & ce ne fut que maſſacres & incendies de toutes parts. En 1429, ils en firent encore en Siléſie, en Saxe, & dans le Brandebourg; ils firent même des conquêtes en Saxe en 1430, & ſe rendirent redoutables à toute l'Allemagne. Le Pape prit alors le parti de publier une nouvelle croiſade contre eux par le miniſtere d'un nouveau Légat, qui fut le Cardinal Julien Céſarino, homme ſavant & plein d'expérience dans les affaires. La bulle étoit du onzieme de Janvier 1431.

Guerre des Florentins contre les Luquois.

Pendant que la Bohême & l'Allemagne étoient en proye aux fureurs de la guerre, l'Italie ne jouit pas de la tranquillité que ſembloit lui promettre le traité de paix conclu en 1428. Les Florentins y donnerent la premiere atteinte. Ils étoient piqués contre Guinifi, Seigneur de Luques, parcequ'il avoit privé cette ville de ſa liberté, & parceque ſon fils avoit ſervi contre eux dans les troupes du Duc de Milan. Guinifi, trop foible pour leur réſiſter, implora la médiation du Duc de Milan & des Vénitiens. Philippe, loin de détourner les Florentins de leur deſſein, les encouragea, parcequ'il étoit bien aiſe de les voir engagés dans une nouvelle guerre. Les Vénitiens, liés par les derniers traités avec ceux de Florence, refuſerent auſſi du ſecours au Seigneur de Luques. Il engagea alors à force d'argent les Siennois à s'allier avec lui, & ceux-ci demanderent du ſecours à Genes & à Milan, & Philippe leur en promit ſecretement. Les Vénitiens qui en furent informés, lui envoyerent André Contarini, pour lui rappeller ſes engagemens & le prier d'y être fidele. Le Duc de Milan répondit qu'il n'avoit rien plus à cœur que de maintenir la paix, & que pour en donner une plus forte preuve, il alloit congédier les troupes étrangeres qui étoient à ſa ſolde. Il feignit de congédier François Sforze, mais lui donna ſecretement des ordres contraires. Sforze ſe mit en marche & parut tout-à-coup devant Luques, que les Florentins aſſiegeoient; il les battit & les obligea de ſe retirer ſous les murs de Piſe. Il dépouilla Guinifi de ſon autorité, & le fit conduire avec ſon fils dans les priſons du Duc de Milan; enſuite il s'en retourna dans le Royaume de Naples, moyennant cinquante mille écus que les Florentins lui donnerent. Ceux-ci revinrent de nouveau aſſieger Luques; & Nicolas Pichinin, un des meilleurs Généraux du Duc de Milan, qui étoit dans l'Etat de Genes, vint au ſecours des Luquois. Les Vénitiens envoyerent à Philippe un ſecond Ambaſſadeur pour ſe plaindre de cette infraction au traité. Il proteſta, qu'il n'avoit pu empêcher les Genois d'envoyer du ſecours à une ville amie; que quoiqu'il fût maître de Genes, cette ville avoit la liberté de ſervir ſes amis à ſes dépens. Que du reſte, il ne trouveroit pas mauvais que les Vénitiens envoyaſſent du ſecours aux Florentins leurs alliés. Le Sénat ne jugea pas à-propos d'éclater encore contre ce Prince. Pichinin défit les Florentins, prit toute leur artillerie & leur bagage & leur fit quatre mille priſonniers. Les Florentins ſolliciterent les Vénitiens de ſe liguer avec eux pour renouveller la guerre contre Philippe. La ville de Genes tâcha de traverſer cette négociation, mais inutilement, & le Sénat renouvella la ligue avec les Florentins le 12 d'Août 1430. Le Duc de Milan envoya auſſi des Ambaſſadeurs à Venile, qui y reſterent plus de trois mois. Pendant leur ſéjour on découvrit un complot que ce Prince avoit trâmé pour introduire ſes troupes dans une place du

Digitized by Google

Breſſan. Le chef de l'entrepriſe fut arrêté au commencement de l'année 1431, & fut puni de mort. Les Ambaſſadeurs du Duc eurent ordre de ſe retirer (*a*).

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Comme le tems de la célébration du Concile indiqué dans la ville de Baſle étoit proche, Martin V. nomma, par une bulle du premier Fevrier 1431, le Cardinal Julien Cefarino ſon Légat *à Latere*, pour y préſider en ſon nom. Vingt jours après le Pape mourut d'apoplexie, à l'âge de ſoixante-trois ans, après un peu plus de treize ans de Pontificat.

Mort de Martin V. 1431.

Les Cardinaux, au nombre de quatorze, entrerent dans le Conclave le premier de Mars, & le lendemain élurent Gabriel Condolmere, Noble Vénitien, Cardinal Evêque de Sienne; il prit le nom d'Eugene IV. & fut couronné le onzieme du mois. Etant venu à Rome ſous le Pontificat de Grégoire XII. qui étoit ſon oncle, ce Pape le fit Protonotaire Apoſtolique, enſuite ſon Camerier, puis Evêque de Sienne, & enfin Cardinal. Quelques Hiſtoriens rapportent (*b*) qu'avant ſon élection les Cardinaux convinrent avec ſerment de certains articles que le Pape devoit obſerver; qu'on mettroit déſormais dans les Lettres Apoſtoliques, *du conſentement de nos freres les Cardinaux*, au lieu de ces mots *du conſeil*, que le Pape ne pourroit créer de nouveaux Cardinaux, ſans l'agrément des anciens, & que la moitié du patrimoine de l'Egliſe ſeroit pour les Cardinaux. Au commencement du Pontificat d'Eugene, un Cordelier fut convaincu d'avoir voulu attenter à la vie de ce Pape & livrer le Château S. Ange aux Colonnes; il fut pris & tiré à quatre chevaux. Cela n'empêcha pas qu'Eugene n'eût de grands démêlés avec les Colonnes, qu'il ſomma de reſtituer à l'Egliſe les tréſors de leur oncle, ces démêlés ſe terminerent enfin par un accommodement (*c*).

Election d'Eugene IV.

Dès le lendemain de ſon couronnement, le Pape confirma la Légation du Cardinal Julien contre les Huſſites, & dans la préſidence du Concile à Baſle. Mais comme ce Cardinal avoit par la bulle de Martin V. le pouvoir de mettre d'autres perſonnes en ſa place, il envoya l'Auditeur du ſacré Palais & le Procureur général des Dominicains pour préſider en ſon nom. Ce Prélat s'occupoit entierement du deſſein de réduire les Huſſites; il écrivit aux Princes d'Allemagne pour les exhorter d'envoyer leurs troupes au rendez-vous de l'armée, conformément à la réſolution de la Diete de Nuremberg. Mais bien que le tems de l'expédition eût été marqué pour le 24 de Juin, la lenteur des Alliés fut cauſe qu'elle ne pût ſe faire qu'au mois d'Août (*d*).

Troiſieme croiſade contre les Huſſites.

Quand l'armée fut raſſemblée ſur les frontieres de Bohême, elle ſe trouva compoſée de quatrevingt-dix mille hommes, ſuivant les uns, & ſelon d'autres de cent trente mille. Le Légat entra en Bohême à la tête de cette armée, où les Allemands mirent tout à feu & à ſang. Ayant appris que les Bohémiens marchoient à eux, ſaiſis d'une terreur panique, ils prirent la fuite honteuſement ſans coup férir, & toute l'armée ſe débanda. On prétend que le Cardinal trouva moyen de la rallier, & de la faire camper pour attendre l'ennemi. Mais à ſon arrivée les Allemands tournerent encore le dos, & perdirent près de douze mille hommes avec leur artillerie & leur bagage. Le Légat perdit dans cette occaſion la bulle du Pape, ſon

Defaite de l'Armée Allemande.

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. VI. p. 94-104

(*b*) *Pagi* Breviar. Rom. Pontif. T. IV. p. 516.

(*c*) *Rinov.* ann. 1431. § 5.

(*d*) *Lenfant* ubi ſup. p. 306.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

chapeau & ſon habit de Cardinal, ſa croix & ſa clochette, dont les Huſſites firent des riſées (*a*). Après cette victoire les Huſſites ravagerent la Moravie, l'Autriche, la Siléſie & firent une irruption en Hongrie. Le Cardinal de retour à Nuremberg, déſeſpérant de les réduire par la force, convint avec l'Empereur de les inviter de ſe rendre au Concile de Baſle. Déſqu'il fut arrivé dans cette ville, il écrivit aux Bohémiens pour les y inviter, leur offrant un Saufconduit, & de les entendre publiquement, & autant de tems qu'ils le ſouhaiteroient (*b*).

Ouverture du Concile de Baſle.

Les deux Députés, que ce Prélat avoit envoyés à Baſle, firent l'ouverture du Concile le 23 de Juillet; mais comme il y avoit fort peu de Prélats, on tint ſeulement quelques Congrégations. Le Légat arriva au mois d'Octobre & écrivit alors aux Bohémiens, la Lettre dont nous venons de parler. L'offre qu'on leur feſoit de Conférences libres ſur leurs articles, déplut au Pape, il en prit ou feignit d'en prendre ombrage, & le 12 de Novembre il envoya au Cardinal Julien plein-pouvoir de diſſoudre le Concile & de le transférer à Bologne. Il en alléguoit les raiſons ſuivantes; qu'on l'avoit aſſuré qu'il n'y avoit que fort peu de Prélats à Baſle; que cette ville étoit infeſtée par les armes des Ducs de Bourgogne & d'Autriche, qu'il y avoit parmi les Citoyens quantité de Huſſites, qui perſécutoient les Catholiques; qu'il étoit ſollicité par les Grecs de tenir un Concile pour la réunion des deux Egliſes, ce qu'il prétendoit ſe pouvoir mieux exécuter à Bologne qu'à Baſle. Eugene écrivit auſſi à l'Empereur dans la même vue. Le Cardinal ne ſe hâta point d'exécuter les ordres du Pape, à qui il écrivit des Lettres très-fortes pour le détourner de ſon deſſein. L'Empereur répondit aux raiſons alléguées par le Pape, qu'il étoit important de différer la réunion avec les Grecs, juſqu'à ce que les Latins fuſſent eux-mêmes unis dans la foi, & que leurs mœurs fuſſent réformées, parceque les Grecs feroient difficulté de s'unir avec une Egliſe ſi deſunie elle-même & ſi corrompue; que ſi le Concile ſe ſéparoit, les Huſſites en triompheroient & infecteroient toute l'Allemagne; que pluſieurs Princes & pluſieurs villes avoient fait trêve avec eux, & que les autres ſuivroient leur exemple, ſi on venoit à diſſoudre le Concile (*c*).

Premiere Seſſion.

Le Cardinal Julien, voyant que le nombre des Prélats augmentoit tous les jours & qu'il arrivoit des Ambaſſadeurs des Rois & des Princes, que d'ailleurs la tenue du Concile de Baſle étoit abſolument néceſſaire pour pacifier l'Allemagne & la Bohême, prit la réſolution de paſſer outre, le Pape ne lui ayant pas ordonné, mais ſeulement permis, de diſſoudre le Concile; il fixa donc la premiere Seſſion au 14 de Décembre, & en donna auſſitôt avis à Sigismond, qui étoit alors à Milan. Ce Prince étoit paſſé en Italie pour ſe faire couronner, & il reçut la couronne de fer des mains de l'Archevêque de Milan, au mois de Novembre. Ce Prince répondit à tout le Concile & au Légat, louant beaucoup leur deſſein, les exhortant d'y perſévérer avec courage, & de retrancher tous ceux qui voudroient ou diſſoudre ou différer le Concile. La Seſſion ſe tint donc au jour marqué. Après la célebration de la Meſſe, & les prieres ordinaires dans

(*a*) Le même, p. 317, 318.
(*b*) Le même, p. 323, 324.
(*c*) Le même, p. 331, 332.

Digitized by Google

ces occasions, l'Evêque de Coutance monta en chaire & lut le Décret du Concile de Constance touchant la célebration des Conciles, ensuite celui qui assignoit la ville de Basle pour tenir celui-ci, avec les bulles de Martin V. & d'Eugene même. Il exposa les motifs de la convocation du Concile, & publia tous les décrets du Concile de Constance pour la sureté des Membres. On régla la maniere de procéder, & de prévenir les disputes pour le rang; enfin après avoir nommé les Officiers du Concile la Session finit.

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Le Pape fermement déterminé de tirer le Concile de Basle, publia le 18 de Décembre une Bulle, du consentement des dix Cardinaux qui étoient auprès de lui, par laquelle il séparoit le Concile par la plénitude de sa puissance apostolique, & en indiquoit un autre à Bologne dans un an & demi; les raisons qu'il alléguoit étoient les mêmes qu'on a vues plus haut. L'Empereur & le Roi d'Angleterre solliciterent Eugène de révoquer cette bulle. Le Cardinal Julien écrivit aussi au Pape avec une grande liberté, lui représenta le grand scandale que donneroit la dissolution du Concile, & le danger qu'il y avoit que cela ne causât un Schisme, les Peres assemblés à Basle étant résolus de continuer leurs assemblées. En effet, le 21 de Janvier 1432, ils écrivirent une Lettre à tous les Fideles, pour les informer, qu'ils avoient unanimement arrêté de continuer le Concile légitimement convoqué, sans penser à quitter la ville qu'il ne fût entierement fini, exhortant un chacun de les assister, & ordonnant aux Prélats, sur les peines de droit, de s'y rendre promptement.

Le Pape dissout le Concile, qui refuse de lui obéir. 1432.

Le Clergé de France s'assembla à Bourges, & déclara que le Concile étoit légitimement convoqué à Basle, & ne devoit pas être transféré ailleurs, priant le Roi d'envoyer ses Ambassadeurs au Pape pour l'engager à continuer le Concile à Basle. Ces Prélats nommerent l'Archevêque de Lyon, pour aller de leur part solliciter Eugene. Ils prierent aussi le Roi d'envoyer ses Ambassadeurs au Concile & de permettre aux Prélats de son Royaume de s'y rendre; ce qui leur fut accordé avec le quart des dixmes pour leur dépense.

Assemblée de Bourges.

La seconde Session du Concile se tint le 15 de Fevrier, on y confirma les décrets du Concile de Constance touchant la supériorité des Conciles, & l'obligation où sont les Papes d'y obéir. On déclara nul tout ce que le Pape auroit fait, ou pourroit faire pour donner atteinte au Concile, & on défendit à qui que ce fût d'en sortir sous quelque prétexte que ce fût. Dans la troisieme, tenue le 29 d'Avril, le Concile envoya un des Légats au Pape Eugene, avec des Lettres pour l'obliger à révoquer la dissolution du Concile, & à venir lui-même à Basle dans l'espace de trois mois. On y cita en même tems ses Cardinaux pour y comparoitre dans le même tems (*a*).

Seconde & troisieme Session du Concile.

Pendant que le Concile de Basle témoignoit tant de vigueur, les Députés qu'il avoit dépêchés en Allemagne pour engager les Bohémiens à envoyer des Députés au Concile, convinrent d'avoir avec eux une Conférence à Egra. L'assemblée se tint le 27 d'Avril. Les Bohèmiens se plaignirent de l'injuste guerre qu'on leur faisoit depuis si longtems, & demanderent pour la sureté des Députés qu'ils envoyeroient à Basle des Princes &

Conférence d'Egra pour les affaires des Hussites.

(*a*) Le même, p. 352.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

des Seigneurs pour ôtages. Cette propoſition ne fut pas goûtée d'abord des Catholiques ; enfin après bien des conteſtations, les Princes qui étoient préſens engagerent leur parole pour la ſûreté des Bohêmiens, & on leur promit un Saufconduit dans la meilleure & la plus ample forme (*a*).

Saufconduit qu'on leur accorde.

Les Bohémiens envoyerent deux perſonnes à Baſle pour avoir une confirmation autentique de ce dont on étoit convenu. Le Concile expédia le Saufconduit pour eux, le 20 de Juin dans la quatrieme Seſſion. Ce Saufconduit eſt dans la forme la plus ample. Le Concile engage ſolemnellement la foi publique pour la ſureté de tous ceux de quelque dignité ou condition qu'ils ſoient, qui ſeront envoyés de la part des Egliſes de Bohême & de Moravie au ſacré Synode œcuménique, au nombre d'environ deux-cens. On leur permet de célebrer le Service à leur maniere dans leurs maiſons, enſorte pourtant qu'à cauſe de leur préſence, le culte divin qui ſe pratique ailleurs ne ſoit interrompu nulle part, ni en chemin, ni à Baſle. On ſtatue, que ſi quelqu'un d'entre les Bohêmiens commet quelque action qui pût annuller le privilege de la ſureté, ils en ſeront d'abord juſtice eux-mêmes, comme de ſon côté le Concile fera juſtice de ce qui ſe pourroit commettre par les Catholiques au préjudice de la dite ſûreté, & cela du conſentement & au gré des Députés. Qu'il ne ſera point permis aux Catholiques, ſoit dans leurs prédications, ſoit dans leurs diſputes ou conférences de prêcher contre les quatre Articles des Bohêmiens. Qu'il ſera permis à ceux-ci de prouver de vive voix ces quatre Articles par les témoignages de l'Ecriture & des ſaints Docteurs. Les quatre articles dont il s'agit étoient, que l'Euchariſtie ſoit adminiſtrée ſous les deux eſpeces ; que la Parole de Dieu ſoit annoncée par tout librement dans le Royaume de Bohême & dans le Marquiſat de Moravie ; qu'on ôte aux Prêtres & aux Moines les biens temporels qu'ils poſſedent ; que tous les péchés publics, qu'on appelle mortels, ſoient réprimés ſelon les loix par ceux qui en ont la charge (*b*).

Quatrieme, Cinquieme & ſixieme Seſſion.

Dans la même Seſſion, où le Saufconduit fut expédié, on réſolut que ſi le Siege venoit à vaquer, le Pape étant dangereuſement malade, l'élection d'un Pape ſe feroit à Baſle & non ailleurs. On défendit au Pape de créer aucun nouveau Cardinal pendant la tenue du Concile. On ordonna d'attacher aux Actes & aux Lettres le ſceau du Concile. Et à la priere de la ville d'Avignon, on y envoya Légat le Cardinal Alphonſe de S. Euſtache, au lieu du Cardinal de Foix à qui le Pape avoit donné cette Légation. Dans la cinquieme Seſſion, tenue le 9 d'Août, on nomma des Procureurs dans les cauſes de la Foi, & d'autres Juges pour examiner les affaires qui devoient être portées au Concile. On y défendit auſſi d'appeller aucun membre du Concile en jugement, ſoit à la Cour de Rome, ſoit ailleurs. Le 23 du même mois, il y eut une Congregation générale, pour entendre quatre Légats que le Pape Eugene avoit envoyés à Baſle. Ils s'étendirent fort ſur les malheurs du Schiſme, ſur les avantages de la paix, & ſur l'autorité du Pape au deſſus de celle du Concile. Enſuite ils dirent, que la maladie d'Eugene & d'autres affaires importantes ne lui permettant pas de quitter l'Italie, il offroit tel endroit ſoumis à l'Etat Eccléſiaſtique qu'on voudroit

(*a*) Le même, p. 335, 336. (*b*) Le même, p. 336, 337 & 161.

Digitized by Google

droit choisir, qu'il mettroit en la puissance du Concile, & qu'il s'y transporteroit aussitôt en personne. Le Concile refusa d'acquiescer à la proposition du Pape, soutint la supériorité des Conciles, & déclara que c'étoit manquer au St. Esprit, que de vouloir dissoudre un Concile légitimement assemblé, en renouvellant par là un Schisme dans l'Eglise. Le 6 de Septembre, on tint la sixieme session, où se trouverent, outre le Cardinal Julien & deux autres Cardinaux, trente-deux Prélats en habits pontificaux. Les Promoteurs du Concile accuserent Eugene IV. de contumace, pour n'avoir pas révoqué la dissolution du Concile, & pour n'avoir pas comparu en personne, ni par Procureur, le jour qui lui avoit été assigné dans la troisieme session. Mais sur les instances des Légats, on surfit les procédures contre le Pape & les Cardinaux.

SECTION VII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Dans la septieme session, tenue le 6 de Novembre, on renouvella le décret de n'élire pas un autre Pape ailleurs qu'à Basle en cas de vacance. Dans la huitieme, tenue le 18 de Décembre, on donna encore soixante jours à Eugene, pour révoquer sa prétendue dissolution du Concile après quoi on procéderoit contre lui. On déclara nulles toutes les provisions ou Collations de bénéfices qu'il pourroit donner durant cet intervalle. On renouvella les ordres aux Cardinaux de se trouver au Concile sous peine de privation de leurs bénéfices. On statua encore, que tant que le Concile continueroit à Basle, on n'en pourroit assembler d'autre ailleurs, que le Pape ne pouvoit priver de leurs Bénéfices ceux qui assistoient au Concile, & enfin on fit défense au Pape Eugene d'aliener des Châteaux & des terres de l'Eglise Romaine, & de mettre de nouveaux impôts dans la ville de Rome, & ailleurs; & en cas qu'il le fit, on déclara nul ce qu'il auroit fait. Ce qui rendit sans doute le Concile plus hardi, c'est l'Edit que l'Empereur publia à Sienne le 22 de Novembre, par lequel il déclaroit, qu'il continuoit à mettre sous sa protection le Concile de Basle, comme il avoit fait dès le commencement. Il faut reprendre ici les affaires d'Italie, pour avoir une juste idée de l'état de ce pays.

Décrets contre l'autorité du Pape.

Nous avons dit plus haut, que Sigismond étoit passé en Italie, & qu'il avoit reçu la couronne de fer à Milan, au mois de Novembre 1431. Mais son couronnement à Rome rencontra des obstacles de la part du Pape, qui refusa de le recevoir dans cette ville. Il fit plus, selon un Historien (*a*), car il détacha contre lui les Vénitiens & les Florentins, qui redoutoient son entrée en Italie, à cause de ses liaisons avec le Duc de Milan. Ces deux Puissances confédérées l'allerent attaquer avec une armée de vingt mille hommes auprès de Milan, pour l'empêcher d'y entrer. Mais le Duc, joint aux troupes impériales les battit à plate-couture. Dix mille hommes resterent sur la place, les autres furent faits prisonniers ou mis en fuite. Le Pape jugea alors à-propos de négocier un accommodement avec Sigismond; il consentit à son couronnement à Rome, & lui en écrivit même d'une maniere obligeante. Ce ne fut cependant que l'année suivante que cette cérémonie s'accomplit.

Obstacles au couronnement de l'Empereur.

On a vu dans la Section précédente, que Caldora avoit rendu la ville de Naples à la Reine Jeanne & au Roi Louis d'Anjou, après le départ du

Troubles dans toute l'Italie.

(*a*) *Siruv.* Diss. XXIX. p. 997, 998. ap. *Lenfant* l. c. p. 349.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Roi Alphonſe pour l'Eſpagne, & que ce Général avoit défait Braccio, qui avoit péri dans le combat. Ces événemens procurerent au Royaume de Naples de la tranquillité pendant quelques années. Le grand Sénéchal en profita pour ſatisfaire ſon ambition, mais il la porta ſi loin que la Reine le fit aſſaſſiner en 1432. Il avoit confiné Louis d'Anjou dans la Calabre ſous prétexte d'y faire la guerre ; ce Prince ſe flata de rentrer dans Naples, après la mort de ſon ennemi, mais ſon eſpérance fut trompée par les conſeils de la Ducheſſe de Suaſſo, parente de la Reine, ſur l'eſprit de laquelle cette Dame avoit beaucoup de crédit (*a*).

Le reſte de l'Italie étoit en feu par les intrigues & la mauvaiſe foi du Duc de Milan, qui ne feſoit des traités, que pour endormir ceux qu'il vouloit ſacrifier à ſon ambition, & il amuſa Sigismond lui-même. Nous avons vu que les Siennois s'étoient alliés avec les Luquois contre les Florentins. Les premiers avoient imploré le ſecours de Sigismond contre les derniers. Le Pape qui ne ſe fioit gueres aux Florentins, ne s'y oppoſa pas ; mais ce fut à condition que le Roi des Romains ne meneroit à Sienne que ſes propres troupes, & non des troupes étrangeres, & en particulier de celles du Duc de Milan. Les Siennois n'ayant pas voulu accepter ces conditions, le Pape leur en fit des reproches accompagnés de menaces (*b*). Sigismond étant entré dans la Toſcane, y fit plus de peur que de mal ; ſes troupes furent même défaites (*c*). Sigismond alla à Sienne, où il paſſa environ ſix mois.

Arrivée des Députés de Bohême à Baſle. 1433.

Le 4 de Janvier 1433, les Députés des Bohémiens arriverent à Baſle avec beaucoup de pompe, ayant une ſuite de trois-cens chevaux. Tout le peuple ſe répandit dans les rues & hors de la ville pour les voir entrer, & regardoit avec frayeur ces gens ſi terribles & ſi redoutables (*d*). Le 9 de Janvier ils eurent leur premiere audience. Le Cardinal Julien leur fit un long diſcours pour leur recommander la paix & l'union, dit, que l'Egliſe n'eſt jamais mieux repréſentée que dans un Concile Général, que les décrets des Conciles doivent être regardés comme la Foi de l'Egliſe ; que les Bohémiens qui ſe diſoient enfans de l'Egliſe devoient écouter la voix de leur mere, & ſuivre les ſalutaires conſeils du Concile. Rockizane un des Députés de Bohême, répondit en peu de mots. Il remercia Dieu des graces qu'il leur avoit faites, & témoigna qu'ils étoient ſenſibles à la maniere honorable dont on les avoit reçus. On leur donna de nouveau audience le 16 du mois, & ils propoſerent les quatre Articles, dont nous avons parlé. Rockizane employa trois jours à prouver la Communion ſous les deux eſpeces. Nicolas Peldrzimowsky, Théologien Taborite, donna deux jours pour ſoutenir, qu'il falloit reprimer, corriger & exterminer tous les péchés mortels. Ulric, Curé des Orphelins, ſoutint deux jours durant que la parole de Dieu devoit être préchée publiquement. Enfin Pierre Payne, Anglois, ſoutint pendant trois jours, que ſous la Loi de grace, il n'étoit pas permis au Clergé de poſſeder & de régir des biens temporels (*e*).

Les Docteurs Catholiques eurent enſuite leur tour. Jean de Raguſe, Général des Dominicains, parla pendant huit matinées ſur le premier article.

(*a*) *Giannone* L. XXV. Ch. 5, 6
(*b*) *Raynald.* 1432. n. 20.
(*c*) *Pogg.* Hiſt. Flor. L. VII. p. 296.
(*d*) *Æneas Sylv.* Hiſt. Boem. C. 49.
(*e*) *Lenfant* Hiſt. du Concile de Baſle T. II. p. 1-4.

Digitized by Google

Gilles Charlier, Doyen de Cambrai, employa quatre jours à répondre au second. Henri Kalteiſen, Dominicain de Cologne, mit trois jours à diſcuter le troiſieme. Jean de Polemar, Archidiacre de Barcelone, employa auſſi trois jours ſur le quatrieme. Les Bohêmiens ne furent nullement perſuadés par ces diſcours, & on diſputa pour & contre durant cinquante jours, ſans aucune apparence d'accommodement (*a*). SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Le Duc de Baviere, Protecteur du Concile, propoſa alors une conférence amiable entre les deux partis. Cette voie n'eut pas plus de ſuccès que celle de la diſpute, deſorte que les Bohêmiens voulant partir, le Concile prit la réſolution d'envoyer des Députés à Prague, où il devoit ſe tenir une aſſemblée le 7 de Juin. Ces Députés partirent le 14 d'Avril de Baſle (*b*). *Députés du Concile en Bohême.*

L'affaire des Huſſites n'empêcha point le Concile d'en traiter d'autres. Dans la neuvieme ſeſſion, tenue le 22 de Janvier, on reſolut de prendre la défenſe de Sigismond & de tous les autres Princes, Protecteurs du Concile, contre les cenſures & les excommunications d'Eugene IV. La dixieme ſe tint le 19 de Fevrier, la contumace d'Eugene y fut renouvellée, & on donna commiſſion à quelques Prélats d'inſtruire ſon procès. Quelques jours après arriverent trois Légats du Pape, qui propoſerent de transférer le Concile à Bologne ou dans quelque ville d'Allemagne, à quoi le Concile ne voulut point entendre. Cependant l'Empereur obtint enfin d'Eugene la confirmation du Concile de Baſle. On ne laiſſa pas de tenir le 27 d'Avril la onzieme ſeſſion, où l'on confirma les décrets du Concile de Conſtance touchant la célébration des Conciles Généraux. On y ſtatua que le Pape étoit auſſi obligé de venir au Concile, ou en perſonne ou par ſes Légats, que tous les autres Membres, & que s'il ne le feſoit pas dans quatre mois, il ſeroit dépoſé du Pontificat; que le Concile ne pouvoit être diſſous par le Pape, ſans le conſentement des deux tiers des Membres, & que deſormais les Papes ſeroient obligés de jurer cette ordonnance (*c*). Après cette délibération, le Concile reçut des Lettres de Sigismond, datées de Viterbe le 9 de Mai, pour informer les Peres que le Pape avoit nommé des Légats pour préſider en ſon nom au Concile; & qu'en attendant qu'ils puſſent partir, il en envoyoit d'autres, que Sigismond exhortoit le Concile de recevoir avec bonté. Mais le Concile ne voulut pas conſentir à cet accommodement, ni recevoir les Légats, parceque le Pape, ne reconnoiſſoit pas le Concile tenu juſques-là à Baſle, mais qu'il en indiquoit un nouveau dans cette même ville. *Suite du Concile.*

Tandis que le Concile maintenoit ſes droits avec tant de vigueur, le Marquis de Ferrare ménagea la paix en Italie, entre le Duc de Milan, & les Vénitiens, les Florentins, les Siennois, ceux de Luques & les autres alliés. Le Traité fut conclu à Ferrare le 26 d'Avril, & n'étoit nullement avantageux au Duc de Milan (*d*). *Paix en Italie.*

Enfin le tems du couronnement de Sigismond arriva. Ce Prince fut reçu en grande cérémonie à Rome, & le Pape le couronna le jour de la Pente. *Couronnement de Sigismond.*

(*a*) Le même, p. 5.
(*b*) Le même, p. 7.
(*c*) Le même, T. I. p. 353.
(*d*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. VI. p. 127, 128.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

côte, après qu'il eut fait le ſerment accoutumé, de défendre & conſerver la Foi Catholique & les droits & privileges de l'Egliſe Romaine. Il y demeura quelques jours & créa nombre de Chevaliers. De Rome, il alla à Ferrare & à Mantoue, paſſa par le Véronois & le Trentin, & ſe rendit à Baſle le onzieme d'Octobre.

Députés du Concile à Prague.

Cependant les Députés du Concile s'étoient rendus à Prague, & dans une nombreuſe Aſſemblée de tous les Etats de Bohême, le 7 de Juin, ils propoſerent de s'unir, avant que d'en venir à la diſcuſſion des quatre Articles. Les Bohêmiens le refuſerent abſolument, mais convinrent d'envoyer au Concile par des Députés les quatre articles avec quelques modifications, & y ajouterent une Formule d'union à propoſer, contenant en ſubſtance. Qu'ils étoient prêts à obéir à tous leurs légitimes ſupérieurs, dans toutes les choſes eccléſiaſtiques, qui ſeront ſelon la Loi de Dieu. Mais que ſi le Concile, le Pape ou les Prélats leur commandent quelque choſe que le Seigneur ait défendu, ou de rien omettre de ce qui eſt contenu dans le Canon de la Bible, ils ne leur obéiront point. Qu'après l'union faite le Concile défende à tous les Princes & à tous les Prélats, de traiter les Bohêmiens d'hérétiques, ou de commettre des hoſtilités contre eux (*a*). Le Concile renvoya les mêmes Députés en Bohême, avec des reſtrictions aux Articles. Sur celui de la punition des péchés mortels, le Concile avoit retranché ces paroles *par ceux qui y ont intérêt*, & mis qu'ils ſeront punis *ſelon la Loi de Dieu & les réglemens des ſaints Peres.* Sur l'article de la libre prédication de la parole de Dieu, l'intention du Concile étoit *qu'elle fût prêchée librement, mais non indifféremment par tout, & que les Prédicateurs ſeroient approuvés & envoyés par les Supérieurs, & tout cela ſauf l'autorité du Pape.* Sur l'article du domaine féculier ſur les biens de l'Egliſe, le Concile s'exprimoit ainſi; *que les Eccléſiaſtiques doivent adminiſtrer fidélement les biens de l'Egliſe, dont ils ſont établis adminiſtrateurs, & qu'ils ne peuvent être uſurpés par d'autres ſans ſacrilege.* Reſtoit l'article de la Communion ſous les deux eſpeces, ſur lequel les Députés au Concile ne s'étoient point expliqués. Mais les Bohêmiens refuſerent de s'ouvrir ſur les trois autres, juſqu'à ce que celui-là fût réglé. Les Députés déclarerent alors, que le Concile pourroit accorder aux Bohêmiens *pour un tems*, de communier ſous les deux eſpeces, pourvu que les Prêtres euſſent ſoin de ne la donner qu'à des perſonnes en âge de diſcrétion, & de les avertir avant que de la leur donner *qu'il faut croire fermement que la chair de Jeſus-Chriſt n'eſt pas ſeulement ſous l'eſpece du Pain, & que ſon ſang n'eſt pas ſeulement ſous l'eſpece du Vin, mais qu'il eſt tout entier ſous l'une & ſous l'autre eſpece.* Ces articles ainſi modifiés furent acceptés par les défenſeurs des quatre articles, & ils envoyerent à Baſle trois Députés pour en notifier l'acceptation. Le Concile ravi de joie, dreſſa le Traité connu dans l'Hiſtoire ſous le titre de *Compactata*, qui ne fut exécuté que quelques années après (*b*).

Continuation du Concile.

Pendant ces négociations avec les Bohêmiens, le Concile continuoit toujours à ſe ſoutenir contre le Pape. La douzieme ſeſſion ſe tint le 13 de Juillet. En faveur de Sigismond, on donna encore ſoixante jours de

(*a*) *Lenfant* ubi ſup. T. II. p. 11, 12. (*b*) Le même, p. 13, 14.

Digitized by Google

terme à Eugene IV. avant que de procéder à sa déposition. On y fit aussi des réglemens sur les élections & confirmations des Evêques & des Prélats, sans réservations; on abolit les Annates & l'on prit des mesures pour l'entretien des Cardinaux. Le Pape extrémement irrité, cassa par une bulle du 29 de Juillet toutes les citations, procédures & décrets qu'on avoit faits à Basle contre lui, le S. Siege & les Cardinaux, & tout ce qu'on entreprendroit de faire à l'avenir, excepté ce qu'il avoit permis de traiter. Cependant à la sollicitation de l'Empereur & par le conseil de trois de ses Cardinaux, il confirma quelques jours après le Concile de Basle, depuis son commencement jusqu'alors, ajoutant la réformation des mœurs à l'extinction des hérésies & à la pacification des Princes. Il promit d'y envoyer des Légats, à condition que l'on casseroit tout ce qui avoit été décerné contre lui, comme de son côté il offroit d'annuller toutes ses procédures contre le Concile. C'est dequoi il donna une Constitution. Mais comme ceux de Basle trouvoient de l'ambiguité dans cette piece, ils résolurent de continuer leurs procédures contre Eugene & tinrent leur treizieme session le 11 de Septembre. On etoit prêt à faire le procès au Pape lorsque le Duc de Baviere, Protecteur du Concile, avec une grande partie des Citoyens de Basle, demanda encore un délai de trente jours. Ce délai fut accordé. Ce terme expiré, on tint une Congrégation le 11 d'Octobre pour prendre des mesures contre Eugene; mais elle fut interrompue par l'arrivée de l'Empereur, qui fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Il assista à la quatorzieme session, le 7 de Novembre, & obtint encore en faveur d'Eugene un délai de trente jours. En attendant le retour des Légats qu'on envoya alors au Pape, on tint la quinzieme session le 20 de Novembre. On y fit plusieurs réglemens pour la tenue des Conciles Provinciaux & Diocésains & pour la réforme des mœurs des Ecclésiastiques.

Section VII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Le Duc de Milan, avoit été trés-mécontent de la partialité du Pape Eugene, qui s'étoit déclaré pour la Ligue des Florentins & des Vénitiens, & voyant que l'autorité de ce Pontife étoit fort en compromis par les procédures du Concile de Basle, il profita de la circonstance pour se venger. Prétextant un ordre faux du Concile, par lequel il le nommoit son Lieutenant-Général en Italie, il envoya François Sforze se saisir de la Marche d'Ancone, & de plusieurs autres places de l'Etat Ecclésiastique. Nicolas Pichinin marcha par son ordre vers Rome, s'empara de Tivoli & de la plus grande partie de la Campanie. La plupart des villes du Patrimoine se soulevérent, & les Romains paroissoient prêts à se soulever (*a*).

Le Duc de Milan fait la guerre au Pape.

Eugene IV. pressé ainsi de tous côtés, & réduit aux plus dures extrémités, se détermina à confirmer le Concile de Basle, ce qu'il fit par une bulle du 15 de Décembre, il révoqua ou désavoua les Lettres de translation, il annulla toutes les procédures qu'il avoit faites contre les peres de Basle & leurs adhérens. Cette bulle ayant été lue dans la seizieme session, tenue le 5 de Fevrier 1434, le Concile déclara que le Pape avoit satisfait à ce que l'assemblée avoit requis de lui. Le 24 d'Avril on tint une Congrégation générale pour incorporer les Légats d'Eugene au Concile, sous leurs propre & privés noms. On les obligea de jurer qu'ils agiroient fidélement

Eugene *confirme le Concile.* 1434.

(*a*) *Raynald.* annal. ad ann. 1433. *Platina* in Eugen. IV.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

pour l'honneur du Concile, qu'ils en obſerveroient les décrets, & particulierement celui de Conſtance touchant la ſupériorité des Conciles ſur le Pape, & qu'ils ne quitteroient point Baſle, ſans congé. En conſéquence les Légats furent admis dans la dixſeptieme ſeſſion, tenue le 26 d'Avril, & y préſiderent avec le Cardinal Julien, mais ſans aucune jurisdiction coactive, & ſans préjudice aux réglemens déja établis, & on ordonna que tous les actes ſeroient expédiés au nom & ſous le ſceau du Concile. Dans la dixhuitieme ſeſſion du 26 de Juin, on renouvella les décrets du Concile de Conſtance touchant l'autorité & la ſupériorité des Conciles Généraux. Le Patriarche d'Antioche y préſenta un Traité qu'il avoit compoſé, pour prouver la ſupériorité du Concile au deſſus du Pape (*a*).

L'Empereur quitte Baſle mécontent du Concile.

L'Empereur ne ſe trouva pas à cette ſeſſion. Il étoit parti de Baſle mécontent du Concile, dont il croyoit avoir été négligé. Il ſe plaignoit entre autres choſes, qu'étant en Italie, le Concile avoit envoyé au Duc de Milan, & non à lui, pour recouvrer le Patrimoine de St. Pierre, quoique l'Egliſe Romaine n'eût pas été dotée par les Ducs de Milan, mais par les Empereurs; qu'étant à Baſle le Concile avoit réſolu ſans ſa participation d'envoyer des Cardinaux, tant au Pape, qu'en France; que le Concile s'ingéroit dans beaucoup de choſes, qui n'étoient point de ſon reſſort, & qu'il s'étoit mêlé d'accorder les différends des Ducs de Saxe; que c'étoit pour cela qu'il s'étoit retiré, mais que ſi le Concile vouloit travailler ſérieuſement à la réformation, *quand il ſeroit en paradis, il en reviendroit pour travailler avec eux* (*b*).

Le Pape s'enfuit de Rome.

Comme la réconciliation du Pape avec le Concile avoit été extorquée par les menaces du Duc de Milan, les hoſtilités continuoient toujours de la part de ce Prince. Les Romains las de ces troubles inteſtins & harcelés ſans ceſſe par les troupes du Duc, ſe ſouleverent contre le Pape. Ils l'allerent trouver pour l'obliger à changer la forme du Gouvernement & à les mettre en poſſeſſion du Château St. Ange & de la Forteresſe d'Oſtie. Le Pape l'ayant refuſé, ils enleverent le Cardinal Condolmere ſon neveu, le mirent en priſon, & aſſiegerent le Palais Epiſcopal. Il fallut céder à la force, le Pape promit tout. Mais les Romains réſolurent d'emmener le Pape dans l'Égliſe des Apôtres St. Pierre & St. Paul, & de l'y retenir priſonnier, juſqu'à ce que le Duc de Milan & le Concile en diſpoſaſſent. Le Pape en eut avis, & prit le parti de ſe ſauver en habit de Bénédictin, gagna avec beaucoup de peine dans un petit vaiſſeau l'embouchure du Tibre, à cauſe du grand nombre de gens qui le pourſuivoient, & s'embarqua ſur une galere à Oſtie, d'où il ſe rendit à Piſe & enſuite à Florence. Il écrivit delà au Concile de Baſle, l'informa des perſécutions qu'il avoit ſouffertes à Rome, confirmant de bon cœur ce qu'il avoit fait à l'avantage du Concile. Dans ces entrefaites les Romains pillerent ſon palais & aſſiegerent le Château S. Ange. Le Concile envoya deux Cardinaux, pour pacifier les différends avec le Duc de Milan, & pour remettre ſous l'obéiſſance d'Eugene les villes révoltées. L'accommodement ſe fit & le Cardinal Condolmere fut relâché (*c*).

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXII. p. 78-81.
(*b*) *Spondan.* ann. 1434. num. XI.
(*c*) *Spondan.* ad ann. 1434. n. 9-12.

Digitized by Google

Tandis que le Pape fuioit, le Duc de Milan fit révolter la ville de Bologne, & ordonna à Pichinin d'y marcher en toute diligence pour appuier la faction que ſes intrigues avoient rendue dominante. Dans le tumulte arrivé à Bologne, les habitans offenſés de l'intelligence qui regnoit entre le Pape & les Vénitiens, arrêterent Paul Trono, Envoyé de la République. Le Sénat s'en vengea, en ordonnant la confiſcation des biens & l'empriſonnement de tous les Bolonois que l'on rencontreroit ſur les terres de la Seigneurie. Cette ſévérité fit relâcher Trono, mais cela n'empêcha pas le sénat de ſe ligner avec le Pape & les Florentins, pour dompter les rebelles de Bologne. Ils formerent une armée commune, mais elle fut défaite par Pichinin, qui diſtribua ſes troupes dans le Bolonois & ſe rendit à Milan. La défaite des troupes confédérées augmenta les diviſions qui agitoient la ville de Florence. Le Pape calma les eſprits & les concilia; il engagea même François Sforze à prendre le commandement de l'armée de la Ligue. Sforze rentra dans le Bolonois & y fit d'abord quelques conquêtes; mais Pichinin y étant accouru, ils paſſerent le reſte de la campagne à s'obſerver (*a*).

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Révolte de Bologne.

Vers ce tems-là trois Ambaſſadeurs de l'Empereur Grec arriverent à Baſle, pour traiter de l'union des deux Egliſes. Après bien des conférences & des disputes, on convint des articles ſuivans. Qu'on tiendroit un Concile des deux Egliſes en Occident; que ſi l'Empereur & le Patriarche ne pouvoient ſe réſoudre à députer à celui de Baſle, déja aſſemblé, on choiſiroit Ancone ou quelque autre place maritime, ou bien Bologne ou Milan, ou toute autre ville qu'on voudroit en Italie ou en Piemont. Que ſi l'on vouloit quelque ville hors de l'Italie, ce ne pourroit être que Bade ou Vienne. Que les Peres de Baſle ſeroient obligés de ſe rendre au lieu aſſigné, un mois après qu'il ſeroit choiſi. Que le Concile défrayeroit l'Empereur, les Patriarches, & leur ſuite, juſqu'au nombre de ſept cens perſonnes, durant leur voyage, leur demeure & leur retour. Qu'il donneroit huit mille ducats pour fournir aux frais de l'aſſemblée du Clergé Grec qu'on devoit tenir à Conſtantinople pour l'élection des Députés qui viendroient au Concile. Ce Traité fut ſolemnellement confirmé dans la dix-neuvieme ſeſſion du 7 de Septembre, & ratifié par le Pape (*b*).

Négociation avec les Grecs.

Tandis que ceci ſe paſſoit, on apprit que les Orphelins & les Taborites, qui n'avoient pas voulu recevoir le Concordat, avoient été entierement défaits par Menard de Maiſonneuve (*c*). Le Concile envoya douze Députés à Ratisbonne, qui eurent des disputes avec ceux des Taborites; ceux-ci demanderent qu'on obligeât tous les Bohêmiens ſans exception, même les Catholiques, à communier ſous les deux eſpeces. Mais cette demande fut rejettée par l'Empereur & par les autres députés de Bohême (*d*).

Défaite des Taborites.

Le Royaume de Naples éprouva une grande révolution en 1435. Jeanne II. mourut le 2 de Fevrier (*e*), & inſtitua pour ſon héritier René Duc d'Anjou, frere de Louis III mort trois mois avant elle; elle nomma ſeize Seigneurs pour gouverner, en attendant l'arrivée de ce Prince, que le Duc

Affaires de Naples. 1435.

(*a*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. VI. p. 141 143.
(*b*) Contin. de Fleuri *ubi ſup.* p. 85, 87.
(*c*) *Lenfant* T. II. p. 16-20.
(*d*) Le même, p. 22.
(*e*) *Giannone* L. XXV. Ch. 6.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

de Bourgogne tenoit priſonnier. Le Pape informé de la mort de la Reine, défendit aux Napolitains de reconnoître d'autre Roi que celui qu'il nommeroit, prétendant que le Royaume étoit dévolu au S. Siege. Mais les Napolitains envoyerent offrir la couronne à René. Ce Prince ne pouvant aller lui-même à Naples, y envoya ſes deux fils avec Iſabelle ſon épouſe. Elle y fut reçue avec toutes ſortes d'honneurs, & prit en main le gouvernement; mais ce ne fut qu'au mois d'Octobre. Le Parti Arragonnois, qui étoit puiſſant, invita le Roi Alfonſe à venir prendre poſſeſſion du royaume. Ce Prince étoit en Sicile, il partit d'abord & débarqua au port de Seſſa. Il eut bientôt une nombreuſe armée avec laquelle il aſſiegea Gaëte. Les habitans demanderent du ſecours aux Genois & au Duc de Milan. Les Genois équipperent une Flotte pour voler à leur délivrance. Alfonſe alla à la rencontre de l'ennemi; les deux Flottes en vinrent au combat, à la hauteur de l'iſle de Ponza. Celle d'Alfonſe fut battue & ruinée; il fut lui-même pris priſonnier avec les Princes ſes freres & remis entre les mains du Duc de Milan. L'Arragonnois gagna le Duc, qui le mit en liberté & promit de s'unir avec lui contre les François; après avoir délivré tous ſes priſonniers, il ordonna qu'on les paſſât ſur les côtes de Naples. Les Genois ſe révolterent alors contre le Duc de Milan, & furent appuiés par les Florentins & par le Pape Eugene. Pour ſe venger du dernier, Philippe tenta de l'enlever dans Florence, & chargea Pichinin de cette commiſſion; mais l'intrigue fut découverte, & on la fit échouer. Ce mauvais ſuccès détermina le Duc à faire la paix avec le Pape & ſes auxiliaires, afin de pouvoir ſe venger des Genois (*a*).

Décret du Concile de Baſle contre les Vénitiens.

Comme nous n'écrivons pas l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, nous ne ſuivrons pas toutes les délibérations du Concile de Baſle, nous ne rapporterons que ce qui a du rapport avec l'Hiſtoire d'Italie principalement & ce qui a trait au Pape. Le Patriarche d'Aquilée s'étant plaint au Concile que les Vénitiens lui avoient enlevé ſes Etats du Frioul, le Concile, dans une Congrégation générale du 22 de Décembre, donna un décret, qui condamnoit les Vénitiens à reſtituer au Patriarche d'Aquilée tout ce qu'ils avoient envahi ſur lui dans le Frioul, ſous peine d'excommunication & d'interdit, qui ſeroit encourue par le Doge, le Sénat, les Nobles & le Peuple. Le Concile envoya ce décret par un Ambaſſadeur à Veniſe. Le Doge répondit adroitement, que le Sénat ne feroit aucune difficulté de rendre le Frioul au Patriarche d'Aquilée, dès que la tranquillité ſeroit rétablie en Italie. Et comme cela n'arriva pas ſitôt, on éluda finement le décret du Concile (*b*).

Le Roi Alfonſe s'adreſſe au Concile. 1436.

Le Parti Arragonnois étant devenu redoutable dans le Royaume de Naples, le Roi Alfonſe en demanda l'inveſtiture au Pape Eugene; ce Pontife la lui refuſa, ne reconnoiſſant que René d'Anjou pour Roi légitime de Naples. Alfonſe en fut ſi irrité, qu'il s'adreſſa au Concile de Baſle, & exhorta par ſes Lettres les Peres d'envoyer quelqu'un qui s'emparât de Rome & de tout le patrimoine de l'Egliſe, promettant de ſe joindre à lui & de le ſécourir, afin de rendre ce patrimoine au S. Siege. Il réitéra ſes Lettres au Pape, pour l'engager à ne point s'oppoſer à la conquête du Royau-

(*a*) *Giannone* l. c. *Raynald* ann. 1435. n. 12 & ſeqq. (*b*) Hiſt. de Veniſe *ubi ſup.* p. 151, 152.

Digitized by Google

quoique quelques-uns quittâſſent Baſle, le Concile ſubſiſteroit toujours, & qu'il ne pourroit être diſſous que par l'avis des deux tiers de ceux qui y avoient voix. Eugene ayant appris à Florence tout ce qu'on avoit fait à Baſle contre lui, renouvella le décret qu'il avoit donné à Ferrare contre l'aſſemblée de Baſle; c'eſt ce qu'il fit dans la ſixieme ſeſſion de Florence, célebrée le 4 de Septembre. Il condamna les huit propoſitions de foi reçues par les Peres de Baſle, & caſſa tout ce qu'ils avoient fait. Ceux-ci lui répondirent par un décret qui fut publié dans la ſeſſion trente-huitieme.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Comme il étoit queſtion de procéder à l'élection d'un Pape, on convint dans la ſeſſion trente-ſeptieme, le 24 d'Octobre, de tirer trente-deux perſonnes des membres du Concile, qui conjointement avec le Cardinal d'Arles feroient l'élection; que l'élection ne ſeroit valide, que par les deux tiers des voix, & que l'Elu jureroit de garder la Foi Catholique & d'exécuter les décrets des Conciles de Conſtance & de Baſle. Le lendemain on nomma les trente-deux Electeurs, dont la nomination fut confirmée dans la trente-huitieme ſeſſion, le 30 d'Octobre. Le même jour les Electeurs entrerent dans le Conclave, & ſix jours après, il parut par le ſcrutin qu'Amedée Duc de Savoye étoit élu. Il y avoit cinq ans qu'il avoit laiſſé le gouvernement de ſes Etats à ſes deux fils, & s'étoit retiré à Ripaille, bourg ſitué ſur le Lac de Geneve, & avoit pris l'habit d'Hermite. Il y eut quelques oppoſitions, parcequ'il étoit Laïque, qu'il avoit été marié, & qu'il n'étoit pas Docteur, ce qui n'empêcha pas que ſon élection ne fût ratifiée dans la ſeſſion trente-neuvieme, le 17 de Novembre. On lui députa vingt-cinq perſonnes, à la tête deſquels étoit le Cardinal d'Arles, pour lui porter le décret de ſon élection. Il fit aſſez longtems difficulté d'accepter, mais ſur les fortes inſtances des députés, il acquieſça enfin. Il prit le nom de Félix V. & fut introniſé dans l'Egliſe du Monaſtere de S. Maurice le 17 de Décembre. Auſſitôt qu'Eugene fut informé de cette élection, pour fortifier ſon parti, il créa le 18 de Décembre dixſept Cardinaux dans un Conſiſtoire public au Concile de Florence. Il y en avoit de preſque toutes les nations, & même deux Grecs, qui étoient demeurés en Italie après l'union (*a*).

Le Duc de Savoye élu Pape ſous le nom de Félix V.

L'Empereur Albert mourut en Hongrie, le 27 d'Octobre 1439. Les Electeurs s'aſſemblerent à Francfort, & le 2 de Fevrier 1440, élurent pour Empereur Frederic III. Duc d'Autriche. Le Concile de Baſle envoya des Députés à la Diete, qui demanderent qu'on reconnut Félix & qu'on renonçât à la neutralité. On leur répondit, que l'on ne pouvoit ſe départir des réſolutions priſes dans les Dietes précédentes, & que les Princes travailleroient à procurer la paix de l'Egliſe (*b*).

Mort de l'Empereur Albert & élection de Frederic III. 1440.

Le Concile de Baſle tint ſa quarantieme ſeſſion, le 26 de Fevrier; on y publia que Félix V. avoit accepté le Pontificat, & on ordonna à tout le monde de lui obéir, comme au vrai Pape. Les Peres lui permirent de créer quatre Cardinaux, pour qu'il pût paroître à Baſle convenablement à ſa dignité. Les Lettres par leſquelles Félix choiſiſſoit le Cardinal d'Arles pour ſon Légat Apoſtolique, ayant été lues, furent déſapprouvées & biffées, & l'on en dreſſa d'autres en termes différens (*c*).

(*a*) Cont. de Fleuri T. XXII. p. 294-303. (*c*) Cont. de Fleuri ubi ſup. p. 321.
(*b*) *Lenfant* l. c. p. 115.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Eugene tint à Florence le 23 de Mars une seſſion, dans laquelle il excommunia Amedée de Savoye, ſes Electeurs & ſes partiſans, comme hérétiques & Schismatiques, s'ils ne ſe repentoient dans cinquante jours. Les Peres de Baſle, dans leur quarante-unieme seſſion du 23 de Juillet, déclarerent la ſentence d'Eugene ſcandaleuſe, injurieuſe, ſchismatique & hérétique, défendant ſur les plus ſéveres peines à toutes ſortes de perſonnes de la recevoir ou de la publier. Le lendemain, Félix, arrivé depuis le 24 de Juin à Baſle, fut conſacré Evêque par le Cardinal d'Arles, & couronné ſolemnellement. Dans la quarante-deuxieme seſſion, tenue le 4 d'Août, on ſtatua, que pour l'entretien de Félix, il auroit pendant cinq ans le cinquieme denier du revenu de tous les Bénéfices Eccléſiaſtiques, tant ſéculiers que réguliers, & pendant les cinq années ſuivantes le dixieme denier, que les Bénéficiers ſeroient obligés de payer ſous peine de cenſures Eccléſiaſtiques, conſentant que ſi quelque Nation n'approuvoit point cette taxe, Félix pourroit convenir avec elle, & que les bénéfices d'Allemagne, qui, toutes charges acquittées, n'excéderoient point le revenu de cinq marcs d'argent par an, ne ſeroient point compris dans ce Décret.

Eugene excommunie Félix V & ſes fauteurs.

Mort tragique de Vitelleſchi.

On a vu que le Cardinal Vitelleſchi avoit ſervi avec ſuccès Eugene. Il fut accuſé cette année d'intelligence avec le Duc de Milan contre les Vénitiens & les Florentins, on prétend même, que s'étant ouvert de ſon deſſein à Pichinin Général du Duc, il avoit en vue de ſurprendre Florence & de ſe ſaiſir du Pontificat. Eugene chargea le Gouverneur du Château de S. Ange de l'arrêter par ſurpriſe & de le tenir priſonnier. Il fut effectivement ſurpris, & bleſſé parcequ'il voulut ſe défendre. Il mourut peu de tems après, ſoit de ſes bleſſures, ſoit de poiſon. Louis Mediarota lui ſucceda dans l'Archevêché de Florence. Eugene lui donna le commandement de ſes troupes, & il remporta ſur Pichinin une victoire complette, qui ſauva la Toſcane. Le Pape l'en recompenſa par le chapeau de Cardinal (*a*).

Alphonſe fait des progrès dans le Royaume de Naples.

Le Roi d'Arragon, qui n'avoit en vue que de s'aſſurer du Royaume de Naples, ne ſe déclara d'abord ni pour Eugene, ni pour Felix V. amuſant l'un & l'autre par de belles paroles. Il écrivit cependant en Arragon de n'y point recevoir les décrets du Concile de Baſle, juſqu'à nouvel ordre, & d'en rappeller ſes Prélats. A l'égard de Félix, qui lui avoit écrit pour l'attirer dans ſon parti, il lui envoya l'Archevêque de Palerme pour traiter avec lui & lui offrir de le reconnoitre, pourvû qu'il voulut confirmer & renouveller, tant pour lui que pour ſes héritiers à perpétuité, le droit qu'il avoit au Royaume de Naples, en vertu de l'adoption de la Reine Jeanne, & lui fournir cent mille écus d'or pour cette conquête. Je ne trouve point quel fut le ſuccès de cette négociation. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'Alphonſe ſe déclara pour Félix, & qu'il continua de pouſſer René, à qui le nouveau Pape n'étoit pas favorable. Deux choſes contribuerent à hâter ſes progrès. L'une fut qu'Antoine Caldora, fils de Jaques mort en 1439, paſſa avec toutes ſes troupes dans ſon parti, ce qui affoiblit fort celui de René. L'autre de s'être ligué avec le Duc de Milan con-

(*a*) *Lenfant* p. 111, 112.

Digitized by Google

tre les Vénitiens & les Florentins, ce qui n'arriva qu'en 1442. Pour n'y pas revenir, nous dirons, que cette année-là le Roi d'Arragon mit le ſiege devant Naples, où René étoit enfermé. Il ſe rendit maître de la ville par ſurpriſe, & René voyant ſes affaires déſeſpérées s'embarqua ſur un navire Génois, aborda à Piſe, alla à Florence trouver Eugene, dont il ne put tirer aucun ſecours, déſorte qu'il retourna en France, & Alphonſe reſta maître du Royaume de Naples (*a*).

Autres événemens en Italie.

Nous ne toucherons que légérement les ſuites de la guerre du Duc de Milan contre les Vénitiens, parceque nous aurons à en parler dans une autre partie de l'Hiſtoire. En 1439, les Vénitiens engagerent Sforze à paſſer à leur ſervice, & le Conſeil de Florence à renouveller l'alliance avec eux. Le Pape & les Génois accéderent à ce Traité. Sforze remporta une grande victoire ſur Pichinin le 9 de Novembre, ce qui n'empêcha pas que ce Général ne ſurprît Verone, dont Sforze le chaſſa quatre jours après. L'année ſuivante, il délivra la ville de Breſſe, qui étoit reſtée bloquée de tous côtés, pendant que Pichinin étoit paſſé en Toſcane. Sforze battit auſſi l'armée Milanoiſe, commandée par le Marquis de Mantoue, ce qui obligea le Duc de Milan de rappeller Pichinin en Lombardie. Ce Général ayant cru ſurprendre l'armée combinée du Pape & de Florence fut battu, le 29 de Juin, enſorte qu'il ne ramena à ſon Maître que quelques troupes déſarmées & affoiblies par les fatigues d'une longue marche. Après divers ſuccès fort variés, Sforze épouſa en 1441 la fille du Duc de Milan, & fut Médiateur de la paix entre les Puiſſances belligérantes, laquelle fut ſignée à Cavriana le 23 de Novembre (*b*).

Diete de Maience. 1441.

Dans le mois d'Avril 1441, il ſe tint une Diete à Maience, pour remédier au Schiſme naiſſant. Eugene y envoya ſes Légats; le Concile de Baſle y envoya auſſi le Cardinal d'Arles avec deux des nouveaux Cardinaux de Felix V. Les Princes de l'Empire déclarerent d'abord au premier, qu'ils le recevroient comme Cardinal, pourvu qu'il ne prit pas la qualité de Légat de Félix, & que ſes Collegues ne ſe portaſſent point pour Cardinaux. Après bien des conteſtations, il fallut que les Députés du Concile céda-ſſent, & ſe contentaſſent d'être reçus comme ſimples Députés de l'Aſſemblée de Baſle. Eux & les Légats d'Eugene furent ouis pluſieurs jours. Enfin la Diete, conjointement avec les Ambaſſadeurs de l'Empereur, du Roi de France & de pluſieurs autres Princes, conclut que pour la paix de l'Egliſe, il falloit aſſembler un Concile général dans quelque autre endroit que Baſle & Florence. Que ſi les Concurrens ou l'un d'entre eux n'en vouloient pas nommer un, l'Empereur en nommeroit ſix en France & ſix en Allemagne pour choiſir, & qu'il falloit abſolument que ce Concile commençât au 1 d'Août 1442 (*c*).

Inaction du Concile de Baſle.

Cette réſolution commença à faire chanceler l'autorité du Concile de Baſle. Pendant cette année, il ſe tint bien des Congrégations, mais elles ſe paſſoient en diſputes. C'eſt pourquoi les ſeſſions publiques étoient fort rares & fort ſterles. Il s'en tint une cette année, le premier de Juillet, qui fut la quarante-troiſieme, où l'on ordonna la célébration de la *viſitation de la Vierge* (*d*).

(*a*) *Giannone* L. XXV. Ch. 7.
(*b*) Hiſt. de Veniſe T. VI. p. 191-265.
(*c*) *Lenfant* ubi ſup p. 126, 127.
(*d*) Le même, p. 127.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Il y avoit déja quelque tems que le Duc de Milan avoit chargé ſes Ambaſſadeurs de traiter avec Félix, & de lui offrir de le rendre maître de Bologne, & de lui remettre les places de l'Egliſe Romaine. Il demandoit pour l'exécution de ces offres, & pour défendre ſes propres Etats de groſſes ſommes d'argent à Félix. Ce dernier en offrit une partie, & Philippe promit, au commencement de l'année ſuivante, d'envoyer bientôt une Ambaſſade à Baſle, pour reconnoître Félix; mais toutes ces belles eſpérances s'en allerent en fumée (*a*).

Négociation de Félix V. avec le Duc de Milan.

Au mois d'Octobre, le Concile de Baſle reçut des Lettres d'Alphonſe, qui mettoit ſes ſix Royaumes ſous l'obéiſſance de Félix, & promettoit encore bien de plus grandes choſes, ſi on lui envoyoit un Légat *à Latere*. On choiſit pour cette dignité Jean de Ségovie, qu'on appelloit le Cardinal de Saint-Calixte, à qui l'on donna un pouvoir ſur toute l'Italie, & les Iſles adjacentes, afin de faire connoître dans tout ce pays la juſtice du Concile de Baſle, de procurer la ſoumiſſion au Pape Félix, & de ménager la paix entre Alphonſe & René d'Anjou (*b*).

Alphonſe ſe ſoumet à l'obéiſſance de Félix.

Tranſlation du Concile de Florence à Rome. 1442.

Au mois d'Avril 1442, le Pape Eugene tranſféra ſon Concile de Florence à Rome, déclarant qu'on le continueroit dans l'Egliſe de St. Jean de Latran, quinze jours après ſon arrivée à Rome. Les Peres de Baſle donnerent de fort mauvaiſes interprétations à cette tranſlation, & publierent hautement, qu'il n'avoit tranſféré ſon Concile à Rome, que pour avoir un prétexte de ne pas ſe trouver au Concile, qui devoit être convoqué en France ou en Allemagne (*c*). Ils tinrent auſſi le 9 d'Août leur quarante-quatrieme ſeſſion, où ils firent un décret pour la ſureté des Membres du Concile, & pour faire reſtituer leurs bénéfices à ceux qui en avoient été dépouillés, à cauſe de leur ſéjour à Baſle.

Diete de Francfort.

La concurrence des deux Papes cauſoit beaucoup d'embarras en Allemagne, quand il falloit pourvoir aux Bénéfices vacans. Pour y remédier l'Empereur avoit indiqué une Diete à Francfort. Le Cardinal d'Arles & deux des Cardinaux de Félix y parurent de la part du Concile; les Légats d'Eugene s'y trouverent auſſi. Frederic étoit ſur le point d'aller ſe faire couronner à Aix-la-Chapelle, deſorte qu'il nomma des Commiſſaires pour entendre les parties en ſon abſence. A ſon retour, après avoir oui tout ce qui s'étoit paſſé, il réſolut, avec le conſeil des Princes, d'aſſembler un Concile dans une autre ville que Baſle & Florence, & en attendant de perſiſter dans la neutralité (*d*).

Les Peres de Baſle conſentent à la tenue d'un autre Concile.

L'Empereur, en s'en retournant, paſſa proche de Baſle, où pluſieurs Cardinaux le ſolliciterent d'entrer, ce qu'il refuſa, leur demandant ſeulement d'écouter les Ambaſſadeurs, qu'il avoit envoyés. Ceux-ci inſiſterent fortement ſur la tenue d'un nouveau Concile, & enfin après bien des conteſtations les Peres de Baſle y donnerent leur conſentement. Frederic entra alors ſolemnellement dans la ville; & après y avoir demeuré trois jours, il rendit une viſite au Pape Félix, ſans le traiter néanmoins en Pape. Il partit le lendemain, & Félix quitta auſſi Baſle pour aller à Lauſanne, ſous

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXII. p. 362, 363.
(*b*) Le même, p. 364.
(*c*) Le même, p. 374.
(*d*) *Lenfant* l. c. p. 137, 139.

Digitized by Google

prétexte de rétablir sa santé, & promit de revenir au Concile au Printems prochain (*a*).

SECTION VIII.

Histoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

Eugene répondit aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, que quoiqu'on ne pût révoquer en doute l'autorité du Concile de Florence, ſans impugner la Foi Catholique, cependant pour obliger l'Empereur & les Princes, dès-qu'il ſeroit arrivé à Rome, il convoqueroit un plus grand nombre de Prélats, pour délibérer avec eux s'il étoit expédient d'aſſembler un autre Concile: qu'il ne laiſſeroit pas d'envoyer des Légats pour traiter avec l'Empereur & les Princes (*b*).

Réponſe ambigue d'Eugene.

Ce Pontife étoit mécontent de la paix conclue à Cavriana, prétendant qu'on n'y avoit pas ménagé ſes intérêts. De ſon côté le Duc de Milan fit d'inutiles efforts pour détacher Sforze ſon gendre de l'alliance des Florentins & des Vénitiens, ce qui le détermina à ſe liguer avec Eugene contre lui. Sforze de ſon côté négocia avec Félix & le Concile de Baſle, mais ſans ſuccès, parcequ'ils n'avoient pas d'argent à lui donner. Il avoit toujours en tête Pichinin, qui l'avoit empêché de paſſer dans le Royaume de Naples au ſecours de René. Sforze trouva moyen de mettre ce Général tellement à l'étroit, qu'il fut obligé de promettre de ne lui plus faire la guerre. Pichinin manqua de parole à la perſuaſion d'Eugene. Le Duc de Milan engagea alors Alphonſe à ſe liguer avec lui & Pichinin contre ſon Gendre, les Florentins & les Vénitiens (*c*). Ceux-ci perdirent auſſi l'appui des Génois, chez qui il arriva une nouvelle révolution.

Mouvemens en Italie.

Le Pape Eugene partit de Florence le 7 de Mars 1443 pour ſe rendre à Rome. Il arriva à Sienne le 10 du même mois, & y reſta ſix mois. Il envoya delà Louis Patriarche d'Aquilée, à Alphonſe, qui étoit à Terracine, pour traiter avec ce Prince. Alphonſe ne cherchoit qu'à amuſer les deux Papes, pour faire ſemblant de ſe ſoumettre à celui qui lui feroit les meilleures conditions. Il conclut ſon accord avec Eugene le 12 de Juin; les principales conditions du Traité furent: qu'Alphonſe reconnoitroit Eugene pour vrai Pape, & obligeroit ſes ſujets à le regarder comme tel; qu'il maintiendroit les libertés Eccléſiaſtiques; qu'il rendroit à l'Egliſe Romaine les places qu'il lui avoit enlévées; qu'il équipperoit ſix galeres pour envoyer contre les Turcs; qu'il fourniroit au Pape quatre mille chevaux & mille Fantaſſins contre François Sforze pour recouvrer la Marche d'Ancone. D'autre côté Eugene promettoit de donner au Roi Alphonſe le Royaume de Naples, aux mêmes conditions que les Papes avoient coutume de l'accorder, de remettre au Roi tout l'argent qu'il pouvoit devoir à la Chambre Apoſtolique, pour quelque ſujet que ce fût. Eugene légitima auſſi Ferdinand, fils naturel d'Alphonſe, en ſtipulant que la bulle de légitimation ne ſeroit pas publiée pendant ſa vie (*d*). Après la ratification de ce Traité, Alphonſe envoya ſes Lettres dans toutes les Provinces de ſes Royaumes, pour les aſſurer que Dieu lui avoit fait connoître, qu'Eugene étoit l'indubitable Vicaire de Jeſus-Chriſt, ordonnant à tous ſes ſujets de lui obéir. Peu de tems après il rappella de Baſle trois Cardinaux de la création de Félix, qui étoient ſes ſujets, & ils furent bientôt ſuivis des autres ſujets

Eugene ſe reconcilie avec le Roi Alphonſe. 1443.

(*a*) Le même, p. 139, 140.
(*b*) Cont. de Fleuri *ubi ſup.* p. 389, 390.
(*c*) Hiſt. de Veniſe l. c. p. 271-283.
(*d*) Contin. de Fleuri *ubi ſup.* p. 396-398.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

qu'Alphonſe avoit à Baſle (*a*). Ce Prince, les Vénitiens, les Florentins, les Siennois & les autres Seigneurs d'Italie tâcherent d'engager l'Empereur à conſentir que le Concile ſe tint à Rome dans le Palais de Latran.

Félix étoit toujours à Lauſanne, le Concile le ſollicita de revenir à Baſle, pour donner du poids à cette Aſſemblée, qui chanceloit, mais il le refuſa conſtamment, prétendant que les affaires ſe feroient mieux à Lauſanne qu'à Baſle. Il demanda en même tems que le Concile lui permit de créer cinq Cardinaux, ce qu'il obtint avec beaucoup de peine. Cependant les Peres tinrent le 16 de Mai la ſeſſion quarante-cinquieme, où il fut réſolu de tenir un Concile Général dans trois ans, permis pourtant à Félix d'abreger ce terme. La ville de Lyon fut choiſie pour ce Concile par ordre de Félix. Bien entendu pourtant que nonobſtant cela, le Concile de Baſle ne devoit pas être eſtimé diſſous; qu'il y continueroit autant que cette ville donneroit les ſuretés néceſſaires pour ſa continuation. On peut néanmoins marquer ici, avec les Hiſtoriens & les Actes mêmes, la fin du Concile de Baſle. Les Peres y demeurerent à la vérité aſſemblés juſqu'en 1449, qu'il ſe termina à Lauſanne. Mais pendant ce tems-là, il n'y eut que des Congrégations à Baſle, qui n'intéreſſoient gueres le Public (*b*).

Derniere ſeſſion du Concile de Baſle.

Retour d'Eugene à Rome.

Eugene partit de Sienne au mois de Septembre pour ſe rendre à Rome, où il fut reçu avec les acclamations de tout le Peuple. Mais ayant entendu les plaintes qu'on feſoit par les rues de la multiplication de certains impôts, & ſurtout de celui qu'on avoit mis ſur le vin, il l'abolit à l'inſtant. Quelques jours après, il alla au Palais de Latran, pour y annoncer le Concile général qu'il y avoit convoqué, & enſuite il en donna avis à tous les Princes, pour ſes inviter à y envoyer leurs Ambaſſadeurs (*c*).

Continuation de la guerre en Italie.

Nous ne parlerons pas de la guerre contre les Turcs, à laquelle Eugene, les Vénitiens & les Génois prirent part, cet objet eſt étranger à notre ſujet. Nous nous bornons, autant qu'il eſt poſſible, à l'Italie. Après qu'Eugene eut ratifié le Traité conclu avec Alphonſe, Pichinin alla concerter avec ce Prince le plan des opérations contre Sforze dans la Marche d'Ancone. Sforze ouvrit la campagne de bonne heure & ſoumit le petit nombre de places que Pichinin avoit enlevées l'Eté précédent. Ce Général perdit auſſi Bologne. Deux citoyens de cette ville ſouleverent le peuple, & mirent en liberté Annibal Bentivoglio, que Pichinin tenoit en priſon. Les Vénitiens & les Florentins ne ſe laiſſerent pas inutilement ſolliciter pour envoyer du ſecours aux Bolonois, & Bentivoglio battit cinq mille chevaux Milanois. Alphonſe ayant joint Pichinin, preſque toutes les villes de la Marche d'Ancone ſe rendirent à eux. Sforze ſollicita alors vivement du ſecours à Veniſe & à Florence. Ces deux Républiques ſe joignirent à lui pour preſſer le Duc de Milan de ne pas laiſſer opprimer un homme qui étoit ſon gendre. Ce Prince accoutumé à ne conſulter que ſon intéret, prit ombrage de la puiſſance du Roi d'Arragon, & entra en négociation avec les deux Républiques. Alphonſe & Eugene tâcherent de croiſer l'affaire, mais ſans ſuccès. On ſigna le 24 de Septembre un Traité d'alliance entre le Duc & les deux Républiques, où les

(*a*) Le même, p. 401.
(*b*) *Lenfant* l. c. p. 146.
(*c*) Le même, p. 144.

Digitized by Google

Génois & les Bolonois furent compris. Philippe tâcha d'engager Alphonse à se retirer, mais ce Prince n'y voulut pas entendre. Il trouva même moyen de débaucher à Sforze une partie de ses troupes. Celui-ci par une ruse lui fit concevoir des soupçons contre les deux Chefs qui les commandoient, il les fit arrêter & s'en retourna dans le Royaume de Naples. Sforze avec une armée fort inférieure battit Pichinin, le 10 de Novembre, & recouvra une partie du pays qu'il avoit perdu (*a*).

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

En 1444, il se tint encore une Diete à Nuremberg; Eugene & Félix y envoyerent des Légats. On y délibéra beaucoup & on y conclut fort peu de chose. On y résolut seulement que l'Empereur choisiroit quatre Commissaires, les Electeurs deux chacun, & les autres Princes un, pour entendre les Parties ou leurs Procureurs, *afin d'aviser à ce qui conviendra le mieux à la paix de l'Eglise* (*b*).

Diete de Nuremberg. 1444.

La guerre continuoit toujours en Italie entre le Pape Eugene & Sforze, d'une maniere peu avantageuse au dernier. Pichinin entra de bonne heure en campagne, & le Pape excommunia Sforze. Ce Général ne recevoit que de foibles secours de Venise & de Florence; il ne laissa pas que de remporter quelques petits avantages sur son ennemi; mais au fond il se trouvoit dans un grand embarras. Sur ces entrefaites le Duc de Milan manda à Pichinin de venir le trouver. Après quelques difficultés il obéit & laissa le commandement de l'armée du Pape à François Pichinin son fils. Sforze lui donna bataille, le 22 d'Août, & remporta une victoire signalée. Le Général & le Légat du Pape furent faits prisonniers, & les trois quarts de l'armée mirent bas les armes. Toute la Marche d'Ancone rentra sous l'obéissance de Sforze, qui fit faire alors des propositions de paix à Eugene. Les Ambassadeurs de Venise, de Florence & du Duc de Milan se rendirent médiateurs & la paix fut conclue à Perouse le 16 d'Octobre. Peu après le Duc de Milan se brouilla de nouveau avec son gendre, ce qui donna lieu à de nouveaux troubles (*c*).

Continuation de la guerre en Italie. La paix se conclut.

L'Empereur Frederic avoit député dans la Diete de Nuremberg Æneas Sylvius son Secretaire, pour aller à Rome faire agréer au Pape Eugene la tenue d'un Concile. Il arriva à Rome en 1445, & après avoir demandé pardon au Pape de ce qu'il avoit fait contre lui à Basle, il lui exposa sa commission; mais Eugene ne voulut pas consentir à un Concile trop opposé à son autorité & à son Concile de Rome (*d*).

Succès du voyage d'Æneas Sylvius à Rome. 1445.

Annibal Bentivoglio gouvernoit Bologne, après avoir soustrait cette ville à la domination du Duc de Milan. La faction des Cannedoli lui étoit opposée, & cherchoit à le perdre. Elle y réussit, Bentivoglio & plusieurs de ses amis furent assassinés. Le peuple en fureur massacra Jean Baptiste Cannedolo, & le parti opposé eut le dessus (*e*).

Troubles à Bologne.

Ce fut dans le cours de cette même année, qu'Eugene déposa les Archevêques & Electeurs de Cologne & de Treves, pour avoir pris le parti de Félix & du Concile de Basle. Les Electeurs choqués de cette entreprise, assemblerent une Diete à Francfort, il y fut résolu, que si Eugene ne

Eugene dépose deux Electeurs. 1446.

(*a*) Hist. de Venise T. VI. p. 286-303.
(*b*) *Lenfant* ubi sup. p. 163.
(*c*) Hist. de Venise l. c. p. 315-324.
(*d*) *Lenfant* p 175.
(*e*) Contin. de Fleuri l. c. p. 439.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

cassoit la sentence de la déposition des deux Archevêques, n'ôtoit les taxes dont la Nation étoit chargée par la Cour de Rome, & ne reconnoissoit la supériorité des Conciles, comme elle avoit été décidée à Constance, ils se rangeroient au parti de Félix. Ils députerent en même tems à l'Empereur pour le prier de se liguer avec eux, mais il refusa d'entrer dans la Ligue, & promit d'envoyer à Eugene pour le prier de révoquer la sentence de déposition. Æneas Sylvius fut encore choisi pour cette ambassade ; il représenta au Pape qu'il couroit risque de voir un Schisme universel en Allemagne. Eugene promit de faire tout ce que l'Empereur voudroit, & envoya deux Légats à une autre Assemblée qui se tint encore à Francfort au mois de Septembre. Ils étoient munis d'un plein pouvoir d'accorder aux Allemands tout ce qui se pourroit pour faciliter l'union, sans préjudice du Siege Apostolique. Il y eut de grandes contestations dans la Diete sur divers articles, surtout à l'égard de la Confédération entre les Princes, dont ils ne vouloient pas se départir, comme les Légats d'Eugene le demandoient, avant que d'entrer dans aucune négociation. Æneas Sylvius proposa un expédient pour accorder les intérêts de la Nation Allemande avec les prétentions du Pape. Le projet fut goûté, & on députa vers le Pape.

L'Allemagne reconnoit Eugene IV. 1447.

Les Députés arriverent à Rome en 1447 & furent très-honorablement reçus. Trois jours après leur arrivée ils eurent audience dans un Consistoire secret. Æneas Sylvius porta la parole au nom des autres & fit au Pape les propositions dont on étoit convenu à la Diete. La premiere, d'assembler un nouveau Concile œcuménique, dans le tems qu'on fixeroit pour le tenir, & dans le lieu qu'on désigneroit. La seconde, de reconnoître la supériorité des Conciles Généraux. La troisieme, de remédier aux griefs de la Nation Germanique. La quatrieme de rétablir les deux Archevêques Electeurs dans leurs dignités. Le Pape s'étant trouvé mal après l'audience, chargea les Cardinaux du soin de terminer l'affaire. Les Ambassadeurs furent ensuite conduits dans sa chambre, lui firent leurs soumissions, & Æneas Sylvius reçut de ses mains la Bulle, qui étoit assez ambigue, elle est dattée du 7 de Fevrier 1447. Le Pape accorde & confirme aux Allemands beaucoup d'articles touchant les bénéfices, la juridiction des Dioceses, les Annates & les communs services ; il donna l'absolution à tous ceux qui avoient suivi le Concile de Basle depuis sa dissolution. Il promet d'assembler un Concile dans dix mois, pourvu qu'on en pût obtenir l'agrément des Princes de l'Europe, & au défaut de ce consentement il offre d'en assembler un dans dixhuit mois dans le lieu qu'il jugeroit convenable. Il reconnoit l'autorité des Conciles généraux vrayement œcuméniques, sans dire s'ils sont supérieurs au Pape ou non ; il reçoit le Concile de Constance sur le même pied que Martin V. & ses successeurs l'avoient reçu. Enfin il promet de satisfaire aux griefs de la Nation Germanique & de rétablir les deux Archevêques (*a*).

Mort de ce Pape.

Eugene ne vécut que seize jours après avoir donné cette bulle, étant mort le 23 de Fevrier. Platina (*b*) dit qu'il protégea beaucoup les Ecoles & les gens de lettres, bien qu'il ne fût pas fort savant lui-même, qu'il favori-

(*a*) *Lenfant* ubi sup. p. 180, 181. (*b*) *Platina* in Eugen. IV.

vorisa les Moines & leur accorda de grands privileges. On l'a taxé d'être inconstant & d'aimer la guerre. SECTION VIII.

Le onzieme jour après la mort d'Eugene, les Cardinaux, au nombre de dixhuit, entrerent au Conclave, & ils élurent unanimement Thomas de Sarzane, ainsi nommé d'un bourg dans le territoire de Luques, d'où il étoit originaire. Eugene l'avoit fait Cardinal quelques mois auparavant, pour avoir heureusement travaillé à faire quitter la neutralité aux Allemands. Il voulut dit-on, s'excuser d'accepter le Pontificat, mais il fut obligé de se rendre aux prieres des Cardinaux, & prit le nom de Nicolas V, en mémoire du Cardinal Nicolas Albergati, duquel il avoit été domestique (a). *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.* *Election de Nicolas V.*

Peu de tems avant sa mort, Eugene s'étoit ligué avec le Duc de Milan & Alphonse Roi de Naples contre les Florentins & les Vénitiens, ainsi que nous l'avons dit. Alphonse étoit à Tivoli pour entrer en Toscane, lorsque Nicolas V. fut élu. Ce Pape lui envoya le Cardinal de Fermo, qui l'engagea à reconnoitre Nicolas, & à restituer Tivoli & la Marche d'Ancone au Siege de Rome. Le Pape voulant prévenir la guerre envoya un Légat à Ferrare, où se trouverent les Ambassadeurs des Puissances intéressées. La paix y fut conclue, mais sous des conditions qui pouvoient ne pas accommoder le Duc de Milan, qui mourut sur ces entrefaites, au grand soulagement de toute l'Italie, où ce Prince avoit fomenté la guerre depuis près de quarante ans. Nous ajouterons tout de suite, pour ne pas empietter sur l'Histoire particuliere, que François Sforze son gendre lui succeda, quoiqu'il y eut divers prétendans à ce Duché. L'Empereur Frederic y prétendoit, comme à un fief de l'Empire, parceque Blanche, épouse de Sforze, n'étoit que fille naturelle du Duc. Alphonse Roi d'Arragon & de Naples alléguoit un Testament du Duc en sa faveur. Charles Duc d'Orléans fesoit valoir les droits de sa femme Valentine Visconti, fille de Jean Galéas, pere du dernier mort. Sforze l'emporta, & devint Duc de Milan en 1450. *Mort du Duc de Milan.*

Nicolas V. envoya le Cardinal Carvajal Légat en Allemagne pour notifier son élection à l'Empereur. Frederic assemba les Etats de l'Empire à Aschaffembourg en Franconie, où Nicolas fut reconnu, & l'Empereur le publia par un Edit (b). Le Roi de France, qui souhaitoit aussi qu'on reconnut ce Pape, tint une assemblée à Lyon, où se trouverent l'Archevêque de Treves, avec les Ambassadeurs des Electeurs de Cologne & de Saxe, qui résidoient à la Cour de France, les Ambassadeurs d'Angleterre & de Sicile, le Cardinal d'Arles & d'autres Envoyés de Félix V. On y résolut qu'on iroit trouver Félix à Geneve où il étoit alors; & de son consentement on dressa quelques articles que Nicolas devoit accorder, après quoi Félix abdiqueroit le Pontificat (c). *Nicolas V. est reconnu en Allemagne, & en France. 1448.*

Dans ces entrefaites Nicolas V. reçut des Ambassadeurs de Pologne, pour le reconnoitre, mais en même tems pour lui demander la permission de lever dix mille florins sur les biens ecclésiastiques pour fournir aux frais de la guerre contre les Tartares. On lui demandoit encore une dixme générale, la collation des Bénéfices qui vaqueroient dans toute la Pologne, avec le denier de Saint Pierre. Il accorda le premier article, refusa le second & *De même qu'en Pologne.*

(a) Contin. de Fleuri l. c. p. 468.
(b) *Lenfant*, p. 205, 206.
(c) Le même, 209, 210.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

le dernier. Il permit ſeulement la collation de quatre vingt-dix bénéfices, qui ſeroient vacans dans la Province de Gneſne. Le Pape confirma auſſi par une bulle quelques articles touchant la proviſion des bénéfices en Allemagne, dont le Légat étoit convenu avec l'Empereur (*a*).

Légation inutile en Bohême.

Le Pape envoya le même Cardinal Carvajal Légat en Bohême, où il ſe flatoit que tout étoit diſpoſé pour ramener les peuples à la doctrine de l'Egliſe Romaine. A ſon arrivée à Prague, il fut reçu avec de grands honneurs par Menard de Maiſon-Neuve, le Clergé & le Peuple. Les Etats du Royaume étant aſſemblés, les Bohémiens demanderent au Légat de confirmer le Concordat fait à Baſle, & l'élection de Rockizane à l'Archevêché de Prague. Le Légat n'ayant pas voulu accorder ces deux points, fut obligé de ſe retirer. Maiſon-Neuve fut taxé de vouloir anéantir les privileges du Royaume & le mettre ſous l'obéiſſance de l'Empereur & du Pape. Il ſe forma une conſpiration ſecrete contre lui; les Conjurés reçurent Podiobrad chef des Huſſites dans Prague, Maiſon-Neuve fut arrêté, & Podiebrad demeura en poſſeſſion du gouvernement (*b*).

Félix V. renonce au Pontificat. 1449.

Tandis que cette ſcene ſe paſſoit en Bohême, les Ambaſſadeurs du Roi de France, & d'Angleterre ſe rendirent à Rome avec le projet d'accommodement fait à Geneve. Nicolas V. les reçut avec diſtinction, mais il refuſa ſon conſentement ſur quelques-uns des articles, & en accorda d'autres; enfin on convint & Félix promit de faire ſa ceſſion. Les Peres de Baſle s'étoient tranſportés à Lauſanne, & pour faire parade de leur autorité par la fin du Schiſme, ils donnerent un décret le 16 d'Avril, par lequel ils autoriſoient la ceſſion de Félix, le déclarerent Cardinal-Evêque de Sabine, Légat & Vicaire perpétuel du Siege Apoſtolique dans les Etats du Duc de Savoye, & dans les Etats voiſins, avec ces clauſes honorables, qu'il auroit dans l'Egliſe Romaine la premiere place après le Pape, que quand il ſortiroit des Etats de Savoye il auroit par tout les droits & la puiſſance de Légat, & qu'il ne pourroit point être contraint de venir paroître à la Cour de Rome, ni dans un Concile Général. Enſuite ils élurent Nicolas V. pour Pape, & ſéparerent le Concile (*c*). La nouvelle de la renonciation de Félix cauſa une joie univerſelle dans Rome, on y entendit de toutes parts crier, *Vive le Pape Nicolas.* Ce Pontife ordonna auſſi des prieres publiques au Vatican pour remercier Dieu. Il donna auſſi le 18 de Juin trois bulles. Par la premiere, il confirmoit les élections, les proviſions & tous les Actes faits & autoriſés par Félix V. par le Concile aſſemblé à Baſle & à Lauſanne. Par la ſeconde, il rétablit toutes les perſonnes de quelque dignité, condition & état qu'elles ſoient, qui ont été privées de leurs bénéfices & juriſdictions par le Pape Eugene, pour avoir adhéré à Félix & au Concile de Baſle. Enfin par la troiſieme il déclara nul tout ce qui a été dit ou écrit contre le même Félix, les Peres de Baſle & leurs adherens, voulant que le tout ſoit effacé des régîtres d'Eugene, & qu'il n'en ſoit plus fait aucune mention (*d*).

Jubilé à Rome. 1450.

Nicolas V. ſouhaitoit fort la paix en Italie, afin que les Pélerins que le Jubilé attiroit à Rome, puſſent s'y rendre ſans obſtacle. Il l'avoit annoncé par une bulle en 1449, & dès le premier jour de l'an 1450, on le célébra

(*a*) Contin. de Fleuri l. c. p. 274, 276.
(*b*) *Lenfant* ubi ſup. p. 190-196.
(*c*) Le même, p. 211.
(*d*) Cont. de Fleuri T. XXII. p 498, 499.

Digitized by Google

à Rome. Il y vint une quantité prodigieuse de personnes de toute la Chrétienté, & la multitude d'étrangers qui abordoient à Rome fut cause qu'il y eut beaucoup de personnes étouffées dans les Eglises & ailleurs (*a*).

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Sur la fin du Jubilé Æneas Sylvius se rendit de Naples à Rome, & déclara au Pape en plein Consistoire, que l'Empereur comptoit de passer en Italie l'année suivante pour y recevoir la couronne. Il demanda aussi au Pape de la part de Frederic III. que le Concile Général se tint en Allemagne, & lui communiqua la conclusion du mariage de l'Empereur avec Eléonore sœur du Roi de Portugal, & niece d'Alphonse Roi d'Arragon & de Naples. Nicolas V. nomma Æneas Sylvius Evêque de Sienne (*b*). Quelque tems après son retour en Allemagne, l'Empereur l'envoya en qualité d'Ambassadeur à la Diete de Bohême, assemblée à Beneschaw. Les Bohêmiens avoient demandé à Frederic de leur envoyer leur Roi Ladislas, dont il étoit tuteur, & comme il le leur avoit refusé, ils menaçoient d'élire un autre Roi. Æneas harangua les Etats avec tant de succès, qu'ils témoignerent non seulement qu'ils étoient contens de l'Empereur, mais résolurent d'envoyer quelques personnes de qualité pour accompagner le jeune Prince en Italie, où Frederic avoit dessein de le mener avec lui (*c*).

Æneas Sylvius vient à Rome. Il est aussi envoyé en Bohême. 1451.

Le Pape, ayant appris la mort d'Amurat Empereur des Turcs, & l'élevation de Mahomet II. son fils, jeune Prince ambitieux & ennemi implacable des Chretiens, envoya le Cardinal Cusa en qualité de Légat en Allemagne, pour publier les indulgences du Jubilé, & lever de l'argent pour faire la guerre contre les Turcs. Le Cardinal Sbincko, Evêque de Cracovie, obtint aussi le Jubilé pour la Pologne & la Lithuanie; on dispensa les Fideles d'aller à Rome gagner les indulgences, à condition que chacun donneroit la moitié de la dépense qu'il eut faite pour aller à Rome, que le Roi en auroit la moitié pour fournir aux fraix de la guerre contre les Infideles, un quart pour la Reine, qui en marieroit de pauvres filles, & l'autre quart pour la réparation des Eglises de Rome (*d*). Mais comme on trouva que la somme provenue de ces taxes auroit été trop considerable, on la réduisit au quart de la dépense, au lieu de la moitié.

Les indulgences du Jubilé envoyées en Allemagne & en Pologne.

Nicolas V. écrivit en ce tems-là à Constantinople, pour exhorter les Grecs à recevoir les décrets du Concile de Florence, & à renoncer au Schisme, pour s'assurer le secours des Princes d'Occident (*e*). Malgré les malheurs dont ils étoient menacés, les Grecs n'avoient nullement envie de se réunir, puisqu'ils écrivirent cette année aux Bohêmiens Hussites, les louant de ce qu'ils n'avoient point reçu les nouveautés des Romains, & de ce qu'ils étoient demeurés fermes dans la véritable foi, les exhortant d'y perséverer & de s'unir avec eux, non selon l'union feinte de Florence, qui s'éloigne de la vérité, mais selon le sentiment des anciens peres, que les Grecs soutiennent (*f*).

Lettre du Pape aux Grecs.

Après avoir régle toutes choses en Allemagne, l'Empereur Frederic III. partit pour l'Italie, accompagné du jeune Roi de Bohême & de Hongrie, & d'un grand nombre de Seigneurs; sans armée toutefois pour ne pas donner d'ombrage au Pape & aux autres Puissances d'Italie. Il fut reçu dans

L'Empereur passe en Italie. 1452.

(*a*) Là même, p. 512.
(*b*) *Bzov.* ad ann. 1451.
(*c*) *Æn. Sylv.* Hist. Boem. C. 58. Id. Ep. 119 ad Card. Carvajal.
(*d*) Cont. de Fleuri l. c. p. 541.
(*e*) *Spondan* ad ann.
(*f*) Contin. de Fleuri *ubi sup.* p. 543.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

toutes les villes aux acclamations publiques; la jeune Impératrice arriva de Lisbonne & le joignit à Sienne. Il s'avança avec elle vers Rome, où il fit ſon entrée le 9 de Mars. Treize Cardinaux, avec tout le Clergé & les Magiſtrats de la ville vinrent au devant lui, & le conduiſirent en grande cérémonie juſqu'aux degrés de l'Egliſe de St. Pierre, où le Pape de ſa pleine puiſſance & autorité donna à l'Empereur, ſelon la priere qu'il lui en avoit faite, la couronne du Royaume de Lombardie. François Sforze, nouveau Duc de Milan, l'avoit fait inviter à venir la recevoir à Milan ſelon la coutume, mais Frederic, qui ne ſe fioit pas trop à lui, s'en étoit défendu. Le 19 de Mars il fut couronné ſolemnellement Empereur des Romains. L'Impératrice reçut auſſi la couronne des mains du Pape. Le lendemain ils partirent pour Naples afin d'y rendre viſite à Alphonſe, oncle de l'Impératrice. Ce Prince les traita avec toute la magnificence poſſible pendant leur ſejour. Frederic repaſſa par Rome, à ſon retour, & alla à Ferrare, où il créa le Marquis d'Eſt, Duc de Modene & de Reggio. Il repaſſa par Veniſe, on l'y reçut avec de grands honneurs, & la Republique lui fit de riches préſens. Peu après il retourna en Allemagne (*a*).

Priſe de Conſtantinople. 1453.

Pendant ſon ſecond ſéjour à Rome, l'Empereur exhorta tous les Princes à la guerre contre le Turc, parceque Mahomet II. feſoit d'immenſes préparatifs contre les Grecs (*b*). Mais ce fut ſans effet, car Conſtantinople ne reçut aucun ſecours des Puiſſances de l'Europe, ſi l'on en excepte quelques Vénitiens & Génois. Au commencement d'Avril 1453 Mahomet parut devant Conſtantinople, avec une armée d'environ trois-cens mille hommes, & une flotte de plus de deux-cens voiles. Le 29 de Mai il emporta la ville d'aſſaut; plus de quarante mille citoyens furent maſſacrés, & plus de ſoixante mille faits eſclaves (*c*). Après que la ville eut été au pillage pendant trois jours, Mahomet fit publier, qu'il accordoit ſa protection à tous les Chretiens, qui reviendroient à Conſtantinople. Il leur permit non ſeulement d'élire un nouveau Patriarche, mais ſelon l'ancienne coutume il lui donna l'inveſtiture, en lui mettant entre les mains un croſſe d'or enrichie de pierres précieuſes, & le fit conduire en cérémonie à ſon Palais.

Projets contre les Turcs. 1454.

La priſe de Conſtantinople engagea le Pape à exhorter tous les Princes Chretiens à ſe réunir pour s'oppoſer aux progrès des Infideles. En conſéquence il ſe tint en 1454 une Diete à Ratisbonne, où ſe trouva Philippe Duc de Bourgogne, qui étoit très-zelé pour la guerre contre le Turc. Mais l'Empereur n'étant pas d'avis d'entreprendre cette guerre, il ne ſe fit rien d'important. On arrêta ſeulement de tenir une autre aſſemblée à Francfort le 29 de Septembre, pour aviſer aux moyens de lever des ſoldats & pour trouver l'argent néceſſaire à l'entretien d'une armée. On invita preſque tous les Rois & les Princes de l'Europe à envoyer leurs Ambaſſadeurs à cette Diete. Dans ces entrefaites un Moine Auguſtin, nommé Simonet, ou Simon Camerin, ménagea ſi bien les eſprits en Italie, qu'il engagea Sforze, les Vénitiens & les Florentins à faire la paix. Capranico, Cardinal de Sainte-Croix engagea Alphonſe Roi de Naples à la ratifier. L'alliance fut conclue pour vingt-cinq ans entre tous les Princes d'Italie, à l'exception des Génois. Tandis qu'on pacifioit l'Italie, la Diete s'aſſembla à Franc-

(*a*) *Lenfant* Hiſt. du Conc. de Baſle T. II, p. 279 & ſuiv.

(*b*) *Æneas* Ep. 399.

(*c*) *Phranz.* L. III.

Digitized by Google

fort, & par la perſuaſion d'Æneas Sylvius, on promit aux Hongrois dix mille chevaux & trente-deux mille Fantaſſins. SECTION VIII.

Après cette réſolution, quelques Electeurs & d'autres Princes d'Allemagne, allerent trouver l'Empereur à Neuſtadt, pour conférer avec lui ſur les moyens de faire la guerre. Mais dans le tems qu'on étoit prêt à conclure, la nouvelle de la mort du Pape, arrivée le 24 de Mars, renverſa tous ces grands projets. Les Hiſtoriens louent beaucoup Nicolas V. de ſa libéralité envers les Savans, & du ſoin qu'il eut de raſſembler les plus beaux Manuſcrits Grecs & Latins pour enrichir ſa Bibliotheque. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Mort de Nicolas V. 1455.

Peu de jours après la mort de Nicolas V. les Cardinaux au nombre de quinze entrerent dans le Conclave, & ſuivant Æneas Sylvius, la plupart propoſerent le Cardinal Beſſarion, un des Prélats Grecs qui étoient reſtés en Italie après le Concile de Florence. Mais le Cardinal d'Avignon repréſenta, que c'étoit un néophyte, qui s'étoit ſéparé depuis peu de l'Egliſe Grecque, & qu'il y avoit du danger à l'élever au Pontificat, deſorte qu'il fut écarté, & que les ſuffrages ſe réunirent en faveur d'Alphonſe Borgia, Cardinal-Prêtre, qui prit le nom de Calixte III. Alphonſe étoit d'une maiſon illuſtre, né à Valence en Eſpagne. Ayant travaillé avec ſuccès à faire abdiquer le Pontificat à Gilles de Mugnos, ſucceſſeur de Pierre de Lune, Martin V. le fit Evêque de Valence. Eugene IV. le créa Cardinal, en recompenſe du ſervice qu'il lui avoit rendu, en accommodant les différends qu'il avoit avec Alphonſe touchant le Royaume de Naples. Quand il fut élevé au Pontificat, il étoit déja fort vieux, ayant plus de ſoixante-ſeize ans. *Election de Calixte III.*

Auſſitôt après ſon couronnement, il s'engagea par un vœu formel de procurer la guerre contre les Turcs, & il y travailla avec un grand zele. Il envoya des Légats & des Prédicateurs en divers endroits de l'Europe, pour exciter les Chretiens à ſe croiſer contre les Infideles, impoſa une décime ſur tous les Eccléſiaſtiques pour les fraix de la guerre, écrivit aux Rois de Perſe & à celui des Tartares pour les engager à attaquer les Etats du Turc en Aſie, & fit conſtruire & équipper ſeize galeres; il en donna le commandement au Patriache d'Aquilée, qui pendant trois ans pourſuivit les Turcs, prit quelques Iſles ſur eux & fit d'autres conquêtes. Le Roi de Naples & le Duc de Bourgogne prirent la croix, & s'engagerent de marcher en perſonne, ou d'envoyer des troupes contre les Infideles. Vers le même tems, l'Empereur envoya Æneas Sylvius à Rome, pour rendre obéiſſance au Pape & promettre ſon ſecours contre les Turcs. Cette Ambaſſade étoit contre l'avis de pluſieurs Princes, qui vouloient que le Pape révoquât l'accord fait avec le Pape Eugene, avant que l'Empereur lui rendit obéiſſance, mais Æneas l'emporta (*a*). *Il eſt fort zéle contre les Turcs.*

Cependant Alphonſe Roi de Naples & d'Arragon, au lieu d'accomplir ſon vœu de faire la guerre aux Turcs, ſe brouilla avec le Pape, qu'il ne trouva pas auſſi complaiſant, qu'il avoit compté. Comme Calixte avoit été ſon Conſeiller, & avoit étoit fait Cardinal par ſon crédit, le Roi s'imagina qu'il ne pouvoit lui refuſer rien. Il lui demanda l'inveſtiture éventuelle du Royaume de Naples pour Ferdinand ſon fils naturel, & qu'il lui donnât la Marche d'Ancone, avec pluſieurs places *Meſintelligence entre lui & le Roi de Naples.*

(*a*) *Platina in Calixt. III.*

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

du patrimoine de l'Egliſe. Le Pape ayant refuſé d'accorder ces demandes, Alphonſe en conſerva le reſte de ſa vie du reſſentiment contre Calixte III (*a*).

Au commencement de l'année ſuivante, le Pape, dont rien ne rallentiſſoit le zele contre les Turcs, indiqua des prieres & des proceſſions publiques & accorda des indulgences. Quelque tems après il eut la conſolation de voir que ſes efforts n'étoient pas infructueux; car bien que les Princes Chretiens paruſſent aſſez indifférens pour la croiſade, Huniade accompagné de Jean de Capiſtran, Prédicateur de la croiſade en Allemagne, marcha au ſecours de Belgrade, que Mahomet II. aſſiegeoit & défit les Turcs, qui leverent le ſiege, après y avoir perdu plus de quarante mille hommes. Cette année le Pape créa neuf Cardinaux du nombre deſquels fut Æneas Sylvius.

Belgrade ſecouru. 1456.

Les Princes Chretiens ne ſecondent pas le Pape. 1457.

Au Printems de l'année 1457, le Pape reçut des Lettres de Hongrie, qui lui apprenoient, que Mahomet II. avoit fait alliance avec le Soudan d'Egypte & avec d'autres Princes, & qu'ils aſſembloient une nombreuſe armée pour venir aſſieger une ſeconde fois Belgrade, bien réſolus de ne ſe point déſiſter de leur entrepriſe, qu'ils n'euſſent pris la place, dût-on leur enlever tout ce qu'ils poſſedoient en Aſie. Calixte écrivit à l'Empereur & au Roi de Naples pour les engager à ſecourir les Hongrois. Il ſe trouva néanmoins qu'on avoit mal informé le Pape, car Mahomet tourna ſes armes contre Scanderberg en Albanie. Alphonſe Roi de Naples équippa une Flotte ſous prétexte d'agir contre les Turcs, mais il s'en ſervit pour attaquer les Genois. Les Rois de Caſtille, de Danemarc & de Pologne, ſe réſerverent la moitié de l'argent levé pour la guerre contre les Infideles, pour s'en ſervir à d'autres uſages (*b*). S. Antonin accuſe le Roi de France d'avoir auſſi fait un mauvais uſage des décimes. Il aſſure que Charles VII. fit dépoſer l'argent entre les mains de perſonnes fideles pour ſoudoier des troupes qui ſe croiſerent, mais qu'il s'en ſervit à équipper une petite flotte, qui alla faire deſcente à Sandwich ſur les côtes d'Angleterre (*c*). Æneas Sylvius rapporte, que le Cardinal d'Avignon équippa vingt-quatre galeres de l'argent levé ſur la France, & que Jean fils de René d'Anjou les employa contre Ferdinand Roi de Naples (*d*).

Plaintes des Allemands contre le Pape.

Les Allemands de leur côté ſe plaignoient hautement du Pape, de ce qu'il les épuiſoit par des taxes exceſſives, & violoit le Concordat. Pluſieurs Princes & Prélats établirent une Pragmatique Sanction, qui tendoit à abaiſſer l'autorité du Siege de Rome, puiſqu'ils étoient réſolus de ne point porter d'argent à Rome, d'en exclure les appellations &c. Le Pape chargea Æneas Sylvius de répondre aux plaintes des Allemands. Il écrivit donc à l'Empereur & au Chancelier de l'Archevêque de Maience, répondant à tous les articles (*e*). Un certain Jaques Wimpheling répondit à Æneas pour la défenſe de ſa nation, & l'Evêque de Wirtzbourg contraignit même les Nonces du Pape à ſe ſauver & à prendre la fuite (*f*).

Calixte envoya deux galeres pour joindre celles que le Patriarche d'Aqui-

(*a*) Comment. Pii II. L. II. *Raynald.* ad. ann 1456.
(*b*) *Mariana* L. XXII. C. 18. *Krantz* VIII. Dan. 30, 33. Idem. 12. Wandal. 33.
(*c*) *Antonin.* tit. XXII. C. 18. Sect. 1.
(*d*) Comment. Pii II. L. IV. in Initio.
(*e*) *Æneas* Ep. 305, 334, 335 &c.
(*f*) Id. Ep. 387.

Digitized by Google

Histoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

lée commandoit. Il donna le gouvernement de Rome à ſon neveu Borgia, qu'il déclara Général des forces de l'Egliſe pour maintenir la tranquillité (*a*).

Alphonſe Roi de Naples étant mort au mois de Juin 1458, le Pape donna tous les Evêchés, dont ce Prince l'avoit empêché de diſpoſer, & déclara le Royaume de Naples vacant, & dévolu au S. Siege. Il défendit à Ferdinand de prendre la qualité de Roi, ſous peine d'excommunication, & avertit les Princes & les villes, ſous les mêmes peines, de ne point lui obéir. Ferdinand tâcha d'adoucir Calixte, mais tous ſes efforts furent infructueux, il en appella donc à un Concile, & ſe diſpoſa à marcher à Rome.

Mort d'Alphonſe Roi de Naples & prétentions du Pape. 1458.

Mais il ſe vit bientôt délivré de cet implacable ennemi, qui mourut le 8 d'Août, la troiſieme année de ſon Pontificat. On a taxé Calixte III. d'avoir donné tous ſes ſoins à élever & à enrichir ſa famille. Il honora en un même jour deux de ſes neveux de la pourpre, & l'un fut depuis Pape, ſous le nom d'Alexandre VI. Il fit le frere de ce dernier Duc de Spolete & Gouverneur de l'Etat Eccléſiaſtique. On prétend même qu'il avoit deſſein de lui procurer un établiſſement conſiderable dans le Royaume de Naples. Mais la mort l'ayant ſurpris, ſon neveu fut obligé de ſe ſauver & mourut peu après (*b*).

Mort de Calixte III.

Les funerailles de Calixte étant faites avec les cérémonies accoutumées, les Cardinaux entrerent dans le Conclave, & élurent le 27 d'Août Æneas Sylvius Picolomini, qui prit le nom de Pie II. & fut conſacré le 3 de Septembre. Ce Pape étoit né à Corſigny petite ville du territoire de Sienne, le 18 d'Octobre 1405, & pour illuſtrer le lieu de ſa naiſſance, il l'érigea en ville Epiſcopale, à laquelle il donna le nom de Pienza. Ses parens étoient exilés, & ſi pauvres, qu'il fut d'abord obligé de gagner ſa vie à la ſueur de ſon viſage. Il ne laiſſa pas que d'être élevé avec aſſez de ſoin, & après avoir fait ſes études à Sienne, il alla en 1431 à l'âge de vingt-ſix ans au Concile de Baſle avec le Cardinal Capranica, en qualité de Secretaire. Enſuite il exerça la même fonction auprès de quelques autres, & du Cardinal Albergati, qui l'envoya en Ecoſſe. A ſon retour il fut honoré par le Concile de Baſle des charges de Référendaire, d'Abbréviateur, de Chancelier, d'Agent Général, & envoyé pluſieurs fois à Strasbourg, à Francfort, à Conſtance & en Savoye. Il fut Secretaire de Felix V. & enſuite de l'Empereur Frederic III. qui l'honora de la couronne poëtique & l'employa en diverſes Ambaſſades à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême & ailleurs. Au milieu de ſes négociations, il publioit toujours quelque Ouvrage. Il aimoit ſi fort à écrire, qu'il ne pouvoit s'en empêcher après même qu'il fut Pape, malgré ſes grandes occupations & quoiqu'il fut affligé de la goute. D'abord il épouſa vivement le parti du Concile de Baſle, mais il changea depuis de parti, & quoiqu'il eût combattu les intérêts d'Eugene, ce Pape avoit beaucoup d'eſtime pour lui, & de concert avec l'Empereur le pourvut de l'Evêché de Trieſte, qu'il quitta pour celui de Sienne que Nicolas V. lui conféra. Le même Pape ſe ſervit de lui en qualité de Nonce dans l'Autriche, la Hongrie, la Moravie & la Boheme. Sous le Pontificat de Calixte III. qui le fit Cardinal, il réſida principalement à Rome, n'ayant retiré de tous les emplois qu'il avoit eu, à peine dequoi avoir

Election de Pie II.

(*a*) *Platina* in Calixt. III. (*b*) *Ciacon.* & *Platina* in Calixt.

UNIVERSIDAD BIBLIOTECA ARTES

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

une paire de ſouliers (*a*). Ses œuvres parurent avec ſa vie à Baſle en 1551 en un volume. Les Commentaires de Gobelin Perſona ſon Secretaire, dont on croit généralement qu'il eſt lui-même l'auteur, ont été imprimés à Rome en 1584 & 1589, à Francfort en 1614 & à Helmſtad en 1700. Suivant le Cardinal de Sienne ſon neveu on peut lui appliquer une partie de ces deux vers de Virgile *Sum pius Æneas —— fama ſuper æthera notus* (*b*).

Divers ſentimens des Princes Chretiens ſur ſon élection.

Après ſon élection, il écrivit à tous les Princes Chretiens pour leur en faire part. Quoiqu'ils ne l'approuvaſſent pas tous également, ils en parurent à l'extérieur contens. Ferdinand Roi de Naples en témoigna beaucoup de joie, de même que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne. Le Duc de Modene pour témoigner ſa reconnoiſſance des ſervices qu'il lui avoit rendus auprès de l'Empereur, fit tirer un feu d'artifice & donna un tournois magnifique à Ferrare. D'autres Princes furent moins contens de ſon élection (*c*).

Ses efforts contre les Turcs.

Pie II. deſirant de s'oppoſer aux progrès des Turcs, s'appliqua à réunir les Princes Chretiens, & dans cette vue, il convoqua pour le premier de Juin de l'année ſuivante une aſſemblée à Mantoue, & il y invita tous les Princes. Il envoya le Cardinal Beſſarion en qualité de Légat à l'Empereur, de même qu'aux autres Princes d'Allemagne pour les ſolliciter de concourir à la guerre contre les Infideles. Il donna à Podiebrad le titre de Roi, parce qu'après la mort de Ladiſlas les Bohémiens l'avoient élu pour leur Roi. Quoique ce Prince fût extérieurement dans la communion de l'Egliſe Romaine, on le ſoupçonnoit toujours d'être favorable aux Huſſites, dont le parti l'avoit toujours ſoutenu. Pie II. tâcha en même tems de pacifier l'Italie, & ſans avoir égard aux oppoſitions de René d'Anjou, il donna l'inveſtiture du Royaume de Naples à Ferdinand, qui en étoit poſſeſſeur, & envoya le Cardinal des Urſins pour le couronner. Quelques Hiſtoriens rapportent (*d*), que Ferdinand pour témoigner ſa reconnoiſſance donna Marie ſa fille naturelle en mariage à Antoine Picolomini neveu du Pape & lui donna en dot le Duché d'Amalfi, la charge de grand Juſticier, avec ſix-cens mille écus d'or; ſon pere Alphonſe lui ayant laiſſé plus de ſix millions.

Départ du Pape de Rome. 1459.

Au commencement de l'année 1459, le Pape fit tous les préparatifs néceſſaires pour l'aſſemblée, qu'il avoit convoquée à Mantoue. Il partit de Rome le 18 de Fevrier, & y laiſſa le Cardinal Cuſa ſon Légat, le Prince de Colonne en qualité de Gouverneur, avec quelques Cardinaux, Auditeurs de Rote & Avocats, afin d'y tenir la Cour, comme s'il eût été préſent. Il fit même un décret, du conſentement des Cardinaux, qui portoit, que s'il venoit à mourir hors de Rome, on ne pourroit élire ſon ſucceſſeur ailleurs que dans cette ville. Il voyagea à petites journées, & ſe rendit à Corſignana, lieu de ſa naiſſance. Delà il vint à Sienne qu'il érigea en Archevêché & en fit François Picolomini ſon neveu premier Archevêque.

Il reçoit des

Ce fut à Sienne qu'il reçut les Ambaſſadeurs de l'Empereur, des Rois de Caſtil-

(*a*) *Æneas* Ep. 188.
(*b*) *Campan.* in Vit. Æn. *Platina*, *Ciaconius.*
(*c*) Cont. de Fleuri. T. XXIII p. 54. 55.
(*d*) Le même & *Giannone* L. XXVII. au Commenc.

Castille, de Portugal, de Hongrie, de Bohême, du Duc de Bourgogne & de plusieurs Princes d'Allemagne. Les Allemands se plaignirent que le Pape donnât à Mathias, fils du fameux Huniade, le titre de Roi de Hongrie, parceque les Barons du pays avoient élu l'Empereur pour leur Roi. Pie II. leur répondit, qu'il ne pouvoit se dispenser d'appeller Rois ceux qui occupoient les Royaumes, & que Calixte son prédécesseur en avoit usé de même envers Podiebrad Roi de Bohême. Tous ces Ambassadeurs rendirent publiquement leur obéissance au Pape dans l'Eglise, à l'exception de celui de Bohême, qui voulut faire ses soumissions dans un Consistoire secret, pour ne pas choquer les Calixtins. Ce ménagement confirma les soupçons des Catholiques, qui croyoient que le Roi de Bohême n'avoit pas abjuré sincerement la doctrine des Hussites. Aussi les Députés des Siesiens protesterent qu'ils ne vouloient pas reconnoître Podiebrad pour leur Roi, & demanderent la protection du Pape pour la Religion Catholique dans leur pays. Pie II. leur promit d'écrire au Roi de Bohême, & de l'exhorter à cesser les hostilités contre eux, de l'avertir de renvoyer au S. Siege tous les différends qui naitroient à ce sujet; il ajouta, que si le Roi refusoit d'obéir, il y pourvoiroit autrement (*a*).

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Ambassadeurs de quantité de Princes.

Le Pape partit de Sienne pour Florence, d'où il se rendit par Bologne & Ferrare à Mantoue, où il arriva le 27 de Mai. Le premier de Juin, il fit l'ouverture de l'assemblée par un discours qu'il fit de dessus son trône, il se plaignit de la négligence des Chretiens à y envoyer leurs Ambassadeurs. Peu à peu on en vit arriver, entre autres ceux des Isles de Chypre, de Rhodes, de Lesbos, d'Albanie, d'Epire & de tous les confins de l'Illyrie, mais ils venoient demander du secours, & il n'y eut que les Ragusiens qui promirent d'assister ces Etats contre les Turcs. Comme il s'éleva une dispute sur la préséance, le Pape déclara par un décret que les préséances ne préjudicieroient pas à ceux qui seroient dans un rang inférieur. Il donna ensuite audience au Duc de Cleves, Ambassadeur du Duc de Bourgogne. Ce Prince dit que le Duc de Bourgogne croyoit l'exécution de la croisade impossible, parceque plusieurs des principales Puissances de l'Europe étoient divisées; cependant sur les pressantes instances du Pape, le Duc promit deux mille hommes d'infanterie & autant de cavalerie, qui seroient entretenus aux dépens du Duc de Bourgogne tant que dureroit la guerre qu'on alloit entreprendre. Les Ambassadeurs de Florence, de Sienne & de Bologne offrirent des secours. Le Duc de Modene arrêté par une maladie, envoya son frere à Mantoue, qui promit en son nom trois-cens mille écus d'or. Le Duc de Milan se rendit lui-même à l'assemblée & s'engagea à contribuer sa quotepart. Les Genois promirent en secret, parcequ'ils avoient des ménagemens à garder avec le Roi de France, auquel ils s'étoient soumis depuis peu. Ferdinand Roi de Naples s'engagea par vœu à cette guerre, & les Vénitiens firent des offres fort généreuses, à condition que tous les Princes Chretiens seroient unis dans cette entreprise. Tout le monde ayant conclu à la guerre, il fallut penser aux moyens de la faire. Plusieurs furent d'avis d'équiper une Flotte de quarante galeres & de huit gros vaisseaux, & d'avoir une

Assemblée de Mantoue.

(*a*) Comment. Pii II. L. II.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

armée de terre de cinquante mille hommes au moins, à condition que le Clergé d'Italie fourniroit la dixme de tous les biens eccléſiaſtiques, les Laïques la trentieme partie, & les Juifs la vingtieme de tout ce qu'ils poſſedoient. Peu après arriverent les Ambaſſadeurs du Roi de France & de René d'Anjou, prétendant à la couronne de Naples. Ils repréſenterent que le Roi ne pouvoit fournir de troupes contre le Turc, tant qu'il n'y auroit point de paix entre la France & l'Angleterre, & ſe plaignirent de la faveur que le Pape témoignoit à Ferdinand, au préjudice des droits de René. Le Pape juſtifia ſa conduite, & recrimina en alléguant que les François ſoutenoient la Pragmatique Sanction. Voyant qu'il ne pouvoit rien attendre ni des François, ni des Anglois, il eut recours aux Allemands, qui s'engagerent de fournir les quarante-deux mille hommes, qu'ils avoient promis à la Diete de Francfort du tems de Nicolas V. avec cette clauſe toutefois, qu'ils tiendroient encore deux Dietes, l'une à Nuremberg & l'autre auprès de l'Empereur. Mais on remit à l'année ſuivante à prendre encore des meſures (*a*).

Le Pape condamne les appels au Concile. 1460.

Le Pape, après avoir conſulté les Cardinaux & les Evêques qui étoient à Mantoue, publia le 18 de Janvier 1460 un décret, par lequel il condamne & défendoit les appels du S. Siege au Concile comme nuls, contraires aux ſaints Canons, & ridicules entant qu'on appelle à ce qui n'exiſte pas, comme entretenant la rebellion contre le S. Siege, & confondant toute la diſcipline de l'Egliſe & l'ordre Hiérarchique (*b*). Peu de jours après, le Pape congédia l'Aſſemblée de Mantoue, par un diſcours, où il expoſa tout ce qui s'étoit fait depuis huit mois. On y délibéra beaucoup, & on ne prit aucunes meſures efficaces pour le ſecours des Chretiens contre les Turcs.

Différends du Pape avec quelques Princes.

Le Pape étant parti de Mantoue, alla à Sienne, où il fit du conſentement du ſacré College une promotion de ſix Cardinaux, du nombre deſquels fut François Picolomini, ſon neveu & Archevêque de Sienne. Vers ce tems-là, Sigismond Duc d'Autriche, fit arrêter le Cardinal Cuſa, avec lequel il étoit depuis longtems en différend pour l'Evêché de Brixen que ce Cardinal tenoit en Commande. Pie II. l'ayant appris excommunia le Duc, qui en appella au futur Concile. Grégoire de Heimburg, Sindic de Nuremberg dreſſa l'acte d'appel, ce qui l'expoſa à la colere du Pape, lequel l'excommunia & confiſqua tous ſes biens (*c*). Pie II. eut auſſi des différends avec les Rois de Caſtille & de Pologne. L'Evêque de Léon, Ambaſſadeur du Roi de Caſtille à Mantoue, étant mort dans cette ville, le Pape lui donna pour ſucceſſeur un Cardinal, que le Roi ne voulut ni recevoir, ni reconnoître. Le Roi de Pologne ne voulut point auſſi recevoir pour l'Evêché de Cracovie le ſujet nommé par le Pape, ſon Chancelier ayant déja été élu par le Chapitre. Le Pape eut beau menacer & lancer des foudres, le Roi réſiſta courageuſement, & le Pape fut obligé de céder (*d*). Ce qui put le conſoler un peu de cette disgrace, c'eſt qu'il reçut à Sienne une Ambaſſade des Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie & de

(*a*) Contin. de Fleuri, *ubi ſup.* p. 74-97. p. 107.
(*b*) Comment. Pii II. L. III. ad fin. & in Bullar. T. II. Pii Conſtit. 5. Apud Eund.
(*c*) Æn. Ep. 120 & 400.
(*d*) *Cromer* L. XXIV.

Digitized by Google

Jérusalem, qui avoient accepté l'union de Florence, & assuroient le Pape de leur soumission (*a*). D'autres Ambassadeurs vinrent lui donner une ville du Péloponese, nommée Monobasse, ou Monembasse. Pie les reçut sous sa protection, & leur envoya un Gouverneur & des vivres (*b*).

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

La longue absence du Pape avoit donné lieu à beaucoup de desordres à Rome. Tiburce, fils d'un certain Massian, que le Pape Nicolas V. avoit fait pendre aux fenêtres du Capitole pour avoir trempé dans une conjuration contre lui, avoit excité de grands troubles. A la tête d'un grand nombre de jeunes gens, il commettoit impunément une infinité de crimes, & s'étoit déja saisi du Panthéon, sans que les Magistrats osassent lui résister, publiant qu'il vouloit délivrer Rome du joug des Prêtres. Le Pape ayant été informé de ce qui se passoit se rendit à Rome, & fit arrêter Tiburce, qui fut pendu avec les principaux de sa faction (*c*).

Retour du Pape à Rome.

Tandis que le Pape témoignoit un grand desir de réunir les Princes Chretiens, il ne laissa pas de prendre parti dans les divisions qui déchiroient le Royaume de Naples. Mais pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut. Jean Duc de Calabre, fils de René d'Anjou, avoit été fait Gouverneur de Genes, & entretenoit correspondance avec plusieurs Seigneurs Napolitains, à la tête desquels étoit le Prince de Tarente, qui le pressoit de profiter des bonnes dispositions de ses adhérens. Il partit de Genes avec une Flotte au commencement d'Octobre 1459, & débarqua au Port de Sessa; les Seigneurs de son parti se déclarerent bientôt ouvertement & entrainerent plus des deux tiers du Royaume. Les Vénitiens le favorisoient sous main, & les Florentins après s'être déclarés ouvertement pour lui, prirent le parti de la neutralité, pour ne pas choquer le Duc de Milan. Le Pape, qui ne vouloit pas que les François prissent pié en Italie, envoya les troupes de l'Eglise avec celles de Milan pour joindre l'armée Arragonnoise. D'autre part Pichinin quitta le service de Ferdinand, pénétra dans l'Abruzze & joignit le Duc de Calabre. Les deux armées se rencontrerent près de Sarno; Ferdinand fut défait, & se sauva à Naples. Tout plia devant le vainqueur, & si le Duc de Calabre avoit été attaquer Ferdinand dans la Capitale, il étoit perdu. Mais le Prince de Tarente l'en empêcha par des raisons d'intérêt particulier; desorte que Ferdinand, aidé de l'argent de Sforze & du Pape eut bientôt une nouvelle armée, avec laquelle il remporta quelques legers avantages (*d*).

Affaires de Naples.

Tandis que le Duc de Calabre étoit occupé dans le Royaume de Naples, il y eut une nouvelle révolution à Genes. Les Partis opposés se réunirent pour en chasser les François, ce qui leur réussit malgré le secours que René d'Anjou y amena de France.

Révolution à Genes. 1461.

Dès le commencement de son Pontificat, Pie II. avoit envoyé aux Rois Chretiens d'Arménie & de Mesopotamie un certain Cordelier, nommé Louis, pour engager ces Princes à prendre les armes contre les Turcs. Louis arriva de sa Légation peu de tems après que le Pape fut de retour de Mantoue. Il étoit accompagné des Ambassadeurs de plusieurs Princes de l'Orient. Ils avoient pris leur route par la Colchide & la

Ambassadeurs d'Orient au Pape.

(*a*) Comm. Pii II. L. III.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Platina* in Pio II.
(*d*) *Giannone* L. XXVII.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Scythie, & avoient traverſé la Hongrie & l'Allemagne, & s'étoient rendus par Veniſe à Rome. Le Pape leur donna audience dans un Conſiſtoire; ils s'engagerent à attaquer les Turcs avec une armée de douze mille hommes, pendant que les Européens les attaqueroient d'un autre côté. Pie II. toujours zélé pour la croiſade, les envoya en France, pour engager le Roi de France & le Duc de Bourgogne à ſeconder leurs efforts. A leur requiſition, il donna le titre de Patriarche au Moine qui les conduiſoit. S'étant rendus en France, ils ne purent rien obtenir du Roi, ni du Duc de Bourgogne, mais ils amaſſerent beaucoup d'argent par voie d'aumônes. Le Pape ayant été informé, que le Cordelier étoit un impoſteur, auſſi bien que ceux qui l'accompagnoient, & qu'il s'étoit fait ordonner Prêtre & ſacrer Evêque à Veniſe, par quelques Prélats qui ignoroient ſes impoſtures, écrivit au Patriarche de Veniſe, pour faire arrêter ce fourbe. Mais il ſe ſauva par la fuite avec ſes compagnons (*a*).

Légat en France.

Charles VII. étant mort, Louis XI. ſon fils lui ſuccéda. Le Pape lui envoya un Légat pour le féliciter de ſon avénement à la couronne. Le Légat avoit commiſſion d'engager ce Prince à ſecourir les Chretiens contre les Turcs, & ſurtout de le porter à abolir la Pragmatique Sanction dans ſon royaume. Il réuſſit ſur ce dernier article à ſon gré & Louis promit de ſe conformer aux intentions du Pape, auquel il écrivit pour l'aſſurer, qu'il aboliroit la Pragmatique Sanction, & qu'il rendroit au Siege Apoſtolique la même autorité en France, qu'il avoit eue ſous le Pontificat de Martin V (*b*). Un grand nombre de Prélats & l'Univerſité de Paris s'oppoſerent à l'abrogation de la Pragmatique Sanction, enſorte qu'elle continua à ſervir de regle.

Mésintelligence entre Louis XI. & le Pape. 1462.

La bonne intelligence entre le Pape & le Roi de France ne dura pas longtems. Au commencement de l'année 1462, Louis envoya une célebre Ambaſſade à Rome, qui confirma l'abolition de la Pragmatique Sanction, mais demanda en même tems que le Pape abandonnât les intérêts de Ferdinand & ſe déclarât pour le Duc de Calabre. Pie II. ne put s'y réſoudre, mais offrit de ne plus ſécourir Ferdinand, pourvu qu'on ceſſât les hoſtilités, & que René d'Anjou pourſuivit ſon droit en juſtice réglée. Cependant Louis XI. reçut pluſieurs Lettres de Rome, où on lui mandoit que depuis que le Pape avoit reçu l'abolition de la Pragmatique, il preſſoit avec plus d'ardeur la guerre de Naples. Le Roi écrivit là-deſſus une Lettre très-forte au Pape, & menaça par ſon Ambaſſadeur de rappeller tous les François qui étoient à Rome. Le Pape ne s'en émût point, & dit que les François étoient libres de ſe retirer quand il leur plairoit, mais qu'il n'abandonneroit point Ferdinand, tant que René ou ſon fils continueroient la guerre (*c*).

Affaires de Naples.

Bientôt Pie II. eut lieu d'être content de ce côté-là. Ferdinand avoit eu le tems de ſe rétablir de ſes pertes, deſorte que tout ce que Jean d'Anjou put faire pendant l'année 1461, ce fut de terminer la campagne ſans aucun deſavantage marqué, après avoir livré divers petits combats. Il fut moins heureux l'année ſuivante; l'armée de Ferdinand l'attaqua près de

(*a*) Æn. Ep. 376, 377.
(*b*) Le même, Ep. 388.
(*c*) Comment. Pii II. L. VIII.

Digitized by Google

Troia & remporta une victoire complette, qui ruina entierement ſes affaires. En peu de tems il fut abandonné de la plupart de ſes partiſans & du Prince de Tarente même. Chaſſé de la Pouille, il ſe retira dans l'Abruzze, où il ſe ſoutint encore quelque tems. Mais preſque tous ceux qui étoient encore dans ſes intérêts & Pichinin lui-même, ayant fait dans la ſuite leur paix avec Ferdinand, il ſe retira dans l'iſle d'Iſchia & delà retourna en Provence (*a*).

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1420 juſqu'à l'an 1517.*

Au commencement de cette année le Roi de Bohême envoya des Ambaſſadeurs à Rome, chargés de promettre de ſa part une entiere obéiſſance au S. Siege, à condition que le Pape accorderoit les articles que les Bohémiens avoient préſentés au Concile de Baſle. Le Pape ne voulut point accepter la condition, & dit que Podiebrad devoit penſer à s'unir à l'Egliſe Romaine ſans équivoque, qu'autrement ſon royaume ne pourroit ſubſiſter. Les Ambaſſadeurs rapporterent cette réponſe dans l'aſſemblée des Etats à Prague. Elle irrita tellement le Roi, qu'il s'emporta en invectives contre le Pape, & déclara qu'ayant été élevé & nourri dans la pratique de la communion ſous les deux eſpeces, ſans pourtant s'être jamais départi de l'obéiſſance qu'il devoit à l'Egliſe Romaine, il étoit réſolu d'y vivre & d'y mourir. Il fit même empriſonner le Nonce du Pape, auquel il rendit bientôt la liberté à la priere de l'Empereur Frederic. Quelque tems après Podiebrad rendit ſervice à ce Prince, qui étoit en querelle avec ſon frere Albert touchant l'Autriche, & par reconnoiſſance l'Empereur ſollicita le Pape de différer d'excommunier Podiebrad. Pie II. ſe rendit aux prieres de l'Empereur, mais il renouvella l'excommunication contre Sigismond d'Autriche, Gregoire de Heimburg & contre Sigismond Malateſta, Prince de Rimini. Ce dernier ayant été battu par les troupes du Pape, fit ſon accommodement. Pie II. reprit alors le projet de la croiſade, & s'étant aſſuré du concours des Vénitiens, il envoya l'Evêque de Ferrare en qualité de Légat au Roi de France & au Duc de Bourgogne, qui revint avec de belles promeſſes, qui demeurerent ſans effet (*b*).

Ambaſſade du Roi de Bohême au Pape.

Le Roi de France étoit toujours mécontent du Pape, enſorte qu'il donna trois Edits peu favorables à la Cour de Rome. Le premier attribuoit à ſa Majeſté la diſpoſition de tous les bénéfices vacans, juſqu'à ce que les Evêques euſſent prêté le ſerment de fidélité, & le jugement de tous les procès intentés pour le revenu de ces mêmes bénéfices. Le ſecond portoit que les Préſidens & les Conſeillers du Parlement jouiroient dans la nomination aux bénéfices des mêmes privileges que l'Univerſité de Paris. Le troiſieme attribuoit encore au Roi le jugement de tous les bénéfices touchant le poſſeſſoire. Le Pape envoya deux Légats en France pour tâcher d'adoucir le Roi, ils étoient chargés d'offrir à ce Prince une tréve de cinq ou ſix ans pour le Royaume de Naples, s'il vouloit prendre les armes contre les Turcs. On ignore quel fut le ſuccès de cette Légation; on voit ſeulement dans les Hiſtoriens, que Louis XI. publia encore d'autres Edits contre ceux qui exigeoient les dépouilles des Bénéficiers, & contre les expectations (*c*). Tant la Cour Romaine fourniſſoit des ſujets de

Edits du Roi de France. 1463.

(*a*) *Giannone* L. XXVII. Ch. I. *Platina.*
(*b*) Comment. Pii II. L. VII & IX. (*c*) Comment. L. XII.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

plaintes par ſes exactions, comme on le voit par les actes publics de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Eſpagne & d'autres royaumes (*a*).

Préparatifs que fait le Pape pour la guerre, contre les Turcs.

Le Pape étoit toujours occupé de la guerre contre les Turcs. Il envoya encore des Nonces au Duc de Bourgogne pour le ſolliciter & ce Prince répondit favorablement. Alors Pie II. invita les Princes d'Italie d'envoyer au jour marqué leurs Ambaſſadeurs à Rome. Ceux du Duc de Bourgogne parurent les premiers, & déclarerent que leur Maître avoit réſolu de partir lui-même au Printems avec une flotte. Le Pape demanda aux autres Ambaſſadeurs ce qu'ils avoient à dire; la plupart répondirent qu'ils n'étoient venus que pour être inſtruits des deſſeins de ſa Sainteté pour en faire part à leurs maîtres. Les Vénitiens aſſurerent qu'ils avoient déja déclaré la guerre au Turc. Les Florentins tâcherent de perſuader au Pape en ſecret, de les laiſſer agir ſeuls, parcequ'ils ſe ruineroient infailliblement, ce qui aſſureroit la liberté de l'Italie. Mais le Pape ne goûta nullement ce conſeil, & peu après dans un Conſiſtoire ſecret il déclara aux Cardinaux, que puiſque Ferdinand étoit maître du royaume de Naples, & que Malateſta avoit été battu, il étoit réſolu d'employer tout le bien de l'Egliſe pour équiper une flotte, ſur laquelle il s'embarqueroit lui-même & paſſeroit en Grece & en Aſie, eſpérant que ſon exemple engageroit les Princes Chretiens à agir de leur côté. Les Cardinaux approuverent ſa réſolution, mais les principaux Etats d'Italie ne marquerent gueres d'empreſſement pour cette guerre, & ſe contenterent d'offrir les ſubſides, dont on étoit convenu à Mantoue (*b*). Le Duc de Milan promit à la vérité d'envoyer ſon fils avec de la cavalerie pour eſcorter le Pape. Les Genois s'engagerent à équiper une Flotte de huit ou dix vaiſſeaux, mais qu'ils vouloient ſavoir quelle part ils auroient dans les conquêtes (*c*).

Tous ces obſtacles ne rallentirent pas le zele du Pape, il publia le 23 d'Octobre un Décret, qu'il adreſſa à tous les Prélats, Princes & Peuples Chretiens, pour les informer de la néceſſité où il ſe trouvoit de faire la guerre aux Infideles, & les avertir qu'il partiroit le 15 de Juin de l'année ſuivante. Il écrivit en particulier au Doge de Veniſe, pour l'exhorter à ſe tenir prêt pour le venir joindre à Ancone, ſans s'excuſer ſur ſa vieilleſſe, puiſque le Duc de Bourgogne du moins auſſi âgé que lui ne refuſoit pas de s'y rendre, & que lui Pape quoiqu'âgé marcheroit à leur tête.

Il perſévere dans ſon deſſein. 1464.

La ſanté de Pie II. étoit fort altérée par les continuelles fatigues & par les douleurs de la goute, à laquelle il fut ſujet pendant preſque tout ſon Pontificat; cela ne l'empêcha point d'agir toujours vigoureuſement pour l'expédition qu'il méditoit. Cependant la fievre le prit & les douleurs de la goute redoublerent à la fin de l'hiver, enſorte que par le conſeil des Medecins, il alla aux bains de Retriolane dans le Dioceſe de Sienne & y paſſa quelques mois. Pendant qu'il y fut, il apprit que le Duc de Bourgogne ne ſe trouveroit point en perſonne à la guerre contre les Turcs. Il écrivit à ce Prince, pour l'exhorter à ne point abandonner la cauſe commune, ſon honneur & ſa conſcience l'engageant à tenir ſa

(*a*) Spondan. ad ann. (*b*) Comment. *ubi ſup.* (*c*) Æn. Ep. 392.

Digitized by Google

promeſſe. Ces remontrances ne firent aucune impreſſion ſur le Duc; il ſe contenta d'envoyer ſes deux fils naturels au Pape avec deux mille hommes, & promit de l'aller joindre lui-même l'année ſuivante, s'il n'en étoit empêché par des raiſons très-preſſantes (*a*). Le Roi de France s'excuſa auſſi ſur ce qu'il appréhendoit une guerre civile, les Seigneurs de ſon royaume s'étant ligués ſecretement contre lui (*b*). Il n'y avoit nul ſecours à attendre de l'Eſpagne, troublée par des diviſions inteſtines, & à la fin de l'année précédente les Vénitiens avoient perdu Corinthe & Mitylene, & été obligés d'abandonner l'Iſthme (*c*).

Section VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Le Pape perſiſta néanmoins dans la réſolution qu'il avoit priſe. Etant revenu à Rome, il y demeura quelques jours, & en partit pour Ancone en litiere; il fit le voyage à petites journées & arriva à Ancone vers le milieu de Juillet. Peu après ſon arrivée, il congédia en leur donnant ſa bénédiction un grand nombre de croiſés, qui étoient venus ſans argent & ſans proviſions. La nouvelle qu'on apprit que les Turcs s'approchoient de Raguſe dans le deſſein de l'aſſiéger, détermina le Pape à s'y rendre lui-même en perſonne au plutôt, dans l'eſpérance que l'heureux ſuccès dont il ſe flatoit, engageroit les Princes à le ſuivre. Mais il changea de réſolution, parcequ'on ſut quelques jours après que les Turcs s'étoient retirés. Il eut la joie de voir arriver le Doge de Veniſe avec ſa Flotte.

Il va à Ancone pour s'embarquer.

Cependant la maladie de Pie II. augmentoit tous les jours; il appella les Cardinaux, & les exhorta à pourſuivre le deſſein de la guerre contre les Turcs, & à ne conſulter que le mérite dans le choix d'un Pape. Il mourut le 14 d'Août, âgé de près de cinquante-neuf ans, après ſix ans de Pontificat. Pie II. étoit de petite taille. Sa tête blanchit avant le tems, & ſon viſage le feſoit paroitre plus vieux qu'il n'étoit. Il cachoit ſa févérité ſous les apparences d'un abord prévénant. Il ne mépriſoit pas l'argent, mais il n'y étoit pas attaché, il en donnoit autant qu'il en avoit. Il ne voulut jamais voir compter ſes tréſors. Quoiqu'il fût ſavant & fort ſtudieux, on l'a taxé de n'avoir pas été libéral envers les Savans par avarice, mais Platina en donne pour raiſon les guerres qu'il avoit ſur les bras, qui épuiſoient ſon tréſor. Le même Auteur aſſure, qu'il ne donna jamais aucune marque de timidité ou d'inconſtance. Il ne s'enfloit pas dans la proſpérité, & ne ſe laiſſoit point abattre dans l'adverſité. Il étoit ſobre, ſe promenoit dans ſes jardins pour ſe recréer. Outre ſes harangues, ſes Lettres & ſes Hiſtoires, il a laiſſé diverſes ſentences en forme de proverbes, qu'on peut voir dans Platina (*d*).

Sa mort.

Après la mort de Pie II. les croiſés qui étoient à Ancone s'en retournerent dans leur pays. Les Cardinaux délibérerent avec le Doge de Veniſe, & convinrent de lui remettre les galeres que le feu Pape avoit fait équipper, à condition de les rendre, ſi le futur Pape ne l'approuvoit pas. Ils donnerent auſſi au Doge quarante-cinq mille écus d'or que Pie II. avoit amaſſés pour la guerre contre les Turcs, à condition de les remettre à Matthias Roi de Hongrie. Enſuite les Cardinaux retournerent à Rome pour faire l'élection d'un Pape. Ils entrerent au Conclave le 28

Election de Paul II.

(*a*) Id. Ep. 382. *Spondan.*
(*b*) *Platina*, *Monſtrelet* Vol. III.
(*c*) Hiſt. de Veniſe T. VII. p. 185-187.
(*d*) *Platina* In Pio II.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

d'Août, & dreſſerent quelques articles, dont ils jurerent l'obſervation, au cas qu'ils fuſſent élus. Au ſecond Scrutin, ils élurent Pierre Barbo, Vénitien & neveu du Pape Eugene IV. qui prit le nom de Paul II. & fut couronné, peu de jours après. Il n'étoit pas fort ſavant, ne s'étant appliqué aux Sciences qu'aſſez tard, après l'exaltation de ſon oncle Eugene IV. Auparavant il ſe deſtinoit au commerce, & étoit prêt à s'embarquer, quand il apprit que ſon oncle avoit été élu Pape. Quoiqu'il eût juré, après ſon élection les articles dont les Cardinaux étoient convenus, il ne laiſſa pas de vouloir les abolir. Il y fut excité par l'Archevêque de Milan & l'Evêque de Treviſe, qui ſe trouvoient exclus du Cardinalat par ces Loix. Ils perſuaderent au Pape qu'elles dérogeoient à ſa dignité, deſorte qu'il fit de nouvelles loix, comme ſi les Cardinaux y avoient eu part, ſous prétexte que les premieres étoient inutiles. Il les préſenta aux Cardinaux, dont quelques-uns les ſignerent ſans les lire & les examiner, d'autres ne ſe rendirent qu'après avoir été intimidés par des menaces; enſorte que tous les ſignerent à l'exception du Cardinal Carvajal Eſpagnol, qui déclara qu'il ne ſe ſouvenoit pas d'avoir changé de ſentiment dans ſa jeuneſſe, & qu'il ne le feroit pas dans ſa vieilleſſe (*a*).

Commencemens de ſon Pontificat.

D'abord au commencement de ſon Pontificat, Paul II. par reſſentiment contre ſon prédéceſſeur, caſſa tous les Abbréviateurs ou Secretaires des Brefs, & confiſqua leurs biens, ſans forme de procès, ſous prétexte qu'ils n'étoient pas propres à leur office. Il les accuſoit d'héréſie, parcequ'ils avoient formé avec d'autres gens de lettres une eſpece d'Academie à Rome, où ils diſputoient ſur l'immortalité de l'ame & ſur d'autres points de doctrine, à la façon des anciens Académiciens (*b*). L'Hiſtorien Platina, qui étoit du nombre des Abbréviateurs, ſe plaint amérement de l'injuſtice du Pape, parcequ'ils avoient non ſeulement acheté leurs charges, qui par cette raiſon leur avoient été confirmées par des Lettres Apoſtoliques, mais auſſi que c'étoient des gens de mérite & l'ornement de la Cour de Rome. Il demanda au nom de tous, que l'affaire fût jugée par les Auditeurs de Rote. Le Pape en courroux lui répondit, qu'il n'avoit pas beſoin de Juges, que tous les droits réſidoient en ſa perſonne. Platina & ſes confreres, ayant ſollicité inutilement pendant vingt jours une audience, il prit le parti d'écrire au Pape, & lui manda que lui & ſes Collegues s'adreſſeroient aux Princes Chretiens afin de faire convoquer un Concile, où ils puſſent obtenir juſtice. Cette Lettre lui attira toute l'indignation du Pontife; il fut chargé de fers, & enfermé dans une tour, où il reſta pendant l'hiver durant quatre mois (*c*); il n'en ſortit que ſur les prieres réitérées du Cardinal de Mantoue. D'autre part, le Pape, pour ſe concilier la bienveillance des Cardinaux, leur fit prendre des mitres de ſoie rouge ſemblables à celles que les Papes ſeuls portoient auparavant; il permit que leurs chevaux ou leurs mules euſſent des houſſes d'écarlate, & accorda cent écus par mois à ceux qui n'en avoient pas quatre mille de revenu annuel. Ayant relevé la dignité des Cardinaux par de nouveaux ornemens, il

(*a*) *Papienſ.* Ep. 180-182.
(*b*) Append. ad Papienſ. Ep. 392.
(*c*) *Platina* in Paulo II.

Digitized by Google

SECTION VIII.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

il ne s'oublia pas lui-même, il fit faire une nouvelle triple couronne, enrichie de diamans de la valeur de cent vingt mille écus (*a*).

Le Pape méditoit en même tems des deſſeins plus conſiderables & penſoit aux moyens de continuer la guerre contre les Turcs. Il nomma trois Cardinaux pour en conférer avec les Ambaſſadeurs des Princes d'Italie qui étoient à Rome. Il vouloit que chacun donnât tous les ans une certaine ſomme tant que la guerre dureroit & que cet argent fût remis au Roi de Hongrie, qui étoit le plus expoſé aux armes des infideles. Le Pape vouloit régler ces taxes, mais les Ambaſſadeurs n'y voulurent pas conſentir, n'en ayant point d'ordre de leurs maîtres. Enfin après ſix mois de négociations, le Roi Ferdinand, les Vénitiens, les Florentins & le Duc de Milan s'expliquerent ſur le ſecours qu'ils avoient deſſein de donner, & les autres ne firent point de réponſe. Le Pape envoya de l'argent en Hongrie, où les Vénitiens alliés avec Mathias continuoient toujours la guerre (*b*).

Il veut reprendre l'affaire de la guerre contre les Turcs.

L'Empereur Frederic envoya des Ambaſſadeurs à Paul II. pour lui promettre obéiſſance. Ils étoient chargés auſſi d'engager le Pape à uſer de ménagement envers George Podiebrad Roi de Bohême, que Pie II. avant ſon départ pour Ancone, avoit aſſigné à comparoître dans cent-quatre-vingt jours. Comme le terme n'étoit pas encore écoulé, & que le Roi de Bohême promettoit d'envoyer une Ambaſſade à Rome, ſi l'on ſuſpendoit l'affaire, le Pape conſentit à la demande des Ambaſſadeurs, parcequ'il penſoit, que Podiebrad avoit agi plus par haine perſonnelle contre Pie II. que par éloignement pour le S. Siege, & par zele pour le dogme Calixtin.

Ambaſſade de l'Empereur.

Au commencement de l'année ſuivante, les Ambaſſadeurs de Ferdinand Roi de Naples arriverent à Rome pour prier le Pape d'envoyer un Légat aſſiſter au mariage d'Alphonſe ſon fils avec Hippolite fille du Duc de Milan. Ces Ambaſſadeurs communiquerent auſſi au Pape, que Mahomet II. avoit envoyé un Ambaſſadeur à Ferdinand, pour le féliciter d'avoir chaſſé ſes ennemis, lui offrir huit-cens mille écus d'or, s'il vouloit entreprendre la guerre contre quelque autre Prince d'Italie, & pour lui propoſer de marier ſon fils avec une de ſes filles, ou ſi cela ne pouvoit ſe faire à cauſe de la différence de religion, avec la fille d'un de ſes principaux Officiers qui étoit Chretienne, & qui deſcendoit des Empereurs de Conſtantinople; Mahomet promettoit pour ſa dot deux-cens mille écus & plus s'il le falloit. Les Ambaſſadeurs de Ferdinand ajouterent, que leur Maître n'avoit rien voulu décider ſur cette affaire, ſans avoir conſulté le Pape. Celui-ci demanda les avis des Cardinaux, & le Cardinal Beſſarion fit un diſcours, par lequel il condamna les alliances avec le Turc, & dit que ces Ambaſſades de part & d'autre n'étoient pas de ſon goût (*c*). On ignore ce qui fut conclu, mais il y a de l'apparence que les autres Cardinaux furent du même avis. Frederic ſecond fils de Ferdinand arriva peu après à Rome, pour delà ſe rendre à Milan & y prendre la Princeſſe fille de Sforze. Paul le reçut avec beaucoup de diſtinction, & lui donna la roſe d'or, que les Papes ont coutume de bénir & d'envoyer tous les ans à quelque Prince (*d*).

Ambaſſadeurs du Roi de Naples. 1465.

(*a*) *Spondan.* ad ann. *Platina* l. c.
(*b*) *Papienſ.* Ep. 58 & 95.
(*c*) *Papienſ.* Ep. 85.
(*d*) *Platina* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Le Roi de Naples envoya en ce tems-là des troupes au Pape, pour réduire les Comtes d'Anguillara, qui à l'exemple de leur pere troubloient l'Etat Eccléſiaſtique par leurs vexations. Le Pape ſecondé des Napolitains ſurprit ces rebelles, & en moins de quinze jours les ſoumit & leur prit neuf Châteaux. Après cette expédition Paul II. renouvella la demande qu'il avoit déja faite au Roi de payer les arrérages du tribut que le Royaume de Naples devoit au S. Siege. Mais Ferdinand prétendit que ces arrérages fuſſent compenſés par la dépenſe qu'il avoit faite pour envoyer du ſecours au Pape, & même qu'on diminuât à l'avenir le tribut qu'il devoit payer. Le Pape d'autre part allégua, que ce Roi étoit redevable de ſon royaume aux ſecours qu'il avoit reçus de ſon prédéceſſeur, & qu'en qualité de Feudataire de l'Egliſe, il étoit tenu de la ſervir dans le beſoin. Ferdinand pour faire entrer Paul II. dans ſes vues, demanda & ſollicita vivement la reſtitution des terres que l'Egliſe poſſedoit, & qui ſe trouvoient enclavées dans ſon Royaume, il demanda auſſi Benevent. Le Pape ſentit qu'il falloit céder, & envoya un Légat à Naples pour appaiſer le Roi. Ce Prélat réuſſit ſi bien dans ſa négociation, que pour lors on ne parla plus ni du payement des arrérages du tribut, ni de la reſtitution des terres que le Roi demandoit (*a*).

Brouilleries entre le Pape & Ferdinand.

Différend du Pape avec les Vénitiens.

Les Vénitiens qui avoient la guerre contre les Turcs en Morée, choiſirent Sigismond Malateſta, Seigneur de Rimini pour leur Capitaine-Général. Le Pape au lieu d'appuier leurs efforts, entreprit de dépouiller Malateſta de ſes Etats. Le Prince de Rimini informé des mauvaiſes intentions de Paul II. quitta la Morée pour venir défendre ce qui lui reſtoit. Les Vénitiens intercéderent vainement pour lui, & lui fournirent quelques ſecours d'hommes & d'argent. Le Pape l'excommunia, mais il mépriſa l'excommunication & ſe maintint (*b*). Le Sénat de Veniſe avoit fourni au Roi de Hongrie les ſubſides promis, ſans que ce Prince eût agi. Ainſi pour fournir aux fraix de la guerre, il leva des décimes ſur le Clergé. Le Pape défendit par un Bref, adreſſé au Patriarche de Veniſe, cette levée ſous peine d'excommunication. Le Sénat envoya un Ambaſſadeur à Rome, pour faire ſentir au Pape l'injuſtice de cette interdiction, dans un tems où la République avoit beſoin des plus grandes reſſources contre les infideles. Le Pape perſiſta opiniatrement dans ſa défenſe. Le Sénat envoya deux autres Ambaſſadeurs, qui firent conſentir Paul II. à la levée des Décimes, à condition que le produit ſeroit employé tout entier à la guerre contre les Turcs (*c*).

Violences du Pape contre le Roi de Bohême. 1466.

Podiebrad Roi de Bohême traitoit les Catholiques avec beaucoup de douceur, cependant il fut obligé de tenir une autre conduite avec un Seigneur Catholique, nommé Zdencon ou Stencon, accuſé de crime d'Etat. Le Roi l'aſſiegea dans le Fort d'Araſte, où il s'étoit retiré. Stencon trouva le moyen de ſe ſauver & ſe rendit à Rome. Le Pape le reçut favorablement & lui donna des Lettres pour l'Empereur Frederic, où il excommunioit tous ceux qui continueroient le ſiege d'Araſte. Podiebrad fit écrire de ſon côté par la plupart des Grands de ſon royaume à Rome, accuſant Stencon

(*a*) *Giannone* L. XXVII. Ch. 2. 205, 206.
(*b*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. VII. p. (*c*) La même, p. 208, 209.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

d'être l'auteur des troubles, & il demandoit qu'on envoyât un Légat à l'Empereur pour être informé de toute l'affaire, ajoutant qu'on pourroit traiter en même tems de la réduction de la Bohême à la Religion Catholique. Le Pape persista dans les ordres qu'il avoit donnés, & envoya à l'Empereur un Nonce, qu'il chargea de ne point traiter avec le Roi de Bohême, qu'on n'eût auparavant levé le siege d'Aralte. Mais Podiebrad pressa si vivement les assiegés, qu'il les contraignit de se rendre par composition (*a*). Le Pape fit alors solliciter les Princes d'Allemagne de ne point s'opposer au jugement qu'il alloit prononcer contre le Roi de Bohême. En même tems tous les Seigneurs Catholiques de ce royaume s'étant révoltés contre Podiebrad, furent absous du serment de fidelité, le Roi fut cité à comparoitre certain jour, & le Nonce eut ordre de prendre les armes contre lui, & de publier même une croisade, s'il étoit nécessaire. Podiebrad mépriſa la citation, desorte que le Pape le déclara convaincu de parjure, de sacrilege, & d'héréſie, & prononça contre lui la sentence d'excommunication. Il différa néanmoins la publication de ce décret, de peur qu'on ne s'en moquât s'il n'étoit pas exécuté, & perſonne ne vouloit ſe charger de l'exécution. L'Empereur n'avoit aucune envie de rompre avec le Roi de Bohême; les Rois de Pologne & de Hongrie avoient aſſez d'occupation chez eux & contre les Turcs, & les Grands de Bohême n'étoient pas aſſez puiſſans. A la fin le Cardinal Carvajal repréſenta qu'on devoit laiſſer quelque choſe à Dieu dans les grandes affaires, deſorte que le jour de Noël le Pape prononça la ſentence qui privoit le Roi de Bohême du royaume comme hérétique, & diſpenſoit ſes ſujets du ſerment de fidelité (*b*).

Mort du Duc de Milan.

François Sforze mourut au mois de Mars de cette année, âgé de ſoixante-cinq ans & Galéas ſon fils aîné lui ſucceda.

Légat en France. 1467.

L'année ſuivante le Pape envoya un Légat en France, pour obtenir du Parlement de Paris qu'il vérifiât les Lettres patentes du Roi, qui abolifſoient la Pragmatique Sanction. Son voyage fut infructueux, car l'Univerſité en appella au Concile général, & demanda acte de ſon oppoſition (*c*).

La couronne de Bohême offerte au Roi de Pologne.

Quand on eut appris en Bohême l'excommunication de Podiebrad, les Catholiques envoyerent des députés à Caſimir Roi de Pologne, pour lui offrir la couronne, les Nonces du Pape ſe joignirent à eux. Mais Caſimir, qui appréhendoit d'entrer en guerre avec Podiebrad, déclara qu'il falloit travailler à reconcilier ce Prince avec le S. Siege. Il députa quelques perſonnes au Roi de Bohême, qui répondit qu'il n'avoit rien fait contre le Pape, qu'il avoit reçu le Concordat fait avec ſon prédéceſſeur & le Concile de Baſle; que ſi par hazard il avoit manqué en quelque choſe, il prenoit Caſimir pour arbitre. Les Catholiques ne voulurent point le reconnoitre pour arbitre, ſans l'avis du Pape. Cependant on convint d'une tréve de cinq mois (*d*).

Pendant ces négociations en Pologne, l'Empereur, ſollicité par le Pape, aſſembla une Diete à Nuremberg. L'Evêque de Ferrare, Légat du Pape, repréſenta le riſque que couroient les Catholiques de Bohême, qui s'étoient ſouſtraits à l'obéiſſance de Podiebrad, s'ils n'étoient ſécourus par

(*a*) Hiſt. Boem. C. 30. *Papienſ.* Comm. L. VI.
(*b*) *Papienſ.* Ep. 262.
(*c*) *Spondan.* annal. 1467. n. 3.
(*d*) Cont. de Fleuri T. XXIII. p. 266.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

les Allemands, le Roi de Pologne ne voulant rien entreprendre en leur faveur. Ces repréſentations n'eurent pas grand effet; les Princes Allemands n'avoient pas envie de voir le Roi de Pologne ſur le trône de Bohême, & comme ils étoient diviſés entre eux, chacun en particulier flatoit Podiebrad. L'Empereur d'autre part n'étoit pas content, il diſoit que le Pape avoit bien pu condamner le Roi de Bohême, mais qu'il ne pouvoit pas diſpoſer de ſon royaume, qui dépendoit entierement de l'Empire (*a*). La Diete ſe ſépara, après avoir réglé qu'on entretiendroit pendant ſix ans, vingt mille hommes contre les Turcs, & qu'on ſolliciteroit le Pape d'établir une paix ſolide entre les Princes Chretiens.

Mathias Roi de Hongrie l'accepte.

Paul II. voulant pouſſer à bout le Roi de Bohême, fit offrir la couronne à Mathias Roi de Hongrie, qui l'accepta par ambition ou par zele pour la cauſe Catholique. Ce Prince ayant conclu une tréve avec le Gouverneur Turc de la baſſe Pannonie, entra avec ſon armée en Moravie, accompagné du Légat du Pape, qui avoit publiquement excommunié ceux qui donneroient du ſecours aux hérétiques. Après quelques courſes, Podiebrad & Mathias eurent une conférence, mais ne conclurent rien. Mathias voyant que l'hiver approchoit, laiſſa ſon armée en Moravie & retourna en Hongrie. Cette expédition eſt de l'année 1468.

Guerre en Italie.

La paix dont l'Italie jouiſſoit fut troublée en 1467. Coſme de Medicis étoit mort à Florence. Pierre de Medicis, qui avoit hérité de ſes biens & de ſon autorité dans le Conſeil, fit proſcrire les Chefs de la Faction qui lui étoit oppoſée. Pluſieurs de ces proſcrits ſe retirerent dans l'Etat de Veniſe & traiterent ſecretement avec Barthelemi Coléone, Capitaine-Général de la République. Il aſſembla des troupes dans le Breſſan, & comme on ignoroit ſes deſſeins, pluſieurs Princes en prirent ombrage. Le Sénat feignoit de n'entrer pour rien dans les projets de ſon Général, bien qu'il lui laiſſât la libre diſpoſition des troupes de la République. Le Duc de Milan, le Roi Ferdinand, & les Florentins prirent part à la guerre & les Vénitiens ſe déclarerent ouvertement, ce qui ſembloit menacer d'un incendie général. Le Pape travailla à accommoder les parties belligérantes, & réuſſit à faire la paix, qui fut ſignée au commencement de l'année 1468 (*b*).

Le Pape la fait à Robert Malateſta.

Robert Malateſta Seigneur de Rimini, fils naturel de Sigismond, ne fut point compris dans ce traité. Paul II. le fit aſſieger dans Rimini, Mais le Pape n'avoit pour lui que les Vénitiens, au lieu que Robert étoit ſoutenu par le Duc de Milan, les Florentins & le Roi Ferdinand. Ce dernier lui envoya du ſecours & fit lever le ſiege aux troupes du Pape (*c*).

Conjuration prétendue contre le Pape.

En ce tems-là, le Pape fut fort allarmé, on lui perſuada qu'un certain Callimaque avoit conſpiré contre lui, & on lui rapporta, qu'on avoit découvert dans les bois de Veletri, une groſſe troupe de bannis. Paul craignit une révolte au dedans & au dehors de la ville. Pluſieurs citoyens furent arrêtés, & entre autres l'Hiſtorien Platina. Ayant été trainé devant le Pape; on le menaça de la torture & de la mort, s'il ne diſoit la vérité. Platina fondé ſur le témoignage de ſa conſcience, répondit avec fermeté, & repréſenta au Pape, qu'il n'étoit nullement croyable que Callimaque eût for-

(*a*) *Papienſ.* Ep. 282.
(*b*) Hiſt. de Veniſe l. c. p. 213. 217.
(*c*) *Papienſ.* Ep. 176. Comment. L. IV. V.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

mé une conspiration, ni même qu'il en eût eu la pensée, parceque c'étoit un homme sans tête, qui n'avoit ni le talent de la parole, ni courage, ni bien, ni amis, & qui étoit presque aveugle. Ces raisons ne servirent de rien, le Pape dit à Vanesius un de ses familiers, en regardant Platina avec fureur, *il faut contraindre cet homme par la torture à dire la vérité, car il est habile dans l'art de conspirer.* On découvrit bientôt que cette conspiration n'étoit qu'une chimère, ce qui n'empêcha pas que Platina & plusieurs autres ne fussent mis à la question, & détenus plus d'un an en prison (*a*).

L'Empereur vient à Rome.

Ce fut cette année que l'Empereur accomplit le vœu qu'il avoit fait de venir à Rome. Le Pape le reçut avec beaucoup de magnificence & dépensa dixhuit mille écus d'or (*b*). Quatre jours après son arrivée, il assista à un Consistoire, où l'on traita des moyens de s'opposer aux progrès des Turcs, & après de longues délibérations, on convint d'écrire aux Princes au nom du Pape & de l'Empereur, pour les inviter d'envoyer leurs Ambassadeurs à Rome, pour aviser aux moyens de conserver la religion, & d'accorder aux Vénitiens les décimes, le vingtieme du bien des Juifs & le trentieme de celui des Séculiers de leur domination. L'Empereur demeura dixsept jours à Rome, & retourna ensuite en Allemagne (*c*).

Mathias déclaré Roi de Bohême. 1469.

Cependant Mathias Roi de Hongrie revint en Moravie, & les Catholiques de Bohême le déclarerent solemnellement leur Roi, & Duc de Moravie, à Olmutz; Ceux de Breslau le reconnurent aussi Prince de Silesie. Il fit Victorin, fils de Podiebrad prisonnier, & s'empara de quelques places. Mais le frere de Victorin l'ayant battu peu après, il fut obligé de retourner en Hongrie, pour en tirer du secours. Podiebrad pour traverser les projets ambitieux de Mathias proposa aux Etats de Bohême de nommer pour son successeur Uladislas, fils du Roi de Pologne. Cette proposition fut goutée par l'un & l'autre parti, & Casimir ayant promis de soutenir les droits de son fils, Mathias perdit un grand nombre de ses adhérens. Le Roi de Hongrie s'en plaignit au Pape, qui reçut en même tems de fortes sollicitations de la part de Casimir pour qu'il confirmât l'élection de son fils, mais il ne put l'obtenir. Paul II. lui envoya l'Evêque de Forli, pour lui représenter, que le S. Siege ne pouvoit abandonner les intérêts du Roi de Hongrie, à qui il avoit de grandes obligations, il l'exhortoit même à prendre les armes contre Podiebrad.

Prise de Negrepont sur les Turcs. 1470.

Le Pape apprit, que Mahomet II. assiegeoit Negrepont avec une armée de plus de six vingt mille hommes & une Flotte de plus de cent galeres. Il ordonna des prieres publiques à Rome, & il alloit lui-même nuds pieds en procession, portant l'image de la Vierge. Cela n'empêcha pas les Turcs de se rendre maîtres de la place & de toute l'Isle. Paul publia cette année une bulle, par laquelle il ordonnoit que le Jubilé se célébrât tous les vingt-cinq ans, à commencer l'an 1475.

Diete de Ratisbonne. 1471.

Paul II. obtint de l'Empereur d'assembler une Diete à Ratisbonne, pour délibérer sur les moyens d'arrêter les conquêtes des Turcs, & il envoya deux Légats. L'assemblée fut très-nombreuse & commença le 22 de Juin. L'Evêque de Trente y parla en Allemand au nom de l'Empereur; il ex-

(*a*) *Platina* in Paulo II.
(*b*) Le même.
(*c*) *Papiensf.* Comment. L. VII. *Platina* ubi sup.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie juſ l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

poſa les miſeres paſſées des Chretiens, & la priſe toute récente de la Carniole, qui étoit des Etats de l'Empereur; exhortant les Princes à ſoutenir la gloire de leurs ancêtres & à défendre la foi. Les deux Légats haranguerent à leur tour. L'Ambaſſadeur de Veniſe offrit de la part de la République une Flotte de cent-vingt voiles, & les Princes d'Allemagne arrêterent d'un commun conſentement de lever une armée de deux-cens mille hommes. Mais tous ces beaux projets allerent en fumée, par un effet de l'indolence de l'Empereur. Auſſi un des Légats écrivit au Cardinal de Pavie, qu'on battroit infailliblement les Turcs, moyennant que l'Empereur combattit auſſi vigoureuſement qu'il ronfloit alors (*a*).

Mort de Paul II.

Quelques jours après cette Diete, le Pape mourut d'apoplexie; la nuit du 25 au 26 de Juillet, ſans que perſonne le vît expirer. Platina aſſure que ſous ſon Pontificat toutes les charges étoient vénales, qu'il conféroit les Evêchés & les Bénéfices à ceux qui avoient quelque emploi, dont on pouvoit tirer de l'argent, ſans égard à ceux qui avoient du mérite. Il multiplioit auſſi les vacances par des tranſlations d'un Evêché à un autre, deſorte qu'il amaſſoit beaucoup d'argent de tous côtés. Il s'en ſervoit à la vérité quelquefois pour faire des libéralités tant à des Cardinaux pauvres, qu'à des veuves & à des malades. Il en dépenſa auſſi en bâtimens magnifiques. Il étoit ennemi des Sciences, & taxoit d'héréſie ceux qui s'y appliquoient, déconſeillant aux Romains de faire étudier leurs enfans, diſant qu'il ſuffiſoit qu'ils ſuſſent lire & écrire (*b*).

Election de Sixte IV.

Après les obſeques de Paul II. les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 7 d'Août, & deux jours après élurent François della Rovere, Cardinal Prêtre, qui prit le nom de Sixte IV. Il étoit né dans le territoire de Savone ſur la riviere de Genes, & iſſu d'une maiſon noble, ſelon Onuphre; mais d'autres prétendent qu'il étoit fils d'un pêcheur, & qu'il l'avoit été lui-même (*c*). L'Ambaſſadeur de Veniſe en le félicitant, lui dit qu'il étoit noble par ſa vertu & par ſon érudition & non par ſes ancêtres. Il étoit Cordelier, & s'étant acquis beaucoup de réputation par ſes ouvrages ſur des points obſcurs de Théologie, il devint Général de ſon Ordre, & Paul II. l'avoit fait Cardinal, tandis qu'il étoit abſent & ſans y être ſollicité. D'abord après ſon exaltation, il témoigna qu'il avoit deſſein d'aſſembler un Concile dans le Palais de Latran, pour travailler à la reformation de l'Egliſe & traiter de la guerre contre les Turcs. Mais l'Empereur ne voulant point de Concile à Rome, l'affaire traina en longueur, & on eut recours à un autre expédient. Le Pape créa quatre Légats avec une pleine autorité, auxquels il aſſigna cinq-cens écus par mois. Le Cardinal Beſſarion fut envoyé en France, pour accommoder le Roi avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne. Le Cardinal d'Aquilée alla en Allemagne, pour tâcher de faire la paix entre Mathias Roi de Hongrie & Uladiſlas fils du Roi de Pologne, qui étoit depuis peu devenu Roi de Bohême par la mort de Podiebrad. Le Cardinal Borgia Vice-chancelier paſſa en Eſpagne, & le Cardinal Caraffe devoit commander la Flotte contre les Turcs (*d*). On envoya auſſi dans tous les Etats Chretiens des gens pour lever les derniers, ſuivant l'arrêté

(*a*) *Campan.* Ep. 18, 19. ap. Papienſ. & fact. L. III. C. 4.
(*b*) *Platina* l. c.
(*c*) *Maffo* de Vit. Pontif. *Fulgos.* de dict.
(*d*) *Onuphr.* in Vit. Sixti IV.

Digitized by Google

Histoire d'Italie depuis l'an 1230 jusqu'à l'an 1517.

de l'Assemblée de Mantoue. On accorda des indulgences à ceux qui prendroient les armes, ou qui contribueroient aux frais de la guerre. Le Cardinal de Pavie, qui étoit en Hongrie pour appaiser les troubles, parle d'une cinquieme Légation sans indiquer l'endroit. Il témoigne dans ses Lettres à ses amis, qu'il appréhende fort que toutes ces Légations ne soient inutiles, & se plaint aussi de la création de deux jeunes Cardinaux, qui n'avoient pas trente ans (*a*). L'un fut depuis Pape, sous le nom de Jules II. & étoit fils du frere du Pape; Pierre Riario, aussi son neveu, étoit l'autre, qui mourut deux ans après de ses débauches âgé de vingt-huit ans. Le Pape étoit si généreux, qu'il ne pouvoit rien refuser à personne, desorte qu'il accordoit souvent les mêmes graces à plusieurs personnes, ce qui donnoit lieu à des disputes. Pour parer à cet inconvénient il chargea Jean de Montmiral, homme exact & fort versé dans les affaires, de signer toutes les requêtes, pour empêcher qu'on ne sollicitât ce qui avoit été accordé à d'autres (*b*).

Peu de succès de deux Légats. 1472.

Les Légats nommés par Sixte partirent de Rome au commencement de l'année 1472. Le Cardinal d'Aquilée passa en Allemagne & se rendit en Pologne. Casimir le reçu avec beaucoup de distinction, mais il ne put réussir à faire la paix à cause des difficultés que Mathias y apportoit. Celui-ci vouloit avant toutes choses faire la paix avec l'Empereur, & se flatoit d'y réussir dans peu de jours. Le Cardinal Bessarion ne fut pas plus heureux en France; le Roi, choqué de ce qu'il avoit vu le Duc de Bourgogne avant lui, lui fit attendre son audience plus de deux mois; & ensuite le reçut avec beaucoup de froideur, & le congédia d'abord. Cet affront donna tant de chagrin à Bessarion, qu'en s'en retournant il tomba malade à Turin, d'où descendant le Po jusqu'à Ravenne, il y mourut dans la soixante-dixseptieme année de son âge (*c*).

Ambassade de Louis XI. au Pape.

Peu après son départ, Louis XI. pour faire voir qu'il n'avoit rien de personnel contre le Pape, lui envoya des Ambassadeurs, chargés de demander que l'on convoquât un Concile à Lyon, où tous les Princes Chretiens s'assembleroient pour prendre des mesures pour le bien de la religion; que l'Archevêque de Lyon fût créé Cardinal, qu'on n'admît point d'Evêque en France qui ne fût agréable au Roi; que les taxes des bénéfices vacans fussent réduites selon le décret du Concile de Constance; que les procès ne fussent point évoqués à Rome en premiere instance, & que le Clergé ne fût point obligé de payer les décimes pour la guerre contre les Turcs. Le Pape n'accorda aucune de ces demandes, mais quatre ans après il donna le chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Lyon.

Le Cardinal Borgia Légat en Espagne.

Le Cardinal Borgia Légat en Espagne, se rendit à Valence sa patrie, dont il étoit Evêque. Delà il alla à Madrid, où il fit au Clergé un discours que le Cardinal de Pavie lui avoit composé, mais il ne put appaiser les troubles de Castille, parceque les Prélats étoient trop portés pour Ferdinand d'Arragon, contre lequel le Roi Henri étoit fort irrité, pour avoir épousé sa sœur Isabelle malgré lui. Le Légat se rendit odieux à tout le monde par son luxe, son ambition & son avarice, & revint à Rome sans rien faire de ce qui concernoit sa Légation (*d*).

(*a*) *Papiens.* Ep. 407, 408, 414, 416.
(*b*) Contin. de Fleuri T. XXIII. p. 333.
(*c*) *Papiens.* Ep. 437, 455.
(*d*) Le même, Ep. 534.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Le Pape avoit terminé les différends du S. Siege avec le Roi de Naples; il lui avoit rendu le Duché de Sora, & le Roi le donna pour dot à ſa niece, qu'il fit épouſer au neveu du Pape. Sixte remit auſſi à Ferdinand les arrérages que ſon pere & lui devoient, à condition qu'il entretiendroit deux galeres pour la garde du port de Rome. Il en fournit dixſept pour agir contre les Turcs, conjointement avec celles du Pape & des Vénitiens. Les galeres du Pape, commandées par le Cardinal Caraffe, joignirent celles de Naples & de Veniſe. Cependant cette Flotte compoſée de plus de quatre-vingt galeres ne fit pas de grands exploits, ils ſe réduiſirent à ſe ſaiſir du port d'Attalie dans la Pamphylie; & après que les Napolitains ſe furent retirés, le Général Vénitien & le Légat ſurprirent la ville de Smyrne, où ils firent un riche butin. Après cette expédition, le Légat retourna à Rome, où il entra comme en triomphe au mois de Janvier 1473, menant avec lui vingt-cinq Turcs & douze Chameaux chargés des dépouilles des ennemis (*a*).

Flotte contre les Turcs.

Négociation entre le Roi de Hongrie & Mahomet II. 1473.

Pendant que les Vénitiens continuoient à faire la guerre aux Turcs, le Pape eut avis que Mathias, Roi de Hongrie avoit envoyé des Ambaſſadeurs à Conſtantinople pour traiter de paix avec Mahomet, qu'Uſum-Caſſan Roi de Perſe avoit attaqué en Aſie, que Mathias offroit de faire la guerre au Roi de Perſe, moyennant la reſtitution de la Boſnie & de la Servie, & que le Turc lui fournit l'argent néceſſaire. Le Pape écrivit à Mathias pour le détourner de cette alliance, & chargea l'Evêque de Ferrare, ſon Légat en Hongrie d'approfondir la vérité du fait. Comme les Hiſtoriens ne parlent point de cette négociation, il y a de l'apparence qu'elle n'a point de fondement, ou peut-être que Mathias déféra aux admonitions du Pape; peut-être auſſi que Mahomet ayant battu le Roi de Perſe, ſe mit peu en peine de celui de Hongrie.

Evénements divers. 1474.

Le Cardinal Riario étant mort au commencement de l'année 1474, Sixte fit ſon frere Jerome Prince d'Imola & de Forli, & le déclara Vicaire de l'Etat Eccléſiaſtique. Il lui fit épouſer la fille naturelle du Duc de Milan, & en faveur de ce mariage le frere du Duc fut créé Cardinal. Chriſtiern Roi de Danemarc vint au commencement de cette année à Rome, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs Danois vêtus en pélerins. Il fut reçu partout avec magnificence. Il témoigna un grand reſpect pour le Pape & pour les Cardinaux & s'en retourna fort content.

Jubilé à Rome. 1475.

L'année ſuivante 1475 le Jubilé ſe célebra à Rome, mais le concours de Pélerins fut moins grand qu'on n'avoit compté à cauſe des guerres qui déſoloient la Chretienté. Ferdinand Roi de Naples fut un des plus diſtingués, qui vinrent à Rome; le Pape lui remit le tribut qu'il devoit à l'Egliſe Romaine, à condition qu'il lui feroit préſenter tous les ans une haquenée blanche, harnachée (*b*). Ferdinand trouva auſſi moyen de rompre l'alliance entre les Vénitiens, le Duc de Milan & les Florentins. Catherine Reine de Boſnie vint auſſi à Rome avec quarante chevaux. Le Pape la défraya & lui fit beaucoup d'honneur. On prétend qu'elle demeura à Rome juſqu'à ſa mort.

Au

(*a*) *Onuphr.* in Sixto IV. *Papienſ.* Ep. 439 440.

(*b*) *Giannone* L. XXVII. Ch. 2.

Digitized by Google

Au commencement de l'année 1476, les neiges fondues causerent un si furieux débordement du Tibre à Rome, que l'eau monta jusqu'au premier degré du grand autel de l'Eglise de St. Paul. Ce malheur fut suivi de la peste, qui emporta tant de monde que le Pape fut obligé de sortir de la ville. A cette occasion, il publia une bulle, par laquelle il accorda des indulgences à ceux qui célebreroient la fête de la Conception immaculée de la Vierge. Cette bulle éprouva bien des contradictions.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Le Pape, appréhendant que le Roi de France n'eût dessein de se saisir d'Avignon, ayant beaucoup de troupes dans le voisinage, envoya le Cardinal Julien son neveu en qualité de Légat en France. Comme cette Légation ne plaisoit pas à Louis XI, pour intimider le Légat, il publia divers Edits peu favorables au Siege de Rome. Le premier portoit, que les Rois de France ayant obtenu du Concile de Constance le pouvoir de demander au Pape la convocation d'un Concile général, il avoit résolu de demander ce Concile au plutôt, & qu'à cette fin il ordonnoit à tous les Prélats de se retirer dans leurs Dioceses, & d'attendre là le jour auquel ils seroient convoqués. Il ordonnoit encore à tous ceux qui viendroient de Rome, de montrer à l'entrée du royaume les lettres, bulles & autres écrits dont ils seroient chargés, afin qu'on pût voir s'il n'y avoit rien de contraire aux droits de l'Eglise Gallicane. Par un autre Edit il défendit, qu'aucun Abbé, Prieur ou Religieux n'allât au Chapitre de son Ordre, s'il se tenoit hors du royaume, sur peine de banniſſement (*a*).

Le Pape sort de cette ville. 1476. *Edits de Louis XI.*

Les Turcs ravagerent cette année la Moldavie, mais sur la nouvelle que le Roi de Pologne marchoit contre eux, ils se retirerent. Mathias Roi de Hongrie s'attribua l'honneur de les avoir chassés. Le Pape l'éleva jusqu'aux nues; on lui donna deux-cens mille écus d'or en recompense de sa prétendue valeur & pour fournir aux fraix de la guerre. Le Duc de Milan, moins crédule, ne voulut point y contribuer. Le Roi de Naples, dont il épousa la fille naturelle, appuioit ses hauts faits prétendus. Mais on découvrit bientôt la vanité de ce Prince, les Turcs ayant fait de grands ravages dans la Carniole, la Carinthie & la Stirie. Auſſi l'année suivante le Pape & les Vénitiens cesserent de lui donner les cent mille écus d'or, qu'ils lui fourniſſoient pour entretenir son armée contre les Turcs, parcequ'il avoit déclaré la guerre à l'Empereur Frederic, qui s'étoit opposé à son mariage, comme contraire au Traité par lequel Frederic étoit déclaré héritier du royaume de Hongrie (*b*).

Vanité du Roi de Hongrie.

Le Duc de Milan s'étant rendu fort odieux par ses violences & ses débauches, il se forma contre lui une conspiration, qui éclata le jour de Saint Etienne 26 de Decembre. Les Conjurés le poignarderent dans l'Eglise. Sa veuve prit en main le gouvernement, pendant la minorité de son fils, & fit alliance avec les Vénitiens, & avec Laurent & Julien de Medicis, qui gouvernoient Florence.

Le Duc de Milan assassiné.

Le Pape, qui étoit ennemi des Medicis, se lia avec le Roi Ferdinand, & prit part à la conspiration que les Pazzi tramerent contre Laurent & Julien. Il étoit piqué contre eux par plus d'une raison. Ayant nommé

Conspiration à Florence. 1478.

(*a*) Contin. de Fleuri l. c. p. 419, 420. XXVIII. in fin. *Bonfin*, Decad. IV. L. V.
(*b*) *Michov.* L. IV. C. 72. *Cromer.* L. p. 437.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

François Salviati à l'Archévêché de Piſe, on fit des difficultés à Florence de le reconnoitre (*a*). D'ailleurs Sixte IV. avoit trouvé des obſtacles de la part des Medicis pour inveſtir ſon neveu Jerome du Comté d'Imola. Pour ſe venger, il convint avec les Pazzi, de tout tems rivaux des Medicis, de ſe défaire des deux freres, & de former un nouveau plan de gouvernement. Salviati & le Cardinal Riario neveu du Pape furent les agens dont on ſe ſervit. On eut de la peine à engager Jaques Pazzi dans le complot (*b*), à la fin il ſe laiſſa gagner. Le Roi de Naples envoya quelques troupes en Toſcane, ſous prétexte de recouvrer quelques places de l'Etat Eccléſiaſtique, mais réellement pour ſe ſaiſir de Florence après qu'on ſe ſeroit défait des Medicis. Les Conjurés après avoir épié longtems l'occaſion de trouver les deux freres enſemble, ſe déterminerent enfin à faire leur coup le 26 d'Avril, pendant la Meſſe, tandis que l'Archevêque de Piſe s'empareroit du Palais, & ſe ſaiſiroit des Conſeillers de la Régence. L'entrepriſe ne réuſſit pas comme on l'avoit eſpéré. Julien ſeul perdit la vie. Laurent ſe ſauva dans la Sacriſtie. Le Gonfalonnier de Juſtice averti par le bruit du peuple qui couroit aux armes, ſe ſaiſit de l'Archevêque; on arrêta encore un grand nombre des complices & tous furent pendus. Le peuple alla prendre Laurent & le conduiſit en triomphe chez lui (*c*).

Le Pape déclare la guerre aux Florentins.

Le Pape voyant le projet échoué, ſe déclara ouvertement contre les Florentins. Il lança un interdit général contre eux, parcequ'ils avoient eu l'audace de donner la mort à un Archevêque & d'empriſonner le Cardinal ſon neveu, qui s'étoit rendu à Florence pour appuyer la conjuration, & s'étoit trouvé dans l'Egliſe quand Julien de Medicis avoit été aſſaſſiné. Sixte leur déclara auſſi la guerre, & ſe diſpoſa à la leur faire vivement avec le Roi Ferdinand ſon ami.

Les Florentins ont recours à leurs Alliés.

Les Florentins réclamerent le ſecours de tous leurs Alliés, du Roi de France, des Vénitiens & du Duc de Milan, aſſemblerent tous les Evêques de leur dépendance & appellerent au Concile général; ils obligerent auſſi les Prêtres à célebrer le ſervice divin malgré l'interdit. Louis XI. ſe contenta de leur envoyer Philippe de Comines, qui alla à Milan & obtint du Duc trois-cens hommes d'armes, avec leſquels il vint au ſecours des Florentins (*d*). Les Vénitiens s'excuſerent ſur ce qu'il ne s'agiſſoit que des intérêts particuliers des Medicis, & non de ceux du Public. Ils ne laiſſerent pas de les aſſiſter ſecretement. Le Roi de France aſſembla le Clergé & les Grands de ſon royaume à Orléans, pour rétablir la Pragmatique Sanction & abolir les Annates. Cependant on ne conclut rien dans cette aſſemblée, le but du Roi n'étant que d'intimider le Pape (*e*). Il donna néanmoins un Edit, daté du 16 d'Août, dans lequel, après s'être plaint de la rigueur du Pape contre les Florentins, & des ſommes exceſſives qu'il tiroit du royaume, pour les diſſiper à faire des guerres injuſtes, il défend ſévérement à tous ſes ſujets d'aller à Rome pour y obtenir des Bénéfices, & d'y envoyer aucun argent.

Ambaſſade de Louis XI. au Pape.

Louis XI. fit plus, il envoya des Ambaſſadeurs au Pape, dont le Vicomte de Lautrec étoit le chef. Ils étoient chargés de preſſer le Pape de le-

(*a*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VIII.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Mem. de Comines L. VI. Ch. 5.
(*e*) Contin. de Fleuri l. c. p. 469.

Digitized by Google

ver l'excommunication lancée contre les Florentins & de punir les auteurs de la Conjuration. Le Pape ſe défendit & prétendit juſtifier ſes procédures. Lautrec menaça d'un Concile général & d'une ſouſtraction d'obéiſſance. Sixte, par l'avis du Cardinal de Pavie fit une réponſe dont l'Ambaſſadeur ne fut pas content, non plus que ceux de Veniſe & de Milan, qui ſe retirerent, en ſignifiant la ſouſtraction d'obéiſſance de la part de leurs Maîtres.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Les Florentins ſignerent alors une ligue offenſive & défenſive avec les Ducs de Milan & de Ferrare & la République de Veniſe, & le Duc de Ferrare fut élu Capitaine-Général. L'armée du Pape & du Roi de Naples étoit égale à celle des Confédérés. Celle-ci reſta campée pendant trois mois ſur le mont impérial. La peſte s'étant miſe dans l'une & dans l'autre, fit périr beaucoup de monde, & l'hiver qui ſurvint les ſépara pour aller prendre des quartiers d'hiver.

Guerre entre le Pape & Ferdinand & les Florentins avec leurs Alliés.

L'année ſuivante, l'Italie ſe trouva toute en feu. La Ducheſſe de Milan, Régente pendant la minorité de ſon fils, s'étoit brouillée avec ſes beaufreres, & ceux-ci rempliſſoient l'Etat de Milan de troubles. Une nouvelle révolution avoit ſouſtrait Genes à la domination du Duc de Milan. Le Pape & le Roi de Naples agiſſoient toujours vivement contre les Florentins. Au milieu de tous ces troubles, les Vénitiens envoyerent encore des Ambaſſadeurs au Pape pour tâcher de le fléchir, ces Ambaſſadeurs conjointement avec ceux des autres Puiſſances intéreſſées le preſſerent vivement de donner la paix à l'Italie. Sixte IV. parut d'abord avoir quelque égard à leurs repréſentations; mais comme il trainoit l'affaire en longueur, ils le ſommerent de s'expliquer ſans détours, faute dequoi ils alloient de nouveau ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance. Le Pape irrité termina l'audience, ſans vouloir les écouter, & ils ſe retirerent tous le lendemain. La guerre recommença. Le Prince de Rimini joignit avec les troupes de Veniſe l'armée des Confédérés, & remporta ſur l'armée confédérée du Pape & de Naples une victoire ſignalée. Peu de tems après celle-ci eut ſa revanche; elle ſurprit & battit celle des Confédérés. Le reſte de la campagne ſe paſſa ſans aucun événement conſiderable (*a*).

Suites de cette guerre. 1749.

Laurent de Medicis ſentant la difficulté de ſe maintenir contre deux ennemis auſſi puiſſans que le Pape & le Roi de Naples, prit le parti de ſe rendre lui-même à Naples pour traiter avec Ferdinand. Il fut reçu avec beaucoup de diſtinction, & conclut la paix (*b*). Le Pape & les Vénitiens furent fort mécontens de la conduite du Roi de Naples, & ſurtout les derniers qui ſe plaignoient de n'avoir pas été compris dans le traité. Les Florentins envoyerent des Ambaſſadeurs au Pape pour tâcher de le fléchir. Ils ſe défioient de Ferdinand, parceque malgré le Traité le Duc de Calabre reſtoit dans le Siennois. Un événement imprévu l'obligea de décamper & de retourner à Naples (*c*).

Paix avec le Roi de Naples.

Mahomet II. ayant aſſiegé Rhodes, avoit été obligé de lever le ſiege. Pour s'en venger, il ordonna au Bacha Achmet Geduc d'aller faire une deſcente ſur les côtes de la Terre d'Otrante. Quelques Hiſtoriens prétendent que les Vénitiens le ſolliciterent à entreprendre cette expédition (*d*).

Les Turcs prennent Otrante. 1480.

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. VII. p. 356-358.
(*b*) *Machiavel* Hiſt. Florent. L. VIII.
(*c*) Le même.
(*d*) Hiſt. de Veniſe *ubi ſup.* p. 370.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Quoiqu'il en soit le Bacha après un siege de dixsept jours prit Otrante d'assaut, & fit passer les habitans au fil de l'épée. Ferdinand demanda du secours de tous côtés & rappella les troupes qu'il avoit en Toscane. Le Pape en fut tellement allarmé, qu'il eut d'abord dessein de quitter Rome & de se retirer en France (*a*). Mais étant revenu de sa premiere terreur, il exhorta l'Empereur & les autres Princes à secourir Ferdinand, fit partir pour la Pouille vingt-quatre galeres qu'on avoit préparées pour secourir Rhodes, & fit dire aux Florentins *que s'ils vouloient demander pardon, on le leur accorderoit* (*b*).

Le Pape accorde la paix aux Florentins.

Ils envoyerent douze Ambassadeurs à Rome, qui ne purent obtenir grace qu'en se soumettant aux plus honteuses humiliations. Le Pape les traita avec beaucoup de hauteur, & ne leur accorda la paix, qu'à condition, qu'ils accepteroient les conditions proposées par lui & par le Roi de Naples. Il ajouta à ces conditions, que les Florentins entretiendroient quinze galeres tant que les Turcs seroient en Italie. Mais le nouvel Ambassadeur, qu'ils envoyerent pour ratifier le Traité, engagea le Pape à se relâcher sur divers articles (*c*).

Mort de Mahomet II. 1481.

Les Lettres du Pape pour engager les Princes Chretiens à secourir Ferdinand ne firent pas grand effet. Plusieurs Etats d'Italie ne laisserent pas de l'assister d'argent & de vaisseaux, le Roi de Castille lui envoya trois mille hommes, le Roi de Hongrie gendre de Ferdinand lui en fournit deux mille de troupes aguerries. Mais avec tous ces secours le Roi de Naples auroit eu bien de la peine à se soutenir. Un événement imprévu le tira de peine; Mahomet II. mourut presque subitement au commencement de Mai 1481. Le Duc de Calabre reprit Otrante & les Turcs abandonnerent l'Italie.

Nouvelle guerre en Italie. 1482.

Sixte IV. ayant épuisé son trésor par la guerre, imposa de nouvelles taxes sur le Clergé & créa de nouvelles charges qu'il rendit venales (*d*). Mais à peine les Turcs furent-ils hors d'Italie, qu'il fit une ligue avec les Vénitiens, & envoya son neveu Jerôme à Venise sous prétexte d'y être aggregé aux Nobles de la République, mais au fond pour prendre des mesures avec le Sénat contre le Duc de Ferrare, gendre de Ferdinand. Les Vénitiens prirent pour prétexte, une insulte prétendue faite à leur Consul à Ferrare, & les droits que le Duc avoit mis sur leurs marchandises. Le 2 de Mai 1482. ils déclarerent la guerre au Duc, ils enleverent bientôt une partie de ses Etats. Cependant ses Ambassadeurs, ceux de Ferdinand, de Florence & de Milan, après avoir fait d'inutiles efforts pour détacher Sixte du parti des Vénitiens, quitterent Rome. Le Pape fesoit de grands préparatifs de guerre, que les Romains blâmoient. Il remplit Rome de soldats, & envoya son neveu Jerôme pour s'opposer au Duc de Calabre, qui étoit entré sur les terres de l'Eglise pour arreter le secours que Sixte avoit promis aux Vénitiens. Comme il étoit obligé d'avoir une forte garnison dans Rome pour empêcher le peuple de se soulever, son armée ne put agir offensivement. Les Colonnes & les Savelli s'étant déclarés pour le Duc de Calabre, reçurent ses troupes dans deux de leurs places, ce qui

(*a*) *Bonfin* Decad. IV. L. VI.
(*b*) *Machiavel* l. c.
(*c*) Le même.
(*d*) *Onuphr.* in Sixto IV.

Digitized by Google

facilita aux Napolitains le moyen de ravager le pays jusqu'aux portes de Rome. Le bruit se répandit alors que l'Empereur avoit convoqué un Concile à Bâsle pour faire le procès au Pape (*a*).

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Dans des circonstances si fâcheuses, Sixte IV. excommunia tous ses ennemis, emprisonna les Cardinaux Colonne & Savelli dans le Château S. Ange, fit alliance avec les Genois (*b*), il sollicita les Vénitiens de lui donner du secours. La République envoya le Seigneur de Rimini avec un corps de troupes, qui ayant joint l'armée du Pape attaqua celle du Duc de Calabre, la défit & fit un grand nombre de prisonniers. Cette victoire n'eut pas des suites aussi avantageuses, qu'on auroit dû en attendre.

Les Vénitiens envoyent du secours au Pape.

Quelques semaines après il vint à Rome des Ambassadeurs des Rois d'Espagne Ferdinand & Isabelle & de presque toutes les Puissances d'Italie, qui travaillèrent avec tant de succès auprès du Pape, qu'il signa avec les Alliés un Traité de ligue offensive & défensive. Les conditions de cette alliance étoient, que toutes les places prises seroient restituées, qu'on donneroit à Jerôme, pendant trois ans, quarante mille écus par an, & que chacune des parties contractantes fourniroit un certain nombre de Troupes. Ce Traité fut rendu public le jour de Noël, & on donna trente jours aux Vénitiens & aux Alliés de part & d'autre pour y accéder (*c*).

Sixte IV. se ligue contre eux.

Quelques jours après le Duc de Calabre vint à Rome, où le Pape le reçut avec beaucoup d'honneur. Après quelques conférences, il alla à Ferrare, que les Vénitiens tenoient assiegée, malgré la rigueur de la saison. Sixte IV. écrivit en même tems au Doge de Venise un Bref, par lequel il exhortoit la République à la paix. Les Vénitiens fiers de leurs succès refusèrent d'entrer en accommodement, menacèrent de faire venir les Turcs dans la Pouille & rappelèrent de France le Duc de Lorraine, petit-fils de René d'Anjou, leur Capitaine-Général, pour faire valoir ses prétentions sur le Royaume de Naples (*d*). Les Alliés tinrent pendant l'hiver une conférence à Cremone, afin de régler le plan des opérations pour la campagne prochaine. Le 24 de Mai, le Pape excommunia les Vénitiens, qui méprisèrent cette excommunication & en appellèrent au futur Concile, & firent solliciter l'Empereur Frederic d'en assembler un. Le Duc de Calabre entra dans le Bergamasque & ravagea le pays de même que le Bressin & le Veronois. La Flotte du Roi de Naples fit aussi quelques ravages sur les côtes de Dalmatie. Mais au fond les opérations de cette campagne ne furent ni bien avantageuses aux Alliés, ni bien funestes pour les Vénitiens.

Il veut les leur faire agréer & enfuite les excommunie. 1483.

Le Sénat pour obliger ses ennemis à diviser leurs forces, envoya un Flotte sur les côtes de Naples, qui mit des Troupes à terre, qui se rendirent maîtres de Gallipoli & de diverses autres places. Le Roi Ferdinand rappella alors le Duc de Calabre de Lombardie pour venir au secours de ses places maritimes. Le départ du Duc mit la discorde parmi les Alliés, & chacun songea à faire la paix. On convint d'abord d'une trêve, ensuite les Plénipotentiaires de toutes les Puissances intéressées formerent un Congrès à San-zeno dans le Bressan. Le Légat du Pape & les Ambassadeurs

Expédition des Vénitiens sur les côtes de Naples 1484.

(*a*) Diar. Rom. Ap. *Muratori* T. XXIII. p. 175, 184.

(*b*) Vite de Duchi di Venezia ap. *Muratori* T. XXII. p. 1215.

(*c*) Diar. Rom *ubi sup.* p. 181. Vite de Duchi, p. 1210.

(*d*) Storia Veneziana ap. *Muratori* T. XXIII. p. 1179.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

de Naples & de Florence tâcherent de traverſer la négociation. Malgré leurs oppoſitions le Traité fut ſigné le 7 d'Août à des conditions fort avantageuſes aux Vénitiens. Les Ambaſſadeurs des Parties contractantes ſe rendirent à Rome, & trouverent le Pape avec la goute. Bien qu'il eût ce jour-là renvoyé les Cardinaux ſans tenir Conſiſtoire, il donna ordre de faire entrer les Ambaſſadeurs dans ſa chambre.

Concluſion de la paix & mort de Sixte IV.

Quand il apprit le contenu du Traité, ſans qu'on y eût rien ſtipulé en faveur du Comte d'Imola ſon neveu, il ſe plaignit des Alliés avec tant d'emportement que la voix lui manqua. Les Medecins étant entrés, les Ambaſſadeurs ſe retirerent. On mit le Pape au lit & il mourut le 13 d'Août 1484 (*a*). Durant ſon Pontificat Sixte IV. embellit Rome de pluſieurs édifices qu'il fit bâtir, entre autres le pont de Tibre qu'il fit réparer ſi utilement, qu'il porte encore ſon nom. Il enrichit la Bibliotheque du Vatican de Manuſcrits très-rares, recherchés dans toute l'Europe. Il y établit des Bibliothécaires Grecs, Latins & Hebreux, & il aſſigna des revenus pour acheter des Livres (*b*). Il n'étoit pourtant pas fort libéral envers les Savans. Théodore de Gaza lui ayant dédié le Livre d'Ariſtote ſur les Animaux, Sixte ſe contenta de lui donner cinquante ducats pour les ornemens de l'exemplaire qu'il préſenta. Théodore en fut ſi indigné qu'il les jetta dans le Tibre & mourut de chagrin (*c*). Raphaël de Volterre rapporte, qu'il avoit vu pluſieurs Savans diſtingués venir à Rome avec de grandes eſpérances, & s'en retourner bientôt réduits à la derniere néceſſité (*d*).

Déſordres dans Rome.

A peine Sixte IV. eut-il les yeux fermés, que Rome fut pleine de trouble & de confuſion. Le Comte Jerôme ſe retira d'abord avec quelques troupes dans le Château de Spolete, & en envoya d'autres pour garder ſon palais à Rome; mais les Cardinaux n'ayant pas voulu les laiſſer entrer, ſon palais fut pillé & ruiné par les partiſans des Savelli & des Colonnes; la Comteſſe fut même obligée de ſe ſauver dans le palais du Cardinal de Milan. Cependant l'autre parti étoit maître du Château S. Ange, & menaçoit d'élire un Pape. Les Cardinaux pour prévenir un Schiſme, accorderent au Comte Jerôme quatre mille ducats, à titre d'arrérages qui lui étoient dus en qualité de Général de l'Egliſe, & les Urſins rendirent le Château de S. Ange. Les deux partis convinrent d'une tréve pour un mois, afin qu'on pût procéder légitimement à l'élection d'un Pape.

Election d'Innocent VIII.

Vingt-cinq Cardinaux entrerent dans le Conclave le 26 d'Août, & le lendemain élurent Jean Baptiſte Cibo, Cardinal Evêque de Melfe, Genois de naiſſance & d'une famille noble, originaire de Grece (*e*). Il avoit longtems été au ſervice des Rois de Naples, étant Laïque & marié. Après la mort de ſa femme, dont il avoit pluſieurs enfans, il entra dans les ordres, & Sixte IV. lui donna l'Evêché de Melfe & le fit Cardinal. Ce nouveau Pape prit le nom d'Innocent VIII. & peu après ſon élection il envoya des Légats à tous les Princes, pour les exhorter à la paix, afin de ſe réunir contre les Turcs.

(*a*) *Diar. Rom* l. c.
(*b*) *Onuphr.* in Sixto IV.
(*c*) *Pierius Valerian.* de infelicitate Literator. L. II. p. m. 134, 135.
(*d*) *Volaterr.* in Anthropol. L. XXI.
(*e*) *Onuph.* in Innoc. VIII. *Spondan.*

Digitized by Google

Au commencement de l'année suivante, il leva l'interdit jetté par son prédécesseur sur les Vénitiens, qui de leur côté lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui jurer obéissance. Le Pape travailla aussi à reconcilier les Colonnes & les Ursins, qui se fesoient la guerre aux environs de Rome, ce qui causoit beaucoup de troubles dans cette Capitale.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Tandis qu'Innocent VIII. exhortoit les autres à la paix, il entra lui-même en guerre avec Ferdinand Roi de Naples, en faveur de la ville d'Aquila & des Barons qui s'étoient révoltés à cause des excès du Duc de Calabre. D'ailleurs le Pape exigeoit à toute rigueur le tribut, que ses deux prédécesseurs avoient remis à Ferdinand (*a*). Le Pape donna le commandement des troupes de l'Eglise à Robert San-severin, qui avoit été Général des Vénitiens dans la derniere guerre. La famille des Ursins se déclara en faveur du Roi de Naples; cependant il n'y eut aucune action importante.

Absolution des Vénitiens. 1485. *Le Pape fait la guerre au Roi de Naples.*

Au mois de Janvier de 1486, les Ursins s'accommoderent avec Innocent, & quelques mois après la paix se fit par l'entremise de l'Ambassadeur d'Espagne, elle fut signée le 12 d'Août aux conditions suivantes; que le Roi payeroit le tribut ordinaire pour le Royaume de Naples; qu'il pardonneroit aux Barons; que la ville d'Aquila auroit la liberté de se soumettre au Pape, ou au Roi de Naples; que la collation des bénéfices dépendroit du Pape, que Virginio des Ursins viendroit demander pardon au Pape à genoux, nuds pieds & tête nue, avec la corde au cou (*b*). Le Roi d'Espagne, le Duc de Milan & Laurent de Medicis furent garands de la paix. Le Pape épuisé par la guerre créa de nouvelles charges, à l'exemple de Sixte IV. & les vendit.

Paix conclue 1486.

Comme Ferdinand n'observoit pas trop bien les conditions de la paix, Innocent VIII. fit alliance avec les Vénitiens pour vingt-cinq ans. En même tems, il sollicita les Ambassadeurs d'Espagne, de Florence & de Milan d'exhorter le Roi de Naples à observer les conditions de la paix, pour ne pas attirer sur lui le ressentiment du S. Siege.

Traité du Pape avec les Vénitiens. 1487.

Cette année le Pape eut beaucoup d'inquiétude de la révolte de Bucolini, Gouverneur d'Osimo ou Osma, ville de la Marche d'Ancone. Ce Gouverneur profita du mécontentement de la garnison, qui n'étoit point payée, pour la faire révolter. Il chassa les partisans du Pape, & envoya offrir au Grand Seigneur de se soumettre à lui. Le Pape fit assieger Osma, mais il fallut traiter avec Bucolini. Laurent de Medicis lui envoya l'Evêque d'Arezzo, qui l'engagea à remettre la place au Pape. Il se retira à Florence, où Laurent de Medicis le reçut fort bien. Etant allé ensuite à Milan Sforze le fit pendre (*c*).

Révolte de Bucolini.

Les Vénitiens eurent une guerre particuliere avec les Comtes d'Arco & Sigismond Archiduc d'Autriche au sujet des mines de fer du Cadorin. Les Comtes & l'Archiduc se liguerent avec les Evêques de Trente & de Brixen. De part & d'autre on fit des ravages. Mais les sujets de l'Archiduc, privés du commerce avantageux qu'ils fesoient avec Venise, murmurerent, & on craignit une révolte. L'Archiduc ne put donc profiter d'une victoire

Guerre de l'Archiduc d'Autriche contre les Vénitiens, & la paix conclue.

(*a*) *Giannone* L. XXVIII. Ch. 1.
(*b*) *Onuphr.* & Ciacon. in Innoc. VIII.
(*c*) *Machiavel* Hist. Florent. L. VIII.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

qu'il avoit remportée ſur les Vénitiens. On traita, & la paix fut conclue par la médiation de l'Empereur Frederic, de Maximilien ſon fils Roi des Romains & du Pape (*a*).

Innocent VIII. condamna en ce tems-là quelques Propoſitions extraites des theſes, que Jean Pic, Prince de la Mirandole avoit publiées ſur toutes les Sciences. Le Pape défendit la lecture de ces theſes ſous peine d'excommunication. Il ne cenſura pourtant point l'Auteur, qui dans ſon Apologie ſe ſoumit au jugement de l'Egliſe (*).

Le Pape condamne les theſes de Jean Pic.

Il veut obliger les habitans de Bruges à élargir Maximilien. 1488.

Les habitans de Bruges ayant arrêté priſonnier Maximilien Roi des Romains, parcequ'ils ſoupçonnoient que ce Prince vouloit attenter à leurs privileges, le Pape écrivit à l'Archevêque de Cologne d'excommunier ceux de Bruges, s'ils ne mettoient leur Prince en liberté. Ils ne firent pas grand cas d'un monitoire que l'Archevêque publia, & ne mirent Maximilien en liberté qu'après avoir fait leurs conditions. Le Monitoire ayant été envoyé en France, le Roi en fut très-mécontent, & le Procureur Général du Parlement de Paris appella des procédures du Pape & déclara le monitoire ſubreptice & injurieux à l'autorité du Roi (*b*).

Pendant ces troubles de Flandre, le Pape avoit fait partir un Légat pour l'Ecoſſe, à la ſollicitation du Roi Jaques III. pour engager les Seigneurs du royaume à poſer les armes, qu'ils avoient priſes contre lui. Mais avant l'arrivée du Légat le Roi hazarda une action contre les rebelles, fut défait & tué (*c*). Cette même année, on vit une nouvelle révolution à Genes. Les Genois après avoir inutilement offert la ſouveraineté de leur ville au Roi de France, ſe ſoumirent à Louis Sforze, qui gouvernoit l'Etat de Milan au nom de ſon neveu Jean Galéas.

Au

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. VII. p. 462-466.
(*b*) *Raynald.* ad ann.
(*c*) *Leſleus* L. VII, VIII. *Buchan.* L. XII, XIII.

(*) Jean Pic étoit de l'ancienne famille des Comtes de la Mirandole, connue en Italie dès l'an 1110. Jean fut plus illuſtre encore par ſon génie que par ſa naiſſance; il fut appellé le Phenix de ſon ſiecle, & Scaliger le nommoit *Monſtrum ſine vitio.* Dès l'âge de quatorze ans, il étudia en droit Canonique & fit un abregé des Decretales. A dixhuit ans, il entendoit vingt-deux langues, & à vingt-quatre il publia ſes neuf-cens theſes ſur la Dialectique, la Théologie, les Mathématiques, la Phyſique, la Magie, la Cabale. Les ignorans furent fort allarmés, & trouverent moyen de faire condamner par le Pape treize propoſitions tirées de ces theſes. Pic ſe juſtifia, & pour prouver l'ignorance de ſes accuſateurs, il rapporte dans ſon Apologie, qu'un Théologien qui avoit paru fort zélé contre lui, étant interrogé ſur ce que ſignifioit le mot de Cabale, répondit, que c'étoit un ſcélérat & un homme diabolique, qui avoit écrit contre Jeſus-Chriſt, & que ſes Sectateurs avoient eu de lui le nom de Cabaliſtes. Pic mourut à Florence dans la trente-deuxieme année de ſon âge, & eſt enterré dans le Cimetiere de Saint Marc. On mit ſur ſon tombeau l'Epitaphe ſuivante.

Joannes jacet hic Mirandula: cætera norunt
Et Tagus & Ganges; forſan & Antipodes.

Le P. Niceron (1) remarque, que c'eſt une faute commune à tous ceux qui ont parlé de Jean Pic de l'avoir fait Souverain de la Mirandole & de Concorde; il ne l'a jamais été. Son frere Galeoti Pic poſſeda cet Etat après la mort de leur pere.

(1) Homm. Illuſt. T. XXXIV. p. 146.

Digitized by Google

Au commencement de l'année suivante le Pape fit une promotion de plusieurs Cardinaux, de ce nombre fut Jean de Medicis fils de Laurent, qui n'avoit que quatorze ans, à qui le Pape donna le chapeau en faveur du mariage de sa sœur, avec Laurent Cibo son fils. Le Grand-Maître de Rhodes d'Aubusson fut aussi créé Cardinal, parcequ'il venoit d'accorder au Pape Zizim frere de Bajazet, Empereur des Turcs. Ce Prince étoit depuis six ans en France, gardé par les Chevaliers de Rhodes. Il fut mené à Rome, où il arriva dans le mois de Mars, & fut présenté au Pape dans un Consistoire public par l'Ambassadeur de France; mais on ne put jamais l'obliger à baiser les pieds du Pape (*a*).

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Zizim conduit à Rome.

Depuis que le Roi de Naples avoit été obligé de faire la paix, il avoit cherché l'occasion de se venger des Seigneurs, qui s'étoient révoltés contre lui. Il profita de celle que lui offrirent les noces du fils du Comte de Sarno avec la fille du Duc d'Amalfi, & fit arrêter le Comte de Sarno & son fils avec quatre autres. Ensuite nomma des Commissaires pour leur faire leur procès, & en conséquence de la sentence en fit décapiter quatre (*b*). Ensuite il fit emprisonner plusieurs autres Seigneurs & divers Gentilshommes, qu'il fit tous périr. Pour cacher leur mort, le Roi affecta pendant longtems de faire fournir les provisions nécessaires pour leur subsistance. L'affaire se découvrit à la fin, & comme Ferdinand refusoit toujours de payer le tribut qu'il devoit à l'Eglise, le Pape l'excommunia, lui donnant deux mois pour se reconnoître. Comme il persista dans son opiniâtreté, il fut excommunié une seconde fois le 11 de Septembre, le Pape le déclara privé du Royaume de Naples, publia une croisade contre lui, & invita Charles VIII. Roi de France à passer en Italie pour se mettre en possession de Naples, en vertu des droits du feu Duc d'Anjou. L'Evêque d'Alexandrie, Ambassadeur de Ferdinand eut la hardiesse dans le Consistoire d'en appeller au nom de son Maître au futur Concile.

1489. *Le Pape excommunie Ferdinand Roi de Naples.*

Au commencement de l'année 1490, le Pape envoya des Nonces à tous les Princes Chretiens, les exhortant à députer à Rome des Ambassadeurs pour le 25 de Mars, afin de prendre les mesures nécessaires pour la guerre contre les Turcs. Les Princes envoyerent leurs Ambassadeurs, & on résolut que chacun contribueroit selon son pouvoir en argent, armes ou soldats, de laisser au Pape une entiere liberté de lever les annates, les décimes & les autres contributions. Le Pape promit de sa part, que si un des trois Rois, de France, d'Espagne ou d'Angleterre se chargeoit de la conduite des troupes, il s'y trouveroit lui-même en personne; que si aucun Roi n'y étoit présent, il se contenteroit de nommer deux Légats, l'un pour l'armée de mer, & l'autre pour l'armée de terre; que les Italiens, les François, les Espagnols & les Anglois serviroient dans la premiere; les Allemands, les Bohêmiens, les Hongrois, & les Polonois dans la seconde (*c*). Tous ces grands projets allerent en fumée, & le Pape lui-même sembla n'y plus penser; ainsi que nous allons le voir.

Assemblée à Rome. 1490.

Il reçut un Ambassadeur du Soudan d'Egypte, qui étoit en guerre avec les Turcs, lequel lui demandoit Zizim pour l'employer selon ses vues. Dans

Le Pape s'engage

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXIV. p. 91.
(*b*) *Giannone* ubi sup.
(*c*) *Bzov.* ad ann. 1490. *Vialard* in vit. Innoc. VIII.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

le même tems arriva un Ambaſſadeur de Bajazet, pour engager le Pape à tenir ce même Prince en priſon, offrant quarante mille écus d'or par an pour ſon entretien. Le Pape accepta la propoſition & ne penſa plus à la guerre (*a*). Il fit à la vérité quelques demarches, mais ce ne fut que pour amaſſer de l'argent.

avec Bajazet à garder Zizim.

Au commencement de 1492 la paix ſe conclut entre le Pape & Ferdinand Roi de Naples, par la médiation du Roi d'Arragon. Il y a de l'apparence que le Roi de Naples ne ſe détermina à ſe reconcilier avec Innocent, que par la crainte que lui inſpiroient les préparatifs que feſoit le Roi de France pour porter ſes armes dans le royaume de Naples. Ferdinand

Paix entre le Pape & le Roi de Naples. 1492.

envoya à Rome vers la fin de Mai ſon petit-fils Ferdinand, Prince de Capoue pour demander pardon au Pape, promettant de payer exactement le tribut dû à l'Egliſe Romaine, de laiſſer la collation des bénéfices au Pape, & ſatisfaire les enfans & les héritiers de ceux qu'il avoit fait mourir. Innocent VIII. lui accorda l'abſolution, une nouvelle inveſtiture du royaume de Naples & en aſſura la ſucceſſion à Alphonſe Duc de Calabre. L'Ambaſſadeur de René Duc de Lorraine proteſta dans un Conſiſtoire public contre cette nouvelle inveſtiture. Cette proteſtation ne ſervit qu'à faire nommer quelques Cardinaux & Auditeurs de Rote pour faire l'examen des droits du Duc (*b*).

Mort d'Innocent VIII.

Innocent VIII. ne ſurvéçut que quelques ſemaines à cette paix & mourut le 25 de Juillet. Il laiſſa l'Italie tranquille, ayant ſi bien établi la balance entre les Puiſſances, que ſuivant les apparences la paix devoit y être affermie pour longtems. Cependant ce bonheur ne fut pas de longue durée; après la mort du Pape l'Italie fut en proye à tous les malheurs de la guerre, tant par l'ambition de ſon ſucceſſeur que par la mort de Laurent de Medicis, qui s'étoit acquis une grande autorité, & tenoit en bride le Roi de Naples & le Régent de Milan, tous deux également ambitieux (*c*).

Election d'Alexandre VI.

Auſſitôt qu'on fut inſtruit de la mort d'Innocent VIII. Rome fut en confuſion, par les partis des divers Prétendans à la thiare; les principaux étoient les Cardinaux Aſcanio Sforce & Jules de la Rovere. Cependant ils céderent leurs prétentions en faveur du Cardinal Roderic Borgia, qui acheta les ſuffrages des Cardinaux par ſon or & par de grandes promeſſes & fut élu le onzieme d'Août; il prit le nom d'Alexandre VI (*d*). Son oncle le Pape Calixte III. l'avoit fait Cardinal fort jeune, mais ſes mœurs étoient ſi déreglées, que Pie II. après l'avoir ſouvent reprit, le chaſſa enfin de ſa Cour (*e*). Comme ſon caractere étoit bien connu, Ferdinand Roi de Naples, dit en particulier à la Reine ſon épouſe, en verſant des larmes, que le nouveau Pape ſeroit le fléau de l'Italie & du Monde Chretien. C'eſt ce que confirment preſque tous les Poëtes Italiens & les Hiſtoriens de ce tems-là. Guichardin dit, que Borgia étoit à la vérité d'une habileté & d'une pénétration rares, qu'il excelloit dans le conſeil, & que poſſedant l'art de s'inſinuer dans les eſprits par la perſuaſion, il ſavoit manier les grandes affaires avec une activité ſurprenante. Mais ces talens étoient obſcurcis

(*a*) *Raynald.* ad ann. 1490. n. 2, 3.
(*b*) *Reſier.* in Stemm. Duc. Lothar. L. V.
(*c*) *Guichardin* Hiſt. des Guerres d'Italie T. I. L. I. in 4to. 1738.
(*d*) Le même *Pet. Martyr*, Ep. 118.
(*e*) Anecdot. Alex. VI. p. 4-6.

par des mœurs infames, faux, sans pudeur, fourbe, perfide, sans religion, dominé par une avarice insatiable & dévoré d'ambition il étoit cruel jusqu'à la barbarie, & ne respiroit que l'élevation de ses bâtards (*a*) (*).

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Après son élection, les Princes d'Italie, sur la proposition de Louis ou Ludovic Sforce, convinrent d'envoyer dans un même jour leurs Ambassadeurs à Rome, pour y faire leur entrée ensemble, & pour avoir audience en commun, & qu'un seul porteroit la parole au nom de tous, afin qu'il parût qu'ils étoient tellement liés ensemble, qu'ils sembloient ne faire qu'un seul Etat. Mais ce projet échoua par la vanité du jeune Pierre de Medicis fils de Laurent, qui brûloit de paroître à Rome dans un appareil pompeux, en qualité d'Ambassadeur de Florence. Il gagna le Roi de Naples & rompit ainsi le projet de Ludovic Sforce. Ce dernier en prit ombrage, & profita de la premiere occasion qui se présenta d'animer le Pape contre l'un & l'autre. Virginio ou Virgile des Ursins, beaufrere de Pierre, acheta du fils du feu Pape Innocent VIII. quelques Châteaux dans le voisinage de Rome, Sforce persuada à Alexandre VI. que ces Châteaux étoient dévolus au S. Siege, parcequ'ils avoient été alienés à son insu. Le Pape demanda que Virgile des Ursins lui donnât quarante mille ducats, comme il avoit fait à Cibo. Cette proposition ayant été rejettée, le Pape offrit de laisser les Châteaux à des Ursins, à condition que le Duc de Calabre donneroit une de ses filles naturelles à l'un de ses fils. Alphonse ne voulut pas entendre à cette alliance (*b*).

Premieres semences de division en Italie.

Alexandre VI. piqué contre lui, conclut le 25 d'Avril 1493. un traité d'alliance offensive & défensive avec la République Venise & Louis Sforce, qui gouvernoit le Milanés, & redoutoit Ferdinand, dont son neveu Jean Galéas Duc de Milan avoit épousé la petite-fille (*c*). Ludovic engagea le Pape à envoyer conjointement avec lui des personnes affidées en France, pour engager Charles VIII. à faire valoir ses prétentions sur le royaume de Naples. Ayant appris par ses émissaires que le Roi de France étoit très-disposé à tenter cette entreprise, Ludovic lui envoya deux Ambassadeurs, pour offrir à Charles VIII. de l'assister d'hommes & d'argent. Le Pape entroit dans les vues de Sforce, espérant d'obtenir de Ferdinand par crainte, ce qu'il n'avoit pu gagner de bon gré. Charles VIII. animé par plusieurs Seigneurs Napolitains bannis de leur patrie, & par ses Favoris, qui le flatoient non seulement de la

Ligue entre le Pape, les Vénitiens & Ludovic Sforce. 1493.

(*a*) *Guichardin*, l. c.
(*b*) *Guichardin* l. c.
(*c*) Le même, p. 16

(*) Etant Cardinal, il fit venir à Rome sa concubine Vanoza, Dame Romaine; dont il eut quatre fils & une fille. Il acheta pour Pierre son fils aîné le Duché de Gandie, mais celui ci étant mort il donna ce Duché à Jean son troisieme fils, qui épousa la fille naturelle d'Alphonse II. Roi de Naples. Son second fils Cesar fut Cardinal & puis Duc de Valentinois; Godefroi le plus jeune des fils eut une Principauté dans le royaume de Naples, & épousa une autre bâtarde du Roi Alphonse. Lucrece sa fille avoit été mariée à un Espagnol, mais lorsqu'il fut devenu Pape, il la lui ôta pour la donner à Jean Sforce Prince de Pesaro. Elle fut mariée ensuite avec un fils naturel d'Alphonse, & après la mort de ce troisieme mari, elle épousa Alphonse d'Est Duc de Ferrare. Quelques Auteurs l'ont accusée de libertinage dans sa jeunesse (1).

(1) *Onuphr. in* Alex. VI.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 juſ. qu'à l'an 1517.*

conquête de Naples, mais encore de celle de l'Empire Turc, conclut un Traité d'alliance avec Ludovic Sforce, & s'engagea de paſſer en Italie à la tête d'un armée (*a*).

Ferdinand travailla d'abord à détourner l'orage prêt à fondre ſur lui, il tâcha de regagner Ludovic en l'aſſurant qu'il ne l'inquieteroit jamais ſur la poſſeſſion du Duché de Milan. Il négocia auſſi avec la Cour de France, & réſolut de s'accommoder inceſſamment avec le Pape. Alexandre VI. prêta volontiers l'oreille à ſes propoſitions; on convint que Virgile des Urſins garderoit les Châteaux qu'il avoit achetés, en donnant au Pape une ſomme pareille à celle qu'il avoit donnée à François Cibo, que Géoffroi, le plus jeune des fils du Pape épouſeroit Sancha fille naturelle d'Alphonſe, qu'on lui donneroit la Principauté de Squillaci de dix mille ducats de rente. Ferdinand ne put néanmoins obtenir du Pape qu'un bref ſecret par lequel il promettoit à ce Prince de lui aider à défendre le royaume de Naples (*b*). Il fit vers ce tems-là une promotion de douze Cardinaux, du nombre desquels fut Ceſar Borgia ſon bâtard; les Cardinaux s'y oppoſerent d'abord, parceque les bâtards ſont exclus de la pourpre; mais le Pape produiſit de faux temoins, qui aſſurerent que Ceſar étoit fils légitime d'un autre pere (*c*).

Le Pape s'accommode avec le Roi de Naples.

Mort de Ferdinand. 1494.

Vers la fin de l'année la bonne intelligence entre le Pape & le Roi Ferdinand commença à s'altérer. Le Pape exigea que Ferdinand lui renvoyât le Cardinal de Saint Pierre-aux-liens, qui étoit maître du Château d'Oſtie, & de quelques autres places dans le voiſinage de Rome, attribuant au Roi la rebellion de ce Cardinal. Ferdinand eut beau ſe plaindre & proteſter de ſon innocence, le Pape ne voulut point recevoir ſes excuſes. Il n'éprouva pas néanmoins le reſſentiment du Pontife parcequ'il mourut ſubitement d'apoplexie vers la fin du mois de Janvier 1494 (*d*).

Traité entre Alphonſe II. & le Pape.

Pendant cette brouillerie Alexandre VI. paroiſſoit avoir repris ſa premiere inclination pour la France; il venoit de promettre le chapeau de Cardinal à l'Evêque de Saint Malo, & il avoit pris à ſa ſolde, conjointement avec Lodevic Sforce, Proſper Colonne, avec un corps de Cavalerie. Sur ces entrefaites, Alphonſe II. qui avoit ſuccedé à Ferdinand lui envoya quatre Ambaſſadeurs chargés de lui faire des propoſitions fort avantageuſes. Le Traité ſe conclut bientôt aux conditions ſuivantes; que le Pape donneroit à Alphonſe l'inveſtiture du royaume de Naples, avec la réduction du tribut que Ferdinand avoit obtenue des autres Papes pour ſa vie, & promit d'envoyer un Légat pour le couronner; que le Pape donneroit le chapeau de Cardinal à Louis fils de Henri, frere naturel d'Alphonſe, que de ſon côté Alphonſe payeroit actuellement trente mille ducats au Pape, qu'il donneroit au Duc de Gandie des terres dans le royaume pour douze mille ducats de rente, & la premiere des grandes charges qui viendroit à vaquer, & qu'il donneroit des Benefices à Ceſar Borgia (*e*).

Ambaſſadeurs de

Quelque tems après quatre Ambaſſadeurs de Charles VIII. arriverent à Rome, & demanderent au Pape l'inveſtiture du royaume de Naples pour

(*a*) Le même, Hiſt. de Veniſe T. VII. p. 495-507.
(*b*) *Guichardin* ubi ſup.
(*c*) Le même, p. 47.
(*d*) Le même, p. 45.
(*e*) Le même, p. 47.

Digitized by Google

eur Maître. Le Pape répondit, que si le Roi renonçoit à porter la guerre dans ce royaume, & s'en remettoit à la décision du Siege Apostolique, lui en qualité de Seigneur direct du Fief étoit prêt de lui rendre justice. Sur ces entrefaites, le Pape recouvra Ostie, & proposa à Alphonse d'unir leurs forces dans la Romagne, & d'équipper une Flotte, le Roi de France étant déja maître de Genes, & équippant une Flotte à Marseille, pour attaquer Naples par mer. Alphonse entra dans les mêmes vues, & le Pape & lui s'aboucherent le 13 de Juillet à Vicorario, Terre de Virgile des Ursins, afin d'y regler le plan de leurs opérations pour empêcher les François d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.* *France à Rome.*

Le Pape sollicita vivement le Roi d'Espagne de sécourir Naples, & envoya pour le même sujet secretement deux Ministres à Bajazet II. pour lui représenter que le Roi de France avoit dessein de passer en Grece, quand il auroit conquis le royaume de Naples. Ils revinrent avec de magnifiques promesses. Ferdinand Roi de Castille & d'Aragon s'engagea à envoyer une nombreuse armée au secours d'Alphonse, & le Pape lui permit d'employer à lever des troupes les deniers levés en Espagne pour la croisade. Il écrivit aussi un bref à Charles VIII. pour lui défendre de passer les Alpes sous peine des Censures Ecclésiastiques, & il sollicita par son Nonce le Sénat de Venise d'opposer ses armes à celles du Roi de France (*a*).

Le Pape sollicite le secours de divers Princes.

Cependant Charles VIII. persista toujours à poursuivre son entreprise, bien que la plupart des Seigneurs de sa Cour la desaprouvassent, & qu'il manquât d'argent à un tel point, qu'il fut obligé d'emprunter une somme sur des pierreries, qui lui furent prêtées. Ce qui contribua à l'animer ce furent les conseils du Cardinal de Saint-Pierre-aux-liens. Le Roi partit donc le 23 d'Août, passa les Alpes & arriva à Asti le 9 de Septembre. Lodevic Sforce vint l'y joindre, & l'accompagna à Pavie & à Plaisance. Lodevic ayant appris la mort du Duc son neveu, qu'on prétend qu'il avoit fait empoisonner, retourna à Milan, & au préjudice du fils du feu Duc, qui n'avoit que cinq ans, se fit proclamer Duc de Milan, titre que l'Empereur lui avoit donné l'année précédente (*b*).

Le Roi de France passe en Italie.

Le Roi de France, étant à Plaisance, eut quelque envie de s'en retourner, parcequ'il manquoit d'argent, & qu'il ne voyoit aucun mouvement en Italie en sa faveur. Mais sur les instances continuelles du nouveau Duc de Milan, il avança avec son armée, & prit possession de Lucques, de Pise & de Florence, d'où Pierre de Medicis s'étoit sauvé, le peuple s'étant déclaré pour les François. Avant l'arrivée de Charles à Florence, les Colonnes s'étoient déclarés pour lui & s'étoient emparés du Château d'Ostie, ce qui obligea le Pape de rappeller ses troupes de la Romagne, dans le dessein de se fortifier dans Rome. Il envoya aussi François Picolomini Cardinal de Sienne à Charles VIII. à qui ce Prince refusa audience. S'étant saisi d'un Ambassadeur Turc qui portoit quarante mille ducats à Rome, il fit avancer sa Flotte vers Ostie, pour soutenir ceux qui s'étoient déclarés pour lui (*c*). Après avoir fait un Traité avec les Florentins, le Roi se rendit à Sienne. Le Pape lui envoya trois Ambassadeurs pour traiter avec lui, mais Charles lui fit déclarer qu'il ne pouvoit se dispenser d'entrer dans Ro-

Il se rend maître de la Toscane & de la Romagne.

(*a*) Le même, p. 64, 65.
(*b*) Le même p. 71-81.
(*c*) Le même. L. I. Diar. Sanes. Chron. Venet. Apud. *Muratori* T. XXIV. p. 7-9.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

me. Le Pape y reçut alors le Duc de Calabre avec ſon armée, & fit arrêter Aſcanio & Proſper Colonne. Comme il ſavoit que le Roi avoit auprès de lui le Cardinal de Saint-Pierre-aux liens, & que la plupart des autres étoient ſes ennemis & favoriſoient Charles, il étoit fort allarmé d'un bruit qui couroit, que ce Prince avoit deſſein de réformer la Cour de Rome. Il redoutoit auſſi ſon reſſentiment pour s'être allié avec le Roi de Naples, après l'avoir ſollicité de paſſer en Italie. Mais à la fin il conſentit à ce qu'il ne pouvoit empêcher, le Roi l'ayant fait aſſurer par ſes Ambaſſadeurs, qu'il étoit fort éloigné d'entrer dans ce qui concernoit l'autorité du Pape, & qu'il ſouhaitoit ſeulement d'entrer dans Rome d'une façon pacifique (*a*).

Charles VIII. à Rome. 1495.

Le Roi de France entra donc dans Rome en Conquérant le 31 de Decembre 1494 le ſoir. Mais le Pape, au lieu de le recevoir, ſe retira plein de frayeur dans le Château de S. Ange, où il ne fut ſuivi que de deux Cardinaux. Dixhuit autres ſe déclarerent pour le Roi, & le ſolliciterent fortement de dépoſer un Pape, qui étoit en exécration à toute la Chretienté. Ils lui repréſentoient qu'il ne lui ſeroit pas moins glorieux d'affranchir l'Egliſe de la tirannie d'Alexandre, qu'il l'avoit été à Pepin & à Charlemagne de délivrer pluſieurs ſaints Pontifes de l'oppreſſion de leurs perſécuteurs. Mais Alexandre gagna par ſes préſens & par ſes promeſſes pluſieurs de ceux qui étoient dans le Conſeil du Roi, deſorte que Charles conclut avec lui un traité aux conditions ſuivantes. Que Civita-Vecchia, Terracine & Spolete ſeroient remiſes au Roi, qui les garderoit juſqu'après la conquête de Naples. Que le Pape ne témoigneroit en aucune maniére ſon reſſentiment aux Cardinaux & aux Barons de l'Etat Eccléſiaſtique, qui avoient ſuivi le parti du Roi. Qu'il donneroit à Charles l'inveſtiture du Royaume de Naples, & remettroit entre ſes mains Zizim frere du Grand Seigneur (*). Enfin que Ceſar Borgia, Cardinal de Valence, ſuivroit le Roi pendant trois mois en qualité de Légat Apoſtolique. La paix étant ainſi conclue, le Pape retourna au Vatican; enſuite il reçut Charles dans la Baſilique de Saint Pierre en grande cérémonie. Le ſacré College fut très-mécontent de la paix que le Roi avoit conclue avec le Pape, & huit Cardinaux ſortirent ſur le champ de Rome (*b*).

Il ſe rend maître de Naples.

Sur la fin de Janvier Charles VIII. partit & s'avança vers Naples; il apprit avant ſon départ qu'Alphonſe s'étoit démis de la couronne en faveur de Ferdinand ſon fils, & s'étoit retiré en Sicile. Ferdinand ſe trouva néanmoins dans l'impuiſſance de réſiſter au Roi de France, quitta Naples & ſe retira dans l'iſle d'Iſchia, laiſſant Charles maître du Royaume. Celui-ci entra en triomphe dans Naples le 21 ou le 22 de Fevrier (*c*).

(*a*) *Guichard.* l. c. p. 103, 104.
(*b*) *Comines* L. VII. Ch. 12. *Guichard.* Ch. 1. ubi ſup. p. 103-106.
(*c*) Le même p. 116. *Giannone* L. XXIX. Ch. 1.

(*) Zizim mourut à Terracine, ayant été empoiſonné avant que d'être remis au Roi de France (1). Il y en a qui prétendent que l'Envoyé de Bajazet, qui portoit à Rome la penſion de quarante mille ducats, l'empoiſonna du conſentement du Pape. Ce qui ſemble donner du poids à ce ſentiment, c'eſt l'offre de trois cens mille ducats que Bajazet fit au Pape, s'il vouloit le défaire de ſon frere. Suivant Mezeray, les Vénitiens eurent part à l'empoiſonnement comme le Pape (2).

(1) *Guichard* L. II. (2) Abregé Chron. T. IV. p. 386.

Digitized by Google

Les rapides conquêtes du Roi de France allarmerent toute l'Italie, d'autant plus qu'il avoit laiſſé des garniſons dans toutes les places fortes des Pays par où il avoit paſſé. Ceſar Borgia s'étoit dérobé ſecretement d'auprès du Roi, ce qui fit que le Pape ne ſe crut plus obligé de s'en tenir au traité qu'il avoit conclu avec Charles. Au mois d'Avril, il ſe ligua avec l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, les Vénitiens & le Duc de Milan, ſous prétexte de s'oppoſer aux Turcs & de défendre la liberté de l'Italie, mais au fond pour obliger Charles VIII. d'abandonner ſes conquêtes. Par des articles ſecrets le Duc de Milan s'engageoit d'empêcher les ſecours qui pourroient venir de France, qui devoit en même tems être attaquée par l'Empereur & le Roi d'Eſpagne (*a*).

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1430 *juſqu'à l'an* 1517.

Ligue des Puiſſances d'Italie contre lui.

Auſſitôt que Charles fut inſtruit de cette ligue, il prit la réſolution de retourner en France, avant que ſes ennemis euſſent raſſemblé aſſez de forces pour lui fermer le paſſage. Il laiſſa pour Viceroi à Naples Gilbert de Montpenſier, avec environ trois mille chevaux & un petit corps d'Infanterie. Le Roi partit de Naples le 20 de Mai avec le reſte de ſon armée, dans le deſſein d'aller à Rome. Le Pape eut envie de lui en refuſer l'entrée, il demanda des troupes à ſes alliés pour les joindre aux ſiennes. D'abord le Duc de Milan & les Vénitiens lui en accorderent, mais enſuite ils changerent d'avis, & conſeillerent à Alexandre de ſe retirer dans quelque place forte. Sa défiance & la crainte l'y déterminerent. Il ſe retira d'abord à Orviete, & enſuite à Perouſe. Charles entra dans Rome, & n'y ſéjourna que deux jours, & continua ſa marche par Viterbe, Sienne & Piſe juſqu'à Fornoue ou Fornovo, Bourg du Parmeſan. Les Alliés y attaquerent l'armée Françoiſe, le 6 de Juillet, mais les François ayant eu l'avantage Charles continua ſa route par Tortone ſur Aſti, & alla à Trin. Enſuite il repaſſa les Monts & arriva à Grenoble le 27 d'Octobre (*b*).

Il retourne en France.

Ferdinand étoit paſſé de l'iſle d'Iſchia en Sicile, d'où il revint avec des troupes d'Eſpagne, commandées par le fameux Gonſalve Hernandés de Cordoue. Il reprit pluſieurs places du royaume de Naples. Ce ſuccès inſpira au Pape la hardieſſe d'envoyer un Nonce au Roi de France, pour lui commander de ſortir dans dix jours de l'Italie, & de retirer dans un autre terme fort court, qu'il lui marqueroit, toutes ſes troupes du royaume de Naples. Charles ſe moqua de cet ordre, & répondit qu'il travailloit à s'ouvrir le chemin pour retourner à Rome. Après le départ de ce Prince, Alexandre envoya des troupes au ſecours de Ferdinand, & défendit aux Genois de laiſſer ſortir de Gênes aucune ſorte de vaiſſeaux pour le ſervice du Roi de France. Ferdinand recouvra bientôt preſque tout ſon royaume, à la faveur des ſecours du Pape, des Eſpagnols & des Vénitiens.

Ferdinand recouvre le royaume de Naples.

Cette révolution ne fit pas ceſſer les troubles en Italie. Pluſieurs grandes villes de Romagne & de Toſcane étoient engagées dans des querelles particulieres; Perouſe & pluſieurs autres villes de l'Etat Eccléſiaſtique, refuſoient d'obéir au Pape, & tenoient le parti du Roi de France. Ce Prince fit demander au Duc de Milan paſſage pour trente mille chevaux avec les proviſions néceſſaires (*c*). Le bruit de cette ſeconde expédition allarma toute l'Italie. Le Pape fit fortifier le Château S. Ange, & les Vénitiens

Charles VIII. prend la réſolution de repaſſer en Italie. 1496.

(*a*) *Comines* l. c. Ch. 15. *Giannone* l. c. Ch. 2. *Guichard.* L. II.
(*b*) *Guichard* l. c.
(*c*) *Diar. Ferrar.* ubi ſup. p. 319, 320.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

ſolliciterent le Roi d'Angleterre de déclarer la guerre à la France. Mais n'ayant pas réuſſi, ils s'adreſſerent, conjointement avec le Duc de Milan, à l'Empereur Maximilien, pour le prier de venir à leur ſecours, promettant de prendre quatre mille Suiſſes à leur ſervice, & de lui donner vingt mille ducats par mois (*a*).

L'Empereur vint en Italie & s'en retourne peu après.

L'Empereur accepta le parti, & au grand regret des Allemands entra en Italie au mois d'Août, avec peu de troupes. Peu après ſon arrivée, les Vénitiens ayant appris la mort du Dauphin, ne craignirent plus d'invaſion de la part de la France, & prirent la réſolution de ſe délivrer auſſi de l'Empereur. Dans cette vue ils l'engagerent à faire le ſiege de Livourne, qui tenoit pour les François & étoit bien fortifiée. Maximilien commença le ſiege, mais il vit bientôt qu'il n'avoit pas des forces ſuffiſantes pour réuſſir, deſorte qu'il ſe retira à Pavie, d'où il s'en retourna mécontent en Allemagne, les Vénitiens ayant manqué à lui payer leur contingent du ſubſide qu'on lui avoit promis (*b*).

Mort de Ferdinand II.

Quelques ſemaines avant le départ de l'Empereur Ferdinand II. mourut à Naples, après avoir reconquis tout ſon royaume, à la réſerve de Tarente & de Gaëte. Comme il ne laiſſa point d'enfans, Frederic ſon oncle lui ſuccéda. Le nouveau Roi recouvra bientôt Gaëte & Tarente, & fit arrêter Virgile des Urſins & Paul ſon fils, parcequ'ils avoient tenu le parti du Roi de France.

Le Pape fait la guerre aux Urſins & s'accommode avec eux. 1497.

Le Pape profita de l'occaſion pour s'emparer de leurs biens, les déclara rebelles & envoya au commencement de l'année 1497 le Duc de Gandie avec quelques troupes, qui ſe rendit maître de ſix Châteaux. Alexandre empriſonna divers Cardinaux, qui blâmoient ſon procedé, & d'autres pour éviter le même ſort, ſe retirerent en différens lieux d'Italie (*c*). Mais ſes troupes ayant été battues par les Urſins, qui firent le Duc d'Urbin & d'autres perſonnes de qualité priſonniers, il fit la paix avec eux. Toutes les places qu'on leur avoit priſes furent rendues, à condition qu'ils payeroient cinquante mille ducats au Pape (*d*). Alexandre envoya alors Gonſalve avec ſes Eſpagnols, qu'il avoit fait venir à ſon ſecours, pour ſe rendre maître d'Oſtie, qui obéiſſoit encore au Cardinal de Saint Pierre-aux-liens. Après une legere réſiſtance la ville ſe rendit, & Gonſalve entra dans Rome comme en triomphe, & le Pape lui donna la roſe d'or.

Trêve entre Charles VIII. & le Roi d'Eſpagne.

Sur ces entrefaites, le Duc de Milan & les Vénitiens ſollicitoient vivement Alexandre de fournir du ſecours, ſuivant le Traité, contre les François, qui avoient tenté une entrepriſe contre Genes. Le Pape n'y voulut pas entendre, mais ſon ſecours ne fut pas néceſſaire, l'entrepriſe ayant manqué. Le Roi d'Eſpagne s'étoit avancé juſqu'à Perpignan, & delà il envoyoit des troupes faire des courſes en France. Cela avoit donné lieu à des négociations entre lui & Charles VIII. qui ſe terminerent alors par une trêve juſqu'à la fin du mois d'Octobre, dans laquelle leurs Alliés d'Italie furent compris. On convint en même tems d'envoyer des Plénipotentiaires à Montpellier, pour traiter de paix (*e*).

Le Duc de

Peu après la publication de la trêve, on vit à Rome une ſcene des plus tra-

(*a*) *Giron. Venet.* ubi ſup.
(*b*) *Guichard.* L. III.
(*c*) *Diar. Ferrar.*
(*d*) *Guichard.* l. c.
(*e*) Le même l. c.

Digitized by Google

tragiques. Le Duc de Gandie fut assassiné en rue par ordre de Cesar Borgia son frere. Guichardin dit que l'ambition & la jalousie le porterent à ce parricide. Comme il n'avoit nullement l'esprit de son état, il ne voyoit qu'avec chagrin les honneurs dont son frere jouissoit & brûloit d'occuper sa place. D'ailleurs il étoit jaloux du Duc, à cause de la préférence que lui donnoit Lucrece Borgia leur sœur, dont ils étoient tous deux amoureux. Le bruit couroit qu'ils avoient encore dans leur propre pere un rival auprès de leur sœur, qui avoit cassé le second mariage de Lucrece sous prétexte d'impuissance, qu'il fit prouver par de faux témoins. Alexandre fut pénétré de la plus vive douleur en apprenant la mort de son fils. Il soupçonna d'abord le Cardinal Ascanio Sforce, ou les Ursins, mais bientôt le véritable auteur du crime fut connu. Dans le premier mouvement de sa douleur, il assembla le Consistoire; après y avoir déploré son malheur avec un torrent de larmes, il confessa l'irrégularité de sa conduite, & établit une Congrégation de Cardinaux pour travailler de concert avec lui à réformer les desordres de sa Cour. Mais ses bonnes résolutions disparurent bientôt, & on le vit se livrer plus que jamais à ses anciens vices (*a*). Peu après, il donna à Frederic l'investiture du royaume de Naples.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Gandie est assassiné.

Le Pape fut informé, que Savonarole, Moine Dominicain de Florence, où il étoit en grand crédit & avoit fait rétablir le Gouvernement populaire, avoit écrit à l'Empereur, aux Rois de France, d'Espagne, de Portugal & d'Angleterre, pour les exhorter à demander la réformation de l'Eglise dans le Chef & dans les membres, & d'ôter par l'autorité d'un Concile Général l'abomination de la désolation, qui étoit dans le lieu saint. Alexandre irrité de ce procedé lui interdit la prédication, & le cita à comparoître devant lui. Savonarole n'ayant point obéi, le Pape l'excommunia, & menaça d'excommunier toute la ville de Florence. Les Magistrats jugerent alors à-propos d'interdire la chaire à ce hardi prédicateur. Ses ennemis agirent si vivement contre lui, qu'il fut saisi, & condamné par des Commissaires délégués par le Pape à être brûlé (*b*).

Savonarole est brûlé à Florence. 1498.

La trêve entre les Rois de France & d'Espagne avoit été prorogée, & Charles VIII. paroissoit disposé à entreprendre une seconde expédition en Italie, du consentement du Pape, qui négocioit secretement avec lui, dans l'espérance d'élever son fils Cesar Borgia. Mais Charles étant mort d'apoplexie au mois d'Avril, sans enfans, son cousin Louis Duc d'Orleans lui succéda. Ce Prince, loin de renoncer à ses prétentions en Italie, prit non seulement les titres de Roi de France, de Jérusalem & des deux Siciles, mais encore celui de Duc de Milan, en vertu des droits de Valentine son ayeule, fille & héritiere de Jean Galéas Visconti. La mort imprévue de Charles VIII. détermina le Pape à rechercher le Roi de Naples. Comme il avoit dessein de procurer à son fils Cesar des dignités séculieres, il fit demander à Frederic sa fille en mariage pour le Cardinal, & pour dot la Principauté de Tarente. Frederic rejetta cette alliance, & le Pape se lia avec le Roi de France. Charlotte, fille de Frederic étoit à la Cour de ce Prince, & Alexandre se flata de l'obtenir de Louis pour son fils. De son côté le Roi qui souhaitoit la dissolution de son mariage, donna au Pape de l'es-

Louis XII. succede à Charles VIII.

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

pérance, ce qui détermina le Cardinal de Valence à remettre ſon chapeau pour prendre l'habit ſéculier, & il ſe prépara à partir inceſſamment pour France (*a*).

Il épouſe Anne de Bretagne. 1499.

Le Pape nomma des Commiſſaires, qui déclarerent nul le mariage du Roi avec la Reine. Ceſar Borgia arriva bientôt avec la diſpenſe pour que Louis épouſât Anne de Bretagne, veuve de ſon prédéceſſeur. Le Roi reçut Borgia avec beaucoup d'honneur, le fit Duc de Valentinois, lui donna une compagnie de cent hommes d'armes & une penſion de vingt mille livres. Mais la Princeſſe de Naples refuſa abſolument de l'épouſer, deſorte qu'il ſe maria avec Charlotte d'Albret.

Louis ſe prépare à paſſer en Italie.

Le Roi de France penſoit ſérieuſement à ſe rendre maître du Duché de Milan. Dans ce deſſein, il confirma la paix que ſon prédéceſſeur avoit faite avec le Roi d'Angleterre, il la conclut auſſi avec le Roi d'Eſpagne, fit une trêve avec l'Empereur & s'aſſura du Pape & des Vénitiens. Ludovic Sforze demanda du ſecours à Maximilien, mais il n'en put obtenir, parceque ce Prince feſoit la guerre aux Suiſſes. Il ne réuſſit pas mieux auprès du Pape. Il envoya ſecretement des Agens à Conſtantinople pour exciter Bajazet à faire la guerre aux Véniriens. L'Empereur, qui avoit envie de les humilier, ſollicita auſſi le Grand Seigneur de les attaquer, promettant de faire en même tems une irruption dans le Treviſan (*b*). Bajazet équippa une puiſſante Flotte, & un détachement de ſes troupes pénétra dans le Frioul & ravagea tout juſqu'à Livenza (*c*).

Il ſe rend maître du Milanés.

Sur ces entrefaites Louis XII. ſe rendit à Lyon au mois d'Août, & envoya une armée ſous le commandement de Louis de Luxembourg Comte de Ligny, de Robert Stuard Seigneur d'Aubigny & de Jean Jaques Trivulce. Ils aſſiegerent Alexandrie, où il y avoit ſept ou huit mille hommes; mais Galéas de Saint-Severin en ſortit avec la plus grande partie; les François entrerent dans la ville & la pillerent. La perte d'Alexandrie jetta l'épouvante dans tout le Milanés, enſorte que les autres villes ſe rendirent ſans réſiſtance. Ludovic Sforce abandonna Milan & ſe ſauva en Allemagne avec ſes enfans & ſes tréſors. Les François s'étant rendus maîtres du Milanés & de Genes en vingt jours, Louis ſe rendit à Milan, où il fit ſon entrée le 6 d'Octobre. Il y reçut les Ambaſſadeurs de tous les Princes d'Italie, excepté du Roi Frederic, pour le féliciter de ſa victoire (*d*). Il prit auſſi pluſieurs Seigneurs ſous ſa protection, & traita différemment avec chacun d'eux, ſelon l'utilité qu'il eſpéroit d'en retirer.

Il donne des troupes au Pape pour réduire la Romagne.

Cependant le Pape, ſongeant à profiter d'une conjoncture ſi favorable à ſon ambition, preſſoit le Roi d'accomplir ſa promeſſe. Louis donna donc au Duc de Valentinois, qui étoit venu avec lui en Italie, trois-cens lances payées par la France, & quatre mille Suiſſes à la ſolde du Pape. Toutes ces troupes étoient deſtinées à faire la guerre aux Vicaires de l'Egliſe (*) &

(*a*) Le même L. IV.
(*b*) Chron. Venet. ap. *Muratori* T. XXIV.
(*c*) Hiſt. de Veniſe T. VIII. p. 113.
(*d*) *Guichard.* l. c.

(*) Les villes de la Romagne, qu'on prétend que Charlemagne avoit données à l'Egliſe Romaine, avoient été uſurpées par des Seigneurs particuliers, pendant que les Papes avoient ſiégé à Avignon, & durant le grand Schiſme, qui ſe forma après leur retour à Rome. Les Papes n'ayant pu réduire ces uſurpateurs, furent obligés de céder les villes ſous le titre de Fief du Saint Siege, à ceux qu'ils ne purent ſoumettre, ou de ſuf-

Digitized by Google

à réduire les villes qu'ils poſſedoient, pour les réunir au Siege Apoſtolique, auquel le Pape prétendoit qu'elles étoient dévolues; mais ſon véritable deſſein étoit de les donner à ſon fils. Depuis pluſieurs années les Vénitiens poſſedoient dans la Romagne Ravenne & Cervia, mais Alexandre n'oſa alors les inquieter, & ſes deſſeins ne s'étendoient pas même aux petites places que le Duc de Ferrare poſſedoit dans la Romagne près du Po, parceque le Roi de France avoit pris ce Duc ſous ſa protection (*a*).

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Au commencement de 1500 le Duc de Valentinois prit ſans peine la ville de Forli, que Catherine Sforce, veuve de Jerôme Riario avoit abandonnée, ne ſe ſentant pas en état de ſoutenir un ſiege. Mais cette Dame d'un courage au deſſus de ſon ſexe, ayant envoyé ſes enfans & ce qu'elle avoit de plus précieux à Florence, ſe réduiſit à la défenſe de la citadelle & du fort, qu'elle avoit abondamment pourvu d'hommes & d'artillerie. Elle défendit cette place avec beaucoup de valeur & de gloire, cependant les murailles s'étant écroulées dans le foſſé par le feu du canon, il étoit facile de monter à l'aſſaut. Les ſoldats voulurent alors quitter la citadelle & ſe retirer dans le fort, mais ils le firent avec tant de deſordre & de confuſion, que les ennemis arriverent avant qu'ils fuſſent entrés, les taillerent preſque tous en pieces, entrerent pêle mêle avec les autres dans le fort, dont ils ſe rendirent maîtres, & tuerent le reſte de la garniſon, à l'exception d'un petit nombre qui avoient ſuivi Catherine dans une tour, & qui furent faits priſonniers avec elle (*b*). Imola ſe rendit ſans coup férir.

Guerre de Romagne. 1500.

Comme cette année 1500 étoit celle du Jubilé, Alexandre avoit publié deux bulles pour en indiquer la célébration. Il fut ouvert la veille de Noël, mais il n'attira pas à Rome autant de monde qu'à l'ordinaire, à cauſe des guerres qui troubloient l'Italie. Pour encourager les étrangers à venir à Rome, le Pape abregea le tems qu'ils devoient employer à viſiter les Egliſes. Il prolongea même le Jubilé dans Rome juſqu'à la fête des Rois de 1501 & pour toute l'Italie juſqu'à la Pentecôte. Il envoya auſſi des Nonces en divers Etats de la Chretienté pour diſtribuer des indulgences & lever les dixmes du Clergé, pour aider les Vénitiens dans la guerre qu'ils avoient à ſoutenir contre les Turcs. Pour empêcher la République d'aſſiſter les Seigneurs de Rimini, de Faënza, de Peſaro

Jubilé à Rome.

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

citer contre eux des ennemis auxquels ils donnoient l'inveſtiture de ces places. Ainſi les villes de la Romagne commencerent à reconnoître des Seigneurs, la plupart ſous le titre de *Vicaires de l'Egliſe*. C'eſt ainſi qu'Azon d'Eſt obtint la Souveraineté de Ferrare, ſous le titre de Vicaire, & enſuite ſous celui de Duc. Il s'établit encore pluſieurs autres pareilles Seigneurs dans la Marche d'Ancone, dans le Patrimoine de Saint Pierre & dans le Duché de Spolete, partie ſans le conſentement des Papes & partie de leur conſentement forcé. Après pluſieurs révolutions les villes de ſa Romagne qui relevoient de l'Egliſe, n'en reconnoiſſoient preſque déja plus la Souveraineté depuis longtems. Pluſieurs Vicaires ne payoient point le cens qu'ils devoient en ſigne de dépendance; d'autres ne le payoient qu'avec peine, & tous ſans diſtinction ſe mettoient ſans la permiſſion du Pape, à ſa ſolde des autres Princes, non ſeulement ſans ſtipuler de n'être point obligés de ſervir contre l'Egliſe, mais même ſouvent avec l'obligation formelle du contraire (*1*).

(*1*) *Guichardin* L. VI.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

& d'autres Places de la Romagne contre le Duc de Valentinois, il accorda en ſa faveur une croiſade contre les Turcs. Les Vénitiens, qui avoient beſoin du Pape dans les circonſtances où ils ſe trouvoient, promirent de ne ſe point mêler de ce qui ſe paſſoit dans la Romagne. Mais comme ils appréhendoient d'en voir Borgia le maître, ils ſolliciterent ſecretement le Roi de France leur allié, de rappeller les Suiſſes & les François, parcequ'ils comprenoient que le Duc de Valentinois ne pourroit rien faire ſans leurs ſecours.

Ludovic Sforce recouvre le Milanés, & eſt fait priſonnier enſuite.

Louis XII. étoit retourné en France, ayant confié le gouvernement de Milanés à Trivulce. Ce Gouverneur rappella les troupes qui étoient auprès de Borgia, non tant pour faire plaiſir aux Vénitiens, que pour faire tête à Ludovic Sforce, qui avoit paſſé les monts, avec huit mille Suiſſes & cinq-cens hommes d'armes Bourguignons, & avoit été reçu dans Come. A la nouvelle de ſon arrivée; tout le Milanés ſe révolta contre les François, qui s'étoient rendus odieux par leur inſolence & leurs vexations. Trivulce ſe retira avec quelques troupes à Novare. Sforze ſe rendit maître de la ville & aſſiegea la citadelle. Le Roi de France fit marcher d'abord une bonne armée, qui s'avança vers Novare. Les Suiſſes qui étoient au ſervice de Ludovic le trahirent & le livrerent au Général François. Par là, le Roi de France redevint maître du Milanés (*a*), & la domination des Sforces y finit.

Suite de la guerre de Romagne.

Toute l'Italie en fut allarmée, à l'exception des Vénitiens & du Pape. Le dernier traita de nouveau avec Louis XII. il s'obligea d'envoyer des troupes & même ſon fils en perſonne pour ſeconder le Roi, lorſqu'il voudroit attaquer le royaume de Naples, & promit de faire le Cardinal de Rouen Légat du S. Siege en France pour dix huit mois. Louis de ſa part envoya au Pape trois-cens lances & deux mille hommes d'Infanterie, & déclara publiquement, qu'il regarderoit comme une injure perſonnelle, la moindre démarche tendante a traverſer l'expédition du Pape. Le Duc de Valentinois avec ce ſecours & ſes propres forces, qui conſiſtoient en ſept cens hommes d'armes & ſix mille hommes d'infanterie, entra dans la Romagne, & s'empara ſans aucun obſtacle des villes de Peſaro & de Rimini. Les Florentins & le Duc de Ferrare n'oſerent s'oppoſer au Duc de Valentinois par déférence pour les ordres du Roi. Les Vénitiens les abandonnerent ſans réſerve, & donnerent même le titre de *Noble Vénitien* au Duc de Valentinois. La ville de Faënza, qu'il aſſiégea, fit une ſi vigoureuſe réſiſtance, que Borgia fut obligé de lever le ſiege au bout de dix jours, & de mettre ſes troupes en quartiers d'hiver (*b*).

Borgia eſt fait Duc de Romagne. 1501.

Au commencement du Printems, il vint remettre le ſiege devant cette ville. Les habitans ſe défendirent courageuſement & ſoutinrent deux aſſauts, mais enfin ils prirent le parti de ſe rendre vers la fin d'Avril, à condition qu'on ne leur feroit aucun tort ni en leurs perſonnes, ni en leurs biens, & qu'Aſtor Manfredi leur Seigneur auroit la liberté de ſe retirer où bon lui ſembleroit, & de jouir de ſes biens particuliers. Borgia, après avoir pris poſſeſſion de la ville, fit conduire le Prince, qui n'avoit pas encore dix-huit ans, à Rome, où on le fit mourir ſecretement. La conquête de

(*a*) Le même. (*b*) Le même L. V.

Digitized by Google

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Facinza procura à Ceſar Borgia le titre de Duc de Romagne, que ſon pere lui donna en plein Conſiſtoire. Il marcha enſuite avec ſon armée vers Bologne, dont il ſe propoſoit de s'emparer pour attaquer enſuite la République de Florence. Mais il reçut un courier de la part du Roi de France, qui lui défendoit d'inquieter la ville de Bologne, & Jean Bentivoglio, qu'il avoit pris ſous ſa protection. Cet ordre chagrina fort le Duc; il ſe réduiſit à faire un traité avec Bentivoglio, qui s'engagea de lui donner paſſage & des vivres dans le Boulonnois; de lui payer neuf mille ducats tous les ans & de lui fournir un certain nombre d'hommes d'armes & d'infanterie pour l'expédition de Toſcane.

Ce renfort remplaça les François, qui avoient été joindre l'armée du Roi, deſtinée à entrer dans le royaume de Naples. Louis avoit conclu l'année précédente un Traité avec le Roi d'Eſpagne, par lequel ils partageoient le royaume de Naples entre eux. Le Pape confirma ce Traité, au grand étonnement de toute l'Italie, & donna l'inveſtiture de la Pouille & de la Calabre au Roi d'Eſpagne, & celle du reſte du Royaume au Roi de France avec le titre de Roi de Naples & de Jéruſalem (*a*). Frederic fut conſterné quand il apprit cette nouvelle, parceque le Roi d'Eſpagne avoit envoyé un gros corps de troupes dans ſes Etats, pour s'oppoſer aux François, qui s'étoient avancés juſqu'à Rome. Ce malheureux Prince, ayant ainſi un puiſſant ennemi dans le cœur de ſon royaume, & étant ménacé par un autre au dehors, ſe retira à Naples. En attendant le Général Eſpagnol s'occupa à ſoumettre la Calabre & la Pouille. Les François s'étant mis en poſſeſſion d'Averſe, de Nole & de pluſieurs autres Places, attaquerent Capoue, qu'ils prirent d'aſſaut (*b*). Le Duc de Valentinois ſe trouva à la priſe de cette ville. Il avoit fait un traité d'alliance défenſive avec les Florentins, laiſſé ſon armée aux environs de Piombino, & étoit venu joindre l'armée Françoiſe avec ſes gardes, en qualité de Lieutenant du Roi. Il ſe réſerva quarante des plus belles Religieuſes (*c*). Frederic abandonna Naples qui ſe rendit aux vainqueurs. Peu après ce Prince outré contre le Roi d'Eſpagne, céda tous ſes droits à Louis XII. & paſſa avec ſa famille en France, où le Roi lui donna le Duché d'Anjou, & une penſion de trente mille ducats (*d*).

Traité de partage entre Louis XII. & le Roi d'Eſpagne.

Pendant ce tems-là le Pape pouſſoit ſes ſuccès avec un bonheur conſtant. S'étant emparé de tous les Etats des Colonne & des Savelli dans le territoire de Rome, il en donna une partie aux Urſins & l'autre à ſon fils. Celui-ci fit marcher une nouvelle armée pour faire la conquête de Piombino. Le Seigneur de cette ville fit demander du ſecours aux Genois, & offrit même de vendre tout ſon Etat à cette République; mais pendant qu'ils ſollicitoient le conſentement du Roi de France, Piombino ſe rendit au Duc de Valentinois (*e*). Le Roi de France, qui vouloit complaire en tout au Pape, engagea le Duc de Ferrare à marier Alphonſe ſon fils avec Lucrece fille d'Alexandre. Le Duc conſentit à cette alliance pour garantir

Succès du Pape & du Duc de Valentinois.

(*a*) *Giannone* L. XXIX. Ch. 3.
(*b*) Le même.
(*c*) *Guicchardin* L. V.
(*d*) *Giannone* & *Guicchardin* l. c.
(*e*) *Barthold. Senarega* de reb. Genuenſ. ap. *Muratori* T. XXIV. p. 574. *Guicchardin* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

ſes Etats de l'ambition de Borgia. Le Pape donna à ſa fille pour dot cent mille ducats, & cent-onze-mille en joiaux. Elle arriva à Ferrare le premier de Fevrier de l'année ſuivante, où elle fut reçue avec beaucoup de magnificence. Peu de jours après le Nonce Apoſtolique donna à Alphonſe l'inveſtiture de Ferrare, & le créa Chevalier de Saint Pierre (*a*).

Traité du Roi de France avec les Florentins. 1502.

L'Empereur Maximilien avoit envoyé à la fin de l'année 1501 deux Ambaſſadeurs en Italie, pour traiter avec le Pape & les autres Princes au ſujet du voyage qu'il avoit deſſein de faire à Rome pour y recevoir la Couronne Impériale. Comme d'ailleurs il refuſoit de donner l'inveſtiture du Duché de Milan au Roi de France, & que celui-ci apprit que la République de Florence avoit promis du ſecours à l'Empereur quand il ſeroit en Italie, il appréhenda qu'elle ne ſe jettât tout-à-fait dans le parti de Maximilien. C'eſt ce qui le détermina à faire avec les Florentins un nouveau Traité à des conditions avantageuſes pour eux, & il envoya un Héraut au Duc de Valentinois pour lui défendre de les inquieter. La ville d'Arezzo venoit de ſe révolter contre les Florentins & le Duc avoit ſi non excité, au moins appuié cette révolte. Il ſe mit en campagne immédiatement après, ſurprit Cagli, ville du Duché d'Urbin, & ſe rendit promptement maître de tout le Duché; bien que le Duc ſe fût accommodé depuis peu avec le Pape, ſur les différends qu'il y avoit pour le cens. Après cette conquête, il s'introduiſit dans Camerino à la faveur d'une intelligence, ſe ſaiſit du Seigneur & de ſes deux fils, & les fit étrangler tous trois (*b*).

Ce Prince ſe déclare contre Borgia & ſe raccommode avec lui.

Ce procedé allarma les Urſins & pluſieurs autres Seigneurs qui ſervoient dans ſon armée, qui voyant que ſon ambition n'avoit point de bornes, craignirent d'avoir le même ſort que les autres. Leurs frayeurs ſe calmerent un peu à l'arrivée du Roi de France en Italie. Il envoya quelques troupes du côté de Florence, pour reprendre quelques places qui appartenoient à cette République, dont un des Capitaines de Borgia s'étoit emparé. Louis dit même publiquement qu'il vouloit marcher en perſonne contre le Duc de Valentinois & lui enlever ſes conquêtes. Cependant ce Prince s'étoit rendu à Aſt, où il reçut les Ambaſſadeurs de tous les Princes & de toutes les villes d'Italie, qui ſe flatoient qu'il tourneroit ſes armes contre le Pape & le Duc de Valentinois. Mais le Pape gagna le Cardinal de Rouen Favori du Roi, en lui accordant la Légation de France encore pour dixhuit mois. Le pere & le fils promirent auſſi d'appuier Louis dans la guerre de Naples, & de ne point favoriſer Maximilien qui formoit des prétentions ſur le Milanés, comme étant un fief de l'Empire. Le Roi ſe lia donc de nouveau avec eux; & le Duc de Valentinois ſe rendit auprès de lui à Milan, & Louis le reçut avec des honneurs extraordinaires, à la grande mortification de tout le monde (*c*).

Ligue contre le Duc de Valentinois, qui trouve moyen de la rompre.

Quelque tems après on apprit que le Roi avoit promis d'aſſiſter le Duc pour faire la conquête de Bologne, & pour dépouiller divers Seigneurs de leurs biens. Toute l'Italie fut allarmée & craignit pour ſa ſureté. Les Vénitiens firent de fortes remontrances au Roi ſur la protection qu'il accordoit à un tiran tel que Borgia. Les Urſins & les autres Seigneurs, dont quelques-uns étoient à la ſolde du Duc; ſe liguerent enſemble contre lui,

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Guichardin* ubi ſup. (*c*) Le même.

Digitized by Google

à quoi ils furent encore encouragés par la révolte du Duché d'Urbin. Borgia ſans perdre courage, penſa aux moyens de réſiſter aux Confédérés. Mais ſa bonne fortune le tira encore d'affaire, il trouva moyen d'engager les Urſins à faire avec lui une paix particuliere, à laquelle les autres Confédérés furent obligés d'accéder, malgré les avantages qu'ils avoient déja remportés. Le Duc d'Urbin s'en retourna à Veniſe, & le Seigneur de Camerino ſe ſauva à Naples. Peu après Borgia ſe rendit maître de Fano & de Sinigaglia. Ce fut dans cette derniere ville que par ſurpriſe, il ſe ſaiſit de Paul des Urſins, & de trois autres des chefs de la ligue faite contre lui, dont il en fit étrangler deux le lendemain (*a*).

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Il dépêcha promptement vers le Pape, pour l'informer de l'heureux ſuccès de ſa trâhiſon à Sinigaglia. Alexandre fit arrêter par ſurpriſe le Cardinal des Urſins, & le fit conduire au Château S. Ange. Il envoya enſuite le Prince de Squillaci ſon plus jeune fils prendre poſſeſſion des places de Paul des Urſins & des autres de cette Maiſon. Le Cardinal mourut au bout de vingt jours & tout le monde fut perſuadé qu'il avoit été empoiſonné. Borgia ayant appris que le Cardinal étoit arrêté, fit étrangler les deux autres Seigneurs dont il s'étoit ſaiſi à Sinigaglia. Il s'empara enſuite de Citta-di-Caſtello & de Perouſe. Il auroit bien voulu auſſi s'emparer de Sienne; dans cette vue il envoya des Ambaſſadeurs aux Siennois pour les engager à chaſſer Pandolfe Petrucci, parcequ'il étoit ſon ennemi. Pandolfe prit le parti de s'exiler lui-même, & le Duc de Valentinois n'oſa tenter rien contre Sienne, parceque cette ville étoit ſous la protection du Roi de France. Il marcha vers Rome, & ſe rendit maître des terres des Savelli & de pluſieurs places qui appartenoient aux Urſins, malgré les ordres du Roi de France, dont l'autorité étoit fort diminuée en Italie, depuis que par ſa négligence les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres de preſque tout le royaume de Naples; révolution dont nous parlerons ailleurs.

Ses nouvelles entrepriſes. 1503.

Borgia, qui ne perdoit pas de vue la conquête de la Toſcane, traitoit ſecretement avec Gonſalve. Mais Louis XII. ayant fait paſſer une armée en Italie, le Pape balança pour qui il ſe déclareroit; ainſi il propoſa de demeurer neutre en qualité de pere commun; de donner néanmoins paſſage à l'armée Françoiſe par les Etats de l'Egliſe, & de s'engager à n'attaquer ni les Florentins, ni les Siennois, ni Bologne tant que dureroit la guerre de Naples (*b*).

Conduite du Pape envers le Roi de France.

Pour ſe procurer l'argent dont il avoit beſoin, Borgia conjointement avec le Pape, ſuivant quelques Hiſtoriens, réſolut d'empriſonner quelques-uns des Cardinaux les plus riches pour s'emparer de leurs biens, mais par la mépriſe d'un Officier ce projet fut fatal à ſes auteurs. Les Hiſtoriens varient ſur les circonſtances, mais en rien de fort eſſentiel. Voici ce que rapporte Guichardin (*c*). Le Duc de Valentinois & le Pape devoient ſouper à la Vigne du Cardinal Corneto; le Duc y envoya des bouteilles de vin empoiſonné, qu'on remit à un Officier qui n'étoit pas du ſecret, avec ordre de n'en donner à perſonne. Le Pape arriva avant l'heure du ſouper, & ayant ſoif demanda à boire. L'officier n'ayant point alors d'autre vin que celui qu'on venoit d'apporter, & le croiant excellent, en donna au

Mort d'Alexandre VI.

(*a*) Le même. (*b*) Le même, L. VI. (*c*) Le même.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Pape, & Valentinois, qui arriva sur ces entrefaites, en but aussi. L'un & l'autre sentirent d'abord les effets du poison. Alexandre mourut le lendemain, dixhuitieme d'Août, mais Valentinois en vainquit la malignité par la vigueur de l'âge, aidée d'un contre poison pris sur le champ; il en fut quitte pour une longue & violente maladie, durant laquelle ses cheveux & ses ongles tomberent, & sa peau se détacha par toutes les parties de son corps.

Troubles à Rome.

Bien que la mort d'Alexandre VI. causât une grande joie aux Romains & à toute l'Italie, Rome ne laissa pas d'être exposée à de grands troubles. L'armée Françoise étoit dans le voisinage, & Borgia étoit maître du Vatican & du Château S. Ange avec douze mille hommes. Le parti des Ursins prit les armes, les Cardinaux se retirerent au Couvent de la Minerve, & l'on craignoit que Gonsalve ne vint à Rome, pour être maître de l'élection du Pape. Les Cardinaux différerent d'entrer dans le Conclave, résolus d'attendre les Cardinaux absens. Borgia, bien que sollicité par les Espagnols, fit un nouveau traité avec le Roi de France, & promit d'employer son crédit pour élever au Pontificat le Cardinal de Rouen. D'Amboise se rendit à Rome avec les Cardinaux d'Arragon & Ascanio Sforce. On convint que les Troupes Françoises n'avanceroient point, & Borgia consentit à sortir de Rome avec les siennes. Les Cardinaux, au nombre de trente-huit, entrerent dans le Conclave.

Election & mort de Pie III.

Le Cardinal de Rouen s'apperçut bientôt qu'il n'avoit rien à espérer, ainsi il concourut avec les autres à l'élection de François Picolomini, Cardinal de Sienne, qui étant vieux & malade devoit naturellement laisser dans peu le siege vacant. Il fut élu le 22 de Septembre, & prit le nom de Pie III. en mémoire de Pie II. son oncle. Le nouveau Pape donna un sauf-conduit au Duc de Valentinois, qui revint à Rome avec trois-cens chevaux & huit-cens fantassins. Il ne laissa pas de courir grand risque de la part des Ursins, qui attaquerent sa maison. Ses troupes paroissant vouloir l'abandonner, il fut contraint de se réfugier au Vatican, accompagné du Prince de Squillaci son frere & de quelques Cardinaux Espagnols, & delà il se retira dans le Château S. Ange. A peine ce tumulte étoit-il appaisé, que Rome se vit en danger d'en voir de nouveaux par la mort de Pie III. au bout de vingt-six jours de regne. Ce Pape étoit distingué par ses vertus, on croit qu'il avoit la réformation de l'Eglise fort à cœur, ayant déclaré après son élection, qu'il ne s'agissoit plus de guerre, mais qu'il falloit que tout le monde pensât à la religion & à la pieté (*a*). Il avoit aussi dessein d'assembler un Concile Général, mais la mort fit échouer ses projets.

Election de Jules II.

Julien de la Rovere, neveu de Sixte IV. & Cardinal d'Ostie, n'avoit osé se proposer pour le Pontificat, à la mort d'Alexandre VI. il n'avoit procuré l'élection de Pie III. que pour se ménager le tems de faire sa brigue, & de gagner les Cardinaux. Quoiqu'il fût d'un caractere violent & brouillon, & qu'il eût eu de fréquens démêlés avec les grands, comme il passoit pour libéral & sincere, & qu'il avoit de grandes richesses, il se fit un grand nombre d'amis, surtout par les magnifiques promesses

(*a*) Barthold. de reb. Genuens. *ubi sup.*

ſes qu'il feſoit à ceux qui pouvoient le ſervir. Il gagna auſſi les Cardinaux Eſpagnols, en partie par le moyen du Duc de Valentinois, à qui il fit eſpérer de lui conſerver l'emploi de Capitaine-Général des troupes de l'Egliſe, & de marier ſon neveu le Préfet de Rome avec la fille du Duc. Ainſi la nuit même qu'on entra au Conclave (le 31 d'Octobre) & avant qu'il fût fermé, le Cardinal de la Rovere fut élu (*a*). Il prit le nom de Jules II. Comme il étoit dans le deſſein de recouvrer tout ce qui appartenoit à l'Egliſe, il ménagea d'abord Borgia, à qui quelques places de la Romagne étoient reſtées fideles. Toutes les autres s'étoient révoltées à la mort d'Alexandre, ayant rappellé leurs anciens Seigneurs, ou s'étant données à de nouveaux.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Les Vénitiens, qui aſpiroient à la ſouveraineté de la Romagne, s'étoient mis en poſſeſſion pendant le court Pontificat de Pie III. de Rimini & de pluſieurs autres places; ils aſſiegeoient actuellement Faënza, dont les habitans implorerent le ſecours de Jules II. Ce Pape étoit extrêmement irrité de l'audace des Vénitiens, mais n'ayant ni troupes, ni argent, ni aſſez de pouvoir pour les contraindre, il leur envoya un Nonce, pour ſe plaindre de l'entrepriſe de la République contre une ville qui relevoit du S. Siege. Les Vénitiens répondirent, que Faënza n'appartenoit pas actuellement à l'Egliſe, & même qu'elle avoit cédé ſolemnellement au Duc de Valentinois tous les droits qu'elle y avoit. Ils continuerent donc le ſiege, & obligerent les Faëntins de capituler.

Les Vénitiens veulent ſe rendre maîtres de la Romagne.

Le Pape convint alors avec Borgia, que celui-ci paſſeroit dans la Romagne, pour empêcher que les places qui lui reſtoient ne tombaſſent entre les mains des Vénitiens. Le Duc ſe rendit à Oſtie; & Jules II. dépêcha alors deux Cardinaux pour lui demander de remettre ces places au Pape, afin d'empêcher les Vénitiens de s'en emparer. Le Duc refuſa de faire ce qu'on exigeoit de lui, & le Pape le fit arrêter ſur la galere où il étoit déja embarqué. Peu après, il convint de remettre les places en queſtion au Pape, mais le Gouverneur de Ceſene refuſa d'obéir aux ordres d'un maître qu'on retenoit en priſon, & fit pendre celui qui étoit chargé de la commiſſion. Jules fut donc obligé de traiter avec le Duc de Valentinois; & pour donner plus de poids à cet acte, il le fit dans le Conſiſtoire en forme de bulle. On convint que le Duc ſeroit mis dans le Château d'Oſtie entre les mains du Cardinal Carvajal, qui pourroit le mettre en liberté, dès que les Citadelles de Ceſene & de Bertinoro auroient été remiſes au Pape, que de ſon côté le Duc donneroit les contremarques pour celle de Forli, & ſureté pour le payement de quinze mille ducats, que le Commandant de cette citadelle prétendoit y avoir dépenſé. Ce n'étoit pas néanmoins l'intention du Pape de mettre Borgia en liberté; mais le Cardinal Carvajal ayant appris que le traité étoit exécuté, élargit ſon priſonnier, ſans conſulter le Pape. Borgia ſe rendit à Naples, où Gonſalve le reçut d'abord avec beaucoup de joie & de grands honneurs. Mais peu après, il l'envoya par ordre de Ferdinand en Eſpagne, où il fut enfermé dans le Château de Medina-del-Campo. Trois ans après, il ſe ſauva de ſa priſon & ſe retira auprès du Roi de Navarre frere de ſa femme. Enfin en 1516, il tomba dans

Le Pape fait arrêter le Duc de Valentinois. Il ſe ſauve enſuite à Naples. 1504.

(*a*) *Guichardin* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1410 jusqu'à l'an 1517.*

une embuscade, où il fut tué d'un coup de pique. Nous avons mis ici de suite ce qui le concerne pour n'y plus revenir.

Cependant les Rois de France & d'Espagne conclurent une trêve pour tous leurs Etats, & les Vénitiens pour ne pas aigrir davantage le Pape, cessèrent les hostilités dans la Romagne, déforte que toute l'Italie se trouva en paix, si l'on excepte Florence & Pise. Cette dernière ville défendoit fort courageusement sa liberté depuis quelques années contre les Florentins, qui vouloient la soumettre à leur domination.

Paix en Italie.

Le Pape s'accommode avec les Vénitiens. 1505.

Au mois de Septembre le Pape fit un Traité avec le Roi de France & l'Empereur contre les Vénitiens. Pour leur donner le change Maximilien leur envoya deux Ambassadeurs, qui les exhorterent à satisfaire le Pape, Louis XII. en fit autant. Les Vénitiens informés du but de cette triple alliance, dont des circonstances imprévues retarderent l'effet, offrirent au Pape de lui rendre Rimini & toutes les places dont ils s'étoient emparés dans la Romagne depuis la mort d'Alexandre VI. pourvu qu'il leur laissât la ville & le territoire de Faënza. Le Pape répondit, qu'il ne leur laisseroit pas seulement une tour, & qu'il ne désespéroit pas de les forcer, avant sa mort, à rendre Ravenne & Cervia, qu'ils retenoient aussi injustement que Faënza. Cependant voyant que l'Empereur & le Roi de France ne se hâtoient pas d'exécuter le traité, il convint de leur laisser les territoires de Faënza & de Rimini, & admit leurs Ambassadeurs à son audience.

Brouillerie entre le Pape & le Roi de France. Ils s'accommodent. 1506.

Quelque tems après le Pape fit une promotion de Cardinaux, dans laquelle il ne comprit point deux Evêques que le Roi de France lui avoit fortement recommandés. Cela augmenta la brouillerie entre Louis & Jules, qui étoit venue, de ce que celui-ci avoit conféré, sans la participation du Roi, les bénéfices vacans dans le Duché de Milan par la mort du Cardinal Ascanio Sforce & d'autres encore. Pour marquer son ressentiment le Roi fit saisir les revenus des bénéfices possédés dans le Milanès par le Cardinal de Saint-Pierre-aux liens (neveu de Jules) & par d'autres Prélats. Cependant le Roi de France, craignit la grandeur de la Maison d'Autriche, parceque Maximilien formoit des prétentions sur le royaume de Hongrie & que son fils Philippe avoit hérité du royaume de Castille. C'est ce qui l'engagea à remettre les choses dans leur premier état, afin de ménager le Pape. Il envoya même à Rome le Nonce Apostolique, qui étoit en France, chargé de proposer à Jules différens projets, entre autres une ligue contre les Vénitiens. Le Pape reçut avec un grand plaisir les propositions du Roi, & renvoya en diligence le Nonce pour conclure le traité avec le Roi, il promit par un Bref exprès de donner incessamment le chapeau aux deux Evêques nommés par Louis, & accorda à ce Prince la liberté de disposer des bénéfices du Duché de Milan.

Le Pape se rend maître de Perouse & de Bologne.

Jules pria le Roi de vouloir lui donner quelques troupes pour reconquérir les villes de Bologne & de Perouse. Mais comme l'Empereur se préparoit à passer avec une armée en Italie, pour recevoir la Couronne Impériale, & que les Vénitiens avoient déclaré qu'ils assisteroient les Bolonois, à moins que le Pape ne leur cédât ses droits sur Faënza, Louis exhorta le Pape à différer un peu son expédition, de peur de mettre toute l'Italie en feu. Mais Jules, qui depuis son avénement au Pontificat avoit

Digitized by Google

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

fait paroitre une grande modération, contre son tempérament, ne put se résoudre au moindre délai. Sans tarder, il sortit de Rome le 27 d'Août à la tête de cinq-cens hommes d'armes, & envoya aux Bolonois pour leur notifier sa venue, leur commander de se préparer à le recevoir, & de marquer des logemens pour cinq-cens lances Françoises. Il s'avança ensuite fort lentement, dans la résolution secrete de s'arrêter à Perouse, s'il n'avoit point de nouvelles certaines de la marche des troupes Françoises. Baglioné, Seigneur de Perouse, vint le trouver à Orviete, & fit sa paix, à condition de suivre l'armée en personne avec cent-cinquante hommes d'armes & de lui livrer les forteresses de Perouse & du Perousin; il laissa outre cela ses deux fils en ôtage entre les mains du Duc d'Urbin. Le Cardinal de Rouen engagea aussi Louis XII. de lui envoyer le secours promis. Alors le Pape se rendit à Cesene, & là il excommunia Bentivoglio, Seigneur de Bologne, avec tous ses adhérans & tous ceux qui auroient la moindre communication avec lui. Bentivoglio, comptant sur la protection de la France, s'étoit préparé à une vigoureuse défense. Mais ayant appris l'arrivée de six-cens lances avec trois mille hommes d'infanterie, que le Roi avoit envoyés joindre l'armée de l'Eglise, il obtint par la médiation du Général François la liberté de se retirer avec sa famille & ses biens dans le Duché de Milan. Le Pape entra triomphant dans Bologne le 10 de Novembre. Chaumont, qui commandoit les troupes Françoises retourna d'abord dans le Duché de Milan. Le Pape lui fit présent de huit mille ducats, en donna dix mille à ses troupes, & lui promit de donner le chapeau à son frere. Pour rendre la domination de l'Eglise agréable aux Bolonois, Jules y établit des Magistrats tels qu'il y en avoit eu anciennement, il leur accorda de grandes exemptions, & leur laissa une ombre de liberté (*a*).

Il anime le Roi d'Arragon contre les Vénitiens.

Pendant cette expédition du Pape, Philippe fils de Maximilien, Roi de Castille, fut emporté par une fievre à Burgos, & Ferdinand Roi d'Arragon s'étoit rendu à Naples. Presque tous les Princes d'Italie lui envoyerent des Ambassadeurs, non seulement pour le féliciter de son arrivée, mais aussi pour traiter avec lui. Le Pape chercha à l'animer contre les Vénitiens, qui étoient en possession des ports de la Pouille. Jules étoit fort irrité contre eux, de ce qu'ils refusoient de rendre les villes de la Romagne, dont ils s'étoient emparés, & de ce qu'ils conféroient les Evêchés vacans dans leurs Etats, sans aucun égard aux droits du S. Siege. Il sollicita aussi le Roi de France de leur faire la guerre, & l'invita à venir conférer avec lui à Bologne (*b*).

Brouillerie entre le Roi de France & le Pape. 1507.

La ville de Genes s'étoit révoltée en ce tems-là contre les François. Cette affaire empêcha Louis XII. de déclarer la guerre aux Vénitiens, mais il consentit à s'aboucher avec le Pape. Celui-ci apprenant que le Roi étoit résolu de réduire Genes & d'y rétablir les Nobles, il fit tous ses efforts pour l'en détourner, par l'inclination qu'il avoit pour le peuple au préjudice de la Noblesse. Le Roi resta inflexible. Ce qui piqua tellement le Pape, qu'au commencement de l'année 1507, il déclara tout à coup qu'il vouloit retourner à Rome, & au grand étonnement de tout le monde, il

(*a*) *Guichard.* L. VII. (*b*) Le même.

Digitized by Google

SECTION VIII.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

partit de Bologne à la fin de Fevrier. Le Roi de France choqué de l'inconſtance de Jules, & ſoupçonnant qu'il animoit ſous main le peuple de Genes, aſſembla une bonne armée, paſſa les Alpes au commencement du Printems, & au bout de huit jours ſe vit maître de Genes. Il y fit ſon entrée le 29 d'Avril, fit exécuter quelques-uns des chefs des rebelles, & condamna la ville à une amende de deux-cens mille ducats. Il congédia enſuite ſon armée & ſe rendit à Milan (*a*).

Entrevue des Rois de France & d'Arragon.

Quelque tems après il retourna à Savone, pour avoir une entrevue avec Ferdinand Roi d'Arragon, qui s'en retournoit de Naples en Eſpagne. Les deux Rois ſe donnerent de grandes marques d'eſtime & d'amitié. Ils demeurerent trois jours à Savone, & eurent enſemble de longues conférences, & l'on conjectura, qu'ils traiterent de la réforme de l'Egliſe, de la convocation d'un Concile, & qu'ils convinrent d'attaquer les Vénitiens (*b*).

Le Pape irrite l'Empereur contre le Roi de France.

Louis XII. n'avoit congédié ſon armée que pour faire voir à l'Empereur, au Pape & aux Vénitiens qu'il n'avoit d'autre deſſein en paſſant en Italie, que de réduire Genes. Jules inquiet & ſoupçonneux, avoit envoyé des Nonces en Allemagne pour perſuader à l'Empereur & aux Electeurs, que le Roi de France ſous prétexte de ſoumettre les Genois, vouloit s'emparer de l'Etat Eccléſiaſtique élever le Cardinal de Rouen au ſouverain Pontificat, & uſurper la dignité Impériale. Les Vénitiens de leur côté appuyoient ces repréſentations du Pape. Maximilien convoqua à Conſtance une Diete, qui fut très-nombreuſe; on y convint de lever une puiſſante armée pour maintenir les droits de l'Empire en Italie. L'Empereur écrivit au Pape, qu'il avoit déclaré le Roi de France ennemi de l'Empire, & qu'il ſe préparoit à venir en Italie pour ſe faire couronner. Le bruit public ayant beaucoup groſſi les objets, le Pape commença à redouter l'Empereur, appréhendant qu'il n'eût deſſein de réunir à l'Empire les Provinces qui en avoient été démembrées, de rétablir l'autorité des Allemands en Italie & de ſe rendre ainſi maître de l'élection des Papes. Il envoya le Cardinal de Sainte Croix Légat à Conſtance, chargé de ne s'expliquer qu'en termes généraux, & d'exhorter ſeulement Maximilien de ſa part à venir en Italie ſans troupes, avec promeſſe de lui faire plus d'honneur, qu'aucun Empereur n'en avoit jamais reçu à ſon couronnement. Le Roi de France de ſon côté envoya des Miniſtres à la Diete, qui calmerent les eſprits, en juſtifiant le procedé du Roi; l'ardeur des Princes pour l'expédition d'Italie ſe rallentit. L'Empereur n'obtint pas les ſecours dont il avoit le plus de beſoin, & les Vénitiens lui ayant refuſé le paſſage, il fut obligé de différer ſon expédition (*c*).

L'Empereur marche vers l'Italie, & les Vénitiens s'oppoſent à lui. 1508.

Quelque tems après, il fit filer des troupes dans le Trentin & ſur les frontieres du Frioul, & au commencement de 1508. il fit encore demander aux Vénitiens le paſſage, mais la République le refuſa, ayant fortifié ſes frontieres & reçu un renfort de ſix mille François. Maximilien s'étant rendu maître de Cadore & du Cadorin, ſe rendit à Ulm pour engager le Cercle de Soube à lui donner du ſecours pour ſe venger des Suiſſes; les troupes de cette nation qui devoient entrer à ſon ſervice, s'étant données

(*a*) Le même. (*b*) Le même, *Bartholi* de reb. Genuenſ. (*c*) *Guichardin* ubi ſup.

Digitized by Google

à la France. Dans son absence, les Vénitiens défirent son armée dans le Trentin, reprirent Cadore & le Cadorin, & à la faveur de leur Flotte s'emparerent de Trieste & d'autres Places d'Istrie. Ces pertes disposerent l'Empereur à un accommodement, & les Vénitiens conclurent avec lui une trêve sans l'aveu du Roi de France, qui en fut fort irrité. Ils aigrirent aussi l'Empereur contre eux, en accordant à leur Capitaine-Général une espece de triomphe (*a*).

Section VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an* 1430 *jusqu'à l'an* 1517.

Le Pape n'étoit pas moins mécontent de la République, qui avoit refusé de donner l'Evêché de Vicence à son neveu, à qui il l'avoit conféré & avoit même nommé un Noble Vénitien à cet Evêché. Il envoya un Nonce au Roi de France pour l'exciter à prendre les armes contre les Vénitiens. L'Empereur de son côté négocioit aussi avec le Roi. Enfin on conclut à Cambrai le 9 de Décembre une Ligue entre le Pape, l'Empereur, le Roi de France, & celui d'Arragon contre les Vénitiens, & le Traité fut juré le lendemain dans la grande Eglise de Cambrai (*b*). Les Ducs de Savoye, de Ferrare & de Mantoue y accéderent, & tous les Princes le ratifierent d'abord. Le Pape ne se détermina pas si promptement; il offrit aux Vénitiens de se retirer de la Ligue, moyennant qu'ils lui rendissent Rimini & Faënza, & qu'alors la Ligue se dissiperoit facilement, n'étant pas appuyée de l'autorité Pontificale. Les Vénitiens refuserent, & le Pape ratifia le Traité de Cambrai.

Ligue de Cambrai.

Aussitôt que le Roi de France eut passé les Alpes avec une belle armée, le Pape publia une bulle foudroyante sous le titre de *Monitoire*, dans laquelle il sommoit les Vénitiens de rendre tous les Domaines qu'ils avoient envahis du Patrimoine de Saint-Pierre, & leur assignoit vingt-quatre jours pour tout délai; & en cas de desobéissance de leur part, il soumettoit à l'excommunication & à l'interdit la ville & les Etats de Venise; il permettoit à tous les Chretiens de les traiter en ennemis publics, de s'emparer de leurs biens & de les réduire en servitude. Les Vénitiens se préparerent courageusement à faire tête à cette formidable Ligue. Mais le succès ne répondit pas à leur courage. Leur armée fut entierement défaite à la bataille de Ghiaradadda (*) par le Roi de France, qui se rendit maître d'abord de Bergame, de Bresse & de Cremone. L'armée du Pape entra dans la Romagne, & leur enleva toutes les places qu'ils y possedoient à la réserve du Château de Ravenne & de quelques autres. Les troupes impériales avoient repris Trieste & d'autres places dans le Friouli, & le Roi d'Arragon avoit envoyé une Flotte pour les chasser des ports de la Pouille. Accablés de tant de disgraces, les Vénitiens prirent le parti d'abandonner leurs Etats de Terre-Ferme, & donnerent ordre aux Gouverneurs de Padoue, de Verone, de Vicence de les laisser au pouvoir des habitans & de se retirer (*c*); ils envoyerent aussi un Officier dans la Pouille pour faire remettre les Ports de cette Province au Roi d'Arragon.

Commencement de la guerre. 1509.

Ils dépêcherent encore un Ambassadeur à l'Empereur, & députerent vers le Pape. Celui reçut une Lettre du Doge, par laquelle il le supplioit de pardonner à la République, & de recevoir les Ambassadeurs

Le Pape paroit s'adoucir à l'égard des Vénitiens.

(*) Les Historiens François l'appellent la bataille d'Agnadel.

(*a*) Le même. (*b*) Le même L. VIII. (*c*) Le même.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie puis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

qu'elle avoit deſſein de lui envoyer. On lui avoit offert déja de lui rendre les Châteaux que les Vénitiens tenoient encore, & deux Cardinaux Vénitiens lui avoient demandé l'abſolution du Monitoire, puiſque la République avoit offert la reſtitution dans les vingt quatre jours; il la leur avoit refuſée ſous prétexte que les offres du Sénat étoient conditionelles, & qu'outre les Places on devoit en reſtituer les revenus. La Lettre du Doge ne laiſſa pas de produire ſon effet; le Pape jaloux de la puiſſance de l'Empereur & du Roi de France, conſentit à recevoir les Ambaſſadeurs de la République (*a*).

Il fait un Traité avec le Roi de France.

Le grand but de Jules II. étoit d'étendre la puiſſance temporelle du Siege de Rome; dans cette vue, il conclut un nouveau Traité avec le Roi de France. Ce Monarque s'obligea de ne recevoir ſous ſa protection aucun ſujet Vaſſal de l'Egliſe; on convint encore que le Pape diſpoſeroit de tous les Evêchés, qui étoient alors vacans dans tous les Etats du Roi; mais que ceux qui vaqueroient pendant un certain tems ſeroient conférés ſur la nomination du Prince. Louis XII. s'en retourna en France. Maximilien, qui juſques ici n'avoit rien fait pour remplir ſes engagemens, paſſa en Italie, & aſſiegea Padoue, que les Vénitiens avoient repris, mais les approches de l'hiver l'obligerent de lever le ſiege, & de demander même une tréve, que les Venitiens lui refuſerent (*b*).

Démêlé entre lui & le Roi accommodé.

Il ſurvint en ce tems-là un nouveau démêlé entre Louis XII. & le Pape. Ce dernier conféra de ſa pleine autorité un Evêché de Provence, dont le titulaire étoit mort en Cour de Rome. Le Roi prétendit que c'étoit une infraction à leur dernier Concordat, il fit ſaiſir le revenu de tous les Bénéfices que les Prélats de la Cour de Rome poſſedoient dans le Milanés. Ce démêlé fut à la vérité bientôt ajuſté; Jules II. conféra l'Evêché ſur la nomination du Roi, qui de ſon côté donna main levée des revenus ſaiſis. Mais l'objet de tous les deſirs du Pape étoit d'enlever au Roi tout ce qu'il poſſedoit en Italie (*c*).

Il donne l'abſolution aux Vénitiens. 1510.

Le Pape jugeant que la ſureté de l'Italie & la ſienne propre exigeoit qu'il ne laiſſât point ſuccomber les Vénitiens, réſolut de leur donner l'abſolution. Pour empêcher le Roi de France de ſeconder l'Empereur contre eux, il tâcha de porter Henri VIII. Roi d'Angleterre à déclarer la guerre à la France. Il entâma auſſi une négociation avec les Suiſſes, pour les engager à entrer dans le Milanés. Louis XII fit tout ce qui dépendoit de lui pour regagner le Pape, mais ce fut en-vain. Le 24 de Fevrier la paix fut conclue entre Jules & les Vénitiens. L'abſolution leur fut accordée aux conditions ſuivantes. Que les ſujets de l'Etat Eccléſiaſtique pourroient naviger librement ſur le Golphe Adriatique. Que la République répareroit les dommages faits aux Egliſes & à leurs biens dans le cours de la guerre. Qu'elle renonceroit à toute juriſdiction dans les affaires Eccléſiaſtiques. Qu'elle ne conféreroit à l'avenir aucun Bénéfice, & qu'elle ne troubleroit en aucune maniere la poſſeſſion & la jouiſſance de ceux qui auroient obtenu des proviſions en Cour de Rome. Outre cela le Pape permit, à la grande ſurpriſe de l'Empereur & du Roi de France, aux ſujets & aux vaſ-

(*a*) Le même.
(*b*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. I. p. m. 123, 124. *Guichard.* l. c. p. m. 102. *Guichard*, l. c.
(*c*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. II.

Digitized by Google

faux de l'Egliſe de ſe mettre au ſervice des Vénitiens (*a*). Il ſe ſervit de l'Evêque de Sion, qui avoit beaucoup de crédit parmi les Suiſſes, pour les empêcher de renouveller leur Traité avec Louis XII. SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Le Duc de Ferrare demeuroit toujours attaché au Roi de France, ce qui porta le Pape à lui chercher querelle; il lui défendit de faire du ſel à Comacchio, droit qui lui avoit été interdit par les Vénitiens pour ne pas préjudicier à leurs ſalines de Cervia, & le Pape prétendoit qu'il étoit encore plus en droit de le lui défendre depuis qu'il étoit rentré en poſſeſſion de cette ville. Il vouloit encore que le Duc ôtât un bureau de Douane qu'il avoit établi ſur le Po, pour faire payer ſes droits aux vaiſſeaux qui deſcendoient ou remontoient le Fleuve. Jules menaça le Duc d'excommunication s'il lui refuſoit ſatisfaction ſur ces deux articles (*b*). Pour l'intimider davantage, il fit avancer ſa Gendarmerie dans la Romagne & dans le Bolonois. Cependant les Généraux de l'Empereur & du Roi de France ayant uni leurs forces, s'emparerent de quelques places des Vénitiens. Comme Louis appréhendoit cependant une révolte dans le Milanés & à Genes, il cherchoit toujours à s'accommoder avec le Pape, qui de ſon côté négocioit toujours avec lui. Il refuſa tous les expédiens propoſés par la France, & exigea que le Roi abandonnât ſans réſerve le Duc de Ferrare. Louis n'y voulut pas entendre, & le Pape ſe réſolut à la guerre. Il refuſa de recevoir le cens ordinaire que le Duc lui fit préſenter, & pour détacher le Roi d'Arragon de l'Empereur & du Roi de France, il lui accorda l'inveſtiture du royaume de Naples ſous la ſimple redevance d'une Haquenée & de deux mille écus d'or (*c*). *Le Pape fait une querelle au Duc de Ferrare.*

Ferdinand ne rompit pas néanmoins avec l'Empereur & Louis XII. Mais comme le Pape étoit aſſuré d'un ſecours de douze mille Suiſſes, il ſe prépara à la guerre. Et pendant que ſon armée entra dans le Ferrarois, il fit partir la Flotte Vénitienne avec quelques-unes de ſes galeres pour Genes, afin de faire révolter cette ville, mais la vigilance du Général François fit échouer ſes projets. Il ne voulut cependant entendre à aucun accommodement, bien que le Roi offrit de retirer ſa protection au Duc de Ferrare. Jules vouloit encore que Louis mit Genes en liberté, & il étoit ſi opiniâtre ſur ce point, qu'il fit arrêter & mettre à la queſtion un Envoyé du Duc de Savoye, qui lui offrit la médiation de ſon maître. Croyant que ſes Généraux n'agiſſoient pas avec aſſez de vigueur, il partit de Rome & ſe rendit à Bologne à la fin de Septembre (*d*). *Il entreprend la guerre contre le Duc & le Roi de France.*

Louis XII. voyant qu'il n'y avoit point de paix avec le Pape à eſpérer, fit un nouveau Traité avec l'Empereur & pour donner une preuve de ſa moderation, il aſſembla le Clergé de France à Tours, pour le conſulter ſur huit articles. Cette aſſemblée répondit d'une façon ſatisfaiſante pour le Roi. Elle déclara entre autres, que le Pape ne pouvoit faire la guerre, lorſqu'il ne s'agiſſoit ni de la religion, ni du domaine de l'Egliſe. Qu'il eſt permis à un Prince injuſtement attaqué par le Pape, non ſeulement de repouſſer l'injure par la force des armes, mais même de ſaiſir les terres de *Louis XII. prend l'avis de ſon Clergé.*

(*a*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c p. 131-133. Hiſt. de Veniſe T. VIII. p. 293, 294. *Guichard.* L. VIII & IX.

(*b*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c. p. 147. *Guichard.* L. IX.

(*c*) Les mêmes.

(*d*) *Guichard.* l. c.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

l'Egliſe. Qu'il eſt permis à un Prince, en ce cas, de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du Pape, & de regler les affaires eccléſiaſtiques ſuivant la Pragmatique Sanction, ſans avoir recours au ſiege de Rome (*a*). L'Empereur approuva fort les déciſions du Clergé de France, & ſur les plaintes réitérées des Princes & des Prélats d'Allemagne, il ordonna de dreſſer une Pragmatique Sanction pour l'Empire, qui n'a cependant été ratifiée par aucune diete (*b*). Quelques Hiſtoriens prétendent même, qu'il eut deſſein d'aſſembler un Concile Général pour dépoſer Jules II. & qu'il vouloit ſe faire élire en ſa place (*c*).

Le Pape ſe rend maître de la Mirandole. 1511.

Cependant le Pape réſolut, malgré la rigueur de la ſaiſon d'aſſieger Ferrare, & ſe propoſant de quitter Bologne, où Chaumont avoit penſé le ſurprendre, il fit marcher ſes troupes vers Concordia & la Mirandole, dont il vouloit s'emparer, bien qu'il n'eût aucun ſujet de plainte contre le jeune Duc, qu'il avoit même pris en ſa protection. Concordia fut emportée d'aſſaut, mais la Mirandole fit une vigoureuſe réſiſtance. Le Pape impatient de la lenteur du ſiege, partit de Bologne le 2 de Janvier 1511, & malgré les remontrances de l'Ambaſſadeur de Veniſe & des Cardinaux il ſe rendit au camp, & prit le commandement de l'armée, ſans conſiderer qu'il fourniſſoit un motif légitime d'aſſembler un Concile contre lui. Il obligea la ville de capituler, y entra par la breche, & obligea les habitans à payer ſix mille ducats pour ſe racheter du pillage. Il donna enſuite l'inveſtiture de la Mirandole au Comte Jean-François, moyennant vingt mille ducats & réſolut d'aller entreprendre le ſiege de Ferrare. Mais les meſures que prit Chaumont; l'obligerent de renoncer à cette entrepriſe. Jules ſe retira à Bologne, & delà alla à Ravenne, & créa huit Cardinaux. Quelques ſemaines après il retourna à Bologne, pour s'aboucher avec l'Evêque de Gurck, Ambaſſadeur de l'Empereur, qui avoit aſſemblé une eſpece de Congrès à Mantoue, où ſe trouvoient les Ambaſſadeurs des Rois de France & d'Eſpagne, pour travailler à faire une paix générale. Le Pape ſollicita vivement l'Evêque Allemand d'engager l'Empereur d'abandonner le Roi de France & de faire une paix ſéparée avec les Vénitiens, mais inutilement; l'Evêque vouloit abſolument que le Roi de France & le Duc de Ferrare fuſſent compris dans le Traité. Le Pape refuſant d'y conſentir, Gurck alla à Modene & delà à Milan. On avoit ſuſpendu de la part de la France & de l'Empereur les hoſtilités pendant la négociation de la paix; le Pape profita de l'occaſion pour envoyer ſecrétement un émiſſaire afin d'exciter une révolte dans l'Etat de Genes, mais la vigilance des François fit échouer ce deſſein (*d*).

Les François prennent Bologne.

La rupture des Conférences pour la paix, donna la liberté d'agir à Trivulce, qui avoit ſuccedé à Chaumont, mort depuis peu, dans le commandement de l'armée Françoiſe. Ce Général ſe mit en campagne, ſe rendit maître de Concordia & marcha droit à Bologne, accompagné de Bentivoglio, ancien Seigneur de cette ville. Le Pape ſe retira à Ravenne, ayant laiſſé le commandement de ſes troupes au Duc d'Urbin ſon neveu, & le Car-

(*a*) *Belcar.* Comm. rer. Gallic. L. XII. p. 348. Cont. de Fleuri T. XXV. p. 88, 89.

(*b*) *Georg.* de Gravamin. nation. Germ. L. I. C. 7. ap. *Freher.* p. 684. *Goldaſt.* Conſt. imper. T. II. p. 122.

(*c*) Monita Policita ad S. I. R. Princip. Francof 1609.

(*d*) *Barthold. Senareg.* de reb. Genuenſ. l. c.

Cardinal de Pavie Légat à Bologne. Peu de jours après il apprit que le Cardinal avoit pris la fuite, que Bologne avoit ouvert ſes portes à ſes anciens Maîtres & reçu les François, & que ſon armée avoit été miſe en déroute, les François étant demeurés maîtres du bagage, de l'artillerie & d'un grand nombre de priſonniers. Le Cardinal & le Duc ſe rendirent à Ravenne, s'accuſant mutuellement; mais le Duc comptant ſur ſa qualité de neveu du Pape, empêcha le Cardinal de ſe juſtifier en le poignardant de ſa propre main. Mariana (*a*) aſſure que bien des gens crurent le Pape complice de cet aſſaſſinat. Il témoigna cependant une extrême douleur de la mort du Cardinal, & furieux du mauvais état de ſes affaires, il partit pour Rome. Mais à peine fut-il arrivé à Rimini, qu'il apprit qu'on avoit affiché à Modene, à Bologne & dans pluſieurs autres villes la convocation du Concile, auquel il étoit ſommé de ſe trouver en perſonne (*b*).

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

L'Evêque de Gurck, après le départ du Pape, avoit envoyé à Milan trois Commiſſaires de l'Empereur, pour traiter avec cinq Cardinaux, qui avoit quitté le Pape, lors de ſon premier voyage de Bologne. Trois d'entre eux, en leur nom & au nom de ſix autres, indiquerent un Concile Général à Piſe pour le premier de Septembre, & cette convocation ſe fit auſſi au nom de l'Empereur & du Roi de France. Les Cardinaux diſoient, que le Pape ayant malgré ſon ſerment négligé de convoquer un Concile, ils étoient en droit d'en indiquer un pour réformer l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, à quoi les décrets du Concile de Conſtance, l'Empereur & le Roi de France les autoriſoient.

Les Cardinaux convoquent un Concile Général à Piſe.

Le Pape, qui appréhendoit que les François ne ſe rendiſſent maîtres de l'Etat Eccléſiaſtique & ne marchaſſent à Rome, fit offrir indirectement la paix au Roi de France. Il négocia en même tems avec les Cardinaux qui étoient à Milan, leur offrant une amniſtie entiere du paſſé & toutes les ſuretés qu'ils pouvoient deſirer, mais ils ne s'y fierent point. Il prit alors le parti d'indiquer un Concile à Rome pour le 19 d'Avril 1512 (*c*). Il publia auſſi un Monitoire contre trois des Cardinaux, par lequel il leur enjoignoit de ſe rendre auprès de lui dans le terme de ſoixante-cinq jours, ſous peine d'être privés du chapeau & de tous leurs bénéfices. Il continua en même tems à négocier la paix avec Louis XII. & amuſoit ſes Députés à Rome, tandis qu'il travailloit à faire contre lui une nouvelle alliance avec le Roi Ferdinand & les Vénitiens (*d*).

Le Pape en indique un à Rome.

Sur ces entrefaites toute l'Italie conçut l'eſpérance de voir la paix rétablie, ſur le bruit qui ſe répandit de la mort du Pape. Il étoit effectivement tombé malade le 17 d'Août, & quatre jours après il ſe trouva tellement abatu par ſon mal, qu'on le crut mort pendant quelques heures. Cela donna lieu à des troubles dans Rome. Pompée Colonne, Evêque de Rieti & Antime Savelli, tous deux de la premiere Nobleſſe, aſſemblerent le peuple au Capitole, & l'exhorterent à ſe mettre en liberté (*e*). Cependant le Pape revint de ſa foibleſſe, & il ne fut pas plutôt hors de danger qu'il reprit ſes premieres intrigues. Il tâcha d'exciter le jeune Roi

Maladie du Pape.

(*a*) *Mariana* L. XXX. C. 2. in fine.
(*b*) *Guichard* L. IX.
(*c*) *Guichardin* dit le premier de Mai.
(*d*) Le même L. X. cet Auteur a rapporté le diſcours qu'ils firent, mais il a été ſupprimé dans preſque toutes les Editions de ſon Hiſtoire.
(*e*) Le même.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

d'Angleterre à porter la guerre en France, à quoi le Roi Catholique, beaupere de ce Prince le ſollicitoit auſſi.

Cependant les Procureurs, envoyés par les Cardinaux à Piſe, y firent l'ouverture du Concile le premier de Septembre. Les Cardinaux n'y arriverent que le 30 d'Octobre, accompagnés des Evêques de France, qui formerent ſeuls le Concile. L'Empereur n'y avoit envoyé aucuns Commiſſaires, & il convoqua à Augsbourg les Prélats d'Allemagne, pour délibérer de quelle maniere la Nation ſe comporteroit dans l'affaire du Concile. L'Aſſemblée de Piſe tint ſa premiere Seſſion le 5 de Novembre, dans laquelle le Cardinal Cavajal fut élu Préſident, & on déclara nul tout ce qui avoit été fait & ſeroit fait par le Pape contre les Cardinaux & le Concile. La ſeconde Seſſion ſe tint deux jours après; on y regla la ſéance des membres. Un tumulte qu'il y eut enſuite, où les François en vinrent aux mains avec les Piſans, obligea les Peres de tenir promptement la troiſieme Seſſion, où ils arrêterent que le Concile ſeroit transféré à Milan. La nouvelle d'une irruption des Suiſſes dans le Milanés, les obligea à différer la Seſſion ſuivante juſqu'au 4 de Janvier 1512 (*a*).

Le Concile ouvert à Piſe eſt transféré à Milan.

L'Armée du Pape entre dans le Ferrarois. Elle aſſiege enſuite Bologne ſans ſuccès.

Le Pape avoit non ſeulement excité les Suiſſes à entrer dans le Milanés, mais conclu un traité avec les Vénitiens & le Roi d'Arragon, qui devoit fournir un certain nombre de troupes contre la France. Jules avoit auſſi mis les villes de Piſe & de Florence en interdit, & il excommunia ſolemnellement comme hérétiques & déclara privés du chapeau les cinq Cardinaux qui lui étoient oppoſés (*b*). Les troupes Eſpagnoles étant arrivées ſous la conduite de Pierre Navarre, l'armée des confédérés entra dans le Ferrarois & prit toutes les petites places ſituées à la droite des bras du Po, à la réſerve d'un Fort, que le Général Eſpagnol emporta d'aſſaut le dernier de Décembre. Les Confédérés formerent enſuite le ſiege de Bologne, mais lors qu'ils avoient déja fait une breche aſſez praticable pour donner l'aſſaut, Gaſton de Foix, entra dans la place & obligea les ennemis de lever le ſiege. Il vola auſſitôt au ſecours du château de Breſſe, cette ville s'étant donnée aux Vénitiens pendant le ſiege de Bologne. Chemin ſefant il défit une partie de l'armée Vénitienne, qui avoit deſſein de lui diſputer le paſſage du Mincio; il emporta Breſſe d'aſſaut, preſque toute la garniſon, qui étoit de neuf mille hommes, fut paſſée au fil de l'épée, & la ville fut miſe au pillage (*c*).

Bataille de Ravenne.

Louis XII. ne laiſſa pas de ſe trouver dans un grand embarras. Henri VIII. Roi d'Angleterre venoit de ſe liguer contre lui avec le Pape, le Roi d'Eſpagne & les Vénitiens; l'Empereur avoit fait avec ces derniers une trêve de dix mois & les Florentins ne ſe déclaroient point. Le Roi envoya ordre à Gaſton d'entrer avec toutes ſes forces dans la Romagne, de livrer bataille aux Confédérés, & s'il étoit vainqueur d'attaquer Rome & le Pape. Pour qu'il parut ne pas faire la guerre en ſon propre nom, il y avoit dans l'armée de Gaſton un Légat du Concile de Milan, qui devoit recevoir toutes les places qu'on prendroit dans l'Etat Eccléſiaſtique. Gaſton ſe mit en marche avec une armée de dix huit mille hommes d'infante-

(*a*) *Guichardin* L. X.
(*b*) Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. III. T. VIII. p. 329-335.
T. II. p. 37.
(*c*) La même p. 59 66. Hiſt. de Veniſe

Digitized by Google

rie & de près de deux mille hommes d'armes, pour chercher l'ennemi & le combattre. Les Confédérés qui étoient plus foibles, évitoient une action décisive, attendant que les Rois d'Angleterre & d'Aragon eussent porté la guerre en France. Gaston entreprit d'assieger Ravenne, ce qui obligea les Confédérés à hazarder une bataille. Elle se donna le onzieme d'Avril; les François remporterent une victoire complette, mais qui leur couta cher, car ils perdirent leur Général Gaston de Foix, & suivant quelques Historiens dix mille hommes; mais Guichardin (a) n'en compte qu'un peu plus de trois mille & sept mille du côté des Confédérés. La Palice, qui prit le commandement de l'armée, se rendit maître de Ravenne, de même que de Rimini, de Forli, d'Imola & de Cesene, dont le Cardinal de Saint-Severin prit possession au nom du Concile de Milan (b). Comme l'armée du Pape étoit presque entierement ruinée, & que le Cardinal de Medicis Légat de Jules étoit prisonnier, si le Général François avoit marché droit à Rome, il s'en seroit vraisemblablement rendu maître, tant la consternation du Pape & des Cardinaux étoit grande. Les Cardinaux conjurerent Jules de faire la paix avec le Roi de France, mais au bout de quelques jours, il résolut de continuer la guerre, parcequ'il apprit que l'armée Françoise étoit fort affoiblie, & qu'il y avoit de la mésintelligence entre le Cardinal de Saint-Severin & la Palice. Il avoit cependant fait venir ses galeres à Ostie pour se sauver en cas de besoin. Ce fut vers ce tems-là que le Concile de Milan le déclara contumace & suspendu du Pontificat. Ce Concile avoit tenu huit sessions sans faire rien d'important, & ne s'étoit pas acquis une grande autorité dans la Chretienté.

SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

Bien que le Pape semblât être réduit à la plus grande extrémité, il devint bientôt plus redoutable que jamais. La Palice, au lieu de marcher à Rome, fut rappellé dans le Milanés pour faire tête aux Suisses, & Louis XII. fut obligé de rappeller une partie de ses troupes d'Italie, parceque les Espagnols & les Anglois se préparoient à entrer en France. Tout cela fit reprendre courage au Pape, desorte qu'il procéda le 3 de Mai à l'ouverture du Concile de Latran & le 10 du même mois se tint la premiere Session, à laquelle Jules présida, on y nomma les Officiers du Concile. Dans la seconde tenue le 17, on condamna le Conciliabule ou l'Assemblée Schismatique de Pise, & on décerna des censures contre tous ceux qui y adhéroient directement ou indirectement. On renvoya la troisieme session au mois de Novembre (c). Cependant le Pape rejetta ouvertement les conditions de paix qu'il avoit lui-même proposées au Roi de France, & que ce Prince avoit acceptées. Il donna même contre Louis un Monitoire, par lequel il le sommoit de mettre le Cardinal de Medicis en liberté sous peine d'excommunication; mais il en suspendit la publication sur les remontrances réitérées du Sacré College (d). Medicis avoit été conduit à Milan, & là on le reconnoissoit pour Légat Apostolique, au mépris du Concile de Pise. Il s'occupoit à débaucher les soldats François à qui il donnoit l'absolution pourvu qu'ils promissent de ne plus servir contre l'Eglise (e).

La face des affaires change.

(a) *Guichardin* l. c.
(b) Le même. Hist. de Venise *ubi sup.* p. 349-342. Hist. de la Ligue de Cambrai. l. c. p 77-88.
(c) *Guichard.* l. c. Cont. de Fleuri T. XXV. p. 216 & suiv
(d) Hist. de la Ligue de Cambrai T. II. p 99. 100
(e) La même.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Après la bataille de Ravenne, l'Intendant des Finances du Milanés avoit eu l'imprudence de congedier l'infanterie Italienne, ce qui hâta la ruine des affaires du Roi de France en Italie. L'Empereur venoit de ſe déclarer ouvertement pour le Pape & avoit rappellé cinq mille Allemands, qui avoient juſques ici agi de concert avec les François, & les Suiſſes ayant joint l'armée Vénitienne, la Palice ſe trouva hors d'état de réſiſter, deſorte qu'il ſe retira avec la plus grande partie des troupes qui lui reſtoient dans Pavie, & mit les autres dans une ou deux autres places. Les Vénitiens & les Suiſſes entrerent dans Cremone, & la plupart des villes s'étant ſoulevées, Trivulce avec pluſieurs Officiers du Roi, & les Peres du Concile ſe retira en Piemont & abandonna Milan. Le Cardinal de Medicis, qu'ils menoient avec eux ſe ſauva en chemin. Les Vénitiens prirent poſſeſſion de Pavie, de Lodi & de pluſieurs autres places, au nom de la *Sainte Ligue*. Parme & Plaiſance ſe donnerent volontairement au Pape, qui prétendoit qu'elles lui appartenoient comme ſefant partie de l'Exarchat de Ravenne. Janus Fregoſe, ayant obtenu quelques troupes des Vénitiens, marcha à Genes, y entra, la fit révolter contre les François, & ſe fit élire Doge (*a*). Toutes les villes de la Romagne retournerent à l'obéiſſance du Pape, & le Duc d'Urbin entra dans Bologne. Jules fit payer de groſſes ſommes aux habitans, & on prétend que, ſi la mort ne l'avoit prévenu, ſon deſſein étoit de détruire cette ville (*b*).

Les François abandonnent le Milanés.

Suites de leur retraite.

Jules II. reprit auſſi ſes deſſeins ſur Ferrare. D'ailleurs il ſe propoſoit de chaſſer les Eſpagnols & les Allemands d'Italie & de rétablir les Sforces à Milan & les Medicis à Florence. Le Marquis de Mantoue l'engagea néanmoins à accorder un ſaufconduit au Duc de Ferrare, qui vint à Rome lui demander pardon. Quelques ſemaines après les Alliés tinrent une conférence à Mantoue, où le Pape fit rendre le Duché de Milan à Maximilien Sforce, fils de Ludovic, contre l'intention du Roi d'Aragon & de l'Empereur, qui auroient voulu le donner à leurs petit-fils. Jules envoya auſſi ſes troupes avec l'armée Eſpagnole contre les Florentins, qui furent contraints de rendre le gouvernement à Laurent Medicis neveu du Cardinal (*c*).

Comme les Suiſſes avoient eu la principale part à la révolution arrivée en Italie, le Pape leur envoya les bannieres de l'Egliſe, & les honora du titre de *Défenſeurs de la liberté du St. Siege*. Peu après l'Evêque de Gurck, Plénipotentiaire de l'Empereur à Mantoue, ſe rendit à Rome, où le Pape le reçut avec les plus grands honneurs. Ce Prélat conclut une alliance entre l'Empereur & Jules contre les Vénitiens, qui refuſoient abſolument de céder à Maximilien le Veronois & le Vicentin. Après la concluſion de ce Traité, l'Evêque de Gurck aſſiſta à la troiſieme Seſſion du Concile de Latran, qui avoit été remiſe au 3 de Décembre; il déclara qu'il adhéroit à ce Concile au nom de l'Empereur & le Pape fulmina la bulle, par laquelle il mettoit en interdit le Royaume de France, & ſpécialement la ville de Lyon, où les Cardinaux de Milan prétendoient continuer leur Concile. La quatrieme Seſſion ſe tint le 10 de Décembre, Le Pape y fit lire les Lettres patentes du Roi Louis XI. pour abroger la Pragmatique Sanction,

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. VIII. p. 354-360. &c. l. c. Hiſt. de la Ligue &c. p. 114.
(*b*) *Guichard.* L. X. Hiſt. de la Ligue
(*c*) *Guichard.* L. XI.

Digitized by Google

& ensuite un Monitoire contre les Prélats, Chapitres, Princes, Parlemens & autres personnes du royaume de France, fauteurs de la Pragmatique à comparoitre dans soixante jours au Concile, pour alléguer les raisons qu'ils avoient pour empêcher l'abrogation (*a*). SECTION VIII. *Histoire d'Italie depuis l'an 1430 jusqu'à l'an 1517.*

L'Italie étoit alors parfaitement tranquille, & le Pape en possession de presque toutes les villes & les terres sur lesquelles il pouvoit former des prétentions, mais son esprit inquiet & remuant formoit toujours de nouveaux desseins pour troubler la tranquillité publique. Il résolut d'attaquer à l'entrée du Printems le Duc de Ferrare, & de changer encore le Gouvernement de Florence, parceque le Cardinal de Medicis paroissoit avoir plus d'attachement pour le Roi d'Arragon que pour lui. Il cita à Rome le Cardinal de Sion, & lui ôta la dignité de Légat dans le Milanés, où le nouveau Duc lui avoit laissé usurper plus de trente mille ducats de rente; & pour engager le Roi d'Angleterre à faire la guerre à celui de France, il avoit déja écrit la minute de la Bulle pour changer l'interdit en excommunication contre le Roi de France, & livrer son royaume au premier occupant. Il avoit même pris des mesures pour faire transférer au Roi d'Angleterre par un décret du Concile de Latran, le titre de Roi très-Chretien. Mais tous ces grands projets resterent sans effet par sa mort arrivée le 21 de Fevrier 1513. Lorsqu'il en sentit les approches, il assembla le Consistoire, y fit confirmer sa Bulle contre les Simonies des Conclaves, & déclarer que l'élection de son successeur regardoit le Sacré College & non le Concile. Ensuite il pria les Cardinaux de céder la ville de Pesaro, sous le titre de Vicariat, au Duc d'Urbin (*b*). Quelques Auteurs prétendent, que peu de jours avant sa mort Jules témoigna un grand regret de ce qu'il avoit fait contre le Roi de France, & souhaita de n'avoir jamais joui du Pontificat (*c*). *Nouveaux projets & mort de Jules II. 1513.*

Désque sa mort fut publique, le Viceroi de Naples fit révolter contre la Cour de Rome Parme & Plaisance, qui se réunirent aussitôt à l'Etat de Milan. D'un autre côté le Duc de Ferrare reprit ses places de Romagne. D'ailleurs il n'y eut aucun trouble dans l'Etat Ecclésiastique & tout fut tranquille à Rome. Après les obséques de Jules, vingt-quatre Cardinaux entrerent dans le Conclave & dresserent une espece de Capitulation pour reserrer l'autorité du Pape, que celui qui seroit élu devoit jurer d'observer. Le 11 de Mars, ils élurent unanimement le Cardinal de Medicis, qui prit de nom de Léon X. Il n'avoit que trente-sept ans, cependant son élection causa beaucoup de joie à toute la Chretienté, parcequ'il avoit la réputation d'être libéral, poli, de mœurs irréprochables, & qu'il aimoit & protégeoit le mérite & les Lettres. Il étoit fils du fameux Laurent de Medicis & de Clarice des Ursins. Il avoit été fait Cardinal à l'âge de quatorze ans. Ange Politien, Demetrius Chalcondyle & Urbain Bolzane avoient été ses Maîtres; Pic de la Mirandole, Marsile Ficin, Jean Lascaris, Christophle Landi & plusieurs autres Savans, ses amis particuliers. Quatre jours après l'élection de Léon X. les Cardi- *Election de Léon X.*

(*a*) Hist. de la Ligue de Cambrai T. II. &c. L. IV. p. 129, 130.
(*b*) *Guichard.* L. XI. Hist. de la Ligue Asse L. IV.
(*c*) *Ferron.* in Ludov. XII. *Budæus* de

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

naux Carvajal & de Saint-Severin, vinrent ſe remettre au pouvoir de ce Pontife. Ayant appris la mort de Jules II. ils s'étoient embarqués pour ſe rendre à Rome. Quand ils furent arrivés à Florence, on les y retint par ordre du Pape. Il leur fit conſeiller par l'Evêque d'Orviete de reſter à Florence, juſqu'à ce qu'on eût reglé la maniere dont ils ſeroient reçus à Rome, & de ne point porter les marques de la dignité de Cardinal, parceque leur dépoſition, juridique en elle-même, avoit été confirmée par le Concile de Latran (*a*). Léon X. fut couronné le onzieme d'Avril, un an après qu'il avoit été fait priſonnier. La cérémonie ſe fit avec une magnificence extraordinaire, car les fraix montérent à cent mille ducats. Le Duc de Ferrare, qui avoit obtenu la ſuſpenſion des cenſures fit les fonctions de ſa dignité de grand Gonfalonnier de l'Egliſe (*b*).

La mort de Jules & l'exaltation de Léon ne rendoient pas la paix à l'Italie. L'Empereur perſiſtoit à refuſer la reſtitution de Verone aux Vénitiens, qui refuſerent d'entendre à la paix. Le Roi de France ayant fait une trêve d'un an avec le Roi Catholique ſe préparoit à recommencer la guerre dans le Milanés, & avoit conclu une alliance avec les Vénitiens, qui préférerent ſon amitié à celle de l'Empereur. Le Pape de ſon côté s'efforçoit de détourner les Vénitiens de l'alliance de Louis XII. il avoit déclaré au Roi d'Angleterre qu'il étoit dans le deſſein de maintenir la ligue faite par Jules II. & négocioit avec les Suiſſes pour les engager à défendre le Milanés.

Le Milanés reconquis & reperdu par les François.

L'armée Françoiſe ſous le commandement de la Trimouille paſſa les Alpes, & reconquit avec une grande rapidité le Milanés, à l'exception de Come & de Novare. Les Vénitiens d'autre part prirent Breſſe, Peſchiera, Lodi & Cremone. Cette proſpérité ne dura pas, car les Suiſſes ayant attaqué le camp des François, les défirent. Toutes les villes du Milanés rentrerent ſous l'obéiſſance de Sforce; les Eſpagnols attaquerent les terres des Vénitiens & leur enleverent pluſieurs places (*c*).

Continuation du Concile de Latran.

Tandis que tout cela ſe paſſoit en campagne. Leon tint le 27 d'Avril la ſixieme ſeſſion du Concile de Latran; on y lut la bulle par laquelle il approuvoit le Concile & tout ce qu'on avoit fait juſqu'alors & déclaroit qu'il en ſouhaitoit la continuation. La ſeptieme ſeſſion ſe tint le 17 de Juin; on y admit les Députés du Roi de Pologne, des Ducs de Mazovie, de Milan & de Mantoue. Le Roi de France envoya à Rome l'Evêque de Marſeille pour traiter de la réunion de la France à l'Egliſe. Le Pape fit rendre par le Concile un décret, qui permit aux Evêques de France de faire purger dans tout le mois de Novembre prochain, le décret de contumace porté contre eux. On fit auſſi lecture d'un écrit ſigné des Cardinaux Carvajal & Saint-Severin, par lequel ils approuvoient tout ce qui s'étoit fait dans le Concile de Latran; ainſi ils reconnoiſſoient par cet acte que leur dépoſition étoit légitime. Malgré les oppoſitions des Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, & des Cardinaux d'Yorck & de Sion, le Pape les rétablit dans leur dignité, jugeant qu'il lui ſeroit plus facile

(*a*) *Guichard* l. c. & Hiſt. de la Ligue &c. l. c.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Hiſt. de Veniſe T. VIII. p. 379-395. *Guichard.* ubi ſup.

Digitized by Google

d'effacer la mémoire du Concile de Piſe par la clémence que par la rigueur (*a*).

SECTION VIII.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.

Quoique par cette condeſcendance il eût deſſein de faire plaiſir au Roi de France, il ne laiſſoit pas de travailler à détacher les Vénitiens de ſon alliance, & à les engager à faire la paix avec l'Empereur. Après la défaite de leur armée, le 9 d'Octobre, ils conſentirent à remettre la déciſion de leurs différends avec l'Empereur au Pape. Ils envoyerent des Ambaſſadeurs à Rome, où ſe rendit auſſi de la part de Maximilien l'Evêque de Gurck, à qui Léon donna le chapeau. La négociation dura trois mois, mais ſans ſuccès; il ne fut pas poſſible de concilier les intérêts, & le Pape ſe déſiſta de l'arbitrage dont il s'étoit chargé (*b*).

Négociation infructueuſe.

Cependant les Anglois étoient entrés en Picardie & les Suiſſes avoient fait une irruption en Bourgogne. Bien que les uns & les autres ſe fuſſent retirés, le Roi jugea qu'il étoit de ſon intérêt de ſe reconcilier avec le Pape. Il envoya des Députés à Rome, qui dans la huitieme ſeſſion du Concile de Latran, tenue le 17 de Décembre, adhérerent en ſon nom à ce Concile, renoncerent à l'Aſſemblée de Piſe, & promirent que ſix Evêques François viendroient à Rome faire la même déclaration au nom de l'Egliſe Gallicane (*c*).

Reconciliation au Roi de France avec le Pape.

Quand Louis XII. fut reconcilié avec le Pape, Léon ne ſouhaita plus ſon abaiſſement. Quoiqu'il fût toujours dans la réſolution d'empêcher le retour des François à Milan, il craignoit que le Roi, preſſé par les Anglois & par les Allemands, ne traitât avec l'Empereur & le Roi Catholique & qu'il ne les ſecondât à conquérir le Milanés pour l'Archiduc Charles; ce qui expoſoit plus la liberté de l'Italie, que s'il étoit lui-même maître de Milan. Il ſollicita donc les Suiſſes de s'accommoder avec le Roi, mais ils refuſerent les offres que Louis leur fit. Le Pape s'empreſſa alors à ménager la paix entre l'Empereur & les Vénitiens, pour lui ôter tout prétexte d'entrer en Italie. Il propoſa une tréve, que les Vénitiens rejetterent comme préjudiciable à leurs intérêts.

Le Pape tâche d'accommoder ce Prince avec les Suiſſes. 1514.

Léon ayant appris en ce tems-là qu'on négocioit la paix entre la France & l'Angleterre, il offrit ſon entremiſe, que les deux Princes accepterent, & le Traité fut conclu le 7 d'Août. Bien que le Pape eût exhorté Henri VIII. à la paix, elle ſe fit néanmoins contre ſon intention, mais le Roi d'Angleterre, ayant fait de grands préparatifs pour la campagne, fut piqué de ce que le Roi Catholique avoit prorogé la tréve avec Louis, & de ce que l'Empereur n'agiſſoit pas de bonne foi, deſorte qu'il réſolut de n'être plus leur jouet, & de rompre leurs meſures en feſant une alliance défenſive avec le Roi de France (*d*).

Paix entre la France & l'Angleterre.

Peu après la concluſion de ce Traité, le Pape envoya en France un projet de Traité proviſionnel entre le Roi & lui. Son but étoit de chaſſer les Eſpagnols d'Italie, & de mettre la couronne de Naples ſur la tête de ſon frere Julien. Mais Louis XII. ayant tardé à répondre, Léon conclut une alliance défenſive avec l'Empereur & le Roi Catholique pour un an. Dans le même tems il acheta de l'Empereur pour quarante mille ducats la ville de Modene, dans le deſſein d'unir cette place à Reggio, Parme & Plai-

Projets du Pape.

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) *Belcar.* L. XIV. *Guichard.* L. XII.

Digitized by Google

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'a l'an 1517.*

ſance, afin d'en former un Etat pour ſon frere, & d'y joindre Ferrare, s'il étoit poſſible de la ſubjuguer (*a*).

Le Roi de France feſoit en attendant des préparatifs pour porter la guerre dans le Milanés. Léon célébra la neuvieme ſeſſion du Concile de Latran, le 5 de Mai. Les Ambaſſadeurs du Roi de Portugal y furent reçus, & les Députés de l'Egliſe Gallicane furent abſous, quoiqu'ils ne paruſſent point, parcequ'il fut prouvé qu'ils n'avoient pu obtenir de ſauf-conduit de l'Empereur, ni du Duc de Milan. Le Pape enjoignit auſſi par une bulle de faire des prieres dans toute la Chretienté, & accordoit des indulgences pour la paix entre les Princes Chretiens & leur union contre les Infideles, avec défenſe d'empécher directement ou indirectement les traités que le Pape procuroit par ſes Nonces ou par ſes Légats. On publia encore un décret pour la réformation du Clergé (*b*).

Selim, Empereur des Turcs, menaçoit de venir fondre en Italie, & feſoit des préparatifs immenſes. Le Pape allarmé fit des efforts inutiles auprès de l'Empereur & des Vénitiens pour les engager à ſe liguer contre les Turcs. La guerre que ces deux Puiſſances ſe feſoient les empêcha d'entrer dans les vues de Léon. D'ailleurs l'Italie étoit encore ménacée d'une autre guerre par François I. qui venoit de ſucceder à Louis XII. mort le premier de Janvier 1515.

François I. ſuccede à Louis XII. 1515.

François déterminé à porter la guerre dans le Milanés, chercha à gagner le Pape, & emploia la médiation de Julien de Medicis, frere de Léon, qui venoit d'épouſer la ſœur du Duc de Savoye, tante du Roi. Ce Prince envoya auſſi à Rome des Ambaſſadeurs, du nombre deſquels étoit le célebre Budé. Mais toutes ces tentatives furent inutiles; car le Pape étoit entré ſecretement dans la Ligue conclue entre l'Empereur, le Roi Catholique, le Duc de Milan & les Suiſſes, pour la défenſe du Milanés contre François I (*c*).

Il paſſe en Italie. Bataille de Marignan.

Le Roi de France, ayant renouvellé l'alliance avec les Vénitiens, s'avança vers les Alpes avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Quoique le Pape ne ſe fût pas déclaré ouvertement contre lui, il ne laiſſa pas que de faire defiler ſes troupes vers la Lombardie, ſous prétexte de mettre en ſureté Parme, Plaiſance & Reggio. Mais Proſper Colonne ayant été ſurpris par les François en Piemont, le Pape balança s'il ne s'accommoderoit pas avec le Roi. Ce Prince arriva à Verceil, & ce fut-là qu'il apprit que Léon s'étoit déclaré contre lui. Il s'y arrêta pluſieurs jours, & enſuite s'avança juſqu'à Marignan. Les Suiſſes l'y attaquerent, & après un furieux combat qui dura deux jours, ils furent mis en déroute. Tout le Milanés ſe ſoumit, n'y ayant eu que les ſeuls Châteaux de Milan & de Cremone qui firent une foible réſiſtance (*d*).

Paix entre le Pape & le Roi.

La victoire remportée à Marignan par les François, détermina le Pape à faire ſa paix avec le Roi. Le Traité fut bientôt conclu par l'entremiſe du Duc de Savoye. Le Pape céda à François les villes de Parme & de Pai-

(*a*) Le même.
(*b*) Contin. de Fleuri *ubi ſup.* p. 332 & ſuiv.
(*c*) *Guichard.*
(*d*) Hiſt. de Veniſe T. IX. p. 33-43. Hiſt. de la Ligue de Cambrai T. II p. 276-284. *Guichard.* l. c.

Digitized by Google

Plaiſance, & promit de rendre Modene & Reggio au Duc de Ferrare. Le Roi s'engagea à proteger le Pape & l'Etat Eccléſiaſtique, Julien & Laurent de Medicis avec l'Etat de Florence. Dans le mois de Décembre François eut une entrevue avec le Pape à Bologne, où ils eurent de longues conférences ſur les affaires de Naples. Léon fit eſpérer au Roi qu'il favoriſeroit ſes deſſeins ſur ce royaume, quand il ſeroit en état de l'attaquer. Enſuite ils convinrent de certains articles, au lieu de la Pragmatique Sanction (*). Léon promit au Roi de lui accorder des décimes ſur le Clergé pour un an, & conſentit que ce Prince nommât déſormais aux Bénéfices, dont la collation regardoit les Communautés & les Chapitres avant ce Traité. De ſon côté le Roi promit au Pape de ſe faire payer à l'avenir les Annates, ſur le pied du revenu réel des Bénéfices, & non ſuivant l'ancienne taxe. François ſollicita Léon en faveur du Duc d'Urbin, neveu de Jules II. contre lequel le Pape étoit fort irrité. Le Duc n'ayant pas voulu ſervir ſous Laurent de Medicis, avoit rappellé ſes troupes, qui étoient en marche pour joindre celles de l'Egliſe. D'ailleurs il avoit tâché d'animer le Roi contre le Pape, ce qui joint à l'envie que Léon avoit de mettre le Duché d'Urbin dans ſa Maiſon, l'empêcha de ſe rendre aux inſtances du Roi. François I. revint de Bologne à Milan, licencia une partie de ſes troupes, ayant conclu un Traité avec les Suiſſes, & repaſſa les monts au mois de Janvier 1516 (a) Le Pape s'étant rendu à Florence vers le même tems, aida l'Evêque Petrucci, ſon ancien client, à ſe rendre maître de Sienne.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

Cependant l'Empereur entra en Italie, pour reconquerir le Milanés. Les François & les Vénitiens, qui attendoient un corps de Suiſſes, ſe replierent ſur Cremone. L'Empereur paſſa l'Adige, & étendit ſes détachemens dans le Breſſan. Il perdit inutilement du tems à aſſieger Aſola place peu conſiderable, & enſuite fit ſommer ſans ſuccès les habitans de Milan. L'arrivée des Suiſſes dans l'armée des Confédérés, intimida Maximilien ; il quitta ſon armée, ſous prétexte d'aller recueillir en Allemagne les ſubſides dont il avoit beſoin. A peine fut-il parti que toutes ſes troupes ſe débanderent (b). La conduite que le Pape tint en cette occaſion le rendit fort ſuſpect au Roi de France. A la premiere nouvelle de l'arrivée de Maximilien en Italie, il nomma le Cardinal Bibiena pour l'accompagner en qualité de Légat, & permit à Marc-Antoine Colonne de ſuivre avec ſes troupes l'armée Impériale. Mais pour ménager François I. quand il eut appris que l'Empereur avoit quitté les environs de Milan, il donna ordre au Légat de s'arrêter en chemin, ſous prétexte de maladie, & chargea Laurent de Medicis, ſon neveu, d'engager les Florentins à payer un mois de ſolde à trois mille Suiſſes de l'armée du Roi (c).

L'Empereur entre en Lombardie, & s'en retourne d'abord.

Léon ſongeoit en ce tems-là à s'emparer du Duché d'Urbin. Il com- *Le Pape*

(a) Hiſt. de la Ligue de Cambrai L. V. Hiſt. de Veniſe *ubi ſup.* p. 59 62. *Guichard.* L. XII.

(b) Hiſt. de Veniſe l. c. p. 65-71.

Hiſt. de la Ligue de Cambrai l. c. *Guichard.* ubi ſup.

(c) Les mêmes.

(*) C'eſt ce qu'on appelle le *Concordat*, par lequel la Pragmatique Sanction fut abolie. Ce Traité ne fut conclu que le 16 d'Août 1516.

SECTION VIII. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1430 juſqu'à l'an 1517.*

mença par publier un Monitoire contre le Duc, par lequel il l'accuſoit d'infidelité envers le S. Siege, & ſon armée ſoumit en quatre jours, les villes de Peſaro, de Sinigaglia & tout le Duché d'Urbin. Enſuite l'ayant réuni au Domaine de l'Egliſe, il en donna l'inveſtiture à Laurent ſon neveu en plein Conſiſtoire, & voulut que tous les Cardinaux en ſignaſſent l'acte (*a*).

s'empare du Duché d'Urbin.

L'Archiduc Charles venoit de ſucceder à Ferdinand le Catholique ſon grand pere; le Pape l'exhorta à ne faire aucun nouveau traité avec la France. Il ſe négocioit auſſi une ligue entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre & les Suiſſes pour attaquer le Duché de Milan, & le Pape étoit ſoupçonné d'entrer dans cette intrigue. C'eſt ce qui détermina François I. à renoncer à une entrepriſe ſur Naples, & à conclure à Noyon une alliance défenſive avec le nouveau Roi d'Eſpagne. On convint que l'Empereur auroit deux mois pour accéder à ce Traité. Comme on offroit de grandes ſommes à Maximilien pour rendre Verone aux Vénitiens, il profita de l'occaſion pour avoir de l'argent, dont il étoit toujours avide. Il promit de remettre cette ville moyennant deux cens mille ducats que le Roi & les Vénitiens devoient lui payer en commun. Et au commencement de l'année ſuivante ce traité s'exécuta (*b*). Cette paix ne plut point du tout au Pape.

Traité de Noyon.

Fin du Concile de Latran. 1517.

Léon tint la onzieme ſeſſion du Concile de Latran le 19 de Décembre 1516. On y reçut trois députés du Patriarche des Maronites. On y lut un décret contre les Prédicateurs, qui débitoient en chaire des miracles feints & des hiſtoires apocryphes, leur ordonnant ſous peine d'excommunication d'expliquer les vérités de l'Evangile ſuivant les ſentimens des peres, enſuite on confirma le Concordat entre le Pape & François I. Le 16 de Mars 1517. on tint la douzieme & derniere ſeſſion. On y lut une Lettre de l'Empereur Maximilien, en réponſe à une par laquelle le Pape l'avoit exhorté de déclarer la guerre au Grand Seigneur, devenu plus redoutable que jamais par la conquête de la Syrie. L'Empereur exhortoit à ſon tour le Pape & les Cardinaux à une expédition contre les infideles, promettant de les ſeconder de toutes ſes forces. On lut en conſéquence une bulle qui ordonnoit l'impoſition des Decimes pendant trois ans, afin de les emploier à la guerre contre les Turcs. On confirma enſuite tous les actes du Concile, qui fut congédié, le Schiſme occaſionné par le Concile de Piſe étant fini & la paix entre les Princes Chretiens conclue.

Guerre entre le Pape & le Duc d'Urbin.

L'Italie ſembloit pouvoir ſe promettre du repos après tant d'agitations, cependant le Pape ſe trouva engagé dans une nouvelle guerre. L'Empereur ayant reſtitué Verone aux Vénitiens, le Duc d'Urbin trouva moyen de s'attacher ſix mille hommes de troupes étrangeres, & avec cette petite armée il recouvra ſes Etats. Le Pape fut fort allarmé, parcequ'il appréhenda que le Duc ne fût appuié par le Roi de France. Il ſavoit que François I. avoit ſujet d'être mécontent, parcequ'il n'avoit pas rempli les conventions du Traité conclu à Bologne. Cependant la jalouſie qui regnoit entre les Rois de France & d'Eſpagne, fut cauſe qu'ils donnerent du ſecours à Léon contre le Duc d'Urbin, & le Pape renouvella le Traité de Bologne avec François. Bien que l'armée du Pape eut été renforcée par les Eſpagnols & les François, elle ne put faire rien de conſiderable, & bientôt la

(*a*) *Guichardin* l. c. (*b*) Le même.

Digitized by Google

désertion d'un grand nombre d'Espagnols, de Gascons & de Lansquenets rendit l'armée du Duc d'Urbin plus redoutable qu'elle n'étoit au commencement de la campagne (*a*).

SECTION IX.

Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Sur ces entrefaites le Pape courut risque de la vie par une conjuration qui se forma contre lui. Les chefs du complot étoient Alphonse Petrucci Cardinal de Sienne & son frere Borghese. Léon les avoit fait chasser de Sienne, quoique leur pere eût contribué au rétablissement des Medicis à Florence, & que le Cardinal eut travaillé à lui procurer la thiare. La conjuration ayant été découverte, il en couta la vie au Cardinal de Sienne, & à quelques complices moins considerables. Deux autres Cardinaux furent dégradés, mais ensuite rétablis. Léon, n'ignorant pas que le supplice, des Conjurés avoit indisposé presque tous les Cardinaux contre lui, songea à se faire de nouvelles créatures. Il fit donc le 2 de Juillet une promotion de trente & un Cardinaux sans aucun égard au mérite. Les uns avoient été ses domestiques, & d'autres acheterent le chapeau (*b*).

Conjuration contre le Pape.

Ayant ainsi pourvu à sa sûreté dans Rome, le Pape pensa à pousser la guerre contre le Duc d'Urbin. Ce Prince n'étant pas en état d'entretenir son armée fut obligé de faire la paix, qui fut conclue aux conditions suivantes. Que le Pape payeroit quarante mille ducats à l'infanterie Espagnole, & soixante mille aux Gascons & aux Allemans. Que toutes ces Troupes sortiroient des Etats de l'Eglise, de Florence & d'Urbin dans l'intervalle de huit jours: Que le Duc évacueroit dans le même terme toutes les Places qu'il occupoit: Qu'il auroit la liberté de se retirer en sûreté à Mantoue avec son artillerie & tous ses effets, mais surtout d'emporter la fameuse Bibliotheque rassemblée par les soins de son ayeul maternel: enfin que le Pape lui donneroit l'absolution des censures (*c*).

Fin de la guerre d'Urbin.

Ce fut ainsi que finit la guerre d'Urbin, & que l'on vit rétablir la paix en Italie, qui depuis tant d'années avoit été le théatre de guerres ruineuses. La puissance temporelle du Pape monta plus haut qu'elle n'avoit jamais fait, & l'Europe entiere étoit soumise à son autorité spirituelle. Mais ce fut cette même année, qu'on commença à s'opposer aux usurpations du Pape en Allemagne de telle façon, que l'on en arrêta non seulement les progrès, mais même que depuis cette époque leur autorité a toujours déchu. « C'est ce qu'il faut developper dans la Section suivante.

SECTION IX.

*Histoire d'*Italie *depuis le commencement de la Réformation jusqu'à la fin du* Concile de Trente. *Depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

L'Avarice insatiable du Siege de Rome donna lieu à la grande révolution dont nous avons à parler. Outre les indulgences accordées par le Concile de Latran pour faire la guerre aux Turcs, Léon, qui avoit grand besoin d'argent, publia par le conseil du Cardinal Pucci d'autres in

Commencemens de la Reformation en Allemagne. 1517.

(*a*) *Guichardin* L. XIII.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

dulgences par toute la Chretienté, qui s'étendoient à tous ceux qui vouloient les acheter, sans distinction. Il accorda le droit de les distribuer à des gens qui l'achetoient, & donna à sa sœur Madelaine le provenu de celles qui se débiteroient dans une partie de l'Allemagne. Madelaine chargea du soin de faire prêcher les indulgences & d'en recevoir le produit à Arembaud, Gentilhomme Milanois, qui fut depuis Evêque (*). Cet homme s'acquitta de sa commission avec beaucoup de dureté & une extrême avarice (*a*). L'Archevêque de Maience assigna la Saxe aux Dominicains pour prêcher les indulgences. Ces Religieux le firent avec une grande indiscrétion; ils publierent des Livres pour relever le pouvoir des indulgences, & nommoient cette absolution des péchés les *grands pardons*. Il y avoit un prix reglé, suivant un Tarif qu'on leur avoit remis, & ils donnoient non seulement aux vivans l'absolution de tous leurs péchés, mais délivroient les ames des peines du purgatoire. Ils vendoient même la permission de manger de la viande, des œufs, du lait, du fromage, les jours défendus (*b*). Ce qu'il y avoit de plus scandaleux, c'est que ces Quêteurs passoient les jours entiers dans des lieux de débauche, & employoient au jeu & aux plus infâmes usages, les fruits du pouvoir qu'ils s'attribuoient de délivrer les ames du feu du Purgatoire, on les voioit donner à vil prix & jouer dans les cabarets ce pouvoir (*c*).

Luther s'oppose aux indulgences.

Des abus si énormes exciterent un murmure général dans toute l'Allemagne. Jean Staupitz Vicaire général des Augustins entreprit de s'y opposer, soit qu'il fût effectivement touché de ces abus, ou qu'il eut du chagrin qu'on eût préféré à son Ordre celui des Dominicains, pour la prédication des indulgences, ainsi que le prétendent quelques Historiens, quoique ni de Thou, ni Guichardin n'en disent rien. Quoiqu'il en soit, Staupitz se servit du zele de Martin Luther, Religieux de son Ordre & Professeur en Théologie à Wittemberg. Luther ne se borna pas à parler contre les indulgences, il écrivit à l'Archevêque de Maience pour se plaindre de la conduite des Quêteurs, & lui envoya quatre vingt quinze propositions, qu'il venoit de publier sur les indulgences, la pénitence, le Purgatoire & l'autorité du Pape (*d*). L'Archevêque ne répondit point, mais peu après Jean Tetzel Dominicain, & le premier des Commissaires pour la vente des indulgences en Saxe, publia cent six propositions ou theses contraires à celles de Luther, & en qualité d'Inquisiteur de la foi fit brûler celles de son antagoniste. Les Disciples de Luther brûlerent aussi publiquement à Wittemberg celles de Tetzel (*e*).

Les Dominicains

Les theses de Luther furent lues avec avidité & fort goutées; la dispute

(*a*) Le même.
(*b*) *Sleidan* L. I.
(*c*) *De Thou* L. I. § III. de la Trad. Françoise. *Guichardin* l. c. *Fra-Paolo* Hist. du Conc. de Trente, L. I. § VI. Edit. de Courayer.
(*d*) *Sleidan* ubi sup.
(*e*) Le même.

(*) Fra-Paolo. & Guichardin le nomment Evêque, & nos Historiens Anglois le font Archevêque d'Upsal. Il n'étoit ni l'un ni l'autre en ce tems-là. Il est vrai qu'il devint en 1525. Evêque de Novare, d'où il passa à l'Archevêché de Milan. Pallavicin L. I C. 3 a relevé Fra-Paolo là-dessus, avec raison, quoique cet Historien soit d'ailleurs exact pour l'essence du fait. Voy. *Hist. du Conc. de Trente*, L. I. § VI. note 25. de l'Edit. de Courayer.

Digitized by Google

ne laiſſa pas de devenir ſérieuſe. Eckius, Profeſſeur en Théologie à Ingolſtad écrivit contre Luther de même que Sylveſtre Prierio, Dominicain, Maître du ſacré Palais à Rome, ce dernier traita Luther avec mépris & prétendit le tourner en ridicule; Luther le lui rendit avec uſure dans la réponſe qu'il lui fit. Il en fit autant à Hochſtrat autre Dominicain, qui exhorta Léon à le convaincre par le fer & le feu (*a*). Luther ſachant que ſes ennemis le décrioient, écrivit au Pape une Lettre très-ſoumiſe pour ſe juſtifier, proteſtant de ſon obéiſſance au S. Siege, & déclarant qu'il n'avoit propoſé ſes theſes, que comme des queſtions ſur leſquelles on pouvoit disputer par voie d'exercice Académique (*b*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

écrivent contre lui. Sa Lettre au Pape. 1518.

Le Pape ne fit pas grande attention à ces mouvemens dans un coin reculé de l'Allemagne, étant bien plus allarmé des progrès de Selim, Empereur des Turcs, qui venoit de conquérir l'Egypte & de détruire l'empire des Mammelus. Comme c'étoit un Prince fort ambitieux, & qu'il ne lui reſtoit plus d'ennemi en Aſie, Léon appréhendoit qu'il ne portât ſes armes en Italie. Il ordonna des prieres publiques & des proceſſions à Rome, où il aſſiſta nuds pieds. Il fit dreſſer le plan d'une expédition contre les Turcs, & après avoir fondé les diſpoſitions des Princes, il publia dans le Conſiſtoire une trêve pour cinq ans entre toutes les Puiſſances de la Chretienté, & ſoumit aux plus rigoureuſes cenſures les infracteurs de cette ſuſpenſion. Mais comme Selim demeura dans l'inaction, on ne craignit plus, & les Princes ſe diſpenſerent ſous divers prétextes d'agir.

Le Pape tâche de former une ligue générale contre les Turcs.

L'Empereur tint néanmoins, au mois d'Août, une Diete à Augsbourg, où ſe trouverent les Electeurs & divers autres Princes d'Allemagne, pour délibérer de la guerre contre les Turcs. Le Pape y envoya le Cardinal Cajetan en qualité de Légat, qui donna au nom de Léon le chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Maience frere de l'Electeur de Brandebourg. Cela déplut aux Princes Allemands, qui furent piqués de voir un de leurs Confreres faire un ſerment particulier de fidelité au S. Siege. On renouvella les plaintes contre les uſurpations des Papes; mais comme on ne fut pas d'accord, il ne ſe fit rien (*c*).

Diete d'Augsbourg.

Au commencement de la Diete, l'Empereur écrivit au Pape, pour le prier d'arrêter le cours des diſputes excitées par Luther. Léon avoit déja pris des meſures; ſur les plaintes qu'on lui avoit faites, il avoit cité Luther à comparoître dans ſoixante jours à Rome & avoit en même tems écrit un Bref au Duc de Saxe, pour exhorter ce Prince à remettre le prévenu entre les mains du Cardinal Cajetan (*d*). Mais l'Electeur de Saxe & l'Univerſité de Wittemberg écrivirent ſi fortement au Pape en ſa faveur, qu'il conſentit que l'affaire fût jugée en Allemagne. Luther ſe rendit à Augsbourg vers le milieu d'Octobre, & s'étant muni d'un ſaufconduit de l'Empereur, il eut pluſieurs Conférences avec Cajetan. Le Cardinal le preſſa de ſe retracter, & ſans vouloir diſputer inſiſta ſur l'autorité de la bulle de Clément VI. Luther refuſa de retracter ce qu'il avoit écrit & enſeigné, à moins qu'on ne le convainquit d'erreur; mais il dit que comme

Léon cité Luther à Rome.

(*a*) Le même.
(*b*) *Ulemburg* Vit. Lutheri C. 2.
(*c*) *Fugger* L. VI. C. 19. p. 1359. *Struvius* period. X. p. 971.
(*d*) *Sleidan* & *Fra-Paolo* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

il pouvoit néanmoins ſe tromper, il ſoumettoit ſes ſentimens à la déciſion de l'Egliſe, & aux avis des Univerſités d'Allemagne, & ſurtout de celle de Paris. Le Légat l'ayant menacé, il partit ſecretement d'Augsbourg, mais avant ſon départ il fit afficher un appel du Pape mal informé, au Pape mieux informé. Cajetan écrivit à Rome pour ſe plaindre de l'obſtination de Luther, & il écrivit auſſi au Duc de Saxe pour l'engager à le chaſſer de ſes Etats. Cependant Luther prévoyant qu'il ſeroit condamné à Rome, appella du Pape, ſujet à errer, au futur Concile (*a*).

Nouvelle Bulle en faveur des indulgences. 1519.

Le Pape pour mettre fin aux diſputes en Allemagne ſur ſon autorité, publia le 9 de Novembre une nouvelle Bulle, en faveur des indulgences, où il déclare que tout le monde eſt tenu de croire que le Pape a le pouvoir de remettre la coulpe & la peine des péchés. Au commencement de l'année ſuivante Léon envoya la roſe d'or au Duc de Saxe & ſollicita par deux brefs les deux principaux Miniſtres du Duc, d'engager ce Prince à chaſſer Luther de ſes Etats. Mais ſes ſollicitations furent infructueuſes. Maximilien venoit de mourir le 12 de Janvier, & l'Electeur de Saxe prit en main le gouvernement d'une partie de l'Empire en qualité de Vicaire, pendant l'interregne. Ce changement favoriſa Luther, dont le crédit augmenta; on commença à le regarder comme un homme ſuſcité de Dieu pour remédier aux abus de l'Egliſe Romaine. L'Electeur ne voulut point recevoir la roſe d'or, & n'écouta point favorablement ce qu'on lui dit contre Luther. Celui-ci craignit néanmoins d'être abandonné par l'Electeur, ce qui le détermina d'écrire une Lettre très-reſpectueuſe au Pape, déclarant qu'il étoit prêt de révoquer ce qu'il avoit écrit & prêché, pourvû qu'on le convainquit auparavant de ſes erreurs. Miltitz Gentilhomme Saxon, que le Pape avoit envoyé, propoſa enſuite à Luther de s'en rapporter au jugement de l'Archevêque de Treves, ce que Luther promit. Mais ayant appris dans la ſuite que le Cardinal Cajetan devoit ſe trouver à la Conférence, & que le Pape n'avoit point approuvé ce renvoi à l'Archevêque de Treves, il n'y voulut plus entendre.

Diſpute de Leipſic.

Il conſentit pourtant à une diſpute publique avec Eckius à Leipſic, ville qui dépendoit du Prince George de Saxe, oncle de Frederic Electeur de Saxe. Il s'y rendit accompagné de Carloſtad & de Philippe Melanchthon, qui avoit été fait Profeſſeur en Grec à Wittemberg l'année précédente. La diſpute dura pluſieurs jours & chaque parti s'attribua l'avantage; mais les Univerſités de Cologne & de Louvain déciderent en faveur d'Eckius, & celle de Paris, qui avoit été priſe pour juge ne prononça que deux ans après.

Charles élu Empereur.

Pendant cette guerre théologique, Charles d'Autriche Roi d'Eſpagne fut élu Empereur le 28 de Juin. Le Cardinal Cajetan dispenſa l'élu, au nom du Pape, de la défenſe chimérique que les Papes avoient faite d'élire aucun Roi de Naples pour Empereur. Sur ces entrefaites Laurent de Medicis étant mort, ſans poſterité mâle, Léon unit les Etats de Florence au S. Siege, & tenta de ſurprendre la ville de Ferrare, mais le projet ayant été découvert échoua (*b*).

Progrès de

Le nombre des partiſans de Luther groſſiſſoit non ſeulement en Allema-

(*a*) Les mêmes. (*b*) *Guichard L.* XIII.

Digitized by Google

gne, mais en d'autres Pays. Le Roi de Danemarc approuva hautement ſa doctrine, & les deux freres Laurent & Olaus Petri, qui avoient étudié à Wittemberg, la porterent en Suede, où elle fut favorablement accueillie. On voit par les Lettres qu'Eraſme lui écrivit & au Duc de Saxe, que ſes ſentimens étoient goutés en Angleterre & en Flandre.

Pendant que les écrits & la doctrine de Luther attiroient l'attention d'une grande partie de l'Europe, Ulric Zuingle, né dans le Comté de Tokenbourg, prêchoit en Suiſſe contre les abus & les erreurs de l'Egliſe Romaine, ſans avoir la moindre correſpondance avec Luther, duquel il différoit ſur quelques points de doctrine. Malgré les remontrances de l'Evêque de Conſtance, les Magiſtrats de Zurich approuverent la conduite de Zuingle. Tout ce Canton de même que ceux de Berne de Baſle & de Schafhouſe embraſſerent ſa doctrine.

la doctrine de Luther.

Zuingle prêche en Suiſſe contre Rome.

Luther, aſſuré de la protection de l'Electeur de Saxe & de divers autres Princes, écrivit un *Traité de la liberté Chretienne*, qu'il dédia au Pape & envoya à Rome, avec une Lettre à Léon, dans laquelle il lui marquoit, qu'il n'avoit en vue que la gloire de Dieu & l'éclairciſſement de la vérité, à la profeſſion de laquelle il ne renoncera jamais. Il dit que la Cour de Rome eſt plus corrompue que Babylone & Sodome ne l'ont jamais été, & qu'il s'afflige que le Pape demeure là comme un agneau parmi les loups. Il publia divers autres Ecrits ſur la Confeſſion, les Vœux, le Célibat des Prêtres, & la Communion ſous les deux eſpeces. Les Univerſités de Cologne & de Louvain en cenſurerent quelques-uns. Luther ſe défendit, & dans ſa Préface il traita les Univerſités d'un ton fort hardi, il les taxa de faire d'Ariſtote un Dieu, & d'être accoutumées à perſécuter les grands hommes, tels que Pic de la Mirandole, Laurent Valle & Reuchlin (*a*).

Ecrits de Luther. 1520.

Comme il ſe voyoit de puiſſans ennemis ſur les bras, il écrivit à l'Empereur, pour implorer ſa protection, juſqu'à ce que ſon affaire eut été duement examinée. Le Cardinal Adrien, Légat du Pape en Eſpagne, ſollicitoit de ſon côté Charles V. d'envoyer des ordres pour arrêter Luther. Ce Prince répondit, qu'il ne pouvoit ſatisfaire le Pape, qu'il n'eût auparavant reçu la Couronne Impériale à Francfort (*b*).

Il écrit à l'Empereur.

Léon prit alors le parti d'aſſembler les Cardinaux & des Théologiens à Rome, & après bien des conſultations, il donna le 15 de Juin une Bulle, par laquelle il condamnoit XLI. propoſitions de Luther, ordonnant à Luther & à tous ſes adhérens de révoquer ſes erreurs dans ſoixante jours & de brûler ſes Livres, ſous peine d'excommunication & d'être traités comme hérétiques (*c*). Cette bulle étonna tous les gens ſenſés ; Guichardin paroit lui-même blâmer le Pape (*d*). Luther ſe voyant condamné perdit tout eſpoir de reconciliation, & publia un Ecrit par lequel il appelloit de nouveau au Concile, exhortant l'Allemagne à ſecouer le joug du Pape, & à l'obliger, de même que les Evêques de ſe ſoumettre à l'Empereur. Les Univerſités de Cologne & de Louvain ayant fait brûler ſes Livres, il s'en vengea en feſant brûler à Wittemberg, le 10 de Décembre, publiquement la Bulle de Léon & les Décrétales (*e*).

Bulle de Léon contre Luther.

(*a*) *Sleidan* L. II.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même. *Fra-Paolo* L. I.
(*d*) *Guichard.* l. c.
(*e*) *Sleidan* & *Fra-Paolo* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

L'Empereur avoit convoqué une Diete à Worms, où elle s'ouvrit le 6 de Janvier 1521. L'affaire de Luther fut miſe ſur le tapis, & il fut réſolu de l'appeller & de l'entendre, malgré les oppoſitions d'Aleander, Nonce du Pape, qui prétendoit qu'on ne pouvoit mettre en délibération une affaire déja jugée par le Pape. L'Empereur donna un ſaufconduit à Luther, qui arriva à Worms le 16 d'Avril. Il refuſa abſolument de ſe retracter, à moins qu'on ne le convainquit qu'il étoit dans l'erreur, par l'Ecriture ou par des raiſons évidentes. Et comme on ne put lui faire changer la réſolution où il étoit de ne ſe ſoumettre à aucun jugement, qu'on ne procedât contre lui par l'Ecriture, on lui donna ſon congé avec le terme de vingt-un jours pour s'en retourner chez lui (*a*).

Diete de Worms. 1521.

Luther mis au ban de l'Empire.

Après ſon départ, l'Empereur publia, le 8 de Mai, un Edit dans lequel il le taxe d'héréſie, confirme la bulle du Pape contre lui & ſes adhérens, défendant de lui donner aucune protection, & ordonnant de le prendre & de l'empriſonner après le terme de vingt-un jours expiré. L'Empereur défendit auſſi de garder & de lire les Livres de Luther & ordonnoit de les brûler (*b*).

Le Pape de ſon côté, que ces troubles d'Allemagne commençoient à allarmer, tint pluſieurs Conſiſtoires, pour trouver les moyens d'arrêter un mal qui croiſſoit tous les jours (*c*). Le 3 de Janvier, il donna une Bulle par laquelle il excommunioit non ſeulement Luther, mais tous ceux qui le favoriſoient & le protegeoient (*d*). Il renouvella cette excommunication le Jeudi avant Pâque (*e*), & Guichardin aſſure, qu'il réſolut encore de donner un Monitoire terrible contre le Duc de Saxe, que cette démarche lia plus fortement au parti de Luther. Henri VIII. Roi d'Angleterre écrivit en ce tems-là contre Luther, & fit préſenter ſon Livre à Léon, qui l'honora du titre de *Défenſeur de la Foi* (*f*).

Intrigues de Léon X. & guerre dans le Milanés.

Le Pape auroit pu conſerver la paix en Italie, en gardant une exacte neutralité entre l'Empereur & le Roi de France, qui avoient été rivaux pour l'Empire. Mais au lieu de prendre un parti ſi ſage, il travailla à allumer la guerre, flaté de la vaine eſpérance de chaſſer les Eſpagnols & les François d'Italie, & de réunir au domaine de l'Egliſe Ferrare, Parme & Plaiſance (*g*). Il traita d'abord avec François I. mais ce Prince différa de ratifier le Traité, ſe défiant avec raiſon des intentions de Léon. Ce Pontife conclut alors une ligue offenſive & défenſive avec l'Empereur, dont le but étoit de chaſſer les François du Milanés. Ses troupes, jointes aux Allemands, entrerent dans le Milanés. Le Maréchal de Lautrec, qui y commandoit, négligea de diſputer aux Confédérés le paſſage du Po & de l'Oglio, & ils paſſerent l'Adda par ſurpriſe. D'ailleurs Lautrec ſe trouva affoibli parceque les Suiſſes l'abandonnerent, enſorte qu'il fut obligé de ſe retirer. Les Confédérés ſurprirent Milan; Lodi, Pavie, Parme & Plaiſance ſe rendirent à eux à la premiere ſommation (*h*).

Mort de Léon X.

L'Empereur & le Pape avoient lieu de ſe flater de chaſſer bientôt les François, lorſqu'un accident imprévu changea tout-à coup la face des affaires.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Les mêmes. *Goldaſt* Conſt. imper. T. II p. 143.
(*c*) *Guichardin* l. c.
(*d*) Contin. de Fleuri T. XXVI. p. 1, 2.
(*e*) *Sleidan* L. III.
(*f*) *Fra-Paolo.* L. I. §XIX.
(*g*) *Guichardin* L. XIV.
(*h*) Le même.

Digitized by Google

faires. Ce fut la mort subite de Léon X. arrivée le premier ou le 2 de Décembre. On soupçonna Barnabé Malespina son Camerier de l'avoir empoisonné, & on le mit en prison. Mais le Cardinal de Medicis le fit mettre en liberté, sans pousser l'affaire plus loin (*a*). Guichardin dit que ce Pontife, qui étoit un assemblage de bonnes & de mauvaises qualités, trompa l'opinion publique lorsqu'il monta sur le trône de l'Eglise, parcequ'il fut regner avec plus de politique & d'éclat qu'on ne l'avoit espéré. Il se distingua par la protection dont il honora les Arts & les Sciences, & par la faveur qu'il accorda aux gens de Lettres. Mais on l'accuse d'avoir été voluptueux, ambitieux & vindicatif. Paul Jove avoue qu'il fut diffamé pour le crime de Sodomie (*b*) & Pic de la Mirandole prétend qu'il étoit Athée.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Après la mort de Léon X. les Cardinaux furent incertains sur le parti qu'ils devoient prendre, & comme ils n'envoyerent point d'ordres aux troupes de l'Eglise qui étoient dans le Milanés, elles se diffiperent. Pendant qu'ils déliberoient à Rome, le Duc d'Urbin rentra dans ses Etats, & le Duc de Ferrare reprit quelques-unes des places qui lui avoient appartenu dans la Romagne. Les François ne purent rien faire contre les Impériaux, qui leur étoient supérieurs. Le Cardinal d'Ivrée, qui étoit favorable à la France, ayant été arrêté dans le Milanés, en allant à Rome, le sacré College, donna un décret pour différer l'élection jusqu'à ce qu'on l'eût relaché, ce qui le fit mettre en liberté. Le 27 de Décembre trente-neuf Cardinaux entrerent dans le Conclave, & élurent unanimement le 9 de Janvier 1522 Adrien Cardinal de Tortose, après bien des brigues. Ce qui donna lieu à ces brigues, c'étoit le nombre des prétendans à la thiare. Le principal fut d'abord le Cardinal de Medicis, mais il fut traversé par ceux qui étoient dans les intérêts de l'Empereur & du Cardinal Wolsey, qui comptoit sur la promesse que Charles V. lui avoit faite & d'ailleurs n'épargnoit point l'argent. L'Empereur avoit fait effectivement de grandes promesses à Wolsey, pour s'assurer l'amitié de Henri VIII mais il n'avoit nullement dessein de lui tenir parole, parcequ'il vouloit un Pape qui lui fût entierement dévoué. Il ménagea si secretement ses intrigues dans le Conclave, qu'il s'assura d'un grand nombre de voix, & le jour de l'élection un des Cardinaux s'étendit beaucoup sur les grandes qualités d'Adrien, un autre l'appuia, insensiblement le nombre grossit, & tout le Conclave y acceda. Adrien étoit né à Utrecht. Son pere étoit Tapissier, selon les uns, & d'autres le font Brasseur & même Tisserand. Ayant fait de grands progrès dans les Sciences, il devint Vice-Chancelier de l'Université de Louvain. Ensuite il fut précepteur de Charles V. qui le fit un de ses principaux Ministres, & lui procura par la recommandation de l'Empereur Maximilien le chapeau de Cardinal, que Léon X. lui donna en 1516. Cette élection déplut fort aux Romains; Adrien n'étant connu d'aucun des Cardinaux, n'ayant jamais vu l'Italie, & ignorant les coutumes de la Cour de Rome. Quand les Cardinaux sortirent du Conclave ils furent insultés & maltraités de paroles; aussi attribuerent-ils l'élection à l'inspiration du St. Esprit (*c*).

Election d'Adrien VI. 1522.

Le nouveau Pape apprit son election en Espagne, dont Charles V. lui

Son arrivée à Rome.

(*a*) Le même.
(*b*) *Jov* in Vit. Leon. X. p. 188, 191, 196.
(*c*) *Sleidan* L. III.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

avoit confié le gouvernement, & contre la coutume, il conſerva ſon premier nom & voulut être appellé Adrien VI. Il s'embarqua à Tarragone, & arriva à Rome le 29 d'Août, & le lendemain il fut couronné dans l'Egliſe de Saint Pierre.

Avant ſon arrivée les François avoient perdu tout ce qu'ils poſſedoient en Lombardie, à l'exception du Château de Milan, de Cremone & de Novare. Soliman, qui avoit ſuccedé à Selim, ſur le trône des Ottomans aſſiegeoit Rhodes avec une armée, immenſe. Les Ducs d'Urbin & de Ferrare étoient brouillés avec le S. Siege.

Etat des affaires.

Luther travaille à la réformation avec zele.

Luther travailloit cependant avec beaucoup de zele à étendre la réformation. Quand il partit de Worms, l'Electeur de Saxe pour le mettre à couvert, le fit enlever en chemin par des Cavaliers maſqués, qui le menerent au Château de Wartburg, où il paſſa près de dix mois, ſans que ni ſes amis, ni ſes ennemis ſuſſent ce qu'il étoit devenu. Il publia divers ouvrages dans cette retraite. Mais ayant appris que Carloſtad s'érigeoit en chef de parti à Wittemberg & qu'il y avoit fait renverſer les images, il quitta le Château de Wartburg au commencement de Mars, à l'inſu de l'Electeur, à qui il écrivit une Lettre pour s'excuſer. S'étant rendu à Wittemberg, il improuva la conduite de Carloſtad. Celui-ci piqué contre Luther ſe retira dans cette partie de la Saxe qui eſt le long de la Sale; là il ſe joignit à des Fanatiques, qui prétendoient que Dieu ſe révéloit à eux, & qu'il leur commandoit d'exterminer tous les impies (*a*). Vers ce tems-là Luther publia ſa verſion du Nouveau Teſtament, qui fut défendue par divers Princes (*b*).

Meſures que prend le Pape.

Adrien VI. s'étant rendu à Rome, s'appliqua à vouloir réformer les abus, & comme il n'avoit gueres de confiance aux Cardinaux, il choiſit deux hommes d'une probité connue dont il ſuivoit les conſeils, Jean Pierre Caraffe, Archevêque de Theate, vulgairement Chieti, & Marcel Gaëtan de Thiene. Il avoit auſſi pour intimes Confidens Guillaume Enckenword, qu'il fit depuis Cardinal & Théodoric Heze (*c*). Il envoya des troupes dans la Romagne pour recouvrer Rimini, que les Malateſta furent obligés de reſtituer au S. Siege. Il s'accommoda auſſi avec les Ducs de Ferrare & d'Urbin, à qui il donna l'abſolution des cenſures lancées contre eux par Jules II. & par Léon X. (*d*).

Diete de Nuremberg 1523.

L'Empereur Charles V. venoit de paſſer en Eſpagne, ayant laiſſé Ferdinand ſon frere en qualité de ſon Vicaire en Allemagne. Ferdinand convoqua une Diete à Nuremberg, qui commença ſur la fin de Novembre. Le Pape y envoya François Cheregat comme Légat, chargé d'un Bref par lequel Adrien demandoit l'exécution de la Bulle de ſon prédéceſſeur contre Luther. Celui-ci ayant eu une copie de ce Bref, le traduiſit en Allemand, en y ajoutant des Notes. Comme le Pape avouoit qu'une réformation étoit fort néceſſaire, mais qu'il falloit y procéder par degrés & pas à pas. Luther remarquoit que juſques alors les Papes y avoient procedé de façon, qu'il y avoit un intervalle de quelques ſiecles entre chaque pas (*e*). La Diete répondit au Légat par écrit, qu'on ne pouvoit exécuter la ſentence contre Luther, ſans exciter des tumultes & peut-être une guerre civile,

(*a*) *Sleidan* ubi ſup.
(*b*) Cont. de Fleuri *l. c.* p. 102 & ſuiv.
(*c*) *Fra-Paolo* L. I. §XXII.
(*d*) *Guichardin* L. XV.
(*e*) *Sleidan* L. IV.

Digitized by Google

parceque les Livres de Luther avoient perſuadé à la plupart du peuple, que la Cour de Rome avoit fait beaucoup de mal à l'Allemagne. Que le moyen le plus propre & le plus efficace de remédier à tout étoit d'aſſembler un Concile, dans lequel les Laïques, comme les Eccléſiaſtiques euſſent la liberté, nonobſtant tout ſerment & toute obligation contraire, de parler & de propoſer ce qu'ils jugeroient de mieux pour la gloire de Dieu & le ſalut des ames. Le Légat repliqua d'une façon qui déplut à la Diete. Les Princes Laïques dreſſerent enſuite un long Mémoire de leurs plaintes & de leurs prétentions contre la Cour de Rome, qu'ils réduiſirent à cent chefs, auquel ils donnerent pour cela le titre de *Centum Gravamina*. Le 6 de Mars, la Diete publia ſon Recès avec tous les chefs contenus dans ſa réponſe au Légat, & peu de tems après le tout fut imprimé avec le Bref du Pape, l'Inſtruction du Légat, les repliques faites de part & d'autre, comme auſſi les cent Griefs, qui furent débités dans toute l'Allemagne, & delà ſe répandirent en d'autres lieux & même à Rome, où l'aveu ingenu que feſoit le Pape, que la Cour de Rome & tout l'Ordre Eccléſiaſtique étoient la premiere ſource du mal, déplut beaucoup aux Prélats (*a*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Tandis que cela ſe paſſoit en Allemagne, le Roi de France ſe préparoit à faire une expédition en Italie, d'autant plus qu'il ſavoit que l'Empereur négocioit avec les Vénitiens. Ceux-ci conclurent le 28 de Juin leur Traité avec Charles V. & le 3 du mois d'Août le Pape acceda à la Ligue, formée contre la France entre l'Empereur, le Roi d'Angleterre, l'Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, les Florentins, les Vénitiens & les Genois (*b*).

Ligue contre François I.

Cette formidable Ligue n'empêcha pas le Roi de France de faire paſſer une nombreuſe armée en Italie, ſous le commandement de l'Amiral Bonivet. Il s'empara de Novare & de Vigevano, & ſoumit en peu de tems tout le pays qui eſt ſur la rive droite du Teſin. Proſper Colonne ne put l'empêcher de paſſer ce fleuve, deſorte qu'il diſtribua ſes troupes dans Pavie, Milan & Crémone. L'Amiral manqua de ſe rendre maître de Milan, s'étant laiſſé amuſer par quelques transfuges de cette ville. Les François ne laiſſerent pas de ſoumettre Monza & Lodi, & commencerent le ſiege de Cremone (*c*).

Sur ces entrefaites, Adrien VI. mourut à Rome, le 14 de Septembre, dans la ſoixante-cinquieme année de ſon âge & la ſeconde de ſon Pontificat. Sa mort, à laquelle on ſoupçonna que le poiſon avoit part, cauſa une grande joie aux Romains, qui, accoutumés au luxe & à la débauche ſous Léon X. ſouffroient impatiemment la régularité de ſes mœurs, & la réforme des abus (*d*). Ce Pape fut fort partial pour l'Empereur Charles V. à qui il accorda divers privileges, entre autres celui de préſenter des ſujets à tous les Bénéfices d'Eſpagne.

Mort d'Adrien VI.

Après les obſeques d'Adrien, les Cardinaux au nombre de trente ſix entrerent dans le Conclave, & y paſſerent cinquante jours en brigues, avant que de pouvoir s'accorder. Les Cardinaux Colonne & Medicis étoient les deux principaux prétendans; le premier étoit ſoutenu par la Faction Fran-

Election de Clément VII.

(*a*) Le même *Pallavicin* l. II. C. 7. Faſcic rer. expetend. T. I. p. 352. *Fra-Paolo* L. I. § XXVI.
(*b*) *Guichard.* L. XV.
(*c*) Hiſt. de Veniſe T. IX. p. 179 & ſuiv.
(*d*) *Guichard.* l. c.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

çoiſe, & le ſecond par celle de l'Empereur. Enfin le Cardinal Colonne appréhendant qu'on n'élut le Cardinal des Urſins, ſe déclara pour Medicis, qui lui promit de le faire Vice-Chancelier & de lui donner ſon palais; ainſi Medicis fut élu le 19 de Novembre, d'un commun conſentement, & prit le nom de Clément VII. Il étoit fils naturel de Julien de Medicis qui avoit été tué à Florence dans la conjuration des Pazzi en 1471. Son oncle Laurent de Medicis prit grand ſoin de ſon éducation. Il fut d'abord Chevalier de Rhodes & Grand Prieur de Capoue. Léon X. ſon couſin le nomma à l'Archevêché de Florence, le fit Cardinal & Chancelier de l'Egliſe Romaine, l'ayant déclaré légitime, dès qu'il avoit été élevé ſur le Siege de Rome. On conçut de grandes eſpérances de ſon élection; il étoit maître des forces de la République de Florence par le crédit de ſa Maiſon, d'ailleurs il avoit été preſque entierement chargé du Gouvernement ſous le Pontificat de Léon X. & étoit ferme & conſtant dans ſes réſolutions. Le Duc de Ferrare renonça au deſſein de s'emparer de Modene, & la Romagne fut délivrée des inquiétudes que lui donnoit Jean Saſſarello, qui y étoit entré pendant la vacance du Siege avec un corps de troupes (*a*).

Il envoye un Légat en Allemagne. 1524.

Clément VII. donna ſes premiers ſoins aux troubles d'Allemagne; il envoya en qualité de Légat le Cardinal Campege à la Diete de Nuremberg. Ce Cardinal entra dans la ville ſans cérémonie, à la requiſition des Princes, de peur que le peuple qui étoit preſque tout Luthérien ne l'inſultât. Il ſe plaignit que l'Edit de Worms contre les Luthériens ne fût point exécuté. Les Princes répondirent, que le moyen le plus propre de rétablir la tranquillité publique, étoit de leur donner une juſte ſatisfaction ſur les griefs dont ils ſe plaignoient. Le Légat répondit, qu'il avoit vu à Rome un exemplaire des Cent Griefs, que le Pape & les Cardinaux, qui avoient auſſi vu cet Ecrit, n'avoient pu ſe perſuader qu'il eût été dreſſé par ordre des Princes, contenant pluſieurs demandes qui dérogeoient à l'autorité du Pape, dont il ne pouvoit traiter; mais qu'il s'offroit de connoître & de conférer de celles qui n'étoient point contre le Pape & qui paroiſſoient équitables (*b*). On députa quelques Princes pour négocier avec lui, mais on ne put en obtenir qu'une promeſſe de faire une bonne réforme dans le Clergé l'Allemagne. Le Légat dreſſa donc une ſorte de Réformation, mais elle fut rejettée parcequ'elle ne regardoit que le bas Clergé, & qu'elle ſerviroit encore à accroître davantage l'autorité de la Cour de Rome & celle des grands Prélats au préjudice des Princes Séculiers (*c*). La Diete fit publier ſon Recès le 18 d'Avril, avec un Décret, qui portoit, que le Pape, du conſentement de l'Empereur, intimeroit au plutôt un Concile libre en Allemagne, & que les Etats de l'Empire s'aſſembleroient à Spire le onzieme de Novembre ſuivant, pour y déterminer ce que l'on auroit à faire en attendant l'ouverture du Concile, & que le Décret de Worms contre Luther ſeroit exécuté autant qu'il ſe pourroit (*d*). Le Légat fit des objections contre quelques points de ce décret, comme dérogeant à l'autorité du Pape. La Diete s'étant ſéparée, il ſe rendit à Ratisbonne avec l'Archiduc Ferdinand, deux des Ducs de Baviere, l'Archevêque de Saltzbourg, les

(*a*) Le même.
(*b*) *Sleidan* l. c. *Fra-Paolo* ubi ſup. § XXVIII.
(*c*) *Pallavic.* L. II. C. 10. *Sleidan* l. c.
(*d*) Les mêmes.

Digitized by Google

Evêques de Trente & de Ratisbonne, & les Agens de neuf autres Evêques, là ils firent un décret le 6 de Juillet, par lequel ils ordonnoient que celui de Worms fût observé dans tous leurs Etats & Domaines. Le lendemain le Légat publia les Réglemens de Réformation qu'il avoit dressés, ce qui offensa les Princes & les Evêques qui n'y avoient pas voulu consentir dans la Diete. Celle qui avoit été indiquée à Spire ne se tint point, car l'Empereur, qui avoit besoin du secours du Pape en Italie contre les François, témoigna beaucoup de ressentiment du décret de la Diete de Nuremberg, il en écrivit en termes très-forts aux Princes, & défendit l'assemblée de Spire (*a*).

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Nonobstant cette déclaration en faveur de l'autorité du Pape, Clément VII. ne voulut point se déclarer contre la France; mais il donna secrettement des secours d'argent aux Impériaux, qui ayant été renforcés obligerent les François à évacuer l'Italie. Le Connétable de Bourbon entra ensuite en France; la ville d'Aix, Capitale de Provence & plusieurs autres ouvrirent leurs portes. Ensuite le Connétable entreprit le siege de Marseille; mais François I. marcha au secours de la place, avec une armée de quarante mille hommes, ce qui obligea le Connétable de lever le siege, au bout de quarante jours de tranchée ouverte, & de se retirer en diligence en Italie (*b*).

Suite de la guerre d'Italie.

Le Roi de France l'y suivit, reprit Milan, & ensuite forma, le siege de Pavie, le 18 d'Octobre, & pressa vivement cette Place. Les succès imprévus du Roi déterminerent le Pape à traiter avec lui. Quelques Historiens (*c*) prétendent même que Léon lui conseilla d'attaquer le royaume de Naples; mais Guichardin assure que le Pape déconseilla au Roi cette expédition, dont le but étoit de se rendre maître de Pavie. Quoiqu'il en soit, elle fut fatale au Roi de France & au Pape, car les Impériaux ayant reçu des renforts, attaquerent le 24 de Fevrier l'armée Françoise, affoiblie par le détachement fait pour Naples, & fatiguée par un siege de quatre mois, & après un combat opiniâtre de plusieurs heures, les François furent entierement défaits, & le Roi avec plusieurs des principaux Officiers faits prisonniers (*d*).

François I. y retourne. Bataille de Pavie où le Roi est fait prisonnier. 1525.

Cette victoire des Impériaux mit une consternation inexprimable dans toute l'Italie. Le Pape surtout se trouva dans le plus cruel embarras, parceque l'Empereur instruit de son Traité avec François I. étoit fort irrité contre lui. Les Venitiens de leur côté redoutoient la trop grande puissance de Charlequint, desorte qu'ils solliciterent le Pape de se liguer avec eux pour la defense de l'Italie; ils lui proposerent de faire venir en diligence dix mille Suisses, qui avec les Troupes Italiennes qu'on léveroit, suffiroient pour tenir tête aux Impériaux, qui s'étoit mutinés faute de paye, depuis la victoire de Pavie. Mais l'arrivée de l'Archevêque de Capoue, son ancien Secretaire, fit changer Clément VII. d'avis, en lui fesant espérer un accommodement. Il préféra son intérêt particulier au bien gé-

Le Pape tâche de s'accommoder avec l'Empereur.

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Guichard.* l. c.
(*c*) *Daniel* Hist. de France T. X. p. 161; in 8vo.
(*d*) Le même, p. 171 & suiv.

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

ral & conclut le premier d'Avril un Traité avec le Viceroi de Naples. Ce Traité portoit, que l'Empereur donneroit à François Sforce l'inveſtiture du Duché de Milan, que les Florentins payeroient cent mille ducats au Viceroi, que le Pape payeroit la même ſomme; que l'Empereur obligeroit le Duc de Ferrare de rendre à l'Egliſe les villes de Reggio & de Rubiera & que le Pape auroit la diſpoſition des Bénéfices dans le royaume de Naples. On convint que les Vénitiens auroient vingt jours pour accéder à ce Traité (*a*). Pluſieurs autres Etats d'Italie ſuivirent l'exemple du Pape, & firent leur paix avec l'Empereur à prix d'argent (*b*).

Il entre dans un projet contre l'Empereur.

Les Vénitiens temporiſerent & ne jugerent pas à-propos de ſe preſſer de conclure & l'Empereur refuſa de ratifier le Traité conclu avec le Pape. Clément prit alors le parti d'entrer dans le projet qu'avoit formé Jerôme Moroné, Chancelier du Duc de Milan, avec le Marquis de Peſcaire Général de l'Empereur & les Vénitiens. Il s'agiſſoit de mettre Peſcaire ſur le trône de Naples, le Pape devoit lui donner l'inveſtiture de ce royaume, & le Marquis devoit diſperſer les troupes impériales de façon, que les Peuples du Milanés puſſent s'en défaire en un même jour. Peſcaire bien loin de ſuivre le projet, découvrit toute l'intrigue à l'Empereur, lequel ſous ce prétexte ſe ſaiſit du Duché de Milan (*c*).

Il ſe ligue avec les Vénitiens & le Roi de France. 1526.

La conduite de Charlequint détermina le Pape à ſe liguer avec les Vénitiens contre lui; mais bientôt il fut ſur le point de rompre ſon engagement, par les artifices de l'Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome. François I. ayant obtenu ſa liberté par le Traité conclu à Madrid le 14 de Janvier 1526. le Pape & les Vénitiens balancerent ſur le parti qu'ils devoient prendre; ils envoyerent des Miniſtres en France, que le Roi aſſura qu'ils pouvoient compter ſur lui. Après quelques irreſolutions encore de la part du Pape, on conclut à Cognac le 22 de Mai 1526, un Traité entre le Pape, le Roi de France, les Vénitiens & le Duc de Milan. Bientôt les troupes du Pape & celles de Veniſe ſe mirent en campagne ſous la conduite du Duc d'Urbin, & toute la Lombardie & ſurtout la ville de Milan étoit ſur le point de ſe révolter contre les Impériaux. Ceux-ci ne laiſſerent pas de forcer Sforce de leur rendre le Château de Milan.

Il eſt ſurpris dans Rome.

Ils firent plus. Les Colonnes dévoués à l'Empereur, s'étoient accommodés en apparence avec le Pape, mais par une perfidie noire, ils le ſurprirent dans Rome la nuit du 19 au 20 de Septembre. Clément VII. fut obligé de ſigner une trêve de quatre mois avec l'Empereur, de promettre de retirer ſes troupes du Milanés & de pardonner aux Colonnes (*d*). Dès que leurs troupes furent retirées, le Pape encouragé par les Rois de France & d'Angleterre fit marcher contre les Colonnes des troupes, qui forcerent diverſes places de leur domaine, & y mirent tout à feu & à ſang. En même tems il excommunia le Cardinal & les autres Seigneurs de cette Maiſon. Le Cardinal, qui étoit à Naples appella au futur Concile, & ſachant combien l'idée de Concile effrayoit le Pape, il fit afficher aux portes des principales Egliſes de Rome ſon appel, citant le Pape lui-même au Concile que l'Empereur devoit aſſembler à Spire (*e*).

(*a*) *Guichard* L. XVI.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même, *Brantome* Vie de Peſcaire.
Anton. de Vera Hiſt. de Charles V. p 124.
(*d*) *Guichard.* L. XVII.
(*e*) *Fra-Paolo* L. I. § XXXV.

Digitized by Google

Il s'étoit tenu à la fin de Juin, une Diete dans cette ville, dans laquelle le parti des Luthériens parut plus puiſſant que jamais. La plupart des villes & des Princes propoſerent de prier l'Empereur de convoquer un Concile Univerſel ou National, & on réſolut qu'en attendant l'un ou l'autre des Conciles néceſſaires, les Princes & les Etats ſe conduiroient dans leurs domaines ſur le fait de la religion de maniere qu'ils puſſent rendre bon compte de leurs actions à Dieu & à l'Empereur (*a*).

Section IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Diete de Spire.

Charlequint irrité contre le Pape, lui écrivit une longue Lettre, par laquelle il ſe plaignoit de ſes procédés, & inſiſtoit fortement ſur la convocation du Concile. En attendant les Impériaux recevoient de continuels ſecours d'Eſpagne & d'Allemagne, & le Viceroi de Naples y arriva avec un renfort. Le Pape de ſon côté ayant reçu trente mille ducats du Roi d'Angleterre, n'eut point d'égard aux remontrances de l'Empereur, & en voya ſes troupes contre le royaume de Naples, qui fut attaqué par mer par la Flotte combinée de France, de Veniſe & du Pape. L'armée de terre ſoumit Aquila, tandis que celle de mer prit Sorrento & d'autres places maritimes (*b*). Cependant le Pape négocioit toujours ſecretement avec le Viceroi de Naples, & comme il ne recevoit que peu de ſecours du Roi de France, & qu'il manquoit d'argent, il conclut avec le Viceroi une trêve de huit mois. Clément s'engagea à fournir ſoixante mille écus à l'armée Impériale, & on convint que toutes les places priſes de part & d'autre ſeroient rendues (*c*).

Le Pape fait une trêve avec le Viceroi de Naples. 1527.

Ce qui détermina principalement le Pape à cet accommodement, ce fut la crainte que les Impériaux ne fiſſent une invaſion dans l'Etat Eccléſiaſtique. Le Duc de Bourbon ayant laiſſé ſept ou huit mille hommes à Milan, s'étoit mis en marche vers Bologne, avec trente mille hommes, la plupart Allemands & Luthériens, qui depuis cinq mois qu'ils étoient en Italie n'avoient preſque rien reçu de leur paye. Ils avoient vécu dans le Milanés à diſcrétion, & ſubſiſtoient dans leur marche par les groſſes contributions qu'ils levoient, & quoique le Duc de Bourbon publiât, qu'il avoit deſſein de marcher vers Naples, on étoit perſuadé généralement qu'il avoit en vue de piller la Toſcane. C'étoit par cette raiſon, que le Pape s'étoit engagé par le Traité de Trêve de donner ſoixante mille écus au Duc, à condition, que ſon armée ſe retireroit des terres de l'Egliſe & de Florence. Sur la foi du Traité, il rendit les Places du royaume de Naples, & licencia ſes troupes. Le Duc de Bourbon refuſa de conſentir à la trêve, quoique le Viceroi qui s'étoit rendu à Florence, lui fit offrir de lui faire donner cent quarante mille écus dans l'eſpace de deux mois. Comme ſes troupes s'étoient déja mutinées deux fois, & ne lui laiſſoient que l'ombre du commandement, il fut obligé de céder à leur violence, & partie par inclination, partie par contrainte, il continua ſa marche. N'ayant point d'armée à combattre, ni artillerie ni bagage qui l'embarraſſât, il fit une ſi grande diligence, qu'il arriva devant Rome le 5 de Mai, & fit demander le paſſage pour aller à Naples. Le Pape le refuſa, & le lendemain le Duc fit donner l'aſſaut; il fut tué dès le commencement de l'attaque, ce qui

Le Duc de Bourbon refuſe de conſentir à la trêve, marche à Rome, qui eſt priſe d'aſſaut & ſaccagée.

(*a*) *Sleidan* L. V. *Fra-Paolo* l. c. § XXXII.

(*b*) *Guichard.* L. XVIII.

(*c*) Le même.

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

n'empêcha pas qu'on ne continuât l'aſſaut, la ville fut forcée, le Pape ſe retira avec les Cardinaux dans le Château S. Ange, & les ſoldats commirent les plus horribles violences, pendant deux mois. Les Luthériens déchargerent leur furie ſur la baſilique de Saint-Pierre, ils fouillerent juſques dans les tombeaux des Papes, ils tirerent les corps des Saints hors de leurs châſſes & les foulerent aux pieds. Les Eſpagnols & les Italiens, plus avares & plus cruels que les Allemands Luthériens, s'acharnerent ſur les perſonnes riches & de qualité, Prélats, Evêques, Magiſtrats &c. qu'ils tourmenterent en mille manieres effroyables, afin de les obliger à payer d'exceſſives rançons (*a*).

Le Pape détenu priſonnier.

Quoique le Duc d'Urbin fût à la tête d'une nombreuſe armée, il ne ſe hâta point de marcher au ſecours du Pape. Clément VII. fut donc obligé de capituler avec le Prince d'Orange, qui avoit ſuccedé au Duc de Bourbon dans le commandement de l'armée. Le Pape s'engagea de payer d'abord cent mille ducats, & de plus trois-cens mille dans deux mois, de mettre entre les mains de l'Empereur le Château S. Ange, Civita-Vecchia, Citta-Caſtellana, Parme, Plaiſance, & Modene; on arrêta encore, que le Pape & les Cardinaux qui étoient avec lui demeureroient priſonniers dans le Château S. Ange, juſqu'à ce qu'il y eût cent-cinquante mille ducats de payés, & qu'enſuite ils ſeroient conduits à Naples ou à Gaëte, pour y attendre ce qu'il plairoit à l'Empereur d'ordonner ſur leur ſujet. Le Pape reſta ſix mois priſonnier, n'ayant pas dequoi payer (*b*). La peſte qui ſe mit dans Rome, emporta un grand nombre d'Impériaux.

Rétabliſſement de la Democratie à Florence.

A la nouvelle de la priſe de Rome, les Florentins rétablirent le Gouvernement populaire & élurent un Gonfalonnier; Hippolite & Alexandre de Medicis, neveux du Pape ſe retirerent, tous les partiſans de cette famille furent expoſés à la plus vive perſécution & l'on briſa les ſtatues de Léon X. & de Clément VII. (*c*).

Conduite de l'Empereur.

L'Empereur ayant appris l'heureux ſuccès de ſes armes en Italie, diſſimula ſa joie, il prit le deuil & fit faire des proceſſions & des prieres publiques pour implorer l'aſſiſtance du ciel en faveur de l'Egliſe affligée. Mais il démentit ces belles apparences par ſa conduite; car pour tirer tout l'avantage poſſible de la ſituation du Pape, il différa de le faire mettre en liberté, quoique la peſte fit de grands ravages à Rome & même dans le Château S. Ange (*d*).

Lautrec paſſe en Italie.

Quelque avantageuſe que parut la face des affaires en Italie pour l'Empereur, ſa trop grande ſécurité fut cauſe, qu'elles ſe trouverent bientôt en plus mauvais état qu'au commencement de la campagne. Tandis qu'il négligeoit de renforcer ſon armée, les deux tiers périrent de la peſte & le Roi de France engagea Henri VIII. à ſe liguer avec les Vénitiens & les autres Confédérés contre Charlequint. Au commencement du mois d'Août François I. fit paſſer une armée en Italie, ſous le commandement de Lautrec. Ce Général prit Alexandrie & quelques autres Places, ſe rendit maître de Pavie, & Genes fut auſſi réduite ſous l'obéiſſance des Fran-

(*a*) Le même *Cont. de Fleuri* l. c. p. 453 & ſuiv.
(*b*) *Guichardin* ubi ſup.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Digitized by Google

François. Lautrec passa le Po, le 18 d'Octobre, dans le dessein de marcher à Naples (*a*). SECTION IX.

Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

L'Empereur, informé des succès & des desseins de Lautrec, dépêcha des Envoyés à Rome pour négocier avec le Pape, avec lequel ils conclurent un traité fort avantageux à l'Empereur. Mais comme il n'étoit gueres possible au Pape d'en tenir les conditions, il se sauva le 9 de Décembre du Château de S. Ange, par le moyen du Cardinal Colonne avec lequel il s'étoit reconcilié, & se rendit à Orviete (*b*).

Le Pape se sauve.

Peu après l'Ambassadeur du Roi d'Angleterre vint le trouver pour le prier de se joindre aux Confédérés & de déclarer nul le mariage du Roi avec la Reine Catherine, les Théologiens & les Jurisconsultes Anglois ayant déja reconnu qu'il n'étoit pas valide, parceque la dispense accordée pour l'épouser avoit été surprise (*). Le Roi de France fit aussi presser le Pape de se joindre à la Ligue, mais Clément qui avoit éprouvé tant d'infortunes pour s'être mêlé de la querelle de l'Empereur & de François I. & qui s'étoit engagé par le dernier Traité de ne se point déclarer contre l'Empereur, s'excusa & témoigna une ferme résolution de demeurer neutre. Il témoigna être disposé à satisfaire le Roi d'Angleterre sur l'affaire du divorce, mais en même tems fit naitre des difficultés sur la maniere de la traiter, qui ne servirent qu'à faire concevoir de plus en plus des espérances au Roi, & à lui faire redoubler ses instances. Sans entrer dans tous les détails de cette affaire, qui n'est proprement point de notre sujet, nous dirons seulement que le Pape envoya en Angleterre le Cardinal Campege, pour terminer l'affaire avec le Cardinal de Wolsey. Campege étoit chargé d'une bulle par laquelle le Pape annulloit le mariage, mais il ne lui étoit permis de la montrer qu'au Roi & à Wolsey, & il avoit ordre exprès de ne point proceder à la sentence définitive, qu'il n'eût reçu de nouvelles instructions de Rome (*c*).

Le Roi d'Angleterre sollicite la cassation de son mariage. 1528.

Ce qui engagea le Pape à temporiser, c'est le tour que les affaires de l'Empereur prirent en Italie. Lautrec partit de Bologne dans le courant de Janvier pour Naples, & en peu de tems fournit une grande partie de ce royaume. Les debris de l'armée Imperiale, qui depuis neuf ou dix mois

Supériorité de l'Empereur en Italie.

(*a*) Hist de Venise T. IX. p. 315-328.
(*b*) La même, p. 329. *Guichardin* L. XVIII.
(*c*) Voy *Burnet* Hist. de la Réformat. d'Angleterre. T. I.

(*) Catherine avoit été mariée en premieres noces avec Artur frere de Henri, qui l'avoit épousée par dispense de Jules II. On attribue la demande de Henri VIII du divorce à divers motifs; lui-même prétendoit que c'étoit par délicatesse de conscience, parceque la Reine étoit veuve de son frere, & que d'ailleurs il desiroit d'avoir un héritier mâle, qu'il ne pouvoit plus espérer d'avoir de Catherine. D'autres prétendent que l'amour qu'il avoit conçu pour Anne de Boleyn le porta à chercher à faire rompre son mariage. Il y en a qui prétendent, que ce fut le Cardinal de Wolsey qui le porta à penser au divorce, & qu'il se proposoit de lui faire épouser la Duchesse d'Alençon, sœur du Roi de France, afin de se venger de l'Empereur, neveu de la Reine Catherine. Le Cardinal étoit piqué contre Charlequint, non seulement parcequ'il avoit trompé deux fois les espérances qu'il avoit eues de parvenir au Pontificat, mais encore parcequ'il lui avoit refusé l'Archevêché de Tolede, le plus riche Bénéfice de la Chrétienté. Quoiqu'il en soit on pourroit peut-être conjecturer, que plusieurs causes concoururent à faire souhaiter à Henri VIII le divorce.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

commettoit toute ſorte d'excès dans Rome, quitterent cette ville pour aller au ſecours de Naples; avant que de partir, non contens d'avoir dépouillé Rome de ſes plus beaux ornemens, les Allemands ſe firent payer deux montres. Leur jonction avec les Troupes Napolitaines n'arrêta pas les progrès de Lautrec; après avoir conquis un grand nombre de villes, il vint inveſtir la ville de Naples vers la fin d'Avril. Ce fut-là l'écueil de ſa proſpérité. Pendant le ſiege, qui dura quatre mois, la peſte ſe mit dans ſon armée, & en emporta la plus grande partie; lui-même en mourut. Les troupes qui reſtoient ſe retirerent à Averſe où les Impériaux les aſſiegerent, & les obligerent de ſe rendre à des conditions fort deſavantageuſes. Peu auparavant André Doria étoit paſſé au ſervice de l'Empereur, & avoit fait ſoulever Genes contre la France.

Conduite équivoque du Pape.

Le Pape qui s'étoit retiré à Viterbe, avoit recouvré quelques-unes des Places, dont on c'étoit emparé pendant ſa priſon, & au commencement de la campagne il paroiſſoit diſpoſé à ſe déclarer pour les Confédérés. Mais au fond il ne penſoit qu'à rétablir ſa famille dans Florence. Il s'excuſa donc envers les Alliés & pour les empêcher de pénétrer ſes vues, il ne parloit que de réformer l'égliſe, & de la réſolution où il étoit d'aller lui-même en Allemagne pour s'oppoſer aux progrès du Luthéraniſme. Il n'en avoit néanmoins nullement le deſſein, & penſoit principalement aux affaires d'Italie. Comme les François tenoient encore pluſieurs Places dans le royaume de Naples, il continua de diſſimuler avec les Confédérés, & engagea le Roi de France de le ſeconder dans le deſſein qu'il avoit de porter les Vénitiens de lui rendre Cervia & Ravenne. Dans le même tems il négocioit toujours avec l'Empereur, de qui il attendoit de grands avantages. Ce Prince & ſon frere Ferdinand Roi de Hongrie avoient proteſté contre le renvoi de l'affaire du divorce de Henri VIII. en Angleterre; lorſque Clément vit les affaires de l'Empereur tourner heureuſement en Italie, il envoya un Nonce au Cardinal Campege, chargé de lui remettre un ordre de brûler la bulle favorable à Henri, après quoi il évoqua l'affaire du divorce à ſon tribunal (*a*), ce qui irrita fort le Roi d'Angleterre.

Il conclut un Traité avec l'Empereur. 1529.

Peu de tems après le Pape conclut la paix avec l'Empereur à Barcelone. Ce Traité qui fut conclu à la fin du mois de Juin portoit, que le Pape donneroit à l'Empereur l'inveſtiture du royaume de Naples, ſans autre redevance que celle d'un cheval blanc tous les ans; il lui accordoit le Patronage de vingt-quatre Egliſes de ce royaume, & s'engageoit à lui donner la Couronne Impériale, & à ſes troupes la liberté du paſſage par l'Etat Eccléſiaſtique. Charles V. de ſon côté promettoit de rétablir à Florence Alexandre de Medicis, neveu du Pape, de lui donner en mariage Marguerite ſa fille naturelle, avec une dot de vingt-mille ducats de rente, & d'aider le Pape à recouvrer les villes de Cervia, Ravenne, Modene, Reggio & Rubiera & à ſoumettre Ferrare. Enfin on convint que ſi les Luthériens perſiſtoient dans leur opiniâtreté, le Pape emploieroit pour les réduire les moyens ſpirituels, & Charles & Ferdinand la voie des armes (*b*).

Traité de Cambrai.

Bien que les affaires du Roi de France, fuſſent comme ruinées en Italie, l'Empereur ne laiſſa pas de conclure avec lui un Traité de paix à Cambrai.

(*a*) *Guichard* L. XIX. (*b*) Le même. *Durant* Corps Diplom. T. IV.

Digitized by Google

Ce qui y contribua beaucoup, c'eſt que le Grand Seigneur, qui étoit entré en Hongrie avec une formidable armée, menaçoit l'Autriche d'une invaſion, & que la tranquillité de l'Allemagne couroit grand riſque d'être troublée par les diſputes de Religion.

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

L'Empereur avoit convoqué les Etats à Spire le 15 de Mars. Après de longues diſputes, on fit un Décret, qui dérogeoit à celui de la Diete précédente, qui avoit accordé à chacun la liberté de Religion juſqu'au Concile, ſous prétexte que cela avoit ſervi à maintenir toutes ſortes d'opinions abſurdes. L'Electeur de Saxe & cinq autres Princes, auxquels ſe joignirent quatorze des principales villes d'Allemagne, proteſterent contre ce Décret, & en appellerent à l'Empereur & au Concile futur, c'eſt ce qui fit donner le nom de *Proteſtans* à tous ceux qui ſefoient profeſſion du Luthéraniſme (*a*). Après la ſéparation de la Diete, les Princes Proteſtans envoyerent des députés à l'Empereur, qui venoit de paſſer en Italie, pour juſtifier leur conduite. Mais Charles prétendit qu'ils devoient obéir au dernier décret, & le leur ordonna. Les Princes s'aſſemblerent ſur la fin de Novembre à Smalcalde, & ayant été inſtruits par leurs Députés de la réponſe de l'Empereur, ils propoſerent de faire une ligue enſemble pour leur mutuelle défenſe (*b*).

Diete de Spire.

Ce fut au commencement du même mois que Clément & Charles arriverent à Bologne, où ils eurent pluſieurs conférences dont l'objet étoit la ruine des Proteſtans d'Allemagne, & la réduction des Florentins, qui refuſoient toujours de ſe ſoumettre à la famille des Medicis. A la ſollicitation du Pape, l'Empereur inveſtit de nouveau François Sforce du Duché de Milan, & conclut la paix avec les Vénitiens, qui s'engagerent à rendre à l'Empereur toutes les places qu'ils occupoient ſur les côtes de la Pouille & au Pape Cervia & Ravenne (*c*). Ce fut ainſi que l'Italie vit enfin terminer les troubles, qui la déchiroient depuis huit années. La ſeule République de Florence n'eut point de part à la paix, comme elle refuſa de ſe ſoumettre au Pape, les Impériaux vinrent l'inveſtir (*d*).

Entrevue du Pape & de l'Empereur à Bologne.

Charles V. ayant reçu d'Allemagne des Lettres de Ferdinand ſon frere & des Electeurs, qui le preſſoient de paſſer au plutôt en Allemagne, reçut la Couronne Impériale à Bologne le 24 de Fevrier 1530. jour de ſa naiſſance, de ſon élection à l'Empire & de la victoire de Pavie. Ce Prince partit de Bologne le 22 de Mars, avec le Cardinal Campege, qui le ſuivoit en qualité de Légat. Le Pape fit entendre à Charles, qu'il ne s'éloigneroit pas d'aſſembler un Concile, ſi ce moyen pouvoit être propre à extirper l'héreſie de Luther (*e*). Après le départ de l'Empereur il prit le chemin de Rome.

Couronnement de l'Empereur. 1530.

Les Impériaux & les troupes du Pape continuoient toujours le ſiege de Florence. Cette ville réduite à l'extrémité fut obligée de capituler le 9 d'Août & le 10 on convint des articles ſuivans; que la ville payeroit inceſſamment quatrevingt mille ducats pour engager l'armée à ſe retirer; que l'Empereur ſeroit prié de régler dans l'eſpace de trois mois la forme du

Réduction de Florence.

(*a*) *Sleidan* L. VI. *Pallavin* L. II. C. 18. *Fra-Paolo* L. I. § XXXIX.
(*b*) *Sleidan* L. VII.
(*c*) *Guichard*, L. XIX. vers la fin.
(*d*) Le même, L. XX.
(*e*) Le même.

UNIVERSIDAD BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS
Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Gouvernement de Florence, ſans toucher néanmoins à ſa liberté; qu'il y auroit amniſtie générale de toutes les injures faites au Pape, à ſes partiſans & à ſes ſerviteurs. On n'obſerva gueres les articles de cette capitulation. Alexandre de Medicis devint Prince & Souverain de Florence, avec le pouvoir de recevoir & d'envoyer des Ambaſſadeurs, de battre monnoye, de conclure des alliances, & de faire la guerre & la paix, ſelon qu'il le jugeroit à-propos (*a*).

Les Proteſtans préſentent leur Confeſſion de Foi à la Diete d'Augsbourg.

Tandis que ceci ſe paſſoit en Italie, l'Empereur tint une Diete à Augsbourg, pour délibérer ſur les affaires de Religion & ſur la guerre contre les Turcs. Quelques jours après l'ouverture de la Diete, les Princes & les villes Proteſtantes préſenterent à l'Empereur leur Confeſſion de Foi, qui fut lue en préſence de ce Prince le 25 de Juin. Les Théologiens Catholiques la réfuterent, & cette réfutation fut lue dans la Diete le 3 d'Août. L'Empereur & les Princes Catholiques l'approuverent, & on preſſa fort les Proteſtans de s'en tenir à la doctrine de l'Egliſe; mais ils perſiſterent à ſuivre leur Confeſſion de Foi, demandant la convocation d'un Concile libre, à la déciſion duquel, ils offroient de ſe ſoumettre. L'Empereur ſollicita ſous main l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Heſſe & le Marquis de Brandebourg, & les tenta par des intérêts temporels de ſe réunir à l'Egliſe de Rome; mais ſes efforts étant infructueux, il donna le 22 de Septembre un Décret, qui portoit, que quoique la Confeſſion de Foi des Proteſtans eût été réfutée par l'Ecriture, il leur accordoit un délai juſqu'au 15 d'Avril 1531. pour penſer mûrement à retourner dans le ſein de l'Egliſe, défendant de publier rien ſur les matieres de Religion; il s'engageoit en même tems de procurer dans ſix mois la convocation d'un Concile (*b*). Les Princes Proteſtans répondirent à ce décret, qu'ils n'avouoient point que leur Confeſſion eût été bien réfutée par l'Ecriture, & préſenterent en même tems une apologie de la Confeſſion, que l'Empereur ne voulut pas recevoir. Après leur départ, Charles ſe ligua pour la défenſe de l'ancienne Religion avec les Princes Catholiques, & donna le 19 de Novembre un Edit qui défendoit toute autre Religion que la Romaine (*c*).

Mécontentemens du Pape.

Nonobſtant le zele avec lequel l'Empereur avoit maintenu les droits de l'Egliſe de Rome, Clément VII. fut très-mécontent de ce qui s'étoit paſſé dans la Diete. Il blâma Charles d'avoir permis la lecture de la Confeſſion de Foi des Proteſtans, & conſenti à l'abolition de certains Rits. Ce qui le fâchoit plus que tout le reſte étoit la promeſſe d'un Concile, dont il avoit une extrême averſion. Il tint une Congrégation de Cardinaux, par l'avis deſquels, il repréſenta qu'il n'étoit pas à-propos de convoquer un Concile dans un tems, où l'on avoit à craindre une nouvelle irruption de la part des Turcs (*d*).

Déciſion des différends du Pape & du Duc de Ferrare.

Le Pape ne ſe crut pas moins léſé par la déciſion de l'Empereur en faveur du Duc de Ferrare. Charles décida que Reggio & Modene appartenoient de droit au Duc & que moyennant la ſomme de cent mille ducats le Pape lui donneroit une nouvelle inveſtiture du Duché de Ferrare. Clé-

1531.

(*a*) Le même. *Raynald* ad ann. 1530.
(*b*) *Sleidan* L. VII.
(*c*) Le même, *Fra-Paolo* L. I. § XLIII.
(*d*) *Guichardin* l. c.

Digitized by Google

SECTION IX.

Histoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563

ment ne voulut pas s'en tenir à cette ſentence, ni recevoir l'argent que le Duc lui fit préſenter. Ce Prince pour animer l'Empereur contre le Pape, écrivit à Charles qu'il avoit intercepté deux Lettres de Clément aux Rois de France & d'Angleterre, par leſquelles il leur promettoit tout ce qu'ils voudroient, pourvu qu'ils empêchaſſent la tenue d'un Concile. Le Pape défia le Duc de produire ces Lettres, aſſura l'Empereur de ſon innocence, promit de fournir quarante mille ducats par mois pour la guerre contre les Turcs, & fit partir le Cardinal de Medicis ſon neveu en qualité de Légat Apoſtolique pour ſuivre l'armée (*a*).

Liberté de Conſciences accordée aux Proteſtans. 1532.

Cependant l'Empereur travailloit à faire élire Ferdinand ſon frere Roi des Romains, & il indiqua dans cette vue une Diete à Cologne à la fin de l'année 1530. Les Princes Proteſtans refuſerent de s'y trouver, & cinq Electeurs Catholiques élurent Ferdinand le 5 de Janvier 1531. malgré les oppoſitions des autres. Ceux-ci tenoient dans le même tems une aſſemblée à Smalcalde, où ils conclurent une ligue défenſive entre eux pour leur défenſe mutuelle & pour le maintien de la Religion Luthérienne. L'Empereur cherchoit de s'accommoder avec eux, pour en tirer des ſecours contre les Turcs, qui ſeſoient de grands préparatifs contre lui. L'Electeur de Maience & le Prince Palatin ſe porterent pour Médiateurs, & l'on convint de s'aſſembler à Schwinfurt au commencement d'Avril 1532. Les Proteſtans, qui refuſoient toujours de reconnoître Ferdinand, propoſerent leurs demandes en quatorze articles, tous concernant la Religion & les droits de l'Empire. Les Médiateurs ne purent les porter à s'en déſiſter. On convoqua donc une autre Aſſemblée à Nuremberg, le 3 de Juin, & là après bien des négociations, on fit enfin un accord qui fut ſigné le 23 de Juillet, par lequel on ſuſpendoit toutes les pourſuites contre les Proteſtans, qui devoient jouir de la liberté de Conſcience juſqu'à la tenue du Concile, que l'Empereur tâcheroit de faire convoquer dans ſix mois & tenir dans un an. L'Empereur, qui étoit à Ratisbonne ratifia ce Traité le 2 d'Août (*b*). Les Proteſtans s'empreſſerent alors à fournir des ſecours à Charles contre les Turcs, & ce Prince ſe vit bientôt à la tête d'une armée de deux-cens mille hommes. Mais le Grand Seigneur, après avoir fait des ravages en Hongrie, retourna à Conſtantinople. L'Empereur de ſon côté reprit la route d'Allemagne, & ſe contenta de faire marcher en Hongrie l'Infanterie Italienne, avec un certain nombre de Lanſquenets. Les Italiens ſe mutinerent, ſans que l'Empereur pût les calmer par ſa préſence. Ils prirent la route d'Italie brûlant les maiſons & les bourgs dans leur paſſage. L'Empereur partit auſſi pour l'Italie, & comme il ſoupçonna le Cardinal Légat & Pierre-Marie Roſſo d'être les auteurs de la ſédition des Troupes, il les fit arrêter en chemin. Mais il rendit auſſitôt la liberté au Cardinal, à qui il fit de grandes excuſes, de même qu'au Pape (*c*).

L'Empereur renouvelle ſon alliance avec le Pape.

Charles V. ſe rendit à Bologne pour s'abocher avec Clément. Quelque mécontent que celui-ci fût de ce que l'Empereur avoit accordé la liberté de conſcience aux Proteſtans, il le reçut avec de grandes marques d'affection. Cependant il refuſa de marier ſa niece Catherine à François Sforze, & éluda la

(*a*) Le même. (*b*) *Sleidan* L. VIII. (*c*) *Guicciardin* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

convocation du Concile. Quelques ſemaines après, il conclut un Traité avec l'Empereur & toutes les Puiſſances d'Italie, excepté les Vénitiens, par lequel ils s'obligeoient à la défenſe mutuelle de leurs Etats. Clément conſentit ſans peine à renouveller ſon alliance avec l'Empereur, pour tenir en reſpect les Rois de France & d'Angleterre. Ces deux Monarques s'étoient abouchés entre Calais & Boulogne; ſuppoſant que les Turcs occuperoient aſſez l'Empereur en Hongrie, ils étoient convenus de forcer le Pape à ſe déclarer pour eux, & en cas de refus, ils devoient ſouſtraire leurs Etats à l'obéiſſance du Siege de Rome. La retraite des Turcs & le voyage de l'Empereur en Italie rompirent leurs meſures (*a*).

Divorce de Henri VIII. 1533.

A ſon retour en Angleterre, Henri VIII. défendit à ſes ſujets de porter des appels à Rome. Bientôt Cranmer Archevêque de Cantorberi prononça une ſentence de divorce entre lui & la Reine Catherine, & confirma le mariage qu'il avoit contracté ſecretement avec Anne de Boleyn, quoique le Pape eût défendu ſous peine de cenſures, de faire aucunes procédures en Angleterre ſur l'affaire du divorce. Clément irrité du ſecond mariage du Roi, caſſa la ſentence de Cranmer & menaça d'excommunier Henri.

Entrevue du Pape & de François I. à Marſeille.

Le Pape négocioit depuis quelque tems avec les Cardinaux de Tournon & de Tarbes que François I. lui avoit envoyés, qui conclurent le mariage de la niece du Pape avec le ſecond fils du Roi. Clément ſe détermina à avoir à ce ſujet une entrevue avec le Roi de France à Marſeille. Il s'embarqua à Porto ſuivi d'un grand nombre de Cardinaux, & arriva heureuſement à Marſeille. Il ne négligeoit rien pour faire croire, que ſon but étoit d'armer toutes les Puiſſances contre les Infideles, de porter François I. à favoriſer la tenue du Concile, & d'engager le Roi d'Angleterre à rentrer dans le devoir. Mais il ne put cacher ſon véritable deſſein, qui étoit la concluſion du mariage de ſa niece avec le Duc d'Orléans, ſecond fils du Roi. Le mariage fut ſolemniſé avec une grande pompe; & quoiqu'il n'y eût aucun Traité conclu entre le Roi & le Pape, Clément fit paroître beaucoup d'inclination pour la conquête du Milanés, en faveur du Duc d'Orléans qui venoit d'épouſer ſa niece, à quoi François I. étoit auſſi fort porté. La conduite hautaine des Ambaſſadeurs de Henri VIII. fut cauſe que le Roi dit au Pape, qu'il ne lui ſauroit pas mauvais gré de ſuivre contre l'Anglois les regles preſcrites par les canons. Les Miniſtres de Henri avoient proteſté contre tout ce que le Pape avoit fait, & lui avoient dénoncé un appel au futur Concile (*b*).

Le Pape excommunie le Roi d'Angleterre. 1534.

Après environ un mois de ſéjour à Marſeille, le Pape partit & arriva à Rome vers la fin de Décembre. Les Miniſtres de l'Empereur le preſſoient de prononcer ſur le divorce de Henri VIII. il avoit ſuſpendu la ſentence, parceque du Bellay Evêque de Paris avoit négocié avec le Roi d'Angleterre, & que l'affaire paroiſſoit en train de s'accommoder; on n'attendoit plus que la réponſe de Henri par un courier. Mais comme il n'arriva pas au jour marqué, le Pape aſſembla le 20 de Mars le Conſiſtoire, & y prononça la ſentence qui déclaroit valide le mariage de Henri & de Catherine, ordonnoit au Roi de la reprendre, & le dénonçoit excommunié s'il ne le ſeſoit pas. Le Roi d'Angleterre ayant vu la ſentence, ſe retira de

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

l'obéissance du Siege de Rome, & par un Acte du Parlement il abolit l'autorité du Pape en Angleterre, menaça de mort quiconque diroit que le Pape y en a quelqu'une, se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, & chassa les Collecteurs du denier de Saint Pierre (*a*).

Clément VII. ne survécut que quelques mois à cette affaire, étant mort à Rome le 25 de Septembre, âgé de cinquante-six ans. Bien qu'il fût grave & mesuré dans ses actions, Guichardin assure qu'il mourut haï de sa Cour, parcequ'il étoit regardé comme un homme qui avoit peu de bonne foi, avide d'argent & avare de bienfaits (*b*).

Mort de Clément VII.

Les obsèques de Clément étant achevées, les Cardinaux au nombre de trente-cinq entrerent au Conclave, & le même jour (13 d'Octobre) suivant Guichardin, ou deux jours après suivant d'autres, ils élurent d'un consentement unanime le Cardinal Alexandre Farnese, Evêque d'Ostie, âgé de soixante sept ans, qui avoit finement entretenu le préjugé où l'on étoit sur la foiblesse de sa complexion. Ce nouveau Pape prit le nom de Paul III. & fut couronné le 3 de Novembre, à la grande joie des Romains, qui depuis cent-trois ans n'avoient pas eu de Pape de famille Romaine. Bientôt après son exaltation, il créa Cardinal deux de ses petits fils. Alexandre Farnese âgé de quatorze ans, fils de Louis Farnese son fils naturel, & Gui-Ascagne Sforze, âgé de seize ans, fils de Constance sa fille naturelle (*c*).

Election de Paul III.

Paul III. rappella d'Allemagne son Nonce Verger, pour savoir de lui l'état des affaires dans ce Pays-là. Il l'y renvoya bientôt pour bercer les Allemands de l'espérance d'un Concile, & pour les animer contre le Roi d'Angleterre. Il résolut aussi d'envoyer des Nonces à l'Empereur, au Roi de France & aux autres Princes Chretiens, pour les presser de favoriser la tenue du Concile, & les pressentir sur le lieu où ils souhaiteroient qu'il fût assemblé. Comme le Pape étoit naturellement pacifique, il tâcha d'accommoder l'Empereur & le Roi de France, & demeura parfaitement neutre entre eux, ayant refusé de renouveller le traité de Bologne. Le Nonce Verger s'efforça de faire agréer aux Princes Protestans la ville de Mantoue pour y tenir le Concile. Mais ces Princes, qui s'étoient assemblés à Smalcalde, au commencement de Décembre, répondirent qu'ils vouloient un Concile libre, indépendant du Pape, & qui se tint en Allemagne, ainsi que l'Empereur l'avoit promis (*d*). Les Rois de France & d'Angleterre avoient envoyé leurs Ambassadeurs à Smalcalde. Le premier proposa aux Princes Protestans une alliance avec lui contre l'Empereur, mais ils la refuserent. Le Roi d'Angleterre leur promit qu'il n'accepteroit point de Concile sans leur participation (*e*).

Il témoigne vouloir assembler un Concile. 1535.

L'Empereur songeoit à reprimer le fameux Barberousse, qui après s'être emparé d'Alger, avoit chassé du trône de Tunis Muley Hascen. Le Pape accorda à Charlequint pour les frais de cette expédition les Décimes des revenus ecclésiastiques d'Espagne, & il joignit à sa Flotte vingt-deux galeres (*f*). L'Empereur réussit heureusement, rétablit le Roi détrôné & arriva à Naples le 25 de Novembre, où le Pape lui envoya deux Cardinaux pour le féliciter de sa victoire (*g*).

Expédition de Tunis.

(*a*) *Burnet* Hist. de la Réform. d'Anglet. L. II. *Sleidan* L. IX. *Spondan* ad ann. 1534 n. 3 & suiv.

(*b*) *Guichard.* L. XX. à la fin. *Jovius* Hist. L. XXXII.

(*c*) *Fra-Paolo* L. I. § LII.

(*d*) Le même § LIII.

(*e*) *Sleidan* L. IX.

(*f*) *Giannone* L. XXXII. Ch. 2.

(*g*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1536.*

Ce fut en ce tems-là que Paul III. réſolut de ne plus ménager le Roi d'Angleterre. Il apprit que ce Prince s'étoit ſaiſi des revenus de trois-cens ſoixante-ſeize Monaſteres, qu'il avoit obligé plus de dix mille Religieux ou Religieuſes de reprendre l'habit ſéculier, & qu'il avoit fait trancher la tête à Thomas More ſon Chancelier & à Fisher Evêque de Rocheſter, créé Cardinal, parcequ'ils avoient refuſé de le reconnoître pour chef de l'Egliſe. Tout cela détermina le Pape à donner une bulle datée du 29 de Novembre ſelon les uns (*a*) & ſuivant d'autres (*b*) du 30 d'Août, par laquelle il lui ordonna de ſe repentir ſous peine d'excommunication & de dépoſition, lui accordant trois mois pour comparoître à Rome en perſonne ou par Procureur. En cas de deſobéiſſance il l'excommunie, déclare ſes ſujets déliés du ſerment de fidelité, & interdit à tous les Chretiens d'avoir aucune communication avec les Anglois. Il enjoint à tous les Eccléſiaſtiques de ſe retirer des Pays de ſa domination; il ordonne à la Nobleſſe de prendre les armes contre lui, & caſſe tous les traités que les Princes Souverains ont faits avec lui. Il commanda que cette bulle fût affichée dans tous les lieux des Pays-bas les plus voiſins de l'Angleterre. Néanmoins elle ne fut publiée que plus de deux ans après.

Le Pape excommunie le Roi d'Angleterre.

Mort du Duc de Milan. 1536.

François Sforce Duc de Milan mourut au mois d'Octobre, ſans laiſſer de poſtérité; par là le Duché de Milan devint un nouveau ſujet de querelle entre le Roi de France & l'Empereur. François I. renouvella ſes anciennes prétentions ſur cet Etat. Il avoit déja commencé les hoſtilités contre le Duc de Savoye ſon oncle, avec qui il avoit de grands démêlés, pour la ſucceſſion du pere de ſa mere. L'Empereur prétendoit que le Milanés comme fief étoit dévolu à l'Empire, & fit aſſembler une armée. Il partit de Naples pour Rome, où il fit une entrée ſuperbe le 5 d'Avril, & demeura treize jours. La veille de ſon départ, il fit en plein Conſiſtoire & en préſence des Ambaſſadeurs étrangers un long diſcours en Eſpagnol, où il parla du Roi de France en termes très-offenſans, & conclut par dire qu'il ſeroit très-content qu'on cherchât des expédiens pour faire la paix, & pria le Pape de ſe déclarer pour celui des deux qui avoit raiſon. Le Pape témoigna qu'il ſe tiendroit dans une parfaite neutralité, pour pouvoir contribuer à un accommodement (*c*), mais ſes ſoins furent infructueux.

Bulle pour la convocation du Concile.

Dès que le Pape vit la guerre allumée; il ne balança plus à déférer aux inſtances que l'Empereur lui avoit faites pour la convocation du Concile. Il chargea ſix Cardinaux & trois Evêques de dreſſer la Bulle, qui fut expédiée le 12 de Juin, il convoquoit pour le 27 de Mai de l'année 1537 un Concile Général à Mantoue (*d*).

Bulle pour la Réformation des abus. 1537.

Sleidan (*e*) rapporte, que le Pape publia au mois de Septembre une autre bulle pour reformer la ville & la Cour de Rome, & prit pour adjoints quatre Cardinaux avec quelques Evêques, avec ordre ſous de très-rigoureuſes peines de leur obéir entierement. Il les chargea de dreſſer un memoire des principaux abus qu'il falloit réformer. On peut voir l'abregé du Mémoire que ces Commiſſaires dreſſerent dans les Auteurs cités (*f*).

Le

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXVII. p. 519.
(*b*) *Burnet* Hiſt. de la Réf. d'Anglet. L. III.
(*c*) Cont. de Fleuri T. XXVIII. p. 12-16.
(*d*) *Fra-Paolo.* L. I. § LV.
(*e*) *Sleidan* L. XI.
(*f*) Cont. de Fleuri l. c. p. 144, 153. *Fra-Paolo* l. c. § LVII.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Le Duc de Mantoue ayant fait quantité de difficultés pour admettre le Concile à Mantoue, le Pape publia une bulle pour en ſuſpendre la célébration juſqu'au premier de Novembre, & alors il en donna une autre pour le convoquer à Vicenze, & l'intima pour le premier de Mai de l'année 1538. Lorſque Paul III. avoit convoqué le Concile à Mantoue, le Roi d'Angleterre publia un Manifeſte, par lequel il déclaroit qu'il ne vouloit pas d'un Concile convoqué par le Pape & qu'on devoit l'aſſembler comme autrefois par l'autorité des Rois. Ce Monarque publia un ſecond Manifeſte de la même teneur, quand le Pape indiqua le Concile à Vicenze (*a*).

Nouvelle bulle pour le Concile.

Au commencement de 1537 l'Empereur avoit envoyé Matthias Helt ſon Vice Chancelier pour exhorter les Proteſtans à accepter le Concile convoqué à Mantoue. Ils répondirent en ſubſtance à Helt, qu'ils ne pouvoient ſe trouver à un Concile en Italie, où le Pape, qui étoit leur ennemi, ſeroit leur Juge, lesayant même déja condamnés d'avance, en qualifiant leur doctrine d'héréſie dans la bulle de convocation. Ils demandoient un Concile libre en Allemagne, puiſqu'ils accuſoient le Pape d'avoir corrompu la doctrine de l'Egliſe, & introduit un culte contraire aux loix de Dieu (*b*).

Sentiment des Proteſtans ſur le Concile.

Helt mécontent de cette réponſe partit de Smalcalde, & aſſembla les Princes Catholiques à Nuremberg, & conclut avec eux, au nom de l'Empereur, une ligue pour onze ans, dont l'objet étoit la défenſe de ce qu'ils appelloient l'ancienne religion; ils donnerent à cette Ligue le titre de Sainte (*c*). Les Princes Proteſtans de leur côté s'aſſemblerent à Brunſwick, vers la fin de Mars 1538, & admirent dans leur ligue Chreſtierne III. Roi de Danemarc, qui avoit introduit la réformation dans ſon royaume, & été couronné par Bugenhagen, Miniſtre Luthérien, que Luther lui avoit envoyé (*d*).

Ligue ſainte.

Au mois de Fevrier de l'année 1538, il ſe conclut une triple alliance à Rome contre les Turcs, entre le Pape, l'Empereur & les Vénitiens. On comptoit tellement ſur le ſuccès qu'on régla le partage des conquêtes. On convint par le Traité des articles ſuivans. Que les Confédérés feroient la guerre aux Turcs avec deux-cens Galeres, dont le Pape en fourniroit trente-ſix, cent navires armés, cinquante mille hommes d'infanterie & quatre mille cinq-cens hommes d'armes. Que le Pape payeroit un ſixieme de toute la dépenſe, l'Empereur la moitié, & la République un tiers. Qu'André Doria auroit le commandement en chef de la Flotte alliée. Elle s'aſſembla à Corfou, & étoit fort nombreuſe; mais au lieu de faire des conquêtes ſur les Turcs, Doria évita deux fois le combat, bien qu'il fût ſuperieur à l'ennemi. Cette conduite inſpira à Barberouſſe la hardieſſe de pourſuivre les Confédérés, auxquels il prit divers vaiſſeaux (*e*).

Ligue contre les Turcs. 1538.

Après la concluſion de la triple alliance, & avant que la Flotte des Confédéres fût aſſemblée, le Pape ſollicita fortement l'Empereur & le Roi de France de faire la paix ou au moins une tréve, & les engagea enfin à avoir une entrevue à Nice en ſa préſence. Paul y arriva le 9 de Mai; l'Empereur étoit à Villefranche, & François I. ſur les bords du Var. Le Pape ne put jamais engager ces deux Princes à ſe voir, mais il obtint d'eux une

Entrevue entre l'Empereur, le Roi de France & le Pape à Nice.

(*a*) Le même § LVI, LVIII.
(*b*) Sleidan L. XI.
(*c*) Le même L. XII.
(*d*) Le même.
(*e*) Hiſt. de Veniſe T. IX. p. 512-539.

BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS
Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'a l'an 1563*

trêve de dix ans. Il obtint auſſi de l'Empereur le mariage d'Octave Farneſe ſon petit-fils avec Marguerite fille naturelle de Charles, veuve d'Alexandre de Medicis, qui avoit été aſſaſſiné à Florence l'année d'auparavant. Paul Jove & Onuphre (*a*) prétendent que la raiſon qui empecha l'Empereur & le Roi de ſe voir, c'eſt qu'ils ne voulurent pas que le Pape eût l'honneur de cette entrevue, remarquant qu'il penſoit principalement à ſes intérêts particuliers. D'autres (*b*) croient que Paul empêcha leur conférence par politique, pour réuſſir dans ſes vues. Quoiqu'il en ſoit, il tâcha de les engager d'envoyer leurs Ambaſſadeurs au Concile de Vicenze, & d'ordonner aux Prélats de leurs Etats de s'y rendre. Mais ils s'excuſerent tous deux & le Pape prit la route de Genes. Là il apprit par les Lettres de ſes Légats, qu'il n'y avoit pas un ſeul Prélat à Vicenze deſorte qu'il prorogea le terme de l'ouverture du Concile juſqu'à Pâques de l'année ſuivante (*c*).

Ce fut cette même année que le Pape publia la bulle d'excommunication contre le Roi d'Angleterre, à laquelle il en joignit une ſeconde, par laquelle il n'accordoit d'autre délai que celui que portoit la premiere, ainſi qu'on l'a vu plus haut (*d*).

Diete de Franfort pour l'accord des Proteſtans & des Catholiques. 1539.

Au commencement de l'année 1539 Paul III. envoya en Allemagne le Cardinal Jerôme Aléandre en qualité de Légat, à la priere de Charles V. pour ſe trouver à la Diete convoquée à Francfort, compoſée des Proteſtans & des Catholiques. Après de longues diſcuſſions, on convint le 19 d'Avril, que l'Empereur accorderoit aux Proteſtans une trêve de quinze mois, à l'excluſion des Anabaptiſtes & de ceux qui n'adhéroient pas à la doctrine d'Augsbourg; qu'on tiendroit à Nuremberg le premier d'Août une conférence entre des gens ſages & modéres des deux partis, pour y traiter amiablement & tranquillement de la Religion; qu'en cas qu'on ne pût s'accorder ſur les points conteſtés durant cette trêve, la paix ne laiſſeroit pas de continuer juſqu'à la premiere Diete générale. On convint encore de donner ſix mois à l'Empereur pour ratifier ce Traité (*e*).

Mécontentement du Pape.

Le Pape informé de cette Convention, fut fort mécontent de ce qu'on prétendoit traiter des affaires de Religion en Allemagne, au préjudice du Concile qu'il avoit convoqué. Il depêcha auſſitôt un Nonce en Eſpagne, pour ſolliciter l'Empereur de ne point ratifier le Traité. Il venoit peu auparavant de publier un Balle, qui ſuſpendoit à ſon bon plaiſir & à celui du S. Siege le Concile qu'il avoit convoqué (*f*).

Négociations entre l'Empereur & le Proteſtans 1540.

Les Gantois s'étant révoltés contre l'Empereur, ce Prince partit pour les faire rentrer dans le devoir, & paſſa par la France. Le Cardinal Farneſe, Légat du Pape, le ſuivit depuis Paris juſqu'en Flandres. Ce fut-là qu'il reçut une Ambaſſade des Princes Proteſtans, pour le prier d'approuver la trêve conclue à la Diete de Francfort. Les Ambaſſadeurs reçurent de Charles une réponſe fort ambigue, qui fut rapportée aux Députés des Princes & des villes à Smalcalde. Cependant Granvelle diſpoſa l'Em-

(*a*) P. *Jovius* Hiſt T. II. p. m. 296. L. XXXVII. *Onuphr.* in Paulo III.
(*b*) *Mezeray* T. VIII. p. 151. Edit. de 1755.
(*c*) *Fra-Paolo* L. I. § LIX.
(*d*) Le même § LX.
(*e*) *Sleidan* L. XII.
(*f*) *Fra-Paolo* L. I. § LXIII.

Digitized by Google

pereur à faire la paix avec les Proteſtans, & ce Miniſtre envoya, comme en ſon nom, deux perſonnes de confiance à Smalcalde. Les Proteſtans firent une réponſe fort ample à Granvelle, le 11 d'Avril (*a*). Le Légat du Pape s'oppoſa fortement à la tenue d'une Conférence, & prétendit qu'on ne pouvoit terminer les différends de Religion que par la voie d'un Concile (*b*). Malgré ces remontrances l'Empereur réſolut de travailler à la paix, & conclut à tenir une Diete, qui fut indiquée à Haguenau. Farneſe, averti de cette réſolution priſe à ſon inſu partit auſſitôt (*c*).

Diete de Hagenau. La Diete s'aſſembla à Haguenau le 25 de Juin; les Proteſtans inſiſterent ſur une Conférence entre les deux Partis. Les Catholiques demandoient que les Proteſtans approuvaſſent ce qui s'étoit fait à la Diete d'Augsbourg, & ſuiviſſent la forme de reconciliation qu'on y avoit ébauchée, & les Proteſtans vouloient qu'on dreſſât une nouvelle Formule. Après bien des conteſtations, Ferdinand ordonna, que l'on dreſſeroit une nouvelle Formule; que le nombre des Docteurs ſeroit égal de part & d'autre; que le Colloque s'ouvriroit dans une nouvelle aſſemblée, qui ſe tiendroit à Worms le 28 d'Octobre ſuivant (*d*).

Colloque de Worms. 1541. Le Pape envoya à Worms Thomas Campege Evêque de Feltri, en qualité de Nonce, de peur qu'il ne s'y paſſât quelque choſe au préjudice de l'Egliſe Romaine. On fut longtems à ajuſter la forme de la Conférence, tant par rapport au ſecret qui devoit s'y garder, que pour régler le nombre des Docteurs qui parleroient. Sleidan (*e*) prétend que les Catholiques appréhendoient que la pluralité des voix ne leur fut pas favorable, & que par cette raiſon ils propoſerent d'étranges conditions. On convint enfin que Jean Eckius parleroit pour les Catholiques & Philippe Melancton pour les Proteſtans. Mais après trois jours de Conférence, le Colloque fut rompu par des Lettres de l'Empereur, qui remettoit tout à la Diete qu'il avoit indiquée à Ratisbonne (*f*).

Diete de Ratisbonne. L'Empereur s'y rendit, & le Pape y envoya comme Légat le Cardinal Contarini; eſtimé très-habile & très-homme de bien. La Diete s'ouvrit le 5 d'Avril, & quelques jours après l'Empereur nomma trois Théologiens de chaque Parti, pour traiter enſemble des points de doctrine, qui étoient en conteſtation. On leur remit un Livre, qu'on nomma *Concorde* qui contenoit vingt-deux Articles, où l'on traitoit d'un grand nombre de matieres. Les Théologiens nommés, après l'avoir lu & examiné approuverent quelques articles, en réformerent d'autres, & il y en eut d'autres ſur leſquels on ne put s'accorder. L'Empereur communiqua le tout au Légat, qui répondit qu'on ne devoit rien ſtatuer, mais renvoyer le tout au Pape ou au Concile Général pour en décider. Après avoir entendu les avis des Princes Catholiques & Proteſtans, l'Empereur conclut de renvoyer au Concile Général, ou à un Synode National d'Allemagne, ou à une Diete de l'Empire toute la procédure du Colloque. Le Légat s'étoit fort oppoſé à la clauſe du

(*a*) *Sleidan* L. XII, XIII.
(*b*) Le même, L. XIII.
(*c*) Le même. *Jov.* L. XXXIX.
(*d*) *Sleidan* L. XIII.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Synode National, parcequ'un pareil Concile n'avoit point le pouvoir de décider des controverſes de la Foi (*a*).

Cependant quoique le Cardinal Contarini parut avoir bien ſoutenu les intérêts du Pape, on le ſoupçonna à Rome d'avoir favoriſé les Luthériens, le Pape même n'étoit pas content de lui, quelque ſoin que le Cardinal Fregoſe eut pris de le défendre. Mais Contarini étant venu à Luques trouver le Pape, qui y attendoit l'Empereur, il lui rendit ſi bon compte de ſa Légation, que le Pape parut ſatisfait. L'Empereur s'étant rendu à Luques conféra avec le Pape ſur le Concile & ſur la guerre des Turcs (*b*). Paul III. tâcha de détourner Charles de ſon expédition d'Afrique, mais ce Prince ne laiſſa pas de s'embarquer avec une nombreuſe armée, qui périt par le froid & par la tempête (*c*).

Entrevue du Pape & de l'Empereur.

Diete de Spire. 1542.

L'Empereur retourna avec les débris de ſon armée en Eſpagne, & bientôt après ſe tint la Diete, qu'il avoit convoquée à Spire, à laquelle Ferdinand Roi des Romains préſida. Le Pape y envoya Jean Moron Evêque de Modene, qui exhorta les Princes à la guerre contre les Infideles, & offrit de la part du Pape cinq mille hommes de pied, ſi l'Empereur commandoit lui-même l'armée, ſinon qu'il n'en fourniroit que la moitié. Que le Pape étoit réſolu de tenir le Concile, mais qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on le pût tenir en Allemagne à cauſe du grand âge du Pape, qui ne lui permettoit pas d'entreprendre un ſi long voyage. Que ſi on n'agréoit point de ville en Italie, il conſentiroit qu'on l'aſſemblât à Trente ſur les confins de l'Allemagne. Mais les Proteſtans n'agréerent ni Trente pour le lieu du Concile, ni qu'il fût convoqué par le Pape. Ferdinand & les Princes Catholiques conſentirent à la tenue du Concile à Trente (*d*).

Le Concile indiqué à Trente.

L'oppoſition des Proteſtans n'empêcha pas le Pape de publier le 22 de Mai une bulle par laquelle il convoquoit le Concile pour le premier de Novembre. L'Empereur écrivit au Pape pour ſe plaindre de ce qu'il avoit mis le Roi de France de pair avec lui, tandis que ce Prince avoit attaqué ſes Etats par cinq endroits différens. Cependant le Pape avoit envoyé à l'armée de Hongrie trois mille hommes d'infanterie ſous le commandement d'Alexandre Vitelli (*e*).

Légats pour le Concile.

Comme le tems de l'ouverture du Concile approchoit, le Pape nomma trois Cardinaux pour Légats, afin d'y préſider en ſon nom. Et ayant appris que la doctrine de Luther commençoit à trouver des partiſans en Italie, il établit une Congregation de ſix Cardinaux, autoriſés à agir en qualité d'Inquiſiteurs de la Foi (*f*). L'ouverture du Concile ne ſe fit point dans le tems marqué, ſous prétexte qu'il y avoit trop peu de perſonnes encore pour le compoſer.

Entrevue du Pape & de l'Empereur. 1543.

Comme l'Empereur devoit dans peu paſſer par l'Italie pour ſe rendre en Allemagne, le Pape ſouhaita d'avoir une entrevue avec lui, & partit de Rome le 26 de Fevrier. S'étant rendu à Bologne, il y reſta juſqu'au mois de Juin, que l'Empereur débarqua à Gênes. Charles fit d'abord quelques difficultés, & enfin conſentit à s'aboucher avec le Pape à Buſſeto ſur le Tar, entre Parme & Plaiſance. Le Pape ſollicita l'Empereur de rendre ces deux

(*a*) Le même, L. XIV.
(*b*) *Fra Paolo* l. c. § LXVI.
(*c*) *Sleidan* ubi ſup.
(*d*) *Fra-Paolo* l. c. § LXVII.
(*e*) *Sleidan* L. XV.
(*f*) *Spondan.* ad ann.

Digitized by Google

villes au S. Siege, & offrit d'acheter le Duché de Milan pour ſon petit-fils Octave Farneſe (*a*). L'Empereur rejetta l'une & l'autre propoſition. Le Pape l'exhorta à faire la paix avec le Roi de France, afin que les Chrétiens puſſent tourner leurs armes contre les Turcs, mais Charles n'y voulut pas entendre, parcequ'il étoit extrémement aigri contre François I. Ainſi le Pape retourna à Bologne, ſans avoir réuſſi dans ſes deſſeins. SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

L'Empereur ayant indiqué une Diete à Spire pour la fin de Janvier, le Pape y envoya François Sfondrat Evêque de Melfi, & il ordonna en même tems des prieres publiques dans toute la Chretienté, & lui-même en fit faire à Rome, accordant des indulgences ſemblables à celles du Jubilé à tous ceux qui prieroient pour la paix de l'Egliſe & des Princes. La Diete de Spire s'ouvrit le 20 de Fevrier; elle fut des plus nombreuſes, & on y convint unanimement d'aſſiſter l'Empereur contre le Roi de France & les Turcs, dont les Flottes réunies avoient attaqué l'année d'auparavant Nice & les côtes de Genes. Quelques Princes, pouſſés par l'Empereur écrivirent au Pape pour le remercier du ſecours qu'il avoit donné au Duc de Savoye, le priant de continuer à l'aſſiſter, ayant appris que les Turcs rafraichiſſoient leur Flotte à Toulon & ſe préparoient à de nouvelles entrepriſes (*b*). Le Pape leur rappella dans ſa réponſe, les efforts qu'il avoit faits contre les Turcs, & à ſon tour il les exhorta à travailler au bien général de la Chretienté, & à la paix avec le Roi de France, afin que le Concile pût s'aſſembler pour remédier aux maux de l'Egliſe. La Diete remit les affaires de la Religion à celle qui devoit ſe tenir au mois de Décembre, & ſe contenta de faire un Décret par lequel on enjoignoit à tout le monde de vivre en paix, on ſtatuoit que tous les procès contre les Proteſtans demeureroient en ſuſpens, & que l'Empereur nommeroit quelques gens pieux & ſavans pour dreſſer un plan de réformation, avec ordre à tous les Princes d'en faire autant chez eux, afin qu'après avoir tout conféré dans la Diete prochaine, l'on pût convenir unanimement de ce qu'il y auroit à obſerver juſqu'au Concile Général ou National (*c*). Le Pape fut fort irrité de ce Décret, & écrivit une longue Lettre à l'Empereur, où il le reprenoit de s'être mêlé des choſes ſaintes, dont il n'appartient qu'au Siege Apoſtolique d'ordonner, il lui diſoit que par ce décret il avoit mis ſon ame en danger; qu'il devoit révoquer tout ce qu'il avoit accordé à ceux qui s'étoient révoltés contre le S. Siege, ou qu'autrement il ſeroit forcé d'en uſer avec lui plus rigoureuſement qu'il ne vouloit (*d*). *Diete de Spire.* 1544.

L'Empereur ne tint pas grand compte de cette Lettre, entra en France avec une puiſſante armée, & s'avança au commencement de Septembre à deux journées de Paris. Le Roi de France lui fit des propoſitions de paix, & elle fut conclue à Crepi en Valois le 18 de Septembre (*e*). *Paix entre l'Empereur & François I.*

Le Pape témoigna beaucoup de joie de la paix & en félicita les deux Princes par ſes Nonces. Cependant on crut qu'il étoit un peu piqué, qu'on ne l'eût pas requis d'être Médiateur. Peu de tems après il publia une Bulle par laquelle il intimoit de nouveau le Concile à Trente pour *Le Pape intime le Concile. Sa précipitation déplait.*

(*a*) *Sleidan* l. c.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, L. XVI.
(*e*) *Fra-Paolo.* L. II. § I. not. 1.

Digitized by Google

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

le 15 de Mars 1545. L'Empereur fut fort mécontent de la précipitation du Pape & de ce qu'il ne l'avoit point consulté ; il défendit même à trois Espagnols que Paul avoit créés Cardinaux, d'en prendre les marques & d'en porter le nom & l'habit (*a*). Et pour qu'il parut le véritable promoteur du Concile ; il envoya des Ambassadeurs à tous les Princes pour leur en notifier la convocation, & les prier d'y envoyer leurs Ambassadeurs. Il donna divers ordres aux Prélats d'Espagne & des Pays-Bas, & ordonna aux Théologiens de Louvain de s'assembler pour examiner les dogmes qui devoient se proposer au Concile. Ces Docteurs dresserent donc XXXII articles, qu'ils proposerent magistralement à croire sans les appuier par aucun passage de l'Ecriture, & l'Empereur les confirma par un Edit, avec ordre à tout le monde de les suivre. Le Roi de France de son côté fit aussi assembler les Théologiens de Paris à Melun, qui s'en tinrent à vingt-cinq articles publiés deux ans auparavant (*b*).

à l'Empereur.

Diete de Worms. 1545.

Paul III. ayant appris que l'Empereur avoit dessein de se rendre à la Diete de Worms, qui avoit commencé à la fin de Mars 1545, envoya son neveu le Cardinal Farnese en qualité de Légat pour suivre Charles. Le Cardinal arriva à Worms le 17 de Mai, mais il ne se mêla point de la Diete & ne traita publiquement d'aucune affaire. On crut que le but de son voyage étoit d'exciter l'Empereur à faire la guerre aux Protestans, parcequ'on reçut nouvelle de Rome, que le Pape avoit promis douze mille hommes de pied, & cinq-cens hommes d'armes (*c*). Ce qui irrita sans doute le Pape, c'est que les Protestans insisterent sur la continuation de la paix, sans égard aux décisions du Concile de Trente, dont ils refuserent absolument de reconnoitre l'autorité. Ils déclarerent, qu'ils étoient prêts à fournir du secours contre les Turcs, quand ils seroient assurés qu'on ne les inquieteroit pas pour leur religion. L'Empereur rompit la Diete le 4 d'Août, & envoya son Secretaire à Soliman pour demander une trêve. Il indiqua aussi pour le mois de Janvier une Diete à Ratisbonne pour regler les affaires de Religion, & nomma en même tems quatre Théologiens des deux Partis pour préparer les matieres (*d*). Cette conduite de l'Empereur déplut fort au Pape, & les Evêques qui étoient à Trente blamoient fort le décret de la Diete de Worms comme injurieux au Concile. Les Légats s'efforcerent d'appaiser leurs plaintes, mais la plupart quitterent Trente, sous divers prétextes (*e*).

Ouverture du Concile de Trente.

Le Pape avoit envoyé dans le mois de Mars trois Légats à Trente pour présider au Concile. L'Empereur, le Roi des Romains, & le Roi de France y avoient aussi envoyé leurs Ambassadeurs. Mais comme c'étoit alors que se tenoit la Diete de Worms, les Légats retarderent l'ouverture du Concile, jusqu'à ce qu'ils eussent réponse du Pape sur ce sujet. La Bulle étant enfin arrivée, on fit l'ouverture le 13 de Decembre avec beaucoup de solemnité, & on fixa le 7 de Janvier pour tenir la seconde session.

L'Empereur fait

Avant ce tems-là le Pape avoit cité l'Archevêque de Cologne à comparoitre dans le terme de soixante jours à Rome, pour se justifier de l'accu-

(*a*) Le même, § III.
(*b*) Le même.
(*c*) *Sleidan* L. XVI.
(*d*) Le même.
(*e*) *Fra-Paolo* l. c. § XXIII.

Digitized by Google

sation de favoriser les hérétiques. A la fin du mois d'Août, il donna à son fils l'investiture de Parme & de Plaisance, sans aucun égard au murmure général du Public, & à l'opposition de divers Cardinaux (a). Piqué aussi vivement de l'opiniâtreté avec laquelle les Protestans refusoient de reconnoître le Concile de Trente, il sollicita fortement l'Empereur de leur déclarer la guerre. Il parut bientôt par les grands préparatifs de guerre en Allemagne, que les sollicitations du Pape n'étoient pas infructueuses. L'Empereur sans s'ouvrir sur ses desseins, donna ordre d'assembler en diligence des troupes; les Protestans qui en furent allarmés, se préparerent courageusement à se défendre. Charles pour les tromper mieux témoignoit toujours souhaiter ardemment la paix, & quoique le Pape eût excommunié & déposé l'Archevêque de Cologne, le 16 d'Avril, ordonnant d'obeir au Comte de Schawenbourg son Coadjuteur, l'Empereur continua de le reconnoitre pour Archevêque & de traiter avec lui comme tel, afin de montrer qu'il n'avoit aucun égard à la différence de religion, ayant dessein de déclarer la guerre aux Protestans, comme à des rebelles & à des perturbateurs du repos public (b) Il envoya ordre aussi de faire marcher les Troupes Espagnoles & Napolitaines, & envoya le Cardinal Madrucce, Evêque de Trente à Rome pour demander au Pape le secours qu'il avoit promis (c).

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

des préparatifs de guerre contre les Protestans. 1546.

Ce Cardinal trouva Paul III. fort consterné des nouvelles qui couroient, que les Protestans avoient résolu de lever une armée de quatrevingt mille hommes de pied & de quarante mille chevaux, avec laquelle ils prétendoient aller droit à Rome (d). Aussi Madrucce n'eut-il aucune peine à conclure au nom de l'Empereur un Traité avec le Pape aux conditions suivantes. Que le Pape mettroit en dépôt deux-cens mille écus pour les fraix de la guerre. Qu'il fourniroit à ses dépens pour six mois douze mille hommes d'infanterie & cinq-cens Chevaux legers. Qu'il accordoit à l'Empereur pour l'année présente la moitié des revenus des Eglises d'Espagne, & le pouvoir d'aliener des biens des Monasteres de ce royaume jusqu'à la somme de cinq cens mille écus, à condition qu'il donneroit caution pour la restitution de cette somme. Que durant six mois l'Empereur ne pourroit faire aucun accord avec les Protestans, que conjointement avec le Pape, qui auroit une certaine portion de ce qu'on prendroit sur eux (e). Peu après ce Traité, qui fut signé le 26 de Juin, les troupes du Pape se mirent en marche pour l'Allemagne, sous les ordres d'Octave son petit-fils, accompagné du Cardinal Alexandre Farnese. On dit que ce dernier dit, en partant d'Italie, *qu'on feroit une si belle boucherie en Allemagne, que son cheval pourroit nager dans le sang des Luthériens* (f). Le Duc de Florence joignit à cette armée deux-cens hommes d'ordonnance, & le Duc de Ferrare cent.

Il se ligue avec le Pape.

Pendant tous ces mouvemens les Peres de Trente tinrent leur seconde session le 7 de Janvier: on y lut un Décret qui ordonnoit de prier tous les jours pour la paix des Princes & l'unité de l'Eglise, de dire la Messe au

Continuation du Concile de Trente.

(a) *Pallavicin.* L. V. Ch. 14.
(b) *Sleidan* L. XVII.
(c) Cont. de Fleuri T. XXIX. p. 161, 162. *Sleidan* l. c.
(d) *Pallavic.* L. VIII. Ch. I.
(e) *Sleidan* l. c. *De Thou* L. II.
(f) *Sleidan* ubi sup.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 15 juſqu'à l'an 1563.*

moins tous les Dimanches, de jeûner, d'être ſobres, & de faire l'aumône. On aſſigna enſuite au 4 de Fevrier la ſeſſion ſuivante. Les Peres s'aſſemblerent ce jour-là, & on lut un Décret pour commencer par la Confeſſion de Foi, & le Symbole fut lu mot à mot, pour oppoſer ce bouclier aux Hérétiques. On intima la ſeſſion quatrieme au 8 d'Avril, pour donner aux Prélats le tems d'arriver, n'y ayant encore à Trente que cinq Cardinaux, ſix Archevêques, trente Evêques, trois Abbés, & cinq Généraux d'Ordres Religieux. Cependant il y avoit des Congrégations générales deux fois par ſemaine, le Lundi & le Vendredi, où l'on diſcutoit les matieres qui devoient ſe traiter dans les ſeſſions. Il y eut encore des Congrégations extraordinaires, & alors on tint au jour marqué la quatrieme ſeſſion, où l'on publia deux Décrets, qui contenoient en ſubſtance. Que le Concile, à l'exemple des Saints Peres, recevoit tous les livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, & les Traditions qui regardent la foi & les mœurs, comme venues de la bouche de Jeſus-Chriſt, ou comme dictées par le Saint Eſprit, & conſervées dans l'Egliſe Catholique. Le Concile prononçoit anathême contre quiconque ne recevoit pas pour ſacrés & canoniques tous ces Livres, tels qu'ils ſe trouvent dans l'Edition Vulgate, & contre ceux qui de propos délibéré & avec connoiſſance mépriſoient les Traditions. On défendoit auſſi d'expliquer la Sainte Ecriture dans un ſens contraire à celui que donne la Sainte Egliſe. On défendoit encore d'imprimer, vendre, ou retenir des Livres anonymes qui traitoient des choſes ſacrées, s'ils n'étoient approuvés, & ſi l'approbation ne paroiſſoit à la tête du Livre (*a*). La cinquieme ſeſſion ſe tint le 17 de Juin, & on y publia un décret ſur le péché originel, à la fin duquel le Concile ajoutoit, qu'il n'avoit point intention d'y comprendre la Sainte Vierge. Par un autre décret on fit quelques réglemens pour la maniere d'inſtruire le peuple, & ſur la prédication. On aſſigna la Seſſion ſuivante au 29 de Juillet, mais elle fut enſuite remiſe au 13 de Janvier de l'année ſuivante. Les Peres tenoient cependant toujours des Congrégations générales, où ils diſcutoient d'autres points de doctrine.

Vues différentes de l'Empereur & du Pape.

Comme l'Empereur n'étoit pas encore venu à une rupture ouverte, il fut fort mécontent qu'on eût fait des décrets ſur des matieres de Foi. Il appréhenda que cela n'allarmât & n'irritât les Proteſtans, qui voyant leur doctrine publiquement condamnée, ne manqueroient pas de ſe liguer davantage pour leur commune défenſe. Son but étoit de détacher les villes Impériales de la Ligue de Smalcalde, en quoi il avoit même réuſſi aſſez bien, puiſqu'il y avoit des troupes Proteſtantes qui s'étoient jointes à ſon armée. Autant que ce Prince avoit envie de faire croire que la Religion n'étoit pas la cauſe de la guerre, autant le Pape avoit ſoin de le faire connoître, ainſi qu'il parut par une bulle de Jubilé qu'il publia le 15 de Juillet. L'Empereur de ſon côté mit le 20 du même mois l'Electeur de Saxe & le Landgrave au ban de l'Empire, dont il allégua des raiſons qui n'avoient rien de commun avec la Religion (*b*).

Divers Princes &

Cependant les Troupes du Pape, & environ ſix mille Eſpagnols étant arrivés au camp de l'Empereur, il marcha contre l'Electeur de Saxe & le

(*a*) *Fra-Paolo* L. II. paſſim. (*b*) *Sleidan* l. 9.

le Landgrave de Heſſe. Quoique l'armée Proteſtante fût d'abord plus nombreuſe que celle de Charles, ce Prince ſe vit fort ſupérieur à la fin de la campagne, parceque l'Electeur & le Landgrave avoient une autorité égale. Ils furent contraints de ſe retirer & d'abandonner la Haute-Allemagne. Ce ſuccès obligea l'Electeur Palatin, le Duc de Wirtemberg & pluſieurs des villes liguées de ſe ſoumettre à l'Empereur (*a*). Le Pape fut piqué de ce que l'Empereur avoit accordé à ceux qui s'étoient ſoumis, qu'ils ne ſeroient point moleſtés dans l'exercice de leur Religion, & jaloux des ſuccès de Charles il rappella ſes troupes, & en même tems refuſa de continuer à l'Empereur le pouvoir de faire payer aux Egliſes d'Eſpagne, les ſommes qu'il lui avoit permis de lever. Entre autres raiſons qu'il en donna, il allégua que l'Empereur n'avoit point partagé avec lui l'argent qu'il avoit tiré des villes Proteſtantes (*b*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

pluſieurs villes ſe ſoumettent à l'Empereur.

L'Empereur ayant ſouhaité la continuation du Concile, le Pape réſolut de faire publier ce qui avoit déja été arrêté dans les Congrégations ſur les matieres de Foi. Il écrivit donc à ſes Légats de faire tenir la ſeſſion, & elle fut fixée au 13 de Janvier 1547. Les Prélats Impériaux s'oppoſerent à la publication des Décrets qui appartenoient à la Foi, ce qui n'empêcha point que dans la ſeſſion ſixieme le 13 de Janvier, on ne lût & n'approuvât le Décret ſur la Juſtification, contenant la doctrine de Rome ſur cet article; on y ajouta trente-trois canons accompagnés d'anathême contre ceux qui ſoutiendroient la doctrine qui y eſt condamnée. On lut auſſi un Décret touchant la Réformation, par lequel on ordonnoit aux Prélats de réſider dans leurs Dioceſes, & décernoit certaines peines contre ceux qui s'en abſenteroient ſix mois & plus; on preſcrivoit aux Evêques de contraindre les Eccléſiaſtiques inférieurs à la réſidence; on régla la viſite des Chapitres des Cathédrales & des Collégiales; on ſtatua qu'aucun Evêque ne pourroit faire de fonction épiſcopale dans le Dioceſe d'autrui, ſinon avec la permiſſion de l'Evêque du lieu (*c*). La ſeſſion ſuivante fut aſſignée pour le 3 de Mars. Dans l'intervalle qui s'écoula les Peres tinrent pluſieurs Congrégations, où l'on diſputa avec chaleur ſur la matiere des Sacremens, & ſur la pluralité des Bénéfices. Enfin après bien des diſputes, on publia dans la ſeptieme ſeſſion les Décrets; d'abord ſur les Sacremens en général en treize Canons, avec autant d'anathêmes; enſuite ſur le Baptême, en quatorze Canons; enfin ſur la Confirmation, en trois Canons. On lut auſſi un Décret de Réformation, & on limita la huitieme ſeſſion au 21 d'Avril, mais elle ſe tint le onzieme de Mars, & on y publia un Décret pour transférer le Concile à Bologne, à cauſe des maladies contagieuſes qui regnoient à Trente, cauſées par l'intempérie de l'air, qui avoit été fort humide depuis quelques jours, ce qui de l'avis des Medecins le rendoit dangereux pour les Prélats. Le Cardinal Pacheco & dixſept autres Evêques s'oppoſerent à ce Décret, & repréſenterent, que le mal & le danger n'étoient pas ſi grands qu'on le feſoit, & que le conſentement du Pape, de l'Empereur & des autres Princes étoit néceſſaire pour la tranſlation du Concile (*d*). Ils reſterent à Trente & l'Empereur approuva leur conduite.

Suite du Concile de Trente. 1547.

(*a*) Le même, L. XVIII.
(*b*) *Fra-Paolo* l. c. § LXXXII.
(*c*) Le même, § LXXXIII.
(*d*) Le même § XCVIII.

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Bien que le Pape eût donné il y avoit deux ans à ſes Légats le pouvoir de transférer le Concile, il y a de l'apparence qu'ils n'en uſerent que par un nouvel ordre qu'il leur donna ; car il étoit fort mécontent de ce que l'Empereur avoit accordé la liberté de conſcience aux Proteſtans qui s'étoient ſoumis, & il commençoit à redouter ſa puiſſance. L'Empereur l'avoit encore indiſpoſé en refuſant de confirmer à ſon fils l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance ; d'ailleurs les Prélats Impériaux avoient avancé dans le Concile certaines choſes qui dérogeoient à l'autorité du Siege Apoſtolique (*a*).

Raiſons qui portent le Pape à le transférer à Bologne.

Défaite des Proteſtans.

Bientôt la jalouſie que lui inſpiroit la puiſſance de l'Empereur augmenta. Ce Prince défit entierement les Proteſtans proche de Muhlberg, fit l'Electeur de Saxe priſonnier & le dépouilla de ſon Electorat. Le Landgrave fut obligé de ſe rendre, & outre les immenſes ſommes que l'Empereur tira des villes Proteſtantes, il en eut cinq-cens pieces de canon, qu'il envoya à Naples, à Milan, en Eſpagne & dans les Pays-Bas (*b*). Le Pape marqua en apparence beaucoup de joie de cette victoire, & envoya comme Légat le Cardinal Sfondrate pour féliciter Charles.

Inaction du Concile.

Cependant on avoit tenu à Bologne, le 21 d'Avril, la neuvieme ſeſſion du Concile, on n'y fit autre choſe que de la proroger au 2 de Juin, & dans celle qui ſe tint ce jour là, on la prorogea de nouveau juſqu'au 15 de Septembre, en ſe reſervant le pouvoir d'abreger ou d'allonger ce terme (*c*).

Sédition à Naples.

Dans ces entrefaites le Pape publia une Bulle pour l'établiſſement de l'Inquiſition à Naples, ce qui y excita une ſi violente ſédition, que l'Empereur appréhendant une révolte générale, conſentit que l'Edit de l'établiſſement du Saint Office fût aboli (*d*).

Aſſaſſinat du Duc de Parme.

Pendant ces troubles de Naples, le Pape apprit que Pierre-Louis Duc de Plaiſance, ſon fils naturel, qui s'étoit rendu odieux par ſes infâmes vices, avoit été tué dans ſon propre Palais, & que Ferdinand de Gonzague Gouverneur de Milan, s'étoit emparé de cette ville ; ce qui fit ſoupçonner que rien ne s'étoit fait ſans la participation de l'Empereur (*e*).

Inſtances pour le retour du Concile à Trente.

Vers le même tems, il reçut des Lettres des Prélats de la Diete d'Augsbourg, pour lui demander le retour du Concile à Trente. Quelques ſemaines après l'Empereur envoya le Cardinal Madruce au Pape, pour l'informer que tous les Princes & les Etats d'Allemagne étoient convenus de ſe ſoumettre au Concile de Trente, & pour le preſſer d'y rétablir cette aſſemblée (*f*). Le Pape répondit en termes généraux, & dit qu'il vouloit auparavant avoir l'avis des Peres de Bologne. Ceux-ci déclarerent, qu'ils ne pouvoient ſans bleſſer la dignité du Concile retourner à Trente. Paul lui-même n'avoit nullement deſſein de faire plaiſir à l'Empereur ; car quelques mois auparavant, il avoit envoyé un Légat à Henri II. qui avoit ſuccédé à ſon pere François I. ſous prétexte de le féliciter de ſon avénement à la couronne mais réellement pour traiter avec lui d'une Ligue. Depuis la mort de ſon fils, il le ſollicitoit plus fortement encore. Henri envoya à Rome le Cardinal de Guiſe pour rendre obéiſſance au Pape. Ce Cardinal

(*a*) *Onuphr.* In Paulo III.
(*b*) *Sleidan* L. XIX.
(*c*) *Fra-Paolo* L. III. § II, VI.
(*d*) Le même, § V.
(*e*) *Sleidan* ubi ſup.
(*f*) *Fra-Paolo* l. c. § XII.

Digitized by Google

assura ce Pontife que le Roi ne seroit inférieur à aucun de ses prédécesseurs dans le zele qu'il marqueroit pour le maintien de la dignité du Saint Siege (*a*). SECTION IX.

Au commencement de Janvier 1548, le Pape répondit aux Prélats d'Allemagne, qu'il blâma d'avoir dit, qu'ils prendroient d'autres mesures, si le Concile ne retournoit à Trente; il disoit que quant à lui il lui importoit peu que le Concile fût célébré à Bologne ou ailleurs, mais que cette ville étoit la plus convenable que l'on pût choisir (*b*). L'Empereur voyant que le Pape résistoit à toutes ses sollicitations, envoya deux Députés à Bologne, qui protesterent en son nom le 15 Janvier contre la translation du Concile, sous un prétexte leger & controuvé. Diegue Mendoze, son Ambassadeur à Rome, lut une protestation à peu près pareille au Pape & aux Cardinaux dans le Consistoire, en présence des Ambassadeurs étrangers (*c*). Le Pape répondit à Mendoze le premier de Fevrier, & dans sa réponse il taxa l'Ambassadeur d'avoir passé les ordres de l'Empereur, qui ne l'avoit pas chargé de protester contre le Pape même & le Sacré College, mais contre le Concile de Bologne, que lui par conséquent, comme l'unique Juge légitime de la cause de la translation, avoit député les Cardinaux Parisi, de Burgos, Pool & Crescentio pour l'examiner, donnant un mois de terme aux Peres de Bologne, comme à ceux de Trente pour produire leurs raisons (*d*). Mendoze fit encore une nouvelle protestation, où il dit, qu'il avoit ordre exprès de l'Empereur de protester de la maniere dont il avoit fait. Le Pape écrivit un Bref en forme de citation aux Prélats qui étoient restés à Trente, & aux Peres de Bologne. Les premiers s'excuserent de comparoitre, mais les autres envoyerent des Députés à Rome. L'affaire en demeura là, parceque les Cardinaux Commissaires ne savoient comment la terminer, sans s'exposer à un Schisme. Ainsi durant le reste du Pontificat de Paul, il n'en fut plus question, les Prélats qui étoient à Bologne se disperserent, à l'exception d'un petit nombre de pensionnaires de la Cour de Rome (*e*).

Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

L'Empereur proteste contre la translation du Concile. 1548.

Pendant que tout ceci se passoit, le Pape depuis la mort du Duc de Parme son fils ne cessoit de solliciter l'Empereur de restituer Plaisance & toutes les autres Places occupées dans le Parmesan. Mais Charles, qui se proposoit de réunir cette place au Duché de Milan, gagnoit du tems par différentes réponses & propositions dans l'espérance que le différend se termineroit par la mort de Paul, qui étoit déja octogenaire. Le Pape menaça, & l'Empereur répondit durement, ce qui détermina le premier de tâcher de former une ligue contre Charles. Mais il rencontra bien des difficultés, les Vénitiens refuserent d'y entrer & le Roi de France lui proposa d'ôter cet Etat à Octave Farnese, qui avoit épousé la fille naturelle de l'Empereur, & de le conférer à Horace frere d'Octave. Il vouloit, qu'aussitôt que ce dernier en seroit investi, la ville de Parme fût livrée aux François (*f*).

Instances du Pape pour la restitution de Plaisance.

L'Empereur voyant bien que l'affaire du Concile traineroit en longueur, résolut de pacifier lui-même les différends de Religion en Allemagne, &

L'Empereur fait publier l'Interim.

(*a*) Le même, § XIII.
(*b*) *Belcar.* L. XXV. Sect. 4. *Spondan*, ad ann.
(*c*) *Sicidan* L. XIX, XX.
(*d*) Le même, L. XX. *De Thou* L. V. *Paliavic.* L. X. Ch. 13.
(*e*) *Spondan.* ad ann.
(*f*) Hist. de Venise T. X. p. 71, 72.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

nomma quelques Théologiens pour dreſſer un Formulaire de Religion. Le Légat du Pape lui envoya une copie de cet ouvrage, quand il fut achevé. On l'appella *l'Interim*, parceque les articles qu'il contenoit devoient s'obſerver, en attendant les déciſions du Concile. Le Pape, qui étoit habile politique, jugea que l'entrepriſe de l'Empereur ſeroit très-préjudiciable à ce Prince, ainſi il ſe contenta d'envoyer ordre au Cardinal Sfondrate de faire quelques oppoſitions & de partir. Le Cardinal expoſa au nom du Pape; que la permiſſion de communier ſous les deux eſpeces, étoit un droit réſervé au Pape; que c'étoit auſſi à lui à permettre le mariage des Prêtres, d'autant plus que cela n'avoit jamais été en uſage dans l'Egliſe. L'Empereur en conſéquence de la remontrance du Légat fit ajouter à l'Ecrit une Préface, pour adoucir en quelque façon la choſe, & le 15 de Mai fit lire l'ouvrage en pleine Diete. On n'y prit pas les voix de tout le monde, ſelon la coutume; le ſeul Electeur de Maience ſe leva & remercia au nom de tous l'Empereur, qui prit ce remercîment pour une approbation & un conſentement de toute l'aſſemblée. Il fit imprimer l'Interim en Latin & en Allemand, & ordonna aux Catholiques & aux Proteſtans de s'y conformer. Mais au lieu de terminer les diviſions, il ne fit qu'irriter les deux Partis contre lui. Les Proteſtans diſoient, que c'étoit l'établiſſement total du Papiſme. Les Catholiques le rejettoient parcequ'il n'étoit pas muni du ſceau de l'autorité Apoſtolique. Il ne voulut pas recevoir les excuſes des Proteſtans, & il en contraignit pluſieurs par force à ſe conformer à l'Interim, tandis que pluſieurs de leurs Miniſtres furent obligés de ſortir de l'Allemagne pour ſe dérober à la perſécution (*a*).

Le Pape envoye trois Nonces en Allemagne.

Charles demanda au Pape d'envoyer des Légats pour faciliter l'exécution de ſes décrets. Mais Paul jugea qu'il n'étoit pas de ſa dignité d'envoyer des Légats pour ſimples exécuteurs des Décrets Impériaux. Il prit un milieu, ce fut d'envoyer trois Nonces, auxquels il donna le pouvoir d'abſoudre pleinement toutes ſortes de perſonnes, même les Rois & les Princes, de toute eſpece de cenſures, & de les rétablir dans leur réputation, honneurs & dignités, d'accorder la communion ſous les deux eſpeces à de certaines conditions; d'abſoudre ceux qui avoient uſurpé les biens de l'Egliſe, après qu'ils auroient reſtitué les fonds, & qu'ils auroient compoſé pour les fruits perçus & les biens meubles qui auroient été conſumés. Les Nonces avoient encore le pouvoir d'abſoudre les Catholiques des pactes faits avec les Hérétiques & d'unir des Bénéfices Eccléſiaſtiques aux Univerſités, aux Ecoles
1549. & aux Hopitaux. Quoique la bulle fût datée du 31 d'Août, les Nonces n'expoſerent leur commiſſion à l'Empereur que le 25 de Mai de l'année ſuivante (*b*). Mais ce Prince ne fut pas content de leurs pouvoirs, & comme l'on trouva des difficultés de part & d'autre, il fut conclu qu'ils ſubſtitueroient les Evêques chacun dans leur Dioceſe, & les autres Prélats dans le lieu de leur Juriſdiction (*c*).

Mort de Paul III.

On a vu plus haut que le Pape ſollicitoit la reſtitution de Plaiſance, comme il vit qu'il ne réuſſiſſoit point, il ſongea à réunir Parme au S. Siege, & à donner autre choſe à Octave Farneſe; dans cette vue il remit le gou-

(*a*) *Sleidan.* L. XX, XXI.
(*b*) Le même, L. XXI.
(*c*) *Raynald.* ad ann. 1549. n. 1, 2. *Sleidan* l. c.

Digitized by Google

vernement de Parme à Camille Urſin. Octave tâcha de ſe rendre maître de cette ville par ſurpriſe; mais ayant échoué dans ſon entrepriſe, il écrivit à ſon frere le Cardinal Farneſe, lui marquant que ſi le Pape ne lui rendoit pas Parme, il alloit traiter avec Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan. Le Cardinal porta cette lettre au Pape, qui en fut ſi vivement affecté, qu'il tomba en foibleſſe, & la fievre l'ayant pris après être revenu à lui, il mourut trois jours après, ſavoir le 10 de Novembre (*a*). On loue ſa prudence & ſa modération, mais il étoit fort entêté de l'Aſtrologie Judiciaire. Au reſte il avoit aſſez d'érudition. Sleidan rapporte, qu'un peu avant ſa mort, il parut un Livre en Italien, ſous le nom de Bernardin Ochin, dédié à Aſcagne Colonne, dans lequel on l'accuſoit des crimes les plus atroces, de meurtre, d'inceſte, d'adultere & de parricide (*b*). On prétend que ſes obſeques, qui durerent neuf jours couterent cinquante mille écus.

Les Cardinaux n'entrerent au Conclave que le 28 de Novembre. Les François & les Impériaux tâcherent également de gagner l'amitié du Cardinal Farneſe, qui étoit à la tête des créatures du feu Pape. On propoſa d'abord le Cardinal Polus, & au premier ſcrutin, il ne lui manqua que ſept voix pour être élu. Mais les vieux Cardinaux qui étoient jaloux de lui traverſerent ſon élection, & le Cardinal Caraffe l'accuſa même de Luthéraniſme. Pluſieurs Cardinaux François étant arrivés encore, leur parti ſe trouva fort nombreux, & Farneſe s'y étant joint, le Cardinal Jean-Marie del Monte fut élu le 8 de Fevrier (*c*). Il étoit né à Rome en 1487, & fut Archevêque de Siponte & Auditeur de la Chambre Apoſtolique; Paul III. le créa Cardinal, & le nomma premier Légat au Concile de Trente. Il prit le nom de Jules III. & fut couronné le 22 de Fevrier. Deux jours après il ouvrit la porte ſainte pour le Jubilé, qui avoit dû commencer à Noël (*d*). Il rétablit Aſcagne Colonne dans ſes biens, dont Paul III. l'avoit dépouillé, & rendit la ville de Parme à Octave Farneſe, pour lequel il paya vingt mille écus à Camille Urſin, qui ne vouloit rendre la ville qu'à cette condition, il aſſigna en même tems à Octave deux mille écus par mois pour la défendre. Ce qui ne lui fit pas honneur, c'eſt qu'il donna ſon chapeau à un jeune homme de Plaiſance, de baſſe naiſſance, qu'il engagea ſon frere à adopter; ce qui donna occaſion à quantité de paſquinades (*e*).

Election de Jules III. 1550.

L'Empereur ne ceſſoit de le ſolliciter de rétablir le Concile de Trente; il nomma donc une Congrégation de Cardinaux, & par leur avis il ſe détermina à ſe rendre aux inſtances de l'Empereur, à condition que le Roi de France y conſentiroit, & qu'on obligeroit les Proteſtans à ſe ſoumettre aux décrets déja publiés. Ayant obtenu le conſentement du Roi de France, il donna une Bulle datée du 13 de Novembre, par laquelle il exhortoit les Prélats, & tous ceux qui y étoient intéreſſés de ſe trouver à Trente le premier de Mai 1551, jour qu'il avoit choiſi pour reprendre le Concile, déclarant qu'il y préſideroit en perſonne ou par ſes Légats. Avant que de publier cette Bulle, le Pape l'envoya à l'Empereur, qui tenoit une

Bulle pour rétablir le Concile de Trente.

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) Contin. de Fleuri T. XXIX. p. 610.
(*d*) *Sleidan* l. c.
(*e*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Diete à Augsbourg. Ce Prince en ayant délibéré avec ſes Miniſtres, ſouhaita que le Pape adoucit quelques expreſſions, mais Jules refuſa d'y rien changer. Le 27 de Décembre il fit expédier un Bref, par lequel il ordonnoit de lire, publier & afficher la Bulle aux portes de Saint-Pierre & de Saint-Jean de Latran, & d'en envoyer des copies imprimées aux Archevêques, pour en donner connoiſſance aux Evêques & aux autres Prélats (*a*).

Mécontentemens qu'elle cauſe. 1551.

Ce qui porta l'Empereur à ſouhaiter que les termes de la Bulle fuſſent plus ménagés, c'eſt qu'il appréhendoit qu'elle ne ſervit qu'à aigrir les Proteſtans; quelques-uns avoient conſenti à la continuation du Concile, ſans reſtriction; mais d'autres n'y avoient conſenti qu'aux conditions ſuivantes. Que ce qui avoit été décidé à Trente, ſeroit examiné de nouveau. Que les Théologiens de la Confeſſion d'Augsbourg y ſeroient non ſeulement entendus, mais y auroient auſſi droit de ſuffrage; Que le Pape ne préſideroit pas au Concile, mais y ſeroit ſoumis comme les autres (*b*). Les appréhenſions de l'Empereur furent juſtes, car ayant fait lire la Bulle dans la Diete le 5 de Janvier 1551, les Proteſtans témoignerent un grand mécontentement, & retracterent la promeſſe de ſe ſoumettre au Concile, les Catholiques celle d'y aſſiſter. L'Empereur appaiſa un peu les eſprits, & s'engagea à faire traiter les affaires de façon que l'Allemagne n'eût aucun ſujet de ſe plaindre. Il congédia la Diete le 13 de Fevrier (*c*), & peu après envoya trois Ambaſſadeurs à Trente, mais ils ne s'y trouverent point le premier de Mai, quand le Légat du Pape tint la onzieme Seſſion, dans laquelle on publia le Décret pour reprendre & continuer le Concile, & on aſſigna la Seſſion ſuivante au premier de Septembre, parcequ'il n'y avoit que très-peu de Prélats arrivés, & à cauſe de quelques troubles qui menaçoient d'interrompre la tranquillité de l'Italie.

Nouvelle guerre en Italie entre l'Empereur & le Roi de France.

Octave Farneſe y donna lieu. Soupçonnant que Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan avoit deſſein de ſe rendre maître de Parme, qu'il n'étoit pas en état de défendre par ſes propres forces, ſurtout n'étant point payé de la penſion de deux mille écus qui lui avoit été aſſignée, il ſe mit ſous la protection du Roi de France, & reçut garniſon Françoiſe dans ſa ville. Le Pape, à qui il s'étoit adreſſé auparavant, lui avoit répondu, qu'il pouvoit faire ce qu'il jugeroit de mieux pour ſes intérêts, le Pape dis-je n'avoit pas cru qu'il auroit recours aux François, deſorte qu'il cita Octave de comparoitre à Rome, dans le terme de trente jours, afin que l'Empereur ne conçut pas de ſoupçons contre lui. Farneſe n'eut aucun égard à la citation; Jules eut recours à Gonzague, & les Impériaux joints aux troupes du Pape aſſiegerent Parme & la Mirandole. Le Roi de France chargea ſon Ambaſſadeur à Rome de faire des remontrances au Pape, & de lui déclarer que s'il ne ceſſoit les hoſtilités, il défendroit aux Evêques de ſes Etats d'aller à Trente. Mais Jules, aſſuré du ſecours de l'Empereur, prétendit que le Roi retirât ſes troupes d'Italie, & menaça même de l'excommunier. Cependant les François aiant reçu des ſecours firent des courſes dans le Bolonois, & attaquerent le Milanés du côté du Piemont. Les hoſtilités entre l'Empereur & la France commencerent auſſi en Lorraine & en Flandres (*d*).

(*a*) *Pra-Paolo.* L. III. § XXXIV.
(*b*) *Sleidan* L. XXII.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Quoique l'Empereur eût donné un ſujet de rupture à Henri II. par le ſiege de Parme, & que par là il ſe fût engagé dans une nouvelle guerre avec la France, il ne perdoit pas de vue les affaires de Religion. Il écrivit aux Etats Proteſtans pour les engager d'envoyer leurs Ambaſſadeurs & leurs Théologiens à Trente. Mais comme ils exigerent un Sauf-conduit du Concile, l'Empereur promit de leur en faire donner un tel qu'ils le demandoient. Cependant les Electeurs de Maience & de Treves, & enſuite celui de Cologne avec quelques autres Evêques d'Allemagne, ſe rendirent à Trente. Les deux premiers ſe trouverent à la douzieme Seſſion, où l'on lut un décret qui prorogeoit la Seſſion juſqu'au onzieme d'Octobre, & portoit qu'on traiteroit de l'Euchariſtie. On lût enſuite une Lettre & une proteſtation du Roi de France, par laquelle il déclaroit, qu'il ne pouvoit reconnoître le Concile pour un Concile Général, juſqu'à ce que le Pape eut poſé les armes, & eut ceſſé d'attaquer Parme. On renvoya à faire réponſe à l'Envoyé du Roi à la Seſſion prochaine, mais il n'y parut perſonne de la part du Roi; on ne laiſſa pas de lire, la réponſe à la proteſtation de ce Prince. On publia enſuite un Décret ſur l'Euchariſtie, & onze Canons où l'on diſoit anathême à tous ceux qui n'admettoient pas la doctrine établie dans le Décret. Sur les inſtances de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, on différa de rien définir ſur la communion ſous les deux eſpeces juſqu'à l'arrivée des Proteſtans. Mais on lut dans cette Seſſion un Décret de Réformation ſur la Juriſdiction des Evêques (*a*). On fit auſſi la lecture du Sauf-conduit pour les Proteſtans. Le Duc de Wirtemberg envoya donc ſes Ambaſſadeurs à Trente, qui furent bientôt ſuivis de l'Hiſtorien Sleidan, qui y vint de la part de la ville de Strasbourg. Dans la relation qu'il fait de ſes négociations & de celles de ſes Collegues, il rapporte qu'ils ne voulurent point s'adreſſer au Légat du Pape, de peur qu'ils ne paruſſent par là lui reconnoître le droit de juger; mais ils s'adreſſerent à l'Ambaſſadeur de l'Empereur, au Cardinal de Trente & aux Electeurs Eccléſiaſtiques, pour demander que leur Confeſſion de Foi fut préſentée au Concile. Quelques jours avant qu'ils en fiſſent la propoſition, on célebra le 25 de Novembre la quatorzieme Seſſion, où on lut un Décret ſur les Sacremens de la Pénitence & de l'Extrême-Onction, & treize articles de Réformation (*b*).

Suite du Concile de Trente.

Traité entre le Pape & Henri II. 1552.

Le Pape ennuié des dépenſes auxquelles la guerre l'engageoit, & chagrin de la défenſe que Henri II. avoit faite d'envoyer de l'argent à Rome, dépêcha deux Légats, l'un au Roi & l'autre à l'Empereur, chargés de leur propoſer la neutralité pour lui, ou une trêve de deux ans. Henri II. reçut fort bien la propoſition, & au commencement de l'année ſuivante conclut un Traité avec le Pape. L'Empereur en fut fort piqué, & fut néanmoins obligé enſuite d'y conſentir.

Les Proteſtans remettent leur confeſſion de Foi.

Ce Prince s'étoit rendu à Inſpruck, à trois journées de Trente, & donnoit principalement ſon attention aux procédures du Concile. Les Ambaſſadeurs de Saxe arriverent à Trente au commencement de Janvier; ils demanderent que le Concile accordât aux Théologiens de leur Pays un Sauf-conduit ſemblable à celui que le Concile de Baſle avoit don-

(*a*) *Fra-Paolo* L. IV. (*b*) *Sleidan* L. XXIII.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

né aux Bohêmiens; que le Pape n'y préſidât point, & qu'il relâchat aux Evêques leur ſerment, afin que leurs ſuffrages fuſſent libres. Quelques jours après on donna audience aux Ambaſſadeurs de Wirtemberg dans une Congrégation générale chez le Légat, où ils requirent que les points décidés fuſſent examinés de nouveau, & préſenterent leur Confeſſion de Foi, demandant qu'on choiſit des Juges des deux Partis pour décider des Controverſes. Les Ambaſſadeurs de Saxe, qui parurent enſuite firent les mêmes demandes, mais ne produiſirent pas leur Confeſſion de Foi, dreſſée par Melanćton, n'en ayant point d'ordre. Le lendemain 25 de Janvier, on tint la quinzieme Seſſion, dans laquelle on lut un Décret par lequel on déclaroit, qu'à la réquiſition des Proteſtans, on remettoit la publication des Décrets préparés, juſqu'à la prochaine Seſſion, le 19 de Mars; on fit auſſi lecture d'un Sauf-conduit, que le Concile prétendoit être plus ample que le premier (*a*).

Plaintes qu'ils font du Sauf-conduit.

Après la Seſſion, les Proteſtans eurent des copies du Sauf-conduit; ils s'apperçurent qu'on n'y avoit pas inſéré les clauſes qu'ils demandoient, pour qu'il fût conforme à celui de Baſle, qui accordoit aux Bohêmiens, qu'ils auroient voix délibérative; que tout ſeroit décidé dans le Concile, par l'Ecriture, par la pratique de l'ancienne Egliſe, les Conciles & les Interpretes conformes à l'Ecriture Qu'ils auroient la liberté de faire l'exercice de leur Religion dans leurs maiſons. Que l'on ne feroit rien au mépris & au décri de leur doctrine. Ils s'en plaignirent aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, mais n'en reçurent point de réponſe ſatisfaiſante (*b*).

On eut alors la nouvelle que Maurice Electeur de Saxe ſe diſpoſoit à faire la guerre à l'Empereur; ce qui obligea les Electeurs de Maience & de Cologne de partir d'abord de Trente. Les Ambaſſadeurs de Saxe, ayant proteſté qu'ils ignoroient les intentions de leur Prince, prirent auſſi le parti de ſe retirer à Brixen, d'où ils ſe rendirent par des routes différentes dans leur Pays. Cela n'empêcha pas l'arrivée de quatre Théologiens de Wirtemberg, qui répandirent des copies de leur Confeſſion de Foi, que leur Maître avoit fait imprimer, voyant que les Peres de Trente la tenoient fort ſecrete. Cette conduite fit grand bruit & choqua fort les Catholiques. La Seſſion ſuivante, qui devoit ſe tenir le 19 de Mars, fut prorogée juſqu'au premier de Mai. Les Ambaſſadeurs Proteſtans déclarerent aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, que bien que le Concile n'eût pas conſenti à leur premiere demande, leurs Théologiens étoient prêts d'entrer en conférence & en diſpute, ſans pourtant préjudicier à leur droit. Mais les Légats éluderent leurs inſtances. Enfin les Théologiens Proteſtans écrivirent aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, pour les prier de faire enſorte que leurs adverſaires miſſent par écrit ce qu'ils trouvoient de repréhenſible dans leur doctrine, afin qu'ils y puſſent répondre (*c*).

Le Concile eſt ſuſpendu.

Les Légats n'eurent garde d'y conſentir, parcequ'ils appréhendoient que Charles n'eût principalement en vue la réformation de la Cour de Rome, par le moyen des Prélats qui dépendoient de lui. Auſſi faiſirent-ils avidement tous les prétextes de trainer les choſes en longueur. On apprit bientôt que l'Electeur de Saxe s'étoit rendu maître d'Augsbourg, &

(*a*) *Fra-Paolo* l. c. § XLI. (*b*) *Sleidan* ubi ſup. (*c*) Le même.

Digitized by Google

& chacun s'étant perſuadé que l'armée des Confédérés avoit deſſein de ſe ſaiſir des paſſages des Alpes, la plus grande partie des Evêques Italiens ſe ſauva à Verone, & les Proteſtans de leur côté ſe déterminerent à ſe retirer. Les Nonces du Pape écrivirent à Rome pour ſavoir ce qu'ils devoient faire. Ils reçurent une bulle pour ſuſpendre le Concile en cas d'une néceſſité preſſante, & dans la ſeizieme Seſſion, le 28 d'Avril, ils publierent la Bulle par laquelle le Concile étoit ſuſpendu pour deux ans. Douze Evêques Eſpagnols proteſterent contre cette ſuſpenſion, prétendant que la guerre d'Allemagne n'étoit pas une raiſon ſuffiſante pour interrompre le Concile, & que l'Empereur trouveroit bien moyen de pacifier ces troubles (*a*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Cette interruption du Concile fit perdre à l'Empereur toute eſpérance de ramener les Proteſtans à l'ancienne Religion. Bientôt il fut obligé de traiter avec l'Electeur Maurice & les Confédérés, & la paix fut conclue à Paſſau au commencement du mois d'Août. Entre autres articles on convint, Que dans ſix mois on aſſembleroit une Diete, où l'on décideroit quel moyen ſeroit le plus aiſé & le plus propre pour terminer toutes les diſputes de Religion; Que pendant ce tems-là, on ne moleſteroit perſonne pour cauſe de religion. Enfin qu'en cas qu'on ne pût s'accorder ſur les articles de religion, cette pacification & cet accord ne laiſſeroit pas de demeurer en vigueur pour toujours (*b*).

Paix de Paſſau.

Cependant le Pape pour faire parade de zele pour la réformation de l'Egliſe établit une Congrégation nombreuſe de Cardinaux & de Prélats, afin d'y travailler. Cette affaire fut d'abord pouſſée avec chaleur, languit enſuite froidement pendant pluſieurs mois & fut enfin tout-à-fait oubliée (*c*).

Deſſein de Réforme.

Le Pape eut bientôt d'autres occupations, par les nouveaux troubles qui s'éleverent en Italie. La ville de Sienne ſe révolta contre l'Empereur, chaſſa les Eſpagnols & reçut les François. Don Pedre de Tolede paſſa en Toſcane pour réduire les Siennois. Jules ſe ſouvenant de ce qui étoit arrivé à Clément VIII. leva huit mille hommes pour la défenſe de l'Etat Eccléſiaſtique, dont il donna le commandement à Camille Urſin. Il envoya auſſi des Légats à l'Empereur & au Roi de France, pour leur offrir ſa médiation.

Révolte de Sienne. 1553.

Quelque tems après, le Pape nomma le Cardinal Polus pour ſon Légat en Angleterre, où la Reine Marie avoit deſſein de rétablir l'autorité du Siege de Rome. Jules chargea le Cardinal d'exhorter l'Empereur à la paix, en paſſant par l'Allemagne. Polus partit de Rome vers la fin d'Octobre, mais comme il n'avoit pas encore reçu l'Ordre de Prêtriſe, l'Empereur appréhenda que la Reine ne l'épouſât préférablement à ſon fils Philippe. Il le fit arrêter à Augsbourg, & en même tems fit repréſenter à la Reine, que le zele exceſſif du Cardinal pourroit exciter du trouble en Angleterre. Le Cardinal ſe plaignit qu'on violât en ſa perſonne le reſpect dû à un Légat du Pape, & l'Empereur pour faire ceſſer ſes plaintes, le fit venir à Bruxelles ſous prétexte de négocier un accommodement entre lui & la France. Le Cardinal s'y emploia, mais ſans ſuccès (*d*). Cependant le mariage de

Polus Légat en Angleterre.

(*a*) *Fra Paolo* l. c. § L.
(*b*) *Sleidan* L. XXIV. Contin. de Fleuri T. XXX. p. 363 & ſuiv.
(*c*) *Fra-Paolo* l. c. § LIII.
(*d*) *De Thou* L. XIII.

Digitized by Google

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Marie & de Philippe ſe conclut au commencement de l'année 1554, & le Parlement y donna ſon conſentement. Philippe paſſa en Angleterre, & la cérémonie ſe fit à Wincheſter le 25 de Juillet. A l'occaſion de ce mariage l'Empereur céda à ſon fils le royaume de Naples, avec l'approbation du Pape. Après bien des difficultés, la Reine fit inviter Polus de ſe rendre en Angleterre. Le Parlement ayant révoqué l'arrêt de ſa condamnation ſous Henri VIII. il ſe rendit à Londres le 23 ou le 24 de Novembre & y fut fort bien reçu. Quelques jours après il reconcilia l'Angleterre à l'Egliſe & au S. Siege & donna l'abſolution de toutes les cenſures. On envoya alors des Ambaſſadeurs à Rome pour rendre l'obéiſſance au Pape, qui fit faire des proceſſions publiques pour rendre graces à Dieu de la reconciliation de l'Angleterre, & accorda un Jubilé univerſel (*a*). Revenons aux affaires d'Italie.

Guerre au ſujet de Sienne.

On a vu plus haut que Don Pedre de Tolede étoit paſſé en Toſcane pour réduire les Siennois. Il ſe rendit à Florence où Coſme de Medicis lui fournit l'artillerie qui lui manquoit. Mais il mourut le 23 Fevrier 1553, & ſon fils Don Garcie prit le commandement de l'armée, ayant pour adjoint Alexandre Vitelli, Capitaine de grande réputation. Don Garcie s'empara de pluſieurs Places dans le voiſinage de Sienne, pour ſe rendre plus facilement maître de cette ville. A la ſollicitation de Coſme, le Pape s'employa à faire un accommodement, & ſe rendit même à Viterbe avec l'Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, pour preſſer la négociation. Les Miniſtres Impériaux parurent accepter les propoſitions du Pape, par diverſes raiſons. La Flotte des Turcs menaçoit Naples, les François avoient remporté de grands avantages en Piemont, & on avoit découvert une conſpiration à Sienne pour livrer cette ville au Duc de Florence. Le Traité fut donc conclu & ſigné, mais le Cardinal de Ferrare, qui agiſſoit au nom du Roi de France, refuſa de le ſigner, & les François ne voulurent point ſortir de Sienne deſorte qu'on ne put rien conclure (*b*). Le bruit de l'arrivée de la Flotte Turque s'étant répandu, Don Garcie retourna par les terres de l'Etat Eccléſiaſtique à Naples à grandes journées. Nous parlerons ailleurs de la guerre de Corſe, qui ſuivit celle de Toſcane.

Suite de cette guerre.

Coſme, Duc de Florence, que les Impériaux avoient ceſſé d'appuier dans des conjonctures fâcheuſes, qui appréhendoit le voiſinage des François, & qui ne pouvoit eſpérer de ſecours ni d'Eſpagne, ni de Naples, crut devoir mettre le Pape dans ſes intérêts, en mariant une de ſes filles à Fabien neveu de Jules, & dans le tems qu'il conclut ce mariage, il fiança Iſabelle ſon autre fille à Paul Jourdain chef de la Maiſon des Urſins. Il traita enſuite avec l'Empereur, appella le Marquis de Marignan pour commander ſes troupes. Sienne fut aſſiegée, & enfin réduite à ſe rendre en 1555. Nous ne nous étendons pas ſur ces événemens, dont il a été parlé ailleurs (*c*)

Diete d'Augsbourg. 1555.

Au commencement de Fevrier 1555, il ſe tint une Diete à Augsbourg, que l'Empereur avoit convoquée, & à laquelle Ferdinand ſon frere préſida. Le grand objet étoit de terminer les différends de Religion, & on y

(*a*) *Sleidan* L. XXV. *Burnet* T. II. L. II.
(*b*) *De Thou* L. XII.
(*c*) Dans l'Hiſt. de France, L. XXIII. Sect. IX.

Digitized by Google

proposa la tenue d'un Colloque. Le Pape en fut très-mécontent, & pour empêcher qu'on ne fît rien contre ses intérêts, il envoya le Cardinal Moron à la Diete, avec des instructions, où on lui ordonnoit de proposer aux Allemands l'exemple de l'Angleterre, & de les exhorter à reconnoître leur faute; on le chargeoit surtout de détourner tout Colloque & toute Conférence sur les matieres de Religion (*a*). Mais à peine le Cardinal étoit-il arrivé à Augsbourg, qu'il apprit la mort de Jules. Il partit d'abord avec le Cardinal d'Augsbourg pour se rendre à Rome, afin de se trouver à l'élection d'un nouveau Pape.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Jules III. mourut le 23 de Mars 1555, âgé de soixante sept ans. Quelques-uns disent, que les Medecins lui ayant fait imprudemment changer son régime de vie pour le soulager de la goute, qui le tourmentoit beaucoup, la fievre le prit, & le conduisit au tombeau. D'autres prétendent, qu'étant pressé par son frere Baudouin de lui céder la ville de Camerino, à quoi les Cardinaux ne vouloient pas consentir, il feignit d'être malade pour ne point tenir de Consistoire, & d'user de régime, comme s'il l'eût été réellement, ce qui rendit sa maladie sérieuse & lui causa la mort (*b*).

Mort de Jules III.

Les Cardinaux entrerent au Conclave le 5 d'Avril, & après bien des intrigues ils élurent le 9 du même mois Michel Cervin, Cardinal de Sainte-Croix, qui fut sacré Evêque le lendemain & couronné le onzieme. Il voulut garder son nom & se fit appeller Marcel II. Ce Pape se proposa de terminer les différends de Religion par un Concile; mais pour le faire avec succès il vouloit commencer par une Réformation générale, prétendant que c'étoit le seul moyen de conserver & d'augmenter l'autorité Pontificale, bien loin de l'affoiblir. Fra-Paolo (*c*) prétend, qu'il avoit encore dessein d'instituer une espece d'Ordre de Chevalerie, composé de cent personnes, dont il vouloit être le Chef. Mais un Savant (*d*) croit que cet Historien a confondu Marcel II. avec Paul IV. Quoiqu'il en soit, tous les projets de ce Pape s'évanouirent par sa mort s'étant fort fatigué aux cérémonies de la Semaine Sainte, il fut emporté par une apoplexie le 30 d'Avril. Quelques-uns prétendirent qu'on l'avoit empoisonné. Ce Pape paroit avoir eu de bons desseins; il ne voulut jamais permettre qu'aucun de ses parens vint à Rome (*e*).

Election de Marcel II. & sa mort.

Il fallut donc en venir à un nouveau Conclave. Les Cardinaux y entrerent le 14 de Mai; & à l'ordinaire il y eut quantité de brigues. Cependant le 23 de Mai Jean-Pierre Caraffe fut élu, malgré toutes les oppositions de la Faction Impériale, & par le crédit de celle des Farneses. Il étoit d'une des plus illustres familles du royaume de Naples, & passoit pour aimer la vie tranquille & pour être d'une humeur fort austere. Il avoit soixante-dix-neuf ans quand il fut élu & prit le nom de Paul IV. Son couronnement se fit le 26 de Mai avec une pompe toute extraordinaire. L'austérité qu'il avoit affectée se changea bientôt en orgueil & en faste, comme il parut non seulement à la cérémonie de son couronnement, mais dans toute sa conduite (*f*). Tous les Historiens rapportent la réponse qu'il fit, quand

Election de Paul IV.

(*a*) *Sleidan* L. XXVI. *Fra-Paolo* L. V. XIII.
(*b*) *De Thou* L. XV. *Sleidan* l. c. & al.
(*c*) ubi sup. § XIV.
(*d*) *Le Courayer* not. 28.
(*e*) *Fra-Paolo* l. c. Cont. de Fleuri T. XXX. p. 610-615.
(*f*) Les mêmes.

UNIVERSIDAD DE NUEVO LEON BIBLIOTECA UNIVERSITARIA Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

on lui demanda comment il vouloit être ſervi, *magnifiquement*, dit-il, & *comme il convient à un grand Prince*. D'ailleurs il abolit pluſieurs abus de la Cour Romaine, & de la ville de Rome, & fit quantité de réformes dans la Daterie, la Pénitencerie & dans les Offices de la Rote (*a*). Il accorda aux Romains diverſes graces, ce qui les porta à lui ériger une ſtatue de marbre, & à lui donner pour gardes cent perſonnes de la Nobleſſe Romaine, qu'il créa Chevaliers de la Foi (*b*).

Il reçoit l'Ambaſſade d'obédience d'Angleterre.

Les Ambaſſadeurs d'Angleterre, dépêchés vers Jules III. arriverent à Rome le 5 de Juin (*c*). Et comme Philippe & Marie firent demander au Pape d'ériger l'Irlande en Royaume, Paul IV. profita de leur foibleſſe pour s'attribuer le droit de le faire, & cette érection ſe fit dans un Conſiſtoire tenu le 7 de Juin (*d*). Cinq jours après, c'eſt-à-dire le 12 du même mois (*e*), il donna audience dans un Conſiſtoire public aux Ambaſſadeurs; proſternés à ſes pieds, ils confeſſerent humblement leurs fautes une par une, & lui demanderent pardon au nom du Royaume. Le Pape leur donna l'abſolution, les fit lever & les embraſſa, & leur dit, que pour témoigner ſon affection paternelle au Roi & à la Reine, il érigeoit l'Irlande en Royaume (*f*). Dans les entretiens particuliers qu'il eut enſuite avec les Ambaſſadeurs, il inſiſta fortement ſur la reſtitution des Biens Eccléſiaſtiqués, ſaiſis ſous le regne de Henri VIII. Il leur dit encore, qu'il entendoit qu'on commençât à payer le *Denier de Saint Pierre*, & qu'il envoyeroit un Collecteur pour le recevoir (*g*).

Réſolutions de la Diete d'Augsbourg.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit, la Diete aſſemblée à Augsbourg continuoit toujours. Après de grandes conteſtations, on s'y accorda, & le Recès de la Diete, publié le 25 de Septembre, portoit, que vu les difficultés qui mettent obſtacle à la tenue d'un Concile Général ou National, & en attendant qu'on pût trouver jour à rétablir la concorde & l'unanimité par toute l'Allemagne, l'Empereur, le Roi Ferdinand, les Princes & les Etats Catholiques ne pourroient forcer les Princes & les Etats de la Confeſſion d'Augsbourg d'abandonner leur religion, ni en empêcher le libre exercice chez eux, & ne feroient rien au préjudice & au deshonneur de cette Religion. Et que ceux de la Confeſſion d'Augsbourg en uſeroient de la même maniere à l'égard de l'Empereur, du Roi Ferdinand, des Princes & des Etats Catholiques; chacun reſtant maître d'établir chez ſoi la Religion qu'il voudroit, & d'interdire toute autre (*h*). La nouvelle de ce Recès irrita extrémement le Pape contre le Roi Ferdinand qui avoit préſidé à la Diete, & il menaça qu'en ſon tems il feroit repentir l'Empereur & ce Roi de l'injure qu'ils feſoient au Siege Apoſtolique, s'ils ne revoquoient tout ce qu'ils avoient accordé; faute dequoi il ne manqueroit pas de lancer l'excommunication non ſeulement contre les Luthériens, mais auſſi contre ces Princes, comme en étant les fauteurs; au lieu que s'ils vouloient retracter ce qu'ils avoient promis, il offroit de les ſeconder de ſon autorité

(*a*) *Daniel* T. XI. p. 170, 171. Edit. in 80.
(*b*) *Fra-Paolo*; not. 22.
(*c*) Le même L. V. § XV. note 29.
(*d*) Le même, note 30.
(*e*) Le même, note 29.
(*f*) *Burnet* T. II. L. II. *Fra-Paolo*. L. V. § XV.
(*g*) *Burnet* l. c.
(*h*) *Sleidan* L. XXVI. *De Thou* L. XVI.

Digitized by Google

& de ſes troupes, & d'ordonner à tous les Princes Chretiens, ſous peine des Cenſures, de les aſſiſter de toutes leurs forces (*a*). SECTION IX.

Ce qui animoit Paul IV. contre l'Empereur, c'étoit le ſouvenir des injures particulieres qu'il avoit reçues de ce Prince, avant que d'être élevé au Pontificat, & entre autres que les Miniſtres de Charles, l'avoient empêché pendant longtems de prendre poſſeſſion de l'Archevêché de Naples, auquel il avoit été nommé (*b*), & que les Impériaux avoient traverſé de tout leur pouvoir ſon élection. D'ailleurs le Cardinal Caraffe, ſon neveu, l'excitoit encore contre l'Empereur & les Eſpagnols qu'il haïſſoit mortellement. Il traita fort ſecretement avec le Cardinal de Lorraine d'une ligue avec la France, & le Traité fut conclu avec le même ſecret le 15 de Décembre, on en peut voir les articles dans M. de Thou (*c*). Nous dirons ſeulement que le principal objet de la Ligue étoit de conquérir le royaume de Naples pour un des enfans du Roi, mais à condition qu'on en céderoit une partie pour augmenter l'Etat Eccléſiaſtique. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.* *Traité du Pape avec la France.*

Nonobſtant ce Traité, Henri II. conclut le 5 de Fevrier 1556 une trêve avec l'Empereur, ce qui déplut fort au Pape. Il ne laiſſa pas d'en témoigner de la joie, & réſolut d'envoyer des Légats à ces deux Princes, afin de négocier la paix entre eux, pour faciliter la tenue d'un Concile, qu'il feignoit de vouloir aſſembler à Rome. *Trêve entre l'Empereur & Henri II. 1556.*

Avant le départ des Légats, Paul tint un Conſiſtoire, où il invectiva avec beaucoup d'emportement contre les Colonnes, & en particulier contre Aſcagne Colonne, qui étoit alors priſonnier à Naples. Il peignit avec les plus noires couleurs Marc-Antoine Colonne, qui avoit agi contre lui & contre le domaine de l'Égliſe. Il excommunia ces deux Seigneurs, les priva de leurs dignités & de leurs fiefs, & confiſqua toutes leurs terres qui étoient dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il les donna à Jean Caraffe Comte de Montorio, ſon neveu, avec le titre de Duc de Paliano, & le déclara en même tems Gouverneur de l'Etat Eccléſiaſtique (*d*). La découverte de quelques conjurations, réelles ou imaginaires, aigrit encore l'eſprit du Pape; enſorte qu'il donna ordre à Sylveſtre Aldobrandini & au Procureur Fiſcal, de porter une accuſation contre l'Empereur & le Roi Philippe ſon fils, comme ayant encouru les Cenſures & étant déchus des Fiefs qu'ils tenoient du S. Siege, pour avoir ſécouru d'argent & de troupes les Colonnes. On ne prit point de réſolution là-deſſus (*e*). Sur ces entrefaites le Pape reçut des nouvelles fort agréables du Cardinal Caraffe, qu'il avoit envoyé en qualité de Légat au Roi de France. Ce Prélat, ſecondé des Guiſes & de la Ducheſſe de Valentinois, avoit déterminé Henri II. à rompre la tréve avec l'Empereur & le Roi Philippe, & l'avoit abſous des ſermens qu'il avoit faits en la ratifiant (*f*). Paul ne penſa plus qu'à la guerre; il fit armer les habitans de Rome qu'il diſtribua par Compagnies & qui montoient à environ cinq mille hommes; il fit fortifier pluſieurs de ſes Places & y mit des garniſons. Enfin il engagea le Roi de *Procédures contre les Colonnes, & meſures du Pape pour faire la guerre.*

(*a*) *Sleidan* l. c.
(*b*) *De Thou* ubi ſup.
(*c*) Le même.
(*d*) *De Thou* L. XVII.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1536.*

France à lui envoyer trois mille hommes par mer, pour ſa défenſe, en attendant que ſon armée entiere pût paſſer en Italie (*a*).

Le Roi Philippe II. ſe défioit du Pape, dont toutes les démarches & en particulier le ſoin qu'il prenoit de fortifier Paliano, n'annonçoient pas des vues pacifiques. Le Duc d'Albe Viceroi de Naples eut ordre de marcher contre l'Etat Eccléſiaſtique. De nouvelles raiſons hâterent l'exécution de ſon entrepriſe. Paul IV. fit arrêter pluſieurs Cardinaux & Barons, qui furent enfermés dans le Château S. Ange. Il fit auſſi empriſonner l'Ambaſſadeur de Philippe & le Maître des poſtes impériales. Le Duc d'Albe s'en plaignit, & le Pape répondit à ſon ordinaire fort fierement, ce qui détermina le Duc à ſe mettre en marche le premier ou le 4 de Septembre, car les Hiſtoriens varient là-deſſus. Il ſe rendit maître d'un grand nombre de Places & de preſque toute la Campagne de Rome. Il s'approcha même ſi près de cette ville qu'il y jetta la terreur, enſorte que le Pape obligea juſqu'aux Moines de travailler aux fortifications. Il aſſiegea & prit la ville & la Citadelle d'Oſtie, & ayant fait une trêve de quarante jours avec le Pape, il retourna à Naples, pour faire de nouveaux préparatifs (*b*). Quand la trêve fut finie les François reprirent Oſtie, & les Troupes du Pape pluſieurs autres Places (*c*).

Le Duc d'Albe entre dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Le Duc de Guiſe paſſe en Italie. 1557.

Au commencement de l'année 1557, le Duc de Guiſe paſſa en Italie avec une belle armée. Mais au lieu d'attaquer le Milanés, qui étoit preſque ſans défenſe, il traverſa le Parmeſan & le Plaiſantin dans le deſſein de porter la guerre dans le royaume de Naples. Etant arrivé à Bologne, il ne trouva point de troupes du Pape ni aucuns préparatifs de guerre; il en fit de grandes plaintes au Cardinal Caraffe, qui l'accompagnoit, qui l'aſſura, qu'il y avoit un corps de dix mille hommes dans la Marche d'Ancone prêt à marcher, dèsque l'armée Françoiſe ſeroit arrivée à Rome. Mais quand le Duc y arriva, il y trouva peu de troupes, & s'apperçut que le Pape n'avoit point exécuté à cet égard le Traité fait avec le Roi, & par là perdit plus d'un mois dans l'inaction (*d*).

Sienne & Plaiſance cedées au Duc de Florence.

Le Pape, ſachant combien il lui importoit d'engager le Duc de Florence dans ſes intérêts, & de le détacher du parti de l'Eſpagne, négocia avec lui. Coſme entretint habilement cette négociation, & la fit tranſpirer de façon à donner l'allarme à Philippe II. Le Duc de Florence ſe ménagea ſi adroitement, que le Roi d'Eſpagne pour ſe l'attacher lui céda l'Etat de Sienne & Plaiſance à condition d'en faire hommage à la couronne d'Eſpagne (*e*).

Le Duc de Guiſe échoue.

Cependant le Duc de Guiſe ſe mit en campagne au mois d'Avril, & alla mettre le ſiege devant Civitella place forte ſur les confins du royaume de Naples. La vigoureuſe défenſe des aſſiegés & l'approche du Duc d'Albe pour les ſecourir, obligerent les François de lever le ſiege. Le Duc de Guiſe mécontent du Pape & de ſes neveux parla de s'en retourner & demanda même ſon rappel, mais Paul & les Caraffes l'arrêterent par de belles promeſſes. Cependant peu après, la perte de la bataille de Saint-Quen-

(*a*) *Fra-Paolo* L. V. § XXVI.
(*b*) *Giannone* L. XXXIII. Ch. 1. *De Thou* l. c.
(*c*) *De Thou* ubi ſup.
(*d*) Le même, L. XVIII.
(*e*) Le même.

Digitized by Google

tin obligea Henri II. de rappeller le Duc avec les troupes qu'il commandoit. Sur la fin du mois d'Août, le Duc d'Albe s'approcha de Rome, dont il auroit pu ſe rendre maître, s'il avoit voulu, mais il ne le jugea pas à-propos par des raiſons ſecretes (*a*).

Le Pape ſe vit alors réduit à s'accommoder, & la paix fut conclue le 13 ou le 14 de Septembre, entre le Duc d'Albe & les Caraffes. Le Pape ſoutint ſon caractere fier & hautain, & l'on vit le vainqueur obligé de s'humilier devant le vaincu. Il eſt vrai que par des articles ſecrets, on convint de reſtituer les places enlevées aux Colonnes (*b*).

Le Pape eſt obligé de faire la paix.

Après la concluſion de la paix, Paul envoya des Légats aux Rois de France & d'Eſpagne pour leur offrir ſa médiation. Ils furent reçus fort honorablement, mais ne réuſſirent point dans leur Légation. Tout le fruit que le Cardinal Caraffe, envoyé au Roi Philippe, recueillit de ſon voyage, ce fut une penſion de douze mille écus que ce Prince lui donna (*c*).

Légation infructueuſe.

Comme le Pape regardoit l'Inquiſition comme le principal nerf & le reſſort ſecret du Pontificat, il voulut qu'outre le crime d'héréſie, ce tribunal connût encore de beaucoup d'autres. Il feſoit mettre en priſon tous ceux qui en étoient coupables & leur donnoit des Cardinaux pour Juges. Ayant ſur quelques indices ſoupçonné le Cardinal Moron d'avoir des intelligences ſecretes avec les Proteſtans d'Allemagne, il le fit enfermer dans le Château S. Ange & nomma quatre Cardinaux pour l'examiner à toute rigueur, auſſi bien que Gilles Foſcarari Evêque de Modene, qu'il fit arrêter comme ſon complice. Paul ôta auſſi la Légation d'Angleterre au Cardinal Polus, & le cita à comparoître devant l'Inquiſition à Rome, après avoir fait arrêter comme ſon complice Thomas de Saint Felix Evêque de Cava, ſon intime ami. Ce procédé du Pape ſcandaliſa fort toute l'Angleterre, & à Rome bien des gens crurent, qu'il cherchoit à ſe venger de la tréve que le Cardinal avoit conclue entre l'Empereur & le Roi de France ſans ſa participation. Quoiqu'il en ſoit Polus reſta en Angleterre, la Reine n'ayant pas voulu lui permettre d'en ſortir, & cette affaire ne fit du tort qu'au Pape (*d*).

Zele du Pape pour l'Inquiſition. Il ôte la Légation d'Angleterre à Polus.

Cette même année le Pape donna ordre aux Inquiſiteurs de dreſſer un *Index* ou Catalogue des Livres qui méritoient d'être défendus. Ce Catalogue ne parut que deux ans après, mais on y alla bien plus loin qu'on n'avoit fait auparavant. La lecture de chaque Livre contenu dans ce Catalogue étoit défendue ſous peine d'excommunication encourue par le ſeul fait, & dont l'abſolution étoit réſervée au Pape, de privation de bénéfices & d'inhabilité à en poſſeder, d'infâmie perpetuelle & d'autres punitions arbitraires (*e*).

Catalogue de 5 Livres défendus.

Paul IV. donna de nouvelles preuves de ſon caractere haut & inflexible en 1558. Dès le mois de Septembre 1556, Charles V. avoit abdiqué l'Empire en faveur de Ferdinand ſon frere. Cependant ce ne fut que le 24 de Fevrier 1558 que les Ambaſſadeurs de Charles firent à Francfort la cérémonie de la réſignation en préſence des Electeurs. En conſéquence Ferdinand fut élu & enſuite couronné. Ce Prince envoya à Rome un Ambaſ-

Le Pape refuſe de reconnoître Ferdinand pour Empereur. 1558.

(*a*) *Fra-Paolo* L. V. § XXXII. & note 58.
(*b*) Le même & note 59. *De Thou* L. XVIII.
(*c*) Continu. de Fleuri T. XXXI. p. m. 167-170.
(*d*) *Fra-Paolo* ubi ſup. §. XXX.
(*e*) Le même, L. VI. § V.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

ſadeur pour donner part au Pape de ſon avénement à l'Empire. Paul ne voulut point admettre l'Ambaſſadeur à une audience publique, prétendant que la réſignation de Charles étoit nulle, parcequ'elle devoit ſe faire entre ſes mains. Qu'il falloit donc que Ferdinand envoyât un Procureur qui renonçât à tout ce qui s'étoit fait dans la Diete, & ſuppliât le Pape de vouloir par grace accepter la renonciation de Charles, & élever Ferdinand à l'Empire de ſa pleine puiſſance. Il fit entendre à l'Ambaſſadeur, qu'il donnoit à Ferdinand trois mois de tems pour ſe conformer à cette réſolution; mais qu'après cela il ne vouloit plus en entendre parler, & qu'il créeroit lui-même un Empereur. Ferdinand, informé de la réſolution de Paul, ordonna à ſon Ambaſſadeur, que ſi dans le terme de trois jours après la réception de ſa Lettre le Pape refuſoit de l'admettre, il eût à ſe retirer, après avoir proteſté, que ce Prince, & les Electeurs prendroient la réſolution qui conviendroit le mieux à la dignité de l'Empire. Ce Miniſtre ſollicita donc de nouveau une audience, que le Pape lui accorda en particulier, & non comme Ambaſſadeur de l'Empereur. Il communiqua au Pape les ordres dont il étoit chargé; Paul répondit, qu'il envoyeroit un Nonce à Ferdinand ſur cette affaire; que pour lui s'il avoit ordre de partir; il pouvoit le faire & proteſter tout ce qu'il voudroit. L'Ambaſſadeur proteſta donc & ſortit de Rome; & quoique l'Empereur Charles mourut le 21 de Septembre de cette année. Paul ne changea point de réſolution & ne voulut jamais reconnoître Ferdinand tant qu'il vécut (*a*).

Il en uſe de même envers la Reine Elizabeth.

La mort de Marie Reine d'Angleterre, arrivée le 17 de Novembre, donna lieu à une nouvelle révolution dans ce royaume. Elizabeth ſa ſœur, fille d'Anne de Boulen, lui ſucceda, & ne s'expliqua pas d'abord ſur l'article de la Religion. Elle chargea Edouard Karn, Ambaſſadeur d'Angleterre à Rome, de faire part au Pape de ſon avénement à la couronne. Mais Paul répondit avec ſa hauteur ordinaire, „ Que l'Angleterre étoit „ un fief du Siege de Rome, qu'Elizabeth n'y avoit nul droit étant bâtar„ de; Que ç'avoit été une inſigne audace à elle, de prendre poſſeſſion de „ la couronne ſans ſon aveu. Que ſi toutefois elle renonçoit à ſes préten„ tions, & qu'elle en paſſât par le jugement du S. Siege, il lui marque„roit une affection paternelle". Une réponſe auſſi inſultante, engagea la Reine à rappeller Karn, & à ne plus traiter avec le Pape. Au reſte on croit que Paul fut pouſſé par les ſollicitations du Roi de France, qui appréhendoit que Philippe n'épouſât Elizabeth & fit inſinuer au Pape qu'elle protégeoit les Proteſtans. Henri II. vouloit auſſi favoriſer ſa belle-fille Marie, Reine d'Ecoſſe, qui formoit des prétentions ſur le royaume d'Angleterre (*b*).

Le Pape diſgracie ſes neveux. 1559.

Paul IV. avoit été déja averti plus d'une fois de l'abus que ſes neveux faiſoient de leur crédit; il les obſerva de plus près, & apperçut bientôt les déſordres qu'il avoit ignorés juſqu'alors. Un Religieux Théatin le confirma dans les diſpoſitions où il étoit, enſorte que dans un Conſiſtoire qu'il tint le 26 ou le 27 de Janvier 1559 il ôta tout d'un coup à l'imprevu le maniment des affaires & la Légation de Bologne au Cardinal Caraffe. Il priva

(*a*) *De Thou* L. XXI. *Fra-Paolo* l. c. § XXXVII.

(*b*) *De Thou* L. XX. *Burnet* T. II. L. III.

priva Jean Caraffe Duc de Palliano du commandement des troupes & de la charge de Général des Galeres, & le Marquis de Monte-bello du Gouvernement du Bourg de S. Pierre. Il exila le Cardinal Caraffe à Lavinia, le Duc de Palliano à Galeſſi, & le Marquis dans ſon Château de Monte-bello. Il déclama contre eux avec tant de chaleur, qu'il s'emportoit même contre les Cardinaux qui vouloient dire quelque mot en leur faveur. Il priva de leurs charges & de leurs dignités ceux qui les tenoient de ſes neveux, & en fit empriſonner quelques-uns. Il abolit en même tems certains droits de paſſage, & quelques autres impôts, comme établis à ſon inſu (*a*). Il s'appliqua, dit-on après cela avec tant de ſoin au gouvernement de l'Egliſe, qu'on lui fait dire, qu'il falloit compter la premiere année de ſon Pontificat du jour qu'il avoit relegué ſes neveux hors de Rome, & qu'il leur avoit ôté entierement l'adminiſtration des affaires (*b*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Il ſe livra tout entier aux ſoins de l'Inquiſition, qu'il diſoit être la meilleure batterie qu'on pût oppoſer à l'héréſie & la principale défenſe du S. Siege. Il publia le 15 de Fevrier une Bulle, par laquelle il renouvelloit tous les Canons des Conciles & les Décrets des Peres publiés en quelque tems que ce fût contre les Hérétiques, comme auſſi les peines & les cenſures portées contre eux par ſes prédéceſſeurs; déclarant tous les Prélats & les Princes, y compris même les Rois & les Empereurs, qui tomberoient dans l'héréſie, déchus de leurs Bénéfices, Domaines, Royaumes & Empires, ſans qu'il fût beſoin d'aucune déclaration, & inhabiles à pouvoir jamais y être rétablis par l'autorité du Saint Siege, & donnant tous leurs biens au premier Catholique qui s'en empareroit (*c*). Il contraignit auſſi les Evêques d'aller réſider dans leurs Dioceſes, & commanda ſur peine d'excommunication à tous ceux qui avoient fait des vœux de religion, & qui étoient ſortis de leurs Monaſteres, d'y rentrer, quelque excuſe qu'ils alléguaſſent. Il fit exécuter cet ordre avec tant de rigueur, qu'il y en eut beaucoup d'empriſonnés, & d'autres qui furent envoyés aux galeres. On dit que plus de trente mille, qui refuſerent de ſe ſoumettre, furent obligés d'abandonner leur patrie & de ſe retirer à Veniſe (*d*).

Il ſe livre tout entier aux ſoins de l'Inquiſition.

A la requiſition du Roi Philippe, il érigea treize nouveaux Evêchés dans les Pays-Bas ſous trois Metropoles, qui étoient Cambrai, Utrecht & Malines. Cet établiſſement cauſa un grand mécontentement parmi les habitans, dont un grand nombre avoient embraſſé la Réformation. La Nobleſſe & le peuple s'apperçurent que c'étoit un artifice pour introduire l'Inquiſition, enſorte qu'ils commencerent à prendre des meſures pour s'affranchir de la domination des Eſpagnols (*e*).

Erection de nouveaux Evêchés.

Le Pape fut fort affligé de la mort tragique de Henri II. Roi de France, & ne lui ſurvécut pas longtems. Sa maladie commença par une hydropiſie, & il mourut le 18 d'Août, dans la quatrevingt-quatrieme année de ſon âge, & la cinquieme de ſon Pontificat. Le 14 il fit venir les Cardinaux dans ſa chambre, les exhorta à une parfaite union pour élire un ſucceſſeur qui prit à cœur les intérêts de l'Egliſe, & leur recommanda parti-

Mort de Paul IV.

(*a*) *De Thou* L. XXII. *Fra-Paolo* l. c. § XXXVI.
(*b*) Contin. de Fleuri l. c. p. 347.
(*c*) *Fra-Paolo* ubi ſup.
(*d*) *De Thou* l. c. Contin. de Fleuri l. c. p. 347-349.
(*e*) *De Thou* L. XXII. *Fra-Paolo* L. V. § XLI.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

culierement l'Office de l'Inquiſition (*a*). A peine le Pape étoit-il mort, ou plutôt il reſpiroit encore, lorſque le Peuple animé de fureur contre lui & toute ſa maiſon, ſe livra aux derniers excés. On ouvrit les priſons de Rome, ſuivant une ancienne coutume, & le peuple furieux courut vers la nouvelle priſon de l'Inquiſition, à laquelle il mit le feu, après en avoir fait ſortir tous les priſonniers. On eut bien de la peine à l'empêcher de brûler auſſi le couvent des Dominicains de la Minerve, en haine de l'Inquiſition, dont le Pape les avoit déclarés Juges. En même tems cette multitude effrénée courut au Capitole, briſa la ſtatue de Paul IV. faite de marbre par un excellent ouvrier; on en emporta la tête, qu'on roula pendant trois jours dans toutes les rues de la ville & enſuite on la jetta dans le Tibre. Enſuite il fut ordonné par un Edit du Peuple Romain, que les armes des Caraffes ſeroient abattues dans Rome; ce qui fut exécuté avec tant de diligence & d'empreſſement, qu'il ne reſta au bout d'un jour pas le moindre veſtige de la grandeur des Caraffes (*b*).

Election de Pie IV.

Après la mort de Paul IV. le ſiege fut vacant pendant plus de quatre mois, mais cette longue vacance fut moins l'effet de la diviſion des Cardinaux, que des différens intérêts des Princes, qui s'intriguerent plus qu'à l'ordinaire dans cette élection (*c*). Les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 5 de Septembre, & après bien des conteſtations & des brigues, on élut la nuit de Noël Jean-Ange Medici ou Medequin, qui prit le nom de Pie IV. & fut couronné le 6 de Janvier 1560. Ce Pape étoit né à Milan, où ſon pere étoit Receveur des impôts; ſon frere aîné le fameux Marquis de Marignan, s'étoit diſtingué au ſervice de Charles V.

Commencemens de ſon Pontificat. 1560.

Pie IV. commença ſon Pontificat avec beaucoup de douceur. Il pardonna aux Romains tout ce qu'ils avoient fait contre l'Inquiſition & contre la mémoire de ſon prédéceſſeur, à condition qu'ils répareroient, autant qu'il ſeroit poſſible, les dommages qu'ils avoient cauſés. Cinq jours après ſon élection, il aſſembla une Congrégation de Cardinaux, & par leur avis, il approuva l'abdication que Charlequint avoit fait de l'Empire en faveur de Ferdinand. Il caſſa preſque tous les actes de Paul IV. changea la forme du Gouvernement; ordonna la réviſion de l'affaire des Moines mendians, que ſon prédéceſſeur avoit fait rentrer dans leurs couvens: il fit examiner de nouveau le procès de ceux que le feu Pape avoit fait empriſonner comme ſuſpects d'héréſie & ayant ordonné aux Inquiſiteurs de ſe conduire par de certaines regles, il rendit juſtice à des perſonnes arrêtées ſur des préjugés aſſez legers (*d*).

Il penſe à raſſembler le Concile.

Le onziéme de Janvier, il tint une nombreuſe Congrégation de Cardinaux, où il expoſa fort au long le deſir qu'il avoit de réformer la Cour de Rome & de convoquer le Concile Général, & chargea tous les Cardinaux d'examiner tout ce qui avoit beſoin de réforme & de penſer au tems, au lieu & aux autres préparatifs néceſſaires pour un Concile, qui eût un meilleur ſuccès que celui qu'on avoit déja aſſemblé deux fois. De plus, dans tous les entretiens particuliers qu'il avoit, tant avec les Cardinaux qu'avec les

(*a*) *De Thou* L. XXIII. *Fra-Paolo* l. c. § XLV.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Fra-Paolo* l. c. § XLVI.
(*d*) *De Thou* L. XXIII. à la fin.

Digitized by Google

Ambaſſadeurs, il parloit en toute occaſion du deſir qu'il avoit de tenir le Concile, ſans pourtant faire aucune démarche qui le montrât plus clairement (*a*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

A l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il fit venir à Rome ſes neveux, enfans de ſes ſœurs, les maria avantageuſement & les combla de biens & d'honneurs. Il donna le chapeau de Cardinal à Charles Borromée, & le chargea de toutes les affaires de l'Egliſe, & donna le Gouvernement de l'Etat Eccléſiaſtique à Frederic frere de Charles (*b*).

Népotiſme ſous ce Pape.

Tandis qu'il élevoit ainſi ſa propre famille, il perſécuta vivement celle de ſon prédéceſſeur. Comme les Caraffes lui avoient rendu ſervice dans le Conclave & contribué à ſon élection, il feignit d'abord de leur vouloir du bien, & s'intéreſſa en leur faveur; mais bientôt il fit éclater le deſſein de les perdre. Il ne lui fut pas difficile d'en trouver les moyens, les Caraffes ayant ſi longtems abuſé du pouvoir dont ils avoient joui ſous le Pontificat de leur oncle. Un jour qu'il tenoit Conſiſtoire, on manda le Cardinal Charles Caraffe, & le Cardinal Alphonſe ſon couſin. Etant arrivés au Vatican, ils furent arrêtés & conduits au Château S. Ange. On fit auſſi arrêter leurs parens & ceux qui étoient attachés à leur Maiſon (*c*). Neuf mois ſe paſſerent à inſtruire leur procès, qui fut rapporté devant le Pape & qui voulut diſcuter lui-même & juger chaque chef d'accuſation en particulier. Le Cardinal Charles Caraffe fut dégradé, & livré au bras ſéculier pour être puni ſelon les loix, & en conſéquence de la ſentence prononcée contre lui, on l'étrangla dans le Château S. Ange la nuit entre le 6 & le 7 de Mars 1561. Jean ſon frere Duc de Palliano & deux autres Seigneurs de ſa famille furent décapités. Le Cardinal Alphonſe fut traité avec moins de rigueur, il en fut quitte pour une amende de cent mille écus d'or, & pour la perte de ſa charge de Préfet de la Chambre Apoſtolique. On arrêta dans le même tems le Cardinal Scipion Rebiba, ſous prétexte qu'il avoit eu part aux ſecrets des Caraffes, & Innocent de Monte que Jules III. avoit fait Cardinal à la honte du Sacré College; mais un an après l'un & l'autre furent mis en liberté (*d*).

Les Caraffes arrêtés & condamnés.

Vers la fin de cette année, le Duc de Savoye fit demander au Pape la permiſſion de tenir un Colloque pour inſtruire les habitans de ſes vallées, qui ne reconnoiſſoient point l'Egliſe Romaine & qui depuis nombre de ſiecles ſuivoient la même doctrine que les Réformateurs de Suiſſe & de Geneve avoient prêchée. Comme malgré les perſécutions des Inquiſiteurs, ils perſiſtoient dans leur foi, & que quelques-uns s'étoient mis en défenſe, le Duc ſe détermina à ſuivre l'avis qu'on lui donnoit de faire tenir un Colloque, & fit prier le Pape d'y conſentir. Pie IV. le refuſa abſolument, & fit entendre au Duc, que le meilleur moyen de réduire les Hérétiques étoit d'employer la force, lui offrant ſon ſecours s'il prenoit ce parti. Le Duc ſe rendit & commença la guerre qui ne finit que l'année ſuivante (*e*).

Le Duc de Savoye fait la guerre aux Vaudois.

Ce fut auſſi en 1560 que ſe forma la fameuſe Conjuration d'Amboiſe, dans laquelle entrerent non ſeulement les Réformés, mais quantité de Ca-

Troubles de Religion en

(*a*) *Fra-Paolo* ubi ſup. § L.
(*b*) *De Thou* L. XXVII.
(*c*) Le même, L. XXVI.
(*d*) Le même, L. XXVIII.
(*e*) Le même, L. XXVII. *Fra-Paolo* L. V. § LI.

Digitized by Google

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

tholiques mécontens. Leur but étoit d'obtenir la liberté de conscience, & l'éloignement des Guises des affaires. La Conjuration fut découverte, mais le Roi pour pacifier ces mouvemens donna un Edit par lequel il pardonnoit aux Réformés, pourvu qu'ils retournassent à l'Eglise, défendant toute assemblée de Religion, & remettant aux Evêques toutes les causes d'Hérésie. Par là on ôtoit tout prétexte d'introduire l'Inquisition en France, où le nom de ce Tribunal étoit odieux (*a*). Le 21 d'Août se tint une assemblée des Notables à Fontainebleau, où Monluc Evêque de Valence, & Marillac Archevêque de Vienne parlerent fortement contre les vices & l'ignorance du Clergé, & proposerent la tenue d'un Concile National, comme le moyen le plus efficace de remédier aux différends de Religion (*b*). On résolut donc de convoquer les Prélats du Royaume pour le 20 de Septembre.

France. On y veut tenir un Concile National.

Le Pape s'y oppose.

Le Pape, à qui on dépêcha un exprès pour l'en informer, en fut très-mécontent, & pour parer le coup, il envoya l'Evêque de Fermo en qualité de Nonce extraordinaire en France pour représenter au Roi; que le Concile National qu'il vouloit assembler seroit regardé comme une espece de Schisme de l'Eglise Universelle; qu'il inspireroit aux Prélats François le desir d'accroitre leur autorité au préjudice de l'Autorité Royale, & que tout le monde savoit combien ils aspiroient au rétablissement de la Pragmatique Sanction. Le Roi d'Espagne fit aussi solliciter François II. de ne point assembler de Concile National, pour ne pas donner un pernicieux exemple aux autres Etats, & préjudicier au Concile Général qu'on parloit d'assembler (*c*). Mais le Roi de France persista dans le dessein qu'il avoit & pria le Pape d'envoyer un Légat avec pouvoir de convoquer les Evêques du Royaume, pour trouver moyen de regler les affaires de Religion (*d*).

Le Pape se détermine à rétablir le Concile de Trente.

Voyant que les François persistoient dans la résolution de tenir un Concile National le Pape se détermina à rétablir le Concile Général, & après avoir mûrement délibéré avec les Cardinaux qui étoient le plus dans sa confidence, il résolut de le rassembler à Trente, d'autant plus que le Concile qui s'y étoit tenu sous Jules III. n'avoit été que suspendu. L'Empereur & le Roi de France firent de grandes difficultés contre la tenue du Concile à Trente, dont le nom seul révoltoit les Protestans, qui n'y consentiroient jamais, surtout si l'on prétendoit continuer ce qui y avoit été commencé. Ces difficultés n'arrêterent pas le Pape, & le 29 de Novembre il publia une Bulle par laquelle il intimoit le Concile Général à Trente pour le jour de Pâques suivant, toute suspension étant levée (*e*).

Il envoye des Nonces aux Princes Chrétiens.

Immédiatement après la publication de la Bulle, le Pape dépêcha un Abbé nommé Niquet pour la porter en France avec ordre de dire que si l'on n'en approuvoit pas la forme, ni certaines expressions équivalentes au mot de *continuer*, cela n'empêcheroit pas qu'on ne pût parler de nouveau des choses qui avoient déja été proposées (*f*). Il envoya aussi la bulle à l'Empereur & au Roi d'Espagne, & nomma des Nonces pour l'Allemagne, l'Angleterre, la Pologne & la Moscovie même. Cependant Pie appréhen-

(*a*) *De Thou*, L. XXIV, XXV.
(*b*) Le même, L. XXV.
(*c*) *Fra-Paolo* ubi sup. § LIII.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même, §. LX. Cont. de Fleuri T. XXXI. p. m 455-460.
(*f*) Voy. *Fra-Paolo* l. c. note 98.

Digitized by Google

doit fort que les Proteſtans d'Allemagne conjointement avec une bonne partie de la France ne refuſaſſent de venir à Trente, ou qu'ils ne fiſſent des demandes exceſſives. Ce qui l'inquieta encore, ce fut le réſultat des Etats tenus à Orléans. François II. étant mort le 5 de Décembre, Charles IX. ſon frere lui ſucceda; les Etats s'aſſemblerent peu de jours après à Orléans, le Roi y ordonna d'élargir tous ceux qui étoient en priſon pour cauſe de religion, annulla toutes les procédures faites contre eux, leur donna une amniſtie pour tout ce qu'ils pouvoient avoir fait auparavant, & leur fit reſtituer leurs biens. Il défendit, ſous peine de la vie, de s'offenſer de fait ou de paroles pour cauſe de religion (*a*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Les deux Nonces, que le Pape avoit envoyés en Allemagne, vinrent trouver l'Empereur à Vienne. Ce Prince leur conſeilla de ſe rendre immédiatement à Naumbourg en Saxe, où les Proteſtans tenoient actuellement leur Diete, & leur donna des avis pour réuſſir dans leur négociation. Il les fit accompagner par trois Ambaſſadeurs qu'il envoyoit à cette Diete. Ces Ambaſſadeurs exhorterent les Princes, dans l'audience qu'on leur donna, de vouloir aſſiſter au Concile de Trente, pour mettre fin aux calamités de l'Allemagne. On répondit, que les Princes ne refuſeroient point d'envoyer à un Concile où la parole de Dieu ſeroit priſe pour Juge, où les Evêques ſeroient déchargés du ſerment qu'ils avoient fait au Pape & au Siege de Rome, & où les Théologiens Proteſtans pourroient avoir droit de ſuffrage. Les Nonces furent enſuite admis à l'audience, & préſenterent les Brefs que le Pape écrivoit à chacun d'eux. Mais on leur renvoya ces Brefs un quart d'heure après tout cachetés, à cauſe de l'adreſſe qui portoit *Dilectiſſimo filio* &c. Et trois jours après on leur envoya la réponſe des Princes, qui déclaroient, qu'ils ne reconnoiſſoient aucune juriſdiction dans le Pape, & qu'ainſi il n'étoit nullement beſoin qu'ils s'expliquaſſent avec lui de leurs diſpoſitions à l'égard du Concile, qu'il n'avoit pas le pouvoir de convoquer & de tenir; qu'ils avoient déclaré là-deſſus leurs intentions à l'Empereur leur Seigneur. A cela on joignit un compliment honnête pour les Nonces perſonnellement, qui étoient Zacharie Delfino Evêque de Lieſina, & Jean-François Commendon Evêque de Zante (*b*). Après la Diete, Delfino exécuta la commiſſion dont il étoit chargé pour pluſieurs villes, mais toutes répondirent à peu près la même choſe que la Diete. Commendon, après avoir viſité divers Princes, Prélats & villes de la Baſſe Allemagne, ſe rendit à Lubec, d'où il fit demander un ſaufconduit à Frederic, Roi de Danemarc, pour l'aller prier au nom du Pape de favoriſer le Concile. Mais ce Prince lui fit répondre, que ni Chriſtien ſon pere, ni lui, n'avoient jamais eu rien à démêler avec le Pape, & qu'il ne ſe ſoucioit point de ſon Ambaſſade. La Reine Elizabeth défendit au Nonce, que le Pape lui envoyoit, de paſſer la mer, malgré les fortes inſtances que le Roi d'Eſpagne & le Duc d'Albe firent en ſa faveur (*c*). Le Nonce en Pologne fut très-bien reçu, mais il ne put paſſer en Moſcovie, à cauſe de la guerre entre le Czar & le Roi de Pologne. L'Empereur, après avoir fait examiner la

Ils ſont en général peu accueillis. 1561.

(*a*) *De Thou* l. XXVII.
(*b*) *Fra-Paolo* l. c. § LXIV.
(*c*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Bulle par ſes Théologiens écrivit au Pape, qu'il étoit preſque ſûr, que ſi Pie eût déclaré que la convocation du Concile n'étoit pas une ſimple continuation de l'autre, mais un nouveau Concile, ou que les matieres déja décidées y pourroient être examinées de nouveau, la Bulle auroit été acceptée. Le Roi de France, écrivit auſſi à ſon Ambaſſadeur à Rome, qu'il y avoit quelque choſe à réformer à la Bulle, avant qu'on pût la recevoir, que ſans cela le Concile ne produiroit aucun fruit; qu'il falloit déclarer préalablement, qu'on examineroit de nouveau les déciſions qui avoient déja été faites, pour diſſiper les ombrages & raſſurer tout le monde. Que ſi le Concile venoit à manquer, il ſeroit forcé d'avoir recours à l'expédient d'un Concile National, comme le ſeul propre à pourvoir aux beſoins de ſon royaume (*a*).

Le Roi d'Eſpagne eſt mécontent de la Bulle.

Les Théologiens Eſpagnols de leur côté étoient mécontens de la Bulle, parcequ'on n'y avoit pas dit ouvertement que c'étoit une continuation du Concile commencé. Le Roi Philippe ſurſit donc à la réception & à la publication de la Bulle, ſous prétexte que les expreſſions en étoient ambigues; mais réellement parcequ'il étoit piqué de ce que le Pape avoit donné audience à l'Evêque de Comminges, Ambaſſadeur du Roi de Navarre, que ce Prince lui avoit envoyé pour lui promettre obéiſſance; choſe que Philippe regardoit comme préjudiciable à la poſſeſſion de ce royaume, dont il ne jouiſſoit qu'en vertu de l'excommunication que Jules II. avoit prononcée contre Jean d'Albret. Pie IV. envoya un Nonce en Eſpagne pour juſtifier ou excuſer ce qu'il avoit fait en faveur du Roi de Navarre, & pour y expoſer les raiſons qu'il avoit eues de dreſſer ſa bulle de la maniere qu'il avoit fait. Philippe reçut favorablement ſes juſtifications, & déclara qu'il acceptoit la Bulle, & qu'il envoyeroit ſes Evêques & ſes Ambaſſadeurs au Concile (*b*).

Légats envoyés à Trente.

Le tems de l'ouverture de cette aſſemblée approchoit, & le Pape nomma deux Légats pour y préſider, en déclarant en même tems, qu'il avoit intention d'y en joindre trois autres. Les deux premiers arriverent à Trente le 9 d'Avril, troiſieme fête de Pâques, mais ils n'y trouverent que neuf Evêques arrivés avant eux, quoique le Pape eût donné une bulle le premier de Mars, par laquelle il accordoit pluſieurs privileges aux Evêques & aux Prélats, qui ſe trouveroient au Concile (*c*). Il n'omit rien pour engager ceux d'Italie à ſe mettre en chemin, mais ils ne ſe preſſoient point, ſachant bien qu'on ne pouvoit ouvrir le Concile ſans le conſentement de l'Empereur, qui remettoit de jour à autre.

Traité du Duc de Savoye avec les Vaudois.

Pendant tous ces retardemens le Duc de Savoye ſe préparoit à faire ſon accord avec les Vaudois. On a vu plus haut qu'à l'inſtigation du Pape il leur avoit fait la guerre. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette guerre, nous nous contenterons de dire, que les Vaudois remporterent généralement l'avantage, & que le Duc voyant que tous ſes efforts ne ſervoient qu'à les aguerrir, à conſumer ſon Pays & à épuiſer ſes finances, il conclut avec eux un Traité le 5 de Juin, par lequel il leur accordoit amniſtie pour le paſſé, la liberté de conſcience & certains lieux pour tenir

(*a*) Le même, not. 58.
(*b*) Le même, § LXVI, LXVIII.
(*c*) Le même, § LXIX. Contin. de Fleuri T. XXXII. p. m. 75.

Digitized by Google

leurs assemblées. Il permit aussi à ceux qui s'étoient retirés pour cause de religion de revenir dans le Pays, & aux bannis de rentrer dans leurs biens. Ce Traité affligea fort le Pape, qui s'en plaignit amérement; mais le Duc envoya à Rome pour justifier sa conduite, & le Pape fut obligé de se contenter de ses raisons, ne sachant qu'y répondre (*a*).

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Pie IV. n'eut pas moins de chagrin de ce qui se passoit en France. Les troubles au sujet de la Religion déterminerent le Roi à publier un Edit par lequel il défendoit aux divers partis de se donner les noms de Papistes & Huguenots. Il y ordonnoit en même tems que tous les prisonniers pour cause de religion seroient mis en liberté, & permettoit à ceux qui étoient sortis pour la même cause du royaume, depuis le tems de François I. d'y rentrer (*b*). Peu de tems après il se tint une grande assemblée du Parlement, où le Roi, la Reine, les Princes & les Grands se trouverent, l'on y arrêta qu'il se tiendroit un Colloque à Poissy entre les Théologiens Catholiques & les Ministres Protestans. Ce fut aussi là que se dressa le projet de l'Edit de Juillet, peu favorable aux Réformés, mais dont on demanda la révocation dans l'assemblée des Etats à Saint-Germain, au mois d'Août (*c*). Il se passa d'ailleurs dans cette même assemblée des Etats plusieurs choses fort désagréables à la Cour de Rome. Ce qui acheva de chagriner fort le Pape, ce fut une Lettre que la Reine Régente lui écrivit le 4 d'Août, par laquelle elle lui exposoit ce qui pouvoit remédier aux divisions sur la religion, & lui proposoit entre autres réformes de rétablir la communion sous les deux especes & les prieres en langue vulgaire (*d*). Cette Lettre irrita le Pape, mais il dissimula son mécontentement, & se confirma dans le dessein de hâter la tenue du Concile.

Ce qui se passe en France au sujet de la Religion.

Le Colloque indiqué à Poissy lui déplut au plus haut point, & il fit tout ce qu'il put pour l'empêcher, mais n'y ayant pu réussir, il envoya le Cardinal de Ferrare, en qualité de Légat, pour qu'il ne se décidât rien en matiere de religion. Le Colloque fut ouvert le 9 de Septembre en présence du Roi, de la Reine, des Princes du Sang, des Conseillers d'Etat, de six Cardinaux & de trente-six Archevêques ou Evêques. De la part des Protestans s'y trouverent Augustin Marlorat, Théodore de Beze, Pierre Martyr & dix autres Ministres. On peut voir dans les Auteurs cités (*e*) ce qui se passa dans cette célebre assemblée, qui se termina le 26 de Septembre, sans qu'on se fût accordé, ainsi que cela arrive assez généralement. Tout le fruit qu'on en retira, c'est que l'Ambassadeur de France à Rome demanda au Pape au nom du Roi, de l'Eglise Gallicane & des Evêques de pouvoir administrer au Peuple la Communion sous les deux especes. Mais Pie de l'avis des Cardinaux le refusa, & renvoya l'affaire au Concile (*f*).

Colloque de Poissy.

L'Empereur avoit consenti à la tenue du Concile, & le Pape sentit que les circonstances demandoient qu'il en hatât l'ouverture, & comme il avoit déja nommé trois Légats, il en nomma un quatrieme. Il avoit donné ordre au Cardinal Simonette un des Légats de faire l'ouverture du Concile le 6 de Janvier, mais on la retarda pour attendre les Ambassadeurs

On ouvre de nouveau le Concile à Trente. 1562.

(*a*) *De Thou* L. XXVII.
(*b*) Le même L. XXVIII.
(*c*) Là même.
(*d*) Là-même.
(*e*) *Bese* Hist. des Egl. Ref. T. I. p. 500-605. *De Thou*, L. XXVIII.
(*f*) *Fra-Paolo* l. c. § L. XXVII.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

de l'Empereur. Le 15 du mois on tint une Congrégation où l'on regla certains préliminaires, ſpécialement ce qui regardoit la forme du Concile. Les Prélats Eſpagnols inſiſterent pour qu'on déclarât que ce Concile n'étoit que la continuation de celui qui avoit été commencé ſous Paul III. & continué ſous Jules III. mais ils ſe déſiſterent de leur demande pour ne pas offenſer l'Empereur & le Roi de France, & aigrir les Proteſtans; à condition cependant qu'on ne ſe ſervit pas d'expreſſions qui emportaſſent que c'étoit un nouveau Concile. Le 18 on tint la premiere Seſſion ſous Pie IV. ou la dixſeptieme en ſuppoſant le Concile continué. A la lecture du Décret pour la continuation ou la convocation de cette aſſemblée, il y eut du débat, parcequ'on y avoit mis que les Légats propoſeroient tout ce qui devoit ſe traiter, *Proponentibus Legatis*. Quatre Prélats Eſpagnols s'oppoſerent à cette clauſe, à laquelle ils dirent qu'ils ne pouvoient conſentir, qu'elle étoit nouvelle & inconnue aux autres Conciles, & reſtreignoit aux Légats la liberté de propoſer. On ne leur fit point de réponſe, & la Seſſion ſuivante fut aſſignée au 26 de Fevrier (*a*).

Edits favorables aux Réformés de France.

Les troubles de religion qui continuoient en France, engagerent le Roi d'aſſembler le 17 de Janvier à St. Germain les Députés de tous les Parlemens du Royame. Ce fut dans cette aſſemblée qu'on dreſſa l'Edit de Janvier, par lequel on permettoit aux Réformés de tenir leurs aſſemblées hors des villes, on déclaroit qu'il ſeroit libre à chacun d'y aſſiſter; que leurs Miniſtres s'engageroient par ſerment prêté entre les mains des Magiſtrats à l'exécution de l'Edit, & n'avanceroient rien de contraire au Concile de Nicée, au Symbole & aux Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament; que dans leurs Sermons ils s'abſtiendroient de toute invective contre les Catholiques & leur Religion &c (*b*). Le maſſacre de Vaſſy donna lieu à de nouveaux troubles. Le Triumvirat ſe rendit maître du Roi & de la Reine, & cette Princeſſe fut obligée de promettre tout ce qu'on voulut. Le Prince de Condé ſe rendit maître d'Orléans, écrivit à toutes les Egliſes Proteſtantes du royaume & publia un Manifeſte, où il déduiſoit les raiſons qui le forçoient à prendre les armes contre le Triumvirat. La Reine de l'avis de ceux qui avoient le pouvoir donna un autre Edit, par lequel le Roi confirmoit celui du mois de Janvier, & accordoit de plus aux Réformés la liberté de s'aſſembler & de prêcher publiquement en tous lieux, excepté dans la ville de Paris, ſes fauxbourgs & ce qu'on appelle ſa banlieue (*c*). Cet Edit n'empêcha pas la guerre civile de s'allumer.

Suite de ce qui ſe paſſa au Concile.

Avant qu'elle commençât, les Peres de Trente tinrent le 27 de Janvier une Congrégation, où on nomma dixhuit perſonnes pour dreſſer un Catalogue ou *Index* des Livres défendus; ces Commiſſaires étoient l'Evêque des Cinq-Egliſes, Ambaſſadeur de l'Empereur pour la Hongrie, le Patriarche de Veniſe, quatre Archevêques, neuf Evêques, un Abbé & deux Généraux d'Ordre. Mais on réſolut que cet *Index* ne ſeroit publié qu'à la fin du Concile pour ne point aigrir les Proteſtans. La dixhuitieme ou ſeconde Seſſion ſe tint le 26 de Fevrier, on y lut un Décret relatif à l'*Index*, & dans le même Décret on invitoit ceux qui s'étoient ſéparés de la Communion de l'Egliſe Romaine de ſe rendre à Trente, en leur accordant un Saufconduit. On aſſigna

(*a*) Le même, L. VI. § 1. III. (*b*) *De Thou*, L. XXIX. (*c*) Le même.

Digitized by Google

assigna la session suivante au 14 de Mai. Dans une Congrégation du 4 de Mars, on accorda un Sauf-conduit à tous ceux qui s'étoient séparés de l'Eglise Romaine de quelque nation qu'ils pussent être (*a*). Dans une Congrégation générale les Légats proposerent douze articles à discuter dans les suivantes. Il s'en tint plusieurs, où il fut entre autres choses question de la résidence des Evêques & des Curés dans leurs Eglises. La plupart des Prélats & des Théologiens soutinrent que la résidence est de droit divin. Mais d'autres combattirent cette proposition, & prétendirent que les choses n'en iroient pas mieux, qu'aucun Evêque ne changeroit de conduite pour cette décision, & que cela ne serviroit qu'à leur donner occasion de faire des entreprises contre le S. Siege. Après bien des discussions on ne décida rien, malgré les instances des partisans du droit divin.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

L'Ambassadeur du Roi d'Espagne fit de fortes instances pour déclarer dans la session prochaine, que le Concile n'étoit que la continuation de celui qui s'étoit déja tenu à Trente. Les Ambassadeurs de l'Empereur s'y opposerent, & protesterent que si on fesoit une telle déclaration ils se retireroient. Les Légats se trouvant aussi partagés sur ce point, l'Ambassadeur Espagnol se relâcha, ce qui contribua à lui faire avoir cette complaisance, c'est qu'on apprit que les Ambassadeurs de France étoient en chemin. Par cette raison il ne se fit rien dans la session du 14 de Mai, si non qu'on fixa la session suivante au 4 de Juin (*b*).

Audience donnée aux Ambassadeurs de France.

Les Ambassadeurs de France étant arrivés quelques jours après, communiquerent leurs instructions à ceux de l'Empereur, & prirent des mesures avec eux pour agir de concert ensemble selon les ordres de leurs Maîtres. On leur donna audience le 26 de Mai dans une Congrégation Générale, où après la lecture de leurs lettres de créance, le Sieur de Pibrac l'un d'eux fit un assez long discours dans lequel il exposa le peu de fruit qu'avoient produit les Conciles qu'on avoit tenus, parce qu'à ce qu'on disoit, ils n'avoient été ni libres ni légitimes; il exhorta les Peres à se servir pour le bien du pouvoir & de la liberté que Dieu leur avoit donnée; ajoutant que les défauts qu'on remarquoit dans les Conciles précédens pouvoient donner quelques préjugés contre celui-ci, qu'il falloit montrer que les tems étoient changés, qu'on pouvoit disputer présentement sans craindre le feu, qu'on ne rompoit plus la foi publique, qu'on ne fesoit point venir le St. Esprit d'ailleurs que du ciel &c (*c*). Après cette harangue les Ambassadeurs remirent aux Légats un Mémoire (*d*), par lequel ils représenterent, que les Huguenots demandoient qu'on déclarât que c'étoit ici un nouveau Concile; & en conséquence les Ambassadeurs demanderent aussi de vive voix & par écrit; qu'on déclarât nettement que c'étoit réellement un nouveau Concile. Les Légats répondirent aussi par écrit, qu'ils n'avoient pas le pouvoir de déclarer que c'étoit l'indiction d'un nouveau Concile, mais seulement d'y présider. Les Ambassadeurs se contenterent alors de cette réponse, parce qu'en ayant délibéré avec ceux de l'Empereur, ils étoient convenus de ne pas passer outre, pourvu que dans les Actes il ne fût pas fait mention de la continuation du Concile. Ensuite les François, de concert avec les Im-

(*a*) *Fra-Paolo* L. VI. § V—X.
(*b*) Le même l. c. § XXI, XXII.
(*c*) *De Thou* L. XXXII, Cont. de Fleuri T. XXXII. p. m. 327-333.
(*d*) *Fra-Paolo* ubi sup. § XXIV. note 75.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

périaux demanderent, qu'on ne traitât point des matieres de Foi en l'abſence des Proteſtans, ſi l'on n'étoit bien aſſuré auparavant de leur contumace. Ils ajouterent, que l'Ambaſſadeur d'Angleterre en France avoit déclaré, que ſi on vouloit le faire, la Reine étoit diſpoſée à envoyer au Concile & que les autres Proteſtans ne manqueroient pas de ſuivre ſon exemple. Les Légats dreſſerent un écrit, qu'ils firent lire, qui portoit, que pour de bonnes raiſons la ſeſſion prochaine différeroit juſqu'à une autre la déciſion des matieres propoſées (*a*).

Le 4 de Juin on célebra la ſeſſion avec les cérémonies ordinaires; le Secretaire (*b*) y lut une réponſe au Diſcours des Ambaſſadeurs de France, dans laquelle on ſoutenoit que le Concile étoit libre & légitime, & qu'il avoit été convoqué par celui qui avoit droit de le faire. Enſuite on indiqua la ſeſſion ſuivante au 16 de Juillet, ſe réſervant néanmoins la liberté d'abreger ou de prolonger ce terme dans une Congrégation générale. Le Pape n'étoit pas content de deux de ſes Légats & ſur tout du Cardinal de Mantoue, parcequ'il s'étoit oppoſé aux inſtances de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne pour déclarer que le Concile n'étoit qu'une continuation du précédent. D'autre part, les Prélats de Trente & ſur tout les Eſpagnols ſe plaignoient que le Concile n'étoit point libre, & que tout s'y régloit par les ordres du Pape.

Articles de réformation propoſés par les Impériaux.

Dans une Congrégation générale du 6 de Juin, on propoſa de décider dans la ſeſſion ſuivante ce qui regardoit la communion du Calice, ce qui fut réſolu à cauſe des fortes ſollicitations des Miniſtres Impériaux. Ayant obtenu ce point, ils préſenterent le lendemain aux Légats vingt Articles de Réformation dont voici les principaux. Que le Pape conſentit à ſe réformer lui & ſa Cour. Que ſi on ne pouvoit pas réduire le nombre des Cardinaux à douze, il n'excédât pas du moins celui de vingt-ſix. Qu'à l'avenir on n'accordât plus de diſpenſes ſcandaleuſes. Qu'on révoquât toutes les exemtions accordées contre le droit commun, & qu'on ſoumît tous les Monaſteres aux Evêques. Qu'on abolit la pluralité des Bénéfices, & qu'on ne donnât plus à ferme les Offices Eccléſiaſtiques. Que tout le Miniſtere Eccléſiaſtique s'exerçât gratuitement. Qu'on reſtreignit les Loix Eccléſiaſtiques, qu'on abolît celles qui étoient ſuperflues, & qu'on ne regardât pas les autres comme d'une obligation égale à celle des Loix Divines. Que l'Office divin ſe fît de maniere qu'il fût entendu de ceux qui le diſoient, & de ceux qui y aſſiſtoient, & que parmi les prieres qui ſe récitoient en Latin, l'on en inſérât quelques-unes en langue vulgaire. Que l'on examinât s'il n'étoit pas à-propos de relâcher quelque choſe de la rigueur des Jeûnes & de la diſtinction des Viandes, comme auſſi de permettre le mariage des Prêtres à quelques nations, & la communion ſous les deux eſpeces (*c*). Les Légats, après avoir conſulté enſemble, répondirent aux Ambaſſadeurs, qu'il n'étoit pas poſſible de propoſer pour la ſeſſion prochaine autre choſe que la matiere du Calice, qui étoit d'une diſcuſſion très-difficile & très-importante. Les Ambaſſadeurs jugerent à-propos d'informer l'Empereur tant de cette affaire particuliere, que de la maniere en général dont tout ſe conduiſoit dans le Concile. Les Légats de leur côté voulurent auſſi

(*a*) Le même § XXV.
(*b*) Le même § XXVI, note 79.
(*c*) Contin. de Fleuri l. c. p. 349-351. *Fra-Paolo* ubi ſup. § XXVIII.

Digitized by Google

rendre un compte exact au Pape de tout ce qui s'étoit passé & de ce qu'ils appréhendoient pour l'avenir (*a*). SECTION IX.

Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Cependant les mécontentemens redoubloient, de même que les plaintes réciproques des Romains contre les Peres du Concile & de ceux-ci contre les Romains. Le Pape avoit beaucoup de chagrin de tout ce qui se passoit; il voyoit que l'Empereur cherchoit à plaire aux Allemands, dans la vue de faire élire son fils Roi des Romains, & que le Roi de France étoit prêt d'être obligé de s'accorder avec les Huguenots; après quoi les Evêques François se rendroient promptement au Concile, s'y joindroient aux Espagnols, & feroient encore de nouvelles propositions contre l'Autorité Pontificale. Pour conjurer la tempête qu'il voioit s'élever, il résolut de lever quatre mille Suisses & trois mille hommes de Cavalerie Allemande. Il envoya à Avignon Nicolas Gambara avec cinq-cens fantassins & cent chevaux légers. Il donna de l'argent au Duc de Savoye pour demeurer armé, & s'opposer aux Huguenots en cas qu'ils entrepris-sent d'entrer en Italie. Il projetta aussi de faire une Ligue défensive avec toutes les Puissances Catholiques contre les Protestans. Mais il ne réussit point dans ce projet; tous les Princes avoient des raisons particulieres qui les détournoient d'entrer dans cette Ligue, & ils en alléguerent une commune, qui étoit que cela arrêteroit les progrès du Concile. Il est vrai que plusieurs étoient persuadés que le Pape n'en auroit pas été fâché, & il donna même lieu de le penser en proposant dans un Consistoire de faire déclarer la continuation du Concile & de décider lui-même le point de la résidence, mais la plupart des Cardinaux l'en détournerent. Il ne put s'empêcher néanmoins de se plaindre de tous les Ambassadeurs, & particulierement de Lansac Ambassadeur de France, qui avoit, disoit-il, dit en présence de plusieurs Prélats, qu'il viendroit tant de Prélats de France & d'Allemagne, qu'ils chasseroient l'Idole de Rome. Il se plaignoit aussi de ses Légats, disant qu'ils étoient indignes de la Pourpre; le Cardinal de Mantoue étoit spécialement l'objet de son indignation; mais à l'arrivée du député des Légats il s'appaisa (*b*), & leur laissa la liberté d'agir suivant leur prudence.

Le Pape propose une ligue contre les Protestans, & se plaint des Ambassadeurs & de ses Légats.

On tint nombre de Congrégations sur la matiere du Calice, & plusieurs des Peres étoient d'avis qu'on pouvoit en accorder l'usage aux Laïques, puisque les Protestans non seulement, mais quantité de Catholiques le demandoient avec empressement. Les Légats eux-mêmes se sentirent portés à l'accorder à l'Allemagne sous de certaines conditions. Les Ambassadeurs de l'Empereur présenterent un Mémoire sur ce sujet; ceux de France en firent autant. Les Légats tâcherent d'engager les Impériaux à consentir qu'on remît à une autre fois la décision de cette matiere. Les Ambassadeurs consentirent qu'on omît ce seul point, pourvu que ce délai fût marqué dans le Décret, & qu'on promît de décider la chose une autre fois. Les François y acquiescerent aussi. Cependant les uns & les autres tâcherent d'engager les Peres à ne rien décider dans la session prochaine, mais ce fut inutilement. La session se tint le 16 de Juillet, on y lut quatre Chapitres touchant la Communion, & ensuite un autre Décret par lequel on ren-

Continuation du Concile.

(*a*) Le même, § XXIX. (*b*) Le même.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

voyoit l'examen des deux queſtions, ſi l'on devoit accorder l'uſage du Calice aux Laïques & ſous quelles conditions. On fit enſuite la lecture d'un Décret de réformation en neuf Chapitres, & l'on aſſigna la ſeſſion ſuivante au 17 de Septembre. Dans une Congrégation, qui ſe tint le 20 du mois, on propoſa de traiter du ſacrifice de la Meſſe. Ce fut le ſujet diſcuté dans pluſieurs autres. Quelques-uns ſoutinrent, que Jeſus-Chriſt ne s'étoit pas offert lui-même dans l'inſtitution de la Cene; pour le prouver ils diſoient, que l'oblation de la croix eût été inutile, ſi les hommes euſſent été rachetés par celle qui ſe feroit faite auparavant dans la Cene. Cette queſtion occaſionna de grands débats, enſorte qu'on propoſa d'omettre entierement les Chapitres de Doctrine, mais cet avis ne prévalut point (*a*).

Le Pape arme.

Cependant le Pape penſa à s'aſſurer contre toutes ſortes d'événemens; il voioit les dangers auxquels ſon autorité étoit expoſée par les difficultés & les oppoſitions qu'il trouvoit à Trente, par les mouvemens qu'il y avoit en France, & par une Diete qu'on ſe diſpoſoit à tenir en Allemagne, dans laquelle l'Empereur pour ſes intérêts ſeroit forcé d'avoir beaucoup de complaiſance pour les Proteſtans. Il fit donner de l'argent à des Officiers pour faire des levées, & les troupes avoient leur rendez-vous dans la Romagne & dans la Marche d'Ancone. Comme d'ailleurs il tenoit des conférences ſecretes avec les Miniſtres & les Cardinaux confidens des Princes d'Italie, les Eſpagnols & les François en prirent ombrage, & l'Ambaſſadeur de France l'exhorta même à faire ceſſer un armement qui pouvoit troubler le Concile. Mais le Pape lui répondit, que l'Angleterre & les Proteſtans d'Allemagne ayant déclaré qu'ils vouloient ſoutenir les Huguenots de France, il ne devoit pas s'expoſer à être pris au dépourvu. Le Miniſtre d'Eſpagne s'y prit autrement, il lui promit au nom du Roi Catholique toute ſorte de ſecours, afin de l'empêcher de faire une Ligue en Italie. Pie accepta l'offre avec joie, & comme il étoit alors fort content de ſes Légats à Trente, il leur recommanda d'expédier le plus vîte qu'on pourroit les affaires du Concile, avant l'arrivée des Prélats François & l'ouverture de la Diete en Allemagne.

On ne veut pas attendre à Trente les Evêques de France.

Les Ambaſſadeurs de France avoient demandé pluſieurs fois qu'on attendit leurs Evêques, & le 10 d'Août ils préſenterent un Mémoire pour demander qu'on prorogeât la ſeſſion, mais ils ne purent rien obtenir. Ils firent de nouvelles inſtances le 3 de Septembre, pour qu'on attendit leurs Evêques & ceux de Pologne, on les refuſa encore ſous divers prétextes, mais la véritable raiſon fut que les Légats ſavoient que le Cardinal de Lorraine devoit partir inceſſamment avec les Prélats François & vingt Docteurs de Sorbonne (*b*). Après bien des débats ſur la conceſſion du Calice, on convint d'en renvoyer la déciſion au Pape.

Suite des affaires du Concile.

Le 17 de Septembre on tint la ſeſſion, où on fit la lecture du Décret ſur le Sacrifice de la Meſſe; qu'on peut voir dans l'Auteur cité (*c*), & on prononça anathême contre ceux qui n'adoptoient pas la doctrine du Décret. Deux ou trois Evêques rejetterent la clauſe, où il étoit dit, que *Jeſus-Chriſt s'offrit lui-même.* On lut auſſi un Décret de Réformation en onze

(*a*) Le même, L. VI. § XXX—XLV.
(*b*) Le même, § XLVI—LI.
(*c*) Le même, § LVIII.

Digitized by Google

Chapitres, & l'on finit par le Décret par lequel la queſtion de la Communion du Calice étoit renvoyée au Pape, & on intima la ſeſſion ſuivante pour le 12 de Novembre. L'Empereur ne fut pas content de ce renvoi, parcequ'il ſavoit que les peuples d'Allemagne, étant prévenus contre l'autorité du Pape, n'étoient pas diſpoſés à recevoir en bonne part une grace de lui.

Section IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Les Légats travailloient cependant à avancer les affaires du Concile, & on diſcuta dans les Congrégations ce qui regardoit le Sacrement de l'Ordre. A cette occaſion pluſieurs Prélats & ſpécialement les Eſpagnols ſoutinrent que les Evêques tenoient leur autorité immédiatement de Jeſus-Chriſt & non du Pape. Les Légats furent allarmés de cette propoſition; ils laiſſerent la liberté de diſcuter tant qu'il ne fut queſtion que de la ſupériorité des Evêques ſur les Prêtres, mais lorſqu'il s'agit du droit divin de l'Epiſcopat, ils s'oppoſerent à l'examen de cette matiere, ce qui produiſit une grande conteſtation. Cependant ils chargerent Lainez Général des Jéſuites de diſcuter amplement la matiere, ce qu'il fit dans une Congrégation le 20 d'Octobre. Il parla pendant plus de deux heures & prétendit prouver que toute la puiſſance de la jurisdiction avoit été donnée entierement au Pape, & que dans l'Egliſe aucun autre n'en avoit la moindre portion qu'il ne tirât entierement de lui (*a*). Comme des deux côtés on ſoutenoit ſon ſentiment avec beaucoup de feu, les Légats pour donner aux eſprits le tems de ſe calmer laiſſerent paſſer pluſieurs jours ſans tenir de Congrégations. Ils prorogerent même la ſeſſion par ordre du Pape, parceque le Cardinal de Lorraine étoit déja entré en Italie avec les Prélats François. Les Eſpagnols & quelques autres avec eux firent de nouvelles inſtances pour faire déclarer de droit divin l'inſtitution & la ſupériorité des Evêques. D'autre part vingt Prélats du parti oppoſé vinrent trouver les Légats pour demander qu'on n'inférât rien là-deſſus dans le Décret. Cette contrarieté de ſentiment fut cauſe que l'affaire demeura en ſuſpens.

Diſputes ſur le droit divin de l'Epiſcopat.

Le Pape & les Légats ſe défioient fort des deſſeins du Cardinal de Lorraine, qui avoit donné à entendre, ſoit avant ſon départ de France, ſoit en différens lieux ſur ſa route, qu'il avoit pluſieurs choſes à propoſer, ou pour reſſerrer l'Autorité Pontificale, ou pour diminuer les grands profits de la Cour de Rome. Il arriva à Trente le 13 de Novembre, & fut reçu avec beaucoup de diſtinction. Le 23 du mois il remit ſes Lettres de créance dans une Congrégation générale, & fit enſuite un diſcours, dans lequel il attribua les calamités de la France, à la corruption des mœurs & à la ruine de la Diſcipline Eccléſiaſtique. Il ajouta, que ſi on lui demandoit à qui il falloit attribuer la cauſe de la tempête, & des dangers auxquels ils étoient expoſés, il n'auroit d'autre réponſe à faire que celle du Prophete Jonas, *c'eſt-moi qui vous ai attiré cette tempête, jettez-moi dans la mer.* L'Ambaſſadeur du Ferrier parla après lui, & dit entre autres choſes, que ſi les Peres lui demandoient pourquoi la France n'étoit pas en paix, il ne pourroit leur répondre que ce que Jéhu répondit à Joram. *Comment ſeroit-elle en paix pendant que durent* ——? vous ſavez le reſte, ajouta-t-il.

Les François arrivent à Trente & ſe déclarent pour le droit divin de l'Epiſcopat.

(*a*) Le même, L. VII. § XX.

Digitized by Google

SECTION IX.

Les Evêques François soutinrent que l'autorité des Evêques étoit de droit divin, ce qui fit plaisir aux Espagnols.

Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.

Le 24 de Novembre la Diete de l'Empire étant assemblée à Francfort, Maximilien fils de l'Empereur Ferdinand fut élu Roi des Romains (*a*). Après son couronnement l'Empereur sollicita les Princes Protestans de se soumettre au Concile de Trente. Mais ils lui présenterent la réponse qu'ils avoient promise vingt mois auparavant à ses Ambassadeurs dans la Diete de Naumbourg. Ils y exposoient les raisons qui les empêchoient de venir à ce Concile, & les obligeoient encore d'en appeller à un Concile libre, & les conditions qu'ils jugeoient nécessaires (*b*). L'Empereur leur promit de faire ensorte que l'on tint un Concile, auquel ils ne pussent raisonnablement refuser d'intervenir, & s'offrit même d'aller en personne à Trente, ayant pris la résolution de se rendre à Inspruck après la Diete.

Maximilien élu Roi des Romains.

Bulles du Pape pour la Reforme.

Ce voyage causa une grande inquiétude au Pape, qui se persuada que l'Empereur avoit de grandes intelligences avec la France & l'Espagne. Pour empêcher qu'on ne parlât à Trente de réformer sa Cour, il prit la résolution de le faire lui-même. Il publia donc le 27 de Décembre un Bref pour la réformation des abus de la Rote, & le premier de Janvier 1563 quelques autres Bulles pour d'autres réformes.

Articles de reformation presentés par les Ambassadeurs de France. 1563.

Le 4 du même mois les Ambassadeurs de France présenterent un Mémoire contenant trente-quatre articles de réformation qu'ils demandoient (*c*). Les Légats & tous les partisans du Pape les trouverent tous extrémement durs, & surtout ceux où l'on demandoit l'altération de quelques observances de l'Eglise Romaine, & le retranchement des profits & des droits que le S. Siege recevoit des autres Eglises. On les envoya à Rome par l'Evêque de Viterbe. Le Roi de France pour gagner le Pape rétablit le 10 de Janvier les Annates, qui avoient été supprimées par une résolution des Etats d'Orleans (*d*). Cela n'empêcha pas que Pie IV. ne fût fort mécontent des Articles proposés, & il ordonna à son Légat en France de faire des instances pour que le Roi se désistât de quelques-uns, qui étoient contraires aux droits du S. Siege. Il envoya aussi ordre à ses Légats à Trente de différer le plus qu'ils pourroient de traiter de cette matiere, & leur donna des directions sur la maniere d'en traiter, s'ils y étoient obligés. En attendant il y avoit toujours de grandes disputes dans les Congrégations, & beaucoup d'intrigues de tous côtés. La session qu'on devoit tenir au mois de Novembre avoit déja été prorogée plusieurs fois, & le 3 de Fevrier on la prorogea encore jusqu'au 22 d'Avril, à la pluralité des voix.

Départ du Cardinal de Lorraine pour Inspruck.

L'Empereur s'étoit rendu à Inspruck, où le Cardinal de Lorraine alla le trouver. Le Cardinal Altemps, neveu du Pape & un des Légats, partit en même tems pour Rome, où le Pape le rappelloit pour se servir de lui à rassembler quelques troupes, qu'il avoit dessein d'entretenir pour la sureté de ses Etats. Il avoit appris que les Ducs de Saxe & de Wirtemberg de même que le Landgrave de Hesse faisoient des levées, & que les Allemands avoient grande envie de retourner à Rome, se souvenant du pillage qu'ils

(*a*) *De Thou*, L. XXXII.
(*b*) Le même, *Fra-Paolo*, l. c. § XLI.
(*c*) *De Thou* L. XXXV.
(*d*) Le même.

Digitized by Google

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.

y avoient fait autrefois; ainſi il ne voulut pas être pris au dépourvu (*a*). Cependant on continua à agiter dans les Congrégations à Trente les questions rélatives au Mariage. Le Cardinal de Lorraine demeura cinq jours à Inſpruck, où il conféra continuellement avec l'Empereur, le Roi des Romains & les Miniſtres Impériaux, & il revint à Trente le 27 de Fevrier.

Le Cardinal de Mantoue étant mort le 2 de Mars, le Pape créa deux nouveaux Légats, qui étoient les Cardinaux Jean Moron & Bernard Navagier. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur préſenterent en ce tems-là aux Légats une Lettre de leur Maître, & la copie d'une que ce Prince avoit écrite au Pape du 3 de Mars. Ferdinand ſe plaignoit de ce qu'on s'arrêtoit au Concile à des conteſtations inutiles, au lieu de travailler à la Réformation; il conjuroit le Pape de favoriſer la liberté du Concile, qui étoit principalement bleſſée par trois choſes. La premiere parceque tout étoit auparavant délibéré à Rome. La ſeconde, parceque les Légats s'étoient attribués à eux ſeuls le droit de propoſer. Et la troiſieme par les brigues continuelles des Prélats intéreſſés à la grandeur de la Cour Romaine. Il ajoutoit qu'il étoit diſpoſé à ſe rendre en perſonne à Trente, & qu'il prioit ſa Sainteté de s'y tranſporter elle-même (*b*). Le Pape fut fort offenſé de cette Lettre, & répondit à l'Empereur, pour juſtifier ſes intentions.

Lettre de l'Empereur au Pape.

On reçut en ce tems-là avis à Rome de la paix que le Roi de France avoit faite avec les Réformés. Comme l'on y crut que cette affaire avoit été ménagée par l'entremiſe de quelques Prélats, qui ſans ſe déclarer ouvertement Proteſtans étoient néanmoins attachés à ce Parti, le Pape réſolut de les découvrir. Dans un Conſiſtoire, tenu le 31 de Mars, il expoſa que le Cardinal de Chatillon avoit quitté le nom d'Evêque de Beauvais pour prendre ſimplement celui de Comte; il accuſa divers autres Evêques d'être auteurs de tous les deſordres, & en conſéquence fit expédier le 7 d'Avril une Bulle, par laquelle il ordonna aux Inquiſiteurs-Généraux de Rome de procéder contre tous les Prélats, quels qu'ils fuſſent ſuſpects d'hérésie & de les citer par Edit à comparoitre en perſonne à Rome, & à faute de comparution de procéder contre eux juſqu'à la ſentence définitive, qu'il prononceroit lui-même dans un Conſiſtoire ſecret. En conſéquence de cet ordre les Cardinaux Inquiſiteurs citerent Odet de Coligni, Cardinal de Châtillon, & neuf ou dix Evêques à comparoitre perſonnellement à Rome, pour s'y purger de l'imputation d'Héréſie & de fauteurs d'Hérétiques (*c*). Mais les Prélats François mépriſerent cette citation, & au mois d'Octobre le Pape déclara les uns dépoſés, les autres ſuſpendus.

Procédures du Pape contre des Evêques de France.

Pie étoit réſolu de ne point conſentir aux articles de Réformation propoſés par les François. Il ſe détermina à envoyer le Cardinal Moron vers l'Empereur pour tâcher de gagner ce Prince. Et ſe ſouvenant que le Cardinal de Lorraine avoit parlé à Trente, comme ſi l'Empereur avoit eu quelque deſſein d'aller recevoir la Couronne Impériale à Bologne, il réſolut de ſonder ce Cardinal pour ſavoir s'il ſeroit diſpoſé à emploier ſa médiation pour cela, comme auſſi pour faire conſentir l'Empereur à laiſſer tranſférer le Concile dans cette ville; mais le Cardinal éluda cette commiſſion. Ce-

Négociation du Cardinal Moron auprès de l'Empereur.

(*a*) *Fra-Paolo* l. c. § LXIII. § LXXI.
(*b*) *De Thou* ubi ſup. *Fra-Paolo* l. c. (*c*) Le même § LXXIX.

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK
Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

pendant le Cardinal Moron arriva à Trente au mois d'Avril, & après s'être fait reconnoitre Légat du Pape, il partit pour aller trouver l'Empereur. Pendant ſon abſence on prorogea encore la ſeſſion fixée au 22 d'Avril. Ce Légat ne réuſſit point dans ſa Commiſſion; l'Empereur répondit qu'il s'arrêteroit à Inſpruck; qu'on ne transféreroit point le Concile à Bologne ſans le conſentement des Rois de France & d'Eſpagne, qu'à l'égard de la maniere de procéder dans le Concile, il ne demandoit que deux choſes; la premiere que la Réforme ſe fît à Trente & que chacun eût la liberté de propoſer; la ſeconde qu'on commençât par les articles propoſés de ſa part & de celle des François (*a*).

Lettre de la Reine d'Ecoſſe.

Le 10 de Mai il ſe tint une Congrégation, où le Cardinal de Lorraine préſenta des Lettres de Marie Reine d'Ecoſſe ſa niece, dans leſquelles elle ſe ſoumettoit au Concile, & promettoit, que dès qu'elle ſeroit en poſſeſſion du royaume d'Angleterre, elle feroit rentrer l'un & l'autre ſous l'obéiſſance du S. Siege.

Diſpute ſur la préſéance entre les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne.

Le Comte de Lune, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, qui étoit depuis pluſieurs ſemaines à Trente, n'avoit point encore paru dans le Concile à cauſe de la diſpute qu'il avoit avec les Ambaſſadeurs de France pour la préſéance. Enfin il fut admis dans une Congrégation le 21 de Mai, où du conſentement des François on lui donna une place au milieu de l'aſſemblée vis-à-vis des Légats (*b*). La diſpute ſe renouvella le 29 de Juin, jour de St. Pierre. Dès que la Meſſe fut commencée on apporta un ſiege, qui fut mis entre le dernier Cardinal & le premier Patriarche, où le Comte de Lune vint ſe placer. Les Ambaſſadeurs de France envoyerent faire des plaintes par le Maître des Cérémonies, & voulurent ſavoir comment ſe paſſeroit la cérémonie de la Paix & de l'Encens. Les Légats ayant répondu qu'on y pourvoiroit en ſe ſervant de deux Encenſoirs & de deux Paix, les François ne ſe contenterent pas de ce tempérament, & déclarerent que s'ils n'avoient la préſéance, ils proteſteroient & ſe retireroient du Concile. Enfin après bien des allées & venues, on continua la Meſſe ſans préſenter ni l'Encens ni la Paix. Les Légats ſe juſtifierent en montrant l'ordre exprès qu'ils avoient reçu de Rome d'en uſer comme ils avoient fait. Du Ferrier Ambaſſadeur de France déclara qu'il étoit prêt de proteſter, non contre le Concile, les Légats, le Roi d'Eſpagne ou le Comte de Lune, mais contre un particulier, qui ſe portoit pour Pape, quoique ſon élection ſimoniaque fût nulle, ayant par un trafic infâme acheté les ſuffrages. Enfin il menaça d'interjetter appel au premier Pape, qui feroit canoniquement élu, & au premier Concile légitime qui ſe tiendroit. Le Cardinal de Lorraine écrivit auſſi ſur ce ſujet une Lettre fort vive au Pape (*c*). Enfin on convint après beaucoup de difficultés que juſqu'à la réponſe du Roi d'Eſpagne, on ne donneroit plus ni Paix ni Encens dans les Cérémonies publiques.

Les François ſe relâchent ſur les affaires du Concile.

Après l'accommodement de ce différend, les Légats ne penſerent plus qu'aux moyens d'écarter toutes les conteſtations ſur les articles de Foi & de Réformation. La France fit paroître moins de chaleur pour les affaires du Concile, parce que la Reine ſouhaitoit d'obtenir le conſentement du Pape

(*a*) *De Thou* ubi ſup. *Fra-Paolo* L. VII.
(*b*) *Fra-Paolo* L. VIII. § II.
(*c*) *De Thou* l. c.

Digitized by Google

Pape à l'Edit du Roi, qui pour payer les dettes de la Couronne ordonnoit l'aliénation de plusieurs fonds Ecclésiastiques, à la concurrence de la somme de cent mille écus. Le Cardinal de Lorraine de son côté avoit perdu beaucoup de sa roideur, parcequ'il crut qu'il étoit nécessaire pour ses intérêts de mieux s'entendre qu'il n'avoit fait par le passé avec le Pape & la Cour de Rome, & qu'il avoit envie de retourner en France.

SECTION IX. *Histoire d'Italie depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1563.*

Le 25 de Juin l'Empereur partit d'Inspruck, convaincu que sa résidence proche du Concile, non seulement ne produisoit pas le bien qu'il en avoit attendu, mais qu'elle faisoit plutôt un effet contraire. Ayant appris qu'à Rome & à Trente on parloit de procéder contre la Reine d'Angleterre, il écrivit au Pape & aux Légats pour l'empêcher, parceque cela ne serviroit qu'à unir davantage les Protestans entre eux & qu'ils ne manqueroient pas de faire une Ligue générale contre les Catholiques. Cette remontrance fit tant d'impression sur l'esprit du Pape, qu'il fit cesser les procédures qu'on avoit commencées à Rome, & révoqua la Commission qu'il avoit donnée aux Légats pour la même affaire (*a*).

L'Empereur part d'Inspruck.

Le Cardinal de Lorraine travailloit ardemment à accorder les divers Partis sur les points contestés. Il proposa d'omettre les articles de l'institution des Evêques & de l'autorité du Pape, & pour ce qui regardoit les Evêques, de ne parler que de la puissance de l'Ordre. Ce qui favorisa cette proposition, c'est que les Ambassadeurs de l'Empereur reçurent alors un ordre de leur Maître de faire ensorte que le Concile ne parlât point de l'autorité du Pape, parcequ'il appréhendoit que si l'on décidoit quelque chose cela n'éloignât encore l'accord des Protestans. On s'attacha aussi à ôter du chapitre de la Résidence tout ce qui pouvoit déplaire aux deux Partis, & à l'énoncer en des termes dont tout le monde pût s'accommoder (*b*).

Conférences sur quelques articles.

Quand tout fut réglé, on célébra le 15 de Juillet la septieme session sous Pie IV. & la vingtroisieme depuis le commencement du Concile sous Paul III. L'Evêque d'Aliffe fit le Sermon, où il dit que comme la Foi des Catholiques étoit plus pure que celle des Hérétiques, les mœurs de ceux-ci étoient bien plus réglées, ce qui déplut à tout le monde. On lut ensuite un Décret sur les Ordres en quatre Chapitres, qui furent suivis de huit canons, pour dire anathême à ceux qui n'adoptoient pas la doctrine établie. On fit aussi la lecture d'un Décret de Réformation en dix-huit Chapitres (*c*). Ces Décrets, qui pendant dix mois entiers avoient causé tant de contestations entre un si grand nombre de Docteurs, tromperent l'attente de toute l'Europe. On y trouva des contradictions & des choses puériles. La session suivante fut intimée au 16 de Septembre.

Vingt-troisieme session.

A peine eut-on fini la session, que les Légats, qui souhaitoient extrêmement de voir bientôt la fin du Concile, proposerent d'expédier ce qui restoit des matieres de Foi, c'est-à-dire les articles des Indulgences, de l'Invocation des Saints & du Purgatoire, de la maniere qui paroitroit la plus facile & la plus courte, sans écouter les disputes des Théologiens, comme l'on avoit fait par le passé. Ils obtinrent aussi du Cardinal de Lor-

Les Légats veulent finir tout dans une seule session.

(*a*) *Fra-Paolo* L. VIII. § XIX.
(*b*) Le même, § XXII.
(*c*) Cont. de Fleuri T. XXXIII. p. 362 & suiv. *Fra-Paolo* § XXV.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

raine & des Ambaſſadeurs Impériaux & Eſpagnols, qu'on travailleroit à la Réformation des Princes; & ils joignirent le tout enſemble, dans le deſſein de tout terminer dans une ſeule ſeſſion (*a*).

Projet de Réformation des Princes.

En conſéquence de la réſolution priſe de travailler à la Réformation en général, & à celle des Princes, les Légats remirent aux Ambaſſadeurs un projet contenant treize articles rélatifs aux Princes, pour l'envoyer à leurs Maîtres. Ces articles tendoient à élever l'autorité du Clergé ſur la ruine de celle des Souverains. L'Empereur écrivit à ſes Ambaſſadeurs, qu'il ne conſentiroit jamais à pluſieurs de ces articles qui donnoient atteinte aux droits de l'Empire. Le Roi de France témoigna être dans les mêmes ſentimens, & ordonna à ſes Ambaſſadeurs & aux Evêques François de s'oppoſer à toute déciſion ſur ce ſujet, & au cas qu'on paſſât outre de proteſter & de ſe retirer (*b*). Les Miniſtres de France ayant fait courir le bruit des ordres qu'ils avoient reçus, afin que la crainte fît déſiſter les Peres de preſſer davantage la Réformation des Princes, cela produiſit un effet tout contraire. Un grand nombre d'Evêques s'accorderent entre eux, à ne paſſer outre à aucune action du Concile, qu'on ne joignit aux articles de Réformation le Chapitre qui concernoit les Princes. Ces diſſenſions engagerent les Légats à proroger la ſeſſion juſqu'au onzieme de Novembre. Le Pape leur écrivit de preſſer le départ du Cardinal de Lorraine, avec lequel il vouloit délibérer ſur les moyens de terminer le Concile. Ce Cardinal partit le 19 de Septembre (*c*).

Proteſtation des Ambaſſadeurs de France.

Auſſitôt après ſon départ les Ambaſſadeurs de France dreſſerent leur Proteſtation pour s'en ſervir au beſoin. L'occaſion ſe préſenta bientôt. Ayant appris qu'on avoit remis de nouveau aux Peres ces articles de la Réformation des Princes, ils réſolurent de ſe ſervir de cette occaſion pour faire leur proteſtation (*d*). Du Ferrier fit un diſcours des plus véhemens & enſuite ſe retira à Veniſe.

Le Pape cite la Reine de Navarre.

Le Pape fut fort irrité contre les Ambaſſadeurs de France, & contre la Faction dont il croioit venir la proteſtation qu'ils avoient faite. Il réſolut de procéder contre la Reine de Navarre, veuve d'Antoine de Bourbon; il fit afficher une citation pour l'obliger à comparoître à Rome dans le terme de ſix mois, à faute d'y être déclarée déchue de toutes ſes Dignités, Etats & Domaines, ſon mariage nul, ſes enfans illégitimes, & elle ſujette à toutes les peines portées par les Canons contre les Hérétiques (*e*). Le Cardinal de Lorraine, qui s'étoit fort lié avec le Pape, fit quelques remontrances, mais de façon à faire ſentir qu'il vouloit bien qu'on n'y eût pas égard. Mais l'Ambaſſadeur de France, ſur les ordres qu'il avoit reçus agit ſi efficacement, qu'il obtint que la ſentence prononcée contre la Reine de Navarre ſeroit révoquée, caſſée & annullée (*f*).

Vingt-quatrieme ſeſſion.

Le Cardinal de Lorraine étant revenu à Trente, on tint la ſeſſion le onzieme de Novembre. Un des Légats, ſavoir le Cardinal de Warmie, n'y aſſiſta point, les uns diſent que ce fut parcequ'il étoit incommodé, & d'autres parcequ'il ne vouloit pas voter ſur l'article des mariages

(*a*) Le même, § XXVII.
(*b*) *De Thou* l. c. *Fra-Paolo* § XLVII.
(*c*) Le même, L. VIII. note 30.
(*d*) Le même, note 45.
(*e*) *De Thou* L. XXXV. *Fra-Paolo* L. VIII. § LX.
(*f*) *De Thou* l. c.

Digitized by Google

clandeſtins, prétendant que l'Egliſe n'avoit aucune autorité ſur ce point. Tous les Peres approuverent le Décret qui déclaroit le Mariage d'inſtitution divine, indiſſoluble & un des Sacremens de l'Evangile. Mais à l'égard de celui de la nullité des mariages clandeſtins, le Cardinal Moron dit, qu'il conſentoit au Décret, ſi le Pape l'approuvoit. Le Cardinal Simonete dit qu'il ne l'approuvoit pas, mais qu'il s'en remettoit au Pape, d'autres ſans le déſapprouver, s'en rapporterent auſſi au Pape, & pluſieurs le déſapprouverent; de ce nombre fut le Cardinal de Warmie, qui envoya ſon ſuffrage le lendemain de la ſeſſion. On lut enſuite vingt-un Articles de Réformation (*a*).

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Tout le Monde, à la réſerve des Eſpagnols, aſpiroit à voir finir le Concile, à la fin le Comte de Lune y conſentit à deux conditions; l'une, qu'il fût ordonné que le Pape pourvoiroit à tout ce que le Concile laiſſeroit indécis; l'autre, qu'en parlant des Indulgences, on ne dit point qu'elles duſſent ſe donner gratuitement, & qu'on n'inférât rien dans le Décret qui pût préjudicier aux Croiſades d'Eſpagne. Sur ces entrefaites il arriva le 30 de Novembre un courier de Rome, avec la nouvelle que le Pape étoit dangereuſement malade. On précipita alors les affaires, & la ſeſſion ſe tint le 3 de Décembre; on y fit la lecture des Décrets ſur le Purgatoire, ſur l'Invocation des Saints, le Culte des Images & de Reliques. Enſuite on lut le Décret de Réformation touchant les Réguliers en vingt-deux Chapitres. Cette lecture fut ſuivie de celle des Décrets de la Reformation générale; dans leſquels le Concile déclaroit par rapport à la réformation des Princes, qu'il ſe promettoit qu'ils protégeroient les immunités Eccléſiaſtiques. Enfin il déclara, que de quelque façon que fuſſent conçus les Décrets de Réformation & de Diſcipline Eccléſiaſtique, il entendoit toujours que ce fût ſans préjudice de l'autorité du S. Siege (*b*). L'après midi du lendemain 4 de Décembre, on reprit la ſeſſion du jour précédent, & on y lut le Décret des Indulgences & des Jeûnes. Quant à ce qui regardoit l'Index des Livres défendus, quoiqu'il fût fini, le Concile n'ayant pas le tems d'en porter ſon jugement, ordonna que le tout fût renvoyé à celui du Pape, comme auſſi ce qui regardoit le Catéchiſme, le Bréviaire & le Miſſel, on fit enſuite la lecture de tous les Décrets faits ſous Paul III. & ſous Jules III; après quoi le Secretaire s'étant avancé au milieu de l'aſſemblée demanda aux Peres, *s'il leur plaiſoit qu'on mît fin au Concile, & que le Préſident & les Légats, au nom de tous les Peres demandaſſent au Pape Pie la confirmation de tous les Décrets*, tous y conſentirent, excepté l'Archevêque de Grenade, qui dit, qu'il conſentoit bien à la concluſion du Concile, mais non à la demande de la confirmation (*c*). Le lendemain on ſouſcrivit aux Décrets, & ceux qui ſignerent furent les quatre Légats, deux autres Cardinaux, trois Patriarches, vingt-cinq Archevêques, cent-ſoixante-huit Evêques, ſept Abbés, trente-neuf Procureurs d'Evêques abſens & ſept Généraux d'Ordres; en tout deux-cens cinquante-cinq, parmi leſquels il y avoit très-peu de Députés de Hongrie & de Pologne, & aucun de Suede, de Danemarc, d'Ecoſſe, d'Angleterre & des Pays-

Fin du Concile de Trente.

(*a*) *Fra-Paolo* ubi ſup. § LXVI.
(*b*) Le même, § LXVIII-LXXVII.
(*c*) Le même, § LXXVIII & note 64.

Digitized by Google

SECTION IX. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1517 juſqu'à l'an 1563.*

Bas; aucun d'Allemagne dans la derniere ſeſſion, & pas au delà de quarante de France & d'Eſpagne; mais il y en avoit plus de cent-cinquante d'Italie, ce qui fit nommer ce Concile l'aſſemblée du Pape & de ſes Italiens.

Quelques mois avant la fin du Concile le Pape eut une affaire aſſez difficile à traiter avec Maximilien Roi des Romains. Ce Prince refuſa de demander au Pape la confirmation de ſon élection & de jurer obéiſſance au S. Siege. Après une longue négociation de vingt mois, l'Ambaſſadeur de Maximilien étant arrivé à Rome, le Pape inſiſta de nouveau, qu'il demandât la confirmation & qu'il jurât obéiſſance. Mais comme ce Miniſtre dit qu'il avoit ſon diſcours par écrit, & qu'il avoit ordre de n'y pas changer un ïota, le Pape ayant propoſé l'affaire dans une Congrégation générale de Cardinaux, ils conclurent enfin, après une longue délibération, que quoique la confirmation ne fût pas demandée, ni l'obéiſſance promiſe, le Pape cependant dans ſa réponſe à l'Ambaſſadeur diroit, *qu'il confirmoit l'élection du Roi & qu'il recevoit ſon obéiſſance*, ſans rien ajouter qui pût marquer ſi la confirmation avoit été demandée, & ſi l'obéiſſance avoit été promiſe ou non. Cette cérémonie ſe paſſa avec peu de ſatisfaction & d'agrément pour le Pape, & encore moins pour les Cardinaux (*a*).

Maximilien refuſe de jurer obéiſſance au S. Siege.

Le Pape confirme les Décrets du Concile de Trente.

Pie IV. eut plus de ſatisfaction de la concluſion du Concile, qu'il apprit avec une grande joie. Les Légats Moron & Simonete arriverent à Rome avant les fêtes de Noël, & dans pluſieurs audiences ils inſtruiſirent le Pape de tout ce qui s'étoit paſſé & il prit le nom des Prélats qui l'avoient le mieux ſervi dans le Concile, dont il en fit dix-neuf Cardinaux le 12 de Mars de l'année ſuivante (*b*). Au bruit qui ſe répandit qu'il vouloit confirmer tous les Décrets du Concile, tous les Officiers de ſa Cour s'affligerent du préjudice qu'en recevroient leurs charges, ſi la Réformation s'exécutoit. Pluſieurs préſenterent des ſuppliques ou Mémoriaux au Pape, où ils repréſentoient, qu'ayant acheté leurs offices, & prévoyant le préjudice que leur cauſeroit cette réforme, Il étoit juſte qu'on les rembourſât. Cependant après bien des délibérations, il donna le 26 de Janvier 1564 une Bulle par laquelle il confirma les Décrets du Concile, & déclara qu'il vouloit n'y déroger jamais que pour des cauſes preſſantes & évidemment néceſſaires, & donna divers ordres pour la réformation (*c*).

SECTION X.

*Hiſtoire d'*Italie *depuis la fin du Concile de Trente, juſqu'à l'année* 1623 *qu'*Urbain VIII. *fut élevé au Pontificat.*

Le Concile eſt reçu en Italie. 1564.

MALGRÉ la confirmation du Concile par le Pape, ſa réception rencontra bien des difficultés en divers pays, comme en France, en Allemagne, en Eſpagne & en Pologne. A la vérité il n'y en eut que peu ou point en Italie. Comme l'autorité du Pape y tient lieu de regle irréfragable en

(*a*) Le même, § XVI.
(*b*) Le même, à la fin.
(*c*) *De Thou* l. c. *Fra-Paolo* § LXXXIV.

Digitized by Google

matieres ſpirituelles, & que d'ailleurs les Evêques Italiens avoient principalement contribué aux Décrets de cette aſſemblée, il ne fallut pas de grandes ſollicitations pour en obtenir la publication. La République de Veniſe fut des premieres à en donner l'exemple; ce ne fut cependant que quant au dogme que les Vénitiens reçurent le Concile, car ils ne voulurent jamais en recevoir la Diſcipline, parcequ'ils la jugerent contraire aux droits des Souverains (*a*).

Section X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

En Eſpagne, après bien des délibérations, Philippe II. ordonna que ſans faire aucune reſtriction dans la formule d'acceptation, de peur qu'on ne crût qu'il étoit libre à chacun de limiter les Décrets à ſon gré, il ſuffiroit d'en déterminer l'obſervation par les Loix & les Uſages de ſes Royaumes (*b*). Cependant ce fut par délibération du Conſeil Royal, & le Roi envoya des Commiſſaires pour aſſiſter en ſon nom aux Conciles Provinciaux, pour que tout s'y paſſât conformément à ſes vues. La Cour de Rome ne fut pas contente de cette acceptation, parceque tout ſe fit par l'autorité du Roi ſans faire aucune mention de celle du Pape (*c*).

Et en Eſpagne.

Ce fut bien pis en France, où l'on regarda les articles de Réformation comme contraires aux libertés de l'Egliſe Gallicane. Le Pape ayant fait ſolliciter en-vain par ſon Nonce l'acceptation du Concile, engagea l'Empereur, le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoye d'agir conjointement avec lui, pour tâcher de porter Charles IX. à faire publier & obſerver les Décrets dans ſon royaume. Les Ambaſſadeurs de ces Princes étoient auſſi chargés de demander que le Roi défendit l'aliénation des biens eccléſiaſtiques & qu'il punit les Séditieux & les Schiſmatiques (*d*). Mais ce Prince, inſtruit par ſa mere & par le Chancelier de l'Hopital, leur répondit le 27 de Fevrier; *Qu'il ne pouvoit prendre aucune réſolution ſur cette affaire, ſans en avoir déliberé avec les Princes de ſon Sang & ſon Conſeil.* Puis la Régente, après avoir amuſé quelque tems ces Miniſtres, éluda enfin leurs demandes par des réponſes ambigues, dont ils furent obligés de ſe contenter, faute de pouvoir obtenir rien de mieux (*e*).

Mais point en France.

Le Pape réuſſit mieux à quelques égards en Allemagne, y ayant envoyé l'Evêque de Vintimiglia, il obtint que les Décrets du Concile y fuſſent publiés. Les Proteſtans s'en mirent peu en peine; ſeulement quelques Miniſtres de la Confeſſion d'Augsbourg publierent une proteſtation contre ce qui s'étoit fait à Trente. Les Catholiques même demandoient la Communion ſous les deux eſpeces & le Mariage des Prêtres. Ce fut ce qui détermina l'Empereur & l'Electeur de Baviere d'écrire à Pie IV. au mois de Fevrier pour lui demander d'accorder ces deux articles. Le Pape conſentit au premier, & accorda à quelques Evêques d'Allemagne la permiſſion d'uſer du Calice pour leurs Diocéſains dans les endroits où cela ſeroit abſolument néceſſaire pour les raiſons alléguées, & en leur preſcrivant certaines conditions (*f*). Mais il refuſa abſolument la ſeconde demande. En-vain Maximilien, qui ſucceda à Ferdinand mort dans le mois de Juillet, fit-il

L'uſage du calice accordé aux Allemands. Le mariage des Prêtres refuſé.

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. X. p. 129.
(*b*) Appendix à *Fra-Paolo* § IV.
(*c*) *De Thou* L. XXXVI.
(*d*) Le même.
(*e*) Le même.
(*f*) Le même l. c. Cont. de Fleuri T. XXXIV. p. m. 166.

Digitized by Google

SECTION X.

Histoire d'Italie depuis l'an 1563 jusqu'à l'an 1623.

de nouvelles instances jamais le Pape ne voulut consentir au mariage des Prêtres (*a*).

Cette année l'affaire de la préséance entre les Rois de France & d'Espagne fut terminée à Rome. Après bien des délais, & malgré toutes les sollicitations de Philippe II. le Pape ne put s'empêcher de décider en faveur du Roi de France. L'Ambassadeur d'Espagne protesta, & partit de Rome sans prendre son audience de congé (*b*).

Affaire de la préséance terminée.

Le Cardinal Commendon Légat en Pologne, ayant reçu les actes & les décrets du Concile de Trente, intrigua si bien, que malgré les efforts de l'Archevêque de Gnesne & de l'Evêque de Cracovie, il obtint du Roi & du Sénat l'acceptation du Concile; ce qui donna une grande joie au Pape (*c*).

Le Concile de Trente reçu en Pologne.

Conspiration contre le Pape.

En 1565 on découvrit à Rome une conspiration contre le Pape, tramée par quelques Fanatiques, dont Benoit Accolti fils d'un Cardinal de ce nom étoit le chef. Il avoit pour complices Pierre Accolti son parent, le Comte de Canossa & quelques autres, tous gens accablés de dettes, & qui n'avoient pas l'esprit fort sain. Benoit les avoit engagés dans ce complot, ou dans l'espérance du butin, ou sous prétexte de réformer l'Eglise. Il disoit, que Pie IV. n'étoit pas vrai Pape; que quand on s'en seroit défait, on en mettroit un en sa place, qui seroit appellé le Pape angelique; que sous son Pontificat on corrigeroit les abus, on extirperoit les erreurs & on rétabliroit la paix dans l'Eglise. Il ajoutoit des prédictions sur la puissance de ce Pape, qui devoit disoit-il s'étendre par toute la terre. Il fesoit espérer à ses associés, qu'après avoir tué le Pape, ils s'empareroient de son tréfor & de celui du Cardinal Borromée. Il leur promettoit des Châteaux, des Terres & des Seigneuries. Mais comme Benoit & un des complices, qui s'étoient chargés de faire le coup, avoient manqué deux ou trois occasions favorables, faute de courage & de hardiesse, Accolti, qui étoit déja très-mal dans l'esprit du Pape, & qu'on accusoit d'avoir demeuré quelque tems à Geneve, se rendit suspect au Pontife en lui demandant si souvent audience. Quelques-uns le dénoncerent; on l'arrêta la nuit avec ses complices. Ils furent mis à la question, & après avoir tout avoué, ils expierent par les supplices & par la mort, une témérité & une extravagance, dont il n'y avoit pas encore eu d'exemple (*d*).

Son avarice & sa passion pour l'avancement de sa famille.

Avant que de terminer l'histoire du Pontificat de Pie IV. il faut dire un mot de sa passion pour l'avancement de sa famille & de son extrême avarice. Frederic Borromée, fils de sa sœur étant mort en 1563, à la fleur de son âge, sans postérité, & le Cardinal Borromée, frere de Frederic, s'étant retiré dans son Diocese de Milan, il fit venir auprès de lui Annibal Altemps, & Marc Sittico, enfans de son autre sœur. Il donna à Altemps le Gouvernement de la Sainte Eglise Romaine, & il lui fit épouser, avec une très-riche dot, la sœur de Borromée, qui étoit sa cousine germaine; il confia à Sittico l'administration de toutes les affaires. Quant à lui, il ne s'occupa que du soin d'amasser de l'argent par toutes sortes de voies; crimes, injustices, vexations, charges accablantes pour le peuple, il mit tout en usage pour assouvir son avarice (*e*). Il permit pour de l'ar-

(*a*) *De Thou* l. c. Contin. de Fleuri ubi sup. p. 216

(*b*) *De Thou* ubi sup.

(*c*) Contin. de Fleuri l. c. p. 163.

(*d*) *De Thou*, l. c.

(*e*) Le même.

Digitized by Google

gent, qu'il recevoit ouvertement ou en ſecret, bien des choſes qui étoient défendues par le Concile de Trente; il chargea de grands impôts les peuples ſoumis au S. Siege, & il vexa pluſieurs Gentilshommes en faſant revivre d'anciens procès. Il en intenta auſſi un à Alphonſe, Duc de Ferrare, qu'il accuſoit d'avoir empêché les officiers de la Cour Romaine d'exercer leur juriſdiction dans Modene, & Alphonſe oncle paternel du Duc fut dépouillé du gouvernement de Berzighella. Le Cardinal Gui Aſcagnio Sforce étant mort, Pie vendit au Cardinal Vitelli la dignité de Camerlingue quatrevingt mille écus d'or, ce qui ne s'étoit jamais fait juſques-là. Il donna le chapeau à Alexandre Sforce, frere d'Aſcagnio, pour pouvoir vendre la charge de Clerc de la Chambre qu'Alexandre exerçoit (*a*).

Mort de Pie IV.

Le Pape étant tombé malade au commencement de Décembre, mourut le 9 de ce mois, dans la ſoixante-ſeptieme année de ſon âge, & fut la fin de la ſixieme année de ſon Pontificat. Il mangeoit & bûvoit à l'excès & étoit fort voluptueux, & l'on croit que ce fut cette vie déréglée qui avança ſa mort (*b*). Il dépenſa pendant ſon Pontificat de très-grandes ſommes, dont la plupart furent emploiées en ouvrages publics & en bâtimens (*c*).

Election de Pie V. 1566.

Les Cardinaux étant entrés dans le Conclave, il y eut une infinité d'intrigues, & enfin Michel Ghiſleri, qu'on nommoit le Cardinal Alexandrin, fut élu le 7 de Janvier 1566, par le crédit des Cardinaux Borromée & d'Altemps, & pour leur faire plaiſir il prit le nom de Pie V. Ce Pape étoit de Boſchi ou Boſco, petite ville dans le territoire d'Alexandrie de la Paille, d'une famille très-peu conſiderable. A l'âge de quatorze ans il entra dans l'Ordre de S. Dominique. Il y acquit une ſi grande réputation de ſageſſe & d'auſtérité, que quand il fut en âge on le fit paſſer par les principales charges de l'Ordre. Il fut depuis Inquiſiteur à Côme & à Bergame, & la réputation de ſévérité & de fermeté qu'il ſe fit, lui procura en 1551 la charge de Commiſſaire-Général de l'Inquiſition, & quatre ans après celle de Vicaire de l'Inquiſiteur Général. Le Cardinal Caraffe étant devenu Pape ſous le nom de Paul IV. le fit Evêque de Nepi & de Sutri en Toſcane, le créa Cardinal en 1557, & le nomma Inquiſiteur Général de toute la Chretienté, charge que les Papes s'étoient toujours réſervée, comme ils ont fait auſſi depuis (*d*).

Commencemens de ſon Pontificat.

La grande faveur dont il avoit joui ſous le Pontificat de Paul IV. & la rigueur avec laquelle il avoit exercé la charge d'Inquiſiteur, furent cauſe que ſon élection fut peu agréable aux Romains. M. de Thou dit (*e*) que *le peuple ayant appris ſon élection frémit de colere & d'indignation.* Un des premiers ſoins du nouveau Pape fut de faire revoir le procès du Cardinal Charles Caraffe & du Duc de Paliano ſon frere, & en conſéquence les Caraffes furent rétablis dans leur réputation, titres & dignités. Il fit chercher dans toute l'Italie avec beaucoup de ſoin & amener à Rome tous ceux qui étoient ſoupçonnés d'héréſie. Pluſieurs gens de mérite, & entre autres Aonius Paléarius furent brûlés par ſon ordre. Pie V. fit auſſi des ordonnances très-rigoureuſes contre les femmes & filles débauchées & les lieux de

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, L. XXXVIII.
(*c*) Le même.
(*d*) Cont. de Fleuri *ubi ſup.* p. 290, 291.
De Thou L. XXXIX.
(*e*) *De Thou* l. c.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

proſtitution. Il ordonna, ou qu'elles ſortiroient de la ville, ou qu'elles ſe marieroient au plutôt, ou qu'elles ſeroient fuſtigées publiquement, ſi elles n'obéiſſoient. Mais ſur les remontrances qu'on lui fit, il jugea à-propos de les tolérer, à condition qu'elles ſeroient enfermées en de certains lieux, & qu'elles ne pourroient aller librement dans les rues de Rome, ni la nuit, ni le jour (*a*). Il fit auſſi divers Réglemens pour ſa maiſon & pour les Cardinaux. Il fit ſortir de Rome tous ſes parens, à l'exception de deux neveux dont il éleva l'un au Cardinalat. Enfin il défendit aux Medecins de viſiter leurs malades plus de trois jours, s'ils ne s'étoient confeſſés pendant cet intervalle.

Ordres qu'il envoye au Cardinal Commendon.

L'Empereur Maximilien avoit convoqué une Diete à Augsbourg au mois de Mars, l'ouverture s'en fit le 26, Pie V. y envoya le Cardinal Commendon avec un ordre exprès de proteſter contre l'aſſemblée, & de menacer l'Empereur de la dépoſition & de la privation de ſes Etats, ſi on prétendoit y parler des matieres de religion. Le Légat, qui étoit plus prudent que le Pape, après en avoir communiqué avec l'Empereur, qui lui fit eſpérer qu'on remettroit cette affaire à un autre tems, écrivit au Pape, qu'il n'avoit pas été dans la néceſſité de faire cette proteſtation. Le Pontife altier & impérieux renouvella ſes ordres; mais par bonheur lorſqu'ils arriverent, l'article de la Religion avoit déja été remis à un autre tems, parceque le Grand Seigneur ſeſoit de grands préparatifs pour attaquer la Hongrie & pour aſſieger Vienne, deſorte que la Diete s'occupa principalement des ſecours dont l'Empereur avoit beſoin contre les Turcs. Le Cardinal Commendon travailla auſſi par ordre du Pape, à engager les Princes Catholiques d'Allemagne de faire publier le Concile de Trente, mais il ne put y réuſſir.

Novice pour l'Ecoſſe. 1567.

La Réformation ſeſoit des progrès en Ecoſſe; cela joint à la conduite de la Reine Marie envers le Roi ſon mari y cauſa de grands troubles. David Riccio favori de cette Princeſſe fut tué en ſa préſence. Elle en fut fort irritée, & peu de tems après le Roi ayant été aſſaſſiné, on conçut de violens ſoupçons que la Reine étoit complice de ce meurtre. Peu de tems auparavant Pie V. avoit fait partir un Nonce pour paſſer en Ecoſſe, chargé d'une Lettre par laquelle le Pape aſſuroit Marie de ſon affection paternelle, & du deſir ardent qu'il avoit de maintenir & d'affermir l'ancienne religion dans ſon royaume. Lorsque le Nonce fut arrivé à Paris, l'Ambaſſadeur d'Ecoſſe à la Cour de France lui remit une Lettre de la Reine, par laquelle elle le prioit de différer encore ſon voyage un peu de tems, juſques à ce que les derniers troubles fuſſent appaiſés. Le Nonce paſſa trois mois à Paris, & enſuite ſe rendit à Anvers, mais la nouvelle des troubles que le meurtre du Roi avoit cauſés, l'empêcha de paſſer en Ecoſſe, & le Pape le rappella (*b*).

Troubles des Pays-Bas.

Les Pays-Bas n'étoient pas moins agités au ſujet de la Religion. Les Seigneurs avoient déja préſenté la fameuſe requête, qui donna lieu au nom de *Gueux* qu'on donna aux Réformés. Pour ſe diſtinguer d'eux le Duc d'Arſchot fit faire des Medailles d'argent, où la Vierge étoit repréſentée tenant ſon fils entre ſes bras, que les Catholiques porterent à leur chapeau.

Le

(*a*) Contin. de Fleuri l. c. p. 292, 293. *De Thou* l. c. (*b*) *De Thou* L. XL.

Digitized by Google

Le Pape approuva cette ſorte de dévotion, bénit & conſacra ces médailles, & donna à tous ceux qui les porteroient la rémiſſion de leurs péchés (*a*). Comme le Roi d'Eſpagne vouloit réduire les Flamands à ſubir le joug qu'il avoit deſſein de leur impoſer, il envoya le Duc d'Albe en Flandres avec une armée de dix mille hommes. Le Duc gouverna de la façon la plus tyrannique, fit exécuter les Comtes de Horn & d'Egmont avec pluſieurs autres Seigneurs, & on ne vit que ſupplices & exils; il remporta une victoire ſur le Prince d'Orange, qu'il obligea de ſe retirer en Allemagne, & par là mérita l'approbation de Pie V. Ce Pape fit faire des prieres pendant trois jours pour rendre à Dieu des actions de graces de la victoire remportée par le Duc; il lui envoya auſſi un chapeau rouge, une épée d'or enrichie de diamans & un rameau d'or, le Duc reçut ce préſent avec toute la pompe & la magnificence poſſible (*b*).

Secours que le Pape envoye au Roi de France. 1568.

Le Pape contribua auſſi à rallumer la guerre en France contre les Réformés. A cette occaſion la Reine l'avoit preſſé d'accorder au Roi la permiſſion d'aliéner des biens du Clergé de France juſques la concurrence de cinquante mille écus de revenus; il l'accorda, mais à des conditions qui rendoient cette permiſſion plus nuiſible qu'avantageuſe au Roi. Il lui donna un ſecours plus réel, en envoyant quatre mille hommes de pied & huit-cens chevaux, commandés par Sforce Comte de Santafiore, outre mille homme de pied & deux-cens chevaux que le Duc de Florence, fournit à la priere du Pontife (*c*). Après la bataille de Moncontour, où les Réformés furent défaits, les troupes royales ayant remporté divers avantages, Charles IX. renvoya toutes les troupes Italiennes, à la réſerve d'un petit Corps. Ce Prince donna à Santafiore leur Général des marques honorables de la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, & lui fit préſent des drapeaux qu'il avoit pris à la journée de Moncontour. Le Pape eut tant de joie de cette heureuſe expédition, que pour en conſerver la mémoire, il fit porter les drapeaux dans Saint-Jean de Latran, avec une inſcription qui marquoit que Santafiore, Général des troupes du Pape, les avoit pris ſur les ſujets rebelles de Charles IX (*d*).

L'Empereur accorde la liberté de conſcience en Autriche.

Pie V. ayant appris que l'Empereur Maximilien avoit deſſein d'accorder aux Princes d'Allemagne & à la Nobleſſe d'Autriche la liberté de conſcience, il envoya le Cardinal Commendon à ce Prince, pour le détourner de ce deſſein, & pour le menacer de le dépoſer, s'il faiſoit une ſi grande injure à la Religion Catholique. Mais Maximilien avoit déja accordé la permiſſion avant l'arrivée du Légat, auquel il fit goûter ſes raiſons. Quelques Hiſtoriens diſent, que peu de tems après, ſur les remontrances de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, l'Empereur promit de révoquer cette conceſſion, parcequ'il vouloit cultiver la bonne intelligence avec l'Eſpagne, eſpérant que ce royaume pourroit lui échoir ou à ſes enfans, à cauſe que Philippe ſon couſin n'avoit point d'enfans (*e*). M. de Thou dit ſeulement, que Maximilien accorda la permiſſion, à condition que l'on ſe conformeroit aux anciennes Egliſes de la Confeſſion d'Augsbourg, à l'égard des rits; & que

(*a*) *Strada* Dec. I. L. V.
(*b*) Le même L. VII. Hiſt. du Duc d'Albe T. II. p. 381.
(*c*) *De Thou* L. XLV.
(*d*) Le même L. XLVI.
(*e*) *Galutius* Vit. Pii V. L. III. C. 9.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1504 juſqu'à l'an 1623.*

cette clauſe fut ajoutée ſur les remontrances de l'Ambaſſadeur de Philippe II. afin d'empêcher que cet exemple ne fût pernicieux pour la Flandres; ce qui ſuſpendit quelque tems & rendit preſque inutile la grace de l'Empereur (*a*).

La Bulle in Cœna Domini.

Ce fut en 1568 que Pie V. publia la fameuſe Bulle *in Cœna Domini*, remplie de menaces terribles contre tous les Princes & les Etats, qui obligeroient les Eccléſiaſtiques de leurs terres à fournir des contributions deſtinées au ſoutien de l'Etat, les déclarant excommuniés & incapables d'être abſous au tribunal de la pénitence. Le Pape ordonna que cette Bulle fût publiée par tout, ſans aucun égard pour les Souverains. Philippe II. indigné de ce procédé, défendit à tous les Evêques & Curés d'Eſpagne & d'Italie, ſous les peines les plus rigoureuſes d'exécuter les ordres du Pape. Le Sénat de Veniſe ne fut pas plus complaiſant, toujours attentif à faire triompher ſon autorité temporelle des injuſtes prétentions de la Cour de Rome, il défendit auſſi, ſous les peines les plus ſéveres, à tous ſes ſujets de recevoir cette Bulle & d'y obéir. Cette affaire fut débattue pendant pluſieurs mois avec beaucoup de vivacité entre l'Ambaſſadeur d'Eſpagne & le Pape. Enfin la guerre pour la Religion s'étant allumée en France, & dans les Pays-Bas, le zele du Pape ſe refroidit, & au lieu de ſoulager le Clergé, comme il en avoit eu le deſſein, il ſouffrit qu'aux anciennes charges, on en ajoutât de nouvelles, qui acheverent de l'accabler (*b*).

Autre Bulle contre la Reine Elizabeth. 1569 & 1570.

Le Pape, qui aſpiroit à voir la Religion Catholique rétablie en Angleterre, travailloit ſans ceſſe à y former des conſpirations contre la Reine Elizabeth & à y fomenter par ſes émiſſaires l'eſprit de rebellion. Le peu de ſuccès de ſes trames ſecretes, engagea Pie V. à donner une Bulle terrible contre Elizabeth, datée du 25 de Fevrier 1569, mais qui ne fut publiée que l'année ſuivante, par laquelle il l'excommunioit, la privoit de tous les droits qu'elle avoit ſur le royaume d'Angleterre, & délioit tous ſes ſujets du ſerment de fidelité. Un certain Jean Felton alla au mois d'Août, accompagné ſeulement d'un ami, afficher la Bulle à la porte de l'Evêque de Londres ſur le ſoir. L'ami de Felton, réſolu de ſe ſauver, lui conſeilla de faire de même; celui-ci n'en voulut rien faire. On l'arrêta ſur un ſimple ſoupçon; mais il avoua d'abord le fait, & fut mené à l'inſtant même au ſupplice & exécuté comme atteint & convaincu du crime de Haute-Trahiſon (*c*).

Autres Bulles.

Le 26 de Fevrier de l'année 1569, le Pape donna une Bulle pour ordonner aux Juifs de ſortir de l'Etat Eccléſiaſtique dans trois mois, ſous peine de confiſcation de tous leurs biens & de ſervitude perpétuelle. Il excepta toutefois les villes de Rome & d'Ancone, pour ne point interrompre le commerce d'Orient. Pie V. publia encore une autre Bulle très-ſévere contre ceux qui offenſoient les Inquiſiteurs, & qui s'emparoient de ce qui leur appartenoit (*d*).

Le Pape crée Coſme Grand Duc de Toſcane.

Alfonſe Duc de Ferrare & Coſme Duc de Florence ſe diſputoient depuis longtems la préſéance. L'Empereur & le Pape prétendoient l'un &

(*a*) *De Thou* L. XLIV.
(*b*) Le même. Hiſt. de Veniſe T. X. p. 142.
(*c*) *De Thou* L. XLVI. *Rapin* Hiſt. d'Angleterre T. VI. L. XVII.
(*d*) Contin. de Fleuri T. XXXIV. p. 538, 539.

Digitized by Google

l'autre que le jugement de ce différend leur appartenoit. Pie V. qui favoriſoit ſecretement Coſme, entreprit de terminer cette affaire de ſa propre autorité, en publiant une Bulle par laquelle il créoit Coſme Grand-Duc de Toſcane. Ce Prince vint à Rome pour s'y faire couronner en cette qualité. L'Empereur Maximilen fut fort piqué de cette innovation, & prétendit que le Pape n'avoit point de droit de conférer de ſemblables honneurs, & qu'il appartenoit aux ſeuls Empereurs d'exercer cette autorité. Ses Ambaſſadeurs s'oppoſerent à Rome au couronnement de Coſme, donnerent leur proteſtation par écrit, & menacerent d'en tirer raiſon, ſi le Pape continuoit à entreprendre ſur les droits de l'Empire (*f*). Coſme de Medicis gagna dans la ſuite l'Empereur par des préſens, & toutes les Puiſſances de l'Europe conſentirent inſenſiblement au titre de Grand-Duc de Toſcane, qui a paſſé à tous les ſucceſſeurs de Coſme.

Ligue projettée contre les Turcs.

Selim II. Empereur des Turcs ayant formé le projet de conquérir l'iſle de Chypre qui appartenoit aux Vénitiens, donna les ordres néceſſaires pour faire un grand armement. Les Vénitiens, avertis par leur Baile à Conſtantinople, travaillerent d'abord avec beaucoup de diligence à faire les préparatifs néceſſaires pour s'oppoſer aux deſſeins des Turcs. Les Ambaſſadeurs de la République dans toutes les Cours ſollicitoient avec chaleur l'appui & l'aſſiſtance de toutes les Puiſſances Chretiennes. Le Pape promit d'aſſiſter les Vénitiens de tout ſon pouvoir, & il accorda au Sénat une levée de cent mille ducats ſur le Clergé Vénitien. Il fit plus; il ſollicita par ſes Nonces les Rois d'Eſpagne, de Portugal & de France de même que l'Empereur à ſe liguer contre les Turcs. Les Rois de Portugal & de France s'excuſerent ſous divers prétextes de prendre part à la guerre. L'Empereur allégua qu'il venoit de faire une trêve avec le Grand Seigneur. Le Sénat rechercha auſſi l'alliance du Sophi de Perſe, mais inutilement. Il n'y eut que le Roi d'Eſpagne qui ſe rendit aux vives inſtances du Pape. Il donna ordre à ſoixante-cinq galeres qui étoient dans ſes différens ports de ſe rendre en Sicile, & à Jean André Doria qui devoit les commander d'obéir au Pape pour le tems & la maniere de ſe joindre à la flotte Vénitienne. Il écrivit aux Vicerois de Naples & de Sicile pour leur enjoindre de faire fournir aux Vénitiens tous les grains dont ils auroient beſoin, & il chargea ſes Ambaſſadeurs à Rome de ſes pouvoirs pour traiter avec le Pape d'une ligue générale contre les Turcs (*b*). Doria & Marc-Antoine Colonne qui commandoit les galeres du Pape, joignirent la Flotte Vénitienne qui étoit ſous les ordres de Jerôme Zané, vers la fin d'Août.

Les Turcs profiterent du retardement des Flottes Chretiennes pour débarquer en Chypre, & pour faire le ſiege de Nicoſie, Capitale de l'Iſle; au bout de quarante-cinq jours la place fut emportée d'aſſaut le 9 de Septembre 1570. Ce malheur & la diviſion qui regnoit parmi les Généraux Chretiens, donna lieu à la ſéparation de la Flotte. Zané ſe retira à Corfou, Doria retourna en Sicile, & Colonne ne ramena que trois galeres du Pape à Ancone, d'où il alla à Rome par terre (*c*).

(*a*) *De Thou* L. XLVI. Hiſt. de Veniſe l. c p. 145.

De Thou L. XLIX.

(*b*) Hiſt. de Veniſe *ubi ſup.* p. 158-166.

(*c*) *De Thou* l. c.

Digitized by Google

SECTION X.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

Cependant la ligue entre les Princes Chretiens, commencée dès l'année précédente, & traverſée chaque jour par de nouvelles difficultés, avoit bien de la peine à réuſſir malgré les inſtances du Pape, qui envoyoit des Nonces dans toutes les Cours pour en preſſer la concluſion. Enfin le Traité fut ſigné à Rome le 25 de Mai (*a*) entre le Pape Pie V. Philippe II. & la République de Veniſe, par lequel il fut arrêté, qu'on entretiendroit une flotte de deux-cens galeres & de cent vaiſſeaux, cinquante mille hommes de pied & quatre mille cinq-cens chevaux; que ces forces ſe réuniroient tous les ans au Port d'Otrante, dans le courant du mois d'Avril, ou au plus tard au commencement de Mai. Que le Roi Catholique payeroit la moitié de tous les fraix de la guerre, que de l'autre moitié le Pape en payeroit un tiers; & les Vénitiens deux tiers. Que ceux-ci fourniroient au Pape douze corps de galeres avec leurs agrès, & que Pie les armeroit pour le ſervice de la ligue. Don Jean d'Autriche, frere naturel du Roi d'Eſpagne, fut nommé Généraliſſime de la Flotte, & Marc-Antoine Colonne ſon Lieutenant. On réſerva dans le Traité des places honorables pour l'Empereur & pour les Rois de France & de Portugal, s'ils vouloient y entrer (*b*).

Concluſion de la Ligue. 1571.

Conquête de Chypre par les Turcs.

Pendant que la ligue ſe négocioit, le Grand Viſir, contre l'avis duquel la guerre avoit été entrepriſe, fit des ouvertures de paix au Baile de Veniſe, mais cette négociation ne ſervit qu'à hâter la concluſion de la ligue (*c*). Les Turcs préparerent un nouvel armement contre l'iſle de Chypre, au mois d'Avril ils débarquerent des troupes & des munitions pour pouſſer le ſiege de Famagouſte, qui avoit été inveſtie dès l'année précédente. La place ſe défendit vigoureuſement, mais le retardement des Eſpagnols n'ayant pas permis aux Confédérés de la ſécourir, elle fut enfin obligée de ſe rendre; ce qui entraina la perte de toute l'Iſle.

Bataille de Lépante.

Don Jean d'Autriche ayant joint enfin les autres Confédérés, la Flotte Chretienne mit à la voile pour aller chercher celle des Turcs, & les deux Flottes en vinrent à une action générale dans le Golfe de Lépante. Comme on a parlé de cette fameuſe bataille dans l'Hiſtoire de l'Empire Ottoman & dans celle d'Eſpagne, nous nous contenterons de dire que les Chretiens remporterent une victoire complette, mais ils n'en profiterent pas autant qu'ils auroient pû (*d*). Le Pape ayant reçu la nouvelle de cette victoire, non ſeulement ordonna des prieres en actions de graces, mais il établit encore en mémoire de ce grand événement une fête le 7 d'Octobre à l'honneur de la Sainte Vierge, par l'interceſſion de laquelle il aſſuroit que cette victoire avoit été remportée, il ordonna auſſi que le lendemain 8 du même mois, on feroit l'Office des morts pour le repos des ames de ceux qui avoient péri dans la bataille (*e*). Marc-Antoine Colonne, qui avoit eu beaucoup de part à la victoire, fut reçu en triomphe par le Peuple Romain, & le Pape le reçut avec toutes les marques d'amitié qu'il méritoit. Pie V. avoit cependant envoyé des Légats en Eſpagne, en Portugal, en Allemagne & en Pologne pour engager ces Puiſſances à entrer dans la Ligne, ou à pouſſer la guerre avec vigueur. Il écrivit auſſi aux Rois d'E-

(*a*) Le même Hiſt. de Veniſe l. c p. 217.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *De Thou* L. L. Hiſt. de Veniſe T. X. p. 244-248
(*e*) Contin. de Fleuri T. XXXV. p 71.

Digitized by Google

thiopie & de Perſe pour les exciter à prendre les armes contre les Turcs. Ses ſollicitations furent infructueuſes auprès des Princes Chretiens, & le Roi de Perſe ne jugea pas à-propos de rompre avec le Grand Seigneur, diſant que ce n'étoit pas une affaire de grande importance d'avoir pris quelques vaiſſeaux, tandis que l'ennemi avoit encore des bois, pour en faire conſtruire de nouveaux.

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Le Pape ne ſe découragea point, & continua à faire de grands préparatifs contre les Infideles, mais il n'eût pas le tems d'en faire uſage. Dès le commencement de l'année 1572, il fut attaqué d'une fievre lente. Les douleurs d'une colique néphrétique, dont il étoit attaqué depuis pluſieurs années, redoublerent ſi conſiderablement dans le mois de Mars, que les remedes devinrent inutiles. En vain eut-il recours au lait d'aneſſe, ſon remede ordinaire, il tomba dans une fievre aigue & pendant quelque tems on le crut mort. Il reprit néanmoins ſes forces, & le jour de Pâques il voulut donner ſa bénédiction au peuple, après avoir viſité peu auparavant les ſept Egliſes de Rome, & fait à pied une grande partie du chemin. S'étant alors déchargé du ſoin des affaires, il ſe prépara à la mort, & expira le premier de Mai, âgé de ſoixante-huit ans (*a*). Quelque pieuſe qu'eût été la vie de ce Pontife, le peuple ne laiſſa pas de ſe réjouir de ſa mort, à cauſe de la ſévérité de ſes mœurs, & des rigueurs qu'il feſoit exercer par l'Inquiſition. On dit (*b*), que le Sultan Selim, qui le regardoit comme le plus terrible ennemi de la puiſſance Ottomane, en fit faire des rejouiſſances publiques à Conſtantinople pendant trois jours. La ſainteté de ſa vie l'a rendu célebre; il étoit exempt d'avarice & de tout intérêt ſordide, & ne ſongea jamais à enrichir ſa famille. Cependant ſa négligence, un abord difficile pour ceux qui avoient des plaintes à faire, un manque d'application aux affaires de l'Etat, où il n'entendoit rien, laiſſerent un champ libre à l'inſatiable avidité de ceux qu'il éleva aux premiers emplois (*c*). D'ailleurs il fit pluſieurs établiſſemens pieux, & eut grand ſoin des pauvres.

Mort de Pie V. 1572

Le 13 de Mai les Cardinaux au nombre de cinquante-deux entrerent dans le Conclave, & dès le lendemain élurent d'une voix unanime Hugues Buoncompagno, Cardinal de St. Sixte, qui prit le nom de Grégoire XIII. & fut couronné le 25, jour de la Pentecôte. Ce Pape étoit né à Bologne en 1502 d'une honnête famille; il s'appliqua à l'étude du Droit ſous les plus habiles Maîtres de ce tems-là & fut reçu Docteur à l'âge de vingt-huit ans. Il devint enſuite Profeſſeur dans l'Univerſité de Bologne. En 1539 il alla à Rome, où il obtint des emplois. Sous Paul III. il alla au Concile de Trente, en qualité de Juriſconſulte. Paul IV. le fit Evêque de Veſti; Pie IV. l'envoya une ſeconde fois au Concile de Trente; à ſon retour ce Pape le créa Cardinal & l'envoya Légat en Eſpagne (*d*).

Election de Grégoire XIII.

Dès que Grégoire XIII. fut ſur le Saint Siege, il témoigna un grand deſir de continuer la guerre contre les Turcs, & ratifia tous les engagemens de ſon prédéceſſeur rélativement à la Ligue; il envoya des Nonces aux Princes Chretiens pour les engager à ſe réunir contre les Infideles. Don Jean d'Autriche étoit à Meſſine, & on le ſollicita de joindre les Venitiens à

Son zele à pouſſer la guerre contre les Turcs.

(*a*) *De Thou* l. LI. & al.
(*b*) Contin. de Fleuri l. c. p. 111.
(*c*) *De Thou* l. c.
(*d*) Cont. de Fleuri l. c. p. 114, 115.

BIBLIOTECA Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Corfou; mais il s'excuſa ſur les ordres qu'il avoit reçus de la Cour d'Eſpagne, qui ne lui permettoient pas de s'écarter; que l'Eſpagne étoit ſur le point d'avoir la guerre avec la France, qui appuyoit ouvertement les rebelles de Flandres. Cependant Don Jean après bien des ſollicitations accorda au Provéditeur Soranzo vingt-deux galeres & cinq mille hommes. Marc-Antoine Colonne le joignit avec vingt-ſix galeres, & ils prirent enſemble la route de Corfou. Sur ces entrefaites Philippe II. guéri de ſes craintes expédia des ordres à Don Jean, pour joindre inceſſamment la Flotte Vénitienne. Ces délais avoient donné le tems aux Turcs de conduire dans l'Archipel une Flotte de plus de deux-cens galeres, & de l'emploier à déſoler les côtes des Colonies Vénitiennes. Quand Don Jean eut joint la Flotte des Confédérés, celle des Turcs ſe retira ſur les côtes de Morée, partie à Modon, partie à Navarino. Les Confédérés tâcherent d'empêcher ces deux diviſions de ſe réunir, mais ils s'y prirent mal & les Turcs éviterent le combat. La ſaiſon ſe paſſa donc ſans aucune action remarquable, & les Flottes ſe ſéparerent ſans avoir rien fait (*a*).

Joie à Rome du maſſacre de la St. Barthelemi.

Tandis que cela ſe paſſoit, on reçut à Rome la nouvelle du maſſacre de la Saint Barthelemi. Le Pape rendit des actions de graces à Dieu, dans l'Egliſe de St. Louis, où il alla en proceſſion, de ce que le Roi avoit été preſervé des attentats des Réformés; car on ſait que Charles IX. allégua que l'Amiral Coligni & ſes adhérans avoient projetté de le tuer avec tous les Princes Catholiques du Sang. Bien que tout le monde doutât de la vérité de cette excuſe, Grégoire publia un Jubilé univerſel tant à cauſe que les ennemis de la vérité & de l'Egliſe avoient été exterminés en France, qu'à cauſe de la grande victoire remportée ſur les Turcs, & des heureux ſuccès du Duc d'Albe en Flandres (*b*). Un Hiſtorien (*c*) a prétendu que le Pape ne découvrit pas ſes vrais ſentimens, qu'il étoit débonnaire de ſon naturel, & que ce fut plutôt afin de garder le *Decorum* de ſa charge, que pour ſuivre ſon inclination particuliere, qu'il ſe comporta de la ſorte. On ajoute, que Montalte conſommé dans l'art de l'hypocriſie, & connoiſſant les diſpoſitions ſecretes du Pape s'y accommoda fort adroitement, & leur ſacrifia le ſentiment particulier qui lui étoit inſpiré par ſon humeur ſanguinaire, deſorte que quand le Pape lui demanda ce qu'il jugeoit de l'expédition de Paris, il lui fit une réponſe fort évangélique. Quoiqu'il en ſoit, le Pape fit tirer le canon du Château S. Ange, & on alluma des feux dans toutes les rues; en un mot on n'oublia rien de tout ce qui s'eſt toujours fait après les victoires les plus ſignalées, qui ayent été remportées pour l'Egliſe Romaine (*d*).

Troubles dans la Romagne.

Il y eut en ce tems-là quelques troubles dans la Romagne, qui penſerent avoir de fâcheuſes ſuites. Les habitans d'Agubio, mécontens de Guibaldo della Rovere leur Prince, qui les chargeoit d'impôts inſupportables, pour réparer les grandes ſommes que François-Marie ſon fils avoit dépenſées à la Cour d'Eſpagne & dans la campagne qu'il venoit de faire contre les Turcs, lui envoyerent des Députés pour le prier de les décharger de ces impôts, proteſtant que s'il ne le feſoit, ils auroient recours au Pape, à

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. X. p. 258-270.
(*b*) *Le Thou*, L. LIII.
(*c*) *Leti* Vie de Sixte V. T. I. L. IV.
(*d*) *De Thou* ubi ſup.

Digitized by Google

qui la Seigneurie directe de leur ville appartenoit. Les habitans d'Urbin & de quelques autres lieux de cet Etat firent la même chose. Le Prince les renvoya avec menaces, les traitant de séditieux. Alfonse Duc de Ferrare, dont François-Marie venoit d'épouser la fille, jugea que cette affaire étoit d'un dangereux exemple, enforte qu'il leva des troupes, & en attendant qu'elles fussent assemblées, il envoya vers les séditieux, pour leur faire comprendre que s'ils persistoient à se mutiner, ils alloient s'attirer la guerre. Les Officiers du Roi d'Espagne s'étoient aussi déclarés pour Guibaldo, & le Grand Duc de Toscane lui promettoit du secours. Ainsi il fallut que ces pauvres peuples pliassent, n'ayant point de secours à espérer du Pape. Ils furent obligés de reconnoitre leur faute, d'en demander pardon & de se reconcilier avec leur Prince (*a*).

Les Vénitiens font la paix avec les Turcs. 1573.

On s'occupa pendant tout l'hiver à Rome des opérations de la campagne suivante, & les Vénitiens eurent lieu de se convaincre de la mauvaise volonté de Philippe & de ses Officiers à leur égard, & du peu de fond qu'ils pouvoient faire sur le Pape. Le Sénat le sollicitoit de lui accorder un secours d'argent, ou la permission d'aliéner une partie des Biens Ecclésiastiques de leur Etat. Grégoire XIII. refusa l'un & l'autre, & on ne put obtenir de lui que la levée de cent mille ducats en décimes sur le clergé de Venise. Ce peu de chaleur qu'on témoignoit pour leurs intérêts engagea le Sénat à négocier la paix, qui fut conclue par la médiation de l'Ambassadeur de France à Constantinople, & signée le 15 de Mars. L'Ambassadeur de la République à Rome eut ordre de le notifier au Pape. Grégoire en témoigna beaucoup de colere à l'Ambassadeur, & refusa ensuite pendant plusieurs jours de l'admettre à son audience. Le Sénat lui envoya un Ambassadeur extraordinaire, qui lui exposa les justes raisons qui avoient déterminé la République à faire la paix avec les Turcs; le Pape en parut satisfait, d'autant plus qu'il avoit appris que le Roi d'Espagne, en recevant la nouvelle du Traité avoit dit, que les Vénitiens avoient eu sans doute de fortes raisons de la conclure, & que puisqu'ils en étoient satisfaits, cela lui suffisoit (*b*).

Le Duc d'Anjou élu Roi de Pologne. 1574.

Henri de Valois, Duc d'Anjou ayant été élu Roi de Pologne au commencement de Mai, le Pape lui envoya un Nonce pour le complimenter sur son élection, & pour lui présenter une rose d'or, comme un présent de bon augure (*c*). Grégoire envoya aussi un Nonce en Pologne, qui lorsque le Roi fut arrivé l'année suivante, l'empêcha de ratifier ce qu'il avoit promis aux Protestans. Leurs craintes néanmoins se dissiperent par le départ du nouveau Roi, qui se déroba secretement quelques mois après pour venir en France succeder à son frere Charles IX. qui venoit de mourir.

Jubilé à Rome 1575.

Cette même année, Grégoire XIII. fit publier le 20 de Mai la Bulle d'indiction du Jubilé qui devoit être ouvert la veille de Noël. Ce jour-là le Pape vint à l'Eglise de St. Pierre pour faire l'ouverture de la porte sainte avec un marteau d'or, & l'affluence du peuple fut si grande, qu'on dit qu'il se trouva dans Rome trois-cens mille personnes de différens pays, que

(*a*) Le même, L. LIV. *De Thou* L. LV.
(*b*) Hist. de Venise l. c. p. 271-280. (*c*) *De Thou*, L. LVI, LVII.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

durant tout le cours de l'année il y eut toujours plus de cent mille étrangers, & que par les bons ordres du Pape les vivres furent abondans dans Rome. Le Pape lui-même viſita pluſieurs fois les quatre Egliſes deſtinées pour gagner le Jubilé, & il monta à genoux, ſelon la coûtume, les degrés qu'on nomme l'échelle ſainte (*a*).

Troubles à Genes.

Tandis que Rome voyoit un concours prodigieux de Pélerins dans ſes murs, la République de Genes fut à deux doigts de ſa perte par ſes diviſions inteſtines. Il ſe forma trois Partis, celui des anciens Nobles, celui des nouveaux Nobles & celui du petit peuple. Après bien des mouvemens, le peuple prit les armes, & le Sénat fut obligé de lui accorder tout ce qu'il demandoit. Les anciens Nobles ſe concerterent avec le Miniſtre d'Eſpagne, diſpoſé à les ſoutenir. Leur premier ſoin fut de lever des troupes & de s'aſſurer des paſſages. La plupart ſortirent de Genes où ils ne ſe croioient pas en ſûreté, & de part & d'autre on ſe prépara à la guerre. Le Pape députa le Cardinal Moroné à Genes pour calmer ces mouvemens dangereux. L'Empereur & le Roi de France s'en mêlerent auſſi, mais inutilement. La guerre fut déclarée, les anciens Nobles eurent de l'avantage par l'appui de l'Eſpagne. Enfin on convint d'une tréve, & par la médiation du Pape, de Philippe II. & de l'Empereur la paix ſe fit au mois de Mars 1576 entre les divers Partis (*b*).

Peſte violente en Italie. 1576.

Pendant ces troubles, une furieuſe peſte ravagea toute l'Italie. Après avoir fait de Trente une eſpece de ſolitude, la contagion paſſa à Verone & de là à Veniſe. Milan Cremone & Pavie n'en furent pas exemptes, & elle y fit périr un nombre infini de perſonnes. Ce fut alors que le Cardinal Borromée Archevêque de Milan donna des preuves ſignalées d'humanité & de charité, de même que les Evêques de Cremone, de Pavie & de Verone (*c*).

Commencement de la Ligue en France.

Ce fut auſſi en 1576 que ſe forma en France la fameuſe *Ligue*, qui y cauſa tant de deſordres, & y fit répandre tant de ſang. Les Proteſtans en furent allarmés, ſurtout quand ils apprirent que Pierre de Gondy, Evêque de Paris, alloit à Rome demander de la part du Roi au Pape, la permiſſion d'aliéner cinquante mille écus d'or des biens du Clergé; ils crurent que Henri III. ne demandoit cette ſomme que pour leur faire la guerre. Gondy obtint du Pape ce qu'il demandoit, il autoriſa cette aliénation par une bulle (*d*).

Affaires de Pologne.

Les négociations de la Cour de Rome en Pologne n'eurent pas le ſuccès que le Pape en eſpéroit. Il étoit queſtion d'élire un Roi à la place de Henri, & le Pape ſouhaitoit ardemment que Maximilien joignit cette couronne à celle de Hongrie, mais les longueurs de ce Prince ruinerent abſolument toutes les eſpérances qu'on avoit de ce côté-là. Maximilien fut à la vérité élu par un Parti, mais Etienne Batory, Prince de Tranſylvanie le fut par l'autre. Le Nonce du Pape propoſa un accommodement que Batory rejetta; enfin la mort de Maximilien au mois d'Octobre le délivra

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXXV. p. 236, 252.
(*b*) *De Thou* L. LXI.
(*c*) Le même, L. LXXII.
(*d*) Contin. de Fleuri l. c. p. 302, 303.

Digitized by Google

Section X.

livra de son concurrent (*a*), & il ne resta d'autre parti au Pape que de confirmer son élection.

Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Grégoire XIII. entra dans des intrigues contre la Reine Elizabeth. Dès le tems que Don Jean d'Autriche étoit en Italie, il avoit par les conseils d'Escovedo un de ses favoris formé le dessein de détrôner Elizabeth & de subjuguer l'Angleterre. L'affaire avoit été négociée à Rome à l'insu de la Cour d'Espagne, & le Prince avoit engagé le Pape à proposer au Roi Catholique de fournir des secours pour cette guerre, où la religion étoit intéressée. Philippe éluda alors cette proposition. Dans la suite lorsque Don Jean fut nommé Gouverneur des Pays-Bas, après la mort de D. Louis de Requesens, il passa en Espagne pour sonder le Roi son frere sur cette entreprise, & quoiqu'il l'en eût trouvé entierement éloigné, il ne laissa pas lorsqu'il fut arrivé en Flandre de poursuivre la même affaire. Il alla même jusqu'à demander à Philippe qu'il lui permit de fortifier quelque port sur la côte de Biscaye, & d'en donner le Gouvernement à Escovedo, afin de pouvoir mettre une flotte en mer. Cette nouvelle tentative ne servit qu'à indisposer encore davantage Philippe pour cette expédition. Depuis ce tems-là il prit toutes sortes de mesures pour ôter au Prince l'espérance de pouvoir jamais exécuter son dessein (*b*). Suivant un autre Historien (*c*), le Pape proposa au Roi Catholique de conférer à Don Jean le Gouvernement des Pays-Bas, de donner en mariage à ce Prince la Reine d'Ecosse avec la couronne d'Angleterre, s'il plaisoit à Dieu qu'on remit cette Princesse en liberté, lui représentant que par ce moyen les armes d'Espagne attaqueroient le royaume d'Angleterre à plus juste titre. Strada ajoute, que comme Philippe ne voulut pas exécuter cette entreprise en son nom de peur d'irriter les ennemis de la grandeur de l'Espagne, le Pape fut obligé de négocier secretement, & de s'engager à faire attaquer les Anglois en son nom. Cependant quoique le Roi approuvât davantage l'entreprise que le Chef, il donna le Gouvernement des Pays-Bas à Don Jean. La Reine Elizabeth voyant que les ennemis de sa Religion fesoient éclater ainsi tous les jours quelque nouvelle conjuration contre sa personne, & que les Catholiques abusoient de l'indulgence qu'elle avoit pour eux, renouvella les loix faites contre eux, & leur ôta la liberté d'exercer leur Religion. Elle fit même exécuter un Prêtre, convaincu d'avoir trempé dans quelques complots séditieux (*d*).

Projets contre la Reine Elizabeth.

Cependant le Pape ne perdoit pas de vue son projet. Ayant appris que D. Jean d'Autriche étoit en dispute avec les Etats des Provinces des conditions qu'il jureroit avant que de prendre le Gouvernement, il envoya promptement en Flandres Philippe Sega, à la prudence duquel il déféroit beaucoup. Ce Nonce avoit ordre de veiller à ce que Don Jean n'accordât rien au desavantage de la Religion Catholique, & quand il auroit fait la paix avec les Provinces de l'animer à l'expédition d'Angleterre. Mais le Nonce ayant trouvé à son arrivée que Don Jean avoit consenti à l'Edit perpétuel, & que parmi les troubles qui s'étoient renouvellés dans la Flandre, il n'y avoit point d'apparence de songer à l'affaire d'Angleterre, il donna

Nonce envoyé à D. Jean d'Autriche. 1577, & 1578.

(*a*) *De Thou* L. LXII.
(*b*) Le même, L. LXIV.
(*c*) *Strada* Decad. I. L. VIII.
(*d*) *De Thou* ubi sup.

Digitized by Google

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

au Prince les conseils qu'il crut les plus utiles, & ce qui étoit plus nécessaire lui offrit & lui donna cinquante mille écus, que le Pape avoit destinés pour l'entreprise contre l'Angleterre. Le Nonce ne manqua pas aussi de voir les Députés des Etats & les Conseillers. Il alla de Namur à Bruxelles, où il présenta selon l'ordre qu'il en avoit les Brefs du Pape, par lesquels il les exhortoit à se maintenir dans l'ancienne obéissance envers la Religion & le Roi. Mais ils furent reçus avec plus de pompe que de soumission, parceque beaucoup favorisoient la réformation (*a*). Au commencement de 1578 on fit de grands préparatifs de guerre de part & d'autre; le Pape pour encourager Don Jean & fortifier son parti lui envoya une Bulle, par laquelle il accordoit à ce Prince & à tous ceux qui suivroient son parti une entiere rémission de leurs péchés sous de certaines conditions. Il lui accorda de plus une taxe sur le Clergé pour la continuation de la guerre, ce qui engagea les Etats à publier un Edit pour défendre de porter davantage les Annates à Rome. Le Pape encouragea aussi Alexandre Farnese Duc de Parme à aller servir en Flandres sous Don Jean, non seulement pour le bien de la Religion & pour les intérêts du Roi d'Espagne, mais encore pour l'intérêt particulier de l'autorité ecclésiastique. Car le Duc de Parme étant Feudataire du Siege de Rome, il sembloit qu'il fût de l'intérêt du Pape que son Vassal acquit de l'expérience dans les pays étrangers, pour emploier quelque jour cette science militaire en faveur de l'Eglise Romaine (*b*). Grégoire XIII. eut aussi un Légat, qui assista au Congrès qui se tint en 1579 à Cologne, pour traiter de la pacification des Pays-Bas, mais qui se termina sans fruit.

Le Pape favorise les rebelles d'Irlande.

Don Sebastien Roi de Portugal fesoit des préparatifs pour passer en Afrique, malgré tous les avis qu'on lui donnoit pour le détourner de cette expédition. Le Pape ébloui de son zele contre les Infideles, publia une croisade & ouvrit pour cette guerre sainte tous les trésors de l'Eglise (*c*). Il rendit à Sebastien, un autre service contre son intention voici comment. Les Irlandois, animés par le Comte de Desmond & Jean Allen, avoient formé le projet de secouer le joug des Anglois. Dans cette vue ils avoient député au Pape pour l'informer de leurs desseins, que Grégoire n'avoit pas manqué d'approuver. Il écrivit même au Roi d'Espagne pour l'engager à se charger d'une expédition si digne de son zele. Ce Prince pour ne pas rompre ouvertement avec Elizabeth, se borna à donner secretement quelque secours aux Irlandois. On convint que les levées se feroient sur les terres du Pape, & que Philippe fourniroit l'argent nécessaire à leur entretien. Conformément à ce Traité secret on avoit levé dans la Romagne environ six-cens hommes de pied, dont on donna le commandement à Thomas Stukeley Anglois d'origine. Ces troupes s'embarquerent à Genes & vinrent aborder à Lisbonne. Don Sebastien négocia avec le Général Anglois, & moitié de gré, moitié de force, il l'engagea à le suivre en Afrique, en lui avançant un mois de paye. Cela se passa à l'insu du Pape, & sans que Philippe osât s'y opposer par bienséance (*d*).

Divers établissemens.

En 1579 Grégoire XIII. fit divers établissemens. Il fonda à Rome un

(*a*) *Strada* Dec. I. L. IX.
(*b*) Le même.
(*c*) *De Thou* L. LXV.
(*d*) Le même.

College pour de jeunes Anglois, que la Religion Catholique avoit obligés de quitter leur patrie. Il érigea la ville de Bologne en Archevêché, & la gratifia de pluſieurs bénéfices. Il établit juſqu'à vingt Seminaires ou Colléges en divers Lieux. Un à Rome pour inſtruire les enfans de la ville, un autre pour les Allemands, un troiſieme pour les Juifs néophytes, un quatrieme pour les Grecs, un cinquieme pour les Maronites, & enfin d'autres en divers pays (*a*). Il rétablit auſſi cette année l'Ordre de St. Baſile, & confirma celui des Chevaliers du St. Eſprit, inſtitué par Henri III. mais il ne voulut pas conſentir, qu'on attribuât des Commanderies à chacun des Chevaliers, Prélats & Officiers, comme il ſe pratique en Eſpagne (*b*).

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Diſſemens faits par Grégoire XIII. 1579.

Cette année le Pape ſe mêla encore de fomenter des troubles en Irlande, un certain Jaques Fitzmorris, à qui la Reine Elizabeth avoit déja pardonné une rebellion, paſſa en France, & donna à entendre au Roi & aux Guiſes, que ſi on vouloit lui donner des troupes, il répondoit de ſoumettre l'Irlande & d'y rétablir la Religion Catholique Voyant qu'on ſe moquoit à la Cour de France de ſes projets, il ſe rendit en Eſpagne, où il trouva le Roi & ſes Miniſtres plus favorablement diſpoſés. On lui donna quelque argent, & on le fit paſſer à Rome, où il fut introduit auprès du Pape par Nicolas Sanderus Prêtre Anglois, & Allen Prêtre Irlandois; il obtint aiſément tout ce qu'il voulut, Sanderus fut fait ſecretement Légat du Pape, & Fitzmorris ayant reçu un étendard béni des propres mains de Grégoire, il repaſſa ſur le champ en Eſpagne avec des lettres de recommandation de la Cour de Rome, obtint de Philippe ſept compagnies de Baſques, & ſe rendit avec ces troupes en Irlande. Mais les Eſpagnols furent fort ſurpris, qu'au lieu de ces troupes nombreuſes, que les Prêtres Irlandois leur avoient promiſes, ils ne voyoient de toutes parts que la ſolitude la plus affreuſe. Auſſi furent-ils défaits avec les rebelles, & Fitzmorris perdit lui-même la vie (*c*).

Il ſomente les troubles d'Irlande.

Le Cardinal Henri, qui avoit ſuccedé à ſon neveu Don Sebaſtien, étant mort, le Pape prétendit ſe conſtituer Juge entre les divers Prétendans à la couronne de Portugal. Mais Philippe Roi d'Eſpagne ne voulut pas le reconnoître pour tel, & le Légat que Grégoire envoya ne réuſſit point dans ſa Légation. Comme nous avons parlé de cette grande conteſtation dans l'Hiſtoire de Portugal, nous ne nous y étendrons pas ici. Nous nous contenterons de dire, que quand Philippe ſe fut rendu maître du royaume, le Pape lui envoya un Nonce pour le féliciter, & lui faire quelque excuſe de ce qu'il avoit voulu entrer dans cette affaire, pour prévenir une fâcheuſe guerre. A cette occaſion le Pape obtint du Roi des titres d'honneur & des emplois pour Jaques Buoncompagno ſon fils naturel, qu'il avoit déja égalé aux Princes, & qu'il cherchoit à élever de plus en plus par les honneurs dont il le combloit tous les jours (*d*).

Affaires de Portugal. 1580, 1581.

En 1580, quelques Evêques de France publierent comme en cachette la Bulle *in Cœna Domini*, par laquelle le Pape prétendoit être en droit d'excommunier les Magiſtrats qui défendoient la Juriſdiction temporelle contre

Condamnation d'une Bulle du

(*a*) Contin. de Fleuri T. XXXV. p. 371, 372.
(*b*) *De Thou* L. LXVIII.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même, L. LXXIII.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

les entrepriſes du Clergé. Le Procureur Général en ayant porté ſes plaintes, le Parlement s'oppoſa à la publication de cette Bulle dans les lieux où elle n'étoit pas encore parvenue & ordonna que les Archevêques, Evêques ou leurs grands Vicaires, qui l'avoient fait publier, ſeroient cités à comparoitre pour répondre au réquiſitoire du Procureur Général, & qu'en attendant leur temporel ſeroit ſaiſi. Défenſes très-expreſſes furent faites de s'oppoſer à l'exécution de cet arrêt ſous peine d'être puni comme criminel de leze-majeſté (*a*).

Pape en France. 1580.

Différend entre le Pape & les Vénitiens.

La même année, Grégoire XIII. eut un grand différend avec les Vénitiens au ſujet de la viſite générale des Eccléſiaſtiques & des Religieux, que le Pape avoit ordonnée pour toute l'Italie. Le Patriarche de Veniſe s'adreſſa au Sénat & au Doge & demanda d'être accompagné de trois Sénateurs pour faire la viſite des Etats de la République. Le Pape s'y oppoſa, & chargea de cette commiſſion ſon Légat, auquel il aſſocia deux Evêques Vénitiens. Le Sénat s'oppoſa à l'exécution de la commiſſion. Après quelques mois de conteſtations, on convint de part & d'autre que cette viſite ſeroit confiée à un Evêque Vénitien au choix du Pape, qui en chargea l'Evêque de Verone (*b*).

Ambaſſade du Duc de Moſcovie au Pape. 1581.

Il y avoit près de deux ans que la guerre étoit allumée entre Etienne Battori Roi de Pologne, & Jean Baſilowitz, Grand Duc de Moſcovie, à l'occaſion de la Livonie, dont le dernier s'étoit emparé en partie, quoiqu'elle relevât de la Pologne. Comme Jean avoit eu du deſſous & que les Polonois lui avoient enlevé pluſieurs places, il deſiroit la paix. Il écrivit à l'Empereur & au Pape, qu'il étoit prêt à leur envoyer du ſecours contre le Turc, l'ennemi commun des Chretiens. Il envoya enſuite des Ambaſſadeurs à Rome pour engager le Pape à employer ſa médiation entre lui & le Roi de Pologne. Grégoire nomma Antoine Poſſevin Jéſuite pour accompagner les Ambaſſadeurs de Moſcovie. Ce Pere négocia ſi bien que la paix fut conclue au commencement de l'année ſuivante (*c*). Poſſevin ſollicita fortement le Grand Duc de ſe ſoumettre à l'Egliſe Romaine, & dans trois Diſputes publiques il combattit les dogmes & les rits de l'Egliſe Grecque. Ses argumens ne perſuaderent pas les Ruſſiens; cependant le Grand Duc eut la complaiſance pour lui, d'envoyer une nouvelle Ambaſſade à Rome, pour remercier le Pape.

Troubles à Malthe.

Cette même année, il y eut de grands troubles à Malthe, où les Chevaliers à l'inſtigation de Romegas, animé par les Eſpagnols, ſe ſouleverent contre le Grand Maître Jean L'Evêque de la Caſſiere, & le mirent en priſon. Les deux partis envoyerent à Rome pour demander juſtice au Pape. Grégoire députa auſſitôt à Malthe un Nonce, chargé d'ordonner au Grand-Maître & à Romegas de ſe rendre à Rome. En conſéquence ils y vinrent; le Grand Maître fut reçu avec beaucoup de diſtinction & d'honneur, & ſon accuſateur avec mépris. Il en mourut de chagrin, le Grand Maître fut rétabli dans ſa dignité, dont il ne jouit cependant point étant mort peu de tems après (*d*).

Réforme du

Depuis longtems on s'étoit apperçu qu'il y avoit des erreurs ſenſibles &

(*a*) Le même, L. LXXII.
(*b*) Contin. de Fleuri l. c. p. 408, 409.
(*c*) *De Thou* L. LXXIII, LXXVI.
(*d*) Le même, L. LXXIV.

Digitized by Google

considerables dans le Calendrier & qu'on ne célébroit plus les fêtes dans leur tems. Grégoire XIII. en entreprit la réformation. Il consulta les plus habiles Astronomes des Universités d'Italie; il écrivit au Sénat de Venise pour engager les Savans de celle de Padoue à donner sur cela leurs avis, & il en attira plusieurs à Rome pour les faire conférer ensemble. Tandis qu'il étoit occupé à recueillir les différens avis, Antoine Lilly lui fit communiquer un Ecrit que feu son frere Louis Lilly, Medecin & Romain de naissance avoit fait sur cette matiere. Grégoire goûta le système de Lilly, qui consistoit à rétablir l'équinoxe au 21 de Mars, comme il étoit au tems du Concile de Nicée, à retrancher pour cet effet dix jours de suite dans l'année 1582, & trois années bissextiles en quatre-cens ans, enforte qu'il n'y ait qu'à la quatrieme centaine une année bissextile. Le Pape envoya des copies de l'Ecrit de Lilly à tous les Princes Chretiens & à toutes les Universités de l'Europe, & par une Bulle du 24 de Fevrier ordonna que l'année suivante on commenceroit à suivre ce nouveau calcul. Bien que l'on convint que cette réformation étoit bonne, elle ne fut pas universellement adoptée. Les Grecs & les Protestans d'Allemagne, de Suede, de Danemarc & d'Angleterre ne voulurent point l'admettre, parcequ'ils ne reconnoissoient pas la jurisdiction du Pape. Mais elle fut reçue en Italie, en Espagne, en France & en Pologne. Quelques Protestans écrivirent en sa faveur, cependant elle ne fut point admise dans la Diete d'Augsbourg; le Duc de Saxe s'y opposa, & tous les Etats de la Confession d'Augsbourg furent de son avis, ainsi l'Empereur remit l'affaire à un autre tems, & ordonna que l'on continueroit à suivre l'ancien Calendrier dans les jugemens de la Chambre Impériale (*a*). Depuis ce tems-là le Calendrier Grégorien a été adopté presque généralement dans les pays Protestans.

SECTION X.

Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Calendrier. 1582.

Pendant qu'on étoit occupé de cette affaire, le Pape fut fort allarmé de ce qui se passoit à Cologne. L'Archevêque Gebhard Truchses étant devenu amoureux d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse du couvent de Gerisheim, l'épousa d'abord secretement, & ensuite publiquement & se déclara pour la Religion Protestante. Comme il avoit dessein de se maintenir dans son Electorat, le Chapitre de Cologne donna avis de tout au Pape, qui écrivit à l'Archevêque pour tâcher de le ramener. Mais Truchses, qui étoit appuié par les Protestans d'Allemagne, n'y eut aucun égard & se prépara à la guerre. En sorte que le Pape donna le premier d'Avril 1583 une bulle par laquelle il l'excommunioit & le déposoit, ordonnant au Chapitre de Cologne de procéder à l'élection d'un autre Archevêque, selon les Canons. En conséquence on élut le 22 de Mai Ernest de Baviere, déja Evêque de Frisingne, de Hildesheim & de Liege (*b*). Les deux Prétendans se firent la guerre, mais Truchses succomba à la fin, & fut obligé de se retirer en Hollande auprès du Prince d'Orange, sous lequel il fit la campagne de 1586. Il fit reprendre Bon en 1587, mais il la perdit encore l'année suivante, aussi bien que Rhimberg en 1589, ce qui l'obligea de se

Affaire de l'Archevêque de Cologne. 1583.

(*a*) Le même, L. LXXVI. Cont. de Fleuri l. c. p. 487-496.

(*b*) *De Thou* ubi sup. & L. LXXVIII.

Digitized by Google

SECTION X.

Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

retirer avec sa femme dans une maison de campagne, où il passa le reste de ses jours dans l'obscurité & le chagrin. Il ne mourut qu'en 1601 (*a*).

Il y eut cette année 1583 une grande disette de blé à Rome, & le pain y fut extrémement cher, enforte que le peuple souffrit beaucoup. Cette famine ne dura que deux mois, parceque le Pape remédia par ses soins & ses charités au desordre que l'avarice ou la négligence de ses Ministres avoit causé. Mais il arriva un autre mal, qui causa bien du chagrin à Grégoire. On crut que les Bannis, dont la campagne de Rome, étoit pleine, avoient autant de part à la cherté des bleds, que le dérangement des saisons, parceque les courses qu'ils fesoient jusqu'aux portes de la ville, & le brigandage qu'ils exerçoient sur tous les chemins, empêchoient le transport des bleds. On afficha donc des Edits terribles contre eux, & l'ordre fut donné de les punir sévérement. Mais comme l'on savoit que l'intelligence qu'ils avoient avec quelques Grands leur facilitoit le moyen d'entrer même dans Rome, & d'y demeurer cachés, le Pape chargea le Barigel ou Prévôt d'en faire une recherche exacte & de les punir. On sut qu'il y en avoit de cachés dans le Palais des Ursins, & le Barigel les y alla enlever. Comme il se disposoit à se retirer arriva Raimond des Ursins, accompagné de Silla Savelli & d'Octavio Rusticucci; il pria le Barigel de relâcher les prisonniers, & de ne point violer l'immunité de sa maison, ou au moins le respect qui lui étoit dû. Le Barigel le refusa, on en vint aux injures, & enfin Raimond frappa le Prévôt d'une baguette qu'il avoit à la main, & le Prévôt ordonna à ses gens de faire feu sur les trois Seigneurs. Rusticucci fut tué, & les deux autres furent si dangereusement blessés, qu'ils moururent deux jours après. Cet accident causa un grand tumulte dans Rome; tous les Nobles prirent parti pour les Ursins, qui avec leurs amis couroient de côté & d'autre, & n'oublioient rien pour trouver les assassins; tous ceux qui tomberent entre leurs mains furent poignardés. Le Pape qui étoit naturellement doux & timide, auroit bien souhaité que la chose ne fût point arrivée, mais ne pouvant rendre la vie aux morts, il usa de dissimulation, & voulut laisser rallentir la fureur du peuple, persuadé qu'il rentreroit de lui-même dans le devoir. On arrêta quelques Sbirres, & on les punit de mort sous d'autres prétextes. Le Prévôt qui s'étoit sauvé, fut pris, & eut quelque tems après la tête tranchée pour d'autres raisons. Le supplice des coupables n'arrêta pourtant pas le cours du mal. Louis, frere de Raymond des Ursins, voulant venger le sang & l'honneur de sa Maison, tua Vincent Vitelli petit fils du Pape. Il sortit ensuite de Rome, se mit à la tête des Bandits, & fit de grands ravages dans le territoire de Rome, enforte que le Pape fut obligé de mettre des troupes en campagne pour le reprimer (*b*).

Famine & Sédition à Rome.

Bulle du Pape pour confirmer celle in Cœna Domini. *Autres Bulles.*

Grégoire XIII. toujours attentif à soutenir les prétentions de la Cour de Rome, donna le 29 d'Avril une Bulle, par laquelle il excommunioit les hérétiques & tous ceux qui contreviendroient à ce qui est contenu dans la Bulle *in Cœna Domini*; & il prononçoit anathême contre ceux qui appelleront du Pape au Concile Général & ceux qui favoriseront ces appels

(*a*) Cont. de Fleuri *ubi sup.* p. 517. (*b*) *De Thou*, L. LXXVII.

Digitized by Google

SECTION X.

Histoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

(*a*). L'année ſuivante, il ne publia pas moins de douze différentes Bulles. Une pour confirmer l'inſtitut & les conſtitutions de la Société des Jéſuites; une autre par laquelle il ordonna que les Maronites qu'on envoyeroit jeunes à Rome, y auroient un College. Par une autre, il ordonna aux Evêques de nommer des Prédicateurs pour annoncer l'Evangile aux Juifs dans les lieux où ils auront des Synagogues, & pour travailler à leur converſion (*b*).

Conjuration de Parr contre la Reine Elizabeth. 1584.

On accuſa le Pape d'avoir eu part à une conjuration trâmée contre la Reine Elizabeth par Guillaume Parr, dont M. de Thou met la découverte en 1584, (*c*) & M. de Rapin au commencement de 1585 (*d*). Voici le fait. Parr étoit un Gentilhomme du Pays de Galles, Membre de la Chambre Baſſe du Parlement, qui avoit déja ſignalé ſon zele pour la Religion Catholique. C'eſt ce que rapporte M. de Rapin après Cambden & ſans entrer dans aucun détail de ſes intrigues, il ſe borne au récit de la découverte de ſa conjuration contre la Reine. M. de Thou, qui paroit avoir été plus inſtruit, dit que Parr étoit de baſſe naiſſance, mais d'un courage au deſſus de ſa fortune. Ayant été obligé de paſſer en France, il vint à Paris, où il ſe fit Catholique. S'étant apperçu qu'il étoit ſuſpect pour la Religion aux autres Anglois réfugiés en France, & qu'on le regardoit comme un eſpion d'Elizabeth, il paſſa à Lyon, delà à Milan & enſuite à Veniſe, où il forma des liaiſons particulieres avec le P. Palmio Jéſuite. Parr lui témoigna, qu'il ſouhaiteroit fort de trouver un moyen de ſécourir les Catholiques d'Angleterre, & de ramener le royaume à l'obéiſſance de l'Egliſe Romaine. Palmio loua ſon deſir; & voyant que Parr ſouhaitoit, pour mettre ſa conſcience en repos, que le Pape l'autoriſât dans ce qu'il avoit deſſein d'entreprendre, il l'aſſura que Sa Sainteté lui accorderoit tous les pouvoirs néceſſaires. Parr en écrivit lui-même au Pape, & lui demanda des Lettres tant pour la décharge de ſa conſcience, que pour un ſauf-conduit, comme s'il eût eu deſſein de ſe rendre à Rome. Le Pape donna les lettres qu'il demandoit, mais elles arriverent trop tard, Parr étant retourné à Paris. Là il conſulta le P. Wiat Jéſuite, qui le détourna de ſon deſſein, & lui prouva qu'il n'étoit pas permis de troubler la tranquillité publique, ni d'exciter des ſoulevemens contre le Souverain, lors même qu'il s'agit de religion. Parr fut ébranlé, mais un Anglois nommé Thomas Morgan le raſſura, & il promit que ſi le Pape l'approuvoit, & qu'il ſe vit autoriſé de quelques Théologiens Catholiques, il étoit réſolu d'agir. Il eut enſuite un entretien ſecret avec le P. Annibal Codret Jéſuite, & après la conférence il demanda des Lettres propres à convaincre le Pape de la diſpoſition ferme & conſtante où il étoit d'exécuter tout ce qu'il avoit promis. Ces lettres lui furent accordées, & accompagnées d'une autre qu'il écrivit au Pape. On remit le paquet au Nonce Jaques Ragazzoni pour l'envoyer à Rome. Mais Parr, ſans attendre la réponſe du Pape, paſſa en Angletterre, & communiqua à Eduard Nevill ſon parent le deſſein qu'il avoit de tuer Elizabeth, & de mettre Marie d'Ecoſſe ſur le trône. Pendant qu'ils s'entretenoient ſur ce ſujet, on apporta des Lettres du Cardinal de

(*a*) Cont. de Fleuri l. c. p. 532.
(*b*) Là-même, p. 566.
(*c*) *De Thou* L. LXXIX. vers la fin.
(*d*) *De Rapin* T. VI. L. XVII. ſous l'an 1585.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Como, écrites à Parr, par leſquelles, après lui avoir donné la bénédiction du Pape, il l'exhortoit à perſiſter dans un deſſein ſi louable. Il acheva de ſe déterminer par la lecture d'un Livre de Guillaume Allen ou Alyn, qu'il donna à Nevill pour l'engager à le ſeconder. Mais celui-ci déteſta l'entrepriſe, & craignant qu'on ne lui fît ſon procès ſi la conjuration venoit à être découverte par d'autres, il dénonça Parr & l'accuſa d'avoir conſpiré contre la vie de la Reine. Parr fut arrêté, confronté avec Nevill, & après avoir nié, il avoua la conſpiration. Il prétendit enſuite nier qu'il eût eu deſſein d'attenter à la vie de la Reine, mais il fut convaincu par des Lettres & par la dépoſition des témoins & déclaré coupable de haute trahiſon. Le 2 de Mars il fut exécuté (*a*).

Il ne veut pas excommunier le Roi de Navarre & le Prince de Condé. 1585.

Les Chefs de la Ligue intriguoient continuellement à Rome, pour engager le Pape à excommunier le Roi de Navarre & le Prince de Condé; mais Grégoire naturellement lent & doux, & appeſanti par l'âge, différoit toujours la déciſion de cette affaire (*b*). Peut-être auſſi comprenoit-il bien, que le but des Guiſes n'étoit pas tant de maintenir la Religion Catholique, que de ſe frayer le chemin au trône, & que par cette raiſon, il n'étoit pas trop porté à les favoriſer. Quoiqu'il en ſoit ni les courſes du P. Matthieu, ſurnommé *le Courier de la Ligue*, ni les ſollicitations du Cardinal Pellevé, tout dévoué aux Guiſes, ne purent déterminer Grégoire à excommunier ces deux Princes.

Ambaſſadeurs du Japon au Pape.

Sur ces entrefaites, il reçut une célebre Ambaſſade de trois Rois du Japon, qui avoient été convertis par François Xavier & d'autres Jéſuites. Deux Ambaſſadeurs, parens fort proches de deux des Rois, étoient accompagnés de deux jeunes Seigneurs des plus diſtingués du Japon. Après un voyage de plus de deux ans, ils aborderent à Lisbonne, où le Cardinal d'Autriche les reçut magnifiquement, & les fit conduire par terre à Madrid. Philippe II. les traita avec beaucoup de diſtinction. Ils s'embarquerent à Alicante & ſe rendirent à Livourne, & delà à Florence, où le Grand Duc les reçut auſſi magnifiquement. Delà ils prirent la route de Rome, où ils firent leur entrée le 22 de Mars 1585. On les logea au College Romain, que le Pape venoit de donner aux Jéſuites, & le lendemain ils furent admis à l'audience du Pape, qui les reçut en préſence de preſque tous les Cardinaux & d'un grand nombre de Seigneurs & de Prélats. Le Pape, dit-on, pleura de joie. Bien des gens ont cru que cette Ambaſſade n'étoit qu'une fourberie des Jéſuites pour donner du relief à leur Societé; que les Ambaſſadeurs étoient des gens de rien, que ces Peres avoient dreſſés à faire ce perſonnage; qu'ils avoient auſſi fabriqué les Lettres qu'ils portoient, & qu'étant les Interpretes de ces Etrangers, ils leur feſoient dire ce qui convenoit à leurs vues. Le célebre M. de Thou ſemble inſinuer quelque choſe de ſemblable, ſans le dire en autant de termes. „ Du tems de Clé„ ment VII. François Alvarez, Prêtre Portugais, avoit procuré à ce Pape „ une Ambaſſade du Roi des Abyſſins — dont cependant depuis ce tems„ là on n'a point eu de nouvelles en Europe. Or les Jéſuites avoient en„ vie de donner à Grégoire un ſemblable ſpectacle, & de lui élever un „ trophée des dépouilles du Japon converti & réuni à l'Egliſe Romaine (*c*)". La

(*a*) *De Thou* ubi ſup. (*b*) Le même, *L.* LXXI. (*c*) Le même l. c.

Digitized by Google

La réception honorable qu'on fit à ces Ambaſſadeurs Japonois à Rome, donna lieu à quelques paſquinades. Pluſieurs marchands Eſpagnols, qui avoient été au Japon, il n'y avoit pas longtems, aſſuroient que pendant leur ſéjour dans ce Pays ils n'avoient point oui parler d'Ambaſſade, ni de la converſion d'aucun Roi. SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Quoiqu'il en ſoit Grégoire XIII ne ſurvecut pas longtems au plaiſir que lui cauſa cette Ambaſſade. Le 10 d'Avril s'étant ſenti incommodé, il mourut ſubitement, dans la quatrevingt-quatrieme année de ſon âge, après treize ans de Pontificat. Grégoire étoit naturellement doux, bienfaiſant, prudent ſans excès; mais il manqua de fermeté pour arrêter & punir les déſordres. On commit ſous ſon regne les plus grands excès impunément, & la corruption des mœurs étoit générale. Après ſa mort le déſordre augmenta; on perdit tout reſpect pour les Juges, les Magiſtrats & les Loix & on n'entendoit parler que de vols, de meurtres & de violences (*a*). *Mort de Grégoire XIII.*

Dèsque Grégoire fut mort, les Prétendans à la thiare ſe donnerent de grands mouvemens, & diviſerent ainſi le Sacré College en pluſieurs factions. Le 21 d'Avril les Cardinaux entrerent dans le Conclave au nombre de quarante-deux. Les différens partis ſe contrebalançoient tellement, qu'on alla pluſieurs fois inutilement au ſcrutin. A la fin les Cardinaux Alexandrin, de Medicis & d'Eſt réſolurent de travailler de concert de faire élire le Cardinal Montalte, qui paroiſſoit vieux & infirme. Il leur dit, qu'ils ne devoient point penſer à le faire Pape, à moins qu'ils ne lui prêtaſſent leur ſecours pour le gouvernement de l'Egliſe, à quoi ils conſentirent avec plaiſir. Ils intriguerent ſi bien que Montalte fut élu le 24 d'Avril & prit le nom de Sixte V (*b*). *Election de Sixte V.*

Ce Pape étoit né en 1521 de parens fort pauvres dans un village appellé Grotte, ſitué au deſſous du Château de Montalto dans la Marche d'Ancone. Son pere s'appelloit François Peretti, Vigneron de ſon metier. Comme il n'avoit pas les moyens de lui donner aucune éducation, il l'engagea âgé de neuf ans à un riche Bourgeois pour garder ſes moutons; enſuite ſon Maître le mit à garder les cochons. Il ne reſta pas longtems dans cette ſituation. Au commencement du mois de Fevrier 1531, un Religieux de l'Ordre de St. François, qui s'étoient égaré, s'adreſſa à lui pour lui demander le chemin d'Aſcoli; le jeune Peretti voulut l'accompagner, ſans que ce Religieux pût par ſes remontrances l'engager à retourner. Le Pere fut frappé des reparties ſpirituelles de ce jeune garçon, qui témoignoit avoir une forte inclination pour l'étude, & un grand deſir de prendre l'habit de l'Ordre de St. François. Il le préſenta au Gardien du Couvent des Cordeliers d'Aſcoli, qui lui donna l'habit de Frere convers. Il fit de ſi grands progrès dans l'étude qu'il fit profeſſion à l'âge de treize ans en 1534, & voulut retenir le nom de Félix, qu'il avoit reçu au Baptême. Après le cours de ſes études, il prit le degré de Docteur, prêcha avec beaucoup de réputation, & enſeigna la Théologie en différens endroits. Il ſe fit néanmoins bien des ennemis par ſon caractere fier, impérieux, & vindicatif juſqu'à l'excès, enſorte que la moindre injure excitoit ſon reſſentiment. Il fit paroitre de bonne heure une grande ambition, & bien qu'il ſe fût attiré la haine de la plupart de ſes confreres, il ſe concilia par la ſupériorité de *Hiſtoire de ce Pape avant ſon exaltation.*

(*a*) Le même l. c. (*b*) Le même L. LXXXII.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

ſes talens la faveur & l'eſtime du Cardinal Carpi, dont la protection lui fut fort utile contre ſes nombreux ennemis. Ce fut par le crédit de ce Cardinal qu'il parvint aux dignités de ſon Ordre. S'étant auſſi inſinué dans les bonnes graces du Pere Ghiſleri, qui fut depuis Pape ſous le nom de Pie V & de la famille des Colonnes à Rome, il obtint la charge d'Inquiſiteur Général à Veniſe. La maniere dure & violente dont il exerça ſon emploi, choqua tellement le Sénat, qu'après la mort de Paul IV. il fut obligé de ſe ſauver & de prendre la fuite. Après l'élection de Pie IV il retourna à Veniſe, & troubla encore ſon repos & celui des autres. A la fin, redoutant le reſſentiment du Sénat, il ſe ſauva en Gondole pendant la nuit, après avoir donné ordre d'afficher un inſolent monitoire aux portes de l'Egliſe de St. Marc. De retour à Rome, il fut fait Conſulteur du St. Office, & peu de tems après il fit le voyage d'Eſpagne à la ſuite du Légat Buoncompagno. Pendant ce voyage ſon ami Ghiſleri ayant été élu Pape ſous le nom de Pie V, il devint par ſa faveur ſucceſſivement Général de ſon Ordre, Evêque de Sainte-Agathe, & enfin Cardinal. Pie V lui donna une penſion pour ſoutenir cette dignité, outre une bonne ſomme d'argent dont il lui fit préſent.

Auſſitôt que Montalte fut Cardinal, il parut un tout autre homme, & pour cacher ſes vues ambitieuſes on le vit doux, humble, modéré, détaché de la terre, & inſenſible aux plus grands outrages. Il ſe maſqua ainſi hypocritement pendant quinze ans, vécut dans une grande retraite & s'occupa d'œuvres de pieté; on le voyoit rarement au Conſiſtoire, & durant les trois dernieres années du Pontificat de Grégoire XIII. il affecta d'être fort caſſé & infirme, enſorte qu'on le ſaluoit ſouvent d'un compliment qui auroit fort déplu à tout autre; *Dieu vous aſſiſte pauvre vieux homme; vous avez bientôt fait votre courſe* (a).

Sa conduite à ſon élection.

Les Cardinaux l'appelloient communément par mépris l'*Ane de la Marche*, deſorte que leur étonnement fut inexprimable quand il ceſſa ſon déguiſement. Quand les Cardinaux s'empreſſerent autour de lui pour ce qu'on appelle l'adoration, il ſe tenoit dans un coin où il touſſoit & pleuroit, comme s'il lui étoit arrivé quelque grand malheur. Quand on vint au ſcrutin Montalte voyant plus de la moitié des ſuffrages pour lui, ne douta plus alors de ſon élection, & ſans attendre la fin du ſcrutin il ſortit de ſa place & jettant au milieu de la ſalle le bâton ſur lequel il s'appuioit, il ſe redreſſa & il ſembloit qu'il étoit crû d'un pied. Le Cardinal Doyen ayant remarqué à quelques ſignes l'étonnement des autres dit tout haut, *n'allons pas ſi vite, il y a de l'erreur dans le Scrutin*; Montalte lui répondit d'un ton ferme, *Non, le Scrutin eſt bon & dans les formes*, & en même tems il entonna le *Te Deum* avec une voix ſi forte & ſi éclatante, que toute la voute de la Chapelle en retentit. Pendant qu'il étoit agenouillé devant l'autel, le Maître des cérémonies lui demanda ſelon la coûtume, s'il avoit pour agréable d'accepter le Pontificat? Montalte lui répondit gravement; „ Je ne ſaurois plus recevoir ce que j'ai déja reçu. Mais j'en re„ cevrois volontiers encore autant; me ſentant par la grace de Dieu aſſez „ de force pour gouverner, non ſeulement l'Egliſe, mais le Monde en-

(a) *Leti* Vie de Sixte V. T. I. L. I. V.

Digitized by Google

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

„ tier". Lorſque les Maîtres des Cérémonies l'habilloient, il ſe tournoit & étendoit les bras avec une promptitude & une force merveilleuſe. Un des Cardinaux, qui ne pouvoit comprendre une ſi grande métamorphoſe, lui dit aſſez familierement, „ Le Pontificat, très-ſaint Pere, eſt un Sou„ verain remede, puiſqu'il rend la jeuneſſe & la ſanté aux vieux Cardi„ naux malades". A quoi il répondit d'un ton majeſtueux, *j'en ſuis perſuadé par l'expérience que je viens d'en faire.* Le Cardinal de Medicis, le félicitant ſur ſa ſanté, qui paroiſſoit bien différente de celle dont il jouiſſoit étant Cardinal; *je cherchois alors*, répliqua-t-il, *les clés du paradis, & pour les mieux trouver, je me courbois & je baiſſois la tête; mais depuis qu'elles ſont entre mes mains, je ne regarde que le ciel, n'ayant plus beſoin des choſes de la terre.* Quand on le porta dans l'Egliſe de Saint Pierre, le peuple ne pouvoit croire que ce fût le Cardinal de Montalte, qu'il avoit vu quelques jours auparavant décrépit & infirme, il cria *Vive le Pape*; & ajouta ſelon la coûtume, *abondance, abondance, Saint Pierre, & Juſtice*; à quoi il répondit; *priez Dieu de vous donner l'abondance, & moi je vous donnerai juſtice* (*a*).

Commencemens de ſon Pontificat.

Lorſqu'il ſe vit parvenu au plus haut point de ſon ambition, il renonça à ces dehors d'humilité, qu'il avoit ſi longtems affectés, & ſe comporta avec beaucoup de majeſté. Il reçut fort bien les complimens de félicitation des Ambaſſadeurs étrangers, & traita ſurtout avec diſtinction ceux du Japon, les combla de preſens, & les renvoya au bout de trois mois avec honneur. En attendant le jour de ſon couronnement, fixé au premier de Mai, il fit venir le Gouverneur de Rome & tous les Juges criminels, pour leur recommander de rendre exactement la juſtice. Au lieu de relâcher les Criminels qui étoient dans les priſons, le jour de ſon couronnement, ſelon la coutume de ſes prédéceſſeurs, il en fit exécuter quatre des plus coupables, ce qui répandit la conſternation dans Rome.

Il favoriſe ſa famille.

Peu de tems après ſon couronnement, il fit venir ſa ſœur Camille avec ſes trois enfans, deux garçons & une fille. Quand ils approcherent de Rome, trois Cardinaux allerent les recevoir, & firent habiller ſa ſœur en Princeſſe. Mais le Pape ne voulut la reconnoître, que quand elle eut repris ſes habits ordinaires. Il lui fit alors beaucoup de careſſes, & dit que lui ſeul la feroit Princeſſe. Il lui donna le Palais qu'il occupoit étant Cardinal, avec une penſion de mille écus par mois, & lui recommanda de ſe comporter avec la modeſtie convenable à la baſſeſſe de ſa naiſſance, & avec la dignité qui convenoit à une perſonne apparentée au Chef de l'Egliſe. Il donna auſſi le Chapeau de Cardinal à Alexandre Peretti ſon neveu, qui étoit âgé de dixhuit ans, & qui ſe diſtingua dans la ſuite par ſa capacité. Le Roi d'Eſpagne & le Grand Duc de Toſcane lui offrirent des titres d'honneur pour ſa ſœur, qu'il refuſa. Mais il témoigna être fort content du procedé des Vénitiens, qui firent des réjouiſſances publiques de ſon exaltation, & admirent la famille Peretti parmi les Nobles de leur République, parcequ'ils redoutoient qu'il ne ſe reſſentit du traitement qu'ils lui avoient fait, dans le tems qu'il étoit Inquiſiteur Général chez eux.

Choqué du grand nombre de pauvres qu'on voioit dans Rome, qui périſſoient de miſere, il commit quatre perſonnes habiles, autoriſés à citer

(*a*) Le même l. c. L. V.

Digitized by Google

SECTION X.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

devant eux tous ceux qui n'avoient point de profeſſion connue, & à les contraindre de travailler, ou à ſortir de la ville. Il défendit auſſi aux Etrangers de s'habituer à Rome, ſans produire un certificat par lequel il parut qu'ils avoient quelque metier ou profeſſion pour faire ſubſiſter leur famille. Il encouragea le commerce & les manufactures, & pour reprimer l'inſolence de la Nobleſſe, il ordonna à tous les marchands & à tous les artiſans de lui apporter le compte de leurs dettes, avec les noms de leurs débiteurs; il les paya & devint par là Créancier général. Cet ordre donna tellement l'allarme, que nombre des gens acquitterent leurs dettes le même jour que l'ordre fut publié, & demanderent à leurs Créanciers des quittances antidatées. Il ôta en même tems aux Cardinaux Nobles les immunités, en vertu desquelles ils mettoient les débiteurs & les créanciers à l'abri de la rigueur des loix. Il preſſoit ſans ceſſe le Gouverneur de Rome de faire des exemples de juſtice, le cenſurant de ſa molleſſe; il diſoit qu'il aimoit mieux que les Gibets & les Galeres fuſſent remplies, que les priſons.

Il travailla encore avec ſuccès à exterminer les Bandits. Il y en avoit des corps entiers dans l'Etat Eccléſiaſtique, & leur nombre s'étoit accru par quantité de gens que la rigueur du Pape avoit effrayés, & qui s'étoient enfuis. Sixte publia un Edit, par lequel il promettoit leur grace à tous ceux qui viendroient ſe rendre dans l'eſpace de trois mois, ſans qu'ils puſſent l'eſpérer après ce terme expiré: il offroit auſſi cinq cens écus à tous ceux qui livreroient quelqu'un de leurs complices. Avec défenſes expreſſes à toutes perſonnes ſans exception d'avoir la moindre correſpondance avec eux, ou de les cacher, ſous peine de la roue ou des galeres. Il chargea de l'exécution de cet Edit cinq des principaux Cardinaux, & en moins de ſix mois les Bandits furent pris ou diſparurent (*a*).

Comme Sixte vouloit approfondir tout ce qui ſe paſſoit au dedans & au dehors & découvrir les ſecrets des Cabinets des Princes, il entretenoit dans toutes les Cours un grand nombre d'eſpions, outre ceux qu'il diſtribua dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Ses vues ſur Naples.

Dès le ſecond mois de ſon Pontificat, le Pape témoigna qu'il n'avoit pas des intentions bien favorables pour le Roi d'Eſpagne, & qu'il avoit bonne envie de revendiquer le royaume de Naples. L'Ambaſſadeur de Philippe II. lui ayant préſenté la haquenée le 29 de Juin, fête de St. Pierre, avec une bourſe de ſept mille ducats, ſuivant la coutume pour l'hommage de ce royaume. Sixte reçut l'Ambaſſadeur d'une maniere à lui faire juger que ni le préſent, ni l'hommage ne lui plaiſoient point, & il le lui fit même connoître en lui diſant d'un ton railleur, „ que ſon „ compliment n'étoit pas mauvais, & qu'il falloit être bien éloquent pour „ faire agréer l'échange d'un royaume contre un cheval. Mais ajouta-t-il, „ je ne prétends pas que cela dure encore longtems". L'Ambaſſadeur comprit que le Pape avoit deſſein de réunir le royaume de Naples au Domaine de l'Egliſe, & il en donna avis au Roi ſon Maître, qui envoya ordre au Duc d'Oſſune Vicerοi de Naples, de veiller à la ſureté des frontieres de cet Etat, & de tâcher de découvrir adroitement les mouvemens du Pape (*b*).

(*a*) *De Thou* L. LXXXII. (*b*) *Leti* Vie de Sixte V. T. I. L. VI.

Digitized by Google

Section X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

On a vu plus haut que les Ligueurs n'avoient pu obtenir de Grégoire XIII. qu'il excommuniât le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Sixte V. le leur accorda, & expédia le 9 de Septembre une Bulle portant excommunication contre ces deux Princes, privation pour eux & leurs successeurs de tous leurs Etats, & notamment du droit de succession à la Couronne de France, absolution à tous leurs vassaux & sujets de leur serment de fidelité. Aussitôt après la publication de cette Bulle Sixte V. écrivit à l'Empereur Rodolphe, & envoya ordre à son Nonce de prier ce Prince d'employer son autorité pour empêcher les Princes Protestans d'Allemagne de leur envoyer du secours, & de défendre sous peine d'être mis au ban de l'Empire, de faire en faveur du Roi de Navarre & du Prince de Condé aucunes levées dans toute l'étendue de l'Empire (*a*). Le Roi Henri III. qui craignoit les suites de cette excommunication, tâcha d'engager le Nonce du Pape à prendre le parti de la douceur; mais il apprit que le Pape envoyoit un autre Nonce en France pour faire exécuter la bulle à la rigueur. Le Roi fit solliciter Sixte d'envoyer un autre Nonce que celui qu'il avoit choisi; mais le Pape s'opiniâtra, & le nouveau Nonce se mit en chemin. Henri III. lui écrivit de s'arrêter en quelque lieu qu'il reçut ses Lettres. Ce fut à Lyon qu'il les reçut. A peine le Pape fut-il instruit de cet incident, qu'il fit dire au Marquis de Pisani Ambassadeur de France de sortir dans trois jours de l'Etat Ecclésiastique. L'affaire fut mise en négociation, & on convint que le Marquis de Pisani retourneroit à Rome, & que le Roi agréeroit le Nonce qui avoit été nommé par Sixte (*b*).

Il excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

Le Roi de Navarre ne crut pas devoir être insensible à l'outrage que le Pape lui fesoit, il trouva moyen de faire afficher dans Rome & jusqu'aux portes du Vatican une protestation, & une du Prince de Condé. Il s'inscrivit en faux contre les articles que la Bulle contenoit, il disoit qu'à l'égard du crime d'hérésie qu'on lui imputoit, Sixte-soi-disant Pape avoit malicieusement menti, déclarant qu'il le tenoit lui-même pour hérétique, comme il s'offroit de le prouver dans un Concile libre, & que s'il refusoit de s'y soumettre, il ne vouloit plus le regarder que comme un excommunié & un Antechrist, lui dénonçant en cette qualité une guerre mortelle & irréconciliable. Sixte V. fit faire toutes les recherches imaginables pour découvrir ceux qui avoient eu le courage d'afficher ces Ecrits, mais il n'en put venir à bout. Il ne put s'empêcher d'admirer le courage du Roi de Navarre, qui avoit été capable de se venger à la face de Rome même d'un outrage qu'il avoit reçu de si loin, & avoit pu trouver des Ministres assez hardis & assez fideles pour exécuter une commission si délicate. Aussi disoit-il souvent dans la suite, que dans tout le monde il ne connoissoit qu'un homme & une femme, qui, à la religion près, fussent dignes de regner, & à qui il voulut faire part des grands projets qu'il méditoit; c'étoient le Roi de Navarre & la Reine Elizabeth (*c*). Il fesoit souvent l'éloge de la grandeur d'ame du premier, aussi ne fut-il pas possible de l'engager à contribuer aux frais de la guerre qu'on lui fesoit (*d*). Si l'on s'en

Protestations de ces deux Princes.

(*a*) *De Thou* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Digitized by Google

SECTION X.

Histoire d'Italie depuis l'an 1562 jusqu'à l'an 1623.

rapporte à Leti (*a*) Sixte entretenoit en ce tems-là une sorte de correspondance avec Elizabeth, & tâchoit de l'engager à faire la guerre à l'Espagne dont la trop grande puissance lui faisoit ombrage.

Le Pape s'étant fait respecter au dehors & rendu redoutable à ses sujets que son nom seul faisoit trembler, pensa à s'acquitter envers ceux à qui il avoit des obligations. Avant son exaltation au Pontificat, il tenoit un Journal exact de ce qui lui arrivoit de plus important, avec les noms de ses bienfaiteurs & de ses ennemis. Se trouvant en état de témoigner sa reconnoissance à ceux qui l'avoient obligé, il le fit d'une façon assortie à son caractère, & en y mêlant la bonne humeur. Il se trouva même des gens, qui avoient oublié les services qu'ils lui avoient rendus. Entre plusieurs traits de cet ordre nous n'en rapporterons qu'un seul. Etant jeune encore, il alla chez un Cordonnier de Macerata, pour acheter une paire de souliers. Après quelque contestation sur le prix, le Cordonnier lui dit qu'il ne pouvoit lui donner les souliers à moins de sept Jules. Montalte lui en offrit six, qui étoient tout ce qu'il avoit, en lui disant „ Peut-être „ serai-je en état un jour ou l'autre de vous donner le septieme". *Un jour ou l'autre*, reprit le Cordonnier, *quand cela sera-t-il? quand vous serez Pape? Oui*, repliqua Montalte, *je le veux de tout mon cœur, & vous payer même l'intérêt.* „ Hé bien donc, repondit le Cordonnier, puisque „ je vois que vous vivez dans l'espérance d'être Pape, vous aurez les sou„ liers à cette condition". Montalte lui demanda son nom, & marqua ce qui venoit de se passer sur son Journal. Quand il fut devenu Pape, il se fit informer à Macerata, si le Cordonnier vivoit encore. Ayant appris qu'il vivoit, il ordonna au Gouverneur de l'envoyer à Rome, accompagné d'un de ses Officiers. Le pauvre Cordonnier fut fort surpris & effrayé, quand il apprit que le Pape vouloit le voir. Ayant absolument oublié ce qui s'étoit passé entre lui & le jeune Cordelier, il y avoit quarante ans, il se rappella tous les péchés de sa vie, pour démêler quel étoit celui qui le faisoit citer à paroitre devant le Pape. Quand il fut à Rome, Sixte lui demanda, s'il ne l'avoit jamais vu à Macerata. Le Cordonnier tout tremblant lui répondit Non. Le Pape lui demanda alors, s'il ne se souvenoit pas d'avoir vendu une paire de souliers à un jeune Cordelier, & lui avoir fait crédit d'un Jule. Le bon homme protesta qu'il ne se souvenoit de rien de pareil, alors Sixte lui raconta l'accord qu'ils avoient fait, & ordonna à son Maître d'Hotel de lui payer le Jule avec l'intérêt pour quarante ans, qui alloit à deux Jules. Le Cordonnier s'en retourna fort mécontent, se plaignant hautement à tout le monde, que le Pape lui avoit fait dépenser quarante écus pour faire le voyage de Rome & y recevoir trois Jules. Sixte l'ayant appris par ses espions, fit revenir le Cordonnier, & lui demanda s'il avoit un fils. Le Cordonnier répondit oui, que c'étoit un bon & honnête Prêtre de l'ordre des Servites. Le Pape manda le Prêtre, & lui conféra avant le départ de son pere, un Evêché dans le royaume de Naples (*b*). A la fin de l'année 1585 Sixte fit une promotion de huit Cardinaux. Les Jésuites qui avoient gouverné Grégoire XIII. firent tous leurs efforts

La gratitude du Pape envers ceux qui l'avoient obligé.

(*a*) *Leti* Vie d'Elizabeth, T. II. p. 153. (*b*) Le même, Vie de Sixte V. T. I. L. VI.

Digitized by Google

pour s'insinuer dans les bonnes graces de son successeur; mais tous leurs artifices furent inutiles, il se contenta de s'en servir pour espions (*d*). SECTION X.

Cependant Rome & tout l'Etat Ecclésiastique étoient tranquilles par la destruction des Bandits, & l'exacte administration de la Justice, desorte que Sixte V. s'occupa à embellir Rome par de magnifiques ouvrages. Le premier & le plus beau fut le transport de l'Obelisque, qu'on voit élevé aujourd'hui dans la place du Vatican, & qui auparavant étoit enseveli derriere la Sacristie de St. Pierre sous un amas de ruines dans la poussiere & dans l'oubli. Plusieurs Papes avoient eu le même dessein que Sixte, mais la dépense & la difficulté les avoient arrêtés. Sixte résolut de vaincre tous les obstacles, & il en vint à bout par l'habileté de Dominique Fontana, de Como, qui inventa une machine admirable pour transporter & élever l'obélisque, que le Pape dédia à la Croix. Il donna les mêmes soins au rétablissement de deux autres obelisques plus petits. Il fit bâtir dans l'Eglise de Sainte Marie majeure une chapelle en l'honneur de la crêche du Sauveur. Il fit conduire de l'eau à Monte-cavallo par un aqueduc de vingt-deux milles de long & bâtir un Hopital pour les pauvres, où on pouvoit loger deux mille personnes. Il répara ou pour mieux dire rebâtit le pont de Sixte IV. Il fit commencer de nouvelles rues, augmenta le palais de Monte-cavallo, fit faire un escalier au palais du Vatican pour aller à St. Pierre, sans sortir dehors, entreprit & acheva le Dôme de St. Pierre, & fit quantité d'autres ouvrages pour la commodité ou pour l'embellissement de Rome (*b*). Sixte conçut aussi le dessein de bâtir une ville autour du village où il étoit né; mais ne pouvant suivre le plan de cette nouvelle ville parceque le terrein n'y étoit pas propre; il la fit bâtir au bourg de Montalte, le plus grand des environs du lieu de sa naissance; quand elle fut achevée il l'érigea en Evêché. Il fit enrôler tous les sujets capables de porter les armes, & nomma dans chaque ville des Officiers pour les discipliner & les exercer. Il fit fortifier ses places frontieres du côté du royaume de Naples, & mit des impôts sur tout l'Etat Ecclésiastique pour tenir son trésor en bon état, & mettre une flotte en mer.

Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.

Sixte embellit la ville de Rome.

1586.

Au commencement de cette année 1586, il donna une Bulle contre l'Astrologie judiciaire, qui étoit alors en vogue à Rome. Au mois de Décembre, il regla par une autre les qualités requises pour être Cardinal, & fixa le nombre des Cardinaux à septante. Mais cette bulle ayant paru à divers égards trop sévere, les Papes successeurs de Sixte ne l'ont observée que quant au nombre & à la légitimation (*c*). Le Pape accorda aussi au Roi de France la permission d'aliéner pour cent mille écus des biens Ecclésiastiques.

Bulles de ce Pape.

Sixte envoya un Nonce en Suisse pour encourager les Cantons Catholiques à persévérer dans la Religion Romaine. L'arrivée de ce nouveau Ministre de la Cour de Rome surprit d'abord les Cantons. Cependant il obtint qu'ils assembleroient une Diete générale, & après avoir célebré la Messe, il communia tous les Députés de sa main. Ensuite, leur ayant fait

Il envoye un Nonce en Suisse.

(*a*) Là-même.
(*b*) *De Thou* L. LXXXIV. *Leti* Vie de Sixte V. T. II. L. VII. 69, 73, 74.
(*c*) Contin. de Fleuri, T. XXXVI. p.

UNIVERSAL BIBLIOTECA
Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1561 juſqu'à l'an 1623.*

des promeſſes magnifiques de la part du Pape & du Roi d'Eſpagne, il conclut une alliance perpétuelle entre eux & le Saint Siege pour la défenſe de la Religion Catholique, au ſervice de laquelle ils ſe dévouoient eux, leurs biens, leurs enfans & leur propre vie. Cette alliance fut confirmée par ſerment (*a*).

Pour faciliter l'expédition des affaires, Sixte établit quinze Congregations de Cardinaux, dont quelques-unes avoient été déja établies par ſes prédéceſſeurs, mais qu'il réforma. Il mit en meilleur ordre la Congrégation du Saint Office, établie d'abord par Paul IV. & réformée enſuite par Pie V. Il ordonna qu'elle ſeroit compoſée au moins de douze Cardinaux, & d'un grand nombre de Théologiens de divers ordres Religieux, qu'on appelle Conſulteurs du Saint Office. Il renouvella auſſi la Congrégation pour l'exécution des décrets du Concile de Trente. Il en établit une pour veiller au gouvernement de l'Egliſe, une autre pour les Rits. Il en inſtitua pour les eaux, l'entretien des ponts & pour celui des rues & des fontaines & pluſieurs autres (*b*).

Congrégations réformées ou établies à Rome.

Préſens qu'il envoye au Prince de Parme & au Duc de Guiſe.

Le Pape, ayant appris qu'Erneſt Archevêque de Cologne, penſoit à ſe démettre de ſon Archevêché & à ſe retirer en Baviere, parceque ceux du parti de Truchſes le traverſoient & le haraſſoient continuellement, lui, envoya l'Evêque de Vercelï pour le diſſuader de ce deſſein, & pour l'encourager par l'eſpérance d'être bientôt ſecouru par le Prince de Parme. Il écrivit à ce Prince & lui envoya par l'Abbé Grimani une épée bénite & un chapeau; Parme reçut ce préſent en grande cérémonie dans ſon camp, après la priſe de Grave, de Venlo & de Nuitz (*c*). L'année ſuivante, le Pape envoya auſſi une épée bénite au Duc de Guiſe, Chef de la Ligue en France (*d*).

Statue élevée au Pape. 1587.

Vers ce tems-là, les Romains, qui aimoient Sixte malgré ſa ſévérité, parcequ'il avoit ſoin d'entretenir l'abondance, lui éleverent une Statue de bronze dans la place du Capitole, avec une inſcription honorable, cela n'empêchoit point qu'il ne parût fréquemment des pasquinades contre lui, quoiqu'il punit à toute rigueur les auteurs de ces écrits ſatiriques, quand ils étoient découverts.

Il s'intéreſſe aux affaires de Pologne.

Etienne Battori, Roi de Pologne, étant mort à la fin de l'année 1586, Sixte V. envoya en Pologne l'Archevêque de Naples en qualité de Nonce, chargé de travailler à faire élire un Prince attaché à la Religion Catholique & au St. Siege. La Dieté ſe partagea en deux factions, dont l'une élut Maximilien Archiduc d'Autriche & frere de l'Empereur Rodolphe; l'autre proclama Sigismond fils du Roi de Suede. Pendant que les deux élus travailloient à décider leur différend par les armes, le Nonce avoit donné avis de l'élection de Maximilien au Pape, qui en eut une joie ſenſible. Mais bientôt après il apprit avec chagrin, que les affaires étoient moins favorables en Pologne qu'il ne penſoit. Il envoya vingt-deux mille ducats d'or à l'Evêque de Neiſs en Siléſie pour en aider Maximilien, avec ordre de promettre à ce Prince de plus puiſſans ſecours de ſa part. Mais toutes ces démarches furent inutiles; Sigismond défit Maximilien deux fois,

(*a*) *De Thou* l. c.
(*b*) Cont. de Fleuri *ubi ſup.* p. 91, 295, 196.
(*c*) *Strada* Dec. II. L. VIII.
(*d*) Hiſt. de la Ligue T. I. p. m. 323.

Digitized by Google

fois & à la ſeconde fois le fit priſonnier. L'Empereur Rodolphe engagea alors le Pape à ſe porter pour Médiateur. En 1588, il envoya le Cardinal Hypolite Aldobrandin en qualité de Légat à Sigismond; la négociation traina toute cette année & ne ſe termina qu'en 1589 (*a*).

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

La Reine Elizabeth ayant fait décapiter Marie d'Ecoſſe, au mois de Fevrier 1587, Sixte en reçut la nouvelle par un courier que lui envoya ſon Nonce en France. Pendant que ſon neveu lui feſoit le récit de cet événement tragique, il frappa de la main ſur le bord de la fenêtre, & ſe tourna en ſoupirant du côté d'Angleterre en diſant, *ô heureuſe Reine, qui as été trouvée digne de voir tomber à tes pieds une tête couronnée!* Cependant on s'emportoit publiquement dans Rome contre Elizabeth, & l'on débitoit tous les jours des libelles & des ſatires, où on la déchiroit de la façon la plus outrageante. Sixte, qui ne pouvoit s'empêcher de dire, quand on lui parloit de l'exécution de Marie, qu'il n'en auroit pas moins fait s'il avoit été Roi d'Angleterre, défendit ſous peine des galeres que l'on continuât à déchirer cette Princeſſe par des Ecrits outrageans; il diſoit que quoiqu'elle fût hérétique, on devoit néanmoins avoir du reſpect pour ſa dignité & de la conſidération pour ſon mérite (*b*).

Ses ſentimens ſur la mort de Marie d'Ecoſſe.

Malgré ces ménagemens que le Pape avoit pour la Reine d'Angleterre, & les intelligences ſecretes qu'il entretenoit avec elle, il ne laiſſoit pas de ſolliciter Philippe II. à lui déclarer la guerre, dans la vue d'affoiblir ce Prince, pour s'emparer plus aiſément du royaume de Naples. Pour l'engager plus fortement à cette entrepriſe, il donna à ſa priere le chapeau de Cardinal à Guillaume Allen, & le fit partir inceſſamment pour l'Eſpagne, afin de preſſer Philippe de ne pas différer ſon expédition. Ce Cardinal fut porteur du Traité, qui avoit été conclu avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, par lequel Sixte V. s'engageoit à donner à Philippe un million d'écus romains, & la permiſſion de lever les décimes dans tous les royaumes & terres de ſon obéiſſance, hors le royaume de Naples. Mais il ne devoit payer la ſomme promiſe, que ſix mois après que Philippe ſe ſeroit rendu maître de quelque Place conſiderable en Angleterre.

Sa conduite à l'égard de Philippe II. & d'Elizabeth.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne preſſoit cependant le Pape de publier l'excommunication de la Reine d'Angleterre, à quoi il fallut ſe déterminer enfin. Sixte donna une bulle contre elle, par laquelle il la déclare déchue de la couronne, & abſout tous ſes ſujets du ſerment de fidelité. Cette bulle fut publiée à Rome & dans tout l'Etat Eccléſiaſtique. Le Roi d'Eſpagne l'a fit publier auſſi dans ſes Etats. Elizabeth l'ayant reçue fit excommunier le Pape, ſes Cardinaux, ſes Officiers, & généralement tous ceux qui avoient eu part à la bulle fulminée contre elle. On ſait quel fut le ſuccès de l'entrepriſe du Roi d'Eſpagne, & comment la Flotte invincible fut diſſipée. Si l'on en croit Leti (*c*), Sixte V. ne fut pas fâché de la ruine de ce formidable armement, & ſe flata qu'il réuſſiroit d'autant mieux dans ſes deſſeins ſur Naples.

Bulle du Pape contre Elizabeth. 1588.

Au mois de Juillet, il écrivit un Bref au Duc de Guiſe & au Cardinal *Bref au*

(*a*) *De Thou* L. LXXXVIII. *Leti* Vie de Sixte V. T. II. L. VIII. p. 120.

(*b*) *Leti* l. c. p. 141. Vie d'Elizabeth T. II. p. 186.

(*c*) *Leti* Vie d'Elizabeth. T. II. p. 279. 280.

Digitized by Google

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

de Bourbon, où il combloit de louanges le Duc, il le comparoit à ces anciens Machabées défenſeurs du peuple d'Iſraël & l'exhortôit à continuer avec un courage invincible à combattre glorieuſement pour la cauſe de la Sainte Egliſe. Il ajoutoit, qu'il avoit jugé à-propos de donner la qualité de Légat *à latere* à Jean François Moroſini Evêque de Breſcia, qui étoit déja en France en qualité de Nonce, les exhortant de ſe ſervir au beſoin de ſon autorité & de ſes lumieres (*a*).

Duc de Guiſe.

Le Pape permet au Grand Duc de Toſcane de ſe marier.

François de Medicis, Grand Duc de Toſcane, étant mort le 9 d'Octobre 1587, avoit déclaré le Cardinal Ferdinand de Medicis héritier de ſes Etats (*b*). L'année ſuivante le nouveau Duc penſa à ſe marier, & à remettre, ſon chapeau de Cardinal au Pape. Il envoya un Ambaſſadeur à Rome, qui conjointement avec l'Ambaſſadeur ordinaire du Grand Duc, préſenta ſes Lettres au Pape & aux Cardinaux. Sixte lui accorda ſa demande, & lui permit de ſe marier, vu qu'il n'étoit pas encore entré dans les ordres ſacrés. Les Ambaſſadeurs en remercierent le Pape au nom de leur Maître, & pour marque de ſa reconnoiſſance, ils firent préſent à l'Egliſe de St. Jean de Latran de deux ſtatues d'argent très-bien travaillées, qui repréſentoient ce Saint (*c*).

Sa colere à l'occaſion du meurtre du Duc de Guiſe & du Cardinal de Lorraine. 1589.

Henri III. ayant fait tuer le Duc de Guiſe le 23 de Décembre & le Cardinal de Lorraine ſon frere le lendemain, écrivit d'abord au Marquis de Piſani ſon Ambaſſadeur, & au Cardinal de Joyeuſe, & envoya un Mémoire où il expoſoit les motifs de ſa conduite. Il fit auſſi partir Jerôme de Gondy pour demander en ſon nom au Pape l'abſolution pour la mort du Cardinal de Lorraine (*d*). La nouvelle de la mort des deux Guiſes étoit déja parvenue à Rome par d'autres voies. Le Pape, dit-on (*e*), en avoit reçu cette nouvelle ſans beaucoup d'émotion, & même en avoit parlé à table avec beaucoup d'indifférence. Le Marquis de Piſani aiant été le lendemain 6 de Janvier à l'audience de Sixte n'en fut pas mal reçu, & le Pape ſans s'expliquer, ne fit que gémir des maux que la Ligue avoit cauſés, & blâma les Cardinaux de Pellevé & de Come qui s'en étoient faits les patrons. Mais il changea bientôt de ton après que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne l'eut entretenu. Le lendemain matin, il y eut une converſation fort aigre entre le Pape & le Cardinal de Joyeuſe. Le 8 le Marquis de Piſani & Gondy eurent audience, mais Sixte parut plus irrité que jamais. De Thou (*f*) en donne une raiſon particuliere, c'eſt que la mort du Duc de Guiſe avoit fait avorter le deſſein du Pape de marier une de ſes nieces avec le Prince de Joinville, fils aîné du Duc, de dépoſer Henri III. comme incapable de regner, & de l'enfermer dans un Monaſtere, pour mettre la couronne ſur la tête du Duc. L'Hiſtorien ajoute, que les Vénitiens, le Grand Duc, & le Duc de Mantoue en avoient donné avis au Roi. Après l'audience du Marquis de Piſani & de Gondy le Pape alla au Conſiſtoire, où il déclama fort vivement contre le Roi de France, enſorte que ſon diſcours fut ſouvent interrompu, ſoit que la douleur ou la colere lui otâſſent la voix (*g*).

(*a*) *De Thou* L. XCI.
(*b*) Le même, L. LXXXVIII.
(*c*) Le même, L. XCII.
(*d*) Le même, XCIV.
(*e*) Lettre du Cardinal de Joyeuſe, parmi celles du Cardinal d'Oſſat T. I. in 12vo. p. 192. & ſuiv. Amſt. 1708.
(*f*) *De Thou* L. XCIV.
(*g*) Le même.

Digitized by Google

Il trouva fort mauvais une remontrance que lui fit ſur ce ſujet le Cardinal de Ste. Croix, & impoſa ſilence au Cardinal de Joyeuſe, qui voulut juſtifier le Roi (*a*). Henri qui craignoit que le Pape ne ſe portât à quelque extrémité contre lui envoya à Rome Claude d'Angennes, Evêque du Mans pour ſolliciter ſon abſolution. Le Duc de Mayenne & la Ligue envoyerent de leur côté des Députés à Rome, pour obtenir la confirmation du Décret de la Sorbonne contre le Roi. La négociation traina en longueur, cependant toutes les ſoumiſſions & toute la fermeté des Ambaſſadeurs de France ne purent déterminer le Pape à donner l'abſolution demandée, à moins que le Roi ne relâchât le Cardinal de Bourbon & l'Archevêque de Lyon qu'il avoit fait arrêter. Ce Prince le refuſa; deſorte que Sixte V. publia le 5 de Mai dans le Conſiſtoire, & fit afficher le 24 un Monitoire par lequel il ordonnoit au Roi de mettre les deux Prélats en liberté dans dix jours, & d'en informer le Saint Siege dans l'eſpace de trente jours; faute dequoi il le déclaroit excommunié avec tous ſes fauteurs & adhérans. Il les citoit à comparoitre devant ſon tribunal dans ſoixante jours, le Roi en perſonne ou par Procureur, & les autres perſonnellement (*b*). Avant la publication de ce Monitoire le Cardinal de Joyeuſe paſſa à Veniſe; le Marquis de Piſani & l'Evêque du Mans s'embarquerent à Livourne pour Marſeille.

Les Puiſſances d'Italie s'intéreſſent pour le Roi.

Le Sénat de Veniſe, le Grand Duc de Toſcane & le Duc de Mantoue, furent les premiers à informer Henri III. de la publication du Monitoire, & lui donnerent des conſeils ſur la conduite qu'il devoit tenir, entre autres, ils lui conſeillerent de ſe ſaiſir de la ville d'Avignon & du Comtat Venaiſſin. Comme ils connoiſſoient l'humeur violente de Sixte V. ils étoient perſuadés qu'il ne falloit pas eſpérer de le gagner par la voie de la ſoumiſſion & du reſpect, & qu'il n'y avoit que la force & les outrages, qui puſſent l'obliger à ſe contenir dans le devoir. Ces ſemences de diviſion auroient pu allumer une guerre ouverte en Italie, lorſque la mort du Roi arrêta les ſuites qu'elles auroient eu infailliblement. On ſait que Henri III. fut tué par Jaques Clément, Moine Dominiquain, le premier d'Août 1589.

Sixte fait l'éloge du meurtrier du Roi.

Auſſitôt que la nouvelle de la mort du Roi fut arrivée à Rome, le Pape tint un Conſiſtoire, & y fit un diſcours préparé, dans lequel il donna de grands éloges à Clément, qu'il mit fort au deſſus de Judith & d'Eléazar, & conclut en diſant qu'il jugeoit le Roi indigne des devoirs qu'on a coutume de rendre aux Souverains dans ces occaſions, parceque l'Ecriture défend de prier pour celui qui meurt dans un péché qui va à la mort, tel qu'étoit le péché du Roi (*c*).

Il envoye un Légat en France.

Sixte nomma le Cardinal Cajetan pour ſon Légat en France, chargé par ſes inſtructions de travailler à faire élire un Roi Catholique (*d*). François de Luxembourg Duc de Piney, que les Princes & les Seigneurs Catholiques qui avoient reconnu Henri IV. avoient choiſi pour aller en leur nom à Rome, écrivit au Pape, pour le prier au nom de tous de ne point faire partir ſon Légat pour la France, avant qu'il fût arrivé lui-même à Rome.

(*a*) Lett. du Cardinal de Joyeuſe *ubi ſup.*
(*b*) *De Thou* L. XCV.
(*c*) *De Thou* L. XCVI.
(*d*) Le même, L. XCVII.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Le Pape parut d'abord diſpoſé à lui donner cette ſatisfaction, mais ſur les inſtances des Agens de la Ligue le Légat eut ordre de partir, & ſe mit en chemin vers la fin d'Octobre (*a*). Ce n'eſt pas que Sixte fût fort favorable à la Ligue, au contraire il ne voulut jamais lui fournir aucun ſecours ni d'hommes ni d'argent, comme le Duc de Mayenne s'en plaignit à lui-même, dans une Lettre qu'il lui écrivit après la bataille d'Ivri (*b*).

Le Roi d'Eſpagne eſt mécontent de lui.

Ce procedé du Pape déplaiſoit fort au Roi d'Eſpagne Protecteur de la Ligue. Un Hiſtorien moderne (*c*) ajoute que ſon mécontentement s'accrut par une Traduction Italienne de la Bible que Sixte fit publier. Tous les zelés regarderent ce procedé comme ſcandaleux & favorable aux Hérétiques. Le Duc d'Olivarez, Ambaſſadeur d'Eſpagne & divers Cardinaux lui en firent de vives plaintes; il leur répondit d'un ton railleur; *je l'ai fait en votre faveur, parceque vous n'entendez pas le Latin* (*). Quoiqu'il en ſoit de cette verſion de la Bible, Philippe II. avoit aſſez ſujet d'être piqué contre le Pape, outre ſon peu de zele pour la Ligue, il ne perdoit pas de vue ſes deſſeins ſur le royaume de Naples, & Philippe ne l'ignoroit point. Il réſolut pour s'en venger d'aſſembler un Concile National de l'y faire citer & de le dépoſer. Olivarez fut chargé de notifier cette réſolution à Sixte. L'Ambaſſadeur choiſit pour exécuter les ordres de ſon Maître le jour que le Pape devoit aller prendre poſſeſſion de ſon nouveau Palais de St. Jean de Latran. Sixte en fut averti par ſes eſpions; ſurquoi il ordonna au Gouverneur de Rome de marcher immédiatement devant lui précédé de deux-cens Sbirres, avec le Bourreau une corde à la main, & lui enjoignit que ſi quelqu'un avoit l'inſolence de venir l'arrêter en chemin pour lui préſenter une requête, il le fit étrangler ſur le champ, qui qu'il fût, le Comte d'Olivarez ne ſortit pas de ſon Hotel, ayant été averti, & ſe contenta d'envoyer une relation exacte de ce qui s'étoit paſſé à Philippe (*d*).

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, L. XCVIII.
(*c*) *Leti* Vie de Sixte V. P. III. L. IV. p. 399 Edit. de 1688 en Italien.
(*d*) *Pelletier* Hiſt. de Sixte V. L. X.

(*) Leti aſſure qu'on trouve des Exemplaires de cette Verſion de la Bible dans les Bibliotheques du Grand Duc de Toſcane & dans l'Ambroſienne à Milan, comme auſſi dans la Bibliotheque de Geneve. Il dit avoir lu dans une Hiſtoire Manuſcrite de ce tems-là, que le Cardinal de Tolede voyant que Sixte refuſoit abſolument de la ſupprimer s'écria: *Dieu auroit-il abandonné ſon Egliſe! veuille-t-il bientôt nous délivrer d'un méchant Pape!* Le Pere le Long (1) s'inſcrit en faux contre le récit de Leti, que quelques Savans ont adopté, & ſur lequel le ſavant Fabricius (2) ne forme aucun doute. Le P. le Long ſoutient qu'il n'y eut jamais de pareille Verſion, qu'on ne voit dans aucune Bibliotheque des Exemplaires d'une Bible Italienne publiée par les ordres de Sixte V. J'ai eu la curioſité de conſulter divers Auteurs ſur cet article, qui ont été à portée d'être inſtruits & d'approfondir le fait, mais tous gardent un profond ſilence ſur la Verſion Italienne faite par ordre de Sixte V. Le P. Simon en parlant des Verſions Italiennes de la Bible n'en dit rien. Don Calmet a répété ſimplement ce qu'a dit le P. le Long. Il paroit inconcevable qu'on n'ait rien de certain ſur un fait ſi aiſé à éclaircir, & qu'aucun Savant qui me ſoit connu n'ait ou appuyé le récit de Leti en vérifiant les preuves, ou réfuté ce Conte, ſi c'en eſt un. Ce qui fait pancher la balance pour le P. le Long C'eſt qu'il ſemble avoir dû s'éclaircir, en formant ſa Bibliotheque Sacrée.

(1) *Le Long* Bibl. Sac. T. I. p. m, 317. (2) *Fabricius* Bibl. Græc. Vol. III. p. 197.

Digitized by Google

SECTION X.

Quelque occupé que le Pape fût des affaires publiques, il n'oublioit pas ſa famille, qu'il combloit de richeſſes & d'honneurs. Il donna au Cardinal Montalte ſon neveu cent mille écus de rente, outre quantité de riches meubles, de vaiſſelle & de bijoux. Il maria Dona Urſina l'aînée de ſes nieces à Marc-Antoine Colonne Duc de Tagliacozza avec cent-mille écus de dot, & lui fit prêter des deniers du tréſor quatre-cens mille ducats pour payer ſes dettes, ſans exiger aucuns intérêts d'une ſomme ſi conſiderable. Dona Flavia ſon autre niece épouſa Virginio Urſin, Duc de Bracciano, & Sixte lui donna une dot pareille à celle de ſa ſœur, enſorte qu'il les allia aux deux plus illuſtres maiſons de Rome. Il fit préſent de pluſieurs grandes terres à Michel Peretti, & lui procura d'ailleurs un revenu de ſoixante mille écus (*a*).

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

Le Pape éleve ſa famille.

Dès l'année 1588 Sixte V. avoit entrepris de réparer la fameuſe Bibliotheque du Vatican. Il la plaça dans cette ſale que le Pape Pie IV. avoit fait conſtruire pour les ſpectacles, qu'il fit décorer des plus belles peintures. Il y fit faire un large veſtibule avec des chambres autour & au deſſous pour les Bibliothécaires & les autres perſonnes qui y ſont employées. Les eſcaliers, les portiques, les ſieges, les cabinets d'étude, & enfin tout le corps & les fondemens de cet édifice ſont l'ouvrage de Sixte. Il fit auſſi des réglemens fort ſages pour l'ordre qui y doit être obſervé. Il établit de plus une Imprimerie au Vatican près de la Bibliotheque, pour y imprimer en beaux caracteres & en toutes ſortes de Langues (*b*).

Bibliotheque du Vatican.

Cependant François de Luxembourg Duc de Piney arriva à Rome le 8 de Janvier 1590, Quelques jours après il eut audience du Pape, auquel il expoſa les raiſons que la Nobleſſe avoit eue de reconnoître le Roi de Navarre & de ſe déclarer contre la Ligue. Sixte, qui étoit réſolu de ſe déclarer pour le parti qui ſeroit le plus fort ſe détermina à répondre aux Princes & aux Seigneurs du parti du Roi, ce qu'il fit par un Bref, conçu en termes fort ambigus, où il diſoit en ſubſtance, qu'il avoit été ravi d'apprendre, que la Nobleſſe, toujours conſtamment attachée à la Religion Catholique, ne cherchoit qu'à rétablir le repos & la tranquillité en France; qu'il l'exhorte à perſévérer dans ſes pieux deſſeins; qu'il lui promet tout ce qu'il jugera lui être avantageux & ſalutaire (*c*). Après la bataille d'Ivri, le Duc de Mayenne lui écrivit une Lettre fort vive. Dans le même tems le Comte d'Olivarez le preſſoit de ſecourir ouvertement les Ligueurs, & d'excommunier tous les Princes & Seigneurs qui ſuivoient le parti du Roi. La choſe alla même ſi loin, que ſur les délais continuels du Pape, ce Miniſtre étoit ſur le point de proteſter publiquement contre lui, lorſque pour parer ce coup, Sixte déclara qu'il étoit mécontent du Comte d'Olivarez, qui diſoit il lui avoit manqué de reſpect, & manda à Philippe de lui envoyer un autre Ambaſſadeur. Philippe eut cette complaiſance & envoya le Duc de Seſſa, pour remplacer Olivarez; mais ce nouvel Ambaſſadeur n'arriva à Rome que lorſque Sixte commença à être attaqué de la maladie dont il mourut. On prétend que ce qui empêcha le Pape d'envoyer à la Ligue les ſecours qu'elle attendoit de lui, c'eſt qu'il ne vouloit pas riſquer, ſur des eſpérances incertaines, les ſommes immenſes

Le Pape ne ſe déclare pour aucun parti en France, mais ne veut pas favoriſer la Ligue. 1590.

(*a*) *De Thou* L. XCIV & C.
(*b*) Le même, L. C.
(*c*) Le même L. XCVII.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

qu'il avoit amaſſées, & qu'il deſtinoit à la réunion du royaume de Naples au S. Siege, en cas que Philippe vint à mourir. D'ailleurs il craignoit que le Roi d'Eſpagne ne devint trop puiſſant. Le Duc de Luxembourg lui faiſoit auſſi eſpérer que Henri IV. ſe feroit bientôt Catholique, & lui diſoit que du reſte ſon parti étoit ſi puiſſant, que c'étoit perdre de l'argent à plaiſir, que de lui vouloir faire la guerre. Auſſi deſapprouva-t-il la conduite du Légat, qui s'étoit déclaré hautement pour les Ligueurs, & qui leur donna cinquante mille écus d'or après la perte de la bataille d'Ivri (*a*).

Maladie & mort du Pape Sixte V.

Quelque attention que le Pape donnât aux affaires de France, il ne négligeoit pas celles d'Italie, & particulierement ſon projet favori ſur le royaume de Naples. Il mit neuf galeres en mer, donna ordre de faire des levées, & fit fortifier Civita-Vecchia. Le Viceroi de Naples de ſon côté fit marcher quatre mille hommes vers les frontieres, ſous prétexte de donner la chaſſe aux bandits, mais réellement pour s'oppoſer aux deſſeins de Sixte (*b*). Quatre mois avant qu'il mourût, il ſe ſentit attaqué d'une douleur de tête; il ſe perſuada qu'elle ne venoit que de ſa trop grande application au travail. Il n'interrompit pourtant point ſes occupations ordinaires, & répétoit ſouvent les paroles de Veſpaſien qu'il faut qu'un Prince meure debout, c'eſt-à-dire en travaillant pour le bien de ſon Etat juſqu'au dernier moment. Le 20 d'Août, il eut un violent accès de fievre, & deux jours après un autre. Le lendemain il aſſiſta à la Congrégation du Saint Office. Son mal augmenta tellement qu'on lui donna l'Extrême Onction & il mourut le 25, le 27 ou le 29 d'Août, car je trouve ces diverſes dates marquées. Il étoit âgé de près de ſoixante-dix ans, & dans la ſixieme année de ſon Pontificat. Dès qu'il fut mort le peuple courut au Capitole pour briſer la ſtatue qu'on y avoit érigée de ſon vivant, ce qui donna lieu à un Décret du Sénat, qui défendit d'ériger à l'avenir de ſtatue à un Pape pendant ſa vie (*c*). On ſoupçonna les Eſpagnols de l'avoir fait empoiſonner (*d*).

Caractere de ce Pape.

Nonobſtant les immenſes dépenſes qu'il avoit faites en bâtimens & en d'autres ouvrages, il laiſſa cinq millions d'or dans le tréſor, & défendit d'y toucher ſinon dans des cas de néceſſité. Ce qui le mit en état d'accumuler tant de richeſſes, c'eſt que vivant comme un ſimple particulier, il réforma ſa table & ſa maiſon; il augmenta les impôts & vendit toutes les charges, même celles qui ne s'étoient jamais vendues. Il pourvut à l'abondance des vivres, & il y deſtina deux-cens mille écus de ſes épargnes annuelles; exhortant ſes ſucceſſeurs à en agir de même, & à augmenter cette ſomme, plutôt que de la diminuer. D'autre part il avoit tellement arrêté le cours de la violence & de l'injuſtice, que le Gouverneur de Rome lui dit un jour, que tous les Juges de ſes Etats étoient ſans occupation, mais Sixte qui n'étoit pas perſuadé de la durée de ce changement, lui répondit. *Je ſuis convaincu que les Romains retomberont dans leurs déſordres ſous un autre Pontificat.* Il étoit infatigable pour le travail, & toutes les affaires depuis les moindres juſqu'aux plus grandes lui paſſoient par les mains. Ce travail qui l'épuiſoit étoit la cauſe de ſon grand appetit, car il mangeoit & beuvoit beau-

(*a*) Le même.
(*b*) *Giannone* Hiſt. de Naples L. XXXIV. Ch. 5.
(*c*) *De Thou* L. C.
(*d*) Cont. de Fleuri T. XXXVI. p. m. 298.

coup, quoiqu'il eût été fort ſobre étant Cardinal. Il dormoit modérément, mais il n'avoit point d'heures réglées pour le ſommeil (*a*). Il aimoit les Princes courageux & qui ſavoient faire valoir leur autorité, & il avoit un grand mépris pour les autres, témoin ce qu'il dit un jour de Henri III. *Ce bon Roi fait tout ce qu'il peut pour être Moine, & moi j'ai fait tout ce que j'ai pû pour ne l'être point* (*b*).

Le 7 de Septembre les Cardinaux entrerent dans le Conclave, & le 15 ils élurent unanimement le Cardinal Jean-Baptiſte Caſtagna, qui prit le nom d'Urbain VII. Il étoit né à Rome d'une famille noble, ſon pere étoit Genois, & ſa mere une Dame Romaine de la maiſon de Ricci. Dans ſa jeuneſſe il s'appliqua à l'étude du droit civil & canonique, & ayant montré beaucoup d'habileté dans le maniment des affaires, Pie IV. l'envoya au Concile de Trente. Il fut enſuite ſucceſſivement Légat en Eſpagne & à Veniſe, & il fut envoyé en qualité de Nonce extraordinaire aux Conférences qui ſe tinrent à Cologne pour traiter de paix entre le Roi d'Eſpagne & les Provinces-Unies. Grégoire XIII. lui donna le chapeau de Cardinal. Son élection cauſa une grande joie, & les heureux commencemens de ſon Pontificat promettoient infiniment. Mais il tomba malade le ſecond ou le troiſieme jour après ſon élection, & mourut le 27 de Septembre, ſans avoir été couronné (*c*). *Election & mort d'Urbain VII.*

Il y eut plus de difficulté pour le choix de ſon ſucceſſeur, qu'il n'y en avoit eu dans ſon élection. Les Cardinaux, au nombre de cinquante-quatre ſe partagerent en pluſieurs Factions. On peut voir l'hiſtoire de leurs diverſes intrigues dans M. De Thou (*d*). Enfin le Cardinal Montalte ſe joignit à la faction Eſpagnole, enſorte que les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Nicolas Sfondrate Cardinal Evêque de Cremone, qui fut élu le 5 de Décembre & prit le nom de Grégoire XIV. Son pere avoit été Sénateur de Milan, diſtingué par ſa prudence & ſon érudition. Après la mort de ſa femme, Paul III. lui avoit donné le Chapeau de Cardinal, & Jules III. l'avoit enſuite fait Evêque de Cremone. Nicolas ſon fils, après avoir étudié le droit s'attacha à la Cour de Rome. Après la mort de ſon pere, Pie IV. lui donna l'Evêché de Cremone, & il aſſiſta en qualité d'Evêque au Concile de Trente. Grégoire XIII. lui donna le chapeau de Cardinal, & ce fut par reconnoiſſance qu'il prit le même nom quand il parvint au Pontificat. Il fut couronné le 8 de Décembre, & fit donner à chacun des Cardinaux mille écus d'or, pour les indemniſer des dépenſes qu'ils avoient été obligés de faire pendant un Conclave qui avoit duré ſi longtems. Il rendit au Sénat & aux particuliers les charges & offices que Sixte V. leur avoit ôté. Le 19 de Décembre, il donna le chapeau de Cardinal à Paul Sfondrate ſon neveu (*e*). *Election de Grégoire XIV.*

Le Duc de Luxembourg, qui étoit allé en Toſcane, après la mort de Sixte V. écrivit à Grégoire XIV. pour le prévenir ſur la fureur des Ligueurs & les maux qu'ils cauſoient en France, & pour lui demander ſa protection en faveur de ce royaume. Mais le Pape, gagné par les Eſpagnols, ſe déclara pour la Ligue, & envoya un Bref à Philippe Sega, Evêque de *Il ſe déclare pour la Ligue.* 1591.

(*a*) *De Thou* l. c. & al.
(*b*) *Naudé* Conſid. Polit. ſur les Coups d'Etat. Ch. I. p. 21.
(*c*) *De Thou* ubi ſup. Contin. de Fleuri l. c. p. 302-306.
(*d*) *De Thou* l. c.
(*e*) Les mêmes.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Plaiſance, que le Cardinal Cajetan avoit laiſſé à Paris; par ce Bref il déclaroit qu'il avoit pris la réſolution d'envoyer à la ville de Paris un ſecours de troupes, dont la paye, ſe prendroit ſur le tréſor Apoſtolique, qui fourniroit tous les mois quinze mille écus d'or, pendant tout le tems que cela ſeroit néceſſaire. L'Evêque de Plaiſance rendit ce Bref du Pape public, & y joignit une Lettre, où il rélevoit extrémement la généroſité du Pape. Grégoire fit tous les préparatifs néceſſaires pour tenir ſa parole, & déclara ſon neveu Hercule Sfondrate Général de l'armée qui devoit aller en France, & le fit Duc de Monte-Marciano. Hercule étoit encore à Rome, quand le Cardinal de Lorraine y vint de la part des Ligueurs, accompagné du Secretaire du Duc de Mayenne. Ils avoient ordre de demander au Pape de l'argent, ou la permiſſion d'aliener des biens de l'Egliſe pour ſubvenir aux frais de la guerre. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne fit de la part du Roi ſon Maître la même demande. Le Pape ne voulut point entendre à cette propoſition (*a*).

Sur ces entrefaites, le Duc de Luxembourg écrivit encore fortement à Grégoire pour l'engager à ſe déſiſter de la protection qu'il accordoit aux Ligueurs. Cette Lettre ne fut pas plus efficace que la premiere. La Cour de Rome étoit déja prévenue contre le Roi. Le Pape envoya Marſilio Landriano ſon Nonce avec une bulle d'excommunication contre les Prélats qui ſuivoient le Roi. On y traitoit ce Prince d'hérétique, de relaps & d'excommunié, & on déclaroit que tous ceux qui perſiſteroient à ſuivre ſon parti ſeroient de même hérétiques & excommuniés, & particulierement les Eccléſiaſtiques (*b*). Le Parlement de Paris fit publier cette bulle, mais celui de Châlons, qui étoit une partie de celui de Paris, donna un arrêt fulminant contre les bulles du Pape & contre le Nonce Landriano, déclara ces bulles nulles & abuſives, ſcandaleuſes, pleines d'impoſture & tendantes à la révolte, contraires aux ſaints Décrets & aux droits & libertés de l'Egliſe Gallicane, & donna ordre de les faire brûler par la main du Bourreau dans la Place publique. Le Parlement, par le même arrêt, donna acte au Procureur Général de ſon appel au futur Concile de l'élection de Grégoire XIV. Le Roi appuya l'Arrêt par une Déclaration, & le Parlement de Tours donna un Arrêt de même teneur. Les Prélats du parti du Roi, aſſemblés à Chartres firent le 21 de Septembre un Mandement, qu'ils adreſſerent à tous les ordres, aux villes & aux Catholiques du royaume, ils y déclaroient les excommunications du Pape nulles dans la forme, & dans le fond injuſtes, & incapables de lier ni les Evêques, ni les autres Catholiques François fideles au Roi. Et pour ôter tout ſcrupule aux vrais Catholiques, ils s'engageoient d'envoyer une Ambaſſade à Rome, pour inſtruire plus amplement le Pape de la bonté de leur cauſe (*c*). Cette Ambaſſade n'eut cependant pas lieu pendant la vie de Grégoire XIV. Ce Pape étoit toujours tourmenté de vives douleurs, cauſées par la gravelle; ſes infirmités augmenterent par degrès. & ſa maladie l'emporta enfin le 15 d'Octobre, âgé de cinquante-ſept ans, après dix mois & dix jours de Pontificat (*d*).

Sa mort.

Gré-

(*a*) *De Thou* L. CI.
(*b*) Le même & Cont. de Fleuri l. c. p. 325.
(*c*) *De Thou* ubi ſup.
(*d*) Le même L. CII, & Contin. de Fleuri l. c. p. 340.

Digitized by Google

Grégoire XIV. étoit crédule, ſimple & facile; il avoit toujours la bouche ouverte & rioit ſans ceſſe; cette mauvaiſe habitude le rendoit ridicule. D'ailleurs il étoit pieux, libéral, ſobre & chaſte. Il fut beaucoup plus eſtimé tant qu'il fut dans la vie privée, qu'après qu'il fut monté ſur le S. Siege. Il ne créa que cinq Cardinaux pendant ſon regne, & accorda le chapeau rouge aux Cardinaux Moines. Quelque court que fut ſon Pontificat, il diſſipa le tréſor que Sixte V. avoit amaſſé avec tant de ſoin & d'avidité. La plus grande partie ſervit à ſoutenir la Ligue. La famine déſola ſous ſon Pontificat Rome & l'Italie, & il donna cent mille écus pour ſoulager le peuple. La deſcription que le célebre de Thou fait de cette famine inſpire la compaſſion & l'horreur; il y eut, dit-il, beaucoup d'endroits où la diſette fut ſi grande, qu'un nombre infini de perſonnes moururent de faim; on les trouvoit expirans dans les campagnes, ayant encore dans la bouche l'herbe qu'ils avoient arrachée pour s'en nourrir. Le bled étant venu à manquer abſolument, on fit du pain d'orge, de fèves, de millet & d'autres légumes de cette eſpece. Il regna encore ſous ce Pontificat des fievres malignes; ceux qui en étoient attaqués ne paſſoient pas le dixieme jour. Quelques villes furent entierement dépeuplées; & des familles entieres en furent emportées en d'autres endroits. On fait monter le nombre des morts dans Rome, durant l'eſpace d'un an à ſoixante mille (*a*).

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Son caractere.

Quinze jours après la mort de Grégoire, la Faction de Sixte V. & celle d'Eſpagne s'étant réunies, Jean Antoine Fachinetti, Cardinal de Saint-Quatro fut élu tout d'une voix le 29 d'Octobre, & prit le nom d'Innocent IX. Il étoit né à Bologne d'une famille aſſez diſtinguée, établie dans le Dioceſe de Novare. Après avoir paſſé par divers emplois, Grégoire XIII. lui donna le chapeau dans la même promotion où ſes deux prédéceſſeurs le reçurent. Le lendemain de ſon couronnement, il aſſembla le Conſiſtoire, & y propoſa pluſieurs deſſeins qu'il avoit formés pour le bien de l'Etat, comme d'avoir un tréſor particulier & ſecret, pour ſubvenir aux beſoins du S. Siege & aux néceſſités du peuple dans les occaſions preſſantes. Il déclara que ſi l'on feſoit des proviſions, ou ſi l'on achetoit des marchandiſes, il vouloit abſolument que ce fût en argent comptant. Le 18 de Décembre il fit une promotion de deux Cardinaux, Antoine Fachinetti petit-fils de ſa ſœur, & Philippe Sega Nonce en France. Le Pape réſolut de donner cinquante mille écus d'or par mois, pour les fraix de la guerre de France. Ses parens publierent après ſa mort, qu'il avoit auſſi formé le projet de faire nettoier le port d'Ancone pour faciliter la navigation, & de creuſer un canal prés du Château S. Ange, afin de mettre la ville de Rome à couvert des inondations du Tibre. Mais la mort mit obſtacle à l'exécution de ces grands projets. Innocent fut attaqué de la fievre qui l'emporta au bout de huit-jours le 29 ou le 30 de Décembre, âgé de ſoixante-douze ans, après deux mois de Pontificat (*b*).

Election & mort d'Innocent IX.

Les Cardinaux au nombre de cinquante-deux entrerent dans le Conclave le 14 de Janvier 1592. Il y eut, comme à l'ordinaire bien des cabales & des intrigues. La Faction Eſpagnole propoſa cinq ſujets, mais il n'y en eut aucun qui pût parvenir à avoir le nombre de voix requis. A la fin le Car-

Election de Clément VIII. 1592.

(*a*) *De Thou* l. c. (*b*) Le même.

Digitized by Google

SECTION X.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

dinal Montalte propoſa Hyppolyte Aldobrandin, ſachant que c'étoit un de ceux que le Roi d'Eſpagne avoit eu en vue. Il fut élu le 30 de Janvier, & prit le nom de Clément VIII. Il étoit originaire de Florence, & d'une noble famille de Fano ſur les côtes de la mer Adriatique. Il avoit commencé ſes études à Rome, & étoit enſuite allé étudier le Droit à Ferrare & à Bologne. Pie V. aiant donné le chapeau de Cardinal à ſon frere Jean, il lui ſuccéda en qualité d'Auditeur de Rote, & paſſa par toutes les dignités de la Cour Romaine, il fut créé Cardinal par Sixte V. qui l'envoya Légat en Pologne, & cette Légation lui fit beaucoup d'honneur (*a*). Après ſon élection, il ne voulut point s'aſſeoir ſur la chaire qu'on lui avoit préparée, qu'après s'être proſterné devant l'autel (*b*).

Il ſe déclare pour la Ligue.

Clément VIII. gagné par les Eſpagnols ſe déclara en faveur de la Ligue, & expédia au mois d'Avril un Bref en forme de Bulle à Philippe Sega, par lequel il exhortoit les François à élire un Roi Catholique. Ce Bref ne fut enrégiſtré au Parlement que le 27 d'Octobre, & celui de Châlons donna un arrêt contre le Légat & l'enrégiſtrement du Bref, & il avertiſſoit dans cet Arrêt les Prélats & les Princes, les Seigneurs & tous autres, de quelque état & condition qu'ils fuſſent, de demeurer inviolablement attachés au Roi. Ce fut dans le même mois d'Octobre, que les Prélats du parti de Henri IV. firent partir pour Rome le Cardinal de Gondy, & le Roi nomma le Marquis de Piſani pour l'accompagner en qualité d'Ambaſſadeur. Le Marquis s'arrêta à Deſenzano ſur le Lac de Garde, place qui appartient aux Vénitiens. Le Cardinal continua ſon voyage & ſe rendit à Florence. Le Pape, prévenu contre lui, lui dépêcha un Dominiquain pour lui défendre de mettre le pied ſur les terres de l'Etat Eccléſiaſtique, & lui reprocher qu'il ne s'étoit comporté dans les troubles de France, ni en bon Chretien, ni en bon Cardinal, s'étant ſi ouvertement déclaré pour le Navarrois, hérétique relaps & excommunié. Le Cardinal ſe juſtifia d'une façon ſi ſolide, que le Pape lui permit de venir à Rome, à condition qu'il ne favoriſeroient ni les Hérétiques, ni leurs fauteurs (*c*).

Etats de la Ligue. 1593.

Le Duc de Mayenne ayant convoqué les Etats Généraux du royaume, publia un Manifeſte pour juſtifier ſa conduite & pour inviter les Princes, Seigneurs & Prélats du parti du Roi de ſe rendre à l'Aſſemblée des Etats. Le Cardinal Légat leur adreſſa auſſi une longue Lettre tendante à la même fin. Les Catholiques fideles au Roi répondirent par un Ecrit, offrant d'entrer en Conférence avec ceux de la Ligue. Les Etats s'aſſemblerent à Paris dans le mois de Janvier, mais il ne s'y fit rien, bien loin de procéder à l'élection d'un Roi, ainſi que le vouloient le Pape & les Eſpagnols. La Conférence propoſée ſe tint à Surêne, village à une lieue de Paris, mais on ne convint de rien. De part & d'autre on perſiſta dans les ſentimens où l'on étoit (*d*).

Henri IV. ſe fait Catholique.

Henri IV. voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de ſes ennemis, à moins qu'il ne ſe fît Catholique, s'y détermina, & il paroit que ſon grand ami le Duc de Sully y contribua, & que quelques-uns des Miniſtres Réformés qui approchoient le plus de la perſonne du Roi, & qu'il conſultoit ſur ſes dif-

(*a*) Le même L. CIII. Contin. de Fleuri T. XXXVI. p. 357-363.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *De Thou* l. c.
(*d*) Le même L. CVI.

Digitized by Google

ficultés trâhirent formellement leur croyance, ou flatèrent par un embarras concerté la religion qu'on regardoit déja comme celle du Prince (*a*). Le Roi fit ſon abjuration à Saint Denis le 25 de Juillet, entre les mains de l'Archevêque de Bourges, qui lui donna la bénédiction & l'abſolution (*b*). Cet événement déconcerta les projets du Roi d'Eſpagne & des Chefs de la Ligue. Les Prédicateurs de celle-ci tâcherent de rendre la converſion du Roi ſuſpecte, & les Eſpagnols ne déclamerent pas moins ſur ce ſujet. Un Eſpagnol, nommé Gonzalez Ponce de Léon, Camerier du Pape, publia à Rome un Traité, dans lequel il prétendoit prouver, qu'un relaps ne pouvoit être abſous & reconnu Roi, même par l'autorité du S. Siege. Arnaud d'Oſſat répondit à cet Ecrit par un autre, qui courut manuſcrit dans Rome, & dont on peut voir l'extrait dans de Thou (*c*).

Ambaſſade du Duc de Nevers à Rome.

Le Roi Henri IV. ſongea à envoyer au Pape une Ambaſſade ſolemnelle, pour lui demander la confirmation de l'abſolution qu'il avoit reçue. Il chargea de cette négociation Louis de Gonzague Duc de Nevers, qu'il fit accompagner par Louis Seguier Doyen de l'Egliſe de Paris & par David du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux. Pour tâcher de diſpoſer le Pape à les mieux écouter, on fit partir avant eux un Gentilhomme nommé la Clielle, chargé de deux Lettres, l'une du Roi & l'autre des Prélats & Docteurs Royaliſtes. La Clielle eut audience du Pape, en qualité de particulier, ce qui n'empêcha point qu'il ne lui laiſſât les Lettres dont il étoit chargé. Il eut enſuite trois converſations avec le Cardinal Tolet, qui n'aboutirent à rien (*d*). Cependant le Duc de Nevers partit, & arriva à Poſchiano dans la Valteline; le Jéſuite Poſſevin vint au devant de lui de la part du Pape, chargé de lui dire, que Clément voyoit avec plaiſir la réunion du Roi à l'Egliſe Catholique, & qu'il ſouhaitoit que ſa converſion fût ſincere & véritable; qu'au reſte il ne pouvoit donner audience au Duc, comme à l'Ambaſſadeur d'un Roi qu'il ne reconnoiſſoit point encore, mais qu'il le recevroit avec joie en toute autre qualité (*e*).

Ses négociations dans cette ville. 1594.

Le Duc ne laiſſa pas de continuer ſon voyage; mais il apprit par une Lettre que Poſſevin lui remit, que l'intention du Pape étoit, qu'il vint à Rome peu accompagné, & qu'il ne s'y arrêtât que dix jours. En conſéquence le Duc entra dans Rome le 21 de Novembre ſans cérémonie. Le même jour il eut audience du Pape, qui, ſur tout ce qu'il lui demanda, répondit qu'il vouloit auparavant conſulter les Cardinaux. Deux jours après le Duc fut encore admis à l'audience, où malgré toutes ſes raiſons il n'obtint du Pape d'autre réponſe, ſinon, qu'il ne pouvoit en conſcience donner l'abſolution au Roi, étant obligé de continuer ſa protection à ceux de la Ligue, qui avoient toujours pris la défenſe de la Religion Catholique. Il refuſa auſſi d'étendre le terme de dix jours, dont le Duc avoit demandé la prolongation. Ce terme étant expiré, le Duc eut une nouvelle audience le 5 de Décembre; où il fit les inſtances les plus fortes pour obtenir l'abſolution du Roi; le Pape lui répondit, qu'il ne croiroit la converſion du Roi ſincere, qu'après que Dieu lui auroit envoyé un Ange pour l'en aſſu-

(*a*) Mem. de Sully T. II. p. 227-231. Edit. de 1747. D'*Aubigné* T. III. L. III. Ch. 22.

(*b*) *De Thou* L. CVII.

(*c*) Le même.

(*d*) Contin. de Fleuri *ubi ſup.* p. 438, 439.

(*e*) *De Thou* L. CVIII, au commencement.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

rer. Le Duc voyant qu'on ne preſſoit pas ſon départ, ſe flata que le Pape changeroit de ſentiment. Mais il apprit que Clément avoit fait ferment dans le Conſiſtoire de ne point accorder l'abſolution au Roi, & que par le Conſeil du Légat & du Duc de Mayenne, il devoit l'amuſer & l'arrêter à Rome (*a*). Le 2 de Janvier 1594, le Duc de Nevers eut une nouvelle audience, qui ne fut pas moins infructueuſe que les précédentes; le Duc voyant que le Pape étoit inflexible, le pria de lui déclarer au moins, s'il approuvoit que le Roi aſſiſtât tous les jours à la Meſſe, & ſi on pouvoit dire la Meſſe en ſa préſence & y aſſiſter en ſureté de conſcience. Il demanda encore ce qu'il falloit faire pour la nomination des Evêques, qui manquoient dans la plupart des villes dont le Roi étoit le maître. Mais le Pape lui répondit encore d'une façon peu ſatisfaiſante. Le Duc voyant qu'on l'amuſoit, demanda une derniere audience afin de prendre congé du Pape; il réitéra encore ſes inſtances, mais avec auſſi peu de ſuccès que les autres fois. Après cette audience, il fit un Journal de ſon Ambaſſade & l'envoya au Pape, avec proteſtation en ſon nom qu'il avertiſſoit Sa Sainteté des ſuites funeſtes qu'auroit le refus injurieux qu'il avoit eſſuyé (*b*). Le Duc partit enſuite & ſe rendit à Veniſe. L'Evêque du Mans, qui n'avoit pu avoir audience du Pape, répandit un eſpece de Manifeſte pour juſtifier la conduite des Evêques François; il y expoſoit les raiſons qui les avoient engagés à donner l'abſolution au Roi. De Thou en a donné l'extrait.

Bulles du Pape contre les Juifs.

Pendant le cours de la négociation du Duc de Nevers, Clément VIII. donna une bulle par laquelle il banniſſoit les Juifs de ſon domaine; il leur permit ſeulement d'habiter à Rome, à Ancone & à Avignon. Par une autre bulle, il renouvella & confirma celle de ſes prédéceſſeurs contre le Talmud & autres Livres, défendit de les garder, de les imprimer & de les vendre (*c*).

Attentat de Jean Chatel.

Tous les efforts du Légat du Pape ne purent empêcher pluſieurs villes de rentrer ſous l'obéiſſance du Roi Henri IV. Meaux, Aix, Lyon, Orléans, Bourges avec pluſieurs autres ſe ſoumirent, de même que divers Chefs des Ligueurs; Paris même reçut enfin ſon légitime Souverain. Mais ce grand Prince fut expoſé à un plus grand danger que jamais à la fin de l'année, par l'attentat de Jean Chatel, diſciple des Jéſuites, qui, perſuadé qu'il étoit permis de tuer un Roi excommunié, entreprit de l'aſſaſſiner, mais heureuſement ne le bleſſa qu'à la bouche. On ſait quelles furent les ſuites de cet attentat, qui donna lieu au banniſſement des Jéſuites.

Du Perron envoyé à Rome 1595.

Cependant comme la plupart des Ordres Religieux refuſoient encore de prier pour le Roi; les Curés & les Théologiens de Paris s'aſſemblerent, & déclarerent qu'ils déteſtoient la doctrine du Régicide, & que tous les ſujets du Roi ne devoient ſe faire aucune peine de lui rendre une entiere obéiſſance & de prier en particulier & en public pour ſa ſanté & ſa conſervation (*d*). Ils prierent en même tems le Cardinal de Gondy d'engager le Roi à envoyer des Ambaſſadeurs au Pape. Le tour favorable que les affaires de Henri IV. avoient pris, changea auſſi les diſpoſitions de Clément VIII. qui craignit un Schiſme. Il fit donc dire au Roi par d'Oſſat, que

(*a*) Le même.
(*b*) Le même.
(*c*) Cont. de Fleuri *ubi ſup.* p. 452, 453.
(*d*) *De Thou* L. CXI.

Digitized by Google

s'il vouloit envoyer de nouveaux Ambaſſadeurs, il les écouteroit favorablement. Le Roi envoya Jaques Davy du Perron, Evêque d'Evreux, chargé de diſcuter les conditions avec Arnaud d'Oſſat, qui étoit toujours à Rome (a). SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1563 juſqu'à l'an 1623.*

Du Perron arriva à Rome le 12 de Juillet, & conjointement avec d'Oſſat, il préſenta une requête au Pape, pour lui demander de ratifier l'abſolution du Roi. Le Pape répondit qu'il en délibéreroit. Il ordonna des proceſſions dans toute la ville, & des prieres de quarante heures pour implorer les lumieres du ciel ſur une ſi importante affaire. Clément alla lui-même en proceſſion avec toute ſa maiſon depuis ſon palais juſqu'à Sainte-Marie-Majeure. Il partit au point du jour, marcha pieds nuds, célebra la Meſſe, & il s'en retourna comme il étoit venu nuds pieds. Il marchoit les yeux baiſſés, ſans regarder perſonne & ne donnant point ſa bénédiction à ceux qui ſe trouvoient ſur ſon paſſage. Il en fit autant le jour de la fête de l'Aſſomption de la Vierge. On délibéra enſuite ſur les conditions, & la faction d'Eſpagne pour faire échouer l'affaire fit propoſer des conditions fort dures, que Du Perron & d'Oſſat rejetterent avec fermeté. Enfin on convint de ſeize articles, dont les principaux étoient les ſuivans; Que ceux qui repréſentoient le Roi jureroient en ſon nom, qu'il obéiroit au S. Siege & aux commandemens de l'Egliſe. Qu'il rétabliroit la Religion Catholique dans le Bearn; Qu'il feroit publier & obſerver le Concile de Trente en tous ſes articles, excepté ceux qui pourroient troubler le repos de l'Etat: Qu'il ne nommeroit à aucuns bénéfices des gens ſuſpects d'héréſie; Qu'il feroit bâtir dans chaque Province de ſon royaume un Monaſtere d'hommes ou de femmes. Le 17 de Septembre, la cérémonie de l'abſolution ſe fit avec beaucoup de ſolemnité (b). *Le Pape donne l'abſolution au Roi.*

Au commencement de cette année, Gabriel Patriarche d'Alexandrie envoya à Rome deux Moines, avec des Lettres par leſquelles il reconnoiſſoit la primauté de l'Egliſe Romaine. Ils furent admis à l'audience du Pape, aux pieds duquel ils firent une profeſſion de foi, abjurerent les erreurs de Neſtorius, d'Eutychés & de Dioſcore, & ſouſcrivirent aux dogmes de l'Egliſe Romaine (c). Ce fut auſſi dans le cours de cette année que deux Evêques de Ruſſie vinrent à Rome, comme Procureurs du Métropolitain de Kiovie & de pluſieurs autres Evêques, qui firent leur profeſſion de foi ſelon la créance de l'Egliſe Romaine. Mais la joie que cauſa la réunion de ces peuples ne fut pas de longue durée, & l'on apprit peu de tems après que tous les Grands de Ruſſie avoient déſavoué cette union. On a prétendu auſſi que l'Ambaſſade d'Alexandrie n'étoit qu'une fourberie (d). *Réunion prétendue des Cophtes & des Ruſſiens à l'Egliſe Romaine.*

Le Pape envoya à la priere de l'Empereur en Hongrie un ſecours de deux mille chevaux & de huit mille hommes de pied, commandés par François Aldobrandin, qui avoit épouſé une de ſes nieces. Les troupes Italiennes s'étant jointes aux Impériaux qui aſſiégeoient la Citadelle de Gran, ſous les ordres de l'Archiduc Mathias, on donna un aſſaut qui ne réuſſit point. Mais un détachement de l'armée Impériale remporta le 31. *Le Pape envoye des troupes en Hongrie.*

(a) Le même, L. CXIII.
(b) Le même.
(c) Le même, L. CXIV.
(d) Le même.

Digitized by Google

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

d'Août un avantage sur un corps de Turcs, qui s'avançoit au secours de la place, ce qui accéléra la capitulation, qui fut arrêtée le 2 de Septembre (*a*).

A la sollicitation du Pape & de l'Empereur, Sigismond Battori, Prince de Transylvanie s'étoit déclaré contre les Turcs. Les Légats du Pape avoient fortement sollicité les Polonois d'entrer dans la Ligue contre l'ennemi commun, mais sans succès. Cependant le Prince de Transylvanie se trouvoit fort embarrassé de la guerre, que l'espérance du secours de l'Empereur lui avoit fait entreprendre. Il prit par le conseil du Nonce du Pape le parti d'aller trouver l'Empereur Rodolphe à Prague. L'Empereur lui promit cinq mille hommes tant de Cavalerie que d'Infanterie, avec vingt-quatre mille écus par mois. Le Pape lui promit de son côté quarante mille ducats par mois. Comme tout le monde étoit persuadé que si la Pologne entroit dans la Ligue, cette alliance seroit très-avantageuse à la cause commune, le Pape ne négligeoit rien pour gagner le Roi. Il envoya le Cardinal Cajetan en qualité de Légat pour travailler à déterminer les Polonois à joindre leurs forces à celles de l'Empire. Mais la Diete répondit, qu'une affaire de cette nature demandoit mûre délibération, & le Cardinal fut congédié sans avoir rien obtenu (*b*).

Il ne peut engager la Pologne à entrer dans la Ligue contre les Turcs. 1596.

Légat du Pape en France.

Clément envoya aussi en qualité de Légat en France, Alexandre de Medicis, Cardinal de Florence, pour engager le Roi à ratifier en sa présence les promesses que ses Députés avoient faites au Pape, de mettre en France le sceau à la reconciliation qui s'étoit faite à Rome. Par tout où le Légat passa on lui rendit de grands honneurs; les Gouverneurs des Provinces qui se trouverent sur sa route l'accompagnerent l'un après l'autre jusqu'à Châtres à neuf lieues de Paris. Aussitôt qu'il y fut arrivé, le Roi s'y rendit en poste avec un petit nombre de Princes & de Seigneurs. Il fit son entrée à Paris en grande cérémonie, & en conséquence des Lettres Patentes du Roi, le Parlement enrégistra les *facultés* du Légat; c'est le nom qu'on donne communément aux pouvoirs que le Pape donne aux Légats qu'il envoye. Le Cardinal de Florence en usa avec beaucoup de modération, & eut une grande attention à éviter toutes les occasions publiques ou particulieres, de faire de la peine à qui que ce fût (*c*).

Ambassade de Henri IV. à Rome. 1597.

Au commencement de l'année 1597 le Roi envoya en Ambassade à Rome le Duc de Piney, pour aller faire au Pape le compliment d'obédience suivant la coutume. Il fut reçu avec autant de distinction, qu'il l'avoit été peu à son premier voyage, & le Pape tâcha d'effacer la mémoire de l'accueil desobligeant qu'il lui avoit fait autrefois. Il fit son entrée le 16 d'Avril, accompagné des Seigneurs & de la Noblesse qui étoient venus au devant de lui, & fut conduit au palais qu'on lui avoit préparé, à la porte duquel on avoit élevé un arc de triomphe. Le lendemain, il fut conduit au Vatican & eut audience du Pape, qui après les cérémonies ordinaires donna un grand repas à l'Ambassadeur, & mangea dans la même chambre à une autre table (*d*).

Affaire de la succession

Alphonse II. Duc de Ferrare mourut cette année le 17 d'Octobre, sans postérité. Ce Prince avoit longtems sollicité les Papes Sixte V. & Clé-

(*a*) Le même.
(*b*) Le même, L. CXV.
(*c*) Le même, L. CXVI.
(*d*) Le même, L. CXIX.

Digitized by Google

ment VIII. d'accorder à Cesar d'Est son parent l'investiture du Duché de Ferrare, sans pouvoir l'obtenir. Cela l'avoit engagé à donner à Césat les villes de Reggio, de Modene & de Carpi & ses autres domaines relevant de l'Empire; il l'avoit encore nommé légataire universel de ses biens meubles. Ce qui fondoit le refus du Pape, c'est qu'il prétendoit que César étoit inhabile à succeder, parceque son pere Alphonse d'Est, fils d'Alphonse I. Duc de Ferrare étoit né du commerce que ce Prince avoit eu avec une femme du commun; quoique quelques Historiens prétendent qu'il l'avoit épousée en secret (*a*). Quoiqu'il en soit Cesar d'Est ne laissa pas de prendre possession de Ferrare, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Il envoya des Ambassadeurs aux Princes de l'Europe, & prit les armes & le titre de Duc de Ferrare. L'Ambassadeur qu'il envoya à Clément, lui ayant présenté les Lettres de ce Prince, le Pape les jetta à la vue des titres que César prenoit & donna ordre à l'Ambassadeur de se retirer. César eut recours aux Vénitiens, qui emploierent inutilement leur médiation auprès du Pape. Ils promirent à César de l'assister de tout leur pouvoir, & firent marcher un gros corps de troupes sur la frontiere du Ferrarois. Le Pape de son côté fit avancer son armée sous le commandement du Cardinal Aldobrandin son neveu, & excommunia César, après l'avoir fait citer à comparoitre devant lui. César n'en fut point effrayé; & ayant fait marcher les troupes dans le Bolonois, elles battirent celles du Pape. Cependant comme la France & l'Espagne menaçoient de se mêler de cette querelle, & que Henri IV. se déclaroit pour le Pape, César par le conseil de ses amis tenta les voies d'accommodement, & le Traité fut conclu dans le mois de Janvier 1598, aux conditions suivantes; que César & tous ceux qui avoient pris son parti seroient absous des censures ecclésiastiques; qu'il céderoit au Pape le Duché de Ferrare & ses dépendances, qu'il auroit la moitié des armes & de l'artillerie, de même que les biens allodiaux de sa famille; qu'il auroit à Rome le même rang que le Duc Alphonse y avoit eu; qu'il resteroit maître de Modene, de Reggio, de Carpi & de toutes les terres qui relevoient de l'Empire. Le Pape ratifia le Traité avec plaisir, & donna au mois de Fevrier une bulle par laquelle il réuniſſoit la ville & le Duché de Ferrare au S. Siege. Peu après il partit de Rome & se rendit à Ferrare, pour mettre ordre aux affaires de cet Etat nouvellement acquis (*b*).

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.* *au Duché de Ferrare.*

Dès le tems que le Pape donna l'absolution au Roi Henri IV. il pensoit à ménager la paix entre ce Prince & le Roi d'Espagne. Il envoya en Espagne le Général des Cordeliers pour sonder Philippe II. qui ne lui parut pas éloigné de la paix, & même la souhaiter. Ce Prince étoit vieux & infirme, & il avoit un successeur jeune, il craignoit de lui laisser trop d'affaires sur les bras. La négociation fut suspendue par la surprise d'Amiens; mais le Roi de France ayant repris cette Place, le Général des Cordeliers conféra plusieurs fois avec Villeroi, & avec Richardot envoyé de l'Archiduc Albert; ils convinrent de tenir un Congrès à Vervins en Vermandois. Le Cardinal de Florence, & François de Gonzague Evêque de Mantoue, Nonce du Pape, firent en son nom la fonction de Média- *Paix de Vervins.* 1598.

(*a*) Hist. de Venise, T. X. p. 333. (*b*) *De Thou* ubi sup. & L. CXXI.

Digitized by Google

SECTION X.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

teurs, & au bout de quatre mois, la paix fut conclue le 2 de Mai (*a*). On remit la déciſion des différends entre le Roi Henri & le Duc de Savoye au jugement du Pape.

On conclut environ ce tems-là le mariage de l'Archiduc Albert, Gouverneur des Pays-Bas avec l'Infante Iſabelle-Claire-Eugenie fille de Philippe II. & celui de Marguerite d'Autriche, avec Philippe Prince des Aſturies, qui ſuccéda peu après à ſon pere, ſous le nom de Philippe III. L'Archiduc Albert partit de Bruxelles le 14 de Septembre, & ſe rendit d'abord à Notre-Dame de Halle, où il mit bas le chapeau & la Pourpre Romaine. La Princeſſe Marguerite de ſon côté s'étoit miſe en chemin: ils ſe rencontrerent dans le Tirol, & ſe rendirent à Ferrare, où le Pape les reçut avec de grands honneurs. Ayant accordé les dispenſes néceſſaires, il bénit les deux mariages dans la Cathédrale. L'Archiduc tint la place du nouveau Roi d'Eſpagne, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne repréſenta l'Infante, ayant l'un & l'autre les procurations des parties intéreſſées (*b*).

Mariages célebrés à Ferrare par le Pape.

Inondation du Tibre.

Le Pape, ayant tout réglé à Ferrare, ſe mit chemin vers la fin de Novembre, pour retourner à Rome, où il arriva le 10 de Décembre. Le 23 & les jours ſuivans le Tibre ſe deborda extraordinairement; le fleuve s'enfla tellement par la violence des vents du midi, que l'eau entra dans toute la ville, & monta trois palmes plus haut, qu'elle n'avoit jamais fait. Il n'y eut que les ſept montagnes, & quelques endroits de la ville un peu élevés, qui furent préſervés de l'inondation. Il périt plus de mille perſonnes, ſoit à la campagne, ſoit dans la ville. Enfin Rome fut alors plus maltraitée, que ſi elle eût été priſe d'aſſaut par l'ennemi & livrée au pillage (*c*). Le Pape & les Cardinaux firent éclater dans cette occaſion leur charité, par le ſoin qu'ils prirent de pourvoir aux beſoins des pauvres, & de tous ceux qui ſouffroient (*d*).

Le Pape renonce au jugement des différends entre Henri IV. & le Duc de Savoye. 1599.

On a vu plus haut qu'à la concluſion de la paix à Vervins, la déciſion des différends du Roi de France & du Duc de Savoye avoit été remiſe au jugement du Pape. Il s'agiſſoit principalement du Marquiſat de Saluces, dont le Duc s'étoit emparé. Le Roi & le Duc envoyerent leurs Ambaſſadeurs à Rome. On propoſa de mettre le Marquiſat en ſequeſtre entre les mains du Pape, mais le Duc refuſa d'y conſentir, & ſon Ambaſſadeur ayant laiſſé entrevoir qu'il ſoupçonnoit que le Roi & le Pape étoient d'intelligence, le dernier renonça à la qualité d'arbitre, avec permiſſion aux parties d'agir & de traiter comme elles le jugeroient à propos (*e*).

Il eſt affligé de la publication de l'Edit de Nantes.

La nouvelle de la publication de l'Edit de Nantes, en faveur des Réformés, affecta vivement Clement VIII. Il s'en plaignit fort amérement à M. de Sillery Ambaſſadeur de France & au Cardinal d'Oſſat. Ils répondirent à ſes plaintes de façon qu'ils l'adoucirent un peu; ainſi qu'on le voit par les Lettres du Cardinal d'Oſſat (*f*), qui ne négligea rien pour

(*a*) Le même, L. CXX. *Daniel* T. XIV. p. 269. Edit. in 8vo.
(*b*) *De Thou* L. CXXI. Lett. d'Oſſat T. III. Lett. 165.
(*c*) *De Thou* l. c.
(*d*) Lett. d'Oſſat. l. c. p. 245, 246.
(*e*) *De Thou* L. CXXII.
(*f*) Lett. d'Oſſat *ubi ſup.* Lett. 178.

Digitized by Google

pour faire goûter au Pape une affaire, qui ne pouvoit que lui déplaire infiniment. SECTION X.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

En ce tems-là Henri IV. feſoit auſſi pourſuivre la diſſolution de ſon mariage avec la Reine Marguerite ſœur de Henri III. Le Pape ayant fait examiner l'affaire par des Cardinaux & des Théologiens, nomma trois Commiſſaires pour en faire une plus exacte diſcuſſion ſur les lieux. Ces Commiſſaires donnerent leur ſentence le 17 de Décembre, & déclarerent le mariage nul, parceque la Reine avoit été violentée pour le contracter, parceque le Roi & elle étoient parens au troiſieme degré, & que la dispenſe avoit été demandée ſans le conſentement de la Reine, & ſans celui du Roi, qui étoit encore Réformé (*a*). La procédure fut envoyée à Rome & le Pape approuva tout ce qui s'étoit fait, ſinon expreſſément, au moins par les démarches qu'il fit à l'occaſion du mariage du Roi avec Marie de Medicis (*b*) dont nous parlerons dans la ſuite.

Le mariage de Henri IV. déclaré nul.

L'année 1600 fut célebre par le Jubilé. Le Pape l'annonça par une bulle, & fit faire de grands préparatifs pour recevoir les Pelerins qui viendroient à Rome. Il en vint un nombre infini de tous pays pour gagner les indulgences, ou par curioſité. Cette ſolemnité attira même à Rome du fond de l'Allemagne quelques Princes Proteſtans, entre autres Frederic Duc de Wirtemberg. Le Comte d'Olivarez Viceroi de Naples s'y rendit auſſi avec une Cour très-brillante, outre le deſir de gagner le Jubilé, il étoit bien aiſe de donner par ſa préſence plus de relief au payement de la redevance du Roi d'Eſpagne pour le Royaume de Naples (*c*). Le Duc de Bar y vint pour ſe faire abſoudre en ſecret par le Pape du mariage qu'il avoit contracté avec Catherine ſœur de Henri IV. qui étoit Proteſtante. M. de Thou (*d*) dit qu'il obtint aiſément du Pape ce qu'il ſouhaitoit, mais il paroit par les Lettres du Cardinal d'Oſſat que cette diſpenſe ne fut accordée que trois ans après (*e*).

Jubilé à Rome. 1600.

Auſſitôt que le premier mariage de Henri IV. eut été déclaré nul, on travailla à lui donner une nouvelle épouſe, & dès l'an 1599 les articles de ſon mariage avec Marie de Medicis fille de feu François Grand Duc de Toſcane furent arrêtés (*f*). En 1600 le Roi envoya Roger de Bellegarde, Grand Ecuyer de France, à Florence, pour porter au Grand Duc, oncle de la Princeſſe, une procuration ſpéciale pour les fiançailles. Le Cardinal Aldobrandin, que le Pape envoyoit en Savoye en qualité de Légat pour faire la paix entre le Roi & le Duc, ſe rendit à Florence, & fit la cérémonie du mariage le 5 d'Octobre (*g*). Enſuite il paſſa en Savoye & puis à Lyon, & ménagea la paix entre le Roi & le Duc de Savoye, par laquelle le Roi céda au Duc le Marquiſat de Saluces, pour la Breſſe.

Mariage de Henri IV. avec Marie de Medicis.

L'année ſuivante, on vit arriver à Rome deux Ambaſſadeurs du Roi de Perſe. Ils venoient ſolliciter l'aſſiſtance des Puiſſances Chretiennes contre les Turcs, & informer le Pape que leur Maître avoit recon-

Ambaſſadeurs de Perſe à Rome. 1601.

(*a*) *De Thou* L. CXXIII.
(*b*) Lett. d'Oſſat l. c. Lett. 215 & ſuiv.
(*c*) *De Thou*, L. CXXIV.
(*d*) Le même.
(*e*) Lett. d'Oſſat. T. V. Lett. 366.
(*f*) Mem. de Sully T. III. p. 418 & ſuiv.
(*g*) *De Thou* L. CXXV.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

quis depuis peu ſur eux une grande Province, & qu'il avoit mis dans ſes intérêts les Gouverneurs de Géorgie, de Mingrelie & de Circaſſie. Les deux Ambaſſadeurs, dont l'un étoit Anglois, eurent une violente diſpute ſur le rang à leur entrée publique; il y eut des coups donnés & l'Anglois l'emporta, il eut même une audience à part; mais leur Ambaſſade n'aboutit à rien. Ayant reçu chacun quelques milliers d'écus du Pape, ils partirent de Rome; le Perſan s'embarqua pour l'Eſpagne, & l'Anglois feignit de retourner directement en Perſe, après avoir trompé ſes créanciers (*a*). Cette derniere circonſtance pourroit faire ſoupçonner que cette Ambaſſade n'étoit qu'une fourberie, comme tant d'autres du même genre.

Le Pape appaiſe un différend entre les Catholiques d'Angleterre.

Depuis quatre ans, les Jéſuites qui feſoient les fonctions de Miſſionnaires en Angleterre, & les Prêtres Catholiques de ce Royaume avoient de grands différends entre eux, dont on peut voir le détail dans M. de Thou (*b*). Clément VIII. connut enfin, que non ſeulement la miſſion des Jéſuites en Angleterre avoit été infructueuſe, mais encore que leur obſtination & leur témérité anéantiroient entierement la Religion Catholique dans ce Royaume. Ainſi ce Pape envoya un Bref à l'Archiprêtre George Blackwel, qui avoit donné lieu à ces troubles, par lequel il regla les choſes de maniere, qu'il appaiſa les diſſenſions, en accordant ſa protection aux Prêtres qui avoient été opprimés.

Il envoye du ſecours en Hongrie.

Le Pape envoya cette année à l'Empereur un ſecours de douze mille hommes pour la guerre de Hongrie contre les Turcs. Ces troupes étoient commandées par François Aldobrandin, qui avoit eu déja la même commiſſion en 1595. S'étant embarquées à Ancone, elles paſſerent le Golphe de Veniſe & prirent terre à San-Vito, traverſerent enſuite la Stirie, la Croatie & la Carniole. Leur Général Aldobrandin mourut d'une fievre chaude à Varadin. Elles joignirent l'armée Impériale, avec laquelle elles firent le ſiege de Caniſe. Le Gouverneur de la place, qui avoit une nombreuſe garniſon, ſe défendit ſi vigoureuſement, que les Chrétiens furent obligés de lever le ſiege dans le mois de Novembre, & d'abandonner leur artillerie & leurs bagages à l'ennemi (*c*).

Affaire du Synode des Reformés à Gap. 1603.

Il arriva en 1603 une affaire qui chagrina fort le Pape. Jeremie Ferrier, Miniſtre & Profeſſeur à Niſmes, fit afficher & défendre publiquement des theſes, où il ſoutenoit *que le Pape étoit l'Antechriſt.* Il n'épargna pas même Clément VIII. dont le nom y étoit couché tout du long. Les Réformés tinrent peu après au mois d'Octobre un Synode National à Gap en Dauphiné, où Ferrier occupa la ſeconde place, ce qui lui facilita le moyen d'engager le Synode à inſérer l'article en queſtion dans la Confeſſion de Foi (*d*). Le Roi fut fort irrité de cette hardieſſe. Le Nonce du Pape & le Clergé en porterent des plaintes, & Henri appréhenda que cela ne lui fit de fâcheuſes affaires à Rome. Il employa donc ſon autorité & tous les moyens poſſibles pour faire abolir cet article; tout ce qu'il obtint c'eſt qu'il ne fut point inſéré dans les Confeſſions imprimées en France (*e*).

(*a*) *Spondan* Proluſ. ad Sæc. XVII.
(*b*) *De Thou* L. CXXVI.
(*c*) Le même.
(*d*) Hiſt. de la révocat. de l'Edit de Nantes. T. I. p. 394. & ſuiv.
(*e*) Vie de du Pleſſis Mornay L. II. p. 296—298. Voy. auſſi Mem. de *Sully* T. V. p. 67, 68. *Mezeray* T. X. p 287, 288. Edit. de 1755.

Digitized by Google

Ce fut peut-être à cette affaire que les Jéſuites eurent principalement obligation de leur rétabliſſement en France (*a*). Le Pape avoit toujours ſollicité le Roi de les rappeller, mais ſans le refuſer abſolument Henri avoit toujours laiſſé l'affaire en ſuſpens. Dans le tems de la négociation de la paix avec le Duc de Savoye, le Cardinal Aldobrandin preſſa encore le Roi ſur cet article, qui parut diſpoſé à contenter le Pape (*b*). Au mois de Mars 1603 le Roi fit un voyage à Verdun & à Metz, où quatre Jéſuites eurent audience de ce Prince, qui leur répondit favorablement. Depuis ce tems-là ils s'inſinuerent dans l'eſprit de Henri, particulierement le P. Coton; ils ſe firent d'ailleurs un ſi grand nombre d'amis, que le Roi ſe détermina enfin à donner un édit pour leur rétabliſſement, qu'il fit enrégiſtrer malgré les remontrances du Parlement (*c*).

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Rétabliſſement des Jéſuites en France.

Il ſembloit que les Jéſuites, ayant une ſi grande obligation au Pape, auroient dû avoir pour lui de la reconnoiſſance & du reſpect, mais ils y manquerent parceque le Pontife ne paroiſſoit pas favorable à la doctrine de leur Pere Molina. Ils ſoutinrent à Rome trois propoſitions, qui exciterent des diſputes très-vives non ſeulement à Rome, mais dans tous les Pays Catholiques. La premiere, que ce n'étoit pas un article de foi, que Clément VIII. fût le légitime ſucceſſeur de St. Pierre. Toute la Societé auroit couru grand riſque à l'occaſion de cette theſe, ſi l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ne les eût ſoutenus (*d*). La ſeconde propoſition étoit, que la Confeſſion Sacramentelle ſe pouvoit faire par Lettres. Mais cette doctrine ſcandaleuſe fut étouffée d'abord. Il n'en fut pas de même de la troiſieme, par laquelle ils ſoutenoient la doctrine de Molina ſur la grace & le libre arbitre. Comme nous aurons peut-être à parler des diſputes qu'elle a occaſionnées, nous remonterons ici briévement à la ſource. En 1558 l'Aſſemblée générale des Jéſuites donna atteinte à un Statut de leur Fondateur, decédé deux ans auparavant, car au lieu qu'Ignace avoit ordonné qu'on enſeignât la Théologie de Thomas d'Aquin dans les Ecoles de ſa Compagnie, cette Aſſemblée permit auſſi d'enſeigner Pierre Lombard, & tel autre Auteur qui pourroit paroître plus convenable. Le Pere Molina fut un des premiers à abandonner la doctrine de Thomas; pluſieurs autres ſuivirent ſon exemple, & dans la quatrieme Aſſemblée de la Societé, tenue à Rome en 1584, on permit aux Profeſſeurs d'abandonner plus de cinquante opinions de Thomas. Comme ils entreprirent d'enſeigner publiquement leurs nouveautés & de les faire ſoutenir, les Univerſités de Louvain & de Douai les cenſurerent. Après avoir diſputé avec les Dominiquains juſqu'à l'année 1594, les Jéſuites eux-mêmes dénoncerent aux Juges de l'Inquiſition le Livre de Molina. Après quelques procédures, l'affaire fut portée à Rome, ce qui donna naiſſance à la Congrégation *de Auxiliis*, qui commença le 2 de Janvier 1598. La Congrégation cenſura la doctrine de Molina, & jugea que le Livre de *la Concorde* devoit être ſupprimé. Mais avant que la Cenſure fût publiée, les Jéſuites obtinrent du Pape de conférer avec les Dominiquains. On conféra près d'un an ſans rien conclure. Clément VIII.

Propoſitions avancées par les Jéſuites. 1604.

(*a*) *Sully* ubi ſup.
(*b*) Lettre du Roi du 20 Janvier 1601 à la ſuite de celles d'Oſſat T. V.
(*c*) *De Thou* L. CXXXII. *Mezeray* l. c. p. 289 & ſuiv. *Daniel* T. XIV. p. 409 & ſuiv.
(*d*) *De Thou* L. CXXXI. *Mezeray* l. c. p. 309.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

ordonna encore aux Conſulteurs d'examiner mûrement la cenſure du Livre de Molina. Il fallut en venir à de nouvelles diſcuſſions. Le Pape, en l'année 1601, ajouta de nouveaux Conſulteurs aux anciens. La Congrégation, tout bien peſé, déclara que Molina étoit conforme avec les Pélagiens & les Semi-Pélagiens, tant dans le fond de la Doctrine, que dans les preuves & les objections. La diſpute ne finit pourtant point encore, & les Jéſuites entreprirent de ſoutenir l'orthodoxie des propoſitions cenſurées. Afin de laſſer le Pape, ils lui demanderent un nouvel examen; il l'accorda & voulut y préſider en perſonne. Cette nouvelle ſcene commença le 20 de Mars 1602, & dura juſqu'à la mort du Pape. Comme il parut que le Saint Pere n'étoit nullement favorable aux Jéſuites, ce fut la raiſon qui leur fit ſoutenir publiquement dans Rome, qu'il n'étoit pas de foi, que Clément VIII. fut Pape & d'autres enſeignerent qu'il n'étoit pas infaillible (*a*).

Canoniſation d'Ignace propoſée inutilement.

Ce fut ſans doute par reſſentiment contre eux, que le Pape refuſa alors de canoniſer Ignace de Loyala. M. de Thou (*b*) en donne une autre raiſon, il dit que les Jéſuites & leurs amis ne furent point écoutés; parceque le Clergé de Milan ſollicitoit avec le plus grand empreſſement la canoniſation de Charles Borromée, & qu'il n'eſt pas ordinaire qu'on accorde à Rome cet honneur à deux ſujets à la fois. Il y a néanmoins bien plus d'apparence que le Pape voulut faire ſentir ſon mécontentement aux Jéſuites.

Emeute à Rome.

Il arriva dans le même tems une choſe qui penſa mettre le trouble dans Rome. Un criminel, qui étoit pourſuivi par la Juſtice, ſe réfugia dans le Palais du Cardinal Odoard Farneſe. Des Gentilshommes du Cardinal cacherent le coupable, & empêcherent les Sbirres d'entrer dans le Palais. Le Gouverneur de Rome voulut le forcer, mais les domeſtiques du Cardinal prirent les armes, & appellerent à leur ſecours les amis qu'ils avoient parmi la Nobleſſe Romaine. Le Duc Gaëtano & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne prirent leur parti, & tous paſſerent la nuit ſous les armes dans le Palais Farneſe. Le Cardinal ſe retira le matin avec une nombreuſe eſcorte bien armée dans un magnifique Château, qu'il avoit à trente-ſix milles de Rome. Le Pape regarda cette démarche comme une nouvelle injure, & lui envoya auſſitôt le Gouverneur de Rome pour lui demander la démiſſion du Gouvernement de la Campagne de Rome, dont ſes ancêtres avoient toujours été revêtus depuis le Pontificat de Paul III. Le Cardinal ſe défendit de donner ſa démiſſion, & le Pape leva ſix-cens Corſes & deux-cens Arquebuſiers à cheval pour la garde extraordinaire de la ville. Le Duc de Parme, qui avoit épouſé la niece du Pape, ſe rendit à Rome, & obtint de lui, que le Cardinal ſon frere auroit la permiſſion de revenir à Rome, & qu'il demanderoit pardon au Pape (*c*).

Mort de Clement VIII. 1605.

Clément VIII. ne ſurvécut pas longtems à cette affaire, étant mort le 3 de Mars 1605, âgé de ſoixante-dix ans & dans la quatorzieme année de ſon Pontificat, pendant lequel il créa à différentes fois une cinquantaine de Cardinaux, de ce nombre furent Baronius, Bellarmin, Du Perron, de Sourdis, d'Oſſat & Olivier. On loue fort ſa douceur, ſa modération & ſon affection pour les Savans. On prétend qu'il promit la liberté de con-

(*a*) Voy. *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. *Octob.* 1685. Art. VII.

(*b*) *De Thou* ubi ſup.

(*c*) *De Thou* L. CXXXI.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

ſilence au célebre Scipion Gentilis, Proteſtant, pour l'engager à accepter une Chaire de Profeſſeur à Bologne (*a*). Heidegger (*b*) en donne une toute autre idée, il prétend que Clément avoit formé le projet d'une ligue entre les Puiſſances Catholiques pour exterminer les Proteſtans, que l'Empereur l'avoit approuvé, & qu'on devoit commencer par ſe ſaiſir de Geneve & de Strasbourg.

Le Cardinal Aldobrandin, neveu du feu Pape, & qui avoit du crédit dans le Sacré College, travailla dans le Conclave à faire élire le fameux Cardinal Baronius; il étoit ſecondé par la Faction Françoiſe, mais celle des Eſpagnols, qui depuis longtems étoit fort puiſſante à Rome, s'oppoſa fortement à ſon élection, & renouvella contre lui des plaintes, qu'on prétendoit avoir été formées, pendant la vie du feu Pape. Elles étoient fondées ſur ce que cet Hiſtorien avoit écrit dans le Tome XI. de ſes Annales, que les preuves produites par l'Eſpagne pour prouver ſes droits ſur la Sicile, étoient juſtement ſoupçonnées de fauſſeté (*c*). Les Eſpagnols produiſirent même des Lettres du Viceroi de Sicile au feu Pape contre Baronius, mais il parut bientôt qu'elles étoient ſuppoſées. Cependant ce Cardinal ne laiſſa pas d'avoir un grand nombre de voix, mais la Faction Eſpagnole étoit aſſez puiſſante pour donner l'excluſion à ceux qui lui déplaiſoient. Bellarmin & quelques autres furent auſſi ſur les rangs ſans ſuccès. Enfin le Cardinal de Joyeuſe, Chef de la Faction Françoiſe, propoſa le Cardinal Alexandre de Medicis, qui devoit être également agréable aux deux Partis. Auſſi fut-il élu au Scrutin à bulletins ouverts, le premier d'Avril, & prit le nom de Léon XI. Il étoit fils d'Octavien de Medicis, couſin de Coſme Grand Duc de Toſcane, & avoit été fait Cardinal par Grégoire XIII. Il s'étoit toujours diſtingué par ſa magnificence & par la faveur qu'il témoignoit aux gens de Lettres. Pendant ſa Légation en France, il s'étoit conduit avec tant de ſageſſe & de modération, qu'il s'étoit acquis l'eſtime générale. Son élevation, qui cauſa une grande joie aux Romains, ne changea rien à ſes mœurs; & il eut toujours la même affabilité pour tous ceux qui l'approcherent. Il maintint dans les charges ceux qui avoient été placés par ſes prédéceſſeurs. Il ſoulagea autant qu'il put les Provinces des impoſitions que Clément VIII. avoit établies pour l'entretien des troupes. Les grandes eſpérances que l'on avoit conçues s'évanouirent par ſa mort qui arriva après ving-cinq jours de Pontificat, la ſoixante-dixieme année de ſon âge (*d*).

Election & mort de Léon XI.

Après la mort de Léon XI. le Conclave ſe trouva partagé en quatre Factions, l'Eſpagnole, la Françoiſe, celle de Montalte & celle d'Aldobrandin. Les Cardinaux Sauli, Mariano & Bellarmin furent ſur les rangs. Aldobrandin propoſa Dominique Toſco de Reggio, & la Faction Eſpagnole ayant approuvé ce choix, Toſco étoit ſur le point d'être Pape; quand Baronius s'y oppoſa ſi fortement, que quarante-quatre Cardinaux l'abandonnerent, & par la plus étonnante révolution, un grand nombre de Cardinaux entourerent Baronius, le conduiſirent à la Chapelle Pauline, & ſe jetterent à ſes pieds pour l'adorer. Cette diviſion pouvoit avoir de funeſtes ſuites; deſorte qu'Aldobrandin propoſa Camille Borgheſe; les Cardinaux Montalte-

Election de Paul V.

(*a*) *Piccart* Orat. funeb. Scip. Gentilis.
(*b*) Hiſt. Papat. Ætat. VII.
(*c*) *De Thou* L. CXXXIV.
(*d*) Le même.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

& de Joyeuſe ſe joignirent à lui, Borgheſe fut conduit à la Chapelle Pauline, & fut élu au Scrutin à bulletins ouverts, le 16 de Mai. Il prit le nom de Paul V. Le Cardinal Toſco n'eut que le vain honneur d'avoir été cru Pape, & perdit les meubles de la Chambre qu'il avoit dans le Conclave, & ſon Palais dans Rome, qui avoient été pillés ſelon la coutume (*a*). Camille Borgheſe n'avoit que cinquante-deux ans & étoit né à Rome, où ſon pere qui étoit Siennois avoit été Avocat Conſiſtorial. Camille s'étant fait de la réputation, Clément VIII. l'envoya en qualité de Nonce en Eſpagne, & lui donna enſuite le Chapeau (*b*). D'abord il créa Cardinal Scipion Caffarelli, fils de ſa ſœur, & éleva ſes deux freres François & Jean-Baptiſte aux premieres dignités; François eut le gouvernement du Vatican, & Jean-Baptiſte celui du Château Saint-Ange.

Entrepriſes du Comte de Fuentes.

En ce tems-là, le Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés, allarma toute l'Italie par ſes entrepriſes. Il fit publier de ſéveres ordonnances pour interrompre le commerce de la République de Veniſe avec les Griſons. Il fit bâtir un Château à ſept milles de Como ſur une montagne qui regarde de tous côtés la Chiavenne & la Valteline. Enfin il fit citer devant le Préſident & les Tréſoriers des revenus extraordinaires du Milanés, un grand nombre de Seigneurs, ſous prétexte qu'ils tenoient en fief, ou qu'ils avoient uſurpé des villes, des Châteaux & d'autres biens dépendans du Duché de Milan, ou enfin parcequ'ils n'avoient pas payé les droits ſeigneuriaux. Il publia ſur ce ſujet un Edit ſous le nom du Roi Philippe. Cette affaire intéreſſoit particulierement les Marquis de Maleſpini, partagés en pluſieurs branches, établis dans la Romagne & le Genoveſat. On les cita, de même que la République de Genes & le Grand Duc de Toſcane. Les Maleſpini, que cette recherche intéreſſoit particulierement, publierent un Manifeſte adreſſé à tous les Princes de la Chretienté, par lequel ils feſoient voir que leur cauſe intéreſſoit tous les Souverains & ſpécialement preſque tous les Princes d'Italie, & qu'ils devoient tous également craindre pour leurs Etats. Ce Manifeſte, qui ſe répandit dans toute l'Italie, fut comme le ſignal qui réunit tous les Princes. Ils envoyerent des Ambaſſadeurs en Eſpagne, & obtinrent une ſurſéance, qui fit entierement oublier cette affaire (*c*).

Zele du Pape pour le rétabliſſement de l'Autorité Eccléſiaſtique.

Paul V. étoit fort prévenu en faveur de l'autorité & de la juriſdiction Eccléſiaſtique, & entreprit de la rétablir. Il agit vivement en France pour y faire recevoir le Concile de Trente; en Eſpagne, pour y exempter les Jéſuites de toute eſpece d'impoſition; à Naples pour ſoutenir un décret de l'Inquiſition contre un Seigneur de ce royaume. Il eut des conteſtations avec les Ducs de Savoye & de Parme & les Républiques de Genes & de Lucques (*d*). Mais il en vouloit particulierement à la République de Veniſe, parcequ'elle avoit toujours ſoutenu avec beaucoup de fermeté ſon indépendance. Ce fut auſſi contre elle qu'il en vint au plus grand éclat. Nous rapporterons ſuccintement, l'origine, les progrés & la fin d'un différend, qui jetta le trouble & la confuſion dans toute l'Italie.

Son Démêlé

Le Sénat de Veniſe avoit fait voir en diverſes occaſions qu'il ne pré-

(*a*) Le même l. c.
(*b*) Le même.
(*c*) Le même.
(*d*) *Langier* Hiſt. de Veniſe T. X. p. 348.

Digitized by Google

tendoit pas que les Eccléſiaſtiques fuſſent indépendans des tribunaux civils. Il avoit fait exécuter un Moine de l'Ordre de St. Auguſtin, qui avoit porté la brutalité juſqu'à violer une fille d'onze ans, & qui pour cacher ce crime l'avoit inhumainement maſſacrée. Le Conſeil des dix avoit fait arrêter & jetter dans les cachots un Chanoine & un Abbé, convaincus de crimes énormes. D'ailleurs le Sénat avoit porté il y avoit trois ans un Décret, par lequel il étoit défendu aux Eccléſiaſtiques & aux Laïques de bâtir des Egliſes, des Monaſteres ou des Hopitaux, ſans la permiſſion de la Seigneurie. Par un autre décret, on défendoit à l'avenir toute aliénation de biens en faveur des gens d'Egliſe, ſans le conſentement du Sénat. Le Pape s'en plaignit à l'Ambaſſadeur de la République, & prétendit que ce nouveau décret fût aboli. L'Ambaſſadeur en ayant rendu compte au Sénat, reçut de nouvelles inſtructions, & dans une audience qu'il eut au mois de Novembre, il expoſa au Pape les raiſons du Sénat & les appuya par des exemples. Paul V. perſiſta, & enfin ſe borna à trois chefs ſur leſquels il demandoit ſatisfaction; la défenſe de bâtir des Egliſes ſans la permiſſion du Sénat, celle d'aliéner les biens laïcs en faveur des Eccléſiaſtiques, & les procédures contre le Chanoine & l'Abbé priſonniers. Quelques Cardinaux travaillerent à accommoder le différend, mais la plupart des autres ne cherchoient qu'à aigrir les eſprits, & à engager le Pape dans une fâcheuſe affaire, qui lui cauſât aſſez de chagrin pour le conduire au tombeau. Le Sénat répondit le premier de Décembre, qu'il ne pouvoit rendre les deux priſonniers légitimement arrêtés, ni révoquer les loix juſtement établies, ſans préjudicier à l'autorité ſouveraine que la République avoit reçue de Dieu. Le Pape envoya alors deux Brefs à ſon Nonce à Veniſe pour les préſenter. Cependant le Sénat réſolut d'envoyer en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à Rome Léonard Donato. Cette réſolution engagea le Nonce du Pape à ne point préſenter les Brefs, qu'il n'eut reçu de nouveaux ordres. La mort du Doge Grimani y mit obſtacle. Léonard Donato ayant été élu en ſa place le 10 de Janvier 1606, on nomma pour l'Ambaſſade de Rome Pierre Duedo & enſuite on procéda à l'ouverture des Brefs du Pape. Par leſquels il annulloit les Décrets du Sénat, & demandoit qu'on lui remit les deux Eccléſiaſtiques priſonniers. Le Sénat ſoutint les droits de l'autorité ſouveraine avec fermeté & le Pape s'opiniâtra dans ſes prétentions. Duedo, arrivé à Rome ne put rien gagner ſur l'inflexible Pontife, non plus que deux Cardinaux Vénitiens par leurs repréſentations (*a*).

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.* *avec la République de Veniſe.* 1606.

Le Pape publia dans le Conſiſtoire le 17 d'Avril une Sentence ou Monitoire, où il annulloit les décrets en queſtion, & dès le moment de la publication jettoit l'interdit ſurtout l'Etat, ſur le Doge & le Sénat préſent & avenir, ſi dans vingt quatre jours la République ne révoquoit ſes décrets, & ne remettoit les deux Eccléſiaſtiques priſonniers entre les mains du Nonce. Le Monitoire fut affiché à Rome dans les endroits ordinaires, & on en répandit une infinité de copies en Latin & en Italien. Tous les Miniſtres étrangers qui étoient à Rome deſapprouverent le procédé du Pape. On publia de part & d'autre quantité d'Ecrits dont on peut voir la notice dans M. de Thou (*b*). Le Sénat fit défenſe à tous ſes ſujets d'o-

Le Pape excommunie la République.

(*a*) *De Thou* Liv. CXXXVII. (*b*) Le même

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

béir au Monitoire du Pape, & particulierement aux Eccléſiaſtiques. Preſque tous les Prélats obéirent à leurs Souverains, de même que les Religieux des anciens Ordres. Mais les Jéſuites ayant voulu garder l'interdit, eurent ordre de ſortir des terres de la République. Comme après leur départ, ils intriguerent par tout contre la République, le Sénat rendit le 14 de Juin un Décret par lequel ils furent bannis pour jamais de Veniſe. Les Capucins, les Recollets & les Théatins ſuivirent les Jéſuites & ſe retirerent.

On arme de part & d'autre.

Les Vénitiens jugerent ſagement qu'ils devoient ſe tenir ſur leurs gardes. Ils équipperent vingt-cinq galeres, prirent huit mille Griſons à leur ſolde, & firent avancer des troupes ſur les frontieres du Milanés. Le Pape de ſon côté aſſembloit des troupes dans l'Ombrie, dont il donna le commandement, général à Ranuce Duc de Parme. Cependant le Roi de France tâchoit de ménager des voies d'accommodement. L'Ambaſſadeur de France à Veniſe preſſa le Sénat d'accepter la médiation de ſon Maître, mais on lui répondit, qu'il étoit impoſſible d'ouvrir la voie à un accommodement, tandis que le Pape perſiſteroit à ne révoquer point les cenſures. Cependant on négocioit toujours tant à Rome que dans les Cours étrangeres. Le Pape ſollicita le Roi d'Eſpagne de lui donner un ſecours de troupes, & ce Prince lui offrit toutes ſes forces. Mais en même tems, ſes Miniſtres propoſerent au Nonce du Pape d'affranchir le royaume de Naples de la mouvance du St. Siege, de laiſſer entrer leurs troupes dans Ferrare & leur Flotte dans le port d'Ancone, en reconnoiſſance des grands ſervices que la couronne d'Eſpagne avoit deſſein de lui rendre. Malgré cela, Philippe III. fit offrir ſa médiation au Sénat, mais elle ne fut pas acceptée aux termes que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne propoſa. Celui de France agit de ſon côté, mais le Sénat perſiſta à faire lever avant tous les Cenſures.

Négociations ſur cette affaire.

Cependant la République travailla à s'aſſurer des ſecours, en cas que la rupture dégénérât en une guerre ouverte. Jaques I. Roi d'Angleterre fit dire au Sénat que ſon deſſein étoit de les aider de tout ſon pouvoir. Les Etats Généraux des Provinces-Unies lui offrirent leur amitié & leur aſſiſtance. Le Grand Seigneur même offrit à la République d'unir ſes forces à celles de Veniſe, contre les Eſpagnols & le Pape. Cependant l'Ambaſſadeur de France préſenta au Sénat une Lettre du Roi, pour l'engager à lui déclarer ce qu'il croyoit pouvoir accorder, & l'Ambaſſadeur propoſa divers expédiens. Le Sénat répondit, qu'il ne pouvoit ſe relâcher quant aux Loix, mais que quand le Roi auroit la parole du Pape pour lever totalement les cenſures, la République promettoit de remettre les deux priſonniers à ſa Majeſté. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne propoſa auſſi de ſuſpendre les Loix en queſtion par conſidération pour le Roi ſon Maître, ce qui étoit une complaiſance ſans danger. Tandis qu'on ſe diſpoſoit à délibérer là-deſſus, on reçut avis de Rome que le Pape avoit formé une nouvelle Congrégation, ſous le titre de Congrégation de la guerre. Cette nouveauté fit grand bruit, on fut fort étonné que, contre l'uſage de la Cour Romaine de voiler les intrigues pour le temporel ſous l'apparence de l'autorité ſpirituelle, Paul V. affectât ſans déguiſement le faſte des Souverains.

Les

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Les réflexions qu'on fit à Veniſe ſur cette nouvelle Congrégation dirigerent la réponſe du Sénat à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, on lui déclara que la République ne pouvoit toucher à ſes loix, ſans ébranler ſon Gouvernement; que d'ailleurs la Congrégation que le Pape venoit d'établir, indiquoit aſſez ſes vues. Le Roi de France continua toujours à vouloir faire la fonction de Médiateur, ſans ſe déclarer pour l'un des partis. Le Grand Duc de Toſcane & l'Empereur offrirent auſſi leur entremiſe.

Embarras du Pape.

La Cour de Rome ſe trouvoit dans un grand embarras, & l'ardeur du Pape étoit déconcertée par la fermété inébranlable des Vénitiens, & par le refus que feſoient toutes les Puiſſances d'épouſer ſa querelle. Sur la fin d'Octobre, il pria l'Ambaſſadeur de France à Rome, d'imaginer quelque expédient qui pût le tirer d'affaire avec honneur. Cet Ambaſſadeur en conféra avec quelques Cardinaux & dreſſa un projet qu'il envoya à M. de Freſnes, Ambaſſadeur de ſa Cour à Veniſe, qui le préſenta au Sénat. On l'accepta avec quelques reſtrictions. Mais le Pape, qui étoit toujours irréſolu, changea enſuite & propoſa un nouveau projet, qui fut rejetté par le Sénat. Au milieu de Novembre, il arriva à Veniſe un Ambaſſadeur extraordinaire du Roi d'Eſpagne pour faire de nouveaux efforts. Le Sénat déclara qu'il s'en tenoit au projet d'accommodement dont on étoit convenu avec la France.

Le Roi de France envoye le Cardinal de Joyeuſe en Italie, qui termine le différend. 1607.

Henri IV. avoit réſolu d'envoyer le Cardinal de Joyeuſe en Italie pour travailler à terminer ce grand différend. Ce Prélat arriva ſur la fin de l'année 1606 en Italie, mais il s'arrêta à Ferrare pour attendre les dernieres inſtructions du Pape & du Roi. Quand il les eut reçues, il ſe rendit à Veniſe vers la mi-Fevrier, & delà il alla à Rome. La plupart des difficultés s'applanirent, il n'y eut que l'article du rétabliſſement des Jéſuites qui arrêta pendant longtems, mais la République n'y ayant point voulu entendre, il fallut y renoncer. M. de Thou parle d'un Bref de révocation des Cenſures, mais le nouvel Hiſtorien de Veniſe aſſure poſitivement qu'il n'y en eut point & le prouve clairement. Tout ſe paſſa de vive voix le 21 d'Avril, conformément aux conditions dont on étoit convenu, qui étoient; Que le Cardinal de Joyeuſe viendroit au College, que là il déclareroit ſans aucune formalité, que les Cenſures étoient levées, & qu'au même inſtant le Doge lui remettroit la révocation de la proteſtation de la République contre le Monitoire du Pape. Que l'on conſigneroit les priſonniers à de Freſnes Ambaſſadeur de France, qui voudroit bien les recevoir ſans préjudice des droits de la République. Qu'on ne mettroit point par écrit les articles de l'accommodement, & qu'on ſe contenteroit de la parole de la République d'une part, & de celle du Cardinal de l'autre. Que tous les Religieux ſeroient rappellés, à la réſerve des Jéſuites, & de quatorze autres ſujets de différens Ordres, qui s'étoient ſauvés pour des crimes particuliers. Qu'on feroit un Manifeſte pour révoquer la proteſtation contre le Monitoire, & qu'il ſeroit imprimé & répandu après la révocation des Cenſures. Qu'alors on nommeroit un Ambaſſadeur pour réſider à la Cour du Pape (*a*).

Conduite du Pape à l'é-

Dès le commencement de ſon Pontificat Paul V. avoit repris l'affaire de la diſpute entre les Jéſuites & les Dominiquains. Il s'étoit engagé par

(*a*) Voy. *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. X. p. 349—564. *De Thou* L. CXXVII.

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

ſerment dans le Conclave, que s'il étoit élu Pape, il termineroit cette diſpute dans l'année par un jugement définitif. Il avoit aſſiſté comme Chef de la Congrégation du S. Office aux ſeſſions qui s'étoient tenues en préſence de Clément VIII. & il avoit opiné pour la cenſure du Moliniſme, ainſi il ne tarda point à reprendre cette affaire. Mais après dix neuf ſeſſions de la Congrégation *de Auxiliis*, on ordonna aux parties de s'abſtenir de qualifications injurieuſes, & d'écrire à tous les Nonces pour empêcher l'impreſſion des Livres ſur cette matiere juſqu'à la publication de la Bulle. Mais on l'attend encore (*a*).

gard du Moliniſme.

Il déſapprouve le nouveau ſerment que le Roi d'Angleterre exige des Catholiques.

Jaques I. Roi de la Grande Bretagne, juſtement allarmé des conjurations que les Catholiques trâmoient ſans ceſſe contre lui, jugea à-propos d'exiger un nouveau ſerment, qui conſiſtoit en ſubſtance à reconnoître qu'il étoit ſouverain Seigneur dans tous les pays ſoumis à ſon obéiſſance, & que le Pape n'avoit en vertu d'aucune puiſſance aucun droit de dépoſer le Roi, & de dégager ſes ſujets de l'obéiſſance entiere qu'ils lui devoient, ou de leur permettre de prendre les armes contre lui, d'exciter des ſéditions, ou de troubler l'Etat en aucune maniere. Dès qu'on en fut informé à Rome, le Pape envoya un Bref aux Catholiques d'Angleterre, où il leur donnoit des conſolations ſur la perſécution qu'ils ſouffroient, & leur défendoit de prêter le nouveau ſerment, parcequ'il contenoit pluſieurs articles contraires à la foi & au ſalut. Ce Bref n'empêcha point que pluſieurs ne prêtaſſent le ſerment, à l'exemple de l'Archiprêtre George Blackwell. Il y en eut même qui prétendirent que le Bref étoit ſuppoſé. C'eſt ce qui détermina Paul V. à en envoyer un autre en 1607, pour confirmer le premier (*b*).

Réunion des Neſtoriens à l'Egliſe Romaine. 1608.

Le Pape eut ſujet d'être plus content de l'hommage que lui rendit le Patriarche Neſtorien de Babylone. Ce Prélat envoya à Rome un nommé Adam, Archidiacre de la Chambre Patriarchale & Supérieur des Religieux de Chaldée. Le Patriarche ayant fait examiner la profeſſion de foi que Paul V. lui avoit envoyée, chargea Adam de la préſenter au Pape, avec les changemens qu'ils y avoient faits, avec ordre en même tems d'y corriger ce que le Pape y trouveroit à redire. L'Ambaſſade d'Adam étoit une Ambaſſade d'Obédience. Ce Religieux étant arrivé à Rome s'acquitta de ſa commiſſion avec le plus de ſoin qu'il put. Il avoit porté avec lui un Ecrit, où il prétendoit allier la foi des Orientaux avec celle de l'Egliſe Romaine, & faire voir que leurs différends n'étoient qu'une diſpute de mots. Pierre Strozza Secretaire du Pape fut chargé de répondre à cet Ecrit. La réponſe approcha plus de la dureté que de la condeſcendance. Il n'expliqua rien favorablement, & il fallut que l'Envoyé du Patriarche ſe ſoumit, non ſeulement aux dogmes, mais auſſi aux expreſſions de Rome. Il ſigna tout ce qui lui fut propoſé de la part du Pape, & ne ſe contenta pas d'abjurer toutes les erreurs de ſa nation, il fit des Livres & les adreſſa à ſes compatriotes, pour leur communiquer les lumieres qu'il avoit acquiſes à Rome. Il en partit après un ſéjour de trois années, & il porta à ſon

(*a*) *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. Octob. 1686. Art. VII.

(*b*) *De Thou* L. CXXXVIII. *Rapin* Hiſt. d'Angl. T. VII. L. XVIII. ſous les ans 1606, 1607.

Digitized by Google

Patriarche Elie un Bref de Paul V. qui rejettoit tous les moyens d'accommodement que ce Patriarche avoit propoſés, & l'obligeoit à condamner tous les termes qui pouvoient couvrir l'erreur. Adam fut accompagné de deux Jéſuites, qui eurent ordre de travailler à l'entiere réunion de cette Secte (a). SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Ce fut en 1608 que Henri IV. envoya pour Ambaſſadeur d'Obédience à Rome le Duc de Nevers, qui s'acquitta de ſa Commiſſion avec toute la magnificence poſſible. Mais dans le fond la France, ſous des apparences de triomphe, donnoit à Rome des marques d'une dépendance ſervile (b). Le Pape fit publier en ce tems-là un Jubilé, qui commença à Rome le 6 de Septembre, & ſix ſemaines après à Paris (c). *Ambaſſade d'Obédience du Duc de Nevers.*

Environ ce tems-là parut à Paris un homme, qui prétendoit être neveu ou fils de Paul V. voici ce qu'en dit le Continuateur de M. de Thou. Barthelemi Lanceſque de Siene, fourbe accompli, qui n'avoit pas l'air aſſez relevé pour en impoſer, commençant à être trop connu en Italie, qu'il avoit parcourue toute entiere, ſe rendit en France. Il amuſa d'abord le peuple, en vendant des remedes inconnus pour des maladies invétérées & en feſant à tous égards le Charlatan. Ayant gagné beaucoup d'argent par ces moyens, il fit répandre des bruits ſourds par Paul Larena & Julien Laſci, complices de ſa fourberie, qu'il étoit neveu du Pape & s'appelloit Barthelemi Borgheſe. Il ſe mit à vivre avec beaucoup de magnificence & en impoſa par là à bien des gens. Le Nonce du Pape obtint du Roi de le faire arrêter avec ſes Complices. Il fut condamné à faire amende honorable devant le logis du Nonce, & enſuite pendu & brûlé. Un autre Auteur contemporain raconte le fait un peu différemment (d) quant aux avantures du prétendu Borgheſe. Quoiqu'il en ſoit il paroit qu'on crut que ce Borgheſe étoit véritablement fils du Pape; au moins trouve-t-on dans quelques Bibliotheques cinquante-cinq Epigrammes Grecques & Latines, très-ſatyriques contre le Pape à ce ſujet, dont on peut en voir quelques-unes dans l'Auteur cité (e). *Faux Borgheſe à Paris.*

On ſait le projet que Henri IV. avoit formé d'attaquer l'Eſpagne, & avec quelle ardeur il travailloit à liguer toutes les Puiſſances contre elle. Comme il ſe propoſoit de faire une ligue défenſive avec les Princes d'Italie, il tâcha d'y engager Paul V. Il y eut même quelque propoſition de marier le neveu du Pape avec une fille naturelle du Roi. Mais le Pape ne voulut point prendre parti, travaillant ſeulement à empêcher une rupture. Lorsqu'après la mort de Henri IV. le bruit courut, que le Maréchal de Lesdiguieres étoit ſur le point d'entrer en Italie avec une armee qu'il prétendoit joindre à celle du Duc de Savoye, le Pape déclara à l'Ambaſſadeur de France, que ſi le Maréchal perſiſtoit dans ce deſſein, il s'y oppoſeroit par la voie des armes. Tel eſt le récit d'un Hiſtorien moderne (f). Mais il ne s'accorde nullement avec ce qu'on lit dans les Mémoires de Sully, qui étoit bien inſtruit de ce qui ſe paſſoit. Il nous apprend que l'eſpérance de ſe *Négociations du Roi de France avec le Pape. 1609.*

(a) *Bayle* Art. *Adam.* qui cite *La Perpet. de la Foi* L. V. Ch. 10.
(b) *Rigault* Cont de l'Hiſt. de Thou L. I.
(c) *De Serres* p. m. 1094. Mercure François T. I. fol. 214.
(d) *Mercure François* ubi ſup.
(e) *Schelhorn* Amoenit. Liter. T. V. p. 293.
(f) Hiſt. des Papes T. V. p. 157.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

voir maître du Royaume de Naples fit entrer Paul V. dans la Ligue. Ubaldini ſon Nonce dit au Roi, que ſa Sainteté s'engageoit à lever, ſur différens prétextes, pour l'union contre la Maiſon d'Autriche, dix mille hommes d'Infanterie, quinze-cens de Cavalerie & de fournir huit canons; pourvu que ſa Majeſté ſe chargeât de donner l'argent néceſſaire à les entretenir pendant trois ans; qu'on lui donnât toutes ſortes de ſûretés pour la ceſſion de Naples & pour les autres droits d'hommage qu'on lui avoit promis, & qu'on ſatisfît loyalement aux conditions que de ſon côté il croyoit devoir appoſer au Traité. Le Roi promit au Nonce d'obſerver religieuſement les conditions, & il déféra de plus au Pape l'honneur d'être l'arbitre de toutes celles qui reſteroient à régler, dans l'établiſſement des nouvelles Républiques (*a*).

Mort de Henri IV. 1610.

Tous ces projets s'évanouirent par la mort de Henri IV. qui comme l'on ſait fut aſſaſſiné le 14 de Mai 1610 par Ravaillac. On dit que le Pape en fut extrémement affligé, & que pour témoigner ſon reſpect pour la mémoire de ce grand Prince, il aſſiſta en perſonne à ſes obſéques qu'on célebra à Rome avec beaucoup de magnificence. On ajoute, qu'ayant appris que quelques jeunes François s'étoient réjouis de la mort du Roi, & avoient qualifié ſon aſſaſſin de Libérateur de la patrie, il les fit arrêter & les condamna aux galeres.

Deux François exécutés à Rome. 1611.

L'année ſuivante deux autres François n'eurent pas un meilleur ſort, l'un s'appelloit Reboul & l'autre l'Abbé du Bois. Reboul avoit été Réformé, & Secretaire du Maréchal de Bouillon. Il ſe fit Catholique dans la ſuite; mais comme on prétendoit qu'il étoit redevable d'onze-cens écus au Maréchal, dont il avoit manié les deniers, il ſe retira d'abord à Avignon, & delà alla ſe fixer à Rome. Le Cardinal Baronius le protégea, & il eut même des recommandations de la part du Roi Henri IV. Après la mort de ſes deux Protecteurs, comme il ne put réuſſir à obtenir ce qu'il demandoit, il ſe livra à ſon humeur naturellement ſatyrique & fit une ſatyre, qui lui couta la vie, ayant été arrêté & décapité en priſon. L'Abbé du Bois, qui avoit été autrefois dans l'ordre des Céleſtins, avoit le premier prêché contre les Jéſuites après la mort du Roi. Il alla à Rome contre l'avis de ſes amis; on l'arrêta priſonnier & il fut mis à l'Inquiſition pour avoir trop parlé à Paris. Quelques-uns aſſurerent qu'il avoit été pendu maſqué (*b*).

Différend entre le Duc de Baviere & l'Archevêque de Saltzbourg.

Le Pape eut cette année à décider un différend entre le Duc de Baviere & l'Archevêque de Saltzbourg. Ce différend rouloit ſur les belles ſalines, qui ſont proches de cette ville. Le Duc prétendoit qu'elles lui appartenoient avec la ville de Bertholsgaden, & l'Archevêque ſoutenoit que ſes prédéceſſeurs en avoient toujours joui paiſiblement. Le Duc leva des troupes, entra dans le Dioceſe de Saltzbourg, ſe rendit maître de deux villes, & fit l'Archevêque priſonnier. Il dépêcha auſſitôt un courier à Rome pour prévenir le Pape, pendant que l'Archevêque n'étoit pas en état de faire valoir ſes raiſons. Paul V. nomma quatre Cardinaux pour examiner l'affaire; les Chanoines de Saltzbourg envoyerent auſſi des Députés à Rome, & on dreſſa une eſpece de tranſaction entre le Duc & l'Archevêque,

(*a*) Mem. de Sully, T. VIII. p. 280, 281. (*b*) *Mercure François*, T. II. fol. 154, 155.

Digitized by Google

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

en vertu de laquelle ce dernier renonçoit à ſon Archevêché, moyennant une penſion de vingt mille florins par an. Le Pape pour l'honneur de l'Epiſcopat, ſe contenta de ne pas ſigner cet accord (*a*).

Il arriva en 1612 une affaire qui fit grand éclat en Italie. Ranuce Duc de Parme découvrit au mois de Mars une terrible conſpiration trâmée depuis plus d'un an contre lui & contre toute la Maiſon Farneſe. Il crut avoir des indices ſuffiſans pour croire que Vincent Duc de Mantoue, les Cardinaux Sforce & d'Eſte, le Prince de Modene, le Duc de la Mirandole & quelqu'autre Souverain avoient eu part à ce deſſein. Pluſieurs Gentilshommes & quelques Dames des Etats du Duc de Parme & des environs conjurerent enſemble de le tuer avec tous ceux de ſa Maiſon, & de ſe ſaiſir des villes de Parme & de Plaiſance, qu'ils devoient livrer enſuite à quelques Princes voiſins, dont les conjurés avoient reçu de l'argent. Comme l'occaſion d'exécuter leur entrepriſe ne ſe préſenta pas auſſi promptement qu'ils l'avoient cru, quelques-uns des Complices avertirent le Duc du danger dont il étoit menacé. Après une exacte information des particularités de la conſpiration, Ranuce fit afficher publiquement un Manifeſte, qui contenoit le détail de l'entrepriſe formée, & le nom des principaux conjurés, que le Duc ſommoit de venir ſe juſtifier. Il paroiſſoit qu'on avoit ſupprimé le nom de certaines perſonnes conſiderables par leur qualité & leur rang. Mais Vincent Duc de Mantoue, mort depuis quelques jours, étoit ſi bien déſigné, que tout le monde le reconnoiſſoit d'abord, ſous le nom de premier Conſpirateur qu'on lui donnoit. François ſon ſucceſſeur ſe plaignit hautement de l'injure faite à la mémoire de ſon pere, & il en demandoit réparation. L'affaire feſoit ſi grand bruit en Italie, qu'on craignit une rupture ouverte entre le Duc de Parme & le Duc de Mantoue. Le premier eut recours à la protection du Roi d'Eſpagne, & l'autre neveu de la Régente de France implora le ſecours de cette couronne-là. Charles Emanuel Duc de Savoye feignit de vouloir accommoder les deux Princes, mais on s'apperçut bientôt qu'il ne cherchoit qu'à les brouiller davantage & à exciter une guerre dont il eſpéroit de profiter. Les parties prirent pour arbitre le Duc d'Urbin, pour une partie de la conteſtation. Le Gouverneur de Milan aſſoupit le reſte de l'affaire au nom du Roi d'Eſpagne; & les deux Princes congédierent les troupes qu'ils avoient déja miſes ſur pied (*b*).

Conſpiration contre le Duc de Parme. 1612.

François Duc de Mantoue ne vécut pas longtems après cette affaire, étant mort à la fin de l'année, & il ne laiſſa qu'une fille âgée de quatre ans. Le Cardinal Ferdinand ſon frere lui ſucceda. Le Duc de Savoye forma des prétentions ſur le Montferrat, & cette affaire mit toutes les Puiſſances en mouvement. Les Eſpagnols parurent vouloir ſoutenir le Duc de Savoye, mais au fond ils cherchoient à s'aſſurer du Mantouan, pour empêcher le Duc de Nevers d'y ſucceder. Breves Ambaſſadeur de France à la Cour de Rome preſſa le Pape de prévenir les troubles que cette conteſtation cauſeroit en Italie, mais ne put l'engager à agir. Les Vénitiens moins timides que le Pape s'intéreſſerent pour le Duc Ferdinand. Sur ces entrefaites le

Affaire Mantoue. 1613.

(*a*) Le même, fol. 249, 250.

(*b*) *Le Vaſſor* Hiſt. de Louis XIII, T. I. p. 395-369, qui cite *Siri* Memor. recondite. T. II. p. 657 & ſuiv.

Digitized by Google

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1623.*

Duc de Savoye envahit le Montferrat & se rendit maître de toutes les places, excepté Casal. Cette entreprise reveilla toute l'Italie. Le Duc mépriſa les repréſentations que la République de Veniſe lui fit faire, enſorte qu'elle envoya trois mille hommes pour la conſervation de Caſal. Le Grand Duc promit du ſecours au Cardinal Duc, & la maiſon de Mantoue fit lever trois mille Suiſſes. Le Pape ſe contenta de promettre d'employer ſes bons offices pour la paix. Malgré toutes les intrigues du Duc de Savoye, le Roi d'Eſpagne ſe déclara enfin contre lui; la France le menaçoit auſſi, & l'Empereur lui fit ſignifier qu'il eût à ſe deſiſter de ſon entrepriſe ſur le Montferrat. Le Gouverneur de Milan agit plus efficacement, fit marcher des troupes & obligea Charles Emanuel de ſe retirer. Les places du Montferrat furent remiſes aux Eſpagnols. Cependant le Duc de Savoye reſtoit armé; le Gouverneur de Milan le preſſa de congédier ſes troupes, mais il recula toujours. Ce Gouverneur fit plus, il demanda au Duc de Mantoue d'envoyer ſa niece à Milan, qui s'en excuſa. Il ne laiſſoit pas que d'être fort embaraſſé, mais il déféroit beaucoup aux conſeils des Vénitiens. Il étoit aiſé de voir que le Roi d'Eſpagne prétendoit ſe rendre maître des Etats de Mantoue, & de donner inſenſiblement la loi à toute l'Italie. C'eſt ce qui engagea les Vénitiens à agir vivement auprès de toutes les Puiſſances en faveur du Cardinal-Duc. Leur Miniſtre & celui de France eurent beau repréſenter à Paul V. les fâcheuſes conſéquences de l'entrepriſe des Eſpagnols, il ne s'en remuoit pas devantage. Appliqué à jouir paiſiblement le reſte de ſes jours des douceurs & des commodités du Pontificat, il auroit laiſſé opprimer tous les Princes d'Italie ſans ſe donner le moindre mouvement. Breves, Ambaſſadeur de France écrivit à la Reine que le Pape n'étoit qu'*une piece de chair, qui s'engraiſſoit dans l'oiſiveté*, & qu'il ne falloit pas eſpérer qu'il donnât le moindre ſecours à la Maiſon de Mantoue. Paul craignoit d'offenſer la Cour d'Eſpagne (*a*).

Indolence du Pape & application à enrichir ſa famille.

Nous venons de toucher un mot de l'indolence du Pape. Dès les commencemens de ſon Pontificat, il ne s'occupa que du ſoin d'enrichir ſa famille & de la combler d'honneurs. Le chagrin que lui avoit cauſé ſon différend avec les Vénitiens, le jetta totalement dans l'inaction, & il ne penſa plus qu'à élever ſes parens. Il donna au Cardinal Borgheſe ſon neveu plus de deux-cens cinquante mille écus de revenu en bénéfices, ſans compter les penſions ſur pluſieurs autres en divers Pays de l'Europe (*b*). Il fit bâtir à Rome le grand & magnifique palais, qui porte encore le nom de Borgheſe, & un autre avec des jardins ſpacieux hors des murs, & dans l'un & dans l'autre il aſſembla les plus beaux monumens de l'Antiquité qu'il put recouvrer, & les plus beaux ouvrages de Sculpture & de Peinture. Il contribua auſſi beaucoup à l'embelliſſement de la ville de Rome, par pluſieurs Edifices publics & par des fontaines, ce qui lui fit donner par Paſquin le nom de *Fontifex Maximus*. Ce fut lui qui acheva le palais de Monte Cavallo, commencé par Sixte V. qui dès ce tems-là devint la réſidence ordinaire des Papes (*c*).

(*a*) *Nani* Hiſt. de Veniſe L. I. *Le Paſſor* T. I L IV. *paſſim* Mercure François T. III.

(*b*) *Nic. de Marbais* Requête à l'Empereur, apud Hiſt. des Papes. T. V. p. 170. 171.

(*c*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 33.

Digitized by Google

SECTION X.

Hiſtoire d'Italie puis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

Je ne ſai quel fond on doit faire ſur un fait que le Vaſſor (*a*) rapporte ſur l'autorité de Siri (*b*). Il s'agit d'une négociation pour marier le Prince Charles, fils de Jaques I. avec Chriſtine ſeconde fille de France. Quoique la conduite de Marie de Medicis fût pleine d'artifice & de diſſimulation, la Cour de Rome en prit de l'ombrage, & le Pape fit tous ſes efforts pour détourner la Régente d'accepter les offres que lui feſoit le Roi d'Angleterre. Paul V. déclara nettement à l'Ambaſſadeur de France, qu'il trouvoit fort mauvais qu'on penſât à mêler le ſang royal de France avec celui d'un Souverain hérétique. Le Nonce Ubaldini fatigua la Reine par de remontrances continuelles, & il mettoit en mouvement la cabale des dévots. La Reine ne ſe mit pas fort en peine de tous les diſcours du Nonce, & on prétend qu'elle lui dit; „ je ne fais rien en cette rencontre, que certains Princes d'Italie n'ayent voulu faire auſſi bien que moi, & même „ ſous les yeux du Pape. La grande Ducheſſe de Toſcane, avec toute „ ſa dévotion a-t-elle refuſé de conſentir qu'on parlât de marier ſa fille avec „ le feu Prince de Galles?" Ce qui pourroit faire douter de la vérité de ce récit, c'eſt que je ne trouve aucune trace de cette négociation dans d'autres Hiſtoriens, qui auroient dû naturellement en parler. Un ſeul trait pourroit cependant faire croire qu'il y a eu quelque choſe de réel, c'eſt un mot du Préſident Jeannin à M. de Mornay (*c*); il lui dit; *Le mariage d'Angleterre qui ſera bientôt conclu, ôtera ce prétexte d'Eſpagne à ceux qui veulent s'en ſervir pour mal faire; vous pouvant dire qu'il eſt desja ſi avancé, qu'à mon advis, il n'y a rien, qui en puiſſe empeſcher l'exécution.* La ſuite fit voir qu'on n'avoit point envie de le conclure.

La Cour de Rome eſt allarmée d'un mariage propoſé entre Charles d'Angleterre & Chriſtine de France.

Il n'y a peut être pas moins d'incertitude ſur les efforts qu'on prétend que fit le Nonce du Pape pour empêcher la Reine Régente de s'accommoder avec le Prince de Condé & les autres Seigneurs mécontens qui s'étoient retirés de la Cour au commencement de l'année 1614. Le Nonce craignoit que le Traité aux conditions propoſées ne rendit le Prince trop puiſſant. „ Condé, diſoit le Miniſtre du Pape, s'eſt mis en tête de „ rompre le double mariage. Et comment peut-il en venir à bout? Il „ faut qu'il appuye déſormais le Parti Huguenot, qu'il favoriſe les uſurpations que les Parlemens font tous les jours ſur ce qui reſte ici de jurisdiction „ à l'Egliſe, qu'il ſe faſſe des créatures en Sorbonne, en fomentant le Parti „ Richeriſte, qui ne cherche qu'à ruiner l'autorité du S. Siege en France, „ & ſi le Pape paſſe une fois pour n'avoir pas l'autorité de diſpenſer „ des canons, comme il le juge à-propos, le divorce du feu Roi avec „ Marguerite ſa premiere femme pourra-t-il ſubſiſter? Le Prince de Conde n'a plus qu'un pas à faire pour monter ſur le trône (*d*)". Tous ces raiſonnemens n'empêcherent point la concluſion du Traité de Sainte Menehoud.

Le Nonce veut empêcher la paix avec le Prince de Condé. 1614.

Une nouvelle affaire donna du chagrin au Pape. Le Jéſuite François Suarez avoit fait imprimer un Livre Latin, intitulé, *Défenſe de la Foi Catholique & Apoſtolique contre les erreurs de la Secte d'Angleterre.* Cet ouvrage qui avoit paru d'abord à Coimbre fut réimprimé cette année à Cologne, & paſſa en France. Le Procureur Général en demanda la condam-

Plaintes du Pape contre un arrêt du Parlement.

(*a*) T. I. p. 467 & ſuiv.
(*b*) *Siri* T. III. p. 44 & ſuiv.
(*c*) Lett. & Mem. de Du Pleſſis Mornay depuis 1600-1617 p. m. 559.
(*d*) *Siri* ubi ſup. p. 241 & ſuiv.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

nation, & les Chambres aſſemblées le 26 de Juin condamnerent le Livre *à être brûlé par la main du Bourreau, comme contenant des maximes ſéditieuſes, tendantes à la ſubverſion des Etats, & à induire les ſujets des Rois & Princes Souverains & autres d'attenter à leurs perſonnes ſacrées* (*a*). Dès que Paul V. fut averti de cet arrêt, il envoya l'Evêque de Foligni à l'Ambaſſadeur de France pour en faire de grandes plaintes, & pour charger ce Miniſtre de prier la Reine de faire caſſer l'arrêt du Parlement. L'Ambaſſadeur, qui étoit alors le Marquis de Trénel, repréſenta au Pape l'impoſſibilité de ce qu'il demandoit à la Reine. Le Pape s'emporta & prit le ton de la menace, mais l'Ambaſſadeur ne s'étonna point, & lui dit, que ſi l'opinion qui permet d'attenter à la vie des Princes, qu'on fait paſſer pour des tirans, s'établiſſoit une fois, quelque Huguenot fanatique pourroit penſer faire une belle action en tuant le Pape. Après quelques diſcours, le Pape prit enfin la réſolution d'écrire au Nonce, & d'envoyer des Brefs aux Cardinaux de Joyeuſe, du Perron & de la Rochefoucault pour leur enjoindre de conférer avec le Nonce ſur la ſatisfaction que ſa Sainteté devoit demander dans la ſituation préſente des affaires de France. Les Jéſuites de Rome s'échaufferent encore plus que le Pape & ſes Miniſtres contre l'arrêt du Parlement. Comme ces Peres préferent l'honneur de leur Société à toute autre conſideration, il ne tint pas à eux qu'il n'y eut une rupture ouverte entre la France & le Pape. Ils ſe donnerent beaucoup de mouvement pour obtenir que l'Inquiſition condamnât l'arrêt du Parlement comme hérétique en le faſant brûler par la main du Bourreau (*b*). Il fallut pour les arrêter, que le Marquis de Trénel les avertit qu'ils jouoient à ſe faire chaſſer une ſeconde fois de France. La Cour enjoignit auſſi aux principaux Jéſuites de Paris d'écrire ſérieuſement à leurs confreres de Rome, que ſi le Pape prenoit quelque réſolution violente, le Roi l'imputeroit aux ſuggeſtions de la Société, & qu'elle ſauroit l'en punir de la bonne maniere.

Le Roi ſuſpend l'exécution de l'arrêt.

Louis XIII. étant devenu majeur au commencement d'Octobre, ſongea d'abord à donner quelque ſatisfaction au Pape, il fit dreſſer dans ſon Conſeil un Acte, par lequel il déclare que ſon intention eſt que l'exécution de l'arrêt ne puiſſe porter aucun préjudice à l'autorité légitime du Pape, ni aux privileges du Saint Siege, que ſes prédéceſſeurs ont toujours reconnu. Le Pape ne fut pas content de cette déclaration, parcequ'elle limitoit ſon autorité ſur les Rois. Il demanda toujours avec hauteur que l'arrêt fût caſſé juridiquement, & il fallut uſer de ſoupleſſe & de prieres pour obtenir que l'exécution en ſeroit ſeulement ſuſpendue (*c*).

Tentative en faveur du Concile de Trente. 1614 & 1615.

La Cour de Rome avoit tenté inutilement pluſieurs fois ſous les regnes précédens d'obtenir la publication du Concile de Trente. Le Clergé eſſaya encore de faire paſſer cette affaire dans les Etats aſſemblés à Paris vers la fin de l'année. Il en dreſſa un article, qu'il fit propoſer par l'Archevêque de Lyon à la Nobleſſe, qui y accéda. Mais René Pothier Evêque de Beauvais chargé de faire la même propoſition au Tiers-Etat, n'eut pas le bonheur de le lui faire goûter (*d*). Il y eut enſuite de grandes conteſtations ſur un article qui avoit paſſé dans la Chambre du Tiers-Etat, pour aſſurer la

(*a*) Mercure François T. III. p. 306-308.
(*b*) *Le Vaſſor* T. I. p. 589-593.
(*c*) Le même, p. 593-595.
(*d*) Mercure François *l. c.* p. 492 & ſuiv.

Digitized by Google

la souveraineté & l'indépendance du Roi. Le Clergé & la Nobleſſe s'y opposerent ſi vivement, que l'article ne paſſa point, & qu'il fut ôté du cahier. Le Pape fut ſi content de ce procedé de la Nobleſſe & du Clergé, qu'il fit expédier le 31 de Janvier 1615 deux Brefs, que ſon Nonce préſenta aux deux chambres le 16 de Fevrier; Paul les louoit du zele qu'ils avoient fait paroitre pour l'autorité du S. Siege (*a*).

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

Ce fut en 1615 que Paul V. reçut deux Ambaſſades qui étoient propres à flater ſa vanité. L'une fut de la part du Roi de Congo, ſur la côte Occidentale d'Afrique. Le Chef de cette Ambaſſade étoit un des premiers Seigneurs, accompagné de vingt Gentilshommes & d'un grand nombre de domeſtiques. Le motif de l'Ambaſſade étoit de rendre au Pape l'Obédience, & de lui demander des Capucins. L'Ambaſſadeur fut très-bien reçu à Rome; le Pape le fit loger & défrayer, & lui accorda tout ce que ſon Maître lui demandoit. Mais l'Ambaſſadeur tomba malade & mourut. Il fut enterré en grande pompe dans l'Egliſe de Sainte-Marie-Majeure (*b*). L'autre Ambaſſade venoit de la part d'un Roi du Japon, dont le Chef étoit un Chevalier Japonois, aſſiſté & conduit par le P. Sotelo, Eſpagnol & Cordelier de l'Obſervance. L'Ambaſſadeur fut reçu avec beaucoup de ſolemnité, raconta quantité de merveilles, & demanda des Miſſionnaires. On peut voir les détails dans l'Auteur contemporain cité (*c*).

Ambaſſadeurs de Congo & du Japon.

On a vu plus haut les démêlés qui s'étoient élevés à l'occaſion du Montferrat, ſur lequel le Duc de Savoye prétendoit avoir des Droits, & les vues que l'Eſpagne avoit. La Cour de Madrid déclara, que le Roi prétendoit être l'arbitre du différend conjointement avec l'Empereur & le Pape; qu'elle vouloit qu'en attendant la Princeſſe de Mantoue fût conduite à Milan, & que le Duc Ferdinand épouſât Marguerite de Savoye ſa belle-ſœur, & que les deux Ducs licenciaſſent leurs troupes. Celui de Mantoue chercha à traîner en longueur une affaire qui lui déplaiſoit, & le Duc de Savoye ſe plaignit hautement de la façon dont on lui feſoit la loi. La Régente de France, qui ne penſoit qu'aux deux mariages avec l'Eſpagne, favoriſa ouvertement cette Couronne. Elle envoya le Marquis de Cœuvres pour engager les deux Parties à ſe ſoumettre, mais Charles-Emanuel évita de le voir, & fit de nouvelles levées. Cependant il propoſa au Gouverneur de Milan un plan d'accommodement, qui fut rejetté, & on exigea avec hauteur qu'il déſarmât dans l'eſpace de ſix jours. Alors ce Prince rechercha les Vénitiens, mais ils exigerent qu'il s'accommodât avec le Duc de Mantoue. Irrité contre l'Eſpagne, & ne voulant pas plier ſous le joug qu'on prétendoit lui impoſer, il renvoya à Philippe III. l'Ordre de la Toiſon & fit une irruption dans le Milanés. Sur ces entrefaites la Cour de France envoya le Marquis de Rambouillet à Turin, pour engager le Duc à congédier ſes troupes, en lui feſant eſpérer le ſecours de la France, ſi les Eſpagnols du Milanés lui feſoient quelque inſulte. Mais cet habile Prince ſentit que c'étoit ſe mettre à la merci des deux Couronnes. Le Nonce du Pape lui propoſa un autre expédient, auquel il ne voulut pas entendre, ainſi la guerre continua. Le Duc tâcha vainement encore d'engager les Vénitiens dans ſon parti; deſorte qu'il ſe rendit aux inſtances du Marquis de Rambouillet & du Nonce

Suite de l'affaire de Mantoue juſqu'au Traité d'Aſt. 1614, 1615.

(*a*) Le même, p. 571-655.
(*b*) *Labat* Hiſt. de l'Ethiople Occid. T. II. p. 404 406.
(*c*) Mercure François T. IV. p. 398-408.

Digitized by Google

SECTION X. *Histoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

du Pape, & conſentit à la paix. Mais le Gouverneur de Milan refuſa d'accepter les conditions propoſées, ſous prétexte que les dernieres inſtructions qu'il avoit reçues de Madrid lui ôtoient le pouvoir de traiter de la paix. Sur ces entrefaites le Commiſſaire de l'Empereur intima à Charles-Emanuel le ban de l'Empire, mais il ne s'en inquieta gueres. Le Gouverneur de Milan marcha vers Aſt, & le Duc entreprit de couvrir la place avec ſon armée. L'Eſpagnol lui livra bataille & le força d'abandonner ſon camp. L'état de ſes affaires le contraignit enfin de conſentir à la paix ſous la garantie de la République de Veniſe. Le Traité fut conclu devant Aſt le 21 de Juin 1615. Le Duc promit de licencier au plus tard dans un mois toutes les troupes étrangeres, à la réſerve de quatre compagnies Suiſſes, & de ne garder de ſes propres troupes que le nombre néceſſaire pour les garniſons de ſes places. Il s'engagea à ne point attaquer les Etats de Mantoue, & à remettre à l'Empereur le jugement de ſes prétentions. Le Marquis de Rambouillet promit, au nom du Roi ſon Maître, une amniſtie générale pour tous ceux qui avoient ſervi Charles-Emanuel ou favoriſé ſon parti; en ſtipulant la reſtitution des priſonniers & des conquêtes mutuelles, il déclara que la France prenoit le Duc de Savoye ſous ſa ptotection, s'obligeant à lui prêter toutes ſes forces, s'il étoit inquiété par l'Eſpagne, & l'autoriſant à appeller Lesdiguieres à ſon ſecours, lequel ſeroit obligé de lui obéir, ſans attendre d'autre commiſſion de la Cour. Le Gouverneur de Milan ſigna ce Traité. On régla le tems & la maniere dont les deux armées devoient ſe ſéparer. On convint de la réduction des troupes de Milan, au point de ne donner d'ombrage ni au Duc de Savoye, ni à aucune autre Puiſſance (*a*).

Diſpute ſur la Conception immaculée de la Vierge. 1616.

L'année ſuivante, le Pape fut fort occupé d'une diſpute entre les Dominiquains & les Franciſcains ſur la Conception immaculée de la Vierge. Dès le commencement du ſiecle précédent cette diſpute avoit fait beaucoup de bruit. Elle ſe renouvella avec plus de violence que jamais dans le tems dont nous parlons. Les Dominiquains ſoutenoient l'affirmative, & les Franciſcains la négative avec tant d'animoſité & de fureur, qu'il penſa y avoir une guerre religieuſe en Eſpagne. Paul V. donna un Bref le 5 de Juillet, qui renouvelloit la Bulle de Sixte IV. les Conſtitutions du Concile de Trente & celles de Pie V. ſans décider la queſtion, & défendoit ſeulement d'enſeigner en public, que la Sainte Vierge eût été conçue en péché originel. En vain le Roi Catholique lui envoya Ambaſſades ſur Ambaſſades, & le preſſa inſtamment de décider; il n'en voulut rien faire, & demeura en ſuſpens juſqu'à ſa mort (*b*).

Nouveaux troubles en Italie pacifiés.

Le Traité d'Aſt ne procura pas un longue paix à l'Italie. La Cour de Madrid, qui en étoit mécontente, donna le Gouvernement du Milanés à Don Pedre de Tolede, un de ceux qui avoient le plus hautement déſapprouvé le Traité. Auſſi bien loin de réduire ſes troupes, il affecta d'en lever de nouvelles. Le Duc de Savoye s'en plaignit, & Don Pedre lui répondit avec hauteur. Le Duc inſiſta ſur l'exécution du Traité; on s'aigrit & on en vint aux reproches. Les Eſpagnols cherchoient à rom-

(*a*) *Nani* L. I. Mercure Fr. T. III. p. 511, 533 & p. 703-719. *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. XI. 43-68.

(*b*) *Heydegger*. Hiſt. Papat. Æræt. VII.

Digitized by Google

pre. Charles-Emanuel s'adreſſa au Sénat des Veniſe & fut écouté. On lui accorda un ſecours de quatre mille hommes avec des ſubſides conſidérables. La guerre recommença aſſez vivement en Piemont. Le Marquis de Bethune & le Cardinal Ludoviſio, Nonce du Pape travaillerent à faire la paix. Le Duc de Savoye y donna les mains, mais le Gouverneur de Milan ne voulut pas en entendre parler. La guerre continua donc en 1617, & ce ne fut que l'année ſuivante que la paix ſe fit (*a*).

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an* 1564 *juſqu'à l'an* 1623.

La mort du Maréchal d'Ancre en 1617 donna lieu à un différend entre la Cour de France & le Pape. Le Parlement avoit par ſon arrêt confiſqué au profit du Roi tous les biens que le Maréchal & ſa femme avoient acquis à Rome, à Florence & ailleurs hors du Royaume. Marquemont Archevêque de Lyon, Ambaſſadeur de France à Rome demanda que les fonds qui s'y trouvoient fuſſent adjugés à Sa Majeſté. Mais le Pape & le Cardinal Borgheſe ſon neveu prétendirent que l'arrêt du Parlement ne pouvoit avoir force hors du royaume. Enfin après bien des conteſtations, ils convinrent au mois d'Avril 1618 de partager entre eux la ſomme de quatre-cens vingt-cinq mille livres dont il étoit queſtion. Que le Roi, c'eſt-à-dire de Luynes ſon favori, en auroit deux-cens cinquante mille livres, & le Pape cent-ſoixante-quinze mille, qu'il déclara vouloir appliquer à la fabrique de l'Egliſe de Saint-Pierre; mais dont ſelon toutes les apparences ſes neveux furent partagés (*b*). Cette convention ne fit honneur, ni à la France ni au Pape.

Accord avec le Pape pour les biens du Maréchal d'Ancre. 1617 & 1618.

Richelieu, Evêque de Luçon, donna lieu à un autre différend entre la Cour de France & Paul V. mais qui fut bientôt appaiſé. On ſait que la chute du Maréchal d'Ancre entraîna celle de la Reine-Mere, qui fut reléguée à Blois. Richelieu avoit eu part à ſa diſgrace, & l'avoit ſuivie dans ſon exil. Mais bientôt il eut ordre de ſe retirer dans un Prieuré qu'il avoit en Anjou; & comme ſa conduite donna de nouveaux ſoupçons, on prit la réſolution de l'éloigner davantage de Blois. Richelieu en eut avis, & ſe retira dans ſon Evêché de Luçon. La Cour ne le voulut pas ſouffrir dans un lieu, où il pouvoit entretenir les intelligences qu'il avoit liées en Poitou; elle lui donna ordre de ſe retirer à Avignon. Le Pape parut prendre part à la diſgrace d'un Evêque perſécuté, & fit valoir l'intérêt de l'Egliſe & le devoir de la réſidence pour faire changer l'ordre de la Cour. Mais le Roi ayant fait ſavoir à ſon Ambaſſadeur à Rome les raiſons de ſa conduite envers l'Evêque de Luçon, fondées ſur la découverte de pratiques préjudiciables à ſon ſervice, le Pape ceſſa de s'intéreſſer pour lui. Il reſta néanmoins à Avignon juſqu'au commencement de l'année ſuivante que le Roi le rappella (*c*).

Richelieu retiré à Avignon. 1618.

Les Princes Proteſtans d'Allemagne s'étoient unis enſemble, pour s'oppoſer à la ligue que les Catholiques avoient faite entre eux. L'Empereur Mathias dans ces circonſtances adopta Ferdinand Archiduc de Gratz, ſon couſin, & le fit déclarer Roi de Bohême en 1617. Cette élection inſpira de la crainte aux Proteſtans de Bohême, d'Autriche, de Sileſie & de Mo-

Troubles en Allemagne. 1617-1620.

(*a*) *Nani* L. II & III. Mercure François ſous les ann. 1616-1618.
(*b*) *Le Vaſſor* T. III. p. 28, 29.
(*c*) Le même, p. 129, 130. Contin. de Mezeray T. XI. p. m. 209-211.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

ravie. Le Pape publia au mois de Juin de la même année un Jubilé pour implorer le ſecours du Ciel en faveur de l'Egliſe, & la défendre des embuches de ſes ennemis (*a*). L'année ſuivante, Ferdinand fut couronné auſſi Roi de Hongrie. Mais les Proteſtans de Bohême prirent les armes contre l'Empereur Mathias qui donnoit atteinte à leurs privileges; ce qui donna lieu à une guerre qui n'eſt pas de notre ſujet. Mathias étant mort en 1619. Ferdinand II. fut élu Empereur. Ce Prince tâcha d'abord d'engager les Bohémiens à faire la paix avec lui, mais ſe défiant de ſes promeſſes, ils refuſerent de le reconnoitre, & élurent pour leur Roi Frederic V. Electeur Palatin & ils ſe liguerent avec les autres Proteſtans. Le Pape en fut allarmé & fournit des ſecours d'argent à l'Empereur. Le 8 de Novembre de l'année 1620, l'Electeur Palatin fut défait dans le voiſinage de Prague.

Mort de Paul V. 1621.

Paul V. ne ſurvécut pas longtems à la nouvelle d'une victoire ſi agréable pour lui. Il mourut le 28 de Janvier 1621 dans la ſoixante-neuvieme année de ſon âge, & la ſeizieme de ſon Pontificat. Le P. Hyacinthe de Graveſon a comblé ce Pape de louanges; mais elles ſont juſtement ſuſpectes, par ſon attachement au Cardinal Marc-Antoine Borgheſe, neveu de Paul V. Nicolas de Marbais, Docteur en Théologie a au contraire dépeint ce Pape par les traits les plus odieux, dans une Piece, intitulée *Requeſte à l'Empereur &c.* Il l'accuſe de Simonie, de ne pas ſe conduire ſelon les loix & les décrets de l'Egliſe Romaine, de ne pas en défendre les droits & la juriſdiction, d'abandonner l'adminiſtration de toutes les affaires au Cardinal ſon neveu; de favoriſer les infâmes débauches des Cardinaux, Evêques & autres Prélats, & là-deſſus il entre dans des détails qui font frémir. On peut voir un ample extrait de l'Ecrit de Marbais dans l'Hiſtorien cité ici (*b*).

Election de Grégoire XV.

Après les obſeques de Paul V. les Cardinaux, au nombre de cinquante-deux entrerent dans le Conclave, le 8 de Fevrier 1621. Ils étoient à l'ordinaire diviſés en pluſieurs Factions, mais la plus puiſſante étoit celle de Borgheſe, qui ne doutoit pas qu'il ne fit élire le Cardinal Campora. Mais les autres partis ſe liguerent ſi fortement contre lui, que Borgheſe ne put réuſſir, deſorte que Campora eut la mortification d'échouer, après s'être tellement flaté, que dans les viſites qu'il reçut avant que le Conclave fût fermé, il avoit agi plutôt en Pape qu'en Cardinal. Borgheſe voyant qu'il ne pouvoit réuſſir, propoſa le Cardinal Ludoviſio, la plupart des Cardinaux conſentirent à ſon élection; on le porta à la Chapelle, & il fut élu d'un conſentement unanime. Il prit le nom de Grégoire XV. Ce Pape s'appelloit Alexandre & étoit d'une des plus illuſtres maiſons de Bologne, qui fut aggregée par Jeanne Reine de Naples au Corps de la Nobleſſe de ſon royaume. Il fut inſtruit aux belles Lettres chez les Jéſuites à Rome, & enſuite il étudia le Droit à Bologne. Etant retourné à Rome, il obtint diverſes charges ſous le Pontificat de Grégoire XIV. & de Clément VIII. Paul V. le nomma Archevêque de Bologne & Nonce en Eſpagne, pour accommoder les différends entre le Roi Catholique & le

(*a*) Mercure François T. V. p 235 & ſuiv. (*b*) Hiſt. des Papes T. V. p. 170—176.

Digitized by Google

Duc de Savoye, & enfin lui donna le Chapeau de Cardinal. Il fut élu Pape à l'âge de ſoixante-ſept ans. SECTION X

Peu après ſon élection, il publia un Jubilé univerſel pour implorer la protection de Dieu ſur l'Égliſe, & en particulier pour lui demander ſon ſecours & ſa bénédiction ſur ſon Gouvernement (*a*). On croit cependant qu'il avoit pour but de remplir ſes coffres; & que ce fut dans la même vue qu'il canoniſa l'année ſuivante un ſi grand nombre de Saints, entre autres Iſidore, Ignace de Loyola, François Xavier, Thereſe de Jeſu, Philippe de Neri, fondateur des Peres de l'Oratoire. La cérémonie de cette apothéoſe ſe voit dans l'Auteur cité (*b*). Il preſcrivit auſſi par une bulle une nouvelle forme d'élection pour les Conclaves futurs, permettant que chaque Cardinal pût donner ſecretement ſon ſuffrage par voie de Scrutin, & ainſi ſuivre ſes lumieres ou ſes inclinations particulieres, au lieu qu'ils le donnoient auparavant publiquement, ce qui étoit cauſe que les Factions & les Chefs de parti en entrainoient ſouvent pluſieurs contre leur gré (*c*). Quand la République de Veniſe lui envoya l'Ambaſſade d'Obédience, il demanda aux Ambaſſadeurs le rétabliſſement des Jéſuites, & ſon Nonce préſenta au Conſeil un Bref & des Lettres du Cardinal neveu, qui ſollicitoient avec chaleur en faveur de la Societé. L'Ambaſſadeur de France s'y joignit. Mais le Sénat répondit au Nonce & à l'Ambaſſadeur, que des Princes amis ne devoient pas le preſſer ſur une choſe qu'il lui étoit impoſſible de leur accorder, & qu'il ne pouvoit leur refuſer ſans un extrême déplaiſir. On n'inſiſta pas davantage (*d*).

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.

Commencemens de ſon Pontificat.

Les violences commiſes en France contre les Réformés, les allarmerent & leur firent comprendre qu'on penſoit à les dépouiller des privileges de l'Edit de Nantes. C'eſt ce qui donna lieu à la fameuſe Aſſemblée de la Rochelle, qui occaſionna la premiere guerre. Louis XIII. obſedé par ſon Confeſſeur & par les autres Eccléſiaſtiques, ſe laiſſoit prévenir, & le Pape lui écrivit une Lettre pour l'exciter à perdre les Réformés. Il l'exhortoit à ſuivre les exemples de ſes prédéceſſeurs, qui avoient toujours reſpecté les exhortations des Papes comme les commandemens de Dieu (*e*). Cette Lettre fut accompagnée, dit-on, d'une Bulle publiée dans tout le Royaume, qui animoit tous les Catholiques à courir ſus aux Proteſtans. Mais cela me paroit fort incertain, parceque l'Auteur du Mercure François ni le Préſident Grammond, qui rapportent la Lettre, ne diſent rien de la bulle.

Sa Lettre à Louis XIII. contre les Reformés.

Ce qu'il y a de plus certain, c'eſt qu'au mois de Septembre 1621 arriva à Paris de Pere Dominique de Jeſu-Maria, de l'ordre des Carmes deschauſſés, qui venoit de Baviere pour s'en retourner en Eſpagne (*f*). Si ce

Dominique de Jeſu-Maria vient à Paris.

(*a*) Merc. Franç. T. VII. p. 764.
(*b*) Le même, T. VIII. p. 398 & ſuiv.
(*c*) Le même, T. IX. p. 601, où l'on trouve la Bulle & tout le Cérémonial preſcrit.
(*d*) *Nani* L. IV. *Laugier* T. XI. p. 148, 149
(*e*) Merc Franç. T. VII p 704 & ſuiv. *Grammond* Hiſt. Gall. L. IX. p. m. 427, 428. J'obſerverai ici, que l'Auteur du Mercure dit que la Lettre fut imprimée au mois de Septembre, & la date eſt du 4 de ce mois. Il ajoute en marge, *on a douté de la vérité de ceſte Lettre pour le ſtile & pour n'eſtre point ſignée* Dans Grammond elle eſt datée du 10 de Juillet. Cette varieté pourroit appuyer le doute.
(*f*) Merc. Franç. T. VII. p. 864.

Digitized by Google

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

fut par ordre du Pape, & pour inſpirer au Roi de ſe défaire de tous les Religionnaires, comme l'aſſurent quelques Auteurs, c'eſt ce dont je ne trouve point de preuves. Quoiqu'il en ſoit ce Moine paſſoit pour un grand faiſeur de miracles, & s'étoit acquis une grande réputation de ſainteté. Pendant les troubles de Bohême, il s'étoit trouvé dans l'armée Impériale, & avoit exhorté les Généraux à donner bataille, leur promettant la victoire (*a*). Et pour animer les troupes, il leur avoit montré un petit tableau, où étoit peinte une Nativité de notre Seigneur, qu'il avoit trouvé dans une Maiſon de campagne d'un Gentilhomme Catholique-Romain (*b*). Comme le gain de la bataille de Prague ſuivit, Dominique en eut en quelque façon l'honneur. Le continuateur de Mezeray (*c*) lui attribue bien des fourberies en fait de guériſons, & prétend que le fameux Docteur Richer découvrit l'impoſture. Mais je ne trouve rien de ſemblable dans un Auteur contemporain (*d*) & ſon récit paroit ſimple. Il dit que Dominique paſſant en Lorraine & à Paris, tout le monde avoit beaucoup de reſpect pour lui, que pluſieurs regardoient comme une grande faveur de recevoir ſa bénédiction, d'aſſiſter à ſa Meſſe & de communier de ſa main. Le peuple lui donna le titre de bienheureux Pere, & s'imagina qu'il devoit faire des miracles, pluſieurs malades ſe firent porter dans l'Egliſe des Carmes déchauſſés de Paris pour avoir ſa bénédiction dans l'eſpérance d'être guéris. Des Grands lui firent ou aux Religieux de ſon Ordre des queſtions ſur ce ſujet, mais par leur réponſe, ou en ne répondant point, ils leur firent aſſez connoître que le bruit des miracles qui couroit parmi le peuple, n'avoit aucun fondement. Une Dame ayant demandé à un des Religieux qui accompagnoient toujours le P. Dominique, s'il étoit vrai que quand on lui avoit coupé des pieces du bout de ſon ſcapulaire, il n'y paroiſſoit point le lendemain. *Madame*, lui dit ce Religieux, *tout de même comme ſi l'on avoit coupé de votre rebe.*

Etabliſſemens faits par le Pape. 1622.

Cette même, année, Grégoire XV. inſtitua, à la recommandation de Louis XIII. la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur. Et l'année ſuivante, l'Evêché de Paris, qui auparavant étoit ſuffragant de Sens, fut érigé en Archevêché à la priere du Roi, on lui donna pour ſuffragans les Evêques de Chartres, de Meaux & d'Orléans. On y a ajouté depuis l'Evêché de Blois, créé ſous Louis XIV (*e*).

Son zele contre les Proteſtans.

Comme la guerre continuoit toujours entre l'Empereur & pluſieurs Princes d'Allemagne, qui ſoutenoient les intérêts de Frederic Electeur Palatin, le Pape envoya un corps de troupes à l'Empereur. On ſait que les Troupes Impériales & de Baviere s'emparerent du Palatinat. Le Pape contribua beaucoup à faire obtenir l'Electorat au Duc de Baviere. Ce Prince ſe voyant maître de Heidelberg, donna par reconnoiſſance au Pape une partie de la magnifique Bibliotheque des Electeurs Palatins, qui fut tranſportée à Rome au Vatican (*f*). Grégoire XV. avoit tant de zele pour extirper les Proteſtans, qu'il fit prier Louis XIII. de laiſſer faire le Duc de Savoye, qui avoit deſſein de s'emparer de la ville de Geneve; mais le Roi ne jugea

(*a*) Le même, T. VI. p. 420.
(*b*) Le même, T. VIII. p. 387, 388.
(*c*) T. XII. p. 206-208.
(*d*) Merc Franç. T. VII. p 864-866.
(*e*) *Henault* Abr. Chron. ſous l'an 1622.
(*f*) Mem. de Louiſe Juliane p. 261.

Digitized by Google

pas à-propos d'y conſentir. Le Pape ſe plaignit auſſi à l'Ambaſſadeur de Veniſe par deux Cardinaux, de ce qu'ils avoient accordé libre exercice de religion & une Egliſe à des ſoldats Grecs, qui étoient à leur ſervice. L'Ambaſſadeur répondit, que puiſque le Pape n'avoit pas voulu permettre à la République de lever des ſoldats dans ſes terres, elle avoit été contrainte d'en aller chercher en Grece. Les Cardinaux repliquerent, que ſi la République vouloit faire la guerre aux Infideles, ſa Sainteté leur permettroit de faire des recrues ſur ſes terres. Mais l'Ambaſſadeur reprit, que tous ceux qui étoient injuſtement ennemis de la République, paſſoient auprès d'elle pour des Infideles. Qu'au reſte, on ſouffroit bien à Rome, qu'on remplit les Egliſes de foin & d'avoine, & qu'il ſeroit bien plus juſte & plus religieux de les ouvrir à des Chretiens pour prier Dieu (*a*).

Affaire du mariage du Prince de Galles.

Une affaire bien plus importante occupa fort le Pape, c'eſt le mariage du Prince de Galles, fils de Jaques I. avec l'Infante d'Eſpagne. Le Roi d'Angleterre s'étoit mis cette alliance en tête, ce qui l'avoit empêché de ſecourir l'Electeur Palatin ſon gendre. La négociation de ce mariage duroit depuis pluſieurs années. Dès l'an 1618, la Cour de Madrid préſenta des articles préliminaires, que Jaques ratifia, quelques contraires qu'ils fuſſent à l'intérêt de la Religion Proteſtante. Mais il falloit attendre la diſpenſe du Pape. Les négociations continuerent cependant & on trainoit les affaires en longueur pour amuſer le Roi d'Angleterre. Enfin ce Prince croyant qu'il ne s'agiſſoit, que de la diſpenſe du Pape, il envoya Gage à Rome, en 1622, ſolliciter le Bref. Il revint chargé, des apoſtilles de Grégoire aux articles déja convenus. Le Pontife exigeoit que le mariage ne fût célébré qu'une fois en Eſpagne, & non enſuite à Londres; qu'on fît bâtir une Egliſe Catholique dans Londres, outre celle du Palais, que les Eccléſiaſtiques de l'Infante fuſſent Eſpagnols & gouvernés par un Evêque. Jaques conſentit à tout, ce qui diminua l'éloignement des Eſpagnols pour cette alliance. Sur ces entrefaites, le Marquis de Buckingham perſuada au Prince de Galles de faire le voyage d'Eſpagne pour hâter la concluſion. Le Pape accorda la diſpenſe, & écrivit au Prince un Bref pour l'exhorter à rentrer dans le giron de l'Egliſe. Mais averti de l'arrivée du Prince à Madrid, Grégoire ſongea à ſe prévaloir de cette conjoncture; il inféra de nouvelles conditions dans le Bref, qui étoient que l'Infante éleveroit ſes enfans juſqu'à l'âge de dix ans, que les Nourrices ſeroient catholiques & choiſies par la mere, & que le Roi feroit expédier toutes les garanties qu'il avoit promiſes à ſes ſujets de la Communion Romaine. Jaques ratifia tout. Les Eſpagnols firent alors de nouvelles difficultés, qui retarderent la concluſion. Pendant qu'on travailloit à applanir les difficultés, Grégoire XV. mourut, & le Nonce refuſa la diſpenſe au Prince de Galles, ſous prétexte qu'elle étoit de nulle valeur depuis la vacance du St. Siege. Ainſi l'affaire fut ſuſpendue & échoua bientôt entierement (*b*), ainſi que nous le verrons dans la ſuite.

1623.

Affaire de la Valteline.

Une autre affaire cauſa bien du trouble en Italie, & donna de la peine au Pape, c'eſt celle de la Valteline. C'eſt une Province qui a les Griſons au Nord, le Tirol à l'Eſt, le Milanès à l'Oueſt, & la Lombardie Véni-

1620.

(*a*) *Heydegger* Hiſt. Papat. Ætat. VII.

(*b*) *Rapin* T. VII. L. XVIII. Merc. Franç. T. IX. ſous l'an 1623.

1623.

SECTION X. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1564 juſqu'à l'an 1623.*

tienne au Sud; elle eſt environnée de hautes montagnes. Cette Province, ſoumiſe aux Griſons, ſupportoit impatiemment leur domination, à cauſe de la différence de religion, les Valtelins étant Catholiques, & les Griſons Proteſtans. Il y avoit longtems que la Maiſon d'Autriche cherchoit à s'aſſurer de ce pays pour faire la communication de ſes Etats d'Allemagne à ceux d'Italie. Les Gouverneurs de Milan avoient conſtamment entretenu des intelligences avec les mécontens. En 1620, le Duc de Feria ſe concerta avec le Gouverneur du Tirol, & au mois de Juillet, à la faveur d'un corps de trois-cens Allemands qui entrerent par le Tirol dans la Valteline, toute la Province ſe ſouleva. Les Gouverneurs & les Magiſtrats Griſons furent maſſacrés, & ſous prétexte de religion, on exerça de grandes cruautés. Les Valtelins élurent de nouveaux Magiſtrats. Le Duc de Feria leur envoya des ſoldats, du canon & des munitions. Ils fortifierent différens poſtes, & cette révolte fut annoncée, comme ayant l'aveu & l'approbation du Pape (*a*). Les Vénitiens s'intéreſſerent pour les Griſons, & engagerent les Cantons de Berne & de Zurich à leur donner du ſecours. Le Duc de Feria de ſon côté en envoya aux rebelles; la victoire reſta aux Eſpagnols, qui demeurerent maîtres de la Valteline. Le Sénat de Veniſe envoya alors un Ambaſſadeur en France, pour engager le Roi à proteger les Griſons. Louis XIII. répondit favorablement, & ſe diſpoſa à envoyer un Ambaſſadeur à Madrid. Paul V. qui vivoit encore, apprit avec chagrin ces troubles, mais refuſa d'y prendre part. Etant mort au commencement de l'année ſuivante, Grégoire XV. lui ſucceda. Les Eſpagnols tâcherent de le gagner en intéreſſant la religion dans cette affaire. Mais ſur les repréſentations de l'Ambaſſadeur de Veniſe, il écrivit de ſa propre main au Roi d'Eſpagne & fit écrire par ſon neveu au Confeſſeur & aux Miniſtres de ce Prince, pour leur faire ſentir combien il ſeroit odieux de faire ſervir la religion à favoriſer l'injuſtice. Sur ces entrefaites le Roi de France avoit envoyé le Maréchal de Baſſompierre à Madrid, pour demander la reſtitution de la Valteline. Philippe III. étant mort pendant la négociation, ſon fils Philippe IV. lui ſucceda. Baſſompierre reprit l'affaire dont il étoit chargé, & le 25 d'Avril 1621 on ſigna une convention, dans laquelle il fut ſtipulé, que les armées ſortiroient de la Valteline, & des Comtés de Bormio & de Chiavennes, qui en ſont des dépendances, que la Religion y ſeroit maintenue ſur le pied où elle étoit avant l'an 1617, dequoi la France & les Suiſſes Catholiques ſeroient garands; qu'on aſſembleroit inceſſamment un Congrès à Lucerne, où les Miniſtres du Pape, de France & d'Eſpagne mettroient la derniere main au Traité (*b*). Le Duc de Feria reçut ordre d'évacuer la Valteline, mais il différa cette évacuation ſous divers prétextes, & le Congrès de Lucerne n'aboutit à rien. L'Archiduc Léopold poſſeſſeur du Tirol, ſe rendit maître d'une des Ligues des Griſons, & de la vallée de Muſter. Les Griſons furent obligés de ſigner à Milan, le 29 Janvier 1622, un Traité qui rendoit les Eſpagnols les maîtres (*c*). Au mois de Novembre, Louis XIII. étant venu à Avignon, le

(*a*) Le même. T. VI. p. 175 & ſuiv. *Nani* L. IV. *Le Vaſſor* T. III. p. 736 & ſuiv.
(*b*) Mercur. Franç. T. VIII p. 329. *Le Vaſſor* T. IV. p. 120. *Nani* ubi ſup.
(*c*) *Nani* L. V. Merc. Franç. l. c. p. 331.

Digitized by Google

le Duc de Savoye y vint s'aboucher avec lui sur l'affaire de la Valteline, & l'Ambaſſadeur de Veniſe en France s'y rendit auſſi, & l'on ébaucha le projet d'une ligue. Elle fut conclue & ſignée à Paris le 7 de Fevrier 1623 entre la France, la République de Veniſe & le Duc de Savoye. Elle devoit durer deux ans & plus s'il étoit néceſſaire, pour obtenir la reſtitution de ce que le Gouverneur de Milan & l'Archiduc Léopold avoient uſurpé dans la Valteline (*a*). La Cour d'Eſpagne, allarmée de la nouvelle de cette Ligue, négocia auprès du Pape pour lui faire recevoir en dépôt les Forts occupés ou bâtis dans la Valteline. La Cour de France & les Vénitiens firent d'abord difficulté d'y conſentir, mais Louis XIII. ayant à la fin donné ſon conſentement, le Sénat de Veniſe fut obligé d'en faire autant. Auſſitôt le Duc de Fano, frere du Pape, partit à la tête de quinze-cens hommes de pied & de cinq-cens chevaux & prit poſſeſſion des Forts au nom du Pape. Le Gouverneur de Milan lui fournit des vivres & des munitions, & ſous je ne ſai quel prétexte, il trouva moyen de laiſſer encore une garniſon Eſpagnole dans trois Places

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis 1623 juſqu'à notre tems.*

Grégoire XV. ne ſurvécut pas longtems à cette affaire, & mourut le 8 de Juillet dans la troiſieme année de ſon Pontificat. On loue ſa charité envers les pauvres & les malades. On aſſure qu'il étoit ſavant, & qu'il a écrit divers ouvrages. Il entretint autant qu'il lui fut poſſible l'abondance dans Rome, en faiſant venir du bled de dehors (*b*). Mais il laiſſa tout le gouvernement entre les mains du Cardinal Ludoviſio ſon neveu. Il donna en 1622 le Chapeau de Cardinal à Richelieu. *Mort de Grégoire XV. 1623.*

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'élection d'Urbain VIII. juſqu'à notre tems.

LE 19 de Juillet les Cardinaux entrerent au Conclave, au nombre de cinquante-deux (*c*). On crut que le Conclave ſeroit long, à cauſe de la nouvelle Bulle que le feu Pape avoit publiée pour regler les formalités de l'élection, & de la diverſité des Factions. Ludoviſio & Borgheſe étoient à la tête des deux principales. Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les intrigues du Conclave, on le peut voir ailleurs (*d*). Il ſuffira de dire, que le Cardinal Farneſe réunit avec dextérité les différens partis en faveur du Cardinal Maffeo Barberini. Tout le monde convenoit de ſon mérite, mais ſon caractere ferme & ſincere l'avoit rendu peu agréable à pluſieurs des anciens Cardinaux. Ils le trouvoient d'ailleurs trop jeune, n'ayant que cinquante-cinq ans. Il ſe comporta néanmoins avec tant de prudence & de modeſtie, & témoigna ſi peu d'empreſſement à ceux qui le portoient, qu'il fut élu le 6 d'Août par les ſuffrages de cinquante Cardinaux, & prit le nom d'Urbain VIII. *Election d'Urbain VIII.*

Ce Pape étoit d'une famille noble & ancienne de Florence. Il avoit été élevé avec beaucoup de ſoin, & avoit fait paroitre du goût pour les Bel- *Hiſtoire de ce Pape.*

(*a*) *Nani* l. c. *Le Vaſſor* T. IV. p. 590.
(*b*) Hiſt. de Papes T. V. p. 190.
(*c*) Mercur. Franç. T. IX. p. 609.
(*d*) Le même, p. 609 & ſuiv.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

les-Lettres. A l'âge de vingt-un an Sixte V. l'eſtima tellement qu'il le fit Référendaire. Il paſſa enſuite par divers emplois, qu'il exerça toujours de maniere à ſe faire honneur. Il avoit été deux fois Nonce en France & Paul V. lui donna le chapeau de Cardinal, l'Archevêché de Spolete & la Légation de Bologne, qu'il exerça pendant trois ans. Il paſſoit pour un des meilleurs Poëtes Latins & Italiens de ſon tems. Les plus conſiderables de ſes Pieces ſont des *Paraphraſes ſur quelques Pſeaumes & ſur quelques Cantiques de l'ancien & du nouveau Teſtaments des Hymnes & des Odes ſur les Fêtes de notre Seigneur, de la Sainte Vierge & des autres Saints & des Epigrammes ſur divers hommes illuſtres.* Les Odes ſont ſurtout fort eſtimées, & elles ſont ſi pures, ſi élégantes, & ſi fort au goût des Jéſuites, qu'ils les ont expliquées & fait apprendre à leurs Ecoliers, du vivant même de ce Pape, comme ſi ç'eût été un Auteur claſſique (*a*). Il corrigea les Hymnes barbares de l'Egliſe Romaine, & dans une belle Elegie, que l'on voit à la tête de ſes Poëſies, il exhorte ſes confreres à faire des vers ſaints & pieux. On dit qu'il cenſura avec tant de force l'imprudence d'un Poëte, qui lui avoit préſenté un ouvrage peu digne d'un bon Chretien, que cet Auteur en mourut de confuſion. Urbain protégea les Belles-Lettres & ceux qui s'y appliquoient, pendant tout le tems de ſon Pontificat, mais il avoit un ſouverain mépris, pour ceux qui barbouilloient ſeulement du papier. Un Archevêque de Rouen, nommé *Ruſticus*, lui dédia un gros volume ; le Pape qui connoiſſoit le génie de l'Auteur, lui appliqua ce vers de Despautere

Supprimit Urbanus, quæ Ruſticus edit inepte (*b*).

Commencemens de ſon Pontificat.

Le couronnement d'Urbain VIII. fut différé juſqu'au 29 de Septembre, à cauſe d'une violente fievre dont il fut attaqué. Il établit d'abord des prieres de quarante heures, pour implorer la bénédiction de Dieu ſur ſon adminiſtration. Tous les Princes d'Italie lui envoyerent des Ambaſſadeurs pour lui rendre l'obédience. On a vu plus haut que Grégoire XV. avoit canoniſé divers Saints, Urbain publia les Bulles de cette canoniſation, & fixa la Fête d'Ignace au 31 de Juillet. Les Jéſuites effacerent alors du Calendrier le nom de St. Germain, dont la Fête ſe célebroit ce jour-là. Les François qui réverent beaucoup ce Saint, en porterent leurs plaintes au Pape, qui ordonna qu'on célébreroit les deux Fêtes en un même jour, & que ſi les deux Saints ne vouloient pas bien vivre enſemble, Ignace comme le plus jeune attendroit l'année biſſextile & auroit pour lui le jour qui s'intercaleroit (*c*).

Il enrichit & éleve ſa famille.

Urbain VIII. n'oublia pas d'enrichir & de combler d'honneurs ſa famille. Peu de jours après ſon élection, il donna ſon chapeau de Cardinal à ſon neveu François, qu'il fit Préfet de la Signature & du Conſeil de la Propagande (*d*). Il avoit un frere nommé Antoine, qui s'étoit fait Capucin, qu'il fit ſortir du cloître pour le revêtir auſſi de la Pourpre, & le combla

(*a*) *Jan. Nicius Erythræus* Pinacoth. P. II. n. 49. *Baillet* Jug. des Sçavans, T. IV. P. II. p. 118 & ſuiv. Edit. in 12vo.
(*b*) *Bayle* Lett. 43. Edit. in fol.
(*c*) Hiſt. des Papes T. V. p. 250.
(*d*) Merc. Franç. T. IX. p. 720.

Digitized by Google

de charges & de revenus. Mais il retint l'esprit de retraite, & ne se fit connoître que par la fondation d'un couvent de son ordre à Rome, dans lequel il passoit la plus grande partie du tems avec ses anciens confreres. Le Pape fit son frere Charles Général des armées de l'Eglise, un des fils de Charles Gouverneur du Château St. Ange, & l'autre Capitaine des Gardes (*a*). Il fit aussi bâtir pour les Barberins un vaste & magnifique Palais, proche du Quirinal, avec des Jardins, & leur acheta ou donna d'autres Terres d'un grand revenu, entre lesquelles est celle de Palestrine, dont ils jouissent encore à titre de Principauté.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Le Prince de Galles étoit encore en Espagne pour épouser l'Infante, & il sembloit qu'on n'attendit pour terminer cette affaire que la dispense de Rome. Urbain ne se pressoit pas de l'accorder; il se flata de convertir le Prince & le Roi Jaques. Dans ce dessein il leur adressa des Brefs, par lesquels il les invitoit d'embrasser la foi de leurs ancêtres. Mais dans le tems qu'il les écrivoit, le Prince étoit déja de retour en Angleterre. Le Duc de Buckingham avoit changé d'idées, & ne pensoit plus qu'a rompre le mariage, & il y réussit, quand il eut tiré le Prince des mains des Espanols (*b*).

Le mariage du Prince de Galles avec l'Infante rompu.

Cependant Urbain VIII. étoit bien fâché de l'engagement où son prédécesseur avoit mis les armes & l'autorité de l'Eglise, en prenant les Forts de la Valteline en dépôt. Il se plaignoit des dépenses inutiles qu'il lui falloit faire, & ne savoit comment sortir d'embarras. Les Alliés lui demanderent de rendre les places qu'il avoit en dépôt. Il n'en parut pas éloigné, pourvu qu'on dédommageât le S. Siege de ses fraix, & que la Valteline fût érigée en Etat Souverain, qui feroit corps avec les Cantons, ou avec les trois Ligues. Il vouloit encore que le passage fût conservé aux Espagnols dans la Valteline, mais uniquement pour envoyer en Allemagne & en Flandre les troupes de Milan. On consentit au premier article, mais on rejetta le second comme contraire aux engagemens de la Ligue. Les Vénitiens s'opposerent au troisieme, mais le Commandeur de Sillery, Ambassadeur de France à Rome le passa sans difficulté. Les Vénitiens s'en plaignirent, & on le desavoua. Il fut enveloppé alors dans la disgrace de sa famille, & Richelieu entra dans le Ministere, ce qui changea la face des affaires. Le Marquis de Bethune fut envoyé à Rome, qui déclara que l'intention du Roi étoit, qu'on ne changeât rien aux conditions dont il étoit convenu avec les Vénitiens & le Duc de Savoye. Urbain VIII. qui vouloit ménager la France & l'Espagne, traina les affaires en longueur, ensorte que les Alliés se disposerent à se procurer satisfaction par la voie des armes. Le Duc de Savoye, qui avoit ses vues particulieres, proposa de soumettre Gênes à la France. Louis XIII. voulut sonder les Vénitiens sur cette proposition, mais le Sénat ne jugea pas à-propos d'y entrer. On tint un Congrès entre les Alliés sur ce sujet à Suze; on y résolut seulement, qu'on poursuivroit à main armée la restitution de la Valteline, & le Duc de Savoye convint secretement avec la France, que l'entrepriſe sur Gênes auroit lieu l'année suivante (*c*).

Suite de l'affaire de la Valteline.

(*a*) Le même, p. 628.
(*b*) *Le Vassor* T. IV. p. 619-640.
(*c*) *Nani.* L. V. *Le Vassor* T. V. p. 75 & suiv.

Digitized by Google

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

La Cour de France avoit envoyé le Marquis de Coeuvres en Suiſſe avec de groſſes ſommes, pour gagner les Cantons & faire des levées. En attendant le Marquis de Bethune ſeſoit de nouvelles inſtances à Rome, pour faire déſiſter les Eſpagnols du deſſein de conſerver le paſſage dans la Valteline. Comme elles furent inutiles, le Marquis de Coeuvres, à la tête de plus de ſix mille hommes entra dans la Valteline, & en moins de deux mois ſe rendit maître de preſque tous les Forts, dont il chaſſa les troupes de Pape (*a*).

Invaſion de la Valteline par les François.

Pendant tous ces mouvemens en Italie, Jaques I. s'étoit mis en tête de marier le Prince de Galles avec la Princeſſe Henriette-Marie ſœur de Louis XIII. & il fit négocier l'affaire à Paris. Le Pape & les Eſpagnols traverſerent ce mariage de tout leur pouvoir. Urbain déclara même qu'il ne donneroit point la diſpenſe. On lui répondit ſéchement qu'on s'en paſſeroit; ce qui l'engagea à prendre un ton plus doux, & à ſe borner à des longueurs. Cela n'empêcha point que la négociation n'avançât, & que le Traité de mariage ne fût ſigné à Paris le 10 de Novembre, ſous les mêmes conditions que celui de Madrid, à la réſerve de la tolérance & d'une Egliſe publique dans Londres. Urbain fit attendre la diſpenſe juſqu'au commencement de Fevrier 1625, encore y ajouta-t-il de nouveaux articles, ſur leſquels il exigeoit que le Roi Jaques, & le Prince de Galles fiſſent ſerment. Ces deux Princes le refuſerent, & Louis XIII. & ſa ſœur s'étant rendus garands de l'exécution des articles, le Pape promit de réformer la bulle. Sur ces entrefaites Jaques I. mourut; Charles I. lui ſucceda, & ſe tint au Traité. La diſpenſe fut remiſe au commencement de Mai, & le mariage ſe célebra le onzieme (*b*).

Mariage du Prince de Galles avec la ſœur de Louis XIII.

Le Pape négocie ſur l'affaire de la Valteline. 1625.

La nouvelle de l'irruption dans la Valteline chagrina fort le Pape, qui ſe plaignit de ce qu'on n'avoit pas reſpecté les drapeaux de l'Egliſe. Il envoya à Paris Bernardino Nari, qui devoit conjointement avec le Nonce Spada faire de grandes plaintes & demander la reſtitution des Forts de le Valteline. On convint enfin d'une ſuſpenſion d'armes de deux mois. Ce qui n'empêcha point le Marquis de Cœuvres de ſe rendre maître de Bormio & de Chiavenne; deſorte qu'il ne reſta plus que le Fort de Rive aux Eſpagnols (*c*). Les Griſons tinrent une aſſemblée générale à Coire, où tous les Traités faits avec l'Eſpagne furent abolis, & leur alliance avec la France & le Corps Helvétique fut ſolemnellement rétablie (*d*).

Légat en France.

Cette révolution, jointe à l'entrepriſe du Duc de Savoye, ſécouru par la France, contre Gênes, fit craindre au Pape de plus grands troubles en Italie. Il rappella Nari, & envoya en France, en qualité de Légat, le Cardinal François Barberin ſon neveu, pour propoſer un accommodement ſur l'affaire de la Valteline. Il fut reçu avec de grands honneurs, & ce fut tout le fruit qu'il retira de ſa Légation; après bien des Conférences, il partit ſans rien conclure (*e*).

Traité de Monçon. 1626.

Au commencement de l'année ſuivante, le Pape nomma ſon neveu pour la Légation d'Eſpagne dans les mêmes vues de terminer les différends pour

(*a*) *Nani* L. VI. *Le Vaſſor* T. V. p. 101 & ſuiv.

(*b*) Le même T. IV. p. 695 & ſuiv. V. p. 123 & ſuiv. Abr. Chron. de l'Hiſt. d'Anglet. T. V. p. 182-195.

(*c*) *Nani* l. c. *Le Vaſſor* T. V. p. 139 & ſuiv.

(*d*) *Nani* l. c. *Le Vaſſor* l. c p. 141.

(*e*) *Nani* ubi ſup. *Le Vaſſor* l. c. p. 170 & ſuiv. & 209 & ſuiv.

Digitized by Google

SECTION XI

Histoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

la Valteline, mais on prit pour prétexte, que c'étoit pour tenir ſur les fonts de Batême l'enfant dont la Reine d'Eſpagne devoit accoucher. Urbain fit en même tems marcher ſix mille hommes vers la Valteline pour ſeconder les Eſpagnols & les Allemands. Mais la Légation & la marche des troupes furent inutiles. Le Cardinal de Richelieu, qui cherchoit à affermir ſon autorité contre les partis qui ſe formoient à la Cour fit conclure un Traité avec l'Eſpagne, par lequel les Griſons demeuroient Souverains de la Valteline, où la ſeule Religion Catholique ſeroit ſoufferte. Sur ces entrefaites le Cardinal Barberin arriva à Barcelone. Comme on ne pouvoit honnêtement ſe diſpenſer de lui communiquer le Traité, & qu'il étoit à craindre qu'il n'en traverſât la concluſion par les demandes qu'il pouvoit faire de la part du Pape, les Miniſtres de France & d'Eſpagne convinrent de l'antidater du 6 de Mars, comme fait à Monçon en Arragon. Le Pape ne témoigna rien de ce qu'on avoit négligé ſon Légat, & fit paroître au contraire une grande joie de la concluſion du Traité au Marquis de Béthune. Les Vénitiens, bien que mécontens, approuverent le Traité par néceſſité, mais le Duc de Savoye en marqua ſon reſſentiment avec beaucoup de feu, & prit enſuite des engagemens au préjudice de la France (*a*).

Le Pape veut reunir l'Angleterre à l'Egliſe Romaine.

Le mariage de Henriette de France avec Charles I. & les conditions que ce Prince avoit accordées, firent croire au Pape qu'il pourroit réuſſir à ramener l'Angleterre à la Communion de Rome. D'autant plus, que bien des gens croyoient que Charles diſſimuloit ſa religion par des vues politiques. Urbain fit agir le Nonce, qui étoit auprès de la Reine; & lorſque ce Prélat eut été contraint de ſortir d'Angleterre, le Pape trouva moyen d'engager le Roi à donner une déclaration favorable à ceux de l'Egliſe Romaine. Pendant qu'Urbain méditoit la réunion de l'Angleterre à l'Egliſe de Rome, il obligeoit tous ceux qui étoient capables de le conſeiller, de lui donner leurs avis par écrit. Un Jéſuite Anglois, qui étoit alors à Rome, entre autres avis donna celui d'empêcher qu'aucun autre Régulier que de ſa Compagnie paſſât en Angleterre, & que tous les Bénéfices & toutes les Cures fuſſent conférées aux Jéſuites, afin d'ôter aux Anglois le ſcandale, qu'a coutume de cauſer l'émulation entre les Réguliers (*b*). Le Pape ſe trouva trompé dans ſes eſpérances, car la même année le Roi renvoya tous les domeſtiques François qui avoient ſuivi la Reine (*c*).

Affaire de Mantoue. 1627.

Ferdinand Duc de Mantoue étoit mort ſans enfans en 1626; ſon frere Vincent qui lui ſuccéda mourut cette année 1627 ſans poſtérité. Le Duc de Nevers étoit l'héritier légitime du Duché de Mantoue fief maſculin; mais la Princeſſe Marie de Gonzague pouvoit prétendre des droits au Montferrat. Pour éviter une guerre ou un démembrement on propoſa le mariage de cette Princeſſe avec le Duc de Rhetel, fils du Duc de Nevers. Le Duc Vincent le fit venir à Mantoue, le déclara ſon héritier, obtint du Pape la diſpenſe pour lui faire épouſer ſa niece, le mariage fut célebré le jour de Noël, & le Duc Vincent mourut la nuit ſuivante (*d*). Le Duc de Rhetel prit poſſeſſion du Duché de Mantoue au nom de ſon pere, & le fit proclamer dans le Montferrat.

(*a*) *Nani* L. VI. *Le Vaſſor* Tom. V. p. 385, 386.

(*b*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 59 & ſuiv.

(*c*) *Le Vaſſor* l. c. p. 494-496.

(*d*) Voy. le même p. 626 & ſuiv. & 704, 705.

Digitized by Google

SECTION XI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Les Vénitiens se déclarerent pour le nouveau Duc, & sollicitérent le Pape de se liguer avec eux, mais il proposa d'engager la France à soutenir le Duc de Mantoue. Les Vénitiens, secondés du Pape, s'adresserent à Louis XIII; mais ce Prince étoit alors occupé au siege de la Rochelle, & tant qu'il duroit il n'y avoit rien à espérer de lui. Le Duc de Savoye de son côté avoit des vues sur le Montferrat. Le Prince de Guastalla avoit aussi des prétentions sur la succession de Mantoue. L'Empereur Ferdinand prétendoit être Juge du différend qui regardoit un Etat fief de l'Empire. Le Duc de Savoye fit un traité de partage avec l'Espagne. Gonzalés de Cordoue, Gouverneur de Milan entra dans le Montferrat & assiegea Casal. Le Duc de Savoye soumit en peu de tems la partie qui lui avoit été cédée par le Traité. Les Ambassadeurs du Pape & de Venise sollicitoient l'Empereur de prévenir les suites de cette affaire. Il leur témoigna beaucoup de mécontentement de l'invasion du Montferrat, & les assûra qu'il alloit travailler à accommoder ce différend à l'amiable. Mais les intrigues des Espagnols le firent changer de dessein. Il envoya un Commissaire en Italie pour se saisir du Duché de Mantoue & de toutes ses dépendances, en laissant au Duc une pension annuelle, & le palais de Mantoue pour sa résidence (*a*). Le Duc demanda aux Vénitiens des troupes & de l'argent, & l'Ambassadeur de France appuya fortement sa demande. Mais le Sénat persista à ne point se vouloir déclarer que les François ne fussent en Italie. On fit de part & d'autre diverses propositions d'accommodement, qui ne réussirent point. Enfin la Rochelle s'étant rendue vers la fin de l'année, Louis XIII. se détermina, par le conseil du Cardinal de Richelieu, à passer en Italie pour soutenir le Duc de Mantoue.

Invasion du Montferrat. 1628.

Louis XIII. passe en Italie. 1629.

Il se mit en campagne avec une armée de trente mille hommes dès le mois de Fevrier, & le 6 de Mars força le pas de Suze. Le Duc de Savoye fut obligé de traiter avec le Roi de France, & les Espagnols se retirerent de devant Casal. Ce fut après le Traité fait avec le Duc de Savoye, que Louis XIII. conclut une Ligue avec les Vénitiens & le Duc de Mantoue, par laquelle les Confédérés promettoient de se sécourir réciproquement, en cas que quelqu'un d'eux fût attaqué. L'Ambassadeur de France avoit déja communiqué le projet de cette Ligue au Pape, & l'avoit pressé d'y entrer. Il lui fit de nouvelles instances après qu'elle fut signée, mais on ne put jamais l'engager à se déclarer (*b*). Louis XIII. s'en retourna en France pour achever de soumettre les Huguenots.

Continuation de la guerre.

Le Traité de Suze ne termina point les différends. Dèsque l'armée Françoise eut repassé les monts, le Duc de Savoye, qui avoit intrigué à Vienne & à Madrid, vit le fruit de ses sollicitations. L'Empire envoya une armée qui s'empara de la Valteline & Ambroise Spinola vint en même tems prendre le commandement des troupes Espagnoles. Les Impériaux assiegerent Mantoue & les Espagnols Casal. Mais les premiers furent obligés de lever le siege. Le Roi de France se détermina à envoyer de nouveaux secours au Duc de Mantoue, & nomma le Cardinal de Richelieu Généralissime de l'armée qu'il feroit passer en Italie (*c*).

Démêlés

Les Vénitiens eurent cette année deux démêlés avec la Cour de Rome,

(*a*) Le même, p. 786 & suiv. *Nani.* L. VII.

(*b*) *Le Vassor* T. VI. p. 70-109.

(*c*) Vie du Card. de Richelieu L. III.

Digitized by Google

dont-ils sortirent à leur honneur. Le Pape avoit conféré l'Evêché de Padoue au Cardinal Cornaro, fils du Doge & Evêque de Vicense. Comme cette translation étoit contraire aux loix de la République, qui défendent aux enfans des Doges de recevoir aucun bénéfice de la Cour de Rome, le Sénat s'y opposa, & pria le Pape de donner l'Evêché de Padoue à un autre; le Cardinal écrivit lui-même au Pape. Urbain VIII. s'obstina; le Cardinal offrit sa démission, qui ne fut point acceptée, & le Sénat aima mieux laisser d'Evêché de Padoue vacant, que de souffrir aucune atteinte aux Loix. Enfin la mort du Patriarche de Venise fraya la voie à un accommodement. Le Cardinal Cornaro fut élu Patriarche par le Sénat, & le Pape donna l'Evêché de Padoue à son frere Marc-Antoine Cornaro. Voici le sujet de la seconde contestation. Quelques vaisseaux de Raguse, chargés pour Ancone, voulurent traverser le Golphe, sans payer à la République les droits. Ils furent saisis par le Capitaine du Golphe. Le Pape s'en plaignit amérement; mais les vaisseaux ne furent relâchés, que lorsque la République de Raguse eut envoyé à Venise un Ambassadeur, pour demander grace & réparer la contravention. Le Sénat voulut aussi remédier au commerce illicite de grains, qui se fesoit entre les Impériaux & l'Etat de Ferrare. Il envoya des galeres qui enleverent plusieurs batteaux chargés de bled, & fit dire au Pape, qu'on en useroit de la sorte à l'avenir contre tous ceux de ses sujets, qui fourniroient des vivres à l'ennemi, au préjudice de la parole donnée par sa Sainteté en faveur du Duc de Mantoue. Le Pape dissimula, & les grains demeurerent confisqués (*a*).

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

des Vénitiens avec le Pape.

Avant que de revenir à la guerre de Mantoue, je rassemblerai ici quelques faits particuliers. Depuis l'an 1612 il y avoit de grandes disputes au sujet d'un Livre de Richer, Docteur & Sindic de la Faculté de Théologie, intitulé *de Ecclesiastica & Politica potestate*, dans lequel il parloit fort mal de la Puissance du Pape & de l'Eglise. Il essuya bien des persécutions de la part des partisans de Rome, cependant on ne put jamais le faire condamner en France. Enfin cette affaire fut terminée en 1629: Richer signa une retractation, par laquelle il soumettoit son Livre au jugement du Pape. Il paroit qu'il y fut forcé. Les uns disent qu'on lui mit le poignard sur la gorge, les autres que le Cardinal de Richelieu le menaça de la Bastille, parceque le prix de cette retractation étoit le chapeau rouge pour l'Archevêque de Lyon, frere aîné du Cardinal (*b*). Le premier de Janvier, le Pape donna par un décret du Consistoire le titre d'*Eminence* & d'*Eminentissime* aux Cardinaux, aux Electeurs Ecclésiastiques & aux Grands Maîtres de Malthe. Par une bulle du 13 du même mois, il abolit l'ordre des *Jésuitesses*, qui avoit commencé à s'établir.

Faits particuliers.

Le Cardinal de Richelieu partit de Paris le 29 de Décembre, & arriva à Lyon le 18 de Janvier 1630. Là il y eut des négociations avec le Duc de Savoye, & comme celui-ci ne voulut pas s'en tenir au Traité de Suze, on lui déclara la guerre. Pignerol fut assiegé, & on s'en rendit maître le 22 de Mars. Le Cardinal Antoine Barberin & Jules Mazarin vinrent à Pignerol pour négocier avec Richelieu, mais les conférences furent inutiles. Le Gouverneur de Milan recommença le siege de Casal & le Roi de France conquit toute la Savoye, à la réserve de Montmelian. Les Impé-

Suite de la guerre en Italie. 1630.

(*a*) Hist. de Venise T XI. p. 230-232. (*b*) Hist. des Papes T. V. p. 226, 227.

UNIVERSIDAD DE BIBLIOTECA Digitized by Google

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

riaux s'étoient rapprochés de Mantoue, & à la faveur des intelligences qu'ils y avoient, ils ſurprirent cette ville & s'en emparerent. La guerre continua & il y eut quelques actions entre les François & les troupes du Duc de Savoye. Mais ce Prince étant mort d'apoplexie le 26 de Juillet, Victor Amedée, ſon fils lui ſucceda. Cependant les Eſpagnols preſſoient fort Caſal, & les François n'étoient pas en état de ſecourir la place. Mazarin obtint enfin une Trêve générale depuis le 4 de Septembre juſqu'au 15 d'Octobre. Spinola ne voulut jamais la ſigner, & mourut de chagrin peu après. Sur ces entrefaites, le Roi de France conclut à Ratisbonne le 13 d'Octobre un Traité avec l'Empereur, par lequel l'Empereur promettoit de donner au Duc de Mantoue l'inveſtiture de ſes Etats dans ſix ſemaines au plus tard; on régloit auſſi les prétentions du Duc de Lorraine, du Prince de Guaſtalla & du Duc de Savoye. Enfin que les hoſtilités ceſſeroient entre les deux armées, auſſitôt que les Généraux auroient reçu le Traité. Ceux de France refuſerent de s'y tenir & marcherent aux Eſpagnols pour les attaquer. Dans le tems que les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains, Mazarin travailla ſi efficacement, qu'il accorda les deux Partis. Enfin le Traité de Queraſque conclu le 6 d'Avril 1631 termina la guerre d'Italie (*a*).

Lettre de Louis XIII. au Pape. 1631.

Guſtave Adolphe Roi de Suede entreprit de délivrer l'Allemagne de l'oppreſſion de l'Empereur. Louis XIII. qui avoit deſſein d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, s'allia avec le Roi de Suede qui remportoit de grands avantages en Allemagne. Urbain VIII. ſe plaignit au Roi de cette alliance, comme contraire aux intérêts de la Religion Catholique. Le Roi lui répondit ſecretement de ſa main, & offrit de ſe départir de l'alliance des Suedois, pourvu que le Roi Catholique ceſſât de donner ſa protection au Duc d'Orléans retiré alors à Bruxelles, & qu'il voulut joindre ſes forces à celles de France, pour les tourner contre les Proteſtans d'Allemagne & contre les Huguenots de France. Le Pape communiqua la Lettre du Roi à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui en écrivit à Madrid, & n'en reçut point de réponſe (*b*).

L'Empereur demande du ſecours au Pape. 1632.

Cependant le Roi de Suede défit l'armée Impériale le 15 de Septembre à la bataille de Leipſig, & l'Electeur de Saxe envahit la Bohême. L'Empereur voyant ſes affaires en mauvais état, envoya le Cardinal Paſman à Rome pour demander du ſecours contre le Roi de Suede. Ce Prélat preſſa le Pape d'accorder un ſecours d'argent à l'Empereur & d'employer ſes bons offices & ſon autorité même, pour obliger le Roi de France de ſe déſiſter de ſon alliance avec les Hérétiques; enfin de publier un croiſade générale contre le Roi de Suede. Urbain répondit, en s'excuſant ſur ce que le Tréſor de la Chambre Apoſtolique étoit épuiſé, & ſur les dépenſes qu'il avoit été obligé de faire lorſque les armées de l'Empereur avoient porté le feu & la déſolation en Italie, à l'occaſion des affaires de Mantoue. Ferdinand piqué de cette réponſe, envoya le Duc de Savelli à Rome, en qualité

(*a*) Voyez d'amples détails dans les Auteurs cités.

(*b*) Cette Lettre ſe trouvoit dans la Bibliotheque du Cardinal François Barberin, où les Peres Mabillon & Germain la virent, ainſi qu'ils le rapportent dans leur *Muſeum Italicum* P. I. Voy. Journal des Sçavans du 26 Janvier 1688. p. m. 249, 250.

Digitized by Google

lité d'Ambaſſadeur extraordinaire, chargé de faire conjointement avec un autre Savelli, Ambaſſadeur ordinaire de S. M. I. & avec tous les Cardinaux de la Faction d'Eſpagne, de nouvelles inſtances au Pape. Le Pape écouta patiemment le Duc; après quoi il lui répondit vigoureuſement, que ſi l'Empereur avoit réſervé contre les Suedois, l'argent & les troupes qu'il avoit employées à ravager l'Italie, il n'auroit point beſoin de ſecours. Qu'au reſte la guerre d'Allemagne n'étoit point une guerre de religion, mais une affaire purement politique. Les Miniſtres Autrichiens ſe concerterent avec le Cardinal Borgia, qui dans une audience publique, remit au nom du Roi d'Eſpagne une proteſtation, qui ſembloit accuſer le Pape de négliger ſon devoir dans une occaſion ſi importante. Quelques Cardinaux furent disgraciés pour avoir ſecondé Borgia, quelques-uns & Borgia lui-même furent obligés de quitter Rome, Urbain ayant publié une bulle très-rigoureuſe, qui obligeoit les Evêques à la réſidence. Quelques jours après, Urbain tint un Conſiſtoire où il lut lui-même ſa réponſe à la proteſtation du Roi d'Eſpagne, il y réitéra ce qu'il avoit déja dit, que l'Empereur s'étoit attiré lui-même le mal qu'il ſouffroit, & il finiſſoit en promettant qu'il uſeroit de tous les moyens capables de contribuer à l'extirpation de l'héréſie & à la ſureté de la Religion Catholique. Il ſe borna néanmoins à la publication d'un Jubilé univerſel, au lieu de la croiſade qu'on lui demandoit, & à la permiſſion de quelques levées ſur les biens Eccléſiaſtiques, dont l'Empereur ne tira que cent mille écus; enfin à l'envoi de trois Nonces extraordinaires, en Allemagne, en France & en Eſpagne (*a*).

Mécontentemens de l'Eſpagne.

Urbain fit connoitre ſes ſentimens encore d'une façon bien vive, en diſant à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en plein Conſiſtoire, que ſon Maître étoit cauſe par ſa tirannie & par ſon ambition demeſurée, que les bons Catholiques étoient contraints de ſe réjouir de la victoire des Hérétiques. La querelle alla ſi loin, que les Miniſtres de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne à Rome ſolliciterent pluſieurs Cardinaux de leur Faction, d'aſſembler un Concile pour dépoſer le Pape comme un fauteur d'hérétiques. Il y eut même un Jéſuite en Eſpagne qui écrivit un Livre contre la puiſſance du Pape. On délibera auſſi dans le Conſeil du Roi Catholique d'ôter au Pape la collation de tous les bénéfices du royaume, & d'y ériger une Daterie pour les pourvoir, & retenir l'argent que la Cour de Rome en tire (*b*). Ce projet n'eut point de ſuite, parceque la face des affaires changea par la mort du Roi de Suede; qui fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 de Novembre.

Démêlés des Vénitiens avec le Pape.

La mort de François Marie de la Rovere, dernier Duc d'Urbin, occaſionna un démêlé entre le Pape & les Vénitiens. Le Pape avoit réuni le Duché d'Urbin à l'Egliſe, en conſéquence des bulles de ſes prédéceſſeurs. Tout ce qu'il put s'attribuer de la dépouille du Duc, ce fut la Préfecture de Rome, dont la maiſon de la Rovere avoit joui fort longtems, qu'il donna à ſon neveu Taddée Barberin, Prince de Paleſtrine. Cette dignité tiroit ſon origine des anciens Préfets du Prétoire, & elle n'étoit plus qu'un vain titre ſans autorité. Cependant le nouveau Préfet prétendit à la préſéance ſur tous les Ambaſſadeurs dans les cérémonies publiques,

(*a*) *Nani* L. IX. *Le Vaſſor* T. I. p. 112. 120. (*b*) *Heydegger* Hiſt. Papat. Ætat. VII.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

qui s'y oppoſerent de concert. Jean Peſari, Ambaſſadeur de Veniſe, ſe rencontra dans une rue avec le Préfet. Le cocher de Peſari s'étant laiſſé corrompre, laiſſa tomber ſon chapeau, arrêta pour le reprendre, & le caroſſe du Préfet paſſa. Peſaro en rentrant chez lui, vit ſon caroſſe environné de gens armés, qui favoriſerent la fuite du cocher. Tous les Ambaſſadeurs offrirent leur ſecours à celui de Veniſe, pour l'aider à tirer vengeance de cet affront, Mais le Sénat, pour éviter de ſe compromettre inutilement, lui envoya ordre de partir de Rome ſans prendre congé, & ne donna plus d'audience au Nonce à Veniſe. Ce premier démêlé fut ſuivi d'un ſecond & d'un troiſieme. On a vu plus haut, qu'Urbain VIII. avoit donné le titre d'Eminence à tous les Cardinaux, avec défenſe de recevoir de perſonne un autre titre, les ſeuls Rois exceptés. La République continua, en écrivant aux Cardinaux de ſuivre les formes anciennes. Depuis l'avanture de leur Ambaſſadeur, quelques Cardinaux refuſerent les Lettres du Sénat, parcequ'il ne leur donnoit pas le titre d'Eminence, & ce procédé augmenta l'aigreur. Enfin le Légat de Ferrare fit des entrepriſes ſur les frontieres des deux Etats. Il fit conſtruire de nouvelles digues, qui rejettoient les eaux du Po ſur le Poleſin, & qui incommodoient la navigation du fleuve. Les Vénitiens envoyerent des galeres qui détruiſirent les ouvrages du Légat. Celui-ci fit marcher des troupes, on lui en oppoſa. Il conſtruiſit un fort ſur ſa frontiere; les Vénitiens en éleverent un ſur la leur (*a*).

Terminés par la médiation de la France.

Les Miniſtres de France interpoſerent leurs offices, pour prévenir les ſuites de cette affaire, & l'accommodement ſuivit de près. Le Pape déclara à M. de Braſſac Ambaſſadeur de Louis XIII. que l'affront fait à l'Ambaſſadeur de Veniſe avoit été ſans ſon aveu, que ſon neveu n'avoit eu aucune part à l'enlévement du cocher, & qu'ils en avoient reſſenti l'un & l'autre un déplaiſir extrême. Il bannit les auteurs de cet enlévement. Il ſignifia auſſi aux Cardinaux, que la République de Veniſe, qui avoit toujours eu rang parmi les Têtes couronnées, étoit diſpenſée de leur donner le titre d'Eminence. Cette réparation contenta le Sénat. L'affaire des limites fut plus difficile à terminer. On envoya des Commiſſaires ſur les lieux, qui ne purent convenir de rien. La négociation fut transférée à Veniſe, & ne ſe termina que dans la ſuite (*b*).

Le Pape nomme des Commiſſaires pour juger des Evêques de France. 1633.

En 1633, on vit une preuve de la lâcheté des Prélats de France, qui céderent au poids de l'autorité du Cardinal de Richelieu. Le Pape à la ſollicitation du Roi, ou pour mieux dire du Cardinal, nomma des Commiſſaires pour juger quelques Evêques du Languedoc, accuſés du crime de leze-majeſté, parcequ'ils s'étoient déclarés en faveur des Ducs d'Orléans & de Montmorenci. Rien n'étoit plus contraire aux Libertés de l'Egliſe Gallicane. Cependant, tandis que le Pape profitoit avec plaiſir de l'occaſion d'étendre ſa juriſdiction, le Clergé de France n'oſa s'oppoſer à cette nouvelle entrepriſe. Urbain nomma l'Archevêque d'Arles & deux Evêques pour juger leurs confreres (*c*).

(*a*) *Nani* ubi ſup. *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. XI. p. 260-263.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Le Veſſor* T. VII. P. II. p. 71 & ſuiv.

Digitized by Google

Cette même année, Richelieu persuada au Roi d'envoyer en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Rome le Duc de Créqui, sous prétexte de rendre au Pape l'obéissance filiale. Mais au fond pour l'engager à entrer dans une ligue défensive avec la France. Le Duc arriva à Rome au mois de Juin & fut reçu avec la derniere magnificence. Il offrit au Pape toutes les forces du Roi pour sa défense, mais il ne put réussir à faire entrer Urbain dans la ligue qu'il lui proposa. Il alla à Venise pour négocier & pour terminer les différends sur les limites. Mais un nouveau démêlé du Pape & des Vénitiens arrêta le cours de cette négociation.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Ambassade du Duc de Créqui à Rome.

Ils avoient à Ancone un Consul nommé Oberti. Le Gouverneur l'accusoit de donner avis aux galeres de Venise des vaisseaux de Raguse, qui passoient en fraude. Quoiqu'en cela Oberti ne fit que son devoir, le Gouverneur d'Ancone le persécuta tellement, que le Consul alla à Venise pour en rendre compte au Sénat. A peine fut-il parti, que le Gouverneur fit saisir ses meubles & ses papiers, sans excepter ceux qui appartenoient à son ministere. Tandis que le Sénat, appuyé de l'Ambassadeur de France, demandoit au Pape réparation de cette insulte, le Gouverneur d'Ancone publia contre Oberti une sentence de bannissement, pour avoir en tems de peste introduit des marchandises d'une barque Vénitienne suspecte de contagion, quoiqu'il n'eût fait entrer ces marchandises qu'avec la permission du Magistrat. Ce nouveau grief augmenta le mécontentement du Sénat, & l'Ambassadeur de France s'employa avec plus de chaleur encore pour lui obtenir satisfaction. On convint que la sentence seroit révoquée, que Michel Oberti retourneroit à Ancone & qu'on lui rendroit ses meubles & ses papiers. Le Sénat fit espérer, qu'il le rappelleroit bientôt & qu'il enverroit un autre Consul. Sur ces entrefaites Michel Oberti mourut, & le Sénat envoya son frere à Ancone pour exercer le Consulat. Mais à peine y fut-il arrivé, que le Gouverneur le fit mettre en prison, & le chassa ensuite, en le menaçant de le traiter beaucoup plus durement, s'il s'avisoit de revenir. L'Ambassadeur de France s'en plaignit vivement au Pape, parcequ'il avoit donné parole aux Vénitiens que leur Consul seroit bien reçu. Urbain VIII. biaisa, & le Sénat qui vit qu'on cherchoit à l'amuser, suspendit à Venise les audiences du Nonce, & défendit à son Ambassadeur à Rome de se présenter devant le Pape (*a*). Cette affaire ne se termina que vers la fin de l'année 1635. Le Consul fut rétabli dans ses fonctions & la bonne intelligence parut renaître. On reprit l'affaire des limites, pour laquelle on se donna encore des peines inutiles, par la difficulté de constater la propriété d'un terrein dont chaque débordement du Po changeoit la disposition. On proposa de tirer une ligne entre deux points fixes, qui fît la séparation des deux Etats, sans égard aux variations du fleuve (*b*).

Nouveau démêlé des Vénitiens avec le Pape.

Louis XIII. ayant dépouillé le Duc de Lorraine de ses Etats, les Ministres d'Espagne presserent extrémement le Pape de s'intéresser en faveur de la Maison de Lorraine. Urbain se détermina à envoyer Mazarin Vice-légat d'Avignon, en qualité de Nonce extraordinaire en France, chargé de parler de l'accommodement de Louis avec la Maison d'Autriche, & des affaires de Lorraine. Ce Nonce arriva à Paris dans le mois de Novembre &

Mazarin Nonce extraordinaire en France.

(*a*) *Nani* l. c. *Laugier* ubi sup. p. 270-272. (*b*) *Nani* L. X. *Laugier* l. c. p. 284.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

s'acquitta de ſa commiſſion, mais ſans ſuccès, à quoi il s'étoit bien attendu. Il profita de l'occaſion, pour s'inſinuer dans l'eſprit du Roi & de ſon Miniſtre, en quoi il réuſſit parfaitement, juſqu'à devenir un des plus intimes Confidens de Richelieu (*a*).

Le Cardinal ne perdoit pas de vue ſon projet d'abaiſſer la Maiſon d'Autriche, deſorte qu'il fit ſigner, le 8 de Fevrier 1635 à Paris, un Traité entre le Roi & les Etats Généraux contre l'Eſpagne, par lequel Louis XIII. s'engageoit de déclarer la guerre à Philippe IV. s'il ne lui donnoit pas ſatisfaction, ainſi qu'aux Hollandois, ſur les différens griefs dont ils avoient à ſe plaindre (*b*). Les Eſpagnols ne furent pas ſitôt inſtruits de ce Traité, qu'ils ne garderent plus de meſures. Ils ſurprirent la ville de Treves, & emmenerent l'Electeur priſonnier. Ce Prince s'étoit attiré la haine de la Maiſon d'Autriche, en embraſſant la neutralité dans le tems de l'invaſion des Suedois, & en ſe mettant ſous la protection du Roi de France, qui avoit garniſon dans Treves, lorſque les Eſpagnols ſurprirent cette ville. Richelieu demanda fierement la liberté de l'Electeur, & ſur le refus qu'on fit, la France déclara la guerre à l'Eſpagne. Le Pape avoit ordonné à ſes Miniſtres de faire de grandes plaintes de ſa part à Vienne, à Madrid & à Bruxelles, & d'y demander l'élargiſſement de l'Electeur Archevêque; mais ſes bons offices furent inutiles par la déclaration de la guerre (*c*).

Traité de la France avec les Etats généraux & ſurpriſe de Treves par les Eſpagnols. 1635.

Ligue du Roi de France avec quelques Princes d'Italie.

Cette guerre étendit bientôt ſes ravages juſques dans l'Italie. Le Duc de Rohan & M. de la Lande s'étoient rendus maîtres de toute la Valteline, & des deux Comtés adjacents. Dans ces circonſtances le Préſident de Bellievre, Ambaſſadeur extraordinaire de France en Italie, propoſa à pluſieurs Princes une Ligue offenſive & défenſive contre l'Eſpagne. Le Grand Duc de Toſcane & les Vénitiens perſiſterent dans la neutralité. Le Duc de Modene ſe déclara pour l'Eſpagne. Le Duc de Savoye entra dans la ligue parcequ'il ne pouvoit s'en diſpenſer; depuis qu'il avoit rendu Pignerol à la France, il étoit dans la dépendance. Le Duc de Mantoue ſigna auſſi la Ligue, & Edouard Duc de Parme s'y joignit. Comme ce dernier étoit Feudataire de l'Egliſe, Urbain qui vouloit ſe tenir neutre, écrivit à Edouard deux brefs par leſquels il déſapprouvoit ſon union avec la France (*d*).

Le Pape veut empêcher les Evêques de France de juger du mariage du Duc d'Orléans.

Quelque occupé que Richelieu fût des affaires de la guerre, il ne perdoit point de vue le deſſein de faire caſſer le mariage du Duc d'Orléans avec la ſœur du Duc de Lorraine. Quelques Evêques dévoués au Cardinal, furent choiſis par l'aſſemblée du Clergé pour examiner l'affaire, & après avoir conſulté ceux des Docteurs ſeculiers & réguliers, qu'ils jugerent à propos, ils firent leur rapport, ſur lequel l'aſſemblée du Clergé ſe déclara pour la nullité du mariage, parcequ'il avoit été contracté ſans le conſentement du Roi (*e*). La Reine Mere réfugiée à Anvers avec la Ducheſſe d'Orléans, fit prier le Pape de ne pas permettre que les Evêques de France ſe mêlaſſent de cette affaire. Le Pape parla vivement à M. de Noailles

(*a*) *Le Vaſſor* T. VIII. P. I. p. 122-128. *Nani* ubi ſup.
(*b*) *Le Vaſſor* l. c. p. 368.
(*c*) Le même, p. 378-381.
(*d*) *Le Vaſſor* ubi ſup. p. 383 & ſuiv. Contin. de Mezeray T. XII. p. 61.
(*e*) *Le Vaſſor* l. c. p. 463-472.

Digitized by Google

Ambaſſadeur de France à Rome contre l'entrepriſe du Clergé, & envoya ordre à ſes deux Nonces, Mazarin & Bolognetti de s'en plaindre de ſa part au Roi. On dépêcha l'Evêque de Montpellier à Rome, pour déduire les raiſons du Clergé. Urbain fit mine d'écouter les remontrances de l'Evêque avec plaiſir, & de ne condamner pas abſolument ce qui s'étoit paſſé dans l'aſſemblée du Clergé. Mais dans le fond de ſon cœur il n'avoit nulle envie de favoriſer Richelieu (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Vers la fin de cette année, le Pape eut encore un démêlé avec les Vénitiens. Il s'agiſſoit d'une inſcription placée par ordre de Pie IV. dans la Salle du Vatican où l'on donne audience aux Ambaſſadeurs. Cette inſcription rappelloit d'une maniere honorable, la protection accordée par les Vénitiens au Pape Alexandre III. contre l'Empereur Frederic Barberouſſe, la victoire qu'ils avoient remportée ſur la flotte impériale, & la part qu'ils avoient eue à la reconciliation de ces deux ennemis. Urbain fit ſupprimer cette inſcription, & on en ſubſtitua une nouvelle, où le fait étoit altéré de maniere à ôter aux Vénitiens tout le mérite du bienfait. L'Ambaſſadeur de Veniſe étoit abſent; François-Marie Tozzi ſon Secretaire, donna avis de cette nouveauté au Sénat. Tozzi eut ordre de partir de Rome ſans prendre congé, & il fut défendu au College d'admettre le Nonce à l'audience. Le Pape voulut mettre l'affaire en négociation; mais le Sénat fit déclarer qu'il n'entendroit à aucun accommodement, que l'inſcription n'eût été rétablie dans ſon entier (*b*).

Autre démêlé des Vénitiens avec Urbain VIII.

Le Duc de Savoye fut déclaré Généraliſſime de la Ligue en Italie. Le Maréchal de Créqui, y mena dix mille hommes; le Duc de Parme le joignit avec quatre mille hommes de pied & mille chevaux, & le Duc de Savoye avec ſix mille hommes. Ils aſſiegerent Valence inutilement, & les Chefs s'imputerent réciproquement la faute de la levée du ſiege; l'hiver qui ſurvint ſuſpendit les hoſtilités (*c*).

Commencement de la guerre en Italie.

La Cour de Rome ſe défioit de Richelieu. Comme il ſe feſoit donner toutes les Abbayes régulieres qui ſont Chefs d'Ordre en France, on craignit à Rome qu'il ne penſât à ſe faire Patriarche. S'étant fait élire Abbé de Clugni, de Ciſteaux & de Prémontré, le Pape lui refuſa les bulles pour ces Abbayes. Urbain donna un nouveau ſujet de chagrin au Cardinal, en rappellant Mazarin, avec ordre d'aller faire ſa charge de Vice-Légat à Avignon. Richelieu, à qui il étoit tout dévoué, auroit bien voulu qu'il allât du moins en Eſpagne, ſous prétexte de porter cette couronne à la paix, mais en effet pour lui ſervir d'eſpion & d'Agent dans cette Cour-là. Le Pape n'y voulut pas conſentir, non plus qu'à le donner pour adjoint au Cardinal Ginetti, qu'on parloit d'envoyer pour traiter de la paix à Cologne (*d*).

Le Pape chagrine Richelieu. 1636.

Richelieu de ſon côté chercha à chagriner la Cour de Rome. Il fit rappeller le Comte de Noailles, & envoya pour le remplacer le Maréchal d'Etrées, que le Pape n'aimoit point, & qui n'étoit pas plus agréable à la Faction Eſpagnole. Le principal motif de cette Ambaſſade étoit de porter le Pape à traiter le Duc de Parme avec plus de douceur qu'il ne feſoit. Le

Le Maréchal d'Etrées envoyé Ambaſſadeur à Rome.

(*a*) Le même p. 474-479.
(*b*) *Nani* L. X. *Laugier* l. c. p. 284.
(*c*) *Nani* ubi ſup. *Laugier* l. c. p. 281, 282.
(*d*) *Le Vaſſor* T. VIII. P. II. p. 172 & fuiv. Contin. de Mezeray *ubi ſup.* p. 60.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Pape refuſa longtems de traiter avec le Maréchal, mais il fallut enfin que la Cour de Rome cédât. Le Maréchal reçut cependant durant ſon Ambaſſade deux grands affronts; l'un en la perſonne de Mademoiſelle de Themines ſa belle-fille, qui fut ſéduite par le Cardinal Antoine, moyennant une promeſſe de mariage, puis empoiſonnée au commencement de ſa groſſeſſe; l'autre en la perſonne de ſon Ecuyer, que le Cardinal patron fit tuer à Freſcati pour ſes inſolences (*a*). Mais nous parlerons de cette derniere affaire dans la ſuite.

Embarras du Duc de Parme.

Le Duc de Parme prit la réſolution de venir lui-même en France ſolliciter le ſecours dont il avoit beſoin; il s'y rendit au mois de Fevrier, & fut parfaitement bien reçu. Les Eſpagnols & le Duc de Modene profiterent de ſon abſence & firent de grands ravages dans ſes Etats. Il partit d'abord de Paris & ſe rendit en Italie. La meſintelligence qui regnoit entre le Duc de Savoye & le Maréchal de Créqui empêcha qu'il ne fût ſécouru efficacément. A la vérité le Maréchal & le Duc entrerent dans le Milanés, mais le Marquis de Léganez, Gouverneur de ce Duché ſe porta ſur l'armée Françoiſe, qui étoit ſur le Teſin, & l'on en vint à une action. La nuit ſépara les combattans & les deux partis s'attribuerent la victoire. Mais la retraite des François & des Savoyards qui ſuivit peu après, laiſſa tout l'avantage aux Eſpagnols (*b*).

Il eſt obligé de s'accommoder avec les Eſpagnols. 1637.

La retraite des François laiſſa le Duc de Parme expoſé à toute la vengeance de ſes ennemis. Le Marquis de Léganez fit avancer un gros corps de troupes dans le Parmeſan, qui, après avoir ſoumis quelques places peu importantes, mit le ſiege devant Plaiſance, où le Duc Edouard s'étoit renfermé. Il implora inutilement l'aſſiſtance de tous ſes voiſins, que ſon ſort pouvoit intéreſſer, deſorte qu'il ſe trouva forcé de traiter avec les Eſpagnols. Contens de l'avoir humilié, ils lui accorderent la paix à condition qu'il chaſſeroit les François de ſes Etats; ce qu'il exécuta par ſurpriſe. Il fut encore obligé de céder aux Eſpagnols Sabionetta, dont il s'étoit emparé. Tous ſes autres Etats lui furent rendus. Il s'accommoda auſſi avec le Duc de Modene (*c*).

Les Griſons ſe déclarent pour l'Eſpagne.

Il arriva en ce tems-là une révolution plus fâcheuſe pour la France chez les Griſons. Ils preſſoient le Duc de Rohan de leur remettre la Valteline, & il étoit convenu de la leur reſtituer. Le Cardinal de Richelieu imagina des prétextes pour ne pas s'en déſaiſir. Les Griſons traiterent à Inſpruk avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, & les François ſe trouverent dans la néceſſité d'avacuer la Valteline (*d*).

Mort des Ducs de Savoye & de Mantoue.

Deux événemens concoururent cette année pour perpétuer la guerre en Italie. Victor Amedée Duc de Savoye mourut le 7 d'Octobre à Verceil, & laiſſa deux fils & trois filles en bas âge. L'aîné de ſes fils étant mort peu après; Charles Emanuel le ſecond fut ſon ſucceſſeur, ſous la tutelle & la régence de ſa mere Chriſtine, ſœur du Roi de France. Le Cardinal Maurice, & le Prince Thomas ſes beaufreres lui diſputerent l'une & l'autre, ce qui donna lieu à bien des troubles. Charles de Gonzague Duc de Mantoue

(*a*) *Amelot de la Houſſaye* Mem. Hiſt. T. II. p. 426.

(*b*) *Le Vaſſor* T. VIII. P. II. p. 158, 267 & ſuiv.

(*c*) *Nani* l. c. *Le Vaſſor* T. IX. P. I. p. 165 & ſuiv.

(*d*) *Nani* l. c. *Le Vaſſor* ubi ſup. p. 170.

Digitized by Google

étoit mort le 20 de Septembre; il laiſſa pour ſucceſſeur Charles II. ſon petit-fils, qui étoit auſſi mineur, ſous la Régence de la Princeſſe Marie, veuve du Duc de Rhetel, & mere du jeune Prince. Par l'appui des Vénitiens, elle ſe trouva à l'abri de toute inquiétude de la part des Eſpagnols, pour leſquels elle ſe déclara l'année ſuivante. SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Au commencement du mois de Mars 1638, le Marquis de Leganez mit le ſiege devant le Fort de Brême, à l'entrée du Duché de Milan. Le Maréchal de Créqui s'avança pour ſécourir la place, & fut tué. Le Fort ſe rendit. On envoya le Cardinal de la Valette pour remplacer le Maréchal. Son arrivée n'empêcha pas le Marquis de Leganez d'entrer en Piemont, & de mettre le Siege devant Verceil, dont il ſe rendit enfin maître, malgré tous les efforts des François pour ſécourir la place (*a*). Ainſi finit la campagne d'Italie. *Suite de la guerre en Italie.* 1638.

L'année ſuivante les deux Princes de Savoye ſe rendirent maîtres de preſque toutes les places du Piemont, à l'exception de la Capitale. La Régente fut obligée de ſe jetter ſans réſerve entre les bras de la France; pendant qu'elle feſoit ſes dernieres conditions, le Prince Thomas ſurprit la ville de Turin, & un corps de François, qui aſſiegeoit Coni, eut à peine le tems d'arriver pour ſauver la citadelle, & mettre en ſureté la Ducheſſe Régente, qui s'y étoit réfugiée (*b*). *Affaires de Piemont.* 1639.

La Cour de France & celle de Rome ſe trouvoient fort brouillées enſemble. Le refus des bulles dont Richelieu avoit beſoin pour les Abbayes de Clugni, de Ciſteaux & de Prémontré, le peu d'égard que le Pape avoit pour la nomination que le Roi avoit faite de Mazarin pour le chapeau de Cardinal, & enfin l'aſſaſſinat de l'Ecuyer du Maréchal d'Etrées, dont nous avons dit un mot, avoient cauſé un grand mécontentement, & Richelieu envoya au Maréchal d'Etrées des ordres, qui l'obligeoient à témoigner que le Roi ne vouloit rien approuver de tout ce qu'Urbain feroit (*c*). Le Pape envoya alors Scotti en qualité de Nonce en France, au lieu de Bolognetti, pour juſtifier l'aſſaſſinat commis en la perſonne de l'Ecuyer du Maréchal. La Cour refuſa de recevoir Scotti en qualité de Nonce extraordinaire. Le Pape céda enfin & donna au Roi la ſatisfaction qu'il demandoit, & accorda quelque tems après à Mazarin le Chapeau de Cardinal (*d*). *Brouilleries entre la France & le Pape.*

Urbain étoit parvenu à procurer en Piemont une trêve de trois mois. La Cour de Madrid en fit un crime au Marquis de Leganez, le rappella & envoya le Marquis de Fuente pour le remplacer dans le Gouvernement de Milan. Dès que la trêve fut expirée, la ville & la citadelle de Turin recommencerent à ſe canonner. Le Comte de Harcourt tenoit la campagne avec un corps de ſix mille hommes. Se trouvant preſſé d'un côté par le Marquis de Leganez, & de l'autre par le Prince Thomas, & manquant de vivres, il attaqua bruſquement les troupes du Prince, leur paſſa ſur le ventre & aſſura ſa poſition (*e*). *Suite de la guerre de Piemont.*

L'hiver ſe paſſa en négociations frauduleuſes & inutiles. Au commencement d'Avril le Marquis de Leganez aſſiegea Caſal, dont les François étoient les maîtres. Le Comte de Harcourt marcha au ſecours de la place, *Siege de Caſal & de Turin.* 1640.

(*a*) Le même, p. 529-545. *Nani* l. c.
(*b*) *Nani* L. XI. *Le Vaſſor* T. IX. P. II. p. 171.
(*c*) *Le Vaſſor* l. c. p. 183 & ſuiv.
(*d*) Contin. de Mezeray T. XII. p. 123.
(*e*) *Nani* L. XI.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

força les lignes des Eſpagnols, leur tua plus de trois mille hommes, les mit en déroute, & prit leur canon, leur bagage & la caiſſe militaire (*a*). Ce Général entreprit alors avec une armée tout au plus de dix mille hommes d'aſſieger la ville de Turin, défendue par plus de trois mille hommes aux ordres du Prince Thomas. On vit alors une choſe fort extraordinaire; ſavoir la Citadelle aſſiegée par le Prince Thomas, maître de la ville, la ville aſſiegée par le Comte de Harcourt, & le Comte de Harcourt aſſiegé lui-même dans ſon camp par le Marquis de Leganez. Ce dernier attaqua le Comte dans ſes retranchemens, le onzieme de Juillet, & fut battu. Enfin la ville ſe rendit le 24 de Septembre. Le Prince Thomas ſe retira à Coni, où il fit en ſecret ſon accommodement avec la France, étant mécontent des Eſpagnols. Mais au commencement de l'année ſuivante, il ſe livra de nouveau à eux (*b*).

Origine & condamnation du Janſéniſme. 1641.

On place à cette année l'origine du Janſéniſme. J'ai déja dit ailleurs que les conteſtations ſur la grace avoient commencé dès le ſiecle précédent, à l'occaſion du Livre de Louis Molina. Jéſuite Eſpagnol, ſur la concorde de la Grace avec le Libre-arbitre. On a vu que ce Livre donna lieu à de grandes querelles qu'on tâcha d'aſſoupir à Rome. La diſpute, après avoir été aſſoupie quelque tems, ſe renouvella en 1626 par le Livre d'un Jéſuite nommé Garaſſe, intitulé *Somme des Vérités, Capitales de la Religion Chretienne.* L'Abbé de St. Cyran le réfuta vivement, & malgré la cabale des Jéſuites, ce Livre de Garaſſe fut cenſuré, par la Faculté de Théologie de Paris, comme contenant pluſieurs propoſitions hérétiques, erronées, ſcandaleuſes téméraires, pluſieurs falſifications de paſſages de l'Ecriture & des Peres, cités à faux. Janſenius, qui étoit alors à Louvain, & qui n'aimoit pas la doctrine des Jéſuites, forma le deſſein d'approfondir les ſentimens de St. Auguſtin ſur la Grace, la Prédeſtination & le Libre-arbitre. Après avoir lu pluſieurs fois les ouvrages de ce Pere de l'Egliſe, il forma un gros volume in-folio, qu'il intitula *Auguſtinus*, qui parut en 1640, deux ans après la mort de l'Auteur. Les Jéſuites dénoncerent ſon Livre à l'Inquiſiteur de Rome, & compoſerent pour le combattre des Theſes, qui furent ſoutenues à Louvain en 1641. Les Eccléſiaſtiques ſe partagerent, & on les diſtingua par les noms de Janſéniſtes & de Moliniſtes. Les premiers furent ſoutenus par la Sorbonne, & par les plus célebres Théologiens de l'Europe. Les Jéſuites mirent dans leurs intérêts la Cour de Rome, & Urbain VIII. condamna l'*Auguſtin* de Janſenius, comme renouvellant des propoſitions de Michel Baius, condamnées par Pie V. & par Grégoire XIII. Il défendit enſuite ſous des cenſures ſéveres, & ſous des peines civiles, que perſonne ne traitât à l'avenir des ſecours de la Grace ſans une permiſſion expreſſe du Saint Siege, juſqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné par le Siege Apoſtolique (*c*).

Siege de Caſal & de Turin. 1640.

Ce fut en 1641 que commencerent les grands démêlés du Pape avec le Duc de Parme, qui éclaterent en rupture ouverte. Pour l'intelligence de ce

(*a*) Le même *Le Vaſſor* T. X. P. I. p. 45 & ſuiv.

(*b*) *Nani* ubi ſup. *Le Vaſſor* l. c. p. 69 & ſuiv

(*c*) Voy. Hiſt. des Papes T. V. p. 243-245.

Digitized by Google

ce différend il faut remonter plus haut. Le mécontentement du Duc commença dans le tems que s'étant déclaré pour la France contre les Eſpagnols, il s'étoit vu dans la néceſſité de s'accommoder avec ceux-ci. Il ſe plaignit de la froideur avec laquelle Urbain en avoit agi dans cette occaſion, l'ayant abandonné au reſſentiment de la Maiſon d'Autriche. Les Barberins avoient voulu lui faire acheter la protection de leur oncle, par la ceſſion de quelques-unes de ſes terres, qui étoient à leur bienſéance. Etant allé en 1639 dans ſon Duché de Caſtro; les Barberins lui firent inſinuer, qu'étant ſi près de Rome, il convenoit qu'il y vint pour voir le Pape. On lui promit toutes ſortes d'agrémens, & lui fit eſpérer qu'il obtiendroit une diminution des intérêts qu'il payoit des groſſes ſommes que ſon pere avoit empruntées du Mont de Piété (a). Quelques Auteurs prétendent qu'ils avoient auſſi en vue de lui faire épouſer la fille de Taddéo Préfet de Rome, & Prince de Paleſtrine (b). Mais en ce cas-là il faudroit placer ſon voyage à Rome en 1626, puiſqu'en 1628 il avoit épouſé la Princeſſe de Toſcane (c). S'il y a quelque choſe de vrai dans cette particularité, dont Nani ne dit rien, on pourroit croire que c'eſt dans cette occaſion, & non auparavant, qu'on lui propoſa de donner ſa fille en mariage au fils aîné du Prince de Paleſtrine, avec le Duché de Caſtro pour dot (d). Quoiqu'il en ſoit le Duc alla à Rome, & obtint la diminution des intérêts qu'il payoit. Mais il ſe brouilla avec les Barberins au ſujet du cérémonial, & ſuivant Nani, parcequ'il refuſa de les accommoder de quelques terres de Caſtro qui étoient voiſines des leurs. Il partit de Rome ſans les voir, & parla ſi fortement à Urbain contre le Cardinal François, que le Pape en pleura (e).

Les Barberins chercherent à ſe venger, & en trouverent bientôt le moyen. Le Duc jouiſſoit par la conceſſion des Papes de la traite des bleds, qu'on tiroit du Duché de Caſtro, ce qui ſervoit à payer les intérêts des ſommes dues. Le Pape, à l'inſtigation de ſes neveux, révoqua la conceſſion, ce qui mit le Duc dans l'impuiſſance de payer. Il fut cité à Rome; mais ne voulant pas ſubir les formalités de la Juſtice, il eut recours aux armes. Il envoya à Caſtro des troupes, & fit fortifier la place. Les Barberins taxerent cette entrepriſe de félonie, & de deſſein de réſiſter à ſon Souverain. L'Auditeur de la Chambre Apoſtolique publia un Monitoire, qui ne donnoit que trente jours au Duc de Parme, pour démolir les fortifications & licencier la garniſon de Caſtro, ſous peine d'être déclaré rebelle, & d'encourir l'excommunication. Cette menace fut bientôt appuiée d'une armée, ſous les ordres du Préfet de Rome. Le grand Duc de Toſcane, le Viceroi de Naples, & le Sénat de Veniſe s'intéreſſerent en faveur du Duc de Parme, & conſeillerent à ce Prince d'uſer de modération & de faire quelque ſoumiſſion au Pape pour l'appaiſer. On afficha un ſecond Monitoire; qui prolongeoit de quinze jours le terme donné au Duc & dans le même tems les troupes du Pape s'vancerent, & s'emparerent ſans peine du Duché de Caſtro. Edouard fit préſenter à l'Auditeur de la

Section XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

(a) *Nani* L. XII ſous l'an 1641.
(b) Etat du Siege de Rome T. I. p. 45 & ſuiv.
(c) Etat ancien & moderne des Duchés de Florence, Modene. Mantoue & Parme &c. p. 442.
(d) *Le Vaſſor* T. X. P. II. p. 178.
(e) *Nani* ubi ſup.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Chambre une proteſtation contre les procédures qu'on feſoit. Les Vénitiens offrirent leur médiation, mais le Pape refuſa d'admettre des Médiateurs entre le Souverain & le Vaſſal. Le Grand Duc & le Duc de Modene propoſerent divers projets d'accommodement ſans ſuccès. Sur ces entrefaites, on cita le Duc à Rome, auquel on donnoit un ſaufconduit, ne lui permettant de ſe faire accompagner que de cinquante perſonnes. Edouard, au lieu d'obéir, publia un long manifeſte, dans lequel il expoſoit ſes droits, & qui fut reçu de tout le monde avec applaudiſſement (*a*).

Le Pape refuſe de recevoir l'Ambaſſadeur du nouveau Roi de Portugal.

Tandis que cela ſe paſſoit, il étoit arrivé une grande révolution en Portugal, & le Duc de Bragance avoit été proclamé & couronné Roi, ſous le nom de Jean IV. Ce Prince envoya l'Evêque de Lamego à Rome, en qualité d'Ambaſſadeur, pour rendre l'obéiſſance au Pape. Les Eſpagnols empêcherent le Pape de le recevoir; ils entreprirent même d'uſer de violence contre lui. Enfin après avoir reſté un an à Rome, l'Ambaſſadeur s'en retourna en Portugal, ſans avoir vu le Pape (*b*).

Le Pape excommunie le Duc de Parme. 1642.

L'affaire de Parme devenoit de jour en jour plus ſérieuſe par l'animoſité des Barberins. Le Marquis de Fontenai-Mareuil Ambaſſadeur de France à Rome, & Lionne envoyé extraordinairement pour agir en faveur du Duc de Parme, tâcherent d'engager le Pape à s'accommoder, & d'employer ſes troupes auxquelles la France joindroit ſix mille hommes & une Flotte pour chaſſer les Eſpagnols d'Italie, offrant aux Barberins de mettre la couronne de Naples dans leur Maiſon. Urbain ne donna pas dans ce projet plus ſpécieux que ſolide. Animé plus que jamais contre Farneſe, il l'excommunia ſolemnellement le 13 de Janvier 1642, le déclara privé de tous les fiefs & dignités qu'il tenoit du S. Siege, ordonna que ſes palais de Rome & ſes biens ſeroient vendus à l'encan, & que la Chambre prendroit poſſeſſion du Duché de Caſtro, ſans pourtant le comprendre encore dans la rigueur des bulles de Pie V. qui défendent toute aliénation des domaines réunis au S. Siege (*c*). Le Duc de Parme extrémement irrité s'aſſura de la bonne volonté de ſes ſujets, & fit ſortir de ſes Etats les Religieux qui n'étoient pas du Pays & l'Evêque de Plaiſance, né ſujet du Pape, de peur qu'ils n'excitaſſent le peuple à la révolte, ſous prétexte de reſpect pour la bulle du Pape. Cependant l'armée d'Urbain, de dixhuit ou vingt mille hommes avançoit, & le Général fit demander paſſage au Duc de Modene, pour entrer dans le Parmeſan & le Plaiſantin. Le Duc de Modene en fut fort ſurpris, de même que les Princes voiſins. Le grand Duc & les Vénitiens, conjointement avec les Miniſtres de France & d'Eſpagne, firent des inſtances auprès du Pape, pour ſuſpendre la marche de ſes troupes, mais il perſiſta dans ſes deſſeins.

Les Vénitiens & le Grand Duc ſe déclarent pour le Duc de Parme.

Le Duc de Modene n'étant pas en état de refuſer le paſſage l'accorda durant l'eſpace d'un mois, à condition d'être averti ſix jours avant que l'armée marchât. Il ne laiſſa pas de lever trois ou quatre mille hommes pour la garde de ſes places. Le Duc de Parme ſe mit en campagne avec plus de ſept mille hommes, pour diſputer l'entrée de ſon Pays aux troupes du Pape, & fit demander au Grand Duc & aux Vénitiens un prompt

(*a*) Le même.
(*b*) *La Cléde* Hiſt. de Portugal. T. II. p. 439 & ſuiv. Edit. in 4to.
(*c*) *Nani* ubi ſup.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

ſecours d'hommes & d'argent. Ils envoyerent d'abord à Parme ſoixante-dix mille écus, pour animer les troupes, & en même tems s'emploierent auprès du Pape pour obtenir une ſuſpenſion d'armes. Mais n'ayant point reçu de réponſe ſatisfaiſante, ils formerent en commun un corps de plus de cinq mille hommes, qu'ils joignirent aux troupes du Duc de Modene, pour s'oppoſer au paſſage des troupes d'Urbain. Cette armée du Pape étoit compoſée de milices levées à la hâte, elle s'effraya, quand elle vit qu'il étoit queſtion de combattre, déſorte que les ſoldats déſerterent par groſſes bandes. Le Pape voyant que les Princes voiſins s'en mêloient accorda de lui-même une ſuſpenſion d'armes pour quinze jours (*a*).

Ligue contre le Pape.

Dans cet intervalle, les Vénitiens, le Grand Duc & le Duc de Modene conclurent une ligue entre eux. Ils ſe garantirent mutuellement leurs Etats, & s'obligerent à entretenir à fraix communs pour leur défenſe une armée de douze mille hommes de pied & de dixhuit-cens chevaux. Par un article ſecret, ils s'engagerent à ſécourir le Duc de Parme, & à l'admettre dans la ligue, aux conditions dont on conviendroit.

Le Duc de Parme entre dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Cette ligue étonna les Barberins, & inſpira du courage au Duc de Parme. Malgré les repréſentations des Vénitiens & du Grand Duc, il entra dans l'Etat Eccléſiaſtique à la tête de trois mille chevaux ſans infanterie & ſans canon. Il s'approcha de Bologne, l'armée du Pape ſe diſſipa, & le Préfet ſe ſauva à Ferrare. Le Gouverneur d'Imola envoya les clés au Duc; Forli ſe rendit à diſcretion, Faënza ne fit auſſi aucune réſiſtance. Il entra par la Toſcane dans le Perouſin, mit le Pays à contribution & y établit ſes quartiers. Les Barberins déconcertés par des progrès ſi rapides, eurent recours aux artifices de la négociation. Les Alliés & le Duc de Parme lui-même donnerent dans le piege; la Cour de Rome traina les affaires en longueur, & trouva moyen d'aſſembler une armée de quinze mille hommes entre Orviete & Viterbe, qui incommoda beaucoup celle du Duc, & lui ôta toute eſpérance de pénétrer dans l'Etat de Caſtro. On continua de négocier & l'hiver approchoit. Enfin, on convint que le Pape leveroit l'excommunication, que le Duché de Caſtro ſeroit mis entre les mains du Duc de Modene, pour le rendre au bout de ſix mois au premier poſſeſſeur, que les nouvelles fortifications de Caſtro ſeroient démolies, & qu'on mettroit en dépôt les revenus, pour payer les Montiſtes. A ces conditions le Duc de Parme devoit ſortir de l'Etat Eccléſiaſtique & ſe retirer en Lombardie. Le Cardinal Spada, Plénipotentiaire du Pape, différa ſous divers prétextes de ſigner la convention. L'armée du Duc de Parme étoit diminuée, & manquoit de vivres. Ce Prince voyant qu'on le jouoit, ſe livra à la colere, ordonna la retraite de ſes troupes, & partit en poſte pour la Lombardie. Les Barberins ne rompirent pas pourtant la négociation; ils chercherent à amuſer les Alliés par de nouveaux projets d'accommodement, & travaillerent à les déſunir. Ceux-ci reconnurent leurs artifices & rompirent les négociations (*b*).

Suite de la guerre de Parme. 1643.

On ne laiſſa pas néanmoins de négocier pendant l'hiver, mais les propoſitions que feſoient les Barberins furent rejettées par les Alliés. Pendant ce tems-là, Edouard qui étoit hardi & ardent tenta une nouvelle entre-

(*a*) Le même. (*b*) Le même.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

priſe ſur Caſtro. Il fit partir ſecretement trois mille hommes, qui s'embarquerent ſur des tartanes à l'embouchure de la Marga, mais une violente tempête les diſperſa, & l'entrepriſe fut manquée. Les Alliés prenoient des meſures ſecretes pour reprimer les Barberins, le Cardinal Antoine ayant entrepris d'élever un Fort, & de faire un pont ſur le Po, dans cette partie du Ferrarois, qui confine aux terres des Vénitiens. Le Duc de Parme, qui brûloit du deſir de ſe venger, voyoit avec chagrin les lenteurs circonſpectes des Alliés, deſorte qu'il entra dans le Ferrarois avec un corps de troupes & s'empara de quelques places. Cette démarche détermina les Vénitiens, le Grand Duc & le Duc de Modene à ſigner un nouveau Traité à Veniſe, le 26 de Mai, pour faire la guerre aux Barberins. Elle ne produiſit pas d'événemens fort conſiderables, & l'avantage fut balancé de part & d'autre, par la faute du Duc de Parme, qui ne concourut pas aux ſuccès de la Ligue formée en ſa faveur. Les Cours de France & de Madrid ſeſoient toujours l'office de Médiateurs, mais ſans ſuccès, parcequ'elles étoient en ce tems-là agitées, l'une par la mort de Louis XIII & l'autre par la disgrace du Duc d'Olivarez. La guerre continua pendant tout l'Eté, avec peu d'avantage d'aucun des partis, & l'hiver donna lieu à de nouvelles négociations. Le Cardinal de Bichi fut envoyé de France pour travailler à la paix. Urbain VIII. la deſiroit ardemment; malgré le ſoin que ſes neveux prenoient de lui déguiſer l'état des choſes, il n'ignoroit pas combien ſes ſujets ſouffroient (*a*).

Concluſion de la paix. 1644.

Après bien des conteſtations, le Cardinal de Bichi ſe rendit à Veniſe, & on convint enfin au commencement de l'année 1644 des conditions. On demanda au nom du Roi de France l'abſolution du Duc de Parme. Le Pape conſentit de lui rendre le Duché de Caſtro, laiſſant ſubſiſter l'hypotheque des rentes ſur ce Duché, comme elle étoit avant la guerre. On reſtitua de part & d'autre tout ce qui avoit été pris. La paix fut publiée à Veniſe le premier de Mai; le Duc de Parme y alla pour remercier le Sénat du ſecours qu'il en avoit reçu, reconnoiſſant qu'il lui avoit l'obligation de ſon rétabliſſement dans ſes Etats (*b*). On prétend que cette guerre couta au S. Siege plus de vingt millions, au moins cette ſomme parut emploiée ſur les comptes de la Chambre Apoſtolique, y compris les gages des Généraux neveux du Pape (*c*).

Mort d'Urbain VIII. & ſon caractere.

Urbain VIII. ne ſurvécut pas longtems à la concluſion de ce Traité, étant mort le 29 de Juillet, âgé de ſoixante-ſeize ans, à la fin de la vingt-unieme année de ſon Pontificat. Ce Pontife ſe diſtingua par ſon érudition & par ſon amour pour les Belles-Lettres. S'il étoit auſſi habile Théologien, que Litérateur, c'eſt ce qui pourroit paroître problématique, ſuppoſé qu'il ait dit ce qu'on lui attribue (*d*), qu'il ne croyoit pas la conception immaculée comme Pape, mais qu'il la croyoit comme Maffée Barberin. Il étoit adroit & inſinuant, ainſi qu'il parut dans le Conclave où il fut élu. On l'a taxé d'ambition, parcequ'il réunit au Domaine de l'Egliſe le

(*a*) Le même ſous l'an 1643.
(*b*) Le même.
(*c*) Etat ancien & moderne des Duchés de Florence, Modene, Mantoue & Parme, p. 461.
(*d*) *Bayle* Crit. Gen. de l'Hiſt. du Calviniſme Lett. XIII. de la 2de Edit. & XXVI. n. 2. dans les Oeuvr. div. T. II. p. 123.

Digitized by Google

Section XI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Duché d'Urbin après la mort du dernier Duc de la Maiſon de la Rovere. On attribue encore la guerre de Parme à ſon ambition, mais on peut la regarder plutôt comme l'effet de celle de ſes neveux, auxquels il laiſſa prendre trop de pouvoir, ſurtout dans les dernieres années de ſa vie, en ſorte que peu de Papes ont porté le Népotiſme plus loin que lui. Il témoigna beaucoup de zele contre ceux que Rome qualifie d'hérétiques, & l'on croit que la Cour de Rome eut part, au moins indirectement par ſes émiſſaires, au cruel maſſacre d'Irlande en 1641, & l'on aſſure qu'Urbain VIII. tâcha par ſon Nonce Rinuccini de ſe rendre maître abſolu du royaume d'Irlande. Malgré ſon zele contre les Proteſtans, il ne laiſſa pas de les favoriſer durant la guerre d'Allemagne. Il paroit auſſi qu'il en étoit aſſez aimé, car dans un feſtin ſolemnel, ils burent à ſa ſanté, & le qualifierent leur bon ami (*a*). Un trait, qui lui fait honneur, c'eſt qu'il pardonnoit facilement les injures; on en cite un exemple remarquable en la perſonne du Cardinal Deti; car ayant été offenſé par ce Cardinal avant ſon Pontificat, il n'en témoigna aucun reſſentiment, & le mit au contraire en poſſeſſion du Décanat du Sacré College, malgré l'indignité du Cardinal, décrié par ſes mœurs infâmes, & malgré les repréſentations de pluſieurs Cardinaux (*b*).

Les Barberins décrédités.

Les Barberins, ſi puiſſans ſous le Pontificat de leur oncle, ſe virent après ſa mort preſque entierement déchus de leur crédit, s'étant attiré la haine générale, ſurtout par la guerre de Parme. Don Tadée fut obligé de remettre le bâton de Préfet de Rome à la Congrégation générale des Cardinaux, aſſemblés à l'ordinaire dans le Palais de Saint Pierre (*c*). D'autres prétendent qu'on lui donna deux Cardinaux pour adjoints, & qu'on nomma un Lieutenant-Général pour commander les troupes avec une autorité abſolue.

Election d'Innocent X.

Cinquante-cinq Cardinaux entrerent dans le Conclave, après les obſeques d'Urbain VIII. & le 10 d'Août le Conclave fut fermé. Les Barberins travaillerent d'abord avec chaleur à faire élire le Cardinal Sachetti; mais l'oppoſition des Eſpagnols les empêcha de réuſſir. Enſuite le Cardinal Antoine s'efforça de procurer l'élection du Cardinal Turenzola, auquel le Parti de France donna l'excluſion. Le Cardinal Antoine en fut piqué, & concourut à l'élection du Cardinal Pamphile, contre ſon intérêt & ſon inclination. Ce fut le 15 de Septembre que ce Cardinal fut élu; il prit le nom d'Innocent X. S'il en faut croire Heydegger (*d*) l'élection de Pamphile ne réuſſit qu'avec peine, on ne pouvoit gouter ſon eſprit, dit-il, qui avoit de l'averſion pour la Théologie & pour toutes les belles Lettres, & qui n'entendoit que le Barreau & la Rote, mais qui étoit principalement eſclave d'autrui. Car tout le monde diſoit que Dona Olympia ſa belle-ſœur le gouvernoit. Il ſe nommoit Jean Baptiſte Pamphilio, & étoit Romain d'une noble & ancienne famille. Il fit ſes études au College Romain, & à

(*a*) Voy. de Livre intitulé *l'Homme du Pape & du Roi* p. 127 ap Hiſt. des Papes T. V. p 252.

(*b*) *Amelot de la Houſſaye* Mem. Hiſt. T. II. p. 229, 230.

(*c*) *Aubery* Hiſt. du Card. Mazarin L. II. p. 244.

(*d*) *Heydegger* Hiſt. Papat. Ætat. VII.

SECTION XI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

l'âge de vingt ans prit le degré de Bachelier ès Loix. Il fut enſuite Avocat Conſiſtorial, puis Auditeur de Rote, Nonce à Naples, & Dataire dans la Légation du Cardinal François Barberin en France & en Eſpagne, il reſta Nonce en Eſpagne, & Urbain VIII. le fit Cardinal en 1629.

Mazarin en eſt fort mécontent.

Mazarin, qui avoit pris la place de Richelieu en France, fut très-mécontent de ce que le Cardinal Antoine Barberin avoit concouru à l'élection d'Innocent X. qui étoit ennemi déclaré de ce Miniſtre. Un mois après l'élection, l'Ambaſſadeur de France eut ordre de demander au Cardinal Antoine le brevet de Protecteur des affaires de France, & de lui dire, qu'il fit ôter les armes de France de deſſus la porte de ſon palais. Ce Cardinal tâcha de perſuader au Pape, dans une audience ſecrete, qu'il n'étoit perſécuté par la Cour de France, que pour avoir fait réuſſir ſon élection (*a*). Mais le Pape n'en fut pas plus diſpoſé à favoriſer les Barberins.

Satisfaction que le Pape donne aux Vénitiens.

Nous avons parlé plus haut d'un démêlé des Vénitiens avec Urbain VIII. au ſujet d'une inſcription honorable à leur République, que ce Pape avoit fait ôter pour y en ſubſtituer une autre. En 1639, le Cardinal Cornaro, Patriarche de Veniſe, étant à Rome obtint d'Urbain de faire diſparoître la nouvelle inſcription, qui avoit offenſé les Vénitiens, mais il ne put obtenir que l'ancienne fût rétablie. Auſſitôt qu'Innocent X. fut élevé au Pontificat, il ſatisfit de lui-même au deſſein des Vénitiens, en faſant remettre dans la ſalle des Ambaſſadeurs l'ancienne inſcription, que ſon prédéceſſeur avoit fait effacer. Le Sénat y fut ſi ſenſible, que ſur le champ il fit écrire au Livre d'or le nom de tous les Pamphile, & les éleva, eux & leur poſtérité, à la dignité de Nobles Vénitiens (*b*).

Il perſécute les Barberins. 1645.

Le Pape n'en agit pas auſſi bien avec les Barberins. Quoiqu'il fût redevable à Urbain VIII. de ſon avancement & de ſa fortune, & que ſans le concours des Cardinaux François & Antoine, il ne ſeroit pas vraiſemblablement parvenu au Pontificat, il ne laiſſa pas de les perſécuter. Les prétextes ne lui manquerent pas. On les accuſoit de s'être enrichis aux dépens de la Chambre Apoſtolique pendant le Pontificat de leur oncle, & on vouloit leur faire rendre compte de tout l'argent qui avoit paſſé par leurs mains. Le Cardinal Antoine ſe trouva le premier expoſé, parcequ'il étoit Camerlingue, comme qui diroit Tréſorier ou Surintendant des Finances. Comme il n'attendoit aucune juſtice de ſes ennemis, il pourvut à ſa ſureté, ſortit de Rome au mois de Décembre, & paſſa en France. Le Cardinal Pamphile neveu du Pape fut déclaré Légat d'Avignon en ſa place. Mazarin pour ſatisfaire ſon reſſentiment particulier, engagea la Reine à recevoir ſous ſa protection le Cardinal Antoine, & lui donna dans la ſuite l'Archevêché de Rheims & la charge de grand Aumônier de France. Le Pape diſpoſa de toutes les charges d'Antoine, & continua à pourſuivre ſes deux freres, la Cardinal François & Taddée. On fit citer le premier à la Chambre Apoſtolique pour y rendre compte du maniement qu'il avoit eu depuis cinq ans des grandes ſommes de deniers qu'on avoit tirées du Château S. Ange, pour la levée & la ſubſiſtance des troupes. Il ſe défendit par la qualité de ſa charge de Vice-Chancelier, qui n'étoit nullement office comptable. A

(*a*) *Aubery* ubi ſup. p. 251.

(*b*) *Laugier* Hiſt. de Veniſe T. XI. p. 304, 332.

Digitized by Google

l'égard des deniers pour la guerre, l'emploi en étoit conſtant & public, les troupes ayant été payées en préſence de l'Officier commis pour cet effet, à qui par conſéquent il falloit s'adreſſer. Tout cela n'empêcha point, qu'on ne ſéquestrât généralement tous les revenus & tous les biens des Barberins. Cependant ſur les avis qu'ils reçurent de tous les côtés, qu'on avoit deſſein de les enfermer dans le Château S. Ange, le Cardinal François & ſon frere ſongerent ſérieuſement à la retraite. Ils ſortirent de Rome le 16 de Janvier à deux heures après minuit, le Cardinal à pied, en habit de Prêtre, & le Préfet de Rome dans un caroſſe avec ſes enfans. Ils allerent droit à l'embouchure du Tibre, & la barque qu'ils avoient arrêtée n'ayant pas voulu partir, ils furent obligés d'être plus de quatre heures à traiter avec d'autres, pour les diſpoſer à mettre en mer. Ils ſe jetterent donc dans une méchante barque Génoiſe, ſans avoir ni matelas pour ſe coucher, ni autres proviſions que de méchant biſcuit & un peu de mauvais vin qu'ils acheterent dans le port. A peine furent-ils en mer qu'il s'éleva une furieuſe tempête, mais la force du vent les mit en un jour à la vue de Genes, & le lendemain ils ſe trouverent la nuit à la hauteur des iſles de Ste. Marguerite. La tempête s'appaiſa, & ils ſe rendirent à Caunes en Provence, d'où ils dépêcherent un courier au Roi, pour l'informer de leur arrivée, & lui faire des excuſes de ce qu'ils avoient été forcés, contre leur intention, d'entrer dans le royaume avant que d'en avoir la permiſſion. Le Roi leur envoya un de ſes Ecuyers, pour les aſſurer de la continuation de ſa protection & de ſa bienveillance (*a*). La haine qu'on avoit eu pour les Barberins ſe changea en compaſſion. On taxa le Pape d'ingratitude, & de condamner dans les autres, ce qu'il pratiquoit lui-même, puiſque Dona Olympia gouvernoit abſolument, & étoit plus avide encore d'amaſſer de l'argent, que les Barberins ne l'avoient été.

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

1646.

On ne blâma pas moins ſon procédé envers le Cardinal Pamphile ſon neveu. Ce Cardinal étant devenu amoureux de la Princeſſe de Roſſane, jeune veuve, réſigna ſon Chapeau à l'inſu du Pape, & épouſa ſecretement la Princeſſe. Ce mariage irrita tellement le Pape & ſa mere Olympia, qu'après une conférence particuliere de deux heures, ils réſolurent de le bannir de Rome avec ſa femme. Cette réſolution ſi ſévere fut miſe d'abord en exécution, au grand étonnement des Romains. On trouvoit la faute très-pardonnable, parceque la Princeſſe étoit diſtinguée non ſeulement par ſon rang & par ſes biens, mais encore par ſa beauté & par les qualités de ſa perſonne. On attribua leur exil principalement à Olympia, qui appréhendant que la Princeſſe n'affoiblit ſon crédit, jugea à-propos de la tenir éloignée de la Cour.

Le neveu du Pape banni de Rome.

Innocent X. irrité de la déſertion des Barberins, publia le 21 de Février une bulle datée du jour précédent contre les deux freres Cardinaux, par laquelle il ordonnoit que leurs revenus ſeroient ſaiſis & même confiſqués, à moins qu'ils ne retournaſſent dans ſix mois. Qu'en cas de deſobéiſſance, ils ſeroient privés de leurs bénéfices, penſions & charges, & enfin du Chapeau (*b*). La Cour de France prit parti dans cette affaire, la Bulle fut dé-

Bulle du Pape contre les Barberins. 1646.

(*a*) *Griffet*, Augmentat. au Journal de Louis XIV. Tom. XXII. p. 3-8. de l'Edit. de Daniel in 8vo.

(*b*) *Aubery* l. c, p. 257.

UNIVERSIDAD CENTRAL
Digitized by Google

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

clarée nulle & abuſive par arrêt du Parlement, lequel par un autre arrêt défendit d'envoyer de l'argent à Rome pour l'expédition des bulles, & on menaça le Pape de ſe ſaiſir d'Avignon (*a*). Le Roi, pour mettre les Barberins à couvert, leur fit défenſe de ſortir du royaume.

Projet du Cardinal Mazarin de ſe venger du Pape.

Le Cardinal Mazarin ne s'en tint pas là, il vouloit ſe venger du Pape, parcequ'il ne pouvoit digérer, que dans la derniere promotion de pluſieurs Cardinaux on n'y eût point compris l'Archevêque d'Aix ſon frere. Il fit réſoudre dans le Conſeil une expédition navale ſur les côtes d'Italie. Le Pape de ſon côté, ſans ſe ſoucier de la colere du Cardinal, étoit acharné à la ruine des Barberins. L'animoſité des deux côtés étoit ſi grande, que le Sénat de Veniſe employa inutilement ſes bons offices auprès du Cardinal & auprès du Pape pour les reconcilier.

Expédition en Italie.

Le Pape fut allarmé des préparatifs qu'on feſoit en France, & une viſion extravagante avoit jetté toute l'Italie dans la derniere conſternation. On diſoit que notre Dame de Lorette, mécontente du Pape, avoit quitté l'Italie. Innocent X. effrayé de cette ridicule fable, que le Peuple recevoit avidement comme une vérité, par l'armement de terre & de mer de la France contre l'Italie, & par les procédures du Parlement de Paris contre ſa bulle, changea de meſures, & chercha les moyens de ſe reconcilier avec les Barberins. Dans cette vue, il accorda un délai de trois mois, pendant leſquels la Bulle n'auroit point d'effet (*b*).

Expédition des François ſur les côtes de Toſcane.

Cet adouciſſement n'empêcha point le Cardinal Mazarin d'exécuter ſon projet d'enlever aux Eſpagnols les places maritimes qu'ils avoient ſur les côtes de Toſcane, pour inquieter le Pape. Le Prince Thomas de Savoye fut nommé pour commander les troupes de terre, & le commandement de la Flotte fut donné à M. de Brezé. Celui-ci partit des ports de Provence, le 10 de Mai, & après s'être rendu maître de Telamone & des Forts de Salines & de St. Etienne, il ſe rendit devant Orbitello, que le Prince Thomas aſſiegea par terre. Cette place eſt ſituée dans un Lac, qui la rend preſque inacceſſible de tous côtés. Le Duc d'Arcos Viceroi de Naples, y fit entrer quelque ſecours par le Lac, mais ces ſecours n'auroient pu ſauver la place que le Prince Thomas preſſoit extrémement, ſans l'arrivée de la Flotte d'Eſpagne. Celle de France, quoique inférieure en nombre de Vaiſſeaux, ne balança point à préſenter la bataille; les Eſpagnols au contraire évitoient de s'engager, & ſe contentoient de canonner; cependant on en vint au combat, & ſuivant les Hiſtoriens François (*c*), les Eſpagnols furent battus, mais d'autres diſent, que le coup qui tua M. de Brezé, leur donna la victoire (*d*). Peut-être pourroit-on dire, que ce coup arracha la victoire aux François. Ce qu'il y a de certain c'eſt que leur Flotte s'en retourna en Provence; les Eſpagnols ſécoururent Orbitello, & le Prince Thomas fut obligé de lever le ſiege (*e*). Le Cardinal Mazarin fit bientôt réparer la Flotte, & le Prince Thomas lui étant ſuſpect, il donna le commandement des troupes aux Maréchaux de la Meilleraye & Du Pleſſis-Prâlin. Ils parurent dans la mer de Toſcane, avant

(*a*) Contin. de Mezeray T. XII p. 273.
(*b*) *Aubery* l. c. p. 261.
(*c*) *Daniel* Journ. de Louis XIV. & *Henault* ſous l'an 1646.
(*d*) *Giannone* L. XXXVII. Ch. I.
(*e*) *Daniel*, *Henault* & *Giannone* l. c.

Digitized by Google

avant même qu'on eût appris en Italie la nouvelle de leur embarquement. Ils prirent Piombino le 8 d'Octobre, & Portologone le 29 du même mois (*a*). SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Le Pape n'attendit pas la fin de cette expédition pour ſe reconcilier avec les Barberins; il leur reſtitua leurs charges & leur biens, révoqua toutes les bulles données contre eux, à condition cependant qu'ils ſe rendroient dans l'Etat d'Avignon, & que delà ils feroient par Lettres leurs ſoumiſſions au Pape (*b*). Mais le Cardinal Mazarin alla ſon chemin, s'excuſant ſur ce que les Généraux étantpartis, il n'avoit pas été à tems de revoquer leurs ordres. Innocent s'étoit flaté de conſerver à ſon neveu Ludoviſio Piombino, qui lui appartenoit, mais il ſe trouva trompé dans ſes eſpérances. Ce fut vraiſemblablement celle d'en obtenir la reſtitution, qui l'engagea à ſe prêter aux ſollicitations de Henri de Lorraine Duc de Guiſe. Ce Prince s'étoit rendu à Rome, où il pourſuivoit la diſſolution de ſon mariage avec la Comteſſe de Boſſu. Le Pape lui témoigna beaucoup d'amitié, & il travailla ſi efficacement dans pluſieurs entretiens qu'il eut avec Innocent, qu'il l'engagea à donner le Chapeau à l'Archevêque d'Aix, frere de Mazarin (*c*). Le nouveau Cardinal, qui s'étoit rendu à Rome, communiqua d'abord à ſon frere ſa nomination. *Les réponſes vinrent telles qu'on les devoit attendre ſur une nouvelle ſi agréable*, dit le Duc de Guiſe (*d*). Mais un Hiſtorien (*e*) aſſure, que Mazarin, moins ſenſible à une faveur qui venoit ſi tard, qu'à l'indignité d'un refus trop obſtiné, ſe moqua du Pape à ſon tour, le remercia aſſez froidement de la promotion de ſon frere, & ne penſa nullement à faire reſtituer Piombino au neveu d'Innocent X.

Le Pape ſe reconcilie avec les Barberins.

Depuis ſon exaltation, Nicolas Monteiro étoit chargé des affaires de Portugal à Rome. Il ſollicitoit vivement au nom du Clergé du royaume, l'expédition des bulles pour ceux que le Roi Don Jean IV. avoit nommés aux Evêchés vacans. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne tenta de le faire aſſaſſiner. Ce qui irrita le Pape, enſorte qu'il ordonna à l'Ambaſſadeur de ſortir de Rome. Il ne s'en montra pas plus facile ſur l'article des bulles, que Monteiro demandoit. Innocent vouloit bien les expédier en ſon propre nom, & comme ſi lui ſeul eut eu droit de nommer à ces Evêchés. Le Roi de Portugal n'y voulut pas conſentir, parceque cela étoit contraire aux droits de ſa couronne (*f*). Monteiro partit donc de Rome. En 1649, un autre Envoyé de Portugal pourſuivit la même affaire, avec auſſi peu de ſuccès, par le crédit des Eſpagnols, & cette affaire ne ſe termina qu'après la mort d'Innocent (*g*).

Il refuſe les bulles pour les Evêques de Portugal.

On a vu, qu'en 1633, le Clergé de France avoit été obligé de ſouffrir que le Pape Urbain VIII. nommât des Commiſſaires pour juger ſix Evêques du Languedoc. Une aſſemblée du Clergé proteſta ſolemnellement contre cette atteinte donnée à ſes privileges. L'acte de proteſtation fut ſignifié dans les formes au Nonce du Pape qui réſidoit en France. Si ceci

Proteſtation du Clergé de France.

(*a*) *Henault*, *Giannone* l. c.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Mem. du Duc de Guiſe p. m. 2 - 16.
(*d*) Le même, p. 17.
(*e*) *De Larrey* Hiſt. de Louis XIV. T. I. p. 417.
(*f*) *La Clede* Hiſt. de Portug. T. II. p. 522.
(*g*) Le même, p. 550.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

ſe paſſa en 1645, comme le dit le Continuateur de Mezeray (*a*), il s'agit de la même aſſemblée du Clergé dont parle le Cardinal de Retz (*b*) où l'on réſolut de faire aux ſix Prélats léſés quelque ſorte de réparation, en les priant de venir prendre place dans la Compagnie, quoiqu'ils n'y fuſſent pas députés.

En 1647 il y eut une révolte terrible à Naples. Le Duc d'Arcos obligé de ſe précautionner contre les François, maîtres de Portolongone, ſe trouva dans la néceſſité de mettre de nouveaux impôts ſur un peuple qui en étoit déja accablé. Le 3 de Janvier 1647 on publia un Edit, qui impoſoit un droit ſur les fruits. Le peuple murmura hautement, & du murmure paſſa à une révolte ouverte, ayant pour chef Thomas Aniello, appellé communément Mazaniello, jeune homme de la lie du peuple. La rebellion éclata le 7 de Juillet, à l'occaſion d'un panier de figues. Les mutins commirent beaucoup de violences, & pillerent le Palais du Viceroi, qui eut bien de la peine à ſe ſauver. Il fit publier un Edit qui ſupprimoit le nouvel impôt, mais cela ne calma pas la ſédition. Le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, intervint, & par ſa médiation il y eut le 13 de Juillet un accommodement conclu, par lequel le Viceroi accordoit aux Rébelles tout ce qu'ils demandoient. Trois jours après, Mazaniello & pluſieurs de ſes principaux confidens furent aſſaſſinés, ſans que ſa mort cauſât aucun mouvement parmi le peuple. Mais quelques Nobles eurent l'imprudence de maltraiter la populace, & le lendemain, on prit la réſolution de diminuer le poids du pain. La ſédition recommença, & paſſa dans tout le royaume. Le Viceroi fut réduit à faire le 7 de Septembre un ſecond Traité, plus humiliant encore que le premier. La tranquillité ne fut pas néanmoins de longue durée, & le feu de la révolte s'alluma plus vivement que jamais (*c*).

Révolte de Naples. 1647.

Le Duc de Guiſe ſe met à la tête des Rebelles.

La Cour d'Eſpagne fit partir une Flotte, ſous la conduite de Don Juan d'Autriche fils naturel du Roi, qui arriva devant Naples le premier d'Octobre. Ce jeune Prince, par le conſeil du Viceroi, employa la force pour réduire les rebelles; mais cela ne fit qu'animer davantage le peuple, qui choiſit pour Général Janvier Anneſe, dit Gennare. Ce Chef plus prudent que Mazaniello, fut d'avis qu'on ſe mit ſous la protection de la France, & qu'on appellât au Gouvernement de la nouvelle République & en déclarât chef le Duc de Guiſe, qui deſcendoit des anciens Rois, & avoit des prétentions ſur la couronne de Naples. Il ſe rendit heureuſement à Naples le 15 de Novembre, & travailla à y mettre les choſes ſur un pied reglé. Cependant la France ne profita point de cet événement. Elle envoya à la vérité une Flotte, mais qui ne fit rien en faveur du Duc de Guiſe, dont le Cardinal Mazarin déſapprouvoit la conduite. D'ailleurs Gennare, jaloux de l'autorité du Duc le traverſoit. Pour faciliter un accommodement le Duc d'Arcos ſe démit de la Viceroyauté & réſigna toute l'autorité à Don Juan d'Autriche (*d*).

Différend

Tandis que cela ſe paſſoit à Naples, il y eut un différend entre le Par-

(*a*) Contin. de Mezeray T. XIII. p. 472.
(*b*) Mem. du Card. de Retz T. I. p. 75. Edit. d'Amſt. 1719.
(*c*) Giannone *ubi ſup.* Ch. 2.
(*d*) Le même Ch. 3. Mem. du Duc de Guiſe L. III.

Digitized by Google

lement de Paris & la Cour de Rome. M. Arnaud Docteur de Sorbonne avoit publié un Traité de la fréquente Communion, où il avoit mis entre autres propositions. *que St Pierre & St. Paul sont les deux chefs de l'Eglise qui n'en font qu'un.* Cette Doctrine fut mal reçue à Rome. Elle y fut condamnée par un Décret de l'Inquisition, & par une Bulle expresse, que le Nonce fit imprimer & publier à Paris. Cette condamnation donna lieu à un Ecrit, intitulé *Remarques sur un Décret de l'Inquisition de Rome, touchant l'autorité des Princes des Apôtres St. Pierre & St. Paul.* Cet Ecrit, qui traitoit assez mal la Cour de Rome & les Jésuites, fut qualifié de Libelle diffamatoire, & comme tel supprimé & défendu par une sentence du Châtelet. Cette condamnation avoit été faite en conséquence d'un Mandement du Nonce, imprimé en France, de même que le Décret & la Bulle, Mandement où le Nonce prenoit cette qualité *par tout le Royaume*, ajoutant qu'il gardoit l'original du Décret *dans ses Archives*, & qu'il avoit reçu commandement de le faire imprimer & de l'envoyer *à tous les Archevêques & Evêques de sa Nonciature.* Le Parlement fit grand bruit de cette affaire, il trouva qu'elle blessoit les droits du Royaume. Les Gens du Roi conclurent, que défenses seroient faites à toutes personnes d'imprimer, de publier & de débiter aucuns Brefs, Décrets ou Bulles de Rome, sans Lettres Patentes du Roi enrégistrées à la Cour. Le Roi & la Reine étoient à Compiegne. Le Roi, ou plutôt le Cardinal Mazarin, gagné par la Cour de Rome, écrivit une Lettre au Parlement, par laquelle il lui enjoignoit de ne point délibérer sur cette affaire, jusqu'à son retour à Paris. Le Parlement ne laissa pas de passer outre, & il fut ordonné; qu'il seroit fait défense aux Archevêques, aux Evêques, à leurs Vicaires & Officiaux, au Recteur & aux suppôts de l'Université, de recevoir, de publier, ou d'exécuter les Décrets de l'Inquisition, ni autres Bulles ou Brefs du Pape, à l'exception néanmoins de celles concernant les provisions des Bénéfices, & autres Expéditions ordinaires qui s'obtiennent en Cour de Rome, suivant les Ordonnances de l'Etat (*a*).

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

entre le Parlement de Paris & la Cour de Rome.

Don Juan d'Autriche ayant pris le gouvernement en main à Naples, publia un Edit par lequel il invitoit les peuples à se procurer du repos, & en leur accordant un grand nombre de graces, leur promettoit encore une amnistie générale. Cet Edit ne produisit aucun effet. Cependant le Duc de Guise & Gennare n'étoient nullement unis, à cause de la jalousie du commandement, & le dernier souffroit impatiemment que le Duc s'attribuât toute l'autorité. Don Juan chercha à profiter de la division, & se servit du Cardinal Filomarini, qui entra en négociation avec Gennare. Sur ces entrefaites, la Cour de Madrid ne jugeant pas à-propos que Don Juan occupât la place de Viceroi, envoya ordre au Comte d'Ognate, Ambassadeur à Rome, de se rendre incessamment à Naples pour y prendre possession de la Viceroyauté. Le Comte obéit, & le premier de Mars 1648 Don Juan lui remit le gouvernement entre les mains (*b*).

Suite des affaires de Naples. 1648.

En ce tems-là les affaires du Duc de Guise paroissoient être sur un pied très-favorable. Les Espagnols pensoient même à se retirer, & si la France avoit soutenu le Duc, il y a de l'apparence que les Espagnols auroient

Offres du Pape au Duc de Guise.

(*a*) Contin. de Mezeray l. c. p. 473-478. (*b*) *Giannone* ubi sup. Ch. 3.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

perdu le royaume de Naples. Comme on croyoit qu'il paroitroit bientôt une Flotte Françoiſe, le Pape appréhenda que la France n'eût deſſein de s'emparer de Naples, à l'excluſion du Duc de Guiſe. Pour parer ce coup, il tâcha d'exciter l'ambition du Duc, en lui repréſentant que s'il vouloit penſer à ſe mettre ſur le trône, toute l'Italie l'aſſiſteroit; qu'il feroit une ligue pour ſa conſervation & ſa liberté, lui donneroit l'inveſtiture du royaume, & offroit de lui prêter trois-cens mille écus. Le Duc lui répondit, que le tems lui inſpireroit ce qu'il auroit à faire, quand les Eſpagnols ſeroient chaſſés, mais qu'il le ſupplioit de l'aſſiſter promptement d'argent, dont il avoit un extrême beſoin. Mais l'argent ne vint point, & le Pape ſe contenta de l'avertir de ſe défier de tout le monde, ſurtout de craindre également la France & l'Eſpagne (*a*).

Fin de la révolte & priſe du Duc de Guiſe.

Cependant le nouveau Viceroi reprit, comme D. Juan la voie de négociation avec Gennare. D'ailleurs les Napolitains étoient las d'être à la merci de la populace & le Comte d'Ognate ſe conduiſit avec tant de dextérité, qu'il fortifia les diſpoſitions à la paix. Les eſprits étant ainſi préparés, pendant que le Duc de Guiſe étoit allé à la pointe de Poſilipe pour ſe rendre maître de la petite iſle de Niſita, le Viceroi & Don Juan ſortirent des Châteaux avec un certain nombre de troupes, & à la faveur des intelligences qu'ils avoient, ils ſe rendirent maîtres de la ville, & en un moment le peuple rentra dans le devoir ſans oppoſition & ſans effuſion de ſang. Ce fut le Lundi de Paques, 6 d'Avril, qu'arriva cette révolution. Le Duc de Guiſe, informé de ce qui s'étoit paſſé, ne chercha plus qu'à mettre ſa perſonne en ſureté, mais ayant été pourſuivi, il fut pris, & conduit en Eſpagne, où il reſta priſonnier juſqu'en 1652; alors le Prince de Condé, qui étoit paſſé dans le parti des Eſpagnols, obtint d'eux ſa liberté (*b*).

Combat de Cremone.

Peu de tems après, le Duc de Modene, qui avoit embraſſé le parti de la France, força conjointement avec le Maréchal du Pleſſis-Praſlin, les retranchemens du Marquis de Caracene près de Cremone, le 30 de Juin. Les Eſpagnols perdirent dans cette occaſion deux mille hommes & on leur fit mille priſonniers. Ils perdirent auſſi tout leur canon & leur bagage & quarante drapeaux (*c*). Le Duc alla enſuite aſſieger Cremone, mais il fut obligé de lever le ſiege le 6 d'Octobre, parceque la garniſon étoit rafraichie continuellement par les Eſpagnols (*d*).

Démêlés du Pape avec le Duc de Parme.

Edouard Farneſe Duc de Parme, étant mort cette année, Ranuce II. ſon fils lui ſuccéda. Ce Prince eut bientôt un démêlé avec Innocent X. qui lui fit perdre entierement Caſtro. On a vu plus haut, que par l'accommodement conclu en 1644 entre Urbain VIII. & ſon pere, le Duché de Caſtro étoit demeuré chargé des ſommes dues aux Montiſtes. La guerre qui avoit duré cinq ou ſix ans avoit mis le Duc hors d'état de s'acquitter. La Cour de Rome profita d'un incident pour pouſſer Ranuce à bout. Il y avoit un Evêché à Caſtro, le Pape le donna à un Moine Théatin dont la perſonne n'étoit nullement agréable au Duc par des raiſons particulieres. Il fit inſi-

(*a*) Mem. du Duc de Guiſe T. II. L. IV. p. m. 96, 97.
(*b*) *Giannone* l. c. Ch. 4. Mem. du Duc de Guiſe l. c. L. V.
(*c*) *Henault* & *Daniel* Journ. de Louis XIV. ſous l'an 1648.
(*d*) Les mêmes.

Digitized by Google

nuer au Pape, qu'il lui feroit plaiſir de ne point envoyer ce Religieux à Caſtro, & qu'il le prioit de lui faire cette grace. Innocent perſiſta & trouva fort mauvais que Ranuce voulut borner ſon autorité. On fit comprendre ſecretement au Moine, qu'il feroit bien de ne ſe pas charger de cet Evêché, où il auroit des deſagrémens. Le Religieux pria fort inſtamment le Pape de le diſpenſer d'accepter l'Evêché. Mais Innocent n'en voulut point démordre, le fit conſacrer Evêque, & le contraignit d'aller prendre poſſeſſion de ſon Egliſe, en l'aſſurant de toute ſa protection. Cette promeſſe ne raſſura point le nouvel Evêque, en prenant congé du Pape, il lui dit les larmes aux yeux, qu'il l'envoyoit à la mort. Il ne ſe trompa point, car il fut attaqué & tué en chemin par des inconnus. Comme le Pape ne put découvrir les aſſaſſins, quelques perquiſitions qu'il fît, & qu'il n'avoit aucune preuve contre le Duc, il n'oſa l'accuſer de ce meurtre, cependant il ne chercha pas moins à le venger. Il pouſſa Ranuce pour le payement des ſommes qu'il devoit, & le réduiſit bientôt à confeſſer l'impuiſſance où il étoit de s'acquitter. Le Pape fit confiſquer alors le Duché de Caſtro. Non content de cela Innocent fit raſer la ville de Caſtro, & placer une colonne où elle avoit été, ſur le piedeſtal de laquelle on grava, *Qui fú Caſtro, Ici fut la ville de Caſtro*; l'Evêché fut transféré à Aquapendente. Les choſes en demeurerent-là juſques à l'année 1664, que Louis XIV. obtint d'Alexandre VII. pour le Duc de Parme un répit de huit ans pour payer ſes dettes, auquel cas le Duché de Caſtro lui ſeroit rendu. Mais ce Prince n'ayant pu, ou ne s'étant pas ſoucié pendant ce tems-là de s'acquitter, le Duché de Caſtro eſt reſté incorporé à la Chambre (*a*).

Ce fut en cette année que furent ſignés les Traités de Munſter & d'Oſnabruch, par leſquels la paix fut rétablie entre l'Allemagne, la France & la Suede. Le Pape proteſta ſolemnellement par une bulle contre ces Traités. Fabio Chigi ſon Nonce à Munſter, avoit fait tous ſes efforts pour empêcher la concluſion d'une paix, fort préjudiciable au Clergé, il avoit même fait deux proteſtations, ſans pouvoir en prévenir la ſignature. La Bulle du Pape eſt du 26 de Novembre, il y déclame contre l'injuſtice des Traités en queſtion, en ce que par divers articles on abandonne aux Hérétiques des Biens Eccléſiaſtiques, qu'on les admet avec les Catholiques aux Charges, qu'on augmente le nombre des Electeurs, ſans le conſentement du Siege Apoſtolique, & qu'on ordonne beaucoup d'autres choſes fort préjudiciables à la Religion Orthodoxe, au S. Siege, & aux Egliſes inférieures. En conſéquence, il déclare ces articles nuls, vains, invalides, injuſtes, iniques &c (*b*). Cette bulle n'empêcha point les Puiſſances intéreſſées de s'en tenir à ces Traités.

Proteſtation du Pape contre la paix de Munſter & d'Oſnabruch.

Bulle du

Le Pape ſe trouvant accablé de tout le poids des affaires du Pontificat, réſolut d'adopter un neveu, ſur lequel il pût s'en décharger. Il s'en ouvrit au Cardinal Panzirollo ſon confident, qui lui propoſa Camille Aſtalli, Clerc de la Chambre, & frere du Marquis qui avoit épouſé une niece de Dona Olympia. Innocent fit ſavoir ſa réſolution à ſa belle-ſœur, mais ſans

Le Pape adopte un Cardinal neveu.

1649.

(*a*) Etat ancien & moderne des Duchés de Parme p. 463-470. de Florence, de Modene, de Mantoue &

(*b*) Hiſt. des Papes T. V. p. 283-286.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

entrer dans aucun détail, & ſans qu'elle pût croire que la choſe preſſât ; de ſorte qu'elle ne lui repliqua rien, ſachant qu'il ne pouvoit ſouffrir la moindre contradiction. Mais peu de jours après lorſqu'on s'y attendoit le moins, le Pape fit la promotion en plein Conſiſtoire, & déclara Aſtalli Cardinal de la Maiſon Pamphile. Le même jour qu'il lui donna le Bonnet, il l'envoya loger dans ſon Palais de la Place Navonne, & lui aſſigna dix mille écus pour ſon entretien, il permit même qu'on fit tirer le canon du Château St. Ange, pour donner plus de conſidération au nouveau Cardinal. Olympia, que ſon adoption avoit choquée, vînt au Vatican toute éplorée avec ſes filles, pour faire de grandes plaintes au Pape. Tout ce fracas déplut au bon homme, qui, craignant d'avoir été ſurpris, commença de ſe repentir de ce qu'il avoit fait. Il y parut le jour qu'il donna le Chapeau à Aſtalli, comme celui-ci prenoit congé de lui pour aller faire ſes viſites au Sacré College, *Allez*, lui dit-il, *nous ne ſavons ce que nous avons fait*. Les mauvais offices qu'on lui rendoit ſeſoient toujours plus d'impreſſion ſur l'eſprit d'Innocent, & tout ce que Panzirollo put obtenir ce fut qu'il viendroit loger au Palais, où il fut obligé de l'entretenir à ſes dépens pendant quinze jours, en lui donnant des gens pour le ſervir. Cependant Panzirollo ſut néanmoins ſi bien ménager le Pape, qu'il accorda à Aſtalli dequoi faire honorablement la dépenſe de ſa table & de ſa Maiſon, plus de huit mille écus de rente en Bénéfices, vingt mille écus de ſa charge de Clerc de la Chambre ; il le fit auſſi déclarer Surintendant Général de l'Etat Eccléſiaſtique & Légat d'Avignon (*a*). Pour achever parfaitement d'établir le Cardinal Aſtalli, Panzirollo travailla à faire éloigner Dona Olympia.

Diſgrace d'Olympia.

Cette femme également hardie & ambitieuſe étoit toute puiſſante ſur l'eſprit du Pape ſon beaufrere. Elle gouvernoit d'une façon abſolue, recevoit les placets, donnoit audience, ordonnoit des peines & des recompenſes ; elle fit de nouvelles loix, & abrogea celles des autres Papes. Elle étoit d'ailleurs d'une avarice extrême & vendoit au plus offrant les Charges Politiques & Eccléſiaſtiques, elle ne ſeſoit rien qu'à force d'argent dit le Cardinal de Retz (*b*). On ſoupçonnoit un commerce criminel entre elle & le Pape. Paſquin & Marforio lâchoient continuellement des traits ſur ce ſujet, & Innocent apprit de tous côtés, que la conduite d'Olympia l'expoſoit au dernier mépris, & que ſes familiarités avec elle le rendoient odieux. Il réſolut donc de l'éloigner. Les uns croient que cette diſgrace fut entiere & réelle (*c*), d'autres qu'elle ne fut qu'apparente (*d*). Le Pape, s'étant réconcilié avec Camillo & la Princeſſe de Roſſane ſa femme, ſoulageoit le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il avoit de l'éloignement d'Olympia, par des converſations aſſez fréquentes qu'il avoit avec la Princeſſe, qui quoique très-ſpirituelle, n'approchoit pas du génie de la Signora, mais qui en recompenſe étoit beaucoup plus jeune & plus belle (*e*). Le Cardinal Aſtalli & Panzirollo eurent pendant ce tems-là du crédit, mais la mort de Panzirollo arrivée en 1651 changea bientôt la face des affaires.

(*a*) *Priorato* Hiſt. de Mazarin T. II. L. III. p. 218 & ſuiv.
(*b*) Mem. du Card. de Retz T. III. L. IV. p. m. 84.
(*c*) *Priorato* l. c. p. 332.
(*d*) Mem. de Retz, l. c. p. 83.
(*e*) Le même.

Digitized by Google

Section XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Ce fut pendant la faveur de la Princeſſe de Roſſane, que le Cardinal de Retz obtint le Chapeau. Elle étoit de la maiſon des Aldobrandins, avec laquelle celle de Gondi avoit eu beaucoup d'alliances en Italie (*a*), deſorte qu'elle ſeconda d'abord Panzirollo. L'Archevêque ayant envoyé en 1651 l'Abbé Charier à Rome pour ſolliciter ſa promotion, trouva Panzirollo mort, mais la Princeſſe le favoriſa & lui donna des avis ſi utiles, que M. de Retz fut fait Cardinal en 1652, quoique la Cour de France le traverſât ſous main (*b*).

L'Archevêque de Paris fait Cardinal.

Les bornes que nous devons nous preſcrire, ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de ce qui concerne le Janſéniſme. Il ſuffira de dire que la diſpute ſur les matieres de la grace étoit plus animée que jamais. L'affaire fut portée à Rome, & par les intrigues des Jéſuites le Pape publia le 31 de Mai 1653 une Bulle par laquelle il condamna les cinq propoſitions de Janſenius (*c*). Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'Innocent n'entendoit rien à la matiere. M. de Saint-Amour ayant voulu lui faire lire un petit Ecrit, il le refuſa, parcequ'il en faudroit voir d'autres, & lui dit que d'ailleurs ce n'étoit pas là ſa profeſſion, qu'il étoit vieux & n'avoit point étudié en Théologie (*d*). Malgré la publication de ſa bulle, lorſque les Députés François qui étoient pour la doctrine Janſéniſte prirent congé de lui, il leur dit, qu'il n'avoit point condamné la doctrine de St. Auguſtin, ni de St. Thomas, & le point de la Grace efficace par elle-même, laiſſant ce point & cette controverſe en l'état qu'avoient fait Clément VIII. & Paul V. (*e*). Ne pourroit-on pas demander, ſi le Pape eſt infaillible, à quoi ſert ſon infaillibilité?

Bulle du Pape contre les V. propoſitions.

Innocent menace au ſujet de la priſon du Cardinal de Retz. 1653.

La même année que le Coadjuteur de Paris eut reçu l'honneur de la pourpre, la Cour le ſoupçonnant d'être d'intelligence avec le Duc d'Orléans, chercha à l'éloigner. M. de Servien lui fit de la part du Roi des offres très-avantageuſes pour aller paſſer trois ans à Rome, chargé des affaires de France (*f*). Le Cardinal ne jugea pas à-propos de les accepter, & le 19 de Decembre 1652, il fut arrêté au Louvre & conduit à Vincennes. Dès le lendemain l'Abbé Charier partit pour Rome, où il trouva le Pape irrité juſqu'à la fureur, & ſur le point de lancer la foudre ſur les auteurs de la priſon du Cardinal. Il s'en expliqua avec un très-grand reſſentiment à l'Ambaſſadeur de France & il envoya un Nonce extraordinaire pour obtenir la liberté de M. de Retz. Mais le Roi défendit au Nonce de paſſer Lyon. Le Pape craignit de compromettre ſon autorité, mais il dit à l'Abbé Charier, *donnez-moi une armée, & je vous donnerai un Légat* (*g*). Cependant le Cardinal Mazarin, qui étoit de retour à Paris, ſur les avis qu'il avoit de Rome, & ſur l'émotion des eſprits qui croiſſoit, touchant la priſon de M. de Retz, feignit de lui vouloir procurer la liberté, & ſe ſervit de Bagni, Nonce en France, pour lui propoſer avec ſa liberté de grands avantages, en cas qu'il voulut donner ſa démiſſion de la Coadjutorerie de Paris. Le Cardinal, qui avoit été averti, fit

(*a*) Le même T. II. L. III. p. m. 126.
(*b*) Le même T. III. L. IV. p. m. 84-86.
(*c*) Hiſt. Gen. du Janſéniſme T. II. p. 338 & ſuiv.
(*d*) Le même, T. I. p. 447.
(*e*) La même, T. II. p. 147.
(*f*) Mem. de Retz T. III. L. IV. p. m. 272.
(*g*) Le même, p. 292.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

un diſcours très-étudié & très-eccléſiaſtique au Nonce, qui lui fit honte, & lui attira une fort rude reprimande de Rome (*a*). L'oncle du Cardinal, Archevêque de Paris, étant mort le 21 de Mars 1653, on prit poſſeſſion de l'Archevêché au nom du Cardinal. Mazarin reprit la voie de la négociation, & fit offrir au Cardinal un grand nombre d'Abbayes, s'il vouloit donner ſa démiſſion de l'Archevêché. Après pluſieurs allées & venues, il conſentit à donner ſa démiſſion dattée du Donjon de Vincennes, ſachant bien qu'elle étoit invalide, & l'on convint qu'en attendant que le Pape l'eût acceptée, il ſeroit remis entre les mains du Maréchal de la Meilleraye, pour être gardé par lui dans le Château de Nantes, & pour être mis en liberté, auſſitôt qu'il auroit plu au Pape d'accepter ſa démiſſion (*b*). Aynat appris par un courier de l'Abbé Charier que le Pape ne vouloit pas agréer ſa démiſſion, il en fut fort fâché, parceque l'agrément du Pape ne l'eut pas validée, & lui auroit donné la liberté. Il dépêcha à Rome un nommé Malclec, chargé d'une Lettre pour le Pape, où le Cardinal lui expliquoit ſes véritables intérêts. Mais les efforts de cet Envoyé & de l'Abbé Charier furent inutiles auprès d'Innocent, qui leur répondit; „ Je ſai bien que mon „ agrément ne valideroit pas une démiſſion, qui a été extorquée par la „ force, mais je ſai bien auſſi qu'il me deshonoreroit, quand on diroit que „ je l'ai donné à une démiſſion, qui eſt dattée d'une priſon (*c*)".

Dona Olympia rentre en crédit.

La cruelle jalouſie que Dona Olympia conçut de la faveur de la Princeſſe de Roſſane, donna de nouvelles lumieres à ſon eſprit déja extrémement éclairé & habile par lui-même, & lui fit enfin trouver le moyen de ruiner ſa belle-fille auprès du Pape & de rentrer dans ſa premiere faveur. Elle commença par faire ſupplier Innocent de donner à Azzolino la charge de Secretaire des Brefs, & elle obtint qu'il l'exerceroit par commiſſion. Enſuite le Pape permit qu'elle le vint voir dans le mois de Mars 1653; dans cette entrevue, elle eut l'adreſſe de regagner ſur ſon eſprit l'aſcendant qu'elle avoit eu. Cette habile femme, connoiſſant les avantages qu'elle pouvoit retirer de la reconciliation des Barberins avec le Pape, y travailla ſi efficacement que la choſe réuſſit par le mariage de la petite-fille d'Olympia avec le ſecond fils de Taddée Barberin. Bientôt les Barberins, rompus aux affaires ſous le Pontificat d'Urbain VIII. s'inſinuerent dans l'eſprit du Pape & gagnerent ſa confiance (*d*).

Disgrace du Cardinal Aſtalli.

Quoique peut-être Olympia n'aimât pas beaucoup le Cardinal Aſtalli, elle gardoit les apparences avec lui. Mais le Cardinal moins politique en agit ſi mal avec elle, que le Pape s'en apperçut, & ſe refroidit inſenſiblement pour lui. La reconciliation des Barberins avec Innocent ne cauſa pas moins de jalouſie à Aſtalli. Le mariage du fils de Taddée avec une Pamphile le piqua d'autant plus, qu'on lui en avoit fait un ſecret. Il en témoigna beaucoup de chagrin, & beaucoup d'animoſité contre Olympia & Azzolino confident de cette Dame. Enfin il indiſpoſa tellement contre lui le Pape, qu'il eut ordre au commencement de Fevrier 1654 de ſortir du Palais, & de ſe retirer dans le Marquiſat de ſon frere. Le Pape lui ôta le nom & les armes de Pamphile, le dépouilla de ſes charges, & de ſes meilleurs Bénéfices,

(*a*) Le même, p. 297.
(*b*) Le même, p. 307.
(*c*) Le même, p 310, 311.
(*d*) *Priorato* ubi ſup.

Digitized by Google

Sections, ne lui laiſſant que ſix mille écus de revenu, & lui fit même rendre ſoixante mille écus d'argent comptant. Peu après Innocent pour fortifier ſa Faction, fit une promotion de neuf Cardinaux, du nombre desquels étoit Azzolino (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Nous avons laiſſé le Cardinal de Retz dans le Château de Nantes; il ſe ſauva de ſa priſon le 8 d'Août 1654 de la maniere qu'on peut voir dans ſes Mémoires (*b*) & dans ceux de Joli (*c*). Il ſe rendit à Rome, où il arriva le 28 de Novembre. Le Pape le reçut très-favorablement, & lui envoya d'abord par le Tréſorier de la Chambre une bourſe de quatre mille écus. Le lendemain, il lui accorda une audience de quatre heures, où il lui donna toutes les marques d'une bonne volonté peu ordinaire. Le jour qui ſuivit cette audience le Pape tint Conſiſtoire, y fit venir le Cardinal de Retz, & lui donna le Chapeau, dans le tems que la Faction de France s'y attendoit le moins (*d*).

Accueil favorable que le Pape fait au Cardinal de Retz. 1654.

L'arrivée du Cardinal, & la bonne volonté du Pape pour lui, auroit peut-être fait du tort à la faveur de Dona Olympia. Innocent étoit ſi favorablement diſpoſé, qu'il penſoit à l'adopter pour ſon neveu, ce qui joint à l'indiſpoſition cruelle qu'il avoit contre le Cardinal Mazarin, eut apparemment donné dans peu d'autres ſcenes, s'il ne fût tombé malade trois jours après de la maladie dont il mourut au bout de cinq ſemaines, le 7 de Janvier 1655, âgé de quatre vingt-un an, dans la onzieme année de ſon Pontificat. Pendant ſa maladie, Olympia fut toujours auprès de ſon lit; elle lui donnoit elle-même à manger & ne négligeoit rien pour prolonger ſes jours. On aſſure que pendant les dix derniers jours de ſa vie, elle amaſſa plus de cinq-cens mille écus. Sur la fin de ſa vie elle vendoit les bénéfices à beaux deniers comptans, & l'on prétend qu'elle avoit diſpoſé de cette maniere de trois-cens trente-ſix bénéfices dans la ſeule Marche. Priorato dit, qu'Innocent X. étoit d'une taille fort haute & d'un port grave & majeſtueux, qu'il avoit l'ame élevée, l'eſprit ferme & actif (*e*). D'autres prétendent, qu'il étoit extrémement laid & difforme, qu'il étoit malin, artificieux, inconſtant, vindicatif & fort ignorant (*f*). En général les Hiſtoriens parlent peu avantageuſement de ce Pape.

Mort & Caractere d'Innocent X. 1655.

Auſſitôt qu'Innocent X. fut mort, les brigues commencerent. Il y avoit deux principales Factions, celle de France & d'Eſpagne, dont la derniere étoit la plus forte. Mais il y eut dix Cardinaux de la création d'Innocent, qui réſolurent d'être indépendans des couronnes & qu'on nomma *l'Eſcadron volant*. Ils avoient en vue de faire Pape le Cardinal Fabio Chigi, mais pour engager le Cardinal Barberin à le ſervir, & l'y obliger par reconnoiſſance ils feignirent d'appuyer le Cardinal Sachetti, bien aſſurés que tous les efforts pour lui procurer la thiare ſeroient inutiles (*g*). Le 18 de Janvier, les Cardinaux entrerent dans le Conclave. Pluſieurs prétendans furent mis ſur les rangs avec peu de ſuccès. Pendant longtems, on don-

Election d'Alexandre VII.

(*a*) Le même.
(*b*) Mem. de Retz T. III. L. IV. p 317 & ſuiv.
(*c*) Mem. de Joli T. II. p. 85 & ſuiv.
(*d*) Mem. de Retz l. c. L. V. p. 356 & ſuiv.
(*e*) *Priorato* l. c. L. V.
(*f*) Voy. Hiſt. des Papes T. V. p. 305, 306.
(*g*) Mem. de Retz T. III. L. V. p. 362, 365. Mem. de Joli T. II. p. 126 & ſuiv.

Digitized by Google

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

noit tous les matins & toutes les après dinées trente deux ou trente-trois voix à Sachetti. Ceux de l'Eſcadron volant avoient grand ſoin de ne pas lui en donner aſſez pour qu'il fût élu. On trouve un détail curieux de toutes les intrigues de ce Conclave dans les Mémoires du Cardinal de Retz & dans ceux de Joli (*a*). Après avoir duré quatrevingt jours Chigi fut élu avec toutes les voix, à la réſerve d'une ou de deux. Le Cardinal de Retz eut beaucoup de part à ſon élection. Pendant le Conclave Chigi ſe conduiſit avec une profonde diſſimulation, affectant une grande humilité & le plus parfait deſintéreſſement (*b*). Il fut élu le 7 d'Avril & prit le nom d'Alexandre VII.

Son Hiſtoire.

Il étoit d'une ancienne & noble famille de Sienne, dont le véritable nom eſt Ghigi. Cette famille avoit occupé des emplois conſiderables à Rome, ſous le Pontificat de Jules II. Mais ayant eſſuyé des revers ſous celui de Paul III. elle retourna à Sienne, où Fabio Chigi nâquit le 16 de Fevrier 1599. Sa famille l'envoya de bonne heure à Rome, où il lia amitié avec le Marquis Pallavicini, qui le recommanda à Urbain VIII. Son goût pour la Poëſie, & pour Horace en particulier, lui concilia la faveur du Pape, qui l'envoya en qualité d'Inquiſiteur à Malthe. Il s'acquitta de cet emploi d'une façon qui lui gagna les cœurs des Chevaliers & particulierement du Grand Maître, qui lorſqu'il retourna à Rome lui donna des Lettres où il le combloit de louanges, diſant que Malthe n'avoit jamais eu un homme pareil à lui. Le Pape l'envoya alors Vice-Légat à Ferrare; & Chigi donna dans cet emploi tant de marques d'une prudence peu commune, que pendant trois ans qu'il y réſida, perſonne ne ſe plaignit de lui. Il fut enſuite envoyé Nonce à Cologne, pour aſſiſter aux Conférences pour la paix. On prétend qu'il y fit paroître de l'inclination pour la Religion Proteſtante (*c*). A Munſter, il eut part aux négociations, & fit tous ſes efforts pour empêcher la concluſion de la paix, parcequ'elle étoit préjudiciable aux intérêts du Siege de Rome. A ſon retour, Innocent X. le créa Cardinal, & lui donna la charge de premier Secretaire, après la mort de Panzirollo, & par la ſageſſe de ſa conduite, il gagna la confiance du Pape (*d*).

Commencemens de ſon Pontificat.

Jamais élection de Pape ne fut plus généralement applaudie que celle d'Alexandre VII. On ne peut exprimer la joie que témoigna le peuple; il crioit que par la ſainteté de la vie de ce Pape, on verroit renouveller la vertu des miracles. Les villes & les Princes s'en réjouiſſoient à l'envi, croiant qu'ils ne ſeroient plus ſujets à ces aveugles paſſions, qui avoient regné tant de ſiecles dans la Cour des Pontifes Romains. Pluſieurs Proteſtans vinrent exprès à Rome pour s'éclaircir ſur la vérité de ce qu'on débitoit. Les commencemens de ſon Pontificat ſemblerent répondre aux eſpérances qu'on avoit conçues de lui. Lorſqu'il fut queſtion de l'adoration, il affecta de ne s'aſſeoir que ſur le coin de l'autel, quoique ce fût la coutume que les Papes ſe miſſent au milieu. Il y reçut l'adoration du Sacré College avec beaucoup plus de modeſtie que

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Voy. Mem. de Retz ubi ſup. p. 374.
(*c*) *Bayle* Art. *Chigi* Rem. (G)
(*d*) Hiſt. des Papes *ubi ſup.* p 307, 308.

de grandeur, avec beaucoup plus d'abattement que de joie (*a*). Dès le lendemain, il fit apporter son cercueil sous son lit (*b*); il continua de jeûner deux fois la semaine, comme il avoit fait étant Cardinal, ne couchant que sur une dure paillasse ou sur des planches avec un oreiller de pierre. Son ordinaire étoit de quelques viandes communes, assaisonnées de cendres (*c*). Le lendemain de son élection, il repoussa rudement Dona Olympia, qui l'étoit venu féliciter, & lui dit, qu'il n'étoit pas de la bienséance qu'une femme mit le pied dans le Palais du Chef de l'Eglise. Il défendit aussi à ses parens de venir à Rome sans sa permission (*d*). Toutes ces apparences de modestie, n'étoient vraisemblablement qu'hypocrisie toute pure. Au moins y a-t-il quelque lieu de le penser, à la maniere dont il exhorta le Cardinal de Retz à soutenir sa dignité par le faste, après qu'il seroit sorti du Conclave (*e*). Ajoutez ce que nous apprend Joli (*f*), que le Saint Pere ne laissoit pas de s'occuper jusqu'à la bagatelle de tout ce qui étoit du faste & de l'éclat, s'étant fait faire des habits, des meubles & des équipages magnifiques, avec des carosses & des livrées plus superbes que tous ses prédécesseurs. Il n'épargna rien pour satisfaire son luxe dans les plus petites choses, jusqu'à ses pantoufles qui revenoient à plus de cinquante écus. D'ailleurs il fit paroître un esprit de minutie, qui ne donne pas grande idée de son génie. Le Cardinal de Retz en rapporte quelques traits. Un jour que Chigi lui parloit des études de sa jeunesse, il lui dit qu'il avoit été deux ans à écrire de la même plume (*g*). Deux jours après son élection, il donna un habit particulier aux Caudataires des Cardinaux, & le lendemain, il défendit aux Cardinaux de porter le deuil, au moins en leurs personnes, même de leurs peres. Le Cavalier Bernin remarqua deux ou trois jours après, que le Pape n'avoit observé dans une statue qu'il lui faisoit voir, qu'une petite frange qui étoit au bas de la robbe de celui qu'elle représentoit (*h*). Surquoi M. de Retz fait une réflexion bien fondée, que les grands hommes peuvent avoir de grands foibles; mais qu'il y en a dont ils ne sont pas susceptibles, & qu'on ne voit point qu'ils ayent entamé un grand emploi par des bagatelles. On peut voir ailleurs encore (*i*) des preuves de cette petitesse d'esprit d'Alexandre VII.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Ce fut en ce tems-là que le Duc de Modene épousa une des nieces du Cardinal Mazarin. On crut que le principal dessein étoit de faire peur au Pape, & de lui faire sentir que par cette alliance, on pourroit dans un besoin porter la guerre jusques dans l'Etat Ecclésiastique, en cas que le Pape prît trop d'intérêt dans les affaires du Cardinal de Retz (*k*). Mais ce Prélat, par le conseil du Cardinal Azzolin, prévint le mauvais effet que cela pouvoit produire. Il demanda dans le premier Consistoire le *Palium* de l'Archevêché de Paris, avant qu'on eut seulement fait réflexion, qu'il pensât à le demander, & le Pape le lui donna naturellement, & sans y faire lui-

Il donne le Pallium au Cardinal de Retz. Mais change à son égard.

(*a*) Mem. de Retz T. III. L. V. p. 388, 389.
(*b*) Le même p. 398.
(*c*) Sindicat d'Alexandre VII. p. 37 & suiv.
(*d*) *Bayle* l. c. dans le texte de l'Article.
(*e*) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 395, 396.
(*f*) Mem. de Joli T. II. p. 132, 133
(*g*) Mem. de Retz l. c. p. 375.
(*h*) Le même, p. 398.
(*i*) Le même, p. 416, 417.
(*k*) Mem. de Joli *ubi sup.* p. 147.

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

même réflexion (*a*). De Lionne, Ministre de France, s'en plaignit hautement. Ce qui fit impression sur Alexandre. Ce Pontife n'ignoroit pas que M. de Retz avoit beaucoup contribué à lui procurer la thiare, jusques-là que lorsque le Cardinal s'approcha de lui pour lui baiser les pieds, à la cérémonie de l'adoration, il lui dit en l'embrassant, *Signor Cardinal de Retz, Ecce opus manuum tuarum* (*b*); mais soit crainte, soit ingratitude, il se refroidit tellement qu'il ne fit rien pour lui. Il dit même un jour à l'Abbé Charier, qu'il ne comprenoit pas le plaisir que cet Abbé prenoit à faire courir dans Rome le bruit, que le Cardinal de Retz gouvernoit le Pontificat (*c*).

Levée des siéges de Reggio & de Pavie.

Le mariage du Duc de Modene avec la niece de Mazarin, avoit remis ce Prince dans le parti de la France. Le Roi lui envoya des troupes, commandées par le Prince Thomas de Savoye, qui firent lever le siege de Reggio, que le Gouverneur du Milanés assiegeoit. Les Espagnols assiegerent ensuite Bersello, & le Duc avec le Prince Thomas firent diversion en assiegeant Pavie. Les Espagnols leverent le siege de Bersello, mais ce fut pour se poster dans un endroit, d'où ils coupoient les vivres au camp des François devant Pavie. Deforte que le Duc de Modene fut contraint de lever le siege le 13 de Septembre, après avoir été cinquante jours devant la place (*d*).

Le Pape se fait honneur de la conversion de la Reine de Suede.

Le Pape voulut se faire honneur de la conversion de Christine Reine de Suede. Cette Princesse avoit abdiqué la couronne, & étoit déterminée à embrasser la Religion Romaine. Elle exécuta ce dessein à Bruxelles, en particulier, le 24 de Décembre 1654 (*e*). Dès auparavant elle en avoit écrit au Pape Innocent X. & à Chigi alors Secretaire d'Etat (*f*). Ainsi elle étoit déja Catholique quand elle pensa à venir à Rome, cependant aussitôt qu'Alexandre l'eut appris, il en fit part au Sacré College en plein Consistoire, par un discours étudié. Il n'oublia rien pour faire entendre qu'il avoit été l'unique instrument dont Dieu s'étoit servi pour cette conversion (*g*). Tout le monde étoit informé du contraire; deforte que cette vanité déplacée fit un fort mauvais effet. „ Je reconnus de plus en peu de jours, dit M. de „ Retz, que sa foiblesse pour les grandes choses augmentoit à mesure de „ son attachement aux petites".

Il comble ses parens de biens & d'honneurs. 1656.

La seconde année de son Pontificat, Alexandre VII. changea entierement de conduite & de mœurs. Il ne tenoit plus rien de sa prétendue piété que son sérieux, quand il étoit à l'Eglise, & il paroissoit beaucoup d'orgueil dans sa gravité. Il ne continua pas seulement l'abus du Népotisme, en fesant venir ses parens à Rome; il le consacra en le fesant approuver par les Cardinaux, auxquels il leur en demanda leur avis en particulier, pour ne point être obligé de suivre celui qui pourroit être contraire à sa volonté (*h*). On dit, qu'il avoit juré de ne jamais recevoir ses parens à Rome, & que le P. Pallavicin Jésuite lui fournit un expédient pour ne pas violer son serment, en lui conseillant d'aller recevoir sa parenté à

(*a*) Mem. de Retz l. c. p. 399.
(*b*) Le même, p. 389.
(*c*) Le même, p. 405.
(*d*) *Daniel* Journ. de Louis XIV. p. m. 97. sous l'an 1655.
(*e*) Mem. concernant Christine. T. I. p. 461.
(*f*) Les mêmes, p. 473.
(*g*) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 417.
(*h*) Le même, p. 415.

Digitized by Google

quelques lieues de Rome. Quoiqu'il en soit il combla ses parens d'honneurs & de biens. Don Mario son frere fut fait Gouverneur de l'Etat Ecclésiastique. Flavio Chigi, fils de Don Mario, fut fait Cardinal Patron. Sigismond Chigi, fils orphelin d'un autre frere du Pape, fut gratifié de plusieurs bonnes pensions, en attendant l'âge, où on pût le faire Cardinal avec quelque bienséance. Augustin Chigi, frere de Sigismond, destiné à être la colonne de la Maison, fut marié à une très-riche niece du Prince Borgheſe. Un des fils de la sœur du Pape fut fait Cardinal; l'autre, qui étoit Chevalier de Malthe, fut fait Général des Galeres. Dona Berenice, femme de Don Mario & ses filles eurent aussi de riches présens (a).

SECTION XI. *Histoire d'Italie &c. depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Tandis qu'il accabloit sa famille de biens & de dignités, il persécuta Dona Olympia. Ayant reçu quantité de Mémoires contre elle, il lui ordonna de se retirer dans huit jours à Orviete & de n'en pas sortir jusqu'à nouvel ordre. Le jour même qu'elle partit de Rome, il commença à faire entendre les témoins pour lui faire son procès. Comme les accusations contre elle étoient nombreuses, il ordonna de s'en tenir à dix des articles les plus graves, sur lesquels elle seroit appellée à répondre. Mais elle ne fut pas dans la peine. La peste qui fit alors de grands ravages à Rome & dans les environs emporta Dona Olympia. Alexandre, au lieu de confisquer ses biens au profit de la Chambre Apostolique, permit au Prince Pamphile d'en hériter, moyennant un million d'écus, qu'il distribua à ses parens.

Dona Olympia poursuivie à la mort.

La République de Venise avoit en ce tems-là une fâcheuse guerre avec les Turcs, qui assiegeoient Candie. Elle sollicita le Pape de lui accorder du secours. Alexandre voulut bien leur accorder tous ceux qui ne seroient point à sa charge. Il imagina d'abord d'abolir deux Congrégations de Religieux, celle du Saint-Esprit & celle des Porte-Croix, en permettant à chacun de leurs membres ou de passer dans d'autres Congrégations, ou de vivre en Prêtres séculiers avec une pension viagere établie sur la vente de leurs biens, dont le surplus, pour ceux qui étoient dans l'Etat de Venise, seroit employé à la guerre contre les Turcs. Le Pape voulut en même tems supprimer dans toute l'Italie, tous les couvens réduits à un nombre de Religieux insuffisant pour la manutention de la regle; & il ordonna que leurs biens fussent érigés en bénéfices qu'il se proposoit de donner en Commende aux Prélats de sa Cour. Le Sénat, qui se voyoit exposé par cet arrangement à voir transporter chez l'étranger une partie de ses ressources, suspendit à cet égard l'exécution du décret de Rome, & demanda que les biens des couvens supprimés dans ses Etats, fussent appliqués aux besoins de la guerre contre les Infideles. Le Nonce du Pape mit cette affaire en négociation, & profita de la circonstance pour demander le rétablissement des Jésuites dans l'Etat de Venise. Il déclara, que le Pape avoit cette affaire fort à cœur, & qu'on pouvoit tout attendre de lui si l'on avoit cette complaisance. L'Ambassadeur de France se joignit au Nonce pour vaincre les oppositions qui étoient à craindre. Le Pape s'intéressoit au rappel des Jésuites par plus d'une raison; ils lui avoient fait offrir par le canal de leur P. Pallavicin, une belle somme d'argent pour l'engager à agir en leur fa-

Rétablissement des Jésuites à Venise.

(a) *Boyle* Art. *Chigi* & Art. *Chigi (Fabio)* Rem. (B).

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

veur. L'affaire ayant été miſe en délibération dans le Sénat, on réſolut à la pluralité des voix, que le rétabliſſement des Jéſuites ſeroit accordé à la demande qu'en ſeſoient le Pape & le Roi de France. Dès lors il n'y eut plus de difficulté ſur l'article des couvens ſupprimés. Le Pape abandonna au Sénat la libre diſpoſition de leurs biens (*a*).

Bulle du Pape contre les Janſéniſtes. 1656 & 1657.

Alexandre VII. étoit trop ami des Jéſuites pour ne pas emploier ſon autorité en leur faveur contre les Janſéniſtes, ſurtout en France. Ceux-ci avoient éludé la bulle d'Innocent X. par la diſtinction du *fait* & du *droit*, ils prétendoient que les cinq propoſitions n'étoient point de Janſenius, ni n'avoient été condamnées au ſens de cet Auteur. Le Pape donna donc une Conſtitution le 16 d'Octobre 1656, par laquelle il déclara expreſſément que les cinq propoſitions étoient de Janſenius, & qu'elles avoient été condamnées au ſens de cet Evêque (*b*). Cette bulle étant arrivée en France, ne ſervit qu'à allumer de plus en plus le feu de la diviſion. L'Aſſemblée du Clergé dreſſa un Formulaire ſur ce ſujet, qu'on devoit obliger tout le monde de ſigner; ainſi on obligeoit des perſonnes, qui n'avoient jamais vu ni lu le Livre de Janſenius, à jurer que les propoſitions condamnées étoient dans ce Livre (*c*). Le Roi appuya le Formulaire par une Déclaration, deſorte qu'on força les Eccléſiaſtiques, les ſéculiers & même les Religieuſes à ſigner le Formulaire, & à prêter ce ſerment. Les Janſéniſtes eurent beaucoup à ſouffrir dans cette occaſion (*d*). Meſſieurs de Port-Royal offrirent de condamner les cinq propoſitions en quelque lieu qu'elles ſe trouvaſſent; & ſur le fait, ils promirent une ſoumiſſion de reſpect & de ſilence. Mais cette ſoumiſſion ne ſatisfit ni les Jéſuites, ni les Evêques de leur parti. Les Théologiens & les Religieuſes de Port-Royal refuſerent de conſentir à tout autre expédient, ce qui leur attira une cruelle perſécution. Les Evêques d'Alet, d'Angers, de Beauvais & de Pamiers ayant refuſé de ſe ſoumettre purement & ſimplement à la Bulle du Pape, il nomma des Commiſſaires pour leur faire leur procès. Vingt Prélats de France ſoutinrent hautement dans une Lettre qu'ils lui écrivirent, que leur Confreres accuſés d'héréſie, ne pouvoient être jugés que dans le Concile de leur Province. Cette affaire capable d'embarraſſer le Pape & le Roi fut accommodée enſuite. Le Tellier & Colbert favoriſerent ſous main le Parti Janſéniſte, & inſinuerent à Louis XIV. d'aſſoupir une affaire pouſſée trop loin par l'animoſité des Jéſuites (*e*).

Continuation de la guerre en Italie. 1656. 1658.

La guerre entre les François & les Eſpagnols continuoit toujours en Italie, comme ailleurs. Toute la campagne de 1656 ſe paſſa à prendre Valence ſur le Po, que les Ducs de Modene & de Mercœur prirent le 16 de Septembre, après un ſiege de trois mois. L'année ſuivante, la meſintelligence entre le Duc de Modene & le Prince de Conti fut cauſe que les armes de France ne furent pas heureuſes en Italie. Les Eſpagnols tâcherent de reprendre Valence; mais la ville n'étant que bloquée, on trouva moyen d'y faire entrer deux convois qui la mirent en ſureté. La diviſion entre les deux Généraux donna lieu à la levée du ſiege d'Alexandrie de la Paille, par

(*a*) Hiſt. de Veniſe T. XI. p. 482-487.
(*b*) Hiſt. Gen. du Janſeniſme T. II. p. 316.
(*c*) Là-même, p. 338.
(*d*) Voy. la même ſous les années 1657 & 1658.
(*e*) Contin. de Mezeray T. XIII. p. 483, 484.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

la négligence qu'ils eurent chacun de leur côté à le pouſſer. Cela porta les Eſpagnols de venir attaquer leurs lignes avec douze mille hommes, & d'en déloger toute l'armée, que les Chefs diviſés ne purent rallier (*a*). L'année ſuivante le Duc de Modene commanda ſeul en Italie. Il avoit pris des quartiers d'hiver dans les Etats du Duc de Mantoue, qui s'étoit déclaré pour les Eſpagnols. Il demanda alors la neutralité qu'on lui accorda. Le Duc de Modene entreprit d'entrer dans le Milanés, pour établir des contributions & des quartiers dans le cœur de cette Province. Le Marquis de Navailles, qui commandoit ſous ſes ordres, paſſa l'Adda en préſence de l'armée Eſpagnole, & l'ayant ſuivie dans ſa retraite, lui tua quatre-cens hommes, & fit un plus grand nombre de priſonniers. Le Duc de Savoye s'étant joint au Duc de Modene, ils allerent aſſieger Mortare, qui ſe rendit le 25 d'Août diſent les uns, & le 27 de Septembre, ſuivant d'autres (*b*). Le Duc de Modene mourut le 14 d'Octobre.

Dès le commencement de ſon Pontificat, Alexandre VII. avoit fait quelques démarches pour engager la France & l'Eſpagne à faire la paix. Comme il avoit envie d'en avoir l'honneur, il avoit ſouhaité que les Conférences ſe tinſſent à Rome en ſa préſence. Mais il fit paroître tant de défiances & de froideur, que ce fut une excuſe ſuffiſante à la France pour l'exclure du Traité. Le Pape fut bien ſurpris & même affligé d'apprendre que le Cardinal Mazarin & Don Louis de Haro l'avoient conclu dans l'iſle des Faiſans le 7 de Novembre. Il s'en prit moins à l'Eſpagne qu'à la France, pour laquelle & pour ſon premier Miniſtre il avoit beaucoup d'averſion, parcequ'il croyoit que cette Couronne & le Cardinal en particulier, prenoient à tâche en toutes occaſions de fouler aux pieds ſon autorité & ſa perſonne (*c*).

Paix des Pyrenées. 1659.

Le rétabliſſement de la paix fit eſpérer aux Vénitiens qu'ils obtiendroient des ſecours contre les Turcs. La France promit d'envoyer à Candie ſur ſes propres vaiſſeaux quatre mille deux-cens hommes. Le Duc de Savoye leur accorda deux Régimens, & le Sénat étoit favorablement écouté dans toutes les autres Cours. Le Pape ſeul fut inſenſible. Le Cardinal Mazarin l'exhorta à ſecourir la République contre les Infideles, à ſe faire Chef d'une expédition contre les Turcs, à inviter les Princes Chretiens par ſon autorité, & à les y animer par ſon exemple. Tout fut inutile; deſorte que par ſon indifférence, il dégouta tous ceux qui auroient eu envie d'entrer dans la Ligue, dont il refuſa d'être le Chef, tant la haine qu'il portoit au Cardinal l'empêchoit d'écouter tout ce qui venoit de ſa part (*d*). D'ailleurs, la facilité avec laquelle il avoit obtenu le rétabliſſement des Jéſuites à Veniſe, lui perſuadoit qu'il pouvoit tout prétendre auprès du Sénat. Il demanda qu'on accordât au Clergé de l'Etat Vénitien, la permiſſion d'acquérir toutes ſortes de biens meubles & immeubles. Mais l'Ambaſſadeur de la République, à qui il s'étoit adreſſé, reçut défenſe d'écouter de pareilles propoſitions, & de rien écrire qui y fût rélatif. Alexandre VII. n'oſa

Le Pape refuſe de s'intéreſſer pour les Vénitiens. 1660.

(*a*) La même, T. XII. p. 453, 454.
(*b*) La même, p. 463. *Henault*, *Daniel* Journ. de Louis XIV.
(*c*) Voy. les mêmes, *De Larrey* Hiſt. de Louis XIV. T. III. p. 152.
(*d*) Hiſt. de Veniſe T. XII. p. 1, 2. *Angelo Corrario* Relaz. della Corte Romana, p. 13.

Digitized by Google

SECTION XI.

pouſſer cette affaire plus loin, mais n'en voulut pas auſſi plus de bien aux Vénitiens (*a*).

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

La haine du Pape pour le Cardinal Mazarin, qui s'entremit en faveur du Duc de Parme au ſujet de la reſtitution de Caſtro, retomba ſur le Duc. Alexandre VII. aſſembla ſon Conſiſtoire ſubitement, & en aiant pris l'avis, il réunit Caſtro à la Chambre Apoſtolique & *l'incammera*, c'eſt-à-dire le déclara ſujet aux bulles, qui défendent d'aliéner les Etats réunis à l'Egliſe (*b*).

Excommunication de Caſtro.

Inſulte faite au Duc de Créqui à Rome. 1662.

La Cour de France, mécontente du Pape & de ſes neveux, avoit envoyé à Rome en qualité d'Ambaſſadeur le Duc de Créqui, un des Seigneurs les plus fiers. Comme il étoit inſtruit des intentions ſecretes du Roi, il feſoit les fonctions de ſon Ambaſſade avec la hauteur qui lui étoit naturelle ſans ménager ni le Pape, ni ſes parens. Ce procedé cauſa une grande froideur entre le Pape & l'Ambaſſadeur. Cette meſintelligence donna lieu à une rupture ouverte à l'occaſion d'une avanture qui arriva. Si l'on en doit croire Joli & M. de Voltaire, le commencement de la querelle vint de la part des François. Le premier rapporte (*c*), que le Duc de Créqui avoit mené avec lui à Rome un bréteur des plus déterminés. Cet homme qui ne pouvoit vivre ſans tirer l'épée, étoit d'une humeur ſi quérelleuſe qu'un jour il attaqua ſeul & ſans ſujet pluſieurs Corſes, qui paſſoient auprès de lui, & cette querelle alla ſi loin, que les Corſes réſolurent de s'en défaire en trâhiſon. Le bréteur, qui en eut avis trouva moyen de ſe ſauver; mais les Corſes irrités & peut-être excités ſous main en vinrent à de grandes inſolences à l'égard de l'Ambaſſadeur. M. de Voltaire raconte l'affaire un peu autrement (*d*), mais cependant d'une maniere qui rend les François les aggreſſeurs, tandis que preſque tous les Auteurs prétendent attribuer le commencement de la querelle aux Corſes. Le Duc de Créqui, dit-il, avoit révolté les Romains par ſa hauteur, ſes domeſtiques, gens qui pouſſent toujours à l'extrémité les défauts de leur Maître, commettoient dans Rome les mêmes déſordres, que la jeuneſſe indiſciplinable de Paris, qui ſe feſoit alors un honneur d'attaquer toutes les nuits le Guet, qui veille à la garde de la ville. Quelques Laquais du Duc de Créqui s'aviſerent de charger l'épée à la main une Eſcouade des Corſes, & les mirent en fuite. Tous les Corſes s'aſſemblerent, & vinrent en armes aſſieger la maiſon de l'Ambaſſadeur; ils tirerent ſur le caroſſe de l'Ambaſſadrice, qui rentroit alors dans ſon palais, lui tuerent un Page & bleſſerent pluſieurs domeſtiques. C'étoit le 20 d'Août 1662. On ſoupçonna avec beaucoup d'apparence que cette inſulte ne fut point faite ſans l'ordre ſecret de Don Mario Chigi, frere du Pape & Général de ſes troupes, ni ſans la participation du Cardinal Imperiali Gouverneur de Rome; car ils ne ſe mirent gueres en peine de châtier cet attentat. Ils ne ſe ſaiſirent que de quelques-uns des moins coupables, & faciliterent l'évaſion des autres. Le Duc de Créqui publia qu'il ne trouvoit plus de ſureté à Rome, & ſe retira à San-Quirico ſur les frontieres de Toſcane.

Efforts de

L'Ambaſſadeur de Veniſe à Rome travailla inutilement à aſſoupir cette violente

(*a*) Hiſt. de Veniſe l. c. p. 16.
(*b*) La même, p. 2.
(*c*) Mem. de Joli T. II. p. 221, 222.
(*d*) Siecle de Louis XIV. Ch. VI.

Digitized by Google

violente querelle; & le Pape écrivit ſans ſuccès pluſieurs brefs d'excuſe. Louis XIV. prit la choſe avec toute la hauteur poſſible. Il ordonna au Nonce du Pape de ſe retirer à Meaux, & ayant appris qu'il avoit pris la route de Saint Denis, il lui donna des Gardes. Auſſitôt qu'on fut que le Duc de Créqui étoit ſorti de l'Etat Eccléſiaſtique, on fit partir le Nonce & on le conduiſit juſqu'à l'entrée de la Savoye. Le Duc de Créqui s'étoit arrêté quelque tems à San Quirito, où le Pape lui envoya faire des excuſes, accompagnées de projets d'accommodement. Cependant la France avoit demandé paſſage aux Eſpagnols par le Milanés pour l'armée que le Maréchal du Pleſſis-Praſlin devoit mener dans l'Etat Eccléſiaſtique.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

cette affaire.

Alexandre VII. s'imagina que ce n'étoient-là que de vaines menaces, deſorte qu'il ſe contenta d'écrire de nouveaux brefs, ſans donner de ſatisfaction. Le Duc de Créqui ſe détermina à retourner en France. Mais avant que de quitter l'Italie, il notifia avec hauteur les prétentions du Roi ſon Maître. Il demandoit. " Que Don Mario Chigi, frere du Pape, fût „ exilé à Sienne; que le Cardinal Impériali fût privé du Chapeau; que la „ Nation Corſe fût bannie de Rome à perpétuité; qu'on érigeât dans la „ Place Farneſe une Pyramide avec une inſcription, pour être un monu„ ment infâmant de l'attentat. Il vouloit encore qu'on reſtituât Caſtro au „ Duc de Parme, & Commachio au Duc de Modene". La Cour de Madrid & le Sénat de Veniſe unirent leurs bons offices pour accommoder cette fâcheuſe affaire. Le Pape oppoſa d'abord une réſiſtance très-fiere, réſolu diſoit-il d'expoſer ſa vie & l'Etat Eccléſiaſtique, plutôt que de céder au ton impérieux d'un Monarque, qui prétendoit donner la loi au Pere des Chretiens, tandis qu'il n'oſoit tirer vengeance de la maniere indigne dont ſon Ambaſſadeur avoit été traité à Conſtantinople, ce qui rendoit le Pape ſi fier, c'étoient les promeſſes ſecretes de l'Empereur.

Prétentions du Roi de France.

Cependant ces promeſſes aboutirent à permettre au Pape de lever des troupes dans l'Empire. Alexandre ſe détermina à en lever pour les joindre à celles de l'Etat Eccléſiaſtique. Sur ces entrefaites, le Parlement d'Aix donna un arrêt par lequel la ville d'Avignon avec ſes dépendances fut réunie à la Couronne. Cet incident, joint à la marche des troupes Françoiſes, & à l'intérêt de ſa famille, changea les diſpoſitions du Pape. Il accepta la médiation de la Cour d'Eſpagne & du Sénat de Veniſe.

Le Pape veut ſoutenir la guerre.

1663.

L'accommodement fut d'abord négocié à Lyon; mais le Pape ayant donné au Sieur Rasponi le titre de Nonce Apoſtolique, on refuſa de traiter avec lui en cette qualité. Les Conférences furent alors tranſportées au pont Beauvoiſin ſur la frontiere de Savoye. Louis Grimani Ambaſſadeur de Veniſe & le Miniſtre d'Eſpagne firent la fonction de Médiateurs. Rasponi accorda le Comté de Commachio au Duc de Modene, mais fit difficulté au ſujet du Duché de Caſtro, à cauſe de ſon incamération. Surquoi la France prit le parti de diſſoudre le Congrès (*a*). Enfin le Roi ayant nommé la ville de Piſe pour reprendre la négociation, la paix fut conclue le 22 de Fevrier 1664 par le Sieur Rasponi, Plénipotentiaire du Pape & le Sieur de Bourlemont, Plénipotentiaire du Roi de France.

Il s'accommode avec la France.

1664.

On convint, par le Traité, que le Pape révoqueroit l'incameration des

Conditions du Traité.

(*a*) Hiſt. de Veniſe, *ubi ſup.* p. 19, 25.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Etats de Caſtro & de Ronciglione, & donneroit au Duc de Parme huit années pour racheter ces Etats, en payant un million, ſix-cens-vingt-neuf mille, ſept-cens-cinquante écus, & cela en deux payemens; enſorte qu'après en avoir fait un, on lui remettroit la moitié de ces Etats. Que pour recompenſe des vallées de Commachio & de toutes les autres prétentions que le Duc de Modene pourroit avoir contre la Chambre Apoſtolique, le Roi prendroit ſur ſoi le Mont d'Eſt montant à trois-cens mille écus de principal, & cinquante mille écus d'arrérages non payés, & donneroit encore au Duc quarante mille écus comptant, ou un Palais de pareille valeur à Rome, au choix du Pape & à la ſatisfaction du Duc, qui auroit encore à perpétuité le droit de Patronage des Abbayes de della Pompoſa, & della Pieve del Bondeno. Que le Cardinal Chigi viendroit en France en qualité de Légat, & dans la premiere audience qu'il auroit du Roi, lui feroit un diſcours inſéré tout du long dans le Traité, pour aſſurer ſa Majeſté du déplaiſir que le Pape reſſentoit de l'accident qui étoit arrivé, & de la douleur qu'il avoit de ce qu'on l'avoit chargé & ſa Maiſon d'imputations ſiniſtres &c. Que le Cardinal Imperiali viendroit en perſonne ſe juſtifier, que le Cardinal Maldachini auroit permiſſion de retourner à Rome, ſans rien ſouffrir, pour en être ſorti ſuivant l'intention du Roi. Que Don Mario déclareroit par écrit, en foi de Cavalier, n'avoir eu aucune part à ce qui s'étoit paſſé le 20 d'Août 1662, & que le Pape le certifieroit encore par un Bref, & ordonneroit à Don Mario de ſe tenir hors de Rome, juſqu'à ce que le Cardinal Chigi eut vu le Roi. Que lorſque le Duc de Créqui retourneroit, Don Auguſtin iroit au devant de lui juſqu'à San-Quirito, ou à Civita-Vechia, ou à Narni, ſuivant le chemin que le Duc prendroit, & qu'il lui témoigneroit le déplaiſir que ſa Sainteté avoit de l'accident arrivé le 20 d'Août. Que Dona Berenice ou la Princeſſe Farneſe iroient juſqu'à Ponte-Molle au devant de Madame l'Ambaſſadrice, & lui feroient les mêmes complimens en leur nom. Que le Pape annulleroit toutes les procédures faites contre le Duc Céſarini & contre tous autres en conſéquence de l'accident arrivé le 20 d'Août. Que la Nation Corſe ſeroit déclarée incapable de ſervir dans Rome & dans l'Etat Eccléſiaſtique, & que le Barigel ſeroit privé de ſa charge & chaſſé. Qu'on dreſſeroit une Pyramide vis-à-vis de l'ancien Corps-de Garde des Corſes, avec une inſcription qui contiendroit le Décret contre la Nation Corſe. Qu'auſſitôt que le Légat auroit vu le Roi. Sa Majeſté remettroit le Pape en poſſeſſion de la ville d'Avignon & du Comtat Venaiſſin, ſans que les habitans puſſent être pourſuivis pour tout ce qui s'étoit paſſé depuis le 20 d'Août. Enfin que le Pape donneroit des Aſſeſſeurs aux Juges d'Avignon & du Comtat (*a*). Quelques mortifiantes que fuſſent ces conditions pour le Pape & pour ſes parens, il fallut néanmoins les ſubir.

Le Roi d'Eſpagne eſt mécontent du Pape. 1665.

La Cour d'Eſpagne ne fut pas non plus toujours contente d'Alexandre VII. Le Roi ſouhaitoit que le Pape décidât nettement la queſtion de la Conception immaculée de la Sainte Vierge, parcequ'elle cauſoit de grands troubles dans le royaume. Malgré ſes inſtances Alexandre ſe contenta de publier une Bulle, portant défenſes de rien dire, écrire ni prêcher contre

(*a*) Hiſt. des Traités T. I. p. 635.

Digitized by Google

la Conception immaculée (*a*). Ce qui mécontenta encore plus le Roi Catholique, c'eſt que la Cour de Rome favoriſoit le Roi de Portugal, en ce qui regardoit les affaires de ce royaume. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne eut ordre de prier le College des Cardinaux de conſiderer, s'il importoit plus au Siege de Rome de faire quelque choſe pour quatre Evêchés de Portugal, que de hazarder cent-trente Evêchés & ſoixante Abbayes en Eſpagne (*b*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Cette même année le Pape eut des démêlés avec la Sorbonne & le Parlement de Paris dans le détail desquels notre plan ne nous permet pas d'entrer. Nous nous contenterons de dire, que la Sorbonne avoit cenſuré diverſes Propoſitions de Doctrine & de Morale, contenues dans deux Livres publiés ſous les noms ſuppoſés de Jaques de Vernant & d'Amadeus Guimenius. Le Pape écrivit un Bref au Roi pour s'en plaindre. Le Parlement ſoutint la Sorbonne, & Alexandre donna au mois de Juin une bulle terrible, où il déclare les cenſures de la Sorbonne préſomptueuſes, téméraires, ſcandaleuſes, les caſſe & les annulle, défendant à tous Eccléſiaſtiques de les recevoir ou approuver ſous peine d'excommunication *latæ ſententiæ*. Mais on n'eut que du mépris pour cette Bulle. Le Parlement rendit le 24 de Juillet un arrêt foudroyant contre la conſtitution d'Alexandre VII. & envoya deux Conſeillers dans l'Aſſemblée de la Faculté de Théologie pour y faire lire cet arrêt, & pour exhorter la Faculté de continuer ſes cenſures, lorſque les occaſions ſe préſenteroient, avec le même zele qu'elle avoit fait précédemment. On ne dit point de quelle maniere le Pape reçut ce terrible coup, il eſt à préſumer qu'il y fut fort ſenſible, mais qu'il n'oſa faire éclater ſon reſſentiment. Il ne laiſſa pas de condamner quelques propoſitions de la Morale des Jéſuites, pour ne pas paroitre les autoriſer par ſon ſilence, & par la condamnation des Cenſures de la Sorbonne (*c*).

On s'oppoſe aux entrepriſes du Pape, en France.

Il eut en ce tems-là auſſi un démêlé avec les Vénitiens. Il vouloit exempter ſes ſujets de payer à la douane de Veniſe ce qu'elle exige de tous les bâtimens qui navigent ſur le Golphe Adriatique. Il leur défendit de ſe ſoumettre à ce tribut ancien. Et comme les Vénitiens le feſoient payer par force, il ordonna dans tous ſes ports la ſaiſie de leurs navires. Le Sénat uſa de repréſailles, en feſant arrêter partout les bâtimens frettés par les ſujets du Pape. Cette vengeance du Sénat occaſionna de grandes pertes aux Négocians & aux Douaniers de l'Etat Eccléſiaſtique. Leurs murmures eurent plus d'effet que les vives repréſentations des Vénitiens. Le Pape révoqua ſes premiers ordres, & la République continua de jouir tranquillement de ſes droits (*d*).

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

Alexandre VII. ne laiſſa pas de faire quelque choſe en faveur des Vénitiens, pour les ſécourir dans la guerre qu'ils avoient contre les Turcs. Il leur accorda dans ſes Etats une levée de cinq-cens hommes, & un ſubſide extraordinaire ſur le Clergé Vénitien. Il joignit auſſi ſes galeres à celles de Malthe, mais elles ne firent pas de grands exploits, & rentrerent dans leurs ports (*e*).

Secours qu'il leur accorde. 1667.

(*a*) Contin. de Mezeray T. XIII. p 436.
(*b*) *Wicquefort* l'Ambaſſadeur T. I. p. 113.
(*c*) Hiſt. des Papes T. V. p. 335-341.
(*d*) Hiſt. de Veniſe T. XII. p. 34, 35.
(*e*) Le même, p. 43.

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Le Pape avoit condamné quelques maximes de la Morale des Jésuites, mais il y a de l'apparence que ce n'étoit que pour la forme ; car il publia peu de tems avant sa mort une bulle, par laquelle il autorisoit ce qu'il y a de plus impie dans leur doctrine. Par cette Bulle il commande à tous les fideles de quelque qualité qu'ils soient, quand ils seroient Evêques & plus encore & quand même ils seroient Cardinaux, s'ils écrivent desormais sur la matiere de l'Attrition, en composent des Livres, prêchent ou enseignent sur ce sujet, de n'être pas si hardis de noter de censure l'un ou l'autre sentiment, soit celui qui nie la nécessité de quelque amour de Dieu dans l'Attrition, conçue par la crainte de l'enfer, soit celui qui l'affirme, jusqu'à ce que le Saint Siege en ait autrement défini. C'est-là déraciner la vraye piété du cœur, & donner pour problématique un sentiment expliqué en termes clairs dans toute l'Ecriture (*a*).

Bulle scandaleuse qu'il publie.

Reliques de Carton.

Vers la fin de son Pontificat Alexandre VII. envoya en France trois caisses de Reliques, accompagnées d'une Bulle, qui disoit, qu'on pouvoit en toute sureté les exposer à la vénération du peuple. On ne laissa pas de les visiter, & un Médecin découvrit qu'une tête, qui avoit pour inscription, *Caput Sancti Fortunati*, étoit de carton. Ayant été jettée dans l'eau chaude, la peinture s'effaça & le carton se détrempa. Le Médecin en fit son Procès Verbal, mais par une Lettre de cachet il lui fut défendu de le montrer sous peine d'être envoyé à la Bastille (*b*).

Mort d'Alexandre VII.

Alexandre VII. mourut le 22 de Mai 1667, dans la soixante-neuvieme année de son âge & la treizieme de son Pontificat, odieux au peuple, dont il avoit trompé les espérances, & que sa famille avoit pillé cruellement. Il étoit de moyenne taille, assez bien fait, & avoit la physionomie agréable. D'ailleurs on l'accuse d'avoir été ingrat, timide & hypocrite, d'une ame basse & lâche, tout occupé du soin d'enrichir sa famille ; vain, orgueilleux, envieux, menteur, & s'étant fait un jeu de la religion. D'ailleurs il étoit passablement lettré, il aimoit les Sciences & à s'entretenir avec des gens doctes. Il aimoit la pompe des Bâtimens, & il ne tint pas à lui que la ville de Rome ne devint également magnifique & réguliere quant aux rues & aux places. Le mal étoit, que ces dépenses épuisoient la Chambre Apostolique, & qu'en ordonnant la démolition de plusieurs maisons qui choquoient la symetrie, il ruinoit les Propriétaires (*c*). On prétend, qu'il avoit improuvé les cruautés exercées sur les Vaudois des Vallées de Piémont, mais c'étoit une nouvelle de Gazette (*d*). Si l'on en croit Sorbiere, il étoit fort débonnaire, & il en allegue pour preuve, qu'un jour quelques Gentilshommes Anglois s'étant mêlés parmi ceux qui alloient à genoux lui faire la révérence, & ayant appris d'eux qu'ils étoient Protestans, il leur dit d'un visage riant, *Levez-vous ; je ne veux point que vous commettiez, selon votre opinion, une idolâtrie* (*e*). On prétend qu'Alexandre VII. étoit parent de Mahomet IV. Voici comment. Des Corsaires Turcs ayant pillé un Château du Territoire de Sienne l'an 1525, y trouverent Marguerite Marsili, qu'ils réserverent pour le Grand Seigneur Soliman ; elle fut mere de Selim

(*a*) Heydegger Hist. du Papat P. II. p. 257.
(*b*) Politique du Clergé de France, p. 69. Edit. de 1682.
(*c*) *Aug. Corrario* Relaz. de la Corte Rom. Apud *Bayle* Art. *Chigi* (*Fabio*).
(*d*) *Courcelles*, Ep. Præfat. & Erud. Vir. p. 876. in fol.
(*e*) *Bayle* l. c. Rem. (I).

Digitized by Google

II. de qui Mahomet IV. deſcendoit en ligne droite. Or Marguerite avoit un frere nommé Leonard Marſili, lequel eut un fils nommé Céſar, qui fut pere de Laure Marſili mere d'Alexandre VII (*a*). Section XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Le Conclave qui ſuivit la mort de ce Pape ne fut pas ſans intrigues, par la diverſité des Factions. Cependant il ne dura pas longtems, on ſe réunit en faveur de Jules Roſpigliosi, qui fut élu Pape le 20 de Juin ſous le nom de Clément IX. ſans avoir ni brigué, ni recherché le Pontificat (*b*). Sa famille étoit une des plus conſidérables de la ville de Piſtoye en Toſcane. Il étoit né dans cette ville en 1600. Il aima la Poëſie & eut divers emplois conſiderables. Urbain VIII. le fit Auditeur de la Légation du Cardinal Barberin ſon neveu, en France, & l'envoya enſuite Nonce en Eſpagne, où il fut continué durant onze ans, quoique cette commiſſion ne ſoit ordinairement que pour trois ans. Après la mort d'Innocent X. le College des Cardinaux le nomma Gouverneur de Rome, & Alexandre VII le fit Cardinal dans ſa premiere promotion, & lui donna enſuite la charge de Secretaire d'Etat, & ce fut par tous ces degrés qu'il parvint à être ſon ſucceſſeur (*c*). *Election de Clément IX.*

Le nouveau Pape, conſidérant les deſordres où l'Etat ſe trouvoit, s'appliqua tout entier à en prendre connoiſſance, & à chercher tous les moyens d'y remédier. Il y travailla de cœur & on ne remarquoit en lui que de bonnes intentions; mais il manquoit de fermeté, il étoit trop indulgent pour les Grands, & pour ceux à qui il croioit avoir de l'obligation. Comme les Finances ſont le principal ſoutien des Etats, le Pape jetta d'abord les yeux ſur la Chambre Apoſtolique, qu'il trouva en riſque de faire banqueroute; parcequ'il n'y avoit ni fonds ni aſſignations ſuffiſantes pour ſoutenir les Montiſtes & ſatisfaire à ſes autres Créanciers. Dans le deſir ardent que Clément IX. avoit d'y remédier, il prit pour maxime, mais maxime toute oppoſée à celle de ſes prédéceſſeurs, de ne faire aucun avantage conſidérable à ſes parens; en quoi il ſe trompoit; parceque d'ailleurs il ſe répandoit en libéralités à l'égard de certaines perſonnes, qui ne lui en avoient que peu d'obligation, & cette conduite ne pouvoit manquer d'attirer la haine de la populace ſur ſes neveux, qui les croiroit enrichis des bienfaits dont les autres profitoient. Dès les premiers jours de ſon Pontificat, il établit une Congrégation *dello agravio* qui ne produiſit pas l'effet qu'on en eſpéroit, parcequ'elle ſe trouva compoſée de Cardinaux & de Prélats, qui n'étoient nullement verſés dans les Finances. Toutefois elle s'attira l'eſtime du Public. Mais les perſonnes intelligentes jugerent, que ce n'étoit point encore là le vrai moyen de parvenir à ce qu'on propoſoit pour le ſoulagement des peuples (*d*). *Commencemens de ſon Pontificat.*

Un autre déſordre auquel Clément IX. fut fort ſenſible, c'étoit l'ignorance de la plupart des Prélats, parcequ'il étoit obligé de n'emploier qu'eux dans le maniment des affaires, la coutume de la Cour de Rome étant de ne donner les emplois qu'à ceux qui ſont dans ce rang, & que la Prélature ne ſoit le partage que des gens qui ont du bien: cependant le Pape avoit une ſorte d'obſtination à ne vouloir pas changer les charges *Ses Miniſtres.*

(*a*) Le même, Rem. (K) 486, 487.
(*b*) Hiſt. des Conclaves T. II. p. 188 (*d*) *Notes* Relat. de la Cour de Rome P.
(*c*) Contin. de Mezeray, T. XIII. p. 1. p. 90-94 Paris 1701.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

à certains Prélats, qui bien que capables ne laiſſoient pas d'attirer la haine de la Cour, qui ne pouvoit ſouffrir leur abord mépriſant, leurs mines auſteres, & leurs viſages refrognés. D'ailleurs, la trop grande indulgence qu'il avoit pour ſes Miniſtres, autoriſoit la hardieſſe qu'ils prenoient dans tout ce que leur caprice ſe propoſoit d'exécuter; & cette extrême bonté laiſſoit encore aux Cardinaux & aux Barons Romains la liberté preſque abſolue de faire impunément tout ce qui leur plaiſoit, le plus ſouvent avec de cruelles injuſtices. Ce qui ſefoit ſurtout grand tort au Pape, c'étoit le pouvoir que s'étoit acquis ſur ſon eſprit le Cardinal Chigi, à l'égard duquel il pouſſoit la reconnoiſſance trop loin, ſe livrant tout entier à ce Cardinal, qui le laiſſoit adroitement s'amuſer à de petits ſoins ſuperficiels, pendant qu'il diſpoſoit de tout le reſte à ſon gré, & étoit le canal de toutes les graces (*a*).

Sa modération à l'égard de ſa famille.

Jamais Pape ne donna moins dans le Népotiſme que Clément IX. Il ne laiſſoit pas d'avoir un aſſez grand nombre de parens (*b*), mais il ne paroit point qu'il ait fait grand choſe en leur faveur, ſinon qu'il donna le Chapeau de Cardinal à un de ſes neveux, & qu'il nomma un autre, qui étoit Chevalier de Malthe, Général des galeres. Dailleurs il les laiſſa dans une fortune médiocre, ſans prévoir qu'ils ne pourroient ſe ſoutenir après ſa mort. Il pouvoit d'autant mieux faire du bien à ſa famille, qu'il avoit lui-même des biens, entierement ſéparés de ceux de l'Egliſe, dont il pouvoit diſpoſer en faveur de ſes proches. Ceux-ci de leur côté négligeoient de ſe faire des créatures & des amis. Cependant après avoir balancé entre diverſes alliances qu'on propoſoit pour un autre de ſes neveux (*c*), il ſe détermina à lui faire épouſer une Palavicini de Genes, une des plus riches démoiſelles d'Italie.

Paix d'Aix-la-Chapelle. 1668.

Louis XIV. avoit déclaré la guerre à l'Eſpagne pour les droits qu'il prétendoit que la Reine avoit ſur la Flandre. Le Pape déſiroit ardemment de rétablir la paix entre les deux Couronnes. Auſſitôt qu'il fut élu, il écrivit à l'Abbé Rospigliosi ſon neveu, qui réſidoit à Bruxelles en qualité d'Internonce, de paſſer en France avant que de venir à Rome, afin d'engager par cette déférence le Roi à faire la paix. Les deux Couronnes accepterent la médiation du Pape. Sur ces entrefaites Louis XIV. s'empara de la Franche Comté au commencement de l'année 1668. La concluſion de la Triple Alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande, engagea ce Prince à ſe prêter à la paix. On tint un Congrès à Aix-la-Chapelle, où le Pape envoya en qualité de Nonce Bargellini, auquel on fait honneur du Traité qui y fut conclu. Mais ſi l'on en croit M. de Voltaire (*d*), ce Nonce fut un fantôme d'Arbitre, entre des fantômes de Plénipotentiaires. Tout ſe traitoit à St. Germain par le miniſtere de van Beuning, Ambaſſadeur des Provinces-Unies. Ce qui avoit été accordé en ſecret par lui, étoit envoyé à Aix-la Chapelle, pour être ſigné avec appareil par les Miniſtres aſſemblés au Congrés. Cela n'empêche pourtant point, qu'on ne doive louer les bonnes intentions du Pape, qui travailloit à la paix, pour procurer du ſecours aux Vénitiens.

(*a*) La même p. 94-103.
(*b*) Voyez leurs Caracteres dans la même p. 110-141.
(*c*) La même, p. 126-130.
(*d*) Siecle de Louis XIV. Ch. 8.

Digitized by Google

En effet ce Pontife leur donna d'abord des preuves de ſon zele & de ſa généroſité; il leur envoya les galeres de l'Egliſe & de Malthe aux ordres du Commandeur Roſpigliosi ſon neveu. Après le Traité d'Aix-la-Chapelle, le Roi de France leur donna de l'argent, avec la permiſſion de lever dans ſon royaume les ſoldats & les Officiers dont ils auroient beſoin. L'Empereur fit paſſer à Veniſe un corps de trois mille hommes & les Etats d'Italie fournirent des hommes & de l'argent. Le Pape fit armer toutes ſes galeres, commanda encore à celles de Malthe de ſe tenir prêtes, & donna de l'argent & des munitions. Il fit plus, pour donner à la République de nouveaux ſecours, il ordonna la ſuppreſſion de trois Congrégations régulieres, celle de S. George d'Aléga, celle des Jéſuates & celle de Sainte-Marie des Graces, afin que les biens qu'elles poſſédoient dans l'Etat Vénitien, vendus à l'enchere fuſſent emploiés aux frais de la guerre. Clément IX. fit bien voir dans cette occaſion, combien il étoit généreux. Les Prélats de la Cour Romaine lui conſeillerent de profiter de la circonſtance pour engager le Sénat à révoquer la loi qui interdiſoit les acquiſitions nouvelles au Clergé Vénitien; mais le Sénat ayant déclaré qu'il renonceroit à tout plutôt que de donner atteinte à une loi ſi ſalutaire, Clément ne crut pas devoir s'arrêter à cette difficulté. Les trois Congrégations dont nous venons de parler furent ſupprimées, à condition que leurs biens ne ſeroient vendus qu'à des Eccléſiaſtiques. La République tira de cette vente un million de ducats. Quant aux Monaſteres de ces Congrégations, ſitués hors de l'Etat de Veniſe, le Pape appliqua le produit de leurs biens à la conſtruction de la nouvelle Baſilique de Sainte Marie-Majeure (*a*). On prétend néanmoins, que le Pape ſentit & témoigna tout le reſte de ſa vie pluſieurs fois des ſcrupules ſur cette ſécularisation.

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Le Pape donne du ſecours aux Vénitiens.

Les diſputes du Janſéniſme étoient plus vives que jamais. Pluſieurs Evêques refuſoient la ſignature pure & ſimple du Formulaire. On trouva un expédient, auquel les Evêques ſe prêterent, qui n'étoit qu'un changement dans la forme. Ils en rendirent compte au Pape par une Lettre concertée avec le Nonce, qui ſans expoſer rien qui ne fût exactement vrai, ménageoit, autant qu'il étoit poſſible, la délicateſſe de la Cour de Rome. En réponſe à cette Lettre, le Pape leur écrivit qu'il étoit content d'eux. Le Roi, qui avoit ſouhaité le ſuccès de cette négociation, n'attendit que la Lettre du Pape, pour déclarer par un arrêt du Conſeil du 23 Octobre 1668, que le Pape étant content, il l'étoit auſſi, défendant à ſes ſujets de s'attaquer & de ſe provoquer par des noms de Parti, & d'écrire davantage ſur les matieres conteſtées (*b*).

Paix entre les Janſeniſtes & les Moliniſtes.

La Cour de Rome eut auſſi quelques embarras à l'occaſion de la dépoſition d'Alfonſe VI. Roi de Portugal, & du mariage de Don Pedre frere de ce Prince avec ſa femme. Mais nous ne nous y étendrons point, parcequ'on en trouve le détail dans l'Hiſtoire de Portugal (*c*).

Affaires avec la Cour de Portugal.

Tous les ſoins du Pape pour ſécourir Candie ne purent empêcher cette Place de tomber entre les mains des Turcs. Le chagrin qu'il en eut lui

Mort de Clément X. 1669.

(*a*) Hiſt. de Veniſe *ubi ſup.* p. 43. 60, 227-263. 73, 74.

(*b*) Hiſt. Gen. du Janſen. T. III. p. Mod. T. XV. L. XXII. Ch. II. Sec. 9.

(*c*) Hiſt. Univ. T. XXIX. ou Hiſt. Univ.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

cauſa la mort le 9 de Décembre dans la ſeconde année de ſon Pontificat. Sa mémoire, dit un Hiſtorien de notre tems (*a*) ſera immortelle. Il édifia, dit-il, les peuples par la pureté de ſes mœurs, il ſçut ſe défendre des pieges du népotiſme, il gagna la confiance des Princes par ſa modération, il ne prit jamais le change dans les objets de ſa ſollicitude paſtorale, il porta dans les diſputes de religion un eſprit de paix. Cet éloge vrai à divers égards, doit néanmoins être un peu temperé; ce que nous avons dit de la conduite de Clément IX. d'après un témoin oculaire le prouve. A quoi nous ajouterons ſur le témoignage du même Auteur quelques autres traits. Il atteſte que ce Pape poſſédoit toutes les vertus dans un dégré éminent, & qu'entre autres il s'étoit rendu la modeſtie, la douceur & la charité comme naturelles (*b*). Mais il ne travailloit pas, comme il étoit néceſſaire à la ſubſtance du Gouvernement, qui demande encore autre choſe que de viſiter des Hopitaux, faire des largeſſes aux pauvres & donner des audiences publiques. Dans la diſtribution des Charges & dans la collation des Bénéfices, Clément IX. avoit ſouvent plus d'égard à l'autorité du Médiateur qu'au mérite du Poſtulant (*c*). Il étoit auſſi d'une grande intempérance dans le manger; au lieu de s'en cacher, il prétendoit en tirer gloire, étant ravi de faire connoitre qu'il avoit un tempérament à l'épreuve de tout; mais il ne voioit pas qu'il s'expoſoit à de fréquentes incommodités & que ſa ſanté en étoit altérée (*d*). Cela joint *à quelques autres petits déſordres, qu'il eſt bon de taire* dit Nodot (*e*) fit prévoir qu'il laiſſeroit bientôt le ſiege vacant. L'événement juſtifia ce prognoſtic.

Election de Clément X. 1670.

Après les obſeques de Clément IX. les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 20 de Décembre, & ils reſterent plus de quatre mois, avant que de pouvoir s'accorder. Ils étoient partagés en cinq ou ſix Factions. A la fin celles de Chigi, de Barberin & de Roſpiglioſi s'unirent, & firent donner cinquante voix à Emile Altieri, vieillard décrépit âgé de quatrevingts ans, & l'élurent Pape ſous le nom de Clément X. Si l'on en croit un Auteur du ſiecle paſſé, l'élection ſe fit par voie d'inſpiration (*f*).

Son Hiſtoire.

Emile Altieri étoit d'une ancienne famille de Rome, qui étoit illuſtre de plus de ſix-cens ans. Urbain VIII. avoit fait ſon frere Cardinal, mais il ne vécut pas longtems. Le même Pape l'envoya Nonce à Naples, & le fit Evêque de Camerino. Sous Innocent X. il fut rappellé & dépouillé de ſes biens. Alexandre VII. lui conféra la Nonciature de Pologne, & le rétablit ainſi dans ſa réputation. Clément IX. le déclara Maître de la Chambre & le fit Cardinal dans les derniers jours de ſa vie. On aſſure qu'Altieri lui demanda le Chapeau fort ingénument, afin de ne pas perdre, faute de parler, la recompenſe de ſes ſervices (*g*).

Il adopte le Cardinal Paluzzi.

A peine fut-il en poſſeſſion du Pontificat, que, comme il n'avoit point de proches parens de ſon nom, il adopta le Cardinal Paluzzi, parceque le Marquis D. Gaſpar Paluzzi avoit épouſé Dona Laura ſa niece, & qu'en vertu de ce mariage la Maiſon Paluzzi devoit porter le nom d'Altieri. Il leur conféra les principales charges de l'Etat; au Cardinal Antoine le titre

(*a*) Hiſt. de Veniſe l. c. p. III.
(*b*) *Nodot* l. c. p. 90.
(*c*) Le même p. 100, 101.
(*d*) Le même, p. 108, 109.
(*e*) Le même p. 190
(*f*) Voy. Hiſt. des Papes T. V. p. 357.
(*g*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 151.

Digitized by Google

de premier Miniſtre ou de Cardinal Patron; à Don Angelo ſon frere le Généralat des Galeres, & à Don Gaſpar le Généralat de l'Egliſe avec pluſieurs autres prérogatives. De plus, il érigea en Principauté leur Château de Ruſſina, auquel il en joignit deux autres qu'il acheta pour eux (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Cette prompte élevation de la famille Paluzzi, qui étoit pauvre & fort endettée, ſurprit extrêmement les Romains; on appréhenda que le Cardinal neveu & ſes parens ne ſe rendiſſent abſolument les maîtres, & qu'ils ne travailliſſent à s'enrichir par toutes ſortes de voies. On ne ſe trompa point. Le Cardinal Paluzzi Altieri refuſa de ſceller pluſieurs graces que le Pape avoit accordées, ſuivant la coutume, à ſon couronnement, ſous prétexte que Sa Sainteté avoit été ſurpriſe, ou qu'on avoit déja diſpoſé auparavant des Bénéfices. Il ordonna auſſi au Maître de la Chambre, & à tous ceux qui ſervoient le Pape, de ne pas permettre qu'on lui préſentât des requêtes ou des Mémoires, à ſon inſu & ſans ſa permiſſion. C'eſt ainſi que le Cardinal Patron exerça une puiſſance abſolue, diſpoſant des charges & des Bénéfices, ſelon ſon bon plaiſir, qui étoit toujours reglé par l'intérêt. Ce procedé excita de grands murmures, parceque pluſieurs perſonnes prétendoient depuis l'exaltation de Clément X. lui appartenir, & deſcendre de quelque branche de la famille Altieri. Cependant on ne traverſa pas cette autorité exceſſive du Cardinal, autant qu'on s'y ſeroit attendu. Comme elle ſe renfermoit dans le cercle des affaires Eccléſiaſtiques & domeſtiques, les Cours de France & d'Eſpagne n'y firent pas d'abord grande attention; & le grand âge du Pape feſoit eſpérer aux Cardinaux qu'elle ne dureroit pas longtems, c'étoit là auſſi la raiſon, qui portoit le Cardinal neveu à profiter au plus vîte de l'occaſion, pour établir la grandeur de ſa famille.

Qui gouverne d'une maniere abſolue.

Don Pedre d'Arragon, Viceroi de Naples, avoit eu ordre de la Reine Régente d'Eſpagne d'aller à Rome, pour y rendre, en ſon nom & en celui du Roi ſon fils, obéiſſance à Clément IX. Mais ce Pape étant mort avant que le Viceroi eût eu le tems de s'acquitter de ce devoir, il s'en acquitta envers Clément X. en 1671 (*b*). Après ſon départ, le P. Nitard Inquiſiteur Général, qui avoit été Confeſſeur de la Reine, eut l'Ambaſſade de Rome, & à la ſollicitation de cette Princeſſe le Pape le créa Archevêque d'Edeſſe, & au mois d'Avril 1672 lui donna le Chapeau de Cardinal (*c*).

Ambaſſade d'Eſpagne à Rome. 1671.

Ce fut ſous ce Pontificat que commença l'affaire de la Régale, qui cauſa dans la ſuite tant de brouilleries entre Louis XIV. & la Cour de Rome. La Régale eſt le droit qu'ont les Rois de France de pourvoir à tous les Bénéfices ſimples d'un Dioceſe, pendant la vacance du Siege, & d'œconomiſer à leur gré les revenus de l'Evêché, juſqu'à ce que le nouvel Evêque ait fait enrégiſtrer ſon ſerment de fidélité. Il y avoit depuis longtems des conteſtations ſur ce ſujet, parceque pluſieurs Evêchés prétendoient n'être point ſoumis à ce droit. Louis XIV. donna le 10 de Fevrier 1673 un Edit, par lequel il déclare que la Régale s'étend ſur tous les Dioceſes de ſon royaume, à l'exception de ceux qui en étoient exempts à titre onéreux. Deux Evêques ſeuls refuſerent de ſe ſoumettre à

Affaires de la Régale. 1673.

(*a*) Hiſt. de Familles de Rome, à la ſuite de celle des Conclaves p. 421.

(*b*) *Giannone* L. XXXIX. Ch. 2. N. I.

(*c*) Mem. de la Cour d'Eſpagne T. I. p. m. 44.

Digitized by Google

SECTION XI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

cet Edit, c'étoient ceux d'Alet & de Pamiers, qui avoient refusé ci-devant de signer le Formulaire, & qui dans le cours de cette affaire en appellerent au Pape (*a*).

Pendant le regne de Jean IV. & d'Alfonse VI. en Portugal la Maison d'Autriche avoit empêché que les Ministres de Portugal ne fussent reçus à l'audience par les Papes. Elle avoit également empêché, que les Papes n'accordassent des bulles aux Prélats nommés pour les Evêchés de Portugal, de maniere que ce royaume n'avoit qu'un Evêque *in partibus*, qui fesoit les fonctions épiscopales, C'étoit l'Evêque de Targa qui mourut en 1669 & par sa mort le Portugal demeura sans Evêques sacrés. Alors Don Pedre, en qualité de Régent, envoya le Comte de Prado Ambassadeur à Rome. Il y arriva après la mort de Clément IX. Le Sacré College lui donna audience; & Clément X. après son exaltation la lui accorda aussi, de même que des bulles pour les Evêques nommés (*b*).

L'Ambassadeur de Portugal admis à l'audience.

Franchises des Ambassadeurs attaquées. 1674.

Le Cardinal Patron continuoit toujours de gouverner despotiquement à Rome. Les Fermiers & les Receveurs des droits d'entrée se plaignirent des fraudes qu'on commettoit à la faveur des franchises dont les Ambassadeurs jouissoient. Le Cardinal fit publier une Ordonnance contre l'immunité des Ambassadeurs, qui les obligeoit à payer les droits comme les autres. Par cette ordonnance il appaisa en quelque façon les Fermiers, qu'il avoit obligés d'affermer les droits plus haut qu'à l'ordinaire à cause de l'approche du Jubilé. Mais les Ambassadeurs firent grand bruit, & s'assemblerent plusieurs fois pour trouver les moyens de maintenir leurs privileges, fesant de grandes menaces au nom de leurs Souverains. Cependant le Cardinal Patron, sûr de la protection & de l'aveu du Pape, se roidit avec tant de fermeté, que l'Ordonnance eut son effet, au moins apparent, car par la voie de fait les Ambassadeurs ne désisterent point de jouir, au moins en quelques occasions, de leur premiere franchise. Ils se reconcilierent tous, par ordre de leurs Cours, avec le Cardinal; le Duc d'Etrées, Ambassadeur de France fut le seul, qui persista dans son mécontentement (*c*). Nous verrons renaitre cette querelle plus vivement sous le Pontificat d'Innocent XI.

Jubilé à Rome. 1675.

L'année 1675, le Jubilé se célebra à Rome avec les cérémonies ordinaires. Comme l'Italie étoit alors en paix, il y eut un grand concours de Pélerins & d'Etrangers pour gagner les Indulgences. Ce fut dans cette circonstance, que Clément X. fit une promotion de six Cardinaux; de ce nombre fut Philippe Howard Dominiquain, de l'illustre famille des Ducs de Norfolk en Angleterre, qui avoit été Aumonier de la Reine. Vers ce tems-là, il arriva deux Dominiquains à Rome, chargés d'une Lettre du Roi de Perse, en réponse à celles que Clément IX. avoit écrites à ce Prince, au sujet de la guerre contre le Turc (*d*).

Ambassade de Moscovie.

Clément X. reçut aussi un Ambassadeur de Moscovie, qui venoit proposer une Ligue entre les Princes Chretiens, pour sécourir la Pologne contre les Turcs. Il fut reçu fort civilement, mais ne réussit point dans sa commission, & partit mécontent par rapport au titre d'Empereur qu'il prétendoit pour son Maître (*e*).

(*a*) *Henault* sous l'an 1673.
(*b*) *La Clede* Hist. de Portugal T. II. p. 786.
(*c*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 157.
& suiv.
(*d*) Hist. des Familles de Rome, l. c p. 423
(*e*) La même.

Digitized by Google

Quoique le Pape ne voulut pas ſe mêler des affaires de Pologne, pour ne pas paroître abandonner tout-à-fait la cauſe de la religion, il mit une taxe ſur les bénéfices d'Italie, qui produiſit trois-cens mille écus deſtinés pour ſécourir les Polonois ; mais ils n'en eurent que cinquante mille, le Cardinal Altieri garda le reſte pour lui. Le Roi de Pologne étant mort en ce tems-là, le Pape ou pour mieux dire le Cardinal, pour faire plaiſir aux Eſpagnols, recommanda le Prince Charles de Lorraine pour la couronne. Mais les Polonois, qui n'avoient jamais pris de Rois ſur la recommandation de Rome, élurent Jean Sobieski. Ce nouveau Roi, ſuivant la coutume, donna ſa nomination pour le Cardinalat à l'Evêque de Marſeille. Altieri, à la ſollicitation des Eſpagnols, fit des difficultés ſur cette nomination. Le Roi perſiſta, & le Cardinal empêcha le Pape de donner le Chapeau à l'Evêque. Cela cauſa de la meſintelligence entre la Cour de Pologne & celle de Rome, pendant le reſte du Pontificat de Clément X.

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Le Pape mécontente la Pologne.

Il mourut accablé de vieilleſſe le 22 de Juillet 1676. Il s'étoit diſtingué par ſa bonté & ſa douceur; mais ſon grand âge ne lui permettant pas de s'appliquer aux affaires, le Cardinal Patron gouvernoit. On dit, que quelques heures avant ſa mort. Ce Cardinal le preſſa de remplir de ſes créatures quatre places vacantes dans le ſacré College; mais il le refuſa, & pour faire ceſſer ſes importunités, il lui dit avec quelque émotion. „ Vous devez être content d'avoir été Pape pendant ſix ans; ſouffrez „ que je ſuive à préſent mes propres ſentimens, & que je ſois Pape ſeulement pendant ſix heures".

Mort de Clément X. 1676.

Les Cardinaux entrerent dans le Conclave le 2 d'Août. On paſſa le tems ſans rien faire juſqu'au premier de Septembre, que quatre Cardinaux François entrerent dans le Conclave. Le Cardinal Odeſcalchi avoit eu déja un grand nombre de voix dans les ſcrutins, mais on retarda ſon élection juſqu'au retour d'un courier qu'on envoya en France, pour avoir l'agrément de Louis XIV. Ce Monarque ayant donné ſon conſentement, Odeſcalchi fut élu le 10 de Septembre & prit le nom d'Innocent XI. Il avoit déja été ſur les rangs dans le Conclave précédent, mais l'auſtérité de ſes mœurs avoit mis obſtacle à ſon élection (*a*). D'ailleurs les Eſpagnols n'ont pas de penchant à voir élever à la Papauté des Milanois & des Napolitains, de crainte qu'ils ne s'accordent avec la France pour les chaſſer d'Italie, & auſſi par rapport aux prétentions du S. Siege & de la France ſur le royaume de Naples, & ſur l'Etat de Milan (*b*).

Election d'Innocent XI.

Benoit Odeſcalchi étoit né à Come en 1611. d'une ancienne famille, qui étoit connue, dit-on, en Lombardie depuis le tems des Lombards & de Charlemagne. Il fit ſes premieres études dans ſa patrie ſous les Jéſuites; enſuite il étudia les loix à Naples & à Rome (*c*). Il faut que ſes études ayent été bien peu de choſe, s'il eſt vrai, que ſon Secretaire étoit obligé de lui expliquer en Italien les Brefs qu'il avoit dreſſés en Latin (*d*). Ce qui ne permet gueres d'en douter. C'eſt que M. Burnet aſſure, que c'étoit une choſe publique qu'il n'entendoit pas le Latin, & qu'on lui avoit dit à

Son Hiſtoire.

(*a*) *Amelot de la Houſſaye* Relat. du Conclave de Clément X.

(*b*) *Nodot* Relat. de la Cour de Rome, p. 169-171.

(*c*) Hiſt. des Familles de Rome. T. I. c. p. 426.

(*d*) Menagiana T. I. p. 167. Paris 1715.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Rome, que quand Odeſcalchi fut promu au Cardinalat, il lui falluc un Maître pour lui en apprendre ce qui étoit néceſſaire pour officier aux grandes Meſſes. La Théologie lui étoit auſſi entierement inconnue (*a*) c'eſt ce qui rend vraiſemblable ce que diſent quelques Auteurs, que ſa premiere profeſſion fut celle des armes, qu'il porta pour le ſervice du Roi d'Eſpagne contre la France. Il y fut bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule, ce qui lui fit quitter le métier pour embraſſer l'état eccléſiaſtique (*b*). Un autre Auteur prétend, qu'ayant réſolu de prendre l'épée, il prit la route de Naples pour y acheter quelque emploi militaire. Qu'en paſſant à Rome, le Duc d'Anticoli le vit par une fenêtre, & frappé de ſa figure ſouhaita de l'entretenir. Que dans cette converſation le Duc, qui lui voioit un flegme à toute épreuve, & un ſérieux à ne pouvoir être démonté par toute la joie du monde, lui conſeilla de ſe donner à l'Egliſe. Qu'Odeſcalchi gouta les raiſons de ce Seigneur, ſe fixa à Rome, & obtint la Prélature (*c*). Urbain VIII. le fit Protonotaire Apoſtolique, enſuite Préſident de la Chambre & Commiſſaire de la Province de la Marche, & puis Gouverneur de Macerata. Son honnêteté, ſa douceur & ſon humeur généreuſe lui firent des amis importans; enſorte qu'à ſon retour, il fut fait Clerc de la Chambre par Innocent X. Il eſt vrai qu'il obtint ce poſte par un trait fort ſingulier. Dona Olympia marchandoit une belle & riche armoire d'argent, qu'elle admiroit fort, mais elle la trouva trop chere pour une *pauvre veuve* comme elle. Odeſcalchi qui étoit préſent, alla trouver l'orfèvre, acheta cette belle piece huit mille écus & l'envoya à Dona Olympia. Frappée de cette générosité, elle demanda au Pape & obtint pour lui la place de Clerc de la Chambre (*d*). Il parvint au Cardinalat par une autre ſorte de complaiſance pour la même Dame. Il jouoit avec elle, & perdoit autant qu'elle vouloit. Un jour qu'il lui avoit laiſſé gagner volontairement une groſſe ſomme, elle crut l'avoir pris pour dupe, & en fit part au Pape, qui s'étant informé du fait, recompenſa les pertes volontaires qu'il feſoit du Chapeau de Cardinal (*e*). Il eut enſuite la Légation de Ferrare & l'Evêché de Novare, dont il ſe démit bientôt en faveur de ſon frere, aimant mieux faire ſon ſéjour à Rome, parceque l'air de Novare lui étoit fort contraire (*f*).

Son Caractere, & divers traits de ſa conduite.

Nodot dit, qu'il étoit grand homme de bien, incorruptible, charitable, deſintéreſſé, dégagé du monde, ſans faſte, ſans vanité, ſans pompe, zélé avec modération, & ſevere à lui ſeul. A ſon avis c'étoit le plus papable pour la bonté & la vertu (*g*). Après ſon exaltation, il vivoit dans une retraite extraordinaire. Les Etrangers ne s'appercevoient preſque point qu'il étoit à Rome. On ne rencontroit ni livrées, ni caroſſes, ni aucun de ſes équipages. Quand il ſortoit, ce qui étoit très-rare, c'étoit en litiere & il étoit toujours ſeul dans la ſienne (*h*). Il étoit ſoupçonneux, & n'entendoit rien que les finances, & le négoce de la banque, connoiſſance qu'il avoit tirée de ſa famille, qui s'y étoit enrichie. Ce talent fit regarder

(*a*) *Burnet* Mem. Hiſt. T. III. p. m. 198.
(*b*) *Contin.* de *Mezeray* T. XIII. p. 488.
(*c*) Etat du Siege de Rome T. I. p. 169.
(*d*) *Bayle* Art. Innocent XI. Rem. (B).
(*e*) Etat du ſiege de Rome, *ubi ſup.* p. 72, 73. *Bayle* l. c.
(*f*) Etat du ſiege de Rome l. c. p. 171.
(*g*) *Nodot* l. c. p. 169 57
(*h*) *Miſſon* Voy. d'Italie T. II. p. 227. Edit. de 1722.

Digitized by Google

comme un bonheur pour le siege de Rome que ce Pape y fût élevé, car la Chambre Apostolique étoit chargée de tant de dettes, contractées par les grandes dépenses de ses prédécesseurs, qu'il étoit tems qu'on eut un Pontife aussi œconome que lui (*a*). En effet, il déclara qu'il vouloit rembourser tous ceux à qui il étoit dû, à moins qu'ils ne lui payassent trente pour cent. Et on prétendoit qu'il prenoit de l'argent des Genois à deux pour cent pour faire ce remboursement, & par là ceux qui avoient mis à la banque étoient exposés à perdre presque la moitié de leur Capital (*b*). Cependant il ne déchargea le peuple d'aucunes taxes, ce qui joint à ce que la Cour n'étoit pas magnifique, qu'on ne travailloit à aucuns bâtimens publics, & qu'il y avoit plusieurs chapeaux à donner, rendoit la dépense si médiocre à Rome, qu'il étoit impossible au peuple de vivre & de payer les taxes; & l'on prétendoit qu'à cause de cela, la quatrieme partie des habitans avoit déserté sous ce Pontificat (*c*). D'ailleurs il étoit d'une humeur & d'un tour d'esprit tout particulier. Il sembloit même qu'il y eût quelque chose de singulier dans sa religion; comme s'il mépriſoit les fonctions publiques dont il étoit obligé de s'acquitter par son caractere, il alléguoit toujours quelque fluxion pour s'en excuser. Il est vrai qu'il écrivit au Roi de France pour le féliciter sur la révocation de l'Edit de Nantes, & qu'il fit chanter le *Te Deum* pour la conversion des Hérétiques. Mais cela ne signifioit qu'un peu de politique & de bienséance. C'est ce que dit Misson. Il ajoute, que la Reine Christine qui n'aimoit point Innocent, & qui en parloit fort librement, lui dit, „ Que quoique ce vieux fou de Pape, eut l'esprit ordinairement de travers, il l'avoit eu assez droit en cette „ occasion (au sujet de la Dragonnade) & avoit diverses fois & assez hau„ tement desapprouvé la maniere de gagner le cœur, en mettant le poi„ nard à la gorge (*d*)". Ce qui semble confirmer ce que Misson dit de la Religion de ce Pape, c'est qu'il donna en 1678 deux décrets, par l'un il ordonna la suppression d'un office de la Conception immaculée, & par l'autre celle d'un grand nombre d'Indulgences. Il défendit aussi en 1680 d'honorer le nom & les ossemens d'Antoine Cala, que l'on vénéroit dans le royaume de Naples sur le pied d'un saint Hermite (*e*). Cela marque un esprit assez dégagé des superstitions vulgaires. Il ne pensa point du tout à élever sa famille, car il commanda à son neveu Livio Odescalchi de ne point recevoir de présens, & de renoncer à toute espérance de monter plus haut. Le Sénat de Venise le fit Noble, & il fut fait Duc de Ceri, mais le Pape ne voulut jamais entendre à le faire Général de l'Eglise ou Cardinal Patron, dont il abolit le nom & la charge & créa le Cardinal Cibo Surintendant & Secretaire de l'Etat Ecclésiastique. Il fit même une Bulle pour abolir le Népotisme; mais les Cardinaux, surtout ceux qui aspiroient à la thiare s'y opposerent, quelque instance qu'il pût faire pour les y faire consentir (*f*). D'ailleurs ses mœurs étoient pures, & il sut donner ordre que le vice ne regnât plus à Rome, comme il y avoit regné par le passé. En quoi il fut si bien obéi, qu'on vivoit d'une maniere extraordinairement réguliere, &

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

(*a*) *Burnet* l. c.
(*b*) *Burnet* Voyag. d'Italie &c. T. II. p. 323, 394.
(*c*) Le même l. c.
(*d*) *Misson* ubi sup. p. 283, 284.
(*e*) *Bayle* l. c. Rem. (E).
(*f*) *Heydegger*, Hist. du Pap. P. II. p. 297 & suiv.

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

qu'au moins les vices publics n'y étoient point soufferts. Il étoit d'une si grande sobriété, qu'on assuroit que la dépense de sa table ne montoit pas à un écu par jour (*a*).

Innocent XI. témoigna d'abord beaucoup de zele pour rétablir la paix en Europe. Il envoya des Nonces en France, en Espagne, en Portugal & en Pologne, dans cette vue. On vit même un Nonce de sa part à Nimegue en 1677, qui se porta pour Médiateur de la paix. Ce Nonce s'appelloit Bevilacqua, & il arriva à Nimegue vers la fin de Mai 1677. Les Ambassadeurs des Puissances Protestantes ne voulurent point avoir de communication avec lui, malgré les instances des Impériaux, des François & des Espagnols (*b*). On dit (*c*) que les Bourgemaitres de Nimegue le visiterent *& lui offrirent tout ce qui dépendoit d'eux pour le libre exercice de la Religion Catholique pendant les Conférences.* Il en usa de sa part avec modération, & se contenta de faire le service chez lui. Je ne sai ce que cet Auteur entend par le *libre exercice de la Religion Catholique*, si ce n'est cela même dont le Nonce se contenta. C'étoit tout ce que les Magistrats de Nimegue pouvoient lui accorder, suivant les loix du pays.

Nonce du Pape à Nimegue. 1677.

Commencement de l'affaire des Franchises.

Ce fut cette année que commença la grande querelle touchant les Franchises, entre la Cour de France & celle de Rome. Ces Franchises à Rome rendent non seulement le palais des Ambassadeurs un asile inviolable, mais s'étendent aussi à tout le quartier où est leur Hotel, aux places & aux rues qui sont aux environs. Delà vient qu'une bonne partie de la ville n'est autre chose, ce qui ne peut que causer de grand abus, & dérober les plus grands scélérats aux poursuites de la Justice. Plusieurs Papes avoient publié des Bulles contre ces Franchises, mais elles n'avoient point été exécutées. On a vu plus haut ce qui se passa sous Alexandre VII. à l'égard du Duc de Créqui. Par le Traité de Pise avec Alexandre VII. les Franchises avoient été confirmées. Innocent XI. devenu Pape, résolut de réformer tous les abus de Rome, & d'abolir les Franchises, parcequ'elles procuroient l'impunité à une infinité de scélérats, & qu'elles favorisoient en ce tems-là quantité de violences. Il donna donc une Déclaration, par laquelle il abolissoit les franchises des quartiers, & ordonnoit que la Justice ordinaire pût faire ses fonctions partout. On ne dit rien au Maréchal d'Etrées, Ambassadeur de France, & cette déclaration paroit n'avoir eu son effet qu'en 1687.

Démêlés sur la Régale. 1678.

On a vu plus haut que Louis XIV. publia en 1673 un Edit, par lequel il étendoit la Régale sur tous les Evêchés de son royaume. Les Evêques d'Alet & de Pamiers s'y opposerent pour leurs Dioceses, & comme ni l'un ni l'autre n'avoit fait enrégistrer son serment de fidelité, le Roi se croioit en droit de pourvoir aux Canonicats de leurs Eglises. Les deux Prélats excommunierent les pourvus en régale, & en appellerent au Saint Siege (*d*). Innocent XI. écrivit au Roi deux Brefs, pour l'exhorter à ne pas soumettre à la régale les Eglises qui prétendoient en être exemptes (*e*). L'année suivante 1679, il en adressa encore un plus fort à ce Prince. Le

(*a*) *Burnet* Voy. T. II. p. 356.
(*b*) *Temple* Mem. de la Chrétienté p. m. 263, 264.
(*c*) Hist. des Papes T. V. p. 365.
(*d*) Siecle de Louis XIV. Ch. 31.
(*e*) Contin. de Mezeray T. XIII. p. 491.

Digitized by Google

Roi voyant que le Pape le prenoit ſur un haut ton, nomma trois Archevêques & trois Evêques pour examiner les Brefs du Pape. Ces Commiſſaires remontrerent au Roi l'importance qu'il y avoit de convoquer un Concile National de tous les Evêques du royaume, ou une aſſemblée du Clergé pour y prendre des réſolutions convenables à la conſervation des libertés de l'Egliſe Gallicane. Le Roi ordonna que cette aſſemblée ſeroit convoquée.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Elle ſe tint au commencement de 1682, & conſentit d'abord à l'extenſion du droit de Régale à tout le royaume. Les Prélats écrivirent au Pape pour juſtifier leur conduite. Innocent XI. leur répondit par un Bref, par lequel il caſſoit & annulloit tout ce qu'ils avoient fait ſur la Régale. Ce Bref donna lieu aux Prélats de France de combattre l'autorité du ſiege de Rome, en établiſſant les quatre fameuſes propoſitions. I. Que le Concile Général eſt au deſſus du Pape, conformément à la doctrine établie dans les Seſſions IV & V. du Concile de Conſtance, n'approuvant pas le ſentiment de ceux qui ſoutiennent que cette Maxime n'a lieu que dans des tems de Schiſme. II. Que ni le Pape, ni l'Egliſe Univerſelle n'ont aucun droit ſur le temporel des Rois. Ils ne peuvent être dépoſés & les ſujets ne peuvent jamais être diſpenſés du ſerment de fidelité envers leurs légitimes Souverains. III. Que la Puiſſance du Pape doit être limitée par les Canons, & qu'il ne peut rien faire, ni ſtatuer, qui ſoit contraire aux maximes établies par les Conciles, ni aux libertés de l'Egliſe Gallicane IV. Que les déciſions du Pape en matiere de foi ne ſont pas autentiques ſans le conſentement univerſel de l'Egliſe; ce qui marque que le Pape n'eſt point Infaillible, à moins qu'il ne ſoit à la tête du Concile, & c'eſt l'arrêté de ce Concile œcuménique, qui décide & rend le Pape infaillible, quand il prononce conformément à la déciſion de ce Concile légitimement aſſemblé. La Cour n'en demeura pas là, le Roi donna une Déclaration en forme d'Edit, par laquelle il ordonna à tous ſes ſujets de recevoir ces propoſitions, & aux Profeſſeurs en Théologie & en droit Canon de les enſeigner, avec defenſe de mettre au jour une doctrine qui y fût contraire. Pluſieurs Docteurs de Sorbonne furent exilés pour n'avoir pas voulu obéir à un ordre ſi violent. Le Pape indigné de l'audace des Evêques, les condamna dans un Conſiſtoire tenu à ce ſujet, & fit brûler ignominieuſement les propoſitions (*a*). Après un pareil éclat, il ſemble que l'Egliſe de France s'en ſeroit toujours tenue à une Doctrine ſi ſolemnellement reçue; rien moins que cela. „ Les quatre maximes, dit M. de Voltaire (*b*), „ furent d'abord ſoutenues avec enthouſiaſme dans la nation; enſuite avec „ moins de vivacité. Sur la fin du regne de Louis XIV. elles commencerent à devenir problématiques, & le Cardinal de Fleuri les fit depuis „ déſavouer en partie par une aſſemblée du Clergé, ſans que ce déſaveu „ cauſât le moindre bruit, parceque les eſprits n'étoient pas alors échauffés". Cependant Innocent XI. s'aigrit plus que jamais; il refuſa des bulles à tous les Evêques & à tous les Abbés Commandataires que le Roi nomma; deſorte qu'à la mort de ce Pape, en 1689, il y avoit vingt-neuf Dioceſes en France dépourvus d'Evêques. Ces Prélats n'en touchoient pas moins leurs revenus, mais ils n'oſoient ſe faire ſacrer, ni faire les fonc-

Aſſemblée du Clergé de France. 1682.

(*a*) La même, p. 492-495. (*b*) *De Voltaire* ubi ſup.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

tions Epiſcopales (*a*). Cette affaire ne ſe termina que ſous le Pontificat d'Innocent XII. ainſi que nous le verrons.

Pendant ces brouilleries avec la Cour de France, le Pape donna à l'Empereur des ſecours d'argent contre les Turcs, qui aſſiſtoient les rebelles de Hongrie. Ayant appris les grands préparatifs que feſoient les Infideles contre l'Empereur, il ſollicita le Roi de Pologne de faire alliance avec Léopold. Son Nonce à Varſovie négocia le Traité, par lequel Sobieski s'engagea à marcher au ſecours de Vienne, au cas que les Turcs l'aſſiegeaſſent (*b*). On ſait que le vaillant Roi de Pologne fit lever le ſiege & battit les Turcs dans le mois de Septembre. Un ſuccès ſi ineſpéré & ſi éclatant détermina les Vénitiens, qui avoient de grands ſujets de ſe plaindre des Turcs, à ſigner à Vienne & à Varſovie une Ligue offenſive & défenſive avec l'Empereur & le Roi de Pologne. Le Pape, la Religion de Malthe & le grand Duc promirent de les ſeconder de toutes leurs forces maritimes (*c*) & le premier continua de remettre de tems en tems de l'argent à Vienne.

Le Pape aſſiſte l'Empereur contre les Turcs. 1683.

Ordonnances du Pape contre l'immodeſtie.

Innocent XI. avoit fort à cœur la réformation des mœurs. N'ayant pu gagner ſur l'eſprit du ſexe par pluſieurs puiſſans moyens dont il ſe ſervit, qu'on ne mont ât plus le ſein & les bras, & ayant ſu même que la terreur qui ſaiſit toute l'Italie lorſque les Turcs aſſiegerent Vienne, n'avoit pas fait ceſſer le deſordre, il fit publier une Ordonnance le 30 de Novembre, 1683, qui commandoit à toutes les filles & femmes de ſe couvrir les épaules & le ſein juſqu'au cou, & les bras juſqu'au poing avec quelque étoffe épaiſſe & non transparente, ſous peine pour celles qui n'obéiroient pas dans ſix jours, d'être ſi bien excommuniées *ipſo facto*, qu'excepté à l'article de la mort, il n'y auroit que le Pape qui les pût abſoudre; car on déclaroit que les Confeſſeurs qui préſumeroient d'abſoudre de cette excommunication l'encourroient eux-mêmes, & ſeroient ſoumis à toutes telles peines tant ſpirituelles que temporelles, qu'il ſembleroit bon à ſa Sainteté; auxquelles peines temporelles ſeroient pareillement ſujets les peres, les maris, les Maîtres & autres chefs de famille, par la permiſſion ou connivence deſquels, les filles & les femmes auroient contrevenu à l'ordonnance (*d*). Ces terribles menaces ne produiſirent pas grand effet, deſorte qu'en 1686 le Pape, publia un autre Edit, par lequel il défendoit à toutes ſortes de femmes, de quelque qualité & condition qu'elles fuſſent, tant filles que veuves & mariées, d'apprendre à chanter ni à jouer d'aucun Inſtrument de Muſique de quelque Maître que ce fût, ſéculier, Régulier, ou Eccléſiaſtique, quand même ceux qui leur voudroient enſeigner ſeroient leurs proches parens ou alliés. Il ordonnoit auſſi que les Religieuſes qui ont accoûtumé de chanter les Offices divins en Muſique, ne puſſent l'apprendre que des autres Religieuſes leurs compagnes (*e*). Il falloit que le Pape eût de fortes raiſons pour donner de pareils ordres, qui donnent beaucoup à penſer.

1686.

Il deſap-

Tandis qu'il s'occupoit de la réformation des mœurs, il ne perdoit pas de

(*a*) Le même.
(*b*) Rec. de Traités de Paix T. IV. p. 500.
(*c*) Hiſt. de Veniſe T. XII. p. 139.
(*d*) *Bayle* Nouv. de la Rep. des Lett. *Mai* 1686 p. m. 495, 496.
(*e*) Les mêmes *Juillet* p. 811, & Dictionn. Art. *Chigi* (*Fabio*) Rem. (K).

Digitized by Google

de vue les affaires du dehors. La Ligue conclue à Augsbourg entre l'Empereur, l'Eſpagne, la Hollande & les Princes de l'Empire pour arrêter les progrès ambitieux de Louis XIV. déplut à Innocent. Ce n'eſt pas qu'il favoriſât le Roi de France, mais il appréhendoit que les Turcs n'en profitaſſent. D'ailleurs il desapprouvoit qu'on y eut arrêté de s'oppoſer aux contraventions faites par la France tant à l'égard du *ſpirituel* que du temporel. Il menaça de ne plus donner de ſecours à l'Empereur; mais cette mauvaiſe humeur ſe diſſipa, & il continua à accorder de nouveaux ſubſides à Léopold contre les Infideles.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

prouve la Ligue d'Augsbourg. 1687.

Le Quiétiſme, qui fit du bruit en ce tems-là lui cauſa de nouveaux embarras. Donnons en peu de mots l'Hiſtoire d'une Secte, qui a cauſé de grands troubles dans l'Égliſe Romaine. Michel Molinos étoit Eſpagnol, d'une famille conſiderable par ſes biens & par ſon rang, & quoiqu'il eut pris les Ordres, il n'avoit jamais eu de Bénéfice. Il paſſoit en Italie pour un homme de bon ſens & de ſavoir, quoiqu'au jugement de M. de Burnet, il n'avoit pas la mine d'être grand Théologien, & certainement ne raiſonnoit gueres bien, quand il étoit queſtion d'appuier ſes ſentimens. Ses mœurs avoient toujours été fort réglées. Il publia en 1675 un Livre intitulé *la Guide Spirituelle*, qui eſt un abregé de la Théologie Myſtique. Ce Livre parut avec des approbations fort honorables de cinq Docteurs, dont quatre étoient Qualificateurs de l'Inquiſition, & l'un de ceux-ci étoit Jéſuite. Cet ouvrage donna de la réputation à l'Auteur. Il y enſeignoit en ſubſtance, que dans nos prieres & dans nos autres actes de dévotion, le meilleur eſt de n'attacher notre eſprit à aucune image groſſiere, mais de l'élever par un acte de foi juſques en la préſence de Dieu, pour attendre là dans le ſilence qu'il agiſſe ſur nous & qu'il nous conduiſe; voie qu'il préfere à celle qui fait multiplier les actes de notre dévotion, & qui nous porte à des auſtérités. Pluſieurs Prêtres ſéculiers de Rome & de Naples ſe déclarerent pour Molinos; les principaux étoient trois Peres de l'Oratoire, à qui le Pape donna le chapeau. Divers autres Cardinaux ſe feſoient un honneur d'être amis de Molinos & le Cardinal d'Etrées converſoit familierement avec lui. Innocent XI. d'abord après ſon exaltation, donna des marques de ſa protection à notre Eſpagnol, en le feſant loger au Vatican. Les Jéſuites & les Jacobins, voiant leur crédit diminuer, & que le mépris de Molinos pour les mortifications extérieures & les dévotions populaires, tendoit à affoiblir la ſuperſtition, s'attacherent à le faire paſſer pour Hérétique. On donna à la nouvelle Héréſie le nom de *Quiétiſme*; on publia des Livres; on taxa Molinos de ne pas bien penſer de l'Humanité de Jeſus-Chriſt, d'enſeigner que les Chretiens peuvent communier ſans ſe confeſſer, & de pluſieurs autres erreurs dans la Morale. L'Inquiſition prit connoiſſance de la diſpute, & les Ecrits des Jéſuites contre Molinos furent cenſurés & condamnés comme des Libelles diffamatoires. On continua cependant d'accuſer Molinos de quantité d'erreurs: mais la faveur du Pape le ſoutenoit. Les Jéſuites firent alors agir Louis XIV. pour repréſenter au Pape combien ces innovations étoient dangereuſes. Molinos fut mis en priſon au mois de Mai 1685, où il reſta près de deux ans; le 9 de Fevrier 1687 on empriſonna ſoixante-dix perſonnes, & enſuite un grand nombre d'autres, ce qui inſpira de la terreur à tout le monde. Ce qu'il y eut de

Origine du Quiétiſme.

UNIVERSIDAD DE BIBLIOTECA ARTE
Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

ſingulier, c'eſt que le Pape lui-même paſſa pour un des fauteurs de la nouvelle héréſie enſorte que l'Inquiſition lui envoya des Députés devant lesquels il fut obligé de ſe juſtifier, non en qualité de Pape, mais comme Benedetto Odeſcalchi. On fit enſuite des Extraits des Livres de Molinos, dont on tira ſoixante-huit propoſitions, qu'on l'obligea d'abjurer publiquement, & il fut condamné à une priſon perpétuelle (*a*).

Brouilleries entre la Cour de France & le Pape au ſujet des Franchiſes.

L'affaire des Franchiſes cauſa plus de chagrin encore au Pape. Tant que le Duc d'Etrées avoit vécu, on ne l'avoit point inquiété ſur ce ſujet; mais ce Seigneur étant mort au mois de Janvier 1686, le Pape prit des meſures pour abolir un droit qui donnoit lieu à de ſi grands abus. Ayant obtenu de l'Empereur, des Rois d'Eſpagne, de Pologne & de Jaques II. Roi d'Angleterre qu'ils renonçaſſent à ces droits odieux, il fit repréſenter à Louis XIV. par ſon Nonce Ranucci les raiſons qu'il avoit d'abolir les Franchiſes, & qu'il eſpéroit de ſon zele, qu'il concourroit, comme les autres Rois, à la tranquillité & au bon ordre de Rome. Louis répondit, „ Qu'il „ ne s'étoit jamais réglé ſur l'exemple d'autrui, & que c'étoit à lui à ſer„ vir d'exemple". Cependant le Pape fit expédier le 2 de Mai une bulle, qui enfermoit celles de Sixte V. & des autres Pontifes ſur ce ſujet. Il fit plus. Il décerna la peine de l'excommunication majeure encourue, contre toutes perſonnes, de quelque condition qu'elles fuſſent, Eccléſiaſtiques ou Séculiers, qui à l'avenir prétendroient avoir, ou défendre, de quelque maniere que ce fût les Franchiſes, vulgairement appellées *Quartiers*, ou qui entreprendroient directement ou indirectement de troubler les miniſtres de la juſtice dans l'exécution de leurs ordres, au ſujet de l'obſervation de la Bulle, qui les déclaroit abolies. Louis XIV. ne laiſſa pas d'envoyer à Rome le Marquis de Lavardin. Cet Ambaſſadeur étant arrivé à Bologne, y trouva un Maître des Cérémonies, qui lui déclara, que s'il n'étoit pas diſpoſé à renoncer aux Franchiſes, il ne ſeroit point reconnu pour Ambaſſadeur. Lavardin continua ſa route, & entra le 16 de Novembre dans Rome, eſcorté de cinq-cens Gardes de la Marine, de quatre-cens Officiers volontaires, & de deux-cens hommes de livrée, tous armés. Il prit poſſeſſion de ſon Palais, de ſes Quartiers & de l'Egliſe de St. Louis, fit poſter des ſentinelles, & faire la ronde comme dans une place de guerre. L'Ambaſſadeur, au bout de quelques jours fit demander deux fois audience au Pape, qui fit réponſe, qu'il ne connoiſſoit le Marquis de Lavardin que pour un excommunié, & fit interdire l'Egliſe de Saint-Louis, où le Marquis avoit fait ſes dévotions le jour de Noël. L'Ambaſſadeur fit afficher une proteſtation, le Procureur-Général du Roi interjetta appel au futur Concile & on donna des gardes au Nonce Ranucci. Le Pape renouvella à cette occaſion la diſpute ſur la Régale, & refuſa les bulles pour les Evêques nommés par le Roi. On ſe déchaina fort contre le Pape en France & tous les Ecrits de ce tems-là ſont remplis de traits contre lui. Le Roi ſe ſaiſit auſſi d'Avignon & du Comtat (*b*). Cette affaire ne ſe termina que ſous le ſucceſſeur d'Innocent XI.

(*a*) *Burnet* Voyag. T. II. p. 342-345. Extrait d'une Lettre Angloiſe écrite de Rome en Hollande au ſujet des Quiétiſtes, dans le *Recueil de diverſes Pieces concernant le Quiétiſme & les Quiétiſtes* p. 262 & ſuiv. Amſt. 1688.

(*b*) Cont. de Mezeray T. XIII. p. 212-216. *Voltaire* Siecle de Louis XIV. Ch. 13.

Digitized by Google

Ce fut dans ce même tems, que le Pape fit un accueil fort froid à l'Ambaſſadeur de Jaques II. Roi d'Angleterre. Ce Prince, qui s'étoit déclaré Catholique Romain, envoya le Comte de Caſtelmain à Rome, pour reconciler ſes trois Royaumes avec le Saint Siege. Mais le Pape ne ſe ſoucia pas beaucoup de cette affaire, ſans doute parcequ'il ne croioit pas que la converſion des trois Royaumes fût auſſi prête qu'on vouloit lui faire croire. Après pluſieurs audiences, qui s'étoient paſſées en diſcours généraux, le Comte voulut mettre ſur le tapis le ſujet de ſon Ambaſſade, mais il ſurvint une toux au Pape, qui mit le Saint Pere hors d'état de parler & d'entendre; à l'audience ſuivante, autre fluxion à-propos, & ainſi trois ou quatre fois de ſuite. On conſeilla à l'Ambaſſadeur d'avoir recours à un autre moyen; ce fut de faire dire au Pape qu'il s'en retourneroit, puiſqu'il ne pouvoit eſpérer de parler d'affaires. Le bon Pere pour toute réponſe lui fit dire, *qu'il lui conſeilloit de voyager le matin à la fraicheur, & de ſe repoſer pendant la chaleur du jour, parcequ'il étoit dangereux en Italie de ſuivre une autre méthode* (a). Il y a de l'apparence que l'intime liaiſon qu'il y avoit entre Jaques II. & Louis XIV. ne contribua pas peu au mauvais ſuccès de cette Ambaſſade.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Ambaſſade de Jaques II. à Rome.

Bientôt il ſurvint un nouveau ſujet de brouillerie entre la Cour de Paris & celle de Rome. Louis XIV. voulut donner un Electeur à Cologne, & entreprit d'élever à cet Electorat le Cardinal de Furſtemberg, Evêque de Strasbourg, ſa créature & la victime de ſes intérêts. Ferdinand de Baviere, occupoit alors le ſiege de Cologne; comme il étoit malade à l'extrémité, l'argent du Roi répandu à-propos parmi les Chanoines, les intrigues & les promeſſes firent élire le Cardinal de Furſtemberg comme Coadjuteur, & après la mort du Prince, il fut élu une ſeconde fois par la pluralité des ſuffrages. Le Pape a le droit de conférer l'Evêché à l'élu, & l'Empereur a celui de le confirmer à l'Electorat. Ils s'unirent pour donner cette Principauté au Prince Clément de Baviere, frere du dernier mort. Ce Prince n'avoit que dixſept ans, n'étoit point Chanoine de Cologne, & poſſédoit déja deux Evêchés. Le Pape lui accorda diſpenſe à ces trois égards; & malgré Louis XIV. il devint poſſeſſeur de l'Electorat (b).

Autre brouillerie entre la Cour de Rome & celle de France. 1688.

La haine que le Pape avoit pour Louis XIV. réjaillit ſur Jaques II. auquel ce Pontife n'accorda d'autres ſecours que des Chapelets & des Indulgences, qui ne lui furent pas de grande utilité pour reconquérir ſes royaumes. On ſouhaitoit avec ardeur en France d'être délivré d'un Pape, qui favoriſoit ſi peu les projets du Roi. Enfin on fut content, Innocent XI. accablé d'infirmités & de vieilleſſe mourut le 11 d'Août 1689, âgé de ſoixante dixhuit ans, dans la treizieme année de ſon Pontificat. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit de ſon caractere. Il eſt aiſé de s'en faire une juſte idée. On peut voir dans Bayle (c) des réflexions fort curieuſes ſur ce qu'on prétendoit qu'un Pape voluptueux, mais qui auroit pu mieux qu'Innocent XI. ſacrifier ſes paſſions particulieres aux intérêts politiques, auroit été plus utile à la Catholicité.

Mort d'Innocent XI. 1689.

Les Cardinaux furent aſſez longtems dans le Conclave. La guerre qui *Election*

(a) Voy. de *Miſſon* T. II. p. 283-285. *De Rapin* T. X. p. 53.
(b) *De Voltaire* ubi ſup. & tous les Hiſt.
(c) Art. *Innocent* XI. Rem. (F).

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems*

étoit allumée entre la Maiſon d'Autriche & la France rendoit l'élection d'un Pape aſſez difficile, parcequ'on appréhendoit qu'il n'y en eut un qui fut partial pour l'une ou pour l'autre. Enfin les Cardinaux neutres trouverent moyen de faire élire, le 6 d'Octobre, Pierre Ottoboni, qui étoit Vénitien, & d'ailleurs âgé de ſoixante-dix-neuf ans (*a*). Il prit le nom d'Alexandre VIII.

d'Alexandre VIII. Son Hiſtoire.

Il étoit d'une ancienne famille, qu'on prétend qui étoit originaire de l'iſle de Negrepont. Quelques-uns de ſes ancêtres s'étoient diſtingués à la guerre, & avoient rendu ſervice à la République contre les Turcs. Marc Ottoboni, ſon pere avoit occupé la dignité de Grand Chancelier, & en 1646 il avoit acheté des Lettres de Nobleſſe, qui lui couterent cent mille ducats. Pierre Ottoboni, né le 19 d'Avril 1610, ayant fait ſes études à Veniſe & à Padoue, & reçu le bonnet de Docteur en droit dans la derniere de ces deux villes, vint à Rome à l'âge de vingt ans, où il s'acquit bientôt des Patrons puiſſans. Urbain VIII. ayant connu ſon mérite, le fit Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & lui donna le gouvernement de Terni, de Rieti, & de Cita-Caſtellana, & le fit enſuite Auditeur de Rote, à la nomination de la République de Veniſe. Le Pape Innocent X. le fit Cardinal Prêtre en 1652. Deux ans après, il obtint l'Evêché de Breſſe, d'où le Pape Alexandre VII. le rappella à la Cour pour le faire Dataire. Il eut beaucoup de part aux affaires ſous Clément IX. Clément X. & Innocent XI. fut membre de toutes les Congrégations à Rome, & quand il parvint au Pontificat, il étoit Evêque de Freſcati & Vice-Doyen du Sacré College (*b*). Il étoit de belle taille, d'une phiſionomie agréable, avoit l'air riant, & toutes les manieres engageantes. Il étoit actif, vigilant, d'une Politique conſommée, & ſa converſation étoit charmante. Ainſi tout le monde ſe réjouit de ſon élection.

Commencemens de ſon Pontificat.

La France ſe promit de grands avantages de ce nouveau Pape, mais le ſeul qu'elle en tira fut qu'Alexandre VIII. anima ſi puiſſamment les Vénitiens à la guerre contre les Turcs, & les aſſura de ſi bons ſecours, qu'il fit évanouir la paix que l'Empereur auroit ſouhaité de conclure avec la Porte, pour employer ſes troupes contre les François (*c*). Louis XIV. pour ſe concilier l'affection du Pape, lui rendit Avignon, & ſuſpendit l'affaire des Franchiſes. Alexandre, quoique fort âgé, paroiſſoit vigoureux, il vouloit tout voir, tout ſavoir & tout faire. Il donna de grandes eſpérances de ſecours à Jaques II. Roi d'Angleterre, & il lui écrivit un Bref pour l'exhorter à ſouffrir en patience tous les malheurs auxquels il étoit expoſé, lui promettant de n'épargner, ni ſes prieres, ni ſon autorité, ni ſa bourſe pour le rétablir ſur le trône (*d*).

Il éleve ſa Famille.

Le grand objet du Pape fut l'aggrandiſſement de ſa famille. En trois ſemaines il éleva tous ſes neveux. Il donna le Chapeau à ſon petit-neveu, lui donna le titre de Cardinal-Patron, le fit Légat d'Avignon, & Grand-Chancelier de l'Egliſe Romaine; charge qu'Innocent XI. avoit abolie. Enfin, il lui donna tant de Bénéfices, qu'il en avoit pour quatrevingt-mille écus de rente. Don Antonio ſon neveu fut fait Général des troupes de l'Egliſe, & Don Marco, autre neveu, fut déclaré Général des Galeres,

(*a*) *Bayle* Art. *Ottoboni (Pierre)*.
(*b*) La même.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Digitized by Google

& Duc de Fiano dans la ſuite, le Pape lui aiant acheté ce Duché, & lui aiant encore procuré un mariage avantageux dans la Maiſon de Colonne (*a*). Peu de tems après ſon élevation, il demanda à quelqu'un de ſes familiers ce qu'on diſoit de lui. Il lui répondit, qu'on diſoit qu'il ne perdoit point de tems pour l'avancement de ſa famille. Alexandre dit, *Oh! oh! ſono vinti tre hore e mezza*, il eſt vingt-trois heures & demie (*b*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Ce Pape, malgré la faveur qu'il avoit fait paroître pour la Cour de France, renouvella la diſpute ſur la Régale. Il refuſa les bulles aux Prélats qui avoient aſſiſté à l'aſſemblée du Clergé en 1682, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent retractés; ce qu'ils refuſerent de faire. Cela donna lieu à des négociations entre les deux Cours; chacune évitoit d'en venir à une rupture, mais chacune vouloit conſerver ſes droits. L'Abbé de Polignac aiant rapporté de Rome un projet d'accommodement, qui ne fut pas goûté, on dépêcha au mois de Septembre un Député, pour faire ſavoir au Pape les intentions du Roi & pour ſoutenir le parti des Evêques.

Il renouvelle la diſpute ſur la Régale. 1691.

Avant l'arrivée de ce Député, il avoit fait dreſſer le 4 d'Août une Bulle, par laquelle il condamnoit les propoſitions avancées par les Prélats de France en 1682, mais il la tint ſecrete, eſpérant de trouver quelque moyen d'engager le Roi à condeſcendre à ſes déſirs. Il ſe trompa. Louis fit dire au Nonce, que ſi les bulles n'étoient pas accordées avant les fêtes de Pâques, il rétabliroit la Pragmatique Sanction. Le Pape ſe ſentant affoiblir, le 30 de Janvier 1691, il fit appeller les Cardinaux de la Congrégation établie pour régler les différends avec la France, & fit lire la bulle dont nous avons parlé, & mourut deux jours après le premier de Fevrier, âgé d'environ quatrevingt-un ans, après quinze mois & ving-deux jours de Pontificat. Il s'étoit rendu deſagréable à l'Empire, à la France & à l'Eſpagne. D'abord les Ecrivains de France l'avoient fort encenſé, mais s'ils s'étoient moins preſſés, ils ſe ſeroient épargné la honte de changer de langage. Les Romains ſe vengerent des extorſions de la famille Ottoboni, par de ſanglantes paſquinades. On avoit cruellement ſatiriſé Alexandre, de ſon vivant, mais il ne s'étoit pas mis en peine de faire taire le Public en changeant de conduite. Son prédéceſſeur avoit amaſſé un million & demi par les charges dont il avoit accablé le peuple, Alexandre en diſpoſa à ſon gré. Il donna auſſi à ſon neveu cent mille écus qu'Innocent avoit amaſſés en laiſſant en ſequeſtre les revenus du Grand Prieuré de Malthe à Rome, & de quelques Egliſes vacantes, & qu'il avoit deſtinés au ſecours de ceux qui combattoient contre les Infideles. Il donna encore le chapeau à divers Prélats, Clercs de la Chambre, & vendit leurs Offices au moins ſoixante mille écus. Il étoit grand diſeur de bons mots, & ſe familiariſoit aiſément avec tout le monde. On l'a accuſé d'yvrognerie & d'athéiſme (*c*).

Mort d'Alexandre VIII. 1691.

Les intrigues du Conclave durerent pluſieurs mois, enfin les Cardinaux s'accorderent à élire le 12 de Juillet Antoine Pignatelli, Archevêque de Naples, qui prit le nom d'Innocent XII. Il étoit né à Naples en 1615 d'une très-ancienne & noble famille, originaire de Tropéa dans la Calabre

Election d'Innocent XII.

(*a*) Etat du Siege de Rome T. II. p. 83.
(*b*) *Bayle* l. c.
(*c*) Tableau des Papes, Art. LI. p. 255 260.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Ultérieure. Il ſe rendit fort jeune à Rome pour ſe former à l'état eccléſiaſtique, & y aiant fait ſes études, il ſe fit eſtimer de pluſieurs Papes par ſon mérite. Urbain VIII. le fit Vice-Légat du Duché d'Urbin. Innocent X. le fit Inquiſiteur de Malthe, Gouverneur de Viterbe & Nonce à Florence. Alexandre VII. l'envoya en qualité de Nonce en Pologne & à Vienne. Clément X. le fit Evêque de Lece, Secretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers & ſon Maître d'Hotel. Innocent XI. lui donna le Chapeau, & le fit Evêque de Faënza, Légat de Bologne, & enfin Archevêque de Naples. Ce fut en memoire de tant de graces qu'il prit le nom d'Innocent XII. & qu'il déclara en même tems qu'il feroit tout ſon poſſible pour ſuivre ſes traces, & pour extirper le Népotiſme (*a*). Il avoit toujours vécu d'une maniere aſſez exemplaire, & étoit ſimple, ſans diſſimulation, ni fineſſe (*b*).

Commencemens de ſon Pontificat.

Les réjouiſſances qui ſe firent à Rome pour ſon élection furent extraordinaires. A ſon couronnement, il fit jetter au Peuple des médailles, ſur leſquelles étoient trois Pots, qui étoient ſes armes; ils paroiſſoient pleins d'argent & renverſés, avec ces mots *Nihil pro me*, rien pour moi. Il s'appliqua d'abord à réformer les deſordres que la longue vacance du Siege avoit cauſés dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il ne voulut donner ni Bénéfices, ni part au Gouvernement à ſes parens, & il leur défendit même de venir à Rome. Il déclara en même tems qu'il ne donneroit les emplois qu'aux gens de mérite, ſans aucun égard aux liaiſons de parenté & d'amitié, & qu'il vouloit être le Pere univerſel de l'Egliſe & des honnêtes gens. Il défendoit ſévérement aux Officiers de Juſtice de prendre des préſens, & d'avoir égard aux perſonnes dans l'exercice de leurs charges. Il eut de fréquentes conférences avec le Cardinal Caſanata ſur les moyens de remédier aux abus qui s'étoient gliſſés dans le Gouvernement & dans la ville de Rome. Il recommanda l'œconomie aux Maîtres d'Hotel & aux Commiſſaires de la Chambre, il vouloit que la dépenſe pour ſon diner ne ſurpaſſât pas un Teſton, qui vaut environ trente ſols de France, & qu'on ne lui apprêtât rien pour le ſoir, ayant coutume de ne prendre alors qu'une taſſe de chocolat, ou quelque rafraichiſſement, ſelon la Saiſon. Il ſupprima toutes les charges inutiles, & par là il épargna à la Chambre Apoſtolique plus de quatre vingt mille écus par an; épargne fort néceſſaire, puiſque le Népotiſme d'Alexandre VIII. avoit endetté le S. Siege de plus de cinq millions d'écus. Il déclara aux Ambaſſadeurs qui étoient à Rome, qu'il ne ſouffriroit aucunes franchiſes dans leurs quartiers, & fit aller les Sbirres par tout où l'on prétendoit les franchiſes, & donna ordre à la garniſon de Rome, de les aſſiſter en cas de beſoin (*c*). Il fit pendre un jeune homme, qui s'étoit oppoſé à eux, & cet exemple de ſévérité, bien que deſagréable au Peuple, fut fort utile pour le rétabliſſement du bon ordre à Rome; les aſſaſſins y étoient devenus ſi communs, que pendant le dernier Conclave, il y avoit eu cent-quatrevingt-deux perſonnes de maſſacrées (*d*).

Le ſoin

Un mois après ſon élection, Innocent XII. commença à donner audien-

(*a*) Hiſt. du Pape & des Cardinaux d'à-préſent, à la fin des Conclaves. p. 328, 329.
(*b*) Mem. des intrigues du Conclave de 1689, p. 171. Etat du Siege de Rome T. II. p. 103.
(*c*) Hiſt. du Pape &c. p. 331.
(*d*) Là-même p. 333.

Digitized by Google

ce tous les Lundis aux pauvres, & à tous ceux qui avoient quelque chose à lui demander, ou à lui proposer. Il fut obligé d'interrompre quelque tems cette louable coutume, à cause qu'il s'étoit blessé à la cuisse en tombant ; mais il la reprit ensuite. Cette attention lui fesoit plus d'honneur, qu'elle n'étoit avantageuse à ses sujets, parcequ'il ne prenoit guere de résolution sans consulter ses Ministres. Il ne laissa pas de remédier à bien des abus. Il mit à la raison un Prince, parceque ses sujets se plaignoient de son gouvernement, & l'obligea de payer ses créanciers. Un Duc fut mis au Château S. Ange, pour avoir menacé un Prélat, qui étoit son oncle, & un cavalier ayant fait quelques insolences, fut banni de la ville, malgré les interceſſions d'un Cardinal, dont il étoit neveu. Quelques Dames furent menées au Château S. Ange, pour avoir joué à la Bassette, contre la rigoureuse défense que le Pape en avoit faite, aussi bien que de plusieurs jeux de hazard. Il fit donner en même tems l'estrapade à quelques Sbirres, qui avoient pris de l'argent pour ne pas denoncer les grands joueurs de Cartes, qu'ils avoient découverts. Il fit quitter la perruque à tous les Ecclésiastiques, obligea les Curés de Rome à s'assembler tous les Mecredis, pour conférer des Cas de Conscience. Il s'appliquoit surtout à faire du bien aux Pauvres, qu'il appelloit ses neveux. Il en fit mettre jusqu'à cinq mille dans le Palais de Latran, & assigna un fond de près de trois-cens mille écus pour leur entretien. Mais afin d'empêcher qu'ils ne se multipliassent, tous les Fainéans, qui ne vouloient pas travailler, ou qui mendioient par la ville, en étoient d'abord bannis avec infâmie, ou mis en prison (*a*).

SECTION XI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.

Il prend du bon ordre.

La seconde année de son Pontificat, il obligea par sa fermeté les Cardinaux à consentir à l'abolition du Népotisme. Plusieurs d'entre eux n'étoient pas moins zélés que lui à cet égard. Le Cardinal Albani fut chargé de dresser la Bulle, ce qu'il fit d'une maniere qui fermoit la porte à tous les subterfuges de quelque Pape. Il borna les libéralités que les plus indulgens peuvent accorder à leurs neveux, à la somme de douze mille écus. Innocent publia cette bulle, & la fit souscrire par tous les Cardinaux qui étoient à Rome (*b*). Il s'attacha ensuite à réformer les Moines réguliers, dont il connoissoit la vie licencieuse. L'entrepriſe étoit difficile, parceque les Ordres réguliers sont nombreux & fort riches en Italie, & les Moines par leur naissance tiennent à un grand nombre de personnes. Aussitôt qu'Innocent eut fait éclater son dessein, l'Italie & la ville de Rome en particulier, se trouverent pleines d'Ecrits, même imprimés, qui relevoient vivement ce qu'il y avoit à censurer dans la Cour de Rome ; on exhortoit le Pape à commencer par remédier à ces desordres, qui étoient d'autant plus honteux à l'Eglise, que les personnes les plus élevées en dignité les commettoient. Le courageux Pontise n'auroit pas laissé de persister dans son dessein, si ceux qui avoient des vues plus étendues q uelui, ne l'avoient obligé d'y renoncer (*c*). Il réussit mieux dans le projet de démolir le Théatre, où l'on représentoit les Opéras.

Il abolit le Népotisme. 1692.

On négocioit toujours pour pacifier les différends de la Cour de France avec celle de Rome. Le Pape avoit paru dans ses commencemens d'une

Accommodemens de la Cour de

(*a*) Là-même, p. 333, 334.
(*b*) Etat du Siege de Rome T. II. p. 110.
(*c*) Le même p. 113.

Digitized by Google

SECTION XI.

Histoire d'Italie depuis l'an 1623 juqu'à notre tems.

fermeté inébranlable. Louis XIV. avoit menacé inutilement. On fit diverſes propoſitions d'accommodement ſans ſuccès. Enfin les Evêques laſſés de n'être nommés que par le Roi, & de ſe voir ſans fonctions, demanderent à la Cour de France, la permiſſion d'appaiſer celle de Rome. Le Roi, dont la fermeté étoit fatiguée le permit. Chacun d'eux écrivit ſéparément, qu'*il étoit douloureuſement affligé des procédés de l'Aſſemblée de 1682*, & déclare dans ſa Lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé, ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné, ce qu'on y a ordonné. Innocent XII. ſe contenta de cette démarche. „ Les quatre propoſitions n'en furent pas moins „ enſeignées en France de tems en tems. Mais ces armes ſe rouillerent, „ quand on ne combattit plus ; & la diſpute reſta couverte d'un voile, „ ſans être décidée, comme il arrive preſque toujours dans un Etat, qui „ n'a pas ſur les matieres des principes invariables & reconnus. Ainſi, „ tantôt on s'éleve contre Rome, tantôt on lui cede, ſuivant les conjonc„ tures, & ſuivant les caracteres de ceux qui gouvernent, & les intérêts „ particuliers de ceux par qui ils ſont gouvernés (*a*)".

France avec celle de Rome. 1689.

Brouillerie entre l'Empereur & le Pape. 1694.

Le Pape ſe brouilla auſſi avec l'Empereur, au ſujet de quelques Fiefs, ſitués dans l'Etat Eccléſiaſtique, qui relevoient naturellement de l'Empire. Le Comte de Martinitz, Ambaſſadeur de Léopold à Rome, fit afficher un Ordre, par lequel il ſommoit les poſſeſſeurs de ces Fiefs ou ceux qui y prétendoient, à en faire hommage à l'Empereur. Innocent XII. regarda cette démarche comme une atteinte à ſon autorité & à ſes droits ; il ordonna au Cardinal Altieri, comme Camerlingue de faire afficher publiquement un autre Edit, par lequel, avec la ſeule raiſon de l'Autorité Souveraine, il déclaroit réunis au Fiſc de l'Egliſe, tous les Fiefs qui pourroient être dans ſes Etats. Ce démêlé donna lieu à une infinité d'Ecrits Satiriques de part & d'autre, & les choſes en ſeroient venues aux dernieres extrémités, ſi l'Empereur n'avoit pas rappellé le Comte de Martinitz. Comme le Pape étoit tout dévoué à la France, Léopold appréhenda qu'il ne ſe déclarât ouvertement en faveur de cette couronne. Il envoya le Comte de Lamberg à Rome, qui parut moins ferme que ſon prédéceſſeur (*b*). Cela n'empêcha point le Pape de faire tout ce qui dépendoit de lui pour obliger l'Empereur à faire la paix avec Louis XIV. en ne lui accordant aucun ſecours.

Et avec la Cour d'Eſpagne.

Il n'étoit pas en meilleure intelligence avec la Cour d'Eſpagne. D'abord au ſujet de l'Inquiſition dans le royaume de Naples. Malgré tous les efforts qu'on avoit faits pour y établir ce tribunal, les Napolitains n'avoient jamais voulu l'admettre. Ils ne laiſſoient pas d'être en quelque façon expoſés à ſes rigueurs, parceque l'Inquiſition de Rome envoyoit des Commiſſaires, qui ſe rendoient fort odieux par leurs procédures. On s'étoit déja plaint diverſes fois de ces Délégués. En 1691 les Inquiſiteurs de Rome envoyerent ouvertement un Commiſſaire pour ſévir contre ceux qui ſuivoient la nouvelle Philoſophie de Descartes. Ce Prélat s'en acquitta avec tant de ſévérité ; que les Députés chargés de veiller ſur le Saint Office repréſenterent au Viceroi, que la ville ſouhaitoit ardemment de n'avoir plus aucun Inquiſiteur, pas même avec un pouvoir borné, quelle demandoit que les affaires de religion fuſſent réglées par les voies ordinaires & par devant

(*a*) Siecle de Louis XIV. *ubi ſup.* (*b*) Hiſt. des Papes T. V. p. 404.

vant les Evêques, que l'Inquiſiteur eût à ſortir inceſſamment de Naples & du Royaume; que ceux qu'il avoit fait arrêter fuſſent transférés dans les priſons de l'Archevêché, pour être jugés par l'Archevêque ſelon les canons. Le Viceroi accorda ces demandes, & le Roi Charles II. approuva ce qu'il avoit fait, par une Patente expédiée à Madrid le 25 de Mars 1692. L'Inquiſition de Rome tenta encore dans la ſuite de nouvelles entrepriſes, auxquelles le Roi d'Eſpagne s'oppoſa pour contenter les Napolitains (*a*). Innocent XII. fut mécontent de ce procedé. D'autre part Charles II. irrité de la partialité que le Pape témoignoit pour la France, & fatigué des inſtances réitérées qu'il lui feſoit pour le porter à la paix, & à abandonner ſes alliés, lui écrivit une Lettre très-forte, dans laquelle il juſtifioit la néceſſité de la guerre entrepriſe contre Louis XIV. par laquelle les Princes alliés ſe propoſoient de parvenir à une bonne & ſolide paix (*b*).

Le Pape n'aiant pu réuſſir auprès du Roi d'Eſpagne, fut plus heureux auprès du Duc de Savoye, qu'il détacha de la grande Alliance. Il eſt vrai que la France fit des offres ſi conſiderables à ce Prince, qu'il ne pouvoit les refuſer, étant auſſi porté qu'il l'étoit à manquer à ſes engagemens quand il s'agiſſoit de ſon intérêt (*c*). Le Traité fut conclu au mois de Juillet 1696, & on y ſtipula la neutralité pour l'Italie. Le Pape, qui ſouhaitoit d'en éloigner les Impériaux, leur envoya ſoixante-mille écus. Il accorda auſſi du ſecours aux Vénitiens contre les Turcs, & au Roi Jaquer. *Le Pape détache le Duc de Savoye des Alliés. 1696.*

Innocent XII. avoit d'ailleurs des affaires qui l'occupoient beaucoup. Le Quiétiſme feſoit toujours de grands progrès en Italie, malgré toutes les rigueurs de l'Inquiſition, & le Pape auroit voulu l'arrêter, mais il n'y réuſſit pas, comme il ſouhaitoit. Quand les eſprits ſe livrent à cette ſorte de fanatiſme, qui ſemble porter la pieté au plus haut degré, il n'eſt pas aiſé de les ramener. *Ses ſoins contre le Quiétiſme.*

En 1697, le Pape eut la ſatisfaction de voir la concluſion de la Paix générale à Riswyck, & d'apprendre que l'Electeur de Saxe avoit embraſſé la Religion Romaine pour obtenir la couronne de Pologne. Il envoya à ce Prince un Nonce pour le féliciter. *Paix de Ryſwyck. 1697.*

On porta en ce tems-là à Rome une autre affaire, qui fit beaucoup de bruit. Le célébre Fenelon, Archevêque de Cambrai, fut accuſé de Quiétiſme, à l'occaſion de ſon Livre des *Maximes des Saints*. Ce Prélat y ſoutenoit l'Amour pur & deſintéreſſé. M. Boſſuet, Evêque de Meaux, qu'on accuſe d'avoir eu une jalouſie ſecrete contre M. de Fenelon, ſe ſouleva contre ſon Livre, & le dénonça au Roi comme un Ouvrage dangereux. Il écrivit contre l'Archevêque de Cambrai, & tous deux envoyerent leurs Ouvrages au Pape, & s'en remirent à ſa déciſion. La Congrégation du Saint Office nomma ſept Conſulteurs de divers Ordres pour examiner trente-ſept propoſitions, & ils emploierent à cet examen le même nombre de Conférences, ils les jugerent erronées à la pluralité des voix. Le Pape à la tête d'une Congrégation de Cardinaux, les condamna par un Bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13 Mars 1699. Mais ſi M. Boſſuet triompha. M. de Fenelon obſcurcit bien la gloire de ce triomphe, par ſa ſoumiſſion aveu- *Condamnation des Maximes des Saints de M. de Fenelon. 1699.*

(*a*) *Giannone* L. XXXII. Ch. 5.
(*b*) Hiſt. des Papes T. V. p. 404-406.
(*c*) Siecle de Louis XIV. Ch. 16. Cont. de Mezeray T. XIII. p. 294, 298.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

gle au Jugement du Pape. Cette conduite déconcerta tous les projets de ſes ennemis. M. de Fenelon aiant reçu la condamnation de ſon Livre, au lieu de repliquer & d'en appeller des cenſures par des proteſtations vagues de Catholicité, prit la Bulle du Pape, la baiſa, & monté en Chaire la lut, la loua, & exhorta tout le monde à s'y conformer, & à la recevoir avec ſoumiſſion, proteſtant qu'il abjuroit ſes ſentimens avec une pleine & entiere ſoumiſſion de cœur. Le Pape fut ſi charmé de cette docilité, qu'il lui écrivit un Bref, plein d'applaudiſſemens & de louanges (*a*). La Conſtitution du Pape fut remiſe aux Evêques par le Roi, qui la reçurent avec cette Proteſtation, *ſauf l'autorité des anciens Canons*, ſur quoi intervint une déclaration du Roi le 4 d'Août, qui fut enrégiſtrée le 14 au Parlement avec la même Proteſtation (*b*).

Jubilé & mort d'Innocent XII. 1700.

Innocent XII. publia le Jubilé pour l'année ſuivante 1700. Cette ſolemnité lucrative pour Rome & pour le Pape, attira une foule d'Etrangers de toutes les parties de l'Europe, les uns venoient à Rome par curioſité & d'autres par dévotion. Innocent *XII.* ne vit pas la fin de cette année, étant mort le 27 de Septembre dans la quatrevingt-ſixieme année de ſon âge, & la dixieme de ſon Pontificat. Il eſt certain que la premiere & la plus forte inclination de ce Pontife fut de bien gouverner l'Egliſe, & s'il commit des fautes, ce fut par un excès de bonne intention.

Election de Clément XI.

Comme le Pape avoit langui longtems, les Cardinaux avoient eu le tems de lier des intrigues pour le Conclave, où il s'en trouva cinquante-neuf. Il y a de l'apparence que les Factions auroient fait trainer l'élection, ſi les deſordres dans Rome n'avoient obligé les Cardinaux à la hâter. Tous les Partis ſe réunirent en faveur du Cardinal Jean François Albani, qui par un exemple rare de modeſtie refuſa pendant trois jours d'acquieſcer au choix qu'on avoit fait de ſa perſonne. Il pria, il conjura les Cardinaux de tourner leurs vues ailleurs, & donna entre autres raiſons de ſon refus, l'extrême affection qu'il avoit pour ſa famille, qui le porteroit à violer la loi, qu'il avoit lui-même formée & écrite de l'abolition du Népotisme, & qu'il la violeroit au grand ſcandale du Chriſtianiſme, au deshonneur du Sacré College, & à la damnation de ſon ame. Il ſe rendit enfin & prit le nom de Clément XI. Cette élection ſe fit le 3 de Novembre. Ce nouveau Pape n'avoit que 51 ans (*c*).

Son Hiſtoire.

Il étoit né en 1650 d'une famille diſtinguée dans le Duché d'Urbin, Urbain VIII. avoit fait ſon Grand-pere Sénateur de Rome. Il s'appliqua de bonne heure aux ſciences & y fit des progrès. Il fut d'abord Chanoine de St. Laurent, enſuite Vicaire de Saint-Pierre, & puis Gouverneur de Rieti & d'Orviete. Innocent XI. le rappella de cette derniere ville pour l'avancer. Comme il étoit gai & de bonne humeur, il s'inſinua dans les bonnes graces du vieux Cardinal Ottoboni. Ce Cardinal étant devenu Pape, ſous le nom d'Alexandre VIII. le fit d'abord ſon Prélat domeſtique & Secretaire des Brefs ſecrets aux Princes, & enſuite Cardinal, ſans permettre à ſes neveux d'en tirer aucun avantage. Innocent XII. retint Albani

(*a*) La même, p. 497, 498.
(*b*) *De Voltaire* ubi ſup. Ch. 34.
(*c*) Etat du Siege de Rome T. II. p. 172 & ſuiv.

Digitized by Google

auprès de ſa perſonne & l'emploia dans les affaires comme un homme habile, qui avoit le rare talent de ſatisfaire tout le monde (*a*). SECTION XI.

Les commencemens de ſon Pontificat furent beaux. Il fit un de ſes neveux Secretaire des Brefs; mais il déclara que ſes parens devoient être examinés dans les occaſions, ſelon la regle générale de l'habileté & du mérite. A peine fut-il couronné, qu'il déclara au Gouverneur de Rome & aux principaux Officiers, que ſon intention étoit que la Juſtice y fût exercée avec la derniere exactitude, & ſans égard pour qui que ce fût. Il ſe déclara contre les franchiſes des quartiers & ordonna aux Sbirres de marcher par tout. Il parut plein de vigueur, & conſtamment occupé à remédier aux abus. Il avoit toujours la plume à la main pour faire ſes remarques ſur ce qui ſe paſſoit, voulant tout voir & tout ordonner, ſans ſe confier entierement à ſes Miniſtres (*b*). Peu de tems après ſon élection, il écrivit de ſa propre main au Roi Jaques, & lui envoya ſon portrait. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne lui fit demander l'inveſtiture du royaume de Naples pour le Duc d'Anjou, que le Teſtament de Charles II. mort depuis peu, appelloit à la ſucceſſion d'Eſpagne. Clément répondit, que s'agiſſant d'une affaire de très-grande importance, il falloit qu'il en délibérât premierement avec le College des Cardinaux. Il le fit dans une Congrégation ſecrete, dont on ne pénétra point les délibérations (*c*).

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Commencemens de ſon Pontificat.

On ſait que la Maiſon d'Autriche diſputoit cette ſucceſſion à Philippe V. en faveur de l'Archiduc Charles. Cette querelle jettoit le Pape dans de grands embarras, & lui cauſoit de cruelles inquiétudes, parceque chaque Parti le preſſoit de ſe déclarer en ſa faveur. Il n'oſoit le faire, dans la crainte que le Parti qu'il embraſſeroit ne ſuccombât. Il voulut ſe tirer d'affaire en embraſſant la neutralité, & en feſant l'office de Médiateur entre les Puiſſances ennemies. Mais ſa Médiation ne fut point acceptée, chacun prétendoit maintenir ſon droit par les armes & Louis XIV. avoit pris poſſeſſion du Milanés au nom de ſon petit-fils. Clément, craignant de ſe voir un jour à la diſcrétion du plus fort, mit ſes places frontieres en état de défenſe, & leva dix mille hommes pour la ſureté de l'Etat Eccléſiaſtique. En attendant il amuſoit les Cours de France & de Vienne, en leur donnant des eſpérances égales. Aiant appris que l'Empereur ſe diſpoſoit à envoier des troupes en Italie pour ſoutenir les droits de ſa Maiſon, le Pape lui écrivit un Bref, pour l'exhorter à ſe déſiſter de ce deſſein, l'aſſurant que Dieu lui en donneroit la recompenſe au centuple.

Embarras où il ſe trouve.

Cela n'empêcha point les Impériaux d'entrer en Italie, où ils firent des progrès aſſez conſiderables pour obliger le Pape à en agir avec beaucoup de circonſpection. Il refuſa l'hommage de l'Haquenée que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne vouloit lui préſenter au nom de Philippe V. Pour qu'on ne pût l'accuſer de partialité, il prit la réſolution, dans un Conſiſtoire ſecret, d'envoier des Nonces extraordinaires à l'Empereur, & aux Rois de France & d'Eſpagne, pour les porter à la paix. Le premier n'ayant pas voulu y entendre, le Pape témoigna ouvertement ſon inclination à favoriſer la France. Aiant appris que Philippe V. étoit arrivé en Italie, il lui

Il envoie un Légat à Philippe V. 1702.

(*a*) Le même, p. 96, 97.
(*b*) Hiſt. des Papes T. V. p. 412, 413.
(*c*) La-même, p. 413. ſur des Mémoires communiqués.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

envoya le Cardinal Barberini en qualité de Légat *à Latere*, chargé de lui offrir un Crucifix d'or, de la valeur de dix mille écus, avec d'autres préſens de prix. Le Parti Impérial eut beau repréſenter que cette Légation étoit une reconnoiſſance formelle du droit de Philippe au trône d'Eſpagne; la Cour de Rome répondit, qu'elle ne pouvoit ſe diſpenſer de cette Légation, le Roi d'Eſpagne étant dans le voiſinage de Rome, mais que le Pape ne vouloit rien décider quant au royaume de Naples, juſqu'à ce que la paix générale eût décidé en faveur de l'un ou de l'autre des Concurrens (*a*). On a vu que Clément avoit refuſé de recevoir la Haquenée de la part de Philippe V: pour empêcher que l'omiſſion de cet hommage ne préjudiciât aux droits de S. M. C., le Pape fit dreſſer un Acte autentique, dans lequel il déclaroit, que ce délai ne tiroit point à conſéquence, & ne pouvoit en aucune façon préjudicier à l'ancien droit du Roi d'Eſpagne (*b*).

Condamnation d'une prétendue Prophetesſe.

En ce tems-là, on fit une aſſemblée extraordinaire de Cardinaux & des Officiers de la Congrégation du Saint Office dans la grande ſalle du Palais de l'Inquiſition pour recevoir l'abjuration, que fit Clémence Marchioni, Abbeſſe d'un Monaſtere de Seſſa. Elle confeſſa qu'elle avoit eu la vanité de vouloir paſſer pour Prophetesſe, & que ſe prévalant de l'opinion que pluſieurs perſonnes avoient de ſa ſainteté, elle les avoit exhortées à ſe révolter en faveur de l'Archiduc Charles. Elle fut condamnée à dix ans de priſon (*c*).

Tremblement de terre à Rome. 1703.

Vers la fin de l'année, le Pape fit publier une Ordonnance pour défendre les débauches, les divertiſſemens du Carnaval, & les Comedies, voulant que ce tems fut emploié aux dévotions ordonnées pour la paix entre les Princes Catholiques. Ce qui fut plus efficace pour porter le peuple à la pénitence, ce fut au commencement de l'année 1703 un terrible tremblement de terre, qui remplit de déſolation la ville de Rome & tout l'Etat Eccléſiaſtique. Le Pape étoit au Vatican, où il tenoit Chapelle avec les Cardinaux. Les ſecouſſes furent extrémement violentes & durerent quinze minutes. Les plus jeunes & les plus dispos des Cardinaux & des Courtiſans, abandonnerent le Saint Pere & ſe ſauverent. A peine le Pape fut-il revenu de ſa frayeur, & couché pour ſe repoſer, qu'une terreur panique ſe répandit par toute la ville la nuit du 3 de Fevrier. Des gens ou malins ou mal-intentionnés abuſerent de la crédulité du peuple, qui s'imaginoit que le Pape étoit non ſeulement un Saint, mais auſſi éclairé qu'un Prophete; ils allerent à trois heures après minuit frapper à toutes les portes, qui ſe trouverent ſur leur paſſage, criant d'une maniere effrayante que chacun eut à ſortir inceſſamment de ſa maiſon, ſi on vouloit éviter les ſuites funeſtes du tremblement de terre, qui alloit recommencer avec plus de force que jamais, ſelon la révélation que ſa Sainteté venoit d'en avoir. Chacun ſe jetta hors de ſon lit, pour courir dans les jardins & dans les places publiques; il n'y eut que les malades & les Vieillards qui reſterent dans leurs lits. Le Pape, ignorant la cauſe de la conſternation publique eut ſa part de la peur, mais ayant appris dequoi il étoit queſtion, il envoya les Sbirres

(*a*) *De Larrey* Hiſt. de Louis XIV. T. VII. p. 129.

(*b*) *Bellegarde* Hiſt. Gen. d'Eſpagne T. IX. p. 27, 28.

(*c*) La même, p. 55, 56.

Digitized by Google

& ſes Gardes pour déſabuſer le peuple, en l'aſſurant que cette prétendue révélation étoit une impoſture diabolique, & exhortant chacun à retourner dans ſa maiſon. Cette calamité inſpira des ſentimens de pénitence aux Romains pour quelque tems. Tous les Tribunaux furent fermés, pour donner le tems aux Juges & aux autres Officiers de Juſtice de gagner les indulgences du Jubilé. Le Pape fit mettre des troncs aux portes des Egliſes, pour recevoir les aumônes en faveur des familles ruinées. Il établit des Officiers pour viſiter les boutiques des Peintres, des Sculpteurs, avec ordre de confiſquer toutes les peintures & les ſtatues indécentes, qu'ils trouveroient expoſées aux yeux du Public. Il fit auſſi publier deux Edits, l'un portant défenſe aux hommes d'enſeigner la Muſique aux Dames, ſoit pour chanter, ſoit pour jouer des inſtrumens; l'autre, défendant aux Filles, qui reçoivent leur dot des Hopitaux de porter des habits de ſoye. On réſolut que les lieux ruinés ſeroient exempts de tous droits, juſqu'à leur entier rétabliſſement. Le Pape fit auſſi divers réglemens pour obliger les Prélats & les autres Eccléſiaſtiques à mener une vie conforme à leur caractère; il leur défendit le Jeu, & ſurtout d'avoir des Cartes dans le ſacré Palais (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Clément XI. continuoit toujours de ſolliciter les Puiſſances Catholiques, qui étoient en guerre, à faire la paix, mais ſes inſtances furent inutiles. Le 12 de Septembre, l'Archiduc Charles fut proclamé à Vienne Roi d'Eſpagne, ſous le nom de Charles III. Les Miniſtres de l'Empereur à Rome, préparerent à cette occaſion une grande fête à l'Egliſe nationale des Allemands, où ils avoient deſſein d'expoſer le portrait du Pape, avec celui de l'Archiduc vêtu à l'Eſpagnole avec les ornemens Royaux. Les Miniſtres de France & d'Eſpagne ſe plaignirent de ces préparatifs. On tint pluſieurs Congrégations ſur ce ſujet, & le Cardinal Carpegna fut chargé de faire ſavoir que cette Egliſe ſeroit interdite, ſi l'on y expoſoit ces deux portraits. C'eſt ainſi que le Pape prit en quelque façon parti contre la Maiſon d'Autriche. Ce n'eſt pas qu'il ne prétendit toujours obſerver, la neutralité; mais il ne put empêcher que les Terres de l'Egliſe ne fuſſent occupées par les Troupes Impériales & par celles des deux Couronnes. Pour s'en délivrer, il fulmina des cenſures contre les Généraux, qui refuſeroient de retirer leur troupes du Ferrarois. L'armée des deux Couronnes, commandée par le Grand-Prieur de Vendôme, marcha vers l'extrémité du Mantouan, & les Troupes Impériales, prirent la route du Trentin, pour retourner en Allemagne. Nous ne parlons point des opérations de la guerre, parcequ'on les peut voir dans notre Hiſtoire de France & d'Eſpagne.

Le Pape ſe déclare contre la Maiſon d'Autriche.

Une autre affaire occupoit encore le Pape, à cauſe de la diviſion qu'elle cauſoit depuis longtems dans l'Egliſe Romaine, je parle des Cérémonies Chinoiſes. Les Jéſuites, ſous prétexte de faciliter l'établiſſement du Chriſtianiſme à la Chine, permettoient à leurs proſelytes de rendre à Confucius les honneurs accoutumés, & qui paroiſſent idolâtres. Il parut quantité de Livres, qui accuſoient les Jéſuites d'une indulgence criminelle à cet égard & d'impieté. L'affaire avoit déja été portée à Rome, vers la fin du

Condamnation des Cérémonies Chinoiſes. 1704.

(*a*) Hiſt. des Papes l. c. ſur des Memoires communiqués.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Pontificat d'Innocent XII. mais la Societé avoit trouvé moyen d'arrêter les pourſuites de ſes ennemis. Clément XI. aimoit les Jéſuites & les protégeoit d'une façon qui ſcandaliſoit ceux qui les haïſſoient, & ceux qui étoient perſuadés qu'ils connivoient à l'idolâtrie. Il différa donc auſſi longtems qu'il lui fut poſſible à prononcer ſur ce différend, mais enfin il fallut décider. Par un Décret du 20 de Novembre 1704, le Pape autoriſa celui de la Congrégation de Rome, qui condamnoit le culte & les cérémonies des Chinois. Il envoya le Cardinal de Tournon à la Chine, lequel y étant arrivé, ſe déclara auſſi contre le Culte qui y étoit en uſage. Les Jéſuites s'en vengerent bientôt contre ce Prélat, outre les horribles perſecutions qu'ils lui ſuſciterent, ils entreprirent de faire paſſer leur vengeance juſqu'en Europe contre ceux qui leur avoient attiré cette condamnation & tâcherent de mettre le Pape dans leurs intérêts (*a*).

Diſputes ou Janſeniſme renouvellés.

Clément XI. qui ſe repentoit déja d'avoir chagriné une Societé, dont il connoiſſoit le grand crédit, embraſſa la premiere occaſion de ſe montrer favorable aux Jéſuites, en condamnant de nouveau les Janſeniſtes. Les diſputes s'étoient renouvellées en France, il y avoit deux ans. On avoit propoſé le 20 de Juillet 1702 un Cas à des Docteurs de Sorbonne, où on leur demandoit, ce qu'on devoit penſer d'une perſonne qui ne croioit point le Fait de Janſenius, & qui étoit très-perſuadée que l'Egliſe ne pouvoit en exiger la croyance, & qui cependant avoit ſigné purement & ſimplement le Formulaire dans cette diſpoſition. Ils répondirent que cette perſonne étoit en ſureté de Conſcience, & cette déciſion fut ſignée par quarante Docteurs. Il parut bientôt divers Ecrits pour cenſurer la déciſion, & quelques-uns des Docteurs, qui y avoient ſouſcrit, jugerent à-propos de ſe juſtifier. Ils adreſſerent une eſpece de Lettre au Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, comme au Juge de la Doctrine dans ſon Dioceſe. Ce Prélat rendit en 1703 une Ordonnance, par laquelle il condamnoit la réſolution du Cas de Conſcience, comme étant contraire aux Conſtitutions d'Innocent X. d'Alexandre VII & aux Brefs d'Innocent XII; il condamnoit auſſi les Libelles plein d'aigreur, qu'on avoit répandus contre ceux qui avoient ſigné le Cas de Conſcience; il finiſſoit en exhortant les Théologiens à la paix. Le même jour que parut cette ordonnance, le Roi donna un Arrêt, portant défenſes de compoſer, imprimer ni débiter aucun Libelle ſur les anciennes conteſtations, touchant Janſenius. Dans le même tems, le Pape publia un Bref à Rome, par lequel il condamnoit la Lettre & le Cas de Conſcience. Il l'envoya au Roi avec un autre Bref, par lequel il lui marquoit la condamnation qu'il venoit de prononcer. Clément écrivit un troiſieme Bref, adreſſé au Cardinal de Noailles, pour exciter ſon zele contre la détermination des Docteurs. Ce Prélat avoit déja reçu un Acte, ſigné par la plupart des quarante Docteurs, où ils promettoient de conformer leurs ſentimens & leur conduite à ſon ordonnance. Louis Du Pin & quelques autres des principaux ſouſcrivans furent relegués par ordre de la Cour, ce qui attira au Roi un Bref de remercîment du Pape (*b*).

(*a*) Cont. de Mezeray T. XIII. p. 501. Etat du Siege de Rome T. II. p. 213.

(*b*) Hiſt. du Cas de Conſcience en 2 Volumes, l'un imprimé en 1705 & l'autre en 1711.

Digitized by Google

Les Evêques de France, qui avoient le plus pris parti contre le Cas de Conſcience, & entre autres Godet des Marais Evêque de Chartres, engagerent Louis XIV. à demander une Bulle, qui décidât qu'il ne ſuffiſoit pas de garder un ſilence reſpectueux à l'égard des Faits décidés, qu'il falloit auſſi les croire intérieurement. C'étoit-là le fond de la Queſtion, mais le Pape ſe donna bien de garde de décider. Car s'il avoit déclaré conformément à la vérité, que la croyance n'eſt pas due à l'égard des faits, il auroit donné gain de cauſe aux Janſéniſtes. Il ne pouvoit pas non plus décider le contraire, à moins d'établir un principe contredit par tous les Théologiens. Il ſe contenta donc de donner le 20 d'Octobre 1705 la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, par laquelle il déclara, qu'on ne ſatisfait point à la ſoumiſſion due aux Bulles Apoſtoliques par le ſilence reſpectueux; ce qui à l'égard des points de Foi, étoit reconnu de tout le monde, mais il s'agiſſoit des Faits, & c'eſt ſurquoi le Pape ne décida point. Il ſe répandit ſeulement en invectives contre ceux qu'il accuſoit de cacher l'erreur ſous le voile du ſilence reſpectueux, ſuppoſant que les propoſitions ſe trouvent dans Janſenius. Le Nonce préſenta cette Bulle au Roi avec un Bref du Pape pour lui en recommander l'exécution. Le Clergé étant alors aſſemblé à Paris, Louis XIV. envoya la Bulle à l'aſſemblée, avec une Lettre par laquelle il l'exhortoit à délibérer inceſſamment ſur l'acceptation. On nomma pour Commiſſaires l'Archevêque de Rouen, ſept Evêques & ſept Abbés, qui examinerent la Bulle, & firent leur rapport à l'aſſemblée, après avoir établi trois Maximes préliminaires. 1. Que les Evêques ont droit, par inſtitution divine, de juger des matieres de Doctrine. 2. Que les Conſtitutions des Papes obligent toute l'Egliſe, lorſqu'elles ont été acceptées par le Corps des Paſteurs. 3. Que cette acceptation de la part des Evêques ſe fait toujours par voie de jugement. Après ces précautions, la Commiſſion opina que la Bulle devoit être acceptée avec reſpect & ſoumiſſion, qu'on devoit écrire une Lettre circulaire à tous les Evêques du Royaume, pour les exhorter de faire publier la Conſtitution dans leurs Dioceſes. La Sorbonne accepta auſſi la Bulle, de même que le Parlement. Cela ne termina pas néanmoins la diſpute; on ſe partagea ſur la queſtion ſi la créance du fait, étoit de Foi Divine, ou de Foi Humaine. L'obſcurité de la Bulle ſervit à ſéduire les ſimples, & à renouveller les perſécutions contre les Janſéniſtes, du nombre desquels étoit le Monaſtere du Port-Royal des Champs, dont cette Bulle cauſa peu après la deſtruction (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Bulle Vineam Domini. 1705.

Pendant ces querelles Théologiques, le Pape ſe brouilla avec l'Empereur, voici à quelle occaſion. Un Gentilhomme Romain, nommé Cavaletti avec ſon fils, s'étant oppoſé aux Sbirres, fut mis en priſon. Le Comte de Lamberg, Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome, demanda l'élargiſſement de Cavaletti, prétendant qu'il étoit ſon domeſtique. Le Pape n'aiant eu aucun égard à ſes remontrances, le Comte en écrivit à Vienne. Cavaletti fut peu après mis en liberté. Mais l'Ambaſſadeur, en conſéquence des ordres, qu'il reçut de ſa Cour, ſortit de Rome & de l'Etat Eccléſiaſtique, ſans prendre congé du Pape, & le Nonce à Vienne eut défenſe de paroître à la Cour. L'Empereur demanda pour réparation de l'inſulte, que Palla-

Rupture entre l'Empereur & le Pape.

(*a*) Hiſt. des Papes T. V. p. 420-422.

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

vicini Gouverneur de Rome fut banni, qu'on défendit le Palais au Cardinal Paluzzi, Secretaire d'Etat, qu'on envoyât un Cardinal à Vienne pour demander excuſe, & que les Troupes Impériales fuſſent miſes en poſſeſſion de Ferrare. Le Pape refuſa d'acquieſcer à ces propoſitions, écrivit à Vienne pour ſe plaindre du procedé du Comte de Lamberg, & pour demander que le Nonce eut la permiſſion de reparoitre à la Cour. N'aiant pas obtenu ſa demande, il le rappella.

Le Pape ſouhaite fort la paix. 1706.

L'année ſuivante, Clément XI. publia un Jubilé univerſel, pour demander à Dieu qu'il inſpirât aux Princes Chretiens des penſées de paix. Les malheurs de la guerre cauſoient un murmure général en Italie, ſurtout depuis la bataille de Turin. Les Impériaux n'aiant plus d'ennemis en état de leur réſiſter, ou de les tenir en reſpect, vivoient à diſcretion & commettoient de grands deſordres. Ce qui irritoit ſurtout les Italiens, c'étoit de voir les Proteſtans prier Dieu publiquement ſur leurs terres. Le Pape n'en étoit pas moins ſcandaliſé. Il joignit ſes inſtances à celles des Cantons Suiſſes Catholiques, pour rétablir la paix en Europe, mais encore ſans ſuccès (*a*).

Avantages remportés par les Impériaux en Italie. 1707.

Le Pape deſiroit d'autant plus la paix, qu'il voyoit que le Parti auquel il s'intéreſſoit avoit le deſſous. Car après la victoire remportée par le Prince Eugene devant Turin, les François avoient été obligés de quitter entierement l'Italie, & les Impériaux s'étoient rendus maîtres du Milanés & l'Empereur en avoit donné l'inveſtiture à ſon frere Charles. D'ailleurs les Impériaux s'étoient ſaiſis du Duché de Mantoue, & avoient fait paſſer par l'Etat Eccléſiaſtique huit mille hommes pour aller à Naples, ce royaume s'étant déclaré pour l'Archiduc Charles par les intrigues du Cardinal Pignatelli, Archevêque de la Capitale, & du Duc de Montelcon ſon frere. Le Comte de Thaun, qui commandoit dans Naples, ſoumit bientôt tout le reſte du royaume, preſque ſans coup férir, & fit le Vicerοi Eſpagnol priſonnier.

Ils s'emparent de pluſieurs Places du Ferrarois. 1708.

Les Troupes Autrichiennes ayant levé des contributions ſur divers Evêques des terres de l'Egliſe, le Pape s'en plaignit à l'Empereur; mais comme il n'obtint pas la ſatisfaction qu'il demandoit il excommunia les troupes, qui avoient commis le deſordre. Malgré ces cenſures, le Prince Eugene s'empara de pluſieurs Places du Ferrarois, & entre autres de la ville de Comacchio. L'Empereur Joſeph publia un Manifeſte, pour prouver que les cenſures du Pape étoient mal fondées; il alléguoit que les villes d'Italie étant des Fiefs de l'Empire, ſes troupes étoient en droit d'en exiger le logement & la ſubſiſtance, ajoutant qu'il prétendoit maintenir les droits de l'Empire en Italie, ſans excepter aucune ville, ſinon celles qui pourroient prouver leurs immunités par des titres autentiques. Dans le même tems, le Cardinal Grimani, dont l'Empereur avoit recompenſé les ſervices par la Viceroyauté de Naples, donna un Edit par lequel il ſupprimoit le Tribunal de la Nonciature, & défendoit aux Eccléſiaſtiques de payer les annates à la Chancellerie Romaine. Il ſoutenoit auſſi que le Roi des deux Sieiles n'étoit point obligé de recevoir l'inveſtiture du Pape, parceque ce n'é-

(*a*) *Bellegarde* Hiſt. Gen. d'Eſpagne T. IX. p. 177. *De Larrey* Hiſt. de Louis XIV. T. IX. p. 50.

n'étoient pas des Fiefs Eccléſiaſtiques, & qu'Avignon & Benevent devoient être réunis au Royaume de Naples. SECTION XI.

Cependant le Pape chercha les moyens de défendre le Patrimoine de l'Egliſe, & du conſentement des Cardinaux, tira cinq-cens mille écus d'or du Tréſor de Sixte V. dépoſé au Château S. Ange. Il leva des troupes, & en donna le commandement au Comte de Marſigli, que l'Empereur Léopold avoit disgracié. On fit entrer trois mille hommes dans Ferrare, pour défendre cette Place. Avec tout cela Clément n'étoit gueres en état de réſiſter aux Impériaux, & le Comte de Bonneval, Gouverneur de Comacchio avoit ordonné à tous les ſujets du Pape de mettre bas les armes, ſous peine d'être punis par le fer & par le feu. L'Empereur prétendoit s'emparer du Ferrarois pour le Duc de Modene ſon allié. Il mit celui de Mantoue au ban de l'Empire, parcequ'il avoit pris le parti de Philippe V. & confiſqua ſes Etats. On fit tranſporter à Milan toute l'artillerie & toutes les armes, & Joſeph donna l'inveſtiture du Montferrat au Duc de Savoye, à condition qu'il perſévereroit dans la grande alliance juſqu'à la concluſion de la paix générale. Des procedés ſi violens obligerent le Pape & les Cardinaux à faire de plus grands efforts pour ſe défendre, la plupart des Barons Romains, fournirent des ſommes ſelon leur pouvoir, & on continua les levées. Le Comte de Marſigli entra dans le Ferrarois, où les Troupes du Pape avoient commencé à agir offenſivement contre les Impériaux. Le Comte de Thaun, qui étoit revenu en Lombardie, marcha de ce côté là avec quelques Régimens, inveſtit Ferrare, & défendit ſous peine de mort d'y porter des proviſions. D'autre part, l'armée Impériale, qui avoit été emploiée à la conquête du Royaume de Naples, revint ſur ſes pas ſous la conduite du Prince de Darmſtad, entra dans l'Etat Eccléſiaſtique & répandit la terreur juſques dans Rome, vivant à diſcretion ſur les terres de l'Egliſe.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Embarras du Pape.

Pour achever d'intimider le Pape, la Flotte Angloiſe & Hollandoiſe arriva à Livourne au commencement de 1709, & le Marquis de Prié chargé des affaires de l'Empereur & de l'Archiduc Charles déclara à Clément, qu'on alloit mettre tout à feu & à ſang dans l'Etat Eccléſiaſtique, s'il ne ſouſcrivoit aux conditions qui lui avoient été propoſées par l'Empereur. Il fallut ſubir la loi du plus fort, & le Traité fut conclu aux conditions ſuivantes: Que le Pape deſarmeroit, & renvoyeroit toutes ſes Troupes, ſans qu'il lui fût permis de retenir à ſon ſervice ni François, ni Eſpagnols; qu'il reconnoitroit Charles III. pour légitime Roi d'Eſpagne, & qu'il lui donneroit l'inveſtiture du royaume de Naples; Qu'il accorderoit des quartiers d'hiver dans les terres de l'Egliſe pour quinze mille Impériaux; Qu'il payeroit cent mille écus Romains de contribution. Il y avoit encore dans ce Traité pluſieurs autres conditions onéreuſes. Cela n'empêcha point que le Pape ne fît la cérémonie de bénir les langes pour le Prince des Aſturies, fils de Philippe V. & de les envoyer à Madrid par un Nonce extraordinaire. On tint auſſi à Rome une grande Congrégation de Cardinaux, pour examiner ſi le Pape avoit été en droit de reconnoitre l'Archiduc en qualité de Roi d'Eſpagne; les ſentimens furent tellement partagés, qu'on ſe ſépara ſans rien conclure. Cette irréſolution chagrina l'Empereur. Les Miniſtres de la Cour de Madrid, de concert avec ceux du Roi de France, de leur côté avoient proteſté contre l'accommodement que le Pape avoit fait.

Traité du Pape avec l'Empereur. 1709.

Digitized by Google

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Tandis que Clément XI. étoit dans le plus grand embarras en Italie, il ne laiſſoit pas de ſe mêler des diſputes de religion en France. On avoit exigé des Religieuſes de Port-Royal des Champs la ſignature de la Bulle *vineam Domini*; elles ſignerent ſans déroger à la paix de Clément IX. & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du Fait. Le Roi demanda & obtint une bulle du Pape pour la ſuppreſſion de leur Monaſtere; cette Bulle fut donnée le 27 de Mars 1708, le Pape y nomme cette Maiſon, *le nid de l'Héréſie*. Les Religieuſes furent diſperſées en divers couvens, leur maiſon fut démolie en 1709, & en 1711 on déterra les corps qui étoient dans l'Egliſe & dans le cimetiere, pour les tranſporter ailleurs (*a*).

Deſtruction de Port-Royal des champs.

Affaire du P. Queſnel.

Ce fut dans ces conjonctures que le Livre des *Réflexions morales* du P. Paſquier Queſnel Prêtre de l'Oratoire ſur le Nouveau Teſtament, commença à faire le plus de bruit. Il y avoit longtems que cet Ouvrage avoit paru avec l'approbation du Cardinal de Noailles. Comme ce Prélat étoit odieux aux Jéſuites, ils tâcherent de le décrier ſur la Doctrine & firent paroitre en 1698 un Libelle intitulé le *Problême*, dans lequel on attaquoit pluſieurs propoſitions du P. Quesnel. Mais ce Problême injurieux fut brûlé à Paris par arrêt du Parlement le 15 de Janvier 1699, & aiant été examiné à Rome, il fut proſcrit par un Décret du Saint Office du 2 de Juillet 1700. Dans la ſuite les Jéſuites recommencerent leurs attaques, & engagerent Louis XIV. lui-même à demander à Rome la condamnation du Livre du P. Queſnel, parceque c'étoit flétrir en même tems le Cardinal de Noailles qui en étoit le protecteur. Ils ſe flatoient que Clément XI. ſaiſiroit avec plaiſir l'occaſion de mortifier ce Prélat, dont il étoit mécontent. M. de Noailles étoit un des cinq Prélats de France, qui en 1697 dénoncerent à Innocent XII. le Livre du Cardinal Sfondrate, intitulé *Nodus Prædeſtinationis*, qui adoptoit le Syſtême Moliniſte. Clément XI. qui étoit alors le Cardinal Albani, étoit l'Editeur ou au moins le protecteur de cet ouvrage, ainſi tous les coups portés contre le Livre retomberent ſur lui. Il étoit naturel, qu'Albani devenu Pape, fit retomber ſur l'Archevêque de Paris l'affront qu'il lui avoit fait. Il n'y manqua point. Le 13 de Juillet 1708, il parut un Décret contre le Livre du P. Queſnel; mais le Bref ne fut pas reçu en France, étant contraire aux uſages du Royaume. Le Pape eut le regret de voir ſes tentatives inutiles de ce côté-là, & d'apprendre que le Clergé ſe réveilloit ſur les droits & les privileges de l'Egliſe Gallicane. Envain tâcha-t-il de gagner le Roi, ce Prince ſe trouvoit dans des circonſtances par rapport aux affaires publiques, qui ne lui permettoient pas de ſe faire des ennemis au dedans de ſon Royaume (*b*).

Bulle Unigenitus.

Je ne m'engagerai pas dans la longue & fatigante Hiſtoire de la Bulle *Unigenitus*, je me borne à donner en peu de mots une idée de cette fameuſe affaire, qui a rendu Clément XI. ſi célebre, & ſi odieux à un grand nombre de perſonnes de ſa Communion. Après bien des intrigues en France, par leſquelles le P. le Tellier, Confeſſeur de Louis XIV. avoit ſoulevé quelques Evêques contre le Cardinal de Noailles, ce Jéſuite & ſon parti envoyerent à Rome cent-trois propoſitions à condamner. Le Pape donna

(*a*) Siecle de Louis XIV. Ch. 33. Cont. de Mezeray T. XIII. p. 503.

(*b*) Les mêmes.

Digitized by Google

le 8 de Septembre 1713 la Conſtitution *Unigenitus*, qui condamnoit le Livre du P. Queſnel & cent-une Propoſitions qui en ſont extraites, par vingt-quatre ou vingt-cinq qualifications, dont Clément ne feſoit l'application à aucune Propoſition particuliere. Preſque toute la France ſe ſouleva contre cette Bulle; ce qui n'empêcha point, que dans une nombreuſe Aſſemblée du Clergé, quarante Evêques ne l'acceptaſſent purement & ſimplement, quoiqu'en même tems ils y donnaſſent des explications par une Inſtruction Paſtorale. Mais le Cardinal de Noailles & ſept autres Evêques qui ſe joignirent à lui refuſerent d'accepter la Conſtitution juſqu'à ce que le Pape ſe fût expliqué d'une maniere à mettre entierement à couvert la Doctrine, la Diſcipline, la Morale, la Liberté des Ecoles, le droit des Evêques & les Libertés de l'Egliſe Gallicane. Ces Prélats écrivirent une Lettre au Roi pour lui rendre compte de leur conduite, & lui envoyerent en même tems celle qu'ils avoient deſſein d'écrire au Pape. Le Roi empêcha que la Lettre ne parut, renvoya les Evêques dans leurs Dioceſes, & défendit au Cardinal de paroitre à la Cour. Le 14 de Fevrier 1714, Louis XIV. donna des Lettres Patentes pour faire recevoir & exécuter la Bulle dans tout ſon Royaume. La Sorbonne fut contrainte par Lettre de Cachet de l'accepter, bien que la pluralité des ſuffrages ne fût pas pour elle. Le Parlement l'enrégiſtra avec les reſtrictions ordinaires. On parla d'aſſembler un Concile National pour terminer l'eſpece de Schiſme que cauſoit cette grande conteſtation, ou pour mieux dire pour dépoſer M. de Noailles, dont le P. le Tellier vouloit ſe venger. Pour préparer ce Concile, on détermina le Roi à faire enrégiſtrer au Parlement une Déclaration, par laquelle tout Evêque qui n'auroit pas reçu la Bulle *purement & ſimplement*, ſeroit tenu d'y ſouſcrire, ou qu'il ſeroit pourſuivi à la requête du Procureur Général, comme rebelle. Le Procureur Général D'Agueſſeau, plus verſé dans les loix du Royaume que le Chancelier Voiſin, qui avoit dreſſé cet Edit, refuſa abſolument de ſe charger de cette Piece, & le premier Préſident en remontra les conſéquences au Roi. Ce Prince réſolut néanmoins de la porter lui-même au Parlement le 20 d'Août. Il devoit, dit-on, caſſer le Procureur Général, & faire exercer cette charge par l'Avocat Général Chauvelin; il devoit enſuite prononcer l'arrêt d'enrégiſtrement, ſans que perſonne eût oſé entreprendre de s'y oppoſer. Les Lettres de cachet pour faire arrêter le Cardinal de Noailles étoient toutes prêtes, & l'on devoit conduire ce Prélat ſous bonne garde à Pierre-Enciſe. Mais ce projet fut déconcerté par la maladie du Roi, qui mourut enfin le premier de Septembre 1715 (*a*).

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Les affaires changerent alors de face. Le Duc d'Orléans devenu Régent, exila le P. le Tellier & forma un Conſeil de Conſcience, dont le Cardinal de Noailles fut le Préſident. Le Pape en fut fort allarmé, & dans le Bref qu'il écrivit au Duc Régent, en réponſe à la Lettre qu'il en avoit reçue, il ne put s'empêcher, après les premiers complimens, de ſoulager ſon reſſentiment contre le Cardinal par pluſieurs termes aſſez durs. Pour ne pas interrompre le fil de cette affaire, nous en donnerons ici la ſuite juſqu'à la mort de Clément XI. pour reprendre après cela ce qui regarde le reſte de ſon

Suite de cette affaire.

(*a*) Siecle de Louis XIV. l. c. Cont. de Mezeray *ubi ſup.* p. 508-537.

UNIVERSIDAD CENTRAL BIBLIOTECA ARTES Y OFICIOS
Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Pontificat. En 1716 le Cardinal de la Trimouille conſeilla au Pape de ne plus inſiſter ſur l'acceptation pure & ſimple, & le Pape l'écouta ſans ſe fâcher; cependant il étoit toujours très-mécontent de la conduite de l'Egliſe Gallicane, & les Lettres qu'il recevoit de quelques Evêques de France ſervoient à l'animer. Le Nonce Bentivoglio reçut de Rome trois Brefs; l'un fort vif pour le Duc Régent; l'autre qui contenoit des monitions pour le Cardinal de Noailles; & le troiſieme une eſpece de Décret, qui caſſoit le Conſeil de Conſcience. Mais on fut obligé de renvoyer toutes ces Pieces à Rome, & l'Abbé Chevalier partit le 14 de Mai pour y négocier les explications qu'on demandoit en France. L'Abbé eut audience avec le Cardinal de la Trimouille, mais le Pape n'entra nullement dans ſes vues, & renvoya Chevalier au Cardinal Paulucci. Il eut deux Conférences avec ce Cardinal aſſez infructueuſes. Le Pape convoqua pour le 27 de Juin une Congrégation générale des Cardinaux. Après y avoir expoſé ce qui s'étoit paſſé juſques-là, il dit aux Cardinaux, qu'il les conſultoit ſur la maniere dont il faudroit s'y prendre pour punir le Cardinal de Noailles, & ſur ce qu'il falloit faire aux autres Evêques déſobéiſſans, ſur les Parlemens, ſur la Sorbonne, ſur les bulles des Evêques nommés, enfin s'il devoit donner audience à l'Abbé Chevalier, & il leur accorda quinze jours pour avoir leurs réponſes. On vit bien alors qu'il n'y avoit rien à attendre de la Cour de Rome, & le Pape ſe porta à des excès qui révolterent tout le monde contre lui. Il ne fit plus expédier de proviſions pour les réſignations des Bénéfices, qui ſe trouvoient dans les Dioceſes des Evêques qui n'avoient point accepté. Il donna des Brefs fulminans, l'un du 18 Novembre 1716 contre la Sorbonne, dont il ſuſpendoit tous les privileges; l'autre du 20 du même mois, aux Evêques Acceptans, où il diſoit que chercher des explications à la Bulle, c'étoit porter ſes deſirs au fruit de l'Arbre défendu. Le Régent fit défendre aux Evêques de recevoir ce Bref, & les Parlemens rendirent des arrêts pour les ſupprimer tous deux. Peu après quatre Evêques interjetterent un acte d'appel au futur Concile Général, en quoi ils furent ſuivis par un grand nombre de Curés, de Communautés Réligieuſes, de Chapitres, & enfin par la Sorbonne & d'autres Evêques. Le
1717. Régent envoya un courier extraordinaire à Rome pour en donner avis au Pape, & l'exhorter en même tems à s'adoucir & à chercher quelques moyens de conciliation. On fut fort conſterné à Rome de l'appel, & le Pape prit le parti de temporiſer, & de trainer les affaires en longueur. Ainſi lorſque le Cardinal de la Trimouille alloit faire repartir le courier extraordinaire, qui avoit apporté l'appel, le P. Laſſiteau vint lui propoſer de la part du Cardinal Tolomeï, que ſi le Roi vouloit donner une Déclaration pour défendre d'écrire & de parler contre la Bulle, ſept Cardinaux promettoient d'empêcher le Pape d'agir deſormais, & de le déterminer au ſilence. Pour faire agréer cette propoſition en France. Clément écrivit de ſa propre main une Lettre au Cardinal de Noailles pleine de ſentimens affectueux & de tendres exhortations. Cette Lettre fut regardée comme une honnête Monition. Le Régent étoit fort embarraſſé & ſouhaitoit de voir finir cette fâcheuſe affaire; il goûtoit aſſez l'expédient du ſilence propoſé par le Cardinal Tolomeï, mais d'un autre côté c'étoit renoncer aux avantages qu'on pouvoit tirer des allarmes du Pape, comme l'Abbé Che-

Digitized by Google

valier le feſoit ſentir dans une Lettre au Chancelier. Il y avoit longtems que, pour faire diverſion & porter le Cardinal de Noailles à l'obéiſſance, le Pape avoit engagé le Sacré College à écrire à ce Cardinal. Il répondit enfin de même qu'à la derniere Lettre du Pape, qui ne fut pas fort content de la Lettre du Cardinal, mais n'oſa faire éclater ſon chagrin. Sur ces entrefaites, le Régent fit donner une Déclaration au mois d'Octobre 1717, par laquelle le Roi impoſoit ſilence ſur la Bulle, cette déclaration donna lieu à des négociations publiques & ſecretes avec le Pape, qui continua toujours à vouloir maintenir ſon autorité abſolue. Il fit un nouvel éclat, en publiant le 8 de Septembre 1718 des Lettres Apoſtoliques, où il déclare, qu'il ſépare de ſa Charité & de celle de l'Egliſe Romaine, tous ceux qui refuſent de recevoir la Conſtitution, & exhorte tous les Evêques à faire de même. Ce fut alors que le Cardinal de Noailles rendit public l'appel, qu'il avoit fait dès le 3 d'Avril 1717, & bientôt après il interjetta un nouvel appel au futur Concile des Lettres Apoſtoliques. L'Univerſité de Paris appella auſſi, & pluſieurs Parlemens déclarerent les Lettres du Pape abuſives. Clément fut ſecondé par l'Inquiſition, qui condamna par un décret du 3 d'Août 1719, une Inſtruction Paſtorale du Cardinal de Noailles. Enfin en 1720, on fit une ſorte d'accommodement; pour faciliter l'acceptation aux Evêques oppoſans on compoſa un nouveau Corps de Doctrine, intitulé *Explications ſur la Bulle*, qu'ils joindroient à leur acceptation. Le Cardinal de Noailles s'y préta. Le Régent fit enrégiſtrer au Grand Conſeil & au Parlement un Edit, qui ordonnoit l'acceptation de la Bulle, la ſuppreſſion des Appels, l'unanimité & la paix. Le Cardinal fut alors obligé de tenir parole & on afficha ſon Mandement de retractation, le 20 d'Août 1720. Clément XI. ne donna aucune marque d'approbation, ni au Corps de Doctrine, ni à la voie qu'on avoit priſe dans l'accommodement (*a*). Il faut à préſent revenir ſur nos pas pour rapporter les autres événemens du Pontificat de Clément XI.

1718.

1719.

1720.

Philippe V. eut des démêlés aſſez vifs avec ce Pape, au ſujet de ce qu'on nomme la *Monarchie de Sicile*. Vers l'an 1570. Philippe II. avoit fait un Concordat avec le Pape Pie V. par lequel on étoit convenu, que le Roi de Sicile établiroit un Juge ordinaire de cette Juriſdiction. Il fut appellé le Juge de la Monarchie, & le Tribunal où il préſide Juge en dernier reſſort les Cauſes Eccléſiaſtiques dont on a appellé des Juges ordinaires, auſſi bien que les cauſes de ceux qui relevent immédiatement du Pape, en un mot il exerce tout le pouvoir d'un Légat *à Latere*. Clément XI. prétendit être en droit de révoquer les privileges accordés au Roi de Sicile par ce Concordat, & envoyer en Sicile un Légat, contre la volonté du Souverain & y établir un tribunal de Juges délégués. Il s'arrogeoit le droit d'y aſſembler des Conciles, en interdiſant au Roi de le faire. Ce qui dans cette occaſion irritoit le plus le Pape, c'eſt que par le droit du Roi de Sicile, on ne peut publier dans ſon royaume, aucun Bref, Reſcript ou Bulle de Rome, ſans les ordres du Souverain, ce qu'on appelle un *Exequatur regium*. Ce démêlé ſi important venoit de la ſource la plus mépriſable. L'Evêque de Lipari aiant donné à un marchand des pois chiches à vendre,

Démêlé du Pape avec Philippe V.

(*a*) Les mêmes, & Hiſt. des Papes T. V. p. 429-486.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

les Magiſtrats de la ville, qui ont un certain droit ſur les denrées pour le ſalaire de leur taxation, le firent payer au marchand, ſans ſavoir que les pois appartenoient à l'Evêque. Déſqu'ils en furent inſtruits, ils rendirent au revendeur ce qu'il lui en avoit couté & allerent demander pardon à l'Evêque, qui ne laiſſa pas de fulminer contre eux ſes cenſures. Les Magiſtrats ſe pourvurent au tribunal de la Monarchie, ſelon l'ancien uſage, & en obtinrent l'abſolution de ces cenſures *cum reincidentia*, c'eſt-à-dire par *interim*, & afin que délivrés pour un tems de l'excommunication, ils fuſſent habiles à paroitre en Juſtice. C'eſt ce qu'on appelle en France *abſolutio ad cautelam*. Elle eſt de droit naturel, & les Juges laïques mêmes en d'autres pays ordonnent aux Metropolitains de la donner en certains cas. Mais en Sicile le Juge étant Eccléſiaſtique & repréſentant le Roi en ſa qualité de Légat à *Latere*, a inconteſtablement le droit de donner lui-même cette ſorte d'abſolution. L'Evêque aiant porté cette affaire à Rome, on y déclara, que perſonne n'avoit le droit d'abſoudre *cum reincidentia*, ni de connoitre de l'injuſtice des cenſures décernées par les Juges ordinaires, pour fait d'Immunité Eccléſiaſtique lézée, ce droit étant réſervée au ſeul Pape. Ce Décret de la Cour de Rome fut envoyé en Sicile, ſans la permiſſion du Roi, & il fut reçu par les Evêques de Catane & d'Agrigente. Le Viceroi de Philippe V. en déclara la publication nulle, & ces deux Evêques ne voulant pas ſe ſoumettre, il leur ordonna de ſortir du Royaume. La Cour de Rome excommunia le Juge de la Monarchie, & le Roi d'Eſpagne n'aiant rien négligé pour terminer ce différend à l'amiable, il ne put y réuſſir. Clément pouſſa ſa pointe avec vigueur, & dans ſa Bulle du onzieme Janvier 1711, il ordonna que tous ſes Mandats, Décrets, Lettres & Bulles, ſeroient exécutés en Sicile, ſans examen & ſans permiſſion de la part du Roi. Cette Bulle a encore cela de remarquable, qu'elle fut donnée par le Pape *motu proprio*, & qu'elle fut exprimé dans les termes les plus outrés & les plus choquans; il y revoque même & abolit tous les anciens privileges qu'Urbain II. a accordés à Roger & à ſes ſucceſſeurs, ſans entendre les raiſons du Roi & ſans examiner ſes titres. Le Roi Catholique ſe contenta de défendre à ſes ſujets d'exécuter les Décrets & les Bulles du Pape, & le Procureur-Général interjetta appel de la Bulle (*a*).

Le royaume de Sicile aiant été cédé au Duc de Savoye par la paix d'Utrecht, ce changement n'en produiſit aucun en Cour de Rome. L'Auditeur de la Chambre Apoſtolique décerna des Lettres Monitoires contre les Officiers du Roi de Sicile, pour s'être oppoſés à l'exécution de quelques Décrets Apoſtoliques.

L'Empereur fait arrêter le Grand Inquiſiteur d'Eſpagne. 1716.

L'Empereur Charles VI. avoit conſenti par le Traité de Bade à la neutralité pour l'Italie, mais il conſervoit toujours le deſir de ſe venger de l'Eſpagne. D'autre part le Cardinal Alberoni, devenu premier Miniſtre de Philippe V. avoit de grands projets, & vouloit attaquer les Etats de l'Empereur en Italie, tandis que ce Prince étoit occupé de la guerre contre les Turcs, pour ſécourir les Vénitiens. Les prétextes ne manquerent

(*a*) Journ. Liter. T. IX. Art. V. Extrait de la Défenſe de la Monarchie de Sicile, par *Du Pin*.

Digitized by Google

pas de part & d'autre. L'Empereur fit arrêter le Sieur Molinez, Grand Inquiſiteur d'Eſpagne, qui fut mis en priſon à Milan, ſans égard pour la neutralité de l'Italie, ni pour le paſſeport du Pape, dont ce Prélat étoit muni, ce qui donna lieu à de grandes plaintes. SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

On ne peut douter que le Pape ne fût fort mécontent de cet arrêt, cependant il n'étoit pas favorablement diſpoſé pour le Cardinal Alberoni. Ce Prélat ambieux obtint du Roi Philippe l'Archevêché de Seville; mais comme il étoit déja pourvu de l'Evêché de Malaga, le Pape refuſa les bulles pour l'Archevêché, & malgré les proteſtations du Roi contre ce refus, Clément perſiſta. Ce Pontife avoit trouvé mauvais, qu'on eût qualifié ce Cardinal du titre de Favori de la Cour d'Eſpagne. Un autre grief du Roi Catholique contre le Pape fut la révocation d'un Bref qu'il avoit accordé à ce Prince pour lever pendant cinq ans un ſubſide ſur les revenus eccléſiaſtiques. Le Pape révoqua ce Bref au bout de deux ans, ce qu'on prétendoit à Madrid qu'il n'étoit pas en droit de faire. Philippe V. en fut ſi piqué, qu'il fit donner ordre au Nonce de ſe retirer de Madrid & de ſortir du royaume; le Nonce ſe mit en devoir d'obéir ſur le champ, & donna en même tems avis au Pape de l'ordre qu'il avoit reçu. Le Cardinal Aquaviva, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, eut auſſi ordre de ſortir de cette ville, & d'en faire ſortir tous les Eſpagnols, de quelque condition ou qualité qu'ils fuſſent, ſous peine de confiſcation de tous leurs biens, ou de quelqu'autre punition arbitraire. En conſéquence de cet ordre, plus de quatre mille Eſpagnols ſortirent de Rome. Cette brouillerie ne dura pas; le Pape ſe montra plus favorable aux deſirs de S. M. C. & accorda au Cardinal Alberoni les bulles pour l'Archevêché de Seville.

Le Pape refuſe les bulles au Cardinal Alberoni pour l'Archevêché de Seville.

Sur ces entrefaites, ce premier Miniſtre d'Eſpagne, ſous prétexte d'envoyer une Flotte au ſecours des Vénitiens contre les Turcs, fit attaquer la Sardaigne qui appartenoit à l'Empereur. Toutes les Puiſſances de l'Europe s'en plaignirent; l'Empereur comme le plus intéreſſé envoya ordre au Comte de Gallas, ſon Ambaſſadeur à Rome d'en faire de vives & fortes plaintes au Pape, que le Conſeil de Vienne accuſa d'abord de connivence pour l'Eſpagne, & d'avoir été informé de ce projet. Clément proteſta hautement n'avoir aucune part aux deſſeins du Roi Catholique, & ſe déchaina contre le Cardinal Alberoni, qui, diſoit-il, avoit abuſé de ſa facilité & l'avoit trompé. Mais le Comte de Gallas ne ſe contenta pas de paroles, perſuadé du contraire de ce que le Pape lui diſoit, & convaincu que, non ſeulement il avoit été bien inſtruit de la deſtination de la Flote Eſpagnole, mais même qu'il avoit employé ſon autorité pour perſuader à quelques Princes d'Italie de ſe déclarer pour l'Eſpagne, il demanda, que le Pape rompit tout commerce avec l'Eſpagne, qu'il rappellât ſon Nonce, ſur qui on rejettoit une partie de l'intrigue, qu'il annullât la Bulle, qui accordoit au Roi Philippe la levée des Décimes ſur les Biens Eccléſiaſtiques d'Eſpagne & des Indes, & qu'il privât Alberoni du Chapeau de Cardinal. Ces propoſitions jetterent Clément dans un cruel embarras. Cependant il falloit donner ſatisfaction à la Cour de Vienne, ou voir les Terres de l'Egliſe expoſées aux exécutions militaires, dont cette Cour menaçoit tous les Princes d'Italie, qu'elle ſoupçonnoit avoir relation avec l'Eſpagne. Le Pape conſulta le Cardinal Aquaviva, & ils convinrent qu'on écri-

Brouilleries du Pape avec l'Empereur. 1717.

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

vit ſur le champ à Madrid, pour avoir le reſultat du Cardinal & de la Cour, & qu'en attendant le St. Pere témoigneroit beaucoup de colere en public, afin d'éblouir l'Ambaſſadeur Impérial, s'il étoit poſſible. La feinte en public fut juſqu'à menacer le Cardinal Aquaviva de rappeller le Nonce de Madrid, à quoi le Cardinal répondit fiérement, que le Pape étoit maître de le faire, mais que s'il exécutoit ſes menaces, on ne recevroit plus de Nonces à l'avenir dans les Etats du Roi ſon Maître. Toute cette querelle ſe termina en paroles, car le Pape en fut quitte pour deux Lettres, l'une à ſes Nonces en Allemagne, & l'autre au Roi d'Eſpagne (*a*).

Mort de Clément XI. 1721.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ce qui ſe paſſa dans la ſuite juſqu'à l'année 1721, on peut conſulter là-deſſus l'Hiſtoire d'Eſpagne & de France, où l'on en a parlé aſſez amplement. De fréquentes infirmités avoient mis ſouvent Clément XI. en danger de mourir, pendant le cours de ſon Pontificat; le Lundi 17 de Mars 1721 il ſe trouva attaqué mortellement d'une inflammation de poitrine, dont il mourut le 19, dans la ſoixante-douzieme année de ſon âge, & la vingt-unieme de ſon Pontificat. Quelque ſoin qu'il prît de ſe ménager entre les Puiſſances qui étoient en guerre au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne, il eut le malheur de ſe voir brouillé avec tous les partis. La Conſtitution Unigenitus lui cauſa bien des chagrins, par ſon inflexibilité. D'ailleurs il aimoit les Sciences & ceux qui s'y appliquoient, mais les malheurs des tems furent contraires à ſes bons deſſeins à cet égard (*b*).

Election d'Innocent XIII.

Après les obſéques de Clément XI. cinquante-cinq Cardinaux entrerent au Conclave, & le 18 de Mai, ils élurent d'une voix unanime le Cardinal Michel Ange Conti, Romain & Evêque de Viterbe, qui prit le nom d'Innocent XIII. Il étoit créature de Clément XI. qui lui avoit donné le Chapeau en 1707. Il étoit, dit-on, prudent, éclairé, avoit de bonnes intentions & l'ame noble, il aimoit les Savans & l'étoit lui-même & paroiſſoit fort porté à recompenſer le mérite. La famille de ce nouveau Pontife étoit fort nombreuſe, il avoit deux freres & deux ſœurs avec cinq neveux, & bien qu'il leur défendit d'abord de ſe mêler du Gouvernement, il ne laiſſa pas de les enrichir pendant ſon court Pontificat.

Le Chevalier de St. George lui eſt recommandé.

L'élection d'Innocent XIII. fut généralement applaudie & fut très-agréable à la Cour d'Eſpagne, parcequ'elle eſpéroit qu'il s'appliqueroit à maintenir la paix entre les Princes Catholiques. Peu de tems après ſon exaltation, il arriva de France à Rome quelques Seigneurs Anglois, partiſans du Chevalier de Saint-George, qui apportoient, dit-on, de groſſes remiſes en argent, dont ſes amis d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande ſeſoient préſent au jeune Chevalier, ſon fils. Il y arriva auſſi un exprès d'Ecoſſe, dépêché par les Jacobites, avec une Lettre au Pape, dans laquelle ils le ſupplient de vouloir ſuivre le louable exemple de ſon prédéceſſeur, & de protéger un Prince délaiſſé, l'aſſurant que celui-ci, auſſi bien qu'eux, en auroient une éternelle reconnoiſſance, & qu'ils en donneroient des marques réelles, ſi jamais il avoit le bonheur de recouvrer ſes Etats. Le Sacré College fut convoqué, le Cardinal Piazza y lut publiquement cette Lettre, & repréſenta

(*a*) Hiſt. du Card. Alberoni p. 185-195. La Haye 1719. (*b*) Hiſt. des Papes l. c. p. 487-489.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

ſenta de la part du Pape, que l'interceſſion des Ecoſſois en faveur du Chevalier de St. George, les fortes recommandations du feu Pape en mourant & l'intérêt de la Religion exigeoient qu'on aſſiſtât en toute maniere un Prince malheureux pour cauſe de Religion, & que pour cet effet, ſa Sainteté étoit d'avis, non ſeulement de ne rien retrancher de ſa penſion, mais encore de l'augmenter de ſa caſſette. Quelques Cardinaux s'y oppoſerent d'abord, alleguant que la Cour de Rome feſoit aſſez, en lui laiſſant le magnifique Palais, qui lui avoit été donné par le feu Pape pour ſa demeure, & en le protégeant ouvertement contre ſes ennemis, d'autant plus que la Cour de Madrid avoit offert de contribuer à ſon entretien, & d'avancer pour cet effet les ſommes néceſſaires. Mais dans une Congrégation, que l'on tint quelque tems après, les Cardinaux approuverent l'avis du Pape, à condition que les ſubſides ne fuſſent plus tirés du tréſor de Sixte V. auquel on n'avoit pas encore rembourſé les ſommes empruntées par l'Eſpagne, ſous prétexte de la guerre des Turcs, ni celles données au Chevalier de Saint-George, pour faire figure de Roi.

Affaire de la Bulle Unigenitus.

Le Pape étoit fort politique, & cachoit ſoigneuſement ſes intentions ſur le parti qu'il prendroit dans l'affaire de la Conſtitution *Unigenitus*; on découvrit néanmoins qu'il étoit porté à ſuivre les vues de ſon prédéceſſeur. Sept Evêques de France lui écrivirent une Lettre, en date du 9 de Juin 1721, dans laquelle ils s'efforçoient de démontrer que la Bulle étoit inſoutenable, qu'elle portoit tous les caracteres de ſubreption & d'obreption. Cette Lettre fut condamnée par arrêt du Conſeil du Roi, & le Pape écrivit au Roi un Bref fort injurieux aux Prélats qui l'avoient écrite. L'Inquiſition donna le 24 Mars 1722 un Décret contre la Lettre des ſept Evêques, comme contenant des propoſitions injurieuſes aux Evêques Catholiques & principalement à ceux de l'Egliſe Gallicane, à la mémoire de Clément XI. à ſa Sainteté & au ſiege Apoſtolique, étant d'ailleurs entierement ſchiſmatique & remplie d'un eſprit d'héréſie.

Inveſtiture de Naples donnée à l'Empereur. 1722.

Depuis que les Impériaux avoient conquis le royaume de Naples, ils n'avoient pu encore engager le Pape à en donner l'inveſtiture à l'Empereur. Mais les mouvemens des troupes de ce Prince en Italie, & ſes ſollicitations déterminerent enfin Innocent XIII. à donner cette inveſtiture que Charles VI. demandoit depuis ſi longtems. La veille de la fête des Apôtres, on préſenta, & on reçut à Rome la Haquenée blanche, avec une bourſe de cinq mille ducats. La Cour d'Eſpagne fit des proteſtations, parcequ'on n'attendoit pas que cette affaire fût décidée au Congrès de Cambrai. Cela n'en empêcha point la concluſion à Rome.

Mécontentement du Pape au ſujet de Parme & de Plaiſance.

Le Pape fut fort mécontent néanmoins de ce qui ſe paſſa au ſujet des Duchés de Parme & de Plaiſance. Pour bien entendre ce dont il étoit queſtion, il faut reprendre les choſes de plus haut. En 1718 on avoit conclu le Traité de la Quadruple alliance, entre l'Empereur, les Rois de France & de la Grande Bretagne & les Etats Généraux. Par ce Traité l'Empereur conſentoit de renoncer, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, à tous ſes titres & droits ſur l'Eſpagne, en feſant renoncer le Roi Catholique de ſa part à tous droits & prétentions ſur les Etats en Italie & dans les Pays-Bas, qui avoient autrefois appartenu à l'Eſpagne, ainſi qu'au Marquiſat de Final & aux droits de reverſion qu'il s'étoit reſervés ſur le royau-

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

me de Sicile; mais on lui accordoit tout ce qu'il pouvoit prétendre ſur les ſucceſſions éventuelles des Duchés de Parme & de Toſcane. L'Empereur s'obligeoit, lorſque ces ſucceſſions ſeroient ouvertes, d'en donner l'inveſtiture aux enfans de la Reine d'Eſpagne, à qui elles échéerroient. Enfin on ſtipuloit que le Duc de Savoye rendroit la Sicile à l'Empereur, & qu'en échange on lui feroit céder le royaume & l'iſle de Sardaigne par l'Eſpagne. Le Duc de Savoye accéda bientôt à ce Traité. L'Eſpagne le rejetta tant que le Cardinal Alberoni fut à la tête des affaires. Mais ce Miniſtre aiant reçu ordre de ſortir d'Eſpagne au commencement de 1720, le Roi d'Eſpagne accéda à la Quadruple alliance, & on convint d'aſſembler un Congrès à Cambrai pour terminer tous les différends. En conſéquence de l'acceſſion du Roi d'Eſpagne, les Impériaux remirent au mois d'Août la Sardaigne au Duc de Savoye, en échange de la Sicile. Cependant le Congrès de Cambrai traina en longueur. A la vérité les Miniſtres des Puiſſances intéreſſées s'y rendirent, mais ſans rien faire d'eſſentiel. Les arrangemens faits au ſujet des Duchés de Parme & de Plaiſance déplaiſoient fort au Pape, parcequ'il les regardoit comme contraires aux droits du Siege de Rome. L'Empereur aiant obtenu à la diete de Ratisbonne l'approbation & le conſentement de l'Empire ſur cet article, le Pape écrivit des Brefs circulaires à l'Empereur & aux Princes de l'Empire pour s'en plaindre. Le Cardinal Spinola, en remettant aux Miniſtres des Electeurs les Brefs qui étoient pour leurs Maîtres, les chargea au nom du Pape de leur repréſenter de ſa part, le préjudice infini que recevoit le Saint Siege par l'approbation & le conſentement que la Diete de l'Empire venoit de donner à l'acte d'inveſtiture que l'Eſpagne avoit demandé à l'Empereur pour les Etats de Parme & de Plaiſance, comme ſi S. M. I. étoit le Seigneur direct de ces Etats, & qu'ils ne fuſſent pas un Fief immédiat du Saint Siege. Le Pape exhortoit donc l'Empereur à renoncer à ce droit d'inveſtiture, pour ne pas encourir l'indignation de ſa Sainteté & le courroux du ciel. Innocent XIII. adreſſa auſſi à tous les Evêques & à tous les Etats Catholiques un Bref ſur ce ſujet. Enfin il fit faire, le premier d'Avril 1723, entre les mains du Magiſtrat de Cambrai, par le miniſtere de l'Abbé Rota, Auditeur de ſon Nonce Maſſei en France, une proteſtation contre tout ce qui pourroit être fait au Congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du Saint Siege au ſujet de l'inveſtiture éventuelle de Parme & de Plaiſance accordée à l'Infant Don Carlos.

Affaire du Cardinal Alberoni terminée. 1723.

Le Cardinal Alberoni, après ſa disgrace, avoit eu à eſſuier des perſécutions de la part de Clément XI. qui étoit fort animé contre lui; on l'accuſoit de pluſieurs crimes, & on fit des informations contre lui. Mais cette affaire traina juſqu'en 1728, que le Pape Innocent XIII. jugea à-propos de la terminer en faveur du Cardinal. Le 20 de Décembre, le Saint Pere tint un Conſiſtoire, où il fit faire la lecture d'un Bref, qui contenoit en ſubſtance qu'on avoit accuſé le Cardinal Alberoni de pluſieurs crimes auprès de Clément XI. qui, de l'avis d'une Congrégation, avoit envoyé une commiſſion à l'Archevêque de Tolède, pour informer contre lui. Que Clément XI. étant mort avant que les informations euſſent été envoyées, les Cardinaux avoient appellé le Cardinal Alberoni au Conclave, & qu'aiant demandé de demeurer à Rome après le Conclave, il y avoit vécu avec une

Digitized by Google

grande soumission & une grande humilité. Que sa Sainteté, parvenue au Pontificat, croiant devoir poursuivre le procès, avoit fait venir les informations; mais qu'après avoir été mûrement examinées dans plusieurs Congrégations, on n'avoit pu trouver les crimes imputés à ce Cardinal. Que d'ailleurs, n'étant pas d'une espece à mériter la privation du chapeau, elle jugeoit à-propos de finir ce procès, en imposant silence perpétuel à la Cause, & à tous ceux qui en avoient pris connoissance, abolissant tout ce qui avoit été fait, lavant le Cardinal de toutes les taches qui l'auroient pu flétrir, sans qu'il lui soit jamais nécessaire de se justifier des accusations ni des procédures en question, & voulant qu'il jouisse à l'avenir de toutes les prérogatives, & droits attachés à la dignité de Cardinal.

Le Congrès de Cambrai, indiqué depuis 1720, n'étoit point encore ouvert Enfin les Ministres Plénipotentiaires de tous les Princes qui y étoient intéressés s'y trouvant rassemblés, les Ambassadeurs de l'Empereur remirent à ceux du Roi d'Espagne le décret d'investiture des Etats de Toscane, de Parme & de Plaisance, en faveur de l'Infant Don Carlos. Après quoi l'ouverture du Congrès se fit par une premiere Conférence, dans laquelle on fixa le cérémonial entre les Ministres. C'est aussi tout ce qui se fit, car bientôt après il fut rompu à l'occasion du renvoi de l'Infante d'Espagne, qui devoit épouser le Roi Louis XV.

Ouverture du Congrès de Cambrai. 1724.

Innocent XIII. ne vécut pas assez pour voir cet événement; il mourut le 7 de Mars 1724, dans la soixante-neuvieme année de son âge, & la troisieme de son Pontificat. On prétend que le peu de soin qu'il prenoit de ménager sa santé contribua beaucoup à sa mort, il étoit fort replet, mangeoit beaucoup & fesoit peu d'exercice. On loue son humeur bienfaisante, sur tout envers les pauvres; il paroit aussi qu'il avoit de justes idées de ce qui peut faire fleurir un Etat, puisqu'il avoit commencé à établir plusieurs Manufactures. Il fut beaucoup plus modéré que Clément XI.

Mort d'Innocent XIII.

Les Cardinaux se trouverent à l'ordinaire divisés en plusieurs Factions; comme aucune ne put réussir pour le sujet qu'elle avoit en vue, toutes se réunirent en faveur du Cardinal des Ursins, Archevêque de Benevent, auquel personne ne pensoit, & qui lui-même ne pensoit point au Pontificat. Il fut élu le 28 de Mai 1724, & prit le nom de Benoit XIII. Il étoit d'une naissance illustre, de la branche des Ursins, qui est demeurée dans le royaume de Naples, des Ducs de Gravina. Quoiqu'il fût l'aîné de sa famille, il entra de bonne heure dans l'ordre de Saint Dominique. Clément X. qui recherchoit l'alliance du Duc de Gravina pour sa niece, fit ce Religieux Cardinal. Ce qu'il y eut de rare, c'est qu'il refusa le chapeau, & qu'il fallut que le Général de son Ordre vint exprès de Rome à Bologne, où il étoit, pour l'obliger de l'accepter. Il ne laissa pas de porter toujours l'habit de son Ordre, tant qu'il fut Cardinal. On louoit son humilité, sa candeur & sa droiture. Il avoit beaucoup de mépris pour les richesses & pour l'éclat des grandeurs. Sa sobriété étoit extraordinaire, & il avoit toujours été neutre dans les affaires d'Etat, n'aiant pris parti pour aucun Prince de l'Europe.

Election de Benoit XIII.

Comme il avoit fort à cœur la réforme des mœurs, il fit publier le 2 de Juin une ordonnance contre le luxe des Dames, & la trop grande liberté des Ecclésiastiques du second ordre, Réguliers & Séculiers. Il ne voulut

Commencemens de son Pontificat.

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

pas paroitre en public avec l'appareil qui ſuivoit ordinairement ſes prédéceſſeurs. On croioit qu'il avoit peu de parens, mais il ſe trouva pluſieurs neveux & petits-neveux, dont quelques-uns avoient pris le parti du Cloître. Cependant il ne parut pas porté à les accabler de Bénéfices Eccléſiaſtiques, mais ſeulement à les placer ſelon leur mérite & leur état. D'ailleurs il donna des marques de ſa généroſité à la plupart des Cardinaux, & il augmenta la penſion du Chevalier de Saint-George de quatre mille écus. Du reſte, il n'entendoit rien à la politique, & il ne s'en cachoit point. Il ordonna au Gouverneur de Rome d'interdire abſolument tous les lieux de débauche, & de faire exercer la police à cet égard avec toute la rigueur poſſible. Ayant renouvellé cet ordre au Sous-Gouverneur, celui-ci en fut embarraſſé, & conféra avec le Cardinal Paulucci, Vicaire, ſur ces nouveaux ordres, que tous les Papes ont coutume de donner, mais qu'on n'a jamais exécutés à la rigueur, à cauſe des inconvéniens. L'expédient qu'on trouva pour contenter le Pape, fut de chaſſer les plus odieuſes & les plus infâmes des femmes publiques, & de faire entendre aux autres qu'elles devoient s'attendre au même ſort, ſi la retenue & la modeſtie ne déroboient le ſcandale de leur vie libertine aux yeux pénétrans du chaſte Pontife. Il écrivit à tous les Princes Catholiques pour les exhorter à la paix, mais ſurtout à ne point expoſer le Patrimoine de St. Pierre aux calamités de la guerre. Dans une audience qu'il donna au Cardinal Aquaviva, il déclara à ce Prélat, qu'il attendoit de l'amour du Roi d'Eſpagne pour la paix, & de ſon zele pour le bien de l'Egliſe, que S. M. C. prendroit tous les arrangemens néceſſaires, pour empêcher qu'on ne troublât le repos de l'Italie; ajoutant que quant à lui il ne prendroit aucun parti, quelque révolution qui pût arriver. Cependant, dans une Congrégation particuliere de Cardinaux, il exaggéra fort le danger où ſe trouvoit l'Italie; il propoſa d'augmenter les Troupes de l'Etat Eccléſiaſtique, de mettre les places frontieres hors d'inſulte, de conſtruire quelques nouvelles galeres, & d'envoyer des Brefs à tous les Princes d'Italie, pour les exhorter à ſe tenir prêts à tout événement. Ces propoſitions furent approuvées.

Affaire de la Conſtitution.

On ſe flatoit que Benoit XIII. élevé dans les principes des Dominiquains remédieroit aux maux qu'avoit cauſés la Conſtitution *Unigenitus*, mais on ſe trompa. Il étoit à la vérité attaché à la doctrine de St. Auguſtin, & à la pureté de la Morale, mais en même tems fort prévenu en faveur des prétentions ultramontaines ſur l'infaillibilité, & par cette raiſon il ne croioit pas devoir donner atteinte à ce que ſes prédéceſſeurs avoient fait, & qu'il regardoit comme émané d'un tribunal qui ne peut errer. Dans cette diſpoſition il ſoutint que la Bulle ne condamnoit ni les vérités de la Grace, ni les regles de la Morale, & en même tems il voulut accréditer les vérités que cette Bulle condamne réellement. Ce fut dans cet eſprit qu'il adreſſa, le 6 de Novembre 1724, à tous les Profeſſeurs de l'Ordre de S. Dominique un Bref, qui réuniſſoit ces deux choſes. Les Jéſuites furent fort conſternés de voir le Pape ſe déclarer pour la Doctrine des Appellans ſur la grace. Ils firent agir quelques Cardinaux, qui lui repréſenterent qu'il avoit été bien loin dans ce Bref. Mais Benoit leur répondit, qu'il n'avoit rien avancé, qu'il ne voulut bien ſoutenir en préſence d'un Concile. D'autre part les Janſéniſtes auroient voulu une condamnation pure & ſimple de la Bulle.

Digitized by Google

Le Cardinal de Noailles, que la conformité d'inclinations & de caractere avoit lié avec le Cardinal des Urſins depuis longtems, lui écrivit dès qu'il eut appris ſon exaltation pour l'aſſurer de ſon obéiſſance, & lui repréſenter la néceſſité de penſer efficacement à pacifier les troubles de l'Egliſe. Le Pape lui répondit d'une façon affectueuſe, ce qui lia une négociation avec la Cour de Rome pour terminer l'affaire de la Conſtitution. Le Cardinal de Noailles offrit de déclarer, qu'il recevoit la conſtitution de la même maniere que le Pape, & demanda en même tems que Benoit prévint l'abuſ qu'on en faiſoit. Ce Pontife s'engagea d'approuver ſolemnellement douze articles, qui renfermoient tous les points, que le Cardinal expoſoit dans une Lettre du premier d'Octobre 1724. La doctrine de St. Auguſtin y étoit expoſée avec beaucoup de ménagement, mais ils étoient fort contraires aux ſentimens des Moliniſtes & au ſens naturel de la Conſtitution. Le projet de la publication des douze Articles allarma les Jéſuites & les Prélats de France de leur parti. Ces Prélats écrivirent vivement aux Cardinaux, & ceux-ci firent des oppoſitions ſi fortes au deſſein du Pape, qu'il n'oſa exécuter ce qu'il avoit réſolu, & ce qu'il avoit promis au Cardinal de Noailles; deſorte que l'affaire fut rompue.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Négociation du Cardinal de Noailles avec le Pape.

La veille de Noël le Pape fit la cérémonie d'ouvrir la porte ſainte, à l'occaſion du Jubilé, qui devoit être ouvert le premier de Janvier 1725.

Jubilé de 1725.

Ce fut au commencement de cette même année, que l'Empereur conſentit de reſtituer au Saint Siege Comacchio, en l'état où elle étoit, purement & ſimplement, ſans aucune réſerve. Le Pape de ſon côté conſentit à la levée de certaines Décimes ſur le Clergé des Etats héréditaires, à condition de les emploier à la réparation des Places de Hongrie, qui étoient les plus expoſées aux inſultes des Turcs. Outre cela la Chambre Apoſtolique céda à l'Empereur certaine dette, & le Pape lui accordoit le paſſage par l'Etat Eccléſiaſtique pour les troupes impériales, qui devoient paſſer dans le royaume de Naples.

Reſtitution de Comacchio au St. Siege.

Les affaires politiques changerent un peu de face en ce tems-là. Auſſitôt que le Roi d'Eſpagne eut appris que la Cour de France avoit réſolu de renvoier l'Infante, il rappella les Plénipotentiaires qu'il avoit au Congrès de Cambrai, qui fut ainſi rompu, les intérêts de ce Prince en feſant le principal objet, & il chargea le Baron de Ripperda ſon Miniſtre à Vienne de terminer avec l'Empereur, ſans la médiation d'aucune Puiſſance. En conſéquence, on conclut à Vienne quatre Traités, le 30 d'Avril, un avec l'Empire, & trois avec l'Empereur, dont nous ne dirons que ce qui eſt rélatif à l'Italie. Par le premier, le Corps Germanique, au moyen des renonciations faites par le Roi d'Eſpagne, conſent aux droits héréditaires des Etats de Toſcane, Parme & Plaiſance, accordés à l'Infant Don Carlos. Le Traité de Paix conclu avec l'Empereur, cede auſſi cette ſucceſſion à l'Infant. Et il y eut un autre Traité d'alliance définitive entre les deux Puiſſances, par lequel elles ſe promettoient des ſecours réciproques, en cas que l'une ou l'autre fût attaquée. Ces Traités donnerent lieu à celui de Hanovre, ſigné le 3 de Septembre, entre la France, l'Angleterre & le Roi de Pruſſe, auquel les Etats Généraux accéderent l'année ſuivante. Par ce Traité les Puiſſances contractantes ſe propoſoient de s'oppoſer aux deſſeins cachés que pouvoient avoir les Eſpagnols. Les Traités conclus entre l'Empire,

Traités de Vienne, & de Hanovre.

Digitized by Google

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1622 juſqu'à notre tems.

l'Empereur & l'Eſpagne, n'étoient nullement agréables au Pape & au Sacré College, qui ſouffroient impatiemment la perte d'un Fief auſſi conſidérable qu'eſt le Duché de Parme & de Plaiſance, qu'ils prétendoient relever du Saint Siege, & nullement de l'Empereur & de l'Empire. Comme il ne reſtoit que la voye d'Appel & de Proteſtation, le Pape s'y détermina, mais ſachant bien qu'on ne recevroit ſa proteſtation ni à Vienne, ni à Madrid, il écrivit à ſes Nonces dans toutes les Cours de l'Europe une Lettre, où il exprimoit ſes ſentimens.

Démêlés entre le Pape & l'Empereur.

Il y avoit encore d'autres démêlés entre le Pape & la Cour de Vienne. Benoit à l'exemple de Clément XI. perſiſtoit fermement dans la défenſe qu'il avoit faite aux Evêques de Sicile de reconnoitre le Tribunal de la Monarchie, voulant même étendre cette défenſe dans le Royaume de Naples. D'un autre côté, l'Empereur défendit au Duc de Gravina, frere du Pape, au Prince de Montemileto, ſon neveu, & à M. Coſcia, créé nouvellement Duc & Préſident de l'Abbruzze, de ſortir de Naples. Enfin le Pape refuſoit conſtamment à l'Empereur la Bulle de la Croiſade, pour la levée de quelques ſommes ſur le Clergé. Cette diſpute devenoit de jour en jour plus ſérieuſe. L'Empereur ne vouloit en aucune façon ſe déſiſter de ſes droits ſur les Bénéfices du royaume de Naples. Le Pape perſiſtoit à refuſer les Décimes ſur les Biens Eccléſiaſtiques d'Italie, formoit de nouvelles prétentions, & demandoit que l'Empereur reçût l'inveſtiture du royaume de Sicile comme de celui de Naples. Charles VI. répondoit, qu'il étoit prêt à le faire, dès que le Pape prouveroit qu'il avoit droit de la donner. Benoit écrivit aux Miniſtres Impériaux un Bref, pour les exhorter à ne plus inquiéter le Saint Siege: car on étoit fort intrigué à Rome d'apprendre, que la Cour Impériale avoit envoyé ordre au Cardinal d'Althan, Viceroi de Naples, d'obliger tous les Evêques de ce Royaume à lui remettre une liſte exacte de tous les Bénéfices de leurs Evêchés, pour lever certaine ſomme par an ſur les biens eccléſiaſtiques, en vertu d'une Bulle d'Honorius IV. accordée aux Rois de Naples de la Maiſon d'Anjou, qui les autoriſoit à leur faire payer autant qu'ils auroient fait, s'ils n'avoient pas été biens eccléſiaſtiques. La Cour de Rome alleguoit, que l'Empereur poſſédoit ce royaume comme ſucceſſeur de Charles II. ſous lequel on n'avoit pas fait uſage de cette Bulle. Mais les Miniſtres Impériaux répondoient, que l'Empereur ſuccédoit à tous les droits des Rois de Naples, & qu'il ne pouvoit en être privé, parceque quelques-uns de ſes prédéceſſeurs n'en avoient pas fait uſage. D'autant plus, qu'on pourroit conclure, que l'Empereur pouvoit refuſer de rendre l'hommage pour le même Royaume, ſous prétexte que pluſieurs Rois avoient refuſé de le rendre.

Le Pape indique un Concile National à Rome.

Au milieu de toutes ces altercations, le Pape s'occupoit fort de la tenue d'un Concile, où l'on devoit traiter de la Doctrine & de la Réformation du Clergé. On diſoit encore aſſez ouvertement qu'on y condamneroit un grand nombre de propoſitions, enſeignées dans les Ecoles des Jeſuites, & on voyoit déja des copies de cent-trente de ces propoſitions, dénoncées au Saint Pere par le Cardinal Belluga. On prétend que le Pape les vit avec indignation, & qu'il envoya ordre en pluſieurs endroits aux Dominiquains de recueillir les propoſitions qu'on y ſoutenoit contre la ſaine doctrine. Il avoit indiqué le Concile pour le Dimanche après Pâques, mais il jugea

Digitized by Google

à-propos d'en renvoyer l'ouverture à la Pentecôte, afin que les Evêques ne fussent pas obligés de s'absenter pendant les Fêtes de Pâques. On se promit de grands avantages de ce Concile, parceque le Pape y devoit présider, & qu'on connoissoit sa fermeté & son érudition. Il divisa lui-même les matieres en plusieurs classes, & il donna la plupart des points sujets à discussion, aux habiles Théologiens qu'il nomma pour assister au Concile. SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Il y eut de grands mouvemens dans le Sacré College touchant la séance que tous les Cardinaux prétendoient y avoir, & par rapport aux matieres. Les Cardinaux, prévenus de leur prééminence, vouloient que tout leur College assistât au Concile pour y donner du lustre; & lorsque dans un Consistoire le Pape entreprit de leur notifier, qui seroient les Cardinaux qu'il y appelleroit, tous s'éleverent, s'écriant qu'ils y vouloient tous assister, ou qu'aucun n'y assisteroit, & ils dresserent une Protestation contre tout ce qui seroit décidé dans le Concile. Quant aux matieres, les deux Bulles, *ex illa Die* contre les Cultes Chinois, & la Bulle *Unigenitus*, fournirent celles qui concernent les dogmes. Les Jésuites se donnerent de grands mouvemens pour parer le coup dont ils étoient menacés. Cependant le Pape fit tenir une Congrégation *de Propaganda*, à laquelle il voulut assister. On y mit sur le tapis la Bulle *ex illa Die*, que Benoit confirma hautement; on examina les moyens de la faire exécuter, mais le Pape voyant la partialité avec laquelle quelques-uns des Cardinaux opinoient, il rompit la séance, après leur avoir fait une remontrance assez vive. Quelques jours après, il exclut de cette Congrégation les Cardinaux Albani, Spinola & Fabroni, & en mit d'autres à leur place. Le Pape étoit ferme & entier; car lorsque son Bref aux Dominicains parut, le Cardinal Tolomeï lui représenta qu'il paroissoit vouloir condamner la doctrine de la Societé, ajoutant que si cela étoit, sa Sainteté seroit obligée de prendre des mesures. Le Pape lui répondit, *Mon frere, vous m'avez fait Pape malgré moi; je vous ferai obéir malgré vous.* Le Général de la Societé se hazarda de parler à peu près du même ton, dans une audience, & le Saint Pere lui dit avec fermeté, *Appellez-en au Concile & vous m'y trouverez.* Il fit aussi expédier un Bref aux Jésuites de Thorn, sur leur conduite antichretienne & barbare qu'il blâmoit hautement, comme fesant honte à la Religion en général, & à l'Eglise Romaine en particulier. *Démêlés qu'il a avec les Cardinaux.*

Le Pape fit l'ouverture du Concile au jour marqué. Trente-deux Cardinaux, & cinquante-sept Archevêques, Evêques, ou Prélats se trouverent à la premiere session. Il y en eut en tout sept, dans le détail desquelles nous ne croions pas devoir entrer. Il suffira de dire que ce Concile trompa les espérances que l'on en avoit conçues, & ne remédia à rien. La Bulle *Unigenitus* fut confirmée, le luxe continua comme auparavant parmi les Ecclésiastiques du premier ordre, & le déréglement parmi les autres. *Concile de Rome.*

Benoit XIII. avoit pour Favori M. Coscia de Benevent; il voulut l'élever au Cardinalat. Plusieurs Cardinaux, aiant découvert ce dessein, lui représenterent vivement, qu'il n'étoit pas juste de préférer ses Favoris à tant d'autres Prélats plus dignes de la Pourpre par les services qu'ils avoient rendus au S. Siege. Ces remontrances firent différer le Consistoire de quelques jours. Mais Coscia & ses amis confirmerent le Pape dans sa résolution, en lui remontrant qu'il étoit le Maître. Il tint donc son Consistoire secret: *Elevation de Coscia.*

Digitized by Google

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

il commença par un diſcours ſur la paix conclue entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; il inſiſta ſur le préjudice que ces deux Monarques feſoient au S. Siege, en déclarant Parme & Plaiſance Fiefs de l'Empire, & proteſta contre cette inféodation, déclarant qu'il prendroit des meſures pour ſoutenir les droits du S. Siege. Après ce diſcours il propoſa M. Nicolas del Giudice, neveu du Cardinal Doyen, & M. Coſcia pour le Cardinalat. Dès qu'il nomma ce dernier quelques Cardinaux ſortirent de l'aſſemblée, & les autres ſe trouverent diviſés en partis. Les uns étoient pour le Pape; les autres oppoſés à Coſcia, & les autres indifférens. Benoit écouta patiemment tout ce qu'on dit pour & contre; après quoi il prit la parole, & repréſenta qu'il avoit tâché de témoigner ſa reconnoiſſance envers ceux dont il avoit reçu quelques bienfaits, & qu'il vouloit en faire autant à l'égard de M. Coſcia, parcequ'il avoit été le compagnon inſéparable de ſes travaux. Il alla enſuite aux voix, & perſonne ne s'oppoſa à la nomination de M. Coſcia, chez qui les préſens tomboient de tous côtés en ſi grande abondance, qu'il en reçut en peu de tems pour plus de vingt mille écus.

Démêlés du Pape avec le Canton de Lucerne. 1726.

Au commencement de l'année 1726, la Cour de Rome eut un démêlé avec le Canton de Lucerne. Les Magiſtrats avoient voulu s'oppoſer aux uſurpations du Clergé; le Nonce Paſſionéi & l'Evêque de Conſtance s'étoient mêlés de la querelle, & le Nonce s'étoit même retiré de Lucerne. Le Pape fit approuver par la Congrégation de l'Immunité tout ce que le Nonce & l'Evêque avoient fait contre les Magiſtrats, & leur adreſſa ſur ce ſujet un Bref très-vif. Le Magiſtrat de Lucerne ne fléchit pourtant point au contraire il chaſſa les Jéſuites de la ville & ferma leur College. Il réſolut en même tems de ne plus répondre aux Mémoires & aux Brefs de la Cour de Rome.

Affaires politiques

Cette Cour n'étoit pas tellement occupée des affaires Eccléſiaſtiques, qu'elle ne fit auſſi attention aux affaires politiques. Le Traité de Hanovre l'inquietoit, & bien qu'elle n'approuvât point tout ce qui étoit reglé par celui de Vienne, elle auroit voulu liguer des Puiſſances Catholiques, ſans y intéreſſer les autres. Les affaires de Pologne donnoient auſſi de l'occupation. Le Pape auroit voulu engager les Grands à aſſurer la ſucceſſion au Prince Electoral de Saxe. Mais il fut fort étonné d'apprendre, que les Sénateurs, qui avoient aſſiſté au congrès de Varſovie, avoient déclaré par rapport à l'affaire du Patronage, qu'il étoit néceſſaire de la terminer, en priant le Roi d'en écrire en termes très-forts à ſa Sainteté, en lui marquant, que la République prétendoit ne ſe déſiſter d'aucun droit, & que ſi cette affaire n'étoit décidée au plutôt, ou auroit recours aux moyens les plus efficaces, tels que celui du ſequeſtre des revenus des Couvens, qui refuſeroient de ſe ſoumettre aux ordres du Roi.

Voyage du Pape à Benevent.

Sur ces entrefaites le Pape déclara au Sacré College la réſolution qu'il avoit priſe d'aller au commencement d'Avril faire un tour à Benevent. Les Cardinaux firent inutilement tout ce qu'ils purent pour le détourner de ce voyage. On craignoit qu'il n'abdiquât le Pontificat, fâché de ce qu'il n'avoit qu'une autorité précaire, parceque ſes Créatures d'un côté, & le Sacré College de l'autre exerçoient les fonctions pontificales dans les affaires les plus importantes. Le Cardinal Coſcia étoit abſolument maître des volontés du Saint Pere & ne lui permettoit de rien faire ſans ſon aveu. Ce

ne

Digitized by Google

ne fut cependant qu'en 1727 que le Pape fit le voyage de Benevent, & pendant le séjour qu'il y fit, il fut visité par la principale Noblesse du Royaume de Naples. SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Les Traités de Vienne & de Hanovre, par lesquels on vouloit prévenir la guerre, penserent l'allumer de tous côtés. Le Roi de la Grande Bretagne, soupçonnant toujours les Espagnols d'en vouloir à Gibraltar, envoya une Escadre dans la Mediterranée; il en fit partir en même tems une autre pour les Indes Occidentales, qui empêcha les Galions de sortir de Porto-Bello, & retarda leur retour en Europe. Les Espagnols de leur côté assiegerent Gibraltar. Ces commencemens de guerre n'eurent pas les suites qu'on avoit lieu d'en appréhender. Les négociations reprirent leur train, & les Ministres de l'Empereur, des Rois de France & d'Angleterre & des Etats Généraux signerent à Paris le 31 de Mai 1727 douze Articles préliminaires de paix, que l'Ambassadeur d'Espagne à Vienne ratifia. On convint d'assembler un Congrès à Aix-la-Chapelle, mais on assigna ensuite Soissons pour la commodité du Cardinal de Fleuri. *Etat des affaires de l'Europe. 1727.*

Le Pape apprit avec beaucoup de joie du Cardinal de Polignac que les préliminaires de la paix avoient été signés. Ce Cardinal eut à cette occasion plusieurs conférences avec le Cardinal Bentivoglio. Il y en eut d'autres au Vatican, où l'on prenoit des mesures pour engager les Puissances à recevoir un Nonce du St. Siege au Congrès. Et comme il paroissoit par la copie des Préliminaires, communiquée au Pape, que le Traité de la Quadruple Alliance devoit servir de base à celui qu'on négocioit, on parla de renouveller la protestation, insinuée à Cambrai en 1723, contre la disposition des Fiefs de Parme & de Plaisance. François Farnese, Duc de Parme étoit mort au mois de Fevrier de cette année, & Antoine son frere, qui avoit été Cardinal, lui avoit succédé. Le Pape lui fit défendre de prendre l'investiture de ses Etats d'autres que du S. Siege. Mais comme l'Empereur fit aussi insinuer à ce Prince, de ne la prendre que de lui. Ce conflit de jurisdiction fit croire que le Duc attendroit à se déterminer, que le différend fût fini. Cependant le Pape fit déclarer à l'Empereur qu'il protesteroit contre tout ce qui se feroit à cet égard au préjudice des droits du S. Siege. S. M. I. fit répondre, qu'on ne pouvoit empêcher sa Sainteté de protester tant & quand elle voudroit, mais qu'on pourroit n'avoir aucun égard à ses protestations. *Prétentions du Pape sur Parme & Plaisance.*

Il survint un autre démêlé entre l'Empereur & le Pape. L'affaire du Tribunal de la Monarchie de Sicile paroissoit à la vérité assoupie, depuis que le Prince della Riccia avoit eu sur ce sujet un long entretien avec le Pape, pour lui persuader de laisser cette affaire sur le pied où elle étoit pendant la régence d'Espagne. Mais le démêlé dont il s'agit ici regardoit le royaume de Naples. Il y a plusieurs Eglises indépendantes de la Jurisdiction Episcopale. De tout tems les Archevêques ont fait des efforts pour les soumettre, & Benoit XIII. accorda pour cet effet au Cardinal Pignatelli, Archevêque de Naples un Bref, qu'il sollicitoit depuis longtems. La Noblesse Napolitaine s'opposa vivement à l'exécution de ce Bref, & elle s'adressa à l'Empereur pour le prier de la maintenir dans ses privileges. Il y avoit sur le tapis une autre affaire, qui n'intriguoit pas *Brouilleries entre lui & l'Empereur.*

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

moins la Cour de Rome. L'Empereur & le Roi d'Espagne s'étoient unis pour remontrer au Pape, que la Couronne de France s'étoit alliée avec les Puissances Protestantes, sous prétexte de maintenir les Traités de Westphalie & d'Oliva contre ceux qui défendent la saine doctrine, & que cette Couronne, pour soutenir la guerre, avoit exigé de son Clergé, non seulement le don gratuit ordinaire, mais encore le cinquantieme denier de ses revenus; que ces deux Cours, croyant être en droit de se servir des mêmes moyens pour soutenir la guerre & défendre la Foi Catholique, elles demandoient l'approbation de sa Sainteté pour lever les décimes des revenus ecclésiastiques dans tous les Etats de leur dépendance. Le Pape n'ayant pas voulu consentir à cette demande, les deux Cours firent entendre qu'elles n'en leveroient pas moins les décimes.

Le Pape s'intéresse pour le Chevalier de St. George.

George I. Roi de la Grande Bretagne, étant mort le 22 de Juin 1727, le Pape ordonna des prieres publiques & accorda des indulgences pour le succès de l'entreprise du Chevalier de Saint Géorge. Il lui donna vingt-cinq mille Scudis, & en même tems, il expédia des Brefs à la plupart des Princes Catholiques, pour les engager à aider ce Prétendant à remonter sur le trône. Mais tous ces efforts furent inutiles.

Ses démêlés avec la Cour de Portugal.

Malgré les bonnes intentions du Pape, il eut des démêlés avec presque toutes les Cours Catholiques. Ceux qu'il eut avec la Cour de Portugal au sujet de M. Bichi, Nonce à Lisbonne allerent fort loin. Sous le Pontificat de Clément XI. le Roi de Portugal porta des plaintes à Rome contre ce Nonce, dont la conduite paroissoit fort irréguliere à ce Prince, & le Cardinal Conti, alors Protecteur de la Couronne de Portugal, porta contre lui des accusations graves. Le crédit du Cardinal Bichi, oncle du Nonce, prévalut & sa conduite fut approuvée à tous égards. M. Bichi ayant su ensuite gagner les bonnes graces du Roi, ce Monarque demanda quelque tems après le chapeau rouge pour lui. Son oncle étoit mort, & ses ennemis insinuerent au Pape, qu'il ne convenoit pas de donner la pourpre à un homme contre lequel il y avoit de si fortes accusations. Cependant Clément étoit disposé à contenter le Roi, quand il mourut. Le Cardinal Conti lui succéda sous le nom d'Innocent XIII. il fallut recommencer, parceque ce Pape témoigna beaucoup de répugnance à donner le chapeau à un Prélat, que lui-même avoit accusé de crimes si graves. Cependant on se flatoit d'un heureux succès dans le tems que ce Pape mourut aussi. Benoit XIII. lui ayant succedé, les ennemis de M. Bichi lui inspirerent les mêmes préventions. Le Roi revint à la charge, & le Pape refusa toujours de donner le chapeau au Nonce. Le Cardinal Pereira déclara un jour à Coscia, que si l'on persistoit dans ce refus, l'Ambassadeur de Portugal & lui partiroient incessamment pour Lisbonne; & que les Portugais qui étoient à Rome, aiant ordre de les suivre, on obligeroit de même les Italiens, établis en Portugal, à en sortir. Enfin le Pape promit de ne point faire de promotion sans y comprendre M. Bichi. Douze Cardinaux protesterent contre la prochaine promotion, sous de certaines conditions, qui ôtoient au Pape la liberté de donner le chapeau à qui bon lui sembleroit, lui déclarant qu'au cas qu'il voulut introduire dans le Sacré College quelque sujet indigne du Cardinalat, ils s'y opposeroient & verroient avec leurs Confreres quelles mesures il seroit à-propos de prendre.

Digitized by Google

Benoit XIII. eut auſſi de grands démêlés avec la Cour de Turin, au ſujet de l'indult du Pape Nicolas V. en faveur de la Maiſon de Savoye, confirmé par pluſieurs Papes. Les bornes que nous devons nous preſcrire, ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de cette affaire, qu'on peut voir dans une *Relation Hiſtorique* que la Cour de Turin a fait publier en 1731, & dont on trouve un ample extrait dans la *Bibliotheque Italique* T. IX. Art. 3. Nous nous contenterons de dire, qu'en 1727 on convint d'une eſpece de Concordat, par lequel l'affaire fut terminée pour ce tems-là.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Démêlés de la Cour de Rome avec celle de Turin.

Nous ne nous étendrons pas non plus ſur les affaires de la Conſtitution. Il ſuffira de dire, que le Pape, dans ſon voyage de Benevent, donna deux Bulles ſur ce ſujet; l'une pour autoriſer la doctrine des Dominicains ſur la Prédeſtination gratuite & ſur la Grace efficace, & l'autre pour pacifier les troubles excités par l'*Unigenitus*. Mais ces Bulles firent plus de mal que de bien. Les Conſtitutionnaires renouvellerent les perſécutions en France. On tint un Concile Provincial à Embrun, où l'Evêque de Senès, vénérable vieillard fut condamné & ſuſpendu. Cinquante Avocats de Paris donnerent une Conſultation contre le jugement rendu au préjudice de l'Evêque de Senès, & le Pape la condamna par un Bref. Tout ce qui réſulta de ces violences, c'eſt qu'on engagea l'année ſuivante le Cardinal de Noailles à donner un Mandement par lequel il acceptoit la Conſtitution. Le Pape en fut tranſporté de joie, fit part de cet événement au Sacré College, ordonna des actions de graces, fit expoſer le Saint Sacrement dans toutes les Egliſes dédiées à la Vierge, ouvrit les tréſors de l'Egliſe & accorda des indulgences.

Affaires de la Conſtitution.

Suite des brouilleries de la Cour de Rome avec celle de Portugal. 1728.

Les brouilleries de la Cour de Rome avec celle de Portugal, au ſujet de M. Bichi, augmentoient tous les jours. Elles furent portées ſi loin, que les Miniſtres de ſa Majeſté Portugaiſe & tous ſes ſujets qui ſe trouvoient à Rome, en furent rappellés, & dans le même tems M. Firrau, nommé Nonce à Lisbonne, reçut ordre de ſortir du royaume dans cinq jours. N'ayant pas obéi à cet ordre, il en reçut un ſecond par une Lettre du Secretaire d'Etat. Il y répondit, en alléguant qu'il étoit malade, & qu'il ne pouvoit partir ſans ordre du Pape. On inſiſta & preſſa ſi vivement, que M. Firrau fut enfin obligé d'obéir. En partant il écrivit au Secretaire d'Etat une Lettre remplie d'ameres plaintes, & où il lui dénonçoit l'excommunication encourue, ſuivant la bulle *in Cœna Domini* Les choſes n'en demeurerent point-là. Le Roi, fit éclater ſon indignation contre la Cour de Rome par trois décrets. Le premier, défendoit à tous les Eccleſiaſtiques, Séculiers & Réguliers, d'aller à Rome ou dans les Etats du Pape, d'y envoyer aucun argent directement ou indirectement, d'y ſolliciter aucunes Bulles &c. ſans la permiſſion du Roi. Le ſecond ordonnoit aux Portugais, qui étoient à Rome, ou dans les terres du Pape, d'en ſortir dans ſix mois, & à tous les ſujets du Pape qui ſe trouvoient dans les pays de la Domination Portugaiſe d'en ſortir dans un an. Le troiſieme défendoit l'entrée de toutes marchandiſes venant des Terres du Pape. Une conduite ſi vigoureuſe engagea le Saint Pere à établir une Congrégation pour terminer cette querelle, qui ne le fut cependant que ſous ſon ſucceſſeur.

Digitized by Google

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Le Pape, bien qu'entierement eſclave du Cardinal Coſcia, ne laiſſoit pas quelquefois d'agir par lui-même, & alors il étoit fort attentif au bien public. Il en donna des preuves en deux occaſions cette année. Le droit d'aſile dont jouiſſent les Egliſes en Italie, avoit tellement multiplié les meurtriers, que l'on comptoit déja huit-cens hommes de tués ſous ce Pontificat. Le Pape fit publier au mois de Juin un Edit, qui excluoit les homicides de l'aſile des Egliſes, excepté les quatre Baſiliques. Encore n'y pouvoient-ils jouir de l'immunité, que pendant trois jours. On défendit auſſi ſous de rigoureuſes peines de porter des couteaux ou d'autres armes.

Attention du Pape au bien public.

Benoit donna une autre preuve de ſon affection pour le Peuple. Le nouveau Tréſorier Général avoit propoſé une nouvelle impoſition ſur la viande, pour ſubvenir aux beſoins de la Chambre Apoſtolique. Le Pape refuſa d'y conſentir, & dit qu'il aimoit mieux congédier les Gardes & le Chevaux-Légers, puiſqu'il ne s'en ſervoit pas & qu'il ne les croioit pas néceſſaires.

Traité de Seville. 1729.

Les Conférences de Soiſſons n'eurent pas le ſuccès qu'on en attendoit. L'Empereur ne pouvoit ſe réſoudre à abandonner entierement la Compagnie d'Oſtende, ni à aſſurer d'une maniere irrévocable les droits de l'Eſpagne ſur les Etats de Toſcane, de Parme & Plaiſance. Le Miniſtere de France fit ſentir à la Cour de Madrid la néceſſité de ſe détacher de l'alliance de la Cour de Vienne, pour obtenir ce qu'elle ſouhaitoit. Cela donna lieu au Traité conclu à Seville, le 9 de Novembre 1729, entre la France, l'Angleterre & l'Eſpagne. Par ce Traité, tous les articles de la Quadruple Alliance furent confirmés & renouvellés, & particulierement ceux qui accordoient à l'Infant Don Carlos la ſucceſſion éventuelle des Duchés de Toſcane & de Parme. On regla, que le Roi d'Eſpagne y feroit paſſer ſix mille hommes de ſes propres troupes, au lieu des Suiſſes qui avoient été ſtipulés par la quadruple alliance comme troupes neutres. Les Etats Généraux accéderent à ce Traité, dont nous verrons bientôt les effets.

Le Pape autoriſe l'Office de Grégoire VII.

Cette année le Pape fit une démarche, qui lui attira bien du chagrin, je parle du Bref pour autoriſer toute l'Egliſe à recevoir l'office de Grégoire VII. le plus furieux Pontife qui ait occupé le ſiege de Rome, & connu par ſes attentats ſur les droits des Souverains. Grégoire XIII. l'avoit placé dans le Martyrologe Romain en 1584; Paul V. avoit en 1609 fait dreſſer un office en ſon honneur; Alexandre VII. avoit introduit cet office dans toutes les Baſiliques de Rome; Clément XI. l'avoit accordé à l'Ordre de Cîteaux & aux Bénédictins; enfin Benoit XIII. prétendit le rendre général dans toute la Chretienté par un décret du 27 Septembre 1728. Diverſes Puiſſances s'oppoſerent à l'introduction de cette Légende, mais ce fut ſur tout en France qu'on lui porta les plus rudes coups. Elle y parut imprimée dans le mois de Juillet 1729. Le Parlement, ſur les concluſions des gens du Roi en ordonna la ſuppreſſion, avec défenſes à tous Eccléſiaſtiques d'en faire aucun uſage, ſous peine de ſaiſie de leur temporel. Les Parlemens de Bretagne, de Metz & de Bourdeaux rendirent de pareils *arrêts dans* leur reſſort. Pluſieurs Evêques donnerent des Mandemens pour défendre aux Eccléſiaſtiques de leurs Dioceſes de réciter cet office, ſpécialement les Evêques d'Auxerre, de Montpellier, de Troyes, de Caſtres, de Metz

Digitized by Google

& de Verdun. Le Pape fut ſi irrité de ce ſoulévement général, que le 17 de Septembre 1729, il publia un Bref, qui condamnoit le Mandement de l'Evêque d'Auxerre, défendoit de le lire & de le garder, ſous peine d'excommunication. Ce Bref fut dénoncé au Parlement le premier de Décembre. Mais le Gouvernement, par égard pour le Pape, ſuſpendit le zele & l'activité de cette Cour. Peu de jours après parut un autre Bref, qui caſſoit & annulloit tous les actes de juſtice & les arrêts des Parlemens contre la Légende. Alors il ne fut plus poſſible de garder le ſilence. Le Procureur Général interjetta appel comme d'abus de tous les Brefs qui avoient paru à cette occaſion, & obtint le 23 de Fevrier 1730 arrêt du Parlement de Paris qui les déclara abuſifs & en ordonna la ſuppreſſion.

SECTION XI.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Benoit XIII. n'eut pas la mortification d'en être inſtruit, car il mourut d'une fievre & d'un rhume le 21 du même mois, âgé de quatrevingt-un ans, dans la ſixieme année de ſon Pontificat. Ce Pape fut à bien des égards très-eſtimable, mais on ne peut que blâmer ſa foibleſſe & ſa trop grande condeſcendance pour des Favoris intéreſſés à le tromper & faciles à corrompre.

Mort de Benoit XIII. 1730.

Les intrigues ordinaires dans les Conclaves, & l'état des affaires en Italie firent trainer l'élection d'un Pape en longueur, enfin le Cardinal Corſini, d'une ancienne Maiſon de Florence, fut élu le 12 de Juillet & prit le nom de Clément XII.

Election de Clément XII.

Les démêlés de la Cour de Rome avec celle de Turin ſe renouvellerent bientôt, lorſqu'on s'y attendoit le moins. Le nouveau Pape, étant encore dans le Conclave après ſon élection, déclara aux Cardinaux Alexandre Albani & Ferrero, auſſi bien qu'au Marquis d'Ormea, qu'il vouloit maintenir une union parfaite entre les deux Cours, & proteſta que les anciens ennemis de la Cour de Turin ne ſeroient employés dans aucune affaire qui regardât les Etats du Roi. Cependant on vit d'abord former une nouvelle Congrégation, compoſée de Cardinaux & de Prélats, fort mal diſpoſés pour le Roi de Sardaigne. Leur mauvaiſe volonté parut d'abord par les renvois de la ſignature de la nomination royale du Cardinal Ferrero à l'Abbaye de St. Etienne d'Ivrée, & l'on perſuada au Pape de faire examiner de nouveau les choſes réglées. Ce fut alors que le Roi Victor Amédée abdiqua la couronne, & que Charles-Emanuel ſon fils lui ſuccéda. Le Pape déclara, que ſa Conſcience ne lui permettoit pas d'exécuter ni de confirmer les Concordats faits par ſon prédéceſſeur. Nous ne ſuivrons pas toutes ces brouilleries, nous nous contenterons de dire, que le Roi de Sardaigne, irrité de la mauvaiſe foi & des démarches de la Cour de Rome, défendit de reconnoitre la juriſdiction du S. Siege dans ſes Etats, & fit arrêter les revenus du Pape en Piémont, en 1731.

Ses démêlés avec la Cour de Turin.

L'Empereur mécontent du Traité de Seville, & qui ſe voioit à regret obligé d'exécuter les paroles qu'il avoit données touchant la ſucceſſion éventuelle des Etats de Toſcane, de Parme & Plaiſance, fit paſſer au mois de Juin des troupes en Italie, dont il donna le commandement à ſes plus habiles Généraux, ſous prétexte de l'inquiétude que lui donnoient pour ſes autres Etats, les ſix mille Eſpagnols qui devoient y paſſer, en vertu du Traité de Seville, au lieu des ſix mille Suiſſes, qu'il avoit accordés par les

L'Empereur envoye des troupes en Italie.

SECTION XI.

Traités faits avec lui. Ce mouvement des Troupes Impériales empêcha en effet cette année le paſſage des Eſpagnols.

Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

Le 10 de Janvier 1731, Antoine Farneſe, Duc de Parme, mourut ſans poſtérité, & par là Don Carlos devoit ſucceder, en conſéquence des Traités & du Teſtament du Duc. La veuve de ce Prince, d'intelligence avec la Cour de Vienne, feignit une groſſeſſe, afin de retarder la priſe de poſſeſſion des Duchés par l'Eſpagne. Les Impériaux entrerent dans la ville de Parme, s'emparerent des portes du Château & des poſtes les plus importans, au nom de Charles VI. qui déclara en même tems, que ſi la Ducheſſe n'accouchoit pas d'un fils, il remettroit les deux Duchés à Don Carlos, à condition que ce Prince viendroit en Italie ſans armée. Cette entrepriſe de l'Empereur déplut à tous les Princes d'Italie, qui appréhenderent qu'il ne prétendit étendre ſon pouvoir. Ils ne manquerent pas de ſoutenir la garantie que l'Eſpagne avoit obtenue d'eux en faveur de Don Carlos. La France, l'Angleterre & la Hollande agirent ſi efficacement, qu'on ſigna le 16 de Mars un nouveau Traité à Vienne, par lequel l'Empereur conſentoit à l'exécution de tous les arrangemens pris à Seville pour la ſucceſſion des Duchés de Toſcane, Parme & Plaiſance, & que les ſix mille Eſpagnols fuſſent introduits en Italie. L'Eſpagne accéda à ce Traité, & le Grand Duc de Toſcane y donna ſon conſentement.

Mort du Duc de Parme. 1731.

Don Carlos prend poſſeſſion de Parme & de Plaiſance.

Au mois d'Octobre, la Ducheſſe de Parme déclara qu'elle n'étoit point enceinte. En conſéquence ſix mille Eſpagnols s'embarquerent à Barcelone ſur une Flotte Angloiſe, & allerent débarquer à Livourne. L'Infant les ſuivit de près, traverſa le Languedoc & la Provence & alla s'embarquer à Antibes. Ce jeune Prince paſſa à Florence, où il fut reçu & honoré comme l'héritier préſomptif du Grand Duc. Il alla enſuite à Parme, où il prit poſſeſſion de ſes nouveaux Etats, que les Impériaux venoient d'évacuer.

Proteſtation du Pape.

Clément XII. non moins zélé que ſes prédéceſſeurs, proteſta ſolemnellement en plein Conſiſtoire contre tout ce qui s'étoit fait à Vienne & à Madrid touchant les Duchés de Parme & de Plaiſance, & prétendit qu'ils étoient dévolus au S. Siege par l'extinction de la Maiſon Farneſe, à laquelle Paul III. les avoit inféodés. Il fit repréſenter ſes droits à la Cour de France, qui lui fit répondre, que la priſe de poſſeſſion de Don Carlos n'avoit rien de contraire aux prérogatives du Saint Siege, d'autant que Parme & Plaiſance relevoient immédiatement de l'Empire. Le Pape fit ſignifier à Parme ſa proteſtation par ſon Nonce, avec défenſe aux ſujets de reconnoître d'autre Souverain que celui qu'il leur auroit donné. Cette affaire tomba d'elle-même, parceque le Pape ne vouloit pas ſe brouiller avec les Puiſſances qui y étoient intéreſſées.

Suppreſſion de deux Brefs.

Le Saint Pere eſſuia en ce tems-là une autre mortification de la part du Parlement de Paris. Ce Corps, qui veille toujours ſur les entrepriſes de la Cour de Rome, ordonna la ſuppreſſion de deux Décrets du Pape, dont l'un condamnoit un Mandement de l'Evêque de Montpelier, & l'autre un Livre intitulé, *la vie de M. Paris*, *Diacre*. On ne vouloit pas que la Cour de Rome étendit ſon autorité ſur la police du Royaume.

On eſt mé-

Rien ne ſembloit devoir troubler la tranquillité de l'Italie, après tant

Digitized by Google

d'arrangemens & de Traités. Cependant la conduite de l'Empereur, jointe à d'autres circonſtances dont nous parlerons bientôt, y rallumerent la guerre, & donnerent lieu à de nouvelles révolutions. Charles VI. fit difficulté d'accorder la diſpenſe néceſſaire à Don Carlos, qui n'avoit point atteint l'âge preſcrit par les Loix de l'Empire, pour en poſſéder les Fiefs. La Cour de Madrid fut fort offenſée de ce procedé, & ſe détermina à lui faire la guerre.

Démêlé de l'Empereur. En ce tems-là, les Vénitiens eurent un démêlé aſſez vif avec le Pape, au ſujet de l'immunité du Palais de leur Ambaſſadeur à Rome. On a vu la fâcheuſe querelle que le Pape Innocent XI. avoit eue avec la Cour de France touchant les Franchiſes. Sans doute que la fermeté de Louis XIV. ſur cet article, avoit contribué à rétablir cet abus. Clément XII. s'occupoit du deſſein d'y remédier, lorſqu'un criminel, pourſuivi par les Sbirres, ſe réfugia chez l'Ambaſſadeur de Veniſe, & les Sbirres l'en tirerent par force. L'Ambaſſadeur demanda juſtice de cet affront. On lui repréſenta les inconvéniens du droit ſur lequel il inſiſtoit, & qui s'étoit introduit au mépris de toutes les regles; on voulut mettre l'affaire en négociation. Il ſortit de Rome & ſe retira à Freſcati. Le Sénat parut fort offenſé de l'inſulte faite à ſon Ambaſſadeur. Il fit défendre les audiences au Nonce du Pape, qui ſe retira à Ferrare. Le Cardinal Ottoboni, Vénitien de naiſſance, ſe donna de grands ſoins pour accommoder ce différend. Il adoucit l'eſprit du Pape, mais il ne put vaincre l'inflexibilité du Sénat. Clément XII. publia un décret, par lequel il ordonnoit que les aſſaſſins ne pourroient jouir que trois jours du bénéfice des aſiles, comme avoit fait Benoit XIII. & que l'on prieroit les Miniſtres étrangers de ne point accorder de refuge chez eux aux criminels, dont la punition importoit à la ſureté publique. Cette Loi ſi ſage fraya le chemin à l'accommodement des Vénitiens avec le Saint Siege. Le Cardinal Quirini, Evêque de Breſſe, ſe rendit à Rome, chargé des plein-pouvoirs du Sénat, & après pluſieurs mois de Conférences, il termina cette affaire à la ſatisfaction des deux Partis. Le Pape donna à l'Ambaſſadeur de la République la ſatisfaction de priver de leurs emplois les auteurs de l'atteinte donnée à la franchiſe de ſon Palais & le Sénat conſentit à la ſage reſtriction donnée à cette franchiſe.

Démêlé des Vénitiens avec le Pape. 1732.

Guerre en Italie. 1733.

Comme la Cour de Madrid n'ignoroit pas que celle de Turin étoit fort mécontente de l'Empereur, elle chercha à ſe liguer avec elle, & elles formerent une étroite alliance, dans le deſſein de faire recouvrer à l'Eſpagne les deux Siciles, de joindre le Milanés au Piemont, & de chaſſer ainſi les Impériaux d'Italie. La maniere dont l'Empereur s'intéreſſa aux affaires de Pologne, au préjudice du Roi Staniſlas, détermina la France à ſigner une alliance offenſive & défenſive avec les Rois d'Eſpagne & de Sardaigne, & à déclarer la guerre à l'Empereur. Bornons nous à ce qui regarde l'Italie. Une armée Françoiſe paſſa les monts, le Roi de Sardaigne y joignit ſes troupes, & en deux mois de tems ſe rendit maître du Milanés, d'où les troupes impériales ſe retirerent à Mantoue.

Suite de cette guerre. 1734.

L'année ſuivante fut encore plus fatale à l'Empereur en Italie. Les François prirent Serravalle, Tortone & Novare. Le Maréchal de Mail-

Digitized by Google

SECTION XL. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

lebois força les Impériaux de quitter le village & le Château de Colorno, le Roi de Sardaigne & le Marquis de Coigni s'en emparerent, mais bientôt après les ennemis le reprirent. Après divers mouvemens les deux armées ſe trouverent en préſence le 19 de Juin, près de la ville de Parme. Les Impériaux attaquerent celle des alliés, & après un combat fort vif les premiers furent défaits, avec perte de huit à dix mille hommes, & du Comte de Merci leur Général. Les armées aiant par là changé de poſition, & s'étant approchées de Guaſtalla, dix mille Impériaux s'avancerent ſur la Secchia, forcerent un détachement de cinquante hommes, qui gardoient le gué, paſſerent la riviere pendant la nuit, & ſe jetterent ſur le quartier du Maréchal de Broglio, qui fut obligé de ſe retirer & de rejoindre l'armée, aiant perdu ſes bagages. Ce petit échec fut bientôt compenſé à la bataille de Guaſtalla, donnée le 19 de Septembre. Après un combat de plus de ſept heures, les Impériaux furent battus & obligés de ſe retirer au delà du Po, abandonnant leurs morts & leurs bleſſés. Ils eurent plus de deux mille morts, du nombre deſquels furent les Princes de Wirtemberg & de Saxe Gotha, avec pluſieurs Officiers de diſtinction; on aſſure qu'ils eurent ſept mille bleſſés. L'armée combinée perdit douze-cens hommes & eut deux mille bleſſés.

Don Carlos ſe rend maître du royaume de Naples.

Si les affaires de l'Empereur alloient mal en Lombardie, elles étoient dans un plus fâcheux état encore du côté de Naples. Le Roi d'Eſpagne avoit fait paſſer des troupes en Italie, pour attaquer ce royaume. Don Carlos à la tête de cette armée y entra au mois de Mars, & ne trouva que peu ou point de réſiſtance, à cauſe que le Viceroi n'étoit pas en état de lui faire tête. Toutes les villes ſur ſon paſſage ſe ſoumirent à lui; les Magiſtrats de la Capitale vinrent auſſi lui préſenter les clefs & lui prêter ſerment de fidelité. Les Châteaux ne ſe défendirent que quelques jours, & après leur réduction l'Infant fit ſon entrée dans Naples. Ce fut là qu'il reçut le Diplome, par lequel le Roi d'Eſpagne le déclaroit Roi de Naples. En conſéquence tous les Tribunaux allerent lui faire ſerment de fidelité, & les Napolitains témoignerent beaucoup de joie d'être rentrés ſous la Domination Eſpagnole. Le Comte de Viſconti avec neuf à dix mille Impériaux ſe retira dans la Pouille, & alla ſe camper à Bitonto. Le Comte de Mortemar l'attaqua & le força dans ſes retranchemens, ce qui décida du ſort du Royaume. Tarente & pluſieurs autres villes ſe ſoumirent à Don Carlos, & ce Prince aſſiegea lui-même Gaëte, & s'en rendit maître le 6 d'Août, Viſconti fut contraint de ſe retirer dans l'Etat Eccléſiaſtique, & par ſa retraite le nouveau Roi de Naples ſe vit bientôt poſſeſſeur de tout le Royaume.

Et de celui de Sicile.

La conquête de la Sicile ne couta gueres plus de peine que celle de Naples. Don Carlos y fit paſſer dixhuit mille hommes d'infanterie & deux mille de Cavalerie, & tous les habitans du pays, fatigués de la domination Autrichienne ſe déclarerent pour lui & favoriſerent ſon entrepriſe. Les Impériaux, trop foibles pour s'y oppoſer, abandonnerent toutes les Places, & ſe contenterent de défendre Meſſine & Syracuſe.

Démêlé du Pape avec

Au commencement de l'année 1735, il y eut un petit démêlé entre le Pape & la Cour d'Eſpagne. Le Roi avoit nommé l'Infant Don Louis à l'Ar-

Digitized by Google

l'Archevêché de Tolede; le Pape refusa les bulles, parceque ce jeune Prince n'avoit pas encore reçu les Ordres mineurs & ne portoit point l'habit ecclésiastique. Cette difficulté pensa brouiller les deux Cours. Mais celle de Madrid aiant reconnu la justice de ce que le Pape exigeoit, l'Infant reçut les Ordres, prit l'habit ecclésiastique, & le Pape lui accorda les bulles pour l'Archevêché, & peu après lui donna la Pourpre. SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

Une partie des troupes Espagnoles, qui avoient conquis les royaumes de Naples & de Sicile, passa en Lombardie, & joignit l'armée combinée, qui étoit sous les ordres du Roi de Sardaigne & du Maréchal de Noailles. Les Impériaux furent obligés de se retirer, & les Alliés se rendirent maîtres de toutes les Places, enforte qu'il ne resta à l'Empereur que Mantoue. *La Cour de Madrid. 1735. Suite de la guerre d'Italie.*

Il ne fut pas plus heureux en Sicile; la Citadelle de Messine se rendit aux Espagnols le 22 de Fevrier, & la ville de Syracuse le 2 de Juin, en sorte que toute la Sicile fut réduite sous l'obéissance de Don Carlos, qui fut couronné Roi de Sicile à Palerme par l'Archevêque de cette ville, le 30 de Juin 1735. *Don Carlos couronné Roi de Sicile.*

Dès le commencement de cette année, l'Angleterre & la Hollande proposerent un projet d'accommodement aux Puissances belligérantes, qui ne fut point agréé. Le Cardinal de Fleuri, qui souhaitoit néanmoins la paix, entama une négociation secrete avec la Cour de Vienne, & parvint à faire signer à l'Empereur des Articles préliminaires le 3 d'Octobre, sans consulter l'Espagne & le Roi de Sardaigne. On convint d'un Armistice en Allemagne & en Italie. Comme par ces Articles préliminaires il se fit un assez grand changement dans le système de l'Italie, nous donnerons la substance des principaux. On convint 1. Que le Roi Stanislas abdiqueroit la couronne de Pologne, en conservant le titre & les honneurs de Roi; qu'il auroit les Duchés de Bar & de Lorraine, reversibles après sa mort à la Couronne de France. 2. Que le Duc de Lorraine auroit la succession de la Toscane. 3. Que Don Carlos seroit reconnu Roi de Naples & de Sicile. 4. Que le Roi de Sardaigne auroit à son choix le Novarois & le Tortonois, ou le Tortonois & le Vigévanasque. 5. Que tous les autres Etats d'Italie que l'Empereur possédoit lui seroient restitués, & qu'on lui céderoit les Duchés de Parme & de Plaisance &c. Les Rois d'Espagne & de Sardaigne refuserent d'abord d'agréer ces arrangemens, mais comme ils ne pouvoient soutenir seuls la guerre, ils y accederent l'année suivante & la paix fut rétablie. *Préliminaires de la paix signés.*

Sur ces entrefaites, il survint des brouilleries entre la Cour de Rome & celles d'Espagne & de Naples. Les enrôlemens forcés qu'on fesoit à Rome pour les Rois d'Espagne & des deux Siciles, avoient causé quelques émeutes, où les enroleurs avoient été maltraités. Le Roi des deux Siciles ordonna au Nonce du Pape de se retirer de ses Etats, & à tous les Napolitains & les Siciliens qui étoient à Rome d'en sortir incessamment, & fit marcher des troupes vers l'Etat Ecclésiastique. La Cour de Rome conjura l'orage, en fesant conduire les coupables à Naples; mais la bonne intelligence ne fut pas pour cela sitôt rétablie entre les deux Cours. Le Pape n'aiant pas encore reconnu Don Carlos en qualité de Roi des deux Siciles, ce Prince ne lui fit point présenter en 1737, suivant l'usage, le tribut annuel, ni la Haquenée. Surquoi le Pape protesta, & le Ministre d'Espagne à Rome fit une contre-protestation. *Brouilleries entre le Pape & les Cours d'Espagne & de Naples. 1736 & 1737.*

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Le 9 de Juillet 1737 mourut à Florence Jean-Gaſton de Medicis, Grand Duc de Toſcane. Il étoit le dernier de ſa maiſon, qui avoit regné ſur la Toſcane deux-cens trente-ſept ans. François, Duc de Lorraine lui ſuccéda, en vertu des conventions faites. Le Sénat lui prêta ſerment de fidelité, entre les mains du Prince de Craon. Par cet événement le grand Duché de Toſcane eſt entré dans la Maiſon d'Autriche, le Duc de Lorraine aiant épouſé l'aînée des Archiducheſſes, fille de Charles VI. Ce Prince a depuis été Empereur ſous le nom de François I; étant mort en 1765, ſon ſecond fils, l'Archiduc Pierre-Léopold eſt devenu Grand Duc de Toſcane.

Mort du Grand Duc de Toſcane. 1737.

Les différends entre la Cour de Rome & celles de Madrid & de Naples aiant été terminés, le Pape conſentit enfin d'accorder à Don Carlos l'inveſtiture du Royaume de Naples, & le Cardinal Aquaviva la reçut au nom de ce Prince. Le Roi fit préſenter le 28 de Juin 1738 au Pape, par le Connétable Colonne, la Haquenée que Clément XII. n'avoit pas voulu recevoir juſqu'alors.

Inveſtiture du royaume de Naples. 1738.

Mort de Clement XII. 1740.

Ce Pape étoit accablé de vieilleſſe, & il mourut le 6 de Fevrier 1740, âgé de quatre-vingt-ſept ans, dans la dixieme année de ſon Pontificat. Clément XII. ne fit pas une figure fort conſiderable dans les révolutions qui arriverent de ſon tems en Italie. Il paroit avoir ſuivi les traces de ſes prédéceſſeurs en ce qui regarde les affaires eccléſiaſtiques.

Election de Benoit XIV.

Le Siege reſta plus de ſix mois vacant; les Cardinaux n'aiant pu s'accorder, enfin le 17 d'Août, le Cardinal Proſper Lambertini, de Bologne, fut élu & prit le nom de Benoit XIV. Un de ſes premiers ſoins fut de terminer les différends avec la Cour de Turin, qui duroient depuis ſi longtems. L'accommodement fut conclu au commencement de Septembre. Le Pape déclara le Roi de Sardaigne Vicaire Général & perpétuel des Fiefs poſſédés par le Saint Siege dans le Piémont, & le Roi s'engagea de payer au Pape annuellement une redevance de deux calices d'or, de mille écus Romains chacun.

Mort de Charles VI. & guerre dont elle eſt ſuivie. 1741.

Le 20 d'Octobre de cette année, l'Empereur Charles VI. mourut à Vienne, & ſa mort alluma une nouvelle guerre pour ſa ſucceſſion, guerre à laquelle preſque toutes les Puiſſances de l'Europe prirent part. La France & l'Eſpagne conclurent en 1741 une alliance offenſive avec l'Electeur de Baviere contre la Reine de Hongrie; les Rois de Pruſſe, de Pologne & de Sardaigne accederent à cette alliance. Le dernier formoit des prétentions ſur le Milanés, expoſa ſes droits dans un Manifeſte qu'il publia, & mit des troupes ſur pied pour les ſoutenir.

Succès de la guerre en Italie. 1742.

Ce Prince fut bientôt obligé de changer de meſures. Le Roi d'Eſpagne, qui avoit les mêmes vues fit paſſer des troupes en Italie, auxquelles ſe joignirent celles du Roi des deux Siciles. Elles s'avancerent dans le Bolonois, & reſterent aſſez longtems dans l'Etat Eccléſiaſtique pour le ruiner. Le Roi de Sardaigne changea alors de parti, & fit une convention avec la Reine de Hongrie, par laquelle ſans préjudicier à ſes droits & prétentions, il s'engagea à lui conſerver le Milanés, & à en défendre conjointement avec elle l'entrée aux Eſpagnols. Aiant joint ſes troupes à celles de la Reine commandées par le Comte de Traun, il entra dans le Modenois, ſe rendit maître de Modene & de la Mirandole, & ſuivit les Eſpagnols, qui s'étoient retirés en Ombrie. On s'attendoit à une action, lorſque le Roi de Sardai-

Digitized by Google

gne fut obligé de reprendre la route de ſes Etats avec la plus grande partie de ſes troupes. L'Infant Don Philippe avoit paſſé par la France avec un autre corps d'armée, étoit entré en Savoye, & s'étoit emparé de Chamberri & des principales Places. Le Roi de Sardaigne ayant raſſemblé un corps de vingt mille hommes, obligea les Eſpagnols de ſe retirer en Dauphiné. Sur ces entrefaites, une Eſcadre Angloiſe, ſous les ordres de l'Amiral Mathews ſe rendit à Naples, menaça le Roi des deux Siciles, & l'obligea de s'engager à une neutralité abſolue, & à rappeller ſes troupes qu'il avoit jointes à celles d'Eſpagne.

Au commencement de l'année 1743, le Roi de Sardaigne repaſſa en Piémont, & abandonna la Savoye aux Eſpagnols. Mais l'Infant Don Philippe & le Marquis de las Minas qui les commandoient n'en furent pas plus avancés. Ils ne purent pénétrer en Italie, tant les paſſages étoient bien gardés, deſorte qu'ils reſterent tranquilles juſqu'au mois d'Octobre. Alors ils tenterent le paſſage par le Marquiſat de Saluces, mais dans le tems qu'ils ſe diſpoſoient d'attaquer les retranchemens que les ennemis avoient aux environs du Château-Dauphin, les ordres de la Cour de Madrid firent ſuſpendre les opérations militaires juſqu'au Printems. Dans l'intérieur de l'Italie, le Comte de Gages commandoit l'armée Eſpagnole, qui étoit dans le Bolonois. Aiant paſſé le Panaro la nuit du 4 au 5 de Fevrier, dans le deſſein d'attaquer les Alliés, il ſe rendit maître de Campo-Santo & de Final. Le Comte de Traun raſſembla promptement ſes troupes, & le 8 du mois les deux armées ſe trouverent en préſence, & en vinrent aux mains. Le combat fut long & ſanglant, & les deux Partis s'attribuerent la victoire. Ce qu'il y a de certain c'eſt que le lendemain les Eſpagnols repaſſerent le Panaro. Le Duc de Modene, qui s'étoit déclaré ouvertement pour eux, prit le commandement de leur armée peu après. Cette armée attendoit un grand convoi de munitions & d'artillerie, qui étoit parti de Majorque & qui entra dans le port de Genes. La Flotte Angloiſe, qui croiſoit ſur les côtes de Provence, fit voile pour Genes, & l'Amiral Mathews prétendit que l'aſile donné au Convoi Eſpagnol étoit une contravention à la neutralité ſignée par les Genois, & exigea avec hauteur qu'on lui livrât le convoi, ſinon qu'il le brûleroit dans le port, Genes trop foible pour réſiſter, obéit à l'Amiral Anglois. Un ſecond convoi arriva à Civita-Vecchia. Le Commandant de cette Place craignit les inſultes des Anglois, & refuſa l'entrée du port aux Eſpagnols. Ceux-ci débarquerent ſur la côte voiſine les munitions & l'artillerie deſtinées pour l'armée d'Eſpagne, qui les fit enlever par un détachement. Auſſitôt une Eſcadre Angloiſe parut devant Civita-Vecchia, & menaça de traiter comme ennemis tous les ſujets du Pape, s'ils accordoient la moindre faveur aux Eſpagnols. Mais les Cours de Vienne & de Turin, qui avoient intérêt de ménager le Saint Siege, arrêterent les ſuites de cette bravade. L'armée Eſpagnole reſta toute cette année ſur la défenſive dans la Romagne. Elle croioit y paſſer l'hiver, mais le Prince de Lobkowitz Général de l'armée Autrichienne, s'étant avancé pour l'attaquer l'obligea de ſe retirer entre Fano & Peſaro, où elle avoit un camp bien fortifié. Les vivres étant venu à manquer, les Eſpagnols furent contraints de s'approcher de l'Abruzze.

Campagne de 1743.

Au milieu de tous ces deſordres, dont l'Etat Eccléſiaſtique ſouffroit ex- *Zele &*

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

trémement, Benoit XIV. donna des marques de ſon zele & de ſa charité. Il ordonna une viſite de tous les Séminaires, Colleges & Academies Catholiques en Allemagne, avec ordre de l'informer de leur état, de la méthode qu'on y ſuivoit pour les études, de la diſcipline qui s'y obſervoit, des mœurs & de l'œconomie de ceux qui en adminiſtroient les revenus. Le Commiſſaire qu'il nomma s'en acquitta dans pluſieurs villes de l'Empire, mais les Jéſuites, en poſſeſſion de la plus grande partie des Séminaires & des Colleges d'Allemagne, ne voulurent point conſentir que cette viſite ſe fît chez eux.

Charité du Pape.

La charité du Pape parut, en ce qu'il fit diſtribuer du pain aux payſans, que le ſéjour des armées & les pluies continuelles avoient réduits à la derniere miſere.

Diminution des Fêtes.

La multitude des Fêtes de précepte, dont l'Italie étoit accablée, engagea le Roi des deux Siciles à écrire au Pape, pour le prier de vouloir en réformer quelques-unes, parceque leur trop grand nombre étoit à charge & même préjudiciable au Peuple. Le Cardinal Spinelli, Archevêque de Naples, & pluſieurs Evêques d'Italie aiant auſſi fait ſur cela de judicieuſes remontrances au Saint Pere, il fit dreſſer ſur cette affaire un ample Mémoire pour être communiqué aux plus célebres Théologiens, afin d'avoir leurs avis avant que de procéder à cette réforme. Quelques Cardinaux ne furent pas d'avis de la faire, mais le plus grand nombre étoit d'un ſentiment contraire. Cependant le Pape recevoit journellement de nouvelles remontrances ſur ce ſujet de la part des Evêques des autres Pays. Cette affaire traina trois ou quatre ans; à la fin le grand nombre de Canoniſations que le Pape fit, l'obligea de chercher place pour les nouveaux Saints, enforte que par deux Bulles différentes, il diminua le nombre des Fêtes en 1746.

Continuation de la guerre en Italie. 1744.

Les Eſpagnols aiant été pouſſés par les Autrichiens juſques ſur les frontieres du royaume de Naples; Don Carlos, appréhendant de voir ſes Etats envahis, rompit la neutralité à laquelle il s'étoit engagé, publia un manifeſte pour juſtifier ſa conduite, & vint à la tête de ſes troupes joindre les Eſpagnols à San-Germano, & alla enſuite occuper avec eux un camp retranché à Velletri. Les Autrichiens les y attaquerent, mais aiant été vigoureuſement repouſſés, ils furent obligés de ſe replier ſur la Lombardie, & perdirent du monde dans leur retraite. Les Eſpagnols, après les avoir pourſuivis juſques dans le Bolonois, ſe cantonnerent dans la Romagne, & les Napolitains reprirent la route de leur Pays.

Du côté des Alpes, les affaires des Alliés tournerent plus mal encore. Dès le commencement de l'année. Un Corps de Troupes Françoiſes, ſous les ordres du Prince de Conti, avoit joint l'armée de Don Philippe. Dès le premier d'Avril, ils avoient paſſé le Var; ils forcerent les Piémontois d'abandonner leurs retranchemens & de ſe retirer, ſe rendirent maîtres de Montalban, & ſoumirent toute la Comté de Nice. L'armée combinée auroit pu pénétrer en Italie par le territoire de Genes, ſans la Flotte Angloiſe, qui empêcha tous les convois de vivres par mer, & qui menaça les Genois d'agir hoſtilement contre eux, s'ils accordoient le paſſage aux François & aux Eſpagnols. Ceux-ci qui ne pouvoient ſe fournir de vivres par terre que fort difficilement, ſe déterminerent à s'ouvrir un paſſage par le haut Dauphiné. Le Roi de Sardaigne avoit fortement rétranché les deux uniques paſſages par où ils pouvoient pénétrer, celui du Val de Sture, &

Digitized by Google

celui de Château Dauphin. L'un & l'autre furent forcés & on s'avança vers Demont, qu'on aſſiegea ; la garniſon fut obligée de capituler le 17 d'Août, par un accident. Les deux Alliés allerent alors former le ſiege de Coni, qu'ils pouſſerent avec vigueur. Le Roi de Sardaigne s'avança au ſecours de la Place ; l'Infant Don Philippe & le Prince allerent au devant de lui, les Piémontois les attaquerent, & eurent le deſſous, le Roi de Sardaigne fut obligé de faire retraite. Les Alliés reprirent le ſiege de Coni, mais la ſaiſon continua d'apporter tant de difficultés au ſuccès de l'entrepriſe, qu'ils décamperent & ſe replierent ſur Démont.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Cependant la Cour de Rome étoit extrémement brouillée avec celle de Vienne, & le Pape paya cher ſa partialité en faveur de l'Eſpagne, ou pour mieux dire celle de ſes Miniſtres. Pour l'intelligence de ceci il faut reprendre les choſes de plus haut. Benoit XIV. redevable en grande partie de la thiare au Cardinal Aquaviva, laiſſa à ce Cardinal la diſpoſition de preſque toutes les affaires, de même que des honneurs & des Dignités. Il donna la charge de Secretaire d'Etat au Cardinal Valenti Gonzaga. Ce Prélat, né à Mantoue, & par conſéquent ſujet de la Maiſon d'Autriche, avoit reçu de grandes faveurs de l'Empereur Charles VI. qui lui fit donner par Clément XII. la Nonciature de Bruxelles & enſuite celle d'Eſpagne. La Cour de Madrid en fut fort mécontente, mais Valenti ſe conduiſit avec tant de dextérité qu'il gagna à un tel point la faveur de Philippe V. que ce Prince lui fit donner le Chapeau de Cardinal en 1758. Devenu Secretaire d'Etat, il ſe livra tout entier aux Eſpagnols, après la mort de l'Empereur Charles VI, il fit donner la Légation de Bologne au Cardinal Alberoni, pour favoriſer les projets de l'Eſpagne ; auſſitôt que les troupes de cette Couronne furent paſſées en Italie, elles s'établirent dans le Bolonois. La Reine de Hongrie fit ſaiſir les revenus des bénéfices que ces deux Cardinaux poſſédoient dans ſes Etats d'Italie. Ils aigrirent de plus en plus la Cour de Rome contre la Reine, & Valenti fit nommer l'Abbé Doria Légat du Pape à la Diete de Francfort où l'Empereur Charles VII. fut élu, avec ordre de ſuivre en tout les directions du Maréchal Duc de Belle-Iſle. Pour recompenſer Doria, la Cour de Rome lui donna une Abbaye de cinq mille écus Romains de revenu, ſituée dans la ville de Milan. C'étoit piquer vivement la Cour de Vienne, auſſi la Reine arrêta-t-elle ſur le champ, la priſe de poſſeſſion & les revenus du nouvel Abbé. Cette Princeſſe avoit demandé un chapeau de Cardinal pour M. Mellini Auditeur de Rote ; cependant il ne fut pas compris dans la nombreuſe promotion de 27 Cardinaux que le Pape fit le 9 de Septembre 1743. Bien plus, le Pape aiant propoſé quatre ſujets pour l'Archevêché de Milan, la Reine lui laiſſa la liberté de choiſir celui des quatre qu'il jugeroit à-propos. Au lieu de le faire, le choix tomba ſur l'Abbé Pozzobonelli, Vicaire & Grand Archidiacre du Chapitre de Milan. La Reine fit défenſe de laiſſer prendre poſſeſſion de l'Archevêché à M. Pozzobonelli, & fit mettre en ſequeſtre tous les revenus. Ces ſujets de mécontentement & pluſieurs autres furent cauſe que les Généraux Autrichiens ne ménagerent gueres les terres de l'Egliſe, & le Pape fut obligé en 1744 de mettre une taxe conſiderable ſur toutes les maiſons de Rome, ſur tous les biens, rentes, poſſeſſions, revenus, ſur les penſions &

Brouilleries entre les Cours de Rome & celle de Vienne.

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

les bénéfices mêmes, en un mot sur tous les biens de quelque nature qu'il fussent, dont le produit devoit servir au payement de cent-quarante mille écus de contributions, que le Général Autrichien exigeoit chaque mois des Etats du Pape. C'étoit-là se venger des insultes de la Cour de Rome de la façon la plus sensible pour le Clergé.

Campagne de 1745.

Jusques en 1744 le Roi de France n'avoit agi qu'en qualité d'auxiliaire de l'Empereur Charles VII & de l'Espagne, il déclara enfin la guerre à la Reine de Hongrie. On a vu ce qui se passa en Italie pendant la campagne de 1744. La suivante ne fut gueres plus favorable aux Autrichiens & à leurs Alliés. La République Genes se déclara contre eux, pour s'assurer la possession de Final, contre les entreprises du Roi de Sardaigne. Don Philippe ayant cette porte assurée pour pénétrer en Lombardie, franchit aisément les obstacles que le Roi de Sardaigne opposoit à son passage du côté d'Oneille. Les Troupes Espagnoles & Napolitaines aux ordres du Comte de Gages, poussèrent devant eux les Autrichiens, traverserent l'Apennin, & joignirent dans l'Etat de Genes l'armée de Don Philippe & celle du Maréchal de Maillebois. Les Genois déclarerent alors la guerre au Roi de Sardaigne, & renforcerent de dix mille hommes de leurs troupes l'armée de leurs nouveaux alliés. Ceux-ci après avoir emporté différens postes occupés par les Autrichiens & les Piémontois, assiegerent Tortone & la forcerent de capituler le 14 d'Août, soumirent Plaisance le 9 de Septembre, & deux jours après Parme, Alexandrie & Valence furent conquises avec aussi peu de peine; Pavie, Casal, Asti, Lodi subirent le même sort. Milan ouvrit ses portes; l'Infant Don Philippe y fit son entrée le 19 de Décembre, & reçut le serment de fidelité du Sénat & des habitans.

Campagne de 1746.

Des succès si rapides furent suivis de revers aussi prompts en 1746. La Reine de Hongrie ayant fait la paix avec le Roi de Prusse, envoya en Italie un renfort de trente mille hommes, qui lui rendit la supériorité. Dès le commencement de la campagne, le Marquis de Montal fut surpris dans Asti par le Roi de Sardaigne, & obligé de se rendre prisonnier de guerre avec les troupes qu'il commandoit. La nouvelle de la prise d'Asti obligea l'Infant Don Philippe d'évacuer la ville de Milan, & de se raprocher de Pavie & des Troupes Françoises. Le Comte de Brown reprit la ville de Guastalla peu après, & mit ensuite le siege devant Parme, que le Marquis de Castellar fut obligé d'abandonner. Les Autrichiens reprirent aussi Valence. Le 16 de Juin, l'armée des deux Couronnes attaqua celle des Impériaux auprès de Plaisance; l'action dura seize heures, & les François furent battus, & obligés ensuite de se retirer du côté de Genes. Le 10 d'Août, ayant repassé le Po, auprès de l'endroit où la Tiddone tombe dans cette riviere, il y eut encore un combat, où les deux Partis s'attribuerent l'avantage. Dans le même tems la ville de Plaisance se rendit aux Impériaux. L'armée des deux Couronnes s'approcha de Genes, pour couvrir cette République, mais se trouvant inférieure elle se replia sur le Comté de Nice. L'Etat de Genes resta à découvert. Les Autrichiens forcerent le passage de la Bochetta, & la ville Genes se rendit à eux, tandis que le Roi de Sardaigne prenoit Savone & Final. Nous renvoyons à l'Histoire de Genes le detail des evenemens qui se passerent alors dans cet

Digitized by Google

Etat. Nous nous contenterons de les indiquer ici ſommairement. Les Autrichiens traiterent les Genois avec la plus grande dureté & en exigerent des contributions exorbitantes, menaçant d'exécution militaire ſi on ne les payoit. Les Cantons Suiſſes & la République de Veniſe intercéderent en leur faveur, mais ſans ſuccès. Le Marquis de Botta, qui commandoit dans Genes, entreprit d'ôter aux habitans tous les moyens de remuer. Il fit enlever les canons & les mortiers de la Place; un leger incident fit ſoulever le peuple, il attaqua la garniſon Autrichienne, la chaſſa de la ville & la repouſſa au delà des frontieres. Tout ce qu'il y avoit d'Autrichiens dans l'Etat de Genes fut taillé en pieces ou mis en fuite, & en moins de quinze jours cette République recouvra ſa liberté.

SECTION XI. *Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.*

Pendant ce tems-là, les Troupes des deux Couronnes, retirées dans le Comté de Nice, étoient pourſuivies par les Autrichiens & par les Piémontois, qui les pouſſerent au delà du Var, & entrerent en Provence. Nous verrons bientôt ce qui s'y paſſa.

L'Empereur Charles VII. étant mort au commencement de l'année 1745, le Grand Duc de Toſcane fut élu Empereur ſous le nom de François I. Le Pape refuſa d'abord de le reconnoître, ſous prétexte que l'on n'avoit pas eu à Francfort pour ſon Nonce & pour ſes prétentions les mêmes égards, que dans l'élection précédente, & ſurtout parceque le nouvel Empereur s'étoit contenté de faire donner avis de ſon élection à la Cour de Rome, ſans en demander la confirmation. Mais la fermeté de la Cour de Vienne obligea le Pape à plier, il fut obligé de reconnoître François I. & l'on fit à Rome les réjouiſſances ordinaires pour le couronnement des Empereurs. Benoit XIV. donna cette année trois Bulles, dont le but étoit très-louable. Par la premiere, il exhorte les Evêques à la Réſidence dans leurs Dioceſes, & les avertit qu'il a nommé une Congrégation particuliere de Cardinaux, à laquelle ils doivent dorénavant s'adreſſer pour obtenir permiſſion de ſortir de leurs Dioceſes. Dans la ſeconde, pour obvier aux abus de la Confeſſion Auriculaire, il donne aux Confeſſeurs des avis très-ſages & très-judicieux. Enfin par une troiſieme Bulle, il fait un nouveau retranchement dans les Fêtes.

Le Grand Duc de Toſcane élu Empereur.

La campagne de 1747 fut moins favorable aux Autrichiens & aux Piémontois que celle de l'année précédente. On a vu qu'ils étoient entrés en Provence. Le Maréchal de Belle-Iſle, qui avoit ſuccédé au Maréchal de Maillebois dans le commandement de l'armée Françoiſe, les empêcha de paſſer l'Argens, & d'étendre leurs courſes au delà de cette riviere; ils formerent le ſiege d'Antibes, que les Anglois bombarderent en même tems. Mais le Comte de Sade défendit la Place ſi courageuſement, qu'il donna le tems au Maréchal de Belle-Iſle d'en faire lever le ſiege. Les mouvemens que ce Général fit faire à ſon armée, firent craindre au Comte de Brown de ſe trouver enfermé en Provence, deſorte qu'il prit le parti de repaſſer le Var, & de rentrer dans le Comté de Nice. En ce tems-là, Louis XV. envoya aux Genois, par mer, un ſecours de ſix mille hommes, dont cinq mille quatre-cens arriverent heureuſement, qui furent bientôt ſuivis de dix mille autres; & le Duc de Boufflers ſe rendit à Genes pour y commander. Le Comte de Schullembourg, qui avoit ſuccédé au Marquis de Botta dans le commandement de l'armée Autrichienne, aiant

Campagne de 1747.

Digitized by Google

SECTION XI
Hiſtoire d'Italie depuis l'an 1623 juſqu'à notre tems.

forcé le paſſage de la Bochetta, avoit pris pluſieurs poſtes dans la Vallée de Genes, dont il comptoit de faire bientôt le ſiege. Le Duc de Boufflers l'attaqua, lui tua plus de quinze-cens hommes, & le délogea d'une grande partie des poſtes qu'il occupoit. Il repouſſa les Autrichiens dans un autre combat, & les chaſſa de toute la côte de Rivarola. Le Maréchal de Belle-Iſle, pour faire une diverſion en faveur de la ville de Genes, fit paſſer le Var à ſon armée, & ſe rendit maître de la ville & du Comté de Nice, de Montalban, de Ville franche & du Château de Ventimille. Cependant les Autrichiens & les Piémontois bloquoient toujours Genes, & feſoient de fréquentes attaques pour la ſubjuguer. Le Maréchal de Belle-Iſle, envoya un corps de troupes, commandé par le Chevalier ſon frere, dans la vallée de Sture pour menacer le Piémont. Ce mouvement obligea le Roi de Sardaigne de redemander au Comte de Schallembourg ſes Piémontois. Le Chevalier de Belle-Iſle attaqua les retranchemens d'Exiles, fut repouſſé & y périt avec pluſieurs autres Officiers. Le Duc de Boufflers étant mort de la petite verole, le Duc de Richelieu lui ſucceda. L'armée des deux Couronnes, qui étoit dans la Comté de Nice, s'efforça inutilement de dépoſter les Autrichiens & les Piémontois de la Principauté d'Oneille, & de la partie du territoire de Genes qu'ils occupoient. L'hiver ſurvint & obligea les deux Partis de ſuſpendre les hoſtilités.

La Paix conclue à Aix-la-Chapelle. 1748.

Toutes les Puiſſances étoient laſſes de la guerre, & l'on avoit déja entamé des négociations pour rétablir la paix. Il s'étoit tenu quelques Conférences à Breda, mais la France & l'Angleterre convinrent de les transporter à Aix-la-Chapelle, où toutes les Puiſſances belligérantes envoyerent leurs Plénipotentiaires. Le 30 d'Avril les Articles préliminaires furent ſignés entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies. La Reine de Hongrie y accéda le 28 de Mai, & dès le mois de Juin les hoſtilités ceſſerent en Italie entre le Duc de Richelieu & le Comte de Brown. Le Roi d'Eſpagne & la République de Genes accéderent dans le même mois aux Articles préliminaires. Le 18 d'Octobre, le Traité définitif fut ſigné conformément à ces Articles; les principales conditions furent, qu'on ſe reſtitueroit de part & d'autre toutes les conquêtes qui avoient été faites depuis le commencement de la guerre, tant en Europe, que dans les Indes Orientales & Occidentales; que les Duchés de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla ſeroient cédés par la Reine de Hongrie à l'Infant Don Philippe pour lui & pour ſes héritiers mâles, avec clauſe de reverſion au défaut de poſtérité maſculine, comme auſſi dans le cas que ce Prince paſſeroit au trône des deux Siciles; que le Duc de Modene ſeroit remis en poſſeſſion de ſes Etats, biens, prérogatives & dignités, de la même maniere qu'il les poſſedoit avant la guerre; qu'on en uſeroit de même avec la République de Genes; que le Roi de Sardaigne garderoit le Vigévénaſque, le Comté d'Anghierra, & la partie du Pavefan, qui lui avoit été cédée. Nous ſupprimons les autres Articles, qui ne regardent point l'Italie. En conſéquence du Traité d'Aix-la-Chapelle, le Duché de Plaiſance devoit revenir au Roi de Sardaigne, qui en étoit le poſſeſſeur actuel, & ceux de Parme & de Guaſtalla à l'Impératrice Reine, après la mort de Ferdinand VI. Roi d'Eſpagne, qui n'avoit point d'enfans, & dont la mauvaiſe ſanté ne promettoit pas une longue vie. Cependant cette

Digitized by Google

cette disposition n'a pas eu lieu. Ferdinand VI. étant mort en 1759, le Roi des deux Siciles succeda au trône d'Espagne, mit son troisieme fils en possession de celui des deux Siciles, & Don Philippe resta Souverain de Parme, Plaisance & Guastalla. Le Traité d'Aix-la-Chapelle fit quelques mécontens, entre autres le Pape. Il protesta contre l'atteinte donnée au droit de Suzeraineté, qu'il prétendoit sur Parme & Plaisance, mais on ne s'inquieta gueres de ses protestations, & on n'en suivit pas moins les arrangemens qui avoient été pris.

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems*

Au mois de Mars de l'année 1749, l'Infant Don-Philippe se rendit à Parme & prit possession de cette Capitale de ses nouveaux Etats. Ce Prince est mort en 1765 & a eu pour successeur son fils actuellement regnant.

L'année suivante, les Vénitiens se brouillerent avec le Pape au sujet de la partie du Patriarchat d'Aquilée soumise à la domination Autrichienne. Par une ancienne convention entre les Archiducs d'Autriche & la République, il avoit été réglé que les deux Puissances jouiroient alternativement du droit de nommer à ce Patriarchat; mais les Archiducs n'avoient jamais joui de leur droit, par le soin que les Patriarches Vénitiens d'Aquilée avoient toujours eu de se choisir des Coadjuteurs, agréés par le Sénat & munis des bulles du Saint Siege, pour leur succeder. L'Impératrice-Reine reclamoit contre cet usage, & prétendoit que la tolérance de ses prédécesseurs n'avoit pu prescrire le droit qu'ils avoient de nommer à leur tour le Patriarche. Les Vénitiens fondoient leur prétention exclusive sur le non usage de l'alternative. Après une longue négociation les deux Puissances avoient pris le parti de rendre le Pape arbitre du différend. Benoit XIV. prit un tempérament qu'il crut propre à contenter les deux Parties. Il maintint les Vénitiens dans la possession de nommer seuls le Patriarche d'Aquilée, & établit dans la partie Autrichienne de ce Patriarchat un Vicaire Apostolique, pour soustraire les sujets de l'Impératrice-Reine à la jurisdiction d'un Prélat étranger. Ce tempérament déplut au Sénat, & sans respecter l'engagement qu'il avoit pris de se soumettre à la décision du Pape, il fit éclater son ressentiment contre le Pontife, en rappellant le Chevalier Capello son Ambassadeur ordinaire à Rome, & en faisant signifier au Nonce qui résidoit à Venise l'ordre de sortir incessamment des Etats de la République. Capello, en partant de Rome, voulut remettre aux Cardinaux Ministres une protestation contre la décision de Benoit; mais ceux-ci s'excuserent de la recevoir, sous prétexte qu'elle seroit peut-être conçue en des termes qui pourroient mécontenter le Pape, & qu'il ne seroit plus maître de suivre ses dispositions naturelles pour l'accommodement de cette affaire. Ce refus n'empêcha pas que la protestation ne fût connue dans Rome, où l'Ambassadeur en avoit laissé plusieurs copies. La République, dans la ferme résolution de ne point renoncer à sa prétention, fit armer ses vaisseaux & ses galeres, recruta & augmenta ses troupes de terre. Le Pape, plus sage & plus moderé que plusieurs de ses prédécesseurs, se contenta de déclarer que, quelque loin que les choses pussent aller, il ne se croiroit pas responsable des suites de sa décision; qu'il n'avoit rien fait que de conforme à la justice, en établissant un Vicaire Apostolique dans la partie du territoire Patriarchal soumise à la domination de l'Empératrice-Reine. Que par cette raison, se regardant ddformais com-

Les Vénitiens se brouillent avec le Pape. 1750.

Digitized by Google

SECTION XI. *Histoire d'Italie depuis l'an 1623 jusqu'à notre tems.*

me n'aiant aucun intérêt dans cette affaire, il avoit résolu de se reposer des suites sur la Cour de Vienne & sur la République de Venise, qui étoient les parties intéressées. La République se hâta d'informer les Cours Etrangeres du différend, qui s'étoit élevé entre elle & le Saint Siege; & le Cardinal Delfino nouvellement élu Patriarche d'Aquilée, publia en son nom une protestation contre la décision du Pape, & l'envoya à Rome au Cardinal Quirini, pour la présenter au Pape & au Sacré College. On proposa un expédient pour terminer la querelle, c'étoit de diviser le Patriarchat en deux Evêchés, dont l'un auroit pour siege Udiné, & l'autre Gorice; à condition que le premier, situé dans la partie du Frioul dependante de la République, seroit à la nomination du Sénat, & que l'Impératrice-Reine nommeroit au second. Le Sénat rejetta un expédient, moins favorable encore à ses prétentions que celui de Benoit XIV. La Cour de Vienne ne se relâcha point, & après bien des négociations infructueuses, il fallut enfin s'accommoder. On convint, que le titre de Patriarche d'Aquilée seroit éteint; que le Diocese d'Aquilée seroit partagé en deux Archevêchés, conformément à la division temporelle du territoire; qu'un des Archevêques siegeroit à Udiné, auroit dans son ressort toute la partie du Frioul Vénitien, & seroit à la nomination du Sénat; que l'autre Archevêque siegeroit à Gorice, auroit dans son ressort toute la partie du Frioul Autrichien, & seroit à la nomination des Archiducs. Le Cardinal Delfino reçut ses bulles en qualité d'Archevêque d'Udiné. La Cour de Vienne nomma le Comte d'Althan Archevêque de Gorice. Le Chevalier Capello retourna à Rome, & le Nonce du Pape fut rappellé à Venise.

Conclusion. Faute de Mémoires suffisans nous ne pousserons pas l'Histoire plus loin. Nous nous contenterons de dire que Benoit XIV. mourut le 3 de Mai 1758, que le Conclave dura jusqu'au 5 de Juillet, & que le Cardinal Rezzonico, Vénitien, fut alors élu, & prit le nom de Clément XIII. Ce Pontife occupe depuis dix ans le siege de Rome. Nous ne dirons rien de son Pontificat, sinon qu'il a eu le chagrin de voir la dissolution de la Société des Jésuites en France, de les voir chassés de tous les Etats, de la domination des Rois de Portugal, d'Espagne & des deux Siciles, & envoyés par milliers dans l'Etat Ecclésiastique, ce qui lui a causé & cause encore de grands embarras. Une autre affaire, qu'il s'est attirée lui-même, ne lui donne pas moins d'inquiétude & de peine. Aiant fait revivre contre le jeune Duc de Parme, à l'occasion de quelques démarches de ce Prince, la Bulle *in Cœna Domini*, il a armé contre lui toute la Maison de Bourbon, à laquelle le Duc de Parme appartient. Les Rois de France, d'Espagne, & des deux Siciles ont témoigné également leur indignation contre Clément XIII. qui de son côté a voulu tenir ferme. Mais il y a de l'apparence, qu'il sera obligé de céder à la fin. Louis XV. s'est déja saisi d'Avignon & du Comtat Venaissin, pour mettre le Saint Pere à la raison. Le Roi des deux Siciles a fait marcher des troupes vers l'Etat Ecclésiastique, qui se sont emparées de quelques Places. Desorte que rien n'est plus vrai, que ce que dit l'Auteur des Lettres Persanes. *Le Pape est une vieille idole, qu'on encense par habitude. Il étoit autrefois redoutable aux Princes mêmes, mais on ne le craint plus.*

FIN DU TRENTE-DEUXIEME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google